



PIZZOFALCONE






BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

GO—GU.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit, aux morts, que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur Œdipe.*)

TOME DIX-HUITIÈME.

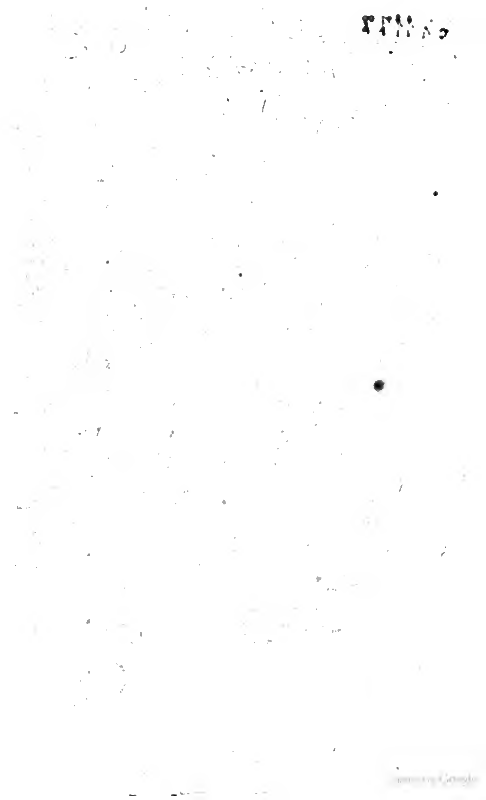




A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES BONS-ENFANTS, Nº. 34.

1817.



SIGNATURES DES AUTEURS

DU DIX-HUITIÈME VOLUME.

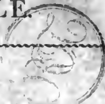
MM.

A.	Barante.
A. B—t.	Beuchot.
A—d.	Artaud.
A. D. R.	Amar Durivier.
A—g—r.	Auger.
A. L. M.	Millin.
B—h—d.	Bernhard.
B—p.	Beauchamp.
B—s.	Bocous.
B—ss.	Boissonade.
B—u.	Beaulieu.
B—y.	Bolly (Madame).
C.	Chaumeton.
C—au.	Catteau-Calleville.
Ch—t.	Chamberet.
C. M. P.	Pillet.
C—r.	Clavier.
D—b—s.	Dubois (Louis).
D—g.	Depping.
D. G—o.	De Gerando.
D—G—s.	Desgenettes.
D—s.	Desportes-Boscheron.
D—u.	Duvau.
E—s.	Eyriès.
F—e.	Fiévée.
F. P—t.	Fabien Pillet.
F—r.	Fournier.
G—ce.	Gence.
G—é.	Ginguené.
G. F—r.	Fournier fils.
G—n.	Guillon (Aimé).
G—s.	Gallais.
H. L.	Hippolyte La Salle.
J—b.	Jacob-Kolb.

MM.

J—n.	Jourdain.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—m—e.	Lamotte.
L—P—e.	Hippolite de Laporte.
L—r.	Lair.
L—s.	Langlès.
L—S—e.	La Salle.
L—u.	Ledru.
L—y.	Lécuy.
M—d j.	Michaud jeune.
M—n—d.	Monod.
M—on.	Marron.
N—e.	Nicolle.
P—c—t.	Picot.
P—e.	Ponce.
P—x.	Pujoulx.
R—d—n.	Renauldin.
S. D. S—y.	Silvestre de Sacy.
S. M—n.	Saint-Martin.
St. P—r.	Saint-Prosper (De).
S. S—i.	Simonde-Sismondi.
St. S—n.	Saint-Surin.
S—t—t.	Stassart.
S—y.	Salaberry (De).
T—d.	Tabaraud.
T—n.	Tôchon.
U—i.	Ustéri.
V. S. L.	Vincens-Saint-Laurent.
V—ve.	Villenave.
V—z.	Vannoz (Madame de).
W—r.	Walckenaer.
W—s.	Weiss.
X—s.	Revu par M. Suard.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.



G

GOLDAST (MELCHIOR), de Heiminsfeld, historien, naquit, le 6 janvier 1576, à Espéri, près de Bischoffzell, en Suisse, d'une famille noble, mais si pauvre, que, dans le temps qu'il faisait ses études à Altdorf, ses parents ne pouvaient pas acquitter le prix de sa modique pension. Il se chargea d'abord d'enseigner le latin à quelques jeunes gens : il se mit aussi à publier différents recueils d'ouvrages qu'il avait tirés de la bibliothèque de Saint-Gall; et il en adressait des exemplaires aux personnes riches, avec des lettres où il leur peignait sa situation dans les termes les plus touchants. On ne saurait nier que Goldast ne fût très érudit, et que ses recueils n'eussent leur utilité. Cependant son sort ne s'améliora point; et il passa presque toute sa vie dans la misère. Si l'on voulait en chercher la cause, on la trouverait peut-être dans l'inconstance de son caractère, qui le fit errer long-temps de ville en ville, sans pouvoir se fixer nulle part. On le voit successivement, dans l'espace de quelques années, à Saint-Gall, à Genève, à Lausanne, à Francfort, puis à Bischoffzell, où il ne put demeurer, parce qu'il avait embrassé la religion réformée; ce qui le rendait odieux à ses parents. Il retourna à Francfort en 1606, s'y maria, et se livra avec plus d'ardeur encore à la publication de ses recueils historiques. Il prend à la tête des derniers les titres de conseiller du duc de Saxe Weimar, et du comte de Hohnstein Schwartzbourg; mais ces titres étaient purement honorifiques, et ne faisaient que flatter sa vanité. Goldast eut beaucoup d'ennemis, entre autres Scioppius, qui publia qu'il avait été roué à Strasbourg pour assassinat; mais comme cette calomnie était trop facile à réfuter, Scioppius se rétracta, en disant qu'il avait été trompé par la ressemblance des noms (1). Il eut aussi avec Gretser, qui avait été son professeur, et avec Juste Lipse, de violentes disputes, au sujet desquelles Bayle satisfera les curieux. Goldast mourut à Bremen, le 11 août 1635, à cinquante-neuf ans. On trouve la liste de ses ouvrages dans le tome XXIX des *Mémoires de Niceron*; ainsi, nous nous contenterons de citer les principaux : I. *Scriptores aliquot rerum Suevicarum*, Francfort, 1605, in-4°.; édition très rare, mais moins belle que celle qu'a donnée Daniel Bartholome, Ulm, 1727, in-fol. II. *Alamanicarum rerum scriptores aliquot vetusti, collecti et glossis illustrati*, Francfort, 1606, 1661, trois tomes in-fol.; troisième édition, ibid., 1730, in-folio : celle-ci a été revue avec beaucoup de soin, par H. C. Seucken-

(1) C'était un de ses frères qui avait commis le crime et qui en reçut la punition. On verra, à l'art. SCIOPPIUS, la cause de la haine qu'il portait à Goldast.

berg, qui l'a enrichie d'une préface et d'une Vie de Goldast. Ce recueil est surtout important pour l'histoire ecclésiastique d'Allemagne. III. *Sibylla francica seu de admirabili puellâ Johannâ scriptores aliquot*, Altdorf, 1606, in-4°., volume rare et recherché. IV. *De crypticâ veterum philosophorum disciplinâ epistola*, imprimée avec la *Clavis philosophiæ*, d'Octavien Ferrari, Francfort, 1606, in-8°. V. *Monarchia S. Romani imperii; sive tractatus de jurisdictione imperiali seu regiâ et pontificiâ sacerdotali*, Hanau, 1611, premier volume; Francfort, 1613, deuxième volume, et 1614, troisième volume, in-fol. VI. *Politica imperialia sive discursus politici, acta publica et tractatus generales de imperatoris, regis Romanorum, pontificis romani, electorum, etc., juribus, privilegiis et dignitatibus*, Francfort, 1614, in-fol. VII. *Constitutionum imperialium collectio*, ibid., 1713, quatre volumes in-folio : cette édition, qui est la plus récente, est aussi la seule recherchée. Lenglet reproche à Goldast d'avoir fait usage de plusieurs faux diplomes. VIII. *Commentarii de regni Bohemiæ, incorporatarumque provinciarum juribus ac privilegiis*, etc., Francfort, 1627, in-4°.; Jean-Herm. Schminck en a donné une bonne édition, ibid., 1719, deux volumes in fol. IX. *Carolus Allobrox de superventu Allobrogum in urbem Genevam historia*, 1603, in-4°.; de cinquante-cinq pages. Cette relation de l'escalade de Genève, publiée sous le faux nom de Sallustius Pharamundus, a été mal-à-propos attribuée à J. Guill. Stuck. X. *Catholicon rei monetariæ, sive leges monarchicæ generales de rebus nummariis et pecuniariis in ordinem redactæ; accessit Chronologia autorum qui de re monetariâ tractatus instituerunt, à Christo nato ad ann.* 1620, Francfort, 1620, in-4°. Parmi les ouvrages dont Goldast a été l'éditeur, nous indiquerons la *Legatio Moscovitica sive Hodœporicon Ruthenicum*, de Jac. Ulfeld, ambassadeur de Danemark en Russie, Francfort, 1608, in-4°.; et *Roderici episcopi Zamorensis speculum omnium statuum orbis, et Macabri speculum morticinum*, Hanau, 1613, in 4°. (*Voy.* Holbein.) On a publié à Francfort, en 1641, un *Catalogus bibliothecæ Goldastianæ*, dans lequel on trouve la liste des collections inédites et des manuscrits laissés par Goldast. Quelques-uns de ces derniers ont passé dans les bibliothèques de Bremen et de Copenhague. W—s.

GOLDHAGEN (Hermann), savant philologue, né à Mayence, en 1718, entra dans l'ordre des jésuites, y enseigna la théologie, fut ensuite nommé conseiller ecclésiastique, et résida en cette qualité à Mayence et à Munich, où il mourut le 22 avril 1794. D'un grand nombre d'ouvrages en allemand et en latin, qu'on doit à ce laborieux écrivain, nous nous bornons à citer : I. *Oratio historico-panegyrica de gloriâ Moguntiæ ab episcopis, archiepiscopis et electoribus ductâ*, Mayence, 1743, in-folio. II. *Rhetorica explicata et adplicata ad eloquentiam civilem et ecclesiasticam*, Mayence et Francfort, 1753, 1760, in-8°.; Bamberg, 1772, in-8°. III. *Une édition du nouveau Testament grec, enrichie de variantes*, Mayence, 1753, deux volumes in-8°. IV. *Lexicon græco-latinum, recensens græca themata, necnon potiora novi Testamenti græci vocabula*, ibid., 1753, in-8°. V. *Progymnasmata sacra in linguam græcam secundùm veritates catholicas è solo*

Dei verbo probatas, Manheim, 1756, in-8°. VI. *Meletema biblico-philologicum de religione Hebræorum sub lege naturali*, Maïence, 1759, in-8°. Goldhagen est l'auteur de beaucoup d'ouvrages classiques à l'usage des écoles, et de dissertations estimées sur les langues anciennes, sur l'histoire et l'Écriture sainte. — Jean-Eustache GOLDHAGEN, philologue estimé, naquit à Nordhausen en 1701, devint recteur du gymnase de cette ville, en 1744, et de celui du chapitre de Magdebourg, en 1753. Il y mourut le 7 octobre 1772. Ce littérateur a publié beaucoup d'ouvrages religieux, ou biographiques, mais surtout de bonnes traductions allemandes d'Hérodote, de Xénophon et de Pausanias. Nous citerons de ses autres productions littéraires : I. *La vie de Jean Claius, philologue allemand*, Nordhausen, 1751, in-4°. II. *La Vie d'Apollens Wigand, savant de Nordhausen*, ibid., 1752, in-4°. III. *Description détaillée d'une espèce de lumachelle découverte, près de Rudolstadt, en Allemagne*, ibid., 1752, in-4°. IV. *Anthologie de traductions allemandes du grec et du latin*, Brandebourg, 1767, deux volumes in-8°. — Jean-Frédéric-Théophile GOLDHAGEN, fils du précédent, médecin et physicien distingué, naquit à Nordhausen, en 1742, enseigna, comme professeur ordinaire, depuis 1769, la philosophie et l'histoire naturelle à l'université de Halle, et aussi, depuis 1778, les sciences médicales. Il mourut le 10 janvier 1778, après avoir été nommé dans l'année précédente, par le roi de Prusse, conseiller des mines. Il a publié : I. *Dubitationes de quadam motûs muscularis explicatione*, Halle, 1765, in-4°. II. *De sympathia partium corporis humani*, ibid., 1767, in-4°. III. *De tensione nervorum*, ibid., 1769, in-4°. *Le Journal de Brunswick*, 1789, n°. 1, renferme aussi un mémoire de cet auteur. B-H-D.

GOLDMAYER (ANDRÉ), astrologue allemand, naquit à Gunzenhausen, dans le pays d'Anspach, en 1603. Il étudia d'abord la médecine à l'université d'Altorf; mais il quitta bientôt cette étude pour se livrer exclusivement à celle des mathématiques. Daniel Schwenter, son professeur, bon mathématicien d'ailleurs, avait l'habitude de fixer l'attention de ses auditeurs plutôt sur la partie amusante et merveilleuse de la science que sur son application à des objets d'une utilité générale; et Goldmayer, ayant reçu de la nature une imagination ardente, appliqua le calcul à l'astrologie, genre de folie assez accrédité à cette époque, et auquel son esprit faible se livra de bonne foi. Goldmayer fut, dit-on, prophète de bonne heure : dès 1632, après avoir quitté l'université, il prédit à Strasbourg que Gustave Adolphe, roi de Suède, périrait sous peu, à Lutzen, d'une mort violente. Cette prédiction lui attira alors la haine des habitants de Strasbourg; mais il soutint constamment qu'il avait lu cet événement dans les astres : il fut chassé de la ville, et se réfugia à Tubingue. Enfin quand la mort du héros suédois arriva réellement le 6 novembre de la même année, le crédit des prédictions de Goldmayer devint assuré; il retourna à Strasbourg, et y resta pendant plusieurs années, où il continuait à prédire et à rédiger des almanachs. Cependant l'événement n'ayant pas justifié aussi heureusement quelques autres de ses prophéties, il vint à Nüremberg exercer son métier d'astrologue. L'empereur Ferdinand III le nomma comte palatin impérial; titre que les empe-

reurs d'Allemagne distribuaient alors avec profusion. Le sénat de Nüremberg, de son côté, le nomma rédacteur du calendrier de la ville, et lui assigna un petit traitement. Quand la diète de Ratisbonne, en 1654, s'occupa de la réforme du calendrier, Goldmayer publia aussi ses idées sur cet objet. Balloté entre le mépris et la vénération, honoré d'un grand titre, et luttant toujours contre une misère affreuse, cet astrologue termina sa carrière en 1664, dans l'hôpital de Nüremberg. Goldmayer a publié en allemand, vingt-un ouvrages, tous également extravagants, dont on peut voir la notice exacte dans l'*Histoire de la folie humaine*, par Adelung. Nous ne citerons que les suivants : I. *Avertissement nécessaire et abrégé du grand massacre qui aura lieu les* 2, 3 *et* 4 *novembre de* 1631, *calculé d'après le cours de la comète qu'on a vue en automne* 1618. On ne sait pas dans quelle année cet écrit a été publié; mais l'annuaire de 1631 ne fait mention d'aucun massacre à l'époque fixée par l'astrologue. II. *La Chronique de Strasbourg écrite astrologiquement*, Strasbourg, 1636, in-4°. C'était un scandale pour Goldmayer, de voir que les historiens avaient constamment négligé, dans leurs récits, d'indiquer sous quels astres tel ou tel événement était arrivé; il voulut, par sa chronique, donner aux savants un exemple à suivre : effectivement il indique, au moyen de l'astrologie, l'heure, et même la minute dans laquelle la ville de Strasbourg a été bâtie; c'est, en 2683 après la création du monde, le 14 juin, un mercredi, à une heure quarante minutes de l'après-midi. III. *Extrait en abrégé de la chronique de la Bible depuis la création du monde jusqu'à la destruction de Jérusalem*, Nüremberg, 1655 : ouvrage de la même force que le précédent. L'histoire des villes d'Augsbourg, Bamberg, Würtzbourg, Leipzig et Marbourg, a été aussi écrite par cet historien astrologue. IV. *Computus creationis astronomicus*, c'est-à-dire, *Calcul astronomique*, où l'on détermine avec précision *la véritable époque de la création de toutes les planètes et étoiles fixes*, *d'Adam et Eve*, etc. Ces ouvrages que nous venons d'indiquer, suffiront pour faire apprécier Goldmayer comme littérateur. B—n—d.

GOLDONI (Charles), le plus célèbre poète comique de l'Italie, dans le xviiie. siècle, fut nommé dans sa patrie le *Molière italien*, et se montra, sous beaucoup de rapports, digne de ce surnom. Il mérite, de notre part, une attention particulière, tant par la révolution qu'il a faite dans un art dont il a pris chez nous le modèle, que parce qu'il a passé à Paris, au milieu de nous, les trente dernières années de sa vie, qu'il nous a consacré ses derniers travaux, et qu'il a regardé, comme le comble de sa gloire, de les avoir vus couronnés en France par le succès. Charles Goldoni naquit à Venise en 1707; son père y était né lui-même: mais son grand-père était de Modène; celui-ci, en allant s'établir à Venise, après avoir fait ses études à Parme, y porta un goût décidé pour les plaisirs, les fêtes, les spectacles, dont le séjour de cette ville n'était pas propre à le guérir. Marié deux fois, il tenait un état qui annonçait l'aisance, surtout à une maison de campagne qu'il avait louée à six lieues de Venise. Il y donnait la comédie et l'opéra; on s'y rendait en foule de plusieurs lieues aux environs. C'est dans ce joyeux fracas que naquit son petit-fils; et cela

peut avoir contribué au goût qu'il eut toujours pour les spectacles, pour les plaisirs du monde, les fêtes, les amusements, à son insouciance et à sa gaîté. On observa qu'en naissant, il n'avait jeté aucun cri; on en tira, pour la douceur de son caractère, un bon augure, qui n'a pas été démenti. Son père fit bâtir chez lui un théâtre de marionnettes, et il les faisait mouvoir lui-même pour l'amuser. La mort imprévue du grand-père de Charles Goldoni en 1712, et de sa grand'-mère peu de temps après, amena un changement fâcheux dans la fortune de la famille. Son père se trouva dans des embarras dont il ne sut pas se dégager: ennemi des affaires contentieuses, il fit, pour s'en distraire, un voyage à Rome, laissant à la tête de sa maison, sa femme, qui venait de lui donner un second fils. Elle mit le plus jeune de ses enfants en pension, et donna un précepteur à l'aîné, qui annonçait les dispositions les plus heureuses. Dans les moments de loisir que lui laissaient ses études, Goldoni lisait surtout des comédies, dont la petite bibliothèque de son père contenait un assez grand nombre. Il lisait avec prédilection celles du Florentin *Cicognini*, qui sont dans un goût romanesque, et qui étaient alors à la mode. Il crayonna lui-même une espèce de comédie dans ce genre, lorsqu'il n'avait que huit ans. Ce croquis fut envoyé à son père, que des protecteurs puissants, qu'il s'était acquis à Rome, avaient engagé à se faire médecin, et qui exerçait alors cette profession à Pérouse. Charmé des dispositions de son fils, il l'appela auprès de lui, et lui fit recommencer toutes ses études chez les jésuites. Dès la première année, pour remplir agréablement ses vacances, ce bon père fit bâtir un petit théâtre dans l'hôtel d'Antinori, qu'il habitait; il rassembla de jeunes acteurs, les exerça lui-même, et leur fit jouer la comédie. Dans les états du pape, il n'était pas permis aux femmes de monter sur le théâtre: Charles n'avait que treize ans; il était d'une figure agréable; il fut chargé d'un rôle de femme, dans la *Sorellina di don Pilone*, comédie de *Gigli*, dont nous avons parlé. (*Voy.* GIGLI, tome XVII, page 346.) Ses humanités finies, il fit sa philosophie à Rimini, ville qui était alors renommée pour ce genre d'études. Son professeur, thomiste savant et entêté, l'ennuyait; il chercha une autre philosophie dans Aristophane, Plaute et Térence. Une troupe de comédiens jouait à Rimini; le jeune Goldoni se passionna pour ce spectacle, quelque médiocre qu'il fût. La troupe, presque toute composée de Vénitiens et de Vénitiennes, partit pour Venise, et devait s'arrêter quinze jours à Chiozza. Sa mère y était en ce moment; il prit ce prétexte, quitta brusquement Rimini, les personnes à qui il était confié, son collége et son professeur, s'embarqua dans la gondole des comédiens, et surprit agréablement sa mère, qui lui pardonna cette équipée en faveur du prétexte dont il s'était servi. Mais son père arriva, et fut plus difficile. Tout s'arrangea cependant: le père exerça son état de médecin à Chiozza, alla à la comédie, et y conduisit son fils. Il le destinait à la médecine, et le mena aussi dans ses visites. Les comédiens partirent; Chiozza et la médecine devinrent insupportables à Charles. Sa mère obtint qu'il suivrait la carrière du barreau à Venise, et qu'elle le conduirait elle-même dans cette ville. Pendant ce temps-là, un marquis Goldoni, leur parent, établi à Milan, avait obtenu pour lui une bourse à Pavie, dans le collége du pape:

cette bourse vint à vaquer. Charles était à peine installé à Venise dans une étude, que son père la lui fit quitter, le conduisit à Milan près du marquis, remplit toutes les formalités d'usage, entre autres lui fit prendre le petit collet et la tonsure, alla l'installer à Pavie (1723), et reprit le chemin de Venise. Dans ce collége du pape, il n'y avait guère que de jeunes abbés dissipés et coquets : Goldoni n'avait que 16 ans ; il le fut comme les autres. Il y prit peu de leçons de droit civil et de droit canon ; mais il apprit à faire des armes, la danse, la musique, le dessin et tous les jeux de commerce et de hasard. Il alla passer les vacances à Chiozza près de ses parents. Ce qu'elles eurent de plus remarquable, c'est qu'il y lut, pour la première fois, la *Mandragore* de Machiavel, et qu'il la relut dix fois de suite. Ces lueurs de goût comique sont toutes à observer dans le restaurateur de la comédie italienne. La seconde année, il fut moins dissipé, et il étudia davantage ; mais, aux vacances, il descendit le Tésin, et ensuite le Pô dans une barque remplie de gens de plaisir et de bonne chère, qui ne firent que rire, chanter, jouer de dix à douze instruments ; il improvisa des couplets, mit en vers le récit du voyage, qui fut tout entier une espèce d'orgie lyrique. Arrivé à Chiozza, ce fut un sermon qu'il lui fallut faire pour un jeune abbé que sa mère protégeait. Le sermon eut un brillant succès. L'auteur en était connu ; il rentra au collége de Pavie avec une réputation d'éloquence. Par malheur il s'en fit bientôt une autre, celle d'un satirique mordant et scandaleux. De faux amis lui tendirent ce piége, lui promirent le plus profond secret, et le trahirent. Il n'avait péché que par étourderie; il fut puni avec la dernière rigueur, honteusement chassé du collége, et même de la ville, où il n'eût pas été en sûreté. Déchu de toutes ses espérances, il n'osait plus reparaître dans sa famille; il entreprit d'aller à Rome. Il n'avait point assez d'argent; un moine s'empara de lui, l'engagea au repentir, à la confession, reçut pour le distribuer aux pauvres le peu d'argent qui restait au jeune voyageur, et le conduisit à Chiozza, où ses parents, irrités d'abord, finirent par lui pardonner. Son père l'emmena avec lui dans le Frioul. Tandis qu'il exerçait à Udine son état de médecin, son fils y reprenait ses études de droit plus sérieusement qu'à Pavie ; ce qui ne le garantit pas de quelques étourderies de jeunesse. Après divers déplacements, où il importe peu de le suivre, son père obtint pour lui une place d'adjoint au coadjuteur du chancelier-criminel de Chiozza ; peu de temps après, ce chancelier, qui passait à Feltre avec le même titre, lui proposa la place de coadjuteur en chef, s'il voulait l'y suivre : il accepta. Installé à Feltre à vingt-deux ans, il montra beaucoup d'ardeur à remplir ses devoirs, et n'eut d'autre amusement que le théâtre, où jouait une assez bonne troupe. Bientôt il eut une jouissance plus vive. Il y avait une petite salle de spectacle dans le palais du gouverneur ; une société d'amateurs résolut d'y jouer la comédie et même la tragédie. Goldoni en fut nommé directeur. Il arrangea en tragédies, déclamées sans musique, la *Didon* et le *Siroë* de Métastase. Il composa deux petites comédies, *Le bon père* et *La cantatrice ;* il y jouait deux rôles à caractère; ses pièces et son jeu réussirent parfaitement. Mais en attendant que sa propre inconstance le fit souvent changer de carrière e

de séjour, il était pour ainsi dire à la merci de celle de son père ; celui-ci venait d'accepter une place de médecin avec des honoraires fixes, à Bagnacavallo, dans la légation de Ravenne, et ne fut content que lorsqu'il y eut fait venir son fils. Il mourut un an après, d'une fièvre maligne, laissant sa femme et son fils avec une fortune médiocre et dans la plus profonde douleur. Dès que Goldoni put s'occuper de lui-même, il résolut définitivement de se faire recevoir avocat. Il alla soutenir son examen et prendre la licence à Padoue, et de là se rendit à Venise pour y suivre le barreau. Il y fut reçu, en 1732, dans le corps des avocats, et présenté au palais avec toutes les cérémonies d'usage. Les clients vinrent lentement : le jeune avocat, tout en étudiant son métier, avait besoin de distractions ; il fit des almanachs : il en fit un qui avait pour titre, *Expérience du passé, astrologue de l'avenir*, etc., avec plusieurs morceaux sérieux et plaisants, en vers et en prose, qui réussit dans le public et l'amusa beaucoup lui-même ; il revint à ses projets de travaux dramatiques : mais ayant besoin d'un produit qui fût plus prompt et plus fort que ne l'était celui des pièces comiques, il se mit à travailler à un opéra d'*Amalasonte*. Cependant, une cause de quelque importance, mêlée de civil et de criminel, se présente : il la plaide contre le premier avocat du barreau vénitien, et il la gagne. Au milieu de ce premier triomphe, une intrigue d'amour, où il s'était engagé malgré lui, tourne mal ; un mariage, qu'il allait contracter pour se venger, autant que par inclination, est rompu par le mauvais état de sa fortune : il prend le parti de quitter Venise, et de se rendre à Milan, ayant avec lui, pour tout trésor, son opéra d'*Amalasonte*. Bien accueilli dans cette capitale, il croit pouvoir lire son opéra chez la directrice du théâtre, devant le premier chanteur *Gaffarelli*, et devant d'autres virtuoses ; les grands airs de ces messieurs, les difficultés qu'ils lui font, l'arrêtent dès le début de sa lecture. Il trouve plus d'honnêteté dans l'un des principaux directeurs, qui écoute avec attention sa pièce tout entière, mais qui lui prouve, par de bonnes raisons, qu'elle n'est pas faite pour la musique, et qu'elle ne peut être présentée à aucun compositeur. Il brûle sa pièce, et amuse le résident de Venise du récit de cette scène comique : ce ministre se l'attache en qualité de gentilhomme, le loge commodément, ne l'occupe que de commissions agréables, et lui laisse la disposition libre de son temps. Goldoni n'en profita que pour composer un intermède en musique, intitulé, le *Gondolier vénitien*, qui eut tout le succès que pouvaient avoir alors ces petites compositions. C'est le premier ouvrage qu'il ait livré au public ; circonstance qui y donne seule quelque intérêt. Les événements de la guerre de 1733, qui fit perdre l'Italie à la maison d'Autriche, interrompirent d'autres travaux que Goldoni avait commencés, entre autres, une tragédie de *Bélisaire*, et le chassèrent successivement de Milan, de Crême, de Pizzighitone et de Parme : il quitta son résident, dont il était devenu secrétaire-général. Il éprouva en route des accidents communs dans ces temps de guerre (1) ; le plus fâcheux fut d'être volé, argent, hardes, effets de toute espèce, par une bande de déserteurs. Arrivé à Vérone, il y trouva heureusement des comédiens dont le chef avait de l'ami-

(1) Il fut présent à la bataille de Parme, de laquelle il donne une description intéressante dans ses *Mémoires*.

tie pour lui. Malgré tout ce qu'il avait souffert, il était parvenu à terminer son *Bélisaire*. Les comédiens reçurent cette pièce par acclamation : ils partirent tous pour Venise; et *Bélisaire* y fut joué, pour la première fois, le 24 novembre 1734, avec le plus grand succès. Il se soutint jusqu'à la fin de cette saison théâtrale : ayant été repris la saison suivante, avec une petite comédie fort gaie du même auteur, on n'en voulut point d'autre jusqu'à la clôture. Goldoni ne se dissimulait pas pour cela les défauts de sa tragédie; ils lui ont toujours paru si grands, qu'il n'a laissé paraître cette pièce dans aucune édition de ses œuvres. Une seconde tragédie, *Rosimonde*, ne réussit point; et il fallut revenir à *Bélisaire* L'auteur suivit à Padoue une autre troupe à laquelle il s'était attaché, et qui n'y joua presque d'autres pièces que les siennes. On ne voit plus dans Goldoni, pendant quelques années, qu'un jeune poète lié d'intérêts avec des comédiens, écrivant pour eux, vivant avec eux, et prenant des intrigues de coulisses pour des affaires de cœur. Il avait toujours sa mère, qui conservait pour lui la même tendresse. Elle regrettait qu'il eût quitté la carrière du barreau; mais il finit par lui persuader que celle du théâtre n'était ni moins lucrative ni moins honorable, et elle le laissa faire ce qu'il voulut. En 1736, un heureux hasard le retira de cette espèce de désordre, et lui fit rencontrer à Gènes un honnête notaire, dont il épousa la fille. Depuis ce moment, et pendant tout le cours de sa vie, il vécut constamment avec elle dans l'union la plus parfaite. De retour à Venise, il continua de travailler pour le théâtre, mais sans s'être encore fixé au genre qui devait faire sa réputation. C'étaient des tragédies et des comédies moins mauvaises que celles auxquelles le public s'était accoutumé, des sujets anciennement traités, et dont il savait corriger les défauts les plus grossiers; mais il n'était nullement né pour la tragédie; et la comédie de caractère et de mœurs ne s'était encore présentée à lui que vaguement. Il avait fait un grand pas vers l'amélioration de l'art, puisqu'il regardait Molière comme le plus grand des poètes comiques anciens et modernes; mais il n'avait point encore essayé de l'imiter, ou du moins d'introduire sur le théâtre de son pays, les réformes compatibles avec des usages dramatiques que rien ne lui paraissait pouvoir changer. Tels étaient, par exemple, les acteurs à masques, et la comédie presque toute improvisée, où ils étaient accoutumés à se faire applaudir. La troupe de l'excellent arlequin *Sacchi*, alors fixée à Venise, n'était pas favorable aux essais qui auraient eu pour but la suppression des scènes improvisées et des masques. Il fallut donc que Goldoni se prêtât d'abord à ces données incommodes, et ne hasardât de sa réforme que ce qu'elles en pouvaient admettre. Un changement avantageux dans son état vint le distraire pour quelque temps de ses études et de ses projets. Le consul de Gènes à Venise mourut en 1739; la famille de sa femme demanda pour lui cette place, et l'obtint. Celle de secrétaire-général du résident, qu'il avait précédemment remplie, l'avait suffisamment habitué aux affaires, qui au fond, malgré le préjugé contraire, ne sont rien pour un homme de lettres, quand il veut y apporter quelque application. Comme dans le pays des arts il n'y a point de mur de séparation entre ces deux carrières, dès qu'il se fut mis au courant des fonctions de

son consulat, il reprit ses travaux dramatiques, où il trouvait le plus noble et le plus doux des délassements. Des accidents et des embarras imprévus, le forcèrent, dès 1741, de se faire substituer quelqu'un dans sa place, qui, au reste, était honorable, mais sans émoluments; d'aller chercher des ressources ailleurs qu'à Venise, et de se transporter d'abord à Bologne avec sa femme, qui supportait ce changement de fortune avec patience et fermeté. Il voulait gagner Gênes; mais la guerre de 1741 remettait l'Italie dans le même état où il l'avait déjà vue, et lui coupait tous les chemins. Obligé d'aller à Modène et à Rimini, les comédiens qu'il y trouvait, et ses pièces qu'ils s'empressaient de lui demander, le firent vivre commodément; mais il put se croire ruiné sans ressource, quand des hussards autrichiens eurent enlevé la barque qui conduisait à Pesaro tous ses effets et ceux de sa femme, les coffres, les porte-manteaux, les boîtes, les cartons remplis de hardes, de linge, d'ajustements, de bijoux. Cependant il ne se découragea point. Le quartier-général autrichien était à dix milles de distance; il se détermine à y aller réclamer ses effets. Sa femme n'hésite point à l'y suivre. Ils partent d'abord en calèche; mais comme ils étaient descendus pour un moment avant la moitié du chemin, le postillon tourne bride, retourne au galop à Pesaro, et les laisse sur la route, à pied, sans secours et sans espérance d'en trouver. Ils poursuivent intrépidement leur marche. Deux torrents qui leur barrent le passage, ne les arrêtent pas; le mari les traverse, ayant sa femme sur ses épaules. Ils arrivaient, lorsqu'un troisième torrent, plus large et plus profond, se présente encore; ils en suivent le bord jusqu'à la mer, se mettent dans une barque de pêcheur, qui les descend à l'autre bord, et le remontent jusqu'au but de leur voyage: Goldoni se fait annoncer au commandant autrichien, qui, trouvant en lui l'auteur de *Bélisaire*, du *Cort. san venezian*, et d'autres comédies charmantes, lui fait rendre tous ses effets, et ne lui impose d'autre condition que de ne pas retourner à Pesaro. Les deux époux bien contents et remis de leurs fatigues vont joindre à Rimini des amis qu'ils y avaient laissés. Bientôt ils y éprouvèrent un heureux changement de fortune. Le prince Lobkowitz, général en chef de l'armée impériale, était à Rimini avec son état-major; tout y était en divertissements et en fêtes. Goldoni fut chargé de composer une cantate; on lui confia ensuite la direction des spectacles: il gagna beaucoup d'argent en s'amusant beaucoup. Il se démit alors tout-à-fait du consulat gratuit de Gênes, et ne quitta Rimini, quand les Autrichiens le quittèrent eux-mêmes, que pour passer en Toscane, terre classique des lettres et du langage, qu'il sentait depuis long-temps le besoin de visiter. Pendant quatre mois de séjour à Florence, en 1742, il se lia d'amitié avec le médecin philosophe Cocchi, le célèbre antiquaire Gori, le savant abbé Lami et plusieurs autres hommes illustres. A Sienne, il entendit avec admiration le fameux improvisateur Perfetti, qui avait été couronné au Capitole, et qui, dans un âge fort avancé, improvisait encore. En parcourant les autres villes de la Toscane, le hasard le fit assister à Pise à une réunion de la colonie arcadienne. Placé parmi les étrangers, après avoir applaudi le bon et le mauvais, il demanda et obtint la permission d'exprimer lui-même en vers le plaisir que lui avaient fait éprouver cette as-

semblée et ces lectures. Il retourna un vieux sonnet qu'il avait fait pour une occasion à peu près pareille; et l'ayant débité avec toute l'emphase poétique, il fut couvert d'applaudissements, et devint l'objet de la curiosité générale: de-là une foule de nouvelles connaissances; mais c'étaient des gens la plupart d'un caractère grave, qui lorsqu'ils eurent appris de lui sa première profession et ses aventures, le décidèrent à quitter la comédie pour le barreau. Bientôt une nombreuse clientèle, son application au travail, des causes d'éclat qu'il gagne, le mettent dans une situation aussi heureuse qu'honorable: mais au plus fort de ce succès, l'excellent comédien Sacchi, son ami, de retour à Venise, s'informe de lui, le découvre, lui écrit à Pise, et l'engage de nouveau à travailler pour son théâtre. Il ne le fit d'abord qu'en secret; sa femme seule était dans la confidence. Son cabinet d'avocat n'en souffrit pas; il ne travaillait à sa comédie que la nuit. La pièce finie, il l'envoya, toujours secrètement, à Venise; elle alla aux nues, et Sacchi ne manqua pas de lui en demander une autre. Il lui avait donné le sujet de la première; il le laissa maître de celui de la seconde: Goldoni choisit l'*Enfant d'Arlequin perdu et retrouvé*, pièce à canevas, comme toutes celles que jouait la troupe de Sacchi, mais dont le succès eut ensuite la plus grande et la plus heureuse influence sur la carrière de l'auteur, puisqu'elle fut l'occasion de son établissement en France. Pendant qu'il était applaudi à Venise, comme poète comique, et fortement occupé à Pise, comme avocat, les Arcadiens, ses amis, obtinrent pour lui, à Rome, le titre d'académicien, et lui en offrirent le diplome où il était décoré du nom de *Polisseno Fegeio*. Cela n'empêcha pas qu'à Pise même on ne lui fit un passe-droit, qui le dégoûta des Pisans et de la profession qu'il exerçait au milieu d'eux. La mort d'un vieil avocat laissa vacantes plusieurs clientèles de communautés religieuses, de corps d'arts et métiers, et d'autres établissements publics, dont il était le défenseur appointé; Goldoni demanda toutes ces places pour en obtenir une ou quelques-unes: des Pisans les eurent toutes, et il n'y eut rien pour lui. Dans ce temps-là même il fut recherché par le chef d'une bonne troupe de comédiens, qui jouait à Livourne, et qui allait partir pour Mantoue. Des conditions avantageuses le décidèrent à l'y suivre, et à travailler pour lui. Il eut six mois pour quitter Pise, en laissant tout en ordre après lui, et partit pour Mantoue au mois d'avril 1747. Trois mois après, il était à Venise avec sa troupe, de retour enfin, après cinq ans, au sein de sa famille, de ses amis, d'un public témoin de ses premiers succès. Ce fut alors qu'il résolut d'exécuter complètement la reforme qu'il méditait depuis long temps et dont il n'avait encore fait que de faibles essais. Venise avait trois théâtres comiques; celui de St.-Ange, auquel il était attaché, était le moins grand et le moins en crédit: mais des pièces d'un genre nouveau, très bien jouées, le maintinrent d'abord dans une sorte d'égalité, et finirent par lui donner la supériorité sur les deux autres. C'est du carnaval de 1748 que date l'établissement de Goldoni à ce théâtre, et par conséquent la révolution dramatique qu'il a faite dans sa patrie. Ce fut alors aussi que des partis et des cabales se formèrent contre lui et contre ses comédiens; les critiques, les parodies, les satires se succédaient comme ses pièces: mais il n'en tenait aucun

compte ; sa fécondité fatiguait l'envie. Il prit avec le public, en finissant sa première année théâtrale, l'engagement de donner seize nouveautés dans le cours de l'année suivante ; et seize pièces en trois actes, remplissant chacune deux heures et demie de spectacle, furent, à l'exception de deux ou trois tout au plus, couronnées par autant de succès. Mais ce travail excessif et vraiment extraordinaire nuisit beaucoup à sa santé. Il tomba malade ; le chagrin, et un chagrin très juste, aggrava son mal. C'était pour une somme fixe, par année, qu'il avait fait ses conventions avec le directeur. N'eût-il donné que quatre pièces, une à chaque saison, ce directeur n'avait rien à lui dire : il en avait donné douze de plus, qui avaient prodigieusement augmenté la recette ; et l'on s'en tint strictement aux engagements pris avec lui : pas la plus légère gratification ne lui fut offerte. Il espérait au moins s'indemniser par l'impression de ses pièces ; l'inflexible directeur lui en contesta la propriété : c'était pour lui que Goldoni les avait faites, pour le prix convenu de tant par an ; elles appartenaient à celui qui les avait payées. Ces prétentions injustes, et même absurdes, furent cependant soutenues par des protecteurs puissants ; et le pauvre auteur obtint avec peine la permission de faire imprimer tous les ans un volume de son théâtre. Le premier volume parut à Venise en 1751. La troupe se déplaça au printemps pour aller à Turin et à Gènes. Goldoni la suivit. Ses pièces furent applaudies à Turin ; mais il entendait toujours répéter qu'elles ne valaient pas celles de Molière. Il en était plus persuadé que personne : cependant ce reproche lui devint importun ; et pour prouver aux Piémontais qu'il connaissait mieux qu'eux Molière, il fit sur-le-champ, et en peu de jours, la comédie dont ce grand poète comique est le sujet ; elle vainquit les préventions et enleva les suffrages. On la connaît en France par la traduction de L. S. Mercier. Après son retour à Venise, il continua de remplir ses engagements ; mais dès que les cinq ans, qui en étaient le terme, furent expirés, il quitta le théâtre de Saint-Ange pour celui de Saint-Luc, dirigé par un patricien de Venise, propriétaire de la salle. Goldoni n'eut de rapports qu'avec lui seul : ses conditions furent plus honorables, plus libres et plus lucratives. Ses pièces lui restaient en propre. Il déconcerta l'avidité de l'autre directeur et du libraire vénitien, en annonçant, par souscription, une nouvelle édition de ses œuvres, qui paraîtrait à Florence, en dix volumes, avec des changements et des corrections. Il mit sous presse le 1er. vol. en mai 1753 : la souscription fut toute remplie avant la publication du sixième : il eut à Venise même plus de cinq cents souscripteurs ; et ces deux hommes cupides s'efforcèrent inutilement d'en empêcher l'introduction sur le territoire vénitien. Cette époque est celle de ses meilleurs ouvrages et de ses plus grands succès. Ses pièces étaient jouées sur la plupart des théâtres de l'Italie, et y réussissaient comme à Venise. Ce fut aussi le temps où ses ennemis redoublèrent d'efforts contre lui et contre sa réforme : mais il eut des défenseurs zélés ; il les nomme par reconnaissance, et la réputation littéraire de plusieurs d'entre eux fait croire que c'est aussi par amour-propre. Il ne nomme aucun de ses antagonistes, pas même le comte Charles Gozzi, qui lui déclara une guerre ouverte, dressa un théâtre rival du sien, le poursuivit tous les jours par des épigrammes

et des sonnets satiriques, et dirigea contre lui les sarcasmes d'une académie entière, composée de la fleur des beaux-esprits de Venise, et qui s'était armée du fouet de la critique, surtout en faveur de la pureté du langage (*V.* Charles Gozzi). Ce qui rend ce silence plus remarquable, c'est qu'il parle de Gaspard Gozzi, frère de Charles, qu'il met, un peu gratuitement, au nombre de ses défenseurs. Cette réforme qui avait pour but de remplacer les farces par de bonnes comédies, les pièces à canevas par des pièces écrites, et les masques de l'ancien théâtre par des acteurs jouant à visage découvert, éprouvait surtout des difficultés dans les villes où des raisons particulières attachaient au vieux système. Bologne, patrie du personnage masqué qu'on appelait *le Docteur*, malgré son goût pour les sciences, en avait aussi un très vif pour la comédie improvisée, s'en amusait plus que toute autre ville, et se plaignait qu'un Italien voulût détruire un genre dans lequel l'Italie excellait, et qu'aucune nation n'avait pu imiter. Il fallut que Goldoni transigeât. Il se soumit à produire quelques pièces à canevas, sans cesser de donner ses comédies de caractère. « Je fis travailler, dit-il, les masques dans les premières; j'employai le comique noble et intéressant dans les autres: chacun prenait sa part de plaisir; et avec le temps et de la patience, je les mis tous d'accord, et j'eus la satisfaction de me voir autorisé à suivre mon goût, qui devint au bout de quelques années le goût le plus général et le plus suivi en Italie. » Sa réputation le faisait desirer dans les cours où il n'était encore connu que par les représentations de ses pièces. Il fut appelé, en 1756, à Parme, par l'infant don Philippe, qui voulut avoir de lui trois opéras comiques. L'un des trois fut *la Bonne fille*, alors médiocrement mise en musique par Duni, mais qui le fut parfaitement à Rome, en 1760, par Piccinni. Il est à remarquer que l'auteur du poème, et les deux compositeurs qui le mirent successivement en musique, sont venus finir en France leur carrière dramatique et leur vie. Goldoni fut récompensé par des lettres-patentes de poète du duc de Parme, et par une pension annuelle, qui lui fut toujours conservée depuis. Un autre voyage qu'il fit à Rome, où il demeura pendant six mois, lui fut moins lucratif, mais non moins agréable; son goût pour les plaisirs de la société, sa gaîté douce, sa bonhomie, lui gagnaient partout des amis, comme ses productions lui suscitaient des admirateurs. Le voyage qu'il aurait mieux aimé faire, et auquel il songeait depuis longtemps, était celui de France: l'occasion s'en présenta enfin. Les comédiens italiens, établis à Paris, jouèrent sa pièce à canevas, intitulée: *L'Enfant d'Arlequin perdu et retrouvé;* le succès qu'elle eut, donna aux premiers gentilshommes de la chambre du roi l'idée de faire venir l'auteur pour alimenter de nouveautés ce spectacle. Ils lui firent proposer un engagement pour deux ans, avec des appointements honorables; il accepta, et partit avec sa femme et tout son bagage, aussitôt qu'il put obtenir l'agrément du duc de Parme, dont il était pensionnaire, et celui du sénateur propriétaire du théâtre pour lequel il était engagé. Il ne se pressa pas d'arriver: retardé d'abord à Bologne par une forte maladie, il voulut ensuite voir à loisir les belles parties de la France qu'il avait à traverser. Parti de Venise en avril 1761, il ne fut à Paris qu'environ cinq mois après. Il avait alors composé cent vingt pièces de diffé-

rents genres, tant dans l'ancien système que dans le nouveau, qui était le sien. Son engagement à Paris le rejetait dans un genre qu'il n'aimait pas. Mais c'était surtout Paris qu'il voulait voir; la société parisienne qu'il desirait connaître; les gens de lettres et les artistes célèbres, dont il ambitionnait les suffrages et l'amitié. Il y réussit bientôt, comme il l'avait fait en Italie. Il s'attachait à Paris de plus en plus, et voyait avec regret approcher le terme de ses deux années, lorsqu'un heureux hasard lui procura, dans la lectrice de Mme. la Dauphine, une protectrice utile. Cette princesse desira le fixer en France; et n'ayant point de place à lui donner dans sa maison, elle parvint à l'attacher au service de Mesdames, filles du roi, en qualité de lecteur et de maître de langue italienne. Il dit adieu à la comédie, et se livra tout entier aux devoirs et aux agréments de son emploi. Logé à Versailles dans le château, il était de tous les voyages, à Marli, à Compiègne, à Fontainebleau: pour quelques leçons assez courtes qu'il donnait seulement à Mme. Adélaïde, il jouissait de tous les spectacles, de tous les amusements de la cour, de toutes les fêtes. Celles de Fontainebleau furent cruellement troublées à la fin de 1765: le Dauphin y mourut. On revint tristement à Versailles; peu de temps après, la Dauphine suivit son époux; et la mort du roi de Pologne, beau-père du roi, ajouta encore à ces pertes douloureuses et à ces deuils de cour. Pendant ce temps où Goldoni resta sans fonctions, son logement lui fut ôté: il ne lui avait pas été dit un mot d'appointements; il n'avait été payé qu'en marques de bonté et en espérances. On put enfin s'occuper de lui; une gratification de cent louis, et la promesse d'une place, dont la création éprouva des obstacles, furent encore tout ce qu'on put faire pour lui. Il vécut tant bien que mal du peu qu'il recevait d'Italie, et de sommes empruntées à quelques amis. Il continua de servir sans rien demander, sans se plaindre: au bout de trois ans, les princesses ses écolières obtinrent enfin pour lui, du ministre de la maison du roi, un traitement ou pension annuelle de 4000 liv., réduit à 3600, par la retenue du dixième. C'était peu; mais les grâces infinies dont Mesdames accompagnèrent ce demi-acte de justice, le rendirent aussi content que si c'eût été justice entière. Le dernier trait de délicatesse dont Mesdames usèrent avec lui, fut de lui déclarer qu'elles savaient suffisamment l'italien, qu'elles avaient à suivre d'autres études, et de lui assurer son titre auprès d'elles, et son traitement, en le dispensant de tout service. Il revint alors se fixer à Paris, et garda seulement un pied-à-terre à Versailles. Pendant quelques années, il ne travailla que pour n'en pas perdre tout-à-fait l'habitude; il fit quelques canevas à machines pour la troupe de Paris, trois ou quatre comédies écrites pour Venise, où elles n'eurent plus le même succès que lorsqu'il dirigeait lui-même ses acteurs. Il s'en mettait peu en peine, et continuait de jouir d'une vie douce et indépendante. Il obtint du duc de Choiseul, pour son neveu qu'il avait amené en France avec lui, et qu'il aimait comme son fils, une place de professeur d'italien de l'école royale militaire, et, quelque temps après, encore une autre place dans les bureaux de la guerre. Tant de faveurs et d'agréments, qu'il ne pouvait espérer ailleurs, le décidèrent. On le demandait en Portugal, à Londres; on le redemandait à Venise: il résolut définitivement de rester

à Paris. Il était impatient d'obtenir, par une pièce française, les suffrages du public français. L'émulation générale qu'excita parmi les auteurs le mariage de la nouvelle Dauphine, fut un nouvel aiguillon pour son génie. Il conçut le plan, traça l'action, dessina les caractères du *Bourru bienfaisant*; cette pièce, en trois actes et en prose, restée depuis au théâtre, y parut, pour la première fois, le 4 novembre 1771, à Paris; le lendemain, à Fontainebleau, avec un égal succès. Il en attribue modestement une grande partie au jeu des acteurs; et en effet, quelque grand que soit le mérite de la pièce, quels soutiens pour elle que l'inimitable Préville, Bellecour, Molé, Mme. Préville, Mlle. Doligny, Mme. Bellecour, jouant ensemble et d'affection une comédie dont les rôles semblaient créés exprès pour chacun d'eux! On est charmé d'entendre ce bon vieillard dire naïvement, quinze ou seize ans après, dans ses *Mémoires*: « J'eus une gratification du roi de cent cinquante louis; le droit d'auteur me valut beaucoup à Paris; mon libraire me traita fort honnêtement; je me vis comblé d'honneurs, de plaisir, de joie: je dis la vérité, je ne cache rien; la fausse modestie me paraît aussi odieuse que la vanité. » Il eut, en 1773, une autre inspiration; mais elle ne fut pas si heureuse. *L'Avare fastueux*, comédie en cinq actes, fut jouée sans aucun succès à Fontainebleau; l'auteur retira sa pièce, et ne voulut ni la donner à Paris, ni la faire imprimer. Ce caractère était pourtant digne du théâtre; le sujet était bien conçu: mais l'exécution était apparemment trop faible; l'âge de l'auteur s'y faisait trop sentir: d'ailleurs, il paraît qu'il s'était trompé sur l'effet comique d'un de ses principaux personnages. C'est un homme qui a le tic de ne jamais finir ses phrases, et d'y intercaler à tout propos des mots parasites, comme *voilà qui est bien*. On en trouve plusieurs de ce genre dans les comédies italiennes de Goldoni; ce qui fait croire qu'on les aimait beaucoup en Italie. Préville se chargea de ce rôle; mais Préville lui-même ne pouvait faire prendre en France, et surtout à la cour, un tic pour un caractère. Le mariage de Mme. Clotilde avec le prince de Piémont, en 1775, fournit à Goldoni la dernière occasion de faire un service à la cour. Il fut appelé six ou sept mois auparavant pour donner à la princesse des leçons de langue et de littérature italienne. Il les donna très assidument et avec fruit pour son auguste écolière: il n'avait été question pour lui ni d'honoraires, ni même de remboursement de dépenses; on croyait que sa pension l'obligeait au service de toute la famille royale. Il attendit long-temps après le départ de la princesse, conservant pour tout avantage son appartement à Versailles: enfin ayant aussi été chargé de l'éducation italienne de Mme. Elisabeth, lorsqu'il y eut donné, pendant quelque temps, tous ses soins, il obtint de se faire remplacer par son neveu: le roi lui accorda une gratification extraordinaire de six mille liv., et un traitement annuel de douze cents livres sur la tête de ce neveu. Alors il revint à Paris jouir de son indépendance, et d'une aisance qui suffisait à la modération de ses desirs. Le dernier travail qu'il entreprit, était de longue haleine; c'étaient des *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie et à celle de son théâtre*(1). Il y travailla pendant trois ans, et les termina en 1787, année où il atteignit ses qua-

(1) Les *Mémoires* de Goldoni ont été traduits du français en anglais, par John Black, 1813, 2 vol. in-8°.

tre-vingts ans. Le livre parut cette année-là même, en 3 vol. in-8°.; il réussit : les souscriptions acquittées d'avance montaient à plus de 700 exemplaires. Le portrait, fort bien gravé, qui l'accompagne, est d'une ressemblance parfaite : il y a peu de figures octogénaires plus heureuses, disons même plus agréables que celle de ce bon Goldoni ; et ceux qui l'ont connu, y retrouvent ses traits, comme ils retrouvent son caractère et son tour d'esprit dans ses Mémoires : c'est la source d'où nous avons tiré la plupart des faits contenus dans cet article. On a seulement consulté de plus les préfaces que Goldoni a mises à chaque volume de son édition de Venise. Il vécut encore quelques années, et aurait joui jusqu'à la fin, sans trouble, sans infirmités douloureuses, et sans altération d'humeur, de sa gloire littéraire, et de ce qu'il prisait avec raison beaucoup davantage, des douceurs de la vie et de la société, si les effets de la révolution ne l'eussent atteint. Sa pension de 4000 fr. avait été mise sur la liste civile. Au 10 août, cette liste cessa d'exister, et les pensions furent supprimées. Goldoni resta dans un dénuement absolu. Il tomba malade; et ce ne fut que lorsqu'il était à ses derniers moments que la Convention, trop tard instruite, décréta, le 7 janvier 1793, sur le rapport de Chenier, que sa pension lui serait payée à l'avenir par la trésorerie nationale, et que l'arriéré, depuis le mois de juillet 1792, serait acquitté sur-le-champ. Goldoni mourut le lendemain de ce décret. Le même rapporteur en fit rendre un second, qui faisait à sa veuve, âgée de 76 ans, une pension de 1200 fr., et lui accordait de même le paiement de l'arriéré. L'extrait que Goldoni a donné dans ses Mémoires de presque toutes ses pièces, dans tous les genres, et quel qu'en eût été le bon ou le mauvais succès, fut sans doute la partie de cette composition qui lui donna le plus de peine ; c'est aussi celle qui satisfait le plus le lecteur : c'est une galerie d'environ cent cinquante tableaux d'une variété piquante. On admire la souplesse du génie de l'auteur, autant que sa fécondité. Les éditions de son théâtre sont presque sans nombre ; et l'on ne cesse de les multiplier, parce que, malgré les vicissitudes du goût du public et les nouveaux genres qui ont successivement pris faveur, le fonds de la Bibliothèque comique de l'Italie est toujours Goldoni. L'édition de Venise, chez Pascali, en 17 vol. grand in-8°., avec des gravures à chaque pièce, suivie de deux volumes de poésies diverses, conserve son prix. L'auteur en dirigea lui-même les commencements en 1760, et continua d'y fournir des pièces, et d'y présider, en quelque sorte, depuis son arrivée en France. Mais il a paru d'autres éditions plus commodes et plus complètes, parmi lesquelles on en compte surtout deux, données à Lucques, l'une en 1788, 32 vol., petit in-8°.; l'autre plus complète et plus jolie, 26 vol. in-18, 1809 (1). Sans vouloir en

(1) Quelques pièces de Goldoni ont été traduites en français. Le *Père de famille* et le *Véritable ami* l'ont été par Deleyre en 1758. *Voy.* Deleyre, X, 619); la *Veuve rusée* l'a été par D. B. D. V. (De Bonnet du Valguier), 1761, in-8°. La *Suivante généreuse*, la *Domestique généreuse* et les *Mécontents*, traduits par Sablier, parurent d'abord sous le titre d'*Œuvres de M****, Londres (Paris), 1761, in-12, et ensuite sous celui du *Théâtre d'un inconnu*, Paris, 1765, in-12. On a encore *Pamela* (trad. par Bonnet du Valguier), 1759, in-8°.; *Pamela mariée*, par Oerianx; et par Pelletier-Volmeranges et Cubières: elle a aussi été imitée par M. Amar du Rivier, et jouée à Lyon. Le *Valet à deux maîtres* a été trad. en français, 1763, in-12. Le *Triomphe de la probité* (*Voy.* madame Benoit, IV, 201), et l'*Avocat* de M. Roger, sont imités de l'*Avocato veneziano*. Les *Caquets* de Riccoboni; la *Jeune hôtesse* (Voy. Flins, tom. XV, pag. 89), le *Conseil imprudent*, etc., etc., sont encore des imitations de Goldoni. Enfin, la première livraison des *Chefs-d'œuvre dramatiques de Charles Gol-*

rien rabaisser la gloire d'un auteur qui a tant contribué à celle de sa patrie, on peut dire que, dans cette volumineuse collection, non seulement tout n'est pas bon, mais que même, dans ce qui est bon, il se rencontre des inégalités, des tributs payés aux vieilles habitudes, et des vices particuliers introduits jusque dans la réforme par la faute du réformateur : enfin, en lui accordant le titre glorieux du Molière de l'Italie, on est obligé de convenir que si celui de France, qui n'eut point de modèle dans ce qui constitue véritablement la révolution qu'il a faite, n'avait pas existé, Goldoni n'aurait vraisemblablement pas fait la sienne. L'un des reproches les plus fondés, et qui lui ont été faits le plus généralement en Italie, c'est d'avoir blessé la langue, et d'en avoir même, à ce qu'il semble, ignoré la pureté, l'élégance et la propriété. On ne trouve d'aisance, de tours originaux, et si l'on peut parler ainsi, de pureté de style, que dans ses comédies écrites en dialecte vénitien, qui était sa langue naturelle. Ces pièces sont reconnues supérieures à toutes les autres. L'un des défauts que pourraient lui reprocher dans tous les pays ceux qui n'aiment pas le comique larmoyant, c'est de l'avoir souvent employé dans ses grandes comédies, et d'avoir passé trop brusquement, de la farce dont il désabusa ses compatriotes, à ce genre bâtard nommé *drame*, dont on n'a point encore pu dégoûter tout-à-fait les nôtres. Quelquefois il emploie avec trop peu de scrupule des moyens auxquels le public s'est habitué en Italie, et qui y sont de tristes preuves d'une grande corruption de mœurs. Un projet d'empoisonnement presque exécuté dans la famille de *l'Homme prudent*, et dont il est lui-même l'objet, se trame sur le théâtre, entre sa seconde femme qui veut se défaire de lui, et son propre fils d'un premier lit, qui n'est pas moins scélérat qu'elle. Le poison est jeté dans un potage. Un accident découvre le crime; les coupables sont dénoncés à la justice : mais *l'Homme prudent* est parvenu à cacher le corps du délit, et se rend lui-même le défenseur des accusés. Les preuves contre eux manquent; son éloquence pathétique fait le reste : les deux criminels sont absous. Ce trait de bonté les ramène à lui; il leur pardonne un si grand crime comme s'ils n'eussent commis qu'une faute; et sa prudence sauve l'honneur de sa famille. Mais voici quelque chose de bien plus fort. Dans une autre comédie qui suivit immédiatement, le poison est non seulement préparé, il est pris; l'homme empoisonné meurt, et c'est en excitant parmi les spectateurs de bruyants éclats de rire. La pièce est intitulée : *Les Deux jumeaux Vénitiens*; ce sont les Ménechmes de Plaute, arrangés à la Vénitienne. L'un des deux frères, nommé *Zanetto*, est un parfait imbécille. Il vient pour épouser une jeune personne, qu'un madré coquin, nommé Pancrace, veut lui enlever. Celui-ci persuade à Zanetto, qui n'a pu encore se faire aimer d'aucune femme, qu'elles sont toutes, sans exception, ce qu'il y a de plus dangereux au monde. Mais la nature parle pour elles; comment réussir à s'en défendre? Le scélérat lui indique pour remède une poudre dont il consent à se défaire en sa faveur; le pauvre diable l'avale, et s'empoisonne. Resté seul, il ne tarde pas à sentir les

---

doni, traduits pour la première fois en français (avec le texte italien), par M. A. A. D. R. (Amar du Rivier), formant 3 volumes in-8°., fut publiée à Lyon en l'an IX (1801); mais cette entreprise n'a pas été continuée.

effets du poison. Il crie, il se plaint; « mais ce n'est rien, dit-il ensuite, il » faut bien que la poudre opère.» Il fait un mélange ridicule des promesses de Pancrace et des plaintes que la douleur lui arrache. Il ne peut plus se tenir debout; il tombe en criant : Je me meurs. Colombine sort de la maison et lui demande ce qu'il a. « Voyez, » dit le pauvre empoisonné, si Pan- » crace n'avait pas raison; les femmes » courent après moi. — O diable! s'é- » crie Colombine, il a l'écume à la » bouche. Au secours, au secours! — » Zanetto : entendez-vous comme elle » est amoureuse de moi? elle est ré- » duite au désespoir.... Mais moi.... » ferme.... ferme.... Ahi!... Le cœur » me manque; je meurs.... je meurs.» Il se tord les membres; et, après plusieurs passages convulsifs de la joie d'être vainqueur des femmes, aux angoisses de la mort, il a une dernière convulsion, et meurt. Se figure-t-on le public français témoin d'un pareil spectacle, et croit-on qu'il l'eût souffert jusqu'au bout? Cette pièce, et particulièrement cette scène, eurent cependant à Venise le plus grand succès. Lorsqu'elle fut imprimée, l'éditeur, dans un avis qui la précède, trouve tout cela fort bouffon. Il dit : « L'un des jumeaux meurt sur le » théâtre; mais sa mort n'a rien de » triste : la sottise qu'il montre, tan- » dis qu'il se meurt, vous divertit; » c'est un des morceaux les plus risi- » bles et les plus neufs de toutes nos » comédies. » C'est en effet une chose fort divertissante qu'un malheureux empoisonné, qui *ha la schiuma alla bocca, si va torcendo sul teatro e muore.* Le traître avoue son crime à la fin de la pièce, et s'empoisonne lui-même, pour rendre le divertissement complet. Mais ce qui met le comble à l'étonnement, c'est que Goldoni, dans sa vieillesse, et en écrivant ses Mémoires, n'était point encore revenu de l'illusion que le succès de cette comédie lui avait faite. S'il se reconnaît un tort, c'est d'avoir employé du poison dans deux pièces consécutives. « Il savait, dit-il, comme » un autre, que ces moyens n'étaient » pas ceux *de la bonne comédie;* » mais la réforme n'était encore que » dans son berceau. D'ailleurs, quelle » différence entre les effets du poison » dans la première et ceux qui en dé- » rivent dans la seconde! Le crime, » dans *l'Homme prudent*, fournit du » pathétique qui intéresse et touche: » celui des *Deux jumeaux* produit, » malgré son horreur, des *incidents* » *amusants* et d'un *vrai comique*. Il » n'est *rien de plus plaisant* que la » folie de ce nigaud, qui croyant se » venger de la perfidie des femmes » par le mépris, souffre et *s'égaie* en » même temps! » O Molière! Molière! Mais des traits aussi marqués et aussi forts sont rares; et ceux de bon et vrai comique sont, au contraire, très communs, même dans les moindres pièces de l'auteur. Il a presque partout ce qui distingue le véritable poète comique, c'est le talent d'observer et de peindre les caractères et les mœurs. L'extrême variété de ses sujets lui a fourni l'occasion de mettre en scène toutes les classes d'hommes, depuis les gens de cour jusqu'au peuple; et en se les représentant tels qu'ils étaient dans son pays et de son temps, on trouve ses tableaux d'une vérité frappante. L'homme, en général, y est aussi peint fidèlement dans ses affections, ses habitudes, ses ridicules et ses vices. Nous avons parlé de la variété de ses sujets; elle est réellement surprenante. Tantôt ce sont des scènes domestiques, des familles peintes dans l'intérieur, comme *il Pa-*

dre di famiglia, *il Padre per amore*, *la Buona madre*, *la Madre amorosa* (ce qui signifie la tendre mère, et non pas la mère amoureuse); tantôt des états de la société, et des hommes publics, représentés dans leurs fonctions, tels entre autres que *l'Avvocato veneziano ;* et tantôt des caractères particuliers, soit d'hommes, soit de femmes, dans des situations qui les font ressortir; ce sont les pièces les plus nombreuses, la comédie de caractère étant le fonds de sa reforme et le principal objet de ses travaux. On y trouve, *l'Adulatore*, *il Bugiardo*, *il Giuocatore*, *l'Avaro geloso*, *il Vecchio bizarro* (ce qui ne veut pas dire *bizarre*, mais *gai*, *jovial*, *aimable*), *il Cavalier di buon gusto*, *la Donna volubile*, *la Vedova scaltra*, *la Donna di garbo*, *la Donna di testa debole* (c'est-à-dire à tête légère), *le Donne de casa soa* (les femmes maîtresses chez elles), etc. Ici ce sont des usages nationaux, des habitudes sociales, et les petits événements qu'elles fournissent, comme *il Cavaliere et la Dama*, *o i Cicisbei*, *la Villegiatura*, *le Smanie della villegiatura*, *le Avventure della villegiatura*, *il Ritorno della villegiatura*. Là, le théâtre même et les lieux publics lui fournissent des scènes pleines de mouvement et de vérité, comme *il Teatro comico*, *la Bottega del caffè*, *il Campiello* (le Carrefour). Au comique noble succèdent des intérêts et des personnages populaires, comme dans *I Rusteghi* (les Rustres), *le Massere* (les Femmes de service, les servantes, etc.), où l'on peut même accuser l'auteur d'être descendu quelques rangs trop bas. Quelquefois c'est un homme célèbre dans les lettres, mis personnellement en action, avec les traits généraux qui peuvent convenir à tous les hommes de cette classe, et les passions auxquelles ils sont sujets eux-mêmes, et celles qu'ils excitent ordinairement autour d'eux, et avec les traits particuliers du caractère et de la vie du grand homme représenté ; telles sont les trois pièces remarquables, et que l'auteur affectionnait particulièrement: *Terênzio*, *Moliere* et *Torquato Tasso*. Quelquefois, enfin, Goldoni se jette dans l'idéal, et dans des peintures de mœurs qui n'ont peut-être de vrai que ce qu'elles ont de romanesque, comme dans *la Sposa persiana*, *Ircana in Iulfa*, *Ircana in Ispaan*, *la Peruviana*, *la Bella selvaggia ;* ou ce sont même des romans connus, mis en action et en scène, tels que *Pamela*, et *Pamela maritata*. Quoique Goldoni, trop modestement, peut-être, ne reconnût point en lui les attributs du génie, on ne peut nier du moins qu'il n'eût à un rare degré le don de l'invention, qu'il n'y joignît celui d'observer finement et avec justesse, et le talent d'imiter et de mettre en jeu les passions, les ridicules, les qualités bonnes et mauvaises des hommes qui avaient été l'objet de ses observations; et il faut avouer que cette réunion de dons et de talents forme la plus grande partie du génie comique, quoiqu'elle ne le constitue pas tout entier. G—É.

GOLDSMITH (Olivier), célèbre écrivain anglais, né en 1728 à Pallas, paroisse de Forney, dans le comté de Longford, en Irlande, devait le jour à un ecclésiastique peu favorisé de la fortune, et père de neuf enfants. Olivier fut destiné au commerce, et placé dans une école voisine, où l'on n'enseignait que la lecture, l'écriture et les plus simples règles d'arithmétique. Son maître était un ancien militaire, qui aimait à raconter ses exploits et les aventures de ses voyages;

il trouva dans le jeune disciple un auditeur avide, et cette circonstance influa sans doute beaucoup sur les goûts et sur la destinée de son élève. Olivier était habituellement d'une humeur grave, mais quelquefois aussi d'une gaîté sans mesure; il montrait de l'esprit naturel, et faisait, dès l'âge de sept à huit ans, des vers qu'il communiquait à ses camarades, et dont il brûlait ensuite les manuscrits. Sa mère, voyant ses heureuses dispositions, et le peu de penchant et surtout d'aptitude qu'il avait pour le commerce, se décida, aidée de l'appui de quelques parents généreux, à lui faire donner une éducation classique. A quinze ans, il fut reçu à l'université de Dublin, où malheureusement son instituteur immédiat se trouva être un homme d'un caractère austère et violent, qui ne fit que gâter un assez bon naturel. Olivier, qui était d'une humeur extrêmement hautе, à peine arrivé à Dublin, avait déjà formé des relations avec des jeunes gens des deux sexes: il s'avisa un jour de les inviter à un souper, suivi d'un bal donné dans sa chambre, en l'absence de son argus; mais au milieu de la fête, celui-ci, informé de ce qui se passait, entre comme un furieux, s'emporte en injures, et finit par appliquer au pauvre Olivier quelques coups: ils lui furent d'autant plus sensibles, qu'ils venaient à la suite de l'ivresse du plaisir, et qu'ils étaient reçus devant des dames. Il prit la résolution de quitter le collége, et d'aller cacher sa honte loin de sa société. Il vendit ses livres, ses hardes, et se mit à parcourir, pendant plusieurs jours, les rues de la ville; cela dura jusqu'à ce qu'il ne lui resta plus qu'un shelling, qui le fit vivre encore trois jours, après lesquels ayant vendu une partie des vêtements qui le couvraient, et n'osant retourner dans la maison paternelle, il fit instruire son frère de sa situation. Par cette entremise, une réconciliation fut opérée entre son précepteur et lui; mais elle ne fut qu'apparente: il y avait trop d'opposition dans leurs caractères. Un pareil instituteur n'était pas propre à lui faire aimer l'instruction qu'il lui donnait; et ses progrès répondirent mal aux promesses de son enfance. On le trouvait souvent oisif à la porte du collége: vers 1747, on le vit figurer dans une sédition des étudiants, où il y eut du sang répandu, et qui ne tendait pas à moins qu'à délivrer, par la violence, les malfaiteurs renfermés dans Newgate. Un aveu sincère de sa faute lui en obtint le pardon. Quelque peu de suite qu'il eût mis à ses études, on le jugea capable de diriger l'éducation d'un jeune homme d'une bonne famille; mais, dès qu'au bout d'une année, il eut amassé une petite somme d'argent, tourmenté du desir de voyager, il acheta un cheval, et partit de l'aveu de ses parents. Arrivé à Cork, il commença à payer son passage pour l'Amérique, sur un bâtiment que les vents contraires retinrent plusieurs semaines dans le port. Olivier, en attendant, passa son temps à visiter les curiosités de la ville et des environs; et il arriva un jour sur le port, dans le moment où le capitaine, profitant d'un vent favorable, venait de partir, emportant son argent. Olivier en avait dépensé beaucoup aussi dans ses excursions, avait vendu son cheval, et sa bourse était tout-à-fait à sec, lorsqu'il fit connaissance avec un riche particulier, qui, charmé de son esprit et de la simplicité de son caractère, l'accueillit avec intérêt, et, après l'avoir fêté pendant plusieurs jours, lui prêta quelques guinées pour retourner dans sa famille. A son retour,

il raconta ses infortunes avec une bonhomie qui aurait désarmé la colère de son père, s'il eût vécu; mais sa mère ne savait pas même gronder, et lui avait donné pour tuteur son oncle, M. Contarini, homme d'un esprit éclairé et d'un cœur généreux et indulgent. Le jeune homme, qui avait été élevé sans succès pour la carrière du commerce, et ensuite pour celle de l'église, fut envoyé étudier la jurisprudence à l'école du Temple à Londres. Arrivé à Dublin, un escroc lui enleva au jeu tout l'argent dont on l'avait pourvu, et il fut obligé de retourner sur ses pas. Il prétendit alors avoir une vocation véritable pour la médecine, et obtint en conséquence d'aller, en 1752, à l'université d'Edinbourg. Des liaisons avec quelques jeunes gens, livrés à la dissipation, lui firent cependant négliger ses nouvelles études; et s'étant rendu caution, pour un de ses camarades, du paiement d'une somme considérable, que ni l'un ni l'autre ne purent remplir, il jugea prudent de quitter l'Écosse, et s'embarqua pour la Hollande. Il suivit à Leyde le cours d'anatomie d'Albinus, et les leçons de chimie de Gaubius; il fréquenta plus assidument encore les lieux de divertissements, et certaines sociétés subalternes, dont il observait les mœurs et les ridicules, qu'il a peints d'une manière fort originale dans quelques lettres qui ont été imprimées: mais une passion déplorable, celle du jeu, entravait surtout l'usage de ses facultés, et absorbait la plus grande partie de son temps, quoiqu'il fût presque toujours dupe. On aura peine à croire que, presque dépourvu d'argent par une suite de pertes de ce genre, ayant eu occasion de voir des fleurs qu'il savait que son frère aimait beaucoup, il s'empressa d'en acheter, pour lui en faire présent; et on sait à quel prix se vendent les belles fleurs en Hollande. S'étant mis par-là dans la nécessité de recourir aux expédients pour rester à Leyde, ou de partir sans argent, il imagina de se faire une ressource de quelque talent qu'il avait à jouer de la flûte. Ce fut en effet son gagne-pain. Quand il avait marché toute la journée, il s'arrêtait sur le soir à l'entrée d'un village, et attirait, par sa musique, un rassemblement de paysans émerveillés, qui le récompensaient ordinairement en lui offrant un asile pour la nuit, et de quoi vivre le lendemain. Aussi a-t-il toujours préféré la société des habitants de la campagne à celle des grands. Il ne voyait rien de plus aimable au monde que l'innocente fille d'un fermier. C'est de cette manière qu'il parcourut la Flandre, le midi de la France, la Suisse, où il jeta sur le papier la première ébauche de son joli poëme du *Voyageur*. A Genève, un jeune Anglais, sorti récemment de l'étude d'un procureur, et enrichi par un héritage imprévu, lui proposa d'être son gouverneur, en lui intimant toutefois qu'il voulait se gouverner lui-même. Olivier accepta: mais ce jeune homme étant d'une économie portée à un excès peu ordinaire à dix-neuf ans, ils ne tardèrent pas à se brouiller, et se séparèrent à Marseille, après avoir parcouru ensemble une partie de l'Italie. On présume que c'est à Padoue que Goldsmith prit le degré de docteur en médecine. Il retourna en Angleterre vers 1756, et arriva à Londres, dénué de tout, si ce n'est de santé, de courage et de philosophie. « Peu m'importe, disait-il souvent, d'être né sans fortune : en quelque lieu du monde que je me trouve, j'aurai ma part des dons de la terre; et il en faut si peu à l'homme. » Heureuse philosophie!

Des chefs de maison d'éducation, des apothicaires, auxquels il offrit ses services, le rebutèrent avec dureté. Sa figure, qui n'était rien moins que belle, et que la petite vérole avait encore gâtée, l'accent irlandais qu'il ne perdit jamais, sa tournure et son costume grotesque, n'étaient pas propres à prévenir en sa faveur. Un chimiste, voyant qu'il avait des connaissances en médecine, l'admit dans son laboratoire. C'est apparemment vers la même époque, qu'il fut sous-instituteur dans une école à Peckham. Enfin il s'établit médecin à Londres; mais il y eut peu de succès. Il écrivait alors: « Vous pouvez vous imaginer les obstacles que je rencontrai, dépourvu, comme je l'étais, d'amis, de recommandations, d'argent ou d'impudence, et cela dans une ville où il suffisait que je fusse Irlandais pour rester sans emploi. » Des travaux littéraires, auxquels son peu de vogue, comme médecin, lui permettait de se livrer à loisir, lui furent plus profitables. Il trouva les libraires généreux à son égard, et les regarda toujours comme ses bienfaiteurs. Cependant l'idée d'aller visiter des pays lointains pour en rapporter, à ce qu'il croyait, des arts inconnus à l'Europe, le tourmentait depuis longtemps. Il demanda et obtint, en 1758, la place de médecin de l'une des factoreries anglaises, sur la côte de Coromandel; et ce fut pour subvenir aux frais du voyage, qu'il se proposa de publier son *Essai sur l'état actuel de la littérature en Europe.* Mais une aurore de prospérité lui fit abandonner ses projets: il ne partit point, et se vit bientôt surchargé de travaux littéraires que les libraires lui commandaient. Son *Essai sur l'état de la littérature* parut, en 1759, in-12, chez Dodsley. Devenu plus à son aise, il quitta le chétif logement qu'il habitait, loua un bel appartement, où, par l'effet de sa conduite imprudente, il se vit bientôt confiné à la requête d'un créancier. C'est là qu'il composa le *Vicaire de Wakefield.* Cet ouvrage est, du moins en France, le plus célèbre des ouvrages de Goldsmith; il a placé son auteur, comme romancier, immédiatement après Richardson et Fieldiog. On ne peut présenter un tableau plus vrai et plus attachant, d'un véritable philosophe, que celui du bon vicaire; et les caractères de ceux qui l'entourent, ne sont pas moins originaux, moins heureusement peints. Le docteur Johnson, qui estimait beaucoup les talents de Goldsmith, prit sur lui de traiter d'avance de la vente du manuscrit avec un libraire, qui vint délivrer l'auteur prisonnier. Il fut quelque temps correcteur d'épreuves chez Samuel Richardson, l'auteur de *Clarisse Harlowe*, et coopéra en même temps à plusieurs ouvrages périodiques. Une suite de lettres, supposées écrites par un Chinois, qu'il inséra alors dans le *Public ledger*, furent imprimées séparément en 1762, 2 vol. in-12, sous le titre du *Citoyen du monde*, ou *Lettres d'un philosophe chinois résidant à Londres, à ses amis en Asie*, réimprimées en 1776, suivies du *Voyageur.* Une méprise étrange lui fit perdre une occasion bien favorable d'avancer ses affaires. Le duc de Northumberland, récemment nommé lord lieutenant en Irlande, ayant témoigné le desir de voir un auteur dont les productions lui avaient plu, Goldsmith, après avoir préparé un compliment, s'annonce chez sa seigneurie: obligé d'attendre quelques minutes dans l'antichambre, et voyant sortir d'un appartement un jeune homme très bien mis, il croit que c'est le duc,

et lui adresse son compliment. Ce n'est que lorsqu'il l'a achevé, qu'il apprend que ce n'est qu'un simple officier de la maison. Le duc lui-même se présente, et Goldsmith, confus, ne sait plus que dire. Invité à faire une demande, il se borne à recommander l'avancement de son frère, ecclésiastique résidant en Irlande. Cependant ses affaires prenaient une tournure plus favorable : en 1764, il occupait un appartement brillant, et recevait à sa table les hommes de lettres les plus distingués. Il fut un des premiers membres du fameux Club littéraire. Son premier essai dramatique, la comédie de *l'Homme bon* (the Good natured man) fut représentée sur le théâtre de Covent-Garden, en 1768, et eut un succès médiocre, malgré son mérite ; mais le goût du genre sentimental dominait alors en Angleterre. Lorsqu'il eut achevé son poème du *Village abandonné*, un libraire lui donna, pour le manuscrit, un billet de cent guinées. Un de ses amis, à qui l'auteur parla de ce marché, trouva que c'était beaucoup pour un ouvrage d'aussi peu d'étendue. « Je le trouve aussi, dit Goldsmith ; et depuis que j'ai reçu ce » billet, je n'ai pas eu un moment » de tranquillité : je suis résolu de ne » pas le garder. » En effet, il força le libraire à le reprendre, ne consentant à être payé qu'à raison du débit de l'ouvrage, qui heureusement fut considérable : ce poème parut en 1769. La prospérité de Goldsmith était toujours très passagère, par suite de son imprévoyante libéralité, dont abusaient une foule d'écrivains parasites, en quelque sorte à la piste des auteurs heureux. Aussitôt que le succès d'un nouvel écrit faisait supposer que ses finances étaient dans un état florissant, il se voyait accablé d'importuns de cette espèce, qu'il s'était fait une loi de ne renvoyer jamais sans leur donner un écu (*half crown*), dût-il aller l'emprunter. Souvent il vit dissipé ainsi tout le produit d'un ouvrage avant même qu'il fût publié. Lorsque le besoin d'argent le forçait à se livrer à un travail extraordinaire, il allait se loger dans une ferme voisine de Londres, ignorée de ses meilleurs amis, et s'occupait, pendant des semaines, sans presque bouger de sa chaise, à des compilations, qu'il rédigeait avec une facilité et une rapidité surprenantes. Il composa des *Lettres sur l'Histoire d'Angleterre*, supposées écrites par un grand-seigneur à son fils, qui ont le mérite de l'impartialité, d'une grande concision et du degré d'éloquence qui convient à l'histoire. Elles ont eu plusieurs éditions en 2 vol. in-12 et in-8°, et ont été attribuées au lord Lyttelton, au lord Orrery, etc. Il compila une *Histoire romaine*, en 2 vol. in-8°., principalement tirée de Tite Live ; une *Histoire d'Angleterre*, en 4 vol. in-8°., et des abrégés de ces deux ouvrages, pour l'usage des écoles. Il écrivit, pour les ouvrages d'autres auteurs, des préfaces et des introductions, qui d'ordinaire valaient mieux que les ouvrages eux-mêmes ; on en cite pour exemple la préface dont il a enrichi le *Système d'histoire naturelle* du docteur Brooks, 1763, 6 vol. in-12. Le succès de cet opuscule l'engagea à entreprendre une *Histoire naturelle de la terre et de la nature animée*, qui fut un travail de quelques années, et fut publiée, en 1774, en 8 vol. in-8°. On vient d'en donner une nouvelle édition, avec des additions et corrections par W. Turton, et cent-treize planches gravées, Londres, 1816, six volumes in-8°. Cet ouvrage est écrit avec élégance et inté-

rêt ; mais il n'y faut chercher, ni une grande exactitude, ni des vues et des faits nouveaux. C'est une production purement agréable, mais qu'on ne lit plus aujourd'hui. Johnson disait, à ce sujet : « Goldsmith est maintenant occupé d'une histoire naturelle, qu'il rendra aussi amusante qu'un conte persan. » Lorsque son manuscrit était terminé, ou assez avancé pour l'autoriser à réclamer quelque argent des libraires, il quittait son habitation champêtre, et venait à Londres, où il dissipait en quelques mois tout le produit de sa plume. Sa comédie intitulée : *Les Méprises d'une nuit*, etc. (*The Mistakes of a night, or She stoops to conquer*), pièce d'un excellent comique au jugement de ses compatriotes, et jouée, pour la première fois, en 1773, à Covent-Garden, fut généralement applaudie, et valut à l'auteur des profits très considérables. Aussi fut-il, plus que jamais, accablé des importunités et des compliments, en prose et en vers, de tous les *pauvres diables* de la capitale, qui ne le laissaient en repos que lorsqu'il était sans argent. Goldsmith n'était pas guéri de sa passion pour le jeu ; les pertes qu'il y faisait, le réduisirent au plus absolu dénuement : dans sa détresse, il s'adressa encore aux libraires, et même aux directeurs des théâtres, qui se hasardèrent à lui avancer des sommes assez fortes sur des promesses d'ouvrages qui n'étaient pas même commencés, et que sa mort prématurée l'empêcha d'exécuter. Il était dans un de ces moments de détresse, lorsqu'à la formation de l'académie royale de peinture, Reynolds lui fit donner le titre de professeur d'histoire, place sans fonctions, mais sans traitement ; ce qui ne faisait pas son compte. « Les honneurs, disait-il à cette occasion, sont pour moi ce que seraient des manchettes à un homme qui n'aurait pas de chemise. » Il avait conçu le plan d'un dictionnaire des sciences et des arts, auquel Johnson, Garrick et Reynolds lui avaient promis de coopérer : mais les libraires se montrèrent peu empressés à l'encourager dans cette entreprise ; et cet abandon fut un des chagrins qui attristèrent ses dernières années. Une strangurie, fruit de la vie extrêmement sédentaire qu'il avait menée depuis quelque temps, vint aggraver ses maux. Enfin, attaqué, en 1774, d'une fièvre nerveuse, contre laquelle, malgré l'opposition de deux habiles médecins, il ne voulut employer que la poudre du docteur James, qui lui avait réussi en d'autres occasions, il mourut le 4 avril 1774, à l'âge de quarante-cinq ans : ses obsèques furent faites sans éclat ; mais on lui éleva un monument en marbre dans l'abbaye de Westminster, avec une élégante inscription latine, composée par le docteur Johnson. Ce moraliste célèbre, qui lui adressait souvent de dures, mais d'utiles vérités, disait que c'était le plus sage des hommes la plume à la main, et, sans sa plume, le plus sot. Goldsmith manqua en effet toujours de ce don de l'à-propos qui fait briller dans le monde ; et ce défaut devait ressortir davantage encore dans la société qu'il fréquentait habituellement. Ses bons mots étaient préparés ; il disposait ses auditeurs à les applaudir : il les débitait en éclatant de rire ; et si personne ne riait après lui, il en était désolé. Il se laissait aller quelquefois à des mouvements de colère, que ses domestiques, lorsqu'il en eut, s'attachaient, dit-on, à provoquer contre eux, assurés qu'ils étaient d'être dédommagés ensuite par lui des gronderies qu'ils essuyaient. Le soin extérieur de sa personne était ce qui l'occupait

le moins. Il parait qu'il s'autorisait en cela de l'exemple de Johnson, qui, en étant instruit, et ayant été un jour invité à dîner chez Goldsmith avec plusieurs autres gens de lettres, se présenta après avoir fait une toilette recherchée, afin de lui offrir, dit-il, un meilleur exemple. Ces deux hommes, si distingués par leurs talents, se rendaient une justice réciproque. Johnson citait la prose de Goldsmith comme un modèle d'élégance et de naturel. Goldsmith admirait la pompe du style de son ami, et essayait quelquefois de l'imiter; lorsqu'il avait agencé laborieusement une période longue et sonore, il disait: *Voilà du vrai Johnson.* Nous citons fréquemment Johnson à son sujet; c'est en effet l'homme qui était le plus à portée de le connaître et le plus en état de le juger. Et quelle leçon de morale et de goût aurait pu devenir la vie d'Olivier Goldsmith sous la plume qui retraça les malheurs de Savage? Dans quelques-unes des lettres de Goldsmith, qui ont été conservées, on trouve un portrait de sa figure et de son caractère, qui ne le flattait sûrement pas, et qui prouve qu'il connaissait sa faiblesse. A l'âge de trente ans, il écrivait à son frère: « Souvent avec les plus médiocres moyens, en exerçant la » charité jusqu'à l'excès, j'oubliais » les règles de la justice, et me pla» çais dans la situation même du » malheureux qui me remerçiait de » ma générosité. » Il aimait surtout à servir, soit de sa bourse, soit de sa faible recommandation, les hommes de son pays; mais sa crédulité et son indolence l'empêchaient d'examiner les sujets qu'il recommandait. C'est ainsi qu'il procura une condition à un domestique irlandais, qui vola ses maîtres et disparut. Une autre fois, il confia à un écrivailleur ignorant l'exécution d'une *Description de la Chine*, qu'un libraire lui avait demandée: quand l'ouvrage fut achevé, Goldsmith, sans y jeter peut-être un coup-d'œil, l'envoya à l'impression; et ce ne fut que lorsqu'elle était déjà assez avancée qu'on s'aperçut de l'ignorance du compilateur, qui avait placé l'Inde entre la Chine et le Japon, et fait de l'empereur de la Chine un Mahométan. Nous citerons encore un trait de sa crédulité. Un nommé Carteret Pilkington, écrivain obscur, vint un matin pour lui annoncer qu'il avait en sa possession deux charmantes souris blanches qui pouvaient faire sa fortune: il se proposait, disait-il, de les offrir à la duchesse de Marlborough, qui en raffolait; mais il manquait d'un habit propre pour se présenter devant sa seigneurie. Goldsmith n'avait guère d'habit propre à prêter; il manquait même d'argent ce jour-là. Pilkington, qui connaissait l'homme à qui il avait à faire, aperçoit sur la cheminée une montre en or; il propose à Goldsmith de la lui confier pour la mettre en gage, et obtenir par-là l'argent dont il a besoin. Goldsmith y consent: Pilkington part avec la montre; il ne reparut plus. Goldsmith a retracé dans le *Vicaire de Wakefield*, sous le nom du philosophe vagabond, une partie des aventures de ses voyages. Le prédicateur de village, dans le *Village abandonné*, était le portrait de son père. Cet épisode a été imité par Delille, dans l'*Homme des champs*. La lecture des ouvrages de Goldsmith est recommandable par la morale qu'elle respire, et très attachante, par une sensibilité vraie, par l'heureux choix des sujets, et par un style facile, élégant et pur, qui lui a mérité une place au rang des meilleurs

écrivains anglais. Mais c'est surtout à ses ouvrages en vers qu'il a donné tous ses soins; et plusieurs ont été si souvent corrigés par lui, que c'étaient en quelque sorte de nouvelles compositions. On publia, sous son nom, après sa mort, un *Tableau de la philosophie expérimentale*, en 3 vol. in-8°.; ouvrage qui n'est pas digne de lui. Ses productions ont été réimprimées fréquemment, soit séparément, soit dans des recueils ou réunies ensemble. Ses *OEuvres poétiques et dramatiques* ont été imprimées en 2 vol. in-12, Londres, 1786; et ses *OEuvres mêlées*, 1792, Edinbourg, en 4 vol. in-12: mais on en a donné une édition supérieure et bien plus complète en 1802, Londres, 4 vol. in-8°., avec son portrait d'après Reynolds, et une notice nouvelle sur sa vie, plus exacte et plus intéressante, et où les détails sur ses premières années ont été fournis au biographe par la sœur même de Goldsmith. On distingue dans cette édition, entre autres écrits dont nous n'avons pas encore parlé: I. L'*Ermite*, ballade (ou romance) charmante, tirée du *Vicaire de Wakefield*, et dont nous connoissons au moins quatre imitations françaises, dont l'une, par Léonard, est intitulée: *Angéline et Raymond*. II. La *Revanche* (Retaliation); petit poëme, où l'auteur prend en effet sa revanche d'une suite d'épitaphes que ses collègues du club littéraire s'étaient amusés à composer sur lui, et dans lesquelles les ridicules de sa personne, son accent et son pays, n'avaient pas été épargnés. L'auteur de la Revanche suppose une réunion bachique qui se termine par une ivresse générale des convives, tombés ivres morts sous la table aux pieds de Goldsmith, qui composa pour chacun d'eux une épitaphe pleine de sel, de vérité et d'énergie. III. Une *Vie de Parnell*, où l'on s'aperçoit à peine de la stérilité du fonds. IV. Une *Vie du lord Bolingbroke*, etc. Il avait publié une *Vie de Voltaire*, que l'on n'a pas cru devoir ressusciter. Les *Essais sur les hommes et les mœurs*, par O. Goldsmith, ont été réimprimés en 1808 ou 1809, précédés d'un vie de l'auteur et d'un essai critique sur son génie et ses ouvrages, par William Mudford, jolie édition avec gravures. Plusieurs des ouvrages de Goldsmith ont été traduits en français. L'*Histoire romaine* l'a été par M. C. G., 2 vol. in-8°., ornés de quatre gravures et d'autant de cartes géographiques, d'après Danville, Paris, 1805. L'*Histoire de la Grèce* l'a été par P. F. Aubin, 1802, 2 vol. in-8°.: l'*Abrégé de l'histoire romaine* l'a été par M. V. D. Musset Pathay, an IX, in-12; et l'*Abrégé de l'histoire grecque*, par le même, sur la douzième édition anglaise, an X, in-12. On a aussi une traduction française du *Citoyen du monde*, par Poivre, 1763, 3 vol. in-12. Le *Vicaire de Wakefield* a été traduit, pour la sixième fois, par M. Aignan, 1 vol. in-12, 1803. (*Voy.* aussi GIN et MONTESSON.) Les *Lettres sur l'Histoire d'Angleterre*, ont été traduites par Mme. Brissot sous le titre de *Lettres philosophiques et politiques*, etc., 1786, 2 vol. in-8°. Le prince Boris de Galitzin a traduit, des Essais de Goldsmith, plusieurs morceaux qui ont paru dans l'*Année littéraire* et dans le *Mercure* de 1787, et qui ont aussi été imprimés séparément sous le titre de *Contes moraux de Goldsmith*, Paris, 1805, in-8°. Ceux qui veulent prendre en quelques pages une idée de l'esprit naïf et jovial de Goldsmith, doivent lire son Histoire

d'un pauvre diable, et celle d'un vieux matelot invalide, le plus plaisant optimiste qu'on puisse imaginer. Les *Essais* ont aussi été traduits en français, par M. Castera, 1788; par M. Dampmartin, en 1803; et de nouveau par un anonyme, en 1808, sous le titre, fort mal appliqué, d'*Essais d'éducation et de morale, à l'usage de la jeunesse.* C'est bien plutôt une suite de modèles d'une philosophie insouciante, que des leçons de morale à recommander. Cette traduction est d'ailleurs remplie de contresens. Le *Village abandonné* a été souvent mis en français, tant en prose qu'en vers. Parmi les dernières traductions, il y en a une paraphrasée par le chevalier de Rudlidge, en deux chants, et intitulée: *Le Retour du philosophe*, ou le *Village abandonné*, 1772, in-8°., pour laquelle Goldsmith lui adressa des remercîments : on en cite une imitation par Léonard, en forme d'idylle, intitulée: Le *Village détruit.* M. Monvel fils en a publié une autre imitation. M. P. A. L. a donné, en 1805, une traduction complète du *Village abandonné*, avec celle des chants de Selma et d'Oithona, d'Ossian, in-12 de soixante-douze pag. Cette traduction est médiocre. La muse touchante de Léonard semblait plus propre à rendre le caractère du poëme anglais. Le recueil de Mme. de la Borde, intitulé: *Divers poëmes imités de l'anglais*, Didot, 1785, contient des traductions en prose du *Village abandonné* et du *Voyageur.* Il y a une belle édition des poésies de Goldsmith, imprimée par Bulmer, avec des gravures en bois par Bervic. L.

GOLIATH, géant philistin, dont il est parlé au livre 1er. des Rois, chapitre XVIIe. verset 1er. et suivants, était natif de Geth, et de la race des anciens Raphaïm. Les Hébreux et les Philistins s'étant déclaré la guerre, leurs armées se trouvaient en présence, lorsqu'un homme d'une grandeur démesurée sortit du camp des Philistins. Sa taille était de six coudées et un palme. Il avait en tête un casque d'airain, et était revêtu d'une cuirasse à écailles, pesant cinq mille sicles. Il portait une lance dont le fer pesait six cents sicles; le reste de son armure était en proportion. Cet homme était Goliath. Pendant quarante jours de suite, il proposa un combat singulier, dont la condition était que le peuple, dont le champion serait vaincu, deviendrait l'esclave du vainqueur. Il accompagnait cette proposition des discours les plus insultants. Cependant les Hébreux, saisis de frayeur, n'osaient se présenter pour combattre Goliath. David, jeune encore, et qui n'était venu à l'armée que pour apporter des vivres à ses frères, ayant entendu les provocations de Goliath, alla trouver Saül, et obtint de lui la permission de se mesurer avec le géant philistin. Le roi le revêtit de ses armes, lui mit un casque d'airain sur la tête, et l'arma d'une cuirasse; mais David, qui n'était pas accoutumé au poids d'une pareille armure, se présenta au combat avec une fronde et un simple bâton, qu'il avait toujours à la main. Goliath, considérant sa jeunesse, lui dit avec dédain: « Suis-je un chien, » pour que tu viennes à moi avec un » bâton? » et ayant maudit David en jurant par ses dieux, il ajouta: « Viens » à moi, et je donnerai ta chair à man- » ger aux oiseaux du ciel et aux bêtes » de la terre. » Mais David, ayant armé sa fronde, lança avec force une pierre contre le front du géant, et le terrassa. Saisissant alors l'épée de Goliath, il acheva de lui ôter la vie. Quelques écrivains ont exagéré la grandeur de la taille de Goliath, ainsi que

le poids de ses armes; mais Fréret, dans un mémoire lu à l'académie des inscriptions et belles-lettres (tome XXIV, pag. 432), a dressé plusieurs tables de comparaison des mesures hébraïques, d'après lesquelles Goliath devait avoir dix pieds six pouces, en estimant la coudée à vingt pouces six lignes, et le palme, qui est la sixième partie de la coudée, à quarante-une lignes. Si l'on s'en rapporte à l'évaluation de Pauctou, la taille de Goliath se trouverait réduite à sept pieds et moins d'un pouce, Paucton ayant identifié la coudée hébraïque avec le pygon ou pied de Drusus, auquel il ne donne que douze pouces et quatre-vingt-quatre centièmes. Pour réduire le poids de l'armure de Goliath, c'est encore cet auteur qui nous a servi de guide. D'après lui, la cuirasse de Goliath qui pesait cinq mille sicles, forme quatre-vingt-quinze livres deux onces; et les six cents sicles du fer de sa lance, font onze livres six onces. — GOLIATH, frère du précédent, ou d'une taille absolument semblable à la sienne, fut tué par Elchenan, un des braves de David, dans une guerre postérieure qui eut lieu entre les Philistins et les Hébreux. (Livre II des Rois, chap. XXI, verset 22.) ST. P—R.

GOLIKOF (IWAN), négociant russe, né dans la ville de Kursk, retiré ensuite dans un village près d'Iwanogorod, et mort depuis peu, a écrit un ouvrage en russe, intitulé: *Les actions de Pierre-le-Grand, le sage réformateur de Russie; recueillies de sources authentiques, et rédigées d'après l'ordre des années.* Il parut 12 volumes in-8°. de cet ouvrage à Moscou, en 1788. De 1790 à 1797, il en a paru dans la même ville une continuation en dix-huit volumes. Comme l'auteur n'était point lettré, et ne savait d'autre langue que le russe, son livre est fait sans critique et sans discernement. Il renferme néanmoins plusieurs traits remarquables, et des anecdotes auparavant inconnues. On en a donné un extrait en allemand, sous le titre d'*Anecdotes nouvelles de Pierre-le-Grand, recueillies par J. Golikow*, Riga et Leipzig, 1802, in-8°. M. de Halem a tiré parti de cet extrait et de plusieurs autres mémoires importants, dans son *Histoire de Pierre-le-Grand*, qui a paru en allemand à Munster et Leipzig, de 1803 à 1807, en 3 vol. in-8°. Il en est résulté que cette nouvelle production historique sur le créateur de l'empire russe, est plus exacte et plus complète que les ouvrages de Voltaire et des autres écrivains qui avaient traité le même sujet. C—AU.

GOLIUS (JACQUES), orientaliste célèbre, naquit à la Haye, en 1596, d'une famille ancienne et distinguée. Doué d'une capacité extraordinaire et d'une grande inclination pour les lettres, il étudia successivement les langues anciennes, la philosophie, les antiquités grecques et romaines, la théologie, la médecine et les mathématiques. A l'âge de vingt ans, il quitta l'université de Leyde, pour habiter la campagne et y perfectionner ses brillantes études dans le silence de la retraite. L'excès du travail lui causa une grave maladie. Après son rétablissement, il accompagna la duchesse de la Trémoille en France, et alla professer le grec à la Rochelle où il avait été appelé. Golius n'exerça point long-temps cet emploi. Les guerres de religion qui agitaient alors la France lui inspirèrent le desir de retourner en Hollande; et il quitta la Rochelle, plusieurs années avant la soumission de cette ville, qui n'eut lieu qu'en 1628. C'était particulière-

ment sous le célèbre Erpenius qu'il s'était livré à l'étude de l'arabe. Les Provinces-Unies ayant envoyé un ambassadeur au roi de Maroc en 1622, Golius l'accompagna : son but était de se perfectionner dans la connaissance de l'arabe. Erpenius, qui sentait par sa propre expérience combien il eût retiré de fruit d'un séjour de quelques années dans les pays où l'arabe est parlé, recommanda particulièrement à son disciple l'observation de tout ce qui tient aux mœurs, aux habitudes, aux usages, aux préjugés, aux proverbes ; en un mot, de tout ce que l'étude des livres ne saurait apprendre, ou n'apprend que très imparfaitement. Golius ayant présenté au roi de Maroc un Atlas, et le nouveau Testament en arabe, publié par Erpenius, reçut de ce prince plusieurs marques de bienveillance. Cependant l'ambassade n'obtenait aucune réponse à ses demandes : Golius les renouvela dans une requête qu'il composa en arabe. Le roi de Maroc, charmé du style de cette pièce, voulut que l'auteur lui fût présenté. Golius ne put soutenir une conversation en arabe ; mais il se servit de l'espagnol, langue que ce prince parlait, et les États obtinrent l'objet de leurs sollicitations. Pendant son séjour en Barbarie, Golius acheta plusieurs manuscrits, réunit des matériaux pour l'histoire des Chérifs, et leva un plan de la ville de Fez, qu'on peut voir dans le *Journey to Mequinez* de Vindus, 1721, in-8°. Erpenius, attaqué, peu après le retour de Golius, d'une maladie contagieuse qui le mit au tombeau, et pendant laquelle il reçut de son élève les soins les plus tendres, le recommanda, en mourant, aux États, comme le seul de ses élèves qui pût dignement le remplacer. Ce vœu fut exaucé, et Golius obtint la chaire de son maître. Vers 1625, il partit pour le Levant, toujours animé du desir de se perfectionner dans les langues orientales, et de visiter le pays, objet favori de ses études. Au bout d'un an et demi de séjour à Alep, il fit quelques courses dans l'Arabie, la Mésopotamie, et revint par terre à Constantinople. Là, son savoir et sa bonne conduite lui firent de nombreux amis, même parmi les Turcs, et facilitèrent puissamment ses recherches littéraires, en lui ouvrant l'entrée des bibliothèques. Enfin, riche de connaissances acquises sur les lieux mêmes, et de manuscrits en diverses langues de l'Asie, il revint à Leyde en 1629. Pendant son absence, il avait été nommé à la chaire de mathématiques, vacante en l'université de cette ville par la mort de Snellius. Depuis son retour, tous ses moments furent consacrés soit à l'enseignement public, soit à la composition d'ouvrages, dont plusieurs sont malheureusement restés imparfaits. Il mourut le 28 septembre 1667, quoique son heureuse et forte constitution semblât lui promettre une plus longue vie. On a de ce savant : I. *Chadzrat-aladab min kelam alarab*, h. e. *Proverbia quædam Alis imperatoris muslemici, et Carmen Tograï poëtæ doctiss., necnon dissertatio quædam Aben-Synæ*, Leyde, 1629, in-8°. Ce volume, purement arabe, ne porte point de nom d'éditeur ; mais on sait que Golius le fit imprimer pour l'usage de ses auditeurs. Math. Anchero, qui professa dans la suite la philosophie à Copenhague, ayant eu entre les mains la version latine du poëme de Tograï, faite par Golius, et restée manuscrite, la publia à Utrecht, en 1707, in-8°., en y joignant le texte et des notes. H. Van der Slooz a donné une nouvelle édition du même poëme et de cette traduction, à Francker, en

1769, in-4°. (*Voyez* Tograï.) II. *Lexicon arabico-latinum, contextum ex probatioribus Orientis lexicographis: accedit index copiossimus, qui lexici latino-arabici vicem explere possit*, Leyde, 1653, in-folio. Giggei s'était attaché au *Camous*, ou lexique arabe de Firouzabadi: Golius, au contraire, prit pour guide principal le *Sihah* de Djevhéri; mais il consulta un grand nombre de dictionnaires et d'autres ouvrages en tout genre. Il suivit aussi, dans la rédaction de son ouvrage, un ordre systématique, que Giggei, imitant en cela les lexicographes arabes, avait tout-à-fait négligé. Un autre avantage du dictionnaire de Golius, c'est le soin qu'il a pris de s'assurer de la vraie signification des termes arabes employés par les auteurs originaux, pour expliquer les mots de la même langue. Giggei s'est souvent laissé tromper, ou par de mauvaises leçons, ou par l'équivoque des termes qui sont susceptibles de diverses acceptions; d'où il suit qu'on ne doit faire usage de son dictionnaire qu'avec une sage critique. Ajoutons que quoique le dictionnaire arabe de Castell, qui fait partie de son *Lexicon heptaglotton*, soit plus riche que celui de Golius, ce dernier a l'avantage d'être d'un usage plus commode. Zeltner dit, sans fondement, que Dav. Clodius en corrigea les épreuves; car ce savant, né en 1644, avait à peine neuf ans lorsque le *Lexicon* de Golius parut. Dès 1654, l'auteur s'occupait d'en préparer une nouvelle édition, ainsi qu'on l'apprend par une de ses lettres, adressée à Pococke. C'est sans doute cette lettre qui a fait attacher long-temps un grand prix à un exemplaire du *Lexicon* chargé de notes manuscrites de Golius, et qu'on regardait comme renfermant les matériaux de l'édition projetée; mais un examen attentif a convaincu que cet exemplaire offrait simplement le recueil des épreuves sur lesquelles Golius indiquait les corrections ou additions à faire à son travail; et, en effet, ces notes ou corrections se trouvent fondues soit dans le cours du Dictionnaire, soit dans l'Appendix. Au surplus, cet exemplaire se conserve aujourd'hui dans la Biblioth. royale de Stuttgard. (*Voyez* Schnurrer, *Bibl. arabica*.) III. *Muhammedis fil. Ketiri Ferganensis, qui vulgò Alfraganus dicitur, elementa astronomica, arabicè et latinè, cum notis ad res exoticas sive orientales, quæ in iis occurrunt*, Amsterdam, 1669, in-4°. Golius mourut avant d'avoir mis la dernière main à cet ouvrage. Ses notes s'arrêtent au neuvième chapitre, qui traite des principales villes du monde, selon l'ordre des sept climats. On ne peut trop regretter que Golius n'ait pas terminé ce travail, qui est une mine féconde d'érudition orientale. (*Voyez* Alfergan.) IV. *Ahmedis Arabsiadæ vitæ et rerum gestarum Timuri qui vulgò Tamerlanes dicitur, historia*, Leyde, 1636, in-4°. Cette édition, purement arabe, d'une histoire très célèbre en Orient, est peu correcte. Golius promettait, dans sa préface, d'en donner dans un second volume la traduction latine, accompagnée de notes; mais quoiqu'il ait survécu trente ans à la publication du texte, sa traduction n'a pas vu le jour. Elle n'était certainement point faite lorsque le premier volume parut; car il n'aurait pu le traduire sans reconnaître combien le texte était fautif, et avait besoin de nombreuses corrections. Il manque aussi dans l'édition arabe de Golius, le long morceau que l'auteur a intitulé: *Khat imah*, ou *Épilogue*. Gronovius assure, dans l'éloge de Golius, que sa traduction

de l'*Histoire de Tamerlan*, était sur le point d'être imprimée lorsque la mort le frappa. Le manuscrit autographe, chargé de corrections et accompagné de notes, a passé dans la Bibliothèque bodléienne, avec les autres manuscrits de l'auteur. Il paraît, au surplus, qu'il a été fait plusieurs copies de cette traduction. (*Voyez* Schnurrer, *Bibl. arabica*, et l'article ARAB-CHAH, II, 350.) V. On doit à Golius l'édition de la grammaire arabe d'Erpenius, Leyde, 1656, in-4°. C'est une réimpression de l'édition de 1636, à laquelle Golius a fait les additions suivantes : 1°. *Adagiorum arab. centuriæ III.*—2°. *Poëtarum sententiæ LIX.* — 3°. *Consessus I Haririi.*—4°. *Carmen Abul-Olæ.*— 5°. *Patriarchæ Antioch. Eliæ III, qui floruit circà A. Chr.* 1180, *homelia de nativ. Christi.* Cette homélie avait déjà été imprimée à part, et vraisemblablement en 1629, de format in-8°. Elle se trouve jointe ordinairement à l'ouvrage précédemment indiqué sous le n°. I. Hottinger assure que la traduction latine avait aussi paru séparément. A tous ces morceaux, sont jointes des scholies et une traduction latine. Les pièces suivantes sont en arabe seulement : *Arabum sent. CCXXXII, aliæ solutis, aliæ ligatis verbis.—Korani Cap. XXXII.* — *Abul-Olæ carmen aliud.* VI. *Dictionnarium persico-latinum.* Selon Gronovius, Golius se livra sérieusement à l'étude du persan à l'âge de cinquante-quatre ans. Cependant ce dictionnaire, fruit de ses travaux, était déjà prêt à être imprimé lorsqu'il publia son dictionnaire arabe, ainsi qu'il l'assure dans la préface de ce dernier. A sa mort on trouva le *Dictionnaire persan* parmi ses manuscrits. Edm. Castell y a fait des additions considérables, et l'a publié dans son *Lexicon heptaglotton*. La connaissance de la langue chinoise n'était point étrangère à Golius, ainsi qu'on en peut juger par l'*Atlas sinicum*, du P. Martini, où il a donné, sous le titre d'*Additamentum*, une petite dissertation *de Regno Catayo*, dans laquelle il cherche à établir que le Cathai des Orientaux est la contrée connue sous le nom de Chine, en rapprochant des noms de mois donnés en langue du Cathai par Nassir-Eddin, les mêmes noms en langue chinoise. Outre les ouvrages que nous venons d'indiquer, il en est d'autres qui n'ont point vu le jour, ou bien auxquels il a seulement contribué. Le catalogue des manuscrits des bibliothèques d'Angleterre et d'Irlande, fait mention, 1°. d'une traduction latine du *Vocabulaire persan-turc*, de Mohammed-Ibn-Hadja-Elia ; ouvrage qui a peut-être servi de base au Dictionn. persan de Golius ; 2°. d'une version latine du petit poème turk, intitulé : *Chah wé Kéda* (*Le Roi et le Pauvre*) ; 3°. et de plusieurs fragments de l'*Histoire de Timur*, extraits et traduits de Mirkhond, et destinés à entrer dans les notes qui devaient accompagner la traduction de l'historien Arab-Chah. C'est aux soins de Golius qu'est due l'édition du *nouveau Testament*, en grec vulgaire, Genève, Chouet, 1638, in-4°. (*Voy.* Lelong, *Biblioth. sacra*, pag. 227.) Il avait aussi traduit en arabe la Confession des reformés, leur Catéchisme et leur Liturgie. Golius employa à cette traduction, qui n'a point été imprimée, un Arménien, qu'il garda auprès de lui pendant deux ans, et auquel il fit ensuite obtenir une pension des États. C'est sans doute le même personnage nommé Hackwirdi, qu'il cite souvent dans son Dictionnaire, sous l'abréviation *Hackw.* Hyde, dans ses *notes*

sur l'*Itinéraire* de Peritsol, reproche à Golius, et suivant toute apparence, avec raison, d'avoir ajouté souvent trop de foi aux assertions de cet étranger, qu'il qualifie de *mendacissimus homo persa*, et d'avoir inséré dans son Dictionnaire persan, sur la seule autorité de Hackwirdi, beaucoup de choses hasardées. Enfin, il sera peut-être honorable pour la mémoire de Golius, de dire qu'il entretint des correspondances avec la plupart des hommes célèbres de son temps, et entre autres avec Descartes. S. D. S—Y.

GOLIUS (PIERRE), frère aîné du précédent, entra de bonne heure dans l'ordre des Carmes déchaussés, et y prit le nom de Célestin de Ste.-Liduvine. Comme son frère, il se livra à l'étude des langues orientales, les enseigna même dans le couvent de son ordre à Rome; et embrassant la carrière des missions, il passa en Syrie, où il devint supérieur des Carmes de son ordre au monastère de Mar-Elia, dans le Mont-Liban. Ce fut là, vers 1643, qu'il fit connaissance avec le fameux solitaire Galaup de Chasteuil (*V.* GALAUP, XVI, 278). Le P. Elie ayant été élevé à l'archevêché d'Eden, M. de Chasteuil, entraîné par les sollicitations du P. Célestin, vint habiter à Mar-Elia, et y mourut. Le P. Célestin prononça son oraison funèbre en arabe; on lui attribue aussi l'épitaphe mise sur le tombeau de ce solitaire, qu'on lit dans le Voyage au Liban, de la Roque. Ses connaissances dans les langues orientales le firent choisir par Sergius Risius, archevêque de Damas, pour travailler à la Bible arabe que ce prélat commença, et qui fut imprimée à Rome en 1671. Le général de son ordre l'ayant fait visiteur des missions, il partit pour les grandes Indes, et mourut à Surate dans le cours de ses visites. On ignore l'époque de sa mort. On doit au P. Célestin de Ste.-Liduvine : I. Une *Traduction arabe de l'Imitation de J.-C.*, imprimée à Rome à la Propagande en 1663, in-8°., et réimprimée par les soins de Callenberg, Halle, 1738-1739, 4 part. in-8°. Etienne-Evode Assemani a trouvé dans la bibliothèque Palatine des Médicis une traduction manuscrite arabe de l'*Imitation*, faite par le P. Ignace d'Orléans, capucin, à Alep, en 1638, vingt-cinq ans avant que la traduction du P. Célestin eût paru; et comme il l'a reconnue conforme à celle du carme déchaussé, Assemani pense que ce dernier doit être appelé plagiaire plutôt que traducteur. Comme nous ne connaissons point la version du P. Ignace, nous suspendrons notre jugement. II. *Vie de Ste. Thérèse*, traduite de l'espagnol en arabe. III. Autre traduction de cette langue en latin, de *Sentences* et de *Paraboles* recueillies de divers auteurs. La Bibliothèque des écrivains de son ordre lui attribue encore divers autres ouvrages ou traductions. Voy. *Bibl. Carmelitana* du P. Cosme de Villiers. J—N.

GOLLUT (LOUIS), historien, né dans le XVIe. siècle, à Pesmes, petite ville du comté de Bourgogne, fit ses études à l'université de Dole, alors très florissante. Il trouva un protecteur plein de zèle dans Claude de la Baume, son condisciple, qui l'emmena avec lui en Italie, où il demeura plusieurs années. De retour dans sa patrie, il prit ses degrés en droit, et commença à exercer la profession d'avocat. En 1570, le roi d'Espagne, Philippe II, ayant créé dans l'université de Dole une chaire de littérature latine, Gollut en fut pourvu le premier, et la remplit avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort, arrivée

en 1595. Il était alors âgé d'environ soixante ans. On a de lui : I. *Gymnasii Dolani grammatica latina*, Lyon, 1572, in-8°. Il dédia cette grammaire à Cl. de la Baume, alors archevêque de Besançon. II. *Paroles mémorables de quelques grands personnages, entre lesquelles sont plusieurs mots joyeux et rustiques*, Dole, 1589, in-12. Ce petit ouvrage est devenu très rare. III. *Les Mémoires historiques de la république Séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, ibid., 1592, in-fol. Les exemplaires avec le titre de Dijon, 1647, ne diffèrent des premiers que par le changement de frontispice. « Cet ouvrage, dit M. » Grappin, est excellent pour la con» naissance des événements qui regar» dent la province; et l'on peut même, » en ce qui concerne les événements » liés à l'histoire générale, mettre » Gollut de niveau avec beaucoup d'é» crivains de son temps. » Cependant on lui reproche, avec raison, de ne pas être toujours impartial, et de ne pas citer les sources où il a puisé. Les gouverneurs de Besançon, irrités de ce qu'il disputait à cette ville le titre de capitale du comté de Bourgogne, firent brûler publiquement son ouvrage, et en prohibèrent la vente dans l'étendue de leur juridiction, sous peine d'amende. Gollut se défendit par un *Mémoire*, cité dans le catalogue des manuscrits du président Chifflet. Gollut annonçait une *Vie de Philippe II, roi d'Espagne*, qui n'a point paru; et il avait composé pour l'éducation de son fils : 1°. *Dictionnaire des personnes et choses nommées dans l'histoire depuis cinq-cents ans* ; 2°. *De veterum philosophorum familiis, successionibus et regulis*; 3°. *Syntagmata et institutiones œconomiæ litterariæ, rerumque politicarum et militarium* ; 4°. Des *Commentaires sur Pomponius Mela*, etc. Aucun de ces ouvrages ne nous est parvenu.

W—s.

GOLNIEWSKI (Chrysostôme), poète polonais du XVIIe. siècle, a composé, dans la langue de son pays, un poème sur la victoire de Kirchholm, que Chodkiewicz, un des plus fameux généraux polonais, remporta en 1605 sur les Suédois, commandés par Charles, duc de Sudermanie, depuis, roi de Suède. Le poème de Golniewski fut imprimé à Vilna, en 1605, in-4°. G—au.

GOLOWIN (Iwan Michaelowitch) était issu d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de Russie. Pierre-le-Grand l'éleva aux premières dignités, et lui témoigna toujours une grande confiance. Dans une circonstance particulière, on vit d'une manière frappante l'ascendant que cet homme vertueux et intègre avait pris sur un maître d'ailleurs si jaloux de son pouvoir. En 1710, le czar fit le projet d'assiéger Wiborg, capitale de la Carélie, et l'une des clefs du territoire suédois du côté de la Baltique. Mentchikow eut l'ordre d'approvisionner la flotte; il présenta cet ordre au sénat, qui, d'une voix unanime, résolut que les approvisionnements seraient fournis par les cultivateurs du gouvernement de Nowgorod, le plus voisin de Wiborg. Cette résolution fut soumise à Pierre; quand il parut dans le sénat. Il n'y aperçut point la signature de Golowin, qui était absent, et qui fut aussitôt appelé. Celui-ci lut le papier et le déchira. Pendant que les autres sénateurs éprouvaient les agitations de la crainte, et que l'empereur se livrait à la colère, Golowin traça ces mots avec le plus grand sang-froid : « Il est injuste d'imposer de nouveaux

» fardeaux au peuple, déjà accablé. » Les sénateurs qui possèdent des villages entiers aux environs de Pétersbourg, peuvent aisément fournir » de leurs greniers les provisions nécessaires. Je m'inscris pour dix » mille mesures (*tchetwerts*) de seigle. » Il donna le papier à son voisin, et aucun des sénateurs n'osa refuser sa signature. Le monarque irrité fut apaisé aussitôt, et rendit justice à Golowin. Il appréciait tellement les vertus et les services qu'il avait rendus à l'État, qu'il fit frapper, en l'honneur de ce magistrat, une médaille ayant pour inscription ces mots: *Consilio et robore;* elle se trouve dans le recueil de *Tiregale*, pag. 65. C—AU.

GOLOWIN (FÉDOR-ALEXIEWITCH), de la même famille que le précédent, parvint à la dignité de grand-chancelier de Russie, sous le règne de Pierre-le-Grand. Il fut aussi quelque temps gouverneur de Sibérie. Il s'était distingué, dès l'année 1689, dans les négociations avec la Chine, et avait signé un traité de paix perpétuelle entre cet empire et la Russie. Lorsque Pierre entreprit son premier voyage dans l'étranger, Golowin fut du nombre de ceux qui l'accompagnèrent. Les étrangers furent frappés de sa politesse et de ses connaissances. Il aimait les arts et les protégeait. Le séjour qu'il fit en Sibérie comme gouverneur de cette province, fut une époque heureuse pour les habitants; et le souvenir n'en est pas encore effacé. — Son fils, le comte Nicolas GOLOWIN, né en 1694, fut employé dans la carrière diplomatique, et passa plusieurs années en Suède, en qualité de ministre de la cour de Russie. Il devint ensuite président du collége de l'amirauté. Lorsqu'en 1741, l'impératrice Elisabeth se rendit à Moscou, elle remit l'administration générale au comte Nicolas Golowin, dont elle connaissait le zèle et les talents. C—AU.

GOLTZ (GEORGE-CONRAD, baron DE), général prussien d'un grand mérite, naquit, en 1704, à Parsov en Poméranie, d'une famille qui, depuis le commencement du XIIe. siècle, s'était constamment distinguée dans la carrière des armes. Le baron de Goltz reçut sa première éducation chez les jésuites à Thorn; mais sa famille le destinant à la carrière diplomatique, son oncle, le comte de Manteufel, alors ministre du roi de Pologne, électeur de Saxe, le fit entrer au service de son souverain, après que le jeune Goltz eut terminé ses études à l'université de Halle. En 1727, il accompagna, comme conseiller de légation, le comte de Hoym dans son ambassade à Paris; mais rappelé deux ans après, il fut nommé chambellan et conseiller de légation effectif. Les intrigues qui agitaient alors la cour de Pologne, la disgrace de son protecteur et de quelques autres personnages généralement estimés, lui inspirèrent du dégoût pour la vie de courtisan; il donna sa démission, et passa, en 1729, au service militaire du roi de Prusse. Nommé officier, il se fit bientôt distinguer par une grande exactitude, et plus encore par ses connaissances multipliées. Le roi Frédéric-Guillaume l'envoya, en 1733, à Warsovie, avec la mission d'y observer et d'influencer les mouvements des partis agités par les puissances étrangères, à l'occasion de la mort du roi Auguste, et d'une nouvelle élection au trône de Pologne. Le baron de Goltz pénétra leurs projets, et en rendit compte à son souverain, qui, content de sa conduite, l'avança assez rapidement dans l'armée. Quand Frédéric II monta

sur le trône, en 1740, il attacha cet officier à sa personne, et le nomma son adjudant-général. En cette qualité il servit son souverain d'une manière brillante, non seulement comme officier, mais comme négociateur et comme administrateur dans les deux premières guerres de la Silésie. Après la paix, il s'occupa de différents objets d'économie publique. Il présenta au roi des mémoires sur les moyens de fertiliser des terres incultes, d'établir de nouveaux villages, de distribuer convenablement les impositions, dessécher des marais, etc. On lui doit aussi l'invention d'une nouvelle espèce de fourgons, de nouveaux fours pour l'armée, et d'une espèce de bateaux très commode pour le transport des vivres. Frédéric II affectionnait tellement ce fidèle compagnon de ses dangers et de sa gloire, que la mort prématurée du baron de Goltz, arrivée le 4 août 1747, l'affligea beaucoup; et il composa lui-même l'éloge de ce général, qui fut lu à l'académie des sciences à Berlin, et qu'on trouve dans les œuvres du roi de Prusse.

B—H—D.

GOLTZIUS (HUBERT) naquit le 30 octobre 1526, à Venloo, dans le duché de Gueldre. Son père, Roger, né à Würtzbourg, était peintre, et lui donna les premières leçons de son art. Hubert entra ensuite dans l'école de Lambert Lombard, peintre liégeois : il annonça de bonne heure son goût ou plutôt sa passion pour les arts, les lettres, et surtout les antiquités. Il demeura douze ans à Anvers, occupé de ces études; et il publia, en 1557, son premier ouvrage sur les médailles des empereurs, depuis Jules César, jusqu'à Ferdinand, père de Charles-Quint, ouvrage qui a été traduit dans la même année (1560) en espagnol, et réimprimé en 1661, à Anvers, avec des explications françaises. Il y avait en 1558, à Bruges, deux frères aussi distingués par leur savoir que par leur naissance; ils invitèrent Goltzius à venir dans leur ville, et il y commença plusieurs des ouvrages qu'il donna ensuite au public. Goltzius sentait bien que les voyages étaient nécessaires pour acquérir un certain degré d'instruction dans les sciences auxquelles il se livrait. Après avoir passé quatre mois à Bruges, il partit vers la fin de la même année, et parcourut pendant deux ans l'Allemagne, l'Italie et la France, où sa réputation l'avait devancé. Il y reçut un accueil très flatteur; et les cabinets de tous les curieux lui furent ouverts. Il revint à Bruges en 1560, chargé d'une abondante moisson; et il s'appliqua avec ardeur à expliquer les médailles qu'il avait vues dans ses voyages, ou qui ornaient le riche cabinet de son généreux protecteur Marc Laurin. Celui-ci avait libéralement contribué aux frais de ses courses savantes, et il n'épargnait rien pour le mettre en état de donner des productions qui fussent dignes du suffrage des gens instruits. C'est en effet depuis cette époque que Goltzius a fait paraître tous ses ouvrages dont il dessinait et gravait les planches, et qu'il faisait imprimer sous ses yeux, dans sa maison. Pour que rien ne manquât à l'exactitude et à la beauté de l'exécution, il avait fait venir de Courtrai un graveur, nommé Joseph Gietleoghen, qui exécutait en bois la gravure de ses médailles : mais afin d'être plus sûr de leur exactitude, Goltzius les traçait lui-même, soit sur le bois, soit sur le cuivre. Papillon dit qu'il en avait gravé entièrement un grand nombre lui-même, en bois et en camaïeu. Il gravait le trait de ses estampes à l'eau-forte, et les rentrées sur des

planches de bois, manière qui a été suivie par quelques artistes, mais qui rend le trait maigre et égratigné. Marié deux fois, Goltzius eut de sa première femme, plusieurs enfants auxquels, par enthousiasme pour l'antiquité, il donna des noms romains, tels que Marcellus, Julius, etc. Quant à sa seconde femme, qui était fille de l'antiquaire Martin Smeet (*Smetius*), elle était d'un si mauvais caractère, et elle lui donna tant de chagrin, qu'il en mourut à Bruges, le 24 mars 1583, à cinquante-sept ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Icones imperatorum romanorum è priscis numismatibus ad vivum delineatæ et brevi historicâ enarratione illustratæ*, Anvers, 1557, in-fol. (*Voy.* GEVARTIUS.) Goltzius dédia cet ouvrage à Philippe II, ce qui lui valut les titres d'historien et de peintre de ce prince. II. *Thesaurus rei antiquariæ huberrimus*, in-fol., Anvers, Plantin, 1579, in-4°.; 1618, idem, et 1644, in-fol., par les soins de Jacques de Bye. Cet ouvrage contient les noms des Dieux, des empereurs, des Césars, des impératrices, des colonies, des municipes, etc., d'après les médailles et les inscriptions. III. *Fasti magistratuum et triumphorum romanorum ab V. C. ad Augusti obitum ex antiquis tam numismatum quàm marmorum monumentis restituti*, Anvers, 1566, in-fol.; ibid., 1617, 1620 et 1645. IV. *Sicilia et magna Græcia*, 1576, in-fol.; réimprimé en 1580, et avec les notes d'André Schott, Anvers, 1618, 1644, et 1708, in-fol. V. *Des traites particuliers* sur les médailles de la Grèce, 1576, in-fol.; sur les médailles de la Grèce et de ses îles, Anvers, 1618, 1620, et 1708; sur celles de Jules-César, Bruges, 1563, in-fol.; d'Auguste et de Tibère, avec leur vie extraite de Suétone, 1576, 1620 et 1644. M. de Boze possédait un manuscrit de la main même de Goltzius, sur les médailles des empereurs, depuis Jules-César jusqu'à Justinien. *Voy.* son catalogue, pag. 395. Il a passé dans la bibliothèque de M. Van-Dam, et il doit être à présent en Hollande. Les écrits de Goltzius ont été tous réunis en quatre ou cinq volumes, in-fol., sous le titre de *Huberti Goltzii opera omnia*, Anvers, 1645, réimprimés en 1708. Ses ouvrages eurent d'abord beaucoup de succès, et un grand crédit dans l'Europe; et sa célébrité s'accrut au point que le sénat de Rome lui décerna, en 1567, des lettres de citoyen romain. Il fut longtemps regardé comme le prince de la numismatique; et plusieurs savants, pour appuyer des faits singuliers, se sont autorisés des médailles qu'il a publiées. Cependant le cardinal Noris, Patin, Morell, Florès, Havercamp, reconnurent que plusieurs médailles que Goltzius disait avoir vues, ne se trouvaient dans aucune collection; et on l'a hautement accusé de les avoir supposées. On a, il est vrai, retrouvé depuis, et reconnu comme authentiques, quelques médailles qu'on avait regardées comme suspectes; et on en a conclu que toutes celles dont parle Goltzius, et qui ne se trouvent plus, ont péri. Cependant il y avait encore des doutes sur la confiance due à cet antiquaire, quand le plus grand connaisseur en numismatique, le célèbre Eckhel est venu détruire tout-à-fait cette indécision. Il a d'abord établi son opinion dans la préface de sa belle dissertation sur les *médailles d'Antioche*. (Voy. ECKHEL.) Il a fait un travail considérable pour soumettre à un nouvel examen les médailles de Goltzius; et il en a publié le résultat dans les prélimina[i]res de sa *Doctrina*

numorum : il fait voir que, si une grande partie des médailles gravées par Goltzius, est authentique et souvent rare, le nombre des médailles suspectes est pourtant plus considérable, principalement dans la suite des familles romaines, surtout dans le grand recueil qu'il a intitulé, *Thesaurus huberrimus*, et qu'on appelle communément le *Trésor de Goltzius*; enfin, que plusieurs des médailles qu'il cite, existent, mais qu'il en a singulièrement altéré la signification, en substituant des légendes fausses, en donnant des inscriptions à celles qui n'en avaient pas, et en fabriquant aussi des noms de villes et de peuples qui n'ont existé que dans son imagination. Les accusations d'Eckhel sont appuyées de preuves si incontestables, qu'il est impossible de ne pas les adopter. Il en résulte qu'il faut une grande érudition, une sage critique, pour être en état de faire un usage utile des médailles publiées par Goltzius. Quoiqu'il ait eu quelque réputation comme peintre, on ne connaît que très peu de ses ouvrages en ce genre. Sa *Conquête de la toison d'or*, composée pour la maison d'Autriche, était d'une exécution assez hardie. Il avait peint à Bruges un certain frère Cornille, dont il suivait les prédications; Carle Van-Mander, qui avait vu ce portrait, en parle avec éloge. A. L. M.

GOLTZIUS ou GOLTZ (Henri), peintre, graveur, et dessinateur, naquit en 1558 à Mulbrecht, dans le duché de Juliers. Fils d'un peintre sur verre, son père lui enseigna les premiers éléments du dessin, et Coornhert ceux de la gravure; le nom de ce dernier n'a passé à la postérité qu'à la faveur de celui de son élève. Le desir de faire des progrès dans son art, joint à quelques chagrins domestiques, qui avaient altéré sa santé, le détermina d'abord à voyager en Allemagne. Il parcourut cette contrée, déguisé sous l'habit de son valet, afin de recueillir les observations des artistes, et savoir véritablement ce qu'on pensait de ses ouvrages. Dirigeant ensuite ses pas vers l'Italie, il séjourna à Naples et à Rome, s'appliqua à l'étude de l'antique, copia les ouvrages de Raphaël, et surtout ceux de Michel-Ange, pour lesquels il eut toujours une grande prédilection. De retour dans sa patrie, Goltzius alla s'établir à Harlem, où il épousa une veuve, la mère de Jean Matham. Il est étonnant qu'ayant étudié sous le beau ciel d'Italie tant d'ouvrages remplis de grâces, il ait toujours conservé un style sauvage. Quoique savant, ses contours, en général, sont trop cahotés; le mouvement de ses figures n'a pas cette noble simplicité qu'on admire dans les maîtres qui ont été l'objet constant de ses études. Goltzius a peint plusieurs tableaux d'histoire, ainsi que quelques portraits d'une couleur assez vraie; en général ses compositions sont riches. On connaît de lui plusieurs dessins à la plume, dont les figures sont grandes comme nature. M. Lévêque, qui en a vu un dans les salles de l'académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, dit que le trait de plume en est large et moelleux, et qu'ils n'ont point la petitesse de manière dont ce procédé est susceptible. Cet artiste avait quarante-deux ans, lorsqu'il commença à peindre : à le considérer comme graveur, on trouvera sans doute de la bizarrerie dans ses travaux, une affectation de hardiesse, de tours de force même qui sentent la manière, peu d'harmonie dans ses effets, et peu de connaissance du clair obscur : mais malgré ces défauts, qui tiennent à son pays et à son siècle, on peut regarder ce

maître comme celui qui a enseigné la vraie route aux graveurs au burin. Ses ouvrages sont, encore aujourd'hui, les premiers qu'on présente pour modèles aux jeunes gens qui débutent dans la carrière. Assez varié dans ses travaux, ses tailles sont en général bien prises pour envelopper les formes suivant les règles de la perspective; ses têtes sont touchées avec esprit, et ont de l'expression et du caractère. On sait avec quelle adresse il imitait la manière de faire des autres artistes, tant pour la composition que pour la gravure, ce qui est une preuve de sa grande facilité. Nous citerons, à l'appui de cette observation, les six estampes connues sous le nom de chefs-d'œuvre de Goltzius; savoir: *L'Annonciation*, la *Visitation*, la *Nativité*, la *Circoncision*, l'*Adoration des rois* et la *sainte Famille*, exécutées à l'imitation de Raphaël, du Parmesan, du Baroche, du Bassan, d'Albert Durer, et de Lucas de Leyde. La manière de graver des deux derniers y est imitée si parfaitement, qu'une épreuve de la planche, dans le style de Durer, qui avait été enfumée, fut achetée très cher par un amateur, qui l'avait prise pour un ouvrage de ce maître, inconnu jusqu'alors. Indépendamment des planches que Goltzius a gravées d'après ses dessins, et dont le nombre est considérable, il a gravé aussi, d'après différents maîtres, tels que Polydore de Caravage, Stradan, Raphaël, Paul Véronèse, le Palme, etc. Parmi celles de sa composition, on remarque particulièrement un enfant montant sur un chien; les poils de cet animal sont rendus avec un goût et une vérité extraordinaires. Goltzius a gravé aussi un nombre de portraits assez considérable. Son œuvre monte à près de cinq cents sujets différents, parmi lesquels on distingue plusieurs pièces en bois et en clair-obscur ou en camaïeu; ces pièces sont d'un assez bon effet. Goltzius est mort à Harlem en 1617. Parmi ses nombreux élèves, on remarque Muller, Matham, Saenredam, de Ghein et Swanenburg. On connaît quelques faibles productions de trois autres Goltzius, Jules, Conrad et Jacob, que l'on dit être fils ou neveux de Henri. P—z.

GOMAR (François), célèbre ministre protestant, et chef de secte, naquit à Bruges, le 30 janvier 1563, de parents attachés à la religion réformée, et qui, pour la professer plus librement, s'étaient retirés dans le Palatinat. Il étudia dans les plus célèbres écoles protestantes d'Allemagne, à Strasbourg, à Neustadt, à Heidelberg, et fréquenta aussi les universités d'Angleterre: il suivit à Oxford les leçons de Jean Raynold, à Cambridge celles de Guillaume Witaker, et prit dans cette dernière université le degré de bachelier en juin 1584. De retour à Heidelberg, il passa deux ans à se perfectionner dans le grec et l'hébreu: en 1587, l'église flamande de Francfort le prit pour pasteur, et il y exerça le ministère évangélique jusqu'en 1593. L'année suivante, on lui offrit une chaire de théologie à Leyde: il l'accepta; mais avant d'en prendre possession, il alla à Heidelberg recevoir le doctorat. Il remplissait déjà depuis plusieurs années les fonctions de professeur à Leyde, lorsqu'en 1603, François de Jon, son collègue, y mourut. Jacques Arminius, ministre d'Amsterdam, fut choisi pour lui succéder. Ce théologien avait voulu mitiger la doctrine rigide de Calvin, sur la prédestination, et s'était fait des disciples. Comme il arrive presque toujours, en voulant éviter un excès, il était tombé dans un autre: Calvin détruisit le libre arbitre; Arminius lui ac-

corda trop. Il apportait dans l'école de Leyde ces sentiments nouveaux. Gomar, calviniste zélé, s'opposa à leur introduction, attaqua Arminius, et cria au pélagianisme : la lutte commença par des disputes entre les deux professeurs; mais les colléges des villes et les églises prenant parti pour ou contre, l'animosité s'en mêla. Ces divisions amenèrent des mouvements qui alarmèrent les États-généraux. Ils ordonnèrent des discussions publiques; elles eurent lieu sans être suivies d'aucun résultat. Ils prescrivirent le silence, et on ne leur obéit point. Sur ces entrefaites, Arminius mourut en 1609, et l'on croit que le chagrin abrégea ses jours. Sa mort ne mit pas fin aux troubles. Ses disciples, dès l'année suivante, présentèrent aux États, sous le titre de *remontrance*, une requête qui contenait le précis de la doctrine de leur maître, ce qui les fit appeler *remontrants*. Cependant on avait donné à Arminius, pour successeur dans sa chaire, Vorstius, qui soutenait les mêmes principes. Gomar avait fait tout ce qu'il avait pu pour l'écarter. Fâché de n'y avoir pas réussi, et ne voulant point siéger avec un pareil collègue, il quitta Leyde, et se retira à Midlebourg en 1611; il y fut ministre, et y donna des leçons de théologie. Quatre ans après, il passa à Groningue, où il occupa la première chaire de théologie, et se chargea d'enseigner l'hébreu : il assista, en 1618, au synode de Dordrecht, où il ne contribua pas peu à faire condamner la doctrine d'Arminius; mais quoique cette assemblée l'ait déclarée contraire à l'Écriture, et en opposition avec ce qu'avaient enseigné les premiers réformateurs, quoiqu'on ait alors usé de beaucoup de rigueur, à l'égard de ceux qui la professaient, la secte des Arminiens ne laissa pas de subsister et même de s'étendre : elle est aujourd'hui tolérée. Les adversaires des Arminiens sont connus sous le nom de *contre-remontrants* ou de *Gomaristes*, du nom de leur chef. Gomar s'était marié trois fois, et avait laissé de sa seconde femme un fils et deux filles. Il était généralement regardé comme un homme très habile, et profondément versé dans les langues orientales, mais trop entier dans son sentiment. Il mourut à Groningue le 16 janvier 1641. Ses œuvres ont été imprimées à Amsterdam, en 1645. (*Voy.* ARMINIUS, BARNEVELDT et BERTIUS.)
L—Y.

GOMARA (FRANÇOIS-LOPEZ DE), ou *Gomora*, selon Nicolas-Antonio, né en 1510, à Séville, d'une famille distinguée, étudia les lettres humaines à Alcala, et y reçut le grade de docteur dans les deux facultés. Ses parents l'avaient destiné au service militaire; mais l'amour de l'étude et de la retraite lui fit préférer l'état ecclésiastique. Il occupa plusieurs années la chaire de rhétorique à Alcala, et se distingua autant par ses lumières que par son éloquence. Gomara était versé dans l'histoire ancienne et moderne, et surtout dans celle de son pays. Desirant donner une relation complète de la conquête des Indes, il passa en Amérique, où il demeura quatre ans; et à son retour en Espagne, il publia sa *Primera, segunda, y tercera parte de la historia general de las Indias con la conquista del Mexico y de la Nueva España*, Medina, 1558, in-fol.; Anvers, 1554, in-8°. Jusqu'alors on n'avait eu que des relations très incomplètes de la conquête des Indes et notamment du Mexique; l'histoire de Gomara ne pouvait donc manquer de faire beaucoup de sensa-

tion : aussi fut elle traduite en italien par Cravalis, Rome, 1556, in-4°. ; par Lucio Mauro, Venise, 1566 ; et en français, par Fumée, Paris, 1606, in-8°. Le style de Gomara est pur ; et il y a peu d'écrivains de sa nation qui aient possédé comme lui, le talent d'intéresser par une diction toujours claire, énergique et soutenue : mais par malheur cet historien avait travaillé sur des mémoires peu exacts ; et l'on s'aperçoit aisément que bien des fois son imagination fertile a suppléé au manque de faits positifs. Une nouvelle histoire de la conquête de la Nouvelle Espagne, écrite par un témoin oculaire (*V.* CASTILLO, VII, 340), et publiée par Alonso Ramon, Madrid, 1632, in-fol., fit évanouir tout-à-fait une réputation peu méritée. Diaz réfute, presque entièrement, les faits avancés par Gomara ; et l'ouvrage de ce dernier n'est plus qu'une espèce de roman assez agréable à lire. Mais Diaz, tout en triomphant de son émule, tombe dans un excès que Gomara n'a su éviter que par un excès opposé. Celui-ci, croyant garder une impartialité scrupuleuse, donne souvent aux conquérants de l'Amérique des torts qu'ils n'ont pas ; et l'autre, n'écoutant que son patriotisme, leur prodigue des éloges, lors même que leur conduite est inexcusable. L'ouvrage de Gomara n'a pu que perdre encore davantage de sa vogue, par la publication de celui de Solis, mis au jour en 1684. On trouvait à Madrid, dans la bibliothèque du roi, deux manuscrits du même auteur, savoir l'*Histoire de Barberousse*, *roi d'Alger*, et les *Annales de l'empereur Charles-Quint*, in-fol ; ouvrages très estimés, mais dont on n'a pas permis l'impression, parce que, dit-on, Gomara y a peint l'empereur sous des couleurs peu favorables. B—s.

GOMBAULD (JEAN-OGIER DE), naquit à Saint-Just-de-Lussac, en Saintonge, et mourut nonagénaire en 1666. *Homme de condition*, favori de l'hôtel de Rambouillet, le délicieux *réduit* de toutes les personnes de qualité et de mérite qui fussent alors, pour conformer nos expressions aux idées contemporaines, on dit que le rôle de *bel esprit* et de *galant homme* fut son partage ; vanté dans cette *cour abrégée et choisie*, moins nombreuse mais *plus exquise* que celle du Louvre, dans ce *temple de l'honneur*, où la vertu était révérée sous le nom de l'*incomparable Arténice ;* admis aux *cercles* brillants de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche, pendant la régence de ces deux princesses, auteur courtisan sous la domination libérale du cardinal de Richelieu, Gombauld fut choisi par ce ministre pour faire partie de l'académie qui s'élevait sous ses auspices. Sa réputation était encore toute fraîche, lorsqu'un célèbre écrivain a dit de lui : « Gombauld n'était point un rimeur ou un rimailleur » ou un versificateur, c'était un poète » excellent et *qui s'était fait estimer* » *dans le grand monde.* » Il vit trois cours ; et trois monarques différents l'honorèrent de leur bienveillance : Henri IV, Louis XIII, Louis XIV. Disciple de Malherbe, il pleura dans un *beau sonnet* la mort du premier de ces princes : ce fut la source de sa faveur et le commencement d'une fortune qu'il eut l'adresse de conserver assez long-temps. Gombauld fut témoin de l'*âge d'or de l'académie française ;* car il était, avec Conrart et Godeau, l'un des fondateurs de la réunion qui, dans la suite, a donné, pour ainsi dire, naissance à cette société célèbre. Lorsque Chapelain présenta le plan d'un dictionnaire à l'académie française, Gom-

bauld fut chargé de revoir ce projet important. Il reçut une commission semblable au sujet des statuts de l'académie. En 1635, année de la fondation, Gombauld fut admis à prononcer, à l'académie française, un discours sur le *je ne sais quoi*. Ce fut lui qui revit en dernier ressort le jugement de l'académie sur le Cid. La reine Marie de Médicis le gratifia d'une pension de 1200 écus, somme assez considérable pour le temps, et qui lui donnait moyen, dit Conrart, de *paraître en fort bon équipage à la cour, soit à Paris ou dans les voyages qui étaient fréquents en ce temps-là*. Il obtint l'agrément d'une place de gentilhomme ordinaire du roi; et quant à sa gloire littéraire, elle devait lui paraître grande : ses écrits, *délices des ruelles*, faisaient le charme de tous les *honnêtes gens ;* mais tant de prospérité devait enfin avoir un terme. Les guerres civiles survinrent; et Gombauld, réduit d'abord au tiers de sa pension, vit bientôt sa généreuse bienfaitrice hors d'état de continuer à tenir, envers lui, cette faible partie de ses engagements. Dès-lors il ne vécut que des secours précaires arrachés par sa muse indigente à la protection dédaigneuse de quelques grands seigneurs qui l'avaient connu dans l'aisance, et qui, depuis, ne l'avaient point tout-à-fait effacé de leur souvenir. Ce fut à cette époque qu'il écrivit sa belle épitaphe de Malherbe, la seule de ses productions qui suivra dans la postérité celui dont elle a consacré l'éloge. *Il est mort pauvre,* dit-il, *et moi je vis comme il est mort !* Qu'il est triste de voir le mérite condamné si souvent à faire pitié ! Gombauld cependant ne mourut pas de faim; le chancelier Séguier lui fit obtenir une petite pension sur le sceau. Ces modiques secours l'aidèrent à prolonger sa carrière l'espace de près d'un siècle. Mais il n'est pas moins déplorable d'être obligé de convenir qu'il mourut *pensionnaire jubilé et plus que jubilé.* Voici les titres de ses ouvrages : I. *Endymion*, roman, espèce de poëme en prose, Paris, 1624, 1626, in-8°. II. *Amaranthe*, pastorale, Paris, 1631, in-8; ouvrage marqué au coin de l'afféterie, et qui semble avoir été écrit dans une ruelle de l'*incomparable Arténice* ou de *Sapho*. (Mlle. de Scudéry.) III. *Poésies*, ibid., 1646, in-4°. IV. *Lettres*, ibid., 1647, in-8°. V. *Sonnets*, ibid., 1649, in-4°. VI. *Épigrammes*, ibid., 1657, in-12., volume rare et recherché. VII. *Les Danaïdes*, tragédie, ib., 1658, in-12. VIII. *Traités et lettres touchant la religion*, Amsterdam, 1669, 1678, in-12; ouvrage posthume. Nous ne parlerons point des autres qui sont inédits et de peu d'importance. Celui-ci mérite plus d'attention. Conrart est l'auteur de la préface qui se trouve en tête de la première édition. Cette préface est bien faite, et c'est peut-être la pièce la plus remarquable du volume. Le reste a trait à des matières de controverse. Cet ouvrage éclaircit un point de la biographie de son auteur, en ce qu'il nous apprend que ce favori d'un prince de l'Église était calviniste. On cite de Gombauld, l'anecdote suivante, que nous rapportons sans oser prononcer sur le degré de confiance qu'elle mérite. Il présentait un jour au cardinal de Richelieu des vers de sa composition. Le cardinal, en les lisant, dit : « Voilà » des choses que je ne comprends » pas. » Gombauld répondit aussitôt : « Ce n'est pas ma faute. » On reconnaît bien ici le poète........ Mais le courtisan!....... G. F—R.

GOMBERVILLE (Marin Le Roy de), l'un des premiers membres de l'académie française, naquit en 1600, à Paris, où peut-être à Etampes, où sa famille subsiste encore aujourd'hui. Son père était boursier de la chambre des comptes. Il eut pour compagnon d'études l'abbé de Marolles, qui le cite d'une manière honorable dans ses Mémoires. A quatorze ans, il fit paraître un volume de poésies, composé de cent-dix quatrains, fort médiocres, mais dont le sujet annonce une maturité de jugement bien extraordinaire dans un enfant de cet âge. C'est le tableau du bonheur de la vieillesse opposé aux agitations de la jeunesse. Il composa ensuite des romans pleins de sentiments élevés et d'aventures imaginaires attribuées à des personnages réels. C'était le goût du siécle; et ceux de Gomberville eurent un succès tel, qu'à la formation de l'académie, le cardinal de Richelieu l'en désigna un des premiers membres. Il y prononça un discours, dans lequel il établit que tout héros a trouvé des personnes capables de le louer. Lorsque l'académie eut décidé qu'elle s'occuperait de la critique des odes de Malherbe, il en témoigna son mécontentement, et prit la défense de plusieurs expressions qu'elle avait censurées. Dans cette circonstance il fut inspiré plutôt par le respect pour la mémoire de ce grand poète que par aucune espèce d'attachement pour les expressions condamnées. Il s'était au contraire prononcé pour expulser de la langue tous les mots surannés ; il portait même à cet égard le zèle trop loin, puisqu'il en voulut bannir la particule *car*, qui n'y a point d'équivalent. Gomberville passait une partie de l'année dans sa terre, située dans le voisinage de Port-Royal; et il avait de fréquents entretiens avec les pieux et savants solitaires qui habitaient alors cette abbaye. Leurs conseils le déterminèrent à renoncer au genre de littérature qu'il avait cultivé avec le plus de succès. Il résolut d'écrire l'histoire des rois de France de la maison de Valois, et il en composa effectivement quelques fragments; mais son penchant naturel l'emporta à la fin, et il abandonna l'histoire pour revenir à ces fictions romanesques qui avaient pour lui tant de charmes. Il mourut à Paris le 14 juin 1674. On croît que c'est pour lui qu'il avait fait l'épitaphe modeste, mais pleine de sens qu'on trouve dans ses poésies, et qui finit ainsi :

Ma naissance fut fort obscure,
Et ma mort l'est encore plus.

Il joignait à une raison droite et éclairée, un esprit noble et élevé: la douceur de ses mœurs, ses vertus chrétiennes et morales, le rendaient cher à la société de ses amis. Ses principaux ouvrages sont : I. *Discours des vertus et des vices de l'histoire, et de la manière de la bien écrire, avec un Traité de l'origine des François*, Paris, 1620, in-4°., très rare. Je n'ai pas vu, dit Lenglet Dufresnoy, de livre où il y ait plus à profiter que dans celui-ci, qui est plein de réflexions judicieuses et de traits curieux. II. *La Caritie, roman contenant sous des temps, des provinces et des noms supposés, plusieurs rares et véritables histoires de notre temps*, ibid., 1622, in-8°. III. *Polexandre*, ib., 1632 et 1639, 4 vol. in-4°.; 1638 et 1641, 5 vol. in-8°. Ce roman qu'on ne lit presque plus, est le plus intrigué que nous ayons en notre langue; mais les intrigues en sont si abondantes, si liées les unes aux autres, qu'il est très difficile de suivre ce fil tortueux. L'au-

teur, profitant de toute la liberté accordée à la fiction, semble avoir pris plaisir à affecter de l'inconstance dans les différentes éditions; car la conduite du roman, les épisodes, et surtout le dénouement, offrent une variété constante d'une édition à l'autre : l'ouvrage est cependant estimable par l'invention et par la texture. Comme l'auteur n'aimait pas à se servir du mot *car*, il se vanta un jour de ne l'avoir jamais employé dans cet immense roman. On eut la patience de l'y chercher, et on le trouva en trois endroits. Cette puérilité fut le sujet d'une des plus agréables lettres de Voiture, qui commence ainsi : « M[lle]., *car* étant d'une si grande » considération dans notre langue, « etc. » *La jeune Alcidiane*, 1651, in-8°., est une continuation non finie de *Polexandre* (Voy. Madel. Ang. GOMEZ.) IV. *La Cythérée*, en 4 vol., dans la première édition (1640-42), en eut jusqu'à neuf, dans les suivantes, selon l'abbé Lenglet; ce qu'on a de la peine à croire, parce que la fiction paraît terminée au IV°. volume. V. *La Doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des Stoïques, représentée en cent tableaux et expliquée en cent discours*, ibid., 1646, in-fol.; 1688, in-12. Les gravures qui sont d'après Otho Vænius, font tout le prix de cet ouvrage, dont l'édition in-fol. est encore recherchée. VI. Des *Poésies* éparses dans les recueils du temps. On y remarque des sonnets qui ont reçu de grands éloges; quelques auteurs ont même voulu donner comme le chef-d'œuvre de ce genre de composition, celui qu'il composa *sur le Saint-Sacrement*, et commençant par ce vers,

Tel qu'aux jours de ta chair tu parus sur la terre;

il n'est pas besoin d'en citer davantage pour savoir à quoi s'en tenir. C'est Gomberville qui a publié : 1°. Les *Poesies de Maynard*, avec une préface.— 2°. Les *Poésies latines* attribuées mal-à-propos au comte de Brienne, puisque l'auteur s'y désigne sous le nom de *Thalassius Basilides* (traduction grecque des mots *Marin Le Roi*). — 3°. Les *Mémoires du duc de Nevers*. Ces Mémoires vont depuis 1514 jusqu'en 1595. Il y a ajouté des pièces qui les continuent jusqu'en 1610, et un abrégé de la vie du duc d'Alençon, rempli de particularités curieuses. La préface de tout l'ouvrage est écrite avec feu, quoique longue; on y remarque du goût, du jugement, et une bonne critique. Il y a inséré le plan de son *Histoire de la maison de Valois*. — 4°. La *Relation de la rivière des Amazones*, par Chr. d'Acunha, traduite de l'espagnol (*Voy.* ACUNA, I, 173). Il y a joint une *Dissertation* sur cette rivière, qui a été réimprimée à la suite des *Voyages* de Woods Rogers, Amsterdam, 1716. On peut consulter l'*Histoire de l'académie française*, les *Mémoires* de Niceron, tom. XXXVIII, l'*Histoire critique des journaux* par Camusat, et le *Parnasse français* de Titon du Tillet.

W—s.

GOMERSAL (ROBERT), ecclésiastique et poète anglais, né à Londres en 1600, mort en 1646, a laissé des sermons, estimés de son temps, Londres, 1634; une tragédie intitulée *Ludovic Sforce, duc de Milan*, in-12, 1632, et quelques ouvrages de poésie, particulièrement *La vengeance du Lévite*, ou *Méditations en vers sur les XIX°. et XX°. chapitres des Juges*. La tragédie et le poème furent réimprimés en 1633, in-12, et de nouveau en 1638.

L.

GOMÈS (FERDINAND), gentil-

homme espagnol, né à Tolède vers l'an 1138, suivit la carrière des armes, et se distingua dans les guerres contre les Maures, et dans celle que Ferdinand II, roi de Léon, et régent de Castille, entreprit contre les Portugais. Dans une bataille décisive, Gomès fut un des guerriers qui eurent l'honneur de faire prisonnier Alphonse Henriquez, fils de Henri de Bourgogne et premier roi de Portugal: entraîné ensuite dans la route du vice, Gomès se fit remarquer par ses désordres, autant qu'il l'avait fait par sa valeur. Il commit de tels excès, que Ferdinand se vit obligé de l'éloigner et de sa personne et de ses armées. Il paraît qu'un accident extraordinaire le fit revenir de ses égarements. Il se trouvait un jour (à ce que racontent les histoires du temps) avec plusieurs de ses camarades, au milieu d'une vaste campagne, lorsqu'ils furent surpris par un grand nombre de Maures qui allaient les faire prisonniers. (1) Gomès, élevant son ame à Dieu, promit de changer de vie, s'il pouvait échapper, lui et ses compagnons, au danger qui les menaçait. Se trouvant tous sans armes, ils arrachèrent les branches d'un poirier, le seul arbre qui se trouvât à leur portée, à l'aide desquelles, et surtout avec le courage que le désespoir leur inspirait, ils parvinrent à mettre en fuite les Maures, après en avoir tué un grand nombre. Rendu à la vertu par cette délivrance qu'il crut réellement miraculeuse, Gomès fonda un ordre qu'il appella *du Poirier* (del Peral). Ferdinand présida à cette institution, qui eut lieu en 1170; il l'en nomma grand-maître, et tous ses compagnons de péril en furent chevaliers.

(1) On attribue un fait à peu près semblable à plusieurs gentilshommes de la maison de Vargas Y Machuca.

Après avoir rendu de grands services à l'état, et mené une vie exemplaire, Gomès mourut en 1242, âgé de soixante-douze ans. L'ordre qu'il avait institué, subsista, avec la même dénomination, jusqu'au commencement du XIVe. siècle, lorsque les chevaliers de Calatrava, auxquels on avait confié la ville d'Alcantara (en Estremadoure), ayant déclaré qu'ils ne se croyaient pas assez forts pour défendre cette place contre les Maures, les chevaliers *du Poirier* se chargèrent de cette défense, et résistèrent courageusement aux attaques réitérées des ennemis. Ce fut alors qu'ils prirent le nom de la ville qu'ils avaient défendue, s'appelèrent chevaliers d'*Alcantara*, et adoptèrent pour décoration une croix verte fleurdelisée. Ces différents ordres militaires, devenus très puissants, ayant inspiré de l'inquiétude au monarque même, Ferdinand le catholique réunit leurs maîtrises à la couronne. Les chevaliers d'Alcantara étaient d'abord soumis à la règle de St. Benoît; mais ils obtinrent, dans la suite, la permission de se marier. B—s.

GOMÈS DE OLIVEIRA (ANTOINE) est compté parmi les bons poètes portugais. On a de lui *Idylios maritimos*, Lisbonne, 1617, et beaucoup de sonnets et de vers de circonstance en l'honneur du roi Jean IV. Il avait composé deux poèmes épiques: l'un, sur les travaux d'Hercule, était intitulé l'*Herculéide;* dans l'autre il chantait les exploits du roi Jean I. S'il les eût publiés, sa réputation poétique aurait sans doute des fondements plus solides. Qui sait cependant s'il ne lui serait pas arrivé ce qui arriva à Chapelain: l'*Herculéide* aurait peut-être été pour l'un, ce que la *Pucelle* fut pour l'autre. On peut douter qu'à cette époque, une bonne épopée

pût sortir du Portugal. Les *Seicentistes* portugais n'avaient pas un goût plus sûr que les *Seicentistes* italiens. B—ss.

GOMÈS (François Dias). *Voy.* Dias-Gomès.

GOMEZ (Louis), célèbre jurisconsulte espagnol, né à Orihuela en 1484, embrassa l'état ecclésiastique, passa à Rome (sous le pontificat de Jules II), fixa depuis lors son domicile dans cette capitale, et sut se concilier l'estime de Léon X, et d'Adrien, son successeur, qui l'employèrent dans des missions importantes. Il occupa, avec honneur, les principaux emplois dans la chancellerie de Rome; et Paul III le nomma évêque de Fano, où il mourut le 22 mai 1545, regretté autant pour sa piété que pour sa bienfaisance. Ce digne prélat a laissé plusieurs ouvrages de théologie et de jurisprudence: parmi ces derniers, le plus remarquable est celui qui a pour titre, *Variarum resolutionum juris civilis communis*. Ce livre a eu quinze éditions, dont les meilleures sont celle de Francfort, 1579, in-fol., avec les notes de Soarez-Ribera; et celle de Lyon, 1735, in-fol. B—s.

GOMEZ (Étienne), pilote espagnol, après avoir navigué aux Indes Orientales, demanda à l'empereur Charles-Quint une petite flotte dont il aurait le commandement pour aller chercher des épiceries aux Moluques, et faire de nouvelles découvertes. Il était sur le point d'obtenir ce qu'il sollicitait, lorsque l'arrivée de Magellan, qui vint faire la proposition d'aller aux Moluques par l'ouest, changea les bonnes dispositions qu'on lui témoignait. Gomez n'eut que l'emploi de pilote du navire le *Saint-Antoine*, dans la flotte de Magellan: il en conçut une haine violente contre ce navigateur. Ce qui l'irritait encore plus, était de se trouver sous les ordres d'un Portugais: aussi, lorsque la flotte eut été engagée dans le détroit nouvellement découvert, Magellan, qui aperçut des ouvertures de différents côtés, envoya, le 24 octobre 1520, le *Saint-Antoine* et un autre bâtiment pour reconnaître si un de ces canaux aboutissait à une mer ouverte. Gomez saisit l'occasion, et fit force de voiles afin de profiter de l'obscurité de la nuit pour rebrousser chemin; il s'était, à cet effet, concerté avec les autres Espagnols: ils mirent aux fers le capitaine du vaisseau, Alvar de Mesquita, cousin-germain du capitaine-général, et le conduisirent ainsi en Espagne. Il paraît que Gomez avait des amis puissants qui empêchèrent qu'on ne le punît de cet acte d'insubordination. En 1524, il fut un des pilotes nommés pour éclairer de leurs avis le congrès assemblé à Badajoz, afin de décider sur les différends survenus entre l'Espagne et le Portugal relativement à la ligne de démarcation pour leurs domaines d'outre-mer: cette discussion lui fit naître l'idée de chercher par le nord un passage aux Moluques, et l'empereur lui confia une caravelle. Il partit la même année, et se dirigea vers la Floride. Il cotoya le pays en remontant très haut vers le nord, mais ne découvrit pas de passage. Alors il prit à bord autant d'Indiens que le navire en put contenir; ce qui était contre la volonté du roi. A son retour, en 1525, il alla trouver à Tolède Charles-Quint, qui lui témoigna son mécontentement; et, selon Gomara, ceux qui avaient favorisé Gomez pour faire ce voyage, rougirent alors de honte. Une ancienne carte manuscrite, dressée en 1529 par Diégo Ribero, cosmographe espagnol, a conservé le souvenir du voyage de Gomez: on y lit, au-dessous de l'emplacement occupé par

les états de New-York, de Connecticut et de Rhode-Island, *Terre d'Etienne Gomez*, qu'il découvrit en 1525, par l'ordre de S. M. *Il y a beaucoup d'arbres, beaucoup de rodoballos, de saumons, et de soles; on n'y trouve pas d'or.* — GOMEZ (Fernand) était un négociant de Lisbonne, à qui Alphonse, roi de Portugal, occupé à soutenir ses prétentions à la couronne de Castille, et à poursuivre ses expéditions contre les Maures de Barbarie, vendit, en 1469, le privilége du commerce des nègres à la côte d'Afrique, moyennant 500 ducats, et à la condition de pousser les découvertes cinq cents lieues au-delà de Sierra-Leone. Les gênes de ce monopole ralentirent l'ardeur des découvertes: Gomez s'enrichit, et ses profits énormes le mirent à même de faire renouveler son traité. Il remplit les conditions qu'il lui imposait; car ce fut par ses soins que Juan de Santarem et Pedro de Escobar ouvrirent le commerce de l'or à la Mina, qui a conservé le nom de ce métal à cette partie de la côte, et qu'ils la reconnurent ensuite, en 1471, jusqu'au cap Ste.-Catherine, sous le 2e. degré $\frac{1}{2}$ de latitude australe. E—s.

GOMEZ (SÉBASTIEN), peintre espagnol, naquit à Séville, vers l'an 1616. Il était fils d'un nègre esclave, et servait le fameux Murillo, d'où lui vint le surnom de *mulatre de Murillo*. Gomez avait pour la peinture une inclination et un talent particuliers: aussi tous les moments de loisir que lui laissait son service, il les employait à profiter des leçons que Murillo donnait à ses élèves, à observer ceux-ci et son maître quand ils travaillaient. S'étant exercé pendant quelque temps (d'après ce qu'il avait entendu et observé) à manier le crayon et la plume, il parvint, à force d'application et d'assiduité, à peindre une figure sur un petit tableau. Ce tableau tomba par hasard entre les mains de Murillo, qui, ne pouvant se persuader que ce fût l'ouvrage de son esclave, ordonna à ce dernier de copier, en sa présence, une vierge d'une exécution difficile. Gomez remplit sa tâche avec tant de facilité et d'exactitude, que Murillo, charmé de cette découverte, lui donna sa liberté, l'admit au nombre de ses élèves, et Gomez devint un des bons peintres dont s'honore l'Espagne. Murillo fit naturaliser son nouvel élève, le maria, et lui laissa un legs par son testament. Gomez survécut de quelques années à son maître, et mourut à Séville en mai 1678. On conserve dans cette ville, chez plusieurs particuliers, différents ouvrages de Gomez, qui sont très estimés. On admire encore, dans les églises de Séville, sa *Notre-Dame avec l'enfant Jésus dans ses bras*; une *Ste. Anne*, *St. Joseph*, et un *Christ attaché à la colonne*, ayant à ses pieds St. Pierre, qui semble implorer son pardon. De tous les élèves de Murillo, Gomez est celui qui est parvenu à le mieux imiter. Il a, comme son maître, un coloris onctueux, un pinceau flou et agréable, des carnations de la plus belle fraîcheur, une manière vraie, et une grande intelligence du clair-obscur. — GOMEZ DE VALENCIA (Philippe), né à Grenade en 1634, et mort en 1694, était élève de Cieza, et imita, avec succès, le style d'Alfonse Cano. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on vante, dans l'église des Carmes de Grenade, un *Christ dans le linceul*, et un grand tableau représentant plusieurs Maures qui viennent livrer au roi Ferdinand III les clefs de Séville, qu'on aperçoit dans le lointain. Ce tableau n'est pas moins estimé pour la composition que

pour l'expression des figures. — Il y a eu plusieurs autres artistes du nom de Gomez : parmi les peintres, il faut distinguer *Jean*, attaché au service de Philippe II, en 1693; un sculpteur du même nom, bénéficier de la cathédrale de Séville, est mort en 1646.

B—s.

GOMEZ (MADELÈNE-ANGÉLIQUE POISSON, Mme DE), fille du comédien Paul Poisson, naquit à Paris le 22 novembre 1684. Douée des plus heureuses dispositions pour les lettres, elle ne les avait d'abord cultivées que par amusement; mais, ayant épousé un homme qu'elle croyait riche, et qui était accablé de dettes (D. Gabriel de Gomez, gentilhomme espagnol), elle se vit obligée de chercher une ressource contre l'indigence; et c'est sans doute à cette triste nécessité d'écrire pour vivre, qu'il faut attribuer la quantité prodigieuse et l'inégalité de ses productions. Ses *Cent Nouvelles nouvelles*, et ses *Journées amusantes*, obtinrent, dans le temps, beaucoup de succès, ainsi que sa tragédie d'*Habis*, qui eut vingt-cinq représentations en 1714, et qui fut reprise en 1732 : mais tout le reste de sa volumineuse collection est aujourd'hui tombé dans l'oubli. En général, sa manière de narrer est facile, claire et naturelle. On lira toujours avec intérêt celle de ses Nouvelles qui renferme les aventures romanesques des *Deux cousines*. L'intrigue de ce petit ouvrage est bien conçue; on y trouve des surprises ménagées avec art, des sentiments vifs et délicats : mais ses autres contes ou romans sont loin d'avoir le même degré de mérite. La finesse des pensées et l'intérêt des situations y sont comme noyés dans la prolixité monotone du style; et le ton de galanterie qui y règne d'un bout à l'autre, dégénère presque toujours en fadeur. Le succès brillant, et trop brillant sans doute, de la tragédie d'*Habis*, ayant excité la jalousie des poètes contemporains, donna lieu à un grand nombre d'épigrammes contre l'auteur; et l'on ne manqua pas de prétendre dans le monde que cette dame avait emprunté la plume de quelques hommes de lettres qu'on ne craignit point de nommer. Indignée de cette méchanceté, Mme. de Gomez fit imprimer sa pièce avec une préface pleine d'humeur, où elle donna aux calomniateurs le démenti le plus formel : ceux-ci se tinrent pour battus; et, en effet, il ne paraît pas que l'auteur ait jamais employé le secours d'un teinturier : mais ce que Mme. de Gomez se garda bien de dire, et ce que sa délicatesse aurait peut-être dû l'empêcher de tenir caché, c'est qu'elle avait trouvé le sujet, le plan, les caractères, et jusqu'au dénouement très pathétique de sa pièce, dans une Nouvelle de Mme. de la Roche-Guilhem, intitulée *Habis*, de même que la tragédie. Les vers de Mme. de Gomez sont à peu près comme sa prose, quelquefois délicats et spirituels, plus souvent faibles et sans couleur. On compte environ cinquante volumes de cette dame; ses ouvrages les plus connus sont : I. Les *Journées amusantes*, 1723, 8 vol. in-12. C'est un recueil d'historiettes renfermées dans une sorte de cadre banal, à l'imitation des *Nouvelles de la reine de Navarre*, ou du *Voyage de campagne de Mme. de Murat*. Des personnes, ennuyées du séjour de la ville, font la partie d'aller se réunir dans une maison champêtre; et là elles se racontent mutuellement des histoires, ou bien elles dissertent sur des sujets galants. Les *Journées amusantes* ont été traduites en plusieurs langues. II. *Anecdotes persanes*, 2 vol. in-12. III. *Histoire secrète de la*

conquête de Grenade, 1 vol. in-12. IV. *Histoire du comte d'Oxford*, avec celle d'*Eustache de St.-Pierre au siége de Calais*, 1 vol. in-12. V. La *jeune Alcidiane*, 1733, 3 vol. in-12; c'est la continuation de la fin du roman de Gomberville qui porte le même titre. (*Voy.* GOMBERVILLE.) VI. *Les cent Nouvelles nouvelles*, Paris, 1735, huit volumes in-12. VII. OEuvres mêlées, contenant les tragédies de Mme. de Gomez, savoir: *Habis*, 1714; *Sémiramis*, 1716; *Cléarque, tyran d'Héraclée*, 1717; *Marsidie, reine des Cimbres*, 1724; les *Epreuves*, comédie non représentée, mais imprimée en 1724; et d'autres pièces en prose et en vers. Mme. de Gomez, mariée en secondes noces à un sieur Bonhomme, a cela de commun avec Mme. de Villedieu, qu'elle a toujours conservé, en littérature, le nom de son premier mari. Elle mourut à St.-Germain-en-Laye, le 28 décembre 1770, âgée de quatre-vingt-six ans. F. P—T.

GOMEZ DE CASTRO (ALVAREZ) naquit à Sainte-Olalla, près de Tolède, en 1515. Il étudia à l'université d'Alcala, fit de rapides progrès dans les sciences, se distingua surtout par sa profonde connaissance dans le latin et le grec, et reçut le bonnet de docteur en 1533. Pierre-Ponce de Léon, archevêque de Placencia, ayant entendu parler du talent, aussi rare que précoce, du jeune Gomez, desira le connaître; et ayant admiré la pénétration de son esprit et son éloquence, il lui accorda sa protection, et fit instituer pour lui, à Tolède, une chaire de grec et de latin, que Gomez remplit avec honneur pendant plusieurs années. Toujours plus charmé du savoir et de la sage conduite de son protégé, ce même prélat en parla avec chaleur à Philippe II, qui accorda à Gomez une pension, et lui ordonna de travailler à une édition des œuvres de Saint-Isidore de Séville. Gomez commença son travail par les livres des *Origines*, et s'aida souvent des conseils du savant Pierre Chacon, qui se trouvait alors à Rome. Il fut, dans la suite, attiré à la cour de Philippe; mais il n'y demeura que fort peu de temps. Sans ambition, et ami de la tranquillité et de la retraite, il refusa constamment les places honorifiques où son mérite l'appelait. De retour à Tolède, il y mena une vie paisible, partagée entre l'étude et l'exercice des vertus, et mourut le 30 novembre 1580, âgé de soixante-cinq ans. On a de cet auteur: I. *In sancti Isidori origines*, imprimé dans le temps, et inséré ensuite, par Grialio, dans les *OEuvres complètes de Saint-Isidore*, que cet éditeur publia à Madrid, 1778, 2 vol. in-fol. II. *Antiguedades de la nobleza de Toledo*; cet ouvrage est demeuré inédit: mais il est cité par Gonsalve Argote Molina, qui en a souvent fait usage. III. *La genealogia de san Isidoro con la declaracion del grado de consanguinidad que con los reyes de España tiene*, autre traité inédit, conservé à la bibliothèque de l'Escurial. IV. *Edillia aliquot sive poëmatia, scilicet Crux de Christi Domini nece; Alcon sive de Joannis Vergara morte; Epigrammata quædam*, etc., Lyon, 1558, in-8°. Ces poésies, et celles qui concernent la mort de Vergara, qui était un ami de l'auteur, sont estimées. V. *De rebus gestis Francisci Ximenii S. R. E. cardinalis, archiepiscopi Toletani*, Alcala, 1567, in-folio; Francfort, 1581, idem. Cet ouvrage, composé par ordre de l'université d'Alcala, qui fournit tous les mémoires, est celui qui fit le plus d'honneur à Gomez. En effet, on y trouve réu-

nies toutes les qualités qu'exige la composition historique : plan sage, exactitude dans les faits, précision, pureté et élégance dans le style. On a seulement reproché à l'auteur d'avoir prodigué les éloges à son héros. Gomez a écrit plusieurs autres ouvrages en prose et en vers castillans, qui eurent assez de vogue dans le temps. Il existe de lui, entre autres, un recueil de poésies sacrées, en différents mètres, qui ne manquent ni d'élégance ni de goût. Ce volume, in 8°., est sans date ni lieu d'impression. B—s.

GOMEZ DE CIUDAD-REAL (FERDINAND), ainsi appelé de la ville où il prit naissance en 1388, obtint le grade de bachelier en médecine à Alcala, et fit beaucoup de progrès dans les sciences. La simplicité des moyens avec lesquels il opérait les cures les plus difficiles, lui fit bientôt une réputation. Appelé à la cour de Jean II, ce monarque le nomma son médecin. La Castille, dans ce moment, se trouvait déchirée par les guerres civiles. Malgré la lutte terrible qui s'était établie entre le souverain et les grands du royaume, qui voulaient tout dominer, Gomez sut mériter la confiance de son maître et l'amitié des principaux seigneurs. L'estime générale dont il jouissait, le mit souvent à portée d'offrir avec succès sa médiation dans ces différends. Jean II, pour se distraire des soucis cruels que lui causaient les troubles de ses États, s'était formé une cour de littérateurs, les seuls hommes qui fussent ses véritables amis; et c'était Gomez qui lui avait fait connaître les sujets les plus distingués, comme le marquis de Villena, celui de Santillane, Mendoza et Jean de Mena : il était spécialement chargé de lire au roi les ouvrages de ce dernier. Il resta attaché à la cour jusqu'à la mort de Jean II, arrivée en 1453 (*Voy.* JEAN II); et malgré la faveur dont il avait joui auprès de ce monarque, il se retira pauvre dans sa patrie, où il mourut en décembre 1457. Gomez a écrit plusieurs ouvrages de médecine, presque oubliés de nos jours, et un livre, qui a pour titre : *Centon circulaire du bachelier Ferdin. Gomez, médecin du très puissant et sublime roi Jean II.* Ce recueil, qui contient cent cinq lettres, a eu plusieurs éditions au XVe. et au XVIe. siècle ; mais étant devenu très rare, il a été réimprimé à Madrid, en 1765, corrigé et augmenté par Eugène de Plaguno et Mirola. On peut regarder cet ouvrage, un des plus curieux dans son genre, comme l'histoire secrète du règne de Jean II. Gomez avait fait une étude aprofondie du cœur humain ; aussi peint-il de main de maître les principaux personnages qui ont brillé sous ce règne orageux. Il n'oublie aucun des événements qui le rendirent célèbre, et donne un détail assez intéressant sur la littérature espagnole de son siècle. Le style en est pur et correct; c'est, en un mot, l'ouvrage d'un philosophe et d'un politique impartial. Gomez laissa aussi quelques compositions poétiques, fort applaudies de son temps, mais qui ne sont pas arrivées jusqu'à nous. B—s.

GOMEZ DE CIUDAD-REAL (ALVAREZ), poète latin, et espagnol, naquit à Guadalaxara en 1488. Sa famille, quoique pauvre, était une des plus illustres de sa province; aussi fut-il placé auprès de l'archiduc Charles (depuis Charles-Quint), en qualité de *menin* ou d'enfant d'honneur. Dès l'âge le plus tendre, Gomez manifesta une inclination décidée pour l'étude; et la nature l'ayant doué d'une excellente mémoire, il fit, dans les lettres, de si étonnants progrès, qu'à dix-huit

ans il était déjà gradué dans les deux facultés, passait pour un des hommes les plus éclairés de l'Espagne, et pour un habile helléniste : il excellait, surtout, dans la composition des vers latins. C'est dans ce genre qu'on pourrait encore le compter parmi le petit nombre de ceux qui sont parvenus à imiter, avec succès, la force de pensée, la pureté, l'élégance et la précision des anciens. Il était si pénétré de leur lecture, qu'on lui présentait souvent deux ou trois pages en espagnol, l'invitant à les traduire dans le latin de Salluste, de Tite-Live, ou de Cicéron; ce que Gomez exécutait avec autant de facilité que d'exactitude. Ses talents lui méritèrent la bienveillance de Ferdinand-le-Catholique, et ensuite de Charles-Quint; et l'un et l'autre monarque le gratifièrent d'une pension. Cependant sa naissance l'obligeait parfois à interrompre ses études pour suivre la carrière des armes; il se distingua par une valeur à toute épreuve aux guerres de Naples (1506), à celle de Florence (1512), et à la bataille de Pavie (1525), où il reçut plusieurs blessures. Gomez se maria, en 1514, avec une fille naturelle du duc de l'Infantado, que ce seigneur venait de légitimer. Il était intimement lié avec le duc; et ils crurent se donner, par ce mariage, une preuve d'amitié réciproque. Les talents, les services et la naissance du premier, l'auraient dû porter aux emplois les plus élevés; mais il paraît que Gomez n'occupa jamais aucun poste éminent, et que Charles-Quint, monté sur le trône en 1516, se contenta de lui laisser sa pension. Gomez, désabusé de toute espérance de fortune, se retira, avec son épouse, dans son pays natal, où, après avoir vécu plusieurs années dans la retraite du sage, la mort l'enleva le 24 juillet 1538, lorsqu'il était à peine âgé de cinquante ans. On a de lui : I. *Thalia christiana, carmine heroïco*, Alcala, 1522, in-4°. Cet ouvrage, partagé en vingt-cinq livres, comprend tous les mystères de notre religion. Antoine de Lebrixa (*Nebrissensis*) assure que les littérateurs les plus distingués, et notamment François Pic de la Mirandola, attendaient avec impatience cette production, espérant pouvoir la comparer avec ce que Virgile avait produit de plus parfait. Si l'auteur ne parvint pas à égaler le chantre immortel de *l'Enéide*, ses compatriotes prétendent, du moins, que dans plusieurs passages il en approche en effet d'assez près, et qu'on admira, dans ce livre, une sublimité soutenue qui ne s'écarte jamais ni de l'élégance ni de la correction. II. *Musa Paulina*, Alcala, 1529, in-4°. Ce sont les Épîtres de Saint Paul, mises en vers élégiaques. Quoique le sujet de cet ouvrage (d'ailleurs très étendu) soit tout-à-fait sacré, les amis de l'auteur crurent y retrouver toutes les grâces d'Ovide. Gomez le dédia au pape Clément VII. III. *Proverbia Salomonis ac septem psalmi pœnitentiales* Bâle, 1538, in-8°.; mis en vers latins avec sa facilité et son élégance accoutumées. IV. *De militiâ principis Burgundi, quam Velleris aurei vocant, ad Carolum cæsarem ejusdem militiæ principem*; Tolède, 1540, in-8°. Gomez a déployé, dans ce poème sur la Toison-d'Or, toute la finesse de son goût, toute la force de son génie; et cet ouvrage est considéré, avec justice, comme le chef-d'œuvre de sa muse latine. L'auteur semble avoir voulu se surpasser lui-même; et jamais son imagination n'avait été aussi féconde, son style plus élevé, et ses images plus vraies et plus brillantes. Il n'est donc pas étonnant que, dans

l'enthousiasme que cette composition excita, l'on ait donné à l'auteur le surnom de Virgile espagnol. Les passages les plus obscurs de ce poème, dont Erasme fait beaucoup d'éloges, ont été éclaircis par Alexis Vanegas; et Bruno, dans la suite, l'a traduit en espagnol, Tolède, 1546. V. *Theologica descripcion de los mysterios sagrados*, Tolède, 1541, in-4°. Ce poème, partagé en douze chants, quoiqu'il roule presque sur le même sujet qui a servi de base à la *Thalie chrétienne*, est bien différent de ce dernier ouvrage par le plan, les pensées et l'ordre des matières. Il est écrit en vers héroïques de douze syllabes, appelés *De arte mayor*. VI. *La Traslacion de los triumphos del Petrarca*, Bâle, 1551. On estime encore cette fidèle traduction des chefs-d'œuvre du classique italien, dans laquelle le traducteur conserve toute l'énergie du style et les beautés de l'original. VII. *Satiras morales contra los siete vicios*. On les trouve dans le *Tesoro de varias poesias*, compilé par Villalobos, imprimé à Madrid, 1604, in-8°. Ces trois ouvrages, écrits en espagnol, ne sont pas indignes de la plume de Gomez; le style en est pur, les vers harmonieux. Cependant on n'y rencontre pas cette heureuse facilité, cette énergie et cette inspiration qu'on admire dans ses poésies latines. Malgré cela on ne balança point de placer Gomez parmi les bons poètes castillans de son temps. Contemporain de Boscan et Garcilaso, il jouit, avec eux, des mêmes titres de gloire. Les premiers, en réformant les anciennes erreurs, et en introduisant le bon goût, prouvèrent de combien de beautés la poésie espagnole était susceptible; le second, méprisant le galimathias des rhéteurs, rendit à la poésie latine cette grâce; cette force et cette sublimité qui la caractérisent. On a reproché à Gomez, peut-être non sans raison, d'avoir mêlé des divinités païennes dans les sujets sacrés qu'il a traités: il s'était laissé entraîner à cette inconvenance par le mauvais goût de son siècle; mauvais goût que le Tasse lui-même ne sut pas, dans la suite, éviter. Mais il est résulté de ce défaut tant de beautés originales, qu'elles peuvent aisément adoucir la plus sévère critique. B—s.

GOMEZ-FERREIRA (Louis), minéralogiste portugais, naquit à St.-Pedro-de-Rates, dans la province du Minho, en 1680. Il étudia la médecine et la chirurgie à Lisbonne, où il exerça pendant quelques années cette dernière profession. Mais ayant beaucoup de goût pour la minéralogie, il s'y appliqua exclusivement, et fit de tels progrès dans cette science, qu'en 1720 il fut nommé inspecteur et directeur des mines de l'Amérique portugaise, où il demeura vingt ans. Il y introduisit de nouveaux procédés aussi faciles qu'économiques pour l'exploitation des mines. Ayant formé en Amérique plusieurs élèves, des raisons de santé l'obligèrent de retourner à Lisbonne, où il mourut en 1741. Il a laissé: *Erario mineral dividido en doce tratados*, Lisbonne, 1735, in-fol. Cet ouvrage, qu'on estime encore, et le plus complet qui eût paru jusqu'alors, peut encore être consulté avec fruit, malgré les progrès qu'a faits de nos jours la science minéralogique. B—s.

GOMEZ DE VASCONCELLE (Louise-Geneviève de) était fille et nièce de deux hommes qui avaient beaucoup contribué à faire monter sur le trône dom Antoine de Portugal. Les malheurs de ce prince eurent une grande influence sur la destinée de

Mme. Gillot de Beaucour, puisqu'ils furent cause que son père, dom Gomez de Vasconcelle, s'expatria et vint s'établir en France. Là, tout occupé de sa fille, il voulut la dédommager des torts de la fortune, non seulement en l'élevant avec beaucoup de soin, mais en lui faisant donner une instruction peu commune. On ne sait trop à quelle époque cette dame, qui n'est connue que par les ouvrages qu'elle a publiés, épousa M. Gillot de Beaucour; mais il paraît qu'avant ce mariage, elle s'était déjà fait remarquer par quelques productions littéraires. La principale est un abrégé en français du poème de l'Arioste, offert à Louis XIV, et dont on prétend que l'opéra de *Roland*, par Quinault, représenté en 1685, lui donna l'idée. Le but de Mme. de Beaucour, en faisant ce travail, a été de rendre l'*Orlando* propre à être lu par les femmes et par les jeunes personnes. Partout elle a adouci ou même entièrement supprimé les endroits trop libres, et particulièrement ceux qui ont quelque rapport à la religion. Nous nous abstenons de prononcer sur le mérite littéraire d'une pareille révision: il semble que cet abrégé devait surtout réussir à la cour, pendant la vieillesse de Louis XIV. *L'Arioste moderne*, ou *Roland le furieux*, a été imprimé à Paris en 1685, et réimprimé en 1720. Cet ouvrage porte les nom et prénom de Mme. Gomez, tels que nous venons de les donner. Cependant l'abbé Goujet (*Bibliothèque française*, tomes VII et VIII) attribue le même ouvrage à Madelène Poisson, femme de M. Vasconcelle Gomez de Fuiguerédo. Il est probable que le nom de Gomez, qui est celui de la famille, et non pas celui du mari de Mme. Gillot de Beancour, aura induit Goujet en erreur. Guyonnet de Vertron assure que les romans suivants sont de Mme. Gillot de Beaucour, bien qu'ils n'aient pas été imprimés sous son nom: I. Le *Courrier d'amour*, 1679, in-12. II. Les *Caprices de l'amour*, 1681, in-12. Ces deux romans ont aussi été attribués à M. Gillot de Beaucour. III. Le *Mari jaloux*, 1688, in-12. IV. Le *Galant nouvelliste*, 1693, in-12. V. Les *Egarements des passions*. VI. Les *Mémoires de Roversaut*. Mme. Gillot mourut en 1718; elle fut mère de Mme. de Saintonge, qui s'est aussi distinguée dans ce genre de composition. (*Voy.* SAINTONGE.)

B—Y.

GONDAHAIRE, ou, suivant quelques auteurs, GONDICAIRE, premier roi de Bourgogne, passa le Rhin vers 407 à la tête d'une armée considérable, et s'empara du pays qui s'étend de ce fleuve aux Alpes. Les Romains, sans cesse occupés à repousser les incursions des barbares, consentirent à l'établissement de Gondahaire, sous la condition qu'il se reconnaîtrait dépendant de l'empire. Il souscrivit à ce traité; mais il ne négligea rien pour se mettre à même de l'enfreindre impunément. Lorsqu'il se crut en état de secouer le joug des Romains, il leva une armée, pénétra dans la Gaule Belgique, et s'en rendit maître: mais Aëtius, patrice des Gaules, le défit en bataille rangée, et le força de demander la paix. Elle lui fut accordée à des conditions modérées; et dès-lors il se montra le fidèle allié des Romains. Attila, roi des Huns, vint attaquer les Bourguignons, vers 436: ils se défendirent avec intrépidité; mais le nombre l'emporta. Ils furent défaits dans une bataille générale donnée non loin du Rhin. Gondahaire y périt avec vingt mille de ses plus braves soldats. Il laissa trois fils, Gonderic, Gondioc et Chilpéric. L'af-

né rassembla les débris de l'armée bourguignone, et se joignit aux Romains pour combattre les Huns. Il fut tué en 451, à la fameuse journée de Méry-sur-Seine. Gondioc et Chilpéric, après la mort de leur frère, se partagèrent le royaume de Bourgogne. Les états de Gondioc furent composés de la Séquanie et de la province Lyonnaise. Chilpéric eut le pays situé entre le Jura et les Alpes, et choisit Genève pour sa capitale. Il embrassa la religion chrétienne, à la persuasion de son épouse; fit construire une église à Genève, qu'il dédia à St.-Victor, l'un des martyrs de la légion thébéenne, et dota richement le monastère fondé par St.-Lupicin, dans le lieu où est maintenant situé St.-Claude. Chilpéric fut honoré du titre de patrice des Gaules; il s'opposa avec succès aux incursions des Suèves en 456, et mourut sans postérité. Goudioc avait épousé la sœur du comte Ricimer, patrice d'Italie; et cette alliance lui fut très avantageuse. Nommé maître de la milice romaine dans les Gaules, il rendit de grands services à l'empire, en repoussant les attaques continuelles des barbares, et fut récompensé par la réunion à ses états de plusieurs nouvelles provinces. Il mourut en 476, laissant de son mariage quatre fils, Gondebaud, Gondegisile, Chilpéric et Gondemar. A la mort de ce prince, le royaume de Bourgogne comprenait une partie de la Suisse et de l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne et la Bresse, le Dauphiné, le Nivernais et une partie de la Provence. W—s.

GONDEBAUD, roi de Bourgogne, fils aîné de Gondioc, fut honoré du patriciat des Gaules pendant la vie de son père, et contribua beaucoup, dit-on, à l'élection de l'empereur Flavius Glycerius en 473. Les états de Gondioc ayant été divisés entre ses quatre fils, Goudebaud eut pour sa part les pays qui formaient la première Lyonnaise, et retint le titre de roi de Bourgogne qui lui laissait quelque autorité sur les provinces possédées par ses frères. Chilpéric et Gondemar, à peine en possession de leurs états, s'unirent contre le nouveau roi, dont ils redoutaient les vues ambitieuses, et, ayant rassemblé une armée considérable, ravagèrent la Bourgogne. Gondebaud les ayant poursuivis leur livra bataille sous les murs d'Autun; mais la victoire s'étant déclarée pour ses frères, il s'enfuit secrètement, et fit répandre le bruit qu'il avait péri dans le combat. Cependant il instruisit de sa retraite les seigneurs qui lui étaient restés fidèles; et avec leur secours, étant parvenu à lever de nouvelles troupes, il parut tout-à-coup à leur tête, et marcha sur Vienne, où étaient alors ses deux frères, avec une telle diligence, qu'ils ne purent pas songer à se défendre. Gondemar refusa de se rendre, et fut brûlé dans le palais où il s'était enfermé: Chilpéric eut la tête tranchée; et sa femme Agrippine, accusée de l'avoir excité à la révolte, fut noyée dans le Rhône. Des quatre enfants de ce malheureux prince, Clotilde seule trouva grâce aux yeux du farouche vainqueur; et il l'emmena à sa cour, où il fit élever avec le plus grand soin cette princesse, dont les fils devaient un jour venger la mort de leur aïeul. La victoire de Gondebaud lui assurait le premier rang dans les Gaules. Rien ne lui aurait été plus facile que de dépouiller de ses états Gondegisile son troisième frère; et l'on doit remarquer à son honneur que la bonne intelligence qui régnait entre eux n'éprouva pas alors la

moindre altération. Ils unirent leurs armes pour forcer Odoacre, roi d'Italie, à respecter les conditions des traités, passèrent les Alpes en 493, et s'emparèrent presque sans obstacle de plusieurs provinces, dont ils ramenèrent un immense butin. Théodoric, successeur d'Odoacre, demanda la paix au roi bourguignon, et donna sa fille Ostrogothe en mariage à Sigismond, fils de Gondebaud. Cependant Clovis, roi des Francs, devenu l'époux de Clotilde, continuait de faire des incursions dans la Bourgogne. La religion était le prétexte dont Clovis couvrait son ambition. Gondebaud avait embrassé l'erreur de l'arianisme, et il y persistait par politique. Sa lettre à Avitus, archevêque de Vienne, en est la preuve: « Si votre » croyance est véritable, lui dit-il, » pourquoi les évêques de votre com- » munion n'empêchent-ils pas le roi » des Francs de me faire la guerre et » de se liguer avec mes ennemis pour » me perdre? comment concilier vous » la vraie religion avec l'ambition in- » satiable qui le dévore? Qu'il nous » prouve sa foi par ses œuvres. » La mésintelligence des deux rois parut à Gondegisile une occasion favorable d'agrandir son pouvoir aux dépens de son frère. Il rechercha l'amitié de Clovis, et s'engagea par serment à se reconnaître son tributaire s'il le rendait maître du royaume de Bourgogne. Gondebaud, informé des préparatifs de guerre que faisait Clovis, et ne soupçonnant pas la perfidie de son frère, l'invita à réunir leurs forces contre un ennemi qui paraissait les menacer également. Gondegisile crut devoir dissimuler, et marcha avec lui contre Clovis, qu'ils rencontrèrent près de la rivière d'Ouche. Pendant le combat, il se retira avec ses soldats, et les ramenant sur les derrières, enveloppa l'armée de Gondebaud, qui fut taillée en pièces. Ce prince échappa cependant à tous les dangers, et se réfugia dans Avignon, dont Clovis vint faire le siége. Désespérant de s'emparer de cette ville, Clovis consentit à retourner dans ses états moyennant quelques sacrifices. Gondebaud, délivré de ce puissant ennemi, poursuit à son tour Gondegisile, enfermé dans Vienne. Il y pénètre à la faveur d'un aqueduc souterrain, et fait massacrer tous les soldats de Gondegisile, qui est égorgé lui-même dans une église. Cet événement rendit Gondebaud maître de tout le royaume de Bourgogne. Il chercha alors à se réconcilier avec Clovis, et s'engagea par un nouveau traité à l'aider en cas de guerre (*V.* Clovis, tom. IX, pag. 136 et 137); mais il soupçonnait justement la bonne-foi de ce prince, et il fut toujours en garde contre lui. Il parvint ainsi à maintenir la paix dans son royaume, s'appliqua à y faire fleurir l'agriculture et les lois, et mourut en 516, laissant le trône à son fils Sigismond, qu'il avait fait reconnaître roi par les grands de l'État, afin d'éviter les divisions entre ses enfants. C'est du nom de ce prince que le code des Bourguignons a été appelé la *loi Gombette*. On y remarque, suivant dom Rivet (*Histoire littér. de la France*, *tom. III*), un grand fonds d'équité, beaucoup de pénétration d'esprit, une attention singulière à prévenir les moindres différends, une science peu commune en ces temps-là dans la politique, enfin une sagesse digne d'un prince chrétien. Ce code a été imprimé dans le *Sylloge legum antiquarum* de Jean Herold, Bâle, 1557; dans le *Codex legum antiquar.* de Fréd. Lindenbrog, et dans le *Corpus juris Germanici antiqui* (*V.* Geor-

GISCH). Schoepflin a donné des détails curieux sur la loi Gombette dans la *Dissertatio historica de Burgundiâ cis-et-transjuranâ*, Strasbourg, 1741, in-4°. W—s.

GONDEBAUD, ou GONDEVALD, surnommé *Ballomer*, était né d'un commerce amoureux du roi Clotaire Ier. avec une dame dont Grégoire de Tours n'indique ni le nom ni la condition. Elle le fit élever avec beaucoup de soin, et le présenta à Clotaire, qui refusa de le reconnaître. Alors elle le conduisit à Childebert, roi de Paris; et ce prince, qui n'avait point d'enfants, le reçut comme son neveu. Mais Clotaire, craignant que ce jeune homme ne réussît à se faire des partisans, le réclama; et Childebert le lui ayant livré, il lui fit couper les cheveux, et lui ordonna de sortir de France. On ignore ce que devint alors le malheureux Gondebaud. Quelques écrivains prétendent qu'il fut réduit, pour subsister, à peindre les murs des églises et des oratoires. Enfin Charibert, étant monté sur le trône, le fit revenir à sa cour, et eût pour lui les mêmes égards qu'il aurait eus pour son frère. Sigebert, roi d'Austrasie, craignit de voir échapper à ses enfants la succession de Charibert; il lui demanda Gondebaud, et ce prince n'ayant pas osé le lui refuser, il lui fit couper les cheveux une seconde fois, et l'envoya prisonnier à Cologne. Gondebaud parvint à s'échapper, et se réfugia près de Narsès, qui commandait alors en Italie pour l'empereur Justinien. Il se maria; et après la mort de son épouse, le séjour de l'Italie lui étant devenu odieux, il se retira vers 565 à Constantinople, avec ses deux enfants. Il y fut reçu avec les honneurs dus à son rang, et y vécut quinze années, paraissant oublié et sa naissance et ses malheurs. Vers 580, le duc Boson, que l'histoire représente comme un homme très artificieux, arrive à Constantinople, envoyé par les seigneurs mécontents de Gontran, roi de Bourgogne; il offre en leur nom la couronne à Gondebaud, et décide ce malheureux prince à l'accompagner. Gondebaud arrive à Marseille, où il est accueilli avec enthousiasme, et se rend ensuite à Avignon, dont le patrice Mummol lui ouvre les portes: mais la division se met bientôt entre ses partisans; et trahi par Boson, qui lui enlève une partie des trésors qu'il avait apportés, il est réduit à chercher un asile dans une île de la Méditerranée. La mort de Chilpéric, roi d'Austrasie (584), ranime ses espérances, et le détermine à quitter sa retraite. Appuyé par les grands du royaume, toujours opposés à Gontran, le fils de Clotaire réclame les droits de sa naissance. Le Dauphiné, la Provence, tout le pays depuis le Poitou et l'Auvergne jusqu'aux Pyrénées, se déclarent en sa faveur. Il est élevé sur le bouclier, et salué roi à Brive-la-Gaillarde. Mais Gontran, qui a senti la nécessité de s'opposer à ses progrès, se réconcilie avec son neveu Childebert, et marche à la rencontre de Gondebaud, qui s'avançait lui-même vers Poitiers. A la nouvelle de l'approche des Bourguignons, Gondebaud se replie sur Bordeaux; mais craignant d'y être enfermé, il se retire avec Mummol dans Comminges, ville très forte et bien approvisionnée. Cependant Mummol entre en négociation avec Gontran, et promet de livrer Gondebaud si on lui assure son pardon. D'après l'assurance qu'il en reçoit, il déclare à Gondebaud qu'une plus longue résistance serait inutile, et l'engage à aller trouver Gontran pour traiter des

conditions de la paix. Il le conduisit ensuite à l'une des portes de la ville, et le remit entre les mains de Boson et d'Ollon, comte de Bourges. Gondebaud, en apercevant Boson, jugea bien que sa perte avait été résolue; il fit le signe de la croix, et se prépara à la mort. A quelque distance de la ville, Ollon le saisit par les cheveux, le jeta par terre, et chercha à le percer de sa lance. Sa cotte de mailles l'ayant garanti, il se releva, et voulut s'enfuir; mais Boson l'atteignit d'une pierre à la tête; il tomba, et les soldats le tuèrent. On lui arracha les cheveux et la barbe; et son corps fut traîné par tout le camp (mai 585). Le lendemain les soldats entrèrent dans la ville, qui fut livrée au pillage, et dont tous les habitants furent massacrés. Elle ne fut rebâtie qu'au XIIe. siècle par S. Bertrand, dont elle prit le nom. On peut consulter pour plus de détails l'*Histoire de Gondevald, prétendu fils de Clotaire*, par Bonamy, dans les *Mémoires* de l'académie des inscriptions, tom. XX. W—s.

GONDEGISILE, *Godegisile*, ou *Godegisèle*, quatrième fils de Gondioc, roi de Bourgogne, eût en partage, après la mort de son père, le pays qui forme aujourd'hui le diocèse de Besançon. Les commencements de son règne furent assez tranquilles; il ne prit aucune part aux divisions de ses frères, soit qu'il craignît la vengeance de Gondebaud, soit, comme le pensent quelques historiens, qu'il eût fait un traité secret avec lui. En effet, lorsque Gondebaud se fut mis en possession des états de ses autres frères, il en détacha la ville de Genève, dont il augmenta l'apanage de Gondegisile. Cependant ce prince ne put voir sans jalousie s'accroître la puissance de Gondebaud; mais il dissimula, en attendant un moment favorable à l'exécution de ses projets. Il s'unit secrètement avec Clovis, roi des Francs, et contribua par sa défection à la victoire que ce prince remporta sur les Bourguignons près de la rivière d'Ouche (*Voy.* GONDEBAUD): mais Gondebaud vint l'assiéger l'année suivante (500) dans Vienne, où il s'était enfermé avec 5000 soldats; et la ville ayant été prise par ruse, il fut massacré dans une église où il s'était réfugié comme dans un asile inviolable. W—s.

GONDEMAR ou GODOMAR, roi de Bourgogne, second fils de Gondebaud, succéda, en 523, à Sigismond, son frère, assassiné avec ses enfants, par Clodomir, roi d'Orléans. Il rallia ses troupes affaiblies par des défaites successives; chercha à captiver la bienveillance de ses grands vassaux, et, avec leur secours, parvint à chasser les Francs de son royaume. Il s'occupa ensuite des moyens de discipliner et d'aguerrir ses soldats, et mit son armée en état de repousser une nouvelle agression. Cependant Clodomir rentre en Bourgogne et marche contre Gondemar, qui l'attendait dans la plaine de Véserouce. Il s'y livra une bataille, dont le succès fut long-temps indécis; mais enfin Clodomir, ayant été tué d'un coup de lance, les Bourguignons lui coupèrent la tête, et la placèrent au bout d'une pique pour l'exposer aux regards des Francs: spectacle, disent nos anciens auteurs, qui redoubla leur furie et contribua à les rendre victorieux; mais qui, suivant Agathias, dont le récit nous paraît plus fidèle, ébranla leur courage et les détermina à accepter sur-le-champ les propositions que leur fit Gondemar. Après cette victoire mémorable (524), ce prince resta quelques années pos-

sesseur tranquille du royaume de Bourgogne. Il regardait la paix comme le premier besoin des peuples, et il l'acheta de Théodoric, roi d'Italie, par la cession de quelques villes. La situation du royaume de Bourgogne entre des états également puissants, en retardait la ruine; mais enfin, les Wisigoths ayant été défaits par les Francs, le patrimoine de Gondemar se trouva exposé à l'ambition des fils de Clovis. Ils se réunirent contre lui, l'attaquèrent près d'Autun, en 534, et, l'ayant fait prisonnier, l'enfermèrent dans un château fortifié, où il demeura jusqu'à sa mort (541). Ainsi finit le premier royaume de Bourgogne, après avoir duré cent vingt-deux ans. Les provinces dont il était composé, restèrent unies à la France pendant trois siècles; mais elles en furent détachées sous les faibles successeurs de Charlemagne : d'une partie se forma le royaume d'Arles et de Bourgogne (*V.* Boson), et de l'autre, le royaume de la Bourgogne Transjurane (*Voy.* Rodolphe Ier.), qui prit le nom de comté de Bourgogne, vers le milieu du xe. siècle, après la mort de Rodolphe III, dernier roi. W—s.

GONDEMAR (Flavius), roi des Wisigoths, était entré dans la conjuration des grands de l'état contre Witeric, que sa tyrannie avait rendu odieux. Il paraît même qu'avant l'assassinat de ce prince, il avait fait un traité secret avec les rois Francs, qui devaient appuyer ses prétentions au trône. Son expérience et ses talents peuvent servir à justifier son ambition. Il fut élu roi (610) le lendemain de la mort de Witeric. Il s'occupa d'abord de réprimer l'audace des Vascons, qui faisaient de fréquentes incursions sur ses terres; il pénétra dans leur pays, à la tête d'une puissante armée, le ravagea, prit et brûla leurs villes, et rentra dans la capitale chargé d'un immense butin. Il assembla un concile à Tolède, dans lequel il fut décidé que cette ville n'avait jamais cessé d'être la métropole de la province de Carthagène; décision confirmée par un second concile plus nombreux, assemblé l'année suivante. Il s'opposa, avec succès, aux entreprises des Romains contre ses états, et mourut au commencement de 612, après un règne d'environ deux années. Gondemar, que les historiens représentent comme un prince juste et pieux, fut regretté de ses peuples. Il eut pour successeur Sisebut. W—s.

GONDI (Philippe-Emmanuel de), général des galères, prêtre de l'Oratoire, né à Limoges en 1581, était le second fils d'Albert de Gondi, maréchal de Retz, et de la baronne de Retz, dame de Dampierre, renommée parmi les beaux-esprits de son temps. Sa belle prestance, son adresse dans tous les exercices du corps, son caractère liant et aimable, le firent distinguer à la cour d'Henri IV, qui l'honora de sa bienveillance. Corbinelli dit qu'il brilla sur la scène et sur le parnasse; mais il ne nous donne aucun détail de ses talents en ce genre. Après la mort du marquis de Belle-Isle, son frère aîné, il lui succéda dans la charge de général des galères, et dès la même année, 1519, il sortit de Marseille avec sept galères pour donner la chasse aux corsaires barbaresques qui infestaient les côtes de Provence et de Languedoc, leur prit quatre vaisseaux, en brûla un, et força Solimau Rais, leur chef, de s'échouer avec le sixième, armé de quarante canons, et d'y mettre le feu. M. de Gondi se signala dans plusieurs autres expéditions navales. Il eut ordre, en 1621, de sortir de la Méditerranée avec dix galères, pour aller se réunir, sur les côtes de Breta-

gne, au duc de Guise, qui commandait la flotte destinée à bloquer la Rochelle par mer, tandis qu'on en ferait le siége par terre. Les deux flottes se trouvèrent en présence à la hauteur de St.-Martin, de l'île de Rhé. Celle des Rochellais était forte de soixante vaisseaux bien armés, bien équipés, remplis de matières combustibles, dans le dessein d'incendier la flotte du roi, au fort de la mêlée. Les gros vaisseaux de celle-ci étant retenus par le calme, M. de Gondi s'avança audacieusement avec ses galères, attaqua l'ennemi, mit le désordre dans son escadre, et donna le temps au duc de Guise d'arriver, à la faveur d'une bonne brise. Le combat devint alors général, et dura depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. La victoire se déclara pour la flotte du roi. Les Rochellais y perdirent six de leurs gros vaisseaux, 2000 hommes tués, et ils eurent un bien plus grand nombre de blessés. Le général des galères qui, par sa bravoure et son intelligence, avait préservé la flotte royale de l'incendie, et était parvenu à éteindre le feu que l'ennemi avait déjà mis à l'amiral, poursuivit la flotte rochellaise dans sa retraite, qu'elle ne fit qu'à la faveur de la nuit. Cet événement, dont il eut la principale gloire, est du 26 octobre 1622. Les deux jours suivants, il alla braver la flotte vaincue, qui s'était retirée sous la protection de ses batteries de terre, dans le dessein de l'attirer à un nouveau combat. Sa tentative fut inutile; mais il lui causa de grandes pertes, et lui enleva deux de ses vaisseaux, dont l'un était le vice-amiral. Ce récit est tiré d'une relation manuscrite de Guillaume de Montolieu, capitaine d'une des galères de M. de Gondi. Ce général, touché du triste spectacle des misères de toute espèce auxquels les forçats étaient en proie, s'occupa de les soulager en leur procurant une mission à la tête de laquelle fut mis M. Vincent (de Paul), précepteur de son fils, en qualité d'aumônier royal des galères, et en y joignant les secours temporels les plus propres à adoucir leur sort. Instruit que les criminels condamnés aux galères croupissaient long-temps dans les prisons de la conciergerie de Paris, exposés à toutes sortes de privations, en attendant qu'on les mit à la chaîne, il obtint du gouvernement qu'ils fussent transférés dans un local plus commode et plus sain, près de l'église de St-Roch, où ils recevraient tous les secours de l'ame et du corps convenables à leur état. Cet utile établissement, entrepris par les conseils de M. Vincent, fut depuis transféré vers la porte St.-Bernard, où il a subsisté jusqu'à la révolution. Dans le même temps, sa digne épouse, Marguerite de Silly, appelait dans ses terres de Montmirail et de Folleville, le même M. Vincent, pour y faire des catéchismes et des missions aux gens de la campagne, sur lesquels elle répandait elle-même d'abondantes aumônes, qui ne contribuèrent pas peu à rendre efficaces les instructions du zélé missionnaire. Les bénédictions que le ciel versa sur les travaux apostoliques de M. Vincent, firent concevoir à M. et à Mme. de Gondi le dessein de perpétuer cette bonne œuvre et de la rendre plus générale; ils obtinrent de l'archevêque de Paris, leur frère, la place de principal du collége des Bons-Enfants pour M. Vincent, et y attachèrent, en 1625, une dotation de quarante mille livres, dont le revenu devait servir à l'entretien d'une société de prêtres chargés d'aller, sous la direction de leur vénérable chef, faire des missions dans les campagnes, et de fournir des aumôniers aux ga-

lères. Telle fut l'origine de l'utile et respectable congrégation des prêtres de la mission de France. Cette même année, M. de Gondi, ayant perdu sa jeune et vertueuse épouse, se retira dans la maison de Saint-Magloire, d'où, au bout de deux ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, après s'être démis de toutes ses charges en faveur du duc de Retz, son fils aîné. A la mort du cardinal de Bérulle, il fut question de le lui donner pour successeur dans la place de général de l'Oratoire, et la cour de Rome pensait à faire passer, sur sa tête, le chapeau que ce cardinal laissait vacant. Mais l'animosité du cardinal de Richelieu contre la maison de Gondi, dévouée aux intérêts de la reine-mère, fit échouer ce double projet. M. de Gondi fut même, en 1641, exilé à Lyon, d'où il ne revint qu'à la mort de Richelieu. Après celle de Louis XIII, Marie de Médicis lui fit proposer la place de premier ministre, qui fut donnée, sur son refus, au cardinal Mazarin. Quoique le père de Gondi n'eût pris aucune part aux intrigues et aux cabales du cardinal de Retz, son fils, qu'il les eût même hautement désapprouvées, il n'en fut pas moins enveloppé dans la disgrace de ce célèbre factieux. Mazarin le fit reléguer, en 1653, à sa terre de Villepreux, d'où il fut enlevé l'année suivante pour être transporté à Clermont en Auvergne, sans aucun égard pour son âge, son innocence, ses vertus et ses anciens services. Il demeura dans cet exil rigoureux pendant cinq ans, et n'en fut rappelé que lorsque le coadjuteur fit sa paix avec la cour. Le père de Gondi se retira dans sa terre de Joigny, pour s'y consacrer entièrement, dans l'oubli du monde, à la prière, à la pénitence, et s'y préparer à la mort, qui arriva le 29 juin 1662. Son corps fut transporté à Saint-Magloire, et enterré sous le chœur de cette église. On a reproché au père de Gondi, lorsqu'il était encore dans le monde, d'avoir fait entrer son fils, le coadjuteur, dans l'état ecclésiastique, pour lequel il n'avait point de vocation, et dont il se montra si peu digne. Voici l'apologie que ce fils fait de son père à ce sujet, dans ses Mémoires : « Je ne crois pas qu'il y eût » au monde un meilleur cœur que » celui de mon père; et je puis dire » que sa trempe était celle de la vertu. » Cependant et mes duels et mes » galanteries ne l'empêchèrent pas » de faire tous ses efforts pour atta- » cher à l'église l'ame la moins ecclé- » siastique qui fût dans l'univers. La » prédilection pour son fils aîné, et la » vue de l'archevêché de Paris, qui » était, depuis près d'un siècle, dans » sa maison, produisirent cet effet-là. » Il ne le crut pas, et ne le sentit pas » lui-même. Je jurerais qu'il aurait » lui-même juré, dans le plus inté- » rieur de son cœur, qu'il n'avait eu » cela d'autre mouvement que celui » qui lui était inspiré par l'appréhen- » sion des périls auxquels la profes- » sion contraire aurait exposé mon » ame. » (*Voy.* RETZ et VINCENT DE PAUL.) T—D.

GONDICAIRE. *Voy.* GONDAHAIRE.

GONDOLA (GIOVANNI DI FRANCESCO), d'une famille qui a fourni à Raguse des hommes d'état distingués et les plus grands poètes qu'il y ait eus dans la littérature illyrienne, fut le plus célèbre d'entre eux; il naquit à Raguse, y occupa divers emplois, et y mourut en 1638, âgé de cinquante ans. On ne connaît aucun événement remarquable de sa vie, qui paraît avoir été partagée entre les fonctions paisibles de sa place et la culture des lettres.

Comme poète, son nom est en vénération chez tous les Illyriens. Ce peuple a aussi son poème épique; et c'est à Gondola qu'il en est redevable. Le poète ragusain a pris dans des événements voisins de son temps le sujet de son épopée. Le sultan Osman en est le héros. Gondola ne le fait pas plus grand qu'il ne l'est dans l'histoire; mais il rend les malheurs de ce prince plus intéressants par les incidents qu'il y a ajoutés; et ce sont surtout les épisodes qui animent son tableau. Ils transportent le lecteur dans des contrées où les mœurs demi-barbares des habitants sont en harmonie avec les beautés sauvages de la nature. Ces épisodes sont extraordinaires et romanesques comme les aiment des peuples demi-civilisés; cependant ils renferment aussi des traits d'un intérêt touchant ou d'une beauté mâle et fière. Ils paraissent trop multipliés aux yeux des gens de goût: les Illyriens au contraire regardent cette variété d'incidents comme une des plus grandes beautés du poème de l'*Osmanide*. Le héros et toute la marche du poème perdent beaucoup par cette multitude de ressorts: mais, pris à part, ces épisodes, où l'on trouve d'ailleurs une peinture vive et fidèle des hommes et des lieux, sont d'un très grand intérêt. De ce nombre sont, l'histoire de l'amour conjugal de Kunoslava, qui, à la nouvelle de la captivité de son mari Korenski, seigneur polonais, pris par les Turks, brave tous les dangers pour aller partager son sort, et obtient d'Osman pour prix de sa fidélité la liberté de Korenski; les prouesses de Sokoliza, héroïne turque, qui livre un combat singulier à cette tendre et fidèle Kunoslava, lorsque celle-ci va rejoindre son époux captif, et qui, à la tête de douze amazones, toutes égales en audace, surprend des seigneurs polonais au moment où ils célèbrent l'anniversaire de leur victoire sur les Turks, et les enlève, mais qui est enlevée à son tour par le roi de Pologne Vladislas, amené sur les lieux par le plaisir de la chasse; enfin l'expédition de Kislar-Aga, qui, pour repeupler le harem de son maître, parcourt les campagnes, enlève les jeunes filles nobles, et arrive dans une vallée solitaire, où un vieux pasteur, descendant des anciens rois serviens, célèbre des fêtes dignes de l'âge d'or. Les mœurs pastorales de ce vieillard et de sa fille, la belle Suncianizza, si piquantes par leur contraste avec le caractère rude et débauché des Turks, ne forment pas une des moindres beautés de l'Osmanide. Le féroce Kislar-Aga, fidèle à sa mission, ne craint pas de violer l'hospitalité, et de troubler la paix de cette vallée, en enlevant la chaste Sunciannizza. A la première vue de cette jeune fille modeste, Osman devient insensible aux charmes de toutes les beautés dont Kislar-Aga a orné son harem. Il ne respire que pour Sunciannizza: mais les larmes de la jeune bergère touchent son cœur. Il lui fait le sacrifice de son amour, et la rend à son père. L'ambassade d'Ali-Pacha à la cour du roi de Pologne, où il va traiter de la paix, fournit au poète une occasion de peindre d'autres mœurs et d'autres hommes, et de traiter des sujets d'un genre plus élevé. La fin tragique d'Osman, victime de l'insubordination des janissaires, détrôné par Mustapha, et étranglé dans les Sept Tours, termine ce poème, qui est divisé en vingt chants: il n'en subsiste plus que dix-huit. On dit que le 14e. et le 15e. chants, contenant probablement des allusions peu honorables pour les Turks, ont

été mal vus par le gouvernement de Raguse, qui craignait de mécontenter des voisins aussi puissants, et que c'est ce qui en a occasionné la rareté ou la perte. Comme ce motif n'existe plus aujourd'hui, M. le comte de Sorgo, qui a aussi traduit une partie de l'*Osmanide* en vers italiens, a rempli les lacunes du poème, en composant de nouveau, en illyrien, un 14[e]. et un 15[e]. chants. C'est avec ce supplément que M. Volanti, vice-secrétaire de Raguse, se proposait, il y a une douzaine d'années, de publier l'Osmanide, encore inédite. Ce projet, renouvelé par M. le comte Guaragnin, gouverneur de cette province, n'a point été exécuté. (V. *Appendini storia e letteratura de' Ragusei*, 1804, tom. II.) Goudolà ne parcourut pas avec moins de succès la carrière dramatique; et il montra aux Illyriens ce que devait être leur théâtre, qui jusqu'alors se ressentait un peu trop de la rudesse de leurs mœurs. Il puisa dans l'histoire ancienne les sujets de treize pièces appelées *drames* selon l'usage du temps, quoique plusieurs soient en effet des tragédies. Il n'en reste plus que deux, *Proserpine* et *Ariadne*; celle-ci a été imprimée à Ancône en 1633. Les autres, toutes manuscrites, ont été anéanties dans un tremblement de terre et dans l'incendie qui en fut la suite. Sa traduction, en vers illyriens, de la Jérusalem délivrée, et d'autres productions de son génie poétique, éprouvèrent le même sort. Dans ses pièces de théâtre, ainsi que dans son Osmanide, Gondola ne s'est servi que du petit vers au lieu de l'alexandrin, plus convenable par sa majesté aux sujets imposants. Peut-être voulait-il être appris par cœur d'un peuple qui retient toujours mieux les petits vers, parce qu'ils sont plus propres au chant: aussi ses successeurs ont suivi son exemple, quoique blâmé par les gens de goût de leur nation. Les autres ouvrages de Gondola sont moins recherchés; et quoique imprimés, ils sont moins connus que les précédents. C'est d'abord une traduction libre en vers illyriens des sept Psaumes de la pénitence, Venise, 1620, 1630, in-16; puis le poème de l'Enfant prodigue, en deux chants, publié également à Venise, et réimprimé plusieurs fois sous ce titre: *Suze sina rasmetnoga*. Enfin le P. Cerva fait mention d'un poème de Gondola sur les mystères de la théologie, imprimé en 1621. Son talent poétique fut héréditaire dans sa famille. — Son fils, Sigismond GONDOLA, recteur de la république de Raguse, fut très habile poète; et son petit-fils Giovanni est auteur de plusieurs drames, idylles et chansons, qui circulent encore en manuscrit chez les Illyriens. Palmotta, autre poète illyrien très estimé, était cousin de Gondola, et fut son rival tant sur la scène que dans la carrière épique.

D—G.

GONDRIN (LOUIS-HENRI DE), 105[e]. archevêque de Sens, fils d'Antoine-Arnauld de Gondrin, marquis de Montespan et d'Antin, de la noble famille de Pardaillan, naquit au château de Gondrin, diocèse d'Auch, en 1620, et fut mis au collége de la Flèche, pour y faire ses études. Les ayant achevées, il vint, très jeune encore, recommencer sa philosophie dans l'université de Paris, et, comme il se destinait à l'état ecclésiastique, faire ses études de théologie en Sorbonne. Il était, par sa mère, proche parent d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, prélat distingué par ses connaissances dans les antiquités ecclésiastiques. Octave, en 1644, lors-

que Gondrin était prêt à prendre ses degrés, le demanda pour coadjuteur à la reine-régente, et l'obtint. Il ne pouvait faire un meilleur choix. Octave étant mort en 1646, Gondrin prit possession de l'archevêché de Sens, le 16 août de la même année. Lié avec les écrivains de Port-Royal les plus distingués, et attaché à la doctrine de Saint-Augustin, il partagea d'abord les opinions de ceux qui depuis furent appelés *Jansénistes*, et fut un des onze évêques qui, n'ayant pas signé la lettre écrite par leurs collègues à Innocent X, pour le prier de faire cesser par un jugement solennel les querelles qui commençaient à diviser l'Eglise, supplièrent ce pontife, par une lettre particulière, de ne point prononcer: mais Innocent ayant donné, le 31 mai, sa bulle *cum occasione*, par laquelle il condamnait les cinq propositions de Jansénius, avec une note appliquée à chacune d'elles, et cette constitution ayant été reçue en France, Gondrin signa, le 28 mai 1654, la lettre de l'assemblée du clergé à ce pape, et celle de la même assemblée aux autres évêques, dans lesquelles il était reconnu que les cinq propositions étaient de Jansénius, et que cela ne pouvait être l'objet du moindre doute. Il réitéra sa signature au commencement du pontificat d'Alexandre VII, après quelques difficultés, dit-on, mais qui furent si bien éclaircies qu'il avoua se croire obligé, en conscience, de signer. Il tint, en 1658, un synode, où il souscrivit et fit souscrire le formulaire. En 1661, les vicaires-généraux du diocèse de Paris, en l'absence du cardinal de Retz, ayant rendu une ordonnance où ils disaient, que du temps d'Innocent X, il ne s'agissait, à Rome, que de savoir si les cinq propositions déférées étaient catholiques ou hérétiques, sans exiger autre chose que la croyance pour le point de foi, et le respect pour la question de fait; et l'assemblée du clergé ayant improuvé l'ordonnance, Gondrin déclara expressément que les cinq propositions étaient condamnées comme *hérétiques* au *sens de l'auteur*. Quoiqu'il ait incliné pour qu'il fût trouvé quelque moyen d'accommodement, et souhaité qu'on pût faire certaines concessions à des hommes qu'il estimait, qu'il ait eu du regret de ce qu'on n'était pas parvenu à rapprocher les esprits, et de ce que le projet de M. l'évêque de Cominges, pour opérer une réunion, avait échoué (*V.* Claude Gérard), qu'il ait même travaillé, avec ardeur, à obtenir l'arrangement connu sous le nom de *paix de Clément XI*, on ne peut, ce semble, lorsque d'un autre côté on le voit donner l'exemple de la soumission aux décisions du chef de l'Eglise, trouver en cela rien que de conforme à l'esprit de l'Evangile, dont le caractère est *union et charité*, et appeler cela des *variations*. Se permettre contre un prélat aussi recommandable des qualifications odieuses (1), c'est, nous osons le dire, manquer également à la justice et à la décence. Gondrin eut différents démêlés avec les réguliers de son diocèse, et particulièrement avec les capucins et les jésuites, qui se refusaient à l'exécution de ses ordonnances. Il défendit à ses diocésains de se confesser à eux, sous peine d'excommunication. Il interdit les jésuites; et ces pères n'ayant point voulu céder, l'interdit dura tant qu'il fut évêque. Il avait assisté à plusieurs assemblées du clergé, et avait présidé celle de 1663. Il parut dans toutes avec éclat, y soutint les

(1) Voyez le *Dictionnaire des livres jansénistes*, et l'*Histoire de l'Eglise*, par l'abbé Bérault.

droits de l'épiscopat, et y parla toujours dans l'intérêt de la religion et de l'Eglise. Il gouvernait son diocèse avec sagesse, tenait exactement ses synodes, en faisait exécuter les réglements et maintenait la discipline. Il avait établi des conférences ecclésiastiques. Ces soins qu'il n'avait jamais négligés, même pendant qu'il était chargé d'affaires importantes, devinrent son unique occupation dans les six ou sept dernières années de sa vie. Une honorable disgrace l'avait entièrement éloigné de la cour, où il avait eu le courage de laisser apercevoir que le rang qu'y tenait Mme. de Montespan, sa nièce, et le genre de faveur dont elle y jouissait, ne pouvaient plaire à un évêque (1) ami de la religion et des mœurs. Gondrin mourut dans de grands sentiments de piété à l'abbaye de Chaulmes, dont il était titulaire, le 20 septembre 1674 : il était âgé de 54 ans. On ne peut refuser à ce prélat de grandes qualités ; il joignait à la science des choses de son état, du zèle, de la fermeté, une grande expérience des affaires, l'activité nécessaire pour les suivre, et le talent de les amener à une heureuse issue. Il ne se laissait point rebuter par les difficultés : il était fécond en expédients pour les vaincre ; et quand il s'agissait de faire le bien, il n'épargnait ni son temps, ni ses peines, ni sa santé. Attaché aux vrais principes, il s'éleva avec force contre la morale relâchée, et fut un des premiers à censurer l'*Apologie des casuistes*. C'est sous lui que le siége de Paris, érigé en archevêché, fut enlevé à la métropole de Sens, dont jusque-là il avait été suffragant. Gondrin demanda, en compensation, l'union à perpétuité, de la mense abbatiale de l'abbaye du Mont-Saint-Martin, ordre de Prémontré, à son siége ; arrangement auquel se prêta Louis XIV, et que Clément IX confirma. On a de Gondrin : I. Des *Lettres*. II. Des *Mandements et ordonnances pastorales*. III. Un recueil de passages de Saint-Augustin, intitulé : *Augustinus docens catholicos et convincens Pelagianos*. IV. On lui attribue la *Traduction des lettres choisies de Saint-Grégoire le-Grand*, publiées par Jacques Boileau. L—y.

(1) Louis XIV l'exila dans sa ville épiscopale, pour avoir donné un soufflet à madame de Montespan. L'exilé assemble un synode, et demande si un évêque exilé dans sa ville épiscopale peut être empêché de faire la visite de son diocèse. La réponse unanime fut pour la négative. La cour va à Fontainebleau ; le prélat s'y rend, prêche, confesse, exerce toutes les fonctions de son ministère, et dit que si le roi le force de retourner à Sens, il l'excommuniera, ainsi que madame de Montespan. « Il le ferait comme il le dit, dit Louis XIV. » On le laisse tranquille.

GONDRIN (Louis-Antoine de Pardaillan, de), connu aussi sous le nom de duc d'Antin, né en 1665, se distingua, dit Voltaire, par un art singulier, non pas de dire des choses flatteuses, mais d'en faire. Louis XIV va coucher à Petit-Bourg ; il y critique une grande allée d'arbres qui cachait la vue de la rivière. Le duc d'Antin la fait abattre pendant la nuit. Le roi, à son réveil, est étonné de ne plus voir ces arbres : « C'est, répond » le duc, parce que V. M. les a con» damnés, qu'elle ne les voit plus. » Le duc d'Antin avait la charge de surintendant des bâtiments de la couronne. Le roi, dans un voyage à Fontainebleau, témoigna le desir qu'on abattît un petit bois. L'ingénieux courtisan en fit scier tous les arbres, et posta derrière des hommes prêts à les abattre au premier signal. Le jour suivant, le roi, étant allé se promener de ce côté avec toute la cour, ne manqua pas de répéter combien ce bois lui déplaisait. « Sire, dit le duc, il sera » abattu dès que V. M. l'aura ordon» né. — Vraiment, répondit le roi, » je voudrais déjà bien en être dé-

» fait. » Au moment partit un coup de sifflet, et on vit tomber la forêt, comme par enchantement. Dans sa surprise, la duchesse de Bourgogne s'écria : « Ah! Mesdames, si le roi » avait demandé nos têtes, M. d'Antin les ferait tomber de même. » Le duc d'Antin mourut à Paris le 2 décembre 1736, à l'âge de soixante-onze ans. Il était lieutenant-général et gouverneur de la province d'Alsace. Sa postérité a fini dans la personne de Louis de Gondrin, duc d'Antin, maréchal-de-camp et gouverneur de l'Orléanais, mort à Bremen en 1757, dans sa trente-unième année. W—s.

GONDULFE, évêque de Rochester, naquit en 1023 dans un village du diocèse de Rouen. Guidé par son penchant, il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et se distingua dans cette carrière par une piété fervente, qui ne se démentit jamais. Peu de temps après avoir reçu les ordres, il entreprit un pèlerinage à Jérusalem, où les fatigues et les dangers auxquels il fut exposé, pensèrent plus d'une fois lui coûter la vie. Un jour, se trouvant accablé de lassitude, et dans un état de défaillance qui ne lui permettait plus de marcher, il fut abandonné par ses compagnons de voyage dans un lieu aride et solitaire; et il allait infailliblement succomber à la douleur et au désespoir, lorsqu'un des pèlerins, se rappelant la situation déplorable de celui qu'ils avaient délaissé d'une manière si cruelle, revint sur ses pas, et l'ayant chargé sur ses épaules, le ramena ainsi vers la troupe. S'étant depuis embarqué pour retourner en France, il vit son vaisseau assailli d'une tempête si furieuse, que pour éloigner le péril dont il était menacé, il fit vœu de consacrer le reste de son existence à servir Dieu dans un cloître. Fidèle à sa promesse, à peine fut-il arrivé en Normandie, qu'il se retira dans l'abbaye du Bec, où il ne tarda pas à prendre l'habit de St.-Benoît. Son exactitude à suivre tous les exercices du monastère, lui fit bientôt obtenir le titre de sacristain et la confiance de ses supérieurs, entre autres celle du célèbre Lanfranc, qui l'honora toujours d'une estime particulière. Gondulfe se lia également d'une étroite amitié avec Anselme, alors simple bénédictin, et qui, depuis, fut élevé au siége archiépiscopal de Cantorbéry, par Guillaume-le-Roux. L'affection que Gondulfe avait inspirée à Lanfranc, détermina celui-ci à l'attacher à sa personne. Il l'emmena successivement à l'abbaye de St.-Etienne de Caen, dont il fut nommé le premier abbé, et ensuite en Angleterre, où, étant revêtu des dignités d'archevêque de Cantorbéry et de principal ministre de Guillaume-le-Conquérant, il remit entre les mains du bénédictin l'administration de ses affaires personnelles : car le prélat avait remarqué que, pour être d'une dévotion minutieuse, Gondulfe n'en avait pas moins un grand esprit d'ordre et d'économie. En 1076, le siége de Rochester étant devenu vacant, et le successeur de l'évêque décédé, suivant un usage pratiqué de temps immémorial, devant être nécessairement choisi dans le clergé régulier, Lanfranc profita de cette circonstance pour faire donner à son intendant l'anneau pastoral. Gondulfe ne démentit point dans ce poste élevé le caractère pieux et modeste qu'il avait montré dans les cloîtres. Il sut constamment faire respecter par les princes normands les prérogatives de son siége. Malgré l'avidité de Guillaume-le-Roux pour les bénéfices ecclésiastiques, il eut l'adresse d'en obtenir, pour lui et ses successeurs, les fiefs de Hadreha et de

Lambeth. Appelé à la cour de Henri Ier., il plut tellement à ce monarque, qu'il fut choisi pour baptiser une princesse que la reine Mathilde mit au monde vers cette époque. Gondulfe ne se servit de la faveur dont il jouit sous ces différents règnes, que pour se procurer les sommes nécessaires pour rebâtir la cathédrale de son diocèse, et fonder deux couvents. A une époque où le clergé était continuellement en butte aux persécutions de la cour, l'évêque de Rochester eut le bonheur de rester en paix avec les deux partis; et ce calme, il ne le dut qu'à la modération de son caractère. La révolte d'Odon, évêque de Baïeux, l'exposa quelque temps à un assez grand danger; mais, quoique les insurgés se fussent emparés de Rochester, et que l'armée royale les y eût assiégés, Gondulfe montra tant de délicatesse et de prudence dans la neutralité qu'il crut devoir observer en cette circonstance, que la cour et les rebelles ne cessèrent de lui témoigner la plus haute considération. Ce prélat faisait d'abondantes aumônes, mais sans anticiper sur ses revenus. Il disait régulièrement deux messes par jour, et priait habituellement avec tant de componction, que ses joues étaient toujours arrosées de larmes, lorsqu'on le voyait au pied des autels. Il mourut en 1108, après une vieillesse languissante et accablée d'infirmités. Tous ces détails sont extraits d'une *Vie de Gondulfe*, écrite par un moine de Rochester, son contemporain, et que l'on trouve insérée dans le tome II, page 271, de l'*Anglia sacra*. N—E.

GONFREY (MICHEL), né à St.-Lô, vers 1633, fit ses études à Caen. Il annonça dans sa jeunesse de grandes dispositions pour la littérature, et particulièrement pour la poésie: ses vers latins sont très estimés; on en trouve dans les recueils du *Palinod* de Caen, institution littéraire semblable à celle des jeux floraux, et qui contribua beaucoup à développer ses talents, comme ceux de Malfilâtre et d'une foule d'autres poètes normands. Mais, obligé de consulter plutôt la raison que son goût, Gonfrey se porta vers l'étude des lois dans laquelle il eut également des succès. Le parlement de Rouen, par un arrêt du 7 septembre 1658, lui adjugea, sur de nombreux concurrents, une chaire de droit dans l'université de Caen. Il en devint recteur à l'âge de trente ans. La jurisprudence ne lui fit jamais abandonner les belles-lettres, qui avaient fait ses premières et ses plus agréables occupations. Il était cousin-germain de l'abbé de Saint-Martin, homme singulier qui, dans son temps, se rendit fameux par ses ridicules. (*Voy.* SAINT-MARTIN.) Gonfrey fut un de ceux qui contribuèrent le plus à le mystifier. Il mourut le 26 février 1696, âgé de 63 ans. L—R.

GONGORA Y ARGOTE (LOUIS), poète espagnol, naquit à Cordoue en 1561, d'une famille illustre, mais pauvre. A l'âge de quinze ans, il se rendit à l'université de Salamanque. Ses parents le destinaient au barreau, se flattant de trouver dans son travail un soulagement à leur mauvaise fortune: mais Gongora était né poète; et entraîné par un penchant irrésistible, à peine eut-il fini ses cours, qu'il se consacra entièrement à l'étude des belles-lettres. Ses premières compositions furent reçues avec applaudissement; elles le méritaient en effet: doué de beaucoup d'esprit, d'érudition et de goût, il ne s'était pas encore écarté de la bonne route, et suivait fidèlement les traces de Garcilaso et de Boscan. Cependant, mal-

gré le succès de ses études et de ses compositions, Gongora ne put obtenir aucun emploi, et vivait presque dans la misère. Un voyage qu'il fit à Madrid, ne lui fut d'aucune utilité: cette contrariété du sort, en exaspérant son caractère, naturellement affable et doux, lui prêta cette âcreté, ce mordant que l'on remarque dans ses satires, la plupart dirigées contre les meilleurs écrivains de son temps, tels que les deux Argensola, Villegas, Lope de Vega, et Quevedo; et tandis que ces beaux-esprits, justes appréciateurs du talent les uns des autres, offraient le rare exemple de l'harmonie la plus parfaite, Gongora les attaquant tous ensemble, et chacun en particulier, ne se contentait pas de critiquer amèrement leurs écrits; il les insultait même par des personnalités offensantes. Cependant ces satires, ainsi que ses sonnets et ses chansons (productions de sa jeunesse), pourraient servir encore comme modèles de correction et de bon goût. On y trouve de la précision, de la facilité, de l'élégance; et le sel et le piquant qui y dominent partout, ne donnaient pas lieu de soupçonner que l'auteur, pour acquérir le titre vain de novateur, adopterait un jour un style aussi faux qu'inintelligible et affecté. Parmi ces compositions appelées *Burlescas* et *Amatorias* (Galantes), on distingue un sonnet assez piquant sur la vie de Madrid, et deux *Romances* (chansons) assez étendues, où, en plaisantant très gaîment sur les amours de Léandre et Héro, ainsi que sur ceux de Pyrame et Thisbé, il tourne en ridicule le ton sentimental des anciens romanciers espagnols. Vers ce temps, Gongora eut une maladie qui le mit à deux doigts du tombeau. Pendant trois jours on le crut mort; et ce ne fut qu'au moment de le déposer dans la bière, qu'on s'aperçut qu'il respirait encore. Rétabli de sa maladie, il crût améliorer son sort en embrassant l'état ecclésiastique (il avait alors quarante - cinq ans): mais n'ayant pu obtenir qu'une mince prébende dans la cathédrale de Cordoue, il passa pour la seconde fois à Madrid, où, par la protection du duc de Lerme, et du marquis de Siete-Iglesias, il fut nommé aumônier-honoraire de Philippe III. Pour rendre justice à la mémoire de Gongora, il faut avouer qu'aussitôt qu'il eut changé d'état, il changea de sentiment et de langage. Il désavoua plusieurs des compositions de sa jeunesse, où régnait quelque licence, et s'empressa de combler d'éloges ces mêmes écrivains qu'il n'avait cessé de déprimer: mais ce fut alors, quand un âge mûr semblait devoir fortifier sa raison et épurer son goût, que Gongora, en détruisant l'édifice que Boscan et Garcilaso avaient heureusement élevé, entreprit de former une nouvelle époque littéraire, et conçut le projet de créer pour la poésie sérieuse un style plus sublime, qu'il appela *estilo culto*, c'est-à dire style soigné, poli. Dans cette vue, il se créa un langage particulier, obscur, bizarre, rempli de figures et de transpositions vicieuses; il introduisit dans cette nouvelle langue les constructions et les inversions les plus hardies du grec et du latin. Il s'efforça de donner, non seulement à la diction en général, mais encore à chaque mot une plus grande dignité et une intention plus profonde; et afin de perfectionner ce style singulier, il le surchargea d'une érudition mythologique, aussi fastueuse que déplacée. Ayant ainsi défiguré la langue, il publia comme premier fruit de son travail ses *Soledades* (Solitudes), Ma-

drid, 1622, dont le seul titre était déjà une innovation; car Gongora employait le mot *solitude* pour signifier *forêts*, c'est-à-dire dans une acception que les Espagnols ne lui donnaient pas. C'est dans la dédicace de cet ouvrage (rempli d'images empruntées, et de fictions sans goût), qu'il offre pompeusement au public le *premier essai de son nouvel art*. Il l'avait dédié au duc de Béjar, qui dit en le parcourant, qu'il avait de la peine à deviner qu'il lisait de l'espagnol. La simple traduction de quelques vers suffira pour faire connaître toute la bizarrerie de ce poème, qu'il partage en forêts, chacune contenant une fiction mythologique :

Era del ano la estacion florida
En que el mentido robador de Europa, etc.

« C'était la saison fleurie de l'année, » dans laquelle le ravisseur déguisé » d'Europe (portant sur son front, » pour armes, une demi-lune, et tous » les rayons du soleil *répandus sur* » *son poil*); ce ravisseur tout-puissant, qui, honneur brillant du ciel, » ne se repaît *que d'étoiles parsemées* » *sur des champs de saphir*, etc. » Malgré l'absurdité pompeuse de ces expressions, l'ouvrage de Gongora fut reçu avec enthousiasme. Cet enthousiasme ne fit qu'augmenter, lorsqu'il publia son poème de Poliphème et Galatée, Madrid, 1623, composé seulement de soixante-trois octaves, et qui a servi de modèle à quinze autres poèmes sur le même sujet, qu'on rencontre dans la littérature espagnole et portugaise. Dans le portrait que Gongora fait de Poliphème, il faut pourtant avouer que, à travers mille phrases bizarres, comme celles où il dit que l'œil du cyclope éclairait l'*univers de son front*, où il appelle ses cheveux noirs des *imitateurs tortueux des ondes obscures du Léthé*, et sa barbe *un torrent impétueux*; au travers de ce labyrinthe, on remarque des images heureuses et des traits de pinceau dignes des plus grands maîtres : ce sont des diamants qui, de temps en temps, brillent au milieu du fumier d'Ennius. Le *nouvel art* n'améliora pas la fortune de Gongora, qui mourut pauvre en 1627 : mais il eut la satisfaction de voir propager sa manière par une foule d'imitateurs. C'est en vain que des gens éclairés, et notamment les frères Argensola, firent tous leurs efforts pour venger la mémoire de Boscan et de Garcilaso. On n'avait garde de déférer à leurs sages remontrances, et ils étaient traités d'esprits obscurs et bornés. Lope de Vega, lui-même, fit, en *estilo culto*, un sonnet (*cediendo à mi descredito anhelente*), qui n'était qu'une critique aussi spirituelle que juste, pour en montrer l'absurdité. Les barrières du bon goût une fois franchies, le *nouvel art* se répandit comme un torrent, non-seulement en Espagne et en Portugal, mais jusques en Amérique. De son vivant, Gongora vit, parmi ses plus fidèles imitateurs, un Alonso de Ledesma (mort en 1623); un Felix Artéaga, prédicateur à la cour, en 1618; la sœur Violante de Ceo en Portugal (1601); et au Mexique, Alonso Castillo de Solorzano, qui imprima ses ouvrages dans cette ville en 1625. Mais les partisans de Gongora, qui n'avaient ni la fécondité de sa verve, ni les grâces de son esprit, le surpassèrent bientôt en affectations et en extravagances. Ils se partagèrent dans la suite en deux écoles, qui avaient, pourtant, quelque chose de commun entre elles. Les uns ne conservèrent que la pédanterie de leur maître; les autres, se débarrassant même de la précision que Gongora avait gardée jusque

dans ses plus grands écarts, ne recherchaient que les pensées, les antithèses, les expressions les plus singulières. On appela ces derniers, par dérision, *conceptistas*, nom que les Italiens avaient donné aux imitateurs de Marini (Concettisti, faiseurs de *concetti*). Les premiers furent nommés *cultoristas*, à cause de l'*estilo culto* (le style cultivé) qu'ils cherchaient à propager. Ce furent ces *cultoristes* qui prirent à tâche de commenter les ouvrages de leur maître, en en donnant des explications d'autant plus volumineuses que les ouvrages étaient moins intelligibles. De ce nombre sont les commentaires de Salcedo Coronel sur le *Poliphème* et les *Solitudes*, publiés avec ces poëmes à Madrid, 1621, 1636, in-4°., les *leçons solennelles* de Pellicer de Salas, mises à la tête des œuvres complètes de Gongora, et publiées à Madrid, 1630, et les *illustrations* de Salazar Mardones, ibid., 1658, in-4°. Ces mêmes ouvrages furent réimprimés à Madrid et à Bruxelles, 1659, in-4°. Ils comprennent les *Satires*, les *Chansons burlesques*, les *Sonnets*, écrits lorsque Gongora n'avait pas encore l'ambition d'être novateur; ses Poëmes (déjà cités), un *Panégyrique* du duc de Lerme, et deux comédies peu estimées, la *Constante Isabelle* et le *Docteur Carlin*. Il y a en outre un très bon choix des meilleurs ouvrages de Gongora (*Poesias de don Luis de Gongora*), publié par don Ramon Fernandez, Madrid, 1787, et qui mérite des éloges sous plusieurs rapports. Gongora avait beaucoup d'esprit, une vaste érudition, une imagination féconde et brillante : il ne tenait qu'à lui de devenir un des premiers poëtes de sa nation; mais par une recherche *prétentieuse*, par un vain desir d'innovation, il travailla pendant douze ans à détruire lui-même son propre mérite. Par bonheur pour la littérature espagnole, malgré tous les efforts des *conceptistes* et des *cultoristes*, depuis les Argensola, Quevedo et Etienne Villegas jusqu'à Yriarte, Melendez et Quintana, la bonne école s'est toujours maintenue. Les rêveries de Gongora ne sont guère partagées que par un petit nombre de poëtes andalous, sur lesquels un climat brûlant exerce parfois la même influence qu'il exerçait jadis sur leurs compatriotes Sénèque et Lucain.

B—s.

GONNELIEU (Jérôme de), habile prédicateur, né à Soissons en 1640, entra chez les jésuites en 1657, et, après les épreuves ordinaires, y enseigna, comme c'était l'usage, et y remplit ensuite divers emplois. Il prononça ses derniers vœux en 1674, et s'adonna alors tout entier au ministère de la chaire et à la direction des consciences. Plein d'onction, d'une piété parfaite, nourri des maximes de la spiritualité, il se fit dans l'une et l'autre carrière un nom qui a échappé à l'oubli, et le fait ranger dans la classe des ouvriers évangéliques qui, de son temps, ont montré le plus de zèle et rendu le plus de services. Il mourut à Paris, dans la maison professe de son institut, âgé de soixante-quinze ans. Les ouvrages suivants sont le fruit de ses pieux travaux : I. *Exercices de la vie spirit.*, Paris, 1701, in-12. II. *De la présence de Dieu, qui renferme tous les principes de la vie intérieure*, 1703 et 1709, in-12. III. *Méthode de bien prier*, Paris, 1710, in-12. IV. *Pratique de la vie intérieure, avec les devoirs de piété que tout chrétien doit rendre à Dieu pour mener une vie chrétienne et se sauver dans le monde*, Paris, 1710, in-12. V. *Instruction sur la confes-*

sion et la communion, Paris, 1710, in-12; imprimée avec l'ouvrage précédent, Paris, 1713. VI. Le *Sermon de Notre Seigneur à ses apôtres après la cène, avec des réflexions*, Paris, 1712, in-12. VII. *Nouvelle retraite de huit jours à l'usage des personnes du monde et du cloître*, Paris, 1736, in-12. A cette liste des ouvrages du P. de Gonnelieu, presque tous les bibliographes joignent une *Traduction de l'Imitation*; et en effet il en est une qui, sans cesse réimprimée en concurrence avec la plus en vogue, a été constamment attribuée à Gonnelieu. Le vrai néanmoins est qu'elle ne lui appartient point; mais à Jean-Baptiste Cusson, fils, et originairement à Jean Cusson, imprimeur à Paris et avocat au parlement, dont la version publiée en 1673 avec les lettres initiales de ses nom et qualités, eut douze à quinze éditions; l'auteur s'était beaucoup aidé de la célèbre traduction de Sacy. Jean-Baptiste Cusson, fils, imprimeur comme son père, et renommé dans son art, homme d'ailleurs d'un esprit cultivé, et versé dans les lettres, retoucha et même refondit cette version, en la rapprochant plus littéralement du texte vulgaire; et, étant allé s'établir à Nanci, il la publia dans cette ville en 1712, en y ajoutant, dit-il dans sa dédicace à la duchesse de Lorraine, des prières et des pratiques *sorties d'une plume qu'elle connaît et honore de son estime*. (C'était celle du père de Gonnelieu, nommé dans l'approbation et le privilége.) Dom Calmet, que la proximité des lieux mettait à portée de bien connaître cette édition, dit formellement, dans sa *Bibliothèque de Lorraine*, pag. 318, que « la traduction » est de Jean-Baptiste Cusson, et le » reste du père Gonnelieu. » Dès 1713, néanmoins, le *Journal des savants* attribuait cette traduction à Gonnelieu, tandis que les Mémoires de Trévoux lui contestaient les prières; et, ce qui est plus singulier, l'approbation du livre par le père Petit-Didier, jésuite, en date du 25 août 1712, sortie des presses de Cusson fils, semblait donner à entendre que Gonnelieu en était l'auteur. Les jésuites le laissèrent croire; et on ne voit pas que Gonnelieu, qui vivait encore, ait cherché à désabuser le public. Cette opinion s'accrédita tellement, que depuis ce temps jusqu'aujourd'hui, cette traduction a toujours été publiée sous le nom de Gonnelieu. Vraisemblablement elle continuerait de l'être, sans les doctes remarques qui ont achevé d'éclairer nos bibliographes sur ce point. M. Gence, auteur d'une *Notice sur les Principales traductions françaises* de ce livre, insérée au *Journal des Cures*, en septembre 1810, a montré que cette version était due à Jean-Baptiste Cusson, qui, dans la réimpression de Nanci, en 1726, s'est avoué l'auteur de la même version publiée par lui quatorze ans auparavant, en 1712, avec des pratiques et des prières. M. Barbier, dans sa *Dissertation sur les traductions françaises de l'Imitation*, Paris, 1812, a fait voir de plus que le fonds de cette version avait été revu sur celle de Jean Cusson, père, laquelle, en effet, paraît lui avoir servi de base, quoiqu'elle offre une analogie plus grande encore avec la traduction de Sacy, d'après la confrontation des divers textes que donne cette même Dissertation. L—Y.

GONNELLI (JEAN), sculpteur, surnommé *l'aveugle de Cambassi*, du lieu de sa naissance, bourg voisin de Volterre en Toscane, fut élève de Pierre Tacca, qui avait été lui même disciple de Jean de Bologne, et fit de

très grands progrès sous cet habile maître. Il perdit la vue à l'âge de vingt ans; et cet accident semblait devoir lui ôter tout moyen de continuer l'exercice de son art: mais doué d'une résignation et d'une patience admirables, il essaya de modeler des figures en terre par le seul secours du tact; et l'abbé de Fontenai rapporte, d'après un auteur moderne, qu'elles étaient aussi fidèles, aussi correctes que s'il avait joui de la vue. Encouragé par les éloges que recevaient ses ouvrages, il entreprit de sculpter de la même manière des portraits, et il en fit plusieurs qui furent trouvés très ressemblants. On cite comme les plus parfaits ceux de Cosme Ier., grand duc de Toscane, et du pape Urbain VIII, exécutés d'après des statues. On a vu en France (*Moreri*, édition de 1759) le portrait de M. Hesselin, contrôleur de la chambre aux deniers, par cet artiste; et il est fâcheux qu'un morceau aussi remarquable ne s'y trouve plus, sans qu'on sache ce qu'il est devenu. Gonnelli mourut à Rome vers 1664, à l'âge de trente-deux ans.

W—s.

GONNEVILLE (Binot-Paulmier de), navigateur français, de Honfleur, fut choisi par des commerçants qui trafiquaient à Lisbonne, pour conduire une expédition aux Indes orientales. L'éclat des richesses de l'Orient, qu'ils avaient vues dans la capitale du Portugal, les avait excités à tenter une entreprise qui les ferait entrer en partage de ces trésors. En conséquence, un vaisseau fut equipé à Honfleur, d'où Gonneville appareilla au mois de juin 1503. Assailli par des tempêtes affreuses, après avoir doublé le cap de Bonne-Esperance, il fut poussé hors de sa route, vers une terre méridionale. Il y mouilla dans un fleuve dont il a comparé la largeur à celle de l'Orne qui arrose les murs de Caen, radouba son vaisseau, parcourut l'intérieur du pays dont les habitants l'avaient bien accueilli, et, après un séjour de six mois, en partit le 3 juillet 1504, et reprit la route de France, l'équipage ayant refusé avec obstination de continuer le voyage vers l'Inde. Un roi de cette terre australe, nommé Arosca, confia son fils Essomeric au capitaine, qui promit de le lui ramener dans vingt lunes. Avant de mettre à la voile, les Français élevèrent une croix, sur laquelle un homme de l'équipage grava un chronodistique de sa façon, indiquant l'occasion de l'erection de ce monument que les habitants promirent de conserver. Déjà le navire approchait des côtes de France, lorsqu'il fut pris par un corsaire anglais, qui dépouilla les Français de tout ce qu'ils avaient. Gonneville, rendu à la liberté, fit, le 19 juillet 1505, au greffe de l'amirauté d'Honfleur, sa déclaration, qui fut signée des principaux de l'équipage; elle contenait le récit de son accident et de son voyage, qui devait naturellement être très succinct, puisqu'on ne lui avait pas rendu son journal. Voyant ensuite que le refus de ses associés, pour entreprendre un second voyage, lui ôtait les moyens de remplir la promesse qu'il avait faite au roi de la terre australe, Gonneville institua Essomeric son héritier universel, en lui imposant, par son testament, l'obligation de porter, lui et ses descendants mâles, son nom et ses armes. Essomeric vécut jusqu'en 1583. C'est à l'arrière-petit-fils de cet Indien que l'on doit la connaissance du voyage de Gonneville et un extrait de sa declaration. Il était chanoine de Lisieux, avait beaucoup d'érudition, et une grande connaissance des affaires étrangères; il avait voyagé

dans presque toute l'Europe, et avait été chargé de missions diplomatiques. Il fut résident du roi de Danemark en France, et mourut vers 1669. Animé du desir de contribuer à la conversion de la terre australe et à l'établissement d'une colonie dans ce pays, d'où il tirait son origine, il publia l'ouvrage suivant : *Mémoires touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le troisième monde, autrement appelé la terre australe méridionale, antarctique et inconnue, dédiés à N. S. P. le pape Alexandre VII par un ecclésiastique originaire de cette même terre australe*, Paris, Cramoisy, 1663, in-8°., avec une carte. On reconnaît dans ce livre un homme très instruit des découvertes géographiques; et l'on y trouve des choses intéressantes que l'on ne rencontre pas ailleurs. Des écrivains qui le citent, ont prouvé qu'ils ne l'avaient pas lu avec beaucoup d'attention. L'auteur dit qu'un historiographe de S. M. T. C. des mieux connus n'a pas estimé la déclaration de Gonneville indigne de ses recueils et annotations. On ignore de qui il veut parler. Dès 1661, Flacourt en avait donné un précis dans sa *Relation de l'île de Madagascar*. Debrosses a le premier donné un extrait détaillé de ces mémoires, et y a même ajouté des renseignements curieux sur leur auteur. C'est dans son ouvrage qu'ont ensuite puisé tous ceux qui ont parlé de la terre de Gonneville. Elle a longtemps figuré dans les livres de géographie et sur les cartes; elle était placée au hasard, puisque, dans le seul document authentique qui la concerne, il n'est question ni de longitude ni de latitude. Quelques-uns la nommaient Terre des perroquets; Lozier Bouvet la chercha en 1739. Kerguelen reçut ordre, dans les instructions qui lui furent données en 1771, de tout faire pour la retrouver. M. Rochon, de l'académie des sciences, observe avec raison que ces instructions étaient basées sur un récit tout-à-fait vague, et sur lequel il était impossible au plus habile navigateur d'asseoir une direction de route qui pût faire espérer de retrouver un lieu dont on ne connaissait pas la position. Debrosses le place dans l'Amérique méridionale. Il est plus vraisemblable que Gonneville fut porté sur Madagascar. Les découvertes les plus récentes ont fait disparaître l'idée d'un grand pays situé au sud de la Nouvelle-Zélande, comme tant d'autres l'avaient imaginé; et aujourd'hui, si la terre de Gonneville se trouve mentionnée dans quelques livres de géographie, c'est par ceux qui, tenant obstinément à tout ce qui a été écrit antérieurement, répugnent à effacer un nom, de crainte de paraître moins savants que leurs devanciers. Au reste, le laps du temps, les guerres civiles et le défaut d'ordre ont causé la perte de l'original de la déclaration de Gonneville. M. de Maurepas fit faire, durant son ministère, des recherches qui ne produisirent rien. Un compilateur ignare a, dans un dictionnaire historique, coupé en deux le nom du chanoine Paulmier, dont il a fait un article Myer (Paul). La faute est copiée dans l'abrégé de ce dictionnaire. E—s.

GONSALVE (Fernand), comte héréditaire de Castille, le héros de son temps, auquel l'éclat de ses belles actions a fait donner le surnom de *Grand*, devint comte indépendant et héréditaire de toute la Castille, vers le milieu du xe. siècle. Il eut d'abord à combattre les rois de Léon et de Navarre, qui ne cessaient de se liguer pour s'assurer la conquête et le partage de la Castille. Gonsalve repoussa leurs attaques, et recula même

les bornes de la Castille jusqu'à la rivière de Pisuerga. Il entreprit avec la même intrépidité une guerre contre Sanche Abarca, roi de Navarre, qui faisait de fréquentes incursions sur les terres de la Castille. Gonsalve marcha contre Sanche, à la tête des Castillans: Les deux armées se rencontrèrent à Gallanda en 924, et une action générale s'engagea aussitôt; mais la victoire étant demeurée long-temps indécise, le comte de Castille, et le roi de Navarre, également braves, en vinrent à un combat singulier, en présence des deux armées, qui s'étaient séparées à un signal convenu pour laisser combattre leurs chefs. Gonsalve, quoique blessé, resta vainqueur du roi de Navarre, qui tomba frappé mortellement. Les Navarrais, consternés par la perte de leur souverain, et assaillis par les Castillans, dont le courage avait redoublé à la vue de leur chef victorieux, furent enfoncés et défaits complètement. Gonsalve s'unit ensuite à Ramire, roi de Léon, contre les Maures, sur lesquels il remporta deux victoires signalées à Ozma et à Simaucas. Cette heureuse union entre Gonsalve et Ramire fut resserrée par le mariage de leurs enfants. Attaqué en 950 par les Maures, Gonsalve les défit de nouveau dans deux batailles, avec ses seules troupes: mais ses exploits, ses victoires, sa prospérité, l'amour que lui vouaient les Castillans le firent regarder avec des yeux jaloux par les rois ses voisins. La maison de Navarre ne pouvait lui pardonner la mort d'Abarca; elle l'attira par des négociations artificieuses à Pampelune, sous prétexte de conclure un traité et un mariage. Là, contre la foi jurée, contre le droit des gens, il fut mis en arrestation, en 960. On le croyait perdu sans ressource, lorsque Doña Sancha, sœur du roi de Navarre, touchée des malheurs d'un héros qu'elle aimait, le délivra, le suivit à Burgos, et lui donna sa main. Ce grand homme donna deux fois dans le même piége: la Castille relevait encore du royaume de Léon; et Gonsalve, appelé aux états de ce royaume, y fut arrêté par ordre du roi de Léon, à l'instigation de la cour de Navarre. Il fut de nouveau délivré par doña Sancha. Gonsalve reprit aussitôt les armes, et affranchit la Castille de toute obéissance envers la couronne de Léon; mais les Maures, profitant de ces dissensions entre les princes de l'Espagne chrétienne, formèrent contre eux une confédération nouvelle. La Castille fut la première puissance attaquée; la prise de Sépulveda, de Gormaz et de plusieurs autres places fortes, ouvrit ses frontières à l'ennemi. Peu accoutumé aux revers, Gonsalve en conçut un chagrin violent, qui le fit descendre au tombeau. Ses vertus et ses actions éclatantes ont rendu son nom célèbre; il a incontestablement la gloire d'avoir commencé la grandeur de la Castille: ses descendants, affranchis de la domination des autres souverains de l'Espagne, lui succédèrent jusqu'à la troisième génération. Ce fut Elvire, sa petite-fille, qui porta la Castille à Sanche-le-Grand, roi de Navarre, son époux. La Castille fut laissée par ce même Sanche, avec le titre de royaume, à Ferdinand, son second fils. Tel fut le domaine primitif de l'héritage de la célèbre reine Isabelle. B—p.

GONSALVE (Martin), hérésiarque, né à Cuenca, en Espagne, vers l'an 1325, se distingua d'abord par son application à l'étude, et surtout par sa piété; mais Gonsalve avait une imagination ardente qui, échauffée encore par le jeûne et la prière, lui fit ensuite adopter la folie la plus étrange. Il commença par communi-

quer à ses plus intimes amis des rêves qu'il appelait extases, dans lesquels il assurait avoir vu Dieu dans toute sa gloire, qui venait pour lui donner ses ordres suprêmes, comme il avait jadis fait avec Moïse et les prophètes. Quelque temps après, il alla de village en village, une sonnette dans une main, et une discipline dans l'autre, annonçant la fin prochaine du monde, et exhortant les pécheurs à la pénitence. Il prétendit ensuite être l'ange Saint Michel, que Dieu avait mis à la place de Lucifer, afin de pouvoir mieux combattre l'*Antechrist*, qui devait, disait-il, naître incessamment. Cette persuasion où il était, jointe à une éloquence naturelle, donnait à ses prédications une force et un ascendant qui entraînèrent dans l'erreur une foule de gens crédules. En peu de temps, il eut un grand nombre de disciples et de prosélytes; parmi les premiers, on comptait un prêtre appelé communément *Nicolas-le-Calabrais*. Gonsalve, au milieu de ses prédications, menait une vie assez austère. Il ne couchait jamais que dans les champs. Tous les jours, au lever de l'aurore, il se plaçait sur un site éminent, où il disait que Dieu allait lui parler. Il ne se nourrissait que d'herbes et de fruits sauvages; et comme il ne mangeait jamais en public, on supposait qu'il était en état de se passer de tout aliment, et qu'ainsi il ne pouvait être qu'un esprit divin: mais le clergé de Castille, ne croyant pas à ces prodiges, le fit arrêter, et le tribunal ecclésiastique de Valladolid le condamna au feu en 1374. Il paraît que Gonsalve (avant l'établissement de l'inquisition en 1480) fut le premier hérésiarque en Espagne qui ait subi ce supplice. Il le souffrit avec constance, et en assurant les spectateurs qu'il renaîtrait de sa cendre, pour venir encore remplir la mission à laquelle Dieu l'avait destiné. Son disciple Nicolas voulut le faire passer après sa mort pour le fils de Dieu, qui devait sauver, au jour du jugement, tous les damnés par ses prières. Mais on ne lui laissa pas le temps d'attendre l'accomplissement de sa prédiction: ce fanatique fut arrêté, et subit le même supplice que son maître. B—s.

GONSALVE (ou GONÇALO), HERNANDEZ Y AGUILAR, DE CORDOUE (1), surnommé le *grand-capitaine*, naquit à Montilla, petite ville près de Cordoue, le 16 mars 1443. Dès l'âge le plus tendre, il fut destiné au métier des armes; et il avait à peine quinze ans, qu'il servait déjà sous les ordres du maréchal don Diego de Cordoue, son père, dans la première guerre contre les Maures de Grenade. Le roi Henri IV, de Castille, ayant admiré la bravoure et l'intelligence du jeune guerrier, ne tarda pas à lui confier une compagnie de gens d'armes, avec lesquels il porta la terreur jusqu'aux portes de Malaga; ce fut, dans la suite, cette compagnie qui, la première, enfonça les nombreux bataillons ennemis à la bataille de las Yeguas (1460). L'action de Gonsalve lui mérita l'honneur d'être armé chevalier, par les mains du roi, sur le champ de bataille. Depuis 1458 jusqu'en 1467, il servit toujours avec distinction, soit contre les Maures, soit à la prise de Gibraltar, et dans la guerre de Catalogne. Pendant ce temps, le royaume était déchiré par les guerres civiles auxquelles avait donné lieu la rebellion de l'infant don Alfonse, frère du roi; mais la maison

(1) Les ancêtres de Gonsalve avaient eu le titre de ducs de Cordoue; et de son temps, sa famille, l'une des plus illustres de l'Andalousie, jouissait encore de grands priviléges dans cette ville.

de Cordoue étant constamment restée fidèle à son roi légitime, Gonsalve, dans plusieurs rencontres, combattit les révoltés, et aida Henri IV à recouvrer sa capitale. Cependant, à la mort de l'infant (1468), la nation s'étant encore partagée entre les deux héritières présomptives de la couronne, Jeanne, fille de Henri, et Isabelle, sœur de ce monarque, Gonsalve, ainsi que les seigneurs les plus distingués, se rangèrent du parti d'Isabelle, et de Ferdinand d'Aragon. Mais à peine ces deux époux furent-ils montés sur le trône de Castille, par la mort d'Henri IV (1474), que le roi de Portugal leur ayant déclaré la guerre, la valeur et les talents de Gonsalve ne contribuèrent pas peu à la célèbre victoire que Ferdinand remporta sur son compétiteur dans les plaines de Toro (1476); et depuis ce moment, il fut comblé de distinctions par le monarque aragonais. Impatient du repos, et se précipitant toujours où l'appelait la gloire, Gonsalve vola au secours de Fontarabie, assiégée par les Français. De retour dans la Castille, après avoir repoussé les Maures des frontières, il parvint à contenir l'archevêque de Tolède, et tous ceux qui restaient attachés au parti portugais, jusqu'à ce que les rois catholiques ayant décidé de chasser les Maures de Grenade, assemblèrent une formidable armée, et donnèrent à Gonsalve le commandement de l'aile droite. Dans les huit années que dura cette guerre terrible, Gonsalve ne démentit jamais la réputation d'habileté et de valeur qu'il s'était acquise. Briguant les postes les plus périlleux et les entreprises les plus difficiles, souvent avec une poignée de soldats il culbuta les plus nombreux bataillons : toujours un des premiers sur la brèche, et le dernier à se retirer, il emporta d'assaut plusieurs places importantes comme Setenil, Canil, Castama, etc. Velez-Malaga, Malaga, Baeza furent témoins de son courage; et, dans les plaines de Grenade, il demeura toujours vainqueur des Maures les plus vaillants qui osèrent se mesurer avec lui. Mais c'était dans la guerre d'embuscade qu'il se rendait surtout redoutable. La prise d'Illora, dont il s'empara avec une seule compagnie d'archers, ajouta beaucoup à sa gloire. Ferdinand le nomma aussitôt gouverneur de cette place, et lui accorda bientôt de nouvelles distinctions. Après un long siége, Grenade demanda enfin à se rendre (*V.* FERDINAND, XIV, 326). Gonsalve avait eu une grande part à ce triomphe : aussi fut-il nommé pour aller régler les conditions de la capitulation; et lorsque l'armée victorieuse entra dans la place, il eut l'honneur de porter l'étendard de Castille. Mais un plus grand théâtre allait s'ouvrir devant lui. Les Français, sous la conduite de leur roi, s'étaient emparés du royaume de Naples (*V.* CHARLES, VIII, 125); maîtres de la capitale, ils y commirent tant de violences, que Charles VIII ne fut pas plutôt hors de la ville, où il avait laissé le duc de Montpensier, que les Napolitains appelèrent leur roi. (*V.* FERDINAND II, XIV, 339.) Ce monarque avait demandé du secours à son cousin Ferdinand-le-Catholique, qui, n'ayant pu détourner le roi de France de la conquête de Naples, se décida enfin à pourvoir à la défense de ce royaume. Il avait eu le temps d'apprécier Gonsalve, et d'admirer sa bravoure et ses talents; ce fut donc lui qu'il choisit pour chef de cette expédition : mais les pertes que Ferdinand avait essuyées devant Grenade, les villes qu'il avait fallu repeupler, et la

guerre qu'il avait à soutenir contre les Français dans le Roussillon, ne lui permirent pas d'envoyer en Italie plus de cinq mille fantassins et six cents chevaux. Gonsalve s'embarqua à Malaga (1495) avec cette petite armée, et arriva à Rijoles au moment que le roi de Naples entrait dans cette ville. Les Français qui l'occupaient se retirèrent au château; mais Gonsalve l'attaqua et obligea les assiégés à capituler. Plusieurs villes se rangèrent alors sous l'obéissance du roi, et notamment Seminara, dont le marquis de Pescaire prit possession, appelé par les habitants. Mais le général d'Aubigny, avec les renforts que lui avaient envoyés son frère Précy et les autres gouverneurs français, vint bientôt assiéger cette place qui, seule, pouvait assurer la Calabre, menacée par les Espagnols. Don Ferdinand, averti de la situation critique où se trouvait le marquis de Pescaire, courut à son secours avec son armée, accompagné de Gonsalve et de sa troupe. A peine fut-il à la vue des ennemis, qu'il les attaqua contre l'avis du prudent Espagnol: les Français le reçurent avec tant de bravoure, que ses troupes, et celles de Gonsalve, furent défaites, et lui-même fut en si grand danger, qu'il ne dut son salut qu'à la valeur de Jean d'Altavilla. Cet échec fut le signal des victoires de Gonsalve. Ayant rallié la cavalerie et l'infanterie, il se jeta avec elles dans Seminara, et alla bientôt se renforcer à Rijoles. Le roi don Ferdinand s'était refugié en Sicile, où, ayant trouvé une flotte de soixante-dix galères, il partit pour Naples; et, à son arrivée, les habitants lui ouvrirent leurs portes. La Pouille, l'Abruzze, Capoue, Amalfi, Salerne, se soumirent à leur prince légitime; et le duc de Montpensier fut contraint de livrer les châteaux de Naples, et de se retirer. De son côté, Gonsalve, abandonné du roi Ferdinand, entouré dans la Calabre par un grand nombre d'ennemis, n'avait pas assez de troupes pour tenir la campagne, et fut réduit pendant quelque temps à se borner à cette guerre d'embuscade, qui l'avait rendu si redoutable aux Mahométans. Les Français, peu accoutumés à cette espèce de tactique, eurent beaucoup à souffrir, jusque-là même qu'ils n'osaient sortir de leurs quartiers, à moins d'être en grand nombre. Gonsalve, malgré l'infériorité de ses forces, prit cependant Fiumar, et y laissa une garnison. Les Français et les Suisses ayant ensuite assiégé cette forteresse, Gonsalve survint avec ses troupes, défit et tailla en pièces les assiégeants. Il alla immédiatement se présenter devant Calana, qui se soumit malgré tous les efforts des Français. De là, il passa à Bagnara, qui se rendit par crainte; et il s'empara de plusieurs autres places, livrant aux ennemis différents combats, dont il sortit toujours victorieux. Ayant pris ses quartiers d'hiver, et trouvant son armée renforcée de cinq cents chevaux, il se disposait à aller joindre le roi de Naples, qui l'attendait devant Atela: mais avant de parvenir jusqu'à ce monarque, il lui fallut enlever plusieurs forteresses; il s'empara d'abord de Renta, d'Alto-Monte, de Bisignano, et de Valdecrato: Grimaldi fit plus de résistance; mais quoique les troupes de Gonsalve fussent harassées de besoin et de fatigue, il ordonna un assaut, et la ville fut prise, pillée et livrée aux flammes. Ce traitement frappa de terreur les autres places rebelles; elles prirent presque toutes le parti de la soumission. Gonsalve se porta ensuite contre Murano, qui lui ouvrit ses portes; mais il rencontra à Layno un corps de quatre

mille hommes, résolus à lui disputer le passage. Il les surprit, les tailla en pièces, et fit prisonnier le comte de Nicastro, avec douze barons napolitains du parti français. Enfin il parvint à Gesualdo, d'où il fit savoir au roi le jour qu'il le rejoindrait à Atela avec sa troupe. C'est ainsi qu'à la tête d'une petite armée de trois mille hommes de pied, et quinze cents chevaux, Gonsalve avait traversé un vaste royaume, pris vingt places, et livré douze combats. Quand le roi de Naples apprit (le 26 juin 1496), qu'il était près d'Atela, ce prince, accompagné du marquis de Mantoue, et des officiers les plus distingués, sortit de son camp pour aller à sa rencontre. Les soldats des deux nations se mêlèrent alors ensemble; et d'une voix unanime, ils donnèrent au héros espagnol le surnom de *Grand-Capitaine*. Gonsalve se mit bientôt en mesure d'attaquer Atela, où les Français s'étaient enfermés avec le duc de Montpensier; et, après quelques entreprises aussi glorieuses que difficiles, il les força de capituler. Le duc de Montpensier, qui avait été remis pour otage, mourut avant la reddition définitive, et le roi Ferdinand mourut dans le même temps; ce qui n'empêcha pas le grand-capitaine de poursuivre ses succès, en faveur de son successeur Frédéric. En marchant contre Gaëte, il s'arrêta devant Antella pour demander des vivres dont il avait un besoin extrême. Les habitants, non contents de les lui refuser par trois fois, mirent à mort deux de ses maréchaux-des-logis. Gonsalve ordonna alors l'escalade de cette ville, et la fit piller et brûler après l'avoir prise d'assaut. Le gouverneur fut pendu par ses ordres: la punition fut sévère; mais elle épargna pour l'avenir, dans une situation pareille, de nouvelles effusions de sang. Il arriva devant Gaëte, où le roi Frédéric le reçut avec les plus grands témoignages d'estime et de joie: Gaëte se rendit le jour suivant; et ce fut ainsi que finit la première guerre de Naples, au succès de laquelle Gonsalve eut tant de part. Le roi Frédéric lui accorda, entre autres bienfaits, le duché de Teranova. Voyant enfin ce monarque tranquille possesseur de son royaume, le grand-capitaine se disposait à retourner en Espagne, après avoir pourvu à la sûreté des villes qu'il retenait pour gages des frais de la guerre, lorsque le pape Alexandre VI le pria de lui faire recouvrer Ostie, qui était restée au pouvoir des Français. S'étant réuni aux troupes de Garcilaso de la Vega (père du poète de ce nom), il battit cette place pendant cinq jours avec son artillerie, et s'y introduisit le sixième jour, par un côté du rempart qui était resté sans défense. Ce fut dans ce siége que le grand-capitaine connut un brave guerrier espagnol, nommé Garcia de Paredès (*Voy.* Garcia, XVI, 439), qui s'attacha à son armée, et dont la bravoure et l'intelligence lui furent d'une grande utilité. Gonsalve, ayant pris congé du pape, retourna en Espagne, et y fut reçu de la manière la plus honorable. S'étant retiré à Grenade, il n'y jouit de quelque repos que pour se préparer à de nouvelles fatigues. Les Français ayant été chassés du royaume de Naples et ayant souffert plusieurs échecs dans le Roussillon, Charles VIII avait conclu, avec Ferdinand, une trève qui durait encore, lorsque l'avénement de Louis XII au trône de France alluma encore une fois la guerre en Italie. (*Voy.* Ferdinand, XIV, 328.) Le grand-capitaine venait de s'emparer de Guéjar, occupée par les Maures révoltés des Alpuxarras, lorsqu'il fut nommé gé-

néral de la flotte et des troupes de Sicile. Il partit de Malaga dans le mois de mai 1500, avec vingt-sept vaisseaux et vingt cinq galères, montés par quatre mille fantassins et trois cents chevaux. Il arriva dans le mois de juillet à Messine, d'où il alla, d'après les ordres de son souverain, prendre terre au port de Zante, son armement n'ayant pour but apparent que de secourir les Vénitiens contre les Turcs. Dès qu'il parut, le sulthân Amurat I leva le siége, et repartit pour Constantinople. Benoît Pazarée ayant réuni sa flotte à celle des Espagnols, ils attaquèrent ensemble l'île de Cephalonie, dont ils s'emparèrent après une vive résistance (*Voy.* GARCIA DE PAREDÈS). Gonsalve remit l'île aux Vénitiens. Le sénat, pour lui en marquer sa reconnaissance, chargea une députation de lui présenter des vases d'or, des tapisseries et des martes zibelines, avec un parchemin où était écrit en lettres d'or le décret du grand-conseil qui le faisait *noble vénitien*. Le grand-capitaine envoya le tout au roi Ferdinand, à l'exception du titre, qu'il regarda comme une récompense suffisante. Il partit ensuite pour la Sicile, d'où il rendit compte de ses opérations à son souverain, qui le nomma vice-roi et commandant-général des Calabres et de la Pouille, lui donnant ordre de pourvoir à l'occupation de tout ce qui était échu en partage à l'Espagne dans le royaume de Naples, d'après le traité conclu avec Louis XII. Le grand-capitaine envoya alors un gentilhomme au roi de Naples, pour le prier de reprendre tous les domaines qu'il en avait reçus en don, parce que, se voyant obligé de lui faire la guerre, par ordre du roi son maître, il ne pouvait plus garder ses bienfaits. Ce fut dans ce temps là que le roi Frédéric, désespérant de pouvoir se défendre contre deux ennemis à la fois, laissa son fils à Tarente, et se sauva dans une île avec ses trésors, tandis que les Français, maîtres de son royaume, sous la conduite du duc de Nemours, entraient à Naples, le 8 juillet 1503, et y proclamaient vice-roi leur général : mais Gonsalve, étant débarqué à Tropea avec une armée de dix mille hommes, s'empara des Calabres, et envoya un message au duc de Nemours, pour l'inviter à observer les articles du traité, en évacuant la Basilicate et la Capitanate (1). Le duc proposa une entrevue qui ne produisit aucun effet. Le général espagnol marcha ensuite contre Tarente, et la serra de si près que don Ferdinand, duc de Calabre, auquel le roi Frédéric, son père, avait laissé le commandement de cette place, fut obligé de capituler. Le général espagnol, qui avait toujours traité le duc avec beaucoup de distinction, chercha en vain, par ses promesses, à l'attirer au service du roi catholique. Il avait été plus heureux avec Fabrice et Prosper Colonne et les Orsini, qu'il était venu à bout de détacher du parti de la France. Le grand-capitaine ne pouvait cependant pas commencer ses opérations sans les secours qu'il attendait de Rome, de Sicile et d'Espagne; mais le duc de Nemours étant venu lui présenter la bataille, près de Barletta (1502), il ne put la refuser. La cavalerie espagnole fit plier celle des Français, et ceux-ci s'efforcèrent en vain de se rallier; ils furent poursuivis jusqu'à la rivière d'Ofante. Peu de

(1) Cette demande, qui fut la cause de la guerre entre la France et l'Espagne, était fondée sur ce que la Capitanate faisait alors partie de la Pouille, et la Basilicate avait été renfermée dans cette dernière province par don Alphonse d'Aragon, premier du nom, roi de Naples; au lieu que les Français prétendaient que l'une et l'autre appartenaient à l'Abruzze.

temps après, il s'empara de Rubas, où il fit prisonnier le seigneur de la Palice. Par la position des armées française et espagnole, le duc de Calabre, don Ferdinand, qui se trouvait toujours à Bari, était à la disposition des Français, qui pouvaient s'emparer facilement de sa personne. Cette considération détermina Gonsalve à le faire transporter en Espagne. Quelques historiens lui ont reproché d'avoir ainsi violé la capitulation de Tarente; mais il est sûr qu'il n'en agit ainsi que par les ordres précis de son maître. La guerre continua avec des résultats variés jusqu'à la fameuse bataille de Seminara (21 août 1503), qui mit les deux Calabres au pouvoir du roi catholique. Les Français y essuyèrent une perte assez considérable en prisonniers, parmi lesquels se trouva leur général d'Aubigni. Gonsalve qui avait reçu un renfort de deux mille Allemands, résolut de hasarder une action générale qui pût décider du sort de la campagne. Quoique la nouvelle du traité conclu à Lyon, le 5 avril 1503, entre Louis XII et l'archiduc Philippe, gendre de Ferdinand, commençât à se répandre, Gonsalve qui avait des ordres secrets du roi son maître, partit de Barletta, le 27 du même mois, après avoir pourvu à la défense de Tarente, et se porta sur Cérignole. L'armée espagnole avait supporté les plus grandes fatigues dans cette marche pénible, au milieu d'une campagne déserte et par une excessive chaleur: une partie de son infanterie se trouvant hors d'état d'aller plus loin, le grand-capitaine avait ordonné à chaque cavalier de prendre en croupe un fantassin, et lui-même en avait donné l'exemple. Les troupes firent halte vis-à-vis de Cérignole, dans un terrain planté de vignes, et entouré d'un petit fossé. Gonsalve, frappé des avantages de ce poste, y fit à la hâte élever quelques retranchements, et résolut d'y attendre l'ennemi, qui vint en effet l'y attaquer dès qu'il l'eut aperçu (28 avril 1503). Malgré l'épuisement de ses troupes, Gonsalve fit sur-le-champ des dispositions si bien combinées, que l'avis d'une partie des généraux français fut qu'il n'était pas prudent de l'attaquer dans cette position; mais l'impatience des Français l'emporta, et D'Aligre y décida le duc de Nemours. (*V.* LA PALICE.) L'action était devenue générale, lorsque le magasin à poudre des Espagnols sauta. Les soldats de Gonsalve, consternés, firent un mouvement rétrograde. Mais le grand-capitaine les ramena au combat avec sa fermeté ordinaire. « Courage, mes en» fants, dit-il, nous n'avons plus be» soin d'artillerie; ce sont des feux de » joie qui nous annoncent la victoire. » Électrisés par ce discours, les Espagnols enfoncent la ligne ennemie sur tous les points; et ils poursuivent les Français jusqu'à leur camp, où ils s'enrichissent de leurs dépouilles. On leur prit tous leurs canons, leurs drapeaux, etc.; et leur brave chef y périt en cherchant à les rallier. D'Aligre et les autres généraux français qui échappèrent au carnage, se retirèrent les uns à Naples, les autres à Gaëte. Le lendemain de cette sanglante bataille, qui rendit les Espagnols maîtres de la campagne, Cérignole se rendit; et les autres villes des environs ayant suivi son exemple, les deux provinces de la Basilicate et de la Capitanate restèrent soumises au roi catholique. L'Abruzze ne tarda pas non plus à se soumettre, et la Pouille envoya ses députés pour le même objet. Pendant ce temps, le grand-capitaine dirigeait sa marche vers Naples, et, chemin faisant, il acheva de disperser ce qui

restait de troupes françaises. Il entra dans la capitale, le 6 mars, au milieu des acclamations d'un peuple nombreux. Les Français tenaient encore les forts de la ville de Naples. Il fit assiéger par terre et par mer le Château-Neuf, qui fut emporté après un mois d'une défense opiniâtre (1). Quand il eut pourvu à la sûreté de cette résidence, et qu'il eut envoyé des garnisons aux villes nouvellement conquises, Gonsalve voulut chasser entièrement les ennemis du royaume de Naples; et après s'être encore emparé de quelques forteresses, il alla mettre le siége devant Gaëte. Mais tandis que la place était secourue, du côté de la mer, par une flotte ennemie, les Français avaient mis du canon sur la montagne qui domine la ville, d'où ils écrasaient les Espagnols. Le grand-capitaine s'aperçut bientôt que ce siége serait difficile. Il fit venir don Pierre Navarro pour y employer les terribles moyens qui avaient renversé les remparts des châteaux de Naples. Louis XII, pendant ce temps, avait formé une nouvelle armée, sous les ordres du brave la Trémouille, chargé de secourir Gaëte, et de déterminer, dans les intérêts de la France, le choix du successeur d'Alexandre VI, qui venait de mourir. Le duc de Valentinois, renfermé dans le château St.-Ange, fit demander des secours au grand-capitaine, qui lui envoya don Diego de Mendoza avec un corps de troupes qui s'établit à Frascati, vis-à-vis de l'armée française: celle-ci s'avançait en bon ordre; mais voyant les Espagnols déterminés à lui disputer le passage, elle rebroussa chemin. Le conclave acheva ses opérations en liberté; et Pie III fut élu. Le duc de Valentinois abandonna alors le parti des Espagnols, pour s'attacher à celui de la France (*Voy.* BORGIA, V, 179): tous les Espagnols qui étaient à son service, le quittèrent alors, et vinrent grossir les armées de don Gonsalve de Cordoue. Celui-ci courut attaquer le marquis de Mantoue, général au service de France, qui assiégeait Roca-Seca, et le battit complètement. Dans ces entrefaites, les Français s'étant fortifiés sur la rive gauche du Garillan, le grand-capitaine vint camper sur la rive opposée, vis-à-vis le pont principal, gardé par les ennemis et défendu par des hauteurs, d'où ces derniers foudroyaient les Espagnols. Pendant plusieurs jours les deux armées restèrent en observation, jetèrent ensuite différents ponts sur la rivière, et se livrèrent divers combats qui n'eurent pas de résultat décisif, aucune des deux armées n'ayant pu effectuer son passage de l'autre côté du Garillan. Cependant la position du grand-capitaine devenait de jour en jour plus critique: il manquait absolument de vivres, et il n'avait au plus que huit mille hommes à opposer à une armée de trente mille soldats. Enfin il se voyait sur le point de perdre en un jour le fruit de tant de victoires: mais le courage qui l'avait conduit à Cérignole, le soutint encore dans cette occasion. Il se décida à livrer la bataille; et ce fut l'intrépidité d'un seul homme (1) *V.* GARCIA DE PAREDÈS)

(1) C'est à ce siége que Pierre Navarro fit pour la première fois, avec succès, l'essai du nouvel art de renverser, par l'explosion des mines, les remparts d'une place. (*Voy.* NAVARRO.)

(1) Ainsi qu'il est dit dans l'article GARCIA DE PAREDÈS, ce fut ce guerrier qui, seul, résista sur le pont principal, aux efforts d'un corps de Français. On raconte un exploit tout-à-fait semblable du chevalier Bayard, et qui eut aussi lieu sur le Garillan (*V.* BAYARD, III, 596). Il paraît en effet qu'un capitaine espagnol (Pedro de Paz), ayant fait jeter un pont sur cette rivière, et voulant le passer avec 200 lanciers, le chevalier Bayard, seul à son tour, résista pendant quelque temps aux Espagnols, jusqu'à ce que des troupes françaises étant survenues, les Espagnols furent repoussés. Ces deux faits, arrivés dans la même expédition, mais sur deux points différents, sont rapportés, le premier, par Tamayo del Vargas, historien du guerrier espagnol, et le second, par le *loyal serviteur*, historien du chevalier français.

qui engagea l'action. L'ennemi était sur le point d'envelopper l'arrière-garde des Espagnols, lorsque le grand-capitaine donna ordre de l'attaquer (le 8 décembre 1503); ce que les généraux et soldats firent avec tant de résolution, que le pont principal ayant été emporté, les Français, surpris à leur tour, furent taillés en pièces, et la plupart tués ou noyés. Cette déroute fut complète; ceux qui ne purent se sauver, se retranchèrent sur une colline, d'où ils virent le grand-capitaine, avec toutes ses troupes, passer le Garillan sur un pont qu'il y avait fait construire, l'autre ayant été détruit dans le plus fort de la mêlée, entraînant avec lui un grand nombre des Français. Le général espagnol, profitant de sa victoire, se rendit maître de Mola et de quelques autres places moins importantes, et se hâta de reprendre les travaux du siége de Gaëte. Il brusqua tellement ses attaques (3 janvier 1504), que la place demanda bientôt à capituler. D'Aligre, T. Trivulce et A. Baseye en réglèrent les conditions avec le grand-capitaine; le premier pour les Français, le second pour les Italiens, et le troisième pour les Suisses. D'Aubigni, la Palice et les autres recouvrèrent la liberté. La plupart des Français s'embarquèrent; ceux qui prirent la route de terre, munis de passeports, refusèrent l'escorte qu'on leur offrit, et furent presque tous massacrés par les paysans. Le même jour, le grand-capitaine dépêcha un exprès au roi Ferdinand, pour lui donner avis d'un succès qui assurait définitivement la conquête du royaume. Ferdinand lui donna le duché de Sesa, et le nomma vice-roi de Naples, avec des pouvoirs illimités. Le vainqueur retourna dans cette capitale le 4 mars, et son entrée fut un second triomphe. D'un caractère affable, généreux, ami de l'ordre et de la justice, le nouveau vice-roi devint en peu de temps l'idole du peuple. Sa réputation était alors au plus haut degré. Les Génois, les Médicis, les Pisans, les Arétins, etc., lui firent les propositions les plus avantageuses, afin d'être reçus sous la protection du roi catholique. Cependant la jalousie s'efforçait de ternir sa gloire, et d'indisposer Ferdinand contre un sujet aussi dévoué. Mais, quoi qu'en disent quelques historiens, les soupçons de ce monarque n'allèrent jamais jusqu'à craindre que Gonsalve voulût s'emparer d'un royaume qu'il gouvernait avec tant de sagesse. Les principales plaintes que ses ennemis portèrent contre lui, étaient fondées sur ce qu'il ne réprimait pas assez la licence du soldat; qu'il dissipait les revenus de la couronne, et qu'il montrait du penchant pour l'empereur et l'archiduc son fils (depuis Philippe Ier.) Quoique Ferdinand ne pût se dissimuler ce qu'il devait au grand-capitaine, et qu'il l'estimât intérieurement, il céda enfin à ces perfides insinuations, limita l'autorité qu'il lui avait donnée, et fit destituer à Naples plusieurs officiers-généraux les plus dévoués au vice-roi. Celui-ci relevait d'une maladie dangereuse, causée par les fatigues de la guerre, lorsqu'il reçut cette nouvelle; il en fut si affecté, qu'il demanda sa démission. La reine Isabelle parvint à le consoler par une lettre très obligeante, mais dans laquelle elle s'attachait à justifier la conduite du roi. Gonsalve, tranquillisé par une aussi honorable attention, continua de se dévouer aux intérêts de ses maîtres. Il déjoua les projets du duc de Valentinois, qui avait cherché à porter ses soldats à la révolte, afin qu'ils l'aidassent dans ses ambitieux desseins. Le grand-capitaine fut obligé de s'as-

surer de sa personne (*Voy.* BORGIA, V, 180), et le fit transporter en Espagne. Ses ennemis cependant ne le laissèrent pas long-temps en repos. La reine Isabelle étant morte (le 26 novembre 1504), la méfiance du roi, envers Gonsalve, ne fit qu'augmenter; il lui expédia l'ordre de renvoyer en Espagne la plus grande partie de son armée. Gonsalve exposa que les intérêts mêmes du roi le mettaient dans l'impossibilité d'exécuter cet ordre, dans un moment où il voyait le roi de France rassembler de nombreuses troupes en Lombardie, et qu'il tâchait d'attirer dans le parti de l'Espagne, les républiques de Lucques, de Pise et de Sienne. Cette réponse parut satisfaire le roi: mais les ennemis du grand-capitaine (et notamment Prosper Colonne, jaloux de sa gloire), étant revenus à la charge, ce prince nomma vice-roi de Naples l'archevêque de Saragosse, son fils naturel, et ordonna à Gonsalve de revenir en Espagne, au moment où celui-ci lui envoyait toutes ses troupes disponibles. Son peu d'empressement à obéir détermina enfin le roi à venir lui-même à Naples avec sa nouvelle épouse, Germaine de Foix. Le grand-capitaine, accompagné de la principale noblesse, et avec plusieurs vaisseaux, alla au-devant de ses souverains à quelques lieues du port de Gaëte. Dans le séjour que Ferdinand fit à Naples, il eut lieu de se convaincre combien ce grand homme y était aimé; et il n'en fallut pas davantage à son ombrageuse politique pour le décider à le ramener en Espagne. Avant de partir, Gonsalve donna un nouveau trait de sa générosité. Par le traité de paix conclu avec la France (1505), on devait rendre tous leurs domaines aux seigneurs napolitains qui avaient suivi le parti de cette dernière puissance. Le grand-capitaine offrit de restituer sur-le-champ ceux qu'il possédait; et son exemple fut suivi par les principaux officiers de son armée. Il quitta Naples le 4 juin 1507, sept ans après sa seconde expédition en Italie, et au bout de trois ans de vice-royauté. Don Raymond de Cardone lui succéda. Le grand-capitaine suivit à Burgos le roi Ferdinand, qui le créa grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques. Bientôt après, on lui demanda compte des dépenses qu'il avait faites à Naples: mais il s'y refusa constamment, disant avec une noble fierté qu'un nom comme le sien n'était pas fait pour retentir dans les tribunaux; et le roi défendit alors de l'importuner davantage. Il paraît certain qu'étant alors fort irrité du peu d'influence qu'il croyait avoir sur le monarque, il se ligua contre lui avec le connétable de Castille, et que cette province était sur le point de se soulever, sans les prudentes mesures de Ferdinand, qui découvrit le complot. Le grand-capitaine ne fut cependant pas inquiété pour cette affaire; et ce fut de son propre mouvement qu'il se retira dans ses terres près de Grenade. Là se renouvelèrent ses brouilleries avec le roi d'Aragon. Un de ses neveux, jeune homme vain et emporté, don Pedro de Cordoue, exerçait dans cette ville, en vertu de quelques anciens priviléges de sa famille, une autorité sans bornes, et qui était à charge aux habitants. Pour la faire cesser, le roi dépêcha un alcade à don Pedro, qui loin d'obéir, fit enchaîner le magistrat et le fit conduire aux prisons de Montilla, petite ville appartenant à la maison de Cordoue. Ferdinand, justement irrité de sa rebellion, voulait lui infliger une punition exemplaire; mais il se laissa fléchir par les prières

du grand-capitaine : cependant, malgré ses instances, il fit raser Montilla, que don Gonsalve affectionnait et comme un ancien domaine de ses aïeux, et parce que c'était le lieu de sa naissance. Quoique Ferdinand lui eût presque aussitôt donné Loxa, ville bien plus considérable que la première, ce dédommagement ne put calmer son ressentiment. Le desir de la vengeance le fit entrer dans les intérêts du jeune don Carlos (depuis Charles-Quint); et il se disposait à partir pour la Flandre, afin d'amener ce prince en Castille, où il avait de nombreux partisans : mais le roi, en ayant été averti, se contenta de défendre à tous les capitaines des ports de donner aucun bâtiment, à quelque Espagnol que ce fût, sans sa permission; et il fit surveiller, en même temps, toutes les démarches de Gonsalve. Raccommodé avec son souverain, il avait formé une armée pour l'expédition d'Afrique, par ordre du cardinal Ximenez. En même temps (1514), le roi d'Aragon, s'étant lié contre la France avec le pape et les Vénitiens, ces derniers le sollicitaient vivement de leur envoyer le grand-capitaine, qu'ils apelaient le *nouveau Fulvius*, le *nouveau Camille* de l'Italie. Ferdinand avait accédé à leur demande; et Gonsalve allait se livrer encore à son génie belliqueux, et interrompre ce long repos, qui seul avait été cause de son mécontentement envers le roi catholique, lorsqu'il tomba malade à Loxa; étant passé à Grenade pour y changer d'air, il y mourut le 2 décembre 1515, âgé de 62 ans. Toute la nation fut affligée de cette perte; le deuil fut universel, et l'on ne peut nier que Gonsalve de Cordoue ne méritât ces regrets. Bon et obligeant, il commandait l'estime et l'amitié de ceux-là mêmes qu'il venait de vaincre. Une rare prudence, un coup-d'œil sûr et un courage à toute épreuve, le mettent au-dessus de tous les généraux de son siècle. A la bataille du Pont du Garillan, quelques uns de ses capitaines voulant lui montrer le péril qu'il y avait à attaquer les Français : *J'aime mieux*, leur dit-il, *trouver mon tombeau en gagnant un pied de terre sur l'ennemi, que prolonger ma vie de cent ans en reculant d'un seul pas.* Doué d'une présence d'esprit et d'un sang-froid admirables, il eut toujours un grand empire sur lui-même. Au siége de Tarente, ses troupes manquaient du plus strict nécessaire: le mécontentement devint général; les Allemands, surtout, s'étant mutinés, se présentèrent à lui en ordre de bataille, pour demander leur solde : un soldat osa même lui présenter la pointe de sa hallebarde; Gonsalve, sans s'étonner, lui dit en souriant : *Prends garde, camarade, car en badinant tu pourrais bien me blesser.* Un autre porta l'outrage plus loin : *Eh bien*, osa-t-il lui dire, *si tu manques d'argent, livre ta fille, et tu auras de quoi nous payer.* Comme ces insultes furent prononcées au milieu du tumulte, le général feignit de ne pas les entendre; mais, pendant la nuit, il fit mettre à mort celui qui les avait proférées. Cet acte de juste rigueur raffermit son autorité. Quelques soldats se plaignant, lors de la première entrée dans Naples, de n'avoir pas eu assez de part au butin: *Il faut réparer*, dit Gonsalve, *votre mauvaise fortune; allez dans mon logis, je vous abandonne tout ce que vous y trouverez.* Très attaché à l'observation de la discipline, il était en même temps le père et l'ami des soldats, qui finirent par avoir pour lui un respect et un amour presque religieux. C'est par toutes ces qualités que don Gon-

salve de Cordoue obtint de si brillants succès, qu'il put avec des forces inférieures (1) soumettre deux fois un royaume, triompher des plus habiles généraux de son temps, et qu'il mérita le nom de grand homme et de *grand capitaine*. Ses exploits sont rapportés par tous les historiens qui ont traité des guerres de Naples, et plus particulièrement dans sa *Chronique*, écrite par Fernandez del Pulgar, Alcalà, 1584, in-folio. Gonsalve de Cordoue est le sujet d'un des plus jolis ouvrages de Florian: le caractère du héros y est parfaitement conforme à l'histoire, mais tout le reste n'est qu'une agréable fiction

B—s.

GONTAUT. *V.* Biron et Camo.

GONTHIER, archevêque de Cologne élu en 850, montra d'abord beaucoup de zèle pour les droits de son église en s'opposant à l'union des évêchés de Brême et de Hambourg, ses suffragants; mais trois ans après (en 860) son ambition le jeta dans une affaire plus fâcheuse. Se flattant de faire épouser sa sœur (ou selon d'autres sa nièce), à Lothaire, roi de Lorraine, il prononça le divorce de ce prince avec Thietberge, qui en appela à Rome, où le pape Nicolas Ier. déposa le prélat prévaricateur ainsi que l'archevêque de Trèves son complice. Gouthier résista long-temps à sa condamnation, écrivit une lettre encyclique à tous les évêques pour les soulever contre le pape, et eut même l'audace d'en faire déposer une copie sur le tombeau de St. Pierre. Hilduin, son frère, gouverna l'archevêché jusqu'à la mort de Lothaire, arrivée en 869. Depuis, lors le siége de Cologne, demeura vacant jusqu'à la mort de Gonthier, qui finit ses jours en Italie; il mourut pénitent en août 873. Z.

(1) D'après le calcul le plus exact, il n'eut sous ses ordres que huit mille hommes au plus, dans toutes les batailles qu'il livra.

GONTHIER, l'un des meilleurs poëtes du XIIIe. siècle, était né en Allemagne. Après avoir enseigné quelque temps les belles-lettres, il entra dans l'ordre de Cîteaux, et se retira au monastère de Pairis ou Paris (*Parisiense*), dans le diocèse de Bâle, où il mourut le 11 mars 1223, suivant les continuateurs de Moréri. Son principal ouvrage est un poëme en vers hexamètres, intitulé: *Ligurinus, sive de rebus à Friderico I gestis;* il est divisé en dix livres, et contient le récit des victoires remportées par Frédéric sur les habitants du Milanez. Vossius, Juste-Lipse et Casaubon en louent le style, qui tient plus de la pureté des anciens que de la barbarie du temps où il a été composé. Cet ouvrage n'est pas moins estimable pour l'exactitude des faits, puisque l'auteur ne parle que d'événements qui lui avaient été rapportés par des témoins oculaires. Conrad Celtes ayant découvert une copie de ce poëme dans le monastère d'Eberack dans la forêt Noire, l'adressa à Conrad Peutinger, qui le publia à Augsbourg, 1507, in-fol. Jacques Spigel de Schelestadt en donna une nouvelle édition avec des notes, à la suite de l'*Austriados* de Rich. Bartholin, Strasbourg, 1531, in-fol. Il reparut encore avec l'histoire d'*Otton de Freisingen*, et orné d'une préface de Phil. Melanchthon, Bâle, 1569, in-fol. Il fut inséré la même année dans les *Script. rerum German.* de Pithou, et ensuite dans le recueil de Just. Reuber. Conrad Ritterhusius le fit imprimer séparément d'après un manuscrit plus correct, avec d'excellentes notes et un bon index, Tubingue, 1598, in-8°. Jean-Hildebrand Withoff publia, en 1731, le *Specimen*

d'une meilleure édition de ce poème; elle n'a pas paru. II. *Solymarium sive poëma de Bello sacro et captis à Godofredo Bullioneo, anno 1099; Hierosolymis.* Gonthier cite ce poème dans le premier et le dixième livres de son *Ligurinus;* et il en parle comme d'un ouvrage entièrement terminé: cependant il n'en existe de manuscrit dans aucune grande bibliothèque. III. *Historia Constantinopolitana, anno 1204, ex ore Martini cujusdam abbatis qui rebus gestis interfuit.* Cette histoire est estimée; et Canisius l'a insérée dans ses *Lectiones antiquæ*, 1604, in-4°., tom. v; Amsterdam, 1725, in-fol., à la fin du tome iv. Fabricius ne sait si c'est au même Gonthier qu'il faut attribuer: *De tribus usitatis Christianorum actibus, oratione, jejunio et eleemosynâ.* Cet ouvrage, divisé en treize livres, dont Conrad Gesner rapporte les arguments dans sa *Bibliothèque*, a été imprimé avec une préface de Conrad Leontorius, Bâle, 1504 et 1507, in-4°. W—s.

GONTHIER (Jean), médecin célèbre, naquit en 1487, dans la ville d'Andernach, dont il joignait constamment le nom au sien. Privé des dons de la fortune, mais doué d'une grande sagacité, d'une ardeur infatigable pour les travaux de l'esprit, et des plus heureuses dispositions, il fit d'excellentes études. Ayant terminé, à l'âge de douze ans, le cours de ses humanités, il se rendit à Utrecht, où, de concert avec Lambert Hortensius, il cultiva les belles-lettres, et surtout la langue grecque. Soutenu par les bienfaits de quelques protecteurs, il alla étudier la philosophie et la physique à Deventer, puis à Marbourg. Les habitants de Goslar, instruits de son mérite, le nommèrent recteur de leurs écoles publiques; et bientôt après il fut appelé par les magistrats de Louvain pour professer le grec. Parmi ses nombreux auditeurs, il eut l'avantage de compter Vesale et Sturm. Paris était devenu, par les soins et la haute protection de François Ier., le séjour favori des sciences. Tout ce qu'il y avait d'hommes habiles dans les autres parties de l'Europe se réunissait dans la capitale de la France. Gonthier vint, en 1525, se mettre sur les bancs de la faculté de médecine, qui le reçut bachelier en 1528, et docteur en 1530. Elle accorda même une récompense bien honorable à ses talents distingués, en lui remettant la moitié des frais de la réception. François Ier. lui donna, en 1535, une place parmi ses médecins; et Gonthier joignit à cet emploi l'exercice public de sa profession, le travail du cabinet et celui de l'enseignement. Il s'appliqua spécialement à l'anatomie, et fit faire des progrès remarquables à cette partie fondamentale de l'art de guérir. Il eut la gloire de guider dans cette carrière Rondelet et Vesale. Mais ce dernier, en qui la reconnaissance n'était pas la vertu dominante, nia constamment les obligations qu'il avait sous ce rapport à Gonthier; il prétendit ne l'avoir jamais vu disséquer d'autres cadavres que ceux qui, sur nos tables, servent à notre nourriture. Protégé par le roi de France, estimé de ses confrères, recherché par un grand nombre de malades, Gonthier refusa les offres de Christiern III, roi de Danemark, qui désirait l'attirer à sa cour. Le séjour de Paris était pour lui plein de charmes: mais les troubles religieux firent ce que la bienveillance d'un souverain avait inutilement tenté. Très attaché à la doctrine de Luther, Gonthier se vit obligé, pour fuir la persécution, de se retirer d'abord à Metz, puis à Strasbourg. Les magistrats de cette

ville l'accueillirent très honorablement; ils lui donnèrent un rang parmi les premiers citoyens, et une chaire de littérature grecque. La médiocrité, toujours envieuse et intrigante, fut offusquée par un mérite aussi transcendant; elle força, sous de frivoles prétextes, le nouveau professeur d'abdiquer un emploi qu'il remplissait avec éclat. La science y perdit; mais la fortune de Gonthier n'en souffrit aucune atteinte. Appelé, consulté de toutes parts, il eut bientôt une pratique nombreuse et brillante. Jaloux de recueillir dans divers climats des observations importantes et comparatives, il parcourut plusieurs contrées de l'Allemagne et de l'Italie. De retour dans la capitale de l'Alsace, il continua de se livrer avec ardeur aux études littéraires et à l'exercice de sa profession. Parvenu à une heureuse vieillesse, il reçut de l'empereur Ferdinant Ier. des lettres de noblesse, qu'il n'avait point sollicitées. Peu de temps après il fut saisi d'une fièvre ardente, chez un seigneur qu'il était allé visiter. Transporté dans sa maison, il mourut le 4 octobre 1574, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Ses ouvrages, assez multipliés, ont joui d'une grande réputation, qu'ils n'ont pas entièrement perdue. I. *Anatomicarum institutionum, secundùm Galeni sententiam, libri quatuor*, Paris, 1536, in-8°.; Bâle, 1536, in-8°.; Venise, 1538, in-8°.; Padoue, 1558, in-8°., avec les additions et les corrections de Vesale. II. *De medicinâ veteri et novâ tum cognoscendâ tum faciundâ commentarii duo*, Bâle, 1571, 2 vol. in-fol. Ces deux traités renferment les découvertes anatomiques de Gonthier, et son système de médecine théorico-pratique. Partisan zélé, et peut-être trop servile de Galien, il a pourtant été quelquefois plus exact et plus complet. Douglas, Hérissant, Eloy, disent qu'il s'est montré meilleur myologiste que ceux qui l'avaient précédé; qu'il a même décrit le premier plusieurs muscles, ceux, entre autres, qui, attachés aux os du métacarpe, font exécuter à la main tous ses mouvements; il reconnut l'origine et la distribution de la veine humérale; il donna le nom de pancréas à un corps glanduleux situé entre les ramifications des veines, des artères et des nerfs du mésentère. Haller, qui juge très sévèrement Gonthier, lui enlève ses découvertes, et rappelle qu'il s'est mépris sur la détermination du pancréas. III. *De victûs et medendi ratione, tum alio, tum pestilentiæ maximè tempore, observandâ*, Strasbourg, 1542, in-8°.; traduit en français par l'auteur, Strasbourg, 1547, in-8°. IV. *Avis, régime et ordonnance pour connaître la peste et les fièvres pestilentielles régnantes, comme il faut s'y conduire et même s'en garantir, quels remèdes on doit employer pour les guérir*, Strasbourg, 1564, in-4°.; ibid., 1610, in-8°. Gonthier s'est beaucoup occupé de la peste qui sévissait de son temps; mais les moyens qu'il conseillait et mettait en pratique, n'étaient pas toujours propres à calmer la violence de ce fléau. À l'exemple d'Hippocrate, il faisait allumer des feux; il imprégnait l'air des effluves de plantes aromatiques; il saignait, purgeait, et administrait, sans motif très plausible, comme principal remède, l'oximel préparé suivant la méthode de Galien. V. *Commentarius de balneis et aquis medicatis, in tres dialogos distinctus*, Strasbourg, 1565, in-8°. Haller, toujours sévère, et même injuste envers Gonthier, atténue, rabaisse son travail bien au-dessous de sa valeur, sous le frivole prétexte que

la chimie n'était point encore connue. On y trouve cependant une doctrine généralement pure, des règles assez judicieuses sur l'administration des sources minérales, et la composition des eaux artificielles propres à remplacer celles que fournit la nature. L'auteur exagère sans doute les avantages des eaux minérales, lorsqu'il leur attribue une prééminence marquée sur les secours tirés des végétaux. VI. *Gynæciorum commentarius, de gravidarum, parturientium, puerperarum et infantium curâ: accedit Elenchus auctorum in re medicâ èluentium qui gynæcia scriptis illustraverunt*, Strasbourg, 1606, in-8°. Jean-George Schenck a été l'éditeur de cet écrit posthume, qui n'est point sans utilité. VII. *Syntaxis græca, nunc recens nata et edita*, Paris, 1527, in-8°. Cette production de la jeunesse de Gonthier atteste qu'il était profondément versé dans la langue d'Homère et d'Hippocrate. Aussi doit-on avoir une confiance entière dans les traductions qu'il a publiées des médecins grecs. Il avait surtout une prédilection bien marquée pour Galien; il proclamait avec enthousiasme son admiration pour ce commentateur d'Hippocrate, qui n'a imité ni la merveilleuse précision, ni l'esprit observateur de son modèle. Parmi les traités du médecin de Pergame, traduits en latin par le médecin de Paris, on distingue : I. *Introductio seu medicus, et de sectis*, Paris, 1728, in-8°. II. *De facultatum naturalium substantiâ; quòd animi mores corporis temperaturam sequuntur; de propriorum animi cujusque affectuum agnitione et remedio*, ibid., 1528, in-8°. III. *De semine libri duo*, ibid., 1528, in-8°. IV. *De diebus decretoriis et morborum temporibus*, ibid., 1529, in-8°. V. *De atrâ bile et tumoribus præter naturam*, ibid., 1529, in-8°. VI. *De compositione medicamentorum libri septem*, ibid., 1530, in-fol. VII. *De anatomicis administrationibus libri novem*, ibid., 1531, in-fol. VIII. *De theriacâ, ad Pisonem, liber*, ibid., 1531, in-4°. IX. *De plenitudine libellus*, ibid., 1531, in-8°.; ibid., 1539. X. *De antidotis libri duo, nunc primùm latinitate donati*, ibid., 1533, in-fol. XI. *De Hippocratis et Platonis placitis; opus eruditum, philosophis et medicis utilissimum, novem libris (quorum primus desideratur) comprehensum, nunc primùm latinitate donatum*, ibid., 1534, in-fol. XII. *De ratione medendi, ad Glauconem, libri duo*, ibid., 1536, in-8°. Gonthier a publié des versions latines de quelques autres médecins grecs. XIII. *Polybi; De diætâ salubri libellus*, ibid., 1528, in-fol. XIV. *Pauli Æginetæ opus de re medicâ*, ibid., 1532, in-folio; Cologne, 1534, in-fol. XV. *Alexandri Tralliani libri medicinales duodecim*, Strasbourg, 1549, in-8°.; Bâle, 1556, in-8°. Outre les notices biographiques que l'on trouve sur Gonthier dans les recueils de Melchior Adam, du P. Niceron, de Jœcher, d'Eloy, ce savant médecin a été loué plus particulièrement en vers par George Calaminus (*Rorich*): *Vita clarissimi doctissimique viri Joannis Guinterii Andernaci, medici celeberrimi, heroïco carmine conscripta*, Strasbourg, 1575, in-4°.; et en prose par Louis-Antoine Prosper Hérissant: *Éloge historique de Jean Gonthier d'Andernach, médecin ordinaire de François I; avec un catalogue raisonné de ses ouvrages; discours qui a remporté le prix proposé par la faculté de médecine*, Paris, 1765, in-12. Cette biographie, digne de servir de modèle, est une

source à laquelle l'auteur de cet article a fréquemment puisé. G.

GONTRAN, second fils de Clotaire, roi de France (*Voyez* CLOTAIRE Ier., tome IX, page 123), eut en partage les royaumes de Bourgogne et d'Orléans. Il était âgé de trente-six ans lorsqu'il prit les rênes du gouvernement (561): il choisit pour sa résidence habituelle Challon-sur-Saone, à raison de sa situation dans le centre de ses états; convoqua une assemblée des grands et des prêtres pour y aviser aux moyens de soulager les peuples, et décora de la dignité de patrice Celse, savant jurisconsulte, dont il fit son conseil et son ministre, et Mummol, à qui il donna le commandement de l'armée, général habile, et qui sans doute serait resté fidèle à un prince moins irrésolu que Gontran. Caribert, roi de Paris, étant mort sans enfants, son royaume fut partagé entre ses trois frères; mais aucun d'eux n'ayant voulu céder ses droits sur Paris, cette ville resta indivise jusqu'au moment où Clotaire II réunit en sa personne tous les droits des princes français. Gontran, exempt d'ambition, n'était occupé qu'à apaiser les divisions sans cesse renaissantes entre ses frères, et à maintenir ses sujets dans la paix, lorsqu'en 571 les Lombards pénètrent en Bourgogne, battent les troupes qu'on leur oppose, et se retirent chargés de butin. Enhardis par ce premier succès, ils rentrent en Bourgogne l'année suivante; mais cette fois Mummol marche lui-même à leur rencontre, les disperse, et fait prisonniers tous ceux qui avaient échappé au carnage. Quatre ans après, les Lombards tentent encore de s'emparer de la ville d'Arles, dont ils dévastent le territoire; mais battus de nouveau par Mummol, ils rendent le butin qu'ils avaient fait, et se reconnaissent tributaires de Gontran. Cependant Chilpéric et Sigebert, toujours divisés d'intérêt, semblent se réunir contre Gontran; il traite avec Sigebert, et Chilpéric court s'enfermer dans Tournai, désespérant d'obtenir son pardon d'un frère qu'il avait si souvent offensé. Sigebert, qui se mit à sa poursuite, est assassiné dans Vitri (575) par les émissaires de Frédégonde; et Gontran donne un exemple de modération, bien rare à cette époque, en faisant couronner roi d'Austrasie Childebert, fils unique de ce malheureux prince. (*Voy.* CHILDEBERT, tom. VIII, pag. 383.) En 584 Chilpéric est assassiné à Chelles au retour de la chasse; et Gontran, toujours généreux, se déclare le protecteur de son fils, âgé de quatre mois, dont on contestait la légitimité, lui donne au baptême le nom de Clotaire, et le fait couronner roi de Soissons (*Voy.* CLOTAIRE II). L'odieuse Frédégonde, accusée du meurtre de Chilpéric, éprouva elle-même les effets de la bonté de Gontran, dont elle avait plus d'une fois tramé la perte; et lorsque cette princesse fut en son pouvoir, oubliant ses torts envers lui, il ne lui fit aucun mal, et ne voulut pas permettre qu'on lui en fit. Gontran, protecteur de ses neveux, mais, par le fait, seul roi de France, convoque à Paris une assemblée des grands, dans laquelle il expose différents projets d'une utilité publique. Il déclare la guerre aux Visigots, maîtres du Languedoc, et la leur fait sans succès. Pendant ce temps-là Waroc, comte de Bretagne, se déclare indépendant; il est battu, et renouvelle son hommage à Gontran en ces termes: « Nous savons » comme vous que les villes armoricaines (Nantes et Rennes) appar» tiennent de droit aux fils de Clo-

» taire, et nous reconnaissons que » nous devons être leurs sujets. » Gontran mourut l'année suivante, 593, à soixante-huit ans, dont il en avait passé trente-un sur le trône. C'était un prince supérieur à son siècle par les qualités qui font les bons rois; il s'occupa constamment de la félicité de ses peuples, diminua leurs charges, et se montra toujours avare de leurs biens et de leur sang. Monarque pieux, il convoqua plusieurs conciles, où furent réglés différents points de discipline, dota richement les églises et les monastères, et fonda plusieurs abbayes, entre autres celle de St.-Marcel, près de Challon, où il fut inhumé. Il ne laissa qu'une fille qui prit le voile; et l'héritage de Clovis se trouva partagé entre Childebert, roi d'Austrasie, et le jeune Clotaire II, roi de Paris. Jamais roi ne se trouva dans une position plus heureuse que Gontran pour réunir les Gaules sous sa domination, puisqu'il survécut à ses trois frères, et se trouva l'arbitre du sort de ses neveux; on aimerait à le louer de sa modération, s'il n'avait montré dans toute sa conduite une faiblesse qui prolongea les troubles de la France. Pour expliquer ses irrésolutions continuelles, il est nécessaire de considérer les circonstances politiques dans lesquelles il se trouvait. Les seigneurs des royaumes de Paris, d'Austrasie, de Soissons, ne voulaient pas d'une réunion qui aurait tourné au profit des seigneurs du royaume de Bourgogne, déjà en possession de la confiance de leur roi; et ils prenaient l'intérêt des princes mineurs avec une vivacité d'autant plus grande, que cette minorité les rendait eux-mêmes plus puissants. Gontran, qui n'avait pas de fils, ne pouvait compter sur la fidélité des grands de sa cour, qui, prévoyant le jour où ils auraient pour monarque le fils de Brunehaut ou de Frédégonde, servaient ces deux princesses selon les avantages qu'elles leur faisaient espérer. Sans doute un roi plus ferme que Gontran se serait élevé au-dessus de ces difficultés; toute sa politique se borna à tenir la balance entre ses neveux: il se crut sans doute très habile, et ne fit que multiplier les intrigues autour de lui; mais les caractères faibles croient toujours avoir assez gagné quand ils parviennent à se faire ménager. Les crimes de la maison royale, à cette époque, furent si multipliés, que l'esprit de cabale, de fausseté, de révolution, s'empara de toute la nation française; et l'on vit les plus grands personnages de l'État aller choisir jusqu'à Constantinople un fils non reconnu de Clotaire pour l'opposer aux souverains légitimes, en les trompant tous sur le but qu'ils se proposaient. (*V.* GONDEBAUD ou GONDEVALD.) C'est Gontran qui est regardé comme le chef du second royaume de Bourgogne, dont la durée fut celle de la puissance des enfants de Charlemagne. Il est le premier roi de France que l'Église ait mis au nombre des saints; ce qui ne signifie pas qu'il fut tout-à-fait exempt des vices de son siècle et des faiblesses inséparables de l'humanité, mais que la bonté a tant de charmes dans ceux qui gouvernent, qu'elle efface bien des fautes au jugement de la religion comme aux yeux des peuples. W—s et F—E.

GONZAGA (OTTAVIO), marquis de Mantoue, naquit le 15 juillet 1667. Pierre-Marie Gonzaga, habile politique et ministre très en crédit, était son père; et celui-ci avait épousé Olimpia Grimani, noble vénitienne, sœur du cardinal Vincent Grimani,

qui mourut vice-roi de Naples. Ottavio fut élevé par les jesuites, et étudia les sciences avec succès; mais son goût le porta surtout vers la poésie. Le recueil des poèmes *degli Arcadi* contient quelques pièces de lui sous le nom pastoral d'*Aulideno Melichio*. On en trouve aussi dans la collection des vers qui ont été composés pour les funérailles d'Anne-Isabelle Gonzaga, duchesse de Mantoue, protectrice de l'académie *degli invaghiti*. Ces poésies ne sont pas sans mérite, puisque Muratori, dans son traité *Della perfetta poesia*, les a proposées pour modèle, et cite leur auteur comme un des restaurateurs du bon goût. Il a su contraindre les Muses à prêter des charmes aux sévères décisions des lois, en mettant en vers toscans les *Institutes de Justinien*. Le nombre des vers qui restent de lui est peu nombreux, parce qu'il les déchirait presque tous après les avoir composés; il ne les conservait que dans sa mémoire. Il mourut à Bologne le 9 septembre 1704, âgé de quarante-deux ans, en revenant des eaux de St.-Marin. Le P. Tomaso Ceva lui a dédié son livre intitulé: *Virtù di Francesco Lemene*, Milan, 1706. Crescimbeni, dans son Histoire de la poésie italienne, tome III, a inséré une courte notice sur Ottavio Gonzaga, par Alexandre Pegolotti. A. L. M.

GONZAGUE (Louis), fut le fondateur de la puissance de cette maison souveraine d'Italie, qui a régné à Mantoue depuis la chute de la maison Bonacorsi, en 1328. Cette principauté a été érigée en marquisat en sa faveur, le 22 septembre 1433, et en duché le 25 mars 1530. La maison de Gonzague hérita aussi, en 1533, du marquisat de Monferrat. Elle a été privée de ces deux états, en 1707, par une sentence impériale; et le dernier descendant de la branche aînée est mort le 5 juillet 1708. Mais une autre branche de la maison de Gonzague a gouverné, après cette époque, les duchés de Guastalla et de Sabionetta, et la principauté de Bozzolo: elle s'est aussi éteinte le 15 août 1746. Louis Gonzague fut proclamé seigneur de Mantoue, le 15 août 1328, après que Passerino Bonacorsi, son beau frère, eut été assassiné par le fils de Gonzague. (*Voy.* Bonacorsi.) Les ancêtres de Louis étaient au nombre des plus riches et des plus considérés parmi les nobles de Mantoue: dès le commencement du XIIe. siècle, ils possédaient des fiefs relevant de la comtesse Mathilde. Ils appartenaient au parti gibelin; et les Gonzagues demeurèrent constants dans ce parti, qui avait aussi été celui de Bonacorsi. Cependant l'invasion du roi Jean de Bohême mit de la division dans le parti gibelin. Louis de Gonzague acquit, au mois de juillet 1335, la ville de Reggio, qui avait appartenu à ce monarque; il s'engagea ensuite dans une guerre avec Mastino de la Scala, seigneur de Vérone, pour maintenir l'indépendance de cette nouvelle seigneurie. Plus les états sont petits, plus les haines personnelles ont d'influence sur la politique des princes. Mastino de la Scala voulant se venger de Gonzague, excita contre lui le ressentiment de Luchino Visconti, seigneur de Milan. Il lui révéla les intrigues d'Isabelle de Fiesque, sa femme, qui, sous prétexte d'aller en pélerinage à Venise, avait passé, en 1347, par Mantoue, et s'était fait accompagner par Ugolin de Gonzague, petit-fils de Louis, avec qui elle avait vécu d'une manière déréglée. Luchino Visconti réunissant ses troupes à celles des seigneurs de Vérone et de Ferrare, entra dans le Man-

touan; après en avoir ravagé une partie, il fut défait, le 30 septembre, par Filippino de Gonzague, fils de Louis: peu après il fut empoisonné par sa femme; et son successeur ne poursuivit pas la guerre. Louis de Gonzague, parvenu à la vieillesse la plus avancée, remit à ses fils tous les soins du gouvernement; mais l'aîné, Filippino, qui s'était distingué dans les guerres du royaume de Naples, et qui s'était acquis l'amour de ses sujets par sa modération et sa sagesse, mourut, avant son père, en 1357. Guido et Feltrino, les deux autres, se partagèrent ensuite le gouvernement: le premier administra l'état de Mantoue, et le second celui de Reggio. Tous deux avaient déjà des fils dans toute la force de l'âge et la vigueur des passions; et ils leur donnaient aussi une part au gouvernement. Ugolin, l'aîné des fils de Guido, commanda, en 1357, une ligue formée en Lombardie, pour résister à la maison Visconti. Trahis par les mercenaires qu'ils avaient employés, les Gonzagues voulaient acheter la paix par la cession de Reggio aux Visconti; mais Feltrino, troisième fils de Louis, qui regardait cette ville comme devant former son héritage et celui de ses enfants, s'en empara par surprise en 1358, et en chassa tous les partisans de son frère et de ses neveux. De son côté, Ugolin chassa de Mantoue les partisans de son oncle; en sorte que la maison de Gonzague se trouva, du vivant de son chef, divisée en deux souverainetés ennemies. Le vieux Louis, âgé de quatre-vingt-treize ans, mourut enfin en 1361; ses fils et ses petits-fils avaient toujours en plus d'autorité que lui dans ses états. S. S—I.

GONZAGUE (Guido), second seigneur de Mantoue, était déjà parvenu à sa soixante-dixième année, lorsque son père mourut, en 1361. Trop vieux pour se charger des soins du gouvernement, il mit à sa place l'aîné de ses fils, Ugolin, qui s'était déjà montré digne de sa confiance, et qui, dans la même année 1361, remporta une grande victoire au mois de septembre, sur l'armée de Bernabò Visconti. Mais les deux plus jeunes frères d'Ugolin, Louis et François, conçurent de la jalousie de l'autorité qu'exerçait leur aîné. Ils s'étaient retirés à Castiglione, pendant l'été de 1362, pour éviter la peste qui ravageait alors l'Italie: à leur retour, le 13 octobre, comme Louis soupait chez Ugolin, François entra tout-à-coup dans la salle, entouré d'assassins, et frappa Ugolin d'un coup d'épée dans la poitrine: celui-ci se levait pour se défendre; mais son autre frère Louis, assis à côté de lui, l'acheva à coups de poignard. Les deux frères, que l'ambition avait poussés à ce crime, ne pouvaient plus avoir de confiance l'un dans l'autre. En 1367, en effet, Can della Scala, seigneur de Vérone, avertit Louis de Gonzague que son frère lui avait demandé de le seconder dans une conjuration. François assura de son côté que ce complot avait été inventé par le seigneur de Vérone pour le brouiller avec son frère; et il confirma cette assertion par les dépositions de l'agent même de Can della Scala. La vérité ne fut jamais bien éclaircie au milieu de ces accusations réciproques: les Gonzagues cependant furent attaqués en même temps par les seigneurs de Milan et de Vérone: pour se défendre, ils eurent recours à la protection de l'empereur Charles IV et des Florentins. Sur ces entrefaites, Guido mourut vers l'an 1369; privé de tout pouvoir, et déjà accablé par l'âge, il avait

vu périr son fils aîné par les mains de ses frères, et il laissait ceux-ci divisés par une haine violente. S. S—i.

GONZAGUE (Louis II), fils et successeur de Guido, gouvernait l'état de Mantoue, sous le nom de son père, depuis l'année 1362 qu'il avait fait périr son frère Ugolin. Lorsque Guido mourut, Louis fit aussi massacrer son autre frère François, qu'il soupçonnait d'avoir conspiré contre lui. Bientôt après, il découvrit une nouvelle conjuration tramée par quelques-uns de ses parents : à cette occasion, il fit périr du dernier supplice, deux Gonzagues, cinq gentilshommes de Mantoue, et plusieurs citoyens. Malgré tous ces crimes, comme Louis gouvernait les Mantouans avec douceur, et qu'il maintint la paix pendant tout son règne, tandis que les pays limitrophes étaient ravagés par la guerre, il gagna l'affection de ses sujets. Il avait épousé une princesse de la maison d'Este, et il avait marié son fils à une fille de Bernabò Visconti : ces alliances affermirent sa domination. Il mourut en 1382. S. S—i.

GONZAGUE (François II), quatrième seigneur de Mantoue, fils et successeur de Louis II, régna de 1382 à 1407. Ce prince, qu'on nomma second, quoique son oncle François Ier. n'eût point régné, était âgé de vingt-sept ans lorsqu'il succéda à son père. Il employa les grandes richesses que celui-ci avait amassées, à protéger le commerce, avançant souvent, sans intérêt, des capitaux considérables aux marchands. Tandis que sa bonne administration lui gagnait l'affection de ses peuples, son mariage avec une Visconti, fille de Bernabò, et belle-sœur de Jean Galeaz, semblait lui assurer l'alliance des seigneurs de Milan. Gonzague, dévoué à cette famille puissante, accompagna en France Valentine Visconti, lorsque cette princesse épousa le duc d'Orléans; et il fournit des troupes à Jean Galeaz, pour faire la guerre aux deux maisons de la Scala et de Carrare, que le seigneur de Milan dépouilla de leurs états en 1388 et 1389. Mais Jean Galeaz craignit que sa belle-sœur, femme de Gonzague, ne cherchât à venger son père qu'il avait empoisonné, ou son frère qu'il avait dépouillé de ses états; il résolut donc de la perdre dans l'esprit de son mari. Son ambassadeur avertit François de Gonzague que sa femme le trahissait; il l'assura qu'il en trouverait la preuve dans une correspondance criminelle qu'il pourrait saisir dans son appartement : lui-même il avait en effet caché, dans le lieu qu'il indiquait, des lettres supposées; elles y furent surprises : le secrétaire de la princesse, mis à la torture avoua tout ce qu'on voulut; et Gonzague, dans un accès de fureur, fit couper la tête à sa femme, dont il avait déjà eu quatre enfants, et fit pendre son secrétaire. Ces choses s'étaient passées en 1391 : mais l'intrigue de Jean Galeaz fut enfin découverte; et Gonzague, tourmenté par ses remords, ne respira plus que vengeance contre celui qui avait conduit son épouse sur l'échafaud. Sous prétexte d'un pèlerinage à Rome, il visita Florence et Bologne, ennemies acharnées de Visconti, et s'engagea dans leur alliance. Avant que la guerre éclatât, Jean Galeaz essaya, en 1395, de détourner le Mincio, qui alimente le lac de Mantoue, et de changer ainsi ce lac en un marais pestilentiel. L'effroi de Gonzague et de tout son peuple fut extrême, lorsqu'il vit entreprendre ces travaux gigantesques; mais une crue subite de la rivière enleva toutes les digues destinées à la maîtriser. La guerre fut ensuite en-

treprise par la ligue guelfe : Gonzague défait, le 14 juillet 1397, fut victorieux à son tour le 28 août suivant. Après avoir éprouvé et causé beaucoup de dommages, il rentra enfin, en 1399, dans l'alliance de celui qui l'avait si mortellement offensé. François de Gonzague jouit de quelques années de paix, depuis la mort de Jean Galeaz, en 1402, jusqu'à la guerre des Vénitiens contre François de Carrare, en 1405. Il avait fait de Mantoue l'asile de tous ceux que les guerres de Lombardie obligeaient de quitter leurs foyers; et sa principauté était parvenue à un haut degré de prospérité. Il mourut le 17 mars 1407, laissant de Marguerite Malatesti, sa seconde femme, un fils âgé de douze ans, nommé Jean-François, qui lui succéda. S. S—i.

GONZAGUE (Jean-François Ier.), cinquième seigneur et premier marquis de Mantoue, fils et successeur de François II, régna de 1407 à 1444. Lorsque François de Gonzague mourut, Charles Malatesti, seigneur de Rimini, son beau-frère, le seigneur d'Italie qui passait pour avoir le plus de noblesse dans le caractère, le plus de talent et le plus de goût, accourut à Mantoue pour prendre la tutele du jeune Gonzague. Trois ans après, Jean-François épousa Paula Malatesti; et il se lia ainsi davantage avec cette illustre maison. Parvenu à l'âge où la guerre devient souvent une passion, Gonzague, après avoir combattu les petits tyrans qui s'étaient partagé le duché de Milan, eut le bon esprit d'aller chercher l'occasion de se distinguer, dans des guerres qui ne compromettaient point le bonheur de ses peuples; il servit comme condottière, en 1416, sous Charles Malatesti. Mais l'ambition immodérée de Philippe-Marie Visconti força enfin le seigneur de Mantoue à prendre part à la guerre qui s'allumait autour de lui. De concert avec le marquis d'Este, il sollicita les Vénitiens d'entreprendre la défense des Florentins, accablés par le duc de Milan. La guerre fut déclarée le 27 mai 1426; et Jean-François de Gonzague, de concert avec Carmaguola, commanda l'armée qui s'empara de Brescia, et qui, par une suite de victoires, força Visconti à demander de nouveau la paix. Les hostilités ne furent pas long-temps suspendues; et pendant tout le règne de Philippe-Marie, ses voisins ne purent jamais compter que sur de courtes trèves avec lui. Jean-François de Gonzague, toujours attaché aux Vénitiens, prit le commandement de leurs troupes en 1432, lorsqu'ils firent périr leur général Carmagnola; et il empêcha ses soldats de se débander ou de venger leur chef. Cependant il s'affligeait lui-même de la mort de Carmaguola, avec lequel il avait servi long-temps; et dès-lors il annonça qu'il ne voulait point garder le bâton du commandement. L'empereur Sigismond, reconnaissant des services que lui avait rendus Gonzague pendant son expédition en Italie, érigea pour lui l'état de Mantoue en marquisat, le 22 septembre 1433; et il légitima de cette manière la souveraineté de la maison de Gonzague, qui tenait tous ses droits d'une première usurpation. En même temps il maria Louis de Gonzague, fils aîné du nouveau marquis, à Barbara, fille du marquis de Brandebourg. La défiance du sénat de Venise envers les généraux, l'arrogance des provéditeurs qui suivaient l'armée, et la perfidie avec laquelle les plus grands services étaient souvent récompensés, éloignaient Gonzague de l'alliance des Vénitiens. Il fit passer secrètement son fils Louis au service du duc de Milan,

tout en manifestant une grande colère contre ce jeune homme, qu'il accusait de désertion : mais lui-même, à son tour, abandonna les Vénitiens le 3 juillet 1438, pour entrer à la solde du duc. Il combattit dès-lors, de concert avec Piccinino, contre François Sforza. C'étaient les deux plus grands capitaines du siècle ; et la guerre de Lombardie était la grande école de tous les militaires. Gonzague fit plusieurs conquêtes sur les Vénitiens ; d'un autre côté, il perdit quelques châteaux, et entre autres celui de Peschiera : mais Visconti, faisant la paix, le 20 novembre 1441, contraignit le marquis de Mantoue à rendre ses conquêtes, sans lui faire recouvrer ce qu'il avait perdu. Jean-François de Gonzague mourut le 24 septembre 1444, laissant quatre fils qu'il avait fait instruire par Victorin de Feltre dans les lettres grecques et latines, et qui partagèrent le goût dominant alors parmi les princes pour la littérature et l'érudition. Tous quatre eurent une part à l'héritage paternel ; mais l'aîné, Louis, fut reconnu pour marquis et seigneur de Mantoue. Cécile de Gonzague, fille de Jean-François, tint un rang distingué parmi les poëtes et les femmes savantes de son siècle. S. S—i.

GONZAGUE (LOUIS III), dit le *Turc*, 6e. seigneur et second marquis de Mantoue, fils et successeur de Jean-François Ier., régna de 1444 à 1478. Louis III, dès le commencement de son règne, quitta le service du duc de Milan, pour s'assurer l'alliance des Vénitiens. Il ne joignit cependant leur armée qu'en 1448, lorsqu'après la mort du dernier Visconti, ils s'efforçaient de conquérir le Milanez. Dans le même temps, son frère Charles, distingué par sa valeur et par ses manières chevaleresques, s'était attaché à François Sforza. Les deux frères, jaloux l'un de l'autre, cherchaient l'occasion de se combattre sous des noms étrangers ; tous deux changèrent plusieurs fois de parti : alliés alternativement du nouveau duc de Milan ou des Vénitiens, ils n'étaient fidèles qu'à leur haine mutuelle. Charles, qui avait été quelque temps seigneur de Tortone, mourut enfin, en 1457, après avoir acquis une grande réputation par ses talents militaires. Louis, qui de son côté était placé au rang des premiers généraux de l'Italie, se distingua plus encore par son goût pour l'élégance et les arts, et par les faveurs qu'il accorda aux poëtes et aux savants dont sa cour était toujours ornée. Une époque brillante pour Mantoue, fut le congrès des princes chrétiens, assemblés dans cette ville en 1459 et 1460, par le pape Pie II, pour la défense de la chrétienté contre les Turcs. Dans cette réunion des princes d'Italie avec les ambassadeurs des autres potentats, on adopta les résolutions les plus généreuses ; mais l'on n'en mit jamais aucune à exécution. Louis de Gonzague mourut au mois de juin 1478. Son fils aîné, Frédéric, lui succéda dans le marquisat de Mantoue. François, le second, fut fait cardinal, en 1461, par le pape Pie II. Jean-François, le troisième, reçut en apanage, de son père, les principautés de Sabionetta, Bozzolo et S. Martin, qui, divisées et réunies de nouveau, ont passé à ses descendants, jusqu'au mois d'avril 1703, où, par la mort de Jean-François II, ces principautés furent réunies au duché de Guastalla, possédé par une autre branche de la maison de Gonzague. Louis de Gonzague laissa encore deux autres fils et trois filles. S. S—i.

GONZAGUE (FRÉDÉRIC Ier.), septième seigneur et troisième marquis de

Mantoue, fils et successeur de Louis III, régna de 1478 à 1484. Comme ses aïeux, il apprit le métier des armes, en se mettant à la solde de princes étrangers. Il s'engagea, en 1478, au service de Bonne de Savoie, mère et tutrice de Jean-Galeaz Sforza, duc de Milan; la même année, il ferma l'entrée de l'Italie aux Suisses, qui y étaient attirés par le pape Sixte IV, et par Ferdinand roi de Naples. En 1479, il fut appelé en Toscane par Laurent de Médicis, pour combattre Alfonse duc de Calabre. Après avoir exercé ses soldats dans ces expéditions étrangères, il eut à combattre, en 1482, pour des intérêts plus directs. Il s'agissait de défendre la maison d'Este contre les attaques du pape Sixte IV et des Vénitiens. Le même sort menaçait les deux maisons d'Este et de Gonzague; et si l'une succombait victime de l'ambition et de la rapacité de ses voisins, l'autre devait s'attendre à périr bientôt après. Frédéric déploya beaucoup de courage et de talents militaires dans la défense du duc de Ferrare, jusqu'au moment où il mourut de maladie, le 15 juillet 1484. Il laissait de Marguerite de Bavière, sa femme, trois fils et trois filles. L'aîné de ces enfants, Jean-François II, lui succéda. S.S—i.

GONZAGUE (JEAN-FRANÇOIS II), fils du précédent, était né le 9 août 1466; il n'avait pas dix-huit ans, lorsqu'il succéda à son père. En 1490, il épousa Isabelle d'Este, fille d'Hercule, duc de Ferrare, et sœur de Béatrix, qui épousa Louis Sforza, dit le Maure. De même que ses ancêtres, il s'était voué à la carrière des armes; et il voulait assurer la réputation et l'existence de son petit état, en tenant sur pied une armée qu'il conduisait à la solde de princes plus puissants que lui: mais, en même temps, il cultiva les lettres avec ardeur, et il composa lui même des poésies: les poètes les plus renommés du XVe. siècle étaient sans cesse auprès de lui, et faisaient l'ornement de sa cour. Isabelle d'Este, sa femme, se distinguait aussi par le goût le plus pur et le plus élégant pour les arts antiques; son cabinet de statues, de camées et de médailles, n'eut long-temps point d'égal en Italie. Cependant, lorsque le pape, les Vénitiens, l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Milan se liguèrent, le 31 mars 1495, contre Charles VIII, qui les avait effrayés par la rapide conquête du royaume de Naples, tous les potentats italiens choisirent le marquis de Mantoue pour le mettre à la tête de leur armée. Jean-François commandait leurs troupes le 6 juillet 1495, à la bataille de Val-di-Taro; et si les soldats avaient mieux secondé la bravoure de leur chef, l'armée de Charles VIII était perdue sans ressource: mais après avoir mis le désordre dans l'armée française, ils se dispersèrent pour piller, et ils laissèrent aux Français le temps de continuer leur marche. Rodolphe de Gonzague, oncle du marquis, et son maître dans l'art militaire, périt dans cette bataille, où il fut tué après avoir été fait prisonnier. L'année suivante, le marquis de Mantoue passa dans le royaume de Naples avec l'armée vénitienne; et il aida le roi Ferdinand à remonter sur le trône. Après la retraite des Français, il passa en Toscane en 1498, pour défendre Pise contre les Florentins. En 1503, il se mit à la solde de Louis XII; mais il fut tellement rebuté par l'indiscipline et l'orgueil des soldats ultramontains qu'il devait commander, qu'arrivé sur les bords du Garigliano, il déposa le bâton de général, et revint à Mantoue. Gonzague prit aussi part aux

guerres de Jules II contre ses fendataires, et ensuite contre les Vénitiens avec la ligue de Cambrai. Mais le marquis de Mantoue se laissa surprendre par les derniers, le 9 août 1509, dans l'île de la Scala. Il fut retenu en prison à Venise toute une année; et lorsqu'il recouvra la liberté, il parut dégoûté de la guerre. Pendant le règne de Léon X, il se borna au rôle de conciliateur. Il employa tour à tour sa médiation en faveur d'Alfonse duc de Ferrare, et de François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, mais toujours inutilement. Le dernier avait cherché un asile à la cour de Mantoue; et, lorsqu'il eut perdu ses états pour la seconde fois en 1517, il y transporta son artillerie, sa galerie d'antiques et sa bibliothèque, seuls débris qui lui restassent de sa souveraineté. Jean-François de Gonzague mourut le 20 février 1519, après une longue maladie. Il eut pour successeur Frédéric II, son fils aîné. De ses deux autres fils, Hercule fut ensuite cardinal; et don Ferdinand, l'un des capitaines les plus distingués du XVIe. siècle, fonda les duchés de Molfetta et de Guastalla.

GONZAGUE (Frédéric II), neuvième seigneur, cinquième marquis et premier duc de Mantoue, marquis de Montferrat, fils et successeur de Jean-François II, régna de 1519 à 1540. Lorsque le nouveau marquis de Mantoue recueillit l'héritage de son père, il se trouva obligé de choisir entre l'alliance de l'empereur et celle du roi de France : ces deux grandes puissances se disputaient alors l'Italie, et aucun des petits souverains de cette contrée ne pouvait se flatter d'y conserver une existence indépendante. Frédéric, après avoir accepté le cordon de St.-Michel que lui avait envoyé François Ier., le renvoya en 1521 à ce monarque, pour s'attacher à Charles-Quint. Léon X, allié de l'empereur, le nomma capitaine-général des troupes de l'Église. Dès-lors, Frédéric de Gonzague servit avec distinction sous les ordres de Pescaire et de Prosper Colonne. Il fut chargé successivement de la défense de Plaisance, de Pavie et de Crémone. Il se détacha, il est vrai, des impériaux à la fin de l'année 1527, lorsque la captivité de François Ier. et celle de Clément VII faisaient prévoir l'asservissement prochain de l'Italie; mais la paix de Cambrai, le 5 août 1529, le fit rentrer dans l'alliance de Charles-Quint. Celui-ci, le 25 mars 1530, érigea le marquisat de Mantoue en duché, en faveur de la maison de Gonzague. L'année suivante, Boniface Paléologue, marquis de Montferrat, jeune homme plein de courage et de talents, fut renversé de son cheval, à la chasse, et fut tué par sa chute : son oncle paternel, Jean-George, qui était abbé d'un monastère, déposa l'habit ecclésiastique pour prendre le gouvernement du Montferrat. Mais en même temps, Marguerite, sœur du dernier marquis, épousa le duc de Mantoue. Jean-George épousa, le 29 mars 1533, une fille du dernier roi de Naples; mais il mourut subitement un mois après, et Frédéric de Gonzague réclama, au nom de sa femme, la possession du Montferrat, comme héritier de la maison Paléologue : le duc de Savoie éleva aussi des prétentions sur cet état, dont les commissaires impériaux se mirent en possession, jusqu'à ce que l'empereur eut prononcé entre les deux prétendants. Celui-ci, le 3 novembre 1536, donna gain de cause à Frédéric; en sorte que la maison de Gonzague acquit une nouvelle souveraineté, supérieure en richesse et en

puissance à celle de Mantoue. Frédéric de Gonzague mourut le 28 juin 1540, laissant quatre fils, dont l'aîné, François III lui succéda: Guillaume régna ensuite; Louis forma la branche des ducs de Nevers, et Frédéric fut fait cardinal. S.S—1.

GONZAGUE (François III), deuxième duc de Mantoue et marquis de Montferrat, fils et successeur de Frédéric II, régna de 1540 à 1550. A la mort de son père, François, étant encore mineur, demeura, ainsi que ses frères, sous la tutelle du cardinal Hercule, son oncle, et de Marguerite de Montferrat, sa mère. Fidèle à l'alliance de l'Autriche, lorsqu'il fut arrivé à sa dix-septième année, il épousa Catherine, fille de Ferdinand, roi des Romains. Dans le même temps, Louis, son frère, passa en France, où, s'étant distingué, il épousa, le 4 mars 1565, Henriette de Clèves, sœur et héritière de François II, dernier duc de Nevers et de Rhétel. Son fils Charles, dans le siècle suivant, hérita du duché de Mantoue. François de Gonzague, traversant en bateau le lac de Mantoue, le 21 février 1550, se laissa tomber dans l'eau, et se noya misérablement. Sa femme, dont il n'avait point eu d'enfants, épousa en secondes noces le roi de Pologne. S.S—1.

GONZAGUE (Guillaume), troisième duc de Mantoue et premier duc de Montferrat, était frère de François III, auquel il succéda en 1550. Pendant les premières années de son règne, Guillaume demeura sous la tutelle de son oncle Hercule, cardinal de Gonzague. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il parvint à la couronne. Peu d'années après, on lui fit épouser Léonore d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand I. Guillaume avait le goût de la magnificence, et plus encore celui des plaisirs. Il ne s'occupa, pendant un règne assez long, que de fêtes et de tournois, de pompes et de cérémonies. Il assista au concile de Trente, où son oncle, le cardinal Hercule, mourut, regretté de l'Église et des Mantouans, le 2 mars 1563. Il assista aussi à la diète de l'empire Germanique, à Augsbourg. Ces voyages coûteux, et le luxe de sa cour qu'il voulait étaler aux yeux des étrangers, dérangèrent ses finances. Il accabla ses sujets d'impôts; ce qui excita, en 1565, une révolte dans le Montferrat: mais le duc, avec l'aide du gouverneur de Milan, vainquit les rebelles, et contraignit la ville de Casal à demander grâce. En 1574, Guillaume obtint de l'empereur Maximilien II, que ce même Montferrat fût érigé en duché en sa faveur. Guillaume maria, en 1580, son fils unique, don Vincent, à Marguerite Farnèse, fille d'Alexandre, prince de Parme. Mais cette alliance ne fut pas heureuse; la princesse était stérile; à son tour elle accusa son mari d'impuissance, et un procès ridicule et scandaleux entre les deux cours occupa toute l'Italie. Le cardinal Borromée engagea enfin la princesse Farnèse à se retirer dans un cloître; le mariage fut dissous en 1583, et Vincent de Gonzague demanda, et obtint la main d'Éléonore de Médicis, fille de François, grand-duc de Toscane: mais on ne lui permit point de contracter ce second mariage sans avoir donné des preuves que l'accusation de sa première femme n'était pas fondée. Avec l'agrément du pape Grégoire XIII, et de plusieurs cardinaux employés comme médiateurs, dans cette affaire, la ville de Venise, où l'on trouva une femme de l'âge et de la taille d'Éléonore, fut choisie pour le lieu où Vincent de Gonzague devait soutenir une épreuve ridicule et indécente,

dont il sortit victorieux. Le mariage fut ensuite célébré à la fin d'avril 1584, avec beaucoup de magnificence. Guillaume Gonzague mourut à Bozzolo, le 13 août 1587. — Gonzague (Vincent Ier.), fils unique et successeur du précédent, avait plus encore que son père le goût des plaisirs; et ses mauvaises mœurs avaient donné quelque apparence de fondement à l'accusation formée contre lui par sa première femme: mais il unissait du moins le goût des armes à son penchant pour la débauche; et, n'ayant point occasion de faire la guerre en Italie, il alla en 1595 offrir ses services à Rodolphe II contre les Turcs. Vincent ne fut cependant pas heureux dans cette carrière; dangereusement malade à Comorn en 1595, prisonnier des Turcs à Javarin, en 1597, et battu par eux avec l'archiduc Ferdinand en 1601, il montra plus de bonne volonté que de talents. Il avait cependant beaucoup de vivacité et de piquant dans l'esprit; mais ce qui l'attirait dans les camps, c'était la vie déréglée qu'on y menait, plus que le desir de s'y distinguer. Il aimait avec passion les femmes, le jeu, la danse, le théâtre; et quoique ses revenus fussent considérables, il était toujours sans argent. Il augmentait les impôts sans en consacrer le produit à rien qui fût utile à ses sujets; et toutes les dépenses publiques étaient arriérées, excepté celles qui avaient pour objet le luxe et les plaisirs du souverain. Il mourut le 18 février 1612, laissant trois fils, qui, tous trois, régnèrent à leur tour. — Gonzague (François IV), était âgé de vingt-sept ans, lorsqu'il succéda à son père. Il avait épousé, en 1608, Marguerite, fille aînée de Charles-Emanuel duc de Savoie, et il en avait déjà deux enfants; mais le fils, Louis, mourut à la fin de cette même année 1612. La fille, Marie, se trouvait avoir des droits à la succession de Montferrat, et non à celle de Mantoue, ce dernier duché étant un fief masculin, lorsque son père mourut le 22 décembre de la même année. S.S—i.

GONZAGUE (Ferdinand), sixième duc de Mantoue, quatrième de Montferrat, second fils de Vincent Ier., avait été fait cardinal en 1606, par le pape Paul V. Il déposa la pourpre à la fin de l'année 1612, pour succéder à son frère. Cependant Charles-Emanuel duc de Savoie avait rappelé sa fille, épouse du dernier duc; et il demandait en même temps, la tutelle de sa petite-fille Marie, qu'il gardait comme duchesse de Montferrat, au préjudice de ses deux oncles, puisque ce fief était féminin et qu'il était entré par les femmes dans les deux maisons Paléologue et Gonzague. Il fit, en effet, en peu de temps, la conquête du Montferrat presque entier, Ferdinand de Gonzague qui n'avait ni activité ni talents, ne sachant point défendre ses états. Mais les puissances voisines ne voulurent point permettre que le duc de Savoie, dont elles redoutaient l'esprit actif et entreprenant, conservât une conquête aussi importante. Les hostilités recommencèrent à plusieurs reprises; et autant de fois elles furent arrêtées par l'interposition des Français et des Espagnols. Enfin, le 6 septembre 1617, la paix fut conclue; et les prétentions opposées des maisons de Savoie et de Gonzague furent renvoyées à la décision de l'empereur. Ferdinand en déposant la pourpre avait épousé sa maîtresse, Camille Casalosca; mais lorsqu'il ne sentit plus d'amour pour elle, il se repentit d'avoir fait un mariage mal assorti; et il le fit rompre par le pape, en 1616. Peu après il épousa

Catherine de Médicis, sœur du grand duc Cosme II; mais il n'eut point d'enfant de l'un ni de l'autre de ces mariages. Au mois de février 1622, sa sœur, Eléonore de Gonzague, épousa l'empereur Ferdinand II. Ferdinand de Gonzague mourut le 29 octobre 1626. —GONZAGUE (Vincent II), pendant le règne de son frère, avait été nommé cardinal : mais il n'était jamais allé à Rome pour recevoir le chapeau; et avant de succéder à son frère, ayant pris de l'amour pour Isabelle, veuve de Ferdinand de Gonzague, seigneur de Bozzolo, il l'avait épousée secrètement. Lorsque ce mariage fut connu du pape et du duc de Mantoue, tous deux en témoignèrent beaucoup de mécontentement. Cependant Vincent, qui n'avait point eu d'enfants de sa nouvelle épouse, se brouilla bientôt avec elle. En recueillant la succession de son frère, le 29 octobre 1626, il sollicita le pape de dissoudre son mariage. Il voulait alors épouser Marie, sa nièce, afin de consolider ses droits sur le Montferrat, qui était un fief féminin : mais une grave maladie, suite de ses débauches, le fit renoncer à ce projet; il appela à Mantoue Charles duc de Rhetel, fils du duc de Nevers, son plus proche parent, et il lui fit épouser Marie, le 26 décembre 1627. Le lendemain de cette cérémonie, il mourut, après avoir nommé pour son héritier le duc de Nevers, qui lui succéda. S. S—I.

GONZAGUE (CHARLES Ier.), duc de Mantoue, de Montferrat, de Nevers, etc., petit-fils de Frédéric II, régna de 1627 à 1637. Tous les descendants du duc Guillaume étant morts, le duché de Mantoue devait incontestablement passer au fils de son frère Louis. Ce fils, nommé Charles, avait succédé, en 1585, aux duchés de Nevers et de Rhetel, et par sa femme Catherine de Lorraine, il était aussi duc de Maïenne. Il avait un fils nommé Charles comme lui, duc de Rhetel, qui la veille de la mort de Vincent II, avait épousé sa nièce Marie, et qui, par elle, réunissait les droits des femmes à la succession du Montferrat, aux droits de son père sur le duché de Mantoue. Charles duc de Rhetel se trouvant à Mantoue, à la mort de Vincent II, prit paisiblement possession des deux duchés et de leurs forteresses. Son père arriva un mois après, le 27 janvier 1628, et fut reconnu pour souverain par ses nouveaux sujets. Il envoya aussitôt à Vienne l'évêque de Mantoue demander à Ferdinand II l'investiture de ses deux duchés; mais l'empereur était alors au moment le plus brillant de ses victoires, pendant la guerre de trente ans : il voyait avec peine un prince français acquérir des états au centre de la Lombardie, et, faisant valoir les prétentions de don Ferdinand, duc de Guastalla, quoiqu'il fût d'un degré plus éloigné que le duc de Nevers, il requit le séquestre, entre ses mains, des deux duchés, jusqu'à ce qu'il eût prononcé sur les droits respectifs. Il donna ordre en même temps au gouverneur de Milan d'attaquer le duc; et ce gouverneur, secondé par le duc de Savoie, conquit en peu de temps tout le Montferrat, à la réserve de Casal. Louis XIII avant forcé le pas de Suze, ravitailla Casal, en 1629, mais ne voulut point s'avancer en Lombardie; et le roi de France n'eut pas plutôt repassé les monts, que l'empereur fit entrer en Lombardie le comte de Collalto, avec vingt-cinq mille hommes de troupes rendues féroces par les guerres de religion en Allemagne. L'état de Mantoue fut envahi par Collalto, et le Montferrat par Antoine Spinola. Les Allemands traitèrent le pays conquis

avec une férocité qui glaça d'horreur toute l'Italie : ils apportèrent avec eux la peste, qui se répandit en Lombardie. Les Français portèrent bien une nouvelle armée dans le Montferrat ; mais ils ne purent parvenir jusqu'à Mantoue, et le duc, sans autre appui que les Vénitiens, n'en retirait que des secours insuffisants et tardifs. Enfin, Aldringer et Gallas surprirent cette capitale le 18 juillet 1630. Le duc obtint, par capitulation, la permission de se retirer dans le Ferrarais avec son fils et sa belle-fille; mais on le laissa dépouillé de tout, et réduit à vivre d'emprunt, tandis que Mantoue fut abandonnée à un horrible pillage, qui dura trois jours. Les immenses richesses de cette ville furent dissipées; les tableaux, les collections précieuses de la maison de Gonzague, furent détruits : la peste se joignit au carnage; et la population de Mantoue, réduite de plus de moitié, ne s'est jamais rétablie. Cependant l'impératrice Léonore de Gonzague, lorsqu'elle apprit le sac et la désolation de sa patrie, fit des efforts tardifs pour réparer les maux causés par son mari. L'invasion de l'Allemagne par Gustave-Adolphe changea, tout-à-coup, la situation de Charles Gonzague. Ferdinand II s'empressa de traiter avec celui-ci : le 6 avril 1631, il lui accorda l'investiture de Mantoue et du Montferrat, en détachant une partie de ce dernier duché pour la donner au duc de Savoie. Charles rentra, le 20 septembre 1631, en possession de sa capitale ; mais six jours auparavant, Charles de Rhetel, son fils aîné, était mort à Gaëte : il laissait un fils au berceau, qui fut ensuite Charles II. Ferdinand duc de Maïenne, autre fils du duc, mourut un mois après, à Casal ; et la maison de Gonzague n'eut plus qu'un enfant pour appui. Bientôt après, Marie, veuve du duc de Rhetel, à la persuasion de Marguerite de Savoie, sa mère, protesta contre tous les actes qu'on pouvait lui avoir fait faire pendant sa minorité, donnant à entendre par-là, qu'elle prétendait, en son propre chef, à la succession de Mantoue et du Montferrat : mais à cette occasion, Marguerite de Savoie fut chassée de Mantoue et ensuite des états de Modène; et Marie, laissée à elle-même, révoqua bientôt sa protestation. Charles, cependant, se trouvait réduit à une si grande pauvreté, que, ne pouvant payer les soldats en garnison dans ses forteresses, il fut obligé de confier la garde de celle de Mantoue aux Vénitiens, et de celle de Casal aux Français. On dit de lui, qu'en France, où il était sujet, il s'était toujours conduit en souverain magnifique, et qu'en Italie, où il était souverain, il n'avait plus que les manières d'un sujet; mais la ruine de son trésor et de ses peuples lui faisait un devoir de la plus sévère économie. Il mourut le 25 septembre 1637.

S. S—i.

GONZAGUE (Charles II), neuvième duc de Mantoue, de Montferrat, de Nevers et de Rhetel, petit fils du précédent, n'était âgé que de sept ans, lorsqu'il succéda, le 25 septembre 1637, à son grand-père. Sa mère, Marie, qui demeura chargée de la régence, se montra bientôt plus attachée à la maison d'Autriche qu'à la France. On l'accusa d'avoir donné les mains à un complot, pour faire assassiner les Français qui occupaient Casal en Montferrat : plusieurs de ses officiers furent, à cette occasion, punis de mort, et les Français se rendirent maîtres absolus du Montferrat. Charles II, à peine sorti de l'enfance, s'abandonna au libertinage qui déjà avait été si fatal à la branche aînée de

sa famille. Il épousa, en 1649, Isabelle-Claire d'Autriche, archiduchesse d'Inspruck; mais cette alliance illustre ne le fit point renoncer à ses mauvaises mœurs. Marguerite de la Rovère était sa maîtresse en titre, et il avait en même temps plusieurs autres intrigues. La conduite de sa femme ne fut pas plus exempte de reproches, et ses amours publics furent le scandale de l'Italie. L'impératrice-mère, Léonore de Gonzague, sœur des trois derniers ducs de la branche aînée, prit à tâche de ramener les ducs de Mantoue au parti autrichien. Elle fit épouser à son fils Ferdinand III, Léonore de Gonzague, sœur du duc Charles II. Une autre princesse de Gonzague était reine de Pologne. Mais pour donner des dots assorties à des mariages si brillants, Charles II fut obligé de vendre tous les fiefs qui lui restaient en France de l'héritage de ses pères. En 1652, il reprit la forteresse de Casal, où les Français avaient jusqu'alors tenu garnison. Dix ans plus tard les Vénitiens lui rendirent aussi celle de Mantoue. Son règne d'ailleurs ne fut marqué que par une guerre de peu de durée avec le duc de Modène, en 1657, dans laquelle il eut du désavantage. Il mourut le 15 septembre 1665, victime de son intempérance, laissant un fils nommé Charles-Ferdinand, qui lui succéda. S. S—i.

GONZAGUE (Charles-Ferdinand), dixième et dernier duc de Mantoue et de Montferrat, était âgé de treize ans à la mort de son père, et demeura sous la tutèle d'Isabelle-Claire d'Autriche, sa mère, qui, lui donnant elle-même l'exemple du libertinage dont la maison de Gonzague avait été victime, contribua de bonne heure à détruire sa santé et à pervertir ses principes. Charles-Ferdinand épousa, en 1670, Anne-Isabelle, fille aînée de Ferdinand, duc de Guastalla; et lorsque Ferdinand vint à mourir, en 1679, il prit possession de ce duché, comme lui étant dévolu: mais après de longues contestations, il fut obligé, en 1692, de le rendre à Vincent de Gonzague, cousin-germain du dernier duc, qui avait été vice-roi de Sicile. Cependant, comme on avait représenté à l'empereur Léopold que la conduite de la duchesse-mère de Mantoue faisait déshonneur à la maison d'Autriche, il avait pris quelques mesures pour la réformer, lorsque celle-ci, en étant prévenue, s'enferma tout-à-coup, en 1679, dans le couvent de Sainte-Ursule, tandis que son amant, le comte Bulgarini, prit l'habit de moine, dans le couvent de Saint-Dominique. Mais la conduite du duc Charles-Ferdinand était bien autrement déréglée: tout son temps était consacré aux plaisirs les plus criminels; tous les trésors des peuples étaient dissipés dans le luxe et l'intempérance. Quoique pour faire de l'argent il vendît à l'enchère les titres de marquis et de comte, il était toujours ruiné: il amassait, par les expédients les plus honteux, les sommes qu'il dépensait ensuite au carnaval de Venise, dans la débauche et le jeu. Il voulut cependant aussi faire preuve de bravoure. Dans la guerre de Léopold Ier., contre les Turcs, il se trouva au siége de Bude en 1686, et il prit part encore à la campagne suivante avec une troupe de ses courtisans; mais il ne laissa en Hongrie qu'une fort mince idée de sa valeur. Sa conduite politique en Italie n'était pas moins faible ou moins honteuse. Il vendit secrètement, en 1681, la forteresse de Casal à Louis XIV; et il punit ensuite ceux qui la lui avaient livrée. Il permit à ses ministres de recevoir des pensions de la France;

et il les chassa plus tard, en 1694, lorsque la cour de Vienne l'exigea. Il embrassa, dans la guerre de la succession de l'Espagne, le parti de la France; et en recevant garnison française dans Mantoue au commencement d'avril 1701, il attira la guerre autour de sa capitale: mais il ne sut pas servir ses alliés de manière à mériter leur affection, et à la paix il fut abandonné par eux. Le Montferrat fut conquis par Victor Amédée, et cédé à la maison de Savoie: le duché de Mantoue fut consigné aux impériaux par les Français, en vertu de la convention du 13 mars 1707. Le duc s'était retiré à Venise, accablé de douleurs et d'inquiétudes; bientôt une sentence impériale le déclara coupable de félonie, et confisqua ses fiefs qui furent réunis à la Lombardie autrichienne. Ses déréglements et les fréquents assassinats qui avaient été commis par son ordre, l'avaient rendu tellement odieux au peuple, que les Mantouans se réjouirent d'un événement qui leur ôtait leur propre souverain et les réduisait au rang de ville de province. Charles-Ferdinand qui n'avait point eu d'enfants de sa première femme, ni de Susanne-Henriette de Lorraine, qu'il épousa en 1704, en secondes noces, mourut à Padoue, le 5 juillet 1708, âgé de cinquante-six ans; et en lui s'éteignit la branche des Gonzague, souverains de Mantoue. S. S—i.

GONZAGUE (Feltrino), fils de Louis I, et frère de Guido, fut seigneur de Reggio, de 1358 à 1371. Il se fit une réputation de perfidie et de mauvaise foi, dans un siècle et un pays où les trahisons étaient fréquentes. Il avait eu part, en 1328, à la conjuration contre Passerino Bonacorsi, qui procura la souveraineté de Mantoue à sa famille: il s'engagea ensuite gratuitement, en 1354, dans la conjuration de Fregnano de la Scala, contre son frère Can Grande, seigneur de Vérone (*Voy.* Scala); mais ce complot ayant échoué, il fut fait prisonnier, et ne racheta sa liberté qu'au prix de trente mille florins. Nous avons vu qu'en 1358, il s'empara de la souveraineté de Reggio, et qu'il en chassa les troupes de son père et de ses frères. Quelque ressentiment qu'en eussent conçu les chefs et la branche aînée des Gonzague, ils ne firent point la guerre à Feltrino. Mais celui-ci avait excité la haine de ses sujets par son gouvernement tyrannique, et la défiance de ses voisins par ses intrigues, et il vivait dans une continuelle inquiétude. En 1371, Nicolas II, marquis d'Este, s'empara d'une des portes de Reggio; et Feltrino, effrayé, se réfugia dans la citadelle: mais le condottière allemand que le marquis d'Este avait employé, au lieu de garder la ville pour son maître, la livra au pillage de ses soldats, et la vendit ensuite à Bernabò Visconti, seigneur de Milan. Feltrino ayant pour ennemi un prince si puissant, n'espéra plus dès-lors recouvrer sa souveraineté; il vendit de son côté, à Visconti, le 17 mai 1371, la citadelle de Reggio, se réservant les châteaux de Novellara et de Bagnolo, qu'il a transmis à titre de comté à ses descendants: leur branche a survécu à toutes les autres. S. S—i.

GONZAGUE (Frédéric), seigneur de Bozzolo, l'un des bons généraux de l'Italie au commencement du xvie. siècle, était petit-fils de Louis III, marquis de Mantoue: cadet d'une branche cadette, il sentit le besoin de faire sa fortune, et il se consacra de bonne heure aux armes. Il s'attacha au roi François Ier., et il le servit avec distinction dans les guerres d'Italie, avec Lautrec et Bon-

rivet. Il fut plusieurs fois appelé à combattre son cousin Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue; enfin, il fut fait prisonnier avec François Ier., à la bataille de Pavie, le 21 février 1525. S. S—I.

GONZAGUE (Ferdinand), premier duc de Molfetta et de Guastalla, général au service de Charles-Quint, vice-roi de Sicile, et gouverneur de Milan, né en 1506, était le troisième fils de François II, marquis de Mantoue. Il s'attacha de bonne heure à Charles-Quint; et il acquit bientôt dans ses armées la réputation d'un des meilleurs capitaines d'Italie. Après la mort du prince d'Orange, il commanda l'armée qui assiégeait Florence; et il prit cette ville le 12 août 1530. Il se distingua, en 1535, au siége de Tunis; et il fut, en récompense, nommé vice-roi de Sicile par l'empereur. L'année suivante, il accompagna Charles-Quint dans son expédition en Provence, et il remporta un avantage sur les Français à Brignoles; mais, à cette époque même, il fut accusé d'avoir fait empoisonner le dauphin, fils de François Ier. Sébastien Montecuculli, échanson de ce prince, mis à la torture, accusa Antoine de Leva et Ferdinand de Gonzague de l'avoir corrompu pour commettre ce crime. Il est cependant probable que la confession de ce malheureux, et l'accusation contre deux généraux célèbres, lui furent arrachées par la violence des tourments qu'il subit, sans qu'il eût eu aucune part à la mort de son prince. Ce n'est pas que Ferdinand de Gonzague fût au-dessus du soupçon d'un crime. Il se joua en Sicile de ses serments et des lettres de grâce qu'il avait accordées à de nombreux rebelles, pour s'emparer de leurs personnes, et les faire ensuite périr. Substitué, en 1546, au marquis de Vasto dans le gouvernement du Milanez, il s'y rendit odieux par ses concussions, sa fausseté, sa dureté, son orgueil et sa négligence. En 1547, il dirigea les conjurés contre Pierre-Louis Farnèse; et il fut le principal artisan de l'assassinat de ce duc de Parme. En 1551, il fit massacrer, au milieu de la paix, tous les soldats de cinq compagnies italiennes que le roi de France faisait passer à la Mirandole et à Parme pour mettre ces villes en état de défense. Philippe II ôta enfin, en 1556, le gouvernement du Milanez à Ferdinand de Gonzague: mais celui-ci acheta le duché de Molfetta dans le royaume de Naples, et la ville de Guastalla, qui fut aussi érigée pour lui en duché, dans la Lombardie; et lorsqu'il mourut à Bruxelles le 15 novembre 1557, il laissa ces nouveaux états à ses descendants. — Après la mort de Ferdinand Ier., duc de Guastalla, en 1557, ce petit état fut gouverné par son fils César, et ensuite par cinq autres souverains, jusqu'à Vincent, arrière-petit-fils de César, qui mourut le 28 avril 1714, âgé de 80 ans. Ces petits princes, jaloux d'embellir leur capitale, avaient changé quelques pauvres villages en une riante principauté; ils s'étaient en même temps montrés les protecteurs des gens de lettres, et ils avaient obtenu l'estime universelle. A l'extinction de la branche aînée de la maison de Gonzague en 1708, Vincent, duc de Guastalla, sollicita vainement l'empereur de lui rendre le duché de Mantoue, sur lequel il avait des droits héréditaires incontestables. Il mourut le 28 avril 1714, sans avoir rien pu obtenir. Son fils aîné, Antoine Ferdinand, qui lui succéda, ne fut pas plus heureux. Celui-ci étant mort aussi, le 19 avril 1729, d'un accident imprévu, Joseph-Marie, son frère,

quoique sujet à des accès fréquents de folie, fut son successeur. Sa femme, Marie-Éléonore de Holstein, gouverna en son nom les duchés de Guastalla et de Sabionetta, et la principauté de Bozzolo, jusqu'au 15 août 1746, que Joseph-Marie mourut, sans enfants, d'une attaque d'apoplexie. En lui s'éteignit la branche cadette de la maison de Gonzague; et ses états furent occupés par la maison d'Autriche. Deux ans après, ils furent cédés à don Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme. S. S—i.

GONZAGUE (SIGISMOND DE), cardinal, fils de Frédéric Ier., marquis de Mantoue, suivit d'abord la carrière des armes, et se distingua dans plusieurs circonstances. Après avoir embrassé ensuite l'état ecclésiastique, il accepta cependant le commandement des troupes de François II, marquis de Mantoue, son frère, destinées à seconder les projets de l'empereur Maximilien, et sut maintenir parmi ses soldats une telle discipline, que sa réputation militaire s'en accrut encore. Il prit la défense, au concile de Pise, du pape Jules II, qui l'avait fait cardinal. Il réunit la ville de Bologne et son territoire aux états du Saint-Siége, fit construire un palais magnifique à Macerata pour la légation des Marches, et rebâtit l'hôpital de Mantoue. Il mourut en cette ville en 1525, et fut inhumé dans l'église cathédrale. — GONZAGUE (Pierre DE), frère du précédent, évêque de Mantoue, contribua à délivrer le pape Clément VII que Charles-Quint retenait en prison, et fut récompensé de ce service par le chapeau de cardinal. Ce prélat aimait les lettres, et s'en montra le protecteur. Son cachet représentait Hercule combattant l'hydre de Lerne, avec ces mots au-dessus: *Tu ne cede malis*. Il mourut au mois d'avril 1529. — GONZAGUE (Hercule DE), neveu des précédents, fut l'un des plus grands ornements de l'Église romaine au XVIe. siècle. Il naquit à Mantoue en 1505, fut nommé évêque de cette ville en 1520, et créé cardinal en 1527. Le pape Adrien VI le fit gouverneur de Tivoli, archevêque de Tarragone, et lui confia l'administration de plusieurs autres diocèses, pendant la vacance des siéges. Il gouverna avec beaucoup de prudence les états de Mantoue, pendant la minorité de ses neveux, fut député près de l'empereur Charles-Quint, lorsque ce prince vint se faire couronner à Bologne, et fut envoyé au concile de Trente, avec le titre de premier légat du S. Siége. Il présida cette assemblée, et prononça, à son ouverture, un discours très éloquent; mais il ne put prendre aucune part à ses délibérations, étant tombé malade d'une fièvre dont il mourut le 2 mars 1563. Son corps fut transporté à Mantoue, et inhumé dans l'église cathédrale qu'il avait fait reconstruire. Ce prélat fut l'ami de Sadolet et de Bembo; il protégea les gens de lettres, qui lui témoignèrent leur reconnaissance en lui dédiant leurs ouvrages. C'est ainsi que Jérôme Muzio lui présenta son Traité contre Ochin, intitulé: *Mentite Ochiane*, Venise, 1551, in-8°. Il a publié, en latin, un *Catéchisme* adressé aux curés de son diocèse. On conserve de lui, en manuscrit, un livre, *De institutione vitæ christianæ*, et deux volumes de *Lettres*, qui appartiennent à l'année 1559. — GONZAGUE (Frédéric DE), fils posthume de Frédéric II, duc de Mantoue, né en 1540, fit ses études avec distinction à l'université de Bologne, fut créé cardinal en 1563 par Pie IV, et mourut le 21 février 1565, à l'âge de 25 ans. W—s.

GONZAGUE (François de), fils de Ferdinand-Pierre de Guastalla, s'appliqua, dès son enfance, avec beaucoup d'ardeur, à l'étude des belles-lettres et de la jurisprudence. Le pape Pie IV le créa cardinal en 1561; il fut ensuite nommé légat en Campanie, archevêque de Conza, et enfin évêque de Mantoue. Ce prélat, dont les lumières et les vertus faisaient concevoir les plus grandes espérances, mourut le 6 janvier 1566, âgé d'un peu plus de vingt-six ans. — GONZAGUE (Scipion de), fils de César, marquis de Guastalla, hérita de l'amour de ses ancêtres pour les lettres, et leur accorda la protection la plus éclatante. Il naquit en 1542. Son oncle, le cardinal Hercule de Gonzague, se chargea de sa première éducation, et l'envoya ensuite à Padoue, où il se distingua bientôt par la vivacité de son esprit et la rapidité de ses progrès. Il fonda dans cette ville, en 1563, une académie, sous le nom des *Eterei*, et en fut nommé le chef. Il vécut avec le Tasse dans une intimité si grande, qu'ils partageaient la même chambre et écrivaient sur la même table. Cet illustre et malheureux poète travaillait alors à son immortel chef-d'œuvre de la *Jérusalem délivrée*; et à mesure qu'il en composait un morceau, il le soumettait à son ami. Lorsque Scipion eut embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé patriarche de Jérusalem. Son zèle pour les intérêts des chevaliers de l'ordre de St.-Jean le brouilla avec son oncle, le duc de Mantoue. Arrêté sur la demande de celui-ci, par l'ordre du pape Grégoire XIII, il ne recouvra sa liberté qu'à l'avènement de Sixte V au pontificat. Il fut créé cardinal en 1587; mais sa longue détention avait altéré sa santé: il ne fit plus que traîner une vie languissante, et mourut en 1593. Guarini et Muret, qui avaient éprouvé les effets de sa générosité, lui dédièrent, Guarini, quelques-unes de ses poésies, et Muret la première partie de ses Discours. On conserve dans le musée Mazzuchelli une médaille frappée en son honneur. On a de lui quelques pièces de vers insérées dans le recueil de l'académie des *Eterei*, et des *Mémoires*, très élégamment écrits en latin, imprimés, pour la première fois, à Rome en 1791, par les soins de l'abbé Marotti, professeur d'éloquence au Collège romain, avec un supplément et de savantes notes de l'illustre éditeur. Le cardinal Louis-Valentin de Gonzague a fait les frais de cette belle édition. W—s.

GONZAGUE (St.-Louis de), en latin *Aloysius*, jésuite, naquit au château de Castiglione, diocèse de Brescia, le 9 mars 1568. Son père, Ferdinand de Gonzague, marquis de Castiglione, et surtout sa mère, dame d'honneur d'Isabelle de France, femme de Philippe II, roi d'Espagne, l'avaient initié aux pratiques de la piété chrétienne. Lorsqu'il eut huit ans, le marquis son père le mena, avec un autre fils puîné, nommé Rodolphe, à Florence, pour y commencer leur éducation à la cour de François, duc de Toscane. Deux ans après, ils furent envoyés à Mantoue, à la cour du duc Guillaume, leur parent, qui venait de donner au marquis, leur père, le gouvernement du Montferrat. Louis continuait ses exercices de piété en même temps que ses études. Un livre de *Méditations* du P. Canisius, quelques lettres écrites d'Orient par des missionnaires jésuites, mais surtout des entretiens qu'il eut, dit-on, avec S. François de Sales, fortifièrent ses dispositions. Convaincu du néant des grandeurs humaines, il forma le dessein de re-

noncer, en faveur de son frère, au marquisat de Castiglione, dont l'empereur venait de lui donner d'avance l'investiture. Il suivit son père à Casal, où le marquis allait prendre possession de son gouvernement. C'est là qu'il commença à mettre à exécution le plan d'austérité qu'il s'était tracé. En 1581, Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint, et veuve de Maximilien II, passant par la Lombardie pour aller en Espagne trouver Philippe II, son frère, le marquis de Castiglione se mit à sa suite, et l'accompagna avec ses enfants. Philippe II attacha Louis, en qualité de page, à don Jacques, l'un de ses fils. Le jeune Gonzague n'avait pas encore quatorze ans, et il faisait l'admiration de la cour d'Espagne par sa piété et par sa sagesse. C'est alors qu'il résolut décidément de quitter le monde, et d'entrer dans la compagnie de Jésus; il s'en ouvrit à sa mère, qui en fut comblée de joie: mais son père y montra beaucoup d'opposition; et croyant y voir une sorte de censure de sa conduite, qui n'était pas irrépréhensible sur tous les points, il tâcha de le distraire de cette idée en le faisant voyager. La mort de l'infant don Jacques ayant rendu à Louis sa liberté, il redoubla ses instances; et son père lui accorda son consentement. Dès que Louis l'eut obtenu, il ratifia la cession qu'il avait faite à son frère de tous ses droits, et partit pour Rome, où, après avoir reçu la bénédiction de Sixte-Quint, il entra au noviciat des jésuites, n'ayant pas encore dix-huit ans. Il fit ses vœux le 2 novembre 1587, et commença aussitôt ses études de philosophie et de théologie, qu'il fut cependant obligé d'interrompre pour aller, de l'ordre de ses supérieurs, concilier les intérêts de Vincent, duc de Mantoue, qui avait succédé à Guillaume, son père, et de Rodolphe, frère de Louis, qui se disputaient la terre de Solferino. Ce ne fut pas le seul fruit qu'il retira de son voyage : Alphonse de Gonzague, son oncle, était engagé dans un mariage inégal qu'il tenait secret ; il en résultait du scandale. Louis fit si bien qu'il le détermina à le déclarer. De retour à Rome, en 1591, il voulut partager les soins que les jésuites prenaient des malades, dans une épidémie qui ravageait la ville. Il gagna la contagion sans pourtant succomber au mal ; mais il lui resta une fièvre lente qui le consuma en peu de temps. Il mourut le 21 juin de la même année, n'étant âgé que de vingt-trois ans. Grégoire XV le béatifia en 1621, et Benoît XIII le canonisa en 1726. Le P. Cepari, jésuite, qui l'avait connu personnellement, et le P. Dorléans, ont écrit sa Vie. L—y.

GONZAGUE (Curtius). Parmi tous les princes des différentes branches de cette illustre maison, qui se distinguèrent, dans l'Eglise, dans les armes, dans l'administration de leurs états, quelques-uns dans la carrière des lettres, et presque tous par la protection éclairée qu'ils leur accordèrent, on en trouve un qui jeta moins d'éclat et dont on parle peu, mais qui a cependant des titres particuliers au souvenir de la postérité. Louis de Gonzague, père de Curtius, était issu de la première branche des anciens Gonzagues, d'abord capitaine, ensuite marquis, et enfin ducs de Mantoue. Louis, marié deux fois, eut de sa seconde femme trois fils, Sylvius, Claude et Curtius. On ignore entièrement ce que devinrent les deux aînés. Curtius, comme la plupart des princes ses aïeux, porta les armes, et se fit remarquer par son courage. Il fut attaché au célèbre cardinal Hercule de

Gonzague, son parent, frère de Frédéric, premier duc de Mantoue. Lorsque ce cardinal envoya complimenter Charles-Quint, au sujet de la paix de 1559, ce fut Curtius qu'il chargea de cette commission; et dans sa lettre de félicitation, il engageait l'empereur à écouter favorablement tout ce que cet envoyé lui dirait en son nom. Dès sa jeunesse, il avait joint la culture des lettres aux études que l'état militaire exige. Des poésies lyriques, écrites avec goût, une comédie dans le genre des anciens, comme toutes celles de cette époque, et intitulée, *Gli inganni* (Les Fourberies), lui donnent place dans les rangs, beaucoup trop nombreux, des poètes qui se pressèrent alors sur le parnasse italien. Il en doit une plus remarquable au titre seul d'une autre de ses productions, c'est son *Fido amante*, poème héroïque en trente-six chants, à la composition duquel il ne consacra que six ou sept ans. Nous avons dit que la place qu'il tient parmi les poètes épiques, n'est due qu'au seul titre de son poème; en effet, malgré les éloges que le Tasse eut l'excessive indulgence d'en faire, cet ouvrage vécut encore moins d'années qu'il n'en avait coûté à son auteur. Ce titre n'annonce qu'un roman dont on peut craindre la fadeur; mais ce n'est rien moins que cela. Le poète a prétendu faire un poème héroïque régulier: les aventures plus qu'extraordinaires dont il le remplit, sont tissues et conduites suivant toutes les règles de l'art; et le tout n'est qu'un grand échafaudage pour élever encore, par une origine fabuleuse, la gloire de la famille des Gonzagues, qui n'avait pas besoin de cette fausse illustration, en lui donnant pour premier auteur un héros descendant des anciens rois de Troie. Heureusement pour les Gonzagues, l'histoire les a mieux servis que la fable. Curtius jouit pendant sa vie du double honneur de protéger les lettres et de les cultiver lui-même. Il fut à Rome admis dans cette grave académie que le saint cardinal Charles Borromée rassemblait dans son palais, sous le nom des *Nuits romaines;* ce qui fait supposer que Curtius réunissait au goût pour la poésie celui des études les plus solides. Son poème fut imprimé à Mantoue, en 1582, in-4°. Les éloges que le Tasse en a faits dans plusieurs de ses lettres poétiques, ne prouvent que le penchant qu'il avait toujours à louer les productions des autres, et plus encore sa prévention favorable pour tout ce qui appartenait à la maison de Gonzague. On conserve dans les archives de Guastalla, quelques lettres de Curtius, datées de 1595; il paraît qu'il vécut jusque vers la fin du XVIe. siècle. G—É.

GONZAGUE (Cécile de), fille du premier marquis de Mantoue et de Paule Malatesta, a mérité d'être mise au nombre des plus vertueuses et des plus savantes personnes du XVe. siècle. Née vers 1424, elle eut pour instituteur le célèbre Victorin de Feltre; et dirigée par cet habile maître, elle fit des progrès très rapides dans les langues anciennes. Dès l'âge de huit ans elle possédait le grec; et à dix ans elle l'écrivait avec tant de pureté, qu'Ambroise le camaldule dit que l'homme le plus savant n'aurait pas pu desirer de l'écrire mieux. En retranchant ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans cet éloge, on conviendra qu'il n'a pu être donné qu'à une personne très instruite. Sa mère, dont on s'accorde à louer le savoir et la piété, lui inspira le goût de la retraite. Vainement son père voulut s'opposer à son dessein d'entrer dans

un couvent; elle parvint enfin à lui faire approuver sa résolution : mais, éloignée du monde, elle continua cependant à entretenir des relations avec plusieurs savants. Bayle a cité une lettre que Grég. Corraro écrivait à cette dame, et dans laquelle il lui indique les ouvrages dont la lecture pouvait lui être utile. L'époque de sa mort n'est pas certaine. Quelques biographes la placent vers 1460. — GONZAGUE (Barbe de), fille de Louis III, marquis de Mantoue, fut mariée en 1474 à Eberhard-le-Barbu, duc de Würtemberg. Cette princesse inspira à son mari le desir de faire fleurir les sciences dans ses états; et ce fut d'après ses sollicitations qu'il fonda en 1477 l'université de Tubingue, devenue l'une des plus célèbres de l'Allemagne. Elle était en correspondance avec les savants les plus distingués, entre autres Jean Reuchlin, dont elle fut constamment la protectrice. Elle perdit son mari en 1496, continua de gouverner ses sujets avec sagesse, et mourut au mois d'octobre 1505, emportant les regrets des peuples dont elle avait cherché toute sa vie à faire le bonheur. — GONZAGUE (Elisabeth de) (1), fille de Frédéric Ier., marquis de Mantoue, née dans le 15e. siècle, épousa Guidubaldo, duc d'Urbin, prince fort aimable, et dont elle était chérie au dernier point. Une maladie cruelle ayant privé son mari de l'usage de ses membres, elle vécut avec lui pendant quinze années comme si elle avait été veuve, et sans que sa tendresse en fût altérée. Le P. Hilarion de Coste lui a donné avec raison une place dans ses *Dames illustres*; mais il rapporte de sa chasteté des traits trop singuliers pour qu'on puisse y ajouter foi. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne voulut jamais consentir à se séparer de son mari, et qu'à sa mort elle donna toutes les marques de l'affliction la plus profonde. Elle maria sa nièce, Eléonore de Gonzague, à François-Marie de la Rovère, héritier du duché d'Urbin, et mourut vers l'année 1512. Balth. Castiglione et Sansovino donnent de grands éloges à cette princesse. Bembo dit qu'elle aimait les savants, et qu'elle parlait et écrivait avec une singulière perfection. W—s.

(1) Cette princesse est nommée Isabelle par le P. Coste et ceux qui l'ont copié.

GONZAGUE (ISABELLE D'ESTE, princesse DE), mariée en 1490 à François II, marquis de Mantoue, se distingua par la protection qu'elle accorda aux lettres et aux arts. On a conservé plusieurs lettres que lui écrivait le comte Balth. Castiglione : elle le chargea, comme son ami, de lui choisir un maître habile pour l'éducation de son fils Hercule, qui fut ensuite cardinal, le même auquel Curtius Gonzague fut attaché. Tiraboschi a publié (*Stor. letterat. d'Ital.*, tome VII, pag. 1244) une lettre de cette princesse au cardinal Hipp. d'Este, son frère, par laquelle elle le remercie de lui avoir envoyé l'Arioste pour la féliciter sur son heureux accouchement, et où elle ajoute qu'elle a passé deux jours entiers à parler avec ce grand poète de son *Roland furieux*, dont il était alors occupé. Elle avait formé une collection précieuse de camées, de médailles et d'antiques, qui fut pillée en 1630 a la prise de Mantoue par les Autrichiens. Cette princesse mourut en 1539. — Eléonore de GONZAGUE sa fille, devenue veuve d'Antoine, duc de Montalte, épousa François-Marie de la Rovère, héritier du duché d'Urbin. Ce fut, comme on l'a dit, Elisabeth sa tante, qui fit ce mariage. Cette vertueuse princesse était

douée d'un caractère ferme qui la rendit supérieure à la mauvaise fortune. Son époux ayant été dépouillé de ses états par le pape Léon X, elle le suivit dans sa retraite, et l'aida à supporter des malheurs qu'elle consentait à partager. Le duché d'Urbin leur fut rendu en 1520; elle s'appliqua alors particulièrement à honorer les bonnes mœurs, en éloignant de sa personne les dames dont la conduite n'était pas irréprochable. Aussi la cour d'Urbin fut-elle citée dans le XVIe. siècle comme la plus régulière de toute l'Italie. Elle eut de ce second mariage trois filles et deux fils. L'aîné succéda à son père; et le second, créé duc de Sora, fut cardinal. — Julie de GONZAGUE, arrière-petite-fille de Louis III, marquis de Mantoue, princesse d'une rare beauté, fut mariée à l'âge de quatorze ans à Vespasien Colonne, duc de Trajetto et comte de Fondi. Son époux était vieux et infirme; mais sa tendresse pour lui n'en était pas moins vive. Elle la poussa même si loin, qu'après sa mort elle ne voulut entendre à aucune proposition de mariage, quoique les plus aimables et les plus grands seigneurs de l'Italie se fussent mis sur les rangs. Elle avait choisi pour devise une amaranthe ou fleur d'amour, avec ces mots : *Non moritura*, pour montrer que son premier attachement serait éternel. Le bruit de sa beauté s'étant répandu jusqu'à Constantinople, l'empereur Soliman desira posséder dans son sérail une personne si accomplie, et donna commission à Khaïr-Eddyn Barberousse de l'enlever du château de Fondi, où elle vivait retirée. Barberousse arriva pendant la nuit devant Fondi, et donna l'assaut à la ville, qui ne put faire aucune résistance; mais la princesse, éveillée par les cris de ses domestiques, s'habilla à la hâte, et s'enfuit dans les montagnes, où elle tomba entre les mains de quelques Condottieri, qui, l'ayant reconnue, la reconduisirent dans son château après le danger. Cet événement se passa en 1534; et la mémoire en était encore récente lorsqu'on en fit le récit à Brantôme, qui l'a inséré dans ses *Mémoires*, avec des réflexions bien peu convenables: mais comme il ne dit rien de l'assassinat que cette princesse avait, dit-on, ordonné d'un gentilhomme qui l'avait aidée à se sauver, seulement pour le punir de l'avoir vue dans un état peu décent, on doit regarder comme une fable ce qu'Amelot de la Houssaye débite à cet égard (Voy. les *Mém. historiq.* d'Amelot de la Houssaye, tom. III, pag. 334). W—s.

GONZAGUE (LUCRÈCE DE), fille de Pyrrhus, seigneur de Gazzuola, a été l'une des femmes les plus illustres du XVIe. siècle. Elle apprit le grec et le latin de Mathieu Bandello; et elle avait beaucoup de goût pour la lecture des poètes anciens, dont elle expliquait les passages les plus obscurs avec une grande facilité. Elle étudia aussi l'astrologie, parce qu'elle vit que les généraux grecs et romains en avaient su tirer parti en différentes occasions; mais elle n'attacha cependant pas autant de prix à cette science futile qu'à la littérature. Elle épousa Jean-Paul Manfroni, général au service de la république de Venise; et, quoique cette union eût été décidée sans son consentement, elle donna, dans la suite, à son mari, des marques d'un grand attachement et d'une rare fidélité. Manfroni eut la faiblesse d'entrer dans une conspiration contre le duc de Ferrare son souverain. Arrêté par ses ordres, il fut traduit devant un tribunal, et condamné à mort le 1er. août 1546. Lucrèce obtint par

ses prières que cette peine serait commuée en une détention, et alla habiter la prison où son mari mourut le 9 février 1552. Elle rejeta toutes les propositions qui lui furent faites pour l'engager à un second mariage, et déclara qu'elle n'aurait plus d'autre époux que J. C. De quatre enfants qu'elle avait eus, il ne lui restait que deux filles, qu'elle plaça dans un couvent; elle passa le reste de sa vie d'une manière très édifiante, partageant son temps entre l'étude et les exercices de piété. Elle mourut à Mantoue le 2 février 1576. La plupart des auteurs contemporains lui ont donné de grands éloges: Bandello a composé à sa louange un poëme en XI chants: *Del vivo amore, col tempio di pudicizia* (Agen, 1545, in-8°.); Scaliger et Ruscelli ont été aussi du nombre de ses panégyristes. Enfin le Doni publia à Bologne, en 1565, in-4°., un Recueil des *Rime di diversi autori*, composés à son honneur. Ortensio Landi poussa plus loin encore son admiration pour cette dame: il ne se contenta pas de la louer dans un discours d'apparat; mais il publia, sous son nom, un volume de *Lettres* en italien, Venise, 1552, in-8°. Bayle ne s'est point aperçu de cette supposition; mais Fontanini, Apostolo Zeno et Tiraboschi, s'accordent à dire que ces *Lettres* sont l'ouvrage de Landi. Le Quadrio attribue à Lucrèce de Gonzague un petit volume de *Rime*, imprimé à Venise; mais si ce recueil existe, il doit être très rare, puisque Tiraboschi observe que le Quadrio est le seul bibliographe qui en ait parlé. W—s.

GONZAGUE (Marie-Louise de), reine de Pologne, fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue, et de Catherine de Lorraine, naquit vers 1612. Cette princesse joignait à une beauté peu commune, un esprit vif et agréable et une raison supérieure. La délicatesse de sa santé et les maladies qu'elle essuya dans sa jeunesse, avaient augmenté sa dévotion naturelle; et, vivant au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe, elle se dérobait souvent aux fêtes, dont elle était l'ornement, pour aller dans la retraite se livrer à des exercices de piété. Elle était fort jeune, lorsque le roi de Pologne Sigismond la fit demander en mariage, pour son fils Vladislas; mais ce ne fut qu'en 1644, que les négociations, long-temps interrompues, furent renouvelées. La bénédiction du mariage se fit à Paris, au mois d'octobre 1645, et la princesse partit ensuite pour Varsovie, où elle fut reçue avec une pompe extraordinaire. Les bruits fâcheux qu'on avait répandus sur ses liaisons avec le duc d'Orléans (Monsieur, frère unique de Louis XIII), et avec son grand-écuyer Cinq-Mars, qui avait eu la prétention de l'épouser (1), quelque peu fondés qu'ils fussent, n'avaient pas laissé d'agir sur l'esprit de Vladislas; mais elle obtint bientôt toute sa confiance, et elle le seconda utilement dans son projet de faire la guerre aux Turcs. Vladislas étant mort en 1648, sans laisser de postérité, la reine Marie épousa, l'année suivante, son beau-frère, Jean-Casimir, qui fut élu, en même temps, roi de Pologne. La nation, déjà divisée par les prétentions de quelques magnats, vit cette union avec peine; et la reine chercha vainement à se concilier les esprits. Sur ces entrefaites, les Russes et les Suédois pénétrèrent en Pologne, où ils furent favorablement accueillis par les seigneurs op-

(1) Voyez les *Mélanges de littérature* de Vigneul-Marville (Bonav. d'Argonne), tom. II, et la *Réponse* de Bayle aux *Questions d'un Provincial*, tom. IV, ch. 4.

posés à la cour ; et le roi fut obligé de chercher, avec son épouse, un asile dans la Silésie. (*Voy.* CASIMIR V, tom. VII, pag. 276 et suiv.) A la rentrée de ce prince en Pologne, la reine Marie l'invita à apaiser les mécontents, et l'empêcha, tant quelle véeut, d'abdiquer la couronne, comme il en avait l'intention. Après vingt années de règne, elle mourut d'apoplexie à Varsovie, le 10 mai 1667 : elle ne laissa point d'enfants. Pendant son séjour en Pologne, elle ne cessa point d'être en relation avec les religieuses de Port-Royal, et elle les consultait dans les occasions difficiles. Jean Le Laboureur a écrit l'*Histoire et relation du voyage de la reine de Pologne, Marie de Gonzague, de son mariage avec le roi Vladislas IV*, etc., Paris, 1649, in-4°. Ce livre est rare et curieux. Les Mémoires de l'abbé de Marolles contiennent bien des particularités intéressantes sur cette princesse, qui l'honorait de ses bontés, ainsi que Voiture, Saint-Amant et d'autres littérateurs. Son portrait a été gravé par Mellan, Just d'Egmond, Hondius et Nanteuil. W—s.

GONZAGUE (ANNE DE), sœur de la précédente, et plus connue sous le nom de *Princesse palatine*, était née vers 1616. Elle fut, dès son enfance, avec sa sœur Bénédicte, confiée, pour leur éducation, à Françoise de la Châtre, abbesse de Fare-Moutier, et envoyée dans ce monastère. L'intention de Charles, leur père, qui avait porté toutes ses affections sur Marie, l'aînée de ses filles, était que les deux autres fussent religieuses ; et l'abbesse de Fare-Moutier devait concourir à ce plan, en inspirant à ces jeunes ames le goût du cloître. Elle réussit à l'égard de Bénédicte, devenue abbesse d'Avenay, presque au sortir de l'enfance. Anne ne fut pas si aisée à persuader. Elevée, comme sa sœur, dans de grands sentiments de piété, peut-être eût-elle suivi son exemple, si elle n'avait pas découvert les desseins secrets qu'on avait sur elle. Toute jeune qu'elle était, elle résolut de ne point se sacrifier à des vues ambitieuses et de prédilection. Le duc de Mantoue, son père, étant mort sur ces entrefaites, elle quitta son couvent, et vint demeurer avec sa sœur Marie. Elle avait de la beauté, beaucoup de charme dans l'esprit, tout ce qui plaît dans une cour galante. Elle parut à celle d'Anne d'Autriche avec éclat, et inspira à Henri de Guise, déjà nommé à l'archevêché de Reims, quoique n'étant point encore dans les ordres, une passion qu'elle partagea. Il lui fit une promesse de mariage, qui, non sans un grand chagrin pour elle, resta sans effet. Peu d'années après, elle fut mariée au prince Edouard, comte palatin du Rhin, fils de Frédéric V, duc de Bavière, appelé au trône de Bohème, mais qui ne put s'y maintenir. Célèbre par son esprit, et par un génie également propre aux divertissements, aux fêtes et aux affaires, elle le devint plus encore pendant la régence de la reine et la guerre de la fronde, en raison de la part qu'elle eut aux événements de ces temps de troubles. « Elle avait, dit Mme de Motteville, de l'adresse, de la capacité » pour conduire une intrigue, et une » grande facilité à trouver un expé» dient pour parvenir à ce qu'elle en» treprenait. Elle se mêla de presque » tout ce qui se fit alors, détermina » l'élargissement des princes, rendit à » la reine-mère d'importants services, » et lui donna les moyens de soutenir » le cardinal Mazarin, qui n'en fut pas » fort reconnaissant. » Voici le portrait que fait d'elle le cardinal de Retz : « Madame la princesse palatine esti-

» mait autant la galanterie qu'elle en » aimait le solide. Je ne crois pas que » la reine Elisabeth d'Angleterre ait » eu plus de capacité pour conduire » un état. Je l'ai vue dans la faction, » je l'ai vue dans le cabinet, et je lui » ai trouvé partout de la sincérité. » Elle était surtout habile dans l'art de réunir les partis, parmi lesquels elle avait su s'accréditer, moins encore par sa capacité et le charme de ses paroles auquel tout cédait, que par sa loyauté et par une réputation de probité et de franchise qui ne s'étaient jamais démenties. Après le mariage de Louis XIV, elle éprouva une sorte de disgrace qu'elle dut au cardinal Mazarin. Elle avait été pourvue de la charge de surintendante de la maison de la jeune reine : Mazarin mourant, mais toujours ambitieux, et avide de biens et d'honneurs pour les siens, engagea le roi à demander à la princesse palatine la démission de cette charge, pour en faire revêtir la comtesse de Soissons, sa nièce. Ce fut pour Anne un motif de se retirer dans ses terres. Le mariage d'une de ses filles avec Henri-Jules de Bourbon, depuis prince de Condé, la fit reparaître à la cour : elle y reprit ses anciennes habitudes d'affaires, de plaisirs et de dissipation. Mais vint un moment marqué par la Providence, qui la jeta dans une carrière toute opposée. Un songe, que Bossuet n'a pas dédaigné de rapporter, et qu'il qualifie d'un de ces songes « que Dieu fait venir du ciel par le mi- » nistère des anges, » laissa une impression si profonde dans l'esprit de cette princesse, qu'il la changea entièrement. Son renoncement au monde fut absolu. Avant de quitter la cour, elle eut le courage de s'y montrer avec la simplicité et la modestie dont sa conversion lui faisait un devoir. Non seulement elle se réforma, mais elle réforma toute sa maison; et renfermée chez elle comme dans un monastère, elle s'y livra à la prière, à la pénitence et aux bonnes œuvres. Elle mourut au palais du Luxembourg, le 6 juillet 1684, âgée de soixante-huit ans. D'après ses dispositions, son corps fut inhumé au Val-de-Grâce, à côté de celui de Bénédicte sa sœur, et son cœur fut porté à l'abbaye de Fare-Moutier. Bossuet prononça son oraison funèbre, où l'excès de la louange, a dit un écrivain de nos jours, n'est qu'une vérité historique. Il ne faut point confondre cette princesse *palatine* avec une autre dont madame de Sévigné parle sous ce nom dans ses lettres, et qui épousa MONSIEUR, frère de Louis XIV. (*Voy.* CHARLOTTE - ÉLISABETH DE BAVIÈRE, tom. VIII, pag. 231.) Il parut, en 1786, des *Mémoires* sous le nom d'*Anne de Gonzague*, etc., Londres et Paris, in-12. Ils eurent beaucoup de succès, et furent successivement attribués à Mlle. Sommery, à Rhulières, à M. de Malesherbes, à M. de Montesquiou, à M. l'abbé de Périgord, à M. Necker, au comte de Guibert, à Florian; mais on sut ensuite que c'était l'ouvrage de M. Senac de Meilhan, ancien intendant du Hainault. Ils ne comprennent que la 1re. partie de la vie de la princesse palatine, et ne vont que jusqu'à l'arrestation du cardinal de Retz. Il en parut, en 1789, une nouvelle édition considérablement augmentée (1). On a conservé d'Anne de Gonzague le récit de sa conversion,

(1) Il existe un recueil de lettres très intéressantes adressées à Anne de Gonzague par la maréchale de Guebriant. Ces lettres faisaient partie des papiers de l'abbé de Choisy. On doit retrouver quelque part des réponses de la Palatine, et un petit traité d'elle sur l'*Art de juger de la vérité des sentiments*. Un anonyme offrit, en juin 1786 (dans le *Journal de Paris*), à l'éditeur bien connu des Mémoires dont il s'agit ici, de lui donner communication de cette correspondance.

L—P—E.

et une lettre insérée dans le recueil des Lettres du comte Bussy-Rabutin. L—Y.

GONZALEZ (ANTOINE), navigateur portugais, était un des officiers de l'infant dom Henri. Il partit en 1440 pour aller à la pêche des phoques, au-delà du cap Bojador. Ayant débarqué sur la côte d'Afrique, il en vint aux mains avec les habitants, en tua quelques-uns, et en fit d'autres prisonniers. Il continua ensuite sa navigation jusqu'au cap Blanc, qu'il doubla le premier. A son retour à Lisbonne, il présenta au prince ses prisonniers, qui étaient les premiers Maures occidentaux que l'on eût vus en Portugal. L'infant voulut que ces prisonniers de guerre fussent ramenés dans leur pays. Gonzalez retourna donc avec eux à la côte d'Afrique, où leurs parents donnèrent, pour leur rançon, de la poudre d'or et des esclaves nègres. « Lisbonne, dit Barros, » vit avec étonnement les premiers » esclaves noirs à cheveux crépus, et » entièrement différents des prisonniers de guerre maures qui n'étaient » que basanés. » Ce fut cet échange qui donna lieu à la traite des nègres. Dix ans après, une compagnie fut établie à l'île d'Arguin pour faire ce commerce d'une manière régulière. Auparavant, les Portugais enlevaient de force les Africains. L'or qui fut donné à Gonzalez était le premier que ses compatriotes eussent vu dans cette partie de l'Afrique; ce qui fit appeler *Rio do Ouro*, un fleuve des environs. Gonzalez avait aussi rapporté à Lisbonne des peaux de buffle et des œufs d'autruche. Toutes ces richesses et ces curiosités augmentèrent l'ardeur pour les découvertes. En 1446, il fut renvoyé au Rio de Ouro, avec trois caravelles. Les commandants avaient ordre de traiter de la paix avec les habitants du pays, d'établir avec eux des relations de commerce, et même de les engager à se convertir au christianisme. Toutes leurs propositions furent rejetées; mais un Maure consentit à les suivre, et Jean Fernandès, sur la foi de cette espèce d'otage, resta dans le pays. (*Voy.* FERNANDÈS, XIV, 378.) En 1447, Gonzalez revint avec trois nouvelles caravelles, fit des prisonniers aux îles d'Arguin; on traita de leur rançon sur un cap peu éloigné, qui en reçut le nom de *Cabo-del-Rescate*. Gonzalez devint ensuite secrétaire de dom Henri; et lorsque Cadamosto vint toucher à la côte de Portugal en 1454, il alla le trouver de la part du prince (*Voy.* CADAMOSTO), et lui fit prendre la résolution de continuer les découvertes commencées le long de la côte d'Afrique. E—s.

GONZALEZ (THYRSE), jésuite espagnol, fut élu professeur de l'université de Salamanque en 1676, et devint général de son ordre. Il doit ce qu'il a de célébrité principalement à un ouvrage qu'il composa sur le *probabilisme*, et dans lequel non seulement il soutint une opinion contraire à celle de sa compagnie, mais encore où il la disculpe de l'imputation d'avoir introduit cette doctrine, source d'erreur et de relâchement dans la morale. Il avait commencé cet ouvrage en 1671, et l'acheva en trois ans. Son intention était de le dédier au père Jean-Paul Oliva, son général. N'ayant point trouvé, pour sa publication, les facilités sur lesquelles il comptait, il fit servir le délai auquel il se voyait obligé, à l'amélioration de l'ouvrage, le retouchant et y faisant beaucoup d'augmentations. Il y établit qu'avant 1571, la doctrine de la *probabilité* était inconnue; que c'est en 1592, pour la première fois, que Michel Salonius,

religieux de l'ordre de Saint-Augustin, avança qu'entre deux opinions probables, on peut, jouissant de sa liberté, se déterminer pour celle qui l'est moins, ajoutant que c'est l'opinion de plusieurs docteurs, même de quelques-uns de l'école de Saint-Thomas : ce n'est, selon lui, que l'année suivante que le père Valentia, jésuite, parla de ce sentiment, comme d'une opinion reçue; et le premier jésuite qui l'a soutenue est Vazquez, en 1598 : enfin, depuis, elle a été enseignée par des jésuites et par d'autres. Gonzalez en conclut, avec raison ce semble, que ce ne sont pas les jésuites qui l'ont introduite, comme ce n'est point à eux seuls qu'il faut la reprocher. Il prétend, au contraire, que ce sont des jésuites qui, les premiers, l'ont combattue; et il cite en preuve Ferdinand Rebello, Paul Comitolo, et André Leblanc, sous le nom de *Candidus Philoletès*, lesquels se sont déclarés contre elle, avant que personne l'eût attaquée. Il faut croire cependant que ceux qui gouvernaient alors la Société n'attachaient point un grand prix à la voir défendue sur cet article; au moins ne mirent-ils pas beaucoup d'empressement à accueillir cette apologie. Gonzalez n'obtint pas de son général la permission de la faire imprimer. On rapporte même qu'ayant écrit au pape Innocent IX, pour lui faire connaître son travail, et ce pontife, après avoir accueilli favorablement sa lettre, ayant ordonné au père Oliva de ne point empêcher l'impression de l'ouvrage, ce père trouva le moyen d'éluder l'ordre. Il y avait vingt-cinq ans que Gonzalès avait achevé son livre, quand il put le faire imprimer; encore fallut-il pour cela qu'il fût élevé à la dignité de général et qu'il n'y eût plus moyen de s'y opposer. L'ouvrage parut sous ce titre : *Fundamentum theologiæ moralis; id est tractatus theologicus de recto usu opinionum probabilium*, in-4°., Dillingen, 1689; Naples, 1694. Les éditions de Rome, de Lyon et d'Anvers, 1694, sont tronquées. On en a donné un abrégé, intitulé : *Synopsis Tractatûs theologici de recto usu opinionum probabilium, concinnata à theologo quodam soc. Jesu : cui accessit logistica probabilitatum*, etc., 3e. édition, Venise, 1696, in-8°. Si l'on en croit un écrivain, un peu suspect il est vrai, quand il s'agit de jésuites (1), la publication du livre de Gonzalez excita, de la part de ses confrères, un soulèvement universel, qui aurait eu pour lui des suites fâcheuses, si le pape et les cardinaux ne fussent intervenus. Gonzalez néanmoins n'avait pas condamné le probabilisme avec toute la rigueur que méritait cette doctrine; il n'obligeait pas ses confrères à cesser de l'enseigner; il déclarait que ce n'était pas en qualité de général, mais seulement comme simple docteur, qu'il professait et soutenait l'opinion contraire. Quelques jésuites ont encore combattu, depuis ce temps, la doctrine du probabilisme. (V. GISBERT.) Le père Gonzalez mourut le 24 octobre 1715. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, on a de lui : I. Un *Traité* contre les propositions de l'assemblée du clergé de France de 1682, intitulé : *De infallibilitate romani Pontificis in definiendis fidei et morum controversiis extrà concilium generale, et non expectato ecclesiæ consensu, contrà recentes hujus infallibilitatis impugnatores*, Rome, 1689, in-4°. Ce livre fut imprimé par ordre du pape Innocent XI, qui mourut avant qu'il fût achevé. Son successeur, Alexan-

(1) L'abbé Racine, *Hist. ecclés.*, tome XIII, page 479.

dre VIII, l'ayant fait examiner de nouveau, craignit que cette publication n'embrouillât les affaires, qui n'étaient déjà que trop embrouillées, et en fit supprimer tous les exemplaires; ce qui l'a rendu extrêmement rare. II. *Manuductio ad conversionem Mahometanorum*, Dillingen, 1689, in-4°. III. *Veritas religionis catholicæ demonstrata*, 3e. édition, Lille, 1696, in-12. L—y.

GONZALEZ-CABRERA-BUENO (Don Joseph), né dans l'île de Ténérife, l'une des Canaries, fut envoyé, par la cour de Madrid, vers l'an 1701, aux Philippines, avec la qualité d'amiral. Ses longs services et son activité lui procurèrent des connaissances précieuses sur les mers de l'Inde. Nous avons de lui un traité de navigation, qui mériterait d'être traduit en français; il est intitulé: *Navegacion especulativa y practica, con la explicacion de algunos instrumentos que estan mas en uso entre los navegantes, con las reglas necesarias para su verdadero uso: Tabla de las declinaciones del sol, computadas al meridiano de san Bernardino; y modo de navegar por la geometria, el quadrante de reduccion, los senos logaritmicos... con estampas y figuras*, Manille, 1734, in-fol. L—u.

GONZALEZ de Berceo (Jean), le plus ancien poète espagnol qui soit connu, naquit à Avila, en Castille, l'an 1196. A l'âge de douze ans il entra dans le monastère de Saint-Millan, ordre de Saint-Benoît, y fit profession, et se distingua par sa piété, ses connaissances, et son talent pour la prédication. Berceo avait aussi beaucoup de goût pour la poésie; et il a laissé plusieurs ouvrages qui ne sont pas tout-à-fait dépourvus de mérite. On ne trouve rien de remarquable dans la vie de ce religieux, qui mourut vers l'an 1266. On a de lui neuf poèmes qui roulent tous sur des sujets sacrés, les seuls à la portée d'un homme qui ne connaissait d'autres mœurs que celles de son cloître. Avant de donner une idée de quelques-uns des poèmes de Berceo, il ne sera pas inutile de nous arrêter un peu sur l'époque où ils parurent. C'était dans l'enfance, non seulement de la poésie castillane, mais de celle de toutes les langues romances de l'Europe. Parmi celles-ci il paraît que le premier ouvrage poétique appartient aux Espagnols. C'est le poème du *Cid*, dont l'auteur n'est pas connu, et qui parut en 1128, c'est-à-dire, vingt-sept ans avant que l'on connût en France le roman du *Brut* (ou des Bretons), écrit en langue d'*oil* (1), en 1155, et le premier monument de poésie romance de cette partie de l'Europe (2). Or, ce dernier poème, et plusieurs autres, écrits dans le XIIe. siècle, soit par les trouvères, soit par les troubadours, étant antérieurs aux premières poésies produites par Ciullo, Oddo, Mazzeo et les autres troubadours siciliens, ou tout au plus, de la même date; il s'ensuit que le poème du *Cid* est la plus ancienne de toutes ces compositions poétiques. Berceo, qui naquit soixante-huit ans après, était contemporain de Rudel, de Richard (3), de

(1) On sait qu'on nomme le provençal langue d'*oc*, et le wallon langue d'*oil* ou d'*oui*, de même qu'on appelait l'italien langue de *si*, et l'allemand langue de *yà*, d'après la manière par laquelle le mot d'affirmation était exprimé dans ces différents dialectes.

(2) Il paraît certain (d'après Millot et M. de Ste.-Palaye) que les Normands furent les premiers poètes qu'ait pu produire la langue française. Le premier livre écrit en roman wallon est celui des lois de Guillaume-le-Conquérant, mort en 1087.

(3) Rudel mourut en 1162. Richard Cœur-de-Lion composa ses *sirventes* vers l'an 1193, lorsqu'il était dans la prison où l'avait jeté l'archiduc d'Autriche. Merveil mourut en 1208, Vidal en 1223, Riquier vers l'an 1300. Lorris vivait en 1227. Ciullo et les autres poètes italiens qui précédèrent le Dante

Merveille, de Vidal, de Riquier et de Guillaume de Lorris, auteur du premier fragment du célèbre roman de *la Rose*, qui parut en 1229. Tandis que ces fameux troubadours, dans leurs sirventes et dans leurs tensons, chantaient tantôt les héros de leurs pays, tantôt la beauté de leurs dames, Berceo, tout rempli de la religion qu'il professait, ne savait célébrer que des miracles, auxquels il faut joindre les superstitions de ces siècles reculés : mais il n'en est pas moins poète; et la naïveté de sa diction diffère peu de celle des autres auteurs de son temps. Son premier poème est ***la Vie de S. Dominique de Silos***. Le poète célèbre l'enfance du saint, lorsqu'au milieu des bergers, gardant lui-même les troupeaux, il ne s'entretenait que d'idées pieuses; sa réception dans le couvent de St.-Millan, et les différentes épreuves qu'il subit; la seconde partie du poème renferme les miracles du Saint pendant sa vie, et la troisième, ceux qu'il opéra après sa mort. Le style de ce poème est pur, et quelquefois élégant; son langage est aussi intelligible pour les Espagnols du XIXe. siècle, qu'il l'était pour ceux du XIIIe., différent en cela de celui des troubadours valenciens et catalans qui, ayant écrit dans leur patois, offrent, à la lecture, les mêmes difficultés que les premiers poètes normands et provençaux. Ce qu'il y a de plus intéressant dans le poème de Berceo, est le récit d'un miracle fait par S. Dominique, lorsqu'il délivre un vaillant guerrier (Sirvan) de la prison où l'avaient jeté les Maures, et où il languissait de faim et de douleur. Le merveilleux excepté, ce récit attache et par les plaintes touchantes du prisonnier, et par la chaleur et l'expression avec lesquelles il est écrit. Le second poème de Berceo est la *Vie de S. Millan*, mort en 594. Le sujet du troisième est la bataille de Simancas, gagnée sur les Maures, en 938, et qui, suivant une ancienne tradition, délivra le royaume d'Oviedo d'un tribut de cent jeunes filles, qu'on livrait chaque année aux Musulmans (1). S'il en faut croire l'auteur, l'intercession de S. Millan eut une grande part à cette victoire. Quoi qu'il en soit, on trouve, çà et là, dans cet ouvrage, des pensées heureuses, des images vraies et une verve féconde et soutenue. Son quatrième poème commence par ces vers :

Quiero far *una prosa* (2) en roman paladino
En el qual suele el pueblo fablar a su vecino (3).

« Je vais faire un *discours* en langue » romance, dans laquelle les gens du » peuple se parlent entre eux, etc. » Il y peint les avantages de la vie

(né en 1265) vivaient dans le douzieme siecle; et on peut les considérer comme nés de l'école des troubadours valenciens et catalans, qui fleurirent sous les regnes des deux Berenger, rois d'Aragon et comtes de Barcelone et de Provence. Césarotti, dans son *Origine della lingua italiana* (Florence, 1807), prétend que les troubadours siciliens sont antérieurs aux Wallons, aux Provençaux et aux Aragonais, et qu'ils peuvent être considérés comme leurs maîtres.

(1) Les traditions varient beaucoup sur ce fait. La plupart des Chroniques attribuent l'affranchissement du tribut de cent filles, au roi Alphonse-le-Chaste, mort en 842 (*Voy.* ALPHONSE, I, 610), et font honneur de la victoire de Simancas à l'assistance visible de S. Jacques, dont le nom devint depuis ce temps le cri de guerre des Espagnols.

(2) *Prosa*, dans l'acception que donne ici l'auteur à ce mot, signifie précisément *discours*, et il ne dit nullement, comme le prétend M. Bouterwek (*Litterature espagnole*, t. I), qu'il veuille écrire une *prose en vers*, expression qui serait un peu trop ridicule, *prosa*, en espagnol, pouvant s'entendre dans deux acceptions.

(3) M. Sismondi trouve le style de Bercéo *fade et insignifiant* : aux yeux des Espagnols, c'est la pureté et la simplicité qui forment le principal mérite de ses ouvrages; et on ne trouve guère de différence entre son style et celui de tous les autres poètes de son temps. Les sujets des troubadours français et aragonais étant plus favorables à la poésie, ils sont remplis de peintures plus animées, d'images plus riantes, que ne le permettaient des narrations de miracles, et des vies de saints. La bataille de Simancas a inspiré ensuite à Lope de Vega une de ses plus belles tragédies, *Las Donzellas de Simancas*.

monastique et les douceurs de la retraite. Les autres poèmes de Berceo, qui roulent, à peu près, sur les mêmes sujets, ne sont pas dignes de remarque. Ces poèmes qui forment ensemble plus de treize mille vers, sont écrits, ainsi que celui du *Cid*, en vers alexandrins; et si le poème d'*Alexandre*, qui donna le nom à cette espèce de vers, ne parut en France qu'en 1210, c'est-à-dire, quatre-vingt-deux ans après, l'auteur du *Cid* est vraisemblablement le premier qui employa les vers de cette mesure, quoique souvent avec une certaine irrégularité : il est cependant vrai que chez Berceo ces vers, en forme de quatrains, riment, parfois, le premier avec le troisième, le second avec le dernier; mais ils sont toujours de quatorze syllabes, et ont leur repos à la septième. Les vers de *arte-mayor*, qui suivent cette liaison, ne sont que de douze syllabes, et ne furent en vogue que sous le règne d'Alphonse-le-Sage, qui s'en servit dans toutes ses compositions. La manière de les faire rimer par quatre (qui prévalut jusqu'au xve. siècle), est due à Berceo, qui est considéré comme le législateur de ce genre de poésie. Cependant, si l'on trouve cet écrivain supérieur à l'auteur du *Cid* par la régularité du mètre, la pureté et l'élégance du style, il lui est bien inférieur sous tout autre rapport. L'ouvrage du premier est rempli d'une force, d'un héroïsme, d'un sentiment tendre et delicat, d'une peinture des anciennes mœurs castillanes, trop au-dessus des connaissances et des préjugés d'un moine, instruit, mais uniquement pénétré de l'observance de son institut et de lectures pieuses. Néanmoins, les Espagnols considéreront toujours Berceo comme le premier écrivain qui ait su polir leur langue, lui donner de la correction et assujétir les vers à une juste mesure; quoique la postérité doive sans doute une grande reconnaissance à l'auteur qui, en écrivant la *Chronique du Cid*, a donné à Diamante et à Guillen de Castro l'idée de deux comédies qui, en excitant le génie du grand Corneille produisirent, enfin, la véritable tragédie. Don Thomas-Antonio Sanchez a recueilli les ouvrages de Berceo dans la *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV*, Madrid, 1775-1782-1790, 4 vol. in 8°.

B—s.

GONZALVE. *Voy.* GONSALVE.

GONZALVEZ (JACQUES), missionaire, naquit dans l'ile de Divar, à Goa, de parents portugais, en décembre 1672. Il étudia dans le collége des jésuites, et malgré l'opposition de sa famille, il prit l'habit de la compagnie en 1692 : son zèle et ses talents le firent choisir par ses supérieurs pour aller prêcher l'Evangile à Ceylan. Il y demeura pendant trente-trois ans, et opéra un si grand nombre de conversions, que, dans le royaume de Jafana (le plus petit des sept royaumes que renferme l'ile de Ceylan), on comptait seize mille infidèles baptisés. La renommée de son mérite parvint aux oreilles du souverain de Ceylan, qui voulut le connaître, et lui accorda bientôt toute sa confiance. Les Hollandais étaient alors en guerre avec le roi de Ceylan; mais, par l'intervention de Gonzalvez, les deux nations parvinrent à conclure entre elles une paix avantageuse. Pendant ce temps, plusieurs ministres calvinistes ayant passé dans cette ile, cherchaient, en répandant leur doctrine, à s'opposer aux rapides progrès des jésuites. Gonzalvez disputa avec eux en présence du roi, sortit victorieux de cette lutte; et les calvinistes furent bannis des sept royaumes, comme perturbateurs

du repos public. Après avoir établi plusieurs églises et colléges, ce pieux missionnaire, accablé de fatigues, tomba dans une maladie de langueur dont il mourut le 17 juillet 1742. Il a laissé des manuscrits en portugais, en chingalais et en tamoul. Un des plus remarquables est celui qu'il composa, en 1737, par ordre du roi de Ceylan, et qui a pour titre : *Principios* etc., ou *Principes qui démontrent l'origine de la secte de Budu* (Bouddah), *où l'on parle des pays dans lesquels elle fut propagée, et de l'impossibilité de l'observer.* On en conservait une copie dans la bibliothèque du collége de Coïmbre.

B—s.

GONZALVEZ DA COSTA (Manuel), astronome portugais, né en 1605 à Péras-Alvas, près de Coïmbre, étudia dans cette université la philosophie et les mathématiques, et embrassa l'état ecclésiastique en 1629. Sa conduite sage et ses connaissances lui méritèrent l'estime de son évêque, sur la recommandation duquel le roi Jean IV le nomma coadjuteur du vicaire de l'évêque de Leïria, et lui promit un canonicat. Mais cette promesse ne s'accomplissant point, Gonzalvez, obligé de pourvoir aux besoins de sa famille, fut réduit à composer, pendant vingt-deux ans, des almanachs qui eurent beaucoup de vogue; et il fut regardé comme un des bons astronomes de son temps. Une nuit, tandis qu'il était occupé, dans son observatoire, à examiner les astres, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, dont il mourut en janvier 1688. On a de lui : *Noticias*, etc., ou *Notices astrologiques sur l'influence des étoiles*, Lisbonne, 1659, in-4°. Cet ouvrage est très curieux, et l'auteur y soutient avec esprit et profondeur les principes qu'il a adoptés. II. *Braululagia*, etc. ou *Traité astrologique du soleil, de la lune, des planètes, de leurs différents aspects, des constellations, des éclipses*, etc., Coïmbre, 1670, in-4°. Ce livre peut être considéré comme un cours complet d'astronomie, malgré le mot d'*astrologie* qu'il porte abusivement sur son titre. Gonzalvez l'a enrichi de toutes les connaissances qu'il avait acquises par une étude assidue de plusieurs années; et les nouvelles découvertes qu'on a faites depuis dans cette science, n'empêchent pas que son ouvrage ne puisse encore être lu avec fruit. Il a laissé, manuscrit, un *Traité sur les éclipses, avec l'instant de leur arrivée et l'époque de leur durée*, qu'on a conservé, dit-on, dans la bibliothèque de Coïmbre. — Paul Gonzalvez de Andrada, poète portugais, né à Lisbonne en 1594, mort en 1652, a laissé un recueil de poésies assez estimées (*varias poesias*), Lisbonne, 1629, in-8°.; Coïmbre, 1638. On y trouve des odes, des sonnets, des chansons, etc.

B—s.

GOOCH (Benjamin), chirurgien anglais, mort vers la fin du XVIIIe. siècle, a publié, sur les résultats de sa pratique, des Observations qui ont eu deux éditions de son vivant, et qui, après sa mort, ont été réimprimées, avec des additions considérables, et les dernières corrections de l'auteur, sous le titre d'*OEuvres chirurgicales de B. Gooch*, 1792, 3 vol. in-8°. Gooch était un excellent opérateur; et son ouvrage est un des meilleurs qui aient paru, en Angleterre, sur son art.

L.

GOODALL (Gauthier), savant antiquaire écossais, né vers 1706, dans le comté d'Angus, fut nommé, en 1735, gardien suppléant de la bibliothèque des avocats d'Edimbourg. Il mourut pauvre dans cette ville, le 28

juillet 1786. On a de lui une Introduction en latin à la Chronique de Fordun, qu'il publia à la tête d'une édition de cette chronique, et qui fut ensuite traduite en anglais, Londres, 1769; et une Justification de la reine Marie d'Écosse, 2 vol. 1751, écrite avec chaleur dans les principes jacobites, et qui n'eu fut pas moins bien accueillie du public. Elle est intitulée : *Examen des Lettres qu'on prétend avoir été écrites par Marie à Jacques, comte de Botwel.* Il donna aussi, la même année, une édition, avec des notes correctives, de l'ouvrage de sir John Scott, *Etat chancelant des hommes d'état écossais.* On cite de lui quelques autres écrits de peu d'étendue. L.

GOODWIN (JEAN), théologien anglais, né en 1593, se fit remarquer dans la révolution de 1640, autant par la violence de ses principes républicains que par ses talents dans la controverse. Nommé, en 1633, à la cure de St.-Etienne Coleman-Street à Londres, il en fut expulsé en 1645, pour avoir refusé d'administrer le sacrement indistinctement (*promiscuously*), à ses paroissiens. Il ne craignit pas d'écrire une justification de la mort de Charles Ier. A la restauration, cet ouvrage, qui a été réfuté par Neal, fut brûlé par la main du bourreau, et l'auteur fut excepté de l'amnistie générale accordée aux rebelles. Il mourut en 1665. On a de lui de nombreux écrits, la plupart en faveur des opinions arminiennes. L.

GOOL (JEAN VAN) peintre hollandais, né à la Haye, en 1685, mort en 1757, fut élève de Simon Van Der Does, et étudia particulièrement la manière de Paul Potter. Ses tableaux sont estimés par la fermeté de la touche et l'agrément de la composition. Il a écrit en hollandais une *Biographie des peintres flamands et hollandais*, en 2 vol. in-8°., enrichis de portraits, la Haye, 1750 et 1751; ouvrage assez vide d'instruction et dénué de goût.
M—ON.

GORAN, roi d'Écosse, succéda en 501 à son frère Congal. Il fut d'abord un prince pieux et juste. Il persuada aux Pictes de rompre leur alliance avec les Saxons, et de s'unir avec les Écossais et les Bretons contre ce peuple, afin qu'en faisant cause commune, on parvînt à chasser ces étrangers. Les chroniques rapportent que le roi Arthur dut une partie de ses succès aux secours que lui donna Goran. Ce dernier, sur la fin de son règne, dévia des principes qu'il avait d'abord suivis. Les exactions qu'il permettait à son justicier, exaspérèrent tellement ses sujets, qu'il se forma contre lui une conspiration dont il fut la victime en 535. E—s.

GORDIEN (MARCUS ANTONIUS), surnommé *l'Africain*, empereur, né à Rome l'an 157, comptait parmi ses aïeux une longue suite de personnages illustres par leurs vertus ou par les dignités importantes dont ils avaient été revêtus. Son père, Metius Marcellus, descendait des Gracques; et sa mère, Ulpia Gordiana, dont il reçut le nom, était de la famille de Trajan. Aux avantages de la naissance, il joignait de grandes richesses, et d'heureuses dispositions pour les lettres. Dans sa jeunesse il s'appliqua à l'étude avec beaucoup d'ardeur, et composa, entre autres ouvrages, un poëme en trente livres, intitulé : *L'Antoniniade* (1), que Capitolin cite avec éloge. Il fréquentait les écoles publiques, et ne dédaignait pas de prendre

(1) Les belles actions d'Antonin Pie et de Marc-Aurèle étaient le sujet de ce poëme. Gordien écrivit aussi en prose les Vies de tous les Antonins.

part aux discussions qui s'y élevaient. Pendant son édilité, il donna au peuple des spectacles qui surpassèrent par leur nombre et par leur magnificence tous ceux qu'on avait vus jusqu'alors: il y fit combattre jusqu'à mille gladiateurs à la fois; et il abandonnait, ordinairement, aux spectateurs, les chevaux, les taureaux, les sangliers, et les autres animaux qui avaient paru dans l'arène. Gordien fut consul deux fois; la première, avec Caracalla; la seconde, avec Alexandre Sévère; et sa magnificence, trop resserrée dans l'enceinte de Rome, s'étendit sur toutes les villes d'Italie, où il fit célébrer des fêtes pendant quatre jours, et distribuer au peuple des vivres et de l'argent avec une profusion vraiment extraordinaire. Au sortir de son second consulat, il fut nommé proconsul d'Afrique; et l'empereur Alexandre témoigna au sénat que ce choix lui était agréable, par une lettre que Capitolin a conservée. Sa réputation l'avait devancé chez ces peuples, et ils l'accueillirent avec de grandes marques de joie. Il s'appliqua à faire régner la justice, écouta le pauvre avec bienveillance, l'aida dans ses besoins, et se fit bientôt chérir à un tel point, que lorsqu'il paraissait en public, il était salué par ces acclamations : *Au nouveau, au vrai Scipion !*. Cependant le féroce Maximin avait succédé à Alexandre sur le trône du monde. Son intendant d'Afrique commettait par ses ordres des vexations qui furent poussées si loin, que le peuple se révolta. L'intendant fut massacré dans une émeute; et les auteurs du crime, redoutant la vengeance de Maximin, proclamèrent empereurs Gordien et son fils. Gordien, alors à Thysdrum, ignorait ce qui venait de se passer, lorsque les conjurés entrent dans son palais et le saluent du nom d'*Auguste*. Ce vieillard vénérable, qui n'aspirait qu'au repos, repousse la pourpre qu'on lui présente, se jette par terre, et se livre au désespoir; mais la vie de son fils est menacée: il accepte enfin les marques fatales du souverain pouvoir, et se laisse conduire à Carthage, où ils sont reçus l'un et l'autre comme les sauveurs de la patrie. Cependant il envoie à Rome une députation chargée d'instruire le sénat de son avénement à l'empire. A cette nouvelle, la joie ne fut pas moins grande à Rome qu'elle l'avait été dans l'Afrique. Les statues de Maximin furent renversées; et ceux qu'on soupçonnait de lui conserver quelque attachement, devinrent les victimes d'un peuple furieux. (*Voy.* MAXIMIN.) Pendant ce temps là, Capellien, gouverneur de Numidie, révoqué par Gordien, marche contre Carthage avec tant de précipitation, qu'on ne put assembler des troupes pour les opposer aux siennes. Les habitants qui avaient pris les armes pour Gordien, enfoncés au premier choc, prennent la fuite ou sont égorgés. Le malheureux vieillard, apprenant cette défaite et la mort de son fils, s'étrangla avec sa ceinture, pour ne pas tomber vivant entre les mains de son ennemi (237). Telle fut la fin déplorable de Gordien l'ancien, prince digne d'un meilleur sort. Son règne n'avait duré que six semaines. Le sénat le mit au rang des dieux. Capitolin nous en a laissé ce portrait: « Il était d'une taille » ordinaire, mais d'une physionomie » agréable et qui avait quelque chose » de majestueux. Ses mœurs étaient si » réglées, qu'il ne fit jamais rien qui » sentît la passion, l'indécence où » l'emportement; il était très sobre, » et faisait cas de la propreté au point » qu'en hiver il se baignait deux fois, » et en été jusqu'à quatre fois par

» jour : il avait besoin de sommeil, et » il lui arrivait même quelquefois de » s'endormir à table chez ses amis. » D'ailleurs il était laborieux, et donnait, chaque jour, plusieurs heures » à la lecture de Platon, d'Aristote, » de Cicéron et de Virgile, dont les » ouvrages lui étaient familiers. Il » avait épousé Fabia Orestilla, de la » famille des Antonins, qu'il aima » uniquement, et dont il eut une fille » mariée au consul Junius Balbus, et » un fils qui fut tué. » Le président Favre, père de Vaugelas, a composé une tragédie intitulée : *Les Gordians et Maximin* (1), en cinq actes et en vers. (*V.* FAVRE, XIV, 229.) W—s.

GORDIEN (MARCUS-ANTONIUS), surnommé *le Jeune*, né vers l'an 191 de J.-C., était d'un naturel si doux, que, dans son enfance, il ne pouvait voir infliger de punitions à ses camarades sans verser des larmes. Sa mémoire était excellente, et il avait beaucoup d'aptitude pour les sciences. Son précepteur, Serenus Sammonicus, fils du célèbre médecin de ce nom, lui légua par testament sa bibliothèque, composée de plus de soixante mille volumes; et il n'en fallut pas davantage, ajoute naïvement Capitolin, pour lui donner la réputation de savant. Heureusement on a d'autres preuves du mérite de Gordien; et chacun sait qu'il était très instruit, surtout en droit. Cependant l'étude ne l'empêchait pas de se livrer à toutes sortes de plaisirs: il mangeait peu, excepté des viandes froides et des fruits, et il faisait usage d'un vin dans lequel il avait fait infuser des plantes aromatiques. Il aimait les femmes avec excès, et il eut à-la-fois jusqu'à vingt-deux concubines. Son père, qui le voyait avec peine s'abandonner à des goûts qui devaient abréger sa vie, lui en faisait de tendres reproches ; mais la passion l'emportait sur les sages leçons de son père. Héliogabale le fit questeur ; il parvint ensuite à la prêture et au consulat; et il devint enfin lieutenant de son père en Afrique. Il commandait les habitants de Carthage, qui marchèrent volontairement contre Capelien : la plupart étaient mal armés et peu aguerris; un orage qui éclata avant le combat, mit le désordre dans leurs rangs ; ils cédèrent au premier choc. Les soldats de Capelien en firent un horrible massacre, et poursuivirent les fuyards jusque dans les rues de Carthage. Gordien, tué en combattant, fut laissé parmi les morts : il était âgé de quarante-six ans. Le sénat lui décerna, ainsi qu'à son père, le titre d'Auguste, et le mit au rang des dieux. On conservait de cet empereur, au temps de Capitolin, des pièces en vers et en prose, qui annonçaient, dit-il, plus d'imagination que de goût. W—s.

GORDIEN (MARCUS-ANTONIUS), surnommé *le Pieux*, neveu du précédent, était fils de Metia Faustina et de Junius Balbus, personnage consulaire. Lorsque la nouvelle de la mort de son aïeul et de son oncle parvint à Rome (l'an 237), les sénateurs élurent empereurs Maxime et Balbin, qu'ils crurent capables de s'opposer avec succès aux projets de Maximin; mais le peuple et l'armée, qui avaient

(1) Le titre de cette pièce est mal indiqué dans le Catalogue de la Vallière (Nyon), n°. 17,250, et l'auteur y est appelé Ant. Faue. Le même Catalogue commet une erreur bien plus grave en décrivant deux autres ouvrages poétiques du même auteur, dont il donne ainsi les titres : *Entretiens spirituels sur l'amour divin, la pénitence, le saint sacrement de l'autel, et sur le rosaire*, en vers, par Ant. Faure, prés. de Grenoble, auteur du Code Fabri, père de Cl. Faure, sieur de Vaugelas, de l'acad. franç., Paris, Chevalier, 1602, in-8°. (n°. 14,255); et *Stances sur la dévotion de N. D. du mont de Vic*, par Ant. Faure, prés. de Grenoble, ibid., 1602, in-8°. (n°. 14,081). On a traduit mal à propos par prés. de Grenoble l'abréviation P. D. G., qui signifiait *président de Genevois*. (*Voyez* Goujet, *Bibliothèque franç.*, tom. XII, p. 498.)

en vénération le nom de Gordien, demandèrent à grands cris qu'on leur adjoignît un de ses descendants. Gordien, âgé seulement de douze ans, fut donc créé César, et présenté au peuple, qui l'accueillit par de vives acclamations. Quelques jours après, l'emportement de Gallienus contre deux prétoriens qui s'étaient introduits dans le sénat, fut le signal d'une violente sédition. Les citoyens s'entr'égorgeaient, et l'autorité de Balbin était méconnue: la présence du jeune Gordien, vêtu de la pourpre, et porté sur les épaules d'un homme de haute taille, suffit pour apaiser le tumulte et rétablir le calme; tant était grande l'affection que les Romains conservaient à cette illustre et malheureuse famille. Mais le ressentiment des prétoriens contre le sénat n'était qu'étouffé : le massacre de Balbin et de Maxime (*Voy.* BALBIN, III, 262) en fut la suite funeste. Gordien, par leur mort, se trouva seul empereur en 238, à l'âge de treize ans. Ce jeune prince était doué des qualités les plus propres à le faire aimer. Une figure régulière, de beaux traits, des manières franches et ouvertes, un abord facile et gracieux, le goût des lettres et celui des armes, le rendirent bientôt l'idole du peuple et des soldats. Dans les commencements de son règne, il fut entouré de flatteurs qui lui firent commettre des fautes: mais ayant épousé à l'âge de 16 ans (241), Fabia Sabina Tranquillina, fille de Mysithée, il nomma préfet du prétoire son beau-père, homme instruit et vertueux, et ne se conduisit plus que par ses avis. Cet habile ministre fit respecter les lois en apportant la plus grande sévérité dans le choix des magistrats, rétablit la discipline dans l'armée, en renvoyant des légions ceux que l'âge rendait impropres au service, eut soin que les soldats fussent bien armés et bien nourris, et sut à-la-fois s'en faire craindre et aimer. Pendant ce temps-là, Sapor, roi de Perse, entre dans la Mésopotamie, s'empare de Nisibe et de Carrhes, et se dispose à faire le siége d'Antioche. A cette nouvelle, Gordien se prépare à la guerre (1): il part au printemps de l'année 242, chasse les barbares qui s'étaient établis dans la Thrace et dans la Mésie, et marche contre les Perses avec une telle rapidité, que Sapor, effrayé, s'enfuit derrière l'Euphrate; là, Gordien l'ayant atteint, il l'oblige d'abandonner toutes ses conquêtes. Le sénat lui décerna les honneurs du triomphe pour cette victoire mémorable, la seule qu'il devait remporter. Mysithée, à qui Gordien se plaisait à renvoyer la gloire de ses premiers succès, mourut empoisonné, dit-on, par Julius Philippe; et ce monstre lui succéda dans la place de préfet du prétoire. Philippe (*Voy.* ce mot) était aussi ambitieux que perfide; et il ne regarda le rang où il venait de monter, que comme un moyen d'arriver au trône. Il s'appliqua à détourner les soldats de la fidélité qu'ils devaient à Gordien, les mécontenta par des marches forcées dans des déserts où il les laissait manquer de vivres, favorisa secrètement leurs plaintes, s'attacha les chefs par des présents, et réussit enfin à se faire nommer empereur. Les amis de Gordien firent de vains efforts pour ramener les soldats à leur devoir; tout ce qu'ils purent obtenir, par accommodement, c'est que Philippe serait associé à Gordien, comme son collègue et son tuteur. Quelques mois après, ce malheureux prince avait cessé de vivre. Capitolin rapporte que

(1) C'est la dernière fois que les historiens font mention de l'ouverture du temple de Janus.

Gordien voulut essayer de ressaisir le pouvoir en haranguant les soldats; mais, que voyant ses reproches et ses plaintes sans effet, il s'abaissa jusqu'à demander pardon à Philippe de sa témérité, et que celui-ci ordonna qu'on se saisît de sa personne, et le fit mettre à mort après un court délai. Crévier a remarqué les invraisemblances de ce récit; et d'ailleurs, si Philippe se fût rendu ouvertement coupable d'un si grand crime, comment aurait-il osé écrire au sénat que Gordien était mort de maladie? Il lui fit de magnifiques obsèques, recueillit ses cendres qu'il envoya à Rome, et permit aux soldats de lui élever un tombeau de marbre, dans le lieu de sa mort à Guïthe, près de Circésium (Karkisia), sur les bords de l'Euphrate. Ce prince périt au commencement de mars 244, à l'âge d'environ vingt ans, dont il en avait régné cinq et huit mois : le sénat le mit au rang des dieux. Capitolin dit que l'avénement de Gordien à l'empire avait été marqué par une éclipse totale de soleil, ce qui fit augurer que son règne serait court; il ajoute que ses assassins, au nombre de neuf, furent réduits dans la suite à se tuer des mêmes épées dont ils l'avaient percé. On avait dit la même chose des assassins de César. On peut consulter sur l'histoire des Gordiens: I. Hérodien, auteur contemporain, Capitolin, Tillemont, Crévier, etc. II. *L'Histoire des quatre Gordiens*, par l'abbé Dubos (1); on sait que le système de cet écrivain n'a point prévalu (*Voy.* DUBOS). III. *Lettre touchant l'histoire des quatre Gordiens*, etc., par Ant. Galland, Paris, 1696, in-12; c'est une réfutation de l'ouvrage précédent. IV. *Cuper* (Gisb.) *historia trium Gordianorum*, Deventer, 1697, in-8°. V. *Pro quatuor Gordianorum historiâ vindiciæ*, Paris, 1700, in-8°. : c'est une réponse de l'abbé Dubos aux critiques dont son ouvrage avait été l'objet. VI. *Dissertation sur une médaille de Gordien Pie, frappée à Sinope, par l'abbé de Fontenu*, Mémoires de l'académie des inscript., tom. x. VII. *Sperling* (Otto) *ad nummum Fabiæ Sabinæ Tranquillinæ imperatoris Gordiani tertii uxoris dissertatio*, Amsterdam, 1688, in-8°. (1).

W—s.

GORDIEN FULGENCE (FABIUS-CLAUDIUS-GORDIANUS-FULGENTIUS) paraît avoir été un moine obscur du ve. ou du vi^e. siècle. On peut placer sa naissance vers l'an 468 et sa mort vers 533. On ne connaît d'ailleurs aucune circonstance de sa vie; car le peu qu'on en trouve dans quelques auteurs, se rapporte à d'autres personnages du même nom. L'éditeur de son ouvrage nous laisse même dans l'incertitude sur l'authenticité du manuscrit qui lui a servi de texte: il nous apprend seulement qu'il existait dans la bibliothèque de la Sorbonne, et qu'il était attribué au saint évêque de Ruspe, assertion dont la fausseté, prouvée depuis long-temps, ne peut plus laisser

(1) Cet abbé suppose un quatrième Gordien, fils du jeune Africain, et créé César en même temps que son père et son aïeul furent faits empereurs.

(1) Nous avons des médailles des trois Gordiens; mais celles qui appartiennent aux deux premiers sont d'une grande rareté. La courte durée de leur règne n'a pas permis de multiplier ces monuments. On n'en connaît point en or d'authentiques. Ces princes prennent, sur leurs médailles d'argent et de bronze, le surnom d'*Africain*. Gordien père est décoré, sur celles qui sont frappées en Égypte, du titre de *semnos* (*venerabilis*), qui n'est donné sur ces médailles qu'à cet empereur. Les colonies et les villes grecques n'en ont point fait frapper pour les deux Gordiens; au moins nous n'en connaissons pas. Celle de Samos, citée par Beauvais, du cabinet d'Ennery, et que nous possédons aujourd'hui, est fausse. Les médailles de Gordien III sont très communes; l'on en trouve dans tous les métaux.

T—n.

aucun doute. Sanderus en connut un autre, incomplet comme le premier, et dans lequel Gordien porte le prénom de Flavius au lieu de Fabius : les Bollandistes, qui cependant ont suivi ce même manuscrit, n'ont pas tenu compte de cette variante. Cette production bizarre, intitulée, suivant Fabricius, *Opus mirificum sine litteris in Libell. XXII distrib.*, fut publiée par J. Hommey sous ce titre : *Liber absque litteris de ætatibus mundi et hominis absque A, absque B*, etc. etc., *auctore F. Gordiano*, Poitiers, 1694 (1) in-8°. Un second titre, dans lequel il n'est point question d'*Opus mirificum*, qui ne se trouve sans doute que dans les Mss., annonce que l'ouvrage est divisé en vingt-trois *volumes;* et dans une note à la fin, on lit vingt-quatre, conformément au nombre des lettres de l'alphabet qu'il est naturel de supposer que Gordien voulait remplir. Or, de ces vingt-deux, vingt-trois ou vingt-quatre livres, annoncés et promis, l'édition du père Hommey n'en renferme que treize, plus un supplément qu'il paraît avoir composé lui-même, ce qui fait en tout quatorze, et comprend tout l'alphabet jusqu'à la lettre O inclusivement. Cet ouvrage n'est pas tout-à-fait aussi ridicule qu'on pourrait le présumer, d'après son titre. Ménage a raison cependant de le juger *fort impertinent, soit pour le style, soit pour les pensées*. S'il reste encore des lecteurs dont la curiosité n'aurait été découragée ni par le titre du livre, ni par le jugement de Ménage, et qui ne seraient effrayés que du nombre des volumes qu'il leur faudra dévorer pour la satisfaire, qu'ils se rassurent; car les plus considérables de ces *volumes* ont, au plus, deux ou trois pages d'impression. Il ne nous reste plus à expliquer, à ceux qui n'auraient pas compris toute la finesse de cette expression *absque litteris*, ce qu'il y avait de spirituel dans cet ouvrage aux yeux de son auteur, et ce qui, pour une certaine classe d'amateurs, en fait tout le mérite : c'est que dans chaque livre, volume ou chapitre, une lettre de l'alphabet est progressivement retranchée, selon son ordre numérique. Ainsi le premier chapitre, consacré à Adam, est annoncé comme ne devant point contenir d'A ; le second, consacré à Abel, point de B. Qu'on nous demande maintenant pourquoi, dès le titre, l'auteur a fait infraction à la règle qu'il s'était prescrite, nous dirons, sans détour, que nous n'en savons rien. On voit, d'un coup-d'œil, combien ce travail est ingénieux et surtout utile. Encore si quelque plaisir pouvait consoler de tant de peine perdue ! mais il n'en est rien. La triste manie de ces sortes d'ouvrages, que l'on nomme lipogrammatiques, et qu'un écrivain moderne, a fort agréablement appelé l'*esprit des sots*, n'est rien moins que neuve. Nous ne nous ferons point scrupule d'emprunter à l'élégant historien de toutes ces savantes folies de l'esprit humain, quelques-uns des souvenirs de la science élognostique. On sait que Théocrite s'étudiait quelquefois à donner à ses vers la forme d'un objet matériel : par exemple, celle d'une Syrinx, à chaque vers de laquelle il retranchait une lettre désignée. Pindare ne dédaigna pas ce genre; il avait fait, pour s'y exercer, une ode sans S, si l'on en croit Eustathe, qui ne mérite pas toujours une confiance entière, surtout lorsqu'il compile Athénée. Lasus d'Hermione, placé par quelques-uns au rang des sept sages de la

(1) C'est la date que donne Fabricius, sans doute d'après un article du *Journal des savants* de la même année; mais l'exemplaire que nous avons sous les yeux est de 1696.

Grèce, composa une ode, intitulée les *Centaures*, et un hymne à Cérès, où l'S ne paraissait jamais, bien différent d'Euripide dont le *sigmatisme* est devenu proverbe. Nestor, qui naquit à Laranda ville de Lycie, et vivait du temps de l'empereur Sévère, composa toute une Iliade lipogrammatique. Chacun des vingt-quatre chants excluait, tour-à-tour, une des vingt-quatre lettres de l'alphabet. Tryphiodore, dont il nous reste un petit poème sur la prise de Troie, fit une Odyssée à l'imitation de l'Iliade de Nestor. On ne sera peut-être pas fâché de voir en quels termes le célèbre Addison se moque de cette espèce de maladie d'esprit. Il est question de Tryphiodore : « Ce devait être, dit le Spectateur, » une chose plaisante que de voir ce » poète évitant la lettre condamnée, » avec autant de soin qu'un autre eût » évité une faute de quantité, et, quand » il se trouvait trop pressé, s'échappant à travers les différents dialectes. L'expression la plus propre, la » plus élégante de toute la langue, » était rejetée comme un diamant taché, si la mauvaise lettre s'y montrait. Je crois que si cette Odyssée » subsistait encore, elle serait plus souvent citée par nos pédants érudits » que l'Odyssée d'Homère. Je ne doute » pas qu'on ne l'eût regardée comme » un des plus estimables trésors de la » langue grecque. » Fulgence Gordien a essayé de remettre en honneur ces extravagances. L'édition que le père Hommey a donnée du *Merveilleux ouvrage*, a fait connaître en même temps un fragment lipogrammatique de Pierre de Riga, chanoine de Reims. C'est le commencement d'un poème en vers élégiaques, qui n'est autre chose qu'une récapitulation fort succincte de l'ancien et du nouveau Testament. Ce poème a été publié en entier par Policarpe Leyser, dans son *Histoire de la poésie du moyen âge*. Nous ne croirions pas cet article complet, si nous négligions d'en indiquer au lecteur trois autres du même genre, qui sont dignes de piquer sa curiosité. (*Voy.* CERTON (Salomon), FIDÈLE (Horatio), et GARDONE (Vincent.) G. F—R.

GORDON (BERNARD), désigné souvent aussi sous les noms de *Gordonus* et de *Bernardus* de *Gordonio*, célèbre médecin de la fin du XIIIe. et du commencement du XIVe. siècle, est classé parmi les plus éminents sectateurs des Arabes, quoiqu'il se soit souvent rapproché, d'une manière remarquable et avec succès, de l'ancienne école grecque. On croit, avec quelque fondement, que ce médecin était de Gordon dans le Rouergue, et que, suivant l'usage du temps, il adopta le nom de sa patrie. Au reste, on ignore l'époque précise de sa naissance et celle de sa mort, ainsi que les détails de sa vie littéraire et privée. Gordon nous apprend cependant lui-même dans la préface de son *Lilium*, etc., qu'il débutait dans l'enseignement de la médecine à Montpellier, en 1285, et qu'il y lut le traité dont il s'agit en 1305. Quelques auteurs ont prétendu qu'il mourut dans la même année, et d'autres assurent au contraire, qu'il existait en 1318; ce qui paraît beaucoup plus probable, d'après le grand nombre d'écrits de Gordon, dont le souvenir est arrivé jusqu'à nous, et dont voici les titres : I. *De medicamentorum gradibus*. II. *De marasmo*. III. *De theriacâ*. Ces trois ouvrages, restés manuscrits, ont été connus dans la suite par une notice que Jean George Schenck a insérée dans la *Biblia iatrica* qu'il a publiée à Francfort en 1609. IV. *De decem ingeniis, seu de indicationi-*

bus curandorum morborum. C'est un traité de thérapeutique qui fut répandu par des copies multipliées et authentiques en 1296. L'auteur avait pris soin d'en fixer lui-même la date avec précision. V. *Lilium medicinæ de morborum prope omnium curatione, septem particulis distributum.* La première édition est de Naples, 1480, in-fol.; il y en a une traduction française, Lyon, 1495, in-4°. (1) Cet ouvrage, le plus étendu, le plus clair et le plus méthodique qui soit sorti de la plume de Gordon, est un traité complet de la manière de guérir toutes les maladies alors connues. Production supérieure à tout ce qui avait paru dans ce genre, elle fut justement admirée, et elle a été réimprimée plusieurs fois. On trouve dans ce traité la composition d'un collyre capable, dit l'auteur, de faire lire à un vieillard le caractère le plus fin sans le secours des lunettes; ce qui porte à croire que l'invention des lunettes remonte à une époque plus ancienne que celle qui lui est communément assignée. Le même traité nous fait connaître des médicaments conservés encore aujourd'hui dans quelques pharmacopées modernes, tels que des trochisques pour l'ulcération des reins et de la vessie, et une poudre anti-épileptique. Mais au lieu de s'en tenir là, Gordon se livre, à l'occasion de l'épilepsie, à toutes les rêveries de l'astrologie judiciaire; et il donne avec naïveté des formules d'enchantement. Il est cependant difficile de trouver avant Gordon plus de connaissances en chimie, et des applications plus rationelles à la préparation et à l'emploi des médicaments. VI. *De victûs ratione et pharmacorum usu in morbis acutis.* VII. *De signis prognosticis.* Une discussion s'est élevée entre plusieurs érudits relativement à cet ouvrage, et il en est résulté que c'est très probablement le même écrit, dont l'objet étendu est mieux désigné sous cet autre titre : *De crisi et criticis diebus, atque prognosticandi ratione.* VIII. *De urinis et cautelis earum*, imprimé avec le *Lilium*, Venise, 1509, in-fol. Gordon manifeste encore ici la crédulité la plus vulgaire : on ne saurait même se défendre d'un soupçon peu honorable pour sa mémoire, lorsqu'on le voit raconter les supercheries à employer pour résoudre, sans hésiter, des questions auxquelles des médecins éclairés et délicats ne savent et ne peuvent répondre. Après ces reproches mérités, on ne peut se dispenser de dire que Gordon montre dans beaucoup d'endroits de ses ouvrages des sentiments modestes et religieux. IX. *De pulsibus;* commentaire, à ce que l'on pense, des vers latins de Gilles de Corbeil, sur le même sujet. X. *De phlebotomiâ.* Ce traité fut dicté en 1307. XI. *De floribus diætarum.* XII. *De conservatione vitæ humanæ à die nativitatis usque ad ultimam horam mortis*, imprimé pour la première fois à Leipzig, en 1570, par les soins et avec une préface de Joachim Baudis, médecin de Breslau, et réimprimé avec les deux précédents à Lyon, en 1580. Parmi les ouvrages de Gordon, conservés en manuscrit à la bibliothèque du Roi, nous indiquerons son *Antidotarius* (n°. 6966), écrit en 1461, et provenant de la bibliothèque du cardinal Mazarin, et son traité *De sterilitate mulierum*, manuscrit du XVe. siècle, du fond de Baluze. Plusieurs biographes ont fait mention de Gordon; mais c'est Astruc, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier*,

(1) Cette rare édition est décrite dans l'*Esprit des journaux*, de févr. 1781, p. 281.

qui a parlé de cet écrivain avec le plus d'étendue et d'exactitude. D—G—s.

GORDON (Jacques Huntlei), jésuite et savant controversiste, était issu d'une des plus illustres familles de l'Ecosse, alliée même à la maison royale. Né au moment où l'hérésie de Luther et de Calvin se répandait et commençait à infester sa patrie, il quitta l'Écosse pour suivre en liberté la religion de ses pères. S'étant rendu à Rome en 1563, il entra dans l'institut des jésuites, âgé alors d'environ vingt ans, et y fit d'excellentes études. Il enseigna, pendant près de cinquante ans, la philosophie, les différentes parties de la théologie, la controverse et même l'hébreu, dans plusieurs villes, et notamment à Pont-à-Mousson, à Paris et à Bordeaux. La cour de Rome l'envoya en Irlande en qualité de nonce, pour y soutenir la religion catholique. Il fit en Ecosse et en Angleterre, des missions dans un temps fort dangereux, y confessa la foi, et y souffrit la prison et les fers. Rendu, presque malgré lui, à la liberté, faveur qu'il dut, à ce que l'on croit, à sa haute naissance, il parcourut, dans un âge déjà très avancé, la plupart du temps à pied, le Danemark, l'Allemagne et les autres pays de l'Europe où l'hérésie avait pénétré, toujours animé du même zèle, s'opposant aux progrès de l'erreur, cherchant à ramener à la foi ceux qui s'en étaient écartés, et y raffermissant les autres. Ce pieux et savant religieux, épuisé de fatigues, termina sa longue et laborieuse carrière le 16 avril 1620. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. A toutes les vertus de son état, aux lumières les plus étendues, il réunissait une aimable simplicité, une candeur parfaite, et la politesse d'une éducation soignée. Il ne regretta, en mourant, que de n'avoir pas, tandis qu'il gémissait sous le poids de la persécution, versé son sang pour la foi. On a de lui un bon traité de controverse en trois parties, intitulé, *Controversiarum fidei epitome*, Cologne, 1620, in-8°. — Gordon (Jacques Lesmore), aussi jésuite écossais, était né à Aberdeen; il prit, comme le précédent, le degré de docteur en théologie, et peut lui être comparé pour la science. Après avoir enseigné long-temps la théologie, il devint successivement recteur des colléges de Toulouse et de Bordeaux, et, dans ses dernières années, confesseur du roi Louis XIII. Il mourut à Paris, le 17 novembre 1641, âgé de quatre-vingt-huit ans. Il a laissé les ouvrages suivants: I. *Opus chronologicum, annorum seriem, regnorum mutationes, et rerum toto orbe gestarum memorabilium narrationem, à mundi initio ad nostra tempora complectens*, Poitiers, 1613; Cologne, 1614, deux volumes in-fol., souvent réimprimé. II. *Opuscula tria, chronologicum, historicum, geographicum*, Cologne, 1636. III. Un *Commentaire sur la Bible*, Paris, 1632, 3 vol. in-fol., et divers ouvrages de théologie. B—y.

GORDON (Robert), Écossais, né à Stralogh, mort vers le milieu du XVIIe. siècle, est auteur d'un ouvrage topographique très estimé, intitulé, *Theatrum Scotiæ*, imprimé à Amsterdam, et dédié à Olivier Cromwell. On y trouve une description complète de l'Écosse, avec des cartes particulières de chaque comté. On y a ajouté le livre de Buchanan, *de Jure regni apud Scotos*. L.

GORDON (Patrik), Écossais, qui se rendit en Russie vers la fin du XVIIe. siècle, fut du nombre des étrangers qui rendirent les services les plus signalés à Pierre Ier.; et Voltaire,

dans son *Histoire* de ce prince, ne l'a pas assez apprécié. Gordon contribua, de concert avec le fameux Lefort, à former les troupes régulières, et à faire tomber l'ambitieuse Sophie, ainsi que son ministre Galitzin. Dans la guerre que le czar entreprit contre les Turks en 1696, Gordon, créé feld-maréchal, dirigea toutes les opérations, et prit la forteresse d'Asoph par l'habileté de sa tactique et les prodiges de son courage. Lorsqu'en 1697, Pierre fit son premier voyage dans l'étranger, il confia le commandement de Moscou à Gordon. L'insurrection des Strelitz éclata pendant l'absence du monarque, et menaça l'empire de la plus terrible catastrophe. La sagesse et la fermeté du commandant prévinrent le danger; et les Strelitz, vaincus, eussent été massacrés tous, sans l'intervention de Gordon, qui recommanda la clémence, et remit jusqu'au retour du chef le moment de la punition. Peu après le retour de Pierre, celui qui venait de lui rendre un service si important, fut attaqué d'une maladie grave qui devait le conduire au tombeau. Le czar lui rendit de fréquentes visites, et s'entretint surtout avec lui des vaisseaux qu'il faisait construire: « Mais à quoi vous serviront les vaisseaux, dit Gordon, si vous n'avez » point de ports? — Mes vaisseaux » trouveront des ports, répondit » Pierre d'un ton assuré. » Gordon mourut vers la fin de 1699. Le czar lui fit faire des obsèques magnifiques, auxquelles il assista lui-même.

C—AU.

GORDON (ALEXANDRE D'ACHINTOUL), était parent du précédent qui le fit venir en Russie l'an 1693, et le présenta lui-même au czar. Le monarque le reçut avec bonté; et ayant appris la fermeté et le courage que le jeune Ecossais avait montrés dans une querelle avec quelques Russes jaloux des étrangers, il le nomma major: peu après, il lui donna un régiment. Si, à la bataille de Narwa, on eût suivi ses conseils, Charles XII eût éprouvé une plus grande résistance. Le colonel Gordon fut victime de l'impéritie des généraux, et devint prisonnier des Suédois, qui ne l'échangèrent qu'au bout de huit ans. Après avoir rendu à Pierre de grands services à la bataille de Liesna contre les Suédois, et en divers combats avec les Polonais, il retourna dans sa patrie, où son père venait de mourir. Il mourut lui-même en 1752, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Les loisirs des dernières années de sa vie furent consacrés à la rédaction d'une *Histoire de Pierre Ier.*, en anglais, qu'on publia trois ans après sa mort, à Aberdeen, en 2 vol. in-8°.; cet ouvrage est précieux par l'exactitude des faits, dont une grande partie se passa sous les yeux de l'auteur. Ch. A. Wiehmann l'a traduit en allemand, (Leipzig, 1765, 2 vol. in-8°.) Les observations que le savant historien Müller, professeur à Moscou, fit sur le premier volume, sont restées manuscrites. Elles ont été long temps entre les mains de Büsching, qui, sans doute, en aura tiré parti dans ses travaux historiques sur le nord. Ce fut environ dix ans après la publication de l'ouvrage de Gordon, que Voltaire publia son *Histoire de Russie sous Pierre-le-Grand*, qui l'emporte beaucoup par les charmes du style et l'intérêt de la narration, mais qui, sous d'autres rapports, ne satisfit pas l'attente du public. C—AU.

GORDON (ALEXANDRE), antiquaire et artiste écossais du XVIIIe. siècle, fut successivement secrétaire de la société d'encouragement, du club égyptien composé de savants qui

avaient été en Egypte, et de la société des antiquaires de Londres: il résigna cette dernière place en 1741, et passa à la Caroline, où il était juge de paix à l'époque de sa mort, vers l'an 1750. Il était surtout estimé pour son talent comme dessinateur, et pour la connaissance qu'il avait de la langue grecque. On a de lui: I. *Itinerarium septentrionale*, ou *Voyage dans plusieurs parties des comtés de l'Ecosse et du nord de l'Angleterre*, en deux parties, avec 66 planches, 1726, in-fol. II. *Supplément à l'Itinéraire septentrional*, 1732, in-fol. avec 6 planches. Il a paru en Hollande, en 1731, une édition latine de l'*Itinéraire*, avec le Supplément. III. *Les Vies du pape Alexandre VI et de son fils César Borgia*, 1729, in-fol., contenant les guerres de Charles VIII et de Louis XII, en Italie, de 1492 à 1506; traduit en français, Amsterdam, 1732, trois volumes in-12. IV. *Histoire complète des anciens amphithéâtres*, traduite de l'italien du marquis Scipion Maffei, 1730, in-8°.; réimprimée depuis avec des additions. V. *Essai d'explication des figures hiéroglyphiques inscrites sur le cercueil de la momie appartenant au capitaine Lethieullier*, 1737, in-fol., avec des planches. VI. *Vingt-cinq planches gravées de toutes les momies et autres antiquités égyptiennes qui se voient et existent en Angleterre*, 1739, in-fol. Tous ces ouvrages sont en anglais. L.

GORDON (THOMAS), célèbre écrivain politique du XVIIIe. siècle, né vers la fin du XVIIe., à Kircudbright dans la province de Galloway, en Irlande, vint à Londres, après avoir fait de bonnes études classiques, dont il tira parti en se livrant d'abord à l'enseignement des langues. Deux pamphlets qu'il écrivit en faveur de l'évêque Hoadly, dans la controverse bangorienne, le recommandèrent à Trenchard, poète et écrivain politique, qui l'employa en qualité de secrétaire, et finit par l'associer à ses travaux littéraires. C'est ainsi qu'ils publièrent deux ouvrages périodiques qui eurent beaucoup de vogue, les *Lettres de Caton*, commencées en 1720, et qui forment en tout 4 vol. in-12 dans l'édition de 1737, qui est la quatrième; et le *Whig indépendant*, ou *Défense du christianisme primitif*, 1728, in-8°.: tous deux dirigés contre l'administration existante alors, et contre la hiérarchie ecclésiastique. Le dernier est écrit d'un style plus décent, mais avec plus de véhémence encore que le précédent. Gordon le continua seul quelques années après la mort de Trenchard, avec lequel il avait été lié d'une amitié peu commune, et dont il épousa la veuve. Il se mit ensuite aux gages de sir Robert Walpole, et composa quelques pamphlets pour défendre les mesures de ce ministre. Il publia, en 1728, en deux vol. in-fol., une traduction anglaise de *Tacite*, précédée de *Discours politiques*. Quoique la traduction ne reproduise en rien l'esprit de l'historien latin, cette publication, protégée par le ministre, eut beaucoup de succès dans un parti, succès qu'elle dut à l'enthousiasme de liberté ainsi qu'à l'expression d'une haine profonde pour la royauté et pour le sacerdoce, qu'on trouve dans les Discours politiques. J. Whiston, dans ses notes manuscrites, prétend que ces discours sont tirés de l'italien de Malvezzi Scipio Ammirati, et de l'espagnol de don Balthazar Alamos Barrientos. On retrouve le même caractère d'animosité dans les *Discours* dont Gordon fit précéder une traduction de *Salluste*, suivie de celle des *Catilinaires de*

Cicéron, publiée en 1743, réimprimée en 1769, in-4°., et qui, ainsi que l'ouvrage précédent, a eu un grand nombre d'éditions en différents formats. Ces Commentaires ont été traduits en français (*Voy.* Daudé): l'édition de 1782, portant sur le titre *trad. de l'anglais de Gordon par M. D. S. L.*; ces deux traductions furent attribuées à Silhouette. L'ouvrage fut prohibé, mais n'en eut pas moins d'autres éditions qui se vendaient clandestinement. On n'est pas surpris qu'on en ait donné une nouvelle édition en l'an 11 (Paris, 3 vol. in-8°.), dans un moment où l'on employait tous les moyens pour soutenir une république mal assurée. Gordon obtint, probablement par la protection de Robert Walpole, la place de premier commissaire pour les patentes de marchand de vin; place qu'il occupait encore lorsqu'il mourut le 28 juillet 1750. On voit, par ses écrits, que sa religion se bornait au pur déisme. Comme écrivain, on lui reproche d'avoir, non seulement dans ses traductions, mais dans tous ses ouvrages, renvoyé constamment le verbe à la fin de la phrase, conformément à la construction latine; ce qui donne à son style un air de roideur et d'affectation. Sa mort étant arrivée vers le même temps que celle de Middleton, auteur de la *Vie de Cicéron*, lord Bolingbroke, dit à ce sujet : *Nous avons donc perdu le meilleur et le plus mauvais écrivain de l'Angleterre.* Quelques écrits de Gordon ont été réimprimés après sa mort, dans des recueils intitulés, l'un : *Cordial pour les esprits abattus*, 2 vol. in-12, Londres, 1751, 2°. édition; l'autre : *Les colonnes du sacerdoce et de l'orthodoxie ébranlées*, 2 vol.; réimprimé en 1768, 4 vol. in-12. On a aussi une *Collection de traités, par feu Trenchard et Th. Gordon*, Londres, 1751, 2 vol. in-12. L.

GORDON (André), savant bénédictin, descendant de l'ancienne maison des ducs de Gordon, naquit en 1712, à Cofforach, dans le comté d'Angus, situé dans le nord de l'Écosse. Après avoir étudié les belles-lettres à Ratisbonne, il voyagea en Autriche, en Italie et en France. A son retour à Ratisbonne, il prit l'habit de St.-Benoit dans le couvent écossais; il s'occupa alors beaucoup de la physique, étudia ensuite le droit à Salzbourg, et accepta, en 1737, la place de professeur de philosophie à l'université d'Erfurt. Son zèle pour la philosophie moderne lui suscita beaucoup d'adversaires; mais il se fit connaître avantageusement dans l'Europe savante par ses belles expériences sur l'électricité. Le docteur Priestley, dans son *Histoire de l'electricité*, l'indique comme le premier physicien qui, dans l'appareil électrique, se soit servi d'un cylindre au lieu d'un globe. Gordon trouva aussi les moyens d'exciter tellement l'électricité d'un chat, qu'au moyen d'une chaîne de fer, il enflamma de l'esprit-de-vin par les étincelles qu'il tirait du corps de cet animal. Il était un des correspondants de l'académie des sciences de Paris. Gordon mourut le 20 août 1751. Nous ne citerons pas de lui une foule de dissertations qui ont figuré dans la guerre entre la philosophie moderne et celle de l'ancienne école. Voici ses ouvrages les plus remarquables : I. *Progr. de studii philosophici dignitate et utilitate*, Erfurt, 1737, in-4°. L'auteur annonça par ce programme ses leçons de philosophie. II. *De concordandis mensuris*, ibid., 1742, in-4°. III. *Phænomena electricitatis exposita*, ibid., 1744, in-8°. Cet ouvrage a été publié aussi en allemand, ibid., in-8°.

IV. *Diss. de spectris*, ibid., 1746, in-4°. V. *Philosophia utilis et jucunda*, Ratisbonne, 1745, 3 vol. in-8°. VI. *Varia philosophiæ mutationem spectantia*, Erfurt, 1749, in-4°. VII. *Physicæ experimentalis elementa*, ibid., 1751-1752, 2 vol. in-8°., avec figures. B—n—d.

GORDON (George), à qui l'usage faisait donner le titre de lord, parce qu'il était fils puîné d'un duc, acquit une triste célébrité en Angleterre, vers la fin du XVIIIe. siècle. Il naquit à Londres le 19 décembre 1750, de Cosme-George, duc de Gordon, d'une des plus anciennes familles d'Écosse, et eut pour parrain le roi George II. Il servit d'abord dans la marine; mais il la quitta durant la guerre de l'indépendance américaine. Il représentait au parlement le bourg de Ludgershall dans le Wiltshire. Étranger aux deux partis qui divisent la chambre des communes, il blâmait avec la plus grande liberté, et souvent avec beaucoup d'esprit, les propositions qui lui paraissaient répréhensibles, de quelque côté qu'elles vinssent; ce qui fit dire qu'il y avait trois partis dans le parlement, savoir, le ministère, l'opposition, et lord George Gordon : mais il oubliait fréquemment la modération convenable, et se permettait des sarcasmes violents, des personnalités et même des injures grossières. Les lois rigoureuses contre les catholiques avaient été adoucies par un acte qui avait passé dans les deux chambres, sans opposition, en 1778. Des esprits craintifs prirent l'alarme pour la religion établie. Les démarches indiscrètes de quelques catholiques semblèrent justifier ces craintes. Il se forma donc en plusieurs endroits des associations protestantes, qui avaient pour but unique d'essayer d'obtenir, par les voies légales, des garanties contre les abus que les catholiques pourraient faire de la nouvelle loi. Ces associations adressèrent au parlement des pétitions, dont Gordon était ordinairement l'organe : en les présentant à la chambre des communes, il s'étendait beaucoup sur le mécontentement des vrais protestants contre la loi de tolérance, les peignait comme prêts à se lever pour la combattre, et disposés à mourir pour la défense de leur foi. Dans toutes les discussions, il faisait entrer la religion, interrompait les débats pour parler des affaires religieuses, et accusait les ministres d'être les fauteurs du papisme; enfin, un jour, il fut interrompu par l'orateur de la chambre, pour avoir dit que les Écossais regardaient le roi comme un papiste. Peu lui importait d'être rappelé à l'ordre; il n'en continuait pas moins ses diatribes. Une autre fois il se mit à lire un long pamphlet imprimé; cela ennuya tellement la chambre, que de deux cents membres qui la composaient, il n'en resta bientôt qu'une cinquantaine. Tout cela, joint à la singularité de sa mise, de ses manières, et même de son langage, n'annonçait pas une tête bien saine: ce qui se passa l'année suivante, le démontra encore mieux. L'association protestante de Londres tenait des assemblées auxquelles Gordon assistait régulièrement. Le 29 mai 1780, il représenta vivement les dangers que courait la religion protestante, exhorta à l'union pour s'opposer aux progrès alarmants du papisme, et enfin proposa que le vendredi suivant, 2 juin, à dix heures du matin, toute l'association se trouvât dans une place immense, appelée Saint-Georges' Field, et située sur la rive droite de la Tamise, pour aller de là tous ensemble à la chambre des communes, où il présenterait la pétition des protestants.

Cette motion fut accueillie par les plus vifs applaudissements. Gordon ajouta que, si, au jour fixé, il y avait moins de vingt mille personnes, il ne présenterait pas la pétition; et en même temps il recommanda expressément de ne pas troubler le bon ordre. Mais les hommes paisibles ne faisaient plus partie de ces assemblées, où ils avaient d'abord formé la majorité. Gordon n'avait donc plus avec lui que des hommes aveuglés par un faux zèle, ou poussés par des intentions perverses. Une foule prodigieuse se rassembla dans Saint-Georges' Field; on en évalua le nombre à plus de cent mille personnes: elle se sépara en trois corps, pour passer la Tamise sur chacun des ponts qui unissent les deux rives de ce fleuve, et arriva vers deux heures et demie au parlement, qu'elle investit aussitôt. Un énorme rouleau de parchemin, qu'un homme avait bien de la peine à porter, contenait la pétition revêtue de toutes les signatures. La foule, qui s'était emparée des avenues ne tarda pas à s'abandonner à la plus affreuse licence. Plusieurs pairs, et deux membres de la chambre des communes, furent outragés, battus ou volés, en se rendant à leur poste; des voitures furent brisées. La populace serait même entrée dans la chambre haute, sans la fermeté et la prudence de l'huissier. La chambre basse était en quelque sorte bloquée; car la foule se pressait contre la porte même de la salle d'assemblée: la séance fut remplie des débats relatifs à ce qui se passait. Gordon présenta sa pétition, signée, disait-il, par cent vingt mille protestants, qui demandaient le rappel de l'acte passé dans la dernière session en faveur des catholiques, et proposa qu'elle fût aussitôt prise en considération; ce qui n'eut pas lieu, parce que c'était contraire aux usages de la chambre. Dans l'intervalle, Gordon fut plusieurs fois requis de disperser sa troupe: il l'engagea en effet à se retirer, en lui promettant que, le mardi suivant, on s'occuperait de la pétition, et l'exhortant à se fier aux bonnes intentions du roi; mais en même temps il indiquait les membres qui s'opposaient à ce que l'on prît la pétition en considération. Dès que la séance fut levée, la foule se sépara; et la plupart de ceux que le zèle religieux avait seul ameutés, se retirèrent: les bandits qui s'étaient joints à eux, se répandirent dans la ville, où ils brûlèrent et pillèrent trois chapelles catholiques. Un détachement de soldats arriva trop tard pour prévenir le dégât. On prit treize de ces misérables; les autres s'enfuirent. Le lendemain, il ne se passa rien; et déjà les gens sages se réjouissaient de ce que l'ardeur des zélateurs s'était amortie: mais ceux qui avaient allumé l'incendie, voyant que l'on ne prenait que de faibles mesures pour empêcher le mal, recommencèrent le dimanche soir à exciter la multitude. Un rassemblement de plusieurs milliers de personnes se forma rapidement dans le Moorfields, et, aux cris de *point de papistes*, *mort au papisme*, se livra à de nouveaux excès, pilla les chapelles catholiques, et les maisons de plusieurs particuliers, entre autres celle de sir George Saville, auteur du bill de tolérance; la foule insulta les détachements de soldats envoyés contre elle, mais finit par se séparer vers neuf heures et demie. Vainement l'association protestante avait fait circuler dans la matinée une résolution, pour conjurer tous les vrais protestants de montrer leur attachement à leur religion, par une conduite tranquille et conforme aux lois: le désordre fut au comble le mardi, jour fixé pour s'occuper de la

pétition. La multitude se rassembla de nouveau autour du parlement; et les scènes du vendredi se répétèrent. La chambre des pairs, malgré l'assurance donnée par un des ministres que toute l'autorité de la constitution avait été mise en usage pour assurer la liberté des délibérations, leva sa séance. La chambre des communes déclara qu'aucun de ses actes ne pouvait avoir de caractère légal tant qu'elle serait ainsi assiégée par une populace furieuse. Un membre demanda qu'aussitôt que le calme serait rétabli, on délibérât sur les pétitions des protestants. Alors Gordon s'écria que, si la chambre fixait un jour pour ouvrir la discussion, il ne doutait pas que la foule ne se retirât paisiblement. Le capitaine Herbert, membre de la chambre, voulait que l'on chassât Gordon; cette demande déplut. Alors Herbert observa que Gordon portait à son chapeau une cocarde bleue, signe de ralliement adopté par la multitude, et dit, que s'il ne l'ôtait pas à l'instant, il allait la lui arracher : Gordon la mit dans sa poche. A six heures, la séance fut levée ; Gordon engagea les mutins à se séparer : mais une partie d'entre eux détela ses chevaux, et traîna sa voiture en triomphe, et l'autre se dispersa à l'apparition d'un corps de troupes à cheval à la tête duquel était un magistrat. A sept heures, l'émeute reprit une nouvelle force : un grand nombre de maisons, et des chapelles, furent pillées ; la grande prison de Newgate fut forcée : tous les malfaiteurs qu'elle renfermait, augmentèrent le nombre des bandits, et allèrent ouvrir les autres prisons. Une seule fut sauvée par la fermeté du geolier. La populace, maîtresse de Londres, de Westminster, signalait sa fureur de toutes les manières. La terreur des citoyens était au comble : toutes les maisons furent illuminées par ordre des mutins, pour célébrer leur triomphe. Le mercredi, le pillage et l'incendie continuèrent ; on voyait en plus de vingt endroits les flammes étendre leurs ravages sur les prisons et sur les maisons particulières : les rues étaient remplies d'infortunés qui, chargés de ce qu'ils pouvaient sauver, fendaient l'air de leurs cris ; et d'un autre côté, des misérables, ivres de vin et de fureur, couraient, en vomissant les plus horribles imprécations, se joindre aux incendiaires. On frémit encore en songeant à quels maux l'Angleterre eût été livrée, si les rebelles eussent commencé par porter leur fureur contre la banque, et les établissements publics, dépôts de la fortune et de tous les titres de propriété des citoyens et de l'état. La multitude se dirigeait sur la banque, lorsqu'elle fut arrêtée dans sa marche. Dès le lundi, le gouvernement avait publié une proclamation qui assurait une récompense de cinq cents livres sterling, à quiconque découvrirait un individu coupable des excès commis jusqu'alors. Des mutins arrêtés avaient été interrogés; mais leurs complices avaient redoublé leur fureur. Le mardi, le lord maire était occupé à communiquer au conseil de ville sa correspondance avec les ministres, sur les moyens de faire cesser le tumulte. L'incertitude, la peur, semblaient entraver les opérations des ministres et des magistrats. Mais des troupes arrivèrent de différents points, et des compagnies de volontaires se formèrent. Le mercredi, le roi autorisa, par une proclamation, les militaires, à disperser les rassemblements par la force, sans attendre les ordres de l'autorité civile. Cet acte de vigueur sauva la banque, la ville de Londres, et l'état. On fit feu sur la populace, et tout rentra dans l'ordre. Le 19, le

premier ministre informa la chambre des communes que le roi avait donné l'ordre d'arrêter Gordon comme coupable de haute-trahison. La chambre vota une adresse au monarque pour le remercier de cette communication. Le procès de Gordon commença le 5 février 1781; cet insensé fut défendu par M. Erskine. Le jury l'acquitta, parce que les débats n'avaient pas prouvé qu'il eût assemblé la foule dans de mauvaises intentions. Lorsque l'on apprit en Ecosse qu'il avait été acquitté, il y eut de grandes réjouissances, et l'on ouvrit une souscription pour l'indemniser des frais que son procès lui avait occasionnés. Gordon continua de prendre à tout propos la défense de la foi protestante, et de se mêler des affaires publiques: mais le peu de suite qu'il y mit, engagea ses amis à le prier de s'en abstenir. Ce fut apparemment pour se conformer à cette exhortation, qu'il ne comparut pas comme témoin devant la cour ecclésiastique; ce qui lui attira une sentence d'excommunication de l'archevêque de Cantorbery. D'un autre côté, ayant publié un pamphlet incendiaire, et s'étant permis des expressions injurieuses contre la reine de France et contre l'ambassadeur de ce pays, il fut, en 1788, traduit devant la cour de justice, où il refusa, en prêtant serment, de baiser le livre des Evangiles, et proféra des discours si extravagants, et si outrageux contre la reine de France et contre l'impératrice de Russie, que le procureur-général l'interrompit, en lui disant qu'il déshonorait le nom anglais: il fut condamné comme coupable de libelle. Au lieu de venir entendre prononcer sa sentence, il s'enfuit en Hollande. Il fut renvoyé de ce pays par ordre des bourgmestres d'Amsterdam, et escorté jusqu'au paquebot par un piquet de soldats. Il débarqua au mois de juillet à Harwich, et parvint à aller à Birmingham, où, au mois d'août, il fit profession de la religion juive; il y fut arrêté le 7 décembre, comme ayant manqué de respect à la cour de justice: mené à Londres, il y fut enfermé dans la prison de Newgate, où il était condamné à rester cinq ans et dix mois. Au mois de juillet 1789, il adressa une pétition à l'assemblée nationale de France, pour réclamer son intervention; mais lord Grenville informa l'ambassadeur que cette intervention ne serait pas admise. Depuis ce moment, Gordon vécut tranquille, et consacra tout son temps à l'étude, notamment à celle de l'histoire. Il mourut le 1er. novembre 1793, regretté de ses compagnons d'infortune, à qui il faisait tout le bien que sa situation lui permettait. On a de lui plusieurs Pamphlets sur les affaires du temps et sur d'autres sujets; ce qui surprendra peut-être, c'est qu'il y raisonne fort bien: le style en est correct, vif et animé. E—s.

GORDON (GUILLAUME), historien anglo-américain, né en 1729, à Hitchin, dans le comté de Hereford, en Angleterre, fut élevé dans une école de *dissenters*, à Londres ou bien aux environs, et fut destiné au ministère ecclésiastique. Après avoir été pendant quelques années pasteur d'une congrégation d'indépendants à Ipswich, son inclination le décida à passer en Amérique en 1770; et il fixa sa résidence à Roxbury, près de Boston, dont il fut choisi ministre: il fut nommé en même temps chapelain du congrès provincial de Massachusetts. Au moment où éclata l'insurrection des colonies, Gordon adopta avec ardeur la cause de l'indépendance, se lia avec les hommes qui avaient le plus

d'influence, et prit une part active aux affaires publiques. Ce fut, à ce qu'il paraît, en 1776, qu'il conçut le dessein de tracer l'histoire des événements qui se passaient, en quelque sorte, sous ses yeux. Washington, auquel il fit part de ce projet, l'y encouragea, lui donna de nombreux renseignements, et lui communiqua tous ses papiers. Le congrès américain et les états de la Nouvelle-Angleterre lui permirent de prendre communication d'une grande partie de leurs archives. La lecture de la correspondance des généraux Gates, Greene, Lincoln et Otho Williams, concourut encore à l'éclairer sur son sujet. Il fit aussi, plus tard, un usage assez étendu de la partie historique de l'*Annual register*, ouvrage périodique, publié à Londres par Dodsley, et dont les relations, favorables au parti de l'indépendance, étaient très goûtées en Amérique. Le docteur Ramsay lui confia le manuscrit inédit de son *Histoire de la guerre dans la Caroline*, l'autorisant à en tirer tout ce qui serait à sa convenance. Gordon retourna en Angleterre en 1786, et, deux ans après, publia son ouvrage par souscription, et sous ce titre: *The history of the rise*, etc.; *Histoire de l'origine, des progrès et de l'établissement de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, contenant un tableau de la dernière guerre, et des treize colonies, depuis leur origine jusqu'à cette époque*, Londres, 1788, 4 vol. in-8°. L'ouvrage se compose d'une suite de lettres, supposées écrites depuis l'année 1771 jusqu'à 1784, de Roxbury, Londres, Roterdam, Paris. Malgré tous les secours dont l'auteur avait pu s'aider, on ne peut regarder ce livre que comme une réunion de documents authentiques très précieux, et de faits présentés dans l'ordre chronologique avec exactitude, quoiqu'avec un peu de partialité: les réflexions dont il les a accompagnés, sont généralement communes, et son style manque de noblesse, d'élégance et même de chaleur; ce qui paraît surprenant, quand on songe à l'enthousiasme qu'il avait montré. Dans sa préface, Gordon prétend attribuer cette sécheresse de style au *respect qu'il a pour la vérité*. Heureusement pour les lecteurs, Hume, Gibbon et d'autres historiens, n'ont pas été retenus par ce scrupule. Après son retour dans sa patrie, Gordon fut nommé pasteur d'une congrégation de *dissenters*, à St. Néots, dans le comté de Huntingdon; il revint ensuite vivre à Ipswich. Dans ses dernières années, ses facultés intellectuelles éprouvèrent un affaiblissement tel, que les noms de ses plus intimes amis s'étaient entièrement effacés de sa mémoire, même celui de Washington, avec qui il avait été long-temps en liaison et en correspondance. Il mourut à Ipswich, en 1807. On cite encore de lui un Abrégé du Traité de Jonathan Edwards, sur les *Affections religieuses*, quelques Sermons et deux Pamphlets. X—s.

GORE (Thomas), écrivain anglais, né en 1631, au petit bourg d'Aldrington (ou Alderton), dans le Wiltshire, d'une famille ancienne et considérée, s'occupa toute sa vie de recherches sur les généalogies, le blason, et les prérogatives de la noblesse, quoiqu'il n'eût lui-même que le titre d'écuyer. Il étudia quelque temps la jurisprudence à Lincoln's-Inn, et fut même nommé, en 1680, premier shérif du Wiltshire; mais il passa la plus grande partie de sa vie à suivre ses recherches favorites, et mourut dans sa patrie, le 31 mars 1684, laissant un grand nombre de

manuscrits. Parmi ses ouvrages imprimés, nous indiquerons : I. *Series alphabetica, latino-anglica, nomina gentilitiorum sive cognominum plurimarum familiarum quæ multos per annos in Angliâ floruere*, Oxford, 1667, in-8°. II. *Nomenclator geographicus latino-anglicus*, ibid., 1667, in-8°. III. *Catal. plerorumque omnium authorum qui de re heraldicâ latinè, gallicè, italicè, hispanicè, germanicè, anglicè scripserunt*, ibid., 1674, in-4°. : ouvrage très superficiel, et qui ne se borne pas à la bibliographie du blason, comme le titre semblerait l'indiquer; car des dix-neuf chapitres qui le composent, le premier seul traite des armoiries, et se borne à nommer cinquante-six auteurs, dont quelques-uns même sont imaginaires, ou cités de la manière la plus vague. Les autres chapitres traitent des généalogies, des pompes et cérémonies publiques, de la chevalerie et de tout ce qui concerne la noblesse. L'ouvrage entier renferme environ six cent quatre-vingts articles ou titres de livres, rangés dans chaque chapitre par ordre alphabétique des noms d'auteur. Au reste, on n'y trouve aucun jugement sur les ouvrages indiqués; et cette bibliographie est d'ailleurs si incomplète, qu'elle ne conserve quelque importance que parce qu'elle est à peu près la seule qu'on ait sur l'art héraldique. C. M. P.

GORELLI, notaire à Arezzo, descendait, dit-on, de l'ancienne famille des Giri Ghoro ou Goro, connue dans l'Italie dès le XIe. siècle. Il a écrit la chronique de cette ville, *in terza rima*, de 1310 à 1384. Cet ouvrage est d'autant plus précieux, que l'auteur avait été le témoin de presque tous les événements qu'il rapporte, et qu'il n'existe pas d'autre histoire contemporaine. Il paraît que Gorelli a eu l'intention de former son style sur celui du Dante; mais il est resté infiniment au dessous de son modèle. Sa *Chronique* a été publiée par Muratori dans les *Rerum italicar. scriptores*, tome XV, sur un manuscrit collationné par Benvoglienti. W—s.

GORGIAS DE LÉONTE, le plus célèbre des sophistes de son temps, et l'un des rhéteurs les plus fameux de l'antiquité, naquit en Sicile, environ 485 ans avant l'ère vulgaire, et prolongea sa carrière au-delà d'un siècle. Disciple d'Empédocle et de Tisias, il fut surnommé le prince des sophistes, dans un temps où cette dénomination, toujours prise en bonne part, désignait le sage emploi et non l'abus du raisonnement et de l'éloquence; mais peut-être a-t-il été dans la destinée de Gorgias d'influer sur l'acception défavorable attachée dans la suite à ce mot. Contemporain de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane, de Parménide, de Protagoras et de Thucydide, il ne parut point indigne du siècle qui le vit naître; nul, après Socrate, ne mérita mieux le titre d'*accoucheur des esprits*, et ne rendit plus de services à la véritable philosophie. Semblable, en quelques points, à l'un des plus grands hommes des siècles modernes, il semait le doute avec finesse, et faisait naître les idées avec un art dont Socrate seul donnait le modèle. Le philosophe se contentait de convaincre et de persuader: Gorgias éblouissait et renversait. Ayant été envoyé par la ville de Léonte, sa patrie, pour implorer le secours des Athéniens, ce fut une belle occasion pour lui de déployer toutes les richesses de sa brillante diction. Il obtint l'assistance demandée; et les Athéniens, entraînés par l'enthousiasme qu'excitait son éloquence, le conjurèrent de se fixer parmi eux. Cédant à

leurs instances, l'orateur léontin vit bientôt Athènes toute entière accourir lui demander des leçons d'un art qui l'avait tant charmée (1). Après la bataille de Salamine, il se couvrit de gloire en prononçant l'éloge des guerriers morts pour la patrie. Peu de temps auparavant, au milieu des jeux publics de la Grèce, cette voix flexible qui ne semblait alors destinée qu'à servir aux plaisirs des peuples dont elle faisait les délices, animée par le noble élan du patriotisme, avait appelé l'effort de leurs armes réunies, contre l'invasion des barbares. C'est dans cette harangue, appelée l'*Olympique*, et citée par Longin, que se trouve cette belle pensée, trop sévèrement jugée par Aristote : « Vous recueillez dans la » crainte ce que vous avez semé dans » la honte. » Enfin, la Grèce assemblée aux jeux pythiques, dans l'ivresse de sa reconnaissance et de son admiration, ne crut pas trop payer Gorgias en lui décernant une statue dans le temple d'Apollon Delphien. Non content d'exercer paisiblement dans Athènes la puissante influence de son talent, Gorgias parcourut la Grèce, traversa la Thessalie, et fut le nouvel Orphée qui rendit cette contrée sauvage sensible au charme ineffable des lettres. Les Thessaliens ne crurent pouvoir mieux exprimer l'idée de l'irrésistible éloquence, que par le nom de celui qui leur en avait offert le modèle ; et forcés de créer un mot pour exprimer une idée nouvelle, ils appliquèrent le verbe γοργιάζειν à l'expression flatteuse du plaisir que leur faisaient éprouver les beaux mouvements de l'art oratoire. Ce mot fut pris depuis en mauvaise part, comme celui de sophiste ; et de-là vinrent les figures *gorgiaques*, qui n'étaient, en général, que des antithèses puériles, ou des jeux de mots ridicules. Tel est le fragment de l'orateur Eschine, que nous a conservé Philostrate. (*Vies des Sophist.*) Le rhéteur Troïlus, dans ses *Prolégomènes sur la rhétorique d'Hermogène*, rapporte que les Athéniens appelèrent les jours solennisés par l'éloquence de Gorgias, *les fêtes*, et ses discours *les flambeaux*; « parce que, » dit-il, de même que le feu dissipe » les ténèbres, ainsi les sages discours » dissipent l'ignorance. » Gorgias fut le premier qui, au rapport de Philostrate, parla d'abondance devant le peuple assemblé, et enseigna aux Grecs l'art de bien dire. Mais sa brillante manière, qui bientôt devait être éclipsée par les beautés simples, naturelles et franches de Démosthènes, ne pouvait long-temps résister aux traits ingénieux de Platon, ni soutenir le parallèle avec le bon goût et l'atticisme soutenu qui règnent dans les écrits de ce prince des prosateurs. Mais Platon ne s'est-il pas montré trop rigoureux dans le jugement qu'il a porté de Gorgias ? Quelque peu de ressentiment semble percer au milieu de ses plaisanteries ; il a l'air de se venger. Aussi Gorgias s'écria-t-il, après avoir lu le *Dialogue de Platon* qui porte son nom, « que l'auteur » pourrait bientôt remplacer heureu- » sement le poète Archiloque. » Nous ne dirons rien des critiques qui ne tombent que sur le style. Denys d'Halicarnasse, dont le témoignage ne peut être suspect, reproche à Gorgias de l'enflure ; il ajoute même que plusieurs de ses phrases ne différaient pas beaucoup du ton des dithyrambes. Le mérite le plus éclatant et le moins contesté n'est pas toujours à l'abri des traits de la critique ; mais où la raillerie passe

(1) Ceci se passait, suivant Diodore de Sicile, sous l'archontat d'Euclide, c'est-à-dire, l'an 427 avant J.-C.

la mesure, c'est lorsqu'elle attaque les mœurs. Il est difficile, en effet, d'excuser les ennemis de Gorgias, quand ils cherchent à l'avilir en dénaturant ses actions, en jetant de l'odieux sur ce qui n'est tout au plus que ridicule. Ainsi, lorsque Gorgias déclare, en plein théâtre, qu'il est prêt à parler, sur quelque sujet qu'on veuille lui proposer, n'est-ce pas une singularité du talent, ou, tout au plus, la jactance d'un bel-esprit tourmenté de la prétention si souvent attachée au mérite de la difficulté vaincue, plutôt qu'une provocation dirigée contre la morale publique? Et c'est, cependant, d'après ces accusations, que l'on a trop souvent jugé le caractère de Gorgias. C'est contre ces imputations, répétées sans raison, qu'un lecteur doit se tenir en garde. Mais, comme le remarque un critique, de même qu'on n'écrit pas l'histoire de Périclès et de Socrate d'après les comédies d'Aristophane, il ne faut pas arrêter une opinion sur Gorgias d'après les Dialogues de Platon. Et dans un autre endroit, le même écrivain, juge éclairé, laisse entrevoir un doute sur la pureté des motifs dont fut animé, dans ces dissensions, le successeur et l'élève de Socrate. Un certain Hermippus, au rapport d'Athénée, écrivit un livre entier sur Gorgias; gardons-nous bien de l'imiter: passons aux deux ouvrages qui nous restent sous le nom de cet écrivain. Si notre sentiment pouvait être de quelque poids dans la balance des opinions, nous n'hésiterions pas à dire que nous ne les croyons pas du célèbre Gorgias. Ces misérables déclamations, ainsi que les appelle Bellin de Ballu, dans son *Histoire de l'Éloquence*, où l'on trouve un bon article sur Gorgias, offrent trop peu d'intérêt pour que nous nous arrêtions à en discuter l'authenticité. Voici quelles en sont les principales éditions : *L'Éloge d'Hélène* et l'*Apologie de Palamède*, ont été recueillis dans le VIIIe. volume des *Oratores græci*, de Reiske, Leipzig, 1775, in-8°. Ils se trouvent dans le *Recueil des discours des rhéteurs grecs*, Henri Estienne, 1513, 1527; avec Isocrate, Alde, 1513, 1534; id. par Guill Canter, avec Aristide, Bâle, 1566, in-fol.; idem, par Henri Estienne, avec Isocrate, 1593, suivant la version latine de Canter. (*Voy.* PLATON.) G. F—R.

GORGO, fille de Cléomène, roi de Sparte, se distingua par la vivacité de son esprit. Elle était encore enfant lorsqu'Aristagoras de Milet vint à Sparte pour engager les Lacédémoniens à prendre le parti des Ioniens contre le roi de Perse. Sa demande ayant d'abord été rejetée, il alla trouver Cléomène dans sa maison, et essaya de le gagner en lui promettant dix talents: sur son refus, il augmenta successivement son offre et le porta jusqu'à la somme de cinquante talents; alors Gorgo, qui se trouvait présente, s'écria : « Fuyez, » mon père, fuyez; cet étranger vous » corrompra. » Elle épousa dans la suite Léonidas, roi de Sparte; et ce fut elle qui donna les moyens de lire l'avis que Démocrate faisait passer à sa patrie. Ce prince, réfugié à la cour de Perse, ne sachant comment avertir les Lacédémoniens des projets de Xerxès, prit des tablettes, en enleva la cire, écrivit sur le bois même ce qu'il voulut leur apprendre; recouvrit cette écriture avec de la cire, et envoya ces tablettes à Sparte. Comme rien ne paraissait écrit, les Lacédémoniens ne pouvaient imaginer ce que cela signifiait. Mais Gorgo devina qu'il fallait enlever la cire. On suivit son conseil; et les Spartiates furent ins-

truits, par ce moyen, des préparatifs de Xerxès. C—R.

GORI (Jean-Antoine), l'un des hommes qui, dans le dernier siècle, ont le plus travaillé sur toutes les matières de philologie, d'histoire et d'antiquité, naquit à Florence, le 9 décembre 1691. Ses parents reconnurent de bonne heure ses heureuses dispositions, et cherchèrent à les seconder. Comme il était destiné à l'état ecclésiastique, il se livra d'abord à la théologie. L'habitude de vivre avec plusieurs de ses proches, qui étaient peintres, lui donna du goût pour les arts. Il étudia la peinture; mais les antiquités faisaient surtout ses délices. Il fut ordonné prêtre en 1717, et attaché en cette qualité au baptistère de Saint-Jean. Il prononça alors quelques sermons, et composa quelques traités théologiques qui n'ont point été publiés. La réputation de son savoir le fit choisir par le sénateur Ferrante Capponi, pour soigner l'éducation de ses fils. Le jeune Gori passait dans les bibliothèques tout le temps qu'il pouvait dérober à ces occupations. Le célèbre Salvini distingua les talents de Gori; et les conseils de ce grand littérateur lui furent très utiles pour la direction de ses études. Il exerça d'abord son esprit par la traduction de différents traités d'Aristophane, d'Isocrate, de Lucien et de Longin. Gori fit paraître celle du *Traité du sublime*, de ce dernier auteur, 1733, 1734 et 1737; et il publia, en 1738, la traduction italienne du *Traité de l'élocution*, de Démétrius de Phalère, par Marcello Adriani; et en 1754, celle des *Idylles de Théocrite*, par Salvini. Philippe Bonarota (*Voy.* Bonarota) dirigea Gori dans l'étude des monuments, et l'art de les interpréter; il le fit connaître de Maffei, de Fontanini, de Bianchi, de Vettori et d'Andreini, qui avaient commencé à éclaircir les antiquités de Florence et de la Toscane. La réputation qu'ils s'étaient acquise, excita l'émulation de Gori, et il se livra avec une constance incroyable à ce genre de travail. Il débuta par un ***Recueil des inscriptions antiques qui existaient alors dans l'ancienne Étrurie***; et il en fit paraître successivement en 1726, 1734 et 1744, trois volumes in-folio, avec des notes de Salvini. Cet ouvrage est accompagné d'un grand nombre de planches, représentant les figures et les bas-reliefs qui étaient accompagnés d'inscriptions. Gori ne borna pas ses recherches aux monuments de son pays. On avait découvert, à Rome, un *columbarium*, ou *tombeau des affranchis et des esclaves de la maison de Livie*. Il en fit paraître aussi, en 1726, in-folio, la description, également accompagnée de notes de Salvini. Et comme il aimait les arts et qu'il les connaissait, il donna, en 1728, une *Description de la chapelle de S. Antonin*, en un vol. in-folio. Le Recueil des inscriptions de la Toscane avait obtenu les suffrages des savants; mais ce grand ouvrage ne convenait qu'à eux. Le duc Jean-Gaston, qui avait nommé Gori professeur d'histoire, le choisit, après la mort de Casotti, pour publier les chefs-d'œuvre du *Musée de Florence*, et en donner l'explication. Ce grand et magnifique ouvrage, dont il parut depuis 1731 jusqu'en 1743 six vol. in-folio, fixa sur lui l'attention des étrangers. Les travaux qu'exigeait une pareille entreprise, n'empêchèrent pas Gori de donner encore, en 1731, l'édition des *Inscriptions* recueillies par Doni, 1731, in-folio. Il mit aussi en ordre l'ouvrage que ce savant avait composé sur la musique et les instruments des anciens, sous le titre de

Lyra Barberina, parce qu'une lyre de la collection des Barberini en avait inspiré l'idée. (*Voy.* DONI, XI, 556.) Gori, qui avait joint l'étude de la musique à celle des arts du dessin, possédait toutes les connaissances nécessaires pour ne pas dénaturer les pensées de Doni. Cet ouvrage n'a paru qu'après la mort de Gori. Pendant que ce savant publiait la *Description de l'arc élevé par les Anglais, à Livourne, pour l'entrée de l'Infant Don Carlos en* 1731 (1732, in-folio), et une édition du *Traité des mois des Egyptiens*, par Averani, avec des notes de Noris (Florence, 1734, in-4°.), il méditait encore une grande collection relative aux antiquités de son pays, le *Musée étrusque*, dont il avait fait paraître le prodrome en 1735, et qu'il donna de 1737 à 1743, 3 vol. in-fol. (*V.* SCHWEBEL). Cet ouvrage lui suscita de vives contestations, principalement avec Maffei. L'alphabet étrusque, et les inscriptions tracées avec ses caractères, en furent surtout le sujet. Il faut avouer que cette contestation attira l'attention sur ce genre de monuments; mais il était réservé à Lanzi d'en donner des explications qui pussent contenter les bons esprits. Gori se délassait en publiant les poésies de quelques auteurs florentins, telles que les *Sonnets* et les *Chansons*, de Casareggio, 1740, in-8°.; sa traduction du poëme de Sannazar, *De Partu virginis*, 1740, in-4°. et in-8°.; les *Satires* de Soldani, 1743, in-8°. Assemani était mort sans avoir pu imprimer son savant Catalogue des manuscrits orientaux de la Laurentiane. Gori en procura l'édition en 1743, et l'accompagna de quatre *Index*. Il a aussi publié, après la mort d'Havercamp, le troisième volume du *Trésor des médailles*, de Morell, en y ajoutant les figures de la colonne Trajane, accompagnées d'une explication. Non content de mettre au jour ses propres découvertes, Gori cherchait également à faire jouir le public de celles des autres; ce fut ce qui l'engagea à faire paraître, en 1748, à Florence et à Rome, sous le titre de *Symbolæ litterariæ*, un recueil de dissertations intéressantes sur toutes sortes de sujets de littérature et d'antiquité. Gori avait rassemblé les dessins d'un grand nombre de pierres gravées astrifères, c'est-à-dire, où l'on voyait des signes des constellations. Il les publia avec des observations de Passeri, en 1750, sous le titre de *Thesaurus gemmarum astriferarum*. Il avait fait imprimer aussi la lettre du même Passeri, sur le fameux diptyque du cardinal Quirini. Il s'occupait d'une collection de monuments de cette espèce, et il en avait donné le prospectus en 1754: cependant cet immense et important recueil n'a paru qu'après sa mort en 1759, en trois volumes in-folio, avec des notes et des additions de Passeri. Le premier volume de la *Toscane illustrée*, qui contient un grand nombre de chartes et de monuments, qu'il a fait paraître en 1755, a été le dernier ouvrage qu'il ait publié lui-même. Il en méditait encore un grand nombre d'autres, dont il a donné la liste en 1749; il voulait former un *Recueil de toutes les lois gravées sur le bronze*, rédiger le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Sainte-Croix*, qui a passé depuis à la Laurentiane; faire un *Lexique lapidaire*, pour l'intelligence des inscriptions. On regrette surtout qu'il n'ait pas pu donner le second volume de la *Vie de Michel Ange*, par Condivi, qu'il avait fait paraître en 1746, avec des notes intéressantes, et le second volume de

sa *Toscane illustrée*. On ne peut dissimuler que Gori a souvent manqué de critique; mais on doit rendre justice à sa prodigieuse activité, et reconnaître les immenses services qu'il a rendus aux lettres, aux arts et aux antiquités. Aussi doit-il être regardé comme un homme extraordinaire. Son nom était considéré chez toutes les nations : il n'y avait point de voyageur qui ne voulût le voir ; point de savant qui ne lui adressât ses ouvrages. Les siens sont toujours consultés et cités. Il était de presque toutes les académies de l'Europe. La *società Columbaria* de Florence était celle qu'il affectionnait le plus ; elle semblait ne rien faire que par ses avis, et il a composé le discours préliminaire du premier volume de ses mémoires. Les qualités morales de Gori augmentaient le respect qu'on devait à ses talents; et son amabilité embellissait son savoir. Il joignait à la plus grande pureté de mœurs toutes les vertus qu'exigeait son état. Prêtre religieux, parent libéral, ami fidèle, protecteur zélé des jeunes gens qui annonçaient du mérite, Gori sut encore réunir les dons qui rendent aimable dans la société. Il recevait avec la plus grande affabilité les visites de ceux qui venaient le consulter, montrait aux amateurs et aux étrangers le curieux musée qu'il avait formé. Comment trouvait-il le moyen de suffire à tant de choses ? dans une distribution bien entendue de son temps, dont il ne perdait jamais une heure. La nouvelle de sa mort, qui eut lieu le 20 janvier 1757, répandue par les journaux, fut un sujet de regrets dans toute l'Europe savante. Il fut inhumé à Florence, dans l'église Saint-Marc, où l'on a placé son buste avec une inscription. Giulianelli en a composé une plus étendue, qu'on lit dans les *Nouvelles de Florence*, de février 1757. On trouve aussi, dans ce journal, au 3 de juin de la même année, un catalogue chronologique des ouvrages de Gori. L'oraison funèbre prononcée dans une séance de l'académie du bon goût à Palerme, par Domenico Schiavo, ne parle que de l'utilité qu'on peut tirer des ouvrages de Gori, pour l'explication des monuments de la Sicile. L'éloge qui lui a été consacré par Joseph Pelli, dans le *Recueil des illustres Toscans*, tome IV, accompagné de son portrait, offre peu de détails. Aucun hommage n'a manqué à la mémoire de Gori : ses concitoyens lui ont consacré une médaille, gravée par Selvi; elle est figurée dans le *Trésor de Mazzuchelli*, tome II, pl. 94. On y voit d'un côté le buste de Gori, et de l'autre l'Etrurie assise auprès du temple de la Gloire; Pallas lui présente un cercle, signe de l'immortalité, et on lit au-dessus : SIC FORTIS ETRURIA CREVIT. A. L. M.

GORINI (JOSEPH CORIO, marquis DE), poète dramatique, né à Milan vers la fin du XVIIe. siècle, s'appliqua dès son enfance, avec beaucoup d'ardeur, à la lecture des auteurs anciens. Son éducation étant terminée, il vint à Paris, et y passa quelques années dans la société des hommes de lettres les plus distingués; il fréquentait assidument le théâtre, et se préparait, par une étude aprofondie des chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, à entrer dans la même carrière. De retour dans sa patrie, il y fit représenter successivement plusieurs pièces, dont quelques-unes eurent un succès brillant, et lui assurent un rang honorable sur le parnasse italien. Le recueil en a été publié plusieurs fois sous ce titre : *Teatro comico e tragico*, Venise, 1752, in-8°.; Milan,

1745, 6 vol. in-12. La préface, qui mérite d'être lue, offre un tableau de l'origine et des progrès de l'art dramatique chez les différentes nations. Gorini avoue que les Français l'emportent par le style et par la sagesse des plans; mais il trouve que les Italiens expriment mieux les sentiments naturels. La dernière édition du théâtre de Gorini contient neuf tragédies et cinq comédies. Les tragédies sont: *Hécube*. — *La Mort d'Agrippine;* cette pièce offre de nombreuses imitations du *Britannicus* de Racine. — *Brutus*.—*Jezabel;* le chef-d'œuvre de Gorini: les personnages en sont calqués sur ceux d'*Athalie*, dont il s'est approprié plusieurs scènes.--*Mahomet II*. Ce conquérant, après avoir tranché lui-même la tête à Irène, dans un transport de jalousie, insulte au père de sa victime, qui est grand-visir. Rien de plus révoltant que cet acte de barbarie, qu'on ne trouve pas d'ailleurs assez motivé.—*Astyanax*. — *Rosamonde vengée;* c'est le même sujet que l'*Héraclius* de Corneille. — *Le Duc de Guise;* cette pièce passe pour la plus faible de Gorini. — *La Mort d'Annibal*. La plupart des comédies de Gorini sont des imitations des pièces de Molière. — *Le Baron polonais* est une copie de *Pourceaugnac;* et les deux principaux personnages des cérémonies sont calqués sur la *Comtesse d'Escarbagnas* et sur la *Belise* des *Femmes savantes*.—*Le Gascon*, le *Jaloux vaincu par l'avarice*, et le *Fripon français*, sont des pièces d'un comique peu relevé. L'édition de Milan ne contient pas les quatre tragédies suivantes: *Isicrate*, *Polidore*, *Narsès*, imprimé séparément, 1738, in-8°., et *Balthazar*, 1740, in-8°. On a encore de Gorini différents ouvrages d'un genre très différent; ce sont: I. *L'Elpino Arcadia*, Milan, 1720, in-4°. C'est un recueil de sept Eglogues en prose, mêlée de vers. II. *Rime diverse*, ibid., 1724, in 8°. III. *Politica, diritto e religione, per ben pensare e scegliere il vero dal falso in queste importantissime materie, con la riposta*, ibid., 1742, 2 vol. in-4°. Ouvrage mis à l'*Index* par décret du 4 juillet 1742. La savante demoiselle Agnesi, chargée par l'archevêque de Milan d'examiner ce livre, y fit des *Observations* qui ont été retrouvées dans ses papiers (*Voy.* son Eloge, traduit par M. Boulard, p. 88). IV. *L'uomo, trattato fisico-morale, diviso in tre libri*, Lucques, 1756, in-4°. V. *Via e verità su i fondamenti della morale cristiana, soliloqui*, Milan, 1761, 2 vol. in-12. Le marquis de Gorini mourut peu de temps après la publication de ce dernier ouvrage, dans un âge avancé. W—s.

GORIONIDES, ou BEN GORION (JOSEPH), nommé *Jossiphon* par les juifs, passe parmi eux pour être le même que l'historien Josèphe; quelques hébraïsants ont même soutenu cette opinion: cependant un examen attentif de l'ouvrage attribué à Gorionides, des nombreuses interpolations, des fables, des noms modernes qu'il contient, doit convaincre que l'auteur est un compilateur, sans goût et sans critique, de l'ancien historien. On place son âge par induction au VIIIe. ou au IXe. siècle. Quel que soit au surplus le rabin connu sous le nom de Joseph Gorion, il est certain qu'on le donne pour l'auteur d'une chronique dont il existe deux exemplaires ou éditions, l'une entière, l'autre abrégée. Cette dernière est la plus exacte; elle a été imprimée pour la première fois, non pas à Constantinople, mais à Mantoue, an.

térieurement à 1480, ainsi que l'a démontré M. de Rossi (*ann. hebr. typogr. sæc. XV*). C'est cette édition qui a servi à Munster pour la réimpression accompagnée d'une traduction latine, qu'il en a donnée à Bâle en 1541. L'exemplaire entier offre un nombre beaucoup plus grand d'erreurs et d'interpolations. Il a servi pour les diverses éditions de Constantinople, 1510; Venise, 1544, et aussi pour les textes et les traductions latines publiées à Oxford par Gagnier en 1706 et par Breithaupt à Gotha en 1707. Cette histoire a été traduite en allemand, en anglais et en langage rabinique d'Allemagne. Munster en a fait un abrégé, qui a paru à Worms en 1529, et à Bâle en 1559. Enfin il s'en trouve un abrégé traduit en arabe, et imprimé à la suite des Bibles polyglottes de le Jay et de Walton. Gorionides est encore auteur de quelques autres ouvrages. Voy. le *Dizion. degli autori Ebrei* de M. de Rossi. J—N.

GORIOUN, historien arménien, surnommé Sk'hantchel, ou l'*Admirable*, à cause de l'élégance et de la pureté de son style, naquit vers le commencement du ve. siècle. Il étudia la philosophie, la théologie et les langues syriaque et grecque, sous le fameux docteur Mesrob, et sous le patriarche Sahag Ier. ou Isaac. Ce patriarche l'envoya à Constantinople, pour y perfectionner la traduction de la Bible en arménien, qui avait été faite sur la version des Septante, et pour s'y procurer des ouvrages grecs. A son retour en Arménie, il fut récompensé par le patriarche, qui le sacra évêque d'une province limitrophe de la Géorgie: il y mourut fort âgé. Il a laissé une histoire des événements arrivés de son temps en Arménie, et un grand nombre de discours et d'homélies qui sont regardés comme des chefs-d'œuvre. Ils existent dans le couvent des Arméniens, à Venise. S. M—N.

GORLÆUS (Abraham), dont le nom belge était *de Goorle* (1), naquit à Anvers en 1549. On a prétendu qu'il n'avait jamais appris le latin. Peiresc avait accrédité cette opinion; mais c'est une erreur, puisque Swert dit que Gorlæus était son compagnon d'études et le camarade d'école d'André Schott. Il se peut cependant que les études de Gorlæus n'aient pas été fortes, et qu'il entendît mieux le latin des ouvrages sur les antiquités que celui des anciens auteurs. Il a prouvé au moins une connaissance profonde de la science qu'il cultivait. En effet il se rendit célèbre par son goût pour les monuments. Il recherchait surtout les anneaux et les pierres gravées; et il en forma une ample collection, qu'il publia sous ce titre: *Dactyliotheca seu annulorum sigillorumque è ferro, ære, argento atque auro promptuarium*, enrichie d'une préface de Worstius, Nuremberg, 1600, in-4°. La 2e. partie de l'ouvrage a pour titre: *Variarum gemmarum, quibus antiquitas in signando uti solita, scalpturæ*. La meilleure édition est celle de 1695, en ce qu'elle est accompagnée de courtes et doctes explications par Gronovius. On pense assez généralement que la préface de cet ouvrage est d'Ælius Everhard Worstius. Il en a paru en 1778 une édition française; mais comme elle a été faite avec les planches de l'ancienne, qui ont été retouchées, il est évident que celle-ci est préférable. Gorlæus a aussi publié en 1604, sous le titre de *Thesaurus numisma-*

(1) Et non pas Gorlée, comme on le lit dans la plupart des ouvrages qui parlent de lui.

tum, in-fol., un recueil de médailles, dans le nombre desquelles Scaliger lui reproche d'en avoir donné beaucoup de suspectes. Gorlæus s'était fixé à Delft, où il paraît, d'après son propre témoignage, qu'on lui confia des charges et des emplois qui absorbaient une grande partie de son temps; mais on ignore quels étaient ces emplois, et pourquoi il quitta la Belgique et alla s'établir en Hollande, où il mourut à Delft en 1609. Son portrait, très bien gravé en 1601 par D. G. Heyn, se voit en tête de la première édition de la Dactyliothèque; il avait alors cinquante-deux ans. Il est représenté devant une table couverte de médailles, de camées et d'anneaux. Il était naturel que ce célèbre antiquaire reçût aussi les honneurs d'une médaille. Le coin a été gravé par H. de Kayser; elle représente son buste avec ces mots : A. D. GOORLE, æt. 43. *Virtus nobilitat;* c'était sa devise. Au revers, sont l'*Honneur et la Vertu*, figurés comme sur les médailles de Galba; on y lit : *Honos et Virtus*, *anno* 1599. Ses héritiers vendirent son cabinet au roi Jacques, qui en fit l'acquisition pour l'amusement de son fils le prince de Galles. A. L. M.

GORLÆUS (ABRAHAM), né à Utrecht, vivait au commencement du XVIIe. siècle, et se rangea sous la bannière des partisans de la nouvelle philosophie; ce qui lui a valu les invectives du trop célèbre Gisbert Voetius. On a imprimé de lui, après sa mort : *Exercitationes philosophicæ, quibus philosophia theoretica fere universa discutitur, et plurima ac præcipua peripateticorum dogmata evertuntur*, Leyde, 1620, in-8°. Il commence par la philosophie; mais il passe ensuite à la métaphysique et à la logique, et il établit plusieurs principes contraires à la doctrine des péripatéticiens : il expose ensuite sa physique, dans laquelle il attaque plusieurs hypothèses d'Aristote. D'après la sienne, le ciel n'est qu'une extension de l'air; le mélange des éléments a formé la terre et l'eau : il exclut le feu du nombre des éléments; ce n'est selon lui qu'un simple accident. M—ON.

GORM, ou GORMON, surnommé le VIEUX, roi de Danemark, le premier qui soumit le royaume, dans toute son étendue, à un seul sceptre. Il monta sur le trône de Leyre ou Lethra, en Sélande, l'an 840, selon l'historien Torfæus. Jaloux de la domination des autres princes du pays, il les soumit les uns après les autres. Il étendit même ses conquêtes jusque dans le nord de l'Allemagne, et se rendit redoutable dans la Vandalie et la Basse-Saxe. Selon Adam de Brême, il fut attaqué et repoussé par Henri-l'Oiseleur, empereur d'Allemagne, qui voulant reculer les limites de l'empire, et propager le christianisme, établit une marche et un margrave à Sleswig. Gram et d'autres écrivains danois ont révoqué ce fait en doute, et refusent d'ajouter foi au récit d'Adam de Brême. Gorm soutint son ascendant en Danemark, et régna jusqu'à l'année 935, ayant, à sa mort, à peu près cent ans, si l'époque de son premier avénement au trône, fixée par Torfæus, est exacte. Au moins paraît-il qu'il parvint à un très grand âge, et que le surnom de *vieux* lui fut donné avec raison. Il avait épousé Thyra, fille de Harald, comte de Holstein, que ses vertus et sa beauté firent surnommer l'ornement du Danemark. Pendant le règne de Gorm, plusieurs missionnaires se répandirent chez les Danois, pour y introduire le christianisme; le roi néanmoins était contraire

à cette religion, et aucune sollicitation ne put l'engager à l'adopter. Mais son fils, Harald à la Dent-Bleue, selon la plupart des rapports, fut plus docile, et se fit baptiser. C'est depuis le règne de Gorm-le-Vieux, que commence une chronologie claire et certaine dans l'histoire de Danemark. Les historiens, tant étrangers que Danois et Islandais, donnent la même suite de rois, et s'accordent sur les événements de leurs règnes: l'établissement du christianisme contribua à répandre une nouvelle lumière sur cette histoire, et acheva de la lier avec celle des autres pays. C—AU.

GORNICKI (Luc), en latin *Gornicius*, staroste de Tykoczyn et de Vasilkow, était chambellan du roi de Pologne Sigismond-Auguste. On a de lui quelques ouvrages importants, et qui ont été réimprimés plusieurs fois. Ses *Acta regni Poloniæ ab anno* 1538, furent publiés, d'abord par son fils, chanoine de Vilna, en 1637, in-4°., à Cracovie: on en fit une seconde édition en 1654, et une troisième en 1752; cette dernière, la plus soignée, a été publiée à Varsovie, in-4°. Un autre ouvrage de Gornicki, intitulé, *Dialogi de electionis libertate, legibus moribusque Poloniæ*, a eu également trois éditions, dont la dernière parut à Varsovie en 1751. C'est sur cette dernière édition que l'ouvrage a été traduit en allemand, Breslau, 1753: le traducteur y a ajouté des notes et la vie de l'auteur. C—AU.

GORONWY-OWEN, poète gallois, né en 1722, était fils d'un fermier peu aisé. Les dispositions heureuses qu'il montra étant à l'école de Gwllbeli, engagèrent M. Lewis Morris à se charger des frais de ses études à l'université d'Oxford, où il entra en 1741. Il reçut les ordres sacrés quatre ans après, se maria, occupa de petits emplois ecclésiastiques, et tint une école à Donnington, ensuite à Walton, puis à Londres, et enfin à North-Holt, dans le comté de Middlesex. Le modique salaire de ces fonctions le laissa presque toujours dans la misère. Il accepta, en 1757, la cure de St.-André dans la Virginie, d'un revenu de deux cents livres st. par an; mais il n'y fut pas heureux, et il y perdit sa femme et ses enfants dans le cours de dix années: il y mourut lui-même. On ne connaît pas la date de sa mort. Goronwy avait une connaissance approfondie des langues grecque et latine; il savait l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, le syriaque, avait suivi avec succès l'étude des antiquités, et faisait des vers latins pleins d'élégance et de pureté: ses poésies galloises sont regardées comme des modèles. On cite particulièrement de lui des odes latines, des odes galloises, morales et religieuses, un poème gallois sur le *Jour du jugement*, un autre sur la *Poursuite du bonheur*, et l'hymne chanté par les étoiles du matin au jour de la création. M. Lewis Morris a fait un grand éloge des talents poétiques de Goronwy-Owen, ainsi que M. Bingley, dans un ouvrage intitulé: *Excursions into North-Wales* (*Excursions dans le nord du pays de Galles*). L.

GOROPIUS. *Voy.* BECAN (Jean).

GORRIS (Jean de), en latin *Gorræus*, célèbre médecin du XVIe. siècle, s'acquit une grande réputation par une pratique heureuse et par des ouvrages d'érudition médicale. Il naquit à Paris en 1505. Après avoir fait d'excellentes études, Gorris fut reçu docteur de la faculté de Paris vers 1530, puis élu doyen en 1548, et continué l'année suivante. Un jugement exquis lui procura de grands

succès dans le traitement des maladies. Ses ouvrages prouvent qu'il possédait à un très haut degré la connaissance des langues grecque et latine : il avait particulièrement aprofondi la doctrine d'Hippocrate. Les qualités d'helléniste et de bon médecin étaient encore rehaussées en lui par un grand désintéressement. Gorris a publié les ouvrages suivants : I. *Hippocratis jusjurandum, de arte, de antiquâ medicinâ, gr. lat. cum scholiis*, Paris, 1542, in-4°. II. *In Hippocratis librum de medico adnotationes et scholia*, ibid., 1543, in-8°. III. *Hippocratis de genitura et naturâ pueri*, ibid., 1545, in-4°. IV. *Nicandri theriaca et alexipharmaca, cum scholiis*, gr. lat., ibid., 1549, in-8°; 1557, in-4°.; cette dernière édition est fort estimée et peu commune. V. *Galeni in prognostica Hippocratis, libri sex*, Lyon, 1552, in-12. VI. *Definitionum medicarum libri* XXIV, Paris, 1564, in-fol.; Francfort, 1578, 1601, in-fol.; Paris, 1622, in-fol.; c'est l'ouvrage le plus considérable et le plus important de Jean de Gorris : aujourd'hui même il est encore indispensable à l'homme de l'art qui veut entendre et approfondir la doctrine des médecins de l'antiquité, et spécialement d'Hippocrate. Ces *définitions de médecine* sont rangées par ordre alphabétique : chaque mot grec est suivi d'un commentaire latin, qui se fait remarquer par une vaste et solide érudition. L'édition de 1622, qui, outre les *définitions*, renferme plusieurs des autres ouvrages que nous avons cités, a été donnée par Jean de Gorris, petit-fils de l'auteur, et médecin de Louis XIII. Malgré les augmentations considérables par lesquelles l'éditeur a voulu compléter les vingt-quatre livres des *définitions* de son aïeul, les connaisseurs, à la tête desquels on peut citer l'illustre Haller, préfèrent les éditions antérieures. Un accident déplorable empêcha Gorris de terminer d'autres ouvrages auxquels il travaillait. Il allait un jour à Melun, pour donner des soins à Guillaume Viole, évêque de Paris, lorsque tout-à-coup sa voiture fut arrêtée par une troupe de soldats armés. La frayeur qu'il éprouva, et qui était assez naturelle dans ces temps désastreux (1561), où les discordes civiles se mêlaient aux guerres de religion, le priva presque entièrement de ses facultés intellectuelles ; et, après avoir langui pendant plusieurs années dans ce triste état, il mourut à Paris en 1577, à l'âge de soixante-douze ans. On a imprimé après sa mort quelques opuscules de peu d'importance. — GORRIS (Pierre DE), père du précédent, était de Bourges : en 1511, il se fit agréger à la faculté de médecine de Paris. Il a publié : I. *Praxis medicinæ ad communem usum totius ferè Europæ, in gratiam eorum qui se à theoricâ ad practicam conferunt*, Paris, 1555, in-16. II. *Formulæ remediorum quibus vulgò medici utuntur*, Paris, 1560, in-16; Lyon, 1584, in-8°.; Genève, 1612, in-12. Ce dernier ouvrage fait partie de la collection de 1622, citée plus haut.

R—D—N.

GORSAS (ANTOINE-JOSEPH), né à Limoges en 1752, vint établir un pensionnat à Versailles, et se montra, dès le commencement de la révolution, un des plus zélés partisans des idées nouvelles. Il rédigeait, en 1790, un journal intitulé le *Courier de Versailles*, qui donna le signal de la révolte des 3 et 6 octobre 1789, en rendant compte du fameux repas des gardes-du-corps, où ces militaires, animés par la présence de la reine,

prirent la cocarde blanche et se répandirent en imprécations contre les révolutionnaires de l'assemblée nationale. Aussitôt que le *Courier de Versailles* eut fait connaître à Paris toutes ces circonstances et les eut transformées en une *orgie contre-révolutionnaire*, la fermentation y fut extrême: des rassemblements se formèrent au Palais-Royal, dans les cafés, dans les places publiques; et le lendemain la populace, dirigée par ses chefs, se porta à Versailles. Gorsas contribua aussi beaucoup aux malheureux événements du 20 juin et du 10 août 1792, tant par ses écrits que par ses discours dans les rassemblements du peuple. Député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise en 1792, il y manifesta des opinions moins violentes qu'on ne l'avait supposé. Ce fut surtout dans le procès de Louis XVI qu'il parut se séparer des démagogues les plus exaltés. Il vota pour la détention et l'appel au peuple, en ces termes: « Attendu que la royauté et les rois, » les factieux et les factions ne seront » véritablement et légalement balayés » du territoire de la république, que » lorsque le peuple aura prononcé » qu'il ne veut ni rois, ni royauté, » ni factieux, ni factions, ni aucune » espèce de tyrannie; attendu que je » regarde comme une injure faite au » peuple, l'idée seule que cet appel » peut exciter une guerre civile; attendu que cet appel est au contraire » une justice et un hommage rendus » à sa souveraineté, que je reconnais, » moi, bien plus que ceux qui l'ont » sans cesse à la bouche; attendu enfin qu'il y a du courage, au milieu » des dangers de l'anarchie, à prononcer un vote qui contrarie et peut » atterer les anarchistes, je dis et je » dois dire, en attendant que je l'imprime, *oui*. » Gorsas se lia dès-lors avec les *Girondins* et le ministre Roland, et il devint l'ennemi très prononcé de la commune de Paris et du parti de la Montagne. On connaît la lettre qu'il adressa à *son collègue et bon ami Marat*, et qu'il avait publiée dans son journal en 1792. Cette petite épître dérisoire lui avait attiré une foule d'ennemis; et, le 8 mars 1793, un rassemblement d'hommes armés, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de dragons de la liberté, s'introduisit chez lui, et brisa ses presses et ses meubles. Ce fut à cette occasion que l'assemblée, d'après la motion de Lacroix, décréta que ceux de ses membres qui faisaient des journaux, seraient tenus d'opter entre la qualité de journalistes et celle de représentants du peuple. Le 10 mars 1793, Gorsas fut accusé, pour ses écrits, par la section de Bon-Conseil, qui demanda à la Convention qu'il fût mis en arrestation et jugé révolutionnairement. Accusé de nouveau, par Chaumette, à la commune de Paris, le 14 mai, d'avoir varié dans ses principes politiques, le conseil-général arrêta que les premières opinions de Gorsas seraient réimprimées contradictoirement avec ses opinions actuelles; et elles furent affichées sur deux colonnes, avec ce double titre: *Le Gorsas d'autrefois, et le Gorsas d'aujourd'hui.* Gorsas fut décrété d'accusation, aussitôt après la révolution du 31 mai, où fut renversé le parti modéré de la Convention. S'étant réfugié d'abord à Evreux, ensuite à Caen, où Buzot, Wimpfen, etc., organisaient une force armée qui devait marcher sur Paris, il fut déclaré traître à la patrie, et mis hors la loi le 28 juillet. Revenu en secret à Paris, après la dissolution de l'armée du Calvados, dans les premiers jours d'oc-

tobre, il eut l'imprudence de se montrer en plein jour au Palais-Royal, où sa maîtresse tenait un cabinet de lecture. Arrêté et condamné à mort le 7 octobre 1793, par le tribunal criminel, il entendit son jugement avec sang-froid; et après avoir recommandé sa femme et ses enfants à ceux qui l'entouraient, il déclara qu'il était innocent, et que sa mémoire serait vengée. Gorsas est auteur d'un écrit satirique assez plaisant, intitulé : *L'Ane promeneur*, ou *Critès promené par son âne*, Paris, 1786, in-8°. M—D j.

GORTER (JEAN DE), médecin hollandais, né à Enckhuysen, en 1688, fut disciple de l'illustre Boerhaave, et professa longtemps avec éclat l'art médical à l'université de Harderwick. Nous n'avons aucun détail sur la vie de ce médecin : nous savons seulement que la réputation qu'il s'acquit par ses nombreux ouvrages, lui mérita le titre de médecin d'Elisabeth, impératrice de toutes les Russies. Gorter mourut le 11 septembre 1762, à l'âge de soixante-quatorze ans. Voici la liste de ses productions : I. *De perspiratione insensibili*, Leyde, 1725, 1736, in-4°., fig.; Padoue, 1736, 1755, in-4°. On s'aperçoit que dans cet ouvrage, dédié à Boerhaave, le disciple embrasse, comme dans la plupart des œuvres suivantes, la doctrine physico-mécanique de son maître : l'édition de Leyde, de 1736, est enrichie de commentaires assez étendus sur les *aphorismes* de Sanctorius. II. *De dirigendo studio in medicinæ praxi, seu, de tabulis pro disciplinâ medicâ concinnandis*, Harderwick, 1726, in-4°. III. *De secretione humorum è sanguine, ex solidorum fabricâ præcipuè et humorum indole, demonstratâ*, Leyde, 1727, 1735, 1761, in-4°.; Padoue, 1761. L'auteur croit que les globules rouges du sang sont plus petits dans l'hydropisie que dans l'état de santé : hypothèse gratuite. IV. *Medicinæ compendium in usum exercitationis domesticæ digestum*, Leyde, *pars prima*, 1731; *pars secunda*, 1737, deux volumes in-4°.; Francfort et Leipzig, 1749, deux volumes in-4°., fig.; Venise, 1751, in-4°.; Padoue, 1756, in-4°. : la première partie traite des maladies en général; la seconde renferme la thérapeutique. V. *Morbi epidemici descriptio*, Harderwick, 1733, in-4°.; Amsterdam, 1734, in-4°. : il s'agit d'une fièvre catarrhale. VI. *Exercitationes medicæ quatuor, de motu vitali, de somno et vigiliâ, de fame, de siti*, Amsterdam, 1737, in-4°. VII. *Medicina hippocratica, exponens aphorismos Hippocratis*, Amsterdam, 1739, 1747, in-4°. : De Gorter n'a publié que successivement ses commentaires sur les sept livres des aphorismes d'Hippocrate; aussi l'édition suivante, Amsterdam, 1755, deux volumes in-4°., est plus régulière. VIII. *Medicina dogmatica, tres morbos particulares, delirium, vertiginem et tussim exhibens*, Harderwick, 1741, in-4°. IX. *Chirurgia repurgata*, Leyde, 1742, in-4°.; Florence, 1745, in-4°.; Padoue, 1755, 1765, in-4°. : cet ouvrage, qui s'étend peu sur le manuel des opérations chirurgicales, avait été publié en hollandais en 1731. X. *Exercitatio medica quinta de actione viventium particulari*, Amsterdam, 1748, in-4°. XI. *Praxis medicæ systema*, Harderwick, 1749, in-8°.; Padoue, 1752, deux volumes in-4°.; Francfort et Leipzig, 1755, deux volumes in-4°. XII. *Oratio de praxis medicæ repurgatæ certitudine*, Francfort et Leipzig, 1749, in-4°.; discours que l'auteur avait prononcé

publiquement le 14 juin 1729. XIII. *Opuscula varia medico-theoretica*, Padoue, 1751, 1755, in-4°. XIV. *Formulæ medicinales, cum indice virium, quo ad inventas indicationes inveniuntur medicamina*, Amsterdam, 1755, in-4°.; Francfort et Leipzig, 1760, in-4°.: formules trop compliquées d'une foule de médicaments, dont les propriétés sont loin d'ailleurs d'être justement appréciées. Le même auteur a encore publié quelques opuscules en hollandais. — David DE GORTER, fils du précédent, s'appliqua aussi à l'étude de la médecine, et fut, pendant quelque temps, médecin de la cour de Russie. Cependant ce fut la botanique qui occupa spécialement ses loisirs, comme le prouvent les ouvrages suivants: I. *Materia medica, exhibens virium medicamentorum simplicium catalogos*, Amsterdam, 1740, in-4°.; Padoue, 1755, in-4°. II. *Flora Gelro-Zutphanica*, Harderwick, 1745, in-8°. III. *Flora Ingrica*, Pétersbourg, 1761, in-8°. IV. *Flora Belgica*, Utrecht, 1767, in-8°. (*Voy.* GEUNS, XVII, 263.) Il mourut en 1783. R—D—N.

GOSCIECKI (FRANÇOIS), jésuite polonais du dernier siècle, a composé une relation, en vers polonais, de l'ambassade qu'Auguste II envoya à l'empereur des Turcs, Achmet IV, en 1712. Cette relation fut imprimée à Léopol, 1732, in-4°. C—AU.

GOSELINI (JULIEN), l'un des bons écrivains italiens du seizième siècle, était originaire de la petite ville de Nizza, surnommée *della paglia*, près d'Alexandrie en Piémont; mais il naquit à Rome, le 12 mars 1525. Reconduit dès l'âge de deux ans dans sa patrie, il y fit ses premières études, et retourna les achever à Rome lorsqu'il eut atteint quatorze ans. Reçu dans la maison du cardinal de Santa-Fiora, il resta trois années auprès de lui, et fit des progrès si remarquables, qu'il fut appelé, à dix-sept ans, au service de don Fernand de Gonzague, alors vice-roi de Sicile. Il suivit ce prince, en 1546, à Milan, lorsqu'il en fut nommé gouverneur; et, le premier secrétaire de don Fernand étant mort quelque temps après, Goselini fut choisi pour remplir sa place. Il conserva cet emploi sous le duc d'Albe et le duc de Sessa, qui furent successivement gouverneurs de cet état après la mort de Gonzague. Le duc de Sessa le conduisit avec lui à la cour d'Espagne. Goselini y montra une prudence et une dextérité dans les affaires, qui engagèrent le duc à le charger de la conduite des siennes auprès du roi; et Philippe II lui donna une marque particulière de sa satisfaction, en ajoutant aux appointements ordinaires de sa place, qui étaient de deux cents écus d'or, une gratification de huit cents. Le marquis de Pescaire, successeur du duc de Sessa, n'eut pas moins de considération pour Goselini; mais, sous le gouvernement du duc d'Albuquerque, la fortune lui devint entièrement contraire. La haine de cet homme puissant alla jusqu'à le priver de sa liberté, et menaça même sa vie. Accusé d'avoir attenté à celle d'un nommé Jean-Baptiste Monti, l'un des protégés du duc, il fut jeté dans une obscure prison, où il demeura enfermé tant que vécut son oppresseur. A la mort de celui-ci, Goselini obtint sans doute la permission de prouver son innocence; et il se justifia si bien, qu'il fut rétabli dans ses fonctions par le nouveau gouverneur, le marquis d'Aimonte, et y fut maintenu ensuite par le duc de Terra-Nuova, second successeur d'Albuquerque. Il mourut dans cet emploi,

le 13 février 1587, âgé de soixante-deux ans. Les devoirs de sa place, qu'il remplit toujours avec beaucoup d'application et de zèle, ne l'empêchèrent point de publier plusieurs ouvrages. Les principaux sont : I. *La vita di Ferdinando Gonzaga, governatore di Milano*, etc., 1579, in-4°. L'auteur avait été placé commodément pour être instruit des faits; mais, peut-être, pas aussi bien pour les rapporter sans déguisement et avec impartialité. II. *La Congiura di Gian-Lodovico Fieschi; contro alla repubblica di Genova;* morceau d'histoire effacé par celui du cardinal de Retz, sur le même sujet. III. *Storia della congiura de' Pazzi e de' Salviati in Firenze;* histoire assez élégamment écrite, mais où ne se trouvent point encore les qualités qu'exigerait un événement où figurent de si grands intérêts et de si grands noms. IV. Un Recueil de poésies italiennes ou *Rime*, Venise, 1588, in-8°. Les nombreuses éditions que l'on en fit du vivant même de l'auteur, prouvent qu'elles eurent alors beaucoup de succès. Il a composé lui-même, sur plusieurs de ces pièces lyriques, des commentaires et des notes, où il en explique l'artifice et le mérite poétique; ce qui n'empêche pas, selon Tiraboschi, que les pensées n'y soient souvent trop recherchées; que l'on n'y pût desirer plus d'harmonie, de douceur et de pureté dans le style. G—É.

GOSLAVIUS (ADAM DE BABELNO), gentilhomme polonais, se distingua par son savoir dans le XVIe. et le XVIIe. siècle. Il était issu de la famille Supanow, et passa la plus grande partie de sa vie dans les terres qu'il possédait en Pologne. Il s'attacha, ainsi que son frère André, à la secte des sociniens, et publia, pour en défendre les dogmes, quelques ouvrages en latin, qui parurent à Racau en 1607, 1613 et 1620. Le dernier, intitulé, *Disputatio de personâ*, etc., in-8°. de 116 pages, est si rare, que Zeltner, dans son *Historia crypto-socinianismi* (pag. 230), en a révoqué en doute l'existence; mais Vogt, qui en possédait un exemplaire, le décrit dans son *Catalogus librorum rariorum*. C—AU.

GOSLICIUS (LAURENT GRIMALIUS), savant Polonais, d'une ancienne famille de Varsovie, après avoir fait ses études à Cracovie, se rendit à Padoue, où il publia un ouvrage intitulé : *De optimo senatore*, 1568, in-4°. Retourné en Pologne, il devint secrétaire du roi Sigismond-Auguste. Sous le règne d'Étienne Bathori, il fut employé aux affaires les plus importantes; et les services qu'il rendit, lui firent obtenir successivement les évêchés de Kaminiek, de Chelm et de Posen. Outre son Traité *De optimo senatore*, on a de lui un *Discours sur le retablissement de la dîme du clergé*. C—AU.

GOSLIN ou GOZLIN, 49e. évêque de Paris, appartenait à la famille Carlovingienne. Il était cousin de Charles-le-Chauve, et non pas son oncle, comme le suppose l'historien de St.-Germain-des-Prés. Il prit l'habit de St. Benoît dans l'abbaye de St.-Maur-sur-Loire, et y embrassa la vie monastique sous Gansbert, son oncle. En 847 ou 848, il succéda à Ebroin, évêque de Poitiers, en qualité d'abbé de St.-Germain-des-Prés. Avec cette abbaye et plusieurs autres, dont il était ou devint titulaire, il possédait à la cour plusieurs grands emplois. Les monuments historiques du temps le qualifient de conseiller, d'archi-notaire, d'archi-chapelain de Charles-le-Chauve; charges qui lui donnaient beaucoup d'autorité, de

grands priviléges, et même la préséance sur les évêques. En 858, les Normands, cantonnés entre Rouen et le Pont-de-l'Arche, ayant remonté la Seine avec un grand nombre de bateaux, ravagé tout le pays et pillé les monastères et les églises, se saisirent de Goslin et de Louis son frère, abbé de St.-Denis, les emmenèrent prisonniers, et ne les relâchèrent qu'après en avoir tiré de grosses rançons. Louis, dont nous venons de parler, étant mort, Goslin lui succéda dans la place d'archi-chancelier; et on trouve le nom des deux frères dans la liste des grands officiers de la couronne. Goslin conserva la même dignité sous Louis-le-Bègue et Charles-le-Gros. Après la mort d'Ingolvin, évêque de Paris, vers l'an 883, il fut choisi pour le remplacer. Un de ses premiers soins fût de fortifier la ville pour la mettre à l'abri de l'invasion des Normands, qui continuaient leurs déprédations. L'événement ne tarda pas à justifier la sagesse de cette précaution. Sigefroi, l'un des chefs de ces pirates, après avoir brulé Pont-Oise, s'approcha de Paris à la tête d'environ 40,000 hommes, et demanda le passage, voulant, disait-il, remonter la rivière au-dessus de la ville. Le comte Eudes, qui en avait le gouvernement, et Goslin, lui ayant refusé sa demande, Paris fut investi et vigoureusement attaqué. Eudes, Goslin, et Eble, homme d'une force extraordinaire, et neveu du prélat, qui lui avait résigné l'abbaye de St.-Germain, défendirent la place avec courage. Goslin était sur la brèche, le casque en tête, un carquois sur le dos, une hache à la main, et combattait à la vue d'une croix qu'il avait fait planter sur la muraille. Le siége fut long; l'ardeur de Goslin ne se ralentit pas : dans un des assauts, Sigefroi, ayant donné l'ordre de massacrer les Parisiens faits prisonniers, une flèche partie de la main de l'évêque, témoin et indigné d'une telle barbarie, alla tuer l'exécuteur de cet ordre inhumain. Goslin n'eut pas la satisfaction de voir Paris délivré. Il mourut pendant le siége : le nécrologe de St.-Germain-des-Prés fixe la date de sa mort au 16e. des calendes de mai (16 avril 886). Paris pleura ce pieux et courageux évêque. Le moine Abbon le qualifie de *pasteur bienfaisant*, et de *héros plein de douceur*. (*Pastor benignus et mitissimus heros*.) (Voy. EUDES, comte de Paris, et ABBON.) (1).
L—Y.

GOSSELIN (JEAN), conservateur de la bibliothèque du Roi, naquit au commencement du XVIe. siècle, à Vire, en Normandie, et non pas à Caen, comme Huet le conjecture. C'était, dit Lacroix du Maine, un homme fort docte ès mathématiques, bien versé en la philosophie, ayant connaissance de beaucoup de langues. Il mourut d'une manière tragique. Etant resté seul le soir dans sa chambre, il tomba dans le feu, et fut trouvé le lendemain sans vie et demi-brûlé (2). C'était au mois de novembre 1604;

(1) A cet article ABBON, il est dit que le siége de Paris dura depuis le mois d'octobre 886 jusqu'au mois de février 887. Les Nouvelles Annales de Paris, par Dom Toussaint Duplessis, placent le premier des huit assauts que cette ville eut à soutenir, au 25 novembre 885, et le huitième en juillet ou août 886, dates appuyées par celle de la mort de Goslin, que le nécrologe de St.-Germain-des-Prés place au 16 avril 885. Si le siége de Paris n'avait commencé qu'en octobre 886, Goslin, mort le 16 avril de la même année, n'aurait pu s'y trouver.

(2) Casaubon, dans une lettre à Scaliger, rapporte les circonstances de la mort de Gosselin, telles qu'on vient de les répéter; mais l'Estoile, dans son *Journal de Henri IV*, tome III, pag. 244, dit que le feu avait pris dans sa bibliothèque, et qu'il fut trouvé mort dans une chaise, ayant reçu un coup à la tête. Il ajoute qu'on soupçonna son valet, qui avait disparu, de l'avoir assassiné; mais qu'on ne fit aucune poursuite, parce qu'on trouva que Gosselin n'avait point été volé. Le récit de Casaubon nous a paru mériter plus de confiance : mais ce n'est point ici le lieu de développer les motifs de notre opinion.

et il avait alors près de cent ans. On voit, par quelques-uns de ses ouvrages, qu'il s'était appliqué à l'astrologie. On a de lui : I. *Ephémérides*, ou *Almanach du jour et de la nuit pour cent ans*, Paris, 1571, in-4°. II. *La main harmonique*, ou *Les principes de musique antique et moderne ; et les propriétés que la moderne reçoit des sept planettes*, ibid., 1571, une feuille in-fol. III. *Historia imaginum cœlestium nostro sæculo accommodata*, ibid., 1577, in-4°. IV. *La signification de l'ancien jeu des cartes pythagoriques*, 1582, in-8°. V. *Table de la reformation de l'an*, ibid., 1582. VI. *Kalendrier Grégorien perpetuel*, trad. en français, ibid., 1583, in-4°. VII. *Discours de la dignité et excellence des fleurs de lys et des armes des rois de France*, Melun, 1593; Tours, même année, et Nantes, 1615, in-8°.; inséré dans la Bibliothèque du droit français, par Bouchel. Quelques personnes attribuent ce discours à Henri Laisné, de Boissy, diocèse d'Évreux. W—s.

GOSSELIN (Antoine), né vers 1580, dans un village près d'Amiens, fit ses études à Paris, obtint une chaire à l'universite de Poitiers, et en fut même nommé recteur dans une grande jeunesse. En 1605, il fut appelé à Caen, pour y professer la rhétorique au collége du Bois; et il s'y rendit avec une lettre de recommandation du célèbre Scévole de Ste.-Marthe. Il eut à se plaindre de Jean Tourneroche, qui donnait, dans le même temps, des leçons de belles-lettres à l'université; et il confondit publiquement son agresseur dans un discours qu'Huet trouve aigre et vif, mais plein d'érudition. Gosselin avait embrassé l'état ecclésiastique, et il fut nommé curé d'une paroisse de Caen; ce qui ne l'empêcha pas d'être pourvu de la principalité du collége du Bois, en 1631, à la mort de Jacques de Savigny. Il continua d'enseigner la rhétorique, montra un grand zèle pour le progrès des études, et mourut a Caen, le 17 mai 1645, étant pour la septième fois recteur de l'université. On a de lui : I. *Jacobi Savignæi laudatio funebris*, Caen, 1632, in-4°. (1) On y apprend bien des détails sur la personne de ce professeur. II. *Historia veterum Gallorum*, ibid., 1636, in-8°. Cet ouvrage est divisé en trois parties : il traite, dans la première, des druides et de la religion; dans la seconde, de la cavalerie et de la milice des anciens Gaulois; et dans la troisième, des peuples des Gaules et de leurs mœurs. « Gosselin, dit » Huet, n'avait pas assez creusé cette » matière; il aurait travaillé plus utilement pour sa réputation, s'il se » fût borné aux antiquités Romaines, » dans lesquelles il excellait. » Il fut vivement critiqué par Bochart dans la pièce suivante : *De Ant. Gosselini veter. Gallorum historiâ judicium*, ibid., 1638, in-12. III. *Ob natum Franciæ Delphinum gratulatio*, *D. Seguier Franciæ cancellario oblata*, ibid., 1640, in-8°. W—s.

GOSSELIN (Guillaume), mathématicien, né à Caen, mort vers 1590, a joui dans son temps d'une assez grande réputation. L'abbé Goujet a inséré dans le tome XII de sa *Bibliothèque française* une pièce de vers qui fut adressée par J. Courtin à Gosselin, pour l'engager à renoncer aux mathématiques, et à cultiver la poésie. Il ne paraît pas que celui-ci ait goûté ce conseil. On a de lui : *L'Arithméti-*

(1) Le P. Lelong a cru que cette oraison funèbre était celle de Gosselin, et que Savigny en était l'auteur. Cette méprise se retrouve dans la dernière édition de la *Biblioth. histor. de France*, n°. 47,097, quoiqu'elle soit corrigée au n°. 46,006.

que de Nicolas Tartaglia, Brescian, trad. en franc., avec toutes les démonstrations mathématiques et plusieurs inventions du traducteur éparses chacune en son lieu, Paris, 1578, in-8°. Du Verdier lui attribue encore un ouvrage intitulé : *De arte magnâ*, etc. Mais des biographes plus exacts le donnent au suivant. — GOSSELIN (Pierre), né à Cahors, fut un de ceux qui cultivèrent utilement les mathématiques dans le XVI°. siècle, et qui contribuèrent à en répandre le goût en France. On a de lui : *De arte magnâ seu de occultâ parte numerorum quæ et algebra et almucabala vulgò dicitur libri IV, in quibus explicantur æquationes Diophanti, regulæ quantitatis simplicis et quantitatis surdæ*, Paris, 1577, in-8°. J'ai idée, dit Montucla, d'avoir vu anciennement dans cet ouvrage des essais assez ingénieux d'application d'algèbre à la géométrie, entre autres à l'invention des deux moyennes proportionnelles continues, où il se trompe néanmoins, croyant avoir résolu par une équation du second degré le problème qu'Apollonius résolvait au moyen d'une hyperbole (1).
W—s.

GOSSELINI (JULIEN). *Voy.* GOSELINI.

GOSSET, médecin d'Amiens, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il paraît s'être spécialement livré aux chimères de l'alchimie, et avoir été un des partisans de Van Helmont et de Paracelse. L'ouvrage qu'il a laissé sous ce titre, *Révélations cabalistiques d'une médecine universelle tirée du vin, avec une manière d'extraire le sel de rosée, et une Dissertation sur les lampes sépulchrales*, est un tissu d'idées extravagantes et de rêveries réellement dignes de la cabale. On y trouve le prétendu procédé que l'auteur dit avoir découvert pour retirer du vin, par la distillation, un *arcane végétable*, ou remède universel, dont les vertus sont innombrables, selon son expression, pour le traitement de toutes les maladies, soit internes, soit externes. L'extraction du sel de la rosée et les admirables propriétés de cette nouvelle panacée sont encore un secret qui fait partie des révélations de l'auteur. A l'égard des lampes sépulcrales, il ne doute nullement qu'on ne puisse retirer de toutes les substances sublunaires une matière incombustible et perpétuellement lumineuse, comme celle que l'on dit avoir trouvée dans plusieurs tombeaux, et entre autres dans celui de Tullia, fille de Cicéron, quinze cents ans après sa mort. CH—T.

GOT (BERTRAND DE). *Voy.* CLÉMENT V.

GOTER (JEAN), missionnaire catholique en Angleterre, était né dans le comté de Southampton, et fut élevé dans la religion anglicane. S'étant fait catholique, il se rendit à Lisbonne, où il y avait un collège anglais pour ceux de cette communion ; et après y avoir achevé ses études, il fut ordonné prêtre, et revint exercer les fonctions de missionnaire dans sa patrie. L'état où était alors le catholicisme en Angleterre, rendait ce ministère difficile et dangereux. Charles II régnait ; et les préventions contre le papisme étaient portées au comble. Le règne de Jacques II sembla promettre aux catholiques des temps plus heureux ; mais le calme fut

(1) Plusieurs catalogues citent un ouvrage intitulé : *De ratione discendæ docendæque mathematices prælectio* ; 1581, in-8°., et l'attribuent à Gosselin, surnommé *Issacur*, du lieu de sa naissance, *Isse* ou *Isses* près de Châlons, *Issy* près de Paris, ou *Issé* en Bretagne.

court. Toutefois les missionnaires en profitèrent pour le bien de la foi. Il s'ouvrit plusieurs chapelles à Londres, où Goter résidait ordinairement. Il se fit dans toutes les classes des conversions éclatantes, dont la plupart furent durables, et persistèrent après la révolution. Plusieurs ecclésiastiques publièrent de bons ouvrages de controverse; et d'autres se firent honneur dans des conférences avec des docteurs anglicans. Goter en eut une contre Stillingfl. et; Pulton, jésuite, en soutint une autre contre Tenison et Giffard, et Godden une contre Patrick et Janes, en présence du roi lui-même. Mais de tous les controversistes qui parurent à cette époque, les plus distingués furent Serjeant et Goter. Celui-ci, montra dans ces disputes autant de talent que de zèle. Voué à une vie laborieuse et retirée, il a laissé de nombreux écrits qui sont encore estimés des catholiques anglais, et que l'on peut partager en deux classes, les livres de piété et ceux de controverse. Les premiers sont des instructions pour les fêtes, sur les Épîtres et Évangiles de tous les dimanches de l'année, pour les différentes conditions de la vie : elles forment plus de douze volumes. Parmi les ouvrages de controverse on cite ceux qui ont pour titre : *Raison et autorité; La nuée de témoins; La transsubstantiation défendue; Le papiste mal représenté; Le guide du chrétien dans le choix d'une religion.* Les adversaires de Goter furent Claggett, Vake, Stratford. Il fut question, en 1702, de l'élever à l'épiscopat; et il méritait cette distinction par ses vertus et ses travaux. Il mourut en mer le 2 octobre 1704, en se rendant à Lisbonne pour les affaires du clergé catholique. Nous devons à Dodd de nous avoir conservé quelques détails sur cet homme estimable dans son *Histoire de l'Église d'Angleterre* (1), ouvrage curieux et plein de recherches, qui fait connaître l'état et l'histoire des catholiques de ce royaume pendant les XVIe. et XVIIe. siècles, et dont il est à regretter que nous n'ayons pas au moins un abrégé dans notre langue. L'auteur cite vingt-neuf ouvrages différents de Goter, dont dix-sept de controverse. P—c—t.

GOTESCALC, autrement nommé *Fulgence*, naquit vers l'an 806, dans cette partie de l'Allemagne que Charlemagne avait soumise aux armes françaises. Il vint de bonne heure faire ses études à Paris; et il embrassa la vie monastique à Orbais, abbaye de l'ordre de S. Benoît, dans le diocèse de Soissons. Doué d'une imagination ardente, d'une volonté ferme, et d'une ambition démesurée, il se fit bientôt remarquer dans son cloître par ses paradoxes, son amour des nouveautés, son zèle pour la science, ses opinions hardies, et surtout par la chaleur avec laquelle il les soutenait. Dans ce temps-là S. Augustin était le docteur à la mode; c'était celui dont la doctrine souvent sublime, et quelquefois obscure, offrait le plus de sujets à l'admiration des savants, et plus de matière à leurs controverses. Ses ouvrages étaient la lecture favorite de tous les ecclésiastiques. Les jeunes clercs passaient leur temps à les copier, les professeurs à les expliquer, les vieillards à les recommander. Gotescalc passa la sienne à les approfondir, et à s'égarer dans les questions mystérieuses qu'on y rencontre trop souvent. Il voulait tout expliquer, tout entendre, tout péné-

(1) *The church History of England, from the year 1500 to the year 1688, chiefly with regard to catholicks*, Bruxelles, 3 vol. in-fol, 1737, 1739 et 1742.

trer. Cette ardeur extrême de savoir suppose plus de curiosité que de sens, et est aussi contraire au véritable esprit de la science qu'à l'humilité recommandée par la religion. Il consulta un jour Loup, abbé de Ferrières, sur la question de savoir *si après la résurrection les bienheureux verront Dieu avec les yeux du corps.* « A » quoi bon vous fatiguer l'esprit de » ces questions oiseuses, lui répondit » le saint abbé? Le temps que vous » employez à les étudier, ne sert qu'à » augmenter votre inquiétude natu» relle, et est perdu pour votre ins» truction. » Gotescalc ne profita point d'un avis si salutaire; il ne craignit point d'augmenter son inquiétude naturelle en s'enfonçant de plus en plus dans les profondeurs mystérieuses de la prédestination, qu'il croyait être la doctrine de S. Augustin, son guide et son modèle. Quand il se crut assuré de ses découvertes, et suffisamment instruit de ce qui sera éternellement caché aux yeux des hommes, il parcourut le monde; il alla à Rome, à Césarée, à Alexandrie, à Constantinople, semant partout ses opinions, et ne recueillant que des contrariétés. De retour en Italie, en 847, il eut, à ce sujet, plusieurs conférences avec Nothingue, évêque de Vérone, qui, effrayé plus que de raison de la nouveauté des principes qu'il développa devant lui, crut devoir les combattre avec les armes de la religion; et après lui en avoir inutilement représenté le danger, les déféra à Raban, archevêque de Maïence. Celui-ci jugea, comme Nothingue, que Gotescalc enseignait un funeste et dangereux prédestinatianisme, c'est-à-dire, l'opinion que Dieu avait de toute éternité prédestiné les hommes à leur salut ou à leur damnation; ce qui enlevait à l'homme sa liberté, ce qui détruisait toute idée de bien et de mal, et réduisait la volonté humaine à une espèce d'automatisme animal. Une pareille doctrine, en effet, eût été fort dangereuse; mais il est plus que douteux qu'elle ait été celle de Gotescalc. Il est très probable, au contraire, qu'on n'entendit pas ce qu'il voulait dire, et qu'on exagéra les conséquences de ses principes, pour avoir le droit de les condamner. Il est encore très probable que, dans la chaleur de la dispute, les deux partis outrèrent leur système, et finirent par s'aigrir d'autant plus qu'ils s'entendaient moins. C'est ainsi que les mêmes questions ayant ramené, vers la fin du XVII[e]. siècle, et les mêmes controverses et les mêmes animosités, donnèrent au monde le spectacle, humiliant pour l'esprit humain, d'un combat à outrance entre deux corps célèbres par leur savoir, et avilis par leurs passions. Gotescalc, apprenant que Raban s'était déclaré contre lui, vint le trouver à Maïence, dans l'intention de le détromper ou de le convertir: ce fut en vain. Après plusieurs conférences inutiles, ils écrivirent l'un contre l'autre; et dans un de ses écrits, Gotescalc, entraîné par son sujet, ne craignit pas d'accuser son adversaire de semi-pelagianisme. Celui-ci, offensé de cette récrimination, assembla un concile devant lequel il cita Gotescalc; et oubliant que, puisqu'il était partie au procès, il ne pouvait en être le juge, il le condamna comme hérétique, et le renvoya, pour en être fait justice, devant Hincmar, archevêque de Reims, son juge naturel, auquel il écrivit une lettre synodale, très animée, et par conséquent très peu charitable contre l'accusé. Cette lettre était terminée par ces mots: « Nous vous renvoyons ce » moine vagabond, afin que vous le

» fassiez renfermer dans son couvent, » et que vous l'empêchiez de propager » une doctrine fausse, hérétique et » scandaleuse. ». Hincmar était un des hommes les plus savants de son siècle, mais aussi l'un des plus vains de son savoir, et des plus fougueux. Il fut enchanté de trouver une occasion de faire éclater son talent pour la controverse, et son zèle pour l'Église. S'étant fait amener devant lui Gotescalc, il l'interrogea, et le trouva inébranlable dans ses principes. Dès-lors il devint son irréconciliable ennemi. Il assembla un concile de treize évêques au château de Quircey, en Picardie, invita Charles-le-Chauve à s'y trouver, et fit examiner devant ce prince la doctrine de Gotescalc. Celui-ci, condamné d'avance par des adversaires qui étaient tous prévenus contre lui, ne fut point admis à se défendre, ou ne put faire entendre ses moyens: il fut condamné comme hérétique, déposé du sacerdoce, déclaré incapable d'enseigner et indigne de la liberté, fustigé cruellement devant le roi et les évêques, et renfermé pour le reste de ses jours dans l'abbaye de Hautvillers. Un traitement si barbare, loin de ramener l'infortuné Gotescalc au sein de l'Église, révolta son ame fière et indépendante, et ne fit que le confirmer dans ses opinions bonnes ou mauvaises. Il ne voulut entendre parler d'aucune composition avec des hommes si passionnés. Il subit son jugement avec courage, et préféra la mort à une rétractation humiliante. Il mourut dans sa prison, en 868. Lorsqu'il fut réduit à l'extrémité, les moines chargés de le garder en avertirent Hincmar, et lui demandèrent quelle conduite ils devaient tenir. Celui-ci eut la cruauté d'envoyer à Gotescalc une formule de foi, avec ordre de la souscrire, ou bien d'être privé des derniers sacrements et de la sépulture ecclésiastique. Gotescalc la rejeta avec indignation; et l'ordre d'Hincmar fut exécuté dans toute sa rigueur. Cependant les traitements qu'il avait essuyés trouvèrent des censeurs dans une grande partie du clergé de France. Loup, abbé de Ferrières, St. Fulgence, évêque de Troyes, St. Remi, évêque de Lyon, les désapprouvèrent hautement. (*Voy.* Galindon, tom. XVI, 333.) St. Remi, entre autres, dit et répéta plusieurs fois, que *ce n'était pas à coups de verges, mais par des raisons qu'on censurait jadis les hérétiques.* Rabicau, moine de Corbie, publia une apologie de Gotescalc, et prouva, autant que cela pouvait être prouvé, que la doctrine qu'il avait professée était celle de St. Augustin, et avait toujours été celle de l'Église catholique. De son côté, Hincmar ne resta pas sans réponse. Il justifia son opinion par des passages des SS. PP., susceptibles de diverses interprétations, et sa conduite par son dévouement au Saint-Siége. Dans un des mémoires qu'il publia à ce sujet, il accusa Gotescalc de n'avoir été toute sa vie qu'*un homme rustique*, un *moine inquiet*, et un *savant paradoxal.* C'est sous ces traits, dit-il, qu'on le connaissait dans son cloître. Cependant, si nous en devons croire quelques-uns de ses plus illustres contemporains, cet *hérésiarque* infortuné avait beaucoup d'esprit, et de savoir; mais ces qualités furent gâtées par un amour-propre excessif, et par une invincible opiniâtreté. Usserius a publié la vie de Gotescalc, Dublin, 1631, in-4°. (on a prétendu que c'était le premier livre latin imprimé en Irlande); réimprimée à Hanau, 1662, in-8°., et dans l'*Historia Gothescalchi prædestinatiani et accurata controversiæ per eum*

revocatæ disputatio, par le P. Cellot, jésuite, Paris, Cramoisy, 1655, in-folio. G—s.

GOTHUS (JONAS PETRI) était évêque de Linköping, en Suède, dans le XVIIe. siècle. Avant de parvenir à cette dignité ecclésiastique, il avait professé la théologie et les langues savantes. On a de lui : *Dictionarium latino-sueco-germanicum*, imprimé à Linköping, 1640, in-fol., et réimprimé à Stockholm, 1690, même format. — Un autre savant suédois, André GOTHUS, contemporain du précédant, publia divers ouvrages en langue suédoise, et fut un des premiers qui écrivit dans cette langue avec succès. Un de ses ouvrages a pour but de faire connaître, par des préceptes et des exemples, le style épistolaire. C—AU.

GOTTARDI (L'abbé DOMINIQUE), né à Valezzo dans le Véronèse, mort le 21 mai 1794, dans la paroisse de San-Donato, dont il était curé, avec titre d'archi-prêtre, réunit à l'accomplissement de ses devoirs, l'étude des choses sacrées, principalement en ce qui concerne l'antiquité ecclésiastique. Il fit de louables efforts pour parvenir à réformer l'usage où sont les prédicateurs italiens de se livrer à des farces oratoires, et à ces grotesques pantomimes par lesquelles ils avilissent la dignité de leur ministère. Partageant d'ailleurs le goût général des Italiens pour la poésie, il la cultiva avec quelque succès. On a de lui, 1°. un recueil de Sermons, imprimés à Brescia en 1790; et 2°. une savante dissertation sur la *Diaconesse Daciana*; cette dissertation a été réimprimée en 1793, avec des additions considérables. G—N.

GOTTER (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), poète allemand d'un grand mérite, naquit à Gotha le 3 septembre 1746. Ses parents, qui jouissaient d'une grande considération dans cette ville, regardée dès-lors comme le foyer des sciences et du bon goût en Allemagne, prenaient le plus grand soin pour développer les heureuses dispositions par lesquelles la nature semblait avoir voulu compenser dans le jeune Gotter la délicatesse de sa constitution physique. Après avoir été suffisamment préparé par des leçons particulières à fréquenter utilement l'université, il fut envoyé à Göttingue, où il étudia le droit depuis 1763 jusqu'à 1766. Familiarisé avec les littératures latine, anglaise, italienne et française, il s'était surtout appliqué à cette dernière qu'il aima toujours avec prédilection; et à l'âge de dix-huit ans, il avait déjà fait en français quelques essais dramatiques assez heureux. L'étude sérieuse des lois ne le détourna pas du culte des muses. Une excellente troupe d'acteurs, qui était alors à Göttingue fit naître en lui le goût de la poésie dramatique; et des leçons de langue et de littérature allemande qu'il donna vers cette même époque à un jeune lord, contribuèrent surtout à perfectionner son style allemand, dans lequel il s'est montré supérieur à tous ses contemporains. A son retour à Gotha, il fut d'abord placé dans les archives particulières du duc, et ensuite envoyé à Wetzlar comme secrétaire de légation; mais des offres très avantageuses le déterminèrent à quitter provisoirement cette carrière, et à suivre pendant deux ans deux jeunes gentilshommes dans leurs études à Göttingue. Ce fut alors qu'il se lia d'amitié avec plusieurs savants célèbres, tels que Heyne, Kæstner et autres. Kæstner surtout, qui n'avait pas moins de talent pour la poésie légère que pour les mathématiques, applaudit à l'idée de Gotter et de son

ami Boie, de faire paraître tous les ans un *Almanach des Muses* pour l'Allemagne, semblable à celui qu'on publiait à Paris depuis 1765; et il y contribua par ses travaux (1). En 1770, Gotter retourna à Wetzlar comme secrétaire de légation. Plusieurs des jeunes gens attachés au corps diplomatique près de la chambre de Wetzlar, offraient à la littérature allemande l'espoir d'un brillant avenir : le jeune Jérusalem, Goethe et Gotter, s'y appliquaient avec ardeur à suivre la carrière qu'avaient ouverte Klopstock, Gleim, Kleist, Lessing et Wieland. L'imitation que Gotter publia du *Cimetière* de *Gray*, restera toujours sur la première ligne parmi les traductions en vers ; mais son *Epître sur la manie de l'esprit-fort*, qu'il publia à l'occasion du suicide du jeune Jérusalem, son ami, ne peut être lue sans émotion, et elle jouit d'une grande estime parmi les productions poétiques de l'Allemagne. Sa santé paraissant exiger un changement d'air, il entreprit en 1774 un voyage à Lyon pour cet objet : à son retour par la Suisse, il établit, avec Gesner et Lavater, des relations qu'il cultiva dans la suite, par une correspondance assez suivie. Pendant son séjour en France, il se familiarisa avec la scène française qui était alors au plus haut point de sa splendeur ; et c'est surtout pendant les douze années qui suivirent son retour en Allemagne, qu'il composa les meilleurs de ses nombreux ouvrages dramatiques : toutes ses pièces de théâtre portent le type du goût français ; il fut aussi puissamment secondé par l'habileté des acteurs de la cour de Gotha. Gotter possédait lui-même le talent de la déclamation à un très haut degré de perfection. Fidèle aux principes dramatiques professés par Lessing, qui, le premier en Allemagne, soumit la nature aux préceptes de l'art, Gotter avait à lutter contre le mauvais goût que les imitateurs de Shakespeare s'efforçaient à faire prévaloir. Il avait une telle facilité à versifier, qu'il improvisait en vers avec une élégance qu'on rencontre rarement ailleurs que sous le ciel de l'Italie. Quant à ses ouvrages, il mettait le plus grand soin à les rédiger ; et souvent il passait des journées entières à faire disparaître des incorrections dans un vers, ou à lui donner plus d'harmonie et de mollesse. Nommé en 1782 secrétaire intime du duc de Gotha, il continua d'enrichir la scène allemande de quelques productions de la littérature étrangère; mais ces travaux ne répondent pas à ceux qu'il avait publiés antérieurement. Sa santé s'affaiblissant de plus en plus, il mourut le 18 mars 1797. Sa plume s'est exercée avec succès dans tous les genres de poésie. On a de lui des tragédies, des comédies, des opéras, des épîtres, des élégies, des contes et des poésies légères. Voici les ouvrages principaux qu'il a publiés : I. *Poésies*, Gotha, 1787, 1788, 2 vol. in-8°., avec grav. Gotter a soigné lui-même l'édition de ce recueil. Le premier volume contient des poésies légères, des bouts-rimés, quelques poèmes didactiques, des contes, des épigrammes, des romances et des épîtres. L'abbé Bertola a traduit en italien quelques morceaux de ces poésies, on les trouve dans le tome II de son *Idea della bella letteratura alemanna*. Le second volume des poésies de Gotter contient trois tragédies de Vol-

(1) Le premier Almanach des Muses (allemand) fut publié à Gottingue en 1770, par Gotter et Boie; ensuite Boie s'en chargea seul. Il a paru régulièrement tous les ans depuis cette époque; mais il a souvent changé d'éditeurs. Ce premier almanach poétique en a fait naître bien d'autres, rédigés quelquefois par des auteurs du premier mérite, tels que Voss, le traducteur d'Homère.

taire, l'*Oreste* sous le titre d'*Electre*, *Mérope* et *Alzire*, la première et la dernière traduites en vers alexandrins, et la seconde en ïambes; et uo mélodrame intitulé *Médée*, qui a été mis en musique par G. Bonda, traduit en français par Berquin, en italien par Bertola, et en danois par P. Schwarz. II. *Opéras comiques*, tome 1er., Leipzig, 1778, 1779, in-8°. Il n'en a pas été publié de second volume : ce sont les meilleures productions que l'Allemagne ait en ce genre. La légèreté et l'harmonie de la versification de Gotter, bien secondée par les compositeurs de la musique, font dans ses pièces oublier combien ce genre dramatique est opposé à la nature. Ce recueil contient, la *Foire au village*, *Romeo et Juliette*, et la *Loi tartare*, imitée d'un épisode des *Heureux mendiants* de Gozzi. III. *Drames*, Leipzig, 1795, in-8°. Les pièces que renferme ce recueil, ont été pour la plupart faites pour des théâtres de société. *L'Altière Vasti*, comédie en un acte et en vers, fut composée par Gotter, pour peindre les mœurs des différentes cours de ce temps, sous un costume oriental. *Esther*, drame en six actes et en vers, est l'histoire travestie de cette princesse. Les *Tantes*, comédie en trois actes et en prose, est une imitation des *Caquets* par Riccoboni. IV. *OEuvres posthumes*, Gotha, 1802, in-8°. Ce recueil forme aussi le troisième volume des poésies de Gotter : on y trouve une imitation de la *Mélanie* de Laharpe, sous le titre de *Marianne*, tragédie en trois actes. C'est la meilleure de toutes les pièces composées par cet auteur. *Le Bel esprit* ou le *Château poétique*, comédie en cinq actes; le canevas de cette pièce a été pris de *la Fausse Agnès* ou *le Poete campagnard*, de Destouches. *L'Ile des esprits*, opéra en trois actes, est une imitation de Shakespeare. Une cantate dans laquelle l'auteur a voulu exprimer les *adieux* touchants *de la princesse Marie-Thérèse* (Madame, duchesse d'Angoulême) à la France, quand elle quitta sa patrie en 1796, est également insérée dans ce volume. On y trouve aussi une Vie de Gotter (tirée du Nécrologe de Schlichtegroll) et son portrait. Nous ne citerons pas une vingtaine de pièces qui sont sorties de la plume de ce poète, et qu'il composa en partie sur des sujets empruntés de la scène française et italienne; mais nous indiquerons encore de lui un petit ouvrage en prose, écrit avec le plus grand soin, ayant pour titre : V. *A la mémoire de madame de Buchwald, avec deux lettres inédites de Voltaire à cette dame*, Gotha, 1790, in-8°. La biographie de Gotter a encore été écrite par M. de Hof, dans les *Feuilles provinciales saxonnes*, avril, 1797; et par Sam. Baur, dans le troisième volume de sa Galerie des tableaux historiques du XVIIIe. siècle. Un grand nombre de ces poèmes a été réuni par Ramler et par Mathisson, dans des recueils qui renferment les meilleures productions des muses allemandes.

B—H—D.

GOTTI (VINCENT-LOUIS), cardinal, naquit à Bologne en 1664. Son père, professeur en droit à l'université de cette ville, ne négligea rien pour lui donner une bonne éducation. Après ses premières études, il prit l'habit de Saint-Dominique, à l'âge de seize ans. Ses supérieurs ne tardèrent pas à reconnaître ses heureuses dispositions; et desirant les faire tourner au profit de l'ordre, ils l'envoyèrent étudier à Salamanque. Il y demeura quatre années, et, à son retour, fut nommé professeur de philosophie à l'université de Bologne. Plusieurs ou-

vrages de controverse qu'il publia à cette époque, étendirent sa réputation dans toute l'Italie. Le pape Benoît XIII, pour le récompenser des services qu'il rendait à la religion, le créa cardinal en 1728, et, peu de temps après, le nomma membre de la congrégation chargée de l'examen des évêques. Gotti, chéri de ses confrères et estimé des savants, parvint à une vieillesse paisible; il mourut à Rome le 18 septembre 1742, à soixante-dix-huit ans. On a de lui: I. *La vera chiesa di Cristo dimostrata*, Bologne, 1719, trois volumes in-4°.; traduite en latin, et réimprimée plusieurs fois avec des corrections. Cet ouvrage, qu'on peut regarder comme un traité complet de controverse, avait été entrepris pour réfuter deux écrits de Jacques Picenini, ministre calviniste. II. *Theologia scholastico-dogmatica juxtà mentem D. Thomæ*, Bologne, seize volumes in-4°. III. *Colloquia theologico-polemica*, ibid., 1727, in-4°. Ces dialogues sont divisés en trois parties; il y prend la défense de plusieurs dogmes de l'Église romaine, attaqués par les protestants, entre autres du célibat des prêtres, et de l'autorité du pape sur les conciles. IV. *De eligendâ inter dissidentes christianos sententiâ*, Rome, 1734, contre un écrit de Jean Leclerc, qui porte le même titre. V. *Veritas religionis christianæ contrà atheos, polytheos, idololatras, Mahometanos et Judæos*, Rome, 1735-40, douze volumes in-4°.; ouvrage plein d'érudition, et cependant peu estimé. VI. Un *Commentaire sur la Genèse*, en manuscrit. Le père Thomas Riccini a publié la *Vie* du cardinal Gotti, en latin, Rome, 1742, in-4°. W—s.

GOTTIGNIEZ (Gilles-François), mathématicien, né à Bruxelles en 1630, fut admis dans la compagnie de Jésus, à l'âge de vingt-trois ans, et, après avoir passé à Malines le temps de son noviciat, fut envoyé à Rome pour y continuer ses études théologiques. Son goût le portait vers les sciences exactes; et ses supérieurs s'en étant aperçus, ne voulurent point gêner son inclination. Il fut chargé en 1662 de professer les mathématiques. Le reste de sa vie fut partagé entre l'enseignement et la rédaction de ses ouvrages. Il mourut à Rome le 6 avril 1689, âgé de près de soixante ans. On dit que ce père n'aimait pas l'algèbre, et qu'il en regardait les partisans comme des visionnaires. On a de lui: I. *Epistola de difficultatibus circà eclipses in Jove à Medicis planetis effectas*, Bologne, 1665, in-fol. Cette lettre est adressée à J. D. Cassini; et on trouve à la suite la réponse qu'y fit ce célèbre astronome, auquel, dit Montucla, le père Gottigniez tenta d'enlever quelques-unes de ses découvertes sur Jupiter et Mars. II. Une *lettre* en italien, *touchant les taches nouvellement aperçues dans la planète de Jupiter*, Rome, 1666, in-8°. III. *De figuris cometarum qui annis 1664, 1665 et 1668, apparuerunt, cum brevissimis animadversionibus*, ibid., 1668, in-4°. IV. *Elementa geometriæ planæ*, ib., 1669, in-12. V. *Logistica sive scientia circà quamlibet quantitatem demonstrativè discurrendi*, etc., Rome, 1674, in-4°. VI. *Arithmetica introductio ad logisticam*, ibid., 1676, in-4°. VII. *Idea logisticæ*, ibid., 1677, in-4°. VIII. *Epistolæ mathematicæ*, ibid., 1678, in-4°. IX. *Clavis logisticæ*, ibid., 1679, in-4°. X. *Logistica universalis*, Naples, 1687, in-fol. W—s.

GOTTLEBER (Jean-Christophe), savant philologue, naquit à Chemnitz, en 1733. Il fut d'abord recteur de l'école d'Annaberg, et accepta, en 1771,

la même place à celle de Meissen, où il mourut le 1er. mai 1785. Outre ses *Animadversiones ad Platonis Phædonem et Alcibiadem secundum, cum excurs. in Phædonem*, Leipzig, 1771, in-8°., il a publié, tant en latin qu'en allemand, une trentaine de dissertations et de programmes philologiques, qui sont très estimés. Nous en citerons : I. *Epistola ad Heynium, profess. eloq. Gotting. de consuetudine veterum laudandi scriptorum loca, de eorumque usu critico*, Annaberg, 1764, in-4°. II. *De caussis dialectorum variarum in poëtis græcis obviarum*, ibid., 1765, in-4°. III. *Observationes in Platonis Alcibiadem secundum*, Altorf, 1767-1768, 3 parties, in-4°. IV. *De quelques Bibles anciennes et rares, conservées dans la bibliothèque d'Annaberg*, ibid., 1768, in-4°. V. *Observationes in quædam loca Dionysii Halic.*, ibid., 1769-1770, 4 part. in-4°. VI. *De crisi, lege consecutionis temporum in restituendis veterum scriptorum locis depravatis adhibendâ*, Meissen, 1771, in-4°. VII. *Specimen animadversionum ad Menexenum*, Meissen, 1766-78, 6 parties in-8°., et une édition de ce Dialogue, auquel il a joint l'Oraison funèbre prononcée par Periclès (dans le deuxième livre de Thucydide), Leipzig, 1782, in-8°.; ouvrage fort estimable, d'une critique sage et prudente. VIII. *Vita Conrect. Weissii*, Meissen, 1772, in-fol. IX. *Animadversiones litterariæ et philologico-criticæ ad Philonis legationem ad Cajum*, ibid., 1773-1774, 4 parties in-4°. Gottleber avait commencé une édition de Thucydide; elle a été continuée par Bauer et achevée par Beck. B—u—d.

GOTTSCHED (Jean), médecin, naquit en 1668, à Kœnigsberg en Prusse, et pratiqua la médecine à Bartenstein, après avoir voyagé en Hollande, en Italie et en Allemagne, pour augmenter ses connaissances. Il enseigna, depuis 1694, à Kœnigsberg, les sciences médicales, et devint, en 1702, membre de la société académique nouvellement fondée à Berlin. Gottsched mourut le 10 avril 1704. Il publia des *Annuaires météorologiques* pour 1702 et 1703, et la *Flore prussienne*, de Loesel, qu'il augmenta de notes, et qui a été imprimée sous ce titre: *Joh. Loeselii Flora prussica; sive plantæ in regno Prussiæ sponte nascentes, nunc edit. cum variis additamentis, curante Joh. Gottsched*, Kœnigsberg, 1703, in-4°., avec 85 planches. Il existe aussi, de ce médecin, un grand nombre de dissertations latines sur des matières de physique et de médecine; nous indiquerons celles: *De luce et coloribus; De visûs modo fiendi; De anathrepsi sive nutritione eorum qui ob diuturnam inediam emaciati sunt; De æthere et aëre eorumque in corpus humanum ejusque humores vi atque operationibus; De æthere et aëre sanguinis et chyli; De circulatione humorum ex fundamentis hydraulico-mechanicis; De circulatione sanguinis et chyli; De motu musculorum ex principiis physico-mechanicis*, etc. B—h—d.

GOTTSCHED (Jean-Christophe), un des patriarches de la littérature allemande, naquit à Juditen-Kirch, près de Kœnigsberg en Prusse, le 2 février 1700, et reçut de son père, ministre protestant, les premières instructions dans les langues et les sciences. A l'âge de quatorze ans, Gottsched fut assez instruit pour pouvoir suivre, avec fruit, les cours de l'université de Kœnigsberg. Afin de se conformer aux vœux de ses parents,

il s'occupa de l'étude de la théologie; mais celle des langues, de la philosophie et des belles-lettres, absorba bientôt toute son application. Il publia alors ses premières productions littéraires, qui se composaient de dissertations philosophiques et de quelques morceaux de poésies. Après avoir pris, en 1723, le degré de maître en philosophie, Gottsched fut obligé de fuir les états prussiens, sa grande taille lui laissant peu d'espoir de se soustraire aux enrôlements militaires. Il se réfugia à Leipzig; et le sénat de la ville de Kœnigsberg vint à son secours en lui accordant une bourse. Le célèbre polymathe, Jean Burkhard Menke, lui ayant confié, bientôt après son arrivée à Leipzig, l'éducation de ses enfants, Gottsched commença aussi, en même temps, à ouvrir un cours public de belles-lettres: il y fut d'autant plus applaudi, qu'il attaqua avec vigueur le mauvais goût qui dominait alors dans la littérature allemande, et qu'il cita toujours les anciens classiques et les bons écrivains français, leurs successeurs et héritiers, comme des modèles à suivre. La société poétique de Leipzig le nomma son doyen en 1726. Cette époque est célèbre dans les annales de la littérature allemande; car tous les efforts qui en ont avancé les progrès jusqu'à présent, ont reçu leur première impulsion de cette société, à laquelle Gottsched donna comme une nouvelle existence, en lui faisant prendre, l'année suivante, le nom de Société allemande de Leipzig. Ce corps littéraire n'a pas, sans doute, produit des poètes du premier ordre; mais il a provoqué le desir d'écrire avec pureté et avec élégance; il a indiqué les préceptes et les modèles du bon goût. Gottsched abandonna dans la suite cette société, et en fonda une nouvelle, sous le nom de *Société des arts libéraux*. Ses ouvrages sur l'éloquence et sur la critique de la poésie, dont il publia les premières éditions en 1728 et 1729, furent très bien accueillis; et sa réputation s'agrandit alors. A cette même époque, il entreprit un voyage en Allemagne, se lia avec les savants les plus illustres de son temps, et fit la connaissance de Mlle. Kulmus, qui, dans la suite, devenue son épouse, lui disputa, avec succès, la palme littéraire. En donnant de bonnes traductions des pièces étrangères, il eut aussi une grande part à l'épuration du goût dramatique en Allemagne, livré jusqu'alors aux mauvais lazzis italiens. Après avoir professé successivement la philosophie et la poésie, Gottsched fut nommé décemvir de l'université, doyen de la faculté philosophique et du grand collége des princes. Il fut aussi membre de plusieurs sociétés savantes. Il eut le chagrin de survivre à la grande réputation qui était le fruit bien mérité de ses premiers travaux; et il mourut le 12 décembre 1766. Peu d'auteurs ont, comme Gottsched, réuni un rare talent à de nombreux défauts; peu d'auteurs ont été l'objet d'autant de louanges et de critiques. Son mérite pour la littérature germanique est cependant incontestable: à une époque où les belles-lettres n'avaient d'autre guides que le *Manuel poétique* de Hübner, et le *Parfait orateur* de Uhse, l'apparition des ouvrages élémentaires donnés par Gottsched, était un véritable phénomène qui annonçait une révolution littéraire. S'il se fût borné à rappeler à la mémoire de ses compatriotes leurs anciens poètes les plus distingués, comme il l'a fait par l'édition de ce poème du XVe. siècle, intitulé: *Reineke Fuchs*, de Henri d'Alkmar; s'il n'avait pas eu la manie

de vouloir passer pour un grand poète, il aurait du moins conservé sa réputation comme philologue: mais il voulut appuyer ses excellents préceptes sur le bon goût, par des exemples de sa façon, et il finit par se couvrir de ridicule. Ce même siècle qui avait applaudi à ses premiers succès, et ses propres élèves, l'eurent bientôt devancé. Il se fit mépriser non seulement par son ton de dictateur, mais aussi par de petites persécutions secrètes contre ceux qui le surpassaient. Gottsched est un exemple mémorable du point d'abaissement où un auteur aveuglé par un faux amour-propre, et par trop d'entêtement, peut tomber dans l'opinion et se déshonorer soi-même. Accablé des traits que ses malins adversaires, Liscow, Bodmer, Breitinger et d'autres firent pleuvoir sur lui, il éprouva, dès son vivant, tous les ennuis de la défaveur qui s'est attachée à sa mémoire. La bibliographie de Gottsched, auteur, traducteur, éditeur et journaliste, formerait un détail considérable. L'aperçu que nous donnerons de ses productions littéraires, se bornera à l'indication des plus importantes : I. *Diss. continens dubia circa Monades Leibnitianas*, Kœnigsberg, 1722, in-4°. II. *Notice sur la société allemande régénérée de Leipzig*, Leipzig, 1727, in-8°.; ibid., 1731, in-8°. III. *Essai de l'art poétique-critique pour les Allemands, expliqué par des exemples dans tous les genres de poésie*, Leipzig, 1730, in-8°.; 4e. édition, ibid., 1751, in-8°. On ne peut contester à cet ouvrage le mérite d'avoir préparé les succès de la poésie allemande; mais il fut attaqué de plusieurs côtés. Un grand nombre d'écrits démontrèrent l'imperfection de ses principes poétiques; et on lui opposa l'*Art poétique-critique*, de Breitinger, publié dix ans plus tard à Zurich, 1740. Gottsched ajouta à sa 4e. édition une traduction de *l'Art poétique* d'Horace, qui sert d'introduction à son ouvrage. Il en publia ensuite un extrait à l'usage des écoles, sous ce titre : *Exercices sur la poétique latine et allemande*, Leipzig, 1756, in-8°., dont il existe aussi plusieurs éditions; mais un ouvrage élémentaire sur la poésie, par J. C. Dommerich, a éclipsé celui de Gottsched. IV. *L'Éloquence académique, à l'usage des écoles publiques, d'après les préceptes des anciens et les exemples des principaux orateurs allemands*, Hannovre, 1728, 2 vol. in-8°.; 5e. édition, 1759, in-8°. Gottsched a placé en tête de cet ouvrage, qui, pendant près d'un demi-siècle, a servi aux écoles allemandes, la traduction du dialogue : *De claris oratoribus, sive de causis corruptæ eloquentiæ*. Pour servir de modèles et pour l'explication des préceptes de l'art oratoire, il a ajouté au premier volume deux philippiques de Démosthène, deux oraisons de Cicéron, et l'éloge funèbre de Turenne par Fléchier. Mais l'ouvrage n'acquit une certaine réputation que quand l'auteur se fut décidé à retrancher les exemples d'éloquence de sa composition, qui se trouvaient répandus avec profusion dans son livre. Il essaya aussi, par la suppression de ses poésies, de relever le crédit de son *Art poétique*; mais il était trop tard pour détruire la prévention établie contre la pureté de son goût. V. *Éloge de Martin Opitz*, Leipzig, 1739, in-8°. VI. *Grammaire allemande*. Gottsched en publia la première édition sous ce titre : *Fondement de l'art grammatical de la langue allemande, d'après les meilleurs auteurs de nos jours et du dernier*

siècle, Leipzig, 1748, in-8°. Cette grammaire, qui a été réimprimée tant de fois, qui a été traduite en français, en hollandais, en hongrois, en russe et en latin, et qui de nos jours a perdu sa vogue par l'effet des progrès de la langue allemande, et par la rivalité d'un nombre infini d'ouvrages rédigés avec plus de méthode, n'en méritait pas moins, lors de son apparition, le titre imposant d'ouvrage fondamental, etc. Gottsched y a donné aux Allemands les préceptes à suivre pour écrire grammaticalement dans leur langue; préceptes qu'ils n'avaient pas connus jusqu'alors, surtout dans les pays catholiques, où l'introduction des ouvrages des meilleurs écrivains, regardés en Saxe comme classiques, était défendue. Il a banni de la langue écrite, la variété produite par la diversité des dialectes, et a mis un frein à la manie de corrompre, par des mots empruntés de l'étranger, une langue originale qui a des expressions propres pour toutes les idées imaginables. Si l'on considère les difficultés qu'il avait à vaincre, ce premier essai, quelque imparfait qu'il fût, méritera toujours la reconnaissance des littérateurs allemands. VII. *De versione Germanicâ Æneïdos, quæ ante 600 annos auct. Henrico de Veldeck edita, in bibliothecâ Gothanâ adservatur*, ibid., 1745, in-4°. VIII. *De rarioribus nonnullis bibliothecæ Paullinæ codicibus*, ibid., 1746, in-4°. IX. *Recueil des discours de Gottsched*, en trois parties, Leipzig, 1749. On distingue parmi ces discours les éloges de Copernic, le discours sur l'état brillant de la poésie allemande sous le règne de l'empereur Frédéric Ier., et quelques autres. X. *Poésies de Gottsched*, Leipzig, 1736, in-8°. XI. *Nouvelles poésies de Gottsched*, *publiées par la société royale allemande*, Kœnigsberg, 1750, in-8°. Ces productions poétiques n'ont guère trouvé d'autres admirateurs que ses amis. XII. *Progr. in quo aliquam nuperi itineris litterarii rationem reddit*, Leipzig, 1749, in-4°. XIII. *Histoire de l'établissement de l'ancienne société des fructifiants*, ibid., 1753, in-4°. (*Voy.* Brunswick, VI, 143.) XIV. *Connaissances nécessaires pour l'histoire de la poésie dramatique allemande*, ou *Catalogue de toutes les pièces de théâtre en allemand, qui ont été imprimées depuis* 1450 *jusqu'en* 1760, Leipzig, 1757-1765, 2 vol. in-8°. L'auteur a placé à la tête de ce recueil la copie exacte d'une gravure en bois, tirée de la plus ancienne traduction allemande de Térence de 1499. Cet ouvrage est encore aujourd'hui d'une grande utilité pour les littérateurs. XV. *Réflexions sur l'emploi et sur l'abus d'une multitude de mots et d'expressions dans la langue allemande*, Strasbourg et Leipzig, 1758, in-8°. XVI. *Dict. abrégé des belles-lettres et des arts libéraux*, Leipzig, 1760, in-8°. Gottsched comprit, dans son dictionnaire, d'après Batteux, tout ce qui peut avoir quelque rapport aux beaux-arts. Les articles sont classés d'après l'ordre alphabétique. Il avait plusieurs collaborateurs. Les articles marqués d'une étoile sont de sa femme. On a publié depuis de meilleurs ouvrages sur le même sujet. XVII. *De solemniori laureæ in coronandis poëtis usu*, Leipzig, 1752, in-4°. Parmi les traductions dont Gottsched a enrichi la littérature allemande, on distingue celles: XVIII. Des *Œuvres choisies de Fontenelle*, Leipzig, 1751-1760, in-8°. Ce choix renferme les discours sur la pluralité des mondes, les dialogues des morts, et l'histoire des oracles. XIX. De la

Theodicée de Leibnitz, Hanovre, 1744, in-8°. La traduction de l'*Éloge de Leibnitz*, par Fontenelle, qui sert d'introduction à cet ouvrage, a été faite par la femme de Gottsched. XX. Du *Dictionnaire de Bayle*, Leipzig, 1741-1744, 4 vol. in-folio. Les véritables traducteurs sont De Kœnigslowen; J. J. Schwabe, J. C. Müller, H. A. Ibbeken, K. Christ. Gaertner et C. F. Gellert. Gottsched n'était guère que l'éditeur de cette traduction; cependant il existe de lui, dans le premier volume, un très long article philosophique: il est aussi l'auteur des préfaces qui se trouvent à la tête de chaque volume, et d'un grand nombre de notes. XXI. *Anti-Lucretius, cardinalis......... de Polignac: recensuit, et de poëtis philosophis antiquis æquè ac recentioribus præfatus est J. C. Gottschedius*, ibid., 1748, in-8°. XXII. *Le théâtre allemand, d'après les préceptes des Grecs et des Romains*, Leipzig, 1741-1745, six volumes in-8°.; ibid., 1746-1750, in-8°. La traduction des Pensées de Fénélon sur la tragédie et la comédie, a été placée par l'auteur à la tête de la dernière édition de ce recueil, qui a beaucoup contribué à épurer le goût de la scène allemande, en faisant connaître au public, par des traductions estimées, assez bonnes dans ce premier âge de la littérature, plusieurs des chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Voltaire. Ces traductions sont, en majeure partie, l'ouvrage de Mme. Gottsched. Il en a fait lui-même quelques-unes. Parmi les pièces dont il est l'auteur, nous ne citerons que *la Mort de Caton*, en vers alexandrins, tragédie mauvaise, malgré le succès extraordinaire qu'elle a obtenu. Il existe de cette pièce une traduction française dans le *Théâtre allemand*, Amsterd., 1769, in-8°. XXIII. *Les femmes raisonnables qui critiquent les mœurs*, feuille hebdomadaire, Halle et Leipzig, 1725-1726, 2 vol. in-8°.; Hambourg, 1747, in-8°. Malgré la médiocrité des articles fournis par Gottsched, sa femme et quelques-uns de ses amis, ce journal eut du succès. Il a été continué dans la suite sous ce titre: *L'Honnête homme* (Der Biedermann). XXIV. *Mémoires pour servir à l'histoire critique de la langue, de la poésie et de l'éloquence allemande, publiés par quelques membres de la société allemande de Leipzig*, Leipzig, 1732-1744, 8 vol. en 32 cahiers, in-8°. Cette collection renferme des extraits de quelques ouvrages allemands, tant anciens que modernes, des dissertations sur différentes matières qui ont rapport à la littérature germanique, et des notices biographiques sur les principaux littérateurs. C'est un recueil précieux sous un double rapport, pour l'histoire littéraire de l'Allemagne; d'abord par la réimpression de quelques morceaux rares du seizième siècle, et ensuite par les dissertations grammaticales qui s'y trouvent. XXV. *Nouvelle Bibliothèque des belles-lettres et des arts libéraux*, Leipzig, 1745-1754, 10 volumes in-8°.; recueil intéressant de mémoires historiques et littéraires, fournis par différents auteurs. Ils traitent, non seulement des matières relatives aux langues et à la littérature, mais aussi des anciens usages et monuments des peuples du Nord. XXVI. *Collection de quelques morceaux choisis de la société des arts libéraux*, Leipzig, 1754-1755, 3 vol. in-8°. Nous ne citerons, des mémoires savants qui forment cette collection, que les suivants: 1°. *Essai de dénominations allemandes pour les termes employés*

dans l'art de la guerre, par Engelhard; 2°. *Sur l'ancienne opinion que les francs juges, en Westphalie, ont été institués par Charlemagne*, par Freiesleben; et 3°. la *Description d'un calendrier runique*, par Kaestner. XXVII. *Reineke le Renard* (Reineke der Fuchs), *par Henri d'Alkmar; traduit de l'ancien allemand en allemand moderne, sur l'édition de 1498, suivi d'une dissertation sur l'auteur, la véritable époque et le grand mérite de ce poème*, Leipzig et Amsterdam, 1752, petit in-folio, avec gravures. Cette traduction, en prose, est surtout remarquable par les notes d'Alkmar, de Baumann et de Gottsched, et par une réimpression très exacte du texte original. On a publié contre Gottsched différents écrits, entre autres un petit poème intitulé: *Missive du diable à M. G...., critique du théâtre de Leipzig*. Ce petit écrit, réimprimé dans le Journal de Berlin (*Neue Berliner Monatschrif*, 1805, janvier, p. 31), fut présenté à Gottsched pendant un voyage qu'il fit en 1753, à toutes les postes où il passait. Sa vie a été écrite par Léonard Meister, dans le second volume des *Caractères des poètes allemands*, où l'on trouve aussi son portrait; par Baur, dans la *Galerie des poetes allemands*, et par beaucoup d'autres: lui-même a placé dans la préface de la première édition de son *Art de la poésie*, une esquisse de sa carrière poétique. Un grand nombre d'auteurs allemands ont critiqué le mérite littéraire de Gottsched: les jugements qui nous paraissent les plus équitables, sont ceux de Meister dans ses Époques principales de la langue allemande depuis le huitième siècle, au second volume des *Mémoires de la société allemande à Mannheim*, et de Herder, dans la première partie de ses *Fragments sur la littérature allemande moderne*, Riga, 1767.

B—H D.

GOTTSCHED (Louise-Aldegonde-Victoire), née *Kulmus*, femme du précédent, naquit à Dantzig en 1713. Elle reçut une excellente éducation de sa mère, femme très instruite, et de son oncle, professeur de sciences médicales, la mort ayant enlevé de bonne heure son père, qui était médecin du roi de Pologne. Ses études ne s'étaient pas bornées aux langues française, anglaise, italienne et polonaise, qu'elle parlait assez correctement; mais elle avait aussi acquis des connaissances peu communes en philosophie, mathématiques, histoire et poésie. La lecture du *Spectateur* avait surtout contribué à former son esprit et son goût. C'est à la poésie et à la musique qu'elle s'appliqua surtout avec ardeur, sans négliger cependant l'étude des ouvrages les plus profonds dans les sciences sérieuses. Depuis 1729 jusqu'en 1735, époque de son mariage, elle entretint avec Gottsched une correspondance instructive très suivie. Elle apprit alors aussi les langues grecque et latine. Malgré ses travaux littéraires, auxquels la portait son goût pour l'érudition, et qui auraient suffi pour l'occuper toute entière, elle remplissait rigoureusement tous les devoirs d'une bonne mère de famille. Mais sa continuelle application à l'étude affaiblit sa constitution: elle mourut à Leipzig le 26 juin 1762. Le caractère de Mme. Gottsched se composait d'un heureux mélange de la constance, de la fermeté qui caractérisent l'homme, et de la retenue, de la douceur et de la modestie qui sont le plus bel ornement des femmes. Bien loin d'être fière d'une érudition qui, comme femme

savante et comme auteur, lui mérita l'estime de l'Allemagne et de l'étranger, elle ne se prêtait qu'avec répugnance aux desirs des personnes avides de s'instruire dans sa conversation. Son cœur excellent se distingua par une bienveillance générale, et une amitié à toute épreuve. Sévère dans le choix de ses amis, elle sacrifia pour ceux qui avaient le bonheur de l'être, sa santé et son repos. Polie envers ceux qui lui étaient indifférents, elle ne prenait pas le moindre soin de dissimuler avec les grands. Elle avait prodigieusement lu, et son esprit orné brillait surtout dans la plaisanterie. Ses principaux ouvrages ne sont, à la vérité, que des traductions de l'anglais et du français; mais quelques productions de son imagination, telles que ses lettres, recueillies par Mme. de Runkel, prouvent qu'elle aurait pu prendre un plus grand essor s'il n'eût été comprimé par le pédantisme de son mari, qu'en général elle surpassait de beaucoup par son goût, son esprit, et la pureté de son style. Sa vie a été écrite par Léonard Meister, dans le second volume des *Caractères des poètes allemands*, et par Mme. de la Roche, dans le journal intitulé, *Pomona*, 8e. cahier, 1783. Son portrait se trouve dans l'ouvrage de Meister, que nous venons d'indiquer; et Lessing, dans le N°. 26 de sa *Dramaturgie hambourgeoise*, donne un excellent aperçu du mérite littéraire de cette femme célèbre. Ses ouvrages et ses traductions publiés avant et après sa mort, sont au nombre de vingt-deux. Nous en citerons ici les principaux: I. *Réflexions sur les femmes*, par Mme. de Lambert; traduit du français, Leipzig, 1731, in-8°. Mme. Gottsched a ajouté à ce volume quelques-unes de ses poésies. II. *Le Triomphe de l'éloquence*, traduit du français de Mme. de Gomez, Leipzig, 1735, in-8°. On trouve également, dans ce volume, quelques morceaux de poésie de Mme. Gottsched; entre autres, une longue tirade de *Zaïre*, traduite en vers libres. III. *Caton*, tragédie d'Addison, ibid., 1735, in-8°.; ibid., 1753, in-8°. IV. Une traduction du *Spectateur*, de Steele et Addison, ibid., 1739-1743, 9 vol. in-8°.; ibid., 1757, in-8°. V. *Appel touchant d'Horace, navigateur bien expérimenté, à tous les Wolfiens qui voguent sur l'océan du bon sens*, 1740, in-8°. Cette satire mordante contre les mauvais prédicateurs de ce temps-là, est écrite en forme de sermon, et a pour texte ce passage d'Horace: *Quò, quò scelesti ruitis?* VI. *La Boucle de cheveux enlevée*, de Pope, traduite en vers alexandrins, ibid., 1744, in-4°. VII. *Nouvelle collection de morceaux choisis de Pope, Echard, Newton et autres*, traduits en allemand, ibid., 1749, in-8°. VIII. *Histoire de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris*, traduite du français, avec une preface de Gottsched, Leipzig, 1749-1757, 11 vol. in-8°., avec gravures. Le 11e. volume renferme des additions et des corrections considérables. Il est d'ailleurs accompagné d'une table des matières, rédigée par J.-J. Reiske. IX. *Mémoires et dissertations de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris*, Leipzig, 1753-1754, 2 vol. in-8°. X. *Le Petit prophète de Böhmischbroda*, ou *Prophétie de Gabriel-Jean-Népomucène François de Paule Waldstorch*, dit *Waldstörchel*, Prague, 1753, in-8°. Cette satire était dirigée contre l'opéra comique de Weisse, intitulé: *Les Femmes métamorphosées*. C'est moitié une traduction,

moitié une imitation du *Petit prophète de Boehmischbroda*, publié par Grimm, à Paris, la même année, contre les prôneurs de la musique française. Sans parler ici de ses autres traductions, nous indiquerons seulement encore les ouvrages de Mme. Gottsched qui ont été publiés après sa mort. XI. *Recueil de poésies*, Leipzig, 1763, in-8°. XII. *Lettres de Madame Gottsched*, Dresde, 1771-1772, in-8°. Ces lettres sont le véritable fondement de sa réputation littéraire ; et son talent en ce genre efface celui qu'elle a montré comme poète et auteur dramatique. Quelques-unes sont d'un genre sérieux et instructif; d'autres peignent sans exaltation la tendresse de son ame : toutes sont riches de pensées nobles et profondes, exprimées avec la légèreté et l'élégance propres à son sexe. Mme. Gottsched a laissé en manuscrit une copie très exacte, accompagnée d'une critique, de la collection très ancienne de poésies allemandes des XIIIe. et XIVe. siècles, faite par Schobinger, dont l'original se trouve à la bibliothèque de la ville de Brême.

B—H—D.

GOTTSCHLING (GASPARD), philologue et bibliographe allemand, naquit à Lobendau en Silésie, le 28 février 1679. Après avoir été pendant quelque temps chargé d'une éducation particulière, il fut, en 1705, nommé recteur de l'école des jeunes nobles, nouvellement établie dans la Marche de Brandebourg ; mais quelques désagréments qu'on lui avait suscités l'ayant obligé de quitter cet emploi, il vint à Halle, où il fut reçu adjoint de la faculté philosophique, et se fit distinguer par ses leçons : il accepta enfin, en 1710, le rectorat et la place de bibliothécaire à l'école de Neu-Brandebourg, et mourut dans cette ville en 1739. Gottschling était très laborieux : ses travaux littéraires, relatifs pour la plupart à l'histoire et à la géographie, sont nombreux ; voici ceux de ses ouvrages qui nous paraissent dignes d'être mentionnés : I. *Introduction à la connaissance des livres bons et rares*, Dresde, 1702, in-8°.; réimprimée en 1713. II. *Notice abrégée de l'état actuel de la France*, sous le nom de *C. de Gaule*. III. *Introduction à l'art du blason*, Neu-Brandebourg, 1706, in-8°.; 1746, in-8°. IV. *Tableaux chronologiques et historiques des* XVIe. *et* XVIIe. *siècles*. V. *Notice des villes de Halle, de Francfort-sur-le-Mein et de Leipzig*. VI. *Essai d'une histoire des cartes géographiques*, Halle, 1711, in-8°. de 112 pag. VII. *Les états de Fez, de Maroc, d'Abyssinie*, etc. VIII. *Phrases et sententiæ ex Plauto*, 1728, in-8°. IX. *Recueil de quelques contes divertissants* (en français). X. *Description de l'ancienne ville de Brandebourg*. XI. *Lycæum*, Brandebourg, 1710, in-8°. Cet auteur a publié aussi un grand nombre de Dissertations et quelques Traductions. — Godefroi GOTTSCHLING, bibliographe allemand, vivait dans la première moitié du XVIIIe. siècle. Il étudia en 1703 la théologie à Leipzig, et devint dans la suite ministre protestant à Medzibor. Il a publié : I. *De libris hodæporicis*, Leipzig, 1703, in-4°. II. *Meteorologium sacrum*, Breslau, 1711, in-4°., et quelques autres Opuscules moins importants.

B—H—D.

GOTTWALDT (CHRISTOPHE), médecin et savant naturaliste allemand, naquit à Dantzig en 1636. Il s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'histoire naturelle, recueillit avec

soin les objets qui en font partie, et en réunit une collection nombreuse. Il avait déjà commencé à en écrire la description et en graver des planches, quand la mort le surprit subitement le 1er. janvier 1700. Son fils Jean-Christophe Gottwaldt, aussi médecin à Dantzig, enrichit à la vérité ce cabinet; mais il ne songea point à publier les manuscrits qui se trouvaient dans la succession: il mourut en 1713, et la riche collection de Christophe Gottwaldt fut exposée en vente par les héritiers. L'empereur Pierre-le-Grand en fit l'acquisition pour l'académie des sciences de Pétersbourg au prix de 500 ducats, suivant quelques auteurs; d'autres disent que le sénat de Dantzig en fit présent à ce monarque. Dubois, dans son *Histoire littéraire de Pologne*, se montre, en tout cas, fort mal informé quand il dit que cette collection fut vendue 20,000 roubles. Les manuscrits de Gottwaldt, ses dessins et les planches gravées, restèrent à Dantzig; et quoiqu'il y en eût environ mille épreuves de tirées lorsqu'on en fit la vente, le tout fut détruit ou dispersé, ce qui a rendu ces gravures extrêmement rares. On les réunit en deux volumes, dont le premier renferme 49 planches de conchyliologie, et l'autre 62 d'anatomie comparée; mais le texte, rédigé en latin, n'a pas été imprimé. L'exemplaire de Cobres, le plus complet que l'on connût, ne contenait que 41 planches de la première partie, et 60 de la seconde. Il est décrit avec détail dans les *Deliciæ Cobresianæ*. Le libraire Raspe, éditeur des principaux grands ouvrages d'histoire naturelle qui ont paru en Allemagne au milieu du XVIIIe. siècle, a publié la première partie en 16 planches, sous ce titre: *Musei Gottwaldiani testaceorum, stellarum marinarum et coralliorum, quæ supersunt, tabulæ;* ce titre est ensuite continué en allemand, Nüremberg, 1782, in-fol. J. S. Schröter y a joint des notes explicatives; et les portraits de Gottwaldt père et fils se voient en tête de l'ouvrage. Les autres ouvrages de Gottwaldt sont des *Observations physiques et anatomiques sur le castor, traduites du latin*, Nüremberg, 1782, in-4°., avec 7 planches; et des *Observations physiques et anatomiques sur les tortues*, traduites du latin, Nüremberg, 1781, in-4°., avec 10 planches. Cet habile naturaliste était aussi un des membres de la société des naturalistes impériaux, sous le nom de *Asclepiodotus*. B—H—D.

GOUAZ (YVES LE), graveur, né à Brest en 1742, apprit les premiers éléments de son art des frères Ozanne, ingénieurs de la marine, dont par la suite il épousa la sœur. Arrivé à Paris en 1760, il se mit sous la direction de Jacques Aliamet, dont les avis perfectionnèrent son talent. Cet artiste, graveur de l'académie des sciences pendant plus de vingt ans, a exécuté plus de 200 sujets de différents genres pour cette compagnie savante. Il est auteur d'une collection de plus de 60 Vues des différents ports de France et des colonies françaises des Antilles, exécutées avec beaucoup de soin, d'après les dessins de Nicolas Ozanne. Il a gravé aussi plusieurs sujets de marine, d'après les tableaux de Vernet, et autres. Gouaz, aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient, est mort à Paris en janvier 1816. Jeanne-Marie Ozanne son épouse, et Françoise-Marie Ozanne sa belle-sœur, ont gravé divers morceaux d'après Vernet et d'autres maîtres. P—E.

GOUDELIN (PIERRE), en latin

Gudelinus, jurisconsulte estimé du XVIe. siècle, naquit en 1550 dans la ville d'Ath, en Hainaut. Il consacra la première moitié de sa vie à l'étude des langues savantes, et la seconde à celle du droit, qu'il enseigna d'abord à Malines, et en dernier lieu à Louvain, où il avait reçu le bonnet de docteur en 1586. Il mourut le 18 octobre 1619. On lui doit: I. *De jure novissimo*, in-4°., Anvers, 1620; Arnheim, 1643 et 1661. Cet ouvrage, qui se recommande par une méthode extrêmement lumineuse, n'est d'ailleurs qu'un extrait de la doctrine de Vigelius, dans lequel on a inséré plusieurs coutumes particulières aux Pays-Bas. II. *De jure feudorum*, Louvain, 1624, in-4°.; Cologne, 1641, in-8°. Ce traité, auquel on a joint les *Prælectiones feudales* de Henri Zoésius, ne renferme, sur la matière féodale, que les principes consacrés par l'ancienne législation de la Belgique et de la France. III. *De jure pacis*, Louvain, 1620, et Lyon, 1641, in-4°. IV. *Syntagma regularum juris*, Anvers, 1640, in-4°.; tous ces différents écrits ont été réunis en un seul volume in-fol., Anvers, 1685. On trouve également dans cette édition le traité *De testamentis*, et les autres productions du même auteur sur le droit. N—E.

GOUDELIN ou GOUDOULI (PIERRE), naquit en 1579 à Toulouse, d'un père chirurgien. Il fut reçu avocat dans sa jeunesse; mais il ne suivit pas le barreau avec une rigoureuse exactitude, les belles-lettres lui offrant un attrait qu'il ne trouvait pas dans la sécheresse des lois. Il fut le créateur de la poésie languedocienne. Goudelin, qui avait étudié avec fruit les bons auteurs latins, et qui, par la supériorité de son esprit, y avait fait d'immenses progrès, ne voulut point écrire dans la langue française, alors encore incertaine et à peine sortie de l'état de barbarie. Il préféra celle de son pays, qui, plus douce, plus harmonieuse, devenait ravissante dans sa bouche, et qui sous sa plume ne se refusait à l'expression d'aucun sentiment. Le génie inspirait ses compositions délicieuses, soit qu'il voulût prendre la lyre de Pindare, la flûte de Théocrite ou le luth d'Anacréon. Son chant royal remporta le prix du poëme aux jeux floraux; et les rives de la Garonne répétèrent le beau nom de Livia, à laquelle il adressait ses poésies amoureuses. La France pleurait le meilleur de ses rois; une main sacrilége venait de frapper Henri IV, et la douleur devait surtout se faire entendre dans les heureuses contrées qui le virent naître, dont il conserva toujours la gaîté franche, l'aimable sensibilité, et dont le langage fut toujours doux à son oreille. Goudelin dans cette circonstance saisit sa lyre. Aucune voix ne fit jamais entendre de sons plus attendrissants que les premières stances de ce chant funèbre. Bientôt le souvenir des vertus de Henri le console: ses pensées et son style s'élèvent pour chanter les qualités brillantes et les triomphes de son héros. Rien n'est plus terrible que l'élan de son indignation contre le monstre qui en avait privé la France: enfin une réflexion morale termine ce bel ouvrage. « Henri, dit-il, heureux habi» tant du ciel, Henri, ce modèle des » rois les plus parfaits, plane au» dessus des astres, tandis que nous » voguons encore sur le vaisseau de » la vie, toujours battu par quelque » vent d'affliction. » Le P. Vanière traduisit en latin cette ode admirable; mais il resta (quel que fût son ta

lent.) bien au-dessous de celui qu'il imitait. La réputation de Goudelin ne s'arrêta pas dans Toulouse; elle franchit les Alpes et les Pyrénées. Les Italiens, les Espagnols, s'empressèrent de jouir de ses ouvrages, en les faisant passer dans leurs langues. Cette célébrité n'était due à aucune circonstance de temps ni de lieu, mais à la force de son génie, à la verve, à l'originalité de son talent, à des créations dont il n'existait aucun modèle, à une perfection de style qui est le secret des grands poètes. Goudelin faisait les délices de sa société; là où il se trouvait, la joie était plus vive et la conversation plus animée. C'était un homme aimable, recherché de tous. Le maréchal de Montmorency avait pour lui une bienveillance particulière. Le seul reproche qu'on eût pu lui faire, et que La Fontaine mérita aussi, c'est la négligence de ses affaires, et une imprévoyance absolue de l'avenir,

Mangeant son fonds, après son revenu.

La Fontaine comptait sur ses amis; Goudelin comptait sur sa patrie : ils ne se trompaient ni l'un ni l'autre. Le corps de bourgeoisie, qui devait le placer un jour dans la galerie de ses citoyens illustres, crut qu'en attendant il convenait qu'il fût nourri aux dépens du trésor public. Goudelin conserva dans sa vieillesse toute la gaîté de son caractère, appropriée aux convenances de son âge et aux sentiments religieux dont il cherchait à se pénétrer. Aux approches de sa dernière heure, affaibli par le temps, il marchait pesamment appuyé sur un bâton dans le cloître des grands Carmes, où il devait être enseveli. « Vous » frappez bien fort, lui dit un de ses » amis. » — « Oui, répondit-il, je » frappe pour qu'on vienne m'ouvrir. » Il mourut à Toulouse le 10 septembre 1649, à soixante-dix ans. On a rapporté de Goudelin des reparties, des saillies ingénieuses, mêlées à une foule de bouffonneries plates ou ridicules, mais que le vulgaire lui attribue indistinctement. Ses OEuvres (*las obros de Pierre Goudelin*), ont été imprimées à Toulouse, 1648, in-4°., et, plusieurs fois depuis, accompagnées du *Dicciounari moundi*, ou dictionnaire de la langue toulousaine, pour l'explication des mots languedociens les plus éloignés du français, qui se trouvent dans ce recueil, lequel ne comprend guère que des odes, chansons, dialogues mêlés de prose, et autres pièces fugitives, dont la plus étendue n'excède pas quatre ou cinq pages. On y remarque un *Chant royal*, en vers français, qui obtint la fleur du souci aux jeux floraux. L'édition de Toulouse, 1693, intitulée *le Ramelet moundi*, ou *la floureto noubélo del ramelet moundi*, 3 parties in-12, est plus complète que les précédentes. Celle d'Amsterdam, 1700, in-12, est suivie d'un 2e. volume qui renferme d'autres poésies d'auteurs gascons, les *Folies* de Lesage et les *Embarras de la foire de Beaucaire*. En 1808, 160 ans après la mort de Goudelin, ses cendres déposées dans le cloître des grands Carmes en furent retirées lors de la démolition de cet édifice, et transportées en grande pompe à la suite d'une cérémonie religieuse et littéraire dans l'église de la Daurade : les académies des jeux floraux, et des sciences, les autorités, le clergé de Toulouse, assistèrent à cette translation, qui eut tout l'éclat d'une fête extraordinaire. (*Voy.* FAILLE, XIV, 102-103.) L—M—E.

GOUDENOF. *Voyez* GODOUNOF.

GOUDIMEL (CLAUDE), l'un des

plus célèbres musiciens du XVIe. siècle, était né à Besançon vers 1520. Il suivit les opinions des réformés, et mit en chant les psaumes de Bèze et de Marot; mais Bayle remarque dans son Dictionnaire (Art. *Marot*), que les protestants ne purent faire aucun usage dans leurs temples de la musique de Goudimel, parce qu'elle était à quatre parties. Il habita long-temps Paris; et l'on conjecture même, de la souscription d'un de ses ouvrages, qu'il était associé à Nicolas Duchemin, pour l'impression des livres de musique. Il se retira à Lyon, quelques jours avant l'époque funeste de la Saint-Barthélemy; mais il y fut découvert par les assassins, et jeté dans le Rhône vers la fin du mois d'août 1572. Ses talents n'étaient point bornés à la musique: on a de lui des lettres en latin, fort bien écrites, dans les *Schediasmata* de Paul Melissus, son ami; ce volume contient aussi différentes pièces de vers sur la fin tragique de cet artiste. On connaît de lui: I. *Chansons de Marc. Ant. Muret*, au nombre de dix-neuf, mises en musique à quatre parties, Paris, 1555, in-12. II. *Superioris Q. Horatii Flacci poetæ lyrici odæ omnes quotquot carminum generibus differunt ad rythmos musicos redactæ*, ibid., 1555, in-4°. oblong. On lit au frontispice de cet ouvrage, *ex typogr. Nicol. Duchemin et Claud. Goudimelli*. III. *Les psalmes de David, compris en huit livres, mis en musique à quatre parties, en forme de motets*, Paris, 1565, in-12; Genève, 1565, in-12; ibid., 1580, in-12, oblong. IV. *La Fleur des chansons des deux plus excellents musiciens de notre temps, à savoir, Orlando de Lassus et Cl. Goudimel*, Lyon, 1574 et 1576, in-4°. W—s.

GOUDIN (MATHIEU-BERNARD), mathématicien et astronome, né à Paris le 14 janvier 1734, fit ses études au collége des jésuites. Ce fut là qu'il connut Dionis du Séjour, destiné comme lui à suivre la carrière de la magistrature; et un penchant égal pour les sciences établit entre ces deux condisciples une amitié qui dura autant que leur vie. A peine sortis du collége, ils publièrent ensemble les premiers fruits de leurs travaux; et quoique tout l'honneur en revînt à Dionis, l'affection de Goudin pour lui n'en fut point diminuée. Les places que Goudin remplit successivement à la cour des aides, au grand-conseil et au parlement, ne purent pas ralentir son ardeur pour les sciences. Doué d'une santé ferme et d'une patience infatigable, il passait les jours et une partie des nuits, dans son cabinet, occupé tour à tour de l'examen des affaires qui lui étaient renvoyées, et des calculs des plus hautes mathématiques. La révolution le priva de ses emplois, et diminua sa fortune; mais la Providence lui réservait une épreuve plus difficile, puisqu'il devait survivre à Dionis. Après la mort de son ami, le séjour de Paris lui devint insupportable: il se retira dans son château de Turcy en Brie, chercha des distractions dans son goût pour l'astronomie, et y mourut vers 1805, à l'âge d'environ soixante-douze ans. Goudin a publié en commun avec Dionis, le *Traité des courbes algébriques*, les *Recherches sur la gnomonique*, etc., et le *Traité des propriétés communes à toutes les courbes, suivi d'un Mémoire sur les éclipses de soleil*, Paris, 1778, in-8°. (*Voy.* DIONIS DU SÉJOUR, tome XI, p. 401.) Ce dernier ouvrage, dit Montucla, est un chef-d'œuvre de précision, et a pour objet de frayer la voie à la transformation des équations algébriques, d'une ma-

nière plus générale qu'elle n'avait encore été conçue. Le *Mémoire sur les éclipses de soleil* est entièrement de Goudin; il avait déjà paru en 1761; il reparut ici avec de nouveaux développements, auxquels l'auteur a encore ajouté dans les éditions de Paris, 1788 et 1799, in-4°. Il y a déterminé d'une manière précise toutes les circonstances de l'éclipse de 1847, qui est annoncée comme la plus considérable de ce siècle. On a encore de Goudin: I. *Mémoire sur les usages de l'ellipse dans la trigonométrie sphérique*, Paris, 1797, in-4°. II. Différents *Mémoires* dans la *Connaissance des temps.* Ses principaux ouvrages ont été réunis sous le titre d'*OEuvres de Goudin*, Paris, 1799, in-4°. W—s.

GOUDOUIN. *Voy.* Godouin.

GOUDOULI. *Voy.* Goudelin.

GOUDT (Henri), gentilhomme hollandais, peintre et graveur, né à Utrecht en 1585, s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude du dessin et de la gravure: passionné pour les beaux-arts, il fit le voyage de Rome, et fut fort assidu à l'académie de cette ville. Lié d'amitié avec Elsheimer, il devint son élève et son bienfaiteur. Cet artiste ayant été mis en prison pour dettes, Goudt, loin de profiter de son malheur, acheta de lui, et lui paya beaucoup au-dessus de leur valeur un grand nombre de petits tableaux qu'il se proposait de graver, dans un genre propre à rendre le flou et l'harmonie de la peinture. Ceux qu'il a exécutés, et qui sont fort estimés, sont au nombre de sept, savoir: *Tobie et l'ange portant le poisson*, et *l'Ange et Tobie, traînant le poisson;* le *Lever de l'aurore*, paysage; *Philémon et Baucis; Cérès cherchant sa fille;* une *Fuite en Égypte*, et la *Décollation de Saint-Jean.* Après la mort d'Elsheimer, le comte de Goudt étant retourné à Utrecht, un philtre que lui fit prendre une femme qu'il aimait, aliéna son esprit, et détruisit sa mémoire. Malgré ce funeste accident, il profitait encore de quelques moments lucides, pour les consacrer à la peinture et à la gravure. Sa manière, qui consiste dans un arrangement particulier de hachures en général fort serrées, produit un grand effet de clair-obscur. Son œuvre, composé de neuf pièces, y compris deux sujets répétés avec des différences, est assez rare et cher, surtout lorsqu'il est beau d'épreuves. Goudt est mort à Utrecht en 1630. P—e.

GOUFFIER. *Voy.* Boisy et Bonnivet.

GOUFFIER (Louis), comte de Roanèz, né en 1648, dans une terre du Périgord, appartenant à sa famille, fut amené à Paris à l'âge de sept ans, et présenté par son père à Louis XIV, qui le tint sur les fonts de baptême. Destiné par sa naissance à la profession des armes, il accompagna en 1668 M. de la Feuillade à la défense de Candie, et partagea, dit son panégyriste, la gloire que les Français acquirent dans cette expédition. Il entra dans la marine, obtint la sous-lieutenance d'une galère en 1675, et parvint au grade de capitaine en 1684. Il assista en cette qualité au siége de Nice; puis fut chargé, avec deux galères, de défendre les côtes de Guienne, menacées par les Anglais. Il rentra en 1703 dans la Méditerranée, stationna quelque temps dans le port de Cette, pour intercepter les secours qui auraient pu être envoyés aux révoltés des Cevennes, donna ensuite la chasse aux corsaires qui infestaient la rivière de Gènes, assura le passage d'un convoi destiné à l'armée d'Italie, et, avec quatre ga-

lères seulement, fit respecter notre pavillon par les Anglais, qui tenaient la mer avec des bâtiments de haut bord. Il fut employé en 1705 aux siéges des ports du Piémont, et contribua à la réduction du château de Nice. Les services du comte de Roanèz furent récompensés en 1716 par la place de chef d'escadre, et, en 1723, par celle de lieutenant-général des galères. Peu de temps auparavant il avait reçu le grand-cordon de l'ordre de Saint-Louis : à toutes les qualités guerrières il joignait le goût des lettres, et cultiva toute sa vie la poésie légère, avec quelque succès. Nommé membre de l'académie de Marseille, il en fréquenta les séances avec beaucoup d'assiduité, et en fut élu président en 1733. Il mourut à Marseille le 22 avril 1734, à quatre-vingt-six ans. Chalamont de la Visclède prononça son éloge, qui est imprimé dans le premier *recueil de l'académie*. W—s.

GOUGE (Jean), était originaire de Sens. En 1361, il assembla quelques gens armés, se mit à leur tête, et se fit proclamer par eux roi de France. Il choisit pour son lieutenant-général un gentilhomme anglais, nommé Jean de Vernai, chassé de son pays. Ce nouveau roi de France fit diverses courses dans son royaume, entre autres aux environs du Rhône, où il se livra aux plus grands excès. Son lieutenant-général s'empara du fort Codelet, situé auprès d'Avignon; mais ce fut là que se borna le cours de leurs exploits. De Vernai vaincu par les troupes du roi Jean, devint leur prisonnier; et de son côté, Jean-Mathias Jesualdo, sénéchal de Provence, s'empara de la personne de Gouge. Le roi de France eut recours au pape Innocent VI, et le pria d'interposer son crédit auprès de Louis, roi de Sicile, comte de Provence, afin que son sénéchal ne laissât pas échapper le prisonnier qu'il avait fait. Il paraît cependant que cette révolte n'eut aucune suite fâcheuse pour ses auteurs; car l'histoire ne fournit aucun renseignement à cet égard. Suivant Baluze qui a rapporté ces faits (1), le bruit courut à cette époque que Robert III, dauphin d'Auvergne, dit le *Fou*, qui fut arrêté dans le même temps à Villeneuve-lès-Avignon, aurait promis d'aider Gouge dans sa criminelle entreprise; mais Baluze démontre, au même endroit, que ce bruit fut répandu par Imbault Dupeschin, ennemi de Robert, dont il convoitait les biens, et qui parvint même, ainsi que plusieurs seigneurs de la cour de France, à en obtenir la confiscation après la mort du dauphin. Le père Daniel a aussi rapporté ces faits dans son histoire de France. Il dit qu'il les a puisés dans une lettre du pape Innocent VI, et que cette lettre se trouve dans le registre manuscrit d'Innocent VI, qui était en original entre les mains de M. Vorn, conseiller au parlement de Dijon. Il apprend encore à ses lecteurs que c'est l'abbé Baluze, cité plus haut, qui lui a communiqué cette pièce si intéressante. St. P—e.

GOUGE (Guillaume), théologien anglais, né en 1575 à Bow, près de Stratford, dans le comté de Middlesex, fut, pendant quarante-cinq ans, ministre de l'église de Blackfriars, à Londres. Nommé membre de l'assemblée des théologiens installés à Westminster, il prit beaucoup de part à ses travaux, et fut un de ceux qui s'opposèrent au meurtre légal de Charles Ier. On le représente comme un modèle de piété, d'humilité et de patience chrétienne : refusant des em-

(1) *Hist. généalog. de la Maison d'Auvergne*, tom. I, p. 222.

plois avantageux qu'on lui offrait, il répétait souvent que sa plus haute ambition était d'*aller de Blackfriars au ciel*. Pendant neuf années consécutives, il ne manqua pas, dit-on, un seul jour, d'assister soir et matin aux prières publiques ; il lisait chaque jour quinze chapitres de la Bible; aussi était-il profondément versé dans la connaissance des saintes Écritures, comme l'attestent ses ouvrages, dont les principaux sont : I. *L'Armure complète de Dieu*. II. *Commentaire sur l'Épître aux Hébreux*, 1665, in-fol. III. *Exposition de l'Oraison dominicale*. Il mourut à Londres le 12 décembre 1653. — GOUGE (Thomas), fils du précédent, et né à Bowen en 1605, fut, pendant vingt cinq ans, ministre du Saint-Sépulchre, à Londres, et se rendit également recommandable par sa bienfaisance et par sa piété : il procurait du travail et des secours à une multitude d'indigents; il établit plus de trois cents écoles dans le pays de Galles, et fit imprimer un grand nombre d'ouvrages religieux dont quelques-uns étaient de sa composition, et qu'il distribuait gratuitement partout où il passait. Il mourut le 29 octobre 1681. On cite parmi ses écrits, qui furent recueillis en un volume in-8°., 1760, avec son portrait, son oraison funèbre, et sa vie par Tillotson : I. *Les principes de la religion expliqués*. II. *Le Guide du jeune homme dans le désert de ce monde*. L.

GOUGENOT (LOUIS), conseiller honoraire au grand-conseil, associé libre de l'académie de peinture et sculpture, né à Paris le 15 mars 1719, fut destiné de bonne heure aux fonctions de la magistrature, et y obtint d'abord la place de conseiller au châtelet. Son goût pour les beaux-arts lui ayant fait étudier le dessin, il entreprit le voyage d'Italie avec Greuze. Revenu de cette belle contrée, si riche en souvenirs, ses instants les plus agréables étaient ceux qu'il passait au milieu des artistes. Il avait étudié à fond la mythologie et l'allégorie, sciences d'un si fréquent usage dans les beaux-arts; aussi ses lumières furent-elles souvent utiles à ses confrères. L'académie ayant paru desirer qu'il se chargeât d'honorer la mémoire des artistes célèbres que la mort venait successivement lui ravir, l'abbé Gougenot, car il avait pris le petit collet, et possédait même quelques bénéfices, consigna dans les registres de cette illustre société; les éloges de Galloche, Oudry, le Lorrain, Coustou et Duvivier. Il mourut à Paris, le 24 septembre 1767. P—E.

GOUGES (MARIE-OLYMPE DE), née à Montauban en 1755, dut le jour, dit-on, à une revendeuse à la toilette. Elle fut amenée à Paris à l'âge de 18 ans, y épousa un M. Aubry dont elle fut bientôt veuve, ou du moins dont elle n'a pris le nom sur aucun de ses ouvrages. Le jugement du tribunal révolutionnaire la qualifie même: *femme Aubry, se disant veuve Aubry*. Mme. de Gouges avait déjà publié quelques opuscules lorsque la révolution éclata. Elle en admira et partagea les principes dans l'origine. Le duc d'Orléans et Mirabeau étaient les objets de son culte. On lui fait même honneur d'avoir institué les sociétés populaires de femmes: cela ne l'empêcha pas, lors du procès de Louis XVI, de se constituer défenseur de cet infortuné monarque. Avec non moins de courage, elle se prononça contre le système de la terreur. Arrêtée en juillet 1793, elle fut traduite au tribunal révolutionnaire, condamnée à mort le 14 brumaire an II (4 novembre 1793), et exécutée le même jour. Voici la liste de ses ou-

vrages : I. *Le Mariage de Chérubin*, comédie, 1785, in-8°. II. *L'Homme généreux*, drame en cinq actes et en prose, 1786, in-8°. III. *Molière chez Ninon*, ou *le Siècle des grands hommes*, pièce épisodique, en prose, et en cinq actes, 1787, in-8°. IV. *OEuvres*, 1788, 2 vol. in-8°., contenant les deux premières pièces ci-dessus, *le Philosophe corrigé*, ou *le Cocu supposé*, comédie ; et les *Mémoires de madame de Valmont*, roman en lettres. V. *Lettre au peuple*, ou *Projet d'une caisse patriotique*, Vienne (Paris), 1788, in-8°. VI. *Mes vœux sont remplis*, ou *le Don patriotique*, *dédié aux états-généraux*, 1789, in-8°. VII. *Discours de l'aveugle aux Français*, 1789, in-8°. VIII. *Séance royale ; motion de monseigneur le duc d'Orléans, ou les Songes patriotiques*, 1789, in-8°. IX. *Lettre aux représentants de la nation*, 1789, in-8°. X. *L'Esclavage des nègres*, ou *l'Heureux naufrage*, drame en trois actes, joué au Théâtre-Français le 28 décembre 1789, in-8°. XI. *Départ de M. Necker et de madame de Gouges*, ou *les Adieux de madame de Gouges aux Français et à M. Necker*, 1790, in-8°. XII. *Mirabeau aux Champs-Élysées*, drame épisodique, joué le 15 avril sur le Théâtre-Italien, 1791, in-8°. XIII. *Le Couvent*, ou *les Vœux forcés*, comédie en trois actes, 1792, in-8°. XIV. *Les Vivandières*, ou *l'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, pièce en quatre actes, décembre, 1792, in-8°. XV. *Olympe de Gouges, défenseur officieux de Louis Capet, au président de la Convention nationale*, 1792, in-8°. XVI. *Adresses au roi, à la reine, au prince de Condé, et observations à M. Duveyrier sur sa fameuse ambassade*, s. d., in-8°. de 24 pages ; opuscule écrit, dit l'auteur, dans les accès d'une fièvre violente. XVII. *Les Comédiens démasqués*, ou *Madame de Gouges ruinée par la comédie française pour se faire jouer*, id., in-8°. de 52 pag. XVIII. *Le prince philosophe*, conte oriental, 1791, 2 vol. in-12 ; cet ouvrage porte pour souscription, *par l'auteur de la pièce intitulée l'Esclavage des nègres.* XIX. *Les trois urnes*, ou *le Salut de la patrie*, 1793, in-8°. Ce fut cette brochure qui occasionna son emprisonnement. La liberté de la presse était alors déclarée en principe ; mais par une dérision, digne de ces temps, à côté de cette déclaration était la loi des suspects. Plusieurs bibliographes attribuent à Mme. de Gouges des *Remarques patriotiques*. C'est peut-être un recueil de quelques-uns des opuscules mentionnés plus haut. A. B—T.

GOUGH (Richard), antiquaire anglais, surnommé le Camden du XVIIIe. siècle, était fils d'un capitaine de vaisseau, et membre du parlement. Il naquit à Londres en 1735. Son père, jouissant de quelque opulence, lui donna d'excellents instituteurs, sous lesquels Richard avança si rapidement dans ses études, qu'à l'âge de onze ans il entreprit de traduire, du français en anglais, une *Histoire de la Bible*. Il n'avait que douze ans et demi quand il acheva cette traduction ; et sa mère, enchantée de voir son enfant figurer si jeune parmi les *auteurs*, la fit imprimer en 1747, in-folio, uniquement pour en distribuer les exemplaires à ses amis. Cette traduction fut suivie de celle des *Mœurs des Israélites*, de l'abbé Fleury, qui fut imprimée de même, in-8°. : mais un ouvrage plus difficile, et assez bien exécuté par lui, fut une compilation intitulée : *Atlas renovatus*, or *Geography moder-*

nized. . . . . . achevée en 1751, in-folio, qui est restée en manuscrit. Ayant été reçu, cette année, membre d'un des colléges de Cambridge, son goût se tourna particulièrement vers l'étude des antiquités de son pays, sans qu'il négligeât, cependant, ses études classiques et théologiques. Il cultivait alors avec prédilection la langue française, et continua de faire plusieurs traductions d'ouvrages français, lesquelles n'ont pas été imprimées. C'est en 1756, à sa sortie de l'université, qu'il commença à faire, en quelque sorte, la plume et le crayon à la main, dans différentes parties de l'Angleterre et de l'Écosse, des excursions qu'il renouvelait chaque année, et qu'il ne discontinua que deux ans avant sa mort. Le résultat de ses observations fut la publication d'un grand nombre d'ouvrages utiles, entre autres: *Anecdotes de la topographie britannique*, 1768, in-4°.; 1780, 2 vol. in-4°.; qui ont dû être suivis d'un 3°.; —une *Histoire de la société des antiquaires de Londres*, à la tête du 1er. volume de *l'Archæologia britannica*, 1770;—les *Monuments funèbres de la Grande-Bretagne, appliqués à éclaircir l'histoire des familles, des mœurs, des usages et des arts*, 1er. vol., 1786; 2°. 1796. Il y ajouta, en 1799, une introduction; ce qui porta l'ouvrage à 3 vol. in-folio. Cet ouvrage, pour la perfection duquel il n'épargna ni soins, ni dépense, est exécuté avec beaucoup de luxe; et il est le principal titre de la réputation de son auteur. On convient qu'il trouva beaucoup de secours, pour son travail, auprès des savants et des artistes. Il s'occupait depuis long-temps d'une traduction nouvelle, en anglais, de la *Britannia* de Camden, accompagnée de beaucoup de notes et d'éclaircissements. L'édition parut en 1789, en 3 gros volumes in-folio. Il avait été élu, en 1767, membre de la société des antiquaires de Londres; en 1771, directeur de la société du Temple; et en 1775, membre de la société royale. Ayant été chargé, en 1786, de la rédaction de la partie appelée *Revue* (Review), dans l'ouvrage périodique *The Gentleman's magazine*, il se montra, dans ses critiques littéraires, très savant et très judicieux, et, dans ce qui avait trait à la politique, invariablement attaché à l'ordre établi: aussi, à l'époque de la révolution française, mit-il beaucoup de chaleur à combattre les principes des énergumènes de son pays. Richard Gough est mort le 20 février 1809. Maître d'une fortune assez considérable, il en faisait un usage très libéral. Pour ne parler ici que de la bienfaisance qu'il exerçait dans sa propre maison, ceux de ses domestiques que leur âge où leurs infirmités empêchaient de continuer leur service, ne cessaient pas pour cela de toucher leurs gages, qu'il convertissait alors en annuités. Un de ses voisins avait légué, en mourant, 100 liv. sterling par an, pour être divisées entre dix indigents d'Enfield: mais le fonds qui devait y fournir s'étant trouvé épuisé en 1807, Gough, quoiqu'il n'eût jamais eu de rapport avec le testateur, se chargea de continuer l'annuité de ses propres deniers; et il s'arrangea, en faisant son testament, de manière que chacun des dix individus y participât jusqu'à sa mort. Son humanité s'étendait à ses chevaux et à ses vaches, qui trouvaient, dans leur vieillesse, une retraite dans des prés fertiles, réservés pour eux. Il était, dans la société, d'un commerce agréable, et d'une humeur plus enjouée qu'il n'est ordinaire à un érudit. Son testament présentait plusieurs clauses

qui attestaient encore son amour pour les lettres, et son humanité. Il a laissé, parmi beaucoup d'objets précieux, à l'université d'Oxford, les dessins, les cuivres, et tous les matériaux préparés pour une nouvelle édition de ses *Monuments funèbres*, dont la première n'avait été tirée qu'à 250 exemplaires. Voici les titres de plusieurs de ses écrits que nous n'avons pas cités : *Histoire de Carausius*, ou *Examen de ce qui a été avancé sur ce sujet par Genebrier et le docteur Stukeley*, 1762, in-4°. — *Notice d'un superbe missel orné de miniatures, fait vers l'an 1429, et qui fut présenté à Henri VI par la duchesse de Bedford*, Lond., 1794, in-4°., fig. — *Médailles des Seleucides, rois de Syrie*, etc., *avec des Mémoires historiques sur chaque règne*, 1803 ou 1804, in-4°., orné de 24 planches gravées par Bartolozzi. — *Histoire et antiquités de Pleshy, dans le comté d'Essex*, 1803, in-4°. Gough fut fort utile, par ses conseils et ses communications, aux auteurs de plusieurs publications savantes, telles que l'*Histoire du comté de Dorset*, par Hutchins ; la *Collection des Testaments des rois et des nobles*, et la *Biblioth-ca typographica*, de Nichols ; les collections du docteur Nash, pour une *Histoire du comté de Leicester*, en 2 vol. in-folio, et l'*Histoire du comté de Leicester*. On a aussi de lui une édition améliorée de l'*Histoire du comté de Thetford*, par Martin, 1780, in-4°., avec des planches gravées d'après les dessins de F. Grose, qui avait été le compagnon de voyage de Gough. On réimprimait les *Anecdotes sur la topographie britannique*, lorsque le dégât causé par un incendie, chez l'imprimeur Nichols, en février 1808, obligea d'abandonner cette entreprise, à laquelle la mauvaise santé de l'auteur le força ensuite de renoncer tout-à-fait. L.

GOUJET (Claude-Pierre), chanoine de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, l'un des écrivains les plus laborieux du XVIIIe. siècle, naquit à Paris le 19 octobre 1697. Il était d'un tempérament délicat, et il essuya pendant sa jeunesse plusieurs maladies assez graves pour mettre sa vie en danger. Ce fut peut-être ce motif qui détermina son père, peu aisé et d'un caractère dur, à lui permettre de suivre le goût qu'il montra de bonne heure pour l'étude. Il fit ses basses classes au collége Mazarin, et sa rhétorique sous les PP. Porée et Sanadon. Le premier fit quelques démarches pour l'engager à entrer chez les jésuites; et l'abbé Goujet, devenu janséniste, « regar» dait comme une grâce singulière du » ciel de lui avoir échappé. » Cependant son ardeur pour l'étude, et sa faible santé, lui inspirèrent de l'éloignement pour le monde. Il prit, en 1705, l'habit ecclésiastique, fit son cours de théologie, et osa soutenir, dans sa thèse de licence, des principes condamnés par la bulle *Unigenitus*. En 1719, il se présenta pour être admis dans la congrégation de l'Oratoire ; mais il en sortit au bout d'un an, du consentement des supérieurs, pour prendre possession du canonicat de St. Jacques, dont il avait été pourvu par les collateurs, sans aucune sollicitation. L'abbé Goujet ne tarda pas à se signaler parmi les appelants : conférences particulières ou publiques, instructions, lettres, discours, voyages, il mit tout en œuvre pour faire triompher une cause qu'il regardait comme celle de la vérité. Cette conduite devint un obstacle à sa fortune; mais il s'en consola par l'idée qu'il remplissait son devoir. On

lui offrit des cures, des bénéfices; il les refusa tous, parce qu'on aurait exigé de lui une rétractation qui blessait sa conscience. Au milieu de cette vie agitée, son amour pour l'étude, loin de s'affaiblir, semblait prendre une nouvelle force. Il avait traduit, d'après le conseil d'un ami, le traité de Grotius, *De la vérité de la religion;* et cette traduction, accompagnée de notes judicieuses, fut très bien reçue. Ce premier succès l'encouragea; et il publia plusieurs morceaux intéressants dans les *Nouvelles littéraires*, et dans la *Continuation des Mémoires de littérature.* (*V.* DESMOLETS.) Il céda ensuite aux sollicitations de quelques personnes qui l'engageaient à se charger de terminer l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Il ne se dissimulait pas toutes les difficultés d'un pareil travail; et pendant l'impression de son *Histoire du concile de Constance*, ayant appris que le P. Fabre avait fait une continuation de l'ouvrage de Fleury, il renonça avec plaisir à la sienne, et prit même l'engagement de revoir celle de son rival. (*V.* FABRE, XIV, 21.) Depuis, il ne se passa pas une seule année sans que l'abbé Goujet donnât au public quelques nouvelles productions. Son attachement aux devoirs de son état, et le zèle avec lequel il continuait à les remplir, l'obligeaient souvent à prendre sur les heures du sommeil pour se livrer à ses études. L'excès du travail l'échauffait; et la fièvre, en le retenant au lit, le forçait à un repos indispensable: mais à peine rétabli, il se hâtait de reprendre un genre de vie si contraire à la santé. Aux retours fréquents de fièvre et de colique, se joignirent, en 1735, des douleurs dans la vessie. Le jour où il devait être sondé, s'étant voué au diacre Paris, il rendit, sans effort, cinq pierres, dont l'une, dit-il, armée de pointes aiguës, était grosse comme le petit doigt d'un enfant de six ou sept ans; et il ne manqua pas d'attribuer sa guérison à l'intercession du bienheureux diacre; trait qui suffit pour prouver son entêtement dans les principes du jansénisme, et qui explique aussi sa haine contre ceux qu'il croyait en être les adversaires. Cette haine perce surtout dans ses corrections et suppléments au *Dictionnaire de Moréri.* Les appelants y sont représentés comme des martyrs de la foi, et les théologiens de Port-Royal comme autant de pères de l'Église; tandis que le mérite des écrivains opposés y est sans cesse rabaissé avec cette même mauvaise foi que l'abbé Goujet reprochait à ses ennemis. L'impression du *Supplément* éprouva de grandes difficultés; on demanda à Goujet des corrections, qu'il refusa avec aigreur. Le ministre fit saisir les exemplaires qui restaient en magasin; et la vente n'en fut permise qu'avec de nombreux cartons (1), contre lesquels Goujet réclama par une lettre insérée dans le *Journal des savants* (édition de Hollande, septembre 1750). Chargé de pourvoir aux besoins d'une nombreuse famille, et n'ayant de ressource que son modique bénéfice, c'était la nécessité qui avait déterminé l'abbé Goujet à se charger de refondre le *Dictionnaire de Moréri.* Le même

(1) La manière dont Goujet se vante d'avoir eu ces cartons pour les réfuter avant l'impression, prouve qu'il n'était pas très scrupuleux quand il s'agissait de l'intérêt de son parti. Il apprend que le manuscrit en est confié à l'imprimeur Coignard; il va le voir, et dîne avec lui. Laissé seul dans un cabinet après le repas, il entr'ouvre un tiroir, aperçoit les papiers en question, s'en saisit, et prend congé un quart-d'heure après. Coignard fait courir après lui: l'abbé promet de les rendre le lendemain vers midi; et en effet il les remet à l'heure marquée, à l'exception d'une lettre qu'il conserve *pour servir de témoignage*. Mercier, abbé de St.-Léger, dans les notes manuscrites qu'il a mises en marge de son exemplaire des *Mémoires* de Goujet, pag. 93, qualifie nettement de *vol* cet abus de confiance.

motif lui fit entreprendre de continuer la *Bibliothèque ecclésiastique* de Dupin, dont il donna trois volumes. L'impression du quatrième fut arrêtée par le crédit de ses ennemis. Le comte d'Argenson l'engagea ensuite à s'occuper d'une *Histoire littéraire de France*. Ce fut ce qui lui donna l'idée de la *Bibliothèque française;* ouvrage important, mais dont il ne retira pas les avantages qu'il avait espérés. Son attachement extrême au parti qu'il avait embrassé, fut l'unique cause des traverses et des mortifications qu'il éprouva. Le cardinal de Fleury, en rendant justice à son mérite, s'opposa à son admission à l'académie des belles-lettres, et refusa de lui donner une place dans la rédaction du *Journal des savants*. Ses nombreux et utiles travaux avaient presque toujours été sans récompense. Il perdit la vue, et fut forcé, pour subsister, de vendre la Bibliothèque qui lui avait coûté tant de soins à former, mais dont il ne pouvait plus faire usage. Le duc de Béthune-Charost, dont on connaît la générosité, s'en rendit acquéreur au prix que le propriétaire y fixa lui-même. Le jour où l'on enleva ses livres, ses amis le trouvèrent accablé au point qu'ils prévirent sa fin prochaine. En effet, il fut frappé d'apoplexie le dimanche suivant, 1er. février 1767, et mourut quelques heures après. L'abbé Goujet était membre des académies de Marseille, de Rouen, d'Angers et d'Auxerre. Il a laissé des *Mémoires historiques et littéraires sur sa vie*, publiés par l'abbé Barral, son ami, la Haye (Paris), 1767, in-12. On y trouve des détails assez intéressants sur ses travaux, et quelques anecdotes curieuses; ils sont terminés par le catalogue de ses nombreux ouvrages, divisé en six classes, savoir : 14 *traductions ;* 4 *ouvrages de piété ;* 20 (21) *ouvrages historiques*, 25 *éloges historiques ;* 25 *pièces diverses ; et* 3 ou 4 *autres ouvrages* (1). On se contentera de citer ici les principaux : I. *Les Vies des saints pour tous les jours de l'année, avec l'histoire des mystères de N. S.*, Paris, 1730, 7 vol. in-12; 1734, 1740, 2 vol. in-4°. C'est une compilation assez estimée. Mesenguy a composé les mois de janvier, de février, et une partie de mars; le mois de décembre est de Roussel, professeur émérite de l'université de Paris. II. *Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques*, Paris, 1736, 3 vol. in-8°. C'est une suite de l'ouvrage de Dupin. Les analyses qu'elle renferme, sont trop étendues, et le style est négligé. III. *Discours sur le renouvellement des études, et principalement des études ecclésiastiques depuis le* XIVe. *siècle*, in-12, et en tête du 35e. volume de l'*Histoire ecclésiastique*, par le P. Fabre, à qui, pour cette raison, on l'a attribué. IV. *Dissertation sur l'état des sciences en France depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert*, Paris, 1737, in-12. Elle fut couronnée par l'académie des inscriptions. Les erreurs qui se sont glissées dans l'impression, ont été corrigées dans une lettre adressée par Goujet à l'abbé Desfontaines, qui l'a insérée dans ses *Observations sur les écrits modernes*. V. *Bibliothèque française*, Paris, 1740 et années suivantes, 18 vol. in-12. Les 8 premiers ont été réimprimés avec des corrections et des changements; et l'on trouve dans les suivants des additions pour les volumes qui avaient déjà paru. Cet ouvrage estimable n'a point été terminé; et les

(1) On peut aussi consulter la liste qu'il a fait insérer dans le Moréri de 1759, composée de 89 articles. Goujet est le seul personnage vivant auquel on ait donné place dans ce Dictionnaire.

tomes 19 et 20, qui existent en manuscrit, n'ont pas été publiés. Ce n'est pas, comme on pourrait le supposer, une histoire de la littérature française. Les grammairiens, les rhéteurs, les traducteurs et les poëtes, y forment autant de parties séparées. De ce plan défectueux, il résulte qu'on n'y voit ni la marche et les progrès de notre littérature, ni l'influence qu'ont exercée sur elle les littératures italienne et espagnole, jusqu'à l'époque où les écrivains du siècle de Louis XIV l'élevèrent au-dessus de toutes les autres. On ne doit y chercher non plus ni esprit philosophique, ni aperçus nouveaux : mais il renferme des analyses exactes de livres peu connus; et il prouve, dans son laborieux auteur, une lecture immense et une patience infatigable. VI. *Mémoire historique et littéraire sur le collége royal de France*, Paris, 1758, in-4°. ou 3 vol. in-12. Il y a des recherches curieuses dans cet ouvrage, qui fut l'objet d'une discussion assez vive entre l'abbé Goujet et Crevier. VII. *Histoire du pontificat de Paul V*, Amsterdam (Paris), 1765, 2 vol. in-12. Il la rédigea sur les *Mémoires* manuscrits de M. de Brèves, ambassadeur de France à Rome. L'impression en fut retardée par M. de Maupeou, qui accorda enfin une permission tacite. On citera encore de l'abbé Goujet : VIII. La *Vie* d'Ovide, en tête des *Métamorphoses* traduites par l'abbé Banier; celles de Boileau, de Nicole, de Félix Vialart, évêque de Châlons, de Floriot, etc. IX. Les *Éloges* de Gibert, du cardinal Passionei, du P. Reyneau, de Pierre Lombert, Duguet, Avrillon, Poilly, célèbre graveur, Muratori, Bougerel, du P. Fabre, Bourgoin de Villefore, Niceron et Tricalet. Il a fait de nombreuses corrections à l'*Histoire des auteurs sacrés*, par D. Ceillier : il a donné de nouvelles éditions du *Dictionnaire* de Richelet; des *Mémoires de la ligue*, 1758, 5 vol. in-4°.; de l'*Histoire des inquisitions*, 1752, 2 vol. in-12, et enfin des *Mémoires* de Marolles. (*Voy.* GROTIUS, HAMON (Nicol.), VALORI, MEERMANN, et D. Vinc. THUILIER.) Il a laissé le *Catalogue raisonné des livres de sa bibliothèque* (au nombre de dix mille), 6 vol. in-fol. M. Barbier, qui possède aujourd'hui ce précieux manuscrit, en a publié une *Notice* très-intéressante, in-8°. de 38 pages. On peut consulter sur cet écrivain : 1°. *Essai sur la mort de l'abbé Goujet*, par Dagues de Clairfontaine, à la suite de la *Vie de Nicole*, édition de 1767; et 2°. son *Éloge* dans le *Nécrologe* de 1768.

W—s.

GOUJON (JEAN), le restaurateur de la sculpture en France, naquit à Paris dans le XVIe. siècle. Il reçut les premiers principes de son art d'un maître habile qui lui inspira le goût de l'antique (1). Sa vie, comme celle de la plupart des hommes doués d'un rare talent, est toute entière dans ses ouvrages. Il fut atteint d'un coup d'arquebuse le jour de la St.-Barthélemi (1572), tandis que, placé sur un échafaudage il travaillait aux décorations du vieux Louvre, et périt ainsi victime du fanatisme religieux, ou peut-être d'une basse jalousie. Henri II l'avait employé à décorer le château d'Anet, devenu si fameux par le séjour de la belle Diane de Poitiers. Il eut pour amis Germ. Pilon et P. Lescot, deux artistes célèbres, et pour élève J. Bullant. Goujon a été surnommé le Phidias français et le Corrége de la sculp-

(1) Le temps n'a pas respecté le nom de cet artiste, à qui l'on attribue les belles statues et les bas-reliefs du tombeau de François Ier.

ture. De tous ses ouvrages le plus connu est la *Fontaine des Innocents*, fondée en 1550 contre une maison de la rue St.-Denis, et transportée en 1788 au milieu de la place dont elle fait l'ornement. La composition en est d'une noble simplicité. Des groupes de personnages d'âge et de sexe différents, et dans des attitudes gracieuses, concourent tout-à-la-fois à l'agrément et à l'effet. Les figures des bas-reliefs ne paraissent nullement appliquées sur un fond : l'œil trompé croit en saisir toute la rondeur ; des draperies légères laissent apercevoir le nu qu'elles cachent, et n'y sont adhérentes qu'avec discrétion. L'*hôtel de Carnavalet*, auquel se rattache maintenant le nom de M[me]. de Sévigné, est orné de sculptures de Jean Goujon : la porte principale est décorée de bas-reliefs représentant des lions, des victoires et des renommées ; et l'on voit dans la cour une frise très riche, composée d'enfants jouant avec des festons. La sculpture, dit l'abbé de Fontenay, en est parfaite ; mais cette composition, vue à quelque distance, paraît trop chargée. La *Tribune de la salle des cent-suisses* au Louvre est encore de Goujon ; elle est soutenue par des cariatides d'une proportion gigantesque, mais d'un goût exquis et d'un dessin admirable. Aussi le célèbre Sarrazin n'a-t-il cru pouvoir mieux faire que de les copier. (*V.* Jacq. SARRAZIN.) Les bas-reliefs dont Goujon avait orné la porte St.-Antoine, sont maintenant à la maison Beaumarchais. Plusieurs morceaux de cet artiste célèbre ont été détruits pendant la révolution. M. Alexandre Lenoir en a sauvé quelques-uns de la fureur des vandales modernes, en les achetant pour les déposer au Musée des monuments français. Ce sont : I. « Un *Bas-relief* représentant la mort et la résurrection allégoriquement exprimées par une nymphe profondément assoupie ; sur le devant de la scène et près d'elle est placé un génie qui renverse le flambeau de la vie, tandis que derrière elle on voit des faunes, des satyres et des dryades ; symbole de la fécondité, de la régénération, de l'immortalité enfin, forme un concert mélodieux de leurs instruments. » II. Un autre *Bas-relief* en pierre de liais, représentant le Christ au tombeau. Il est également précieux par la beauté des formes, la vérité des expressions et la correction du dessin. Les Grecs, dit M. Lenoir, n'ont rien produit de plus parfait. III. Les *Bronzes* qui décoraient la porte d'entrée du château d'Anet ; le plafond en bois et les lambris sculptés de la chambre à coucher de Diane de Poitiers. IV. Enfin un *Groupe* en marbre blanc, représentant Diane chasseresse, appuyée sur un cerf, et accompagnée de ses chiens, Procyon et Syrius. Ce groupe est posé sur une espèce de vaisseau, aussi de marbre, orné d'écrevisses, de crabes, et des chiffres de Diane de Poitiers et d'Henri II. Il est supporté par de petites arcades posées sur un socle orné de quatre dauphins en plomb qui jettent de l'eau par les narines. Ce morceau de la plus grande beauté a été gravé, ainsi que le Christ au tombeau, par les soins de M. Lenoir. (Voy. le *Musée des monuments français*, tome III et IV.) On voit au château de la Malmaison une autre *Diane chasseresse* due au même artiste ; elle est debout, tenant son arc à la main, et dans l'attitude de s'élancer sur un animal : elle est remarquable par la beauté de la pose, la souplesse

des membres et la légèreté extraordinaire de la draperie. M. Lenoir a pour jamais associé son nom à celui de J. Goujon, en érigeant à la mémoire de ce grand artiste un monument composé de ses propres ouvrages. On en peut voir le dessin et la description dans l'ouvrage déjà cité, tome III. Le buste en marbre de Goujon, qu'on y voit placé dans un encadrement circulaire, a été modelé par Michallon, d'après une médaille du temps. La traduction de Vitruve par J. Martin (Paris, 1547), est enrichie d'un opuscule de J. Goujon, seul écrit connu de ce sculpteur célèbre. (*Magasin encycl.*, 1814; *octobre*, *pag.* 539; Poleni, *Exercit. Vitruv.*, pag. 63.) W—s.

GOUJON (J.-N.-C.-R.) naquit en 1766 à Bourg-en-Bresse, où son père était directeur de la poste aux lettres. Il n'y a de remarquable dans ce personnage, d'ailleurs révolutionnaire subalterne, que le fanatisme dont il était animé; et c'est pour cette raison seulement qu'on en fait mention dans cet ouvrage. Il fut membre de la fameuse Convention; mais il n'y entra qu'en 1794, long-temps après la mort du roi; ainsi il n'eut, au moins directement, aucune part au régicide. Il n'avait pas été non plus du nombre des brigands qui détrônèrent Louis XVI le dix août 1792; enfin aucun crime connu ne le poussait à d'autres crimes, et ne l'associait à ces démagogues furieux, qui avaient effrayé l'Europe par leurs excès. Ce n'est qu'après la journée du 9 thermidor (28 juillet 1794), c'est-à-dire, précisément à l'époque où leur puissance, déclinant chaque jour, allait nécessairement leur échapper, qu'on le vit figurer parmi eux. Fixé depuis long-temps aux environs de Versailles, Goujon était devenu, en 1793, administrateur du département de Seine-et-Oise; et c'est de là qu'il arriva, en qualité de suppléant, à la Convention. Il fut membre d'une commission appelée des *Subsistances*, et refusa le ministère de l'intérieur et celui des affaires étrangères que le comité de salut public voulait lui confier. Envoyé en mission à l'armée de la Moselle, il en revint lorsque le parti qui avait triomphé de Robespierre, poursuivit les membres de l'ancien comité de salut public, et dévoila les horreurs commises pendant les deux années qui venaient de s'écouler: horreurs auxquelles les principaux accusateurs avaient, pour le plus grand nombre, eu part autant que les accusés eux-mêmes. Goujon se déclara pour ces derniers avec une énergie extraordinaire, et prétendit justifier tous leurs crimes: il défendit même Marat, à qui la Convention avait décerné les honneurs du Panthéon, sur le rapport de Chénier; Goujon soutint qu'en votant lui-même pour que ces honneurs extraordinaires lui fussent rendus, il n'avait consulté que l'enthousiasme du peuple: enfin, il ne se passait pas un jour qu'on ne l'entendît pérorer en faveur de ceux qu'il appelait *patriotes*, mais qu'alors on appelait *terroristes*; et tandis qu'il montrait tant de zèle pour les plus furieux révolutionnaires, il se montrait inflexible pour ceux qui avaient commencé à donner quelques preuves de modération: il fut le seul qui s'opposa au retour de ceux de ses collègues qui avaient été, dans ce temps-là, proscrits par les décrets de la terrible Montagne, après le 31 mai 1793. A cette époque (1795), on manquait de pain à Paris: les *terroristes* crurent que cette détresse pouvait leur être favorable pour recommencer le brigandage révolutionnaire; ils vinrent à bout d'or-

ganiser une insurrection, la plus effrayante peut-être qu'on eût vue jusqu'alors. Toute la populace des faubourgs s'ameuta, et marcha sur la Convention avec des piques et des canons. De leur côté, les bourgeois, voyant qu'il ne s'agissait de rien moins que du pillage de leurs maisons, prirent également les armes, et se disposèrent à défendre la Convention qui les appelait à son secours, les rendant responsables des excès qui allaient se commettre. On s'attendait à un affreux massacre : mais la Convention, soutenue par les honnêtes gens, triompha cette fois (*Voy.* Feraud); et ceux de ses membres qui s'étaient mis à la tête des insurgés, furent proscrits le 20 mai 1795. Goujon fut de ce nombre; on le transféra d'abord avec ses complices au château du Taureau : mais bientôt il fut ramené à Paris, et livré à une commission militaire, devant laquelle il se défendit avec beaucoup de présence d'esprit. Après avoir entendu son arrêt de mort, il déposa son portrait sur le bureau, en priant qu'on l'envoyât à sa femme, et se poignarda en descendant l'escalier qui conduisait à la prison. Il avait composé, pendant sa détention, une hymne de mort, que Laïs, acteur de l'opéra, mit en musique. M. F. P. Tissot, fils aîné, a publié : *Souvenirs de la journée du 1er. prairial an III, contenant deux écrits de Goujon* (*Discours sur l'influence de la morale des gouvernements sur celle des peuples*, et *Damon et Phintias, ou les vertus de la liberté*, drame en trois actes et en prose); son *Hymne* en musique : suivis de sa *Défense*, de celle *de Romme et de Bourbotte*, et de deux *Lettres de Soubrani*, Paris, Daunier, an VIII, in-12, avec musique. B—U.

GOULART (Simon), l'un des écrivains les plus laborieux du XVIe. siècle, naquit à Senlis en 1543. Il étudia d'abord le droit à Paris; et il est même certain, d'après un passage de ses *Histoires admirables*, qu'il y fréquenta quelque temps le barreau. La lecture des ouvrages des nouveaux réformateurs ayant fait sur lui une vive impression, il se rendit à Genève; et après y avoir terminé son cours de théologie, il fut promu au saint ministère le 20 octobre 1566. Au bout de quelques années, il revint dans sa famille; et l'on sait qu'il allait à Paris, accompagné d'un de ses amis, le jour même du massacre des protestants (24 août 1572) : à la nouvelle de cet affreux événement, il rebroussa chemin, et ne tarda pas à retourner à Genève, où il fut accueilli comme un homme dont on connaissait déjà tout le mérite. Depuis 1571, il avait acquis en cette ville le droit de bourgeoisie; et il fut nommé alors ministre du quartier Saint-Gervais, emploi qu'il exerça le reste de sa vie, avec beaucoup de zèle et de succès : il assistait régulièrement au synode, dont il eut la présidence après la mort de T. de Bèze; il prêchait trois fois chaque semaine, et consacrait une partie de son temps à visiter les pauvres et les malades. Cependant il trouvait encore le loisir de se livrer à son goût pour l'étude, et laissait passer peu d'années sans donner au public quelques ouvrages. Doué d'une santé robuste, il n'éprouva aucune des infirmités de la vieillesse, et mourut à Genève le 3 février 1628, âgé de 85 ans; il n'avait jamais été malade, et il prêcha encore quatorze jours avant sa mort. On trouvera, dans le tome XXIX des *Mémoires* de Niceron, la liste de trente-trois ouvrages de Goulart; mais elle est loin d'être complète. Les principaux sont : I. *Trésor d'histoires ad-*

mirables et mémorables de notre temps, Paris, 1600, deux volumes in-12; Genève, 1620, deux volumes in-8°.: cette seconde édition est recherchée. II. *Quarante tableaux de la mort*, Lyon, 1606, in-12, édition augmentée; la précédente a été traduite en allemand, Cassel, 1605, in-8°. III. *Recueil contenant les choses les plus mémorables advenues sous la ligue tant en France, en Angleterre qu'autres lieux* (sous le nom *de Samuel du Lis*), Genève, 1587, deux volumes in-8°., première édition connue sous le nom de *Petits mémoires de la ligue*; ibid., 1590-99, six volumes petit in-8°., bonne édition, plus belle et plus correcte que la réimpression de 1602; Amsterdam (Paris), 1758, six volumes in-4°.: cette édition, due aux soins de l'abbé Goujet, est augmentée de quelques pièces. IV. *Histoire de la guerre de Genève avec le duc de Savoie*, de l'an 1589, *revue par les sieurs Varo, Roset, et Lect*, Genève, 1580, in-8°. V. *Relation de l'escalade*, ibid., 1603, in-8°. VI. La *Traduction* des *dix livres* de Théodoret, *touchant la Providence de Dieu*; de la *Chronique* de Carion; de l'*Histoire de Portugal* de Jérôme Osorio; du *Commentaire* de Gasp. Peucer *sur les différentes sortes de divination*; des *Méditations historiques* de Camérarius; du *Traité* de Jean Wier, *de l'imposture des diables*; des *Icones* de Bèze, et de son *Caton* (en vers français); de la *Franco-Gallia* d'Hotman; des *OEuvres* de Xénophon; des *OEuvres* de Sénèque. VII. On lui doit des *Éditions des œuvres* de Saint-Cyprien, de Tertullien, du Plutarque d'Amyot, du *Catalogus testium veritatis* de Flaccus Illyricus (*Voy*. FRANCOWITZ, XV, 495), avec des additions considérables dont le style donne lieu à Scaliger de s'étonner que Goulart ayant commencé si tard à écrire en latin, y ait aussi bien réussi; de l'*Histoire des martyrs* de Jean Crispin; des *Poésies* de Dubartas, avec d'amples commentaires; du *Grand miroir du monde* (Voy. DUCHESNE, tome XII, p. 109), et des *excellents discours* de Lespine, *touchant le repos et contentement d'esprit* (1). VIII. Il a eu part à la *version française de la Bible*, par les pasteurs de Genève, et il a composé plusieurs petits *ouvrages ascétiques*; enfin on est fondé à le regarder comme l'éditeur du *Recueil des Mémoires de l'état de la France, sous Charles IX*, Middelbourg, 1576, trois volumes in-8°. et 1578, même format, édition préférée à l'originale, parce qu'elle est plus complète, et à la réimpression qui s'en est faite sous la même date, mais avec des caractères plus menus. On peut consulter: 1°. l'*Oraison funèbre de Goulart* par Th. Tronchin, Genève, 1628, in-4°.; 2°. les *Mémoires de Niceron*, tome XXIX; 3°. le *Dictionnaire* de Bayle, et surtout les *Remarques critiques* de Jolly, qui a relevé plusieurs erreurs échappées à Bayle, et à ceux qui l'ont copié sans examen. — GOULART (Simon), fils du précédent, né à Senlis, ou, suivant Jolly, à Lausanne, mais plus vraisemblablement à Genève, comme le dit Sénebier, était en 1615 ministre d'une église walonne, à Amsterdam. Il eut cette même année une dispute très vive avec Maurois, l'un de ses collègues; et il fut suspendu de ses fonctions pour avoir soutenu que les enfants morts sans baptême ne peuvent être damnés: il refusa, en 1619, de souscrire au synode de Dordrecht,

(1) Goulart n'est désigné, sur le frontispice de la plupart de ses ouvrages, que par les initiales S. G. S. (Simon Goulart Senlisien.)

et fut banni de Hollande. Il se retira d'abord à Anvers, vint ensuite en France, où il demeura quelque temps dans les environs de Calais, puis passa dans le Holstein, et mourut à Friderikstadt; mais on ignore en quelle année : car ceux qui disent que ce fut en 1628, le confondent avec son père. On a de lui : I. Un *Traité de la grâce de Dieu*, 1616, in 8°. II. Un autre *de la Providence de Dieu*, 1627, in-8°. III. *Quelques écrits polémiques.* IV. Des *Lettres* insérées dans les *Epistolæ ecclesiasticæ et theologicæ*, Amsterdam, 1684, in-fol. — Jacques Goulart, probablement de la même famille que les précédents, publia en 1609 une carte du lac de Genève, ornée de cinq beaux portraits en médaillon de Calvin, Farel, Viret, Bèze et Simon Goulart; elle est très circonstanciée, et fort supérieure à tout ce que l'on avait sur le même pays, même à celles qui ont paru depuis jusqu'à la carte que Borgonio fit en 1678 pour le *Theatrum Sabaudiæ.* Leclerc reproduisit celle de Goulart à Paris en 1619; et on la trouve dans les Atlas de Jansson et de Blaeu. On y voit des hameaux qui manquent sur les cartes les plus récentes et les plus détaillées; et son exactitude est si remarquable, qu'on a lieu de croire que deux positions fausses (le fort des Alinges et celui de la Cluse ou de l'Écluse) ont été mises telles à dessein, pour que, dans un cas de guerre, cette carte ne pût servir aux ennemis de la république. W—s.

GOULD (Thomas), né à Corke en Irlande, l'an 1657, passa en France vers 1678, fit ses études théologiques à Poitiers, y prit les ordres sacrés, et se voua entièrement à la conversion des calvinistes, avec le titre de *Missionnaire pour le Poitou*, dont la cour lui donna le brevet. Son zèle lui valut une pension de neuf cents livres, et l'abbaye de St.-Léon de Thouars; et il paraît que ses travaux, animés par une charité bienfaisante, et exempte de fanatisme, eurent des succès. Il mourut en 1734, regretté de toute la province. Les ouvrages qu'il publia pour instruire et rameuer les Huguenots, sont : I. *Lettre à un gentilhomme du bas Poitou.* II. *Les preuves de la doctrine de l'Église fondées sur l'Écriture sainte*, pour réfuter un écrit publié contre la lettre précédente, 1720; c'est un petit traité des sacrements. III. *La véritable croyance de l'Église catholique*, dont la dernière édition est de 1720. IV. *Traité du sacrifice de la messe*, 1724, in-12. V. *Entretiens où l'on explique la doctrine de l'Église catholique par l'Écriture sainte*, 1727. VI. *Abrégé des pseaumes de David*, sur la conduite qu'un chrétien doit tenir dans le cours de sa vie, un volume in-18. VII. *Recueil des objections que font les protestans, et les réponses des catholiques*, 1733. T—d.

GOULIN (Jean), professeur d'histoire de la médecine à l'école de médecine de Paris, membre de plusieurs académies, naquit à Reims le 10 février 1728, et mourut à Paris le 11 floréal an VII (30 avril 1799), à l'âge de 71 ans. Goulin, en perdant son père fort jeune, fut abandonné aux soins d'une mère qui, connaissant le prix d'une première éducation bien dirigée, sacrifia tout pour rendre celle de son fils la meilleure possible. Ses soins furent récompensés : le jeune Goulin eut des succès brillants dans ses premières études; son assiduité au travail et son intelligence, lui firent obtenir dans ses classes les premières places, et des prix. Il eut aussi le bonheur d'étudier sous un maître

habile, le savant abbé Batteux, alors professeur d'éloquence au collége de Navarre. Après avoir achevé sa philosophie, il fallut qu'il se déterminât pour le choix d'une profession. Sa mère aurait desiré qu'il embrassât l'état ecclésiastique; mais il ne voulut point y consentir par raison de conscience. Après plusieurs tentatives inutiles pour obtenir quelque place, il entra, en qualité de répétiteur, chez un maître de pension, avec les modiques appointements de 100 francs par an. Il y avait six mois qu'il partageait son temps entre les devoirs de cette place et ses études favorites des auteurs classiques, lorsque, réfléchissant sur la profession qu'il devait choisir définitivement, il tourna ses vues du côté de la médecine, qu'il crut pouvoir apprendre dans ses moments de loisir. Cette science ne lui était pas étrangère: il avait déjà composé un vocabulaire grec, latin et français, de tous les termes de médecine qu'il avait rencontrés dans ses lectures. Il employa les hivers de 1753, 54 et 55, à l'étude de l'anatomie, dans l'amphithéâtre de Ferrein, aux écoles de la faculté de médecine, et au jardin du Roi. Il fréquentait en même temps avec assiduité l'hôtel-dieu: malheureusement il y fut attaqué d'une maladie grave, qui lui fit perdre tous ses moyens d'existence. Il retourna dans son pays natal, pour se guérir. Revenu à Paris vers la fin de l'année 1755, les soutiens sur lesquels il comptait lui ayant manqué, il fut forcé de vendre sa bibliothèque, composée de cinq à six cents volumes, et ne se réserva que ceux de médecine. Il se défit aussi peu à peu de ses autres meubles et effets. Après le sacrifice de ses livres, rien ne pouvait lui coûter. Il lui fallut renoncer en même temps au projet qu'il avait d'entrer en licence dans la faculté de médecine de Paris. Il est cependant probable qu'il se fit recevoir docteur ensuite dans une autre faculté, puisque, dans une lettre sur Hecquet, insérée au *Journal de Médecine* de 1762, il prend le titre de docteur en médecine. Enfin, une éducation particulière qu'on lui procura en 1756, avec six cents livres d'honoraires, le tira de la misère. Il donna en même temps des leçons de latin à une personne riche qui le récompensa bien; il aida un homme de lettres dans la révision d'un ouvrage important. Le bénéfice qu'il en retira, joint à ses appointements de précepteur, fit qu'à la fin de 1760 il était dans une sorte d'aisance. Rendu à l'indépendance par toutes ces ressources, Goulin commença à travailler en littérature avec ardeur, et avec assez de profit pour être dispensé d'avoir recours à d'autres moyens; ce qui dura jusqu'en 1766, époque à laquelle il se maria. En 1771, Guettard lui fit proposer une place de médecin auprès d'un comte palatin, parent du roi de Pologne: il la refusa. L'année suivante, il perdit sa femme dont il avait eu deux enfants morts en bas-âge. Cette perte lui fut très sensible: isolé, abandonné de ses parents, il fut réduit à chercher sa consolation dans ses livres et dans son travail. Depuis cette époque, le malheur sembla s'attacher à son existence. Par un enchaînement bizarre de circonstances, il fut obligé de vendre sa bibliothèque, composée de 3600 volumes: on lui fit une rente de 600 livres en viager, qui devint dans la suite son unique ressource. La privation de ses livres l'empêchant de se livrer à ses anciennes études, il en imagina de nouvelles, et voulut apprendre l'arabe, afin de lire en original les auteurs qui ont écrit

dans cette langue. En 1783, l'abbé de Fontenay l'associa à la rédaction des Affiches de province. Le plus grand avantage qu'il retira de ce travail, et qui le flatta le plus, ce fut d'augmenter sa petite bibliothèque, de tous les livres dont il donnait des notices. En février 1795, Goulin apprit qu'au comité d'instruction publique on l'avait proposé pour être porté sur le registre des gratifications, comme homme de lettres: mais le malheur qui le poursuivait, le priva de ce bienfait. Dans la même année, il demanda une place d'employé dans un dépôt littéraire national: il était alors âgé de soixante-huit ans, et dans la plus profonde misère; il entra au dépôt littéraire de la rue Saint-Antoine. En peu de jours, il fit sur des cartes plus de 1500 inscriptions d'ouvrages grecs et latins: enfin, une espèce de fortune, suivant sa propre expression, vint le trouver. Il fut appelé, le 21 juin 1795, à la place de professeur d'histoire de la médecine dans l'école de Paris. Goulin commença son premier cours, le 23 juin 1765. Il en avait fait trois, et se disposait à commencer le quatrième qu'il venait de revoir et d'augmenter, lorsque la mort le surprit après une maladie soporeuse qui dura cinq jours. Le savant Capperonnier avait donné à Goulin le nom de bienfaiteur de la bibliothèque nationale, parce qu'il y avait déposé une vingtaine de volumes qui ne s'y trouvaient pas. Il est peu d'hommes de lettres qui aient autant lu et fait autant d'extraits que Goulin. Il en porte lui-même le nombre à plus de mille. Ses manuscrits grecs, latins et français, forment à peu près 7 volumes in-folio d'écriture très serrée. Dans sa mise extérieure, comme dans ses manières et son langage, Goulin était très simple et très uni. Il semblait formé par la nature pour le genre de vie qu'il avait choisi; et c'est là qu'il se trouvait dans son véritable élément. Son esprit était tellement rempli des idées analogues à ses occupations littéraires, qu'il se livrait moins qu'un autre aux distractions ordinaires de la vie. Le désordre qui régnait dans la chambre qu'il occupait habituellement, et le mélange d'objets tout-à-fait disparates, annonçaient qu'il n'y avait d'ordre que dans ses idées et dans ses livres. Lorsqu'il cherchait l'interprétation d'un passage grec ou latin, et qu'il était long temps sans en trouver une qui lui convînt, il se mettait au lit, fût-ce en plein midi; et là, dans un calme parfait, tout entier à la méditation, il passait un, deux et jusqu'à trois jours, excepté les heures du repas et du sommeil, dans un travail d'esprit continuel, jusqu'à ce qu'une interprétation convenable s'offrît à sa pensée (1). Les vertus de Goulin furent celles d'un homme paisible, vivant dans la retraite, presque sans communication avec les hommes, qu'il croyait toujours prêts à le tromper. Ses défauts tenaient à l'âpreté de son caractère; on le trouvait aigre dans la dispute, prompt à l'attaque, dur à la réplique, ardent à contredire, tranchant dans la discussion et obstiné dans l'assertion. Si l'on remonte à la source de ces défauts, on verra qu'ils partaient d'un bon principe; il s'indignait de l'injustice des hommes, jusque dans la distribution de la renommée et des récompenses qu'elle attire. D'ailleurs bon, humain, plein de désintéressement, il fut constamment, jusqu'à sa mort, l'ami de plusieurs gens de lettres, qui rendaient justice à ses grandes connaissances

(1) Cette singularité n'est pas sans exemple. Voy. Brindley.

en littérature, et dont la plupart, plaignant sa destinée malheureuse, cherchaient par toute sorte de moyens à l'adoucir. Voici la liste de ses principaux ouvrages dans leur ordre chronologique : I. Traduction de la thèse de Falconnet, *sur l'Appareil latéral*, qu'il a faite en 1757, insérée dans le 1er. volume de la collection des *Thèses*, donnée par Macquart, 1759, in-12. II. *Annales typographiques* pendant les années 1760, 1761 et 1762, concurremment avec Roux et Darcet. III. En 1767, une édition latine de la *Pharsale* de Lucain, avec correction du texte d'après les meilleurs exemplaires. IV. *Eloge historique de Paris*, célèbre opticien. V. En 1768, Nouvelle édition du *Traité des fièvres*, de Huxham, traduction française, revue et corrigée sur la dernière édition anglaise de l'auteur, in-12. VI. En 1769, *Lettres à un médecin de province, pour servir à l'Histoire de la médecine*, in-8°.; il n'en a paru que six; la 7e., quoique imprimée, n'a pas été publiée. VII. En 1770 et 1773, *Table* et *Dictionnaire de matière médicale* (Voy. GEOFFROY, XVII, 116, et GARSAULT, XVI, 502.) VIII. Le 10e. vol. in-4°. de la *Biblioth. de médecine* (de Planque), formant les tom. XXVIII, XXIX, XXX et XXXI de l'édition in-12. IX. En 1771, *Vocabulaire français*, ou *Abrégé du Dict. de l'Acad. française*, 2 vol. in-8°. X. *Lettre à M. Fréron*, ou *Critique de l'histoire de l'anatomie et de la chirurgie de M. Portal*, médecin, in-8°. XI. En 1775 et 1776, *Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques et bibliographiques, pour servir à l'histoire ancienne et moderne de la médecine*, 2 vol. in-4°.; ouvrage d'une érudition étendue et variée. XII. *Etat de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe, et principalement en France, pour l'année 1777*, in-12, fait en société avec de Horne et de la Servolle. XIII. En 1779, *Dissertation dans laquelle on explique un passage de Cicéron, relatif à la médecine, et dans laquelle on démontre par occasion que Lyso, dont parle cet auteur, ne fut point médecin, bien que Bernier, Leclerc, Eloy et Matthias lui aient donné cette qualité.* Goulin a travaillé à l'Encyclopédie méthodique. Le morceau qui lui fait le plus d'honneur, est l'article intitulé, *Anciens médecins*, qui a été imprimé en 1791. Mais dans la plupart des autres articles qu'il a fournis à ce grand ouvrage, il n'a fait que copier Eloy, sans en rectifier les dates, les titres d'ouvrages, les fautes grammaticales; sans corriger même les fautes d'impression. On peut consulter, pour avoir de plus grands détails, le *Mémoire historique, littéraire et critique*, sur la vie et les ouvrages de cet écrivain, par P. Sue, imprimé à Paris, an VIII (1800) in-8°. On y trouve le détail de soixante-huit ouvrages ou opuscules dont Goulin a été l'éditeur ou le collaborateur, quelquefois même le seul auteur, et une *Notice* intéressante sur ses manuscrits. On y remarque le cours d'histoire de la médecine, que Goulin avait rédigé pour les leçons qu'il a faites dans cette école, et qui forme 5 vol. in fol. Pour donner une idée de cet important Recueil, Sue en rapporte les passages les plus importants, qu'il partage en deux époques, avant et depuis l'ère chrétienne. Il insiste surtout sur l'objet qui fait le principal mérite de ce grand travail; savoir, la chronologie pour l'histoire de la médecine. Les manuscrits étrangers à l'art de guérir ont principalement pour objet des recherches relatives à l'Histoire naturelle de Pline; des

interprétations très curieuses de différents passages d'Hérodote ; des détails chronologiques sur la naissance et la vie de Plutarque; des recherches historiques et chronologiques sur les philosophes grecs depuis Thalès; l'explication de quelques passages de Virgile, de Longin et de Lucien, etc. Cette partie du travail de Sue prouve combien de services, encore peu connus, Goulin avait rendus à la médecine et aux lettres; et quels nouveaux titres il aurait à la reconnaissance publique, si les fruits de tant de veilles laborieuses étaient mis au jour, et livrés à la méditation des hommes instruits. J—B.

GOULSTON, GOULSON ou GULSON (Théodore), médecin anglais, natif du comté de Northampton, étudia à Oxford, y exerça la médecine prit le degré de docteur en 1610, et s'établit ensuite à Londres, où il jouit d'une grande vogue dans sa profession. Il fut membre et ensuite censeur du collége des médecins de cette ville. Il mourut le 4 mai 1632, laissant par son testament deux cents livres pour l'achat d'une rente destinée à payer une leçon de pathologie, qui serait donnée chaque année dans le collége des médecins, entre Noël et Pâques, par un des quatre plus jeunes docteurs de la faculté. Cette institution subsiste toujours sous le titre de *Leçon Gulstonienne;* et c'est à elle qu'on doit quelques essais pathologiques très ingénieux des docteurs Musgrave, Fordyce, Saunders, etc. Goulston était tout-à-la-fois littérateur, théologien et médecin. On a de lui : I. *Versio latina et paraphrasis in Aristotelis Rhetoricam*, Londres, 1619, 1623, in-4°. II. *Aristotelis de Poeticâ liber, latinè conversus, et analyticâ methodo illustratus*, Londres, 1623, in-4°. III. *Versio, variæ lectiones et annotationes criticæ in opuscula varia Galeni*; publié après la mort de Goulston, Londres, 1640, in-4°., par son ami Thomas Gataker. L.

GOULU (Nicolas), professeur au collége royal de France, né en 1530 dans un village près de Chartres, était fils d'un vigneron qui, lui voyant d'assez heureuses dispositions, se mit à la gêne pour le soutenir dans les classes. Il s'appliqua à l'étude des langues anciennes, et y fit des progrès très remarquables. Il épousa la fille du poète Dorat (*Voy.* Dorat, XI, 571), et succéda à son beau-père, en 1567, dans la chaire de grec du Collége-Royal. Pendant près de quarante ans qu'il donna des leçons, il y fut si assidu, dit Goujet, que s'il en eût omis une seule sans une cause indispensable, il aurait cru manquer à un devoir essentiel : l'âge ne ralentit point son zèle. Il tomba en faiblesse, en descendant de sa chaire, et fut emporté chez lui, où il mourut, en 1601, à soixante-onze ans. Il laissa deux fils, Jean et Jérôme Goulu, dont on parlera ci-après. On a de lui : I. *Oratoriæ facultatis breve compendium ex Cicerone et Quintiliano collectum*, Cologne, 1559, in-8°. II. *In Ciceronis doctrinam topicam brevis commentatio ex Aristotele et aliis*, Paris, 1560, in-4°. III. *Epitome in universam Ciceronis philosophiam*, ibid., 1564, in-4°. IV. La traduction latine des *Hymnes* de Callimaque, avec des notes, ibid., 1574, in-4°.; celle de *douze Sermons* de S. Grégoire de Nysse, ibid., même année, in-4°. V. Un recueil contenant la traduction latine de la *Paraphrase* d'Apollinaire sur les psaumes; la *Paraphrase en vers grecs du Magnificat, du cantique de Siméon, de celui de Zacharie*; une *Hymne à la gloire de Jésus-Christ*, et une *Préface en vers grecs*

sur la Paraphrase d'Apollinaire, ibid., 1580, in-4°. VI. La traduction latine de la dispute de Gregentius, archevêque de Tapha, avec le juif Herbanius, ibid., 1586, in-4°. Jolly, dans ses *Remarq. sur le dict. de Bayle*, dit que Goulu fut en son temps un poète banal, comme son beau-père Dorat, et que l'on ferait un juste volume des vers grecs dont il avait orné les livres de ses amis. W—s.

GOULU (DOM JEAN), général des feuillants et fils du précédent, naquit en 1576. Il reçut, dans la maison paternelle, une éducation chrétienne. Fils de professeur, et nourri au milieu de personnes dévouées aux lettres, il en prit le goût dès son enfance, et apprit le grec à fond. La mort de son père ayant fait vaquer la chaire de grec au Collége-Royal, elle lui fut offerte. Il la céda à son frère, pour suivre la carrière du barreau, qui lui présentait plus d'attraits. Malheureusement il lui arriva de manquer de mémoire en plaidant une cause; et cet accident le dégoûta de la profession d'avocat. Il avait de la piété; il aimait la retraite: il se décida à embrasser la vie monastique, et choisit la congrégation des feuillants. Il y entra en 1604, âgé de vingt-huit ans, et y prit le nom de Jean de Saint-François. Déjà connu dans la littérature, assez versé dans l'art oratoire et même dans la poésie latine, il devint en très peu de temps un théologien habile. Il consacrait à l'étude tous les moments que ne réclamaient pas les offices. Ce grand fonds d'instruction, sa régularité, l'habitude des affaires que sa première profession lui avait fait contracter, le firent employer dans le gouvernement de sa congrégation. Il en posséda toutes les charges, et en fut deux fois général. Il était lié avec les personnages les plus éminents de son temps. Saint-François de Sales parle de lui avec éloge dans plusieurs de ses lettres. Le cardinal Duperron se faisait un plaisir de l'entretenir; et dans un voyage que Goulu fit à Rome pendant son deuxième généralat, il obtint les bonnes grâces d'Urbain VIII, et en fut traité avec une bienveillance particulière. Il mourut à Paris, le 5 janvier 1629, âgé de cinquante-quatre ans. César de Vendôme et Françoise de Lorraine, en témoignage de l'estime qu'ils avaient conçue pour lui, firent ériger en son honneur une épitaphe dans l'église des Feuillants. Goulu a laissé: I. Une traduction des ouvrages attribués à S. Denys l'aréopagite, 1629, in-4°. Il l'avait entrepris pour se former le style: vingt ans après il en commença une autre, mais qui ne fut point achevée. II. Une *Vie de S. Francois de Sales, évêque de Genève*, Paris, 1624, in-4°.; 1725, in-8°. III. *Vindiciæ theologicæ-ibero-politicæ*, 1628, in-8°. Goulu y venge les droits de la monarchie. IV. Une *Réponse au livre du ministre Du Moulin*, de la vocation des pasteurs. V. *Les propos d'Épictète, recueillis par Arrian*, Paris, 1630, in-8°.; traduction qu'il entreprit par ordre de Henri IV. VI. Une traduction des *OEuvres spirituelles du père Augustin Manna, prêtre de l'oratoire de Rome*, 1613, in-16. VII. Une traduction du Traité de S. Anselme, *De æternâ beatitudine*. VIII. Une traduction des *Homélies* de S. Basile sur l'*Hexameron*. IX. Une *Exhortation au chapitre des feuillants*. X. L'*Oraison funèbre de Nicolas Lefèvre, évêque de Chartres*. XI. Des *Epigrammes* et des *Vers latins*, parmi lesquels on cite une pièce au sujet de l'érection de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf. Duperron en fait l'éloge. XII.

Douze livres de lettres de Philarque à Ariste. Cet ouvrage de Goulu est celui qui fit le plus de bruit. Il y attaquait la réputation littéraire de Balzac, laquelle alors était à son comble; et il y critiquait les règles que cet écrivain avait établies sur l'éloquence. Balzac trouva des champions qui le défendirent. Nicolas Bourbon le jeune, le prieur Ogier et la Mothe Agron, écrivirent en sa faveur. Aux raisons se mêlèrent les injures; et ce débat littéraire dégénéra, de part et d'autre, en personnalités grossières, qui ne faisaient rien à la question, et n'honoraient ni les lettres ni ceux qui employaient ces expressions odieuses. C'était le vice du temps, dont plus de civilisation n'a pas corrigé même des hommes distingués, plus rapprochés de notre âge. (*V.* BALZAC, BOURBON, GARASSE.) Dom Goulu avait aussi revu l'édition des ouvrages de S. Grégoire de Nysse, et corrigé la traduction que son père avait faite des écrits de ce saint docteur contre Eunomius. A l'époque de sa mort, il travaillait, par ordre du pape, du roi et du clergé, à la défense de l'Eglise contre les imputations des calvinistes. L—Y.

GOULU (JÉRÔME), frère puîné de Jean Goulu, général des feuillants, né à Paris en 1581, succéda à son père dans la chaire de langue grecque au collége royal de France. Il n'avait alors que vingt-deux ans; mais, dit Goujet, le cardinal Duperron, qui connaissait ses talents, et qui en fit l'épreuve, décida que le fardeau qu'on lui imposait n'était nullement au-dessus de ses forces. A l'étude des langues savantes il joignit celle de la médecine, fut admis au grade de docteur en 1620, et exerça cette profession avec succès. Il se démit, en 1623, de sa chaire de grec en faveur de Pierre de Montmaur, qui, dit-on, lui avait promis d'épouser sa fille, et, refusa de tenir sa parole quand il fut installé. La faiblesse de sa santé avait pu aussi déterminer Goulu à demander sa retraite; car il mourut en 1630, âgé seulement de quarante-neuf ans. Aucun de ses ouvrages n'a été imprimé, si l'on en excepte quelques thèses peu importantes. — Son fils, Nicolas GOULU, né à Paris vers 1605, n'est connu que par l'ouvrage suivant: *Epitaphium in æde San-Benedictinâ Parisiis appendendum, Nicolaus Gulonius mortalitatis majorumque memor, piis illorum manibus designabat anno* 1650, in-fol., de vingt-deux pages. Ce volume, qui est fort rare, contient les éloges de Jean et de Madelène Dorat; de Henri Monantheuil, mathématicien, beau-père de Dorat; et de Catherine et Charlotte Monantheuil, ses filles; et enfin de Nicolas, Jérôme, Jean et Philippe Goulu. W—s.

GOUPIL (JACQUES), d'une famille honnête des environs de Lyon, fut reçu docteur en médecine de la faculté de Paris en 1548, et succéda sept ans après au savant Jacques Sylvius, professeur de botanique dans cette capitale. La douleur qu'il conçut de voir piller sa bibliothèque, rassemblée avec beaucoup de soin et de dépense, pendant les premiers troubles de religion, hâta sa mort, arrivée en 1564. Nous avons de lui: I. Le Traité de Rhazis *De pestilentiâ*, traduit du syriaque en grec, avec des corrections, joint aux douze livres de médecine d'Alexandre de Tralles, 1548, in-fol. II. Le Traité *De actionibus et affectionibus animalis* d'Actuarius, en grec, avec des scholies sur les sept livres de Paul Eginète, *De re medicâ*, Lyon, 1567, in-8°. III. Une version latine de Dioscoride, *De materiâ medicâ*, avec

des corrections. IV. Des *Observations et des scholies sur la version d'Actuarius*, par Ambroise-Léon de Nole, Paris, 1548, in-8°.; Utrecht, 1670. V. La *Sphère du monde* d'Alexandre Picolomini, Paris, 1580, in-8°. VI. Une *Lettre* écrite en grec au cardinal Odet de Châtillon. VII. Des Epigrammes latines et grecques dans les *Næniæ* de Salmon Macrin, et d'autres ouvrages. Il mit le premier au jour le texte grec d'*Aretée*, 1554, in-8°., chez Turnèbe. Toutes ces productions attestent le grand savoir de Goupil, surtout dans le grec, et son zèle pour les progrès de son art. T—D.

GOUPIL DE PRÉFELN était, avant la révolution de France, juge au bailliage d'Alençon, sa patrie; il fut député aux états généraux de 1789 par le tiers-état de ce bailliage. Quoique d'un âge avancé, ce magistrat se fit remarquer par une vivacité, une énergie de caractère qui ressemblait souvent à de la violence; il paraissait fréquemment à la tribune, et s'y exprimait toujours d'un ton animé, même sur les questions qui semblaient ne devoir être discutées qu'avec calme : on l'eût pris pour un des révolutionnaires les plus exaltés. Cependant, au moins dans les premiers temps, il ne fut point du nombre de ceux qui avaient projeté de changer la forme de l'Etat. C'est ce qu'on vit le 3 septembre 1789, lorsqu'on discuta quelle serait la nature du *veto* que le roi aurait le droit d'opposer aux décrets de l'assemblée. Goupil vota pour que ce *veto* fût absolu. « Nous n'avons pas été » envoyés, dit-il, pour faire une nou» velle constitution, mais pour affer» mir l'ancienne; » ce qui était vrai, quoique la majeure partie des députés des trois ordres eussent une opinion différente. Avant le 5 novembre 1789, on pensait assez généralement que Mirabeau était à la tête d'un parti qui voulait changer l'ordre de la succession au trône. Le jardin du Palais-Royal à Paris était le principal foyer de ce complot : c'était de là que les factieux, répandus dans les groupes et dans les cafés, ameutaient le peuple et menaçaient sans cesse de se porter à Versailles, pour mettre, disaient-ils, à la raison les prêtres et les nobles. Dans une des séances de l'assemblée nationale, où il fut question d'arrêter ces désordres, Goupil parut à la tribune le visage en feu; il demanda qu'on prît sur-le-champ des mesures contre les séditieux, et indiquant clairement Mirabeau, il s'écria: « Vous délibérez, et Catilina est aux » portes de Rome; il menace le sé» nat. » Cette sortie, qui, dans la bouche d'un autre, aurait produit un grand effet, n'en produisit aucun dans celle de Goupil, qui, paraissant tantôt favoriser un parti, et tantôt en embrasser un autre, avait fini par n'être plus écouté. Il paraissait n'avoir au fonds que de bonnes intentions; il ne prit nullement part aux complots qui tendaient au désordre et à la ruine de la patrie. M. de Frondeville était un des antagonistes les plus prononcés de Mirabeau : cependant Goupil dénonça M. de Frondeville dans une circonstance où celui-ci s'était plaint assez vivement par écrit de l'indulgence dont l'assemblée avait usé envers les auteurs présumés des événements des 5 et 6 octobre; et l'on a vu que peu de mois auparavant, il avait signalé Mirabeau comme le principal agent de la faction indiquée par M. de Frondeville. Goupil fut aussi du nombre de ceux qui attaquèrent imprudemment les réponses du roi à la demande audacieuse qu'on avait faite à S. M. de

sanctionner immédiatement quelques articles de la nouvelle constitution. C'était une intrigue imaginée pour amener la révolution des 5 et 6 octobre, qui eut effectivement lieu aussitôt après : Goupil en fut, de cette manière, un des agents, sans être dans le secret. Il fut, pendant la session, membre de plusieurs comités, et présida celui des recherches, qui servit de type aux autres comités de la Convention, appelés de *Salut public* et de *Sûreté générale*. Goupil vota pour la suppression de la noblesse, et demanda qu'on établît des peines contre ceux qui continueraient d'en porter les titres. Il vota également pour la constitution civile du clergé, blâma le départ du roi pour Varennes, et demanda le licenciement de ses gardes : mais il insista avec beaucoup de courage pour que sa personne fût inviolable et sacrée, et se montra toujours fidèle aux principes de la légitimité. Après le règne de la Convention, ce vieillard fut de nouveau député au conseil des 500 par le département de l'Orne : il fit placer dans la salle le buste de Montesquieu, ce qui indiquait quelles étaient ses véritables opinions politiques. Ce fut lui cependant qui, le 6 mai 1796, fit décréter le séquestre des biens des pères et mères des émigrés : en convenant que la loi était dure, il pensa qu'elle était indispensable, « d'autant mieux, ajouta-t-il » avec une sorte d'ironie bien cruelle, » que Fabius, augure romain, nous » apprend que ce qui se fait pour le » salut de la république, se fait tou- » jours sous de bons auspices. » A cela près, Goupil se comporta dans cette assemblée avec assez de modération ; il attaqua même le triumvirat du directoire, qui le fit arrêter dans la journée du 18 fructidor, mais qui lui rendit la liberté peu de temps après, en le rayant de la liste des émigrés, où il se trouvait inscrit. Goupil rentra dans l'assemblée, en sortit en 1799, fut nommé, en 1800, juge au tribunal de cassation, et mourut à Paris le 18 février 1801. On peut dire que ce magistrat fut un révolutionnaire mixte, d'une imagination exaltée, quoiqu'il eût de la modération dans le caractère. B—u.

GOUPILLIER. *Voyez* Desmarets (Henri), tom. XI, pag. 208.

GOURCY (L'abbé de), vicaire-général de Bordeaux, et membre de l'académie de Nanci, fut un des ecclésiastiques que l'assemblée du clergé de France employa pour écrire contre les nouveaux philosophes, à l'époque où ils inondaient l'Europe de leurs livres anti-religieux. Lorsque Gourcy consacra sa plume à cette œuvre, il en était déjà sorti plusieurs productions littéraires qui avaient eu du succès : il ne fut pas moins heureux quand il entreprit la défense de la religion ; et son zèle ne fut pas sans fruit. Les ouvrages qu'il a laissés, sont : I. *Éloge de René Descartes*, 1765, in-8°. Il avait été composé pour le prix de l'académie française. Le discours de Thomas fut préféré ; mais l'académie distingua celui de Gourcy, et le fit imprimer. II. *Histoire philosophique et politique de la doctrine et des lois de Lycurgue*, Nanci, 1768, in-12 ; couronnée par l'académie des inscriptions et belles-lettres. III. *Quel fut l'état des personnes en France sous la première et la deuxième race de nos rois?* 1769, in-12 ; 2ᵉ. édition, 1779, in-8°. ; discours couronné par la même académie. C'est un excellent morceau, rempli d'érudition. IV. *Rousseau* (J.-B.) *vengé*, ou *Observation sur la critique qu'en a faite M. de La Harpe, et en général sur*

les critiques qu'on fait des grands écrivains, Paris, 1772, in-12. V. *Essai sur le bonheur*, 1777, in-12. VI. *L'Apologétique et les prescriptions de Tertullien*, nouv. édition, avec la traduction et des remarques, 1780, in-4°. VII. *Suite des anciens apologistes de la religion chrétienne, traduits et analysés ;* ouvrage demandé par l'assemblée du clergé, in-8°. VIII. *Des droits et des devoirs des citoyens dans les circonstances présentes, avec un jugement impartial sur l'ouvrage de Mably*, 1789, in-8°. Le caractère des ouvrages de l'abbé de Gourcy est la méthode et la netteté des idées. Son style est simple, et sa critique judicieuse; ses raisonnements sont solides et ses connaissances étendues. L—Y.

GOURDAN (SIMON), pieux chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, naquit dans cette ville le 24 mars 1646. Son père était secrétaire du roi; élevé par sa mère dans l'amour des vertus chrétiennes et des pratiques religieuses, il éprouva dès son enfance le dégoût du monde, entra en 1661 au noviciat de Saint-Victor, y prononça ses vœux à l'âge de seize ans, et y fit avec succès ses études de philosophie et de théologie. Le soin qu'il avait de rechercher les personnes pieuses et instruites, le mit en liaison avec le père Amelote de l'Oratoire et quelques-uns de messieurs de Port-Royal; mais, loin de partager leurs sentiments sur les questions alors agitées, on le vit au contraire, docile à la voix du chef de l'Église, donner l'exemple de la soumission. Le régime de St.-Victor était originairement très austère. A l'époque où Gourdan entra dans cette maison, il y avait long-temps que la règle avait été mitigée: quoique ce changement eût reçu la sanction de l'autorité ecclésiastique, le père Gourdan, aspirant à une vie plus parfaite, résolut de se retirer à la Trape, où il avait déjà vu aller des religieux de Saint-Victor, et s'y rendit en 1673; mais n'ayant pas obtenu de quelques mois d'épreuves le fruit qu'il en attendait, il retourna à St.-Victor, de l'avis de l'abbé de Rancé, avec la ferme intention d'y suivre la règle de la première institution. Il en prévint son prieur, qui eut de la peine à s'y prêter, mais, qui, après avoir pris conseil de personnes éclairées, trouva qu'il n'avait pas droit de s'y opposer. Une vie si pénitente, qui semblait accuser de relâchement la communauté, mécontenta les autres chanoines réguliers; et le père Gourdan eut plusieurs persécutions à essuyer. Il demeura ferme dans son dessein, s'abstenant de viande, de poisson, de vin, jeûnant rigoureusement, gardant le silence et la retraite, au point qu'il ne sortit qu'une seule fois du monastère, pour aller voir un mourant, et que, pendant sa longue carrière, il n'entra jamais dans le jardin. On l'avait blâmé d'abord: on finit par l'admirer. Le bruit de ses vertus se répandit dans le public; beaucoup de personnes se mirent sous sa direction, et Louis XIV lui fit offrir l'abbaye de Saint-Ruf: le modeste religieux la refusa. En 1717, quatre évêques ayant appelé de la constitution *Unigenitus*, et différents corps ayant adhéré à cet appel, le chapitre de Saint-Victor crut devoir suivre cet exemple. Le père Gourdan, après d'inutiles efforts pour en détourner ses confrères, fit jusqu'à quatre protestations contre les arrêtés qu'il n'avait pu empêcher: il agit avec une égale constance auprès de M. de Noailles, archevêque de Paris, qui s'était joint aux appelants; et il eut, avant de mourir, la consolation de voir

ce prélat rétracter son appel. Parvenu à l'âge de 83 ans, sans avoir rien retranché de sa rigoureuse pénitence, il mourut le 10 mai 1729. On a remarqué que, malgré sa soumission à son supérieur, il préféra en mourant de s'abstenir des Sacrements, plutôt que de les recevoir d'un religieux dont les sentiments étaient opposés à ceux de l'Eglise romaine et aux siens. La retraite du père Gourdan n'avait point été oisive; il a laissé un grand nombre d'ouvrages, tous de piété, dont les principaux sont : I. Des *Hymnes* et des *Proses*, employées dans les chants de l'église, surtout dans le diocèse de Paris; on y trouve peut-être moins d'élégance et de poésie que dans les hymnes de Santeul; mais il y a plus d'onction. II. *Le Sacrifice perpétuel de foi et d'amour au saint Sacrement de l'autel*, Paris, 1714, 1 vol. in-12; reproduit, avec des augmentations, par l'auteur, et réimprimé environ une vingtaine de fois. Ce livre, en forme de prières, plein d'une instruction variée et d'une piété vive, a été revu avec un soin scrupuleux par M. l'abbé Viguier, qui en a donné une édition, où, sans altérer le texte, il a fait plus de six mille corrections et améliorations, Paris, 1816, in-12 de plus de 500 pages. III. *Instruction et pratique pour la dévotion au sacré cœur de Jésus*, 1 vol. in-12. IV. *Le cœur chrétien formé sur le cœur de Jésus*, 1 vol. in-12. V. *Lettres et protestations au sujet de la constitution Unigenitus*, 1 vol. in-12. VI. *Elévations à Dieu sur les psaumes, disposées pour tous les jours du mois*, 1 vol. in-12; l'approbation est de 1729: la dernière édition est de 1792. VII. *Méditation continuelle de la loi de Dieu*, ou *Projet de considérations et d'élévations sur tous les livres de l'Ecriture-Sainte*, tome 1er. contenant le *Pentateuque*, Paris, Coignard, 1727, in-12, avec une gravure qui représente le père Gourdan, et qui lui donne 82 ans. Ce volume n'a pas eu de suite, ni de seconde édition. VIII. *Histoire des hommes illustres de Saint-Victor*, plusieurs volumes in-folio; ouvrage inédit, exact pour les faits, mais trop chargé de réflexions morales. On a écrit la *Vie du père Gourdan*, 1755, in-12. On trouve, à la suite, des lettres adressées au cardinal de Noailles relativement à la bulle, et quelques autres lettres sur le même sujet, et sur des matières de piété. Cette vie est attribuée à D. Gervaise. Santeul composa le distique suivant pour mettre sous son portrait, gravé en regard de celui de Gourdan :

Proh! quàm dissimiles et vultu et moribus ambo!
Versibus hic sanctos; moribus ille refert.

Le père de Lagrange, leur confrère, l'a traduit ainsi :

Ah! qu'ils sont différents et d'air et de mérite!
Santeul chante les saints, et Gourdan les imite.

L—y.

GOURDON. *Voy.* GALIOT et GENOUILLAC.

GOURGEN ou GORIGÉ, fils d'Aschod III, roi des rois d'Arménie de la race des Pagratides, fut le fondateur de la dynastie des Gorigéans, qui régnèrent pendant plus de trois siècles, sur une grande partie de l'Arménie orientale. Son frère Sempad II, roi d'Ani, lui céda, en 982, les pays de Daschir, de Davouseh, de Dsoroiked, de Gaïean, de Gaïdzen, de Khorhagerd, de Pazgerd, et beaucoup d'autres encore. Il y prit le titre de roi, et fixa sa résidence dans la ville de Lorhi. Pendant toute sa vie, Gourgen resta soumis à son frère Sempad, chef des princes pagratides, et ne s'occupa qu'à défendre ses états contre les invasions des Musulmans; il mou-

rut en 989. Son fils David lui succéda. S. M—n.

GOURGEN KHATCHIG, prince arménien, de la race des Ardzrouni, était le deuxième fils d'Apousahd Hamazasb, roi du Vasbouragan. Après la mort de ce prince en 971, ses trois fils partagèrent ses états; et Gourgen eut le pays d'Audsevatsi, situé vers les montagnes des Kurdes, au midi du lac de Van. Il prit le titre de roi, en reconnaissant toutefois la souveraineté de son frère aîné Sahag Aschod. En l'an 973, Gourgen rassembla ses troupes, et marcha avec tous les princes de sa maison, pour se joindre à Aschod III Pagratide, roi des rois de l'Arménie, qui était campé dans le pays de Hark'ha, avec une nombreuse armée, pour résister à l'empereur Jean Zimiscès, qui menaçait de faire une invasion en Arménie. Comme l'empereur consentit à faire la paix, et qu'il tourna ses armes contre les Musulmans, Gourgen, et tous les autres princes arméniens, s'en retournèrent dans leurs états sans avoir combattu. En l'an 983, Gourgen succéda à son frère Aschod, qui mourut sans enfants; et il partagea sa souveraineté avec son autre frère Hohannès Senek'herim. L'an 1000, Gourgen et Senek'herim vinrent trouver l'empereur Basile II, qui était alors dans la partie septentrionale de l'Arménie, et se soumirent à sa puissance. L'empereur grec les traita avec distinction, les combla de présents, et les renvoya dans leurs états, fort contents de lui. Gourgen mourut en 1003, après avoir régné heureusement près de trente-deux ans; il laissa trois enfants en bas âge, nommés Terenig, Kakig et Aschod. Son frère Senek'herim lui succéda, et gouverna tout le Vasbouragan. S. M—n.

GOURGUES (Dominique de), gentilhomme français, né dans le XVIe. siècle à Mont-de-Marsan, d'une famille qui a fourni des magistrats aux parlements de Paris et de Bordeaux, eut le courage d'entreprendre seul de venger ses compatriotes, lâchement assassinés par les Espagnols dans la Floride. (*Voy.* Laudonière et Ribault.) On assure que de Gourgues, fait prisonnier par les Espagnols durant les guerres d'Italie, avait été envoyé aux galères, et que cette humiliation lui avait inspiré contre eux une haine implacable: mais Gaillard ne parle point de cette circonstance, et ne présente la détermination de Gourgues que comme l'effet de son zèle pour les intérêts du roi et l'honneur de son pays. De Gourgues ayant obtenu l'agrément de Montluc, gouverneur de Guienne, pour l'expédition qu'il méditait, vend une partie de son bien, équipe trois petits bâtiments, et s'embarque à Bordeaux le 2 août 1567. Il emmène avec lui cent arquebusiers et quatre-vingts matelots, qui, au besoin, pouvaient servir de soldats. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il parvint à doubler le cap Finistère; un de ses bâtiments s'était égaré, et ne le rejoignit que sur la côte de Barbarie, où avait été donné le rendez-vous. De là il fit voile vers l'Amérique: les vents contraires l'obligèrent de relâcher à la Dominique, à Porto-Rico, à Saint-Domingue, et enfin à l'île de Cuba; son journal porte que les Espagnols, habitants de cette île, lui refusèrent même de l'eau, qu'on prit malgré eux. Ce fut alors que de Gourgues découvrit à sa troupe le véritable but de son expédition; et la harangue qu'il prononça, excita tellement l'ardeur des soldats, qu'il fut obligé de chercher à la modérer. La flotille, à son entrée dans le canal de Bahama, fut saluée de deux coups de canon par le fort

Charles, dont le commandant les crut Espagnols. De Gourgues profita de cette erreur, feignit de continuer sa route, et débarqua pendant la nuit à quelque distance du fort. Il trouva les sauvages de la Floride dans les dispositions les plus favorables pour les Français, *qu'ils n'avaient jamais cessé d'aimer pour le bon traitement qu'ils en avaient reçu*. Satorino, l'un de leurs chefs, lui donna tous les renseignements qu'il pouvait desirer sur la situation des Espagnols, lui fournit des vivres, des guides et des hommes pour l'aider dans son dessein. Depuis que, par la plus noire trahison, les Français avaient perdu la Floride, les Espagnols y avaient construit deux nouveaux forts. Le premier fut enlevé par escalade, et la garnison étant sortie, fut entourée et taillée en pièces; on y trouva trois pièces d'artillerie, et une coulevrine *marquée tout au long des armoiries du feu Roi Henri*, dont la vue attendrit les soldats. Ces pièces servirent pour l'attaque du second fort qui fut pris dans la même journée, veille du dimanche de *Quasimodo*, 1568. Le grand fort, le fort Charles, fut attaqué le lendemain, et enlevé en aussi peu de temps que les deux premiers. L'artillerie qu'on y trouva, fut transportée sur-le-champ à bord de la flutille française; et cette précaution la conserva: car le feu ayant été mis aux poudres par l'imprudence d'un sauvage, le fort fut presque entièrement détruit, mais sans grande perte d'hommes. Gourgues fit ensuite conduire les prisonniers à l'endroit où les Français avaient été si lâchement assassinés en pleine paix, et, après leur avoir reproché cet odieux attentat, il les fit pendre aux mêmes arbres. Les Espagnols, joignant l'ironie à l'atrocité, avaient attaché aux cadavres cette inscription: *Non comme Français, mais comme hérétiques*. De Gourgues, par représaille, y mit celle-ci: *Non comme Espagnols, mais comme assassins*. Cette expédition terminée, de Gourgues se rembarqua au milieu des bénédictions des sauvages qui lui firent promettre de revenir bientôt, et arriva à la Rochelle le 6 juin 1568, après avoir souffert beaucoup de privations, pendant la traversée, qui avait duré un peu plus d'un mois. Il y fut accueilli *avec tout honneur, toute courtoisie et tout bon traitement des citoyens;* mais la cour ne vit pas favorablement cette expédition: l'ambassadeur d'Espagne demanda sa tête, et, dit Gaillard, on la lui aurait donnée s'il ne s'était pas tenu caché pendant quelque temps. Il vécut ensuite sans emploi, et dans un état voisin de la misère: enfin la reine Elisabeth lui offrit, avec le consentement du roi, le commandement de la flotte qu'elle envoyait au secours de dom Antonio, roi de Portugal; et, ses préparatifs terminés, il était en chemin pour se rendre en Angleterre, lorsqu'il mourut à Tours vers 1593. Le *Voyage du capitaine de Gourgues dans la Floride* a été imprimé à la suite de celui du capitaine Laudonière; le tout mis en lumière par Bazanier, gentilhomme français et mathématicien, 1586, in-4°., assez rare. La traduction latine en a été insérée dans le recueil connu sous le nom de *Grands voyages* (Voy. Théod.-de Bry, tome VI, page 183). Ce n'est qu'un extrait des deux manuscrits dont Gaillard, qui en croit de Gourgues le véritable rédacteur, a donné une analyse très intéressante dans les *Notices des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, tome IV. W—s.

GOURJU (Pierre), né en 1762, était fils d'un notaire à Morestel, en Dauphiné. A l'âge de quinze ans, il

entra à l'institution de l'Oratoire, et fut, à dix-sept ans, admis dans cette société. Il fut d'abord préfet des classes à Lyon, ensuite professeur à Effiat, et dans d'autres maisons : enfin il occupa au collége de Lyon les chaires de physique et de philosophie, qu'il garda jusqu'à la clôture de la maison en 1792; mais il continua de se livrer à l'enseignement jusqu'au moment où les circonstances le contraignirent à se cacher. Après le règne de la terreur, il revint à Lyon, et donnait chez lui des leçons de mathématiques, de littérature et de philosophie. La fondation de l'université, en 1810, détruisit son établissement; mais en même temps il fut nommé professeur de philosophie, et doyen de la faculté des lettres à l'académie de Lyon. Il a conservé ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 5 avril 1814. Il a laissé en manuscrit des cahiers de physique, une rhétorique, une logique, et enfin un ouvrage qui a été publié sous ce titre : *La philosophie du dix-huitième siècle dévoilée par elle-même, ouvrage adressé aux pères de famille et aux instituteurs chrétiens, et suivi d'observations sur les notes dont Voltaire et Condorcet ont accompagné les Pensées de Pascal*, Lyon, 1816, deux volumes in-8°., avec un portrait (peu ressemblant) de l'auteur. Ce livre fait honneur à la piété de M. Gourju; mais la fiction de l'apparition de Voltaire à l'auteur du *Citateur*, est au moins froide: il en est de même de la prétendue assemblée des philosophes, et l'auteur ne paraît pas en général avoir atteint son but d'y tourner l'impie en ridicule. La gravité de M. Gourju était peut-être un obstacle à ce qu'il réussît dans le genre ironique: du moins a-t il fait preuve de talent dans le genre sérieux; le morceau qu'il a mis à la tête des *Réflexions sur les Pensées de Pascal*, toute cette dissertation sur le sentiment moral, prouve le mérite littéraire non moins que l'élévation du caractère de l'auteur. Z.

GOURLIN (Pierre-Étienne), théologien appelant, naquit à Paris le 26 déc. 1695, et fit ses études au collége de Sainte-Barbe, où il prit l'esprit qui y régnait alors. Reçu bachelier en théologie en 1718, et ordonné prêtre en 1721, il se consacra quelque temps au ministère ecclésiastique, et fut vicaire à St.-Benoît. Mais ayant été interdit à cause de son appel après la mort du cardinal de Noailles, il quitta cette place, et n'en devint que plus utile au parti qu'il avait embrassé. Boursier, dont il était l'élève et l'ami, commençait à vieillir; et ce docteur avait besoin d'un successeur dans le rôle qu'il avait joué si longtemps d'organe et de défenseur des appelants. Il jeta les yeux sur Gourlin, pour le remplacer. Le premier ouvrage de celui-ci fut un *Mémoire*, publié en 1732 sous le nom des curés de Sens, contre une instruction pastorale de M. Languet, leur archevêque. C'était alors l'usage d'exciter le second ordre contre les premiers pasteurs. Ce *Mémoire* fut suivi d'un second beaucoup plus étendu, et dont les quatorze articles parurent successivement de 1742 à 1755. Ce *Mémoire* était dirigé contre le catéchisme du prélat, et en général contre son enseignement; et on l'y traduisait comme un novateur qui bouleversait toute la doctrine de l'Église. L'*Instruction pastorale sur la justice chrétienne*, publiée en 1749 sous le nom de M. de Rastignac, archevêque de Tours, était aussi de Gourlin. Nul ouvrage n'a eu plus de vogue dans le parti, et n'a été répandu avec plus de

soin. La mort de Boursier, rendant le zèle de son disciple plus nécessaire, le rendit aussi plus actif; et Gourlin publia successivement les *Additions aux Nouvelles ecclésiastiques* pour 1750 et 1753, réimprimées sous ce titre, *Les appelants justifiés*, 1 vol. in-12; des *Observations sur la thèse de l'abbé de Prades*, 1 vol. in-12; cinq *Lettres d'un théologien aux éditeurs des œuvres posthumes de Petitpied*, 1756, 2 vol. in-12, relatives à une dispute entre ce docteur et les autres appelants; *Examen des Réflexions sur la Foi, adressées à M. l'archevêque de Paris*, 1762, 1 vol. in-12, contre la doctrine de Berruyer; deux *Lettres à un duc et pair, sur l'Instruction pastorale de l'archevêque de Paris, en faveur des jésuites*, en 1763, 1 vol. in-12; *Lettres d'un théologien à un évêque, député à l'assemblée de 1765; Requête d'un grand nombre de fidèles*, contre les actes de cette assemblée, etc., etc. Outre ces écrits, Gourlin en composa beaucoup d'autres pour M. de Fitz-James, évêque de Soissons, dont il était le théologien. Il est auteur du long *Mandement et Instruction pastorale*, publié par ce prélat en 1760, en deux volumes in-4°. et sept volumes in-12, contre la doctrine de Hardouin et de Berruyer, où les erreurs de ces deux jésuites sont réfutées avec une exagération minutieuse. On croit que Gourlin rédigea également les *Instructions sur les dimanches et les fêtes*, 3 vol. in-12, que le même évêque fit paraître avec son catéchisme et son rituel; et peut-être que Gourlin eut aussi part à ces derniers. C'est lui qui fournit encore à M. de Fitz-James son *Ordonnance et Instruction pastorale sur les Assertions des jésuites en* 1762. La manière dont il y parlait des jésuites et de quelques autres objets, fit beaucoup de bruit; et la démarche de l'évêque fut hautement désapprouvée. Clément XIII s'en plaignit au roi par un bref du 13 avril 1763, accompagné d'un décret de l'inquisition du même jour, qui condamnait l'instruction. Mais le parlement se hâta de venir au secours d'un évêque qui entrait dans ses vues; et le décret fut supprimé à Paris, à Toulouse, à Rouen et à Rennes. On sévit aussi contre des lettres par lesquelles les évêques de Langres et de St.-Pons (de Montmorin et de Guenet) avaient cherché à atténuer le mauvais effet de l'instruction. Un écrit, publié dans le même sens, par M. de Montesquiou, évêque de Sarlat, ne fut pas mieux traité par les magistrats. En général, les évêques et le clergé se montrèrent fort mécontents de l'éclat qu'avait fait M. de Fitz-James. Ce fut à cette occasion que l'abbé Legros publia son *Mémoire pour prouver que l'évêque de Soissons a passé les bornes de l'enseignement épiscopal*. Le roi, instruit des plaintes et des réclamations du clergé, chargea quatre évêques d'examiner l'instruction. Ces évêques étaient MM. de la Roche-Aymon, de Montazet, Dillon et de Jarente. Gourlin leur adressa, au nom de M. de Fitz-James, deux mémoires en sa faveur. Mais la politique du ministère servit encore mieux le prélat que les arguments de son théologien. On n'avait garde d'inquiéter un ennemi des jésuites, dans le temps où tout était conjuré contre eux. Les quatre examinateurs firent, dit-on, un rapport favorable à l'évêque de Soissons, et le roi le disculpa dans sa réponse au pape. Les détails de cette affaire se trouvent dans un recueil intitulé: *OEuvres posthumes de M. de Fitz-James*, 1769, 2 vol. in-12, dont

Gourlin fut l'éditeur; il y joignit un *Supplément* l'année suivante. La plupart des écrits qui s'y trouvent, sont plus de l'éditeur que de l'évêque. L'infatigable Gourlin eut encore le secret de faire adopter ses écrits par un autre prélat, M. de Beauteville, évêque d'Alais. Il composa pour lui une *Ordonnance et Instruction pastorale contre les Assertions*, qui parut en 1764; et il tint la plume dans les différends que cette pièce attira à l'évêque d'Alais, soit de la part de M. de Brancas, archevêque d'Aix, soit de la part de l'assemblée du clergé de 1765: car le clergé se déclara encore plus fortement contre M. de Beauteville que contre M. de Fitz-James; et le premier essuya plusieurs mortifications qui auraient dû être sensibles à un homme jaloux de l'estime et de l'affection de ses collègues. On ne peut s'empêcher de plaindre la faiblesse de ces prélats qui se laissaient entraîner dans de fausses démarches, par une confiance aveugle dans un théologien qui devait leur être fort suspect. Depuis qu'il n'eut plus d'évêques à diriger, Gourlin composa l'*Institution et Instruction chrétienne*, dédiée à la reine des Deux-Siciles, Naples, 1776, trois vol. in-12. Il s'est fait, depuis, plusieurs éditions de ce livre; et on le connait sous le nom de *Catéchisme de Naples*. Il y a de bonnes choses dans cet ouvrage, où l'on retrouve cependant les maximes et le langage des appelants sur plusieurs points. Gourlin fut éditeur du *Traité de la nature de l'ame et de l'origine de ses connaissances*, par Roche, 1759, 2 vol. Il eut part à la plus grande partie des écrits des appelants, pendant les trente dernières années de sa vie. Il était l'oracle de ce parti, et présidait à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*. Il s'y chargeait principalement de ce qui regardait la théologie, et fournit entre autres les feuilles des 25 avril 1770, 10, 17, 24 avril et 1er. mai 1771, à l'occasion des *Notes sur un recueil de thèses*. (Voy. Legrand.) Gourlin étant tombé malade, les sacrements lui furent refusés; et il ne les reçut qu'en vertu d'un arrêt du parlement. Il mourut à Paris, le 15 avril 1775, laissant un testament où il renouvelait son appel, et protestait de sa vénération pour les miracles du diacre Pâris. Il y chargeait l'abbé Clévert de revoir et de publier un traité de la grâce qu'il n'avait pas eu le temps d'achever, et qui parut en 1781, sous ce titre: *Tractatus de gratiâ Christi salvatoris ac prædestinatione sanctorum*, 5 vol. in-4°. d'environ 900 pages chacun. On voit combien Gourlin était fécond. Cette excessive abondance, et la nature des sujets qu'il avait embrassés, n'ont pas contribué à faire vivre ses écrits. Il n'y a que quarante ans que l'auteur est mort, et déjà il est ignoré. Nous avons cru cependant devoir faire connaître des ouvrages qui firent sensation dans le temps, et réparer en passant quelques omissions dans les articles Beauteville et Fitz-James de cette Biographie. Le présent article peut leur servir de supplément. P—c—t.

GOURMELEN (Étienne), médecin, fit ses premières études dans le pays de Cornouailles, en Basse-Bretagne, sa patrie. Les succès qu'il y obtint, et surtout un goût fortement prononcé pour les sciences physiques, le déterminèrent à embrasser l'étude de la médecine, contre le vœu de ses parents. Malgré les conseils et les représentations de sa famille, dont la modique fortune était peu propre à favoriser une semblable entreprise, le jeune Gourmelen se rendit à Paris avec

très peu d'argent; mais il y apportait une éducation soignée, une extrême ardeur pour l'étude, l'amour du travail et le besoin de se distinguer. Il se livra avec une constance et une assiduité peu communes à l'étude des meilleurs auteurs anciens et modernes; et après avoir paru avec éclat dans tous ses actes, il fut reçu docteur le 5 mars 1561. Devenu professeur en 1567, le grand concours d'auditeurs que ses leçons sur Hippocrate et Galien lui attirèrent dès le début de son professorat, lui acquit bientôt beaucoup de réputation. Il fut élu doyen de la faculté en 1574, et fut confirmé dans cette charge en 1575. Le titre de docteur ne l'empêcha pas de s'appliquer à la chirurgie; il fit même une étude spéciale de cet art, alors presqu'entièrement plongé dans la barbarie, et remplaça Akakia, en 1578, à la chaire de chirurgie du Collége-Royal. Le zèle et la philantropie, dont il donna des preuves pendant la peste qui ravagea Paris en 1580, lui méritèrent l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens, comme il avait déjà obtenu celles des savants par ses travaux et par ses ouvrages. I. Son *Synopseos chirurgiæ libri sex*, Paris, 1566, in-8°., accueilli avec empressement, fut traduit en français par Malezieux, Paris, 1571, in-8.; et par Courtin, sous le titre de *Guide des chirurgiens*, Paris, 1634. II. *Hippocratis libellus de alimento in latinum versus et commentariis illustratus*, Paris, 1572, in-8°. Ce livre avait servi de texte aux leçons de l'auteur trois ans auparavant. III. *Chirurgiæ artis ex Hippocratis et veterum decretis ad rationis normam reductæ, libri tres*, Paris, 1580, in-8°. D'après la préface de cet ouvrage, Gourmelen l'aurait composé après avoir comparé tout ce qui avait été écrit sur la chirurgie depuis le milieu du treizième siècle, avec ce qu'il avait remarqué sur le même sujet dans les ouvrages d'Aristote, d'Hippocrate et autres anciens. On y trouve plusieurs faits curieux sur l'histoire de la chirurgie de Paris; il forme le 5e. vol. de la médecine de Pardoux, Paris, 1639. IV. *Avertissement et conseils à MM. de Paris, tant pour se préserver de la peste, comme aussi pour nettoyer la ville et les maisons qui ont été infectées*, Paris, 1581, in-8°. Gourmelen publia ce livre à l'occasion de la peste qui désola Paris en 1581, suivant l'histoire de cette ville, mais que de Thou rapporte à l'année 1575, sous le decanat de l'auteur. Il attribue cette maladie à la colère divine: mais il indique les mesures de police les plus sages pour prévenir et arrêter la contagion; et il expose les règles d'hygiène les plus salutaires sur la manière de vivre et de se conduire pour se préserver de la maladie. V. *Réponse à l'Apologie*, qui est contre lui, dans les œuvres d'Amb. Paré (publiée sous le nom d'un de ses élèves, B. Comparat, de Carcassonne). Gourmelen avait entrepris, en outre, un grand ouvrage sur la pharmacie, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque royale de Paris, sous le n°. 6879; mais sa mort, survenue à Paris en 1594, ou selon Éloy, à Melun en 1593, ne lui permit pas de le mettre au jour. C—T.

GOURMOND (Gilles), célèbre imprimeur, vivait à Paris sur la fin du XVe. siècle. Nous croyons qu'il faut placer l'époque de sa mort vers 1528. C'est à ses presses que la capitale de la France doit ses premières éditions des livres grecs et hébreux (1). Les

(1) On doit également en faire honneur à Fran-

Sentences ou *apophtegmes des sept Sages de la Grèce;* les *Vers dorés de Pythagore;* le *Poème moral de Phocilide;* les *Vers de la Sibylle d'Erythrée* sur le dernier jour du monde, et différents autres opuscules grecs, précédés d'un alphabet de cette langue, le tout formant un volume in-4°., parurent en 1507, et commencèrent la réputation de Gourmond : le succès de cet ouvrage encouragea tellement l'éditeur, qu'il fit paraître successivement la *Grammaire de Chrysoloras*, 1507, in-4°.; *Hesiodi opera et dies*, 1507, in-4°.; une *Grammaire hébraïque*, 1508, in-4°. Ces diverses publications, toujours accueillies avec bienveillance de la part du public, furent bientôt suivies des *Idylles de Théocrite* et de quelques ouvrages de Lucien. Parmi les livres classiques sortis des presses de Gourmond, les bibliographes recherchent particulièrement la *Gnomologie* et le *Lexicon d'Alde*, 1512; la *Grammaire grecque de Théodore de Gaza*, 1516; et la seconde édition de celle de *Chrysoloras*, publiée en 1511. Toutes les éditions de cet imprimeur portent son nom de *Gilles* ou *Ægidius Gourmond;* quelques-unes sont empreintes, au frontispice, de trois couronnes, avec un verset des Psaumes en hébreu. Sa devise ordinaire était :

Tost ou tard, près ou loing,
A le fort du faible besoin.

G. F—R.

GOURNAY (MARIE LE JARS DE), femme célèbre par son esprit, naquit à Paris vers la fin de 1566. Son père était trésorier de la maison du roi, et capitaine de plusieurs châteaux. Elle le perdit étant encore fort jeune, et se retira alors avec sa mère au village de Gournay. Obligée de se suffire à elle-même dans cette solitude, elle apprit d'abord le latin sans autre secours que celui de quelques traductions françaises; mais elle éprouva plus de difficultés à apprendre le grec de la même manière, et finit bientôt par y renoncer tout-à-fait. A dix-huit ans, les Essais de Montaigne lui tombèrent entre les mains; et la lecture de cet ouvrage la transporta « d'une admiration telle, » que peu s'en fallut qu'on ne la re- » gardât comme une visionnaire. » Quelque temps après, elle vit à Paris l'auteur des Essais; et Montaigne conçut à son tour une si vive affection pour Mlle. de Gournay, qu'il lui offrit le titre de sa *fille d'alliance*, qu'elle accepta avec beaucoup d'empressement. Il en jugeait dès-lors très favorablement. « Si l'adolescence » peut donner présage, disait-il, » cette ame sera quelque jour capa- » ble des plus belles choses. » Depuis cet instant, Montaigne chercha toutes les occasions de voir sa *fille*, et il passa même plusieurs mois avec elle à Gournay. Elle pleura amèrement la mort de ce second père, à qui elle croyait « n'avoir pas moins » d'obligations qu'au premier ; » et en 1594 elle se rendit à Bordeaux, malgré les dangers que courait une personne de son sexe à voyager dans un temps où les chemins étaient couverts de soldats indisciplinés. Son but n'était pas seulement de visiter la veuve et la fille de Montaigne, mais aussi de recueillir les renseignements nécessaires pour une nouvelle édition des Essais. Après la mort de sa mère, elle revint à Paris, y vécut dans l'intimité des personnes les plus distinguées par leur esprit ou leur naissance, et s'appliqua à la composition de plusieurs ouvrages. Elle mourut le

çois Tissard d'Amboise, qui l'aida de ses fonds et de son industrie.

13 juillet 1645, à soixante-dix-neuf ans, et fut inhumée à St.-Eustache. Elle légua par son testament sa bibliothèque à Lamothe le Vayer: elle était en commerce de lettres avec un grand nombre de savants français et étrangers, qui l'ont comblée d'éloges. Baudius la nommait la *Sirène française*, la *dixième Muse :* cette bonne fille, dit l'abbé de Marolles, avait l'ame candide et généreuse; sa beauté était plus de l'esprit que du corps, et elle savait force choses qui ne sont pas ordinaires aux femmes. Dans sa jeunesse elle s'était occupée de la recherche de la pierre philosophale, et y avait dépensé des sommes assez considérables; mais on a beaucoup exagéré en disant que cette folie lui avait coûté cinquante mille écus. Elle n'eut jamais qu'une fortune assez médiocre, dont la plus grande partie consistait en rentes assez mal payées; ce qui l'obligea de vendre une portion de son patrimoine. Dans la suite elle obtint de la cour une petite pension, qu'elle ne voulut pas laisser augmenter, parce qu'on y mettait la condition qu'elle aurait un carrosse. Elle prit parti mal à propos dans une querelle pour le P. Coton (1); et les adversaires du jésuite l'en firent repentir. Les principaux membres de l'académie française s'assemblaient souvent chez elle; et lorsqu'ils eurent annoncé leur projet de retrancher de la langue un grand nombre de mots vieillis, elle en prit la défense avec beaucoup de chaleur, ce qui engagea Ménage à la placer dans sa *Requête des Dictionnaires*. Mlle. de Gournay s'était acquittée, depuis 1595, de sa promesse de publier une édition complète des Essais de Montaigne; mais elle en donna une seconde bien supérieure, Paris, Camusat, 1635, in-fol. Cette édition, dédiée au cardinal de Richelieu, est augmentée d'une préface curieuse, et de la traduction des passages grecs, latins et italiens; elle avait cherché long-temps un imprimeur qui voulût s'en charger: toutes leurs conditions lui semblaient trop dures; et elle se vit obligée de recourir « à la générosité de » quelques grands seigneurs, qui em» pêchèrent que son zèle ne restât » inutile. » (*Voy*. MONTAIGNE.) On a en outre de Mlle. de Gournay : I. Le *Promenoir de M. de Montaigne, par sa fille d'alliance*, Paris, 1594, in-12; 1599, même format. Elle intitula cet ouvrage le *Promenoir*, parce qu'elle avait raconté à Montaigne, dans une promenade, l'histoire qui y est contenue. On trouve à la suite la *Traduction en vers du second livre de l'Énéide*, et le *Bouquet poétique*, ou *Mélange de vers*. II. *Versions de quelques pièces de Virgile, Tacite et Salluste*, Paris, 1619, 1623, in-8°., avec un *Discours* pour la défense de la poésie. III. *L'Egalité des hommes et des femmes*, Paris, 16.., in-8°. IV. *L'Ombre de la D^{lle}. de Gournay*, Paris, 1626, in-8°. C'est le recueil de ses œuvres; elle en donna une édition plus ample sous ce titre : *Les avis et les présents de la D^{lle}. de Gournay*, Paris, 1635 ou 1641, in-4°. La première partie renferme quelques morceaux de morale et des pièces sur la langue française, qui n'avaient point encore paru. Dans la préface, elle défendit à toute personne de rien changer à son livre, à peine d'être tenu pour vio-

(1) Elle publia, pour le P. Coton, l'*Adieu de l'ami du roi pour la défense des PP. jésuites*, Lyon, 1610, in-8°.; livre si rare qu'il a été également inconnu à Bayle et à Joly. On lui répondit dans un libelle intitulé : *Remercîment des Beurrières*, Niort, 1610, et par l'*Anti-Gournay*, dont Baillet n'indique ni la date ni le format.

lateur d'un sépulcre innocent, et déclara qu'elle supprimait tout ce qu'elle pouvait avoir écrit auparavant, à part la *Préface des Essais*, si elle n'avait le loisir de le corriger avant de mourir. On peut consulter pour plus de détails sa *Vie* écrite par elle-même, et imprimée à la fin de ses *OEuvres*; le *Dictionnaire* de Bayle et les *Remarques* de Jolly; les *Mémoires* de Niceron, tom. XVI; l'*Histoire littéraire* de l'abbé Lambert, tom. III; le *Parnasse français*, etc. On trouvera dans le *Menagiana* des anecdotes sur Mlle. de Gournay, mais si peu vraisemblables qu'on se serait reproché d'en alonger cet article.

W—s.

GOURNÉ (PIERRE-MATHIAS DE), géographe, né à Dieppe en 1702, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu du prieuré de Notre-Dame de Taverny, et passa sa vie à rédiger ses ouvrages ou à répondre aux critiques dont ils étaient l'objet. On conjecture qu'il mourut vers 1770. On a de lui: I. *Dissertation sur le choix des cartes de géographie*, Paris, 1737, 1740, in-12. II. *Le géographe methodique, ou Introduction à la géographie ancienne et moderne*, ibid., 1741 et 1742, 2 volumes in-12, avec cartes. L'*Essai sur l'histoire de la géographie*, qu'on y trouve joint, est de Querlon. Cet ouvrage fut vivement critiqué par l'abbé Valart, et surtout par Desfontaines. Gourné lui répondit par une *Lettre sur la géographie*, 1743, in-12; et cette pièce ayant fourni au journaliste le sujet de nouvelles plaisanteries, Gourné présenta une *Requête au chancelier*, pour demander la suppression de ses feuilles. III. *Description géogr. des royaumes d'Espagne et de Portugal*, ib., 1743, in-12. IV. *Description géographique des provinces intérieures de la France*, ibid., 1744, in-12. V. *Table de la France ancienne et moderne*, ibid., 1752, feuille in-fol. Elle a été critiquée dans le *journal de Verdun*, mai 1752. VI. *Prospectus d'une histoire synoptique du royaume et de la maison de France*, ibid., 1751, in-8°. On en trouvera un extrait dans le même *journal*, août 1751. VII. *Petit atlas stéréographique et géographique*. VIII. *Lettres* (au nombre de trois) *à un seigneur de la cour*, ou *Observations irénaïques sur la science métallique et le style lapidaire, et en particulier sur les deux inscriptions proposées et actuellement tracées sur le plâtre à la place de Louis-le-Bien-aimé*, ibid., 1765, in-8°. Cet ouvrage, imprimé à un petit nombre d'exemplaires, fut distribué par l'auteur à ses amis.

W—s.

GOURRAIGNE (HUGUES), médecin, né en Gascogne, reçut le bonnet de docteur à Montpellier, devint professeur à la faculté de médecine de la même ville, et y mourut en 1755. Le grand nombre de dissertations qu'il fit soutenir dans les écoles sur différents points de doctrine fort intéressants, lui acquirent pendant sa vie beaucoup de réputation, par leur ton piquant et paradoxal: mais sa gloire n'a pas été plus durable que le mérite éphémère des productions sur lesquelles elle était fondée. I. Sa dissertation *De respiratione*, Montpellier, 1729, in-4°., a pour principal objet de prouver que la poitrine se dilate d'une manière passive par l'action de l'air pendant l'inspiration. II. *Réponse au Journal des savants, sur la respiration*, ibid., 1730, in-4°.; c'est un mémoire dans lequel l'auteur défend, contre les critiques, les opinions avancées dans la précédente dissertation. III. *Tractatus de febribus, juxtà*

circulationis leges, ibid., 1730, 1753, in-12. IV. *Dissertationes medico-chirurgicæ, juxta circulationis leges*, ibid., 1731, in-8°. La première de ces dissertations traite des tumeurs en général, de leurs causes, de leur nature et de leurs différences; la seconde et dernière a pour objet les tumeurs en particulier et leur traitement. V. *De ferri usu et abusu in medicinâ*, ibid., 1736, in 8°. VI. *De naturâ et causis fluiditatis naturalis et deperditæ, ubi de diluentibus et emollientibus, de lactis naturâ et usibus in medicinâ*, ibid., 1741, in-4°. La nature du sang, les causes de sa fluidité; les médicaments délayants et émollients; la nature et l'usage médical du lait, sont les objets dont traite cette dissertation: mais on n'y trouve guère que des idées générales, plus ou moins vagues, et quelquefois même hypothétiques. VII. *De sanguinis missione*. Peu satisfait des théories de Bellini, Silva, Martin, Tralles, etc., sur la saignée, l'auteur cherche à les combattre par des raisonnements qui ne sont pas toujours solides, et par des hypothèses qui n'ont pas plus de réalité que celles qu'il cherche à renverser. VIII. *Pathologiæ conspectus*, Nîmes, 1743, in-8°. Gourraigne ne considère, dans cette dissertation, que les maladies internes. IX. *Physiologiæ conspectus*, Montpellier, 1743, in 8°. X. *Quæstiones medicæ pro regiâ cathedrâ vacante Monspelii*. Ces questions proposées par les plus célèbres médecins de Montpellier, ont pour objet l'influence de l'imagination des mères sur le fœtus. L'auteur soutient qu'elle n'est pas la cause des monstruosités qu'on lui attribue vulgairement.

Ch—t.

GOURVILLE (Jean Hérauld, sieur de), habile financier, et homme aimable, qui sut se faire pardonner une grande fortune rapidement acquise, naquit à la Rochefoucauld le 11 juillet 1625. Sa mère, restée veuve de bonne heure, lui fit apprendre à écrire, et l'envoya chez un procureur d'Augoulême, où il prit quelque idée des affaires. L'auteur des *Maximes* fut frappé de l'intelligence de ce jeune homme, le prit pour son secrétaire, et l'emmena avec lui en Flandre. Pendant la guerre de la Fronde, il fut très utile au duc de la Rochefoucauld et au prince de Condé, dont il avait épousé les intérêts avec un dévouement qui l'exposa à de grands dangers. On apprend, par ses *Mémoires*, que tous les moyens lui étaient bons pour procurer de l'argent au prince. Une fois, il vola celui d'une recette; et, dans une autre occasion, il rançonna un directeur des postes. Ces sortes de violences sont assez communes dans les troubles civils; et d'ailleurs il eut soin de réparer les dommages qu'il avait causés. Lorsque le duc de la Rochefoucauld, fatigué d'une vie pleine d'agitations, songea à se réconcilier avec la cour, Gourville fut chargé de négocier son accommodement; et il montra dans cette affaire délicate tant de prudence et d'habileté, que le cardinal Mazarin jugea que personne ne serait plus propre à déterminer le prince de Conti, maître de Bordeaux, à demander une paix qu'on n'osait pas lui offrir. Le succès de cette nouvelle négociation fit un honneur infini à Gourville. Nommé, peu de temps après, intendant des vivres à l'armée de Catalogne, il revint à Paris à la fin de la campagne de 1655; mais le cardinal, craignant qu'il n'y eût été envoyé par le prince de Conti pour renouer quelques intrigues, le fit mettre à la Bastille. Il en sortit au bout de six mois,

et détruisit si bien les préventions qu'on avait données contre lui au cardinal, que le ministre s'employa près du surintendant Fouquet, pour lui faire obtenir la recette générale des tailles en Guienne. Elle lui valut des bénéfices énormes; et comme il fit, en même temps, des gains immenses au jeu, il se trouva maître, en quelques années, d'une fortune de plus de 1,500,000 francs. La disgrâce de Fouquet entraîna celle de tous les traitants (c'est ainsi qu'on nommait les gens de finances): mais Gourville, moins occupé de lui-même que de son bienfaiteur, s'empressa de porter à Mme. Fouquet 100,000 fr. « pour » gagner quelques juges si on pouvait » y parvenir; » et, dans la suite, il y joignit le don d'une somme plus considérable, pour aider à l'établissement du fils de cette dame, le comte de Vaux (1). Cependant les amis de Gourville lui ayant fait apercevoir qu'il n'était plus en sûreté à Paris, il mit quelque ordre dans ses affaires (2); puis il s'enfuit secrètement en Hollande, et passa ensuite en Angleterre, où il fut très bien accueilli par Saint-Evremont, Hamilton, Buckingham, et d'autres seigneurs qu'il avait connus à la cour de France. Après un séjour de six semaines à Londres, il revint à Bruxelles, y loua un bel hôtel, et donna des fêtes qui attirèrent les personnages les plus distingués. Il se rendit à Breda, en 1666, pendant la tenue du congrès, et profita de son crédit sur l'esprit des princes de Brunswick et d'Hanovre, pour les déterminer à se prononcer en faveur de la France. Le roi en fut informé, et autorisa son ministre à accréditer Gourville près du duc de Brunswick, dans le temps même que Colbert le faisait condamner comme concussionnaire: « Ainsi, dit-il, voilà mon procès fait » et parfait à Paris, et je me trouve » plénipotentiaire du roi en Allema» gne. » Il justifia pleinement la confiance dont on l'avait honoré, et demanda, pour toute récompense, son rappel. Le roi n'ayant rien voulu décider à cet égard, Gourville revint secrètement à Paris en 1668, et, par l'entremise du prince de Condé, obtint une audience de Colbert, qui le reçut durement, et fixa le prix de sa grâce à 800,000 fr., mais le réduisit ensuite à 600,000. Vainement protesta-t-il qu'il ne possédait pas cette somme: le ministre fut inflexible; et Gourville, nommé intendant du prince de Condé, se rendit à Madrid pour y réclamer les sommes dues au prince. Il réussit dans cette affaire, aussi-bien que les circonstances pouvaient le permettre. A son retour, s'étant fait rendre compte de l'état des dettes, il en paya une partie avec l'argent qu'il avait rapporté, et prit des termes pour le reste; de manière que le prince, débarrassé de ses créanciers, put continuer les embellissements qu'il projetait à Chantilly, et rien ne pouvait lui être plus agréable. Le voyage de Gourville en Espagne, n'avait pas été non plus inutile à la France: en partant il avait reçu des instructions de Lyonne, et il les avait suivies si exactement, que le ministre avoua lui devoir la

(1) Nous avons dit, à l'article FOUQUET, d'après des autorités respectables, que le surintendant termina ses jours au château de Pignerol. Cependant Gourville, dans ses *Mémoires*, dit qu'il recouvra sa liberté, et qu'il lui écrivit pour le remercier de la manière dont il en avait usé avec son épouse. Ainsi on ne peut plus douter que Louis XIV n'ait pardonné à son malheureux surintendant; mais il est très remarquable qu'un fait de cette nature ait été assez peu connu pour devenir le sujet d'un problème historique.

(2) « Tout le monde sait, dit Voltaire, que » Gourville ayant confié une partie de son bien à » Mlle. de l'Enclos et une autre à un homme qui » passait pour très dévot, le dévot garda le dépôt » pour lui, et celle qu'on regardait comme peu » scrupuleuse, le rendit fidèlement, sans y avoir » touché. » Cette anecdote est le fond de la comédie de Voltaire, intitulée, *Le Dépositaire*.

connaissance la plus parfaite de ce royaume. En 1681, Louis XIV renvoya Gourville en Allemagne, avec la commission de rompre l'assemblée des princes à Humelinck. Ce ne fut qu'à son retour qu'il obtint enfin des lettres de grâce: l'enregistrement ne s'en fit pas sans de grandes difficultés; mais la justice et la bonté du roi l'emportèrent. Gourville passa les dernières années de sa vie dans une situation tranquille, au milieu d'amis dont il faisait les délices, et parmi lesquels on comptait Boileau, Guilleragues, mesdames de Sévigné, de Thianges et de Coulanges. Mme. de Sévigné a peint à sa manière, d'un seul trait, et avec une délicatesse parfaite, son attachement pour le duc de la Rochefoucauld. « Jamais homme, » dit-elle, n'a été si bien pleuré: Gour» ville a couronné tous ses fidèles ser» vices dans cette occasion; il est esti» mable et adorable par ce côté de son » cœur, au-delà de ce que j'ai jamais » vu; il faut m'en croire. » Retenu dans sa chambre par une douleur à la jambe, il forma le projet de rédiger ses mémoires, et l'exécuta en quatre mois et demi. Il donne, en les terminant, des détails sur sa vie intérieure, qui le font bien connaître, et qui mettent à même d'apprécier sa philosophie douce et humaine. « Au » commencement de chaque année, » dit-il, je souhaite pouvoir man» ger des fraises; quand elles sont » passées, j'aspire aux pêches, et cela » durera autant qu'il plaira à Dieu. » Il mourut à Paris en 1703, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait fondé, à la Rochefoucauld, un hospice pour les malades; et par son testament il légua des sommes considérables aux pauvres de cette ville. Ses *Mémoires contenant les affaires auxquelles il a été employé par la cour depuis 1642 jusqu'en 1678*, ont été publiés par Mlle. de la Bussière, Paris, 1724, 2 vol. in-12. Le style en est diffus et peu correct; mais on y trouve un grand nombre d'anecdotes curieuses et vraies, dont Voltaire a inséré quelques-unes dans le *Siècle de Louis XIV*. « Les » Mémoires de Gourville, dit Mme. de » Sévigné, sont charmants; ils sont » écrits, non pas avec la dernière poli» tesse, mais avec un naturel admira» ble. Vous y voyez Gourville pendu » en effigie et gouverner le monde; » les caractères de tous les ministres y » sont merveilleux; l'histoire de Mme. » de Saint-Loup et de la Croix y est » narrée dans le point de la perfec» tion. Gourville y parle de sa nais» sance avec une sincérité parfaite; et » son neveu n'est pas un assez grand » homme pour soutenir une chose aussi » estimable à mon gré. » Cette dernière circonstance explique la cause du retard qu'a éprouvé la publication de ces *Mémoires*. W—s.

GOUSSET (Jacques), ministre calviniste et hébraïsant célèbre, naquit à Blois, en 1635, d'une famille distinguée. Un goût naturel le porta vers l'étude de l'hébreu; et il acquit une grande habileté dans cette langue sous Capell, à Saumur, où il fit ses études. En 1662 il devint ministre à Poitiers, et ne quitta cet emploi que lorsque la révocation de l'édit de Nantes l'eut obligé de quitter la France. A cette époque il se rendit à Calais, passa en Angleterre, et vint se fixer en Hollande. A la recommandation de Salomon Van-Til, il obtint la place de ministre des Wallons à Dordrecht: cinq ans après, il fut appelé à Groningue pour y remplir la chaire de grec et de théologie, et il mourut dans cette ville le 4 novembre 1704. Gousset avait une érudition très vaste; on lui doit plusieurs ouvrages, qui ont

perdu beaucoup de leur mérite, aujourd'hui que la critique du texte sacré semble épuisée. Voici les principaux : I. *Controversiarum adversùs Judæos ternio, in specimen operis jam affecti, quo R. Isaaci Chizzuk Emouna confutatur; præmissâ præfatione de disputationibus adversùs Judæos, et subjuncto monito de Ph. à Limborch, cum judæo collatione*, Dordrecht, 1688, in-8°. Cet ouvrage contenant trois discussions critiques de trois passages célèbres du vieux Testament, qui regardent le Messie, n'était que l'essai du suivant. II. *Jesus Christi evangeliique veritas salutifera demonstrata in confutatione libri Chizzuk Emouna à R. Isaaco scripti*, Amsterdam, 1712, in-4°. Ce livre, que Gousset entreprend de réfuter parce qu'il jouit d'une grande estime parmi les juifs, se trouve avec une version dans le *Tela ignea Satanæ*, etc., de Wagenseil. III. *De vivâ deque mortuâ fide doctrina Jacobi apostoli evoluta; adjuncta est dissertatio ostendens cartesianum mundi systema non esse, ut quidam existimant, periculosum; oratio item quâ Deum esse ex mundi hujus inferioris harmoniâ demonstratur*, ibid., 1696, in-4°. IV. *Considerations théologiques et critiques sur le projet d'une nouvelle version françoise de la Bible, publiée l'an 1696, sous le nom de M. Ch. Lecène, dans lesquelles la vérité est défendue par un grand nombre de passages de l'Écriture sainte*, Amsterdam, 1698, in-12. Gousset attaque Lecène plutôt en ennemi qu'en critique impartial : il serait à souhaiter, dit le père Niceron, que l'auteur des ces considérations se fût moins abandonné à ses sentiments particuliers, et eût moins songé à les trouver dans plusieurs textes de l'Écriture. V. *Commentarii linguæ hebraïcæ*, ibid., 1702, in-fol. Cet ouvrage, qu'on peut regarder comme un dictionnaire de la langue hébraïque, a coûté quarante années de travail à l'auteur, et lui a mérité une réputation durable dans la littérature orientale. Clodius en a donné une nouvelle édition à Leipzig, en 1743, in-4°., beaucoup plus exacte et en meilleur ordre que la première. On doit à Schwartz (Jean-Conrad) un essai de remarques et de corrections sur les *Commentaires* de Gousset, qu'il a fait imprimer à la suite de son *Carmina familiæ cæsareæ*, 1715, in-8°. VI. *Disputationes in epist. Pauli ad Hebr. et ad Levitici* XVIII, 14, ibid., 1712, in-fol. VII. *Causarum primæ et secundarum realis operatio*, Leeuwarde, 1716, in-4°. L'auteur attaque dans cet ouvrage le sentiment du père Malebranche, et soutient l'activité des causes secondes. J—N.

GOUSSIER (LOUIS-JACQUES, et non pas JEAN-JACQUES, comme on l'a dit par erreur dans le *Dictionnaire universel*), physicien, né à Paris en 1722, s'appliqua dès son enfance avec beaucoup d'ardeur à l'étude des sciences exactes. Il professa d'abord les mathématiques, et fut chargé par la Condamine de mettre en ordre et de publier ses *Mémoires* sur la mesure des trois premiers degrés du méridien. D'Alembert l'engagea ensuite à fournir à l'Encyclopédie quelques articles sur les arts mécaniques. Pour se mettre à même de les rédiger avec plus d'exactitude, il apprit les procédés des arts dont il se proposait de donner les descriptions, tels que l'horlogerie, la serrurerie, la menuiserie, etc., et en perfectionna plusieurs. Ce fut vers l'an 1769 que le baron de Marivetz, amateur éclairé, se l'associa pour la rédaction de son grand ouvrage

sur la *physique:* mais, comme si ce travail immense n'eût pas été suffisant pour remplir tous ses moments, Goussier visita à pied les diverses provinces de France, afin d'en connaître les rivières et les canaux; et il établit ensuite, d'après ses observations, un système complet de navigation intérieure. La révolution interrompit ses travaux, et le priva de son protecteur. Roland, nommé en 1792 ministre de l'intérieur, appela Goussier près de lui, le chargea de revoir les articles qu'il fournissait à l'Encyclopédie méthodique, et l'attacha à la division des arts et métiers, place que Goussier conserva dans les temps les plus difficiles. Ce savant estimable mourut à Paris au mois d'octobre 1799, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il était membre de plusieurs académies. La bonté de son caractère et sa facilité à communiquer le fruit de ses observations lui avaient fait de nombreux amis. Il a exécuté avec beaucoup d'habileté plusieurs machines de son invention, entre autres un moulin à bras, portatif, pour scier des planches, dont le modèle a été envoyé en Pologne; il est l'inventeur d'un niveau d'eau en usage parmi les géomètres. Il a publié, en société avec le baron de Marivetz: I. *Physique du monde*, 1780 à 1787, 5 vol. in-4°. II. *Prospectus d'un traité de géographie physique du royaume de France*, Paris, 1779, in-4°. III. *Système général physique et économique des navigations naturelles et artificielles de l'intérieur de la France*, ibid., 1788-1789, 2 vol. in-8°., et atlas in-fol. (*Voy.*, pour des détails sur ces ouvrages, l'art. MARIVETZ.) W—s.

GOUTHIÈRES (JACQUES), en latin *Gutherius*, savant antiquaire, naquit à Chaumont en Bassigni, dans le XVIe. siècle. Après avoir fait de bonnes études, il prit ses degrés en droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Sa capacité et son érudition le firent bientôt connaître d'une manière avantageuse, et lui méritèrent d'illustres amis, parmi lesquels on citera Scévole de Sainte-Marthe et le père Sirmond. Il publia d'abord un traité, *De veteri jure pontificio urbis Romæ* (1). Cet ouvrage plein de recherches eut beaucoup de succès, et lui valut le titre de Patrice romain. Le père Sirmond avait une si haute idée du savoir de Gouthières, qu'il emprunta le secours de sa plume dans sa dispute avec Richer. Gouthières partagea sa vie entre l'étude des antiquités et le travail du cabinet. Parvenu à un âge avancé, il abandonna le barreau, après quarante ans d'exercice, se retira à la campagne pour y jouir de quelque repos, et y mourut, en 1638, âgé de 70 ans. Outre l'ouvrage déjà cité, on a de lui: I. *De jure manium, seu de ritu, more et legibus prisci funeris*, Paris, 1615, in-4°., Leipzig, 1671, in-8°., et dans le tome XII du *Thes. antiq. Roman.* de Grævius. On trouve, à la suite, un discours de consolation qu'il adressa à Anne Robert, sur la mort de son fils, jeune avocat d'une grande espérance. Il est intitulé: *Choartius major seu de orbitate toleranda præfatio*. Il avait déjà été imprimé séparément, Paris, 1615, in-8°. II. *Specula ad J. Leschasserii jurisconsulti observationem de ecclesiis suburbicariis*, ib., 1618, in 4°. C'est une défense de l'ouvrage de Sirmond. III. *Tiresias seu de cæcitatis et sapientiæ cognatione*, ibid., 1618, in-8.; ibid., Gramoisi, 1618, in 4°. C'est un traité de morale. Il a été inséré dans les *Dissertationes ludicræ*, 1638 et

(1) Paris, 1612, in-4°., et dans le tome V du *Thes. antiq. Rom.* de Grævius.

1676, in-12, et dans les *Admir. rerum mirabil. encomia*, Nimègue, 1666, in-12. IV. *De officiis domûs Augustæ publicæ et privatæ*, Paris, 1628, in-4°., Leipzig; 1672, in-8°., et dans le tome III du *Thes. antiq. Roman.*, de Sallengre. V. *Rupella rupta, Carmen ad Em. cardinal. de Richelieu*, Paris, 1628, in-4°. Il y a du feu et de l'expression dans cette pièce. VI. Une *Elégie* sur la mort de Scévole de Sainte-Marthe, insérée dans le *Tumulus Sc. Sammarthani*; et une autre intitulée *Phedrus*, adressée à Loisel, et imprimée dans le recueil de ses *Opuscules*. W—s.

GOUTHOEVEN (GAUTIER VAN) en latin *Valerius Gouthovius*, né à Dordrecht en 1577, étudia à Utrecht, à Louvain, à Cologne et à Dole; et de retour dans sa ville natale, il s'y livra avec beaucoup de zèle à des recherches sur l'histoire de sa patrie. On lui doit une nouvelle édition, soigneusement épurée et considérablement enrichie, d'une ancienne *chronique de Hollande*, imprimée pour la première fois en 1561. Il la donna à Dordrecht, en 1620. Elle remonte jusqu'à l'an 449, et l'éditeur la conduit jusqu'à 1620. N. de Klerk l'a continuée jusqu'à 1636, dans une édition qu'il publia la même année à la Haye; l'une et l'autre sont en un vol. in-fol., en hollandais. Gouthoeven mourut à Dordrecht, en 1628. Sa mort prématurée empêcha la publication de son *Histoire* de cette ville, qui passe pour être la plus ancienne de la Hollande. M—ON.

GOUTTES. *Voy.* DESGOUTTES.

GOUTTES (JEAN-LOUIS), né à Tulle en 1740, s'engagea de bonne heure dans un régiment de dragons, où il passa plusieurs années, après lesquelles il reprit le cours de ses études, embrassa l'état ecclésiastique, devint curé d'une paroisse des environs de Bordeaux, et ensuite de celle d'Argelliers en Languedoc. Il occupait cette dernière place, lorsqu'il fut député aux états-généraux de 1789 par le clergé de la sénéchaussée de Beziers. Le curé Gouttes se rangea du parti de la révolution : sans avoir beaucoup de talent, il fit quelque effet dans cette assemblée, où il parut avec un extérieur et une mise très modeste, parlant toujours d'économie et de réforme, ce qui lui acquit une grande popularité. Le projet des novateurs était surtout d'attaquer les richesses du clergé. Le curé Gouttes se joignit à eux, et prétendit que ces richesses avaient fait le plus grand mal à l'Église : il appuya donc la proposition émise par l'évêque d'Autun, de mettre ces biens à la disposition de la nation et de les vendre; demandant néanmoins que les cures fussent dotées en fonds de terre, ce qu'il ne put obtenir. Il fut membre du comité de liquidation, et se récria, en cette qualité, contre la multiplicité des pensions dont était grevé le trésor royal. Il vota pour l'établissement du papier-monnaie, et en général pour la plupart des innovations. Il fut aussi membre du tyrannique comité des recherches : cependant il serait injuste de dire qu'il ait été persécuteur. Le rédacteur de cet article, qui a assez constamment observé ce qui se passait alors, n'a jamais appris que ce député soit personnellement allé plus loin que ses opinions : il commit malheureusement l'énorme faute, pour un ecclésiastique, de voter cette trop fameuse constitution civile du clergé, qui a été si funeste à l'Église de France et à la religion catholique dans ce royaume. Nommé, par les électeurs de Saone-et-Loire évêque constitutionnel de leur département, en remplacement de M. de Talleyrand de

Périgord, qui avait donné sa démission, il fut sacré par M. l'évêque d'Autun. Quoique révolutionnaire, le curé Gouttes, qui avait de l'instruction et du sens, n'imagina jamais que le gouvernement républicain pût convenir à la France; il ne fut même pas assez prudent pour cacher ce qu'il pensait à cet égard. Lorsque ce malheureux système fut mis en activité, les jacobins du pays le dénoncèrent comme royaliste, et ensuite comme fanatique parce qu'il persistait dans l'exercice du saint ministère. Le comité de salut public le fit arrêter et transférer à la conciergerie de Paris, sans lui laisser même le temps d'emporter ce qui lui était nécessaire pour se vêtir; nous l'avons vu traîner, dans les cours de cette affreuse prison, un misérable sac qui renfermait tout son bagage, et coucher sur la paille dans les cachots les plus infects. Il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et mis à mort le 26 mars 1794, à l'âge de 54 ans. On a de lui: I. *Exposé des principes de la constitution civile du clergé par les évêques députés à l'assemblée nationale*, 1790, in-8°.; Gouttes fut rédacteur principal de cet ouvrage. II. *Discours sur la vente des biens du clergé*, prononcé le 12 avril 1790, in-8°. III. *Discours sur l'établissement du papier-monnaie*, prononcé le 15 avril 1790, in-8°. IV. *Théorie de l'intérêt de l'argent, tirée des principes du droit naturel, de la théologie et de la politique, contre l'abus de l'imputation d'usure*, 1780, in-12; 1782, in-12: le fonds de cet ouvrage est de Rulié, curé de Saint-Pierre de Cahors; l'abbé Gouttes le refit, aidé, dit-on, de Turgot.

B—u.

GOUVEA (Antoine de), en latin *Goveanus*, célèbre jurisconsulte, naquit à Beja, en Portugal, vers l'an 1505. A une connaissance profonde des lois, il réunit le goût des lettres et de la philosophie, et se fit connaître par des poésies élégantes et de savants commentaires. Nous avons peu de détails sur ses premières années. Nous savons seulement qu'il vint en France à l'âge de vingt-deux ans; qu'ayant été reçu docteur ès-arts en 1532, il professa pendant cinq années les humanités, tant à Paris qu'à Bordeaux, et qu'ensuite il alla dans les écoles de Toulouse et d'Avignon étudier la jurisprudence. Mais après dix-huit mois de dégoûts, renonçant à une science qui lui semblait trop pénible, il se rendit à Lyon, résolu de se livrer exclusivement à son penchant pour la littérature. Il publia dans cette ville, en 1539, un recueil de poésies latines, érotiques et satiriques, composé de deux livres d'épigrammes et de quelques épîtres. L'auteur s'était proposé, dans cet ouvrage, de lutter contre Ovide, Catulle et Martial. Si, comme rival, il est resté bien inférieur à ces poètes, il en offre du moins quelquefois d'heureuses imitations. Quoique son style ait, en général, de la grâce et de la facilité, on peut souvent lui faire le reproche de n'avoir pas toute l'exactitude possible dans le choix des termes. Gouvea fit à Lyon une connaissance qui influa beaucoup sur son talent: ce fut celle d'Emile Ferret. La société d'un tel jurisconsulte lui donna bientôt pour le droit autant de goût qu'il avait jusque-là montré de répugnance pour cette étude. Après avoir passé trois années avec un maître si digne de l'instruire, il revint à Paris, où il enseigna la philosophie jusqu'en 1544. C'est dans ce laps de temps que Pierre Ramus fit paraître ses ouvrages, trop fameux pour son repos, et

dans lesquels il attaque si vivement le philosophe de Stagyre. Gouvéa, que ses talents et son zèle pour la doctrine d'Aristote avaient mis à la tête du péripatétisme, le combattit presque aussitôt par un écrit intitulé : *Pro Aristotele responsio adversùs Petri Rami calumnias*. Mais les Aristotéliciens ne se bornèrent pas à une guerre de plume. L'infortuné Ramus fut poursuivi criminellement devant le parlement de Paris, pour avoir attenté à la gloire d'un si grand philosophe. Les clameurs toujours croissantes de ses ennemis parvinrent même à faire porter cette affaire devant le roi (François Ier.), qui d'abord ne voulait rien moins qu'envoyer le coupable aux galères. Mais ce premier mouvement d'indignation ayant fait place à des sentiments plus modérés, il se contenta de mettre Ramus aux prises avec Gouvéa, ne doutant point qu'un pareil adversaire ne l'eût bientôt réduit au silence. En effet, les débats s'étant ouverts en présence des arbitres qu'ils avaient eu ordre de choisir pour juger leur différend, Gouvéa sortit triomphant de cette lutte. Les arbitres déclarèrent que « Ramus avoit esté téméraire, arro- » gant et impudent d'avoir blasmé et » resprouvé le train et art de logique » reçeu de toutes les nations, que luy » mesme ignoroit, et parce qu'en son » livre des *Animadversions* il repre- » noit Aristote, estoit évidemment » connue et manifestée son ignoran- » ce. » Les livres de Ramus furent interdits dans tout le royaume, et il lui fut fait défense d'enseigner la philosophie. Gouvéa commença vers l'an 1548 à professer le droit, d'abord à Toulouse, ensuite à Cahors, à Valence, et enfin à Grenoble. Tel fut l'éclat de ses leçons, que Cujas, désespérant d'obtenir quelque gloire après une si grande renommée, fut, de son propre aveu, souvent sur le point d'abandonner l'étude des lois. Les troubles qu'excitèrent en France les innovations de Luther et de Calvin, obligèrent Gouvéa, vers 1562, de renoncer à sa patrie adoptive. Il se retira en Savoie, à la cour d'Émanuel Philibert, qui le nomma maître des requêtes, et membre de son conseil secret. Suivant la plupart des biographes, Gouvéa mourut à Turin en 1565. Un de ses contemporains qui l'avait vu à Grenoble, en 1557, nous apprend que Gouvea lisait peu, écrivait rarement, mais réfléchissait beaucoup. Les leçons qu'il devait faire dans sa classe, il les méditait, tantôt couché sur son lit, tantôt en se promenant dans un jardin qu'il avait auprès de la ville. Sa chaire lui était fort à charge, parce qu'il regardait une vie tranquille et sans embarras comme le plus grand bien dont il pût jouir dans ce monde. Il était bienfaisant, et d'un commerce doux et agréable. Quant à son mérite comme jurisconsulte, l'opinion des savants est presque unanime. Le président Favre le compare à Cujas, et lui trouve un génie plus profond. Gravina, qui partage ce sentiment, n'accorde la prééminence à Cujas que par l'immensité de ses travaux. S'il nous était permis d'ajouter au jugement de ces savants illustres, nous dirions que le génie vif et pénétrant de Gouvéa résout avec une clarté et une précision admirables les questions les plus obscures, et que sa méthode de faire servir l'histoire et la philosophie à l'explication des lois, a jeté un grand jour sur des points de jurisprudence qui avaient été mal interprétés avant lui. Ses ouvrages sont : I. *Epigrammatum libri duo*, et *Epistolæ quatuor*, Lyon, 1539, in-4°., et 1540, in-8°. II. *Virgilius*, *Te-*

rentius, *pristino splendori restituti*, Lyon, 1541; *Terentius* seul, Lyon, 1541, in-4°.; Louvain, 1552, in-4°.; (cette édition est citée par Fabricius comme la première; mais c'est une erreur); Francfort, 1576, 1596, in-16. III. *Porphyrii Isagoge in latinum translata*, Lyon, 1541, in-8°. IV. *Pro Aristotele responsio adversùs Petri Rami calumnias et alia opuscula*, Paris, 1543, in-8°. V. *In Topicam Ciceronis et criticam logices partem*, Paris, 1543, in-8°., et 1545, in-8°.; cet ouvrage a été réimprimé in-4°. à Paris, en 1554, avec les commentaires de Boëtius, Visorius, Latomus, etc. Il est cité avec éloge par l'abbé d'Olivet. VI. *In priores libros duos Ciceronis ad Atticum*, *et in lib. ejusdem de legibus*, Paris, 1543, in-8°. VII. *Enarratio in Ciceronis orationem in Vatinium*, Paris, 1545, in-8°. VIII. *In aliquot Ciceronis orationes*, Bâle, 1553, in-8°. IX. *De jure accrescendi liber*, Toulouse, 1549, in-4°.; Iéna, 1596, in-8°.; Worms, 1611, in-12. X. *De jurisdictione libri duo*, Toulouse, 1550, in-4°. XI. *Ad L. Gallus de lib. et posth.*, et *ad Titulum de vulgari et pupillari substitutione*, Toulouse, 1554, in-4°.; chacun séparément. Tous ces traités de droit ont été recueillis par l'auteur, en 1562, à Lyon, en un vol. in-fol., qui contient en outre: *In legum tit.* 10, *ad L. Falcid. libr.* 35 *ff. interpret.*, *Lectionum variarum juris civilis libri* 2, et *Animadversionum liber unus*. Ce recueil, intitulé, *Antonii Goveani jurisconsulti opera juris civilis*, a été réimprimé à Lyon en 1564 et 1599, in-fol. Les deux livres *Variarum lectionum* ont paru aussi séparément à Venise, 1565; et à Cologne, 1575, tous deux in-fol. XII. La bibliothèque du Vatican possède des commentaires manuscrits de Gouvéa, sur Térence et Cicéron; un Discours apologétique et quelques poèmes inédits. Le Catalogue de la bibliothèque du Roi fait mention d'un *Orator Ciceronis*, corrigé par lui; au reste, tous les ouvrages publiés par Gouvéa ont été imprimés en deux vol. in-fol., Rotterdam, 1766.—Antoine de Gouvéa eut deux fils, Pierre et Mainfroi. Ce dernier seul a laissé des traces de son existence; quelques biographes assurent qu'il naquit à Cahors, patrie de sa mère, et d'autres à Turin: tous s'accordent à dire qu'il mourut en 1613, après avoir été conseiller au sénat de Turin et membre du conseil-d'état de Charles-Émanuel, duc de Savoie. Quoi qu'il en soit, il paraît certain qu'à l'exemple de son père, il cultiva les lettres et la jurisprudence, puisqu'il publia des *Consultations*, des *Commentaires sur Julius Clarus*, une *Oraison funèbre de Philippe II*, *roi d'Espagne et de Portugal*, etc. On peut, sur les ouvrages de cet auteur, consulter le *Teatro di uomini letterati*, de Jérôme Ghilini. N—E.

GOUVÉA (André de), frère du jurisconsulte, naquit comme lui à Béja, vers la fin du xv. siècle. Le roi de Portugal, Émanuel-le-Grand, qui avait de la bienveillance pour sa famille, lui ayant accordé une pension pour faire ses études en France, Gouvéa se rendit à Paris, et entra au collége de Sainte-Barbe, dont son oncle Jacques Gouvéa était principal. Martial, son frère aîné, qui l'avait précédé dans cette capitale, s'était déjà fait connaître avantageusement par une *grammaire* et par des *poésies latines*. André, voulant marcher sur ses traces, se livra à l'étude avec ardeur, et mérita d'obtenir, au sortir de ses classes, une

chaire de grammaire, et bientôt après, celle de philosophie dans le même collége. C'est vers cette époque qu'il fit venir auprès de lui Antoine, le plus jeune de ses frères, et le plus célèbre, à qui il prodigua des soins si tendres, que celui-ci, dans la dédicace de l'un de ses ouvrages, lui donne le titre de père, *beneficiis parenti*. Après avoir remplacé son oncle dans les fonctions de principal de Sainte Barbe, André quitta Paris en 1534, pour aller à Bordeaux exercer le même emploi dans le collége de Guienne. Sous la direction d'un chef aussi actif, cet établissement vit rapidement accroître sa prospérité. Mais la renommée qu'André s'était acquise dans la carrière de l'enseignement, était parvenue jusqu'à Jean III, fils et successeur d'Émanuel. Ce monarque desira qu'il vînt, à Coïmbre, fonder un collége sur le plan des écoles françaises, et le chargea d'amener un certain nombre de savants. André s'empressa de se rendre aux vœux de son souverain, et partit de Bordeaux, en 1547, accompagné de George et Patrice Buchanan, Nicole Grouchi, Elie Vinet, Arnould Fabrice, et de quelques autres gens de lettres. Après s'être appliqué pendant une année, avec un zèle infatigable, à faire fleurir les bonnes études dans sa patrie, il n'eut pas la satisfaction de pouvoir achever des travaux commencés sous d'aussi heureux auspices. Il mourut au mois d'octobre 1548, âgé d'un peu plus de cinquante ans; il était prêtre, prédicateur, et même, suivant quelques écrivains, docteur de Sorbonne : il n'a jamais rien fait imprimer. Bèze rapporte qu'on lui avait donné le sobriquet de *Sinapivorus*, c'est-à-dire, *Avale-moutarde*.

N—e.

GOUVÉA (Antoine), parent du jurisconsulte du même nom, naquit vers 1575 à Béjà, en Portugal. Après avoir fait de bonnes études, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, et fut envoyé en 1597 à Goa, où il professa quelque temps la théologie. Le vice-roi espagnol le députa en 1602, vers le roi de Perse Schah-Abbas, pour lui demander la permission de former des établissements de commerce dans ses états. Ce prince y consentit, mais sous la condition que les Espagnols l'aideraient à abaisser la puissance des Turcs en Asie. Peu de temps après, Gouvéa s'embarqua pour l'Espagne, avec un ambassadeur du roi de Perse; et il ne négligea rien pour déterminer Philippe III à entrer dans les vues de Schah-Abbas : mais les guerres que l'Espagne soutenait depuis vingt-cinq ans, pour replacer les Provinces-Unies sous sa dépendance, l'avaient épuisée de soldats, et Gouvéa ne put rien obtenir. En 1612, il reçut l'ordre de retourner en Perse, et de renouer les négociations interrompues depuis plusieurs années. Avant son départ, le pape lui conféra le titre d'évêque de Cyrène en Afrique, en récompense des services qu'il avait rendus à la religion. Dès qu'il fut arrivé en Perse, il sollicita une audience de Schah-Abbas; mais ce prince ne voulut agréer aucune des excuses qu'il lui présenta de la part du roi d'Espagne, et le fit mettre en prison. Il parvint à s'échapper au bout de quelques mois, sortit de Perse en suivant des chemins presque impraticables, et s'embarqua à Alexandrette pour revenir une seconde fois en Europe. Les vents contraires forcèrent le bâtiment qu'il montait à relâcher sur les côtes de Sardaigne. Il y fut pris par des pirates, et conduit à Alger, où il resta captif jusqu'en 1620 : racheté alors par les religieux de la Merci, il se rendit à

Madrid, et fut renvoyé aussitôt à Oran, chargé d'une mission importante. Après l'avoir terminée heureusement, il se retira dans un monastère de son ordre à Mançanarès de Membrillo, et y mourut le 18 août 1628, à l'âge de cinquante-sept ans. C'était un religieux instruit et pieux, qui fut constamment le modèle de ses confrères. On a de lui : I. *Histoire orientale des grands progrès de l'Eglise catholique en la réduction des anciens chrétiens, dits de saint Thomas, par les bons devoirs de D. Alexis de Ménèses, archevêque de Goa ; plus la messe des anciens chrétiens de saint Thomas* (en portugais), Coimbre, 1606, in-fol.; traduit en espagnol par le père François Muños; et en français par le père J. B. de Glen, Anvers, 1609, in-8°. Cette traduction, rare et recherchée, est moins complète que l'original; elle ne contient ni la *liturgie des Malabares*, ni la *relation du synode* tenu à Diamper en 1599. Michel Geddes s'est beaucoup servi de cet ouvrage pour la rédaction de son *Histoire de l'ancienne église de Malabar*. II. *Relations de la Perse et de l'Orient*, Lisbonne, 1609, in-4°. III. *Relations des guerres et victoires du roi de Perse Schah-Abbas contre Mahomet et son fils Achmet*, ibid., 1611; traduit en français, Paris ou Rouen, 1646, in-4°. IV. *Le glorieux triomphe de trois ermites de saint Augustin, dont deux ont souffert le martyre en Perse, et l'autre à Alger*, Madrid, 1623, in-8°. V. La *Vie de saint Jean de Dieu*, Madrid, 1624, in-4°, avec des additions du père Antoine de Moura, ibid., 1632, 1669, 1674; Cadix, 1647, in-4°.; traduite en italien par le père Bernard Pandolfo, Naples, 1631, in-4°.: elle est écrite avec beaucoup d'onction. VI. *Abrégé de la vie et des miracles de la B. Claire de Montefalco*, Madrid, 1625, in-4. — Antoine de Gouvéa, jésuite portugais, né en 1592 à Casale, dans le diocèse de Visen, se consacra aux missions de la Chine, y travailla avec un zèle infatigable pendant plus de trente-six ans, dans la province de Fo-kien, et essuya une captivité de six ans à Canton, d'où il sortit honorablement à la fin de la persécution de 1669. Il traduisit en latin, et fit imprimer la relation de cette affaire (par le père Jean André Labeli), et la sentence rendue en faveur du christianisme, sous ce titre : *Innocentia victrix, sive sententia comitiorum Sinici imperii pro innocentiâ christianæ religionis*, Canton, 1671, in-fol., en chinois et en latin : deux exemplaires de cet ouvrage extrêmement rare furent apportés à Rome en 1674. Le père de Gouvéa avait écrit en portugais une *Histoire chinoise de la compagnie de Jésus*, conservée en manuscrit dans plusieurs bibliothèques du Portugal: l'exemplaire qui est à la bibliothèque royale de Madrid, intitulé *Monarquia de la China*, avec un appendice de la *Monarquia tartarica*, contient l'extrait des livres chinois et portugais, et le résultat de vingt années de travail et de recherches faites par l'auteur dans la capitale du Fo-Kien, jusqu'au 20 janvier 1654. Léon Pinelo cite encore de lui une *Asia extrema*, contenant l'histoire des travaux des jésuites pour la propagation de la foi dans l'Asie orientale, dont un manuscrit, daté de 1644, sur papier de la Chine, et dédié au roi de Portugal, se conservait dans la bibliothèque de don Joseph Freyre Monterroio Mascareñas. *Voy*. Léon-Pinelo, page 1726. W—s.

GOUVEST. *V*. Maubert.

GOUYE (Thomas), astronome, né à Dieppe le 18 septembre 1650, fut admis dans la compagnie de Jésus à l'âge de dix-sept ans, et chargé d'enseigner les mathématiques dans différents collèges. Envoyé à Paris par ses supérieurs, ses talents le firent connaître des gens de lettres les plus distingués : lors du renouvellement de l'académie des sciences, il en fut nommé membre honoraire; et l'on a remarqué qu'il fut le seul jésuite que cette compagnie savante ait admis dans son sein. Il s'était beaucoup appliqué à l'étude des langues, et savait le latin, le grec, l'anglais, l'italien, l'allem. et l'espagnol. Il rendit compte de l'éclipse de lune du 15 mars 1699, et fit plusieurs autres observations. Le P. Gouye mourut à Paris le 24 mars 1725, âgé de soixante-quinze ans. C'est lui qui a publié le *Recueil des observations physiques et mathématiques pour servir à la perfection de l'astronomie et de la geographie, envoyées de Siam par les jésuites missionnaires* (les PP. Fontaney, Thomas, Tachard, Noël, etc.), Paris, 1688, in-8°., et 1692, in-4°., et dans le tome VII des *Mémoires de l'académie :* le savant éditeur y a joint des notes et des réflexions. Sa modestie a privé le public d'autres ouvrages qu'il avait composés. C'est au père Gouye que les habitants de Pollet (faubourg de Dieppe) durent la conservation de leurs priviléges, qu'on voulait leur disputer. W—s.

GOUYE DE LONGUEMARE, avocat, de la même famille que le jésuite, né à Dieppe en 1715, s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de l'histoire de France, et contribua par ses recherches à en éclaircir plusieurs points difficiles. Il avait acquis la charge de greffier du bailliage de Versailles, et mourut en cette ville le 11 août 1763. On a de lui : I. *Dissertation pour servir à l'histoire des enfants de Clovis*, Paris, 1744, in-12. II. *Dissertation sur l'état du Soissonnais sous les enfants de Clotaire Ier.*, ibid., 1745, in-12; elle partagea le prix avec celle de l'abbé Fenel. III. *Dissertation sur la chronologie des rois mérovingiens, depuis la mort de Dagobert Ier.*, ibid., 1748, in-12; 1756, même format. Cette pièce avait remporté le prix à l'académie de Soissons en 1746. On trouve à la suite : 1°. Une *Lettre* de Longuemare, adressée à l'auteur du Mercure, au sujet d'un extrait de deux dissertations des abbés Fenel et Lebeuf, couronnées en 1743, par la même académie. — 2°. Une *Lettre* de l'abbé Lebeuf, sur la position de Truccia, où se donna une mémorable bataille en 593, et la *Réponse* de Longuemare : le premier place Truccia à Droissy, et le second à Bruel. — 3°. *Dissertation sur le roi des Ribauds*, dans laquelle Longuemare soutient contre Dutillet et quelques autres écrivains, que cet officier n'avait pas les mêmes fonctions que le prévôt de l'hôtel, puisqu'ils existaient dans le même temps. L'abbé Lebeuf, et un savant, qui s'est caché sous le nom de Bonnevie, appuyèrent son sentiment par des lettres insérées au *Journal de Verdun*, novembre 1751, et avril 1752. IV. *Lettre à Rémond de sainte Albine*, (Mercure, mai 1746.) C'est une réponse à la critique de la chronologie des rois mérovingiens, par un bénédictin de province. V. *Lettre importante sur l'histoire de France*, Paris, 1755, in-12. On y relève des fautes de chronologie de Velly et d'Hénault. VI. *Lettre d'un avocat au parlement sur les entreprises de la juridiction de la prévôté de l'hôtel*, ibid., 1758, in-12 : il y

soutient les droits et les priviléges du prévôt. On lui attribue encore, dans la *France littéraire*, une *Dissertation sur le sacerdoce des Grecs*.

W—s.

GOUYER (Jacques). *V.* HIRZEL.

GOUZ (François de la Boullaye le), voyageur français du XVIIe. siècle, était né à Baugé en Anjou, vers 1610. Il alla en Angleterre, en 1643, offrir ses services au roi Charles Ier., se porta ensuite en Irlande, vint à Brest, s'embarqua pour Copenhague, se porta jusqu'à Riga, revint par Kœnigsberg, Thorn, Dantzig, Lubeck et Hambourg, et atterit au Havre. Quand il fut à Paris, il ne voulut pas retourner dans sa famille, de peur qu'elle ne s'opposât à son projet de parcourir le monde. Il partit pour Marseille, et se rendit par mer à Livourne. Entre cette ville et Rome, il fit connaissance avec le prélat Capponi, qui l'accueillit dans cette capitale. Il alla s'embarquer à Venise; et après avoir vu l'Archipel et Constantinople, il gagna Ispahan par la route d'Erzeroum, prit la mer à Bender Abbassi, débarqua près de Surate à Souali, et, en compagnie avec le P. Zenon, de Baugé, missionnaire capucin, son compatriote, alla jusqu'à Goa, puis à Rajepour, où le gouverneur hindou le mit en prison avec son compagnon de voyage. Ce fut, dit-il, à leur retour à Souali que le P. Zenon reçut la nouvelle de l'emprisonnement du P. Éphraïm de Nevers. Tavernier raconte l'événement d'une autre manière, et ajoute même que le Gouz avait depuis long-temps sa bourse vide, tandis que celui-ci rapporte qu'il refusa les offres du vice-roi de Goa, qui voulait lui avancer de l'argent. Le Gouz s'embarqua pour Bassora le 1er. mars 1649, traversa le grand désert, vit Alep, Tripoli de Syrie et l'Égypte, et revint en Europe par Livourne. A son arrivée à Rome, il apprit la mort de Capponi, et remit en conséquence lui-même au cardinal, frère de ce prélat, les lettres que le patriarche des Maronites du Mont-Liban lui avait confiées pour cette éminence, qui lui fit des propositions avantageuses pour l'engager à se fixer à Rome comme cosmographe apostolique: mais le Gouz, sur la nouvelle de la mort de son père, et les bruits qui couraient de la sienne, se hâta de revenir en France. Son beau-frère s'y était emparé de son patrimoine: le Gouz ne put le recouvrer que par les voies juridiques, qui finirent par l'amener à Paris. Le roi, qui avait entendu parler de lui, voulut le voir sous l'habit persan, qu'il n'avait pas quitté durant ses voyages; il parcourut son journal, et l'invita à le publier. Cette relation, que le Gouz n'avait d'abord eu dessein d'écrire que pour le cardinal Capponi, lui acquit de la réputation; car, en 1664, la compagnie des Indes, ayant résolu d'envoyer dans ce pays des hommes d'expérience et de capacité pour se concilier la faveur des princes dont les états devaient être le principal théâtre de son commerce, ce voyageur fut un de ceux qu'elle choisit. Le roi l'honora du titre de son envoyé près du Grand-Mogol et des autres rois des Indes. Le Gouz partit au mois d'octobre. Il tomba malade à Ispahan, y mourut, et, par ordre du Schah, y fut enterré magnifiquement. Sa relation fut publiée sous ce titre: *Voyages et observations du sieur de la Boullaye le Gouz, gentilhomme angevin, où sont décrites les religions, gouvernements et situations des états et royaumes d'Italie, Grèce, Natolie, Syrie, Perse, Palestine, Karemanie, Kaldée, Assyrie, Grand-Mogol, Bijapour, Indes-*

Orientales des Portugais, Arabie, Égypte, Hollande, Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, Pologne, îles et autres lieux de l'Europe, Asie et Afrique, où il a séjourné, le tout enrichi de belles figures, Paris, 1653, 1 vol. in-4°.; ibid., 1657, 1 vol. in-4°. Cette dernière édition, quoique inférieure à la première pour la qualité et la dimension du papier, lui est préférable, étant plus complète, et contenant plusieurs particularités qui ne se trouvent pas dans l'autre. La relation est, au reste, assez peu intéressante, et n'offre pas des observations bien curieuses ni bien neuves, même pour le temps où cet ouvrage fut publié. Il ne dut sans doute la vogue dont il jouit, qu'aux détails qu'il donna le premier sur l'Inde, en français. L'auteur montre du penchant pour l'alchimie. Le P. de Rhodes qui le rencontra, vêtu à la persane, en 1648, près de Schiras, le dépeint comme un homme de mérite, et ajoute qu'ayant conservé beaucoup de prudence dans toutes ses courses, avec la satisfaction d'avoir obtenu partout l'amitié de tous ceux qui l'ont connu, il avait fait voir qu'un bon chrétien et un bon Français peut traverser le monde sans avoir aucun ennemi. Ces deux voyageurs se revirent ensuite à Rome, où le P. de Rhodes dit que le cardinal Capponi marquait à le Gouz une considération particulière. Ils se rejoignirent enfin à Paris; et dans leurs entretiens sur les pays qu'ils avaient parcourus, ils formèrent le plan d'un nouveau voyage, qu'ils devaient faire ensemble, mais qui est demeuré sans exécution. Le Gouz a placé la relation de ses voyages au nord de l'Europe, dans un récit qu'il fait à quelques amis au milieu d'un repas en passant à Genève; de sorte qu'elle est très succincte. Les noms propres y sont étrangement défigurés. Il termine son livre par la liste des personnes qu'il a connues dans le cours de ses voyages. Les figures imprimées avec le texte sont grossièrement faites; elles n'ont que le mérite d'avoir été dessinées par l'auteur. Il s'est fait représenter en tête de son livre, avec cette inscription : « Portrait du sieur » la Boullaye le Gouz, en habit le- » vantin, connu en Asie et en Afri- » que, sous le nom d'Ibrahim bey, et » en Europe, sous celui de voyageur » catholique. » E—s.

GOUZ DE GERLAND (Bénigne le), historien, né à Dijon en 1695, d'une ancienne famille de Bourgogne, joignait aux avantages de la naissance et de la fortune un goût très vif pour les sciences. Après avoir terminé ses études au collège de Clermont à Paris, il visita l'Italie, non en simple curieux, mais en homme capable d'apprécier les chefs-d'œuvre que ce beau pays présente de toutes parts. Il passa ensuite en Angleterre, et y demeura le temps nécessaire pour en étudier les mœurs, les usages et les lois. Il fut accueilli dans ses voyages par les hommes les plus éclairés; et plusieurs restèrent au nombre de ses amis, entre autres le cardinal Passionei et M. Ellis. De retour dans sa patrie, il consacra tous ses moments à y faire fleurir le goût des sciences : ayant été nommé membre honoraire de l'académie de Dijon, il fit présent à cette compagnie d'un terrain propre à l'établissement d'un jardin botanique, et y joignit bientôt le don de son riche cabinet d'histoire naturelle. Passionné pour la gloire de son pays, il fit exécuter, à ses frais, les bustes, en marbre, des grands hommes de la Bourgogne, et en décora la salle des séances publiques (1) de l'a-

(1) Cette compagnie y avait aussi fait placer le buste de ce respectable bienfaiteur, exécuté en

cadémie. C'est à lui que la ville de Dijon fut redevable d'une école de peinture et de sculpture, honorée depuis du titre d'académie, et de la protection immédiate du roi et des états de la province. Il n'y eut pas, pendant toute la durée de sa vie, un seul projet utile auquel il ne prît part; et il en avait formé plusieurs que la mort l'empêcha de mettre à exécution. Tourmenté depuis long-temps par un tic douloureux, et contre lequel toutes les ressources de l'art avaient échoué, il se soumit à une opération cruelle, dont on lui avait garanti le succès, et qui cependant ne réussit point. Il sentit alors que sa fin n'était pas éloignée, et il s'y prépara en philosophe chrétien. Après avoir reçu les consolations dernières de la religion, il s'occupait encore avec ses amis de quelques objets d'utilité publique, lorsqu'il expira le 17 mars 1774, à soixante-dix-neuf ans, emportant les regrets universels (1). Son éloge fut prononcé par Maret, dans une des séances de l'académie. On connaît de le Gouz les ouvrages suivants : I. *L'Histoire de Laïs*, Paris, 1756, in-12, dont, par une faute d'impression singulière, on a fait, dans un nouveau dictionnaire, *l'histoire des lois*. II. *Essai sur l'histoire des premiers rois de Bourgogne, et sur l'origine des Bourguignons*, Dijon, 1770, in-4°., avec une carte de l'ancienne Germanie, et une de l'ancien royaume de Bourgogne : il y a dans cet ouvrage de l'érudition et des recherches; mais l'auteur s'écarte souvent des opinions généralement adoptées. III. *Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon, et sur les antiquités découvertes sous les murs bâtis par Aurelien*, ibid., 1771, in-4°., avec un frontispice gravé, une carte de l'ancien Dijon, et trente-deux planches. Il attribue l'origine de Dijon à un camp de César, et en fait dériver le nom du mot celtique *divis*, qui, suivant Bullet, signifie choix, élection; ou de *diviren*, écoulement, étymologie qui peut avoir également ses partisans, puisque cette ville est située dans un lieu jadis marécageux et au confluent de deux petites rivières, l'Ouche et le Suzon. IV. *Dissertation sur la cause physique du déluge;* on en trouve un extrait dans les *Mém. de l'acad. de Dijon*, tom. 1er. Il attribue cette catastrophe au choc d'une comète. V. *Essai sur l'histoire naturelle*, ibid., tom. II. Il a laissé en manuscrit, la *Relation de son voyage en Italie;* des *Lettres sur les Anglais;* un *Parallèle de César et d'Auguste;* une *Histoire de Pompée;* celle de l'*Entrée des Héraclides dans le Péloponnèse;* et des *Fragments sur les Maures de Grenade*. On peut consulter, pour plus de détails, son *Eloge*, déjà cité, par le docteur Maret, Dijon, in-4°., et dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, année 1775. W—s.

GOVÉA. *Voy.* GOUVÉA.

GOVÉA DE VICTORIA (PIERRE), jésuite, naquit à Séville vers 1560. Les choses merveilleuses qu'il entendait raconter de l'Amérique et surtout du Pérou, lui inspirèrent dès son enfance un desir ardent de parcourir ces contrées lointaines; mais son père s'opposait constamment à son départ.

---

marbre par Attiret : mais la modestie de Le Gouz s'en offensa; et ce ne fut pas sans peine qu'il permit enfin de le placer dans le cabinet d'histoire naturelle.

(1) Portant son esprit de bienfaisance au-delà du tombeau, et voulant empêcher qu'après sa mort des miasmes nuisibles ne s'exhalassent de son corps, il se fit enterrer dans une masse de mortier-loriot, sur laquelle on grava cette épitaphe : « *Bénigne Le Gouz de Gerland*, bienfaiteur de son pays, né à Dijon, le 17 sept. 1695, y est mort le 17 mars 1774. » Voyez le *Mémoire* de Maret *sur l'usage d'enterrer les morts dans les églises*, seconde édit., 1774.

Aussi à peine Govéa l'eut-il perdu, qu'il parvint, à force de sollicitations, à obtenir le consentement de sa mère; et quoiqu'il n'eût que treize ans, il alla s'embarquer à Cadix. Après avoir parcouru l'océan Atlantique et la mer des Antilles, et pris part à plusieurs combats, il passa par l'isthme de Panama dans le grand Océan, où la fortune lui fut contraire. Il eut de fréquentes attaques à soutenir de la part des pirates anglais, fut trompé par le capitaine de son navire, maltraité par l'équipage, et finit par faire naufrage sur une côte inhabitée. Après bien des fatigues et des périls, il arriva au Pérou. Dégoûté de la passion des voyages et de toutes les vanités mondaines, il fit profession chez les jésuites de Lima, en 1597. L'amour de la patrie le ramena, en 1610, à Séville, où il mourut à l'âge de soixante-dix ans. L'année même de son retour, il publia le récit de ses aventures, sous le titre de *Naufrage et voyage sur la côte du Pérou*, Séville, 1610, in-8°. Il en fit lui-même la traduction latine, qui n'a pas été imprimée. Ce livre fut ensuite traduit en allemand, et imprimé à Ingolstadt. Mais cette version était si mal faite et tellement remplie de passages inintelligibles, que Jean Bissel, jésuite de Souabe, entreprit d'en corriger les fautes, et d'en donner une traduction latine. Il paraît qu'il n'a pas eu sous les yeux l'original espagnol, puisqu'il dit qu'il ne sait pas s'il faut attribuer les choses obscures à l'auteur ou à son traducteur. On reconnaît que le père Bissel s'est principalement attaché à faire étalage d'érudition et de talent pour la poésie. Il n'a, au reste, fait que suivre, en quelque sorte, l'exemple de Govéa, dont l'ouvrage n'offre qu'un bien mince intérêt. Il a cousu ensemble des extraits de livres très connus sur l'Amérique, y a entremêlé des discours, des déclamations et jusqu'à des prières. Ce qui concerne ses aventures ne pouvait, en effet, tenir que fort peu de place; et il a pris beaucoup de peine pour leur ôter l'attrait que pouvait leur donner la simplicité du récit. La version de Bissel est intitulée : *Joannis Bisselii Argonauticon Americanorum, sive historia periculorum Petri de Victoriâ ac sociorum ejus, libri XV*, Munich, 1647, in-12. Elle fut réimprimée à Amsterdam en 1698. Le frontispice porte Dantzig; mais le nom de Gilles Jansson de Waesberg, célèbre imprimeur d'Amsterdam, prouve qu'elle a été imprimée dans cette ville, ce qui est d'ailleurs confirmé par une lettre de Bayle. E—s.

GOVINDA ou GOBINDA, 10e. et dernier *Sât Goûroû*, chef spirituel et suprême des Sykhs, créa la puissance temporelle de cette secte ou nation belliqueuse et redoutable, qui doit son existence à Nânek (*V.* NANEK). Né à Patnah, capitale du Béhâr, et élevé à *Madra Dès* dans le Pendj-âb, il succéda, en 1671, à Tegh Behâder, son père, assassiné par l'ordre d'Aureng Zeyb, circonstance qui provoqua la juste indignation de Gôvinda, et lui fit jurer une haine éternelle aux Musulmans. Il avait à peine quatorze ans, quand il se trouva, par la mort de son père, à la tête d'un assez fort parti de Sykhs, qu'il conduisit dans les montagnes de Sirinagar : mais le chef de ce canton, cédant aux sollicitations menaçantes de la cour de Dehly, le chassa, et l'obligea de se retirer dans les cantons marécageux du Pendj-âb, où il fut mieux accueilli. Le nombre de ses sectateurs s'accrut considérablement; il forma des établissements à Anandapoûr, à Khilôu,

et dans d'autres villes du Pendj-âb. Ils trouvèrent un puissant protecteur dans un râdjâh, ou prince hindou des Nadou, canton montagneux au nord-ouest de Sirinagar. Le râdjâh et le goùroù opposèrent une vigoureuse résistance aux généraux qu'Aureng-Zeyb envoya contre eux; mais enfin un des fils de ce monarque s'étant mis en campagne, de concert avec le râdjâh de Cahilor, le grand-prêtre des Sykhs se retrancha dans une forteresse, qu'il fut obligé ensuite d'abandonner en y laissant sa mère et deux de ses enfants, innocentes victimes sacrifiées bientôt à l'aveugle ressentiment du gouverneur musulman du Serhind. Gôvinda passa de cette forteresse dans une autre, où il fut assiégé, et pressé aussi vivement que dans la précédente. Après avoir tué de sa propre main l'un des deux généraux du prince Moghol et blessé l'autre, après avoir vu périr son dernier fils d'une mort glorieuse, mais prématurée, ce malheureux père, accablé de douleur, cédant à la mauvaise fortune qui semblait s'acharner à le poursuivre, parvint non sans courir les plus grands dangers, à s'évader de Tchamkoùr, dont la garnison fut indignement mutilée par les vainqueurs. Ce chef fugitif mena, depuis, une vie errante : on a lieu même de croire que l'excès de la douleur, et le dépit de ne pouvoir se venger de ses implacables ennemis, altérèrent sa raison; et nous ne croyons pas qu'il ait été employé par Aureng-Zeyb dans le Dekehan, comme le disent quelques auteurs. Il nous paraît plus certain qu'il termina sa vie aventureuse à Nander, sur les bords du Godâvéry, en 1708. Il ne laissa pas d'enfant mâle. Les Sykhs avaient été dociles et pacifiques jusqu'à l'apparition de Gôvinda, qui eut le talent de leur communiquer une énergie inconnue à la plupart des nations indiennes. Il commença par les exciter à la vengeance, en leur traçant, avec indignation, le hideux tableau de toutes les vexations, des outrages et des cruautés commises envers eux par le gouvernement moghol. Dans son enthousiasme, il fit jurer à la nation sykhe, toute entière, composée d'Hindous et de Musulmans apostats et transfuges, haine et guerre aux insolents Musulmans; il voua ses soldats à l'*acier*, comme unique moyen d'obtenir les biens du monde présent et du monde à venir. Son premier soin fut de travailler plus énergiquement encore que ne l'avait fait Nânek, le fondateur des Sykhs, à détruire la distinction des castes indiennes, d'attaquer les prétentions et les privilèges des castes supérieures, enfin, d'établir l'égalité parmi ses sectateurs. Le politique Aureng-Zeyb ne vit pas sans effroi la propagation d'une doctrine capable de détruire les antiques préjugés au moyen desquels les princes étrangers ont constamment trouvé dans les Hindous des sujets résignés et paisibles. Gôvinda enjoignit à tous ses disciples de porter constamment de l'acier avec eux, de se consacrer au métier des armes, d'être habillés en bleu, de laisser croître leur barbe et leurs cheveux, et d'avoir un mot de ralliement quand ils se rencontreraient : *Vive le goùroù* (le maître ou docteur)! *Victoire pour le pays du goùroù!* Il les autorisa à ajouter à la suite de leur nom le titre de *Singh* (lion), qui, parmi les Hindous, est réservé à la caste guerrière des Râdjpouts : ainsi, tous les Sykhs se trouvèrent anoblis. Il établit aussi une assemblée nationale nommée *Mata goùroù* (réunion des maîtres), à laquelle les chefs de canton ont droit d'assister pour délibérer sur les af-

faires de la nation. On peut voir, dans l'excellent mémoire du général Malcolm sur les Sikhs (*Asiat. researches*, tom. XI, pag. 200-301, édition de Londres, in-8°., 1815), la constitution et les usages de cette espèce d'assemblée nationale. Nous nous bornerons à observer ici, d'après l'estimable auteur que nous venons de citer, que « cette institution est une » nouvelle preuve du génie vaste et » entreprenant de ce réformateur. En » donnant un gouvernement représentatif et fédératif à une nation indolente et imbue d'antiques préjugés, il l'a » forcée de quitter ses habitudes nonchalantes et routinières, de prendre » une part active au gouvernement : » enfin, il stimula l'ambition de chaque particulier qui eut le moyen de » parvenir aux dignités, et d'intervenir dans les affaires du gouvernement. » C'est ainsi que Gôvinda changea en guerriers actifs et entreprenants, en théistes peu curieux de cérémonies religieuses, les paisibles et pieux sectateurs de Nânek. Voilà pourquoi ceux-ci, tout en conservant le plus profond respect pour leur fondateur, soutiennent que le goùroù Gôvinda a été aussi exalté par la faveur immédiate et par la protection de la divinité. Nous regrettons de ne pouvoir donner ici la description de la cérémonie instituée par Gôvinda, pour rendre un converti *Khalsá*, c'est-à-dire membre de la république des Sykhs. Nous nous bornerons à observer qu'on leur administre une espèce de baptême sur la tête et sur la barbe, et qu'ils promettent de suivre la foi du *maître* : on leur fait promettre, entre autres choses, de n'avoir aucune relation avec des sectaires nommés *Kondi már*, qui tuent leurs propres sœurs, usage atroce et commun à la plupart des râdjepouts. On leur enjoint aussi de tuer un Musulman, partout où ils le trouveront, de battre et dépouiller les Hindous. Les Sykhs observent très volontiers, et même aussi scrupuleusement qu'ils le peuvent, des préceptes conformes à leurs sentiments et à leurs intérêts; préceptes d'un instituteur qu'ils regardent comme la dixième incarnation attendue par les Hindous, qui ceignit la ceinture de la chasteté autour de ses reins, saisit le glaive de la valeur, proféra le mot de la victoire, détruisit les exécrables Turks (les Musulmans), et exalta le nom de Dieu........ qui confondit et convainquit d'erreur et d'ignorance l'islamisme et le brâhmisme, et fonda la religion des *Khalsá* (ou vrais *Sykhs*) sur la pureté, etc. Goùroù Gôvinda Singh a composé en langue du Pendj-âb, et principalement d'après les Sastras, les Pourânas et le Coran, un ouvrage assez considérable, intitulé : *Décama pâdchâh ka granth* (le livre des dix rois), réputé sacré parmi les Sykhs. Ce livre contient non seulement plusieurs traités religieux et théologiques, les fables de la religion indienne adaptées à la croyance de la nouvelle secte, mais encore le récit des batailles où l'auteur s'est trouvé, ses faits d'armes et ceux de ses intrépides compagnons. La valeur guerrière y est représentée comme la première de toutes les vertus. A l'exemple de Mahomet, il y indique le martyre, c'est-à-dire, la mort bravée et reçue en combattant pour sa religion, comme le moyen le plus certain d'obtenir la gloire dans ce monde et la félicité éternelle dans l'autre. Il insiste fortement sur la honte inséparable de l'apostasie. Cet ouvrage fut terminé en 1697, c'est-à-dire, onze ans avant la mort de l'auteur, qui paraît avoir passé cette dernière partie de sa vie, précédemment si active, dans la plus profonde retraite,

et même dans l'anéantissement de ses facultés intellectuelles, dont il avait abusé pour le malheur de ses semblables. Les Sykhs, avant lui si calmes, si paisibles, sont devenus turbulents, sanguinaires et pillards. Cette belliqueuse nation qui prend de rapides accroissements, menace également les princes hindous et musulmans et les établissements anglais dans l'Inde.

L—s.

GOWER (JEAN), ancien poète anglais, issu, suivant Leland, d'une famille du comté d'York, et né vers 1320, fut contemporain de Chaucer. Ce fut dans la société d'Inner-Temple à Londres, où il résidait en qualité de jurisconsulte, qu'il eut, pour la première fois, occasion de connaître Chaucer, regardé comme le père de la poésie anglaise. La conformité de leurs caractères, de leur goût pour les Muses, et de leurs principes politiques, ne tarda pas à les unir de la plus intime amitié. Gower se distingua éminemment dans la profession des lois, et fut, dit-on, chef-juge de la cour des plaids-communs; mais cela est au moins douteux. Il était attaché, sans doute en qualité de conseiller, à Th. Woodstock, duc de Glocester, l'un des oncles de Richard II : son talent pour la poésie l'avait mis en faveur auprès de ce monarque. Richard, étant un jour en partie de plaisir sur la Tamise, le fit entrer dans son bateau, et lui ordonna d'exercer son talent sur quelque sujet neuf. Gower obéit, et composa son ouvrage intitulé, *Confessio amantis*, espèce de traité de morale en vers, entremêlé de contes moraux, à la fin duquel il prend occasion de donner au roi quelques sages avis sur des matières très délicates, exprimés avec franchise et avec dignité : mais lorsque ce prince eut fait assassiner à Calais son protecteur Woodstock, Gower ne put retenir l'expression de son indignation : il n'épargna dans ses écrits ni le clergé, ni la cour, ni le roi lui-même. La révolution vint le venger, en déposant ce monarque et en plaçant Henri IV sur le trône. Il perdit la vue dans la première année du nouveau règne, et mourut peu de temps après, en 1402. Il fut enterré dans l'église conventuelle de Ste.-Marie-Overie, dans Southwark à Londres, église qu'il avait fait rebâtir en grande partie à ses frais; ce qui fait supposer qu'il jouissait de beaucoup d'aisance. La couleur générale de ses ouvrages lui a fait donner le nom du *moral Gower* (1). On cite de lui les suivants : I. *Speculum meditantis*, traité moral en dix livres sur les devoirs des époux, en vers français : il en existe deux copies dans la bibliothèque bodléienne. II. *Vox clamantis*, ou *la Voix de celui qui crie dans le désert*, en vers latins, en sept livres : c'est une chronique, en vers élégiaques, de l'insurrection des communes sous le règne de Richard II. Ces deux ouvrages n'ont pas été imprimés; il en existe des manuscrits dans les bibliothèques cottonienne et bodléienne, et dans celle du collége d'*All-Souls* à Oxford. III. *Confessio amantis*, poème anglais en huit livres, relatif à la morale et à la métaphysique de l'amour; imprimé à Westminster par Caxton en 1483 (2), Londres, 1532, 1544 et 1554, et récemment, pour la cinquième fois, dans la dernière édition des poètes anglais. Par l'effet de l'ambition, fort

(1) Un article inséré dans l'*European Magazine*, décembre 1804, pag. 412, insinue cependant que Gower ne put être nommé juge à cause de la licence de ses contes.

(2) Cette édition, extrêmement rare, porte pour date, *a thousand* CCCCLXXXXIII; mais M. Dibdin a fait voir que c'est une faute d'impression, et que le livre a été réellement imprimé en 1483.

commune alors, d'étaler partout le peu d'érudition qu'on avait, les dissertations sur la science hermétique et sur la philosophie d'Aristote sont amalgamées dans ce poème avec des subtilités sentimentales. IV. *De rege Henrico IV*, imprimé, ainsi que quelques autres de ses petis poèmes, dans les Œuvres de Chaucer. Thomas Warton, dans son *Histoire de la poésie anglaise*, cite comme supérieurs à tous les autres ouvrages de Gower, des sonnets contenus dans un volume de la bibliothèque du marquis de Stafford; et il en rapporte des fragments. Quoique Gower ait joui de son temps d'une grande réputation, on chercherait inutilement aujourd'hui dans ses ouvrages des marques d'un vrai génie, ou le sentiment de l'harmonie poétique. Thomas Warton lui reconnaît néanmoins le mérite d'avoir imité avec assez de pureté le style élégiaque d'Ovide. Sur le monument de Gower on voit sa figure en pied, et trois Vierges couronnées; la première, la Charité, a pour devise :

En toy qui es fils de Dieu le père,
Sauve soit qui gist sous cest pierre.

La deuxième, la Miséricorde (Mercy), a pour devise :

O bone Jésu fait ta mercy
A l'alme, dont le corps gist icy.

La troisième, la Pitié :

Pour ta pite Jesu regarde,
Et met cest alme en sauve-garde.

Voici l'épitaphe de Gower :

Armigeri scutum nihil a modo fert sibi tutum
Reddit imolatum morti generale tributum
Spiritus exutum se gaudeat esse solutum
Est ubi virtutum regnum sine labe statutum.

M. H. J. Todd a publié en 1810 un volume in-8°. de 503 pages, *Illustrations of the life*, etc. (Eclaircissements sur la vie et les ouvrages de Gower et de Chaucer, recueillis d'après des documents authentiques.)

X—s.

GOZANI (Le P.), jésuite, missionnaire à la Chine, écrivit au P. Suarez, son confrère, une lettre datée de Caï-fong-fou le 5 novembre 1704, qui renferme des détails intéressants sur l'existence d'une colonie de juifs établie à la Chine (1). Mais le père Gozani ne savait pas l'hébreu; et sa lettre fit desirer que des missionnaires, instruits de la langue et de la littérature hébraïque, fussent chargés de poursuivre les recherches qu'il avait commencées. La commission en fut donnée aux PP. Gaubil et Domenge, qui ne purent justifier qu'en partie l'espoir des savants, par la difficulté qu'ils éprouvèrent à obtenir la communication des livres sacrés de cette colonie. Cependant Brotier publia un extrait en latin de leurs Mémoires sur cet objet, à la fin du troisième volume de sa belle édition de *Tacite*, 1771 : et la traduction en parut, sous le nom du P. Patouillet, dans le trente-unième volume du *Recueil des Lettres édifiantes*. Ces matériaux sont à peu près les seuls qu'ait employés M. Silvestre de Sacy pour la rédaction de sa *Notice d'un manuscrit du Pentateuque conservée dans la synagogue des juifs de Caï-fong-fou*, insérée dans le tome IV des *Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, pages 592 à 626. (*V.* KOEGLER). W—s.

GOZON (DIEUDONNÉ DE), 27e. grand-maître de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem, descendait d'une ancienne famille de Provence ou de Languedoc. N'étant encore que simple chevalier, il délivra l'île de Rhodes d'un monstre qui la désolait; et cet éminent service a attaché à son nom une réputation de courage romanesque

(1) La lettre du P. Gozani a été imprimée dans le *Recueil des Lettres édifiantes*, tome VII de l'ancienne édition, et tome XVIII de la nouvelle.

que le temps n'a fait qu'affermir. Ce monstre était une espèce de serpent ou de crocodile, d'une grandeur énorme : il avait choisi sa retraite dans une caverne à peu de distance de la ville, et il en sortait, chaque jour, pour enlever les bestiaux dont il faisait sa nourriture. Plusieurs chevaliers s'étaient déjà présentés pour le combattre : tous avaient échoué dans cette entreprise ; et le grand-maître leur avait défendu de l'attaquer de nouveau, sous peine d'être privés de l'habit de l'ordre. Gozon, résolu de détruire le monstre, chercha l'occasion de le voir, et, ayant satisfait sa curiosité, demanda la permission d'aller pour quelque temps dans ses terres. Il y fit exécuter la figure de cet animal, et accoutuma deux dogues à le saisir par le ventre, seule partie de son corps qui fût dégarnie d'écailles, tandis qu'il lui portait des coups de lance. Six mois après, il revint à Rhodes, sortit de la ville avec ses dogues, et deux domestiques qui devaient rester à une certaine distance; et leur ayant donné ses instructions, il marcha au terrible animal, qui accourait déjà pour le dévorer. Le combat s'engagea aussitôt; et Gozon, après avoir éprouvé qu'il chercherait vainement à entamer de sa lance l'épaisse cuirasse dont le serpent était recouvert, mit pied à terre, et avançant jusqu'au monstre barcelé par les continuelles morsures des chiens, lui enfonça son épée dans le corps jusqu'à la garde. Un sang noir et empesté sortit à grands flots par cette large blessure ; et le serpent, en tombant, aurait étouffé Gozon de son poids, si ses domestiques ne fussent accourus pour le dégager. Gozon, en rentrant dans la ville, fut accueilli par les acclamations de tout le peuple ; mais le grand-maître, Hélion de Villeneuve, en louant son courage, le blâma de sa désobéissance, et le fit conduire en prison : il lui ôta aussi l'habit de l'ordre, qu'il lui rendit quelques jours après avec ses bonnes grâces ; et il le fit même son lieutenant-général. Villeneuve mourut en 1346, et les chevaliers s'étant assemblés pour élire son successeur, Gozon dit qu'ayant juré de ne proposer que celui qu'il croirait le plus digne de cette grande place, il déclarait franchement qu'après un mûr examen, il n'avait trouvé personne plus capable que lui-même. Cette noble fierté ne déplut point, et Gozon fut élu. Il rétablit le roi de la petite Arménie dans ses états, et l'aida à chasser les Sarrasins de l'Égypte. Il augmenta aussi les fortifications de la ville de Rhodes, et fit des réglements pour le maintien de l'antique discipline parmi les chevaliers. Se sentant avancé en âge, il demanda au pape la permission de faire élire son successeur ; mais, avant qu'elle fût arrivée, il mourut subitement, au mois de décembre 1353. On grava sur son tombeau cette courte inscription : *Draconis extinctor* (l'exterminateur du dragon). Plusieurs critiques ont cherché à jeter des doutes sur le combat de Gozon. On peut voir, dans le *Dictionnaire* de Chaufepié, les raisons qu'on leur oppose, tirées de l'existence de serpents monstrueux, prouvée par l'accord des historiens anciens, et par les récits des voyageurs, comme par le témoignage des monuments contemporains, des chroniques de l'ordre de Malte, et enfin d'une tapisserie sur laquelle est représenté le mémorable combat de Gozon. W—s.

GOZZADINI (Brandaligi), chef de parti à Bologne, au XIVe. siècle, était d'une famille ancienne et considérée à Bologne. Il avait de grandes richesses ; et ses talents le faisaient

regarder comme le chef de la faction surnommée *Maltraversa*. Lorsque Bologne fut asservie par le cardinal Bertrand du Poiet, ses compatriotes recoururent à lui pour qu'il les délivrât de la tyrannie. Brandaligi se mit en effet à la tête d'une conjuration formée en 1334 contre le légat. Il surprit, le 17 mars, ses gardes et ses soldats gascons : il l'assiégea dans la citadelle, où Bertrand du Poiet s'était retiré ; et il le contraignit à signer une capitulation par laquelle la liberté fut rendue à la république de Bologne.

S. S—i.

GOZZI (Gaspard), célèbre littérateur, poète et critique vénitien au XVIIIe. siècle, était d'une famille qui remonte sans lacune au commencement du XIVe. La principale branche, établie à Bergame, y remplit de hauts emplois : deux autres branches, transportées à Venise vers 1500, y furent considérées comme ayant originairement les droits et le titre de citoyens, et y tinrent un état qui annonçait l'opulence. L'un des ancêtres de Gaspard acheta des terres féodales d'un bon rapport dans le Frioul, à 5 lieues de Pordenone : c'est ce qui fit passer dans leur famille le titre de comte, qu'ils ont toujours porté depuis. Son père, Jacques-Antoine Gozzi, fils unique, hérita, de trop bonne heure, d'un riche patrimoine. Son goût passionné pour le luxe et pour tout ce qui tient du grand seigneur, fut secondé par la faiblesse de sa mère : ne voulant s'allier qu'avec une famille patricienne, il épousa une Tiepolo, qui lui apporta pour dot de nouvelles sources de dépense, et qui lui donna onze enfants, dont Gaspard, l'aîné, était né en 1713. Le désordre qui se mit bientôt dans ses affaires, ne l'empêcha pas de donner à ses fils les commencements d'une brillante éducation : mais il ne put soutenir ces dépenses, et cette éducation resta imparfaite. Poussant aussi très loin l'amour qu'on avait alors presque généralement à Venise pour les spectacles, il fit dresser chez lui un théâtre; et ses enfants des deux sexes, qui avaient presque tous du talent pour la comédie, étaient ses acteurs. Bientôt son fils aîné Gaspard, et Charles qui était le troisième, furent en même temps acteurs et poetes. Gaspard, d'un caractère doux, mais abstrait, taciturne et méditatif, se laissant entièrement dominer par les penchants littéraires qui venaient d'éclore en lui, s'isola de tout ce qui tenait aux affaires et à l'administration économique : son admiration pour Pétrarque, et l'habitude d'imiter ses vers, l'entraînèrent plus loin ; il devint amoureux de Louise Bergalli, femme-poète très spirituelle et très aimable, mais qui avait dix ans de plus que lui. Malgré cette disproportion, elle mit tant d'adresse dans sa conduite, qu'il finit par l'épouser du consentement de son père. (*Voy.* Bergalli Louise, tom. IV, 245. (1) Ce nouvel élément, introduit dans la famille, était aussi actif, aussi mobile que la plupart des autres l'étaient peu. Tout y fut bientôt en mouvement: mais les caractères, les volontés, les intérêts, se froissèrent ; et du mouvement ne tarda pas à naître la confusion. L'union de Gaspard fut féconde; chacune des premières années augmenta le nombre des enfants et les charges de la maison. Un accident imprévu y mit le comble ; le père de tous ces

(1) Nous renvoyons à cet article pour en corriger les fautes que nous avons reconnues en nous occupant de la famille Gozzi Son mari n'e ait point *noble vénitien*, comme il est dit dans l'article, mais seulement *citoyen*, avec le titre de *comte*. Ce ne fut point lui, mais son frère Charles, qui se distingua par des comédies d'*un genre singulier* ; enfin la suite de cet article-ci fera voir s'il est vrai que depuis le mariage de Louise Bergalli, l'éducation de ses enfants *fut son premier soin*.

Gozzi fut frappé d'apoplexie : il vécut encore six ans, mais muet, paralytique et sans aucun moyen de manifester ses pensées, quoiqu'il conservât toute sa raison. Gaspard devint par-là chef de la famille, ou plutôt, comme il fut impossible de le détourner de ses études et de le faire sortir de son cabinet, sa femme le devint à sa place. La maison que la famille habitait en commun avait été un palais, et y ressemblait encore par les décorations extérieures; mais, au-dedans, tout était presqu'en ruine. On parvint à arranger dans cette maison délabrée un petit appartement assez commode pour Gaspard Gozzi et sa femme, avec un cabinet pour lui; il n'en demanda pas davantage, et ne s'inquiéta de rien de plus. Trois ans écoulés dans cette position en accrurent la gêne et les difficultés. Madame Gozzi, satisfaite de l'espèce d'empire qu'elle exerçait, s'inquiétait peu de l'état critique où la famille était réduite, et mettait tous ses soins à tâcher de n'en paraître point la cause. Elle se laissa circonvenir par des créanciers avides, entre autres par un marchand vénitien, qui proposa d'acheter la maison paternelle, à condition qu'elle serait évacuée sur-le-champ, et qu'on en irait habiter une fort chétive, placée dans un quartier éloigné. On avait obtenu le consentement de toute la famille, même celui du malheureux père, quand Charles Gozzi, le 3e. des fils, quitta le service, où il était entré depuis trois ans, revint de Dalmatie, s'opposa ouvertement à ce marché honteux, en fit suspendre la conclusion s'il ne put le faire rompre, mais excita contre lui d'implacables ressentiments. Les dissensions ne faisaient qu'ajouter aux embarras, et rendaient les remèdes plus difficiles, lorsque Gozzi le père fut enlevé en 1745 par une seconde attaque d'apoplexie; et, ce qui indique en peu de mots l'état où il laissait cette famille autrefois florissante, il fallut qu'un de ses fils (ce même Charles) empruntât, en son propre nom, une somme d'argent, pour lui faire des funérailles un peu décentes. Cette mort rompait entièrement le marché de vente de la maison : elle fut aussi l'occasion ou la première cause d'une séparation libre et volontaire des personnes, et d'un partage à l'amiable des biens. Gaspard Gozzi, sans sortir de son indolence, après la séparation de trois de ses frères, demeura le chef d'une famille aussi agitée et plus obérée qu'auparavant. Sa femme plus agitée à elle seule que tous les autres, lui fit prendre dans ces circonstances le parti qui convenait le moins; elle l'engagea à se charger de la direction de l'un des trois théâtres de Venise et de Terre-Ferme, celui de St.-Ange, à signer un traité avec les entrepreneurs, et une foule de traités particuliers avec les acteurs et tous les gens qui y étaient attachés. Ce ne fut au reste pour lui qu'un médiocre sujet de trouble, parce qu'après les premiers moments il ne s'en occupa plus du tout; et ce fut pour Mme. Gozzi, malgré de si terribles embarras, un grand sujet de jouissance qu'une direction, une entreprise, et une autorité, qui pouvaient remplir tous les besoins de son activité et de son amour-propre. Cette activité cependant devint si bruyante et si remuante, le desir du mouvement et du changement fit tant de fois déménager, de maison en maison, de quartier en quartier, toute la famille, que Gozzi, qui ne savait résister à rien, mais qui voulait absolument être tranquille, prit, sans se brouiller en aucune façon avec sa femme, un petit logement à part, où il s'établit seul au milieu de ses papiers

et de ses livres. Ces troubles intérieurs ne lui ôtaient rien, au-dehors, de l'estime et de la considération que lui avaient acquises la régularité de ses mœurs, sa probité, son désintéressement, son caractère toujours égal, son savoir et ses talents. Depuis plus de dix ans, il avait publié plusieurs ouvrages, où l'on admirait la solidité des pensées, celle des principes, l'élégance du style, et une érudition variée, jointe au goût le plus délicat et le plus sûr. Il s'était d'abord essayé dans la tragédie et la comédie par des pièces presque toutes traduites du français : elles réussirent peu; et il ne s'obstina point dans ce genre auquel la nature ne l'avait point appelé. Des ouvrages de morale et de critique fondèrent sa réputation; et il ne tarda point à passer pour l'un des meilleurs juges en littérature, en même temps que pour l'un des écrivains les plus soignés et les plus purs. Un de ses ouvrages qui lui fit le plus d'honneur, fut sa défense du Dante contre les légèretés que l'ex-jésuite Bettinelli s'était permises dans ses prétendues *Lettres de Virgile*. Le Dante et les autres auteurs du bon siècle étaient pour Gozzi les objets d'une espèce de culte; et c'était à leur source qu'il avait puisé ce style vraiment italien, d'autant plus remarquable dans ses écrits et dans ceux de son frère Charles, qu'il commençait à devenir plus rare. Au reste, ils étaient loin d'être les seuls à Venise qui s'opposassent au torrent du mauvais goût. Une société entière d'esprits distingués s'était formée dans cette vue, et employait à-la-fois les discussions sérieuses et les critiques légères, quelquefois même des satires d'un sel plus âcre, et jusqu'à des facéties d'un burlesque no peu trivial, pour combattre les prétentions et troubler les succès des corrupteurs de la langue et du goût. Cette singulière académie, considérée autrement que sous le point de vue littéraire, offre une preuve des futilités dont la plupart des gouvernements d'Italie, mais particulièrement celui de Venise, aimaient que les hommes du plus grand mérite, livrés aux études les plus graves, parussent occupés. Les saillies de la grosse joie, les gaîtés folles, et quelquefois plus que populaires, auxquelles ils se livraient, semblaient une espèce de garantie, et faisaient entrer jusqu'aux associations savantes dans le système d'amusements éternels et de joie infatigable que ce gouvernement avait si grand soin d'entretenir. Le titre de cette académie était déjà un ridicule; c'était la société des *Granelleschi*, c'est-à-dire de ceux qui avaient deux *Granelli* pour armoiries ou pour emblème. Mais qu'était-ce que ces *Granelli ?* Cherchez dans les dictionnaires; vous y trouverez une acception figorée de ce mot qui indique, comme elle le fait aussi en français, un sot, un niais, un imbécille. Dans cette académie, enrôlés sous une pareille enseigne, étaient cependant, et en assez grand nombre, des hommes aussi distingués par leur rang, par la gravité de leur caractère, par la profondeur et l'étendue de leurs connaissances, que par leurs talents et par le tour piquant de leur esprit. Tels étaient, entre autres, les deux frères Joseph et Daniel Farsetti, patriciens, riches, amateurs splendides des arts, et dont le second surtout, bailli de l'ordre de Malte, s'était rendu célèbre par des poésies latines et italiennes du meilleur goût (*Voy.* FARSETTI, Joseph et Daniel); un Crotta, un Balbi, aussi patriciens; le savant abbé Natale Lastesio ou dalle Laste, l'une des lumières de l'érudition et du vrai savoir, à cette

époque, en Italie (*Voy.* LASTESIO); des trois frères Marsili; le comte Campo-san-Pietro; le docte Forcellini (*V.* Marc FORCELLINI); les deux frères Gozzi, et plusieurs autres. A chaque réunion de ces esprits supérieurs, ils commençaient par ce qu'on pourrait nommer des bordées de productions les plus ridicules qu'ils pouvaient imaginer, soit en prose soit en vers, et les plus analogues à leur emblème et à leur titre: leur véritable séance académique s'ouvrait ensuite; et les lectures qu'ils y faisaient, les principes littéraires qu'ils y développaient, excitaient l'admiration, et entretenaient à Venise le feu sacré du goût. Malgré le soin que prenait leur président de ne rien dire d'abord qui n'eût le caractère d'imbécillité qui était conforme aux statuts, il pouvait s'oublier quelquefois; mais une découverte que fit l'académie la mit à l'abri de ce danger: on lui fit connaître un homme complètement stupide, et, ce qui achevait de le rendre parfait, ayant de grandes prétentions à la science et aux talents littéraires, remplissant chaque jour des pages de bêtises les plus grossières, les lisant à tout le monde, et prenant pour des signes d'approbation les rires et les moqueries de ceux qui se faisaient un jeu de son excessive simplicité. Il se nommait Joseph Secchellari; la société lui envoya une députation, le reçut dans son sein, le nomma, au bruit d'éclats de rire universels et à l'unanimité, prince ou président de l'académie des *Granelleschi*, dignité déjà instituée auparavant, mais avec le titre d'*Arcigranellone* créé pour lui. On fit avec beaucoup de solennité l'installation du nouveau président: on lui mit pour couronne une guirlande de prunes; on lui adressa des discours et des pièces de vers, du sérieux le plus comique, remplis d'éloges ironiques dont il était aussi fier que de sa couronne. Il avait pour trône un fauteuil antique très élevé, sur lequel, lui, qui était de la taille d'un nain, ne pouvait s'asseoir que par deux ou trois sauts tout-à-fait burlesques. Là il se pavanait, parce qu'on lui avait dit que c'avait été le siége du célèbre écrivain et de l'illustre cardinal Pierre Bembo. Le dos du fauteuil était surmonté d'un hibou qui tenait fièrement dans sa griffe droite deux de ces *Granelli* dont l'académie portait le nom. L'*arcigranellone* ne manquait jamais d'ouvrir la séance par une de ces compositions d'un ridicule inimaginable dont il avait peut-être offert le premier modèle. On l'interrompait bien vite à force d'applaudissements; on arrêtait l'insertion du chef-d'œuvre dans les actes de l'académie, et il livrait très gravement son manuscrit au secrétaire. L'existence de l'académie remontait jusque vers l'an 1740; et ces joyeux savants ne s'étaient refroidis ni pour leurs sottises bruyantes et niaises, ni pour les travaux d'un excellent esprit et d'un excellent style, qui sortaient sans cesse de leurs séances, et devenaient, par l'impression, des sources de jouissance et d'instruction pour le public. Ils y usaient quelquefois d'une extrême liberté, que leur constance, sur le premier article, n'aidait pas peu à leur faire pardonner. Gaspard Gozzi, d'un esprit plus réservé et plus sage, avait moins souvent besoin de ces pardons que son frère: il avait obtenu de bonne heure des marques de confiance du gouvernement. Il était réviseur des livres et surintendant des impressions, places dont le médiocre revenu n'était pas à mépriser dans l'état de fortune où il fut long-temps réduit. Les réformateurs de l'université de Padoue lui en offrirent spontanément

une plus lucrative et plus honorable : ils lui demandèrent un grand travail sur la réforme de cette célèbre université, sur la refonte de ses constitutions, et sur un nouveau plan d'études que le sénat vénitien projetait d'y établir. On lui assigna, pour cette occupation importante, un traitement annuel de six cents ducats; et l'on y joignit plus d'une fois des gratifications extraordinaires. Il était délivré, depuis plusieurs années, des embarras où la direction d'une troupe de comédiens l'avait plongé. Ce tourbillon orageux s'était, pour ainsi dire, dissipé de lui-même par la ruine totale de la troupe, dans laquelle il eut bien de la peine à n'être pas enveloppé : il avait aussi perdu sa femme; et malgré tous les tourments qu'elle lui avait occasionnés, il l'avait regrettée sincèrement. Il était devenu sujet à des maladies douloureuses qui augmentaient avec l'âge. Son travail pour l'université de Padoue étant achevé, il revint à Venise, où le sénat lui continua la plus grande partie de ses honoraires. Bientôt ses infirmités redoublèrent : l'air salubre et la vie calme de Padoue l'y rappelèrent. Il éprouva un mieux sensible, mais qui ne dura pas long-temps. Il avait auprès de lui une ancienne amie, nommée Mme. Cenet, qui lui avait prodigué dans toutes ses maladies les soins les plus assidus et les plus tendres : Gozzi ne vit d'autre moyen de l'en récompenser, et de lui assurer une existence après sa mort, que de l'épouser. Il mourut peu de temps après, le 26 décembre 1786, âgé de 73 ans. Dans le grand nombre d'ouvrages et d'opuscules qu'il a laissés, on distingue surtout : I. *Observatore veneto periodico.* Cet ouvrage ne fut réuni qu'en 1768 en un seul volume in-12; mais il avait paru plusieurs années auparavant par feuilles détachées, comme le *Spectateur anglais* qu'il avait pris pour modèle, et dont il imite quelquefois l'art de peindre les mœurs et les caractères, celui de mettre en action les grands principes de la littérature et de la morale, l'enjouement réglé par la décence, et la sagesse assaisonnée d'urbanité. II. *Lettere famigliari*, Venise, 1755, 2 petits volumes in-8°. Il en parut, dès 1756, une seconde édition, aussi en deux volumes, mais dont le second était divisé en deux parties. Rien de plus spirituel, de plus piquant, de plus élégant, que ce Recueil de lettres familières : l'auteur y propose à ses amis, ou s'y propose à lui-même, des questions auxquelles il répond tantôt sous la forme du dialogue, tantôt sous celle d'une prétendue traduction d'un auteur ancien, et tantôt sous d'autres formes agréables. Le bon goût y est dépouillé de pédantisme, et la raison d'austérité. Presque toute la dernière partie est composée de pièces de vers, d'épîtres, de *capitoli* ou pièces satiriques d'un sel rarement âcre, mais toujours piquant. On reconnaît dans plusieurs, des lectures faites à l'académie des *Granelleschi;* et l'auteur donne dans une de ses lettres quelques détails sur l'origine et la nature de cette singulière société. III. *Giudizio degli antichi poeti sopra la moderna censura di Dante, attribuita ingiustamente a Virgilio, con gli principj di buon gusto*, etc., Venise, 1758, in-4°. C'est peut-être le meilleur et le plus précieux ouvrage de l'auteur. Critique solide sans dureté, vive sans acrimonie; admiration sans engouement, mais dictée par une appréciation judicieuse et éloquemment exprimée; développements clairs et naturels des principes fondamentaux de la poésie et de la littérature; exemples si bien choisis,

si variés, si nombreux et si beaux, qu'ils formeraient par eux-mêmes une lecture intéressante; le tout revêtu du style le plus pur et le plus véritablement toscan dans lequel aucun livre eût été écrit depuis long-temps, même en Toscane : tel fut le jugement que tous les gens de goût s'accordèrent à en porter. Le censeur du Dante, de Pétrarque et de Boccace, auteur des prétendues lettres de Virgile, l'imprudent Bettinelli, garda le silence; c'est ce qu'il pouvait faire de mieux. IV. *Opere in versi e in prosa del conte Gasparo Gozzi*, Venise, 1759, 6 volumes in-8°. Presque tous les morceaux réunis dans cette édition avaient d'abord paru séparément à diverses époques: ce sont des tragédies et des comédies, la plupart traduites du français. Dans ces traductions, comme dans les pièces de l'invention de l'auteur, on ne remarque guère d'autre mérite que l'élégance du style : on y trouve aussi des cantates et d'autres poésies lyriques; des *rime*, les unes sérieuses et les autres burlesques; des épîtres; enfin des mélanges dont le mérite principal est la variété. Ce recueil vaut mieux qu'un autre en un seul volume, que Gozzi publia vingt ans après sous ce titre: V. *Alcuni componimenti in prosa e in versi*, Venise, 1779. L'auteur s'y laisse aller au sentiment de ses peines : il y entretient trop le public de ses affaires et de ses ressentiments. VI. *Mondo morale*, Venise, 1760, 3 vol. in-8°.; ouvrage qui respire une philosophie religieuse, telle que le fut toujours celle de l'auteur. Il entreprend d'y démontrer, sous des formes corporelles et sensibles, comment la nature universelle s'est altérée par degrés, tâche de découvrir les premiers germes des vices et des vertus, et d'enseigner comment on pourrait la ramener dans la bonne voie. VII. *Il trionfo dell' umiltà, canti IV, pel glorioso ingresso di S. E. il signor cavaliere Rezzonico alla dignità di procurator di S. Marco*, Venise, 1759. Ce poëme est un de ceux que l'auteur aimait avec une prédilection particulière : il avait raison, quant à la sage distribution des différentes parties du sujet, aux morceaux d'invention, dont il s'est appliqué à réchauffer la froideur, au style poétique et d'excellent goût dans lequel il l'a écrit; mais il n'a jamais pu faire que cette froideur inhérente au sujet n'y subsistât pas, que l'entrée en charge d'un procurateur de S. Marc ne parût partout ailleurs qu'à Venise un sujet un peu mince pour un poëme en cinq chants; et, malgré toutes les perfections et les vertus dont un chevalier Rezzonico présentait en lui l'assemblage, c'était un héros un peu obscur, si son parent n'était devenu pape. G—é.

GOZZI (Le comte Charles), frère puîné de Gaspard, se voua de bonne heure comme lui à la culture des lettres: mais il eut moins d'éloignement pour les affaires; il y trouva même une sorte d'attrait: il montra plus de vigueur et d'activité d'esprit. L'article précédent a suffisamment fait connaître la famille Gozzi, les troubles dont elle fut agitée, et les causes de sa ruine. L'exemple de Gaspard, et son propre penchant, détournèrent Charles de former, en grandissant, aucun projet pour le choix d'un état : l'étude et la société des bons livres lui parurent être sa destination naturelle. Le premier but de ses travaux, des lectures réfléchies et des profondes recherches auxquelles il se livra, fut la connaissance parfaite de l'origine, des progrès, des principes fondamentaux et du génie particulier de la langue toscane. Avant de parve-

nir au but qu'il s'était proposé, on ne peut imaginer tout ce qu'il se donna de peines pour extraire, analyser, traduire, imiter tous les bons auteurs: Gaspard en faisait à-peu-près autant de son côté. On s'en aperçut dans la suite à leur style: il n'y a peut-être aucun autre auteur vénitien qui en ait acquis un plus pur, plus élégant, sentant moins le travail, et plus rempli de ces tours libres et originaux de l'idiome florentin. Charles était près de faire usage de tout ce qu'il amassait ainsi depuis plusieurs années. Différents sujets lui roulaient dans la tête: la plupart étaient des poèmes du genre burlesque; car le sérieux qu'avait d'abord annoncé son caractère, s'était fort éclairci: il était même devenu rieur; et c'était presque toujours du côté plaisant, qu'il s'habituait de plus en plus à regarder les hommes et les choses. Il en était là, et n'avait que seize ans, lorsque la première attaque d'apoplexie qui frappa son père, et la position de sa famille, le firent entrer dans l'état militaire, et partir pour la Dalmatie. Les distractions de cet état écartèrent entièrement de son esprit ses études et ses projets. Quelques poésies lyriques, tantôt satiriques, tantôt galantes, furent ses premiers essais. Il revint au bout de trois ans, mais pour se trouver au milieu d'embarras qu'il n'avait point encore partagés, pour s'y jeter avec la vivacité de son caractère et de son zèle pour le bien commun. (*Voy.* l'article précédent.) Les discussions animées qui suivirent la mort de son père, le peu de cas que l'on fit des avis, à ce qu'il paraît, fort sages, qu'il ouvrit pour remettre de l'ordre dans les affaires, amenèrent une séparation amicale. Après que le partage des biens eut été fait de bon accord, Charles prit une maison à part, avec deux de ses frères, l'un, son aîné de quelques années, l'autre, beaucoup plus jeune que lui, et qui n'avait pas encore fini ses études. Les deux branches de la famille continuèrent de se voir; et le public, autant qu'il fut possible, ne sut rien de tous ces débats. Des discussions d'intérêts sur l'exécution de quelques articles du partage, et d'autres motifs encore, entraînèrent cependant des procès; Charles les soutint avec calme, mais avec fermeté: il lui fallut, ainsi qu'à ses frères, appeler des avocats; alors deux choses devinrent difficiles, le secret et la fin de ces discussions : elles ne le détournaient point de ses études littéraires, de l'exécution lente, mais continue, des plans qu'il s'était faits, ni de la composition rapide de quelques poésies assaisonnées du sel le plus piquant de la critique, et formant un merveilleux contraste avec les pensées habituelles dont il paraissait occupé. Il ne se passait presqu'aucun jour qu'il ne courût de lui, dans ce genre, quelque petite pièce nouvelle. Il était de la société savante, joyeuse et bizarre des *Granelleschi*. Rieur déterminé, comme il l'était, quoique sa figure, habituellement triste, et son extrême maigreur, annonçassent tout le contraire, il faisait, par des lectures vives et piquantes, les frais de la plupart des séances de cette académie. Il s'était fait une querelle personnelle avec le mauvais goût, et il le poursuivait partout à outrance. Les succès dramatiques de l'abbé Chiari excitèrent sa bile, et il attaqua sans relâche ce poète flasque et emphatique à-la-fois. (*V.* P. CHIARI.) Ceux de Goldoni ne l'irritèrent pas moins: il ne voulut voir en lui qu'un homme qui attristait la comédie, et la rendait lourde et languissante, de vive et légère qu'elle avait toujours été; qui voulait enlever aux Italiens un genre original, et en quelque sorte

primitif, qui leur appartenait en propre, pour leur en donner un qu'il fallait laisser aux étrangers, ses tristes inventeurs; enfin, qui écrivait dans un style trivial, sans élégance, et quelquefois presque barbare. Il attaqua de front Goldoni, au milieu de sa gloire naissante. Quand celui-ci et l'abbé Chiari, d'abord ennemis, eurent fait la paix pour tâcher de résister ensemble à un si redoutable adversaire, il les attaqua tous deux à-la-fois, et les accabla chaque jour de plaisanteries qui ne leur laissaient aucun repos. Goldoni voulut tenir tête, comme on le voit dans l'un des deux volumes des *Rime*, imprimées à la suite de son théâtre; mais il ne put jamais acquérir cette finesse et cette élégante rapidité du trait qui frappe en riant et en faisant rire. On ne serait pas surpris que cette guerre, trop inégale, ne fût un des motifs qui engagèrent Goldoni à saisir, pour passer en France, les premières ouvertures qui lui furent faites; il n'en laisse rien percer dans ses Mémoires : mais on y aperçoit bien d'autres réticences; et comme l'époque la plus animée de cette querelle coïncide avec celle de son depart de l'Italie, il est permis de le soupçonner. (*Voy.* GOLDONI.) Trois ans auparavant, avait paru l'une des pièces les plus spirituelles et les plus mordantes de cette guerre entre les *Granelleschi*, dont Gozzi ne se prétendait que l'organe, et les ennemis de la pureté de la langue et du goût, dont il regardait Goldoni comme le représentant et le chef. C'était une satire en deux chants, intitulée : *La Tartana degli influssi per l'anno bissestile* 1757; ou *la Tartane chargée des influences pour l'année*, etc. Elle eut dans l'académie un succès d'enthousiasme. Gozzi la dédia à son ami Daniel Farsetti, et lui en remit le manuscrit, sans en garder même une copie. Farsetti ne voulut point cacher sous le boisseau cette lumière; il envoya imprimer à Paris la Tartane, n'en fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires, ménagea cette surprise à l'auteur, et répandit dans Venise tout le reste de l'édition. Grand scandale, guerre de journaux pour et contre, de pamphlets, de pièces de vers et de prose. Goldoni crut devoir s'en mêler lui-même, et il eut tort. Dans une longue pièce en tercets, écrite à la louange du patricien Venier, il tomba durement et peu légèrement sur la Tartane. Gozzi prétendait que Goldoni, qui avait été avocat, avait conservé dans son style plus des formes du barreau que de celles de la Crusca. Il feignit que cet auteur lui envoyait à examiner ses tercets, et sa critique de la Tartane, en joignant à cet envoi une lettre dont toutes les expressions semblaient tirées de mémoires ou de plaidoiries d'avocats. Il en vint bientôt à des combats plus sérieux; il conçut un nouveau genre de comédies qui pouvait à volonté, ou n'être que d'imagination, ou s'armer des traits de la satire. La troupe excellente de comédiens masques et improvisateurs, qui avait pour chef Sacchi, le meilleur arlequin qu'eût encore eu l'Italie, était ruinée par le goût que le public avait pris aux comédies de Goldoni. Gozzi réunit cette troupe en partie dispersée, l'épousa en quelque sorte en s'attachant à sa cause et à sa fortune, lui donna tous ses soins, ses conseils, et composa gratuitement pour elle, ce qui lui donna des avantages que n'ont jamais un directeur ni un auteur salariés; enfin, sa première pièce, qui n'était qu'un prologue d'ouverture, et qui fut jouée dans le carnaval de 1761, eut un succès si éclatant, si joyeux,

aux dépens de la troupe rivale, que la comédie régulière parut déjà être en danger. Il serait impossible de donner ici l'aperçu même le plus succinct de ce genre bizarre, qu'on n'aurait jamais cru pouvoir réussir au milieu d'un peuple qui paraissait goûter de plus en plus des spectacles raisonnables et intéressants; mais ils étaient un peu monotones et un peu tristes : celui-ci était d'une variété inépuisable, d'une gaîté qui allait librement jusqu'aux bornes où le public même voulait l'arrêter; enfin, au lieu d'une représentation exacte des scènes domestiques de la vie civile, l'auteur était allé puiser ses sujets dans les contes de fées, dans ces récits naïfs et puérils, dont en Italie, comme en France, et partout, les nourrices et les bonnes bercent et amusent les enfants. On ne saurait imaginer comment il avait fait, du plus trivial de ces contes, intitulé l'*Amour des trois oranges*, le prologue d'ouverture d'un théâtre, et une source intarissable de traits satiriques contre les comédiens qui n'ont d'esprit que pour débiter celui des autres, contre les auteurs qui n'ont, ni invention, ni feu, ni génie, qui veulent toujours écrire, et qui écrivent toujours mal, etc.; et cela, pendant trois actes assez longs, qui paraissent courts: il n'en reste que le canevas ou l'analyse; mais cette analyse suffit pour faire comprendre un tel succès. On conçoit aussi peu comment le conte du *Corbeau* lui fournit une pièce en cinq actes, écrite presque toute entière, et mêlée de scènes sérieuses, touchantes et même pathétiques. *Turandot*, princesse de la Chine, ne réussit pas moins que les deux premières pièces, quoique d'un genre plus romanesque que merveilleux, ou d'un merveilleux moins populaire et moins amusant. La quatrième pièce intitulée *Il Rè cervo* (*Le roi cerf*), jouée en janvier 1762, remplit mieux toutes les conditions de ce nouveau genre. C'est un sujet extravagant comme ils le sont tous, mais qui fournit aussi des traits de vrai comique et d'autres d'un véritable intérêt. Il avait, de plus, l'avantage de mettre en jeu, avec toute l'originalité de leur talent, quelques-uns des quatre masques improvisateurs qui faisaient le fond de cette excellente troupe. La pièce n'est écrite qu'en partie; le reste est en canevas. Six autres comédies-féeries ou fables, *fiabe*, comme l'auteur les appelait, se succédèrent la même année et dans les trois années suivantes : la *Dame serpent; Zobéïde*, qu'il intitule *Tragedia fiabesca*, et dont, en effet, le sujet et le style s'élèvent quelquefois jusqu'au tragique; le *Monstre bleu turquin*; les *Heureux mendiants*, qui paraîtraient, au titre seul, devoir être de ce comique bas et trivial que l'auteur reprochait à Goldoni; mais ce premier titre est relevé par le second, *fiabatragicomica*, et par le transport du lieu de la scène dans la ville de Samarcande; le *Petit oiseau d'un beau vert*, fable philosophique en trois actes, pièce la plus hardie, de son propre aveu, nous dirions, nous, la plus extravagante, qui soit sortie de sa plume; et le *Roi des Génies*, fable serio-comique en cinq actes. Le *Petit oiseau vert* est si peu philosophique, qu'il est précisément tout le contraire. C'est une imitation folle de quelques pièces françaises, dirigées, on sait avec quel succès, contre la philosophie et les philosophes du XVIIIe. siècle. On prétend y montrer les suites des systèmes d'Helvétius, de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire, dans la dépravation la plus effrontée de la morale. Malgré le grand succès

que l'auteur prétend avoir obtenu, il est probable qu'en Italie on ne juge pas plus, depuis ce temps-là, Helvétius, Voltaire et Rousseau d'après sa pièce, qu'on ne juge en France ces mêmes philosophes d'après la comédie de Palissot, comédie que d'ailleurs nous ne prétendons nullement comparer avec un monstre dramatique, tel que cet *Oiseau vert*. Voilà donc le genre de spectacle que Charles Gozzi voulut opposer à la réforme de Goldoni. Malgré l'esprit, l'imagination, le style pur et piquant, qui y brillent, malgré l'essor qu'il y était souvent permis de prendre aux meilleurs comédiens improvisateurs qu'ait eus l'Italie, cela ne pouvait avoir un succès durable; tandis que, malgré les défauts graves qu'on peut reprocher aux comédies de Goldoni, le genre sensé, naturel et vrai qu'il avait introduit ne pouvait que prendre de jour en jour plus de faveur : c'est ce qui, peu d'années après la mort des deux poètes rivaux, arriva même à Venise, où le genre fantastique de Gozzi n'a laissé aucune trace, et où la vraie comédie, traitée comme elle doit l'être, par des poètes aussi bons observateurs et meilleurs écrivains que Goldoni, a pris le dessus, comme dans tout le reste de l'Italie. La composition de ces pièces, le soin de les faire mettre au théâtre, le temps que Gozzi donnait aux affaires et aux petites querelles de la troupe qu'il *protégeait* et qui était presque devenue son unique société, les lectures piquantes et variées qu'il faisait toujours de temps en temps à son académie, suffisaient à peine à son activité : il suivait encore des procès pour lui et pour ses frères, contre des adversaires puissants; il voyait des juges, des avocats, des gens d'affaires; et ses productions littéraires, toujours gaies, vives et brillantes, ne se sentaient nullement des dégoûts, des fatigues, et souvent même des inquiétudes que lui causaient ces interminables affaires. Des troubles s'élevèrent dans la compagnie Sacchi; elle obtint un autre théâtre : la troupe expulsée, pour se venger, lui débaucha des acteurs. Gozzi voulut, en vain, s'entremettre : il y perdit sa peine. Une nouvelle première actrice qui en avait plus le titre que le talent, entra dans la troupe en 1771, et s'empara tellement de Gozzi, qu'il la prit sous sa *protection* la plus intime. Il fit, pour la signora Ricci, de nouveaux efforts; il traduisit des pièces françaises pour qu'elle y eût des rôles tragiques dans lesquels elle prétendait exceller. Une de ses rivales avait beaucoup réussi dans le rôle de Gabrielle de Vergy de la tragédie de ce nom, traduite de Debelloy : Gozzi traduisit le Fayel de d'Arnaud, et donna ce même rôle à sa *protégée*. Il lui confia aussi le premier rôle dans la traduction du *Comte d'Essex*, de Thomas Corneille : il ne put lui procurer un véritable succès. Elle en eut un, enfin, dans le *Gustave Vasa* de Piron, qu'il traduisit aussi pour elle. Ce triomphe fut suivi d'un autre qu'elle eut en 1772, dans une pièce nouvelle de Gozzi, intitulée la *Princesse philosophe*, tirée du théâtre espagnol; et depuis ce moment, elle fut, grâce à la tenacité de son protecteur, en possession du premier emploi dans la troupe, et des applaudissements du public. Ce que Gozzi fit de plus utile à sa propre gloire, à cette même époque, ce fut une fort bonne édition de ses œuvres, en 8 volumes in-8°., Venise, chez Colombani, imprimeur de l'académie des *Granelleschi*. Son théâtre remplit les cinq premiers volumes, dont le premier s'ouvre par un long avertissement, où il raconte ce qui lui a donné l'idée de ce théâtre et toutes ses querelles

avec les deux auteurs comiques, Chiari et Goldoni, détails auxquels il renvoya dans la suite, lorsqu'il écrivit les Mémoire de sa vie, au lieu de les y reporter. Outre les comédies, ou *fiabe*, dont nous avons parlé, on y en trouve d'autres d'un genre plus sérieux et plus intéressant, telles que *il Cavaliere amico* ou *le Triomphe de l'amitié*, tragi-comédie en vers, *Doris* ou *la Femme résignée*, autre tragi-comédie en vers, dont la scène est à Varsovie; *la Femme vindicative*, tragi-comédie, en partie écrite, et en partie improvisée par la troupe Sacchi, en 1767; *la Chute de donna Elvire*, reine de Navarre, tragi-comédie en trois actes et en vers, précédée d'un long prologue, toutes quatre imitées de l'espagnol; *le Secret public*, comédie en trois actes, en partie improvisée, et tirée de l'espagnol de Calderon, jouée en 1769; *les Deux nuits pénibles* (*affannose*), tragi-comédie tirée du même Calderon, dans laquelle Gozzi, qui la fit jouer en janvier 1771, ajoute aux bizarreries souvent fortes et élevées du poète espagnol celles du genre qu'il avait créé, les arlequinades, les pantalonades et les bégaiements bouffons de Tartaglia; enfin, *les Deux frères ennemis*, tragi-comédie en trois actes et en vers, tirée de l'espagnol de Moreto, donnée en janvier 1773, toujours par la troupe Sacchi, et toujours, par conséquent, avec les quatre masques improvisateurs. Le 6e. vol. est presque entièrement rempli par une traduction élégante et fidèle, en vers non rimés, de toutes les satires de Boileau, avec des notes, et précédée d'une apologie de l'auteur français et de son traducteur, sous le titre singulier d'*Ululati apologetici*, quoiqu'il y ait dans ce très bon morceau de littérature de fort bonnes raisons et point de hurlements; mais il faut toujours qu'on reconnaisse, à quelque bizarrerie, la trempe de cet esprit original. Entre l'apologie et les satires se trouve un poème *moral et satirique* d'environ sept cents vers, intitulé *Astrazione*. La philosophie de l'auteur y est telle qu'on l'a vue plus haut, c'est-à-dire, étrangère ou plutôt opposée à celle du XVIIIe. siècle : il dénonce, pour ainsi dire, à Dieu, le goût que les hommes ont pris pour les sciences physiques et métaphysiques; et il fait un crime à la génération, alors présente, de cette noble passion de tout connaître. Ni lui ni son frère ne voulurent jamais aller plus loin, ni même aussi loin qu'on allait avant eux. Une épopée romanesque occupe tout le septième volume; c'est la *Marfisa bizzarra*, *poema faceto in ottava rima di XII canti*, qu'il avait terminé en 1760; nouvelles folies sur Charlemagne, sa cour, ses paladins Roger, Marfise, etc., sujet toujours tiré du livre antique, qui n'exista jamais, attribué à l'archevêque Turpin. Ce poème, plein des folies les plus étranges et quelquefois les plus gaies, se distingue surtout par la pureté du style et l'élégante facilité de la versification. Le 8e volume est un mélange de pièces critiques, académiques et satiriques; quelques-unes en prose, mais presque toutes en vers. Il s'ouvre par la réimpression de cette *Tartane* qui avait jeté un tel éclat en 1756 : viennent ensuite deux chants d'un poème *in ott*a*. rima*, intitulé, *Il ratto delle fanciulle Castellane*, où un sujet assez libre est traité décemment; puis une introduction aux *actes* de l'académie des *Granelleschi* pour l'année 1760, morceau piquant où se montre l'esprit de critique saine, mais maligne, et souvent même mordante de cette société armée en faveur du goût. Les di-

verses pièces satiriques et plaisantes qui suivent, sont en plus grande partie dirigées contre Chiari et Goldoni : il y en a peu qui passent le but, mais beaucoup qui l'atteignent; enfin, un Essai de XI nouvelles ou contes en prose, dont les sujets sont, les uns fondés sur des anecdotes alors connues, les autres tirés de l'imagination de l'auteur. Pendant à peu près cinq ou six ans, Charles Gozzi continua de vivre dans la plus grande, mais, a-t-il toujours prétendu, dans la plus honnête intimité avec la comédienne Ricci. Elle était mariée, et vivait avec son mari et ses enfants, et lui avec tous. Elle se lassa peut-être de cette liaison désintéressée; et il en résulta des troubles fâcheux. Gozzi eut en 1775 une maladie très grave; à sa convalescence, il entreprit pour premier travail l'imitation d'une comédie espagnole, intitulée : *Les Drogues d'amour*, en cinq actes et en vers. Quand il en eut terminé l'ébauche, il la lut à quelques amis, qui l'engagèrent à y mettre, dès qu'il le pourrait, la dernière main. Il prend date, et avec raison, de cette première lecture, pour se défendre de l'accusation qu'on intenta contre lui, d'après des lectures nouvelles, d'avoir exposé sur le théâtre un fat, un petit-maître de cour, qui se nommait Grattarol, et à qui l'on persuada que c'était lui qui jouait dans la pièce de Gozzi le rôle de *don Zefiro*. La Ricci, à qui ce fat rendait des soins, le crut, et en parla à Gozzi. Grattarol jeta feu et flamme contre lui. Gozzi ne voulut plus qu'on donnât sa pièce, qui allait être mise au théâtre. La troupe Sacchi, prévoyant du scandale, et par conséquent de bonnes recettes, voulut absolument la jouer. On lui arracha son manuscrit et son consentement tacite. Les éclats déplacés de Grattarol firent que le public crut le reconnaître dans des traits qui ne lui ressemblaient nullement. Il fut, contre l'intention et malgré les protestations de Gozzi, couvert des ridicules qu'il avait lui même accumulés : il se crut obligé de quitter Venise, partit pour Stockholm avec une mission du sénat, publia à Stockholm même une apologie contre Gozzi, et mourut peu de temps après en terre étrangère. Gozzi répondit au mort, toujours sur la question de savoir si *don Zefiro* désignait Grattarol, ou s'il ne le désignait pas. Il a fait imprimer sa pièce; et l'on n'y voit d'autres rapports, entre les deux personnages, que ceux qui se trouvent inévitablement entre un fat et un autre fat. L'ouvrage d'assez longue haleine que Gozzi entreprit après son édition et sa comédie nouvelle, fut la rédaction des Mémoires de sa vie. Pour ne se pas démentir dans le titre qu'il leur donna, il les appela *Mémoires inutiles de la vie de Charles Gozzi* : malheureusement dans plusieurs parties de l'ouvrage, il ne justifia peut-être que trop ce titre. Ils sont en général écrits avec une facilité, une grâce soutenue et beaucoup d'abandon. Les premiers détails sur sa famille, sur lui-même, son éducation, les gradations successives de la ruine commune, sont pleins de vérité et d'intérêt; mais lorsqu'il en vient à sa vie presque domestique avec la troupe de Sacchi, à leurs brouilleries, à leurs raccommodements, aux intrigues de Mme. Ricci, à la frénésie de Grattarol, et à toute l'histoire de sa comédie des *Drogues d'amour*, il y a là, dans un volume presque entier, de telles superfluités, que l'ennui gagne, et qu'au lieu de n'être qu'inutile, cette lecture devient même nuisible à l'idée que l'on aimait à conserver de l'un des esprits les plus fins, les plus pénétrants, de l'un des écrivains les plus

originaux et les plus véritablement italiens de ces derniers temps. Il ne s'arrêta qu'en 1780 dans la composition de ses Mémoires; il les reprit en 1797, toujours sous le même titre. Gozzi *protégeait* depuis 25 ans les comédiens improvisateurs de Sacchi : mais il vieillissait; Sacchi encore davantage; les autres acteurs en proportion. La troupe finit par se dissoudre. Cependant il avait composé en 1782 un drame tragi-comique en cinq actes et en vers, encore tiré de l'espagnol, et intitulé, *Cimene Pardo*, nom d'une famille anciennement illustre au-delà des Pyrénées. Il fut long-temps sans pouvoir faire jouer cette pièce, à cause des grandes dépenses qu'exigeaient la richesse des costumes, en partie espagnols, et en partie musulmans, la magnificence des décorations et leurs changements nombreux, enfin toute la pompe d'une telle représentation. Elle parut avec beaucoup de succès en 1786 sur le théâtre de saint Chrysostôme, où venait d'entrer cette Ricci si long-temps sa *protégée*. Au carnaval de la même année, il donna sur un autre théâtre *la Fille de l'air*, drame fabuleux et allégorique en trois actes et en vers. Cette Fille de l'air est Sémiramis, exposée à sa naissance, nourrie par les colombes de Vénus, élevée dans un antre sauvage jusqu'à quinze ans, déjà imbue des principes de volupté que Vénus lui a inspirés, mais défendue par Minerve qui a commis Tirésias à la garde de cet antre. L'auteur embrasse dans ses cinq actes toute la partie mythologique de cette fable, laissant les poètes tragiques commencer précisément au même point la partie sombre et terrible, et faisant seulement annoncer par Tirésias, au nom de Minerve, cet obscur et inévitable avenir. Gozzi fit imprimer ces deux pièces en 1791, en 2 volumes in-8°., avec quelques autres, composées en différents temps, telles que le Nègre blanc, *il Moro di corpo bianco*, et Blanche de Melfi, sujet tiré de l'histoire des aventuriers normands, et le même, quant au fond, que celui de Blanche et Guiscard. La mort de plusieurs de ses amis, et surtout celle de son frère Gaspard, lui avaient fait perdre cet essor habituel de gaîté qu'il avait conservé jusque dans sa vieillesse: deux maladies dangereuses, presque coup sur coup, le réduisirent au dernier état de faiblesse. Il revint cependant encore, reprit même en partie sa bonne humeur, et se mit à rédiger la fin des *Mémoires inutiles* de sa vie. Il en avait remis à l'imprimeur les premières parties, et s'arrêta quand le troisième volume n'attendait plus, pour être mis sous presse, que la dernière feui le de son manuscrit. Ce fut, comme il a soin d'en avertir, le 18 mars 1798. Il y ajouta les *Drogues d'amour*, cette comédie en trois actes et en vers, qui avait fait tant de bruit, et avait forcé le malheureux Grattarol d'aller mourir de chagrin en Suède. Il est évident que *D. Zefiro* n'avait avec lui que de ces rapports généraux dont nous avons parlé; nous n'ajouterons pas qu'il n'y avait donc qu'à en rire au lieu de s'en fâcher: il y a peu sujet de rire dans toute cette comédie, qui est beaucoup trop longue, où les cours en général, et particulièrement les dames de cour, ne sont pas aussi fidèlement peintes que l'auteur paraît le croire : cette pièce assez forte d'intrigue, mais faiblement traitée, montre les effets moins qu'elle ne les produit; elle est peut-être la moins amusante de cette collection qui, en général, l'est beaucoup. On croit que Charles Gozzi survécut de peu d'années à la publication de ses Mémoires, et qu'il mourut

l'une des premières années du XIXe. siècle, sans que l'on sache positivement la date de sa mort. Son frère et lui occupent une place tres distinguée dans la littérature vénitienne du XVIIIe. siècle. G—É.

GRAAF (REGNIER DE), célèbre médecin hollandais, né à Schoonhove en 1641, d'un architecte distingué, mourut à Delft le 17 août 1673. Il fit ses études à l'université de Leyde, et se livra plus particulièrement à la médecine, sous Dubois (De le Boé), plus connu sous le nom de Sylvius, dont il embrassa la doctrine. Ses progrès, sous un aussi habile maître, furent si rapides, qu'il eût été unanimement choisi pour remplir la chaire que la mort de ce dernier, survenue en 1672, laissa vacante à l'université de Leyde, si la religion catholique, à laquelle il fut constamment attaché, n'y avait mis obstacle. Le fameux *Traité sur le suc pancréatique*, qu'il publia dès l'âge de vingt-deux ans, l'avait déjà rendu célèbre, et fut le fondement de sa réputation. Quelques années après, il fit un voyage en France, reçut le bonnet de docteur à Angers, et se rendit ensuite à Paris, où il acquit bientôt l'estime de tous les savants. De retour en Hollande, et s'étant fixé à Delft, il se maria dans cette ville, et s'y livra avec ardeur aux savantes recherches qui l'ont illustré. Haller rapporte que sa mort fut occasionnée par un accès de colère auquel il se laissa emporter dans la chaleur de la dispute contre Swammerdam. Ce dernier, avec lequel il eut de vives discussions, lui disputait la gloire que semblaient lui mériter ses découvertes sur les organes de la génération. Il l'accusa même de plagiat devant la société royale de Londres: mais de Graaf se justifia de cette accusation, dans un écrit qui le fit sortir victorieux de cette lutte littéraire. Outre plusieurs observations que ce médecin-anatomiste a publiées dans les *Mémoires* des Curieux de la nature, sur une violente céphalalgie qu'il attribue à des concrétions de la glande pinéale et à l'ossification des artères; sur un squirre monstrueux de l'utérus, et sur plusieurs autres faits d'anatomie et de pathologie, on lui doit les ouvrages suivants: I. *Disputatio medica de naturâ et usu succi pancreatici*, Leyde, 1664, in-12. Cette dissertation, très augmentée par la suite, fut réimprimée sous ce titre: *Tractatus anatomico-medicus de succi pancreatici naturâ et usu; accessit Epistola de partibus genitalibus mulierum*, ibid., 1671, 1674, in-8o., trad en français, Paris, 1666, in-12. Imbu des principes de son maître, de Graaf prétend que le suc pancréatique est acide, et que par son mélange avec la bile dans le duodenum, il s'opère une fermentation ou effervescence, de laquelle dépend la perfection du chyle. Il attribue presque toutes les maladies, les fièvres intermittentes surtout, aux altérations diverses de la liqueur pancréatique, et indique les instruments et les procédés qu'il a employés pour obtenir cette liqueur. II. *De virorum organis generationi inservientibus; de clysteribus, et de usu syphonis in anatomiâ*, Leyde et Roterdam, 1668, 1670, 1672, in-8o. Si de Graaf, ainsi que le lui reprochent quelques anatomistes, n'a pas toujours bien vu, ni observé le premier, les objets dont il traite dans cet ouvrage, on ne peut lui enlever la gloire d'être l'inventeur de la seringue à injection, qui a donné lieu à plusieurs découvertes anatomiques modernes, et a ainsi ouvert une nouvelle carrière aux recherches des savants. A l'égard des clystères, il

traite des différentes espèces de lavements nutritifs, fébrifuges et autres, et parle d'une espèce de canule avec laquelle on peut se donner les lavements soi-même. III. *Epistola de nonnullis circa partes genitales novis inventis*, Leyde, 1668, in-12. IV. *De mulierum organis generationi inservientibus tractatus novus, demonstrans tam homines et animalia cætera omnia quæ vivipara dicuntur, haud minùs quàm ovipara, ab ovo originem ducere*, ibid., 1672, in-8°. Cet ouvrage fut vivement critiqué. Duverney blâme l'auteur d'avoir admis la possibilité de deux matrices dans l'espèce humaine; d'attribuer à la liqueur de l'amnios diverses sources, selon les différentes époques de la gestation; et d'avoir pris le fluide visqueux qui se trouve habituellement dans les trompes, pour la liqueur séminale du mâle. Morgagni lui reproche de n'avoir pas connu la glande prostate, de mal déterminer la position des trompes de Fallope, de désigner d'une manière inexacte la véritable attache des ligaments ronds de la matrice; d'avoir mal observé et mal décrit les sinus de cet organe, et d'avoir douté de la possibilité de son renversement. Toutefois, de Graaf a donné dans ce traité une description des organes sexuels de la femme, beaucoup plus complète et infiniment plus exacte qu'on ne l'avait fait avant lui; et sous ce rapport, ce livre est un de ses plus beaux titres à la gloire. V. *Defensio partium genitalium*, ib., 1673, in-8°.; écrit dirigé contre Swammerdam. Tous les ouvrages de Graaf ont été réunis sous le titre de *Opera omnia*, ib., 1677, in-8°.; 1678, in-8°.; Amsterdam, 1705, in-8°. Les figures qu'on trouve dans ces différents ouvrages, ne sont pas toujours fort exactes. C—T.

GRAAF (Nicolas de), voyageur hollandais, était chirurgien de profession. Il servit en cette qualité, depuis 1639 jusqu'en 1687, sur des vaisseaux de son pays, et fit un grand nombre de voyages au nord pour la pêche, dans la mer Baltique, la mer Méditerranée, au Brésil, et surtout aux Indes-Orientales. Après ces longues courses, il vécut tranquillement à Egmont-op-Zee, dans la Nort-Hollande, où il exerça les fonctions de bailli, et mourut vers la fin du XVIIe. siècle. On publia d'après ses manuscrits l'ouvrage suivant en hollandais: *Voyages de Nicolas de Graaf en Asie, Afrique, Amérique et Europe*, etc., Amsterdam, 1701, un volume in-4°., figures. On conçoit que tant de voyages, pour être compris dans un seul volume assez mince, doivent être racontés succinctement. Souvent on n'y trouve que des noms, et des choses mille fois répétées. L'auteur se montre d'ailleurs assez judicieux, mais ne met pas toujours assez d'ordre dans sa narration: son troisième voyage aux Indes est le plus curieux. Il est allé dans ses différentes courses à Bassora, au Bengale, à la Chine, au Japon et aux Moluques. Il ne donne pourtant pas des détails bien amples sur ces divers pays. C'est à Batavia qu'il a séjourné le plus longtemps; et ses observations sur cette ville sont ce qu'il y a de plus utile dans ses journaux: on doit d'autant mieux y ajouter foi, qu'elles n'ont pas été contredites en Hollande. Il y a quelquefois de longs passages intercalés dans sa narration. Le livre a été traduit en français sous le titre suivant: *Voyages de Nicolas de Graaf aux Indes orientales et en d'autres lieux de l'Asie, avec une relation curieuse de la ville de Batavia, et des mœurs et du commerce des Hollandais établis dans les Indes*,

Amsterdam, 1719, un volume, in-12, figures. On ne trouve pas, dans cette version, les voyages aux autres parties du monde; et des figures de l'original, on n'a copié que les plans des villes. E—s.

GRAAN. *Voyez* GRAN.

GRABE (MARTIN-SYLVESTRE), né en 1627 à Weissensee, en Thuringe, professa avec distinction, pendant un grand nombre d'années, la théologie et l'histoire à l'université de Kœnigsberg. Il rendit un service important aux lettres, en mettant en ordre les livres destinés par l'électeur Albert l'ancien à former une bibliothèque publique, et qui, cependant, étaient abandonnés dans un grenier depuis plus d'un siècle. Il plaça cette précieuse collection dans un des bâtiments de l'université, en rédigea le catalogue, et se chargea de veiller à sa conservation; ce qu'il fit avec autant de zèle que de désintéressement. Ayant été appelé, en 1673, en Poméranie, pour y exercer les fonctions de surintendant du culte protestant, les troubles de Suède le forcèrent, six ans après, de quitter ce poste honorable; et il mourut à Colberg, le 23 novembre 1686. Tandis qu'il était recteur de l'université, il fit imprimer quelques *Dissertations théologiques* contre Chr. Sandius, regardé comme le chef des ariens modernes; et on assure que le docteur Mill a beaucoup profité du travail de Grabe, pour la rédaction du traité où il prouve l'authenticité du fameux passage de St.-Jean : *Tres qui testimonium perhibent in cælo*, etc. On cite encore de lui : I. *Tabulæ synopticæ quatuor monarchiarum, regnorumque parallelorum*, 1672. II. *Le Catalogue* (en latin) *des livres et des manuscrits donnés à la bibliothèque de Kœnigsberg par le comte Bogislas Radzivil*, ibid., 1673, in-fol. — Martin-Sylvestre GRABE, son second fils, né à Kœnigsberg en 1674, lui succéda dans la place de conservateur de la bibliothèque du château de Kœnigsberg, et fut en même temps conseiller et médecin de la personne du roi. Il mourut le 5 décembre 1727, après avoir publié en 1712 un supplément au Catalogue publié par son père, et une vie de son frère Jean Ernest, insérée dans le tome 1er. des *Acta Borussica*. W—s.

GRABE (JEAN-ERNEST), savant théologien, fils et frère des précédents, naquit à Kœnigsberg en 1666. La lecture des ouvrages des SS. Pères lui ayant inspiré des doutes sur quelques articles de sa croyance, il les exposa dans un mémoire adressé au consistoire de Sambie, et partit avec la résolution de se rendre dans une ville où il pût faire profession ouverte de la religion catholique. L'électeur de Brandebourg ordonna à trois théologiens d'examiner, chacun en particulier, le mémoire de Grabe; et, les réponses qu'ils y ajoutèrent lui étant parvenues, frappé de leurs raisons, il demanda un sauf-conduit, qui lui fut accordé, et vint à Berlin pour conférer avec Spéner, l'un de ses adversaires. Ils tombèrent d'accord sur quelques points de la dispute: mais Grabe persistant à soutenir la nécessité de la succession apostolique dans le ministère; et Spéner, désespérant de le ramener, lui conseilla d'aller en Angleterre, où il la trouverait établie. Grabe suivit cet avis, et, arrivé à Londres, se fit ordonner prêtre d'après le rit anglican; mais il ne put accorder sa croyance avec celle de cette église, et il conserva toujours des sentiments particuliers, touchant l'eucharistie et la consécration. Cependant la régularité de sa conduite, et

ses utiles travaux, lui méritèrent des protecteurs. Il obtint quelques bénéfices; et la reine Anne lui accorda une pension dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée à Londres le 13 septembre 1711; il avait alors 45 ans. Ses ouvrages lui ont donné la réputation d'un homme savant et laborieux, mais d'un critique médiocre. Ce sont: I. *Spicilegium SS. patrum et hæreticorum sæculi post Christi natum. primi, sesecundi, tertii*, Oxford, 1698 et 1699, 2 vol. in-8°.; avec des additions, ib., 1700, 1724. La dernière édition est la plus recherchée. II. *S. Irenæi episcopi Lugdunensis adversùs hæreses, libri V*, Oxford, 1702, in-fol. Grabe revit le texte et la traduction latine avec assez de soin, et y joignit des notes fort étendues, mais qui n'ont pas toujours de rapport aux passages qu'elles sont destinées à éclaircir. Cette édition fut surpassée par celle que D. Massuet publia en 1710; mais on assure que Grabe en préparait une nouvelle avec des remarques critiques sur le travail de son adversaire. III. *Vetus Testamentum juxtà septuaginta interpretes*, Oxford, tome Ier., 1707, tome II, 1719, tome III, 1720, tome IV, 1709, in-fol. Il en parut en même temps une édition en huit volumes in-8°. (1) Grabe s'est servi pour cette édition, d'un manuscrit connu sous le nom d'*Alexandrin*, parce qu'il fut découvert à Alexandrie par Cyrille Lucar, qui en fit présent au roi d'Angleterre Charles Ier. J.-J. Breitinger l'a copiée dans son édition de la *Bible des Septante*, Zurich, 1730 et année suivante, quatre tomes in-4°. IV. *Liturgia græca*. Grabe l'avait composée pour son usage; et Chr. Math. Pfaff l'a publiée à la suite de *S. Irenæi fragmenta anecdota*, la Haye, 1715, in-8°. V. *De formâ consecrationis Eucharistiæ; hoc est defensio Ecclesiæ græcæ contrà romanam*, Londres, 1721, in-8°. VI. Des éditions de la *Première apologie* de saint Justin, martyr (*Voy.* JUSTIN); des *OEuvres* de George Bull, avec une préface et des notes, Londres, 1708, in-fol.; et du Traité de Ch. Daubuz *pro testimonio Flavii Josephi de Jes. Chr.*, précédé d'une savante introduction, ibid., 1706, in-8°. VII. *Doutes présentés au consistoire de Sambie*, en allem.; deux écrits, en anglais, contre Guill. Whiston, et quelques autres morceaux de polémique, peu importants. Hickes a publié l'*Histoire abrégée du docteur Grabe, et de ses manuscrits* (en anglais), à la tête de son ouvrage intitulé: *Exemples des fautes de M. Whiston*, Londres, 1712, in-8°. On peut encore consulter les *Mémoires* de Niceron, tome XXXV, et le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

GRABENER (THÉOPHILE), biographe et philologue estimable, naquit à Zschoppach en Saxe, le 3 novembre 1685, étudia la théologie à l'université de Wittemberg, et enseigna pendant trente-neuf ans, d'abord à Freyberg, et ensuite à l'école de Meissen, dont il fut nommé recteur en 1735. Il mourut le 15 avril 1750. Grabener s'est distingué par la clarté de ses leçons, et par les ouvrages philologiques et biographiques qu'il a publiés en latin et en allemand. Il y en a dix-huit de connus, dont nous citerons ici les principaux: I. *Diss. de planctu Hadadrimmon ad Zach. XII*, Wittemberg, 1709, in-4°. II. *Vita C. E. Lehmanni*, Chemnitz, 1712. III. *Vita D. J. Lehmanni*, ibid., 1715. Grabener a aussi publié ces deux biographies en vers

(1) La *Bibl. angl.*, tom. VI, donne les raisons qui ont déterminé à intervertir l'ordre de publication des volumes.

allemands. IV. La *Vie de C. Lehmann*, Dresde, 1725, in-4°. V. *Commentatio de iis Lutherani cœtûs doctoribus qui è scholarum rectoribus antistites sacrorum extiterunt*, 1725. VI. *De Lacedæmoniorum furto non furto*, Meissen, 1738, in-4°. VII. *De falsis artis physiognomicæ principiis*, ibid., 1740, in-4°. Nous indiquerons encore ici: *De Anschariis duobus; De origine prænominis Wolf; De theologiâ Dagoberti; De Mediolano, imp. rom. camerâ; Animadversa ad Wachteri Glossarium germanicum*. Il a été aussi l'éditeur de l'*Introduction à la poésie et à l'éloquence latine et allemande par C. Weissenborn*, Dresde, 1731, in-8°., ibid., 1792, in-8°.; et de *Jo. Barclaii Icon. animorum, cum animadversionibus Buchneri, Junkeri, et Grabeneri*, ibid., 1733, in-8°. La vie de ce laborieux philologue, avec un aperçu de ses ouvrages, a été publiée en latin par son fils C. G. Grabener, Dresde et Leipzig, 1751, in-4°. — Chrétien-Godefroi Grabener, fils du précédent, et philologue aussi studieux que son père, naquit à Freyberg le 15 avril 1714. Il fut élevé avec les poètes Gellert et Rabener à l'école de Meissen; ils étudièrent aussi ensemble à l'université de Leipzig, et ils se lièrent d'une amitié intime, qui dura toute leur vie. Grabener, après avoir achevé ses études, se voua à l'enseignement: il fut d'abord co-recteur à l'école de Meissen, ensuite recteur à celle de Dresde; de là il passa comme co-recteur à l'école de Pforta, et en fut nommé recteur en 1761. Il mourut le 30 novembre 1778, après avoir consacré à l'enseignement quarante ans de sa vie. Ce philologue a publié une vingtaine de dissertations; nous indiquerons les suivantes: I. *Dissert. ad Genes.* XII, 6, 7, Leipzig, 1737, in-4°. II. *Diss. continens stricturas antiquarias de commentariis actorum veterum in foro litigantium*, ibid., 1738, in-4°. III. *Epistola de fratribus longis*, Meissen, 1741, in-4°. IV. *De Epimenide, Athenarum lustratore*, ibid., 1742, in-4°. V. *Diss. I III de bello Wartenburgensi*, Dresde, in-4°. VI. *Diss. I-VI de libro heroico*, ibid., in-4°. Ces dissertations excitèrent une guerre littéraire fort animée entre leur auteur et le poète Gottsched. VII. *De nomine ac origine protectorum*, ib., 1751, in-4°. VIII. *Oratio de Germaniâ ante CC. annos divinitùs pacatâ*, Naumberg, 1755, in-4°.

B—N—D.

GRACCHUS (Tibérius-Sempronius), de la famille plébéienne *Sempronia*, famille distinguée par les hommes illustres qu'elle avait produits, naquit vers l'an de Rome 530. Son aïeul et son père, tous deux honorés du consulat, avaient rendu des services importants à la république. Tibérius, nommé préteur en Espagne, soumit les Celtibériens: à son retour, il déposa au trésor public quarante mille livres pesant d'argent, provenant des villes qu'il avait conquises; et il reçut les honneurs du triomphe. Élu consul en 576, il triompha une seconde fois, pour avoir vaincu les Sardes. Créé de nouveau consul en 591, comme il était en même temps chef du collége des augures, il désigna lui-même ses successeurs; mais s'étant aperçu qu'il avait omis quelques cérémonies, il en fit part au sénat, qui annulla l'élection. Il avait passé par toutes les charges, et les avait toutes remplies en citoyen zélé pour le bonheur et la gloire de son pays. Pendant son tribunat, quoi-

qu'ennemi des deux Scipions, il prit leur défense contre ses collègues, et empêcha qu'on ne donnât suite aux accusations intentées contre eux. Cette conduite généreuse amena sa réconciliation avec Scipion (*l'Africain*), qui lui donna en mariage sa fille Cornélie (*Voy.* CORNÉLIE, IX, 630), dont il eut douze enfants qui moururent presque tous fort jeunes. Plutarque rapporte, « que Tibérius ayant » trouvé dans son lit deux serpents, » il consulta sur ce présage les devins, » qui lui défendirent de les laisser » échapper, ou de les tuer tous les » deux; lui assurant que, s'il faisait » mourir le mâle, cela lui apporterait » la mort à lui-même, et s'il tuait la » femelle, à Cornélie. Tibérius donc, » aimant sa femme, tua le mâle, et » laissa échapper la femelle : mais » (ajoute Plutarque), il mourut aussi » tantôt après. » Cicéron, dans son traité, *De naturâ deor. lib. II, cap. IV*, dit que Tibérius était un homme très sage, et peut-être le plus excellent de son temps; et Plutarque, après avoir fait l'énumération de ses titres, des places qu'il avait occupées, et de ses triomphes, ajoute, « qu'il avait néanmoins plus de dignités et plus de gloire, à cause de sa vertu seule. » Tel était le père de Tibérius et de Caïus Gracchus, que l'histoire représente comme des séditieux, parce qu'ils tentèrent de remettre en vigueur une loi favorable au peuple, mais qu'il serait cependant injuste de confondre avec les hommes pervers qui, pendant vingt-cinq ans, ont rempli de troubles notre malheureuse patrie.

W—s.

GRACCHUS (TIBÉRIUS), fameux tribun du peuple, naquit l'an de Rome 591. Sa mère, Cornélie, prit le plus grand soin de son éducation, et de celle de Caïus; elle leur donna les meilleurs maîtres, et ne contribua pas peu elle-même à les former par ses leçons à l'éloquence et à la vertu. Tibérius, à l'âge de seize ans, suivit en Afrique Scipion le jeune, son beau-frère; et quoique proche parent du général, vivant familièrement avec lui, et couchant dans la même tente, il donna constamment l'exemple de l'obéissance à ses ordres et du respect pour la discipline. Il se distingua à la prise de Carthage, et fut même, suivant Fannius témoin oculaire, le premier qui parvint au-dessus des murailles. Au retour de cette expédition, il fut admis au collège des augures; et ce fut, dit un historien, plutôt pour sa vertu que pour sa noblesse. Quelque temps après, Appius-Claudius, personnage consulaire, lui offrit en mariage sa fille unique, recherchée de tous les jeunes Romains. Plutarque, voulant donner une idée de la réputation dont jouissait Tibérius, ajoute que Claudius, retournant en son logis, annonça à sa femme qu'il venait de conclure le mariage de leur fille, et que sa femme, étonnée, lui dit : Fallait-il donc tant se presser? Qu'aurais-tu donc fait si tu lui eusses trouvé Tibérius Gracchus pour mari? (1) Élu questeur en 617, il accompagna le consul Caïus Mancinus, chargé de continuer la guerre contre les Numantins. Mancinus fut défait dans plusieurs batailles; et n'osant plus sortir de son camp, il profita de la nuit pour opérer sa retraite : mais atteint dans sa fuite par l'ennemi, et resserré dans un défilé d'où il ne pouvait échapper, il fut réduit à demander un accommodement. Les Numantins déclarèrent qu'ils ne traiteraient qu'avec Tibérius, « en partie pour

(1) Plutarque convient que d'autres historiens, entre autres Tite-Live et Polybe, rapportent ces circonstances au mariage du père de Tibérius avec Cornélie.

» les vertus du jeune homme, à cause » que l'on ne parlait que de lui dans » la dernière guerre, et en partie pour » la mémoire de son père. » Tibérius signa donc un traité qui sauva la vie à plus de vingt mille citoyens romains: mais le sénat le cassa comme indigne de la majesté romaine (1); et sans l'affection que le peuple portait à Tibérius, il aurait été livré avec Mancinus aux Numantins. (*Voy.* Mancinus.) Ce fut-là, dit-on, la cause de sa haine contre le sénat: mais la vue des maux qui accablaient le peuple, dut suffire pour émouvoir un cœur tel que le sien, et l'engager à provoquer des réformes qu'il jugeait salutaires. Les Romains avaient coutume de faire deux parts des terres confisquées sur les vaincus. L'une était vendue au profit de l'état, pour l'indemniser des frais de la guerre; l'autre était affermée aux citoyens pauvres, moyennant une redevance légère. Les sénateurs, en élevant progressivement le prix de la ferme, étaient parvenus à déposséder les pauvres, dont la condition par-là était devenue pire que celle des esclaves. La loi *Licinia* régla que chaque patricien ne pourrait pas posséder plus de 500 arpents des terres conquises, et que le surplus serait affermé comme par le passé. Tibérius, élu tribun en 621, demanda le renouvellement de cette *loi agraire* qui, comme on le voit, n'avait pas pour but d'opérer un nouveau partage des terres. Prévoyant les obstacles que les patriciens mettraient à ses projets, il s'assura d'abord des suffrages de personnes recommandables par leurs lumières et leur probité; et afin de ne laisser à ceux que la loi atteignait aucun motif réel de plainte, il voulut que non seulement ils ne fussent point tenus de rapporter les sommes qu'ils auraient perçues jusqu'alors, mais encore qu'ils reçussent du trésor public une indemnité pour les pertes qu'ils éprouveraient: il alla même jusqu'à consentir qu'on ne revînt point sur le passé, pourvu qu'on prît des mesures pour l'avenir. Mais rien ne put déterminer les sénateurs à faire un sacrifice que commandaient les circonstances: ils séduisirent, par leurs promesses, Octavius, son collègue au tribunat, qui s'opposa au projet de loi; ce qui suffisait pour en empêcher l'adoption. Tibérius, après avoir épuisé tous les moyens pour amener Octavius à son sentiment, le fit déposer par le peuple; chose, dit Plutarque, qui n'était ni honnête, ni légitime. La loi passa ensuite, mais telle qu'elle avait d'abord été proposée. Tibérius, Claudius son beau-père, et son frère Caïus, furent du nombre des commissaires chargés d'en procurer l'exécution. Sur ces entrefaites, des députés ayant apporté la nouvelle qu'Attale, roi de Pergame, avait institué le peuple romain son héritier, Tibérius demanda que l'argent trouvé dans les trésors d'Attale fût distribué aux citoyens les plus pauvres, qui auraient ainsi le moyen d'acheter des outils de labourage. Rien n'était plus fait pour indisposer encore les sénateurs; et dès ce moment, ils jurèrent sa perte. Ils l'accusèrent de tenir caché dans sa maison le diadème d'Attale, et d'ambitionner le titre de roi. Cette accusation injuste l'aigrit tellement, qu'il résolut d'abaisser l'autorité du sénat; « plus, » dit Plutarque, par opiniâtreté que » par jugement que ce fût chose juste » et profitable à la chose publique. » Le jour où il devait proposer ses nouvelles lois, ayant vu que ses adver-

(1) Les Pères conscripts, dit Saint-Réal, éloignés des périls et de la disette, jugèrent fort à leur aise qu'il aurait mieux valu les laisser tous mourir de faim, que de recevoir des conditions onéreuses.

saires étaient les plus nombreux, il rompit l'assemblée, et l'ajourna au lendemain. Il y vint l'un des premiers, en habit de deuil, et fit une peinture si vive des dangers qu'il courait, que plusieurs dressèrent des tentes autour de sa maison et y passèrent la nuit. Le matin, de sinistres présages effrayèrent ses amis : cependant il se rendit sur la place, où il fut accueilli par des cris de joie. Tandis qu'il était à la tribune, Fulvius Flaccus vint l'avertir que les principaux sénateurs avaient pris la résolution de l'assassiner; il porta alors les mains à sa tête, pour indiquer qu'on en voulait à sa vie : mais ses adversaires, feignant de se tromper sur l'intention de ce geste, s'écrièrent qu'il demandait la couronne. Dans ce moment, les sénateurs étaut arrivés, avec Scipion Nasica à leur tête, il s'éleva un si grand tumulte, que Tibérius, désespérant de ramener le calme, se retira avec ses amis. Cependant les citoyens effrayés fuyaient en désordre: Tibérius, obligé de suivre la foule, tomba embarrassé dans sa robe; et pendant qu'il faisait des efforts pour se relever, Publius-Satureius, son collègue au tribunat, le frappa à la tête du pied d'une chaise, et Tibérius fut aussitôt assommé à coups de bâton. Plus de trois cents personnes périrent dans cette sédition, la première, dit Plutarque, qui fut décidée à Rome avec meurtre et effusion de sang, depuis l'expulsion des rois. Tibérius était âgé de trente ans: son corps fut refusé à sa famille qui le réclamait pour lui rendre les derniers devoirs; on le jeta dans le Tibre, avec ceux de ses complices. Un grand nombre de ses amis furent bannis sans avoir été jugés; d'autres moururent dans les tourments. Caius Billius ou Villius, l'un de ceux qui avaient le plus appuyé ses projets, fut enfermé dans un tonneau avec des serpents et des vipères. Cet horible supplice, s'écrie Marmontel, fut inventé pour punir un homme qui voulait qu'on subvînt aux besoins des pauvres. Tous les historiens se sont accordés à louer les qualités de Tibérius, sa grandeur d'ame, sa bravoure, son éloquence douce et persuasive : mais on ne peut nier non plus qu'il ne fût trop ami des innovations, et trop attaché aux résolutions qu'il avait prises; et c'est avec raison qu'on lui reproche d'avoir donné le signal des divisions qui existèrent toujours depuis, à Rome, entre le sénat et le peuple, et qui amenèrent enfin la dissolution du gouvernement. W—s.

GRACCHUS (Caius), né l'an de Rome 600, avait neuf ans de moins que son frère; et Plutarque regarde comme la principale cause du peu de succès de Tibérius, cette différence d'âge qui ne leur permit pas d'agir de concert. Il était au siége de Numance lorsqu'il fut chargé de la répartition des terres que la loi *Licinia* faisait rentrer au domaine. La mort de Tibérius lui fit prendre la résolution de renoncer aux affaires publiques; et il passa plusieurs années dans la retraite, uniquement occupé de se perfectionner dans l'art de l'éloquence: il en possédait si bien tous les secrets, que Cicéron lui-même dit qu'il ne connaît pas un orateur qui l'ait égalé. La première fois qu'il parut à la tribune, ce fut pour défendre Vettius, l'un des amis de son frère. Avant qu'il eût parlé, le peuple témoigna, par des applaudissements, le plaisir qu'il éprouvait à le voir. Après son discours les applaudissements redoublèrent, son client fut renvoyé absous; et les patriciens, alarmés des témoignage d'affection qu'il recevait de toutes parts

se réunirent pour l'empêcher d'être porté l'année suivante au tribunat. Mais il ne songeait point alors à briguer cette place; il persistait à vivre isolé et loin des affaires, lorsqu'une nuit il crut voir son frère, qui lui adressait ces paroles : « Caius, pourquoi diffères tu si long-temps? Il » t'est impossible de te dérober au » sort qui t'attend. Une même vie » et une même mort nous ont été » marquées par le destin : il a dit que » nous nous sacrifierions pour le peu» ple. » Caius accepta la place de questeur en 627, et fut envoyé en Sardaigne. Sa vertu et son courage lui gagnèrent bientôt l'attachement du peuple et des soldats. Le sénat, craignant l'influence qu'il exerçait sur l'esprit des militaires, ordonna que les légions de Sardaigne seraient remplacées. Cet acte illégal irrita Caius, qui revint à Rome, sans en attendre l'autorisation. On l'accusa d'avoir manqué à la discipline; mais il se justifia en prouvant qu'il était resté à l'armée plus de temps que la loi ne l'exigeait. Pour se venger de ses ennemis, il demanda le tribunat, et fut élu l'an de Rome 630 (124 avant notre ère). Après avoir rappelé au peuple les services de son frère et la mort qui en avait été le prix, il proposa deux lois auxquelles il fit donner un effet rétroactif, pour atteindre le tribun Octavius qui s'était opposé à Tibérius, et Popilius, qui avait banni de Rome ses amis, sans jugement; le premier fut déclaré incapable de remplir jamais aucune fonction, et Popilius se condamna volontairement à l'exil. Gracchus se rendit agréable au peuple, en diminuant le prix du blé, et en distribuant de l'argent aux pauvres citoyens. Afin de procurer de l'ouvrage à ceux qui en manquaient, il fit réparer les anciennes routes et en fit construire de nouvelles; il fut le premier qui indiqua les distances par des colonnes milliaires. Le sénat, dont la crainte augmentait avec la popularité de Caius, commença à lui témoigner plus d'égards. L'audace du tribun s'en accrut; et, par une loi, il enleva aux sénateurs le droit de juger les procès, pour le donner aux chevaliers (1). Caius fut continué dans l'exercice de ses fonctions; mais Livius Drusus, son collègue, jaloux de sa popularité, ou peut-être seulement en redoutant les effets, se ligua avec les sénateurs pour la lui faire perdre. Caius fut envoyé en Afrique, pour la reconstruction de Carthage, qui venait d'être ordonnée. Pendant son absence, Drusus jeta de la défaveur sur ses opérations et sur ses partisans, et fit en même temps, au peuple, des concessions qui lui étaient agréables, en lui annonçant qu'elles venaient du sénat. Caius, informé de la conduite de Drusus, se hâta de revenir à Rome, et sollicita un troisième tribunat; mais il échoua, par la fraude, dit-on, des personnes chargées de recueillir les voix. Le nouveau consul Opimius chercha, dès-lors, à aigrir Caius par toutes sortes d'affronts, afin qu'il lui donnât un prétexte de le bannir. Caius se montra d'abord indifférent aux outrages du consul; mais enfin, excité par ses amis, et même, ajoute-t-on, par sa mère Cornelie, il résolut de s'opposer au dessein qu'avait Opimius de faire casser toutes les lois rendues pendant son tribunat. Il rassembla donc ses partisans, et se rendit avec eux au Capitole le jour fixé pour l'assemblée. Un des licteurs nommé Quintus Antillius,

(1) « Quand les Gracques, dit Montesquieu, » privèrent les sénateurs de la puissance de juger, » le sénat ne put plus résister au peuple : ils cho» quèrent donc la liberté de la constitution pour » favoriser la liberté des citoyens; mais celle-ci » se perdit avec celle-là. »

en les voyant, laissa échapper une parole insultante. Il en résulta une rixe, dans laquelle ce licteur fut tué. Caius témoigna toute la peine qu'il éprouvait de cet événement; mais le consul Opimius rompit l'assemblée, et fit autoriser les patriciens et les chevaliers à s'y rendre le lendemain en armes. Informé des préparatifs de ses ennemis, Caius se contenta de prendre une épée courte, qu'il cacha sous son manteau; et après avoir dit un dernier adieu à sa femme, qui s'évanouit de douleur, il se rendit près de Fulvius, l'un de ses amis, qui occupait déjà le mont Aventin, avec une troupe de paysans armés. De là il envoya porter des paroles de paix au consul; mais Opimius refusa de rien entendre avant que Caius et ses principaux partisans se fussent rendus ses prisonniers. Le consul avança en même temps avec ses soldats : il mit facilement en fuite Fulvius et ses paysans peu aguerris; et à peine eut-il fait publier une amnistie pour tous ceux qui abandonneraient le parti de Caius, qu'en un instant celui-ci se trouva presque seul. Caius se retira dans un temple de Diane, et de là, non sans peine, dans un bois consacré aux furies, où il ordonna à un esclave de le tuer. Sa tête fut coupée, et portée au bout d'une pique à Opimius, qui avait promis d'en donner le poids en or : elle pesait 17 livres et demie, parce que les assassins l'avaient remplie de plomb. Le corps de Caius fut jeté dans le Tibre, avec ceux de plus de trois mille citoyens qui avaient péri dans cette journée. Ses amis et ses partisans furent, les uns bannis, les autres égorgés, leurs biens confisqués, et on défendit à leurs veuves de porter le deuil. (*V.* OPIMIUS.) Le peuple ne tarda pas à regretter les Gracques; on leur éleva des statues, et les lieux où ils étaient morts furent consacrés. Plutarque a comparé Tibérius et Caius, à Agis et Cléomènes; et il décide que Tibérius a été le plus vertueux des quatre. Le même historien a tracé le portrait des deux frères. Tibérius, dit-il, était doux et posé; Caius, véhément et colère : le premier était simple dans ses vêtements et d'une sobriété extrême; le second possédait les mêmes vertus, mais non pas au même degré (1). On peut consulter,

(1) L'antiquité n'est pleine que du bruit de l'éloquence des Gracques! « Où irai-je? De quel côté » me tournerai-je, malheureux que je suis? Sera-» ce vers le Capitole? Mais il est encore teint du » sang de mon frère. Retournerai-je dans ma » maison, pour y voir une mère éplorée au comble » de l'affliction et toute baignée dans ses pleurs? » Qui ne se rappelle ces mots d'un discours que tint le jeune Gracchus après la mort déplorable de son frère? « En le prononçant, tout parlait en » lui, dit Cicéron, les yeux, la voix, le geste, de » sorte que ses ennemis eux-mêmes ne purent re-» tenir leurs larmes : » et le grand orateur a trouvé ce morceau, si vif et si touchant, digne d'être employé dans la péroraison de son plaidoyer pour Muréna. En considérant les Gracques comme orateurs, ne serait-il pas intéressant de remarquer l'influence qu'ils ont exercée sur les progrès de l'art oratoire à Rome. Ils furent, après Caton le Censeur, les premiers qui se montrèrent véritablement éloquents, et les seuls, avec Scipion Emilien, qui se distinguèrent par le charme de la parole dans un temps où la gloire de bien faire passait au-dessus du talent de bien dire. Les traditions de l'antiquité nous les représentent doués d'un *excellent naturel* et d'un *merveilleux fonds d'esprit* : ils avaient, dit-on, beaucoup d'ordre dans leurs discours, de force dans les preuves, de solidité dans les pensées, d'énergie dans les expressions; mais nul art, nulle délicatesse, nulle grâce, nul soin de l'arrangement des mots, nulle connaissance du nombre et de l'harmonie, n'accompagnaient ces dons naturels. Le caractère de leur éloquence était mâle et vigoureux, mais dénué d'ornements. Leur diction brillait par le nerf et le trait; mais elle manquait, pour nous servir de l'expression d'un ancien, d'une certaine fleur de style et d'une vivacité de couleurs qui n'étaient point encore en usage. Quintilien a parfaitement défini la manière des Gracques et le genre de talent qui les distinguait : « Les jeunes gens, dit-» il en un endroit de son ouvrage, ont deux grands » défauts à éviter. Le premier est une admiration » outrée des anciens qui leur ferait prendre pour » modèles les harangues de Caton et des Gracques : » ce serait le moyen qu'ils se fissent un style sec, » dur, âpre, hérissé. » C. Gracchus, cependant, rendait un culte singulier à l'euphonie, puisque c'est lui qui avait toujours à ses côtés un affranchi qui, aux sons de sa flûte, l'avertissait lorsqu'il devait hausser ou baisser le ton de sa voix. Malgré les défauts que le goût éclairé ne pouvait s'empêcher de remarquer dans les harangues des Gracques, elles conservèrent une grande faveur; et la vogue de leur réputation dura jusqu'aux dernières époques de la littérature latine. S. Jérôme, qui écrivait dans les dernières années de sa vie, et qui mou-

pour plus de détails, les *Vies des hommes illustres*, de Plutarque; la *Conjuration des Gracques*, par Saint-Réal; les *Révolutions romaines*, par l'abbé de Vertot; et enfin le *Dictionn.* de Chauffepié. Guibert avait composé une tragédie de *Gracchus*, restée en manuscrit; et Chénier en a publié une en trois actes, intitulée *Caius Gracchus*, dans laquelle il a inséré les différents morceaux qu'on a conservés des discours de ces deux orateurs.

W—s.

GRACE (Thomas-François de), censeur royal, né en 1714, était fils d'un capitaine au régiment irlandais de Clare, et servit quelque temps dans le même corps; mais n'ayant aucun goût pour l'état militaire, il donna sa démission, vint s'établir à Paris, et y ouvrit une école particulière. Fréret connut le jeune de Grace, apprécia son mérite, et lui fit obtenir la place de sous-secrétaire de l'académie des inscriptions. Ce modeste emploi suffisait à un homme aussi simple que laborieux. Après avoir rempli ses devoirs, il partageait ses loisirs entre l'étude, et la culture des fleurs qu'il aimait avec passion. La révolution seule pouvait troubler la tranquillité d'une vie depuis long-temps si paisible; elle le priva de sa place au moment où il allait obtenir la pension de retraite, prix de quarante-quatre années d'assiduité et de zèle dans l'exercice de ses fonctions. Les membres de l'académie vinrent d'abord à son secours; mais, à l'époque de leur dispersion, il tomba dans l'indigence. Il perdit la vue dans le même temps; et il aurait infailliblement succombé à ce nouveau malheur, si le ministre de l'intérieur, instruit de sa position, ne lui eût fait payer une gratification annuelle, à titre d'ancien censeur. Cet homme respectable mourut à Paris le 29 décembre 1799, âgé de 85 ans. On a de lui : I. Une nouvelle édition de l'*Introduction à l'histoire générale de l'univers*, par Puffendorf, continuée jusqu'en 1750, Paris, 1753-59, 8 vol. in-4°. Aux suppléments de Bruzen de la Martinière, il en a ajouté de nombreux, tirés, en grande partie, des Mémoires de l'académie des inscriptions, et disposés avec beaucoup d'intelligence; mais, dit avec raison Lenglet Dufresnoy, il est fâcheux qu'un ouvrage destiné à servir d'introduction à l'histoire ait acquis une étendue qui le rend inutile à cet objet. Cette édition, la seule de l'ouvrage de Puffendorf qu'on recherche encore, est belle, mais déparée par un grand nombre de fautes typographiques. II. *Lettre sur l'origine de la monarchie française*, Mercure de mai 1765. III. *École d'agriculture pratique sur les principes de Sarcey de Sutières*, Paris, 1770, 1799, in-12. Ce n'est proprement, dit M. de Musset (*Bibliogr. agronomique*), qu'une nouvelle édition de l'*Agriculture pratique* de Sutières; mais de Grace a beaucoup augmenté cet ouvrage. IV. *L'Almanach du bon jardinier*, commencé par Alletz en 1754, et continué par de Grace, depuis 1783 jusqu'à 1796, in-12; et ensuite par Mordant

---

rut en 420, veut que les orateurs forment leur éloquence sur celle des Gracques et de Cicéron. Cependant nous avons lieu de croire que ces ouvrages si vantés n'ont pu traverser tant de siècles sans altération; car Aulugelle nous a conservé deux fragments des discours des Gracques, qui, dans un sujet noble et même imposant, n'offrent qu'une froide élégance opposée au caractère connu de ces orateurs, et qui d'ailleurs présentent trop de recherche et d'esprit dans le style pour qu'on puisse les supposer écrits à une époque où l'esprit n'était pas encore raffiné. Nous nous permettrons de faire un pareil reproche à quelques discours que Vertot, cet élégant historien, met dans la bouche des fils de Cornélie. On dit que c'est aux pieds de cette illustre Romaine que ses deux fils apprirent à bien parler; et l'on a peu de peine à croire qu'un maître aussi délicat ne fût pour quelque chose dans ces discours célèbres, qui, s'il en faut juger sur quelques lignes, ne devaient, suivant le grave Rollin, le céder en rien aux discours les plus beaux de Cicéron. G. F--a.

Delaunay. V. *Tableaux historiques et chronologiques de l'histoire ancienne et du moyen âge, des principaux pays de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe; avec un précis de la mythologie grecque, expliquée d'après Hésiode; et un tableau des principes généraux de la langue française*, ibid., 1789, in-8°.; ses *Principes de la langue française* furent imprimés la même année, in-12. On lui doit encore les tomes II et III des *Tables des Mémoires de l'académie des inscriptions*. Il a fourni un grand nombre de bons articles au *Journal de Verdun* et au *Journal de médecine*, depuis 1769; enfin, il a été le principal rédacteur de la *Gazette d'agriculture, commerce, arts et finances*, 1770 et années suivantes, 7 vol. in-4°. W—s.

GRACE (De). *Voy.* GRASSE.

GRACIAN (Jérôme), carme déchaussé, né à Valladolid en 1545, était fils de Diego Gracian, l'un des secrétaires de l'empereur Charles-Quint, et connu par des traductions espagnoles de l'*Histoire grecque* de Xénophon et de différents *Traités* de Plutarque (1). Après avoir fait ses premières études, il fut envoyé à l'université d'Alcalà, où il se distingua par la rapidité de ses progrès, non seulement dans les lettres, mais encore dans les mathématiques et la médecine. Ses cours terminés, il reçut le bonnet de docteur dans les facultés de philosophie et de théologie; il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et, n'étant encore que diacre, prêcha avec beaucoup de succès. Élevé enfin au sacerdoce, il entra dans l'ordre des carmes de la réforme de Sainte-Thérèse, et, peu de temps après, fut nommé commissaire apostolique pour les royaumes de Castille et d'Andalousie. Il s'occupa d'abord, avec beaucoup de zèle, du soin d'étendre la règle de Sainte-Thérèse dans les provinces dont la direction spirituelle lui était confiée: mais peu à peu il s'écarta de l'esprit de la fondatrice; et il poussa bientôt si loin le goût de l'innovation, qu'il fut admonesté publiquement dans le Chapitre de 1585. Loin de se rendre aux avis charitables de ses supérieurs en changeant de conduite, il publia, sous le titre d'*Apologie*, un libelle où les principaux membres de la congrégation n'étaient point ménagés. Cette levée de bouclier augmenta le nombre de ses adversaires: les écrits satiriques se multiplièrent de part et d'autre; et les chefs de l'ordre ne trouvèrent d'autre moyen d'y rétablir la paix que de renvoyer Gracian. Il reconnut alors ses torts, et se rendit à Rome en 1592, pour obtenir sa réintégration; ce fut en vain: la cour d'Espagne s'y opposa, et les autres ordres religieux ayant refusé d'admettre un homme qui s'était fait connaître par son insubordination, il se vit obligé de se rendre à Naples, et de là en Sicile; mais sa réputation l'y précédait, et partout il était rebuté. Il s'embarqua pour revenir à Rome: dans le trajet, il fut pris par des pirates, et conduit à Tunis, où il resta esclave pendant trois années, exposé à toutes sortes de mauvais traitements. Racheté en 1595, il se hâta de revenir à Rome, et parvint enfin, avec l'autorisation du pape, à être reçu dans une maison de son ordre. Il retourna ensuite à Valladolid pour y voir sa mère, et passa de là dans les Pays-Bas, où il fut fait confesseur de l'archiduchesse Isabelle. Il mourut à Bruxelles, en 1614, laissant la réputation d'un prédicateur éloquent. On a de lui un grand nombre

(1) Il avait aussi traduit le Traité des offices de S Ambroise en langue castillane, sous le titre de *Los officios de S Ambrosio*, Léon, 1554, in-12.

d'ouvrages, la plupart théologiques ou ascétiques. Le père Martial de St.-Jean-Baptiste, dans la *Bibliothèque des carmes déchaussés*, en cite trente-trois imprimés, et trente-un manuscrits; Nicol. Antonio, dans sa *Bibl. hispan.*, en indique d'autres qu'il avait composés pendant son séjour en Flandre. On se contentera de citer les principaux: I. *Tractatus de Jubilæo et anno sancto*, 1600, in-8°., trad. en italien par Jacques Boni. II. *Vita et mors patriarchæ Joseph*, Valence, 1602, in-8°.; en italien, Venise, 1613, et en français, Paris, 1619. III. *Vita del alma, libro que trata de la imitacion de Christo*, etc., Bruxelles, 1609, in-4°.; traduit en français, Lyon, 1618, in-4°. La plupart des ouvrages ascétiques latins de Gracian ont été trad. en espagnol, et recueillis en un volume in-folio. IV. *Tractatus de melancholiâ.* V. *Abecedarium quinque linguarum gr. hebr. arabicæ*, etc. C'est à tort que des bibliographes ont attribué à ce bon religieux une traduction espagnole de l'architecture de Vitruve. L'erreur est venue de ce que cette version, faite par Michel de Urrea, 1602, in-fol., est imprimée à Alcalà, *Compluti, apud Joannem Gratianum.* Une autre traduction espagnole, antérieure à l'an 1546, peut encore moins lui appartenir (1). André de Marmol a écrit la *Vie* de Jérôme Gracian en latin, Valladolid, 1619, in-4°. — Luc GRACIAN, son frère, a composé *El Galateo espagnol*, Valladolid, 1605, in-12, imitée du *Galateo* de J. de la Casa. W—s.

GRACIAN (BALTHASAR), jésuite espagnol et l'un des écrivains les plus distingués de son temps, naquit à Calatayud, en mars 1584. Il étudia dans l'université de Huesca, et prit l'habit de la compagnie de Jésus en 1599. Ses connaissances et son talent pour la prédication lui firent bientôt une grande réputation. Ayant été nommé recteur du collége de Tarragone, il y mourut dans un âge assez avancé, le 6 décembre 1658. Gracian aurait pu être un excellent écrivain, s'il n'avait pas voulu devenir un écrivain extraordinaire. Doué d'une vaste érudition, d'un esprit fin, d'un talent profond d'observation, il était né pour éclairer son siècle; mais la vanité de devenir novateur corrompit son goût, en le portant à introduire dans la prose ce langage précieux, ces expressions alambiquées, que Gongora avait introduits dans les vers. Ils cherchèrent l'un et l'autre à se frayer une nouvelle route, et à se faire des prosélytes; et si ceux qui s'efforcèrent d'imiter le style de Gongora furent appelés *Gongoristes*, les partisans de Gracian méritent, par la même raison, le surnom de *Gracianistes*. Les premiers, il est vrai, tout en commentant les ouvrages de leur maître, avaient déjà commencé à infecter la prose de *concetti*, et de ce qu'ils appelaient *style cultivé* (*Voy.* GONGORA); mais Gracian fut le premier auteur, d'un véritable mérite, qui établit par ses écrits et par ses préceptes cette école du mauvais goût. Heureusement elle ne fit pas d'aussi rapides progrès que celle de Gongora, grâce à la noble simplicité et à la mâle élégance de Solis, son contemporain, qui put servir comme de digue au torrent. Les ouvrages de Gracian eurent, même de son vivant, une grande vogue, et furent traduits dans plusieurs langues. Ils traitent en général de la morale du grand monde, de la poétique et de la rhétorique. Il paraît cependant que l'auteur voulait se dérober à sa réputation littéraire, puis-

(1) Poleni, *Exercitationes Vitruvianæ*, p. 50 et 98.

qu'ils portent tous (ceux de dévotion exceptés) le nom de Laurent, son frère, qu'on ne connaît que par cette particularité. Les plus remarquables de ses ouvrages sont : I. *El Criticon*, en trois parties, Madrid, 1658, in-8°.; il a été traduit en français par Maunoy sous le titre de l'*Homme détrompé*, la Haye (Rouen), 1705-17, 3 vol. in-12. C'est un tableau allégorique et moral de la vie humaine, divisé en périodes que l'auteur appelle *crises* ou *saisons*; c'est-à-dire, le printemps, l'été, l'automne et l'hiver de l'homme. Indépendamment du style, parfois pur et élégant, mais qui fourmille de locutions affectées, ce livre est d'ailleurs recommandable par l'objet que l'auteur s'y propose, puisqu'il y traite des rapports essentiels de l'homme avec son auteur. On peut le considérer, en outre, comme le résultat des longues méditations d'un philosophe éclairé qui connaît toutes les nuances des passions et les plus secrets replis du cœur humain. II. *El Heroe*, Huesca, 1637; traduit en français par Gervaise, Paris, 1645; Amsterdam, 1659, in-8°.; et par le père Courbeville, Paris, 1725; Rotterdam, 1729, in-12. C'est dans cet ouvrage que Gracian, donnant le dernier essor à ses expressions recherchées et bizarres, est parvenu à se rendre presque inintelligible au lecteur le plus pénétrant. III. *Agudeza y arte de ingenios, etc.* (Finesse d'esprit, etc.), Madrid, 1642, in-8°. Ce livre qui traite de l'art de penser et d'écrire avec esprit, est utile comme document dans l'histoire critique de la littérature; mais l'auteur s'arrête un peu trop sur les distinctions subtiles, sur les antithèses, etc. Il enseigne le style qu'il a adopté, en éclaircissant ses préceptes par autant d'exemples tirés de Marini, de Gongora, de ses sectateurs, etc.; et il n'est question dans tout l'ouvrage que de mots extraordinaires, de figures brillantes, et de pensées spirituelles (*conceptos*). L'auteur explique ce qu'il entend par *conceptos*, et détaille les combinaisons propres à produire de belles pensées de toute espèce, comme pensées sentencieuses, sentimentales, héroïques, etc.; il examine ensuite les figures poétiques l'une après l'autre, et établit enfin, d'après les mêmes principes, le style de ce qu'il appelle la véritable éloquence. IV. *El Discreto* (l'Homme avisé et spirituel), Huesca, 1646, in-16; traduit en français par le P. Courbeville, sous le titre de *l'Homme universel*, Paris, 1723, in-12. L'auteur développe dans cet ouvrage sa théorie des facultés intellectuelles, qu'il réduit à deux facultés principales, *el genio* et *l'ingenio*, qui sont, selon lui, *les deux axes du véritable mérite*, et le plus sûr moyen d'acquérir une réputation dans le monde. L'homme étant « un monde en miniature (*microcosmos*), l'ame est son firmament; le *genio* et *l'ingenio* (1) sont ce qu'étaient dans la fable Atlas et Alcide, et eux seuls peuvent donner de l'éclat à tous les autres talents. Posséder l'un sans l'autre, c'est ne pas atteindre son but. » Malgré une métaphysique minutieuse et alambiquée, on trouve souvent dans ce livre des observations très justes, et exprimées avec élégance et clarté. V. *El politico don Fernando el Catholico*, Saragosse, 1641, in-12; traduit en français par Silhouette, Paris, 1731. L'année suivante, le P. Courbeville en donna aussi une traduction (*V.* Courbeville, X, 99). Ce livre renferme des réflexions poli-

(1) Ces deux distinctions sont aussi difficiles à traduire que le mot *esprit* en français. Cependant on pourrait entendre par *genio* un penchant, une aptitude, une disposition organique; et par *ingenio*, le génie, la capacité, le talent.

tiques, souvent justes et profondes, sur les plus grands rois, et appliquées spécialement à Ferdinand le Catholique. VI. *Oraculo Manual y arte de prudencia sacada de los aforismos que se discurren en las obras de Lorenzo Gracian*, publié par V. J. de Lastanosa, Huesca, 1647, in-4°.; trad. par Amelot de la Houssaie, sous le titre de *l'Homme de cour*, Paris, 1684, in-4°. (1); et par le P. Courbeville, sous celui de *Maximes de Gracian*, Paris, 1730, in-12. On lisait beaucoup autrefois cet ouvrage, qui est une espèce de recueil de maximes utiles, mêlées de saine raison et de subtilités sophistiques. L'auteur y étale surtout son grand principe de morale pratique, *hacerse à todos* (s'accommoder à tout), et sa maxime favorite de *n'être vulgaire en rien* (*no seas vulgar en nada*). Ces ouvrages ont été réunis en 2 vol in-4°., sous le titre d'*Obras de Lorenzo Gracian*, Madrid, 1664; l'édition de Barcelone, 1700, contient de plus quatre idylles poétiques (*Selvas del ano*) sur les quatre saisons. En parlant des ouvrages de cet auteur, l'abbé Desfontaines dit qu'*en cherchant toujours l'énergie et le sublime, il devient outré et se perd dans les nues. Gracian est aux bons moralistes, ce que don Quichotte est aux vrais héros. Ils ont l'un et l'autre un faux air de grandeur qui en impose aux sots et qui fait rire les sages.* Ces derniers mots se ressentent un peu de l'esprit caustique et de l'humeur difficile de ce journaliste, qui, doué d'ailleurs de beaucoup de talent, critiquait parfois des ouvrages qu'il ne connaissait pas, et seulement par des *ouï-dire*. (Voy. DESFONTAINES.) Sans examiner ici jusqu'à quel point sa critique est juste, on ne doit pas craindre d'accorder à Gracian un mérite peu ordinaire; et quels que soient les défauts dont il s'est plu à corrompre son style, le fonds de la plupart de ses ouvrages décèle un esprit sage, juste et observateur. Une seule réflexion, sous ce rapport, fait assez leur éloge: ils furent connus en France, et ils y furent goûtés dans le siècle de Louis XIV. B—s.

GRADENIGO (PIERRE), doge de Venise, de 1289 à 1311, est l'auteur de la révolution qui a rendu l'aristocratie héréditaire, ou fermé le grand-conseil. Lorsque le doge Jean Dandolo mourut en 1289, le peuple de Venise, qui commençait à s'alarmer des usurpations lentes et tacites du grand-conseil, se rassembla sur la place de Saint-Marc, et refusa aux quarante-un électeurs désignés par le parti aristocratique, le droit de nommer un nouveau doge; il proclama ensuite Jacques, fils de Lorenzo Tiepolo, qui avait été doge de 1272 à 1282: mais Jacques, qui avait acquis une grande popularité par ses vertus privées, ne voulut point en abuser pour violer la constitution. Il dissipa le tumulte excité en sa faveur, et partit secrètement pour Trévise, afin de se dérober au zèle de ses partisans. Les électeurs aristocratiques profitèrent de son éloignement pour proclamer au bout de dix jours Pierre Gradenigo, qui était alors podestat de Capo d'Istria. C'était un homme passionné et vindicatif, qui avait montré de tout temps son zèle pour l'aristocratie, et en qui ces dispositions étaient confirmées par l'opposition qu'avait rencontrée son élection. Le nouveau doge fut de bonne heure en-

(1) Amelot, dans sa traduction, au lieu d'éclaircir les passages les plus obscurs de l'original, semble avoir voulu les rendre encore moins intelligibles; et tout en voulant imiter le style de Gracian, il est parvenu à donner au sien un ton encore plus guindé que celui de l'auteur espagnol.

gagé dans une guerre dangereuse contre les Génois, guerre qui, de 1293 à 1299, compromit l'existence de la république de Venise. Avant même qu'elle fût terminée, il s'occupa des moyens d'enlever au peuple toutes les prérogatives qui lui restaient. Le dernier jour de février 1297, il porta le décret qui, servant de fondement au pouvoir de l'aristocratie vénitienne, est devenu fameux sous le nom de *Clôture du grand-conseil.* Gradenigo, par cette loi, ravit au peuple le droit de réélection, pour l'attribuer au tribunal criminel, nommé *Quarantie.* Par plusieurs décrets qui se succédèrent pendant les vingt années suivantes, ce droit de réélection fut réduit à une vaine formalité qu'on supprima enfin tout-à-fait; et pour entrer au grand-conseil de Venise, il ne fallut plus prouver que la possession héréditaire et l'âge requis de vingt-cinq ans. Mais le peuple de Venise ne se laissa pas patiemment dépouiller de la souveraineté que Gradenigo transférait à la noblesse. Deux conjurations, l'une de Marin Bocconio, en 1299, l'autre de Boémond Tiépolo en 1310 (*Voy.* BOCCONIO), mirent deux fois le doge et la noblesse dans le plus extrême danger. Gradenigo montra une grande vigueur et une grande habileté pour défendre son ouvrage: l'aristocratie fut maintenue; mais lui-même demeura l'objet de la haine du peuple. Il mourut au mois d'août de l'année 1311. Marino Giorgi fut son successeur. S. S—I.

GRADENIGO (BARTHÉLEMI), doge de Venise, succéda, le 9 novembre 1339, à François Daudolo: son règne ne fut remarquable que par le soulèvement des Grecs en Candie, à la suite duquel les principaux d'entre eux périrent sur l'échafaud, et par une inondation qui, le 25 février 1340, menaça de submerger Venise. Il mourut le 4 janvier 1343, et eut pour successeur André Daudolo. — Jean GRADENIGO, doge de Venise, succéda, le 21 avril 1355, à Marin Falieri; il était âgé de soixante-seize ans, et il passait pour très versé dans la théologie et les belles lettres. Sa première occupation fut de punir les complices de son prédécesseur, comme aussi de récompenser Bertrand Vendramino, qui avait révélé sa conjuration; mais celui-ci ayant prétendu à des récompenses exagérées, et ayant donné à entendre que, si on ne les lui accordait pas, il saurait bien les arracher de force, fut condamné à l'exil. Le 1er. juin 1355, Venise mit fin à la troisième de ses guerres avec Gènes, par un traité de paix; mais elle se trouvait toujours engagée dans une guerre plus funeste encore avec le roi Louis de Hongrie, qui, à la tête d'une immense armée, avait envahi la Dalmatie et l'état de Trévise. Jean Gradenigo ne vit point le terme de cette guerre: il mourut le 8 août 1356, et eut pour successeur Jean Dolfino. S. S—I.

GRADENIGO (JEAN-AUGUSTIN), né à Venise en 1720, était fils du sénateur Jérôme Gradenigo. Une maladie grave l'ayant laissé contrefait, il entra, le 19 mars 1744, dans le couvent de St.-George le Majeur à Venise, ordre de St.-Benoît; et ce fut alors qu'il prit les noms de *Jean-Augustin*, sous lesquels il est désigné: il avait reçu au baptême celui de *Philippe.* Il suivit les leçons d'habiles professeurs, et s'appliqua sous leur direction à la philosophie, à la théologie et au droit canon. Il y fut nommé professeur de morale en 1749, fut ensuite professeur de philosophie; puis on lui donna la chaire de droit canon à St.-Benoît de Mantoue. Gradenigo prit dans ce monastère un goût

vif pour la diplomatique; et comme on lui confia la garde des archives et des manuscrits, il put ajouter aisément de nouvelles connaissances à celles qu'il avait déjà acquises. Rappelé à Venise en 1756, il y occupa les mêmes emplois dans la bibliothèque de St.-George le Majeur. Il appliqua son esprit à tous les genres d'érudition; mais comme les sciences sacrées avaient pour lui plus d'intérêt que les autres, il s'y livra plus spécialement, et forma en 1762 une *Académie d'histoire ecclésiastique*, composée des hommes les plus savants parmi les différents ordres religieux. Cette institution promettait beaucoup; on attendait d'elle un grand corps d'antiquités sacrées et d'histoire ecclésiastique: mais ces espérances s'évanouirent bientôt, comme cela arrive souvent à ces sortes d'institutions. Les vertus et le savoir de dom Gradenigo lui firent donner, par le sénat de Venise, l'évêché de Chioggia en 1762. Clément XIII avait résolu de l'élever en 1765 à l'archevêché de Corfou; mais ce digne prélat ne voulut pas quitter sa petite église : il y fut pourtant contraint en 1768 par le même pape, qui le transféra à Ceneda. Gradenigo ne put cependant s'y rendre qu'au mois de mars 1770. Il continua de donner l'exemple des vertus sacerdotales, fit de sa maison une académie de savants, forma une grande bibliothèque de livres bien choisis, de rares éditions du XVe. siècle et de curieux manuscrits; il y rassembla une ample collection de médailles d'hommes illustres, de monnaies des villes d'Italie, et surtout de celles de Venise dans le moyen âge; de bulles de plomb, et principalement de celles des papes. Ces richesses ont passé dans le musée du sénateur Jacques Gradenigo, son frère. Ce respectable prélat fut enlevé aux lettres et à sa patrie le 16 mars 1774. Des oraisons funèbres, prononcées dans son église et dans l'académie des *Anistamici* de Bellune par le chanoine Lucio Doglioni (Bellune, 1774, in-8°.), consacrèrent le souvenir de ses talents et de ses vertus. Outre un grand nombre de lettres et de mémoires insérés dans les *Memorie* de Valvasense (1), et la *Raccolta* de Calogerà (2), on a encore de Gradenigo : I. *Calendario Polironiano del* XIIe. *secolo*, Venise, 1759, in-8°. II. *Due lettere nella prima di quelle si prova l'uso de i monasteri doppi in Venezia : nella seconda si dimostra che li conti che dominavano Padova nel* XIe. *secolo, erano della famiglia Candiana de dogi di Venezia*, Venise, 1760, in-8.°. III. *Vita del ven. servo di dio d. Gio. Battista Ram patritio veneto e monaco bened. Casin. d. S. Giorgio maggiore*, Venise, 1761, in-fol. IV. *Serie di Podestà di Chioggia*, Venise, 1767, in-4°. V. *Epistolæ pastorales et Sermones familiares ad clerum et populum Clugiensem*, etc. Venise, 1770, in-4°. VI. *Rime di monsignor Gabriele Fiamma*, Trévise, 1771; il y a joint la vie de l'auteur. Il a eu part à l'édition de Mantoue du poème macaronique de Merlin Coccaie (*Voy.* Theoph. FOLENGO), 1771, 2 vol. in-4°. A.-L. M.

GRADENIGO (JEAN-JÉROME),

---

(1) *Ces* Mémoires sont, sur une monnaie de la principauté de Dombes; — sur Augusta d'Udine, surnommé *le Devin*; — sur une charte de 1404, relative à Jean Quirini, archidiacre de Torcello; — sur quatre monnaies de Vienne en France, de Savone, et des comtes de Gazoldo; — sur les poètes lauréats; — sur les manuscrits du monastère de Polirone; — sur les diplomes du monastère de St. George.

(2) Mémoires sur l'abbé Jean Coronaro; — sur la vie et les écrits d'Arnould Wion, de Denis Faucher, d'Innocenzo Gesi, bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin; — sur les SS. Felix et Fortunat, protecteurs de Chioggia; — sur l'eglisa de St.-Jean-Baptiste des Camaldules de Casal-Maggiore; — sur une lampe antique.

savant prélat italien, naquit à Venise le 19 février 1708; il entra fort jeune dans l'ordre des Théatins, où il remplit les premières chaires avec une grande distinction, dans le séminaire de Brescia. La réputation qu'il s'acquit par sa conduite et ses talents, le fit bientôt élire procureur général de son ordre; et le sénat de Venise lui conféra, le 27 janvier 1766, le titre d'archevêque d'Udine. Il y mérita l'estime générale, et mourut le 30 juin 1786, à 78 ans. Le comte Gaspard de Sbraglio prononça dans cette occasion une belle oraison funèbre, qui a été imprimée à Udine en 1787; et le comte de Belgrado, chanoine de la cathédrale d'Udine, en récita une autre dans son église, aussi imprimée à Udine, en 1786. Jérôme Gradenigo a laissé plusieurs savants écrits : I. *Ragionamenti intorno alla letteratura greco-italiana*, Brescia, 1759, in-8°.: il y fait voir que, même dans le moyen âge, l'Italie a possédé des hommes qui connaissaient la langue grecque; ses recherches ne remontent, il est vrai, qu'au onzième siècle, et finissent au quatorzième. II. *Brixia sacra*, Brescia, 1755, in-4°.; il y donne la série des évêques de Brescia, avec des notices sur leur vie. III. *Tiara et purpura veneta*, ibid., 1761, in-4°.; il y donne la vie de cinq papes et de 60 cardinaux vénitiens, et venge la mémoire des pontifes Grégoire XII et Eugène IV contre les attaques de Fr. de Bruys. IV. *De Siclo argenteo hebræorum, editio altera correctior*, Rome, 1766. V. Il a aussi pris part à la fameuse controverse littéraire, relative aux Cénomans de l'Italie; et il a écrit, dans le journal de Rome de 1752 et de 1753, une lettre sur la belle édition *Delle Memorie istorico-critiche dell' antico stato de' Cenomani*, donnée par le marquis della Sambuca. Cette lettre est aussi réimprimée dans la *Storia letteraria d'Italia*, tome XI. VI. Avant cette époque, il s'était jeté dans la polémique théologique, et il prit la défense de son confrère le père Antonino Diana, dans un écrit intitulé: *Lettera istorica critica d'un sacerdote sopra tre punti concernenti la questione del probabilismo e probabiliorismo*, Brescia, 1750, in-4°. VII. Il combattit avec violence Casimir Oudin, qui, dans ses commentaires sur les écrivains et sur les ouvrages ecclésiastiques, avait insulté la mémoire de Grégoire-le-Grand et dénigré ses écrits. L'ouvrage de Gradenigo est intitulé: *S. Gregorius M. Pontifex maximus à criminationibus Casimiri Oudini vindicatus*, Rome, 1753; réimprimé dans le tome XVI de l'édition de Venise des œuvres de S. Grégoire. VIII. Les *Cure pastorali di Gio. Girolamo Gradenigo*, Udine, 1756, 2 vol. in-fol., contiennent ses homélies, ses sermons, en italien et en latin; tous ont l'empreinte de l'éloquence grave qui convient si bien à un évêque : ses décisions, ses circulaires qui remplissent le second volume, prouvent ses talents pour l'administration. A L. M.

GRADI (JEAN), ou *de Gradibus*, professeur en droit civil et canonique, florissait à la fin du XVe. siècle et au commencement du XVIe. Il n'est connu que par les ouvrages qu'il a laissés, et qui sont assez importants, pour qu'on ne puisse pas excuser la négligence des biographes contemporains à son égard. Argelati le fait naître, ou du moins exercer sa profession à Milan; mais Prosper Marchand pense qu'il était né Français; et les raisons dont il appuie son sentiment, ont paru si convaincantes à Tiraboschi, qu'il n'hésite pas de s'y

ranger. On peut présumer que Gradi habitait Lyon, ville qui offrait dès-lors beaucoup de ressources aux savants qui, comme lui, aimaient à multiplier les volumes. Voici la liste de ses ouvrages, d'après Marchand : I. *Opus chronicarum D. Antonini, laboriosâ limatione emendatum, necessariisque annotationibus ac aliorum historiograph. concordantiis illustratum*, Bâle, 1491, trois volumes in-folio. II. *Illustrationes in J. Fabri dicti Fabri Gallici super libros institutionum commentaria*, Lyon, 1501, 1543, in-fol. III. La *Somme rurale de J. Boutiller*, augmentée des plus notables autorités des anciens jurisconsultes, ibid., 1503, in-fol. (*Voy.* Boutiller.) IV. *Biblia latina cum concordantiis veteris et novi Testamenti atque juris canonici*, ibid., 1515, in-folio et in-8°. : de cette année à 1527, il s'en fit six autres éditions in-fol., et plusieurs in-8°.; elles sont augmentées de concordances tirées des Antiquités de Josèphe: je ne sache pas, dit Marchand, que ces concordances aient été conservées depuis dans aucune autre édition, et cela ne contribue pas peu à rendre celles-ci recommandables. V. Les *Commentaires* de Balde *sur le Digeste*, revus et corrigés, 1517 et 1518, deux volumes in-folio. VI. Les *Consilia* d'Alex. Tartagni, avec des additions et des notes marginales, ibid., 1517, 1518, six volumes in-fol. VII. Une édition corrigée du *Commentaire* de Guy de Bays *sur les Décrétales.* VIII. Des *Additions aux notes* de Jean de Platea, *sur les trois derniers livres du Code*, ibid., 1528, in-fol. IX. D'autres *Additions aux commentaires* de Jean d'Imola, à ceux du cardinal Zabarella, de Dominique de San-Gemiuiano, etc., *sur les décrétales et sur les Clémentines.* On peut consulter pour plus de détails l'article plein de recherches que Marchand a consacré à ce jurisconsulte, dans son *Dictionnaire*, sous le nom de Jean des Degrés. W—s.

GRADI (Etienne), philologue et poëte, né à Raguse, dans le XVIIe. siècle, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de l'abbaye de Saint-Côme et Saint-Damien, et succéda à Allacci, en 1661, dans la place de conservateur de la bibliothèque du Vatican. C'était un homme très instruit, d'un caractère doux et affable, et plein de zèle pour le progrès des lettres. Le sénat de Raguse le députa près de Louis XIV, pour lui demander des secours contre les Turcs : mais les jésuites, qui se rappelaient sa dispute contre le père Honoré Fabri, crurent et surent persuader au roi que le but secret de son voyage était de se concerter avec les chefs du parti janséniste; et il reçut l'ordre de sortir de Paris, le jour même qui avait été fixé pour son audience. Gradi mourut à Rome en 1683, dans un âge avancé. On a de lui plusieurs petits ouvrages, parmi lesquels on citera les suivants : I. *Festinatio B. virginis Elisabetham invisentis, lat. gr., oratoriè ac poëticè pertractata*, 1631. Deux de ses amis, Octave Cusani et Fr. Marie Rho, de Milan, ont eu quelque part à ce recueil. II. *Oratio de eligendo summo pontifice ;* il prononça ce discours, le 1er. juin 1667, devant les cardinaux assemblés pour élire le successeur d'Alexandre VII. III. *In funere Cæsaris Rasponi cardinalis oratio*, Rome, 1670, in-4°. IV. *De laudibus serenissimæ reipublicæ Venetæ et cladibus patriæ suæ carmen*, Venise, 1675, in-4°. Cinelli dit que la poésie de Gradi a une couleur antique, et qu'il n'est pas moins bon orateur que

bon poète. V. *Disputatio de opinione probabili cum Hon. Fabro*, Rome, 1678, in-4°. On a encore de lui une *Vie* d'Allacci, manuscrite; et une *Dissertation*, sous le nom de Marino Statilio, *touchant un fragment de Pétrone*, nouvellement découvert, et dont il s'efforce de prouver l'authenticité. Enfin Ferdinand de Furstemberg, qui l'honorait de son amitié, a recueilli ses poésies latines, et les a insérées dans le recueil intitulé : *Septem illustr. virorum poëmata*. (Voy. Furstemberg, tome XVI, p. 196.) — On croit que c'est un autre Etienne Gradi ou *de Gradibus* qui a composé : I. *Dissertationes physico-mathematicæ quatuor*, Amsterdam, Elzevir, 1680, in-12. II. *Dissertatio de directione navis ope gubernaculi, de stellis*, etc., ibid., 1680, in-12. Adelung ne les distingue pas, et renvoie, pour plus de détails, à Seb. Dolce, *Fasti Ragusii litterar.*, page 59.

W—s.

GRÆCINUS (Julius), philosophe romain, naquit à Fréjus vers le commencement de l'ère chrétienne. Son père était de l'ordre des chevaliers, et remplissait l'emploi d'intendant d'une des provinces des Gaules. Il donna à son fils une éducation soignée, qui le rendit, suivant Columelle, l'un des hommes les plus instruits et les plus éloquents de son siècle. Græcinus épousa Julia Procilla, femme célèbre par sa vertu; et de ce mariage naquit Julius Agricola, dont Tacite, son gendre, a tracé un portrait si magnifique. (*Voy.* Agricola et Tacite.) Admis au rang des sénateurs, il releva encore l'éclat de cette dignité par une grandeur d'ame et un désintéressement extraordinaires. Fabius Persicus, personnage consulaire, ayant su que Græcinus manquait d'argent, lui offrit une somme considérable pour subvenir à la solennité des jeux publics: Græcinus la refusa. Je ne veux pas, dit-il à ses amis, accepter les bienfaits d'un homme avec lequel je ne voudrais pas me trouver à table. Caninius Rebilius, autre personnage consulaire, également décrié, lui ayant envoyé une somme encore plus forte: Vous ignorez donc, lui dit-il, que je n'ai rien voulu accepter de Persicus? On lui demandait un jour à quelle secte de philosophes appartenait Ariston, qui ne sortait jamais de sa litière: Je ne puis en rien dire, répondit-il, puisque je ne connais pas sa démarche; mot plaisant, et qui prouve que les anciens croyaient aussi que la physionomie est l'indice du caractère (1). Caligula ayant ordonné à Græcinus de se porter l'accusateur de Marcus Silanus, homme innocent et vertueux, il ne put cacher l'horreur que lui inspirait une telle proposition; et le tyran le fit périr, l'an 40 de J.-C. Sénèque donne de grandes louanges à Græcinus (2), cet homme, dit il, que Caligula fit tuer par la seule raison qu'il avait plus de probité qu'il n'est avantageux aux tyrans d'en trouver dans les citoyens. Il avait laissé deux livres *sur la manière de cultiver les vignes*, ouvrage, dit-on, supérieur par l'érudition et le style à celui de Cornélius Celsus, qui lui avait servi de modèle, mais dont il ne reste que les fragments conservés par Pline l'ancien.

W—s.

(1) Jean-George-Frédéric Franz a publié : *Physiognomoniæ veteris gr. et latinè cum notis variorum*, Altembourg, 1780, in-8°.; édition fort estimée, et qui n'a point été citée à l'article Franz. Au reste, on peut penser que les philosophes des diverses sectes affectaient chacun une démarche particulière qui servaient à les distinguer.

(2) Voyez le traité *des Bienfaits*, liv. II, ch. 21; et les lettres 24 et 29. Voyez aussi Tacite, *Vie d'Agricola*.

GRÆCUS (Marcus). *V.* Marcus.

GRÆFE. *Voy.* Grævius.

GRÆFENHAHN (Wolfgang-Louis), philologue laborieux, naquit à Wilhermsdorf, dans la Franconie, le 12 avril 1718. Il étudia d'abord la théologie et ensuite le droit. En 1743 il fut nommé sous-recteur au gymnase de Baireuth, où il enseigna la philosophie et les mathématiques. La faculté philosophique de l'université d'Erlang lui conféra en 1753 le titre de professeur. Depuis cette époque, Græfenhahn fut successivement conseiller de la cour, bibliothécaire et conseiller du consistoire. Il mourut le 5 mai 1767. Ce professeur a publié, tant en allemand qu'en latin, une quarantaine d'ouvrages; la plupart sont des Dissertations et des Programmes sur différentes matières scientifiques. Voici les titres de quelques-uns : I. *De mathematicis natione Germanis inter omnes principibus*, Baireuth, 1744, in-fol. II. *De celebratissimis nominibus Germanorum in optices studio*, ibid., 1745, in-fol. III. *De meritis ac inventis Germanorum in Mathesi applicatâ*, ibid., 1747, in-fol. IV. *De immortalitate animæ philosophorum græcorum et latinorum assertâ*, ibid., 1754, in-fol. V. *De sideribus Brandenburgicis*, ibid., 1759, in-fol. VI. *De Venere sub sole videndâ*, ibid., 1760, in-fol. VII. *Naturam non facere saltum*, ibid., 1762, in-fol. VIII. *De Thaletis effato : Ἀρχὴ τῶν πάντων ὕδωρ, super Diog.-Laërt., 1, 27*, ibid., 1763, in-fol. IX. *De oryctographiâ Burgraviatûs Norici superioris*, ibid., 1764-1765, en deux programmes in-fol. Les *Notices historiques de Baireuth* de 1766, pag. 91-100, en ont publié une traduction en allemand. Le journal périodique intitulé, *Essais sur les productions du bon goût*, Erlang, 1747, in-8°., et la feuille hebdomadaire le *Miroir*, renferment aussi beaucoup d'articles de cet auteur.

B—h—d.

GRAES (Ortwin de.) *V.* Gratius.

GRÆVIUS (Jean-George), dont le véritable nom était Græfe, et non pas Grew, comme le dit Paquot, naquit à Naumbourg en Saxe, le 29 janvier 1632. Il commença ses études dans le gymnase de Pforta, et les acheva à l'université de Leipzig, sous Rivinus, et sous Strauch, qui professait alors l'histoire et la littérature latine, et se fit depuis un nom célèbre comme jurisconsulte. Grævius était entraîné vers les lettres par son inclination naturelle; et, chaque jour, ses progrès l'y attachaient davantage. Mais son père souhaitait qu'il étudiât le droit; Strauch l'y engageait; et Grævius obéit, quoiqu'avec répugnance. Vers ce temps, il arriva que son père eut besoin de l'envoyer dans l'Ost-Frise, pour accélérer le paiement d'une créance assez considérable. Ce voyage fixa la destinée de Grævius. Après avoir heureusement terminé l'affaire qui en était le motif, il eut la curiosité de visiter la Hollande, où brillaient alors Saumaise, Heinsius et Fréderic Gronovius. La conversation de Gronovius lui fit faire une triste découverte, c'est que ses études étaient à peu près manquées, qu'il avait reçu les principes d'une mauvaise école, et n'avait pas de temps à perdre s'il voulait corriger les vices de sa méthode. A cette époque, le goût de la latinité s'était corrompu dans presque toutes les universités allemandes. Juste Lipse avait donné le signal : désespérant d'atteindre à l'élégance classique de Manuce, de Muret, et d'un petit nombre d'autres savants de son siècle,

il leur avait abandonné leur Cicéron, et s'était jeté dans l'imitation de quelques écrivains d'un ordre inférieur, et qui n'étaient pas de l'âge d'or de la langue latine. Dans un homme du mérite de Juste Lipse, c'était une témérité, excusée peut-être par d'autres qualités ; dans ses imitateurs, c'était absence totale de raison et de goût. On allait chercher dans le *fumier* d'Ennius, parmi les plus durs archaïsmes de Pacuvius, et les plus ignobles trivialités de Plaute, des mots et des phrases que l'on accommodait à tous les sujets, même aux plus graves. On affectait de ridicules pointes, de certaines finesses de pensées par lesquelles toute la vigueur du style était énervée ; et l'on découpait en petites périodes, d'une brièveté recherchée, un langage déjà sec et maigre par lui-même. Grævius, mal dirigé, était entré dans cette mauvaise route. Il pria Gronovius de lui servir désormais de guide : il n'en pouvait choisir un plus habile ; et abandonnant la jurisprudence, il passa deux ans à Deventer, suivant assidument les leçons de son nouveau maître. Il alla ensuite entendre à Amsterdam Alex. Morus, et David Blondel, dont les conseils le décidèrent à quitter le luthéranisme pour la secte de Calvin. P. Burmann, son panégyriste, ne veut pas que l'on calomnie ce changement de religion ; il assure que les motifs n'en furent pas intéressés, et que le nouveau converti n'écouta que sa conscience. Grævius, dont la réputation commençait à s'étendre, fut, en 1656, appelé à l'université de Duisburg. Il y était depuis deux années, surpassant les espérances qu'on avait conçues de ses talents, lorsque Gronovius, qui entrait à l'université de Leyde, demanda aux magistrats de Deventer de lui donner Grævius pour successeur. Ils y consentirent ; et Grævius, malgré les efforts de l'électeur de Brandebourg, qui, pour le retenir, lui offrait une augmentation d'honoraires, quitta une université pour un simple gymnase. Il fut séduit peut-être par l'attrait qu'il trouvait à vivre sous un gouvernement libre. Après un séjour de trois ans à Deventer, il céda aux desirs de l'université d'Utrecht, qui lui offrait la chaire d'histoire, vacante par la mort d'Æmilius. Content désormais de sa destinée, il se refusa aux vœux des magistrats d'Amsterdam et de Leyde, qui tentèrent deux fois de se l'attacher par des conditions brillantes : l'électeur palatin, qui voulait l'attirer à Heidelberg, ne réussit pas mieux ; le roi de Prusse ne fut pas plus heureux ; la république de Venise lui offrit une place dans l'université de Padoue, mais avec aussi peu de succès, quoique, pour le déterminer, elle lui promît, outre des appointements considérables, une pleine liberté à l'égard de la religion, et toutes les immunités nécessaires contre l'*importunité* des inquisiteurs. Aucune offre ne le put séduire. Cet empressement des étrangers était justifié par la grande réputation que Grævius s'était faite comme professeur. On accourait à ses leçons, non pas de toute la Hollande seulement, mais de toute l'Europe. En Allemagne, particulièrement, presque tous les grands seigneurs lui envoyaient leurs enfants ; et il comptait parmi ses auditeurs des fils de princes, même de rois : car Guillaume III, qui le fit son historiographe, lui avait confié le jeune prince de Nassau. A la réputation de grand professeur, Grævius joignait celle d'écrivain érudit et d'habile critique. Paquot, et, avant lui, G. Burmann, dans le *Trajectum eruditum*, ont donné la liste complète de ses ou-

vrages. Les principaux sont : I. *Une édition des lettres de Casaubon*, Brunswick, 1655. II. *Le Solécisle de Lucien*, Amst., 1668, in-8°. Les notes sont remplies d'érudition grammaticale; elles ont été réimprimées dans le Lucien de Reitz et dans celui de Deux-Ponts. Grævius a encore fourni quelques remarques à l'édition de Lucien, publiée à Amsterdam en 1687. On lui attribue souvent cette édition; mais il est constant qu'elle est l'ouvrage de J. Leclerc. Voici, dit Leclerc, en l'annonçant dans sa *Bibliothèque universelle*, « voici la plus » belle édition de Lucien qui ait ja- » mais paru. » La vérité est qu'il n'en a jamais paru de plus mauvaise et de plus incorrecte. III. *Hésiode*, avec un recueil d'excellentes observations, sous le titre de *Lectiones Hesiodeæ*, reproduites depuis dans l'Hésiode de Leclerc, dans celui de Robinson et celui de Lœsner. IV. *Justin*, 1669, réimprimé en 1683, avec les notes *Variorum*. Les remarques de Grævius se retrouvent dans le Justin d'Abr. Gronovius. V. *Catulle, Tibulle et Properce*, avec les notes *Variorum*, Utrecht, 1680. Cette édition est faite avec tant de négligence, qu'il est assez vraisemblable que Grævius n'y a fourni que son nom et la préface. VI. *Suétone*, 1672. Il y en a plusieurs réimpressions. VII. *Florus*, 1680 et autres années. C'est une des meilleures productions de Grævius. La préface est particulièrement remarquable. Il y traite avec goût du style et de la latinité de Florus. Cette préface et les notes de Grævius ont reparu dans le Florus de Fischer. VIII. Les *Commentaires de Cesar*. IX. Les *Lettres diverses de Cicéron*, ses *Lettres à Atticus*, son *Traité des Offices*, ses *Discours*; avec les notes *Variorum*. Les remarques de Grævius, sur Cicéron, sont fort estimées; elles se retrouvent en partie dans le Cicéron complet, donné avec aussi peu de soin que de succès par Verburge. Grævius fut encore éditeur du vaste *Trésor des antiquités romaines*, 12 vol. in-fol.; du *Lexique philologique*, de Martinus; du Traité de Junius, *De picturâ veterum*; des *Poésies grecques et latines* de Huet; et de plusieurs ouvrages de Meursius. Il avait, de concert avec P. Burmann et Holthen, commencé une réimpression des inscriptions de Gruter. Enfin, c'est lui qui a commencé le vaste *Trésor des antiquités d'Italie et de Sicile*, terminé par le même Burmann, et qui forme 45 vol. in-fol. La mort le surprit au milieu de ce travail, le 11 janvier 1703. Fabricius a publié la collection de ses Préfaces et de ses Lettres; Burmann celle de ses Discours. Huet avait voulu l'associer au travail des éditions *ad usum*, et le charger particulièrement des *Scriptores rei rusticæ*; mais ce projet n'eut pas de suite. Ce savant humaniste eut part aux libéralités de Louis XIV; et il en a témoigné sa reconnaissance dans les Prolégomènes de son édition des *Oraisons de Cicéron*. Après sa mort, il a paru, sous son nom, un livre intitulé, *Cohors Musarum*, mais où il n'y a pas un mot de lui, s'il faut en croire Burmann. Faut-il aussi le croire, quand il dit que, si Grævius était né sous Auguste, il n'aurait pu écrire et parler un meilleur langage? Wieling, cité par Paquot, prétend au contraire que Grævius n'avait jamais pu parler le latin avec facilité. Burmann était, il est vrai, le successeur de Grævius, et son admirateur passionné: mais conçoit-on que Grævius, professant en latin, et professant en termes embarrassés, sans élégance, sans faci-

lité, sans grâce, eût jamais pu acquérir tant de réputation, et attirer à ses leçons des flots d'auditeurs? Grævius eut dix-huit enfants; son père en avait eu quatorze. Quatre filles seulement lui survécurent. Un de ses fils, nommé Théodore-George, promettait de marcher sur ses traces. Créé, en 1691, *lecteur* d'éloquence et d'histoire, il s'occupait d'une édition de Callimaque; mais il mourut avant d'avoir pu la publier. Son père se chargea de ce soin. Bayle dit dans une ses lettres, « qu'on » ne croit pas que les notes de Théo- » dore Grævius soient d'autre main » que de celle de son illustre père, » qui voulait mettre son fils en répu- » tation par ce tendre stratagème. » Rien n'appuie cette opinion de Bayle; et les notes dont il s'agit n'ont rien de si remarquable, qu'on ne puisse sans vraisemblance les attribuer à un très jeune homme. B—ss.

GRAF (Jean-Jérôme), professeur de musique, naquit à Salzbach, le 19 novembre 1648. Il visita, dans sa jeunesse, beaucoup d'écoles, tant dans sa patrie que dans l'étranger; il vint ensuite, en 1672, à Leyde, où il étudia la jurisprudence pendant trois ans. Son goût pour la musique lui fit abandonner la science sérieuse du droit, et il fit bientôt, dans l'art musical, les progrès les plus distingués. Il donna aussi des preuves de valeur; car, lorsqu'en 1672 les Français voulurent surprendre la ville de Leyde, les étudiants de cette université les repoussèrent, et Graf était du nombre des combattants. Les états-généraux firent frapper et distribuer une grande médaille d'argent, en mémoire de ce trait héroïque; et chaque exemplaire de cette médaille porte le nom de l'étudiant auquel elle a été donnée, avec une inscription latine. Après avoir achevé ses études, il fut, en 1677, appelé à Brême en qualité de chanteur et collègue d'école au gymnase académique de cette ville. Graf y resta pendant trente ans et était fort aimé. Ensuite il obtint la même place à Berlin. Il avait des connaissances très profondes sur la musique, tant vocale qu'instrumentale; il composait avec facilité, et savait jouer de la plupart des instruments. Le roi Frédéric Ier. voulut le nommer maître de sa chapelle; mais il refusa cette place, et se contenta de faire exécuter ses compositions dans l'église réformée, et dans les concerts qu'il donnait chez lui. Graf mourut le 12 mai 1729. Il a publié, tant en allemand qu'en latin, les ouvrages suivants : I. *Description de la trompette marine*, Brême, 1681. II. *Chansons spirituelles, à deux dessus, avec B. C.*, ibid., 1683, in-8°. III. *Leçons de chant en dialogue*, ibid., 1702, in-8°. IV. *Rudimenta musicæ practicæ*, ibid., 1685, in-8°. B—h—d.

GRAF (Antoine), naquit à Winterthur en Suisse, en 1736, et mourut à Dresde, en juin 1813. Un peintre assez médiocre de sa ville natale, Jean Ulric Schellenberg, lui enseigna les éléments de la peinture; mais ses vrais et uniques maîtres furent son génie, son application, et les meilleurs ouvrages de l'art, qui excitèrent son émulation. Son talent pour le portrait se développa pendant un séjour de huit ans qu'il fit à Augsbourg. En 1766, il fut appelé à Dresde en qualité de peintre de la cour. Il s'y fixa pour la vie, quoiqu'il séjournât par intervalles à Leipzig, et à Berlin, où il épousa la fille de son compatriote, le professeur Sulzer. Il a été regardé long-temps comme le premier peintre en portraits de l'Allemagne; et le nombre des personnes

qu'il a peintes durant sa longue et laborieuse carrière, est immense. Les graveurs de l'Allemagne, Bause, Berger, Geyser, Haid, Sinzenich, Kohl, Haas, etc., ont gravé plus de 120 de ses portraits, dont les plus estimés sont ceux que Bause a gravés de 1768 à 1794, et qui offrent une suite des savants les plus distingués parmi ses contemporains en Allemagne. Les traits et la physionomie qui décèlent le caractère de l'individu, se trouvent rendus avec le tact le plus sûr et le plus heureux dans les tableaux de Graf, dont plusieurs sont historiques. On ne citera de ceux-ci que le prince *Henri de Prusse à cheval*, gravé par Berger; l'actrice *Brandes*, dans le rôle d'Ariadne à Naxos, gravée par Sinzenich; le professeur *Sulzer entouré de ses petits-fils*, gravé par Rieter. Recommandable par son talent, M. Graf le fut également par ses vertus, par son esprit très cultivé, par la solidité de son caractère et par son commerce aimable.—GRAF (Ours), graveur en bois et orfèvre de Bâle. La bibliothèque de cette ville conserve un nombre considérable de ses dessins, qui ont du mérite. On trouve de ses gravures avec l'indication de l'année 1485. U—I.

GRAFFIGNY (FRANÇOISE D'ISSEMBOURG-D'APPONCOURT, dame DE), naquit à Nanci, en 1694. Son père était de l'ancienne et illustre maison d'Issembourg, et sa mère était petite nièce du fameux graveur Callot (1). Elle épousa Hugues de Graffigny, chambellan du duc de Lorraine, homme violent et emporté. Après plusieurs années d'une union malheureuse, où elle courut plus d'une fois des dangers pour sa vie, on la sépara juridiquement de cet homme si peu fait pour elle. Les enfants qu'elle avait eus de lui moururent en bas âge; et leur père finit ses jours dans une prison, où sa mauvaise conduite l'avait fait renfermer. Mme. de Graffigny suivit à Paris Mlle. de Guise, qui allait épouser le duc de Richelieu. Ce fut alors seulement que se développa en elle le goût des lettres. Elle débuta dans la carrière par une *Nouvelle* imprimée dans le *Recueil de ces Messieurs*, en 1745. Ce morceau, intitulé *Nouvelle espagnole: Le mauvais exemple produit autant de vertus que de vices*, avait, comme on le voit, une fausse maxime pour titre; et un abus de maximes gâtait le cours du récit, quoique mêlé de morceaux où l'on trouvait du sentiment: elle fut critiquée. Mme. de Graffigny répondit aux critiques par les *Lettres péruviennes*, qui ont fait sa réputation. L'idée et le cadre de cet ouvrage sont également ingénieux: des sentiments vrais, naïfs, autant que passionnés, des descriptions charmantes, une adresse peu commune à embellir les moindres objets, et à tirer parti de la situation bizarre de la jeune Péruvienne Zilia, transportée tout-à-coup au milieu d'un monde dont les mœurs et les usages lui sont totalement étrangers (adresse qui rajeunit aux yeux du lecteur les objets les plus familiers, par la peinture qu'en fait Zilia, et les impressions qu'elle en reçoit); voilà les avantages qui firent le succès des *Lettres péruviennes* dans le temps, et le leur ont assuré pour toujours. Voici également les critiques qu'essuya Mme. de Graffigny: le dénouement ne satisfait pas; l'illusion est parfois détruite par les anachronismes de l'auteur sur des usa-

(1) Madame de Graffigny racontait elle-même un trait curieux de l'ignorance de sa mère. Ennuyée d'avoir chez elle une quantité de planches de cuivre gravées par Callot, elle fit un jour venir un chaudronnier pour les convertir en une batterie de cuisine. On peut en conclure qu'elle contribua peu à donner à sa fille le goût de l'instruction.

ges qui appartiennent à son temps et qui étaient ignorés dans celui où elle place le voyage de la Péruvienne en France. Son style élégant et naturel est trop souvent déparé par les traits métaphysiques qu'elle y prodigue; et ce défaut, déjà assez considérable dans un ouvrage tout de sentiment, n'est ni pardonnable à Zilia, que l'auteur fait parler, ni concevable chez un auteur de 55 ans: c'est proprement celui du jeune âge. L'expérience et un goût épuré ramènent à la nature. La jeunesse, pleine d'exaltation, a dû chercher au-delà de l'expression du vrai un langage qui puisse satisfaire cette exaltation : l'âge mûr ne connaît de beau que le vrai; et le style comme l'esprit y sentent l'homme désabusé. Les taches dont nous venons de parler, et quelques méprises de noms et de termes péruviens, pardonnables à une femme, n'empêchèrent pas le public de rendre justice à l'auteur des *Lettres péruviennes* (1). Fréron, lui-même, fut le premier à rendre cette justice, dans l'*Année littéraire*, tome 1er. Mme. de Graffigny publia ensuite *Cénie*, comédie en 5 actes et en prose, qui est, ainsi que le dit alors le même Fréron, un modèle dans le genre aimable et pathétique. Cette pièce, qu'on a placée comme drame, après *Mélanide* et avec les meilleures de la Chaussée, eut un succès complet: on fit quelques reproches à la fable, sous le rapport de la vraisemblance; la pureté, la grâce du style, la délicatesse de sentiment, qualités soutenues dans les cinq actes de cette jolie pièce, firent oublier ces reproches, et celui d'un trop grand rapprochement avec la *Gouvernante* de la Chaussée. Mme. de Graffigny donna encore au théâtre la *Fille d'Aristide*, drame en cinq actes et en prose, qui ne réussit nullement. Elle fit jouer chez elle un petit acte de féerie intitulé *Azor*, et composa pour les enfants de l'empereur d'Autriche trois ou quatre pièces en un acte. Elle mourut à Paris le 12 décembre 1758, âgée de près de 64 ans. Née sérieuse, elle montrait peu son esprit dans la conversation : un commerce doux, égal, un jugement solide, un cœur sensible, lui avaient acquis des amis dès sa jeunesse; et souvent sa modestie leur donnait le droit de corriger et de gâter ce qu'elle avait écrit. Elle éprouva aussi, comme toute femme auteur, le désagrément de voir attribuer à d'autres ce qu'elle avait fait de mieux. mais cette opinion ne fut répandue que par quelques critiques obscurs autant qu'injustes. L'académie de Florence la comptait parmi ses membres. La famille impériale l'honorait d'une protection particulière; et plusieurs princes de l'auguste maison de Lorraine étaient en correspondance de lettres avec elle. Cependant Mme. de Graffigny, entourée d'appuis, au milieu des succès littéraires, éprouva des peines vives, et ne fut point heureuse dans la plus grande partie de sa vie. On attribua sa dernière maladie au chagrin que lui causa la chute de la *Fille d'Aristide*. Souvent une chute, un revers, même momentané, blessent le cœur d'une femme (trop sensible pour se livrer aux chances orageuses de la vie littéraire), et lui ôtent plus de bonheur qu'un grand succès ne peut lui en donner. Les ouvrages de Mme. de Graffigny ont eu de nombreuses éditions; la plus complète est celle de 1788, 4 vol. in-12. *Cénie* fut mise en vers par de Longchamps, et traduite en italien par Deodati. Les *Let-*

(1) Les *Lettres d'Aza* ou d'*un Péruvien*, qu'on a mises à la suite des *Lettres d'une Péruvienne*, sont d'un M. de la Marche-Courmont, ancien chambellan du margrave de Bareith; c'est un roman fort ennuyeux, quoique fort court.

tres péruviennes furent traduites en anglais par Robert (Londres, Cadell, 1775); mais cette traduction était très médiocre, M. W. Mudford en a donné une nouvelle en 1809 (Londres, in-12), où se trouve aussi la traduction de la suite des *Lettres d'Aza*, et des notices biographiques sur l'auteur et sur le continuateur. Ces lettres ont été traduites aussi en italien par Deodati, 2 vol. in-12. Cette traduction élégante, et très souvent réimprimée, a le mérite d'être un livre classique par le soin que l'auteur a pris d'y indiquer toutes les nuances de la prosodie italienne. V—z.

GRAFTON (Richard), imprimeur et historien anglais, né à Londres, vécut sous les règnes de Henri VIII, d'Edouard VI, de Marie et d'Elisabeth. Il publia, en 1548, une deuxième édition de la *Chronique de Hall*, intitulée l'*Union des deux nobles et illustres familles de Lancastre et d'York*, etc.; il l'avait continuée, à ce qu'il paraît, d'après le manuscrit même de *Hall*, depuis l'an 1532, où s'arrêtait l'édition de 1542, jusqu'à la fin du règne de Henri VIII. Grafton a donné un *Abrégé des chroniques d'Angleterre*, imprimé par R. Tottyl, en 1562, réimprimé les deux années suivantes, et de nouveau en 1572. Il donna ensuite un abrégé de cet abrégé, sous le titre de *Manuel des affaires d'Angleterre*, en rivalité avec quelques ouvrages du même genre publiés par Stowe. Il fit paraître, en 1569, sa *Chronique complète*, *et grande Histoire des affaires d'Angleterre* (*Chronicle at large, and meere History of the affairs of England*). Sous le règne de Henri VIII, et peu de temps après la mort de lord Cromwell, il fut emprisonné six semaines à la *Fleet*, pour avoir imprimé la *Bible de Matthew's*, et ce qu'on appelait *la grande Bible*, sans notes. Quelques années après, il fut nommé imprimeur du prince Edouard, et, conjointement avec Whitechurch, fut patenté pour l'impression des livres d'office divin et des livres élémentaires (*primers*) en latin et en anglais. Dès la première année du règne d'Edouard VI, il obtint un privilége exclusif pour imprimer tous les livres de statuts, ou actes du parlement. On ne connaît presque aucun détail exact sur ses dernières années, non plus que la date de sa mort. On sait qu'il eut la jambe cassée par une chute, en 1572; et Strype suppose qu'il mourut dans la pauvreté. On lui doit plusieurs des impressions anglaises les plus anciennes, les plus correctes et les plus riches de la *Bible*. Sa *Chronique* n'a pas conservé toute sa réputation. Cependant on l'a réimprimée en 1809, à Londres, 2 vol. in-4°., suivie de sa table des baillis, sheriffs et maires de la cité de Londres, de l'an 1189 à 1558 inclusivement. L.

GRAFTON (Auguste-Henri-Fitzroy, duc de), naquit en 1735 ou 36, et fit ses études à l'université de Cambridge. Il était à peine âgé de vingt ans, lorsque la mort de son aïeul le mit en possession des biens et des honneurs de sa famille. Sa première ou plutôt son unique pensée fut alors de se livrer à toute la dissipation ordinaire aux jeunes gens de sa naissance. Mais plus tard, le goût des plaisirs ayant fait place à l'ambition, le duc de Grafton voulut courir la carrière des emplois publics. Il obtint en 1765 une charge de secrétaire d'état, dont il se démit l'année suivante pour être nommé premier lord de la trésorerie. Mais il ne jouit pas longtemps de cette dernière place. Vivement attaqué dans le parlement par Wilkes, l'idole du peuple, et pour-

suivi par les redoutables lettres de Junius, il fut obligé d'abandonner le ministère au commencement de 1770. Néanmoins, peu de temps après, il accepta la garde du petit-sceau, qu'il conserva jusqu'en 1775. A cette époque, s'étant hautement prononcé contre les projets de lord North, qui voulait imposer de nouvelles taxes à l'Amérique anglaise, il reçut l'ordre de résigner sa charge. Dès ce moment, il cessa de garder aucune mesure; et pendant tout le cours de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, de concert avec le parti de l'opposition, il combattit de toutes ses forces au ministère dont les opérations furent si désastreuses pour la Grande-Bretagne. Lorsque l'opposition parlementaire vit enfin ses attaques couronnées du succès, le duc de Grafton fut réintégré dans sa charge de lord du petit-sceau. Mais après en avoir exercé quelque temps les fonctions, il résolut de se retirer des affaires, et de passer le reste de ses jours dans la plus profonde retraite. Si, depuis, son amour pour la patrie l'arracha quelquefois aux douceurs de la vie privée pour le ramener au sein de la chambre des pairs, ce ne fut que dans les occasions solennelles où s'agitaient des questions politiques de la plus haute importance. On le compta parmi ceux qui s'opposèrent le plus vigoureusement, en 1803, à la nouvelle guerre contre la France. Les talents et le caractère public de lord Grafton ne paraissent pas avoir été très remarquables. Il put sans doute posséder des qualités estimables; mais il y joignait des goûts bizarres. On assure qu'il fut amateur passionné des livres rares et curieux; et que dans sa vieillesse il s'engona tellement de controverse et de théologie, qu'égaré par des arguments trop subtils, il abjura la religion de ses pères pour embrasser les principes des unitaires. Il affectait même, lorsqu'il se trouvait à Londres, d'aller régulièrement entendre l'office divin à la chapelle que ces sectaires avaient dans Essex-street. Dans la vue d'encourager l'étude des saintes Écritures, il fit imprimer à grands frais une édition du nouveau Testament grec de Griesbach, qu'il répandit avec une extrême profusion. L'université de Cambridge l'avait élu son chancelier, quand il était ministre; et cet événement a été célébré par la muse de Gray. Le duc de Grafton mourut le 14 mars 1811, au milieu d'une jeune et nombreuse postérité, dont il aimait à diriger lui-même l'éducation.

N—e.

GRAFUNDER (David), théologien et savant orientaliste allemand, du XVIIe. siècle, originaire de la Marche de Brandebourg, fut d'abord recteur à l'école de Custrin; mais la doctrine du syncrétisme, alors vivement agitée, lui attira des persécutions de la part des calvinistes, qui le destituèrent en 1666, parce qu'il ne voulut pas faire chanter par les élèves du gymnase les psaumes de David d'après la version de Lobwasser. Grafunder fut ensuite successivement pasteur à Salgast, à Luckau et à Merseburg, où il mourut de la peste le 24 décembre 1680. Voici la liste des ouvrages que Grafunder a publiés : I. *Calligraphia hebraïca, seu de eleganti sermone ebr.*, Cologne, 1668, in-8°. II. *Grammatica syriaca cum syntaxi et lexico brevissimo*, Wittemberg, 1665, in-8°. III. *Grammatica chaldaïca.* IV. *Orationes Isocratis.* V. *Plutarchus cum notis.* VI. *Ærarium poëticum græcum.* B—h—d.

GRAHAM (George), horloger anglais et mécanicien distingué, naquit en 1675 à Horsgills, paroisse de Kirklin-

ton, dans le comté de Cumberland. Étant venu à Londres en 1688, il entra, comme apprenti, chez un horloger, acquit bientôt une si grande habileté et montra un génie si précoce, que Tompion, l'un des plus célèbres horlogers anglais de ce temps, en conçut pour lui un vif intérêt, l'admit dans sa maison, et le traita toujours depuis comme son fils. Graham joignait, au don de l'invention, un soin scrupuleux dans l'exécution des machines et des instruments, soin qui lui a fait donner à tous ses ouvrages une exactitude et une précision supérieures. Il avait une profonde connaissance de l'astronomie; et c'est surtout au progrès de cette science, qu'il a appliqué les divers instruments et méthodes qu'il a imaginés ou perfectionnés. On lui doit, entre autres objets précieux, le superbe mural qu'il exécuta pour le docteur Halley dans l'observatoire de Greenwich, et d'après lequel ont été faits les meilleurs instruments de ce genre : c'est à l'aide d'un secteur inventé et construit par lui, que le docteur Bradley découvrit d'abord deux mouvemens nouveaux dans les étoiles fixes. Le planétaire qu'il exécuta pour le comte d'Orrery (*V*. Boyle, V, 434), a long-temps servi de modèle aux machines de ce genre, construites dans le XVIIIe. siècle. Lorsque les académiciens français firent les préparatifs de leur voyage dans le nord, pour déterminer la figure de la terre, ce fut sur Graham qu'on jeta les yeux pour munir ces voyageurs des instruments qui leur étaient nécessaires; et la manière dont il répondit à cette confiance, facilita beaucoup l'objet de l'expédition. L'horlogerie lui est redevable de l'invention de l'échappement à cylindre, qui a fait faire un grand pas à la précision des pendules astronomiques. Il a enrichi les *Transactions philosophiques*, depuis le volume 31 jusqu'au 42e., de la communication de plusieurs découvertes ingénieuses et importantes, principalement en physique et en astronomie, telles que celles d'une espèce d'altération horaire de l'aiguille aimantée, d'un pendule de mercure (1), et de plusieurs particularités curieuses relatives à la véritable longueur du pendule simple, sur lequel il continua de faire des expériences jusque dans la dernière année de sa vie. Il mourut à Londres, le 24 novembre 1751, et fut enterré à l'abbaye de Westminster, dans le même tombeau que Tompion. Sincère, confiant, généreux, il avait dirigé tous ses efforts vers le progrès de la science et le bonheur de ses semblables. Il était de la société royale de Londres, et de la secte des Quackers. L'anecdote suivante pourra donner une idée du degré d'exactitude auquel il portait les ouvrages qui sortaient de ses mains. Un homme qui lui avait commandé une montre, au moment où elle lui fut livrée, lui dit, que devant aller résider près de sept années aux Indes, il desirait savoir jusqu'à quel point il pourrait compter sur la régularité de son mouvement. « Monsieur, répondit Graham, c'est » une montre que j'ai faite et réglée » moi-même : portez-la partout où » vous voudrez; si au bout de sept » ans, vous revenez me voir et pou- » vez me dire qu'elle a varié de cinq » minutes, je vous rendrai votre ar- » gent. » L'acheteur, après une absence de plus de sept ans, revint en effet chez l'horloger, et affectant un ton sérieux, lui dit : « Monsieur, » je vous rapporte votre montre. — » Je me rappelle ma condition, ré- » pondit Graham; voyons la montre.

(1) *Voyez* Fontenai, *Dict. des artistes*, I, 654.

» Eh bien, de quoi vous plaignez-» vous? — De quoi je me plains! » De ce que depuis sept ans que je l'ai, » elle a varié de plus de cinq minutes. » — Vraiment; dans ce cas, mon-» sieur, je vous rends votre argent. » — Que voulez-vous donc dire? » — Je veux remplir mon engage-» ment.—Parlez-vous sérieusement? » Jamais autrement.—Je ne céderais » pas ma montre pour dix fois le prix » que je vous l'ai payée. — Et moi » je ne voudrais pas manquer à ma » parole pour aucune considération. » Une promesse de ma part est une » chose sacrée. J'ai promis, à de cer-» taines conditions, de reprendre la » montre. En conséquence de cette » promesse, vous me l'avez rendue; » et aucune puissance sur la terre ne » me forcera à renoncer à mon traité.» Il tint parole; et cette montre, jusqu'à sa mort, lui servit de régulateur. On ajoute qu'il égayait quelquefois ses pratiques en leur racontant ce trait, quoique lui-même ne fût rien moins que plaisant. L.

GRAHAM. *Voy.* MACAULAY et MONTROSE.

GRAHAME (JACQUES), poète descriptif, né en Écosse, avait embrassé la carrière du barreau, et exerçait encore en 1806, dans son pays, la profession d'avocat; mais la faiblesse de sa santé, et ses goûts paisibles et solitaires, l'ayant engagé par la suite à y renoncer, il vint en Angleterre, prit les ordres dans l'église anglicane, et obtint une cure d'un revenu très modique aux environs de Durham. La douceur de son caractère, et sa disposition à rendre service, le firent généralement aimer. Il ne manquait pas d'éloquence; et plusieurs ouvrages qu'il a publiés, prouvent un talent assez distingué en poésie. Grahame est mort à Glascow, le 30 novembre 1811. Ses poèmes, tous en vers blancs, sont : I. *Le Dimanche* (The Sabbath), 1804, in-12, imprimé pour la troisième fois en 1805, in-8°., avec des corrections et des additions, suivi des *Promenades du Dimanche.* II. *Les Oiseaux de l'Écosse*, et autres poésies, Édinbourg, 1806, in-8°. Les morceaux qui suivent ce poème, sont principalement des *Tableaux tirés de la Bible:* l'ouvrage est accompagné de notes. III. *Les Géorgiques anglaises*, 1810, in-4°., imprimées avec luxe. Ce poème, qui devrait plutôt avoir pour titre les Géorgiques écossaises, est divisé en douze chants, ayant chacun pour sujet un mois de l'année. L'auteur n'a pas réussi à rendre poétiques les préceptes et les procédés d'agriculture, qu'il recommande; mais les descriptions qu'il offre des sites et des mœurs de l'Écosse, prouvent un esprit original, un observateur attentif et un peintre fidèle; ses épisodes présentent un intérêt touchant : son style, dans ses divers poèmes, est naturel, clair, énergique et concis, plutôt qu'élégant. Le caractère général de ses ouvrages est moral et religieux. L.

GRAILLY (JEAN DE), connu sous le nom de Captal de Buch, fut un des plus grands capitaines du XIVe. siècle. Le titre de *Captal* venait du mot *capitalis*, chef principal; il était affecté, dans l'Aquitaine, à quelques-uns des plus illustres seigneurs. (*Voy.* le *Glossaire* de Du Cange, au mot *Capitalis.*) Sous le règne de Charles V, on ne connaissait plus en France que le captal de Buch et le captal de Trente. Le premier commandait en 1363, avec la qualité de lieutenant de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. L'année suivante, se trouvant en Normandie, à la tête des Navarrois, il osa marcher à la rencontre de l'ar-

mée française, commandée par Du Guesclin : il est vrai que cette armée ne se composait que de 11 à 1200 hommes; mais celle du captal n'était guère plus considérable. Du Guesclin était campé près de Cocherel, sur la gauche de l'Eure, et il manquait de vivres. Le captal lui envoya un héraut pour lui offrir du vin et des provisions de bouche. « Gentil héraut, répondit » l'intrépide breton, vous savez très » bien prescher; aussi pour votre » discours, je vous donne un coursier » de cent florins : mais dites au cap- » tal que je veux combattre, et que, » s'il ne vient pas à moi, je marcherai » à lui : avant la fin du jour, je man- » gerai un quartier du captal ». Par ces derniers mots, Du Guesclin voulait faire entendre qu'il ferait le captal prisonnier, et qu'il aurait le quart de la valeur de ses biens pour sa rançon. Il lui envoya donc un hérant pour lui proposer de descendre dans la plaine et d'accepter la bataille; mais voyant ce héraut revenir sans réponse, il s'avise d'un statagème, fait sonner la retraite, et feint de décamper. Les Navarrois veulent soudain s'élancer à la poursuite des Français; vainement le captal cherche à les retenir, en s'écriant : « Je n'ai pas ouï dire que » Du Guesclin ait jamais daigné dé- » camper; c'est une ruse de guerre. » Sa voix se perd dans le tumulte; et lui-même est entraîné avec les siens. Aussitôt que Du Guesclin les voit dans la plaine : « J'espère, dit-il, donner » le captal au roi, pour étrenne de » sa noble royauté. » Il arrête et change le mouvement de sa troupe : « Pour Dieu, amis, s'écrie-t-il, sou- » venez-vous que nous avons un nou- » veau roi de France (Charles V, qui » fut couronné trois jours après cette » bataille); que sa couronne soit au- » jourd'hui étrennée par vous. » Les deux armées font des prodiges; la victoire est long-temps disputée. Mais trente chevaliers gascons, qui ont formé le hardi projet d'enlever le captal, marchent étroitement serrés les uns contre les autres, pénètrent dans le bataillon où combat ce guerrier, ne cherchent que lui, le joignent, l'enlèvent malgré tous les efforts faits pour le délivrer, et les Navarrois sont vaincus. Le captal fut confié à la garde de Roland Bodin, simple écuyer, qui le remit à Charles V; et ce prince l'envoya au marché de Meaux, pour y demeurer prisonnier sur sa parole. En 1365, le captal assista, pour le roi de Navarre, à la conclusion du traité de paix, qui fut signé à St.-Denis, et dont un des articles portait que le captal de Buch serait libre sans rançon. Charles V, qui desirait attacher ce vaillant capitaine à son service, lui donna la seigneurie de Nemours; et il devint ainsi vassal du roi de France. Mais étant retourné en Guienne, il ne put résister aux reproches d'Édouard de Galles, dit le Prince noir. Il envoya son écuyer à la cour de France, en le chargeant de remettre au roi l'original de la donation, et de renoncer, en son nom, à l'hommage qu'il avait fait. En 1371, le duc de Lancastre, qui commandait en Guienne depuis la maladie d'Édouard et son retour en Angleterre, repassa lui-même dans cette île, et remit au captal le commandement de la province. Celui-ci, nommé connétable d'Aquitaine, était alors le seul guerrier que les Anglais pussent opposer à Du Guesclin, qui venait d'être nommé connétable de France; mais le captal, n'ayant pas des troupes assez nombreuses pour résister aux Français, fut fait une seconde fois prisonnier en 1372, près du château de Soubise, amené à Paris et enfermé au Temple, où il mourut

après cinq ans de détention. Charles V avait fait délivrer 1500 livres à l'écuyer qui le fit prisonnier. Il refusa constamment de le rendre au roi d'Angleterre, qui fit, pour sa rançon, les offres les plus avantageuses. Le monarque français craignit de relâcher un ennemi trop redoutable. Il essaya encore de l'attacher à son service : mais le captal de Buch avait l'ame trop élevée pour acheter sa liberté à ce prix; et il préféra une honorable captivité et une mort prématurée, à un élargissement qu'il ne pouvait obtenir qu'en trahissant son devoir et ses serments. V—VE.

GRAIN. *Voy.* LEGRAIN.

GRAINDORGE (ANDRÉ), médecin, né à Caen en 1616, après avoir terminé ses cours à l'université de Montpellier, y reçut le bonnet de docteur. M. de Rebé, archevêque de Narbonne, l'appela ensuite dans cette ville, où il demeura vingt années. Il partageait son temps entre l'exercice de son art et l'étude de la philosophie. Épicure et Gassendi étaient les auteurs qu'il goûtait davantage; et il rédigea différents écrits d'après leurs principes. Il fut accueilli, à son retour dans sa patrie, avec beaucoup de distinction, et honoré de plusieurs charges municipales. Il avait au nombre de ses amis le célèbre Huet, évêque d'Avranches, qui lui dédia son livre *De interpretatione*. Quelques mois avant sa mort, il tomba dans une espèce de délire, qui se manifestait la nuit seulement, et avec des circonstances fort singulières; enfin la fièvre se déclara, et il mourut le 13 janvier 1676, à soixante ans. On a de lui : I. *Animadv. in Figuli exercitationem de principiis fœtus*, Narbonne, 1658, in-8°. II. *Dissertatio de natura ignis, lucis et colorum*, Caen, 1664, in-4°. III. *Traité de l'origine des macreuses*, mis au jour par Thomas Malouin, Caen, 1680, in-8°.; ouvrage rare et curieux, réimprimé avec le *Traité de l'adianton*, de P. Formi (Voy. FORMI, tome XVI, pag. 274), par les soins de Buchoz, sous ce titre: *Traités très rares concernant l'histoire naturelle*, Paris, 1780, in-12. L'opinion commune était alors que les macreuses naissaient dans des coquilles (nommées pour cela *conques anatifères*) ou étaient produites par du bois pourri. Graindorge réfuta victorieusement cette idée absurde. Il laissa en manuscrit deux ouvrages, l'un intitulé, *Statera aëris*, et l'autre, *De origine formarum*; et, dit Huet, il avait de plus grands desseins lorsqu'il mourut. — GRAINDORGE (Jacques), sieur de Prémont, frère du précédent, né à Caen en 1614, s'appliqua particulièrement à l'étude des médailles et des antiquités romaines : il cultiva aussi la littérature avec succès; les meilleurs ouvrages italiens et espagnols lui étaient familiers, et, dans les dernières années de sa vie, il apprit le grec uniquement pour lire dans l'original les poèmes d'Homère. Huet, son ami, dit qu'il était moins estimable encore par ses connaissances que par la délicatesse de son goût et la solidité de son jugement, qui était telle, que l'on eût pu se fier plus sûrement à la finesse de sa critique, qu'à celle de toute une académie; mais, ajoute-t-il, sa paresse, déguisée en philosophie et en mépris de la réputation, rend tous ses talents inutiles. Graindorge mourut d'hydropisie, maladie dont il avait toujours eu une grande frayeur, en 1659, à l'âge d'environ 45 ans. — GRAINDORGE (Jacques), bénédictin, parent des précédents, avait étudié les principes de l'astronomie, sous l'avocat Gilles Macé; et il s'appliqua à cette science

avec plus d'ardeur que de succès. S'imaginant avoir trouvé un moyen de déterminer la longitude en mer, il publia un programme dans lequel il annonçait cette précieuse découverte, dont il se réservait pourtant le secret. Il reçut, en 1669, l'ordre de se rendre à Paris pour communiquer son secret à l'académie des sciences; mais on reconnut bientôt que tous ses calculs reposaient sur l'astrologie judiciaire, et avaient par conséquent une base chimérique. Il retourna un peu confus à l'abbaye de Fontenai, et y mourut le 25 mai 1680, à soixante-dix-huit ans. Dom Graindorge était prieur de Culey; on connaît de lui un seul ouvrage : *Mercurius invisus, sed tamen propè solem observatus*, Caen, 1674, in-4°. — GRAINDORGE (André), tisserand, né à Caen dans le XVIe. siècle, est le premier qui ait imaginé de figurer sur la toile des carreaux et des fleurs. Son fils Richard, très habile ouvrier, perfectionna cette invention, et y dessina non-seulement des oiseaux et des plantes, mais encore des scènes très compliquées, telles que des fêtes et des combats. Il fut chargé par la ville de Caen de présenter à la reine Marie de Médicis, une pièce de toile sur laquelle il avait représenté une des victoires de son auguste époux; et tandis que Henri IV louait la beauté de l'ouvrage, Richard ne cessa de répéter naïvement : *Sire, roi, ce sont-là pourtant mes œuvres.* Michel, fils de Richard, égala son père dans l'exercice de la même profession, et établit en France plusieurs manufactures de toiles de haute-lice, qu'on nomma aussi toiles damassées, à cause de leur ressemblance avec le *damas blanc.* W—s.

GRAINGER (JACQUES). *Voy.* GRANGER.

GRAINVILLE (NICOLAS DE), jésuite, né en Normandie dans le XVIIe. siècle, s'appliqua avec beaucoup de succès à l'étude des médailles, et parvint à en former une collection très curieuse. Il était bibliothécaire du collége de son ordre à Rouen, et mourut en cette ville vers 1725. On a de lui plusieurs savantes dissertations, dans lesquelles il s'attache surtout à réfuter les opinions paradoxales de son confrère le P. Hardouin, qui tendaient à jeter de l'incertitude sur différents points de l'histoire. On connaît de ce savant et modeste religieux : I. *Lettre sur une médaille de Maximin*, Mémoires de Trévoux, mars 1703; en latin dans les *Electa rei numariæ* de Chr. Woltereck; et en italien dans le tome IVe. de la *Galleria di Minerva.* II. *Lettre à M. Moissonier, sur une médaille de Vitellius, avec l'inscription :* ADVENTUS AUGUSTI, ibid., avril 1703; et en latin dans les *Electa rei numariæ.* III. *Remarques sur une dissertation de M. de la Chausse, touchant une colonne* (la colonne Antonine) *trouvée depuis peu dans le Champ-de-Mars à Rome*, ibid., septembre 1704. IV. *Réponse à M. de la Chausse, touchant une médaille de Faustine la mère, et sa consécration avec Antonin le pieux*, ibid., décembre 1705. V. *Lettre sur une médaille de Sévère*, ibid., octobre 1709. VI. *Réponse à la Lettre sur un trésor de médailles*, insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, 1709, ibid., mars 1710. VII. *Dissertation sur quelques médailles satiriques de Gallien, découvertes depuis peu*, ibid., juin 1712. VIII. *Lettre sur la découverte de plusieurs médailles curieuses*, ibid., juillet 1714. IX. *Lettre sur l'usage qu'on peut faire des médailles, par rapport à la religion*, ibid., août 1715; Journ. des savants, mai 1716. X. *Explication*

d'une médaille de Néron, ibid., novembre 1718. XI. *Lettres sur les médailles de son cabinet, qui manquent à celui du P. Anselme Banduri*, Merc. de France, juin, octobre et décembre, 1723. XII. *Dissertation sur la vérité de la vision de Constantin*, Mém. de Trévoux, juin 1724. — Charles-Joseph de LESPINE de GRAINVILLE, conseiller au parlement de Paris, né en cette ville vers la fin du XVIIe. siècle, mérita la réputation d'un juge instruit et laborieux, et mourut le 16 décembre 1754. On a de lui : I. *Recueil d'arrêts rendus en la quatrième chambre des enquêtes*, Paris, 1750, in-4°. II. *Mémoires sur la vie de Pibrac, avec les pièces justificatives, ses lettres amoureuses et ses quatrains*, Amsterd. (Paris) 1758, 1761, in-12. L'abbé Sépher, connu des amateurs par sa riche bibliothèque, fut l'éditeur de cet ouvrage, et y fit des additions. W—s.

GRAINVILLE (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-XAVIER COUSIN DE), naquit au Havre le 3 avril 1746. Il eut une sœur mariée au frère du célèbre Bernardin de Saint-Pierre, et un frère aîné, actuellement évêque de Cahors. Xavier de Grainville, destiné de même à l'état ecclésiastique, fit des études distinguées, d'abord au collége de Caen, et ensuite à Paris, au collége de Louis-le-Grand. Il fut, avec l'abbé Sieyes, un des élèves les plus marquants du séminaire de St.-Sulpice : mais des goûts bien différents portaient l'un aux abstractions de la métaphysique, et l'autre à l'éloquence et aux lettres. Un discours du jeune Grainville, couronné par l'académie de Besançon, au sujet de cette question : *Quelle a été l'influence de la philosophie sur le XVIIIe. siècle*, le fit connaître avantageusement. C'était l'époque où des discussions, qui n'avaient que trop d'intérêt, s'élevaient entre le clergé et les philosophes; où une terrible révolution morale se préparait par l'abus des sciences mathématiques et physiques, qui avaient accoutumé les esprits à soumettre au raisonnement et au calcul tout jusqu'à la politique et à la religion. Grainville montra, avec plus de justesse que ne l'avait fait Jean-Jacques Rousseau attaquant directement les sciences et les arts, qu'il ne résultait de cette philosophie raisonneuse qui suppose un ordre moral sans principes religieux, que des erreurs nuisibles et des systèmes dangereux et absurdes. Mais la prose éloquente de Grainville, bien qu'opposée aux sophismes du métaphysicien Sieyes, ne fut pas plus puissante que la muse énergique de Gilbert, pour prévenir la révolution amenée par le philosophisme. L'orateur et le poète furent tous deux persécutés et malheureux. (*Voy.* GILBERT, XVII, 357.) Grainville, du haut de la chaire, dans des sermons restés manuscrits, continua de tonner contre les mœurs et la philosophie du siècle. A un extérieur noble, à un organe touchant et expressif, il joignait un grand fonds de pensées, une manière neuve de les développer, un style lumineux et plein de chaleur : ces qualités, qui ne peuvent que faire desirer maintenant la publication de ses discours, lui attirèrent de vives contradictions, aux approches des troubles révolutionnaires. Il quitta alors cette carrière; et, pour donner le change à ses persécuteurs, il s'essaya dans un genre littéraire bien différent, la carrière dramatique. Le *Jugement de Pâris*, entre autres, avait été reçu au Théâtre-Français, et allait être représenté à l'époque de la révolution. Mais, malgré l'attrait de la scène pour une

imagination ardente, l'auteur était ramené par son caractère à un genre plus grave. Après la scission du clergé, une organisation nouvelle parut offrir à Grainville les moyens de reprendre utilement son ministère : il vint, à la sollicitation de l'évêque d'Amiens, dans cette ville, où ses talents oratoires lui procurèrent de nouveaux succès, et semblaient promettre quelques fruits heureux, lorsque les désordres de l'anarchie commencèrent à éclater. Ses opinions religieuses, quoique également éloignées du fanatisme et de la superstition, devinrent, pour des esprits prévenus, un prétexte et un titre contre lui. Poursuivi, maltraité, privé de sa liberté, de sa pension, il fut arraché à son état, plutôt qu'il ne le quitta lui-même. Rendu enfin à la société, mais non à des fonctions dont sa position l'écartait, il se vit réduit à s'occuper de l'éducation des enfants : mais les réglements tyranniques qui entravaient l'instruction privée, paralysèrent les soins du maître et lui laissèrent trop peu d'élèves. C'est durant les courts intervalles et au milieu même de ces traverses, qu'il composa son *Dernier homme*, ouvrage dont le sujet peut sembler sombre et triste ou analogue à la position de l'auteur, mais dont l'invention atteste un génie original, quoique singulier, et l'exécution un talent supérieur, quoique inégal : les défauts qu'on y rencontre tiennent aux circonstances où se trouvait l'écrivain ; mais les beautés qu'il renferme sont de tous les temps. Si l'auteur le conçut à seize ans, comme l'avance son éditeur, il n'en eut probablement alors que l'aperçu. On voit, par ce qu'il rapporte, non sans exagération, des grands progrès des sciences et des arts avant la fin des temps, qu'il a écrit son livre après l'invention des aérostats, dont il suppose la direction opérée ; on voit même, par plusieurs passages, entre autres celui où le dernier homme reconnaît, au milieu des ruines du monde, les débris d'une statue d'un chef trop fameux, que l'auteur composait sa fiction lors de la création de l'empire français. Trop fier pour réclamer bassement l'appui de ce nouveau gouvernement, Grainville n'avait point de place à en attendre. Ayant passé par tous les degrés du malheur, lorsque l'activité de son esprit ne fut plus soutenue par la composition de son livre, il tomba dans une maladie mélancolique, qui fut suivie d'une fièvre avec délire. Mais comme il s'était bien promis dans l'exécution de son travail, ainsi qu'il le dit expressément, de ne jamais désespérer de lui-même, et que d'ailleurs les consolations religieuses et domestiques ne lui manquaient pas ; il est très vraisemblable que ce ne fut point volontairement, mais dans un de ses accès, que le 1er. février 1805, à deux heures du matin, par le vent le plus impétueux, et le froid le plus vif, il se précipita dans le canal de la Somme, qui baignait sa maison, et y périt (1). On doit savoir gré aux hommes de lettres qui n'ont pu prévenir son malheureux sort, de s'être empressés du moins de recommander sa mémoire, en contribuant à faire connaître son livre posthume, le *Dernier homme*, imprimé à Paris, en 1805, deux volumes in-12. Ce fut Bernardin de Saint-Pierre qui, frappé des situations qu'offre cet ouvrage, dont l'intérêt pour les imaginations sensibles égale celui du roman le plus attachant, engagea le libraire Déterville à le mettre au jour.

(1) C'est Mr L. Jourdain, d'Amiens, qui nous a procuré la communication de plusieurs faits anecdotiques, fournis, pour cette notice, par M. Natalis La Morlière, aussi d'Amiens, qui a beaucoup connu M. de Grainville.

Cependant l'édition, restée inconnue aux journalistes et au public, s'écoula aussi lentement qu'obscurément. Un savant Anglais fut le premier qui éveilla l'attention des Français sur l'auteur, en 1810, dans ses Remarques sur Horace, à propos de l'Ode 2ᵉ. du 1ᵉʳ. livre, où le poète latin exprime si bien la terreur que fait éprouver aux humains l'idée des dernières scènes du monde. L'enthousiasme du chevalier Croft, qui voyait, dans cette espèce de poème en prose, l'ébauche sublime d'une épopée, plus faite, selon lui, pour vivre jusqu'au dernier homme que celle d'Homère ou de Milton, ne fut point l'effet de l'amitié; car, lorsque cet Anglais alla résider à Amiens, la mort venait de frapper Grainville, qu'il regretta de n'avoir pu connaître, parce qu'il l'eût peut-être, dit-il, moyennant quelques misérables guinées, sauvé du désespoir (1). Bientôt parut une deuxième édition du *Dernier homme*, publiée par M. Nodier en 1811. Les journalistes en parlèrent comme d'une grande et étonnante conception : l'Esprit des journaux (mai 1811), en donna une analyse détaillée. Le nouvel éditeur avait joint à l'ouvrage des observations préliminaires; on y apprend que l'auteur s'occupait de l'exécution du poème lors de la catastrophe qui a fini ses jours : il avait même mis en vers le premier chant; l'éditeur l'a eu entre les mains, mais il n'en a rien cité. Il pense qu'une sensibilité éclairée ne fixerait peut-être pas la place de l'auteur fort au-dessous de celle de Klopstock. L'exposition du sujet, dans un récit fait par Omégare ou le dernier homme au père de toute sa race, quoiqu'elle comprenne cinq des dix chants qui composent le poème, est certes une belle invention épique. D'un côté, l'éloquence et le pathétique des moyens qu'emploie Adam auprès de son petit-fils, pour l'empêcher de perpétuer une race coupable que depuis tant de siècles relégué dans une île ténébreuse il est condamné pour sa complaisance envers Eve à voir entrer dans les enfers (fiction digne de Michel-Ange et du Dante); les ressorts prodigieux que fait jouer d'un autre côté le Génie de la Terre, intéressé à la conservation de ses habitants dont la destruction doit entraîner celle du globe auquel sa propre existence est attachée; les divers combats qu'éprouve enfin le dernier homme, partagé entre l'amour qui l'unit à Sydérie sous les auspices du Génie terrestre, et le désir de sauver le genre humain et son père en terminant les malheurs du monde : tels sont principalement le nœud et l'action du poème. Parmi les circonstances secondaires et accessoires, on peut remarquer le contraste de l'état de décadence, opposé au développement des sciences et des arts que la perfectibilité humaine réalisée a porté au plus haut degré, malgré la supposition de quelques découvertes chimériques, telles que les navigations aériennes, et la panacée universelle, dont la substance s'est aussi épuisée. Aux efforts mêmes faits par l'industrie des hommes pour féconder la terre, la stérilité a succédé. Le lit des fleuves a été déplacé pour servir à la culture du sol; idée moins colossale que celle de l'entreprise formée du déplacement des mers. Entre les divers incidents relatifs à la fin des âges,

(1) On peut rappeler ici que ce fut aussi le chevalier Croft, qui, en donnant dans son livre intitulé : *Amour et Folie* (*Love and Madness*), les premiers détails qu'on ait eus sur le jeune et malheureux Chatterton, signala à l'admiration publique un véritable phénomène littéraire. C'est une circonstance qu'il eût été juste de ne pas omettre à l'article consacré à Thomas CHATTERTON dans cette Biographie *suum cuique*. X—s.

l'extinction de l'astre des nuits qu'un vaste incendie a consumé, donne lieu à un épisode touchant. Enfin le phénomène de l'éruption des cendres humaines hors des entrailles de la terre, et celui d'une résurrection commencée de deux époux, marquent la limite entre le temps et l'éternité : là s'arrête l'histoire ou la vision tracée par l'auteur du poème. Cependant on ne peut nier qu'à côté du sublime et du prodigieux qu'ont fait naître les grands phénomènes de la nature et l'intervention de la Divinité, ne se trouve quelquefois le romanesque ou le gigantesque, qui vient de l'impuissance des moyens humains pour produire le merveilleux. En comparant, au fond, le *Dernier homme* avec la *Messiade* de Klopstock, on n'a pas observé un point capital qui l'en fait différer extrêmement, c'est que l'auteur, dans sa fiction poétique, et toute idéale, n'a nommé d'autres personnages des livres saints qu'Adam et Eve, et n'a guère puisé dans la révélation que l'idée de leur faute ; qu'il n'a pas désigné une seule fois le *Rédempteur*, et n'a dépeint le jugement dernier, opéré en présence de Dieu par les consciences des hommes, que dans un songe de Sydérie. Il est à regretter qu'il n'ait pas donné à son plan une teinte plus prononcée de christianisme, comme plus d'onction à son style. Ce poème, en effet, n'est pas simplement un roman moral : le sujet, dans son principe et dans sa fin, est éminemment religieux ; et, d'ailleurs, il n'y manque point de ces traits d'un sentiment pur et d'une expression vraiment antique : telle est, entre autres, la comparaison de l'affliction qu'éprouve Adam à l'aspect de la Terre, alors si changée et jadis si belle, avec la douleur d'un fils « qu'une longue » absence a long-temps séparé de sa » mère jeune encore, et qui, la retrouvant courbée sous le poids des » années, sent à cette vue son cœur » se serrer de tristesse, et l'embrasse » en lui cachant ses pleurs. » (1)

G—CE.

GRAINVILLE (JEAN-BAPTISTE-CHRISTOPHE), né à Lisieux le 15 mars 1760, mort dans la même ville le 19 décembre 1805, était avocat au parlement de Rouen, où il exerça peu de temps ; et bientôt il se livra exclusivement à la littérature et à la chasse. Il était membre des académies de Rouen, de Caen, d'Alençon, de Bordeaux, et des *Arcades* de Rome. Il joignait à la connaissance du latin et d'un peu de grec, celle des langues italienne et espagnole. Le desir de consoler, dans les peines du veuvage, une mère qu'il aimait tendrement, l'arracha à la capitale en 1790, pour le fixer à Lisieux, où il ne tarda pas à se marier. Devenu veuf peu d'années après, il se livra à l'éducation de ses enfants, et partagea son temps entre les travaux littéraires, la chasse, et l'exercice d'une fonction municipale. Attaqué, jeune encore, d'une maladie incurable, il la supporta avec courage, et vit approcher avec sérénité sa mort, dont l'idée n'altéra pas un instant la douceur et l'égalité de son caractère, et ne suspendit pas même ses études. Il a laissé en portefeuille, entre les mains de son fils, plusieurs ouvrages manuscrits, parmi lesquels on remarque : I. *La chasse*, poème en prose, en quatre chants ou livres. II. Une traduction de l'*Araucana*, poème espagnol

(1) On doit d'autant plus regretter que M. de Grainville n'ait pu mettre la dernière main à son poème, qu'il avait un véritable talent dans l'art des vers, si toutefois il est le Grainville auteur de plusieurs pièces de poésie, entre autres, d'une charmante fable allégorique, *le Plaisir, l'Espérance et la Pudeur*, imprimée dans la *Corresp. de Grimm* (3e. partie, tome v, page 91).

d'Alonzo d'Ercilla : on en a imprimé un fragment. (*Voy.* Ercilla, XIII, 242.) III. L'*Italie délivrée des Goths*, traduite de l'italien du Trissin. IV. Les *Argonautes*, poème traduit du latin de Valérius Flaccus ; tous, excepté la Chasse, terminés au commencement de la révolution, et accompagnés de savantes notes. V. Les *Héraclides*, opéra, etc. Ses ouvrages imprimés ont été publiés dans l'ordre suivant : I. Le *Carnaval de Paphos*, poème, Paris, 1784. II. *Ismène et Tarsis*, roman poétique, suivi de quelques pièces de vers de Métastase, traduites en prose, Paris, 1785, in-12. III. *Étrennes du Parnasse*, années 1788 et 1789, in-12. IV. *Aventures d'une jeune sauvage*, trad. de l'italien, Paris, 1789, 3 vol. in-12. V. *La Fatalité*, roman allégorique, 1791, in-12. VI. *Le Vendangeur*, poème traduit de l'italien de Tansillo, Paris, 1792, in-12. VII. *Hymnes de Sapho*, ouvrage pseudonyme, traduit de l'italien, Paris, an v, in-18. VIII. *Le Remède d'amour*, traduit d'Ovide, Paris, an v, un vol. in-18. IX. *La Musique*, poème traduit de l'espagnol d'Iriarte, suivi d'un poème sur le même sujet, traduit du latin de Lefèvre, Paris, an VIII, un vol. in-12. On a prétendu que cette traduction n'était pas exempte de contresens ; les notes sont de Langlé. Outre ces ouvrages, Grainville avait publié avec S. Mar. (Sylvain Maréchal) *Le Panthéon*, ou *les Dieux de la fable*, représentés par de belles figures, Paris, 1790. in-8°. et in-4. Il avait aussi, en 1789, mis au jour les deux premières livraisons des *Monuments inédits*, traduits de l'italien de Winckelman, in-4., dont la révolution l'empêcha de continuer la publication. Il a ensuite fourni une foule de dissertations, d'articles littéraires, de morceaux traduits, au *Journal encyclopédique*, au *Magasin encyclopédique*, au *Mercure*, au *Journal littéraire* de Clément, au *Courier des spectacles*, etc. On lui a attribué mal à propos quelques ouvrages qui pourraient bien être de Cousin de Grainville. D—s—s.

GRAM (Jean), un des savants qui ont le plus honoré le Danemark dans le dernier siècle, naquit en 1685, dans un village de Jutland, dont son père était pasteur. Après avoir fait sous lui ses premières études, il vint, en 1703, les continuer à l'université de Copenhague. De 1706 à 1710, il publia des dissertations latines sur l'origine de la géométrie chez les Égyptiens ; sur l'époque de la vie d'Archytas, et le fragment qui porte son nom ; des observations d'après les auteurs anciens, et un *specimen* de remarques sur les Phénomènes d'Aratus. Encouragé par le succès de ces travaux, il renonça à la carrière ecclésiastique, à laquelle il était d'abord destiné, et se voua aux études philologiques, auxquelles il associa ensuite celle de l'histoire, qui devint enfin sa principale occupation. Il fut nommé, en 1711, co-recteur de l'école latine, ou collége de Copenhague ; puis, en 1714, professeur de langue grecque à l'université, et successivement historiographe du Danemark, archiviste et bibliothécaire du roi, avec le titre honorifique de conseiller d'état. Il mourut en 1748, sans laisser d'enfants : il avait épousé une veuve, que la mort lui enleva au bout de six mois, et qui avait, du premier lit, des enfants auxquels il servit de père. N'ayant pas écrit de grand ouvrage, il est moins connu peut-être qu'il ne le mérite : mais les traits de son savoir sont répandus dans les livres de plusieurs savants,

auxquels il était toujours prêt à communiquer les trésors de sa vaste érudition. C'est ainsi qu'il a fourni à Fabricius plusieurs morceaux précieux de sa Bibliothèque grecque; et ce fut en témoignage de reconnaissance que cet illustre philologue lui dédia le troisième volume de sa Bibliothèque de la moyenne et basse latinité. Reimarus a donné, dans la vie de Fabricius, des extraits intéressants de la correspondance de ces deux savants. J. Chrét. Wolf dédia à Gram, par le même motif que Fabricius, ses fragments des femmes poètes grecques. Son frère J. Christ. Wolf, Haverkamp, Duker, les éditeurs anglais de l'Histoire de Thou, et bien d'autres, reconnurent hautement les obligations de ce genre qu'ils avaient à Gram. Il fut en correspondance avec un grand nombre des hommes les plus distingués dans toutes les parties de l'Europe: il ne voyagea jamais hors du Danemark; et cependant il connaissait à fond les pays étrangers, savait les principales langues vivantes, en parlait et écrivait quelques-unes avec facilité. Il fut l'éditeur de plusieurs ouvrages importants, ou du moins eut part à leur publication; contribua beaucoup à propager le goût de la littérature ancienne; forma, non seulement par ses leçons, mais aussi par ses conseils, ses encouragements et des secours de tout genre, des élèves distingués, dont quelques-uns ont été ensuite l'honneur du Danemark. Rempli de zèle pour le service de son pays, joignant à une grande facilité pour le travail une activité infatigable, il associa son nom à la plupart des établissements utiles ou des améliorations qui se firent de son temps: par exemple, à l'organisation de la Société royale des sciences, fondée en 1745 sous les auspices du comte de Holstein; à la réforme des études dans l'université et dans les écoles. La belle bibliothèque du roi dut à ses soins de nouvelles richesses : il mit de l'ordre dans le dépôt des archives, et commença l'exécution d'un grand recueil diplomatique, auquel on a continué de travailler après lui; enfin il s'est immortalisé surtout par les éminents services qu'il a rendus à l'histoire de son pays, dans laquelle il porta le premier le flambeau d'une critique rigoureuse, et ouvrit cette carrière où se sont illustrés après lui, et en marchant sur ses traces, les Langebeck, les Suhm, les Schœning, etc. Si l'on ajoute à tant de titres et de services les louanges que les contemporains de Gram s'accordent à donner à son caractère moral, ce qu'ils nous disent de la douceur et de l'honnêteté de ses mœurs, du noble usage qu'il fit de la fortune et du crédit que son mérite lui avait acquis, de sa piété éclairée; on ne s'étonnera pas qu'il ait eu, pendant sa vie, de nombreux amis dans toutes les classes, que sa mort parût un deuil général, et qu'il ait laissé dans son pays une mémoire respectée. La Société des sciences fit frapper, après sa mort, une médaille en son honneur. Mencken l'a appelé le Peiresc du Danemark. Un bon juge, Ruhnkenius, écrivait à Ernesti : « Dans tous les opuscules de » Gram qui me sont parvenus, j'ad- » mire le goût, le jugement, et une » connaissance exquise de la langue » grecque : envoyez-moi tout ce que » vous pourrez m'en procurer; je vou- » drais en publier un recueil. » (*Ruhnkenii Epistolæ*, Leipzig, 1812, in-8°.) Suhm estime que le Danemark n'a point eu de plus grand homme; et son savoir, dit-il, était encore au-dessous de ses vertus. (*Samlede Skrifter*, *Vte. Deel.*) Les principaux ouvrages de Gram sont, outre les

opuscules dont nous avons parlé, et quelques autres peu importants : I. *Historia deorum ex Xenophonte; seu Antiquitatum Xenophontearum Prodromus : cui accedit specimen supplementi lexicorum ex Xenophonte*, Copenhague, 1715, in-4°. Il se proposait d'extraire de Xénophon tout ce qui a rapport à la mythologie et aux antiquités : cette première partie fait regretter qu'il n'ait pas rempli ce plan. II. *Castigationes ad scholia in Thucydidis libros*, ib., 1721, in-4°. III. *Disputationes VIII de veteris Testamenti versionis græcæ in novo Testamento allegatione*, ibid., 1722-1733, in-4°. IV. *Notitia veterum græcæ linguæ scriptorum contractior*, ibid., 1729 et 1732, in-4°., en deux parties; ouvrage resté imparfait. Il écrivit des notes très étendues sur l'Histoire du Danemark de Meursius, pour l'édition des œuvres de ce dernier, que Lami publia à Florence en 1746. Ces notes sont le chef-d'œuvre de Gram, et ont fait, d'un livre peu digne de son auteur, un ouvrage très important pour l'histoire du Danemark. Les cinq premiers volumes des Mémoires de la société royale des sciences de Copenhague en renferment seize de Gram, tous pleins d'une érudition choisie, et sur toutes sortes de sujets. On trouve quelques morceaux de lui dans d'autres recueils, entre autres : *Commentatio de fictâ Henrici Aucupis expeditione Danicâ*, dans les *Nova miscellanea Lipsiensia*, vol. II; et *Oratio de origine et statu rei litterariæ in Daniâ et Norvegiâ, usque ad fundatam universitatem Hafniensem*, dans le *Dænische Bibliothek*, tome VII. Parmi les ouvrages dont il a été l'éditeur, nous indiquerons : 1°. Le *Recueil* des lettres d'Olaüs Wormius (1728, in-8°.), qui fut détruit dans l'incendie de Copenhague, en 1728, à l'exception de huit exemplaires; on l'a réimprimé en 1751. — 2°. Les Poésies de Bording avec une préface, Copenhague, 1735. — 3°. *Nic. Cragii Annalium libri VI*, ib., 1736, in-folio. — 4°. *Joh. Molleri Cimbria litterata*, ibid., 1744, in-folio. Les préfaces qu'il a mises à la tête de ces deux ouvrages, et principalement du dernier, font connaître l'esprit qui le guidait dans l'étude de l'histoire, et la haute idée qu'il se faisait des devoirs d'un historien. — 5°. L'*Histoire de Christian IV*, par Slange, qui parut après la mort de Gram, 1749, in-folio. Il avait préparé une édition du *Knytlinga-Saga*, qui ne fut pas publiée. La plupart de ces détails sont tirés d'un très bon *Mémoire sur la vie et sur les écrits de Gram, lu à Copenhague devant la Société de littérature scandinave, par J. Möller, prof. de théologie*, et imprimé à Copenhague, 1810, in-8°. (en danois.) — Jean GRAM eut un frère, Laurent, de qui l'on a quelques opuscules imprimés, et une vie de son frère, manuscrite. M—N—D.

GRAMAYE (JEAN-BAPTISTE), né à Anvers, sur la fin du XVIe. siècle, mort à Lubeck en 1635, a cultivé avec quelque succès la poésie latine, mais il s'est principalement fait connaître par des recherches historiques, relatives à l'histoire de sa patrie. Ayant étudié le droit à Louvain, il l'y enseigna ensuite ; il y professa également l'éloquence. Créé historiographe, il fouilla avec soin les anciennes archives. Il avait la passion des voyages : il parcourut la Hollande, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, et fut fait prisonnier par les Barbaresques; ce qui lui fit connaître une partie de l'Afrique. Comblé de distinctions flatteuses à son retour dans sa patrie, il ne résista pas à

au desir d'aller visiter la Moravie et la Silésie; et il fut attaché par l'évêque d'Olmutz, François de Dietrichstein, au collége de cette ville. Ses affaires l'ayant appelé dans la Belgique, il y fit un voyage, au retour duquel il trouva la mort à Lubeck. On lui doit: I. Des poésies latines, successivement imprimées, et dans le nombre desquelles on distingue quelques pièces de théâtre, selon le goût du temps. II. Quelques recueils de discours, de déclamations académiques, de phrases et d'épîtres. III. *Asia, sive historia universalis Asiaticarum gentium*, Cologne, 1591, in-4°.; Anvers, 1604, in-4°.; reproduit, sous le titre d'*Hypomnemata sive illustria facta gentium asiaticarum*, Francfort, avec la date de 1611: les éditions de 1529 et 1640, citées dans quelques catalogues, sont imaginaires. IV. *Africæ illustratæ libri x, in quibus Barbaria gentesque ejus ut olim et nunc, describuntur*, Tournai, 1622, in-4°.; Cologne, 1623. V. *Diarium rerum Argelæ gestarum, ab anno 1619, sive Speculum miserlæ servorum turcicorum*, Ath, 1622, in-8°; Cologne, 1623, in-8°. VI. *Historia Brabantica*, Louvain, 1606, in-8°. VII. *Antiquitates ducatûs Brabantiæ*, Bruxelles, 1606, in-4°.; Anvers, 1610, in-4°. VIII. *Antiquitates comitatûs Flandriæ*, Anvers, 1611, in-4°. IX. *Namurcum*, en trois parties, Anvers et Louvain, 1607, in-4°. X. *Antiquitates urbis et provinciæ Mechliniensis*, Bruxelles, 1607, in-4°. XI. *Historiæ et antiquitatum urbis Cameracensis summa capita*, ibid., 1608, in-4°. XII. *Antiquitates Bredanæ*, ouvrage posthume, publié à Louvain en 1708. Ces sept derniers ouvrages, et quatre autres, concernant également l'histoire des Pays-Bas, ont été réunis en un volume in-folio, à Louvain et à Bruxelles, en 1708, sous le titre de *Antiquitates Belgicæ*; et les éditeurs y ont ajouté l'*Histoire de Mons*, par Nic. de Guise, et celle de Tenremonde par David Van der Linden (*Lindanus*). XIII. *Hasbaniæ illustratæ libri x, in quibus ducatûs unius, principatuum duorum, comitatuum XII*, etc. *id est melioris partis ditionis Leodinæ et Brabantiæ antiquitates, ornamenta, initia, et quicquid locorum archivis per autorem ex fide narrantur*, Cologne, Egmont, 1623. XIV. *Thesaurus literarius de literis et linguis universi orbis*, ibid., 1623, in-8°. Marsden le cite sous le titre de *Specimen litterarum et linguarum universi orbis*, Ath (1622), in-4°. XV. *Lexicon Mauricum*. Jöcher, qui cite ce dernier ouvrage, ne dit pas s'il a été imprimé. Outre un style peu correct, on reproche à Gramaye, dans ses ouvrages historiques, un défaut absolu de critique; il adopte sans examen les traditions les plus fabuleuses sur l'origine de quelques villes. M—on.

GRAMMATICO (Nicaise), jésuite, né à Trente vers la fin du XVIIe. siècle, s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'astronomie, et fit des observations successivement à Fribourg en Brisgau, à Ingolstadt, à Madrid et dans sa ville natale. Il mourut à Ratisbonne le 28 septembre 1736. On a de lui: I. *Methodus nova solis et lunæ eclipsium in plano organicè delineandarum*, Fribourg, 1720, in-4°. II. *Problema geographicum de longitudine locorum terræ per acum nauticam indagandâ*, Ingolstadt, 1725, in-4°. Le P. Schreier, son confrère, a eu part à cet ouvrage. III. *Exercitatio de cometâ anni* 1723, ibid., 1724, in-4°. IV. *Planetolabium novum*

pro solis reliquorumque planetarum positu accuratè designando, ibid., 1725, in-fol. V. *Explicatio et usus planetolabii novi*, ibid., 1726, in-4°. VI. *Uranophili è soc. Jesu tabulæ lunares ex theoriá et mensuris Isaaci Newtoni in gratiam cultorum astronomiæ concinnatæ, addito usu tabularum*, ibid., 1726, in-4°. VII. *Dissertatio astronomica de ratione corrigendi typos et calculos eclipsium solis et lunæ, mapparumque geographicarum constructiones, ab astronomis et geographis hactenùs adhibitas, in hypothesi telluris sphæricæ, cùm ista reapse sit figuræ sphæroïdalis*, ibid., 1734, in-4°. L'auteur supposait, avec Cassini, la terre alongée vers les pôles. VIII. *De verá epochá conditi et per Christum reparati orbis dissertatio*, ibid., 1734, in-4°. IX. *Dissertatio astronomica de cometá annorum 1729 et 1730*, Tyrnau, 1736, in-12. On doit encore au P. Grammatico une nouvelle édition des *Tables astronomiques* de Lahire, avec des additions. Ingolstadt, 1722, in-4°. W—s.

GRAMMONT, ou GRAMOND (GABRIEL DE BARTHÉLEMI, seigneur DE), en latin *Gramundus*, historien, descendait d'une famille du Rouergue, connue dans la magistrature depuis le règne de Charles VIII. Destiné à suivre la même carrière, il fut d'abord nommé conseiller au grand-conseil, succéda à son père dans la place de président à la chambre des enquêtes du parlement de Toulouse, et obtint enfin le brevet de conseiller d'état. Grammont mourut à Toulouse en 1654. C'était, dit Patin, un bon vieillard, mais d'une ame faible et bigotte. Le succès de l'*Histoire* du président De Thou lui inspira le projet de la continuer, et il se flattait d'avoir égalé son modèle; mais personne n'en pensait comme lui: son style est obscur et embarrassé; et d'ailleurs il n'a guère fait que mettre en latin le *Mercure* de Cayet (*Voy.* Vict. Palma CAYET): il passe de plus pour avoir souvent altéré la vérité, et c'est la principale cause du discrédit dans lequel ses ouvrages sont tombés. On a de lui: I. *Historia prostratæ à Ludovico XIII sectariorum in Galliá rebellionis*, Toulouse, 1623, in-4°. La manière dont il y parle du massacre de la St. Barthélemi, est révoltante. Après avoir décrit les apprêts du mariage de Henri IV que les protestants se disposaient à célébrer avec pompe, « au signal, dit-il, donné du palais dans la capitale, et de là par toute la France, les protestants furent massacrés, non pas tous, car ils avaient dans chaque ville des retraites assurées, mais tous ceux qui tombèrent entre les mains du peuple, lequel, pour venger les outrages faits à ses rois par une race perfide, « se baignait avec joie dans » le sang. » II. *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV, lib. XVIII*, ibid., 1643, in-fol. Il en avait publié la première partie deux ans auparavant; cette espèce de *Specimen* est fort rare. Cette histoire, dit Lenglet du Fresnoy, est peu exacte et peu judicieuse; elle a cependant son utilité: elle s'arrête à l'année 1628, et l'auteur se proposait de la continuer jusqu'à la mort de Louis XIII; mais le cardinal Mazarin s'y opposa sans qu'on en sache les motifs. L'Histoire de Grammont a été réimprimée, Amsterdam, Louis Elzevir, 1653, in-8°. Cette édition, qui est rare et jolie, a été copiée à Mayence, 1673, in-8°., et, suivant quelques bibliographes, à Leipzig, 1674, in-8°.

W—s.

GRAMONT (Gabriel de), cardinal, d'une maison ancienne et illustre de Navarre, était fils de Roger de Gramont, seigneur de Bidache, ambassadeur de France à Rome sous le règne de Louis XII. Destiné à l'état ecclésiastique, Gabriel succéda à l'un de ses frères dans l'evêché de Couserans, et fut pourvu de celui de Tarbes en 1512. Il jouissait à la cour de la réputation d'un habile négociateur; et François Ier, le chargea plusieurs fois de commissions délicates, dont il s'acquitta avec beaucoup de dextérité. Envoyé en Espagne, en 1526, pour travailler à la délivrance de ce prince, il y resta, après son départ de Madrid, pour l'exécution du traité. Mais Charles-Quint, ayant appris que François Ier. venait de se liguer contre lui avec Henri VIII, fit arrêter Gramont, qui ne recouvra sa liberté que parce qu'on usa de représailles à l'égard des ambassadeurs espagnols. De retour en France, Gramont fut aussitôt renvoyé en Angleterre. Ses instructions secrètes le chargeaient de profiter de l'éloignement d'Henri VIII pour son épouse Catherine d'Aragon, afin de l'engager à jeter les yeux sur la duchesse d'Alençon. L'évêque de Tarbes proposa donc le divorce, qui eut lieu: mais Henri épousa Anne de Boulen dont il était vivement épris; et le prélat français eut la douleur d'avoir conseillé un acte contraire à la discipline ecclésiastique, sans en retirer l'avantage qu'il se promettait. Sa conduite, vivement censurée par des écrivains qui n'en ont point apprécié les motifs, ne le brouilla cependant point avec la cour de Rome, et ne lui fit point perdre l'estime de ses confrères. Son élection à l'archevêché de Bordeaux, en 1529, fut, il est vrai, annulée par le pape, comme contraire au concordat: mais le pontife la renouvela aussitôt; et ce fut volontairement que le nouveau prélat abdiqua cinq mois après en faveur de son frère Charles de Gramont. (*Voy.* Xaupi Joseph.) Le roi le nomma alors son ambassadeur à Rome; et Clément VII le créa cardinal en 1530. Gramont négocia le mariage du duc d'Orléans (Henri II) avec Catherine de Médicis, nièce du pape, et détermina ce dernier à se rendre à Marseille, où il eut une entrevue avec François Ier, au mois d'octobre 1533. L'année précédente, il avait été nommé à l'évêché de Poitiers: ses nouveaux services furent récompensés par l'archevêché de Toulouse, et il vint en prendre possession; mais l'excès des fatigues lui avait occasionné une fièvre lente qui épuisa ses forces. Il succomba le 26 mars 1534, dans son château de Balma près de Toulouse. Son corps fut transporté à Bidache, et inhumé dans le tombeau de sa famille. On conserve à la bibliothèque du Roi le *Recueil des lettres* relatives à ses différentes ambassades. W—s.

GRAMONT (Scipion de), en latin *de Grandimonte*, sieur de S. Germain, né en Provence dans le XVIe. siècle, devint secrétaire du cabinet du roi Louis XIII, et fut honoré de la confiance du cardinal de Richelieu, qui le chargea d'écrire l'*Histoire des expéditions qui se sont faites sur mer*. On ne sait s'il s'acquitta de cette commission; mais du moins son travail ne nous est pas parvenu. Il fit plusieurs voyages en Italie: il était à Venise en 1612; il assista en 1637 au service qui fut célébré à Rome pour Peiresc son compatriote. On le retrouve ensuite à Venise; et on croit qu'il y mourut vers 1638. On connaît de lui les ouvrages suivants: I. *L'abrégé des artifices, traictant de*

plusieurs inventions nouvelles, et surtout d'un secret et moyen exquis pour entendre et comprendre quelle langue que ce soit dans un an, même la latine et la grecque qui sont les plus nécessaires, Aix, 1606, in-12; ouvrage curieux, mais dont la lecture est fatigante, n'y ayant point de divisions ni de titres ou notes en marge, et presque pas d'alinéas. On y trouve un peu de charlatanisme et de crédulité, des anecdotes assez piquantes, et des idées très justes sur la théorie de l'enseignement des langues. L'auteur ne dévoile pas tous ses prétendus secrets : il s'élève surtout contre les grammaires latines en vers latins ; abus qui n'existe plus depuis long-temps. II. *Ser. princ. Marco-Ant. Memmo pro felici ejus in Venetiarum ducem inauguratione carmen*, Venise, 1612, in-4°. III. *La Rationelle, ou l'art des conséquences*, Paris, 1614, in-8°. IV. *Relation du grand ballet du roi, dansé en la salle du Louvre, le 22 février 1619, sur l'aventure de Tancrède dans la forêt enchantée*, ibid., in-8°. V. *Discours du ballet de la reine*, tiré de la fable de Psiché (avec les vers), ibid., 1619, in-8°. VI. *Epithalamium in nuptiis Cæsaris de Cambout de Coislin et Mariæ Seguriæ*, Paris, 1634, in-4°. VII. *Traité de la nature, des qualités et prérogatives des points où se voient plusieurs belles et admirables curiosités*, ibid., 1619, in-8°. C'est un ouvrage de géométrie. VIII. *Le denier royal; traité curieux de l'or et de l'argent*, ibid., 1620, in-8°.; il est cité avec éloge dans la *Bibliographia politica* de Naudé, chap. XIII. L'auteur cherche à y prouver, contre l'opinion de Malestroit et de quelques autres écrivains, que les denrées n'étaient pas plus chères en France sous Louis XIII, qu'à aucune autre époque de la monarchie, puisque la différence apparente des prix n'était que le résultat de la plus grande abondance du numéraire. Il passe ensuite aux impôts ; et il prouve que, quoiqu'ils se fussent élevés graduellement, depuis Charles V, de trois cent mille francs à trente-deux millions, ils étaient cependant plutôt diminués qu'augmentés, puisque, sans parler de l'accroissement de l'industrie et du commerce qui rendait plus facile le paiement des charges publiques, il est certain, dit-il, que 300,000 francs étaient réellement une somme plus forte, au milieu du XIVe. siècle, que 32,000,000, dans le XVIIe. IX. *Rupella capta*, ibid., 1628, in-4°., poème dédié au cardinal de Richelieu. On a encore de lui quelques pièces de vers dans le *Sacrifice des Muses* (Voy. BOISROBERT); et il doit être regardé comme l'éditeur de deux autres Recueils publiés en 1634 ; l'un intitulé : *Palmæ regiæ invictissimo Ludovico XIII*, in-4°.; et l'autre : *Epinicia Musarum emin. cardinali* (de Richelieu), in-4°.

W—s.

GRAMONT (PHILIBERT, comte DE), fils d'Antoine II, et frère du maréchal de ce nom, servit de bonne heure, comme volontaire, sous Condé et Turenne. Après avoir assisté à plusieurs batailles et siéges mémorables, nommément à la journée des lignes d'Arras, il prit part à la conquête de la Franche-Comté, ainsi qu'à la guerre de la Hollande. Partout il signala sa bravoure, souvent chevaleresque ; mais jamais il ne commanda les armées, et il ne fut point employé dans les négociations. Il devint successivement gouverneur du pays d'Aunis, lieutenant-général de Béarn, chevalier des ordres du roi, etc. Connu d'a-

bord comme chevalier de Gramont, c'est de son aïeul, mari de la belle Corisandre d'Andouins, qu'il parle, ou qu'il est censé parler à Matta, dans ses Mémoires rédigés par Antoine Hamilton, son beau-frère, lorsqu'il dit : « Moi, je ne sais peut-être pas » qu'il n'a tenu qu'à mon père d'être » fils d'Henri IV...... ! Le roi vou» lait à toute force le reconnaître, et » jamais ce traître d'homme n'y vou» lut consentir. Vois un peu ce que » ce serait que les Gramont sans ce » beau travers ! Ils auraient le pas » devant les Césars de Vendôme. » On lit dans une lettre de Mme. de Sévigné qu'il renouvela un jour cette plaisanterie chez le grand dauphin, en présence de Louis XIV lui-même, qu'il prenait à témoin des chances que lui, Gramont, avait eues pour appartenir à la maison royale. Ayant osé disputer à ce monarque le cœur de Mlle. Lamotte Houdancour, il reçut ordre de s'éloigner, et se rendit en Angleterre, deux ans environ après la restauration de Charles II. S'il faut en croire les mémoires déjà cités, la curiosité de connaître Cromwell lui avait fait entreprendre un premier voyage sur les bords de la Tamise, d'où il n'avait remporté que « l'idée du mé» rite d'un scélérat, et l'admiration de » quelques beautés cachées, qu'il n'a» vait pas laissé de déterrer. » Il devait plaire et réussir à la cour licencieuse du fils de Charles Ier., y apportant une extrême facilité de mœurs, beaucoup de gaîté et d'amour du plaisir, un esprit vif, orné, plein de grâces, la réputation de raconter de la manière la plus aimable, et de dire sans cesse des bons mots ; enfin, du bonheur, et peut-être encore plus d'adresse au jeu, mais de cette adresse qui ne devrait pas être tolérée dans les cours, et qui l'était pourtant à la même époque dans la cour grande, noble et généreuse de Louis XIV. Saint-Évremont, qui avait fait de Gramont *son héros*, Bussy-Rabutin, enfin Hamilton, s'accordent à dire que, dans ses amours, il était encore plus entreprenant qu'heureux, et toujours craint. Cependant, en laissant même de côté l'extrême libéralité qu'il mettait dans ses dépenses, il réunissait bien des moyens de captiver les femmes qui n'exigent pas avant tout les qualités du cœur. Plusieurs Anglaises essayèrent de le fixer ; mais, suivant les expressions d'Hamilton : « Le chevalier de » Gramont, pour le prix d'une cons» tance qu'il n'a jamais connue avant, » et qu'il n'a jamais pratiquée depuis, » trouva l'hymen et l'amour d'accord » en sa faveur, et se vit enfin posses» seur de Mlle. Hamilton. » La comtesse de Gramont fut dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. Elle ne plut pas généralement à la cour de France. Madame de Caylus, dans ses *Souvenirs*, la présente même sous un jour très défavorable. Il est aussi beaucoup question d'elle dans la correspondance de Mme. de Sévigné avec sa fille. On a souvent comparé l'existence de Gramont, dans le XVIIe. siècle, et celle du maréchal de Richelieu dans le XVIIIe. Il est certain qu'ils possédaient les mêmes agréments, le même tour d'esprit, la même légèreté de caractère ; que, par des moyens à peu près semblables, ils obtinrent l'un et l'autre de grands succès ; enfin qu'ils ont, sous deux règnes différents, donné des exemples très éclatants et très dangereux d'immoralité. Le comte de Gramont, après avoir prolongé le plus long-temps possible cet épicuréisme dont Saint-Évremont lui avait donné des leçons, et n'avoir que fort peu écouté les conseils pieux de sa femme,

eut une maladie grave à l'âge de 75 ans. Il s'en releva cependant, et répondit alors un peu mieux aux efforts qu'on faisait pour le convertir : du moins tel est le témoignage de l'écrivain, de l'ami tout-à-l'heure cité, et aussi de Ninon-l'Enclos. Il avait 86 ans quand il mourut, le 10 janvier 1707, laissant de son mariage deux filles, dont une devint l'épouse de Henri Howard, comte de Strafford, dit milord Hamilton ; elle ressemblait à son père du côté de l'esprit, et fut très liée avec lady Wortley-Montague ; l'autre fut abbesse de Poussay en Lorraine. L—P—E.

GRAMONT (Béatrix de Choiseul-Stainville, duchesse de), née à Lunéville en 1730, d'abord chanoinesse de Remiremont, épousa, en 1759, le duc de Gramont, qui s'intitulait souverain de Bidache, dans la Basse Navarre, et qui était de plus gouverneur de la Haute et Basse-Navarre et du Béarn. Elle était sœur du duc de Choiseul, ministre, sur lequel elle avait beaucoup d'ascendant, et du maréchal de Stainville. Quoiqu'elle tînt extrêmement à son rang et au crédit que lui donnait l'existence de son frère aîné, personne n'avait plus de noblesse, de désintéressement, n'était plus attaché à ses amis, et plus capable de donner des preuves de son attachement, que l'infortunée duchesse de Gramont. Elle fut guillotinée sous Robespierre, et mourut avec un courage, un air de grandeur et un sang-froid étonnants. Amenée avec son amie, la duchesse du Chastelet, devant l'horrible tribunal de sang, et interrogée par le féroce Fouquier-Thinville, elle répondit : « Que ma mort soit décidée, cela » ne m'étonne pas; j'ai, en quelque » sorte, occupé l'attention du public; » et quoique je ne me sois jamais mê» lée d'aucune affaire depuis le com» mencement de la révolution, mes » principes et ma manière de penser » sont connus : mais (disait-elle, en » montrant son amie), pour cet ange, » en quoi vous a-t-elle offensés, elle » qui n'a jamais fait tort à personne, » et dont la vie entière n'offre qu'un » tableau de vertu et de bienfai» sance ? » Toutes les deux furent conduites du tribunal à l'échafaud, le 17 avril 1794. L—P—E.

GRAN (Olaus-Étienne), missionnaire suédois en Laponie, vivait au XVIIe. siècle. Le gouvernement le récompensa de ses travaux, en le nommant pasteur de la ville de Piteå en Norlande. On a de cet ecclésiastique quelques ouvrages composés pour l'instruction des Lapons dans la langue de ce peuple, que Gran avait apprise avec soin. Il rédigea aussi une description de la Laponie en latin, restée manuscrite, mais dont J. Scheffer et d'autres ont tiré parti. — Nicolas Gran, né également en Suède, devint professeur à Helmstadt, où il publia plusieurs dissertations latines, et des discours dans la même langue, dont l'un a pour titre: *Oratio de causis roboris ac indolis bellicosæ gentium borealium*, Helmstadt, 1615. —Un autre Suédois, Pierre Gran, est connu par une dissertation sur le renne, intitulée: *Exercitatio de rangifero*, Upsal, 1685, avec figures. C—AU.

GRANBY (Jean Manners, marquis de), l'aîné des fils du duc de Rutland, naquit le 13 janvier 1721, et mourut le 29 octobre 1770. Lors de la déplorable expédition de Charles-Édouard Stuart, dans la Grande-Bretagne, en 1745, il signala son zèle pour la maison de Hanovre, en levant, à ses propres frais, un régiment d'infanterie, qu'il mena contre les insurgés. Cette preuve de dévouement lui valut, quelques années plus tard,

le grade de major-général et le régiment des gardes à cheval. Vers le milieu de la fameuse guerre de sept ans, en 1759, il obtint le titre de lieutenant-général, et le commandement en chef des troupes britanniques aux ordres du prince Ferdinand de Brunswick, à qui, dans la même année, il présenta la décoration de la Jarretière, en qualité de premier plénipotentiaire du roi George II. Pendant toute la durée de son commandement, le général Granby ne se distingua pas moins par sa valeur que par son attention paternelle à pourvoir aux besoins de son armée. Sa table fut constamment ouverte aux officiers anglais; et souvent les soldats furent entretenus et nourris à ses dépens. A son retour en Angleterre, Granby fut nommé membre du conseil privé, et, dans l'année 1764, lord lieutenant du comté de Derby. Ce seigneur ne se borna point à la carrière militaire; il voulut aussi partager les honneurs de la représentation nationale. Dans trois divers parlements, il fut élu député de la ville de Grantham; et dans ceux de 1754, 1761 et 1768, il représenta le comté de Cambridge. N—e.

GRANCOLAS (Jean), savant et laborieux docteur de Sorbonne, né à Paris, fit ses études dans cette ville. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il suivit ses cours de théologie et fit sa licence d'une manière distinguée. Il prit le bonnet de docteur en 1685, et devint chapelain de Monsieur, frère de Louis XIV, emploi qu'il conserva jusqu'à la mort de ce prince. On a remarqué que tous les officiers qui composaient cette maison, ayant passé au service du duc d'Orléans, fils de Monsieur, Grancolas est le seul qui ne fut point conservé. Il était d'un caractère austère, et avait dans ses mœurs une sorte de rudesse qui éloignait de lui, même ses confrères. Aux examens pour les actes de théologie et autres épreuves imposées pour parvenir aux grades dans cette faculté, il était d'une sévérité qui le rendait la terreur de tous les aspirants. Vertueux d'ailleurs et zélé, ennemi des nouvelles doctrines qui, de son temps, affligeaient l'Église, remplaçant par des qualités solides les qualités aimables que la nature lui avait refusées, il fit honneur à la Sorbonne par son érudition, et servit utilement la religion par ses écrits. Il s'était particulièrement appliqué à l'étude des antiquités ecclésiastiques et des liturgies; et il a laissé sur cette matière de savants et de bons ouvrages. On dit qu'il parlait très bien latin, et avec beaucoup de facilité, dans les assemblées de Sorbonne. Il avait cultivé avec moins de soin sa langue natale; et si les ouvrages qu'il a publiés en français sont recommandables par la profondeur des connaissances, on ne peut pas leur donner le même éloge du côté du style: il serait aussi à souhaiter, dit Dupin, qu'on y trouvât plus d'ordre et de méthode. Grancolas mourut chapelain de St.-Benoît, le 1er. août 1732, dans un âge avancé. On a de lui: I. *Traité de l'antiquité des cérémonies des sacrements*, Paris, 1692. II. *De l'Intinction* ou *de la coutume de tremper le pain consacré dans le vin*, 1693. C'était l'usage des Grecs vers le xe. siècle; et l'on communiait le peuple avec une cuiller. III. *Le Quiétisme contraire à la doctrine des sacrements*, Paris, 1695, in-12. On y trouve une histoire de la vie de Molinos, de sa doctrine, de sa condamnation, avec des particularités curieuses sur sa personne. Grancolas réfute les erreurs de ce prêtre espagnol, et montre combien ses principes sont contraires à l'Écriture sainte. IV. *Ins-*

tructions sur la religion, tirées de l'Écriture sainte, Paris, 1693, in-12. V. La *Science des confesseurs*, ou la *manière d'administrer le sacrement de la pénitence*, ibid., 1696. VI. *Histoire de la communion sous une seule espèce, avec un traité de la concomitance*, ou *de la présence du corps et du sang sous chaque espèce*, ibid., 1696. VII. L'*Ancienne discipline de l'Église sur la confession et sur les pratiques les plus importantes de la pénitence*, ibid., 1697. VIII. L'*Ancien Pénitencier de l'Église*, ou les *Pénitences que l'on imposait autrefois pour chaque péché*, et *les devoirs de tous les états prescrits par les saints Pères et les conciles*, ib., 1698. IX. Des *Heures sacrées*, ou *Exercice du chrétien pour entendre la messe et pour approcher des sacrements, tiré de l'Écriture sainte*, ib., 1697. X. La *Tradition de l'Église sur le péché originel, et sur la réprobation des enfants morts sans baptême*, ibid., 1698. XI. *Traité des liturgies* ou *la manière dont on a dit la messe dans chaque siècle, dans les églises d'Orient et d'Occident*, ibid., 1697. XII. *Ancien sacramentaire de l'Église où sont toutes les pratiques qui s'observaient dans l'administration des sacrements chez les Grecs et les Latins*, ib., 1698 et 1699. Dupin donne, de ces deux ouvrages, les plus importants de Grancolas, une ample et exacte analyse; il a fallu, pour les composer, que ce théologien compulsât les Pères, les canons des conciles, les différents livres de liturgie, les auteurs ecclésiastiques, et une infinité de monuments de tous les siècles. XIII. *Traité de la messe et de l'office divin*, Paris, 1713, in-12. XIV. *Traduction française de toutes les catéchèses de St.-Cyrille de Jérusalem*, ib., 1715. XV. *Critique abrégée des ouvrages des auteurs ecclésiastiques*, Paris, 1716, 2 vol. in-12; bon ouvrage traduit et imprimé en latin, à Venise, en 1734, in-4°. C'est une bibliographie des Pères et des principaux écrivains ecclésiastiques, par ordre chronologique, où l'on trouve la liste de leurs ouvrages authentiques, et l'indication raisonnée de ceux qui leur ont été faussement attribués. Quoique superficielles, ces notices sont encore consultées avec fruit par ceux qui n'ont pas les grands ouvrages de D. Ceillier ou de Dupin. XVI. *Commentaire historique sur le bréviaire romain*. XVII. Un *Traité de morale en forme d'entretien*, 2 vol. in-12. XVIII. *Instructions sur le Jubilé*, Paris, 1724, in-12. XIX. *Histoire abrégée de l'église et de l'université de la ville de Paris*, 2 vol. in-12, Paris, 1728; ouvrage supprimé, parce que le cardinal de Noailles y était traité avec trop peu de ménagement. XX. *Oraison funèbre de Philippe de France, frère de Louis XIV*. Elle fut peu goûtée. XXI. Une *Traduction de l'Imitation de J. C., précédée d'une Dissertation sur l'auteur de ce livre*, Paris, 1729, in-12. C'est une des plus rares parmi les nombreuses versions françaises du livre de l'*Imitation*. Cette traduction est mal écrite et n'a pas été réimprimée. Dans la Dissertation, qui occupe 17 pages, l'auteur discute avec sagacité les diverses opinions de ses prédécesseurs, et semble pencher pour celle qui attribue l'*Imitation* au franciscain Hubertin de Casal. Voici ce qui a pu donner lieu à cette dernière opinion. Dans des Conférences (*ad fratres Tolosanos*) attribuées à St.-Bonaventure, se trouvent cités un passage de l'*Ar-*

bor vitæ crucifixæ, d'Hubertin, et un long fragment du 1er. livre de l'*Imitation de J. C.* C'est ce qui avait d'abord fait imaginer que l'*Imitation* était antérieure au XVe. et même au XIVe. siècle. Mais ces Conférences, ainsi que l'observe M. Gence dans ses *Considérations* sur l'auteur de l'*Imitation*, n'ayant paru dans aucun manuscrit avant la mention que la *Chronique* de Marianus Florentin en a faite en 1486, et l'ouvrage d'Hubertin n'ayant été terminé, d'après Hubertin lui-même, qu'en 1305, on a dû penser que les Conférences et conséquemment les citations qu'elles contiennent, étaient postérieures au temps de St.-Bonaventure (mort en 1274) et au livre d'Hubertin de Casal. Cependant, comme ce livre est d'un spiritualiste consommé, bien qu'il doive être lu avec précaution, suivant Gerson; comme il présente, sous le rapport mystique, des analogies d'expression avec l'*Imitation de J. C.*, ce qui lui est commun avec St.-Bonaventure et d'autres écrivains; comme enfin l'auteur de l'*Imitation* énonce une maxime de S. François, qui n'a rien écrit, quoiqu'au reste S. Bonaventure l'ait citée dans la vie de ce saint, le docteur Grancolas a été porté à croire que l'auteur de l'*Imitation*, si ce n'était S. Bonaventure lui-même, pouvait être Hubertin de Casal, auquel, selon Cave et ses continuateurs, quelques-uns ont attribué les trois premiers livres de cet ouvrage. Nous ne connaissons guère que l'évêque de Vaison, Suarès, réfuté par Papebroch, dans les *Acta sanctorum*, qui ait donné à Hubertin de Casal, d'abord franciscain, puis bénédictin, et enfin chartreux, une partie des livres de l'*Imitation*, revendiqués par différentes sociétés religieuses comme une production de leur ordre. On a cru devoir entrer dans ces détails, pour rappeler les circonstances de cette attribution particulière, omise à l'article d'Hubertin. (*V.* CASALI.) L—Y.

GRAND (JACQUES LE) ou GRANT, religieux augustin, plus connu sous son nom latin, *Jacobus Magnus* ou *Magni*, naquit, vers le milieu du XIVe. siècle, à Toulouse, comme on l'apprend d'Elssius, bibliothécaire de son ordre; ainsi, c'est sans fondement qu'on a avancé qu'il était de Tolède. Doué d'heureuses dispositions, il s'appliqua à l'étude avec beaucoup d'ardeur, et acquit bientôt, dans toutes les sciences cultivées alors, des connaissances aussi étendues que le permettaient le peu de ressources offertes aux hommes laborieux. Il alla professer la philosophie et la théologie à Padoue; il y écrivit des Commentaires sur la philosophie d'Aristote, et s'y rendit célèbre par ses interprétations de l'Écriture. Sa réputation l'appela à Paris; et il ne tarda pas à se faire connaître à la cour par ses talents pour la chaire. Le duc d'Orléans, nommé lieutenant-général du royaume pendant la maladie de Charles VI, avait vu se former contre lui un parti redoutable; mais appuyé de la reine Isabeau de Bavière, il était parvenu à exclure les autres princes du conseil, et gouvernait l'état en maître absolu. Cette conduite augmenta le nombre de ses ennemis; et Grand consentit à servir leurs projets par son éloquence. Il résolut d'attaquer d'abord la reine, qui s'était rendue odieuse par ses exactions; et il choisit, pour l'exécution de son plan, le jour de la fête de l'Ascension, 1405, où cette princesse était à l'église avec toute sa suite. Il lui reprocha, sans aucun ménagement, la dissolution de ses mœurs, son goût pour le faste et pour la mollesse; il l'accusa d'employer les som-

mes qu'elle extorquait au peuple, à corrompre ses officiers, devenus trop délicats pour supporter les fatigues de la guerre, ou trop lâches pour s'exposer au hasard des combats, parce qu'ils couraient le risque d'y recevoir des blessures qui leur feraient perdre quelques agréments. Ce discours produisit tout l'effet qu'on s'en était promis; et peu s'en fallut que la reine ne fût insultée. En s'en retournant, dit Juvenal des Ursins, Grand fut rencontré par des courtisans qui lui dirent qu'ils étaient bien ébahis qu'il eût osé ainsi parler; et moi encore plus, répondit-il, qu'on ose faire les fautes et péchés que j'ai déclarés. Un des auditeurs, emporté de colère, s'écria qu'on devrait le noyer; à quoi il se contenta de dire : Il n'en faudrait qu'un autre de telle volonté que tu es, avec toi, pour faire un grand mal. Le roi fut informé de la hardiesse du prédicateur, et témoigna le desir de l'entendre. Il se rendit donc à l'église le jour de la Pentecôte suivant; et Grand qui avait été prévenu, prit pour texte de son discours ces paroles : *Spiritus sanctus docebit vos omnem veritatem.* Il l'expliqua, en établissant que les princes n'étant environnés que de flatteurs, c'était aux ministres de la religion à leur faire entendre la vérité; il traça ensuite un tableau effrayant des désordres de la cour, et termina par une apostrophe au roi, dans laquelle il l'invitait à faire cesser les maux qui accablaient son peuple. Le roi, bien loin de paraître mécontent de la leçon qu'il venait de recevoir, lui fit témoigner sa satisfaction, et lui envoya un présent considérable. On assure même qu'il lui offrit l'archevêché de Bordeaux, et que Grand le refusa par modestie. Peu de temps après, le duc d'Orléans fut assassiné; et le duc de Bourgogne, premier auteur de ce crime, le remplaça près de Charles VI. Le nouveau favori suivit les traces de son prédécesseur, et compta bientôt autant d'ennemis. Les princes, ligués contre lui, résolurent de demander des secours à l'Angleterre; et Grand fut chargé de cette négociation. Il s'embarqua à Boulogne, mais avec tant de précipitation, qu'il oublia dans sa chambre des papiers qui éveillèrent l'attention du roi sur un projet aussi criminel. Il fut accueilli à Londres comme l'aurait été un ambassadeur du roi lui-même, et obtint la promesse d'un envoi prochain de troupes. (*Voy.* CHARLES VI, tome VIII, pag. 116.) Charles le retarda, en faisant faire à Henri V des propositions très avantageuses; mais enfin les Anglais profitèrent des troubles qui continuaient, pour pénétrer en France et s'emparer de nos plus belles provinces. On ne voit pas que Grand ait pris, depuis ce moment, aucune part active à la guerre civile; mais il n'est pas possible de le justifier entièrement du crime d'avoir préparé les triomphes d'une nation rivale. On ignore la date de sa mort; cependant on croit qu'il vivait encore en 1422 : comme il était alors fort avancé en âge, il est présumable qu'il n'a pas survécu longtemps à cette époque. On a de lui : I. Le *Livre des bonnes mœurs*, Chablis, Pierre le Rouge, le 1er jour d'avril 1478, in-fol de cinquante-un feuillets, fort rare; et in-fol. goth., sans date ni lieu d'impression. Cet ouvrage a été traduit en anglais par William Caxton, Westminster, 1487, in-fol. goth., également très rare. La bibliothèque du Roi en possède neuf manuscrits, dont un porte la signature de Jean, duc de Berri, à qui l'ouvrage est dédié. Ce n'est point, comme on l'a cru, une traduction du

Sophologium, dont on parlera ci-après; et Christine de Pisan, n'en est pas l'auteur, puisque Grand annonce, dans son épître dédicatoire, que le desir d'être utile aux personnes qui veulent vivre chrétiennement, l'a engagé à écrire *en langage commun aucuns enseignements*. II. *Sophologium ex antiquorum poëtarum, oratorum atque philosophorum gravibus sententiis collectum*, Paris, M. Crantz, Ulrich Gering et Michel Friburger, 1475, in-fol.; ibid., 1477, in-4°. goth. Ces deux éditions sont les plus recherchées des amateurs. Cependant il en existe plusieurs autres du XVe. siècle, dont quelques-unes, sans date, passent pour être antérieures à celles qu'on vient de citer. Le *Sophologium* est dédié à Michel, évêque d'Auxerre, confesseur du roi, et dont *Jacobus Magni* se dit l'humble chapelain. Cette grande collection, divisée en dix livres, est faite avec choix et bien ordonnée; elle a mérité d'être encore citée de nos jours par de doctes philologues, pour des passages d'auteurs peu connus qui s'y trouvent rapportés; tandis que d'autres compilations, le *Summa de exemplis* du dominicain Jean de St.-Géminieu, avec lequel le *Sophologium* est quelquefois joint, et le *Liber moralitatum* du religieux carme Mathias Farinator, après avoir joui de quelque estime, sont depuis long-temps oubliés. Parmi les maximes morales des écrivains des XIIIe. et XIVe. siècles, le *Sophologium*, non plus que le *Liber moralitatum*, n'en cite aucune de l'*Imitation de J. C.*; ce qui est une preuve négative des plus fortes, que ce livre, si célèbre dès l'origine, n'est point antérieur au XVe. siècle (1). III. L'*Archiloge Sophie*. Il en existe un manuscrit dans la bibliothèque du Roi. C'est la traduction d'une partie de l'ouvrage précédent; et Grand l'entreprit à la demande du duc d'Orléans. L'auteur y traite, en douze livres, de toutes les sciences divines et humaines, de toutes les vertus et de tous les états de la vie. Cet écrivain, dit Sallier, n'était pas dépourvu de lumières ni de lecture. On voit qu'il n'ignorait ni les auteurs grecs ni les latins. Ce qu'il débite sur la logique et sur l'arithmétique renferme les mêmes principes que nous lisons dans nos bons livres français d'aujourd'hui. On peut consulter, pour plus de détails, sur les ouvrages de le Grand, le curieux *Mémoire* de l'abbé Sallier, *sur quelques écrits d'auteurs français qui ont fleuri au XIVe. siècle*, tom. X du *Recueil de l'académie des inscriptions*. W—s.

GRAND. *Voy.* LEGRAND.

GRANDAMI (JACQUES), jésuite, né à Nantes en 1588, entra dans la société à l'âge de dix-neuf ans, et, après avoir enseigné les belles-lettres, la philosophie et la théologie pendant plusieurs années, fut nommé successivement recteur des colléges de Bourges, de Rennes, de Tours, de la Flèche, et enfin de Rouen. Sa piété, sa douceur, sa modestie et ses talents le rendirent le modèle de ses confrères, dont il était aussi chéri que respecté. Nommé visiteur-général des maisons que la société possé-

(1) D'après un catalogue des livres de la bibliothèque d'Augsbourg, publié en 1633, il y existait un manuscrit contenant plusieurs livres de l'*Imitation* et d'autres traités à la suite, transcrits par Mathias Farinator en 1472. Or comment, si celui-ci a copié l'*Imitation* n'en a-t-il pas inséré des maximes dans la compilation qu'il a publiée? C'est que ce théologien, de Vienne en Autriche, n'est pas proprement l'auteur, mais l'éditeur du *Liber moralitatum*, imprimé par Antoine Sorg à Augsbourg, in-fol., en 1477, et appelé originairement *Lumen animæ* par Jean XXII, dénomination qui a fait croire que l'auteur supposé de cet ouvrage mis au jour sous le nom seul de Farinator, appartenait au quatorzième siècle, et conséquemment que l'*Imitation* lui était antérieure. G—ce.

dait en France, il n'accepta cette place qu'avec regret, et s'en démit promptement, afin de pouvoir se livrer sans contrainte à son goût pour l'étude. Il s'appliqua plus particulièrement à la physique et à l'astronomie, et eut des succès dans ces deux sciences. Il mourut à Paris le 12 février 1672, âgé de quatre-vingt-quatre ans, dont il en avait passé soixante-trois en religion. On a de lui : I. *Nova demonstratio immobilitatis terræ petita ex virtute magneticâ*, la Flèche, 1645, in-4°. Cette démonstration, dit Montucla, est aussi mauvaise que celle que Gilbert prétendait donner du sentiment contraire, et qu'il tirait des propriétés magnétiques dont la terre paraît douée. II. *Tractatus evangelicus de summâ Dei gloriâ in Christo Jesu*, Paris, 1664, in-4°. III. *Tabulæ astronomicæ*, ibid., 1665, in-4°. IV. *Le cours de la comète qui a paru sur la fin de l'année 1664, avec un traité de sa nature, de son mouvement et de ses effets*, ibid., 1665, in-4°. V. *Parallèle de deux comètes qui ont paru les années 1664 et 1665*, deux brochures in-4°., accompagnées, la première d'une grande planche, et la seconde de deux. VI. *Deux éclipses en l'espace de quinze jours déchiffrées*, ibid., 1666, in-4°. VII. *Dissertatio de eclipsi solis notatâ à Pachymere*, insérée dans l'édition de Pachymere, publiée par le P. Possin, Rome, 1666, in-fol. VIII. *Ratio supputandarum eclipsium solis*, Paris, 1668, in-4°. IX. *Chronologia christiana; De Christo nato, et rebus gestis ante et post Nativitatem*, ibid., 1668, 3 vol. in-4°. Le *Specimen* de cet ouvrage avait été publié en 1661, in-4°. W—s.

GRANDET (JOSEPH), hagiographe, né à Angers en 1646, embrassa l'état ecclésiastique, et, après avoir passé quelques années au séminaire de St.-Sulpice à Paris, fut ordonné prêtre par son évêque, Henri Arnauld. Son zèle pour la discipline et sa charité envers les pauvres le rendirent bientôt le modèle de tous ses confrères. Plusieurs d'entre eux offrirent la démission de leurs bénéfices en sa faveur : mais il les refusa tous; et il fallut un ordre exprès d'Arnauld pour le déterminer à accepter la cure de Ste.-Croix d'Angers en 1685. Cependant il ne cessa pas d'habiter le séminaire, dont il était déjà supérieur; et malgré les soins que réclamait sa paroisse, il continua toujours de veiller sur un établissement dont il pouvait être regardé comme le second fondateur. Sur la fin de sa vie, il résigna sa cure, et se prépara à la mort en multipliant ses bonnes œuvres. Ce pieux et savant ecclésiastique mourut à Angers, le 1er. décembre 1724, dans sa soixante-dix-neuvième année. On a de lui : I. *La Vie de Mlle. Anne de Meleun* (et non pas Melun), *fondatrice des hospitalières de Baugé*, Paris, 1687, in-8°. Cet ouvrage n'ayant pas plu à la princesse d'Espinoy, il en retira les exemplaires, et le fit réimprimer avec des corrections : la première édition est fort rare. II. *La Vie d'un solitaire inconnu, qu'on a cru être le comte de Moret*, ibid., 1699, in-12. L'opinion de Grandet sur la personne de ce solitaire, mort, le 24 décembre 1691, à l'ermitage des Gardelles (1), a trouvé des contradicteurs. Le père Griffet, dans son *Traité des preuves de l'histoire*,

(1) Cet ermitage, situé sur les terres de l'abbaye d'Asnières, paroisse du Coudray-Maconard, à deux lieues de Montreuil-Bellai, et à quatre de Saumur, diocese d'Angers, est appelé par erreur des *Gardettes* dans l'article FOURMONT (XV, 379), où, par une autre erreur typographique, on lit, *Voy.* GRANET, au lieu de GRANDET.

discute avec beaucoup de sagacité ce point historique; et sans prétendre résoudre absolument le problème, il résulte de ses recherches une grande vraisemblance en faveur du système de Grandet, dont le livre est d'ailleurs fort curieux, même sous d'autres rapports. III. *Vie de Gabriel Dubois de la Ferté, chevalier de Malte*, ibid., 1712, in-12. IV. *Vie de M. Cretey, curé de Baranthon, diocèse d'Avranches*, Rouen, 1722, in-12. V. *Vie de Louis-Marie Grignion de Montfort, missionnaire apostolique*, Nantes, 1724, in-12. VI. Plusieurs ouvrages ascétiques peu importants, dont on trouvera la liste dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759. On conservait en manuscrit au séminaire d'Angers les *Mémoires* de Grandet, *pour servir à l'histoire ecclésiastique de la province d'Anjou.*

W—s.

GRANDFONTAINE (René-Philippe-Louis Binetruy de), né à Besançon, le 26 août 1723, d'une bonne famille de robe, annonça dès sa jeunesse d'heureuses dispositions pour les lettres. Après avoir terminé le cours de ses études classiques, il apprit l'anglais et l'italien, et se rendit bientôt familiers les meilleurs auteurs qui ont écrit dans ces deux langues. Destiné à suivre la carrière du barreau, il y marqua ses premiers pas par des succès. L'estime dont il jouissait, le fit porter à la place de maire; et son élection ayant été confirmée par le roi, il s'appliqua à procurer à ses concitoyens les bienfaits d'une administration paternelle, fit adopter de sages réglements, des projets d'une utilité générale, et, en quittant ses fonctions, emporta les regrets des habitants de toutes les classes. Nommé conseiller à la cour des aides, il alla habiter Paris, et y demeura jusqu'en 1789, partageant son temps entre ses devoirs et la culture des lettres. Les premiers symptômes de la révolution l'effrayèrent; et il se hâta de revenir dans sa famille, espérant y échapper aux maux qu'il prévoyait : mais les lois désastreuses qui signalèrent bientôt cette époque, l'atteignirent dans sa retraite; il fut jeté dans une prison, d'où il ne sortit qu'après la journée du 9 thermidor (28 juillet 1795). Depuis ce moment, il ne fit plus que languir; une maladie dont il avait contracté le germe pendant sa réclusion, ne tarda pas à se développer, et il mourut à Besançon, le 2 décembre 1795, à soixante-douze ans. Il était membre de l'académie de cette ville, depuis sa fondation (1752); et il en fut le secrétaire de 1762 à 1771. Les registres de cette compagnie contiennent de lui un grand nombre de pièces, entre autres les *Eloges* de MM. de Clevans, Titon Dutillet, Yard, mathématicien, du marquis Dumesnil, du président de Courbouzon, et de l'abbé d'Olivet; des *Mémoires pour servir à l'histoire des négociations d'Ant. Brun;* plusieurs *Discours*, dont un *sur l'émulation*, etc. Les autres manuscrits de l'auteur sont entre les mains de M. Isabey, son neveu, qui a eu la complaisance de les communiquer au rédacteur de cet article : ce sont des *Dissertations* sur quelques points curieux de l'histoire de Franche-Comté; sous le titre de *Chiffletiana*, des recherches intéressantes sur la famille Chifflet, qui a fait tant d'honneur à cette province; des *Mémoires* sur différentes parties de l'administration; des *Analyses* des principaux ouvrages des philosophes grecs et latins; et enfin des pièces en vers, la plupart imitées des auteurs anciens. Grandfontaine était en correspondance avec

beaucoup de savants, et comptait au nombre de ses amis Fevret de Fontette, à qui il fournit d'utiles matériaux pour la nouvelle édition de la *Bibliothèque de France*, Schœpflin, Querlon, d'Olivet, l'abbé Bullet, Droz, et l'abbé Talbert. W—s.

GRANDI (JACQUES), médecin et naturaliste italien, naquit à Gajato, dans le duché de Modène, en 1646. Après avoir fait ses premières études à Bologne, il vint à Venise, où son oncle maternel, Valente Gandolfi, chanoine de l'église de St.-Marc, lui enseigna le grec et le latin. Il apprit, dans l'université de Padoue, les sciences médicales; et après avoir reçu le titre de docteur, il revint à Venise, où il exerça, pendant six ans, les fonctions de prosecteur dans le théâtre de dissections, et fut nommé ensuite professeur d'anatomie. Il publia, pendant cet intervalle, un *Eloge de Sanctorius*, 1671, in-4°., et une *Lettre à l'occasion d'un serpent qui fut trouvé vivant dans un œuf frais de poule*. Ses collègues le chargèrent de plusieurs emplois honorables, tels que celui de syndic du collége des philosophes médecins (*Filosofi medici*), et de conseiller du collége des médecins-chirurgiens; ce titre prouve que les sages Vénitiens ne croient pas que ces deux professions doivent être essentiellement séparées. Grandi fut un des fondateurs de l'*Academia Dodonea*, qui se rassemblait chez le procurateur Angelo Morosini, et il en composa la devise; il fut aussi admis à l'académie *de' Gelati* de Bologne. Il donna encore quelques ouvrages de médecine et d'histoire naturelle, notamment un traité *sur la vérité du déluge universel, et sur l'origine des testacés qu'on trouve loin de la mer*, Venise, 1676, in-4°.; et un autre, *De stibio*, Nüremberg, 1688: il composa celui-ci pour l'académie *de' Curiosi* de cette ville, société à laquelle il avait été agrégé sous le nom de Sénèque; il y traite de l'usage de l'antimoine, de l'emploi que les anciens en faisaient comme cosmétique; il discute ce qui en est dit dans les saintes Ecritures, et il parle de la matière des différentes espèces de fard, et par occasion des propriétés de l'eau du Nil. On lui doit encore la préface de l'édition des *OEuvres de Lazare Rivière*, qui a été donnée à Venise, en 1723. Grandi n'était pas instruit seulement dans les mathématiques, l'anatomie et la médecine; il avait aussi acquis une érudition solide, et il était bon littérateur. Ses discours académiques prouvent qu'il cultivait l'art oratoire; et sa muse a chanté en vers latins la *Délivrance de Vienne*, et la *Victoire de Jean Sobieski sur les Turcs*; ce poème a été imprimé à Venise en 1683, in-4°. On trouve un témoignage de son érudition dans sa *Réponse au père Pini, relativement aux questions qu'il avait proposées sur Sainte-Maure et la Prevesa* (l'ancienne Nicopolis dans l'Albanie), Venise, 1686, in-12. Cette lettre, dont le sujet ne paraît pas très important, est pleine d'observations curieuses sur l'histoire et la géographie ancienne du Péloponnèse. On lit en tête de la seconde partie de la *Défense du Dante* par Mazzoni, deux *Lettres de Grandi sur des lacunes qu'offre le manuscrit de ce commentateur*; il y explique aussi quelques difficultés qu'on y rencontre; et, à cette occasion, il discute un passage d'Homère, dans lequel ce grand poète parle de la gelée blanche et du froid qu'elle produit, qui est comparable à celui de la neige. On lui a attribué les *Observations sur le vocabulaire della Crusca*, publiées par Apostolo Zeno, Venise, 1698, sous le nom d'Alessan-

dro Tassoni : le nom de Grandi se trouvait sur le manuscrit, parce qu'il lui avait appartenu; mais il est constant que ces observations sont de Giulio Ottonelli. On a tout aussi faussement attribué à Grandi la Vie de Magliabecchi et de Cinelli, écrite en latin, et pleine de traits mordants et satiriques. Le docteur Sancassani l'a justifié de ce reproche, en faisant connaître le véritable auteur de ce libelle. Il n'est pas vrai non plus que l'apologie du docteur Cecilio Fuoli soit de lui. Grandi, attaché à la ville de Venise, où il avait des admirateurs et des amis, refusa les chaires qu'on lui offrit à Padoue et à Pise : on le consultait de toutes parts sur des matières de science et d'érudition; et il entretint une correspondance suivie avec Redi, Malpighi, l'abbé del Miro, Boyle, Ludolphe, Baudrand et Volckamer: il n'avait pourtant encore que quarante-quatre ans, quand il mourut à Venise, le 11 février 1691. A. L. M.

GRANDI (GUIDO), religieux camaldule, et l'un des bons mathématiciens dont s'honore l'Italie, naquit à Crémone le 1er. octobre 1671, de parents distingués par leur fortune et leurs emplois. Il avait reçu au baptême les noms de François-Louis, qu'il quitta pour celui de Guido, en prononçant ses vœux. Ses premiers maîtres avaient développé en lui le goût des sciences et l'amour de la renommée : aussi sembla-t-il n'avoir renoncé au monde que pour se livrer plus tranquillement à l'étude. Il établit dans son couvent une espèce d'académie, à laquelle il donna le titre *de' Certanti*, qui fut, pour ainsi dire, le présage des disputes littéraires où il devait bientôt se signaler. Aristote était encore le seul oracle des écoles de l'Italie : en étudiant ses ouvrages, Grandi en découvrit les erreurs; et, pour les combattre avec plus d'avantages, il sollicita une chaire de philosophie. Les partisans des vieilles doctrines se réunirent contre un homme qui avait eu l'imprudence de s'en déclarer l'ennemi; mais il l'emporta sur eux, et fut nommé professeur à Florence. Il lui fut facile de démontrer la faiblesse et la fausseté des principes du péripatétisme; mais aux erreurs d'Aristote il substitua celles de Descartes, sans prévoir que ce nouveau système devait être si tôt renversé. La lecture des livres de Descartes lui inspira le goût de la géométrie : ses progrès dans cette science furent très rapides; et il en porta les applications plus loin qu'on ne l'avait encore osé, puisqu'il s'en servit pour démontrer l'existence de Dieu et la vérité du christianisme. Il venait d'être désigné par ses supérieurs, pour enseigner la théologie à Rome : la publication d'un ouvrage dans lequel il donnait une solution neuve des problèmes de Viviani sur la construction des voûtes, fixa sur lui l'attention du grand-duc de Toscane, Cosme III; et ce prince le retint dans ses états, en le nommant, en 1700, à la chaire de philosophie de l'université de Pise. Il s'appliqua dès-lors, avec une nouvelle ardeur, aux mathématiques, prit part à toutes les discussions dont elles étaient l'objet, et entra en correspondance avec Leibnitz, Newton, Bernoulli, Baglivi, qui tous lui donnèrent des témoignages d'estime et d'affection. Dans le temps qu'il paraissait le plus occupé à l'examen des nouveaux problèmes de géométrie, il trouva le loisir de jeter un coup-d'œil sur l'histoire de son ordre, et démontra facilement la fausseté de la plupart des faits recueillis par les légendaires. Cette hardiesse déplut à ses confrères; ils le déposèrent de la place d'abbé de Saint-Michel de Pise,

et le chassèrent même de cette maison: mais le grand-duc intervint dans cette affaire; et ceux qui s'étaient le plus déchaînés contre lui, furent les premiers à proposer une réconciliation. Grandi se borna depuis uniquement aux mathématiques, dont il venait d'être nommé professeur; et nul doute que, sans cette ardeur pour la dispute dont on a déjà parlé, il n'eût laissé sur cette science des ouvrages plus importants. Cependant on doit convenir qu'il ne fut pas toujours l'agresseur : mais il était difficile de l'apaiser; et la mort de ses adversaires termina seule ses querelles avec Vital Giordani sur *le mouvement de la terre*, et avec Marchetti et Varignon, sur l'*infini*. Grandi, dont la réputation s'était étendue par toute l'Italie, fut chargé de prendre des mesures pour parer aux inondations du Reno: il devint l'arbitre des différends qui s'étaient élevés à ce sujet entre les habitants de Bologne et de Ferrare; et étant parvenu à les accommoder, il en fut récompensé par l'abbaye de Saint-Michel, que le pape lui rendit, et par la place d'intendant-général des eaux en Toscane. Né avec un tempérament robuste, il avait joui constamment d'une bonne santé; il tomba tout-à-coup comme épuisé de fatigues, passa deux années dans un état de faiblesse, présage de sa fin prochaine, et mourut enfin, le 4 juillet 1742. On trouvera la liste de ses nombreux ouvrages à la suite de son Eloge par Bandini (*Memoriæ Italorum*, tome VI), et plus complète encore dans Fabroni, *Vitæ Italorum*, tome VIII. Les principaux sont : I. *Geometrica demonstratio Vivianeorum problematum*, Florence, 1699, in-4°. Cet écrit, dit Montucla, tient bien plus que ne promet le titre; c'est celui qui lui mérita la bienveillance du grand-duc de Toscane. II. *Geometrica demonstratio theorematum Hugenianorum circà logisticam, cum epistolâ ad Pat. Cævam*, ibid., 1701, in-4°., et dans le recueil des œuvres d'Huygens. C'est, dit le même auteur, un morceau très estimable du savoir de Grandi, en géométrie, d'autant qu'il ne paraît pas s'être aidé des méthodes nouvelles qui, à la vérité, expédient tout cela avec bien de la facilité. Il y a d'ailleurs, dans ce livre, beaucoup de considérations curieuses et nouvelles. III. *Quadratura circuli et hyperbolæ per infinitas hyperbolas geometricè exhibita*, Pise, 1703, in-8°.; 1710, in-4°. Il y soutenait que o + o + o à l'infini, donne une quantité finie: Marchetti, son censeur, refusa de lui passer cette idée, prétendant qu'elle est irréligieuse; et il avait d'autant plus de tort, dit Montucla, que d'autres ont cru y trouver l'explication du mystère de la création. Ce fut là le sujet de débats qui durèrent pendant deux ans, et qui ne finirent qu'à la mort de Marchetti. IV. *Dissertationes Camaldulenses in quibus agitur de institutione Camaldulensis ordinis*, Lucques, 1707, in-4°. V. Des *Recherches sur la nature et les propriétés du son*, dans les *Trans. philos.*, n°. 319, ann. 1709. Cet ouvrage lui mérita une place à la société royale de Londres. VI. *De infinitis infinitorum infinitèque parvorum ordinibus*, Pise, 1720, in-4°. Il y prend avec aigreur, contre Varignon, la défense des plus qu'infinis de Wallis; mais tous les géomètres sont d'accord aujourd'hui que les espaces prétendus plus qu'infinis, ne sont que des espaces finis, mais négatifs ou pris en sens contraire. VII. *Sistema del mundo terraqueo geograficamente descritto*, Venise, 1716, 2 tomes in-4°. VIII. *Trattato*

delle resistenze, dans le tome II des *Œuvres* de Galilée, Florence, 1618: cette édition renferme quelques autres pièces de Grandi. IX. *Del movimento delle acque*, *trattato geometrico*, inséré dans la *Raccolta d'autori che trattano del moto dell' acque*, Florence, 1723, 3 volumes in-4°. On trouve dans ce recueil quelques autres morceaux de Grandi. X. *Compendio delle sezioni coniche d'Apollonio*, Florence, 1722. XI. *Epistola de Pandectis*, Pise, 1724, in-4°.; deuxième édition, augmentée, Florence, 1727, in-4°. *Vindiciæ pro Epistolâ*, ibid., 1728, in-4°. *Nuova disamina della storia delle Pandette Pisane e di chi prima la ramentava*, Faenza, 1730, in-4°. Ces trois ouvrages ont pour but de prouver que la ville de Pise possède le célèbre manuscrit des Pandectes, découvert à la prise d'Amalfi, en 1137: mais l'opinion contraire a prévalu, et c'est à Florence qu'est conservé ce précieux monument d'antiquité, dont Pise n'a qu'une copie. XII. *Flores geometrici ex rhodonearum, et Clœliarum curvarum descriptione resultantes; unà cum novi expeditissimi Mesolabii auctario*, 1728, in-4°. Le Mésolabe, inventé par Grandi, suffirait, suivant Cinelli, pour assurer sa réputation dans l'avenir. Les courbes dont il est question dans cet ouvrage sont nommées, les unes *rhodonées*, à cause de leur ressemblance à une rose; les autres *Clélies*, par honneur pour la comtesse Clélia Borromei, que l'auteur dit être assez versée en géométrie pour sentir l'odeur de ce *bouquet*. XIII. *Elementi geometrici piani e solidi*, Venise, 1759, in-8°. Grandi était non-seulement géomètre, mais théologien, biographe, antiquaire et même poète. Il a laissé un grand nombre de Biographies, de Dissertations, d'Opuscules, dans les recueils du temps, et principalement dans celui de Calogerà. Ses œuvres, recueillies par son confrère Ambrogio Soldani, forment quarante-quatre volumes, que l'on conservait, à Pise, dans la bibliothèque des Camaldules, et qui doivent être aujourd'hui dans celle de la ville. W—s.

GRANDIDIER (Philippe-André), savant historien, chanoine du grand chœur de Strasbourg, né dans cette ville le 9 novembre 1752, de parents qui remplissaient des emplois honorables, annonça de bonne heure un goût très vif pour l'étude. A peine âgé de dix ans, il avait composé, pour son usage, un traité de mythologie et un abrégé de l'histoire romaine, qui méritèrent les suffrages de ses maîtres, et lui valurent d'utiles encouragements. A treize ans, il avait terminé le cours de ses études classiques. Le cardinal de Rohan, qui s'était déclaré son protecteur, lui donna la tonsure; et, en attendant l'âge d'entrer dans les ordres, le jeune abbé s'occupa à ranger et à déchiffrer les titres de l'évêché de Strasbourg, dont il venait d'être nommé archiviste. Il publia, à vingt-quatre ans, les deux premiers volumes de son *Histoire ecclésiastique de l'Alsace*. Cet ouvrage, pour lequel il obtint une distinction flatteuse du souverain pontife (Pie VI), souleva contre lui la plupart de ses confrères: ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir démontré la fausseté de plusieurs légendes, et la supposition de différentes bulles, sur lesquelles reposait une partie de leurs droits; ils l'attaquèrent par des écrits qui respiraient l'emportement, et ils cherchèrent surtout à répandre des doutes sur ses sentiments religieux. L'abbé Grandidier tomba malade de chagrin, et prit la résolution de renoncer pour toujours au genre

de l'histoire : mais ne pouvant résister au penchant qui l'entraînait, il ne tarda pas à reprendre les études qui avaient fait le charme de sa jeunesse, et s'y livra avec une ardeur que semblaient avoir accrue les contrariétés qu'il avait éprouvées. Un travail excessif et prolongé détruisit bientôt sa santé ; il mourut d'une maladie inflammatoire à l'abbaye de Lucelle, le 11 octobre 1787, à trente-quatre ans. De nombreux bénéfices, et le titre d'historiographe de France, avaient été la récompense de ses utiles travaux : dès l'âge de vingt-cinq ans, il était membre de vingt-une académies littéraires ou de physique de France et d'Allemagne. On a de lui : I. *Histoire de l'évêché et des evêques de Strasbourg*, tome 1er., Strasbourg, 1777; tome II, 1778, in-4°. Ce savant ouvrage devait former 8 vol.; mais les deux premiers sont les seuls qui aient paru. II. *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg*, ibid., 1782, in-8°. ; il y a beaucoup d'érudition dans ce petit volume. III. *Vues pittoresques de l'Alsace*, gravées par Walter, et accompagnées d'un texte historique, ibid., 1785, in-4°., sept livraisons. IV. *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace*, ibid., 1787, in-4°., tome 1er.; c'est le seul qui ait été publié (1). V. *Notice sur la vie et les ouvrages d'Otfrid, poète allemand du IXe. siècle*, dans la *Bibliothèque du Nord*, 1778. VI. *Mémoire pour servir à l'histoire des poètes du XIIIe. siècle, connus sous le nom de Minnesingern*. VII. Un grand nombre de *Dissertations* sur des sujets curieux ou intéressants, dans les journaux de France et d'Allemagne. (*V.* BRANDT, V, 499.) Il a fourni des *notes* à l'abbé Godescard, pour une nouvelle édition des *Vies des Saints*, et a été un des plus zélés collaborateurs de la *Germania sacra*. (*Voy.* GERBERT, XVII, 180.) Enfin, il a laissé en manuscrit, des *Mémoires sur l'origine et les progrès de la lèpre;* un *Bréviaire à l'usage du diocèse de Strasbourg;* un *Nécrologe des hommes illustres et savants alsaciens*, etc. M. Grappin, chanoine à Besançon, a publié l'*Eloge historique* de M. l'abbé Grandidier, Strasbourg (1788) in-8°., de 28 pages.

W—s.

GRANDIER (URBAIN), prêtre du diocèse du Mans, et curé de Loudun, brûlé vif pour crime de magie, naquit à Rovère, près Sablé, où son père était notaire royal, et sa famille estimée : il fit ses études à Bordeaux, chez les jésuites avec assez de succès, et mérita le suffrage de ses instituteurs. Il paraît que c'est d'eux qu'il tint la cure de St.-Pierre du marché de Loudun. Peu après il fut pourvu d'un canonicat de l'église de Ste.-Croix, dans la même ville. La réunion de ces deux bénéfices, dans les mains d'un ecclésiastique étranger au diocèse, excita l'envie. Peut-être qu'avec de la modestie, le curé de Loudun serait parvenu à apaiser ce premier ferment d'animosité; mais Grandier était hautain, et d'une causticité qui n'épargnait personne. Il n'était bruit que de ses railleries piquantes: il y avait à Loudun une maison de carmes ; il mécontenta ces religieux en attaquant leurs priviléges. Il déclama dans ses sermons contre les confréries et d'autres pratiques religieuses auxquelles on était attaché. Il montra une bienveillance trop marquée pour les protestants : il fit enfin tout ce qu'il fallait pour s'attirer de

(1) Les pièces justificatives du tome II, au nombre de 212 chartes ou diplomes, sont aussi imprimées.

nombreux ennemis. D'un autre côté, sa conduite, comme ecclésiastique, n'était pas irréprochable. On le voyait rechercher avec trop d'empressement la compagnie des femmes; il passait pour avoir plus de goût pour elles qu'il ne convenait à un homme de son état. On parlait dans le public de ses galanteries : on lui imputait même de faire, de son église, le théâtre de ses désordres. Attaqué ainsi dans ses mœurs, il ne donna que trop de prise à ceux dont il s'était attiré la haine : il empiéta imprudemment sur l'autorité épiscopale, en accordant des dispenses, ou bien en s'en passant. Des plaintes sur une conduite si peu régulière furent portées à M. de la Rochepozai, évêque de Poitiers; l'officialité en prit connaissance. Grandier fut arrêté, mis en prison; son procès lui fut fait; et par sentence du 2 juin 1630, il fut condamné à jeûner au pain et à l'eau, tous les vendredis, pendant trois mois; interdit *à divinis* pour cinq ans dans le diocèse, et, dans la ville de Loudun, pour toujours. Il appela de ce jugement au métropolitain (d'Escoubleau de Sourdis), et fut absous ainsi qu'au tribunal de Poitiers, devant lequel le parlement de Paris, qu'on avait voulu saisir de cette affaire, l'avait renvoyée. Sourdis avait jugé le caractère de Grandier : il lui conseilla sagement de permuter ses bénéfices, et de quitter le diocèse, où, après un tel éclat, il ne pouvait plus faire de bien. Grandier n'y était nullement disposé : il revint au contraire à Loudun triomphant, entra dans la ville un laurier à la main; et au lieu de chercher à adoucir ceux qu'il s'était aliénés, il les brava, et acheva de les irriter par son orgueil. Un couvent d'Ursulines, composé en grande partie de filles de qualité, s'était, depuis peu, établi à Loudun. Leur directeur étant mort, on prétend que Grandier, qui pourtant jusque-là n'avait eu aucune communication avec elles, desira de lui succéder : soit que sa réputation lui fit tort, soit par tout autre motif, elles lui préférèrent un nommé Mignon, chanoine de Sainte-Croix, avec qui Grandier avait déjà eu des discussions; et cette concurrence ne fit que rendre ces deux hommes plus mécontents l'un de l'autre. Il y avait peu de temps que ce nouveau directeur était en place, lorsqu'il se passa dans le couvent des choses d'un genre extraordinaire. On parla de spectres et de fantômes qui apparaissaient, puis de symptômes qui agitèrent une grande partie des religieuses, quelques pensionnaires, et même la supérieure. D'abord on regarda cela comme des effets naturels : bientôt ils prirent un caractère plus prononcé, et on crut y remarquer les signes d'une véritable possession. Le bruit s'en répandit dans la ville : déjà on avait eu recours aux exorcismes; et le diable, interrogé sur l'auteur du maléfice, avait répondu, par la bouche des religieuses, que c'était *Urbain Grandier*, et que le sortilége avait été opéré au moyen d'une branche de rosier fleuri, jeté dans le couvent, de sorte que toutes celles qui avaient flairé les roses, avaient été ensorcelées. Grandier, se voyant attaqué personnellement, se pourvut en plainte de calomnie pardevant les juges et l'évêque de Poitiers, qui ne voulut pas alors se mêler de cette affaire : mais l'archevêque de Bordeaux, Sourdis, étant venu dans son abbaye de Saint-Jouin, qui n'était pas éloignée de Loudun, reçut les plaintes de Grandier, et donna des ordres qui, pour quelque temps, assoupirent un peu le bruit que faisaient les possessions. Les choses en étaient là, lorsque Louis XIII, ayant résolu de faire raser tous les châteaux-

forts des villes de l'intérieur, le conseiller d'état Laubardemont, chargé de la démolition de celui de Loudun, vint dans cette ville. Il prit connaissance de ce qui s'était passé dans le couvent des Ursulines, dont la supérieure était sa parente; et, de retour à Paris, il en rendit compte au roi et au cardinal de Richelieu. Il ne tarda pas à revenir à Loudun, avec une commission royale, en date du 30 novembre 1633, qui l'autorisait à informer contre Grandier. Dès le 17 décembre, celui-ci était arrêté, et traduit au château d'Angers: ses papiers avaient été saisis; et la seule pièce qu'on y eût trouvée à son désavantage, était un manuscrit contre le célibat des prêtres, composé à dessein d'étouffer les scrupules d'une femme séduite. Il fut immédiatement procédé à l'audition des témoins: deux femmes avouèrent un commerce criminel avec Grandier; et l'une d'elles dit qu'il lui avait proposé de la faire *princesse des magiciens*. Deux autres femmes, et soixante témoins, déposèrent d'adultères, d'incestes, de sacriléges commis par Grandier. Les ursulines l'accusèrent de s'être introduit de jour et de nuit dans leur couvent, *sans toutefois, dirent-elles, qu'on l'y ait jamais vu entrer*; et les historiens du temps conviennent que jamais il n'avait vu ces religieuses. Les exorcismes recommencèrent avec plus de fréquence que jamais; et Grandier y fut constamment accusé d'avoir fait des *pactes* avec le diable, et jeté un sort sur le couvent. Cette étrange procédure dura sept mois. Laubardemont en porta les pièces à la cour, où on les fit examiner. On crut y trouver assez de preuves pour faire le procès à Grandier; et, par lettres-patentes du 8 juillet 1634, une commission de quatorze magistrats, pris dans différentes juridictions, fut nommée pour le juger souverainement. Le 18 août de la même année, elle le déclara « atteint » et convaincu du crime de magie, » maléfice et possession, arrivés par » son fait ès personnes d'aucunes re» ligieuses ursulines, et autres sécu» lières, et condamné à faire amende » honorable, nue tête, et être son corps » brûlé vif avec les pactes et caractè» res magiques restés au greffe, etc. » Le malheureux Grandier, avant son supplice, fut appliqué à la plus rude question pour l'obliger à déclarer ses complices. Il protesta qu'il n'en avait point, et qu'il n'était pas magicien, confessant d'ailleurs qu'il avait commis de grands crimes, mais seulement de *fragilité humaine*, dont il se disait repentant: il demanda pour confesseur le gardien des Cordeliers, qu'on lui refusa, et en placee duquel on lui proposa un capucin, dont il ne voulut point, alléguant que c'était un de ses ennemis. Conduit au lieu du supplice, il persista dans ses dénégations. Une corde avait été préparée pour l'étrangler, au moment où le feu serait mis au bûcher: soit accident, soit qu'elle eût été nouée par malveillance, comme quelques-uns l'assurent, elle ne put servir, et Grandier fut brûlé vif. On a parlé diversement de la possession de Loudun, et beaucoup ont écrit pour et contre. Un protestant, nommé Aubin, a fait l'*Histoire des diables de Loudun* (1); il y tourne la possession en ridicule, et n'omet rien de ce qui peut la faire passer pour une jonglerie. De la Menardaye a répondu au livre d'Aubin par un autre livre (2), où il éta-

(1) Un vol. in-12, Amsterdam, 1716 Quelques exemplaires sont intitulés: *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu.*

(2) *Examen et discussion critique de l'histoire des diables de Loudun, de la possession des religieuses ursulines, et de la condamnation d'Urbain Grandier*, vol. in-12, Paris, 1747. On trouve dans la préface, pag. xv et suiv., une notice assez étendue des ouvrages imprimés et manuscrits pour et contre la possession.

blit d'abord en fait que le pouvoir des esprits malins sur les hommes fait partie de la doctrine de l'Église, et que, de temps immémorial, jusqu'à l'édit de Louis XIV, la jurisprudence du royaume a admis le crime de sorcellerie, et jugé ceux qui en étaient prévenus. Il essaie ensuite de montrer que, dans ce qui s'est passé aux Ursulines de Loudun, se trouvent tous les caractères d'une véritable possession; qu'elle a été reconnue pour telle par d'éminents personnages et des hommes éclairés, témoins des exorcismes; enfin, que des personnes qui n'étaient nullement disposées à croire même aux vérités de la religion, en ont été tellement frappées, qu'elle a opéré leur conversion (1). Cependant le sentiment contraire a prévalu. Ménage et Théophraste Renaudot, contemporains de l'événement, traitent de chimérique la possession de Loudun, et font l'éloge de Grandier. La plupart des historiens qui ont écrit depuis, et même l'auteur moderne de l'Histoire du ministère du cardinal de Richelieu (M. Jay), ne voient dans les religieuses de Loudun que des filles fanatisées, dont on avait monté l'imagination pour leur faire jouer ce rôle; et, dans tous ceux qui prirent part au procès, que des gens animés par la passion, ou des instruments de la vengeance du cardinal-ministre, choqué, suivant eux, de s'être vu dans sa jeunesse disputer par Grandier quelques droits honorifiques, ou irrité d'un libelle publié contre lui, et attribué à cet ecclésiastique. « Cependant, dit, ce nous semble, très judicieusement, le père Griffet (1), il y a tout lieu de croire que la possession ou vraie ou prétendue commença sans que le cardinal en eût connaissance; qu'il n'en fut averti que quand elle devint publique, et que, s'il nomma une commission, on n'en saurait conclure qu'il ait cherché à susciter des accusateurs à Grandier. » D'ailleurs, en supposant à Richelieu la volonté de perdre un prêtre obscur et déjà impliqué dans de mauvaises affaires, tout puissant comme l'était ce ministre, n'avait-il pas mille autres moyens plus faciles et plus prompts de se satisfaire, sans recourir pour cela à une farce sacrilége? « On ne peut nier toutefois, dit encore le père Griffet, que le cardinal ne se soit déclaré pour ceux qui croyaient à la possession, et qu'il n'ait continué d'envoyer à Loudun, aux frais du roi, des religieux de différents ordres, pour y faire les fonctions d'exorcistes, soit qu'il crût à la possession, soit qu'il imaginât justifier par-là le jugement des commissaires qu'il avait cho[illegible] pour faire le procès à Grandier. » [illegible] est certain qu'à cette époque, la croyance aux sorts jetés, et au pouvoir de certaines personnes pour le faire, formait encore l'opinion publique: l'affaire de Gaufridi était récente. Cinq mois avant l'exécution de Grandier, le 8 avril 1634, le nommé Adrien Bouchard, et Gargan, l'un de ses complices, avaient subi le même supplice au milieu de Paris, sans qu'on eût trouvé cela extraordinaire; et, en 1670, le parlement de Rouen, fort de tous les arrêts rendus contre ce crime, dans des remontrances à Louis XIV, le suppliait de ne rien changer à la jurisprudence des tribunaux à cet égard, et de permettre que l'on continuât l'instruction des procès

(1) Celle de M. de Queriolet, conseiller au parlement de Rennes, de milord Montaigu, d'un jeune avocat qui se fit capucin avec plusieurs de ses amis, etc. *Voyez*, pour M. de Queriolet, *le grand Pécheur converti*, par le P. Dominique de Ste.-Catherine, religieux carme, etc., Paris, 1668, in-8°.

(1) XIVe. vol. de l'*Histoire de France* de Daniel, Histoire de Louis XIII, pag. 532 et suiv.

pour sortilége. L'édit de ce prince, qui défend de recevoir les simples accusations de sorcellerie n'intervint que deux ans après. (*Voy.* GAUFRIDI.) On a de Grandier : I. *L'Oraison funèbre de Scévole de Ste.-Marthe*, imprimée dans les œuvres de ce savant, Paris, 1629 : elle avait été prononcée dans l'église de St.-Pierre de Loudun, le 11 septembre 1623. II. *Factum de Grandier pour sa défense.* Suivant une remarque de Bayle, il ne serait pas sûr que Grandier fût l'auteur du manuscrit contre le célibat des prêtres. L—Y.

GRANDIN (MARTIN), savant docteur de la maison et société de Sorbonne, né à St.-Quentin en 1604, fit ses premières études à Noyon et à Amiens. Ayant pris le bonnet de docteur, il exerça pendant quelques années les fonctions pastorales ; mais en 1638, une des chaires de Sorbonne ayant vaqué, elle lui fut offerte : il vint l'occuper, et ne quitta plus cette maison. Il mourut en 1691 dans sa 87e. année, après plus de 50 ans de professorat, exercé avec zèle et avec l'approbation générale. C'était un homme pieux, d'une érudition très étendue, parlant bien et avec facilité, et des mains duquel sortirent un grand nombre d'élèves qui furent utiles à l'État et à l'Église. On a de lui une théologie, sous le titre de *Martini Grandini disputationes theologicæ*, Paris, 1710, 6 vol. in-8°. Elle est écrite avec méthode ; le latin en est pur, le style clair, et elle passe avec raison pour un des meilleurs ouvrages de ce genre : elle fut publiée par l'abbé d'Argentré, depuis évêque de Tulle, habile théologien lui-même, et bon juge en pareille matière. (*Voy.* ARGENTRÉ.) — Un autre M. GRANDIN, bachelier en théologie de la faculté de Paris, et professeur de philosophie au collége de Navarre, a donné en 1724 une nouvelle édition des *Récréations mathématiques* d'Ozanam, dont il a retouché le style en plusieurs endroits, et retranché plusieurs propositions peu dignes d'un philosophe. Il y a aussi ajouté les problèmes de musique. Cette édition a eu du succès pendant quarante ans, jusqu'à ce que Montucla en eût donné une autre tellement supérieure qu'elle peut passer pour un nouvel ouvrage. (*Voy.* MONTUCLA.) On a encore du même Grandin un discours *De la nature du feu, et de sa propagation*, présenté à l'académie des sciences pour le prix de 1718, et dont on peut voir l'extrait dans le *Journal des savants* de 1739. L—Y.

GRANDIS (JEAN-FRANÇOIS), écrivain que Morhof nomme *Vir eruditissimus*, naquit à Paris au commencement du XVIIe. siècle, et s'appliqua particulièrement à l'étude de la philosophie. On a de lui : *Dissertationes philosophicæ et criticæ*, 1°. *in Epicuream philosophiam Gassendi*; 2°. *de rerum communi vivendi ratione*; 3°. *de variis Dei nominibus*; et 4°. *de solutione ænigmatum duorum Hippocratis et Capelæ.*, Paris, 1658, in-4°. Il annonçait encore un traité *De Orphei antiquissimâ philosophiâ et theologiâ*, que Morhof dit être terminé, mais qui n'a point paru ; et *Demonstratio philosophica quâ patet hellenismi et totius fermè grammaticæ græcæ rationem, ipsamque anomaliam tam nominum quàm verborum, in solâ litterarum, sive alphabeti cognitione, constare.* W—S.

GRANDJEAN. *Voy.* FOUCHY.

GRANDMÉNIL (JEAN-BAPTISTE FAUCHARD DE), acteur du Théâtre-Français, et parent à un très proche degré du comédien Duchemin, naquit

à Paris en 1737, de Pierre Fauchard, chirurgien, connu par un traité de l'art du dentiste (*V.* FAUCHARD, XIV, 188). Destiné au barreau par son père, le jeune Grandménil fut reçu avocat au parlement de Paris, et eut occasion de plaider quelques causes remarquables, notamment celle du fameux Ramponneau (1), dans laquelle il fit preuve au moins d'esprit et de gaîté. Peu de temps après, il fut honoré du titre de conseiller de l'amirauté. Ses talents naturels, joints aux avantages que donne toujours la richesse, semblaient devoir lui procurer un avancement plus rapide encore dans la magistrature, lorsque diverses circonstances lui inspirèrent du dégoût pour cette honorable carrière. S'étant prononcé avec toute l'imprudence d'un jeune homme contre le parlement Maupeou, et ayant éprouvé en même temps dans sa famille des contrariétés qu'il trouvait injustes, il prit brusquement le parti de quitter la France. Son goût le portait depuis long-temps à jouer la comédie. Il alla, suivi de sa femme, s'engager au théâtre de Bruxelles, où il demeura plusieurs années; puis il s'attacha successivement aux grands théâtres de Bordeaux et de Marseille. Il y avait déjà long-temps que son talent pour les rôles de valets le rendait célèbre dans les provinces lorsqu'il fut mandé à Paris. Son âge un peu avancé (53 ans) le forçant de renoncer à un emploi qui exige de la jeunesse, il adopta celui des rôles à manteau, et débuta à la comédie française, le 31 août 1790, par les rôles d'Arnolphe (de l'École des femmes), de Francaleu (de la Métromanie), et du commandeur (du Père de famille). Les succès qu'il obtint, le firent recevoir, mais pour ainsi dire en sous-ordre; et peut-être que, borné aux ingrates fonctions de double, il n'aurait jamais joui à Paris d'une célébrité proportionnée à son mérite, si l'établissement d'un second théâtre français ne lui avait pas procuré l'avantage d'être enfin chef dans son emploi. Étranger à toutes les querelles qui divisèrent à cette époque les comédiens français, et qui se terminèrent par une scission scandaleuse, Grandménil usa d'un droit qui ne lui fut contesté par personne, en passant au théâtre français de la rue de Richelieu, qui, peu de temps après, reçut le nom de théâtre de la république. On connaît les divers changements qui eurent lieu, quelques années plus tard, dans l'organisation des grands spectacles de la capitale. Comme ses camarades du théâtre de la république, Grandménil se réunit en 1798 à ceux des anciens comédiens français qui venaient de s'établir dans la salle de Feydeau; et, en 1799, il fut compris dans la réunion complète et définitive du théâtre français, dont il demeura acteur sociétaire jusqu'au 1er. avril 1811. Sa terre patrimoniale de Grandménil, le produit de ses économies et les pensions qu'il obtint en se retirant, lui composant un revenu assez considérable, il vécut tranquille et heureux jusqu'à l'époque où les événements d'une guerre désastreuse amenèrent au fond de sa paisible retraite des soldats de toutes les nations européennes. Le chagrin qu'il en conçut fut profond; et c'est, en partie, à cette cause violente que les médecins attribuent la fièvre nerveuse dont il mourut à Paris, le 24 mai 1816, âgé de 79 ans. Grandménil, d'une complexion maigre et d'une taille au-dessus de la moyenne,

(1) Cabaretier de la Courtille. Son procès avec le nommé Gaudon, entrepreneur de spectacles forains, fut quelque temps à Paris le sujet de toutes les conversations. Voltaire lui-même ne dédaigna pas de publier à cette occasion quelques écrits facétieux.

avait beaucoup d'expression dans la physionomie, principalement dans les yeux. Ses sourcils étaient noirs et mobiles, et son regard pétillait d'esprit. A une intelligence parfaite, il joignait une chaleur entraînante; mais, dans les derniers temps de sa vie théâtrale, ses forces physiques ne répondant pas toujours à son ardeur, il lui arrivait de faire des efforts qui rendaient sa voix aigre et criarde. Quelquefois même des grimaces involontaires donnaient un air de charge à son jeu muet. Les personnages de financiers, qui semblent exiger de la corpulence et une certaine rondeur de manières, lui convenaient moins que les rôles à manteau; mais aussi est-il juste de dire qu'il n'avait point d'égal dans ces derniers. Jamais peut-être l'*Avare* ne fut plus admirablement joué que par cet acteur. Les habitués du théâtre ne peuvent oublier non plus toutes les ressources comiques que Grandménil savait trouver dans le *Géronte* du Dissipateur, et dans le *Chrysale* des Femmes savantes. Admis dans les plus brillantes sociétés de la capitale, il avait tout ce qu'il fallait pour s'y faire estimer. On a prétendu que *pour bien jouer les rôles d'avares, il n'avait pas besoin de se contrefaire*. Ce propos, trop souvent répété, était une calomnie inventée par quelques-uns de ses camarades, dont il ne recherchait pas la société avec assez d'empressement. Toutes les personnes qu'il recevait chez lui, et il ne recevait guère que celles qu'il estimait, rendent témoignage de l'accueil honorable qu'il ne manquait jamais de leur faire. « Jamais homme, entraîné par la » passion de l'art dans la carrière » *doublement périlleuse* du théâtre, » ne l'a parcourue avec un plus long » succès, n'en a plus noblement re» cueilli le prix, plus heureusement » évité les dangers. Nul n'a plus fait » honorer cette profession par la dé» cence de ses mœurs, par la géné» rosité de son caractère et de ses pro» cédés; peu de personnes enfin, » dans le commerce de la vie sociale, » se sont fait plus distinguer que lui » par cette douce habitude de bien» veillance qui gagne les cœurs, par » l'accord des dons heureux qui font » l'homme aimable et des qualités so» lides qui constituent l'honnête » homme et le citoyen. » Cet éloge, fondé sur l'exacte vérité, est extrait du discours que M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, prononça au nom de ce corps, après les funérailles de Grandménil. M. Raoul Rochette, membre de l'académie royale des inscriptions, a aussi payé avec éloquence le tribut de l'amitié sur la tombe de cet acteur, vraiment artiste, dont les restes ont été déposés dans la terre seigneuriale de Grandménil, au village de Bure près de Versailles. Grandménil avait été, sous le gouvernement impérial, professeur de déclamation au Conservatoire, et membre de la quatrième classe de l'Institut. Compris dans la réorganisation de ce dernier corps, en vertu d'une ordonnance du Roi, il devint, en 1816, membre de l'académie royale des beaux-arts; mais il ne put jouir que quelques semaines de cette faveur du gouvernement légitime. On a de Grandménil, *le Savetier joyeux*, opéra comique en un acte (non représenté), Paris, Prault, 1759, in-8°. de 47 pages. (Voy. le *Journal de la librairie*, de 1816, page 488.) F. P—T.

GRANDMONT, fameux flibustier, né à Paris, d'une bonne famille, perdit son père de bonne heure. Sa mère s'étant remariée, et un officier qui faisait la cour à sa sœur, l'ayant,

dans une certaine circonstance, traité comme un enfant, Grandmont, quoique très jeune encore, contraignit cet officier de mettre l'épée à la main et le blessa mortellement. Ayant obtenu sa grâce par la sollicitation même du mourant, il entra dans la marine, où il se distingua par sa bravoure et son intelligence. Commandant un bâtiment armé en course, il s'empara, dans les parages de la Martinique, d'une flûte hollandaise de la valeur de 400,000 fr.; mais ayant dépensé, au jeu, ou en débauche, non seulement le cinquième de cette somme, qui lui revenait pour sa part, mais encore la totalité, il s'enfuit à Saint-Domingue, où il se réunit aux flibustiers. Sa bonne mine, son éducation, ses manières généreuses et surtout son audace, lui méritèrent bientôt la confiance et l'amitié de ses nouveaux compagnons d'armes. S'étant mis à la tête d'un certain nombre d'entre eux, il réussit à s'emparer, en 1685, de la ville de Campêche dans la Nouvelle-Espagne, où il fit un butin considérable. Pour obtenir la liberté de deux de ses compagnons, qui avaient été faits prisonniers par le commandant de Mérida, il lui fit offrir en échange de rendre, non seulement le gouverneur de Campêche, mais aussi toute la garnison. Ce commandant n'ayant pas voulu y consentir, et ayant même répondu à la menace qui lui fut faite de détruire la ville et d'en massacrer tous les habitants, qu'il avait de l'argent pour la rebâtir et des hommes pour la repeupler, Grandmont fit couper la tête à cinq Espagnols, brûla la ville, en fit sauter les fortifications, et consomma, le jour de la Saint-Louis, en l'honneur du Roi, pour 200,000 écus de bois de Campêche. Louis XIV, qui, pour récompenser son rare courage et ses talents militaires, l'avait fait lieutenant de Roi, voulut le nommer gouverneur de la bande du sud de Saint-Domingue: mais notre intrépide marin desirant, pour se rendre encore plus digne des faveurs du Roi, faire une nouvelle campagne, partit en octobre 1686 avec cent quatre-vingts hommes embarqués sur un seul navire, qui vraisemblablement a péri, puisqu'on n'en a point entendu parler depuis cette époque. Grandmont, cruel, même irréligieux et débauché comme presque tous les flibustiers, était d'une audace et d'une intrépidité à toute épreuve: il avait de l'élévation dans l'ame, ainsi que de la générosité; et s'il n'eût pas péri si jeune, il aurait poussé loin sa fortune dans la carrière des armes. P—E.

GRANDPRÉ (Frédéric-Vincent Darut de) naquit à Valréas, le 22 janvier 1738. Sa famille, connue par les talents et les services de ses frères, morts, l'un maréchal-des-camps, et l'autre, lieutenant-général des armées du Roi, tenait un rang distingué dans le Comtat-Vénaissin. Le jeune Grandpré alla mûrir au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, les fruits d'une éducation soignée. Sorti de cette retraite, il fut nommé grand-vicaire de l'évêque de Vaison; et dès-lors, il partagea son temps entre les affaires du diocèse et les sciences: les mathématiques, l'histoire, la géographie et l'économie rurale avaient, surtout, des charmes pour lui. La révolution, qui venait de renverser la monarchie française, gagna le Comtat, en 1792; et l'abbé de Grandpré, qui l'envisagea d'abord avec toutes les illusions d'un philosophe plus exercé dans l'étude des livres que dans celle des hommes, se rendit aux vœux de ses concitoyens, et présida l'assemblée représentative de Carpentras. Il eut plus d'une fois

à gémir sur les égarements de la multitude; mais ce fut au moins une consolation pour lui de rentrer dans la vie privée, avant l'époque où les conseils de la sagesse ne pouvaient plus rien sur les passions tumultueuses d'un peuple effréné. Après le 18 brumaire (11 novembre 1799), il accepta les fonctions de membre du conseil-général et celles de président du canton de Valréas. Sans cesse occupé du bien public, il a rédigé, sur différents objets d'économie politique, des mémoires aussi remarquables par la profondeur des idées que par la clarté et la précision du style. On en trouve quelques-uns dans les Mémoires de l'Athénée de Vaucluse dont il était membre, ainsi que de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires. Possesseur d'une fortune indépendante, exempt d'ambition, n'ayant que des goûts modérés, cultivant les lettres au sein de l'amitié, estimé de tous ceux qui le connaissaient, béni du pauvre dont il était le conseil et le soutien, l'abbé de Grandpré vécut en sage. Il mourut à Valréas, le 11 décembre 1809, laissant dans l'acte qui renferme ses dernières volontés, un témoignage touchant des qualités les plus recommandables. On a trouvé, parmi ses papiers, des manuscrits intéressants sur l'histoire et sur les sciences exactes. Ils n'ont pas encore été publiés jusqu'ici, mais le seront, sans doute quelque jour.—GRANDPRÉ (François-Joseph Darut, baron DE), lieutenant-général des armées du Roi, né à Valréas en 1726, mort à Charleville vers 1792, est auteur des *Mémoires sur les moyens de parvenir à la perfection dont le militaire en France est susceptible,* 1787, in-8°.; 1789, 3 vol. in-8°. St—t.

GRANDVAL (NICOLAS RACOT DE), père du célèbre acteur de ce nom, naquit à Paris en 1676, et fut attaché dans sa jeunesse à une troupe de comédiens ambulants, pour laquelle il composait de petits divertissements dont il faisait la musique. Las de mener une vie errante, il revint à Paris, eut l'emploi d'organiste d'une des paroisses de cette ville, et y mourut le 16 novembre 1753, à soixante-dix-ans. Grandval ne manquait ni d'esprit, ni d'enjouement; mais il n'avait aucun usage de la bonne société, et il n'a guère écrit que dans un genre burlesque qui heureusement compte peu de partisans. On lui attribue les pièces de théâtre suivantes : I. *Le quartier d'hiver*, comédie en un acte et en prose, représentée à Lyon en 1696. II. *Le valet astrologue*, représenté à Rouen en 1697. III. *Le camp de Porchefontaine*, représenté en 1722. On croit que Fuzelier, Legrand et Quinault y eurent part. IV. *Persifleur*, tragédie en cinq actes, 1748, jouée sur le théâtre particulier de Mlle. Dumesnil. On a encore de Grandval : 1°. *Cartouche ou le vice puni*, avec une lettre critique et l'examen de l'ouvrage, Anvers (Paris), 1725, in-8°. Il se flatte, dans la préface, d'y avoir inséré les plus beaux vers de la *Henriade*. Ce poëme est suivi d'un petit dictionnaire d'argot, « c'est-à-dire, du langage que les gueux et les filous parlent entre eux. » 2°. *Essai sur le bon goût en musique*, 1732, in-12. W—s.

GRANDVAL (CHARLES-FRANÇOIS RACOT DE), célèbre acteur du théâtre Français, né à Paris en 1711, débuta à l'âge de dix-huit ans par le rôle d'Andronic dans la tragédie de Campistron, avec un succès extraordinaire. Un grasseyement assez fort, mais auquel on s'habituait facilement, était le seul défaut qu'on pût reprocher à cet ac-

teur inimitable. Après avoir tenu pendant quelques années les seconds rôles, il succéda à Dufresne, et remplit dès-lors le premier emploi dans la tragédie, avec une intelligence, une noblesse et une chaleur qui n'ont pas été surpassées, même par Lekain : il jouait en même temps dans la comédie les petits-maîtres et les caractères avec un rare talent. Grandval renonça au théâtre à cinquante ans; mais la modicité de sa fortune l'obligea d'y reparaître quelques années après : il fit sa rentrée par le *Misantrope*, et il le joua avec une perfection dont on n'avait plus l'idée. Les comédiens, jaloux de sa supériorité, le forcèrent de prendre un rôle dans *Alzire*, persuadés que son grasseyement ferait, dans la tragédie, un effet désagréable sur les spectateurs qui n'y étaient plus accoutumés; ils apostèrent, en même temps, au parterre, des hommes gagés qui, dès les premiers vers, interrompirent Grandval par des huées : la cabale l'emporta; Grandval quitta le théâtre pour toujours. Il alla habiter la même campagne que Mlle. Dumesnil, avec laquelle il était lié depuis long-temps, et vécut dans cette retraite, chéri des amis que lui avaient mérités ses talents et surtout la bonté de son caractère. Il mourut à Paris, le 24 septembre 1784. La Harpe parle ainsi de ce grand acteur dans sa *Correspondance :* « Bellecourt succéda à Grandval; mais il s'en fallait de beaucoup » qu'il en approchât. Il n'en avait ni » la finesse, ni la grâce, ni les ma- » nières délicates, ni surtout cette » noblesse naturelle qui a distingué » Grandval, le seul de tous les co- » médiens qui, sur la scène, ait eu » l'air d'un homme du monde. » Il cultivait la poésie par délassement; et on lui attribue quelques pièces de société, un peu graveleuses, mais, au jugement de Laplace, pétillantes d'esprit et de bonne plaisanterie. Ce sont : *L'Eunuque* ou *la fidèle infidélité*, parade, 1750, in-8°.; *Agathe, les deux Biscuits* (1), tragédies burlesques; *Léandre Nanette*, ou *le double quiproquo*, parade, 1756, in-8°.; *le Tempérament*, etc. : les trois premières font partie du *Théâtre de campagne* ou *Recueil des parades les plus amusantes*, Paris, 1758, in-8°., réimprimé plusieurs fois, et dont Grandval fils doit avoir été l'éditeur.— Un M. de Grandval, conseiller au conseil d'Artois, a fait insérer, dans le premier recueil de l'académie de Montauban, un Mémoire intitulé, *Réflexions sur l'usage des machines dans les poëmes dont les héros sont chrétiens ;* l'avocat Lacombe en a emprunté plusieurs idées pour son *Spectacle des beaux-arts*, 1757, in-12.

W—s.

GRANELLI (Charles), jésuite italien, né au commencement du XVIIIe. siècle, enseigna les belles-lettres dans plusieurs colléges de la société, avec beaucoup de réputation. Appelé à Vienne pour y professer l'histoire, il se lia bientôt d'une étroite amitié avec le savant P. Froelich son confrère, et s'appliqua dès-lors presque uniquement à l'étude de la numismatique. Son titre de confesseur de l'impératrice (Guillelmine-Amélie) lui donna accès à la cour; il profita de la faveur dont il jouissait, pour faire faire des fouilles dans différentes provinces, et se procura de cette manière une quantité assez considérable de médailles, la plupart inconnues aux antiquaires, et qui lui fournirent le sujet de plusieurs Dissertations. Le père Granelli mourut

(1) *Les deux Biscuits, tragédie traduite de la langue qu'on parlait jadis au royaume d'Astracan, et mise depuis en vers français*, 1752, in-8°., fig. et vignettes.

à Vienne en 1740. On a de lui : I. *Appendicula ad numos coloniarum, per A. Vaillantium editos, è cimelio Vindobonensi cujusd. è soc. Jesu.* II. *Appendicula ad numos Augustorum et Cæsarum ab urbibus græcè loquentibus cusos, quos A. Vaillantius collegerat, concinnata è cimelio Vindobonensi cujusdam è societate Jesu.* (Voyez Froelich, XVI, 97.) III. *Topographia Germaniæ austriacæ.* Cette description de l'Autriche est estimée : l'édition la plus complète est celle de Vienne, 1759. W—s.

GRANELLI (Jean), jésuite, théologien, orateur et poète italien assez distingué, naquit à Gênes en 1703, et fut élevé à Venise, où ses parents avaient transféré leur domicile. Nommé professeur de belles-lettres à l'université de Padoue, il s'y fit une telle réputation d'éloquence, que non seulement les professeurs des autres facultés, mais encore les principaux habitants de la ville s'empressaient d'assister à ses discours d'apparat, et aux exercices académiques qu'il présidait. Ses supérieurs l'ayant ensuite envoyé à Bologne pour y faire sa théologie, la vivacité de son esprit ne put se fixer exclusivement à une étude aussi sérieuse ; et il s'en délassait par le culte des muses. Il composa, pour les exercices publics des colléges des jésuites, des tragédies qui eurent le plus grand succès. Quoique, suivant la coutume de son ordre, il en eût exclus les rôles de femmes, ce qui le privait d'un des ressorts les plus puissants pour soutenir l'intérêt dans ces sortes de compositions; les scènes y sont néanmoins si bien filées, les caractères si bien soutenus; on y remarque une telle connaissance du cœur humain, et une si parfaite intelligence des règles du théâtre ; le style surtout, également exempt d'enflure et de bassesse, y est d'une élégance si continue, que le savant M. Andrès ne balance pas à les mettre au premier rang de la tragédie italienne. Le père Granelli, ayant terminé sa carrière théologique en 1736, fut destiné au ministère de la chaire, où il se retrouva comme dans son élément ; et la réputation qu'il acquit comme orateur sacré, surpassa encore celle qu'il s'était faite comme professeur. Après avoir brillé dans les principales chaires d'Italie, il fut appelé à Vienne en 1761 : l'impératrice Marie-Thérèse, voulant rétablir dans cette capitale l'usage des sermons italiens, interrompu depuis quelque temps, desira profiter, pour cette circonstance, des talents d'un prédicateur aussi distingué. Il y obtint le plus grand succès. On y admira surtout l'art avec lequel il savait reprendre le fil de son discours, lorsqu'il avait été obligé de l'interrompre pour complimenter quelque grand personnage, arrivé pendant le sermon. Ses transitions, en ce cas, paraissaient si naturelles, qu'on ne les eût jamais soupçonnées d'être improvisées. Le père Granelli partagea les vingt dernières années de sa vie entre le ministère de la chaire et l'enseignement de la théologie, dont il fut fait professeur à Modène. Il était recteur du collége de cette ville, bibliothécaire et théologien du duc François III, qui se plaisait beaucoup dans ses entretiens, lorsqu'il fut enlevé par une courte maladie, le 3 mars 1770, rendant grâces à Dieu de ce qu'il mourait avec l'habit de jésuite, et avant la suppression de cet ordre. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Lezioni morali, historiche, critiche e cronologiche sul Genesi, sull' Esodo, de' Numeri, del Deuteronomio, di Giosuè, de' Giudici, dei Re ;*

Parme, 1766; Modène, 1768, 1770; cette dernière édition, donnée par Bettinelli, est augmentée d'un éloge de l'auteur, et de commentaires sur les autres livres de la Bible, qui en font un cours complet sur l'Écriture sainte. II. *Carême et panégyriques* (en italien), Modène, 1771. III. *Discours et poésies* (idem), ibid., 1772, in-4°. On y trouve les quatre célèbres tragédies de l'auteur, intitulées *Sedecia*, *Manassé*, *Dione* et *Seila*, qui avaient déjà été imprimées séparément, et traduites en diverses langues. Son éloge, par Bettinelli, son ancien confrère, est inséré à la suite des tragédies de ce dernier. (*Voy.* BETTINELLI, IV, 414.)

C. M. P.

GRANET (FRANÇOIS) littérateur, naquit à Brignoles, en 1692, de parents qui faisaient un commerce peu étendu. Après avoir terminé ses études avec beaucoup de succès, il embrassa l'état ecclésiastique, reçut le diaconat, et vint à Paris dans l'intention d'employer ses talents d'une manière utile à sa fortune. Il travailla d'abord aux *Nouvelles littéraires*, journal qui n'eût pas de succès, et à la *Bibliothèque française* qu'on imprimait en Hollande. (*Voy.* CAMUSAT.) Il fournissait en même temps des articles au *Nouvelliste du Parnasse;* et l'abbé Desfontaines l'associa ensuite à la rédaction des *Observations sur les écrits modernes*. Ces travaux contribuèrent moins qu'il ne l'espérait à sa réputation. Dans la suite il regretta de n'avoir pas mieux employé ses talents; et il fit des démarches pour obtenir un bénéfice qui, en le rendant indépendant, lui permît de s'occuper d'ouvrages plus importants. Il attendait l'effet des promesses de ses amis, lorsqu'il fut atteint d'une maladie dont il mourut, en cinq jours, à Paris, le 2 avril 1741, dans sa 49e. année. On a de lui : I. *Le Spectateur inconnu*, Paris, 1724, in-12. II. *Réflexions sur les ouvrages de littérature*, Paris, 1736 - 1740, 12 vol. in-12. Ils sont entièrement de Granet, excepté le 1er. volume. C'est par cet ouvrage principalement, dit l'abbé Desfontaines, qu'on peut juger de son érudition, de son style et de son goût. III. *La Chronologie des anciens royaumes, corrigée*, trad. de Newton, Paris, 1728, in-4°. Il fut aidé dans cette traduction par un Anglais, nommé Markan. Dans sa préface, il loue beaucoup le P. Souciet et Fréret; tandis que dans l'extrait qu'il en fournit lui-même à la *Bibliothèque française*, il rabaisse ces deux savants, pour élever Lanauze, leur adversaire. Il s'excusait de cette contradiction sur ce qu'il ne lui aurait pas été permis de publier en France une critique aussi vive de deux hommes si distingués. Le lecteur appréciera à sa valeur une semblable raison. IV. *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine, avec des réflexions pour et contre la critique des ouvrages d'esprit; et des jugements sur ces dissertations*, Paris, 1740, 2 volumes in-12. On n'y trouve pas la *Critique de Britannicus*, par Boursault; mais il répara cet oubli qui lui fut reproché, en l'insérant dans le tome XI de ses *Réflexions sur les ouvrages de littérature*. On doit encore à l'abbé Granet de nouvelles éditions, avec de bonnes préfaces, des *Mœurs des Romains*, par Lefebvre de Morsans; de la traduction de l'*Histoire des flagellants*, par Jacq. Boileau; des *OEuvres diverses* de P. Corneille; des *Discours sur la comédie*, par le P. le Brun; du *Traité des pratiques supersti-*

tieuses, par le même auteur, auquel il ajouta ensuite un 4e. volume, composé de pièces rares et singulières; des *OEuvres complètes* de Launoy, augmentées de la *Vie* de l'auteur, et d'un *Launoiana*, morceau curieux, dit Goujet, et dont le style montre que Granet était bon humaniste. Enfin, il a eu part aux *Entretiens sur les voyages de Cyrus*, par Desfontaines; et il a publié avec le P. Desmolets: *Recueil de pièces d'histoire et de littérature*, Paris, 1731, 4 volumes in-12, et les premiers volumes de la *Continuation des Mémoires de littérature* de Sallengre. On lui attribue encore la traduction de l'*Essai sur les guerres civiles*, par Voltaire, 1731, in-8°.; et l'on assure qu'il préparait une *Édition complète des ouvrages* de Thiers. On trouvera quelques détails sur cet estimable écrivain dans les *Observ. sur les écrits modernes*, tome XXIV, et dans les *Mémoires de Trévoux*, mai 1747. Ch. Fr. Garnier a publié son *Éloge* en latin, in-12. C'est par erreur que dans la *Bibliothèque historique de France* on l'a confondu avec GRANET (Jean-Joseph), avocat au conseil et censeur royal, né à Aix en 1685, mort à Paris le 26 janvier 1759, à 74 ans. Celui-ci est auteur de l'*Histoire de l'hôtel-royal des Invalides*, Paris, 1736, in fol., fig.; ouvrage intéressant, et dont l'abbé Peran a donné une meilleure édition en 1756.

W—s.

GRANGE. (*Voy*. LAGRANGE.)

GRANGENEUVE (JACQUES-ANTOINE), député à l'assemblée législative et ensuite à la Convention par le département de la Gironde, fut un des membres de ces deux assemblées qui se firent le plus remarquer par leur exaltation et leurs extravagances. Il était homme de loi à Bordeaux, et substitut du procureur de la commune dans cette ville, lors de son élection à l'assemblée dite législative, où il fut loin toutefois d'apporter les mêmes talents que ses trois collègues Gensonné, Guadet et Vergniaux. Sans les bizarreries de sa conduite, on n'en parlerait point ici. Il paraît que, comme ses co-députés, il avait fait serment, à sa nomination, de renverser le trône et d'établir une république: à peine, en effet, fut-il arrivé dans l'assemblée, qu'il se mit en mesure d'exécuter ce projet. Il demanda, dès la première séance, de concert avec Couthon (*Voy*. COUTHON), que dans ses communications avec le Roi, l'assemblée supprimât la dénomination de Majesté; ensuite il s'attacha à persécuter tous les émigrés, les prêtres, les membres de la famille royale, en un mot, tous ceux qu'il croyait attachés à la monarchie; dénonça continuellement les ministres, se déclara le défenseur de Jourdan, surnommé *coupe-tête*, brigand qui avait ensanglanté la ville d'Avignon. Il plaida de même la cause des soldats suisses du régiment de Château-Vieux, qui avaient été condamnés aux galères pour avoir pillé la caisse de leur corps à Nanci, pris part à la révolte qui avait eu lieu dans cette cité, et causé la mort du jeune Désille. A cette époque, et sans doute pour honorer ces galériens qu'on avait amnistiés, les révolutionnaires jacobins commençaient à porter le bonnet rouge dans leur club, mais n'osaient pas encore paraître publiquement avec cette hideuse coiffure. Grangeneuve fut le premier qui brava toute pudeur à cet égard, et osa paraître dans la salle des séances de l'assemblée, le bonnet rouge sur la tête: il fut couvert de huées, et obligé de sortir; mais il n'avait pas moins popularisé le bonnet, et l'on vit bientôt le

général Dumouriez le substituer, dans le club, à son casque militaire. Depuis ce moment, chaque jacobin ne pouvait se présenter à la tribune du club, sans être coiffé de ce bonnet rouge, devenu dans la suite si horriblement fameux. Malgré son audace révolutionnaire, Grangeneuve manquait de courage : il reçut de son collégue Jouneau, député sage qu'il avait insulté, ce qu'on appelle une volée de coups de bâtons, des coups de pied et des soufflets, sans en tirer d'autre vengeance qu'en dénonçant cette aventure à l'assemblée, qui envoya le donneur de soufflets à l'Abbaye. Grangeneuve était intimement lié avec le capucin Chabot, et l'avocat Bazire, autre député aussi fanatique qu'eux. Dans un moment d'exaltation, ils avaient imaginé de se faire assassiner pour faire soulever le peuple contre la cour, qui aurait été dénoncée comme ayant fait commettre ce crime : cependant, lorsqu'il fut question d'exécuter ce projet, ils pensèrent qu'un soulèvement, acheté de cette manière, le serait un peu cher; et le patriotique projet fut abandonné. Grangeneuve, par ses discours, par ses exhortations, contribua autant qu'il fut en lui à la révolution du 10 août, mais n'osa point paraître parmi ceux qui assiégèrent le château : cependant on ne retrouva plus le même homme dans la Convention; ce député, naturellement peu courageux, comme on vient de le dire, était un audacieux clabaudeur de tribune, timide partout ailleurs, sur lequel les scènes horribles qui venaient de se passer avaient fait beaucoup d'impression; et l'on fut tout surpris de le voir beaucoup plus modéré que ses collègues, qu'il avait laissés bien loin derrière lui dans la précédente assemblée. Il ne vota pas comme eux la mort du roi, mais seulement la détention jusqu'à la paix. Proscrit après le 31 mai 1793, il s'échappa de Paris, fut mis hors la loi par les vainqueurs, arrêté et exécuté à Bordeaux le 21 décembre 1793. Il était né dans cette ville, et était âgé de 43 ans. B—u.

GRANGER (Tourtechot), voyageur français, naquit à Dijon. La réputation qu'il s'acquit en exerçant la chirurgie dans plusieurs villes du royaume, le fit appeler, en 1721, à Marseille et à Toulon, où la peste exerçait ses ravages. Il s'y livra avec un zèle infatigable au soulagement des malades; et les succès qu'il obtint lui méritèrent des éloges qui étendirent encore sa réputation. Sur l'invitation des religieux trinitaires espagnols, il quitta la France pour aller remplir la place de chirurgien-major de leur hôpital à Tunis; mais, n'ayant trouvé dans ce poste ni les agréments ni les avantages qu'on lui avait fait espérer, il y renonça en 1724, et resta cependant à Tunis, où les sollicitations du consul de France, son ami, le retinrent encore quelque temps. Il revint en France en 1728, parce qu'on lui promettait une place de chirurgien-major dans un régiment : elle était occupée quand il arriva, de sorte qu'il put employer tout son temps à l'étude de l'histoire naturelle. Le même consul qu'il avait connu à Tunis, fut nommé consul au Caire, et l'emmena avec lui en Égypte en 1730. Ils revinrent ensemble deux ans après, et repartirent, en 1733, pour l'ancienne Cyrénaïque. Granger finit par y rester seul; il passa de là en Candie, puis en Égypte. Il en partit pour l'île de Cypre et la Caramanie. Il entra de là dans la Palestine et dans la Syrie, qu'il parcourut jusqu'à Alep, et alla en Perse. En revenant d'Ispahan, il mourut à deux journées de Bassora en 1734. Il avait,

dans tous ces voyages, tenu un journal de ses observations. Ce fut d'après son manuscrit que parut l'ouvrage suivant : *Relation du voyage fait en Égypte par le sieur Granger en 1730, où l'on voit ce qu'il y a de plus remarquable, particulièrement sur l'histoire naturelle*, Paris, 1745, in-12. Ce livre, peu volumineux, comprend l'itinéraire de Granger d'Alexandrie au Caire, et de cette ville dans diverses parties de l'Égypte. La guerre que se faisaient les Arabes, l'empêcha de remonter le Nil au-delà d'Utfou. Il visita les divers monastères, dont il dépeint les religieux comme généralement ignorants, superstitieux et adonnés à la recherche de la pierre philosophale: jamais ils ne voulurent le laisser entrer dans leurs bibliothèques. Dans un voyage qu'il fit dans le Faioum, il lut sur une colonne le nom de Paul Lucas, qu'il accuse d'avoir commis une erreur en voulant reprendre Pline. Il fut, un jour, joint par quatre Arabes portant chacun un sac, qu'ils se flattaient d'emplir de l'or qu'il était, disait-on, allé prendre dans un vieux château; car le bruit s'était répandu dans la province qu'il était un fameux magicien. Quatre autres Arabes vinrent se joindre aux premiers; et il ne put se débarrasser de leurs importunités qu'en allant chez le Cadi. Quoique le titre de la relation de Granger annonce qu'elle offre particulièrement ce qui concerne l'histoire naturelle, on n'y trouve néanmoins qu'une simple énumération des productions de la nature. Le livre est plus spécialement consacré à la description du pays et de ses monuments. Granger est un observateur judicieux: on reconnaît aisément qu'il ne parle que de ce qu'il a vu, et qu'il décrit les objets les ayant sous les yeux. Jamais il ne se laisse imposer par ce que les autres ont raconté avant lui; il expose son opinion avec la franchise d'un homme pénétré de la vérité de ce qu'il dit, et ne se livre à aucune conjecture. Les personnes qui ont fait partie de l'expédition d'Égypte ont toutes rendu justice à son exactitude et à sa véracité. Mais, soit qu'il ne fût pas assez familiarisé avec les caractères grecs pour les copier exactement, soit que les monuments sur lesquels il a copié les inscriptions fussent trop altérés par la vétusté, celles qu'il cite paraissent si défectueuses, qu'il est à peu près impossible d'en tirer aucun parti. C'est le seul reproche que mérite sa relation, qui fait vivement regretter que l'on n'ait rien publié de ses autres voyages dans le Levant.

E—s.

GRANGER ou GRAINGER (Jacques), médecin et poète, né vers 1723 à Dunse, dans le midi de l'Écosse, commença par être chirurgien d'un régiment de l'armée anglaise sous le commandement du comte de Stair. Ayant vendu sa commission en 1748 lors de la paix d'Aix-la-Chapelle, il vint résider à Londres, où il prit le degré de docteur en médecine: il exerça cette profession avec peu de succès, à ce qu'il paraît, puisqu'on le voit accepter ensuite l'emploi de gouverneur d'un jeune homme d'une famille opulente. Il publia, en 1753, le résultat de son expérience, dans un volume intitulé, *Historia febris anomalæ Batavæ annorum* 1746, 1747, 1748, etc., in-8°., où l'on reconnut le talent de l'observation en médecine: mais la publication récente de l'ouvrage de sir John Pringle sur les maladies des armées diminua beaucoup l'intérêt de celui de Grainger. Ce dernier se lia à Londres avec les littérateurs anglais les plus célèbres de cette

époque. Il se fit connaître comme poète par une *Ode sur la solitude*, qui est encore admirée. Il travaillait depuis long-temps à une traduction en vers des *Élégies de Tibulle*, qu'il publia en 1758 ou 1759, accompagnée du texte latin et de notes savantes. Le docteur Smollett, persuadé à tort que Grainger coopérait au *Monthly review*, ouvrage périodique, qui était dans une espèce de rivalité avec celui dont Smollett était le principal rédacteur, le *Critical review*, censura la nouvelle traduction de Tibulle avec beaucoup de rigueur, et quelquefois avec une grande injustice. Le traducteur lui répondit dans un pamphlet rempli d'aigreur et de personnalités. Au reste, on accorde à Grainger le mérite d'avoir rendu avec assez d'élégance les tendres effusions de l'élégiaque latin : il avoue lui-même qu'une passion tendre l'avait préparé en quelque sorte à cette entreprise. Ayant accepté l'invitation d'aller s'établir comme médecin à l'île de Saint-Christophe, il eut le bonheur, dans son passage, de guérir, d'une petite-vérole alarmante, une dame dont la fille lui avait inspiré de l'amour, et qui se trouva être la femme du gouverneur de l'île. Il épousa cette jeune personne, après son arrivée à la Basse-Terre. Cette alliance favorisa beaucoup ses succès dans sa profession: mais il ne négligea pas cependant la littérature; et ce fut là qu'il composa le plus connu de ses ouvrages, *la Canne à sucre*, poème en quatre chants, en vers blancs. Dans un voyage qu'il fit en Angleterre, il le livra à l'impression, après l'avoir soumis au jugement de ses amis. L'ouvrage parut en 1764, in 4°., avec des notes fort étendues, la plupart relatives à l'histoire naturelle de l'île. Ce poème offre quelques épisodes intéressants, et des peintures admirables de l'ouragan et des tremblements de terre; mais, dans ce sujet si neuf pour la poésie, le talent du poète n'a pu déguiser la bassesse des détails dans la description des procédés de l'art. Il publia, la même année, sans y mettre son nom, un *Essai sur les maladies les plus communes des Indes occidentales, et sur les remèdes que produit cette contrée*, suivi de quelques idées sur le gouvernement des nègres. Une fièvre épidémique, qui régnait à la Basse-Terre où il était retourné, l'enleva le 24 décembre 1767. Ses compatriotes le rangent parmi leurs poètes du second ordre. Le sentiment de l'humanité respire dans tous ses écrits, comme il était dans son ame : Grainger était, au rapport de Sam. Johnson, l'un des plus obligeants et des meilleurs hommes qu'il eût connus. X—s.

GRANGER (Jacques), biographe anglais du XVIIIe. siècle, fit ses études à l'université d'Oxford, et, étant entré dans les ordres, fut nommé vicaire de Shiplake dans le comté d'Oxford. Entraîné par son goût vers la recherche des portraits des hommes célèbres, il trouva une grande facilité pour s'y livrer avec avantage dans la protection d'Horace Walpole et de quelques autres personnes, qui possédaient de riches collections en ce genre. S'étant attaché en même temps à connaître l'histoire des personnages que ces portraits représentaient, il entreprit de composer sur ce sujet un ouvrage où les portraits devaient être accompagnés de notices biographiques. Cet ouvrage fut publié en 1769, en quatre volumes in-4°., sous le titre d'*Histoire biographique d'Angleterre, depuis Egbert-le-Grand jusqu'à la révolu-*

tion. Les personnages qui vécurent jusqu'à la fin du règne de Henri VII, se trouvent d'abord réunis dans un premier article; mais après cette époque, l'auteur a adopté une classification rigoureuse en douze sections, dont la première comprend les rois et les autres membres des familles royales, et la dernière les individus des dernières classes du peuple. Le mérite de cet ouvrage consiste principalement dans l'impartialité, l'exactitude et la concision avec lesquelles y sont caractérisés les divers sujets de ses notices: mais comme Granger ne s'est occupé que des personnages dont il a pu se procurer les portraits, il est résulté de ce plan étroit, qu'il y a fréquemment introduit des individus qui ne méritaient pas cet honneur; et que, sous le rapport de l'art, il y a admis des ouvrages au-dessous même de la médiocrité. Horace Walpole a dit à ce sujet que Granger avait noyé son goût pour les portraits dans l'océan de la biographie; et qu'après avoir commencé par commenter des gravures, il n'avait plus ensuite recherché de gravures qu'afin d'écrire la vie de ceux qu'elles représentaient. Cet ouvrage rapporta d'abord peu de réputation à son auteur, et encore moins de profit. Il ne reçut de son libraire Davies, auteur d'une *Vie de Garrick,* que cent livres sterling pour son travail jusqu'au temps de Charles I; ce ne fut qu'après plusieurs années que le mérite de cet ouvrage commença à être généralement apprécié. L'auteur y ajouta, en 1775, un 5e. vol. in-4o., et donna, la même année, une 2e. édition de l'ouvrage complet en quatre volumes in-8o.; une troisième édition parut pendant sa vie: mais ce n'est qu'après sa mort que ce livre a joui de toute sa réputation; il est aujourd'hui recherché, et se paye très cher. Heureusement pour Granger, son caractère s'accommodait assez de sa situation obscure, où il trouvait du moins l'indépendance qu'il aimait. *J'ai eu une ambition*, dit-il dans sa dédicace, *c'est d'être un honnête homme et un digne prêtre.* Il remplissait les devoirs de son état avec une exactitude scrupuleuse; et il ne consentit jamais à lire les épreuves de son livre le dimanche, malgré les instances de son imprimeur, qui s'efforçait de lui persuader que c'était une *œuvre de nécessité.* Il publia, en 1772, une *Défense des animaux* (the brute création), ou *Censure des mauvais traitements exercés contre eux.* C'était un sermon qu'il avait prêché, mais qui, de son aveu même, n'avait pas été goûté: « L'attention qu'il donnait à « des chiens et à des chevaux, avait » paru au-dessous de la dignité de la » chaire, et semblait annoncer que » l'auteur tombait en démence. » Il le dédia à un T. B. Drayman, l'homme, dit-il, qu'il avait vu donner le coup de fouet avec le plus de fureur, et celui de tous ses confrères du fouet à Londres, qu'il avait entendu jurer avec le plus d'énergie et de rondeur. Drayman ne tint compte des représentations et des avertissements du prédicateur: il mourut des suites d'un coup de pied que lui donna un des chevaux qu'il se plaisait à tourmenter, et Granger ne perdit pas cette occasion de démontrer à ses paroissiens que justice arrive enfin, même dans cette vie. Il fit imprimer en 1773 un autre sermon sur la nature et l'étendue de l'industrie. En 1773 ou 1774, il accompagna lord Mountstuart, nommé depuis lord Bute, dans un voyage que ce seigneur avait entrepris en Hollande pour se former une collection de portraits. Granger, frappé d'une attaque d'apoplexie le dimanche 14 avril 1776,

dans son église, au moment même où il administrait la communion, mourut le lendemain matin, à l'âge d'environ 60 ans. On donna, en 1804, une quatrième édition de la *Biographie historique* de Granger, en quatre volumes in-8°. avec le portrait de l'auteur. Il avait amassé de nombreux matériaux pour une continuation: elle a été exécutée par M. Mark-Noble, qui l'a conduite jusqu'à la fin du règne de George I; cette continuation a paru en 1809, Londres, 3 vol. in-8°. M. Malcolm, neveu de Granger, a publié, en 1805, in-8°., un recueil de *Lettres écrites entre J. Granger et plusieurs des littérateurs les plus distingués de son temps; formant l'histoire et l'éclaircissement de la Biographie historique d'Angleterre, avec des mélanges et des notes sur des voyages en France, en Hollande et en Espagne, par le même.* Ce recueil a été jugé trop volumineux; ce qu'on y trouve de plus intéressant, ce sont des lettres de Davies, fort agréables à lire. Il est singulier que Granger, biographe distingué, n'ait pas un article dans la plupart des biographies générales, publiées jusqu'à présent. Sa collection de portraits, qui fut vendue publiquement en 1778, en offrait plus de 14,000. L.

GRANGES. *Voy.* DESGRANGES.

GRANGIER (BALTHASAR), né dans le XVI . siècle, avait embrassé l'état ecclésiastique; il devint aumônier du roi, obtint l'abbaye de St.-Barthelemi de Noyon, un canonicat de Notre-Dame de Paris, et enfin le titre de conseiller d'état. Tels sont les renseignements très incomplets qu'on a pu recueillir sur sa personne; mais B. Grangier est plus connu par sa traduction du Dante, la première qui ait paru dans notre langue. Elle est intitulée : *La Comédie du Dante, de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis, mise en ryme francoise et commentée*, Paris, 1596, 3 vol. in-12. Les exemplaires portant la date de 1597 ne diffèrent des premiers que par le renouvellement du frontispice et l'addition d'une épître dédicatoire à Henri IV, dans laquelle Grangier dit avec naïveté, « que ceux » qui entreprendront après lui la » même besogne, pourront témoigner » que cela ne se saurait faire sans » beaucoup de peine et de travail, et » sans se mordre les ongles plus d'une » fois. » Cette traduction, la seule que nous ayons en vers, est devenue presqu'inintelligible, parce que, dit M. Artaud, Grangier n'a voulu employer que le même nombre de vers que présente le texte, et s'est toujours efforcé de le traduire vers pour vers et expression pour expression, sans s'attacher à donner la moindre clarté à son style; aussi est-il obscur quand le Dante est obscur, et l'est-il encore trop souvent quand le Dante est facile à comprendre. La traduction est accompagnée de notes instructives, très intelligibles. M. Artaud convient qu'il en a souvent fait usage. En général, ajoute-t-il, ces notes font regretter que Grangier n'ait pas traduit le Dante en prose seulement. Son ouvrage aurait d'autant plus de prix à nos yeux, que le style serait un peu plus rapproché du nôtre que ne l'est celui d'Amyot, qui a encore tant de charmes. On connaît encore de Grangier, une traduction des *Césars*, *de Julien*, *avec annotations et la vie dudit empereur*, Paris, 1580, in-8°. W—s.

GRANGIER (JEAN), né à Châlons-sur-Marne vers 1576, peut-être même quelques années plus tôt, vint de bonne heure à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, et fut ordonné

diacre; il eut pendant quelque temps la prébende théologale de Beauvais, et s'en démit en 1605, lorsqu'il entra au collége d'Harcourt, où il fut principal et professeur de rhétorique. En 1611, il fut recteur de l'université: il devint, en 1615, principal et professeur de rhétorique du collége de Dormans ou autrement de Beauvais; mais comme pour cette place il fallait être prêtre, et du diocèse de Soissons, il obtint des dispenses. En 1617, il succéda à Th. Marcile dans la chaire d'éloquence latine, au collége de France. En 1631 suivant les uns, et 1635 suivant d'autres, il se maria, pour la décharge de sa conscience, avec sa servante, de laquelle, dit Guy-Patin, il avait déjà quelques enfants; et, comme il était diacre, il lui fallut encore des dispenses. Urbain VIII, qui l'avait connu, les lui accorda. Ses facultés ayant baissé sur la fin de sa vie, il se démit de sa place au Collége-Royal en 1642, et mourut en 1643. C'était un très habile homme pour parler en public, témoin ce distique:

Grangerius dicit; scribit Borbonius: unus
Marcilius doceat; cætera turba tacet.

Mais il paraît qu'il avait une dose extraordinaire de pédantisme: c'est lui que Cyrano de Bergerac, son élève en rhétorique, a eu en vue dans la comédie intitulée, *Le Pédant joué*, dont le principal personnage est tout simplement appelé *Granger*, et qualifié de *principal du collége de Beauvais*, mais qui du moins ne fut jouée qu'en 1654, long-temps après la mort de Grangier. On trouve la liste de ses ouvrages dans le *Mémoire historique et littéraire du Collége-Royal* par Goujet, II, 389 et suiv., et en grande partie dans la *Bibliothèque historique de la France*. Les deux opuscules les plus remarquables de Grangier sont: I. *De Franciâ ab Henrici IV interitu vindicatâ exercitatio scholasticâ*, 1611, in-8°., en vers et en prose. II. *De loco ubi victus Attila fuit olim, dissertatio*, 1641, in-8°. Cette pièce figure comme rare dans les bibliographies de Beyer, de David Clément, de Vogt, de Lenglet Dufresnoy (*Méthode pour étudier l'histoire*). La rareté en faisait alors tout le prix; on en a fait cependant une réimpression avec des notes, Leipzig, 1746, in-8°. Grangier prétend que la bataille dans laquelle fut défait Attila eut lieu dans le voisinage de Châlons, près le village de Caperli; il paraît au contraire qu'elle se donna (en 541) dans la plaine de Mery-sur-Seine (ville célèbre par ses malheurs en 1814); c'est-là l'opinion de Grégoire de Tours, de Valois, de Guignes, de Grosley. A. B—T.

GRANJON (Robert), l'un des plus habiles fondeurs et graveurs de caractères du XVIe. siècle, s'est fait un nom distingué dans les annales de la typographie. Après avoir exercé son talent à Paris, où son père était imprimeur-libraire, et où il imprima lui-même en 1551 la traduction des satires d'Horace, par François Habert, il se rendit à Lyon; et il y imprima en 1558 l'*Alexandréide*, in-4°. (*V.* Gaultier, XVI, 584), et y grava des poinçons pour l'impression de la musique vers 1572. Ayant passé en Italie, il s'y appliqua à la gravure des caractères orientaux; il travailla d'abord à Rome pour Dominique Basa, dont la typographie arabe est très peu connue des bibliographes. Laire (dans son *Specim. hist. typ. rom. XV sæc.*) n'a connu de cet artiste qu'un livre de prières en langue arabe écrite en caractères syriaques, à l'usage des Maronites du mont Liban, 1584, in-8°.; mais Assemani indique encore la Géographie arabe d'Alzalechi,

Rome, 1584, in-8°., et attribue à Robert Granjon lui-même la version écrite à la plume entre les pages du texte. (*Sim. Assem. Cat. cod. Mss. bibl. Nan.*, pag. 152.) Les Médicis, qui jetaient alors les fondements de leur typographie orientale, et qui n'épargnaient rien pour y attirer les plus célèbres artistes, ne tardèrent pas à découvrir les talents du graveur parisien, et cherchèrent à se l'attacher par leurs bienfaits. Outre dix écus par mois et le logement, le cardinal Ferdinand de Médicis lui payait un écu d'or pour chaque lettre dont il gravait le poinçon en acier; le pape Grégoire XIII lui donnait 300 écus par chaque alphabet, et défendit sévèrement l'exportation de ces poinçons : il savait que des princes d'Allemagne avaient fait à Granjon des offres avantageuses, et il craignait que son talent ne fût employé au service des luthériens pour imprimer des textes orientaux corrompus et favorables à leurs opinions. Le premier alphabet oriental que cet habile artiste exécuta pour les Médicis, est le petit arabe, dont la gravure fut terminée le 6 septembre 1586, et avec lequel on imprima l'Avicenne arabe de 1593, in-fol. Le syrochaldéen qu'il grava ensuite, ne fut terminé qu'en 1589. La dépense que firent les Médicis pour établir cette typographie orientale, se monta en tout à 40 mille écus. On croit que le premier ouvrage imprimé qu'elle ait produit avec ses quatre corps de caractères, est l'alphabet arabe de 1592, en 64 pages in-4°. Mais dès 1591 elle publia deux éditions in-folio des *Evangelia quatuor*, l'une toute arabe, l'autre avec une version latine interlinéaire. Cette dernière fut reproduite en 1619, avec un nouveau frontispice. (*Voyez* Bandini, *Lettera sopra i principj della biblioteca Laurenziana*, Florence, 1773, in-12.) Robert Granjon revint à Paris, et s'y appliqua surtout à perfectionner les caractères grecs. Les trois alphabets grecs de Garamond et celui de Granjon, dans leurs rapports avec l'écriture des manuscrits, sont encore, après deux siècles, ce qu'on a de plus beau en ce genre. On faisait aussi beaucoup de cas des caractères italiques de ce dernier. Il avait pour marque un marais, dans lequel croissaient de *grands joncs*. C. M. P.

GRANT. *Voy.* Graunt.

GRANUCCI (Nicolas), conteur italien, né à Lucques vers 1530, a publié les ouvrages suivants : I. *L'Eremita, la carcere e il diporto, opera nella quale si contengono novelle, ed altre cose morali*, etc., Lucques, 1569, in-8°., rare. Ce volume renferme quatorze Nouvelles, dont les sujets sont très intéressants. On trouve, à la suite, l'*Epitome* des actions les plus mémorables faites par les Turks pendant l'année 1566; les Vies de Tamerlan et de Scanderbeg; l'origine des chevaliers de St.-Jean de Jérusalem, et la description de l'île de Malte. II. *La piacevol notte el lieto giorno, opera morale*, Venise, 1574, in-8°. C'est un second recueil de onze Nouvelles qui ne sont pas moins agréables que les précédentes. Haym en cite une édition de Lucques, 1566, in-8°. Granucci a mis en prose la *Théséide* de Boccace, précédée d'un petit dialogue, Lucques, 1579, in-8°. Il avait déjà donné une édition estimée de l'*Urbano* du même auteur, ibid., 1562, in-8°. W—s.

GRANVELLE (Nicolas Perrenot de), chancelier (1) de l'empereur

(1) Tous les historiens comtois lui donnent le

Charles-Quint, n'était pas, comme l'ont assuré Strada et quelques autres historiens ses copistes, le fils d'un maréchal ferrant. Des titres authentiques prouvent que Jean Perrenot, son aïeul, remplissait, avant 1482, la charge de juge-châtelain à Ornans, et qu'à cette époque, sa famille était alliée à plusieurs maisons nobles de Bourgogne. Nicolas, né à Ornans, en 1486, fit ses études à l'université de Dole, où il eut pour professeur en droit le savant Mercurin Arborio de Gattinara (*Voy.* Arborio), qui devina ses talents, et contribua dans la suite à son élévation. Après avoir reçu le doctorat, Granvelle exerça quelque temps les fonctions d'avocat du roi au bailliage d'Ornans. En 1518, il fut nommé conseiller au parlement de Dole, et, l'année suivante, maître des requêtes de l'hôtel de l'empereur. Député en 1521 à la conférence de Calais, il y déploya tant d'habileté que, dès ce moment, l'empereur lui accorda toute sa confiance. Pendant la détention de François Ier., il fut envoyé en France pour sonder les dispositions de la régente; mais il y fut arrêté, et ne recouvra sa liberté qu'après le retour du roi. Il succéda, en 1530, au chancelier Gattinara. Deux ans après, il fut chargé de déterminer le duc de Saxe à rentrer dans la communion romaine; et quoiqu'il n'y réussît point, l'empereur lui rendit la justice qu'il avait fait dans cette circonstance tout ce qu'on pouvait attendre de l'homme d'état le plus consommé. Il présida, en 1540, les diètes de Worms et de Ratisbonne; il assista, en 1545, à l'ouverture du concile de Trente, où il prononça une harangue éloquente. Il était parvenu à suspendre les troubles religieux en Allemagne, et il travaillait à rapprocher les partis par des concessions mutuelles, lorsqu'il mourut à Augsbourg, pendant la tenue de la diète, le 15 août 1550, à soixante-quatre ans. Charles-Quint écrivit alors à Philippe II: « Mon fils, je suis extrêmement touché de la mort de Granvelle; car nous avons perdu, vous et moi, un bon lit de repos. » Le seul reproche qu'on ait fait au chancelier, c'est de s'être trop occupé d'élever et d'enrichir sa famille. Mais ce tort était compensé par de grandes qualités et de rares talents. Son corps fut transporté à Besançon, et inhumé dans une chapelle de l'église des Carmes. Son tombeau était décoré d'une épitaphe qu'on attribue à l'historien de Thou. Il avait fondé à Besançon un collége pour l'enseignement de la théologie et des belles-lettres; et ce fut lui qui, cherchant à introduire le goût des arts dans sa patrie, fit construire le palais Granvelle, où il forma une collection de tableaux, la première et la plus précieuse qu'on ait vue dans la province. Il eut de son mariage avec Nicole, sœur de François Bonvalot, ambassadeur d'Espagne en France, onze enfants, dont cinq fils, qui tous ont occupé des emplois ou possédé de riches bénéfices. Le plus célèbre de tous est le cardinal de Granvelle. On peut consulter, sur cette famille, éteinte dans celle de la Baume, l'*Histoire du comté de Bourgogne*, par Dunod, tome III, et les *Mémoires de Granvelle*, par D. Levesque, tome Ier. W—s.

GRANVELLE (Antoine Perrenot, cardinal de), ministre de Charles-Quint et de Philippe II, et l'un des plus habiles politiques du XVIe. siècle, était fils du précédent, et naquit le 20 août 1517 à Or-

titre de chancelier; mais il paraît qu'il ne l'a pas eu, et que ce titre fut supprimé après la mort de Gattinara.

nans, petite ville du comté de Bourgogne. Il fit ses premières études à l'université de Padoue, avec un succès assez grand pour mériter l'attention du célèbre Bembo, retiré dans cette ville. L'excès du travail ayant altéré sa santé, son père se hâta de le rappeler auprès de lui, et, ne voulant plus s'en séparer, lui fit faire son cours de théologie à Louvain, et l'initia ensuite dans les affaires du gouvernement. Le jeune Granvelle, à vingt ans, possédait sept langues, et les parlait avec une égale facilité. Doué d'une rare pénétration et d'une patience infatigable, il joignait à ces qualités tous les avantages extérieurs, et séduisait, par ses manières, ceux qu'il n'avait pu réussir à convaincre: mais, témoin de la fortune rapide de son père, il sentit accroître son ambition naturelle, et il ne voyait point de place si éminente dans l'état à laquelle il ne crût pouvoir aspirer. Craignant que son peu de naissance ne fût un obstacle à son avancement, et pour mieux tromper ceux qui auraient fait valoir ce moyen contre lui, il sollicita un des canonicats du chapitre de Liége, l'un de ceux qui étaient les plus difficiles sur les preuves de noblesse; et ayant supposé la perte de ses titres, il se fit admettre à y suppléer par des témoins. Nommé évêque d'Arras, à vingt-trois ans, il accompagna son père aux diètes de Worms et de Ratisbonne (*Voy.* G. CONTARINI, IX, p. 501), où les deux négociateurs cherchèrent vainement à étouffer les troubles religieux qui venaient d'éclater. Il assista aussi à l'ouverture du concile de Trente, et y prononça un discours dans lequel il parut s'occuper moins de l'objet de cette assemblée que de la guerre contre la France, à laquelle il eût voulu intéresser le monde chrétien. Les premiers succès de François Ier. déterminèrent les pères du concile à se séparer; et Granvelle retourna dans les Pays-Bas. Le traité de Crespy (1544) permit à Charles-Quint de réunir ses forces contre les protestants d'Allemagne. Vaincus à Muhlberg, ils demandèrent la paix; et Granvelle, chargé d'en rédiger les conditions, trompa, dit-on, le landgrave de Hesse, qui se trouva prisonnier, quoiqu'on lui eût promis de ne point attenter à sa liberté. Dans le même temps, Granvelle enleva Constance aux protestants, par surprise. Une première tentative, faite par ses ordres contre cette ville, échoua. Un officier nommé Vivès, qui commandait l'expédition, fut tué avec son fils: mais Granvelle, ferme dans son projet, se ménagea de nouvelles intelligences dans la ville, et y fit entrer des forces assez considérables pour ôter aux habitants tout moyen de résistance. En 1550, il succéda à son père dans la place de conseiller d'état, et eut la garde des sceaux de l'empire; il n'avait alors que trente-deux ans. La diète d'Augsbourg, convoquée pour mettre un terme aux dissensions religieuses, n'atteignit point ce but. La nécessité où était Charles-Quint de retirer ses troupes de l'Allemagne, l'obligeait de ménager les protestants, qui employaient les moments de calme à fortifier leur parti; de sorte qu'une alternative de revers et de succès laissait ce vaste pays en proie à des troubles sans cesse renaissants. Les alliés, en 1552, après une victoire, marchèrent sur Inspruck, où se trouvait l'empereur; et si cette expédition eût été plus secrète, ils se seraient emparés de la personne de ce prince, qui se sauva à la faveur de la nuit. Granvelle se tint, dit-on, à cheval, à côté de sa litière, armé de toutes pièces, et

la lance en arrêt; et, ajoute Courchetet, ce fait n'est pas hors de vraisemblance. Le traité de Passau, conclu quelques mois après, sauva l'Allemagne, et fit le plus grand honneur à l'habileté de Granvelle. Il négocia, en 1553, le mariage de don Philippe avec Marie d'Angleterre. Cette union, selon lui, devait porter au plus haut degré la puissance de l'Espagne. Le parlement anglais y vit la possibilité de réunir les Pays-Bas à l'Angleterre. Marie mourut sans enfants, et tous les calculs d'une politique ambitieuse s'évanouirent; mais le zèle qu'avait montré Granvelle contribua à lui assurer la faveur de Philippe II. Ce prince lui donna une première preuve de son estime en le chargeant de répondre à la harangue prononcée par Charles-Quint, en présence des états de Flandre, le jour de son abdication. Jamais champ plus vaste n'avait été ouvert à l'éloquence. Le discours de Granvelle fut trouvé digne du sujet; il est impossible d'en faire un plus grand éloge. Philippe voulut demeurer quelque temps dans les Pays-Bas pour y affermir son autorité. Il avait à redouter, à-la-fois, le mécontentement des peuples et les projets de la France. La trêve de Vaucelles, conclue pour cinq années, ne devait durer que le temps nécessaire à chaque parti pour réparer ses pertes. Henri II la rompit le premier. Granvelle proposa de renoncer à la défensive. St.-Quentin fut assiégé (1557); et la bataille gagnée sous les murs de cette ville semblait promettre de nouveaux succès aux Espagnols. La fortune en décida autrement; et Granvelle renoua les négociations pour la paix, dont l'Espagne n'avait pas moins besoin que la France. Elle fut signée en 1559 à Cateau-Cambresis; et Philippe se prépara aussitôt à retourner en Espagne. Il confia le gouvernement des Pays-Bas à Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, en lui donnant Granvelle pour ministre. L'extrême sévérité de Philippe lui avait aliéné le cœur des Flamands. Les grands voyaient avec peine l'autorité passer entre les mains d'une femme, et de Granvelle, qu'ils regardaient comme un étranger. La présence du roi ne put contenir leurs murmures; ils éclatèrent lorsqu'il leur fit demander par ses ministres une somme pour payer les troupes espagnoles. Les états ne l'accordèrent qu'à des conditions que le roi n'osa rejeter. Il hâta son départ; et Granvelle resta seul, obligé de lutter contre un peuple indocile, avec à peu près quatre mille hommes dont la solde n'était point assurée, et qui manquaient d'un chef capable de les conduire. Les ennemis du ministre cherchèrent à captiver l'affection de la gouvernante, par une soumission apparente à ses volontés : ils rendirent, en même temps, Granvelle odieux au peuple, en rejetant sur lui toutes les mesures de rigueur. On lui reprocha d'avoir provoqué l'établissement des nouveaux évêchés, pour satisfaire sa haine contre les protestants; et tandis qu'on le signalait à ceux-ci comme un persécuteur farouche, on le représentait à Philippe comme un homme dont *la faiblesse encourageait les progrès de l'hérésie*. Le roi, loin d'écouter ces faux rapports, le nomma à l'archevêché de Malines; et son zèle pour la réception du concile de Trente et l'extinction du Baïanisme (*Voy.* Baïus), fut récompensé par le chapeau de cardinal. Ces nouveaux honneurs ne firent qu'augmenter le nombre de ses ennemis. Le prince d'Orange en était le chef; il demanda le titre de protecteur du Brabant, assurant qu'avec ce-

moyen il y maintiendrait plus facilement la tranquillité. Granvelle démêla son dessein, et le fit échouer : le prince irrité de la résistance du ministre n'en chercha qu'avec plus d'ardeur l'occasion de le perdre : tout ce que la haine la plus furieuse peut imaginer, fut employé pour y parvenir. Marguerite, naturellement faible, se lassa de défendre un ministre dont la clameur publique demandait le renvoi ; elle le sollicita de Philippe, qui refusa son consentement : mais on eut l'art d'intéresser la vanité de ce prince, et Granvelle reçut, en 1564, l'ordre de retourner en Franche-Comté. Marguerite reconnut la faute qu'elle avait faite de se priver d'un serviteur si zélé ; et elle écrivit à Granvelle pour l'engager à venir reprendre ses fonctions auprès d'elle : mais il la supplia de ne point le presser à cet égard ; et le duc d'Albe, nommé à sa place, fit bientôt repentir les Flamands de n'avoir pas mieux apprécié les vertus du ministre qu'ils avaient perdu. (*Voy.* ALBE.) Granvelle, de retour dans sa patrie, s'y délassait de ses travaux par la culture des lettres. Il y avait amené Juste Lipse, son secrétaire, et Suffride Petri, habile helléniste. Son palais était d'ailleurs constamment ouvert aux savants ; et c'est dans leur société qu'il passa cinq années, qu'avec moins d'ambition il aurait regardées comme les plus heureuses de sa vie. Il avait assisté au conclave où Pie V fut élu souverain pontife. Philippe le renvoya à Rome en 1570, pour négocier un traité avec le pape et les Vénitiens, contre les Turcs. Les lenteurs de Philippe arrêtèrent les effets de la coalition. Les Turcs, maîtres de l'île de Cypre, menaçaient le royaume de Naples d'une invasion : ce fut dans ces circonstances que Granvelle en fut nommé vice-roi. Il succédait au duc d'Alcala, chéri pour la douceur de son gouvernement ; pouvait-il espérer de le faire oublier ? Il s'occupa d'abord de mettre les côtes à l'abri des insultes des pirates, assura, par de sages réglements, la tranquillité intérieure du royaume, et réprima l'audace des nouveaux hérésiarques qui s'y étaient introduits ; mais, en même temps qu'il prouvait son attachement sincère à la foi, il sut, quoique prince de l'Église, se garantir d'une déférence aveugle aux volontés de la cour de Rome, et refusa d'admettre aucune de ses prétentions qui pût blesser les droits des souverains. La garde du royaume de Naples était confiée aux troupes étrangères : il fit rendre des armes aux habitants, les forma en milices réglées, et sut en tirer de grands secours. Il proscrivit le jeu et l'usure, deux sources de la misère publique, défendit qu'aucun ecclésiastique s'immisçât dans des fonctions civiles, empêcha le trafic honteux des bénéfices, régla le prix des denrées, et fit renaître l'abondance dans un pays long-temps malheureux. On attendait, dit Giannone, de plus grands avantages encore de l'habileté et de l'intégrité du cardinal de Granvelle, lorsqu'il fut appelé, en 1575, au conseil d'Espagne. Philippe, jaloux de la réputation de gouverner par lui même, se contenta de donner à Granvelle les titres de président du conseil suprême d'Italie et de Castille ; de sorte que sans avoir le nom de premier ministre, ce cardinal en eût les honneurs et les fonctions. Il négocia, avec plus de dextérité que de bonne foi, l'union du Portugal à l'Espagne ; fut témoin de la révolte des Pays-Bas, qu'il avait prévue et qu'il ne put empêcher, et conclut le mariage de l'infante Catherine avec le duc de Savoie, alliance justement regardée

alors comme un chef-d'œuvre de politique, puisqu'elle mettait un obstacle presque insurmontable aux vues que la France conservait sur le Milanez. Granvelle fut élu, en 1584, archevêque de Besançon par le chapitre de cette ville : il fut sensible à cette preuve d'affection de ses compatriotes, se démit de l'archevêché de Malines, et sollicita la permission d'aller finir ses jours dans le sein de sa famille; mais il ne put l'obtenir et mourut de phthysie, à Madrid, le 21 septembre 1586. Son corps fut transporté à Besançon, et inhumé dans le tombeau de son père. Quelque opinion qu'on ait de la conduite de Granvelle, on est obligé de convenir qu'il avait plusieurs des qualités qui font les grands ministres. Actif, ferme, l'esprit juste et élevé, constant dans ses projets, irréprochable dans son administration, modéré même envers ses ennemis lorsqu'il pouvait s'en venger, toutes ses vues furent constamment tournées vers la prospérité de l'Espagne et l'affermissement de la foi. Les écrivains protestants, en l'accusant d'avoir été la cause des troubles des Pays-Bas, ont cherché à excuser les excès et les désordres dont se souillèrent alors les partisans de la réforme; et depuis long-temps les Flamands rendent plus de justice à son administration (1). Mais Granvelle était ambitieux, fier, haut, sévère; et l'approbation qu'il donna au massacre de la Saint-Barthélemi en disant qu'on avait seulement eu tort de le différer, prouve qu'il aurait été capable de conseiller cette affreuse journée. Granvelle aimait les lettres; il protégea et pensionna un grand nombre de savants; il soutint par ses libéralités, l'imprimerie de Plantin, à Anvers, et fit une partie des frais pour l'impression de la Bible polyglotte, sortie des presses de cet artiste célèbre (*V.* Plantin) (1). Il agrandit les bâtiments du collége fondé à Besançon par son père, et y attira, entre autres illustres professeurs, Alciat et Dumoulin. Il enrichit sa galerie d'un grand nombre de tableaux des plus habiles artistes, tels qu'Albert Durer, Martin Devos, Michel-Ange, Raphaël, etc., et forma une collection de livres et de manuscrits dont une partie, acquise de ses héritiers par l'abbé Boisot, fait aujourd'hui le fonds le plus riche de la bibliothèque de la ville. Les restes de ce grand homme n'ont point été à l'abri des outrages des révolutionnaires. Son tombeau fut violé en 1793; le cercueil de plomb et la pierre qui le renfermait, ont servi, pendant plusieurs années, d'abreuvoir public. Ses *Lettres et Mémoires* ont été recueillis par l'abbé Boisot, en trente-cinq volumes in-fol. Dom Berthod en a donné l'*Analyse*, en deux volumes in-4°. Pour se faire une juste idée de cette collection que Boisot appelait son *Trésor de Granvelle*, il faut lire sa *Lettre à Pélisson*, contenant un projet de la Vie du cardinal de Granvelle (*Continuation des Mém. de littérat.*, par Desmolets, tome IV, 1re. partie.) On peut encore consulter : 1°. *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, par un bénédictin (dom Prosper Lévesque), Paris, 1753, 2 volumes in-12; ils renferment beaucoup d'erreurs, et sont écrits d'une manière peu

(1) « Les Pays-Bas, disait en 1775 M. le comte » de Nerri, chancelier de l'empereur à Bruxelles, » les Pays-Bas ne doivent jamais oublier ce qu'ils » doivent aux Perrenots; leur ministère est une » époque dorée pour ces provinces. » (*Mém. hist.*, par M. Grapin, p. 67.

(1) Parmi les ouvrages dont on doit la publication au cardinal de Granvelle, il faut distinguer le suivant : *Thermæ Diocletiani descriptæ à Sebast. ab Oya; delin. et in æs incisæ ab Hier. Coccio*, etc., Anvers, 1558, gr. in-fol., vol. très rare et précieux.

agréable. 2°. *Histoire du cardinal de Granvelle*, par Courchetet d'Esnans, Paris, 1761, in-12. Le style en est noble et correct; mais on reproche à l'auteur des digressions étrangères à son sujet, et trop de partialité en faveur de son héros. 3°. *Observations critiques sur l'histoire du cardinal de Granvelle* (Journal encyclopédique, 1761, tom. v). 4°. *Mémoire historique où l'on essaye de prouver que le cardinal de Granvelle n'eut point de part aux troubles des Pays-Bas dans le XVIe. siècle*, par M. Grappin, Besançon, 1787, in-8°. C'est des lettres mêmes du cardinal, que l'auteur tire la preuve qu'il ne fut point consulté sur l'érection des nouveaux évêchés, et qu'il s'opposa constamment aux mesures de rigueur prises contre des peuples égarés, qu'une sévérité extrême acheva de soulever. W—s.

GRANVILLE (George), vicomte Lansdown, poète et ministre anglais, qui dut en partie sa célébrité aux agréments de son esprit, naquit, en 1667, d'une famille distinguée par son attachement à la cause des Stuarts. Après avoir passé quelques années dans les écoles françaises, il vint, en 1677, achever ses études à l'université de Cambridge; et avant sa douzième année, il lut devant la duchesse d'York, depuis reine d'Angleterre, des vers qu'il avait composés en l'honneur de cette princesse. Les talents précoces du jeune Granville lui méritèrent, à treize ans, le degré de maître-ès arts; et dès-lors on crut devoir lui faire quitter le collège. Dans la même année, il fit l'opéra des *Enchanteurs bretons*, qui, par la suite, étant tombé par hasard entre les mains du célèbre acteur Betterton, fut mis au théâtre, et obtint jusqu'à quarante représentations consécutives. A peine Granville fut-il entré dans l'adolescence, que, séduit par l'éclat de la gloire militaire, il annonça le dessein de faire, à cette passion naissante, le sacrifice de son penchant pour la poésie. La révolte du duc de Monmouth, et la descente du prince d'Orange, qui la suivit d'assez près, portèrent au comble l'enthousiasme de cette jeune imagination. Mais sa famille ayant opposé des obstacles insurmontables à ses projets guerriers, il se consola de cette contrariété en revenant à ses études chéries. Pendant toute la durée du règne de Guillaume III, il se tint constamment éloigné du théâtre des affaires; et, pour charmer ses ennuis, il résolut, à l'exemple de Waller, de chanter les attraits des beautés les plus fameuses de son temps. La comtesse de Newburg, sous le nom de Myra, devint surtout l'objet de son culte poétique; mais ni sa tendresse, ni les hommages de sa muse, ne furent payés d'aucun retour, et ce fut un trait de conformité qu'il eut de plus avec le poète qu'il avait pris pour modèle. Quoique Granville se fût montré l'un des plus ardents ennemis de la révolution de 1688, néanmoins, lorsque la reine Anne monta sur le trône, il ne put résister à l'envie d'obtenir les faveurs de la nouvelle cour. Dans cette vue, à la première représentation des *Enchanteurs bretons*, il ajouta, en forme d'épilogue, une scène prophétique, dans laquelle l'un des personnages de la pièce présageait les triomphes les plus glorieux pour le règne qui venait de s'ouvrir. Voulant seconder les intentions du gouvernement, qui, à cette époque, mettait tout en œuvre afin d'exalter la haine de la nation britannique contre la France, il entreprit la traduction de la seconde Olynthienne de Démosthène, qu'il fit paraître en 1702. Cet ouvrage, et le cré-

dit de ses amis, lui procurèrent l'entrée de la chambre des communes, dans le premier parlement de ce règne, comme député de Fowey en Cornwall. Dans cette place, il ne se montra point indigne de la confiance de ses commettants. Mais attaché par goût et par principes à la faction des Torys, il dut rentrer dans l'obscurité de la vie privée, lorsqu'en 1708, le parti Whig eut renversé le ministère de Harley. Pendant cette disgrace, qui fut de courte durée, il vécut au milieu d'une société choisie d'hommes éclairés; et son amour pour les lettres lui inspira quelques bonnes actions, qui ont honoré sa mémoire. Ce fut lui qui introduisit Pope et Wicherley auprès de Bolingbroke. Quand le ministère Whig eut succombé à son tour sous les efforts des Torys, Granville se fit réélire député des communes; et, le 6 octobre 1710, il fut nommé secrétaire d'état au département de la guerre, à la place de Robert Walpole. Quelques écrivains anglais disent qu'il se montra digne d'un emploi si éminent. L'inconstante fortune semblait alors voler au-devant de ses desirs. Le 10 février 1711, il fut élevé au rang de pair de la Grande-Bretagne, par le titre de lord Lansdowne, baron de Bideford, dans le Devonshire; et l'année suivante, la reine qui l'affectionnait particulièrement, le nomma membre de son conseil-privé, et bientôt après trésorier de sa maison. Enfin, dit le docteur Johnson, Pope ajouta à tous ses honneurs, en lui offrant la dédicace de son poème de *la Forêt de Windsor*. Mais le cours de tant de prospérités ne tarda pas à avoir un terme. L'avénement de George Ier. au trône de la Grande-Bretagne contraignit Granville de reprendre de nouveau les premières occupations de sa jeunesse. Malgré les coups du sort, il n'en resta pas moins fidèle à ses principes. La chaleur qu'il mit à défendre Bolingbroke et le duc d'Ormond contre la faction qui les proscrivit (1715), et quelques démarches, peut être imprudentes, le firent soupçonner d'avoir trempé dans une conspiration dont le but était de favoriser la descente du prétendant, en excitant une insurrection dans les provinces occidentales de l'Angleterre. Il fut en conséquence arrêté; et, après environ une année de détention à la tour de Londres, il fut relâché sans aucune forme de procès. Cet acte de sévérité laissa dans son ame une profonde impression. Depuis cette époque, il évita soigneusement de se compromettre aux yeux de l'autorité; et sa conduite ne cessa plus un seul instant d'être dirigée par la modération la plus circonspecte. Mais lorsqu'en 1722 de nouvelles persécutions furent suscitées contre ses amis, il jugea prudent de passer en France, ne voulant pas s'exposer aux dangers d'une seconde captivité. Il employa son sejour dans cette contrée à la rédaction de quelques écrits en faveur des généraux Monk et Richard Granville, dont la mémoire était vivement attaquée par Burnet, Echard et Clarendon; et à son retour en Angleterre, en 1732, il publia la collection complète de ses œuvres, 2 vol. in-4°., qu'il avait eu soin de retoucher avec beaucoup d'attention, pendant qu'il se trouvait à Paris. Le reste de sa vie n'offre plus aucun événement remarquable: il se retira dans le sein de sa famille, et mourut le 10 février 1735. Le caractère aimable de lord Granville, et la protection qu'il accorda toujours aux gens de lettres (1), contribuèrent

(1) Pope, dans cette satire adressée au docteur Arbuthnot, qui a été si bien traduite par

plus à étendre sa réputation que ses ouvrages poétiques, qui, au rapport de Johnson, ne sont qu'une faible imitation des endroits médiocres de Waller. Sa prose est généralement meilleure; et le docteur Warton cite comme d'excellents morceaux, ses *Observations sur Burnet*, sa *Défense de la justification de sir Richard Granville*, etc. Les principales productions de ce seigneur bel-esprit, outre celles dont nous venons de parler, sont le *Juif de Venise*, comédie imitée de Shakespeare, et l'*Amour héroïque*, tragédie jouée avec succès en 1696, et dont le sujet, tiré de l'Iliade, est conduit conformément aux règles d'Aristote. N—E.

GRAPALDI (FRANÇOIS MARIUS ou MARIO), savant italien, né à Parme vers 1465, fut nommé secrétaire de l'ambassade que les Parmesans envoyèrent au pape Jules II, pour le féliciter des avantages qu'il venait d'obtenir contre les Français (1512). Grapaldi avait cultivé la littérature avec quelque succès; et desirant profiter de cette circonstance pour obtenir la couronne poétique, il récita devant le pape une pièce de vers qui, dit-on, n'était pas sans agrément. Mais, malheureusement, il y faisait l'éloge des divinités païennes; et Pâris de Grassi, maître des cérémonies, homme d'un esprit assez étroit, décida que le pape ne pouvait couronner un pareil ouvrage. Cependant, quelques jours après, le pape ayant réuni les ambassadeurs à un grand repas, Grapaldi fut introduit dans la salle du festin, et prononça un discours en prose, suivi de quelques vers sur la délivrance de l'Italie. Alors Jules II fit approcher l'ambassadeur de l'empereur; et, tous deux prenant une des couronnes qu'on avait apportées, la posèrent sur la tête de Grapaldi (1): il fut en même temps créé chevalier. Grapaldi était âgé au moins de quarante-six ans, puisque Paul Jove dit qu'il en avait plus de cinquante en 1515. Il mourut cette année-là, à Parme, d'une rétention d'urine. Son principal ouvrage est intitulé : *De partibus ædium, Dictionarius longè lepidissimus nec minùs fructuosus*. La première édition, qui est fort rare, fut imprimée à Parme, par Angiolo Ugoletto, 1494, in-4°.: il reparut dans la même ville, avec des augmentations, en 1501, 1506 et 1516; il s'en est fait plusieurs autres éditions, mais qu'il est inutile de citer, puisqu'elles ne sont que des réimpressions de celles qu'on vient d'indiquer. L'édition de 1516 mérite l'attention des curieux : c'est, suivant David Clément, la plus belle et la plus complète de toutes. Le titre en est orné d'un portrait de l'auteur; viennent ensuite plusieurs épigrammes à sa louange, et sa vie, par Jean-André Albio, son ami : elle renferme en outre une seconde partie, qui a pour titre, *De verborum explanatione quæ in libro ædium continentur*. Cette table a été rédigée avec beaucoup de négligence; et quoique les mots y soient rangés dans l'ordre alphabétique, on est quelquefois obligé de parcourir plusieurs pages avant de trouver celui dont on cherche l'explication.

notre Delille, reproche à lord Granville, d'une manière bien flatteuse, d'avoir été, par ses encouragements, un de ceux qui l'ont entraîné dans la carrière littéraire, devenue pour lui la source de tant de dégoûts:

Eh qui n'aurait été séduit ainsi que moi?
Walsh, ce fin connaisseur, le délicat Granville,
M'ont dit : « Vous charmerez et la cour et la ville, etc. »

(1) On trouvera les détails de cette curieuse cérémonie dans le *Journal* de Pâris de Grassi, dont Bréquigny a publié un extrait fort intéressant dans les Notices des Manuscrits de la biblioth. du Roi, tom. II.

Cette seconde partie n'a pas été reproduite dans toutes les éditions postérieures; et celles qui en sont privées, ne jouissent d'aucune estime. On cite encore de Grapaldi: I. Des *Notes* sur les comédies de Plaute, insérées dans l'édition de Venise, 1528, in-fol. II. Les *Sept Psaumes de la pénitence*, imités de ceux de David. III. Un livre de *Rime diverse*, qu'on dit très élégantes. W—s.

GRAPHÆUS (Corneille), aussi appelé *Scribonius*, en flamand *Schryver*, né, en 1482, à Alost en Flandre, acquit, par son mérite, le droit de bourgeoisie de la ville d'Anvers, dont il fut ensuite nommé greffier ou secrétaire; et il y mourut en 1558, à l'âge de soixante-seize ans. Il avait de la célébrité, de son temps, comme poète, orateur, historien, et aussi pour la musique vocale. Outre différentes pièces de poésie ou de prose latine, relatives aux événements de son temps, et qui ont été la plupart recueillies dans les *Delic. poët. Belg.* il a laissé: I. *Sacrorum Bucolicorum Eclogæ III*, Anvers, 1536, in-8°. II. *Conjugandi et declinandi regulæ*, ibid., 1529, in-8°. III. *Flosculi ex Terentii comœdiis*, Paris, 1533, in-12. IV. Il a traduit en latin, mais en l'abrégeant, avec assez peu de goût, l'*Histoire des peuples septentrionaux*, d'*Olaüs Magnus*, Anvers, 1562, in-12. Graphæus avait goûté la doctrine de Luther; mais il l'abjura solennellement le 6 mai 1522, jour où les écrits de ce réformateur furent brûlés publiquement par les ordres du magistrat d'Anvers. Il a publié un poëme en vers héroïques, contre l'hérésie des anabaptistes, en 1535, in-12. On soupçonne que cet auteur est le même que *Cyprien-Corneille Graphæus*, qui a fait imprimer à Paris, chez Badius d'Asche ou Ascensius, un petit recueil de *Poemata*, et une *Vie de S. Guillaume*, aussi en vers latins, adressée au cardinal de Croy. — Alexandre Graphæus, fils de Corneille, avait les mêmes goûts et a exercé les mêmes fonctions que son père. De ses poésies latines éparses, le morceau le plus considérable est une pièce de plus de 600 vers, en tête du *Theatrum urbium*, de George Bruyn. M—on.

GRAPIUS (Zacharie), célèbre philologue allemand, naquit à Rostock le 6 octobre 1671. A huit ans il perdit son père, savant théologien, sur-intendant des églises du Meklembourg, et resta abandonné aux soins de sa mère, qui heureusement connaissait tout le prix d'une bonne éducation, et le confia à d'habiles maîtres. Après avoir terminé ses premières études avec succès, il se rendit, en 1690, à Greifswald, et suivit, pendant deux années, les cours de l'université. De retour à Rostock, il continua de s'appliquer avec ardeur aux différentes sciences; et pour s'assurer des progrès qu'il pouvait faire, il se soumettait, chaque semaine, à un examen. Il fut reçu docteur en philosophie avec une rare distinction, et parcourut ensuite l'Allemagne pour faire connaissance avec les hommes les plus instruits. Il visita de cette manière Lubeck (où il se lia avec A. Pfeiffer), Berlin, Wittemberg, Iéna et Leipzig, où il soutint plusieurs thèses, entre autres: *De Talmude Hierosolymitano; De Talmude cremando.* Rentré dans sa patrie, pour la seconde fois, en 1696, il s'y livra à l'enseignement de la jeunesse dans les écoles publiques. Quelque temps après, il se présenta pour le grade de docteur en théologie. Il choisit pour sujet de sa thèse, *Recentiores de versione Lutheri germanicâ Controversiæ*, et y développa

une telle variété de connaissances, qu'il fut nommé, sans concours, à la chaire de philosophie, à laquelle il joignit bientôt celle de théologie. Il les remplit l'une et l'autre avec un rare talent, et fut aussi fait pasteur de l'église de S. Jacques, à Rostock. Différents écrits, qu'il publia dans le même temps, ajoutèrent encore à sa réputation; et des emplois plus importants allaient devenir la récompense de ses travaux, lorsqu'une mort prématurée l'enleva aux sciences et à ses nombreux amis, le 11 février 1713, à quarante-deux ans. Il avait été marié deux fois, et il laissa des enfants de ses deux femmes. Parmi les ouvrages de Grapius, on se contentera de citer: I. *Historia litteraria Talmudis Babylonici et Hierosolymitani*, Rostock, 1696, in-4°. II. *Historia litteraria Alcorani*, ibid., 1701, in-4°. III. *Specimen metaphysices biblicæ*, ibid., 1702, in-4°. IV. *De Sinensium theologiâ*, ibid., 1708, in-4°. V. *Systema novissimarum controversiarum seu theologia recens controversa*, ibid., 1719, in-4°.; cette édition est la quatrième. La partie polémique de cet ouvrage est moins estimée des protestants que la partie historique: il est d'ailleurs incomplet. VI. *Rostochium evangelicum*. VII. *Biga litterata*. VIII. *Ahmet ben Abdalæ, mahommedani, Epistola de articulis quibusdam fidei, cum notis et refutatione, et ejusdem Epistola theologica de libero arbitrio*. L'original arabe avait été composé vers l'an 1612, et annonçait plus de connaissances qu'on n'eu supposé ordinairement aux docteurs musulmans. IX. *De concionibus artificiosis et alamodicis*. C'est une critique des prédicateurs à la mode. X. *De menæis et menologiis Græcorum*. Il a continué, depuis le VIII[e]. chap., l'*Analyse exégétique de Zacharie*, par Sam. Bohlius. Voyez, pour plus de détails, l'éloge de Grapius, dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, 1713.

W—s.

GRAS (Claude-Lupicin), chirurgien, né en 1738 à Moyraus, bourg de Franche-Comté, fit ses études à Dole avec distinction. Il se rendit ensuite à Paris, où il suivit, pendant plusieurs années, les leçons des maîtres les plus habiles dans l'art de guérir. Après avoir terminé ses cours, il revint dans la province; et, s'étant fait agréger au collége de chirurgie de Besançon, il commença à pratiquer son art avec succès. Nommé chirurgien en chef de l'hospice des Enfants-trouvés, il introduisit dans le régime de cette maison des changements avantageux, et s'appliqua à combattre les maladies qu'apportent en naissant la plupart de ces innocentes victimes de la débauche. Pourvu de la chaire de chirurgie au collége royal, il la remplit avec autant de zèle que de désintéressement, s'attacha à former de bons élèves, et, quoiqu'il ne fût pas riche, aida souvent de sa bourse ceux qui à d'heureuses dispositions ne joignaient pas la fortune nécessaire pour les cultiver. Il se fit recevoir, en 1776, licencié en médecine; et dans cette circonstance ses confrères lui donnèrent une preuve de leur estime, en le dispensant de la plus grande partie des formalités d'usage. Il fut nommé, quelque temps après, médecin des prisons; et il contribua de tous ses moyens à améliorer le sort des détenus, en leur procurant des aliments plus sains et la permission de rester au grand air plusieurs heures par jour. La révolution le priva de ses emplois; mais il n'en continua pas moins de donner tous ses soins aux pauvres: son seul délas-

sement était de répéter quelques expériences utiles dans un terrain qu'il possédait à peu de distance de Besançon. Il mourut en cette ville, le 17 mars 1805. Il a laissé en manuscrit, outre ses *Cours de chirurgie*, de nombreuses *Observations pratiques*, que son fils se propose de mettre en ordre et de publier. Son *Eloge*, prononcé par Bonchey, a été imprimé dans le tom. VI des *Mémoires de la société d'agriculture du département du Doubs*, dont il était membre. Droz, secrétaire de l'académie de Besançon, a rédigé une *Notice* très détaillée sur ce chirurgien estimable; mais elle est restée inédite. W—s.

GRAS (Le). *Voy.* LEGRAS.

GRASSE (François-Joseph-Paul, comte de), marquis de Grasse Tilly, lieutenant-général des armées navales, né en 1723, passa successivement par tous les grades de la marine. Nommé chef d'escadre, il partit de Brest, en 1779, avec quatre vaisseaux de ligne et plusieurs frégates, pour joindre le comte d'Estaing à la Martinique, et se trouva, le 6 juillet de la même année, au combat naval de la Grenade. Le manque de vent n'ayant pas permis à sa division de se mettre en ligne avant la fin de l'action, cette circonstance préserva l'amiral Biron d'une défaite totale. De Grasse se trouva l'année suivante dans les mêmes parages, aux combats que M. de Guichen livra à l'amiral Rodney, le 17 avril et les 15 et 19 mai. De retour à Brest, à la fin de cette campagne, il en repartit le 22 mars 1781, avec vingt vaisseaux de ligne, ayant sous son escorte l'escadre de M. de Suffren, destinée pour l'Inde, et une flotte de bâtiments de transport et de commerce: il rencontra, à son atterage à la Martinique, l'amiral Hood, qui bloquait la rade du Fort-Royal avec dix-sept vaisseaux de ligne. Ayant rallié l'escadre de M. d'Albert St. Hippolyte, composée de quatre vaisseaux, M. de Grasse attaqua la flotte ennemie: mais l'amiral anglais manœuvra avec tant d'habileté qu'il ne put être entamé. Cette même année, M. de Grasse contribua à la prise de Tabago, dont M. de Bouillé fit la conquête le 2 juin. Ayant fait voile ensuite pour la baie de Chésapeack, il seconda les opérations des généraux Washington, Rochambeau et La Fayette, qui forcèrent, le 19 octobre, le général Cornwallis, retranché à Yorktown, à mettre bas les armes. Cette glorieuse capitulation avait été précédée, le 5 septembre, d'un combat contre l'amiral Graves, qui venait au secours du général anglais, avec un gros corps de troupes embarqué sur quatre-vingts transports, escortés par vingt vaisseaux de ligne. L'amiral anglais n'ayant pu pénétrer dans la baye de Chésapeack, défendue par le comte de Grasse avec 24 vaisseaux de ligne, se vit contraint de retourner à New-York, trop heureux d'en être quitte pour la perte d'un vaisseau de soixante-quatorze canons, qu'il fut obligé de brûler de crainte que les Français ne s'en emparassent. Après le succès de cette expédition, l'amiral français retourna aux Iles-du-Vent. Ayant ravitaillé sa flotte à la Martinique, et pris à bord 6000 hommes de terre, commandés par M. de Bouillé, il fit voile vers la Barbade pour s'en rendre maître: contrariés par les vents, les deux généraux se virent forcés de renoncer à cette entreprise. Etant ressortis de la rade du Fort-Royal de la Martinique, le 5 janvier 1782, ils arrivèrent le 11 à la vue de l'île de St.-Christophe, où l'armée fut débarquée et la forteresse de Brimstombill investie. L'amiral Hood ayant été signalé le 25, le comte

de Grasse leva l'ancre de la rade de la Basse-Terre, où il était mouillé avec trente-deux vaisseaux de ligne, pour présenter le combat à l'ennemi, qui n'en avait que 23. L'amiral anglais, par une manœuvre hardie, vint prendre le mouillage que son ennemi quittait, et s'y embossa. Le comte de Grasse, l'ayant attaqué le lendemain matin sous voile, assez mollement, ne réussit point dans son attaque, ni dans celle qu'il renouvela l'après-midi : il fut blâmé généralement de n'avoir pas mouillé par le travers de son ennemi pour le combattre bord à bord, ou bien coupé la ligne par le milieu, comme Nelson fit depuis à Aboukir; manœuvres que lui permettaient sa grande supériorité, et la certitude de ne point être inquiété par les batteries de la côte, le mouillage en étant trop éloigné. Cependant l'île ayant été prise par les bonnes dispositions du marquis de Bouillé, et les 1300 hommes que les Anglais avaient mis à terre, trop heureux de pouvoir se rembarquer, l'amiral anglais se trouva alors dans une position difficile, dont pourtant il sut se tirer aussi heureusement que de la précédente. La conquête de l'île de St.-Christophe fut suivie de celle de Névis et de Montserrat. Au commencement d'avril de cette même année, M. de Grasse, chargé de conduire un corps de troupes françaises à St.-Domingue, et de s'y réunir à la flotte espagnole pour tenter de concert une expédition contre la Jamaïque, fit voile de la Martinique. Ayant eu connaissance de la flotte anglaise, commandée alors par l'amiral Rodney, il eut l'avantage d'engager, avec presque toute sa flotte, l'avant-garde ennemie, le reste de l'armée n'ayant pu prendre part au combat faute de vent. M. de Grasse ne tira point parti de cette heureuse position, et se trouva à son tour, le 12 du même mois, dans une situation critique, dont Rodney sut habilement profiter. Il avait fait filer son convoi devant lui, escorté par quelques vaisseaux, et il était hors des atteintes de l'ennemi. Sa flotte avait aussi une avance considérable sur celle de Rodney; et rien alors ne paraissait pouvoir contrarier sa jonction avec les Espagnols, lorsqu'un de ses vaisseaux, le *Zélé*, en ayant abordé un autre pendant la nuit, se trouva dégréé, et hors d'état de suivre l'armée. Au lieu de le faire relâcher à l'une des îles françaises, dont il était fort près, ou même de le brûler après avoir fait recueillir l'équipage par ses frégates, il se détermina à se porter à son secours avec toute sa flotte. Rodney, qui avait trente-huit vaisseaux de ligne, sut mettre à profit sa supériorité, et attaqua vigoureusement M. de Grasse, qui n'en avait plus que trente. Après un combat très vif et très sanglant, la flotte française fut défaite, et l'amiral fait prisonnier sur son vaisseau la *Ville de Paris* de cent canons. Ce funeste combat et ses suites coûtèrent aux Français sept vaisseaux de ligne. Il faut convenir que si M. de Grasse montra peu de résolution et des talents médiocres dans quelques-uns des combats que nous avons cités, il fit preuve d'un grand courage dans cette fatale journée, et qu'il ne baissa son pavillon qu'après que la moitié de son équipage eut été mise hors de combat. Le vaisseau qu'il montait fut si maltraité dans cette occasion, qu'il coula à fond en chemin, et ne vit jamais les ports d'Angleterre. Arrivé à Londres, M. de Grasse y fut reçu avec beaucoup de distinction; et les Anglais surent honorer son courage. Cet officier-général s'est plaint avec amertume de quelques-uns de ses capitaines; il

a même publié un mémoire justificatif: mais cette affaire n'a point eu de suite. Le comte de Grasse est mort à Paris le 11 janvier 1788. P—E.

GRASSET DE SAINT-SAUVEUR (JACQUES), né à Montréal en Canada le 16 avril 1757, fut amené de bonne heure à Paris, et y fit ses études au collége de Ste.-Barbe. Après les avoir achevées, il embrassa la carrière diplomatique, et fut pendant longtemps vice-consul de France en Hongrie et dans les Échelles du Levant. Il est mort à Paris, le 3 mai 1810. On lui doit les ouvrages suivants : I. (Avec Silv. Maréchal), *Costumes civils actuels de tous les peuples connus*, 1784 et suiv., 4 vol. petit in-4°., ornés de 305 pl.; il y a une édition in-8°. II. (Avec le même), *Tableaux de la Fable représentés par figures, accompagnés d'explications*, 1785, in-4°. III. *Tableaux cosmographiques de l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique*, 1787, in-4°. IV. *L'antique Rome*, ou *Description historique et pittoresque de tout ce qui concerne le peuple romain dans les costumes civils, militaires et religieux, dans les mœurs publiques et privées, depuis Romulus jusqu'à Augustule*, 1795, in-4°., en cinquante tableaux. V. *Encyclopédie des voyages*, 1795-96, cinq vol. in-4°. avec 432 planches. VI. *Les amours du fameux comte de Bonneval, pacha à deux queues, connu sous le nom d'Osman, rédigés d'après quelques mémoires particuliers*, 1796, in-18. VII. *Le Sérail*, ou *Histoire des intrigues secrètes et amoureuses du grand-seigneur*, 1796, 2 vol. VIII. *Fastes du peuple français*, ou *Tableaux raisonnés de toutes les actions héroïques et civiques du soldat et du citoyen français*, 1796, in-4°. IX. *Warejulio et Zelmire, histoire véritable, trad. de l'anglais*, 1796, in-12. X. *Costumes des représentants du peuple, membres des deux conseils, du directoire exécutif, des ministres, des tribunaux*, 1796, in-8°. XI. *Les trois Manuels, ouvrage moral, écrit dans le goût d'Épictète : Manuel des infortunés ; Manuel des indigens ; Manuel de l'homme honnête*, 1796, in-18. XII. *Esprit des Ana, ou De tout un peu*, 1801, 2 vol. in-12. XIII. *Voyages pittoresques dans les quatre parties du monde*, 1806, in-4°.; on y retrouve plusieurs des planches de l'*Encyclopédie des voyages*. XIV. *Muséum de la jeunesse*, ou *Tableaux historiques des sciences et des arts*, 1812, in-4°., en 24 livraisons : ouvrage posthume, dont l'auteur n'avait publié que six livraisons; les suivantes l'ont été par M. Babié. XV. *Archives de l'honneur*, ou *Notice sur la vie militaire des généraux de brigade, adjudants-commandants*, etc.; ouvrage qui devait peut-être avoir 8 volumes, mais dont il n'en a paru que 4, 1805, in-8°.; M. Babié y a coopéré. XVI. (Avec M. Joseph Roques), *Plantes usuelles indigènes et exotiques*, 1807, 2 vol. in-4°. A. B—T.

GRASSI (ACHILLE DE), savant canoniste, né à Bologne en 1463, s'appliqua avec beaucoup de succès à l'étude du droit ecclésiastique, et, ayant reçu les ordres sacrés, fut nommé auditeur de rote, et ensuite évêque de Civita di Castello. Le pape Jules II le chargea de négociations importantes en France et en Allemagne, et, pour le récompenser de ses services, le créa cardinal en 1511. Quelque temps après, Grassi permuta l'évêché de Castello contre celui de Bologne: son arrivée dans sa patrie y fut célébrée par des fêtes et des réjouis-

sances extraordinaires. Léon X montra beaucoup de bienveillance à Grassi, et le nomma trésorier du conclave. Ce prélat mourut à Rome le 22 novembre 1523, à l'âge de 60 ans. Il laissa en manuscrit un *Recueil des décisions de la cour de rote*. — GRASSI (Achille DE), neveu du précédent et fils d'un sénateur de Bologne, embrassa l'état ecclésiastique, se fit agréger au collége des docteurs en droit, et quelque temps après, fut appelé à Rome. Nommé évêque de Montefiascone, il fut député au roi de Naples par le Saint-Siége, pour engager ce prince à travailler au rétablissement de la paix en Italie. Il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de prudence; de retour à Rome, il fut nommé auditeur de rote, et mourut le 2 mars 1558. Il augmenta le *Recueil de décisions*, commencé par son oncle, mais n'eut pas le loisir de le publier comme il en avait le projet. — GRASSI (César DE), de la même famille que les précédents, suivit leur exemple en s'appliquant à l'étude du droit canonique, fut pourvu d'un canonicat à St-Pierre de Bologne, et d'un autre à Rome, remplit ensuite les fonctions de proto-notaire apostolique et d'auditeur de rote, et mourut à Rome, le 14 avril 1580. Les *Décisions de la cour de rote*, recueillis par ces trois jurisconsultes, ont été publiées à Rome, en 1601, in-4°.

W—s.

GRASSI (PARIS DE), frère du cardinal Achille, naquit à Bologne dans le XVe. siècle, et, après avoir pris ses degrés en droit, embrassa l'état ecclésiastique. Peu de temps après, il fut nommé gouverneur d'Orviete; et il remplit cette charge d'une manière si agréable aux habitants, qu'ils voulurent lui donner une marque de leur reconnaissance, en faisant ériger à leurs frais ses armoiries sur la place publique. Le pape Pie II l'attacha ensuite à sa personne; et ce pontife étant mort, Grassi devint second maître des cérémonies de la chapelle papale, par la résignation de Bernardin Gualterio. Il assista en cette qualité au conclave qui se tint en 1504, pour l'élection de Jules II: il succéda deux ans après à Burcard, premier maître des cérémonies, et s'appliqua à se concilier les bonnes grâces de Jules II; mais il ne put y parvenir, et n'en reçut presqu'aucune faveur. Il fut mieux traité par Léon X, et en obtint la confirmation de la promesse, qui lui avait été faite par le sacré collége, de l'évêché de Pesaro avec l'abbaye de Ste-Croix. Ce fut son frère Achille qui le sacra évêque le 6 mai 1515: peu de temps après, Pâris de Grassi fut nommé prélat du palais, et obtint la permission de conserver sa charge de maître des cérémonies, à condition de la faire exercer par un de ses neveux. Ce prélat mourut à Rome, le 10 juin 1528. C'est à tort qu'on lui a attribué le *Cérémonial de l'église romaine*, imprimé à Venise, 1516, in-fol. Cette compilation est d'Aug. Patrizi (*Voy.* ce mot); et Grassi fut si fâché qu'elle eût été mise au jour, qu'il en porta plainte au pape, demandant que l'auteur et l'ouvrage fussent brûlés ensemble (1). Orlandi donne à Grassi une autre compilation, intitulée, *De Ceremoniis cardinalium et episcoporum in suis diœcesibus*, Rome, 1564, in-fol.; et il est bien certainement l'auteur d'un troisième ouvrage, dont il existe deux manuscrits in-4°. à la bibliothèque du Roi, et qui traite des *Cérémonies que*

(1) Le *Mémoire* que Grassi présenta au pape, dans cette affaire, et qui fait partie de son *Journal*, a été imprimé dans l'*Appendix* du *Museum italicum* de Mabillon.

le pape et les cardinaux doivent pratiquer dans les offices solennels. Le plus important des ouvrages de Grassi est son *Journal* de tout ce qui s'est passé à la cour de Rome depuis 1504 jusqu'à la mort de Léon X: il n'a point été imprimé; mais Oderic Rainaldi en a inséré de longs extraits dans ses *Annales ecclésiastiques.* Le style en est peu élégant, mais il a de la naïveté; et cet ouvrage offre, au travers de choses communes et de répétitions fastidieuses, des anecdotes intéressantes et des particularités qui servent à faire connaître l'esprit du siècle. Bréquigny en a publié deux bons extraits dans le tome II des *Notices des Manuscrits de la bibliothèque du Roi*; et il y a ajouté, par forme de supplément, un long fragment tiré de la bibliothèque du Vatican, et qui complète les manuscrits dont il avait fait usage. Bayle rapporte dans son dictionnaire, que Grassi s'amusa à tendre un piége à la crédulité des antiquaires, en composant l'épitaphe de sa mule, qu'il donna ensuite pour un morceau curieux. Cette anecdote, assez peu vraisemblable, malgré les autorités dont Bayle appuie son récit, prouve dans Grassi plus de gaîté que de mauvaise foi, et ne devait pas lui attirer la qualification odieuse d'imposteur que lui donne le philologue français. W—s.

GRASSI (HORACE), jésuite, moins connu par ses talents comme astronome que par sa dispute avec l'illustre Galilée, était né en 1582, à Savone sur la côte de Gênes. Il fut admis dans la société à l'âge de dix-huit ans, et professa les mathématiques avec succès, à Gênes et à Rome, pendant vingt années. Peu satisfait de la réputation qu'il pouvait obtenir dans les sciences, il cultiva aussi les beaux-arts, et se montra jaloux d'étaler de grandes connaissances en architecture. Le P. Alegambe, son confrère, lui attribue le plan de la vaste basilique de St.-Ignace à Rome : mais on accuse Grassi de l'avoir dérobé au Dominiquin, et d'avoir contribué ensuite à éloigner ce grand artiste, dans la crainte qu'il ne réclamât son ouvrage. Nommé recteur du collége de Savoue, il revint à Rome sur la fin de sa vie, et y mourut le 23 juillet 1654. Il a publié, sous le voile de l'anonyme, les ouvrages suivants : I. *Dissertatio optica de iride*, Rome, 1618, in-4°. II. *Dissertatio astronomica de tribus cometis anni* 1618, ibid., 1619; Bologne, 1655, in-4°. Grassi soutient dans cette thèse, d'après l'opinion de Tycho-Brahé, généralement adoptée aujourd'hui, que les comètes sont de véritables planètes, qui reçoivent, comme les autres, leur lumière du soleil, et dont les révolutions peuvent être prédites d'une manière certaine. Marie Guiducci, disciple de Galilée, attaqua ce sentiment dans une dissertation qu'il lut à l'académie de Florence; mais Grassi, soupçonnant que le philosophe s'était tenu caché sous le nom de son élève, lui répondit directement par l'ouvrage suivant : III. *Libra astronomica et philosophica quâ Galilæi opiniones de cometis refutantur*, Parme, 1629, in-4°. Il avait pris le nom de *Lotario Sarsi*, l'un de ses disciples; mais Galilée devina facilement le véritable auteur, et lui répliqua par son *Il Saggiatore* (Le Trébuchet (1), chef-d'œuvre de critique et d'éloquence (*Voy.* GALILÉE, tome XVI, p. 331). Son adversaire ne se tint pas pour battu, et fit

(1) Les auteurs du *Dictionnaire universel* ont commis une méprise bien singulière, en prenant ce mot pour le nom d'un écrivain. « Galilée, disent-» ils, d'accord avec *Saggiatore*, répondit au P » Grassi, et ce fut ce *dernier* qui lui fournit les » meilleures armes pour l'attaquer. » (*Dict. univ.*, art. GRASSI, tom. VIII, p. 33.)

paraître, toujours sous le nom de *Sarsi:* IV. *Ratio ponderum libræ et simbellæ* (La Mesure) *in quâ quid è Galilæi simbellatore de cometis statuendum sit proponitur*, Paris, 1626; Naples, 1627 et 1629, in-4°. Guiducci continua la querelle à laquelle Galilée ne prit plus aucune part: cependant Grassi ne lui pardonna pas d'avoir cherché à le tourner en ridicule; et, dit Montucla, on prétend que ce religieux ne contribua pas peu à animer les inquisiteurs contre son adversaire. V. Des Discours en latin, dont un fut prononcé devant le pape Urbain VIII, le jour de Pâques 1631, Rome, 1641, in-12. W—s.

GRASWINCKEL (Théodore), jurisconsulte et publiciste des plus distingués de son temps, naquit à Delft en 1600, d'une famille patricienne. Après avoir terminé ses études à l'université de Leyde, il se fit remarquer au barreau. Il voyagea en France, et se trouva à Paris en 1624 auprès de l'illustre Grotius, son parent et son concitoyen. Il s'y occupait à mettre au net pour lui son immortel traité *De jure belli et pacis.* La carrière des honneurs ne pouvait pas manquer de s'ouvrir pour un homme de ce mérite. Il fut successivement avocat fiscal des domaines des états de Hollande, et greffier et secrétaire de la chambre mi-partie de la part des états-généraux. Il n'accepta point sa nomination à la place de secrétaire de la députation des états-généraux au traité de paix de Munster; mais il ne s'en rendit pas moins utile à cette importante négociation. Jean de Witt faisait le plus grand cas de lui, comme de l'un des défenseurs les plus zélés de la souveraineté des états de Hollande. La république de Venise, à laquelle il avait rendu des services signalés, le créa chevalier de l'ordre de St.-Marc. A une vaste lecture Graswinckel joignait une mémoire prodigieuse et une grande sagacité. Il avait le caractère élevé, des mœurs douces, prévenantes, hospitalières. Il était religieux sans intolérance, bienfaisant sans ostentation. Surpris à Malines d'une attaque de paralysie, il y mourut en 1666. Son corps fut transféré à la Haye, où son épouse, Gertrude Van Loon, a consacré à sa mémoire un monument, construit par Rumbold Verhulst, dans la principale église. On a de lui: I. *Libertas veneta, sive Venetorum in se ac suos imperandi jus assertum*, Leyde, 1634, in-4°. II. *Dissertatio de jure præcedentiæ inter rempublicam Venetam et ducem Sabaudiæ*, ibid., 1644, in-8°. Il y réfute un mémoire publié en faveur du duc de Savoie. III. *Dissertatio de jure majestatis*, la Haye, 1642, in-4°. Il en a paru une traduction hollandaise à Rotterdam, en 1667, in-4°. IV. *Vindiciæ maris liberi, adversùs P. B. Burgum, reipublicæ Genuensis in mare Ligusticum dominii assertorem*, la Haye, 1652, in-4°. V. *Vindiciæ maris liberi, adversùs Gul. Welwodum, Britannici dominii assertorem*, ibid., 1653, in-4°. L'auteur défend dans ces deux ouvrages le système de Grotius sur la liberté des mers, contre les prétentions britanniques et génoises. VI. Graswinckel défendit encore la même cause contre un plus redoutable adversaire, dans ses *Stricturæ adversus Seldenum.* Selden avait opposé son *Mare clausum* au *Mare liberum* de Grotius. VII. *Stricturæ ad censuram Johannis à Felden in libros Grotii De jure belli et pacis*, Amsterdam, 1654, in-4°. C'est une bonne apologie de Grotius contre un professeur

de Helmstadt, qui l'avait attaqué l'année précédente. VIII. *Dissertatio de prœludiis justitiæ et juris, adversùs Franciscum Rebellum*, Dordrecht, 1660. L'antagoniste de l'auteur dans cet ouvrage était un jésuite portugais. On trouve à la suite une dissertation *De fide hæreticis et rebellibus servandâ*. IX. *Psalmi Davidis paraphrasi heroïcâ versi*, la Haye, 1643, in-4°. C'est un monument de la piété filiale de l'auteur envers sa mère. Cette femme pieuse lui avait recommandé de ne jamais se mettre au travail le matin avant d'avoir lu quelque psaume. Fils docile, il fit plus; il les traduisit tous en vers latins héroïques, et il dédia ce travail à son ancien maître, Daniel Heinsius. X. *Thomæ à Kempis de Imitatione Christi libri III, latino carmine expressi*, Rotterdam, 1661, in-8°. (1) XI. Un *Poème* latin en vers hexamètres, en l'honneur d'André Canter, frère de Guillaume et de Théodore (*Voyez* CANTER), et prodige d'érudition, moissonné à la fleur de son âge. XII. *Commentarius ad Sallustii Catilinam*, Leyde, 1642, in-16. XIII. *Princeps pacis*, la Haye, 1655, in-4°. XIV. *Dissertatio apologetica adversùs Sam. Maresium, pro dissertatione M. Z. Boxhornii de Trapezitis*. XV. *Excursus politici in Plutarchi Cassium et Brutum*, la Haye, 1660, in-4°. C'est une traduction de l'espagnol de François Quevedo. XVI. Graswinckel a écrit en hollandais, un traité de l'*Art de bien vivre*. XVII. Un recueil d'édits (*Placaten*) sur les comestibles, avec un commentaire. XVIII. Deux Mémoires *sur la souveraineté des états de Hollande*. Tant de productions littéraires justifient bien la devise qu'il avait adoptée: *Nemo ignaviâ factus immortalis*. M—ON.

GRATAROLI (GUILLAUME), un des plus célèbres médecins du XVIe. siècle, naquit à Bergame en 1516, et fut élevé à l'université de Padoue. Il y arriva au moment où Pomponace répandait parmi les jeunes étudiants, avides de nouveautés, la doctrine de Luther, qui commençait à s'introduire en Italie avec le grand nombre de troupes étrangères qu'y amenait la guerre occasionnée par la ligue de Cambrai. Grataroli fit de tels progrès dans ses études, qu'au bout de six ans (en 1537), il fut chargé d'expliquer le 3e. livre d'Avicenne; mais il ne garda pas long-temps cette chaire, car on le trouve, en 1539, inscrit sur les rôles des médecins dans sa patrie. Il n'y demeura cependant pas habituellement; et, dans son livre sur la santé des voyageurs, il nous apprend qu'avant l'âge de quarante-cinq ans, il avait fait, par terre et par mer, des voyages longs et difficiles, et qu'il avait vu l'Italie, la Suisse, la Savoie et la Bourgogne. Moreri, Bayle, Teissier, Manget, Eloi (1), et plusieurs autres biographes ont écrit que Grataroli avait embrassé la réforme; et qu'il abandonna l'Italie par crainte de l'Inquisition. Mais on n'apporte aucune preuve de l'abjuration qu'on prétend qu'il a faite; et il en existe au contraire beaucoup en faveur de l'opinion contraire: la plus forte est que depuis

(1) Cette traduction donne lieu de rappeler ici celle qu'avait écrite, en vers flamands, un autre avocat hollandais, dont il n'a point été fait mention; en voici le titre: *Libri IV de Imit. Chr. in rhytmos belgicos versi a Bocro, fisci advocato et procuratore generali Hollandiæ*, 1654; elle est ainsi désignée par Henri Brewer, théologien du duché de Juliers, dans sa *Biographia Thomæ à Kempis*, Cologne, 1681. G—CE.

(1) On peut joindre à ces autorités le témoignage de P. Nigidius, professeur à Marpourg, mort en 1583, qui commence ainsi la vie ou l'épitaphe de son collègue Grataroli:

Doctrinam papæ Grataroluis corde perosus.

le temps où l'on a dit qu'il adopta la doctrine de Luther, il demeura onze ans à Bergame, où l'Inquisition ne l'aurait certainement pas souffert; on ne peut non plus trouver dans ses nombreux écrits un seul passage qui prouve que Grataroli ait abandonné la religion catholique. Sa constante amitié pour Zanchi et pour Théodore de Beze est ce qui a le plus accrédité cette opinion. Le goût que les gens de lettres ont naturellement pour la tranquillité, paraît être le seul motif qui ait déterminé Grataroli à quitter l'Italie: ce pays n'était plus qu'un foyer de querelles et d'agitation; la Suisse, au contraire, était paisible, et elle était devenue l'asile de ceux qui aimaient à parler avec liberté. Grataroli alla se fixer à Bâle; il y professa la médecine, fit des cures célèbres, et publia plusieurs ouvrages: il y acquit une si grande renommée, qu'après la mort de Conrad Kuvner les habitants de Marpourg l'appelèrent pour remplir la place de professeur que celui-ci laissait vacante. Grataroli ne resta qu'un an à Marpourg, dont le climat était trop rigoureux pour sa santé: il revint à Bâle, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 17 avril 1568. Grataroli avait des mœurs pures, une probité sévère, et un grand amour du travail. Il a publié plusieurs écrits sur les pronostics des maladies, sur ceux des changements de temps, sur la nature du vin, sur l'hygiène (*De conservandâ valetudine*); sur le régime à suivre par les voyageurs (*De regimine omnium iter agentium, vel equitum, vel peditum, vel navi, vel curru, vel rhedâ*, Paris, 1561, in-8°.), etc. Il a le premier fixé l'attention sur les causes des maladies particulières aux gens de lettres, dans son traité, *De litteratorum et eorum qui magistratibus funguntur conservandâ præservandâque valetudine*, Bâle, 1555, in-8°.; 1591, in-12; trad. en anglais, Londres, 1574, in-12. Il a encore voulu tirer des conséquences de l'observation des différentes parties du corps de l'homme, pour juger de ses facultes morales, dans son écrit: *De prædictione morum naturarumque hominum facili ex inspectione partium corporis*, Bâle, 1554, in-8°. Un de ses ouvrages les plus remarquables est son traité *De medecinæ et rei herbariæ origine, progressu et utilitate*, Strasbourg, 1564, in-8°. On recherche encore l'ouvrage suivant: *De memoriâ reparandâ, augendâ servandâque liber unus; de locali vel artificiosâ memoriâ liber alter*, Zurich, 1553; Bâle, 1554, in-8°.; Rome, 1555, in-8°. Quelques exemplaires portent au frontispice la date de 1558. Ce traité de mnémonique n'offre guère que des généralités et des choses triviales: on en avait déjà de beaucoup meilleurs à cet époque. On en cite une édition, sans doute augmentée, de Francfort, 1622, in-8°., intitulée: *Artis memoriæ partes quatuor.* L'ouvrage a été traduit en français par Et. Coppé, sous le titre de *Discours notable pour conserver et augmenter la mémoire; avec la physionomie*, etc., Lyon, 1556, 1586, in-16. On le retrouve, ainsi que les deux précédents et quelques autres moins importants, dans les *Opuscula Grataroli, ab ipso autore denuò correcta*, Lyon, 1558, in-16. Grataroli a aussi donné un Recueil des écrits de Pomponace, Bâle, 1565, in-8°. Il avait été son élève; et l'on croit qu'il avait adopté quelques-unes de ses opinions. Grataroli se jeta quelque temps dans la controverse; et il composa, sur l'Anté Christ, un mauvais ouvrage, dicté par un absurde fanatisme. Enfin, il n'y a pas

jusqu'à l'alchimie sur laquelle il n'ait écrit quelques traités. Le catalogue de ses ouvrages se trouve dans *Niceron*, tom. XXXI, et plus exactement dans l'*Athenæ Rauricæ*, mais surtout à la fin de l'excellente biographie qui a été écrite par le comte Jean-Baptiste Gallizioli, *Della vita e delli scritti di Gulielmo Grataroli*, Bergame, 1788, in-8°., avec son portrait copié de Boissard. A. L. M.

GRATAROLI (BONGIANNI), parent du précédent, vivait à peu près dans le même temps que lui : il a composé en italien une topographie de la côte (Riviera) de Salò, dans le pays de Brescia, sa patrie. Il était aussi poète dramatique; il a écrit quelques tragédies : *Atys*, *Astyanax*, *Polyxène*. Cette dernière pièce a été imprimée à Brescia en 1728; et Maffei la cite dans son *Théâtre italien*. A. L. M.

GRATIANI. *Voy.* GRAZIANI.

GRATIEN, empereur romain d'Occident, fils de Valentinien Ier. et de Valeria Severa, naquit à Sirmium le 18 avril 359. Son père lui donna le titre d'Auguste dès l'âge de huit ans, et le maria à une fille de Constance. A la mort de Valentinien, le jeune prince entrait dans sa 17e. année; et ses vertus justifiaient les espérances des peuples et des soldats : mais tranquille dans la ville de Trèves, il n'apprit la fin de son père, que lorsque les chefs de l'armée avaient déjà fait proclamer empereur le jeune Valentinien son frère, né de la seconde femme de Valentinien Ier. La modération de Gratien épargna une guerre civile à l'empire; et tandis que Valens son oncle régnait seul dans l'Orient, il consentit à partager l'empire d'Occident avec son jeune frère, dont il devint le tuteur. En 376, Gratien, abusé par de fausses accusations, laissa condamner et exécuter, à Carthage, le comte Théodose, père du grand Théodose, et l'un des meilleurs généraux qui aient défendu l'empire romain. En 378, Gratien, qui portait déjà son attention vers l'Orient envahi par un déluge de barbares, fut obligé de se défendre lui-même dans la Gaule contre une invasion des Allemands : il les battit près d'Argentaria (Colmar) en Alsace, les poursuivit en Allemagne, et les força de lui livrer en otage leurs soldats les plus jeunes et les plus vigoureux. Aussitôt après cette victoire, Gratien partit pour l'Orient que ravageaient les Goths, et où l'empereur Valens venait de périr sous le fer des barbares, ainsi que les deux tiers de l'armée romaine. A cette nouvelle, Gratien chercha un homme capable de rétablir les affaires presque désespérées dans cette partie de l'empire; il jeta les yeux sur Théodose, fils du général décapité à Carthage. Théodose se montra digne de son choix; il marcha contre les Goths, les tailla en pièces, revint faire hommage à Gratien de sa victoire, et reçut pour récompense le sceptre d'Orient. Avant d'avoir accompli sa 20e. année, Gratien avait acquis une réputation égale à celle des princes les plus célèbres; mais la tranquillité dont jouissait l'empire, sembla bientôt énerver le caractère du jeune empereur. Les plaisirs de la chasse auxquels il se livrait avec ardeur, parurent, à ses fiers soldats, indignes de son courage; et le zèle imprudent avec lequel il poursuivit les restes de l'idolâtrie rétablie par Julien, lui fit perdre l'affection du peuple. Les légions de la Grande-Bretagne se révoltèrent, et proclamèrent Maxime empereur. Gratien, tranquille à Paris, apprit bientôt que les révoltés avaient franchi le détroit, et marchaient

contre lui : l'armée des Gaules se joignit à eux. L'empereur, abandonné, s'enfuit à Lyon, où il tomba dans un piége que lui tendit Andragathe, un des généraux de Maxime. (*Voy.* ANDRAGATHE.) Gratien fut assassiné, suivant les uns, auprès du Rhône, où il rencontra Andragathe ; selon les autres, au sortir d'un souper. Son corps fut refusé aux instances de Valentinien son frère. Gratien périt le 25 août 383, dans la 25e. année de son âge, après s'être montré digne du trône et de l'amour de ses sujets. Doux, modeste, vigilant, chaste, sobre et libéral, il se signalait à la guerre par son activité et par son courage, marchant toujours le premier à l'ennemi, et prenant des soins paternels pour ses soldats. S. Ambroise en a fait le plus magnifique éloge. Gratien avait l'esprit cultivé, et devait le goût et la connaissance des lettres au poète Ausone son précepteur, pour lequel il conserva la plus constante reconnaissance : il le nomma consul en 379, et lui écrivit à ce sujet une lettre pleine d'affection et de sentiments généreux. On doit penser que Gratien dut plutôt la pureté de ses mœurs aux leçons d'Ausone qu'à la lecture de ses écrits. Gratien avait été marié d'abord à Flavia-Maxima Constantia, fille posthume de Constance, et ensuite à Læta dont on ne connaît pas l'origine. Théodose lui fit une pension après la mort de Gratien : elle vivait encore en 408, et signala sa bienfaisance pendant le siége de Rome par Alaric. On ignore le nom, le sort et le nombre des enfants de Gratien : l'histoire se borne à en faire mention. L—S—E.

GRATIEN, tyran. Les Romains, presque constamment victorieux jusqu'alors, venaient enfin d'être obligés de céder aux efforts des barbares : la Gaule était envahie, et l'Italie menacée. Les soldats demandaient un chef habile qui pût venger les affronts qu'ils avaient reçus. Les légions, cantonnées dans la Grande-Bretagne, élurent empereur, en 407, un officier nommé Marcus, et le firent périr au bout de quelques jours, pour mettre à sa place Gratien. Celui-ci était déjà avancé en âge, lorsqu'il parvint à l'empire, si, comme on l'assure dans le dictionnaire de *Moreri*, il avait épousé, dès l'an 354, une fille posthume de l'empereur Constance : mais il est évident que Moreri l'a confondu avec celui qui fait le sujet de l'article précédent. Gratien ne conserva l'empire que quatre mois, et fut massacré par ses troupes qui lui donnèrent Constantin pour successeur. (*Voy.* CONSTANTIN, tome IX, page 174.) W—S.

GRATIEN, célèbre canoniste, était né à Chiusi petite ville de Toscane dans le Siennois. Il avait, selon l'opinion la plus commune, embrassé la vie religieuse à Bologne dans le monastère de St.-Félix et de St.-Nabor (1) ; et il y composa l'ouvrage auquel il dut sa célébrité, et qui est connu sous le nom de *Décret*. Cet ouvrage parut en 1151 ; et l'on prétend qu'il lui coûta vingt-quatre ans de travail. C'est une compilation qui consiste dans des textes de l'Écriture sainte ; dans les canons dits des Apôtres, et dans ceux d'environ 105 conciles, dont les neuf premiers sont œcuméniques ; dans les décrétales des papes, même celles du faux Isidore ; dans des extraits des Sts.Pères, comme

(1) L'ordre de S. Benoît et celui des Camaldules se disputent l'honneur d'avoir produit ce savant canoniste. M. Savioli, dans le premier volume des *Annali bolognesi*, prétend que Gratien ne fut jamais moine ; que Vincent de Beauvais, qui vivait un siècle après lui, est le premier qui lui donne cette qualité, sans même rien dire de positif à ce sujet.

St. Grégoire, St. Jérôme, St. Augustin, etc.; et dans d'autres extraits des auteurs ecclésiastiques, des livres pontificaux, du code théodosien, des capitulaires de nos rois, etc., etc. Gratien avait intitulé ce livre : *Concordia discordantium canonum*, parce qu'il s'attache à y concilier, soit par l'autorité, soit par le raisonnement, les canons qui se contredisent. D'autres écrivains avaient avant lui entrepris des compilations analogues. Dès la fin du IXe. ou au commencement du Xe. siècle, Reginon, abbé de Prum, composait un recueil de canons et de réglements ecclésiastiques. Burchard ou Bouchard, évêque de Worms, en l'an 1000, donna aussi un recueil de canons en 20 livres. Enfin, Yves de Chartres, mort en 1115, avait formé un pareil recueil. (*V.* BURCHARD, REGINON et YVES de Chartres.) Gratien profita de leur travail, quelquefois, il est vrai, avec trop peu de choix, et eut pourtant sur eux l'avantage d'éviter dans son recueil la confusion dont ils n'avaient pas su garantir les leurs. Il le distribua par ordre de matières, et le divisa en trois parties : dans la première, il réunit tout ce qui regarde le droit et les ministres de l'Église ; il parle des jugements dans la deuxième; et, sous le titre *de Consecratione*, il fait entrer dans la troisième tout ce qui concerne les sacrements et les cérémonies. La compilation de Gratien dut à cette méthode, d'éclipser, dès qu'elle parut, les collections qui l'avaient précédée, même celle d'Yves de Chartres, laquelle avait joui d'une grande autorité. On prétend, sans cependant en rapporter des preuves suffisantes, qu'Eugène III l'approuva. Il est certain du moins que le *Décret* fut reçu avec une sorte d'enthousiasme dans l'école de Bologne, au sein de laquelle il était né en quelque sorte, et que de cette école, l'une des plus fameuses de ce temps, il passa en France, et fut enseigné à Paris, à Orléans et dans les autres universités. Bientôt il devint le seul texte que les professeurs en droit canon commentaient dans leurs leçons et dans leurs écrits. Il s'en fallait de beaucoup néanmoins qu'il fût exempt de taches, puisque les fausses décrétales s'y trouvaient mêlées avec ce que l'antiquité religieuse offre de plus authentique, et y étaient présentées comme ayant la même autorité. A mesure que les lumières s'étendirent, ces défauts furent mieux sentis. Trois Français, Antoine de Mouchi, surnommé *Democharès*, Antoine Le Comte et Pierre Dumoulin travaillèrent à corriger le *Décret*. Antoine Augustin, archevêque de Tarragone, publia dans le même dessein, au commencement du XVIe. siècle, son livre *De emendatione Gratiani* (*Voy.* Antoine AUGUSTIN, III, 64). Des papes mêmes crurent cette correction nécessaire; Pie IV et Pie V y employèrent plusieurs savants dont les noms sont cités à la suite de l'ouvrage d'Antoine Augustin : Grégoire XIII (Hugues Buoncompagno), successeur de Pie V, fut de ce nombre, n'étant encore que professeur de droit. Devenu pape, il fit imprimer le *Décret* ainsi corrigé, le publia en 1540, et l'approuva par une bulle. Ce livre ne sortit pas toutefois de la main des correcteurs romains dans l'état de perfection qu'on aurait desiré. Ils n'en avaient banni ni les décrétales d'Isidore, ni rien de ce qui favorisait la puissance exorbitante des papes et les prétentions ultramontaines. Ils y avaient laissé beaucoup de canons sans autorité ou attribués faussement à des conciles auxquels ils n'appartiennent pas. Ce n'est que vers la fin du XVIIIe. siècle que

le savant Ch.-Seb. Berardi, professeur à Turin, donna sur ce sujet un ouvrage qui ne laisse rien à desirer sous le rapport de la critique : *Gratiani Canones genuini ab apocryphis discreti : corrupti ad emendatiorum codicum fidem exacti ; difficiliores commodâ interpretatione illustrati*, Venise, 1777, 4 volumes in-4°. Le livre de Gratien jouit long-temps de la plus haute réputation ; et l'on ne puisait que dans ce recueil la connaissance des canons. L'avocat-général Riant, au milieu du XVIe. siècle, en recommandait l'étude « comme la plus profitable de ce qui s'enseignait dans les écoles, » et se plaignait de ce qu'on la négligeait. Quelques écrivains (1), dans les derniers temps, ont parlé du *Décret* d'une manière différente, et accusent Gratien d'avoir affermi et étendu l'autorité des fausses décrétales, d'avoir même enchéri sur elles, en avançant que le pape n'était point soumis aux canons. Cette inculpation, toute fondée qu'elle est, perd, ce nous semble, un peu de sa force, si l'on songe que Gratien était Italien, et soutenait l'opinion du pays et du temps : on s'étonnera plus encore d'entendre un moderne (2) qualifier de *Moine ignorant* Gratien, que Bouchaud (3) proclame « l'un des hommes les plus savants de son siècle, malgré, dit-il, le grand nombre de fautes qu'on lui reproche avec raison. » Concluons-en que le *Décret* est un des plus beaux monuments qu'on ait élevés, dans le moyen âge, à la science du droit canon ; et que, malgré l'alliage impur mêlé à la matière précieuse de ce riche recueil, son auteur a quelque droit à la reconnaissance de la postérité. On sait que Gratien mourut à Bologne dans le monastère de St.-Felix ; mais on ignore en quelle année. La première édition, avec date, du *Décret* de Gratien, est celle de Strasbourg, 1471, in-fol., chez Henri Eggestein ; édition d'autant plus remarquable, qu'elle est en même temps le premier monument typographique daté de la ville de Strasbourg : le même imprimeur l'y reproduisit l'année suivante ; et P. Schoyffer en donna aussi en 1472 une édition à Maience, en 2 vol. in-fol. Depuis, l'ouvrage a été souvent réimprimé, et il forme le premier volume du corps droit canonique. L—y.

(1) L'abbé Racine, *Hist. eccl.*, t. V, p. 218.
(2) *Dictionn. hist. des auteurs ecclésiastiques*, art GRATIEN.
(3) Art. GRATIEN, dans l'*Encyclopédie*.

GRATIEN (JEAN-BAPTISTE-GUILLAUME), lazariste et évêque constitutionnel, né en 1747 à Crescentin en Piémont, était à la tête du séminaire de Chartres, tenu par des prêtres de la congrégation de St.-Lazare, au commencement de la révolution. Lorsque la constitution civile du clergé parut, non seulement il s'y soumit, mais encore il s'en fit le champion et écrivit en sa faveur. Ses principes, étant en harmonie avec ceux que professaient les dominateurs d'alors, ouvrirent à Gratien le chemin des hautes places de l'église constitutionnelle. Il fut élu évêque de la Seine-Inférieure (Rouen), et sacré le 12 mars 1791. Il siégea dans l'assemblée ou le concile des constitutionnels en 1797, et mourut à Rouen en juin 1799. Il a laissé : I. Un *Traité ecclésiastique sur les contrats usuraires*, en langue latine, Chartres, 1790 ; il y est favorable au prêt. II. *Exposition de ses sentiments sur les vérités auxquelles on prétend que la constitution civile du clergé donne atteinte, et Recueil d'autorités et de réflexions qui la favorisent*, 1791, in-8°. III. *Lettre*

pastorale, Rouen, 1792, in-8°. IV. *Instruction pastorale sur la continence des ministres de la religion*, 1792, in-8°. Cette instruction pastorale fut dénoncée à l'assemblée législative, sous la qualité de *Libelle ecclésiastique*, parce qu'en y établissant l'obligation du célibat pour le clergé, l'auteur, disait-on, violait les *droits de l'homme*, et cherchait à *fanatiser* le peuple. V. *Contraste de la réformation anglicane par Henri VIII, et de la réformation gallicane par l'assemblée constituante*, 1792, in-8°. VI. *Lettre théologique sur l'approbation des confesseurs*, Chartres et Paris, 1791, in-8°., de 43 pages. VI. *La vérité de la religion chrétienne, démontrée par les miracles de Jésus-Christ.* L—y.

GRATIEN. *Voy.* MONTFORT.

GRATIUS (surnommé FALISCUS, parce qu'il était de Falérics, capitale des Falisques), poète latin, était contemporain et ami d'Ovide, qui le cite avec éloge dans sa dernière épître du 4ᵉ. livre *De Ponto*, vers 34. C'est à peu près le seul témoignage qui nous reste des anciens en faveur de Gratius; car le savant Barthius a complètement réfuté (*Advers.*, lib. 57, c. 17) l'opinion de Joseph Scaliger, qui croyait trouver dans quelques vers de Manilius (liv. 2) une allusion au poète qui fait l'objet de cet article. Il nous reste de lui un Poème, en 540 vers héroïques, sur la chasse avec les chiens (*Cynegeticon*), qui n'était probablement plus connu du temps de Némésien, puisque ce dernier s'applaudit d'avoir le premier célébré la chasse dans la langue des Romains. On attribue à Sannazar la découverte du poème, ou plutôt des fragments de Gratius; car les derniers vers n'ont pu être déchiffrés, tant le manuscrit était endommagé. Il les trouva, dit-on, vers 1503, dans une bibliothèque de France, d'où il les enleva, ainsi que le poème de Némésien sur le même sujet, les fragments (en 157 vers) des *Halieutiques* attribués à Ovide, et l'itinéraire de Rutilius. L'impression a fréquemment reproduit, et presque toujours rassemblé ces différents ouvrages. Gratius et Némésien parurent pour la première fois à Bologne en 1504, in-fol. Les Aldes les publièrent ensuite, in-8°., à Venise, 1534; Vlitius, avec un savant commentaire, à Leyde, chez les Elzéviers, 1645 et 1653, in-12; et Thomas Johnson, à Londres, 1699, in-8°. Mais la plus belle et la meilleure de toutes ces éditions est celle que donna Pierre Burmann à Leyde, dans ses *Poëtæ latini minores*, in-4°., 1731. Indépendamment des poèmes de Gratius, de Némésien et de Calpurnius, le célèbre éditeur fit entrer dans sa collection Rutilius, Q. Serenus-Sammonicus, etc., et la satire de Sulpicia. A. D. R.

GRATIUS (ORTWINUS), fameux théologien, dont le nom de famille était *Graës*, naquit dans le XVᵉ. siècle à Holtwick, au diocèse de Munster; cependant il s'est dit quelquefois de Deventer, parce qu'il avait été amené fort jeune en cette ville. Après y avoir terminé ses études, il se rendit à Cologne; et l'on assure qu'il y exerça d'abord l'emploi de correcteur d'épreuves dans l'imprimerie de Quentel: il professait les humanités en 1509 au collége de Cologne; deux ans après, il obtint la chaire de philosophie, et enfin fut nommé principal. Il embrassa l'état ecclésiastique, et montra contre les novateurs un zèle louable, mais qui lui fit des ennemis, dont les plus dangereux furent Reuchlin et

Ulric de Hutten. Ils le couvrirent de ridicule par les *Epistolæ obscurorum virorum* (Voy. HUTTEN et REUCHLIN), ouvrage singulier, dont l'idée principale est fort plaisante, et qui contient la défense ironique des abus de l'Eglise romaine. La plupart des lettres qui composent cet ouvrage, sont adressées à Gratius; elles le signalaient à toute l'Europe comme le protecteur de tous les abus, et en même temps comme un écrivain sans talent, et, ce qu'il était plus difficile de faire croire, sans connaissance des premiers principes de la langue latine. La cour de Rome, intéressée dans cette querelle, prit le parti de Gratius; mais l'ouvrage de Hutten, condamné par une bulle de Léon X, n'en acquit que plus de célébrité. La vie entière de Gratius se partagea dès-lors entre les devoirs de sa place et la rédaction d'écrits qui tous ont pour but la défense de la religion. Il mourut à Cologne le 22 mai 1541. On a de lui : I. *Orationes quodlibeticæ*, Cologne, 1508, in-4°. II. *Criticomastix peregrinationis Petri Ravennatis J. U. Coloniæ doctoris*; imprimé à la suite de l'*Alphabetum juris* de Pierre de Ravenne, Lyon, 1511, in-8°.; ibid., 1517, in-4°. III. *Lamentationes obscurorum virorum non prohibitæ per sedem apostolicam*, Cologne, 1518, in-8°.; réimprimé plusieurs fois, et notamment en 1629. C'est une réponse aux *Epistolæ*; mais elle n'eut pas le même succès. IV. *Fasciculus rerum expetendarum ac fugiendarum*, ibid., Cologne, 1535, in-fol. C'est un recueil de pièces assez intéressantes, concernant le concile de Bâle. (*Voy.* Edouard BROWN, tom. VI, pag. 53.) V. *Triumphus B. Job. prophetæ*, Cologne, 1537, in-fol. Ce sont trois livres d'élégies, imprimés à la suite des *Sermons* de J. Faber, évêque de Vienne. VI. *Gemma prænosticationum*, ibid., 1577, in-4°. On lui doit encore une édition du livre de Werne Rolewinck, *De laude Westphaliæ*, la préface du *Traité* de Victor de Carben *contre les juifs*, et quelques opuscules théologiques peu importants, dont on trouve la liste dans la *Bibliotheca Colcziensis* du P. Hartzheim. W—s.

GRAU (CHRÉTIEN-THÉOPHILE), philologue allemand, naquit à Allendorf dans la Hesse, en 1656. Après avoir étudié dans six universités allemandes, il accepta, en 1687, une place de professeur de théologie à Herborn, et y exerça aussi, quelques années plus tard, les fonctions de ministre de l'Evangile dans l'église des réformés; mais il quitta bientôt après la ville de Herborn, et devint pasteur à Bessa en Hesse, où il mourut en 1715, après avoir publié : *Demonstratio paradoxa de nostræ linguæ vernaculæ in docendis discendisque artibus et scientiis possibili usu doctiore et publico*, Herborn, 1692, in-4°. Cet écrit a été aussi publié en allemand. — Jean-David GRAU, médecin allemand, naquit en 1729 à Volkstaedt, près de Rudolstadt; il étudia les sciences médicales à Iéna, et les y enseigna jusqu'en 1763. Depuis cette époque il fut professeur à Göttingue, où il mourut en 1768. Matt. Van Geuns avait soutenu contre Whytt que l'ame ne prend pas une part immédiate aux mouvements vitaux. Grau, après lui, enseigna dans son *Specimen de vi vitali*, que la force élémentaire du corps est générale et identique dans toutes les parties, parce que, dit-il, il n'en existe aucune qui ne renferme du tissu cellulaire, et que toutes même lui doivent naissance. Ce professeur a publié diffé-

rents ouvrages en allemand et en latin, surtout un grand nombre de Dissertations. Voici les titres de quelques-uns de ses écrits : I. *De plethoræ causis et effectibus*, Iéna, 1756, in-4°. II. *De mutationibus ex aëris calore diverso in corpore humano oriundis*, ibid., 1758, in-4°. III. *De ichnographiâ pathologiæ*, ibid., 1760, in-4°. IV. *De vi vitali*, Göttingue, 1758, 1763, in-4°. V. *Eléments de l'art des accouchements*, ibid., 1764, in-8°. VI. *Des amollissants*, ibid., 1765, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont en allemand. L'*Histoire littéraire de Göttingue* par Pütter, pag. 261, donne des détails sur les travaux scientifiques de Grau. — Abraham Grau, mathématicien hollandais, naquit à Wauswerd dans la Frise en 1632, étudia les mathématiques dans les universités de Franeker et de Groningue, et les enseigna dans la première depuis 1659. Quand le nombre des amateurs des sciences mathématiques diminua, Grau obtint la permission d'ouvrir aussi un cours de philosophie. Il mourut le 8 septembre 1683. Il a publié plusieurs ouvrages en latin et en hollandais ; le plus important est son *Historia philosophiæ*, Franeker, 1674. Cette histoire ne s'étend que jusqu'au temps d'Aristote. Grau est aussi l'auteur d'une *Algèbre* écrite en latin, et d'un ouvrage élémentaire sur l'arithmétique, en hollandais.

B—n—d.

GRAUMANN (Jean-Philippe), savant financier prussien sous le règne du roi Frédéric II, fut d'abord commissaire du commerce à Brunswick-Lunebourg, et ensuite, depuis 1750, conseiller-privé des finances et des domaines, et directeur-général de la monnaie à Berlin. Ses lumières profondes en arithmétique politique, et une connaissance très étendue de l'état des monnaies chez tous les peuples européens, firent de lui le réformateur du système monétaire en Allemagne. La cour de Berlin suit encore aujourd'hui le titre connu sous le nom de *pied de Graumann*, établi en 1750, et renouvelé en 1764, qui porte le marc de Cologne, argent fin, à 14 écus d'empire, ou 21 florins. Plusieurs Etats de l'Allemagne ont également adopté ce titre. Graumann mourut en 1762. Il a publié en allemand, sur le commerce et les monnaies, plusieurs ouvrages qui sont encore aujourd'hui fort estimés : I. *Tableaux exacts des monnaies à l'usage des commerçants*, Hambourg, 1734, 2 vol. in-8°. II. *Copie d'une lettre concernant les systèmes de monnaies en usage en Allemagne et chez d'autres peuples, surtout de celui adopté dans la principauté de Brunswick*, Berlin, 1749, in-4°., et en français, ibid., 1752, in-8°. III. *Examen approfondi de la lettre précédente sur les systèmes de monnaies*, ibid., 1750, in-4°. IV. *Le Flambeau du négociant, consistant en des Tableaux de change et d'arbitrage, avec une Notice exacte des monnaies effectives et de change des principales villes de commerce en Europe*, ibid., 1754, in-4°. V. *Tableaux pour calculer l'argent et l'or d'après leur titre*, ibid., 1761, in-12. VI. *Recueil de lettres sur la monnaie, sur le change et son cours, sur la proportion entre l'or et l'argent, le pair des monnaies et les lois monétaires des différents peuples, mais principalement du système monétaire adopté en Angleterre*, ibid., 1762, 2 vol. in-4°. Ce recueil de lettres est, de tous les ouvrages de Graumann, celui qui fait le mieux

connaître son érudition en matière de finances. VII. *Lettre de Graumann, 1°. sur la proportion entre l'or et l'argent, 2°. sur les monnaies de France; traduite de l'allemand sur l'édition de 1762* (par J. P. L. Beyerlé), Paris, 1788, in-8°. B—H—D.

GRAUNT (JEAN), naquit à Londres en 1620. Son père, qui le destinait au commerce, se borna à lui faire apprendre à lire, écrire et calculer. S'étant établi marchand mercier, son sens droit, son esprit pacifique et son intégrité, lui méritèrent la plus grande considération parmi ses confrères, qui le choisissaient pour arranger les différends qui s'élevaient entre eux. Il fallait qu'il jouît de beaucoup de crédit, même avant d'être connu par l'ouvrage qui a fait sa réputation, puisqu'il obtint en 1650, âgé alors de trente ans, pour son ami le docteur Petty, la chaire de musique du collége de Gresham à Londres. Il fut élu membre du conseil commun. Ce ne fut qu'en 1661, qu'il publia, in-4°., ses fameuses *Observations naturelles et politiques sur les listes mortuaires*. Ce travail sur un genre de science dont il peut être regardé comme le père, et qu'on a depuis appelé l'*Arithmétique politique*, fut reçu avec un empressement égal à son importance, non seulement en Angleterre, mais en différents pays de l'Europe; et il eut le mérite d'éveiller sur ce sujet l'attention du gouvernement français. Graunt, encore alors marchand mercier, fut admis dans la société royale sur la recommandation de Charles II, qui dit à cette occasion que s'il se trouvait d'autres marchands aussi éclairés, il fallait les admettre sans hésiter dans cette société. Il donna, en 1662, une troisième édition de ses *Observations*, quitta sa boutique, et fut nommé en 1666 l'un des commissaires pour l'entretien de la nouvelle rivière. L'incendie de Londres arrivé en 1666 fut attribué par le peuple à l'animosité des catholiques; et le bruit courut que Graunt, nouvellement converti au catholicisme, avait fermé exprès, immédiatement avant l'embrasement, tous les tuyaux qui portaient de l'eau à la cité. Ce bruit, que l'évêque Burnet a rapporté, a été pleinement réfuté par Maitland, qui a prouvé que Graunt n'eut la direction des eaux que quelque temps après l'incendie. Il était né de parents puritains; il devint ensuite socinien, et mourut catholique, le 18 avril 1674, âgé de cinquante-quatre ans. Il laissa ses papiers à sir Will. Petty, qui en fit usage pour l'édition qu'il publia en 1676, in-8°., de l'ouvrage de son ami. Cette édition, qui était la cinquième, est en effet bien supérieure aux précédentes. Chauffepié, dans son Dictionnaire, donne un extrait curieux et fort étendu de cet important ouvrage. — GRAUNT, ou GRANT (Edouard), savant instituteur anglais, fut nommé vers 1572 maître de la célèbre école de Westminster, où un grand nombre de jeunes gens, qui occupèrent par la suite des places éminentes dans le gouvernement et dans l'église, reçurent ses leçons. Il publia en 1575 à Londres, in-4°., *Græcæ linguæ spicilegium*, ouvrage dont Guill. Camden, son successeur, fit, pour l'usage de son école, un Abrégé, imprimé en 1597 sous ce titre: *Institutio græcæ grammatices compendiaria*, ibid., in-8°. Graunt, élu en 1577 prébendier de l'église collégiale de Westminster, résigna sa place de maître de l'école en 1591, et fut ensuite ministre de Barnet dans le Middlesex, et recteur

de Toppersfield en Essex. Il mourut le 4 août 1601. On lui doit l'édition des Lettres et Poésies de Roger Ascham, qu'il accompagna d'une notice biographique et critique. Quelques pièces de vers de Graunt prouvent du talent pour la poésie latine. X—s.

GRAVANDER (LAURENT-FRÉDÉRIC), médecin et poète suédois, naquit en 1778 à Sund, près de la ville de Nora, en Westmanie. Ayant pris ses degrés à Upsal, il fut nommé en 1804 médecin du district de Fahlun en Dalécarlie. Lorsque la vaccine fut introduite en Suède, Gravander fit les plus grands efforts pour la propager. De 1805 à 1810, près de cinq mille enfants furent vaccinés par lui-même ou sous sa direction. Le gouvernement lui accorda une récompense de trois mille francs, et lui décerna la médaille frappée pour l'encouragement de ceux qui propageaient la vaccine. Une maladie contagieuse s'étant répandue dans le district de Fahlun, Gravander mit le plus grand zèle à en arrêter le progrès; mais il fut victime de ce zèle respectable : atteint lui-même de la contagion, il mourut le 7 mars 1815, à l'âge de 37 ans. Il avait publié plusieurs mémoires sur la vaccine, et sur divers objets de police médicale, de 1805 à 1809. Son talent pour la poésie lui fit remporter plusieurs fois le prix à l'académie suédoise: en 1810, cette société couronna sa traduction de deux morceaux des Métamorphoses d'Ovide; et en 1811, elle accorda le même honneur à son imitation de l'épisode de Virgile et de l'ode d'Horace sur le bonheur de la vie champêtre. Il a laissé de plus un poème d'*Hercule*, un autre intitulé la *Source de la sagesse*, et plusieurs morceaux de poésie moins considérables, imprimés dans le *Journal de la littérature et du théâtre*, qui paraît à Stockholm. C—AU.

GRAVE (CHARLES-JOSEPH DE), né à Ursel en Flandre (département de l'Escaut), fit ses études à Louvain, s'adonna surtout à la jurisprudence et aux langues, puis vint s'établir à Gand, où il eut bientôt une grande réputation comme jurisconsulte. On lui proposa une place de conseiller au grand-conseil de Flandre. Grave n'avait pas l'âge requis pour cet emploi, qu'il refusa par ce motif. Mais dès le moment où il ne put alléguer la même excuse, il fut à l'unanimité élu membre de ce conseil. Lorsque la Belgique eut été réunie à la France, Grave fut nommé, par le département de l'Escaut, député au conseil des anciens; et peu s'en fallut qu'il ne fût enveloppé dans la proscription du 18 fructidor an v (4 septembre 1797). Il se retira alors des affaires politiques, et revint aux études qu'il avait aimées dans son jeune âge. Il s'occupa tout entier d'un grand ouvrage pour lequel, pendant son séjour à Paris, il avait fait beaucoup de recherches dans les bibliothèques de cette ville. Cet ouvrage était à peine achevé, et la 7e. feuille du premier volume venait d'être imprimée, quand l'auteur mourut subitement, le 11 thermidor an XIII (30 juillet 1805). M. G. B. Liégeard, son ami, qui en avait revu le manuscrit sous le rapport du style, veilla à l'impression du reste de l'ouvrage, et y ajouta un *Avis de l'éditeur*, une *Notice sur M. de Grave*, et un *Discours préliminaire*. Quel que long que soit le titre de ce livre, nous le rapporterons en entier parce qu'il en donne une analyse; le voici : *République des Champs Élysées, ou Monde ancien, ouvrage dans lequel on démontre principalement que les Champs-Élysées et*

l'Enfer des anciens sont le nom d'une ancienne république d'hommes justes et religieux, située à l'extrémité septentrionale de la Gaule, et surtout dans les îles du Bas-Rhin; que cet enfer a été le premier sanctuaire de l'initiation aux mystères, et qu'Ulysse y a été initié; que la déesse Circé est l'emblème de l'église élysienne; que l'Elysée est le berceau des arts, des sciences et de la mythologie; que les Élysiens, nommés aussi, sous d'autres rapports, Atlantes, Hyperboréens, Cimmériens, etc., ont civilisé les anciens peuples, y compris les Égyptiens et les Grecs; que les dieux de la fable ne sont que les emblèmes des institutions sociales de l'Élysée; que la voûte céleste est le tableau de ces institutions et de la philosophie des législateurs atlantes; que l'aigle céleste est l'emblème des fondateurs de la nation gauloise; que les poètes Homère et Hésiode sont originaires de la Belgique, etc.. Gand, P. F. de Goesin-Verhaeghe, 1806, 3 vol. in-8°. Le système développé par l'auteur en vaut beaucoup d'autres: l'amour du pays natal a inspiré de Grave, qui toutefois a trouvé peu de partisans, même parmi ses compatriotes. Cependant il serait peut-être injuste d'appliquer à son travail ces mots de Voltaire: « On pourrait faire » des volumes sur ce sujet; mais tous » ces volumes se réduisent à deux » mots: c'est que le gros du genre » humain a été et sera très long-temps » insensé et imbécille; et que peut-» être les plus insensés de tous ont » été ceux qui ont voulu trouver un » sens à ces fables absurdes, et mettre » de la raison dans la folie. » Nous remarquerons avec M. Liégeard, que pendant que M. de Grave mettait la dernière main à sa *République des Champs Élysées*, le docteur Édouard Davies, pasteur à Olverton, publiait ses *Recherches celtiques* (*Celtic researches*, Londres, 1804), dans lesquelles il émet les mêmes opinions sur les Champs-Élysées, les Cimmériens, Orphée, la Galatie, etc. — Un vicomte DE GRAVE, né à Narbonne, capitaine au régiment de Cambis, a fait imprimer: I. *Varon*, tragédie, 1752, in-12. II. *Œuvres*, 1777, in-12, contenant, *Varon*, *Phœdime*, ou *la Piété filiale*, tragédie en cinq actes, et des poésies fugitives.

A. B—T.

GRAVE. *Voyez* PONCET DE LA GRAVE.

GRAVELOT (HUBERT-FRANÇOIS BOURGUIGNON), dessinateur, frère du célèbre géographe d'Anville, naquit à Paris en 1699; son père, négociant de cette ville, n'épargna rien pour l'éducation de ses enfants. Ses études à peine finies, Gravelot suivit le penchant qui le poussait vers les beaux-arts. Son père, pour seconder ses heureuses dispositions, l'attacha à la suite du duc de la Feuillade, nommé ambassadeur à la cour de Rome, afin de le mettre à portée d'étudier les grands modèles. Mais cette ambassade n'ayant pas eu lieu, notre jeune artiste, qui était allé jusqu'à Lyon, revint à Paris, où il mena une vie oisive et dissipée: son père résolut alors de le placer dans le commerce maritime, et l'envoya à Saint-Domingue avec une pacotille assez considérable, que des circonstances malheureuses lui firent perdre entièrement. Cet accident influa sur la santé de Gravelot; et il ne dut sa guérison qu'à sa jeunesse et à la force de son tempérament. De retour à Paris, à l'âge d'environ trente ans, il se livra avec une nouvelle ardeur à une étude qui avait fait le charme de ses premières

années. Après avoir suivi les leçons de Restout et les conseils de Boucher, s'apercevant des difficultés qu'il éprouvait à peindre, il se livra exclusivement au dessin et à la composition, passa en Angleterre, où il n'y avait pas alors d'artistes de mérite, et ne tarda pas à être fort occupé. Son talent ne se borna pas à la composition des sujets d'histoire; il se mit à traiter, d'une manière distinguée, le genre d'ornement propre au bijou et à l'orfévrerie; ce qui ne l'empêchait pas cependant d'étudier toujours la figure, puisqu'il donna l'idée, à plusieurs peintres anglais, d'une réunion académique, où ils s'occupaient à dessiner d'après nature, et à disserter sur les arts. Ce fut dans cette contrée qu'il grava à l'eau-forte, avec beaucoup de goût, et sur ses dessins, plusieurs sujets de différents genres. Après treize ans de séjour à Londres, la guerre ayant été déclarée entre la France et l'Angleterre, il se rendit dans sa patrie en 1745, après avoir visité les plus belles villes de Hollande. De retour à Paris, les auteurs, et les libraires s'empressèrent de mettre ses talents à contribution. Ce fut alors qu'il composa successivement les dessins des gravures qui ornent la belle édition in-4°. des OEuvres de Voltaire, publiée par Panckoucke, et celle de Racine, par Luneau de Boisjermain. L'édition du poème de la *Secchia rapita*, par Conti, et celle de la *Jérusalem*, du même, furent aussi ornées de gravures faites d'après ses dessins; ainsi que les OEuvres de Corneille, les ouvrages de Marmontel, et une multitude d'autres éditions. Les compositions de Gravelot, quoiqu'en général un peu froides, ont beaucoup de noblesse; ses fonds sont riches, et ont un grandiose qui fait plaisir, parce qu'il savait parfaitement la perspective, et qu'il avait étudié l'architecture; les costumes, ainsi que la nature des végétaux et la forme des fabriques, sont exacts, parce qu'il était fort instruit: aussi Voltaire, et la plupart des autres auteurs, s'en rapportaient entièrement à lui pour le choix des sujets. Menant une vie sédentaire, Gravelot partageait son temps entre le dessin et la lecture. Il n'était point étranger, non plus, à la littérature, et faisait des vers assez facilement. On a de lui un recueil de 90 petites figures allégoriques sur les numéros de la loterie de l'École-Militaire, accompagnées chacune d'un madrigal, parmi lesquels il y en a quelques-uns d'heureux. Il est aussi l'auteur du texte et des figures d'une suite de sujets d'iconologie, publiée par Lattré. La mort l'ayant empêché de terminer cet ouvrage, Cochin l'a conduit à sa perfection. Ce recueil est le même qui avait paru successivement depuis 1773, sous le titre d'*Almanach iconologique*. Presque tous les cartouches des cartes de d'Anville, tous bien adaptés aux climats et aux productions des contrées qu'elles représentent, et gravés avec goût, sont de la main de Gravelot. Cet artiste ne pouvait supporter une faute typographique: l'auteur de cet article l'a vu prendre plaisir à corriger environ 3000 fautes dans la première édition de l'ouvrage de Raynal, sur le commerce des deux Indes; édition qui avait été imprimée en pays étranger, loin des yeux de l'auteur. Gravelot est mort à Paris le 20 avril 1773. On trouve une Notice sur cet artiste, donnée par son frère, dans le *Nécrologe* de 1774.

P—CE.

GRAVEROL (François), docteur en droit, avocat au présidial de Nîmes et à la chambre de l'édit de Castres, né à Nîmes le 11 janvier

1644 (1), s'acquit une grande célébrité comme jurisconsulte et comme littérateur. On citait au parlement de Toulouse, comme une autorité, un de ses ouvrages de jurisprudence; et les États de Languedoc, voulant réunir en un corps de droit toutes les lois relatives aux fiefs et à l'exercice des droits seigneuriaux dans la province, jetèrent les yeux sur lui pour cette importante collection. Ce projet ne fut cependant pas exécuté; mais il a vraisemblablement donné l'idée du Recueil que M. Albisson a publié long-temps après, sous le titre de *Lois municipales.* Dans un autre genre, Graverol se distingua par une connaissance aprofondie des langues mortes et vivantes, de la science numismatique, de la littérature ancienne et moderne, et par un talent particulier pour la composition des devises. Il avait rassemblé un grand nombre de médailles curieuses et de manuscrits rares. Il en possédait un qui contenait en original tous les actes du procès des Albigeois au tribunal de l'Inquisition. Il avait aussi recueilli des *Lettres inédites du cardinal Sadolet*, qu'il se proposait de publier avec des notes. Ce travail fut soumis en 1685 à l'examen de l'académie de Nîmes; et néanmoins il n'a pas vu le jour. Graverol comptait aussi donner au public la *Collection complète des lettres latines de Jean du Pin*, évêque de Rieux, auteur de la Vie de *Philippe de Béroald*, et de celle de *Sainte-Catherine de Sienne.* On ignore ce qui s'est opposé à l'accomplissement de ce projet. La révocation de l'édit de Nantes l'empêcha d'achever la *Bibliothèque de Languedoc*, dont il publia le prospectus dans le *Journal des savants* de mars 1685, et qui devait se composer des Vies de tous les savants de cette province, et du Catalogue raisonné de leurs ouvrages. Ceux que Graverol a fait imprimer, sont: I. *Observations sur les arrêts du parlement de Toulouse, recueillis par la Roche-Flavin*, Toulouse, 1682. II. *Miles Missicins*, Nîmes, 1674 (1). III. *Dissertation sur l'inscription du tombeau de Pons, fils d'Ildephonse, de la famille des Raimond, comtes de Toulouse*, 1683. IV. *Dissertation sur la statue qui était autrefois à Arles, et qui est à présent à Versailles*, 1685. C'est de la Vénus d'Arles qu'il s'agit dans cet ouvrage. V. *Dissertation sur une pierre antique et sur une médaille grecque de l'empereur Trajan*, Toulouse, 1665; Paris, 1687, in-4°., et dans le *Sorberiana.* VI. *Mémoires pour la vie de Tannegui Lefèvre*, 1686, et dans les *Mém. de littérature* par Sallengre. VII. *Sorberiana, sive excerpta ex ore Samuelis Sorbière*, Toulouse, 1691, in-12, souvent réimprimé. On y trouve les Mémoires sur la vie de Samuel Sorbière et de Michel Cotelier, qui avaient déjà été publiés à Nîmes en 1687, et plusieurs autres pièces. VIII. *Dissertation contre Tollius, Hollandais, au sujet d'un monument antique.* IX. *Dissertation à M. Guionnet de Vertron, historiographe du roi, sur son nouveau Panthéon*, 1687. X. *Petri Bunelli Tolosatis epistolæ fa-*

(1) On peut être au commencement de l'année 1635, si l'on en croit le Moréri de 1759, où son article a été donné par son petit-fils, Graverol de Flegcheras.

(1) Cette pièce était dédiée à Spon, qui la publia de nouveau dans ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, ainsi que plusieurs autres opuscules de Graverol. Saxius rapporte qu'un certain Fréd. Gnibbeus, trouvant apparemment le sujet de cette dissertation trop peu important pour exercer la plume d'un homme de lettres, envoya à l'auteur l'éloge d'un porc, sous ce titre: *In monumentum Militis Missicii D. Franc. Graveroli, Frederici Guibbei Porcus.*

miliares, *cum notis*, *additâ præfatiunculâ*, etc., Toulouse, 1687. XI. *Votum deæ Nehaleniæ solutum, sive epistola de opere quodam musivo nuper reperto*, Nîmes, 1689. XII. *Dissertation sur une médaille des Tyriens*, Aix, 1690. XIII. *Epulæ ferales, sive fragmenti marmoris Nemausini enodatio*, 1690, et à la fin du *Sorberiana*. XIV. *Dissertation sur une médaille grecque qui porte le nom du dieu Pan, avec la réponse de M. Rigord*, Paris et Tours, 1689, in-4°. (Voy. les *Acta eruditorum*, suppl. 1, 585, et 11, 369.) XV. *Notice et abrégé historique des vingt-deux villes, chefs de diocèse de la province de Languedoc*, Toulouse, 1696, in-fol. Cet ouvrage ne fut publié (par les soins de G. L. Colomiès) qu'après la mort de l'auteur, et n'a rien ajouté à sa réputation. M. Barbier lui attribue la traduction de la Vie de Fra Paolo, par le P. Fulgence, publiée à Leyde en 1661, sous ce titre : *La Vie du père Paul de l'ordre des serviteurs de la Vierge, traduite de l'italien par F. G. C. A. P. D. B.*; et il explique ces initiales par ces mots : François de Graverol, conseiller au parlement de Bordeaux; qualité qui ne paraît pas convenir à celui qui fait le sujet de cet article. Graverol était protestant, et voulut quitter la France après la révocation de l'édit de Nantes; mais rencontré à Valence par un magistrat de son pays qui soupçonna son dessein, il fut arrêté, traduit à la citadelle de Montpellier, dépouillé de ses biens, excédé d'exhortations, épouvanté de fausses nouvelles sur sa famille, et accablé de menaces. On parvint ainsi à lui arracher une abjuration ; mais à peine mis en liberté, il reprit, du moins secrètement, l'exercice de son culte, ne se regardant pas comme lié par un engagement que la violence seule avait extorqué. Il était de l'académie des *Ricovrati* de Padoue, et l'un des fondateurs de celle de Nîmes, qui lui dut son ingénieuse devise : *Æmula lauri*. Cette société l'avait choisi, dans les dernières années de sa vie, pour son secrétaire perpétuel. Il mourut le 10 septembre 1694. Lamonnoie, dans ses notes sur les ouvrages du savant Baillet, place la mort de Graverol en 1695 ; mais il s'est trompé. V. S. L.

GRAVEROL (Jean), frère du précédent, se fit, comme lui, un nom dans la république des lettres. Né à Nîmes, le 28 juillet 1647 (1), il fut destiné au ministère évangélique, et l'exerça d'abord dans l'église de Lyon, et ensuite à Amsterdam et à Londres, quand le calvinisme fut proscrit en France. Bayle, les deux Spon, et d'autres savants non moins célèbres, faisaient un grand cas de ses lumières et de ses écrits. Il mourut à Londres en 1718. Il a publié : I. *De religionum conciliatoribus*, Lausane, 1674, publié sous le nom de Rollegravius, anagramme de celui de *Graverol* latinisé; c'est une réponse à l'ouvrage d'Huisseau, ministre de Saumur, *sur la Réunion du christianisme*. II. *L'Eglise protestante justifiée par l'Eglise romaine sur quelques points de controverse*, Genève, 1682. III. *De juvenilibus Theodori Bezæ poëmatis, epistola ad N. C., quâ Maimburgius aliique Bezæ nominis obtrectatores accuratè confutantur*, Amsterdam, 1683, in-12. Graverol repoussa dans cet ouvrage les traits lancés par le père Maimbourg, contre la mémoire de Théodore de Bèze, à l'occasion de son épigramme *De suâ in Candidam*

(1) Ou le 11 septembre 1636, suivant la note fournie aux continuateurs de Moréri par Graverol de Flogrhevar.

et Audebertum benevolentiâ. IV. *Moses vindicatus, sive asserta historia creationis mundi, aliarumque quales à Mose narrantur veritas adversùs Cl. V. T. Burnetii, S. T. D. archæologias philosophicas*, ib., 1694, in-12. Ce livre fut fait à l'occasion du système de Burnet sur la Genèse, que cet écrivain voulait qu'on regardât comme une allégorie, du moins dans le récit de la création. Graverol soutient, au contraire, que tout est historique dans la narration de Moïse. Sa réfutation est très savante, mais d'un style rebutant. L'*Archéologie philosophique*, et la *Théorie de la Terre-Sacrée* de Burnet, sont écrites avec beaucoup d'imagination et d'élégance; et ce mérite a conservé des lecteurs à ces romans, tandis que la sage et pieuse réfutation de Graverol n'en trouve plus. V. *Des points fondamentaux de la religion chrétienne*, Amsterdam, 1697. VI. *Histoire abrégée de la ville de Nîmes, où il est parlé de son origine, des beaux monuments de l'antiquité qui s'y voient, des hommes illustres qu'elle a produits, de ses martyrs*, etc.. Londres, 1703, in-12. VII. *Réflexions désintéressées sur certains prétendus inspirés, qui depuis quelque temps se mêlent de prophétiser dans Londres* (Voy. Fatio); ce sont trois lettres qui parurent en 1707. VIII. L'*Eloge de Jacques Spon*, inséré dans les *Nouvelles de la république des lettres*, février et juin 1696. Saxius l'attribue mal à propos à François Graverol. — Graverol (Henri-François de), de la même famille que les précédents, naquit à Bernis vers 1728. On a de lui une *Dissertation sur l'origine de la loi Papia Poppea*, 1765, in-12. V. S. L.

GRAVES (Richard), écrivain anglais, né en 1715 à Mickleton dans le comté de Gloucester, hérita de son père un goût marqué pour l'étude. Lisant Hésiode et Homère à douze ans, il fut envoyé à l'université d'Oxford, où il se joignit à quelques jeunes gens qui passaient leurs soirées ensemble à lire les auteurs grecs les plus difficiles qu'on ne leur expliquait pas au collége, et à boire de l'eau. Ce penchant à l'étude et à la sobriété fut un peu contrarié par la liaison intime que Graves forma bientôt avec Shenstone. Il avait contracté, avant de savoir même, dit-il, son catéchisme, une habitude de rimer à laquelle il ne pouvait résister; mais cette disposition ne lui avait pas fait négliger les études nécessaires à l'état ecclésiastique auquel il était destiné. Il obtint une cure dans le voisinage d'Oxford. Son presbytère n'étant pas encore habitable, il se logea chez un fermier peu aisé: la fille de ce fermier lui inspira de l'amour, et il l'épousa. Vers 1750, il fut nommé curé de Claverton, où il ouvrit ensuite une école, qu'il dirigea pendant 30 ans. Il joignit à sa cure, en 1763, celle de Kilmersdon, et la place de chapelain de lady Chatam. Le fanatisme et l'insolence d'un cordonnier méthodiste, récemment établi à Claverton, qui, non content d'y faire beaucoup de prosélytes, avait fait proposer à Graves d'essayer lequel, par ses prédications, convertirait le plus de pécheurs, lui inspirèrent l'idée du plus célèbre de ses ouvrages, le *Don Quichotte spirituel*, roman qui parut fort piquant en Angleterre, mais où on lui a reproché d'avoir prostitué en quelque sorte le langage de l'Écriture à un objet de plaisanterie. L'application de l'esprit, un exercice presque continuel, et une frugalité excessive, l'avaient réduit à un état de maigreur extrême. La brièveté de ses visites

faisait dire à M. Thickness : « M. » Graves serait un des hommes du » monde le plus aimable, s'il avait le » temps de l'être. » Graves avait un esprit vif, subtil, piquant, qu'il portait dans la conversation comme dans ses livres ; il était même enclin au sarcasme et à l'épigramme, quoique d'ailleurs le meilleur homme du monde. Non seulement il faisait profession de piété, mais il pensait qu'après avoir tout lu et tout examiné, tout homme devait nécessairement être chrétien. Il mourut le 23 novembre 1804, âgé de 90 ans. Voici la liste de ses ouvrages, dans lesquels on trouve toujours de l'esprit et de la raison, mais plus de naturel et d'élégance que de force et de profondeur. I. Le *Feston, ou Recueil d'épigrammes, avec un Essai sur ce genre de composition.* Une médaille d'argent ayant été proposée en prix par les propriétaires d'un ouvrage périodique, pour le meilleur écrit sur la nature de l'épigramme, un garçon apothicaire ne se fit pas scrupule de s'approprier l'essai anonyme de Graves, l'envoya comme sien au concours, et la médaille lui fut adjugée. Ce ne fut que dans une publication subséquente que le véritable auteur se fit connaître. II. *Invitation à la race emplumée*, 1763 ; l'un des plus jolis poèmes de Graves. III. Le *Don Quichotte spirituel*, 1772, 3 vol. in-12. IV. *Souvenirs de quelques particularités de la vie de Shenstone*, en une suite de lettres à Guill. Seward, 1778 ou 1788. Ces lettres ont pour objet de réfuter des critiques de Gray, de Mason, et surtout de Johnson, qui avait avancé que *Shenstone n'avait ni l'esprit étendu ni le goût de l'instruction.* V. *Lucubrations composées d'essais, rêveries, etc., en prose et en vers*, 1786, in-8°., sous le nom de Peter of Pountefract. VI. *Galateo, ou Traité sur la politesse*, traduit de l'italien de De la Casa, évêque de Bénévent. VII. *Columelle, ou le malheureux Anachorète*, conte dialogué, en 2 volumes, où, en peignant les effets d'une vie solitaire et indolente pour un jeune homme d'esprit et de talent, on suppose qu'il a fait allusion à la situation de Shenstone. VIII. *Euphrosine*, recueil de poésies en deux volumes, qui a eu plusieurs éditions. IX. *Eugène* ou *Anecdotes du vallon d'or*, Londres, 1785, deux vol. in-12. X. *Rêveries de la solitude, contenant des essais en prose, une nouvelle traduction du Muscipula* (poème latin d'Holdsworth), *et des poésies originales*, 1793, in-8°. XI. *Plexippus, ou le Plébéien ambitieux*, en 2 vol. XII. *Le Fils du fermier*, conte moral en vers. XIII. Les traductions suivantes du grec : *La vie de Commode* par Hérodien ; *Hiéron, sur l'état de la royauté*, de Xénophon, 1793, in-12 ; *les Méditations d'Antonin.* XIV. *La Coalition*, ou *la Répétition de l'opéra pastoral d'Écho et Narcisse*, comédie en trois actes. XV. *L'Amour de l'ordre*, poème. XVI. *Sermons sur divers sujets*, 1799, in-8°. ; le seul de ses ouvrages auquel il ait mis son nom. XVII. *Récréations d'un vieillard* (Senilities), *ou Amusements solitaires*, en prose et en vers, 1801, in-8°. XVIII. *L'Invalide, avec les moyens probables de jouir de la santé et d'une longue vie*, par un nonagénaire, 1805, in-12. Ce fut le dernier de ses écrits qu'il publia ; mais ce n'en est ni le moins utile, ni même le moins agréable à lire. On a publié après sa mort un Recueil intitulé : *Les Badins, composé d'essais badins, d'anecdotes badines et de quelques badinages poétiques, par*

un adepte dans l'art de badiner, etc. C'est un mélange amusant. Le ton des poésies est d'une légèreté remarquable dans un vieillard nonagénaire. Parmi les anecdotes, on y en trouve quelques-unes sur sir Wm. Blackstone, avec qui l'auteur avait été lié. Graves fut un des coopérateurs du recueil intitulé: *The Olla podrida*. X—s.

GRAVESANDE (GUILLAUME-JACOB 's), physicien, géomètre et philosophe hollandais, naquit à Bois-le-Duc, le 27 septembre 1688. Le nom de sa famille est proprement *Storm van 'sGravesande*. C'était une ancienne famille patricienne de Delft, qui a donné des magistrats à cette ville dès l'année 1419, et qui fut l'objet des persécutions des ducs d'Albe pour son attachement au prince d'Orange. 'sGravesande descendait, par sa grand'mère, du célèbre médecin Jean Heurnius; son aïeul paternel et son père exercèrent à Bois-le-Duc divers emplois municipaux. Il fit ses premières études dans la maison paternelle; et dès-lors il annonça les dispositions les plus heureuses, comme la passion la plus vive pour l'étude des sciences mathématiques. A l'âge de seize ans, il fut envoyé à l'académie de Leyde pour étudier le droit: mais il continua avec ardeur son étude favorite; et il n'avait pas encore atteint l'âge de dix-neuf ans lorsqu'il publia son *Essai sur la perspective*, production qui fixa l'attention des géomètres, et mérita le suffrage du grand Bernoulli, quoiqu'empreinte de quelques imperfections inévitables de la part d'un jeune auteur, et qu'il s'était proposé de faire disparaître dans une nouvelle édition, dont sa mort a privé le public. Reçu docteur en droit à la fin de 1707, il exposa avec beaucoup d'ordre et de clarté les motifs qui condamnent le suicide, dans une dissertation inaugurale *De autocheiriâ*. Il vint ensuite à la Haye, s'appliqua d'abord, suivant les intentions de son père, à la pratique du barreau, et se lia avec les hommes de lettres qui se trouvaient réunis dans cette résidence. Au mois de mai 1713, une société de jeunes gens, distingués par leurs connaissances, entreprit, à la Haye, la composition du *Journal littéraire*, qui a paru sous ce titre jusqu'en 1722, chez Johnson; qui a été repris en 1729, jusqu'au 30 juin 1732, chez Gosse et Neaulme, en dix-neuf tomes, et a été continué depuis à Leyde, chez Haake et Luchtmans, sous le titre de *Journal de la république des lettres* (1). 'sGravesande fut l'un des collaborateurs les plus zélés de cet ouvrage périodique justement estimé: on y trouve de lui un grand nombre d'extraits d'ouvrages de mathématiques et de physique, et en particulier, *De la géométrie de l'infini*, par Fontenelle, qui ne fut pas entièrement satisfait de l'impartialité du rédacteur. Il y inséra aussi plusieurs dissertations originales sur divers sujets, tels que, la *Construction des machines pneumatiques*, qui lui doit plusieurs perfectionnements; la *Théorie des forces vives et du choc des corps en mouvement*, d'après les principes de Leibnitz, théorie qui donna lieu à une longue et importante controverse, dont nous parlerons tout à l'heure; le *Mouvement de la terre; le mensonge; la liberté*: la dernière de ces dissertations renferme le germe du système que notre philosophe développa dans la suite. En 1715, 'sGravesande accompagna, à Londres, en qualité de secrétaire d'ambassade, les députés des états-généraux, chargés de complimenter George Ier. sur son avéne-

(1) Cette continuation a cessé en 1733, et se compose de 3 volumes.

ment au trône; il s'y lia avec Burnet, le célèbre évêque de Salisbury, dont les fils étaient ses amis, et fut reçu à la société royale de Londres. Revenu à la Haye l'année suivante, il fut nommé, en 1717, professeur ordinaire de mathématiques et d'astronomie à l'académie de Leyde. Dans la harangue qu'il prononça à cette occasion, intitulée : *De Matheseos in omnibus scientiis, præcipuè in physicis usu; necnon de astronomiæ perfectione ex physicâ hauriendâ*, il démontra les avantages de la méthode introduite par Galilée et Newton, les secours que le jugement reçoit de l'étude de la géométrie, et l'alliance qui unit l'astronomie à la physique : il cherchait à justifier l'extension qu'il se proposait de donner à son enseignement, en embrassant aussi la physique, jusqu'alors abandonnée à l'ancienne routine. Pendant les vacances de 1721 et 1722, 'sGravesande fit deux voyages à Cassel auprès du landgrave de Hesse, prince qui montrait un goût éclairé pour la physique expérimentale, et qui encourageait généreusement ses progrès. Le landgrave l'avait appelé pour avoir son avis sur la célèbre roue d'*Orffireus* (Voy. Orffireus); et 'sGravesande ayant avancé, à cette occasion, que le mouvement perpétuel ne lui paraissait pas impossible, publia, pour soutenir son opinion, ses *Remarques* sur cette question (1). En 1724, en quittant le rectorat de l'académie, il prononça une harangue *De evidentiâ* (réimprimée en tête de la 3e. édition de ses Éléments de physique); il y attribue la prééminence à l'évidence mathématique, qui seule lui paraît être par elle-même le *criterium* du vrai : il examine quelles sont les sciences qui en sont susceptibles, et cherche la sanction de l'évidence morale dans la volonté de Dieu, qui nous a fait une loi de croire au témoignage des sens, à celui des autres hommes et à l'analogie. En 1730, il joignit momentanément à son enseignement ordinaire celui de l'architecture civile et militaire, en hollandais : en 1734, il fut aussi chargé de l'enseignement de la philosophie, et embrassa, dans son cours, la logique, la métaphysique et la morale. Il s'était marié en 1720, et de ce mariage avait eu deux fils, qu'il perdit à huit jours d'intervalle, l'un âgé de treize ans, l'autre de quatorze : la douleur qu'il ressentit d'une perte aussi cruelle, quoique supportée avec la résignation d'une philosophie chrétienne, le conduisit bientôt lui-même au tombeau; et il expira le 28 février 1742, à l'âge de cinquante-cinq ans, après une longue maladie, pendant laquelle il conserva toute la vivacité de son esprit. 'sGravesande était singulièrement exercé à la méditation; son esprit y portait une telle énergie et une telle suite, que ses ouvrages étaient en entier composés et tracés dans sa tête, avant qu'il les eût mis par écrit, même sur de simples notes : sa mort nous en a ainsi fait perdre plusieurs qu'il avait préparés. Pendant son séjour en Angleterre, sa chambre était le rendez-vous des gentilshommes attachés aux ambassadeurs; il continuait paisiblement ses calculs au milieu de leurs entretiens, et même quelquefois en y prenant part. Professant le culte réformé, il fut toujours sincèrement attaché à sa religion; sa conversation était enjouée, son caractère facile, son ame sensible et généreuse : on le vit toujours fidèle et scrupuleux observateur de ses devoirs. Il eut

(1) Ces *Remarques* ne furent imprimées, dans le temps, qu'à un petit nombre d'exemplaires distribués à des amis; mais on les trouve réimprimées dans le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand, tom. II, pag. 225.

plusieurs occasions de servir son pays en bon citoyen; il fut souvent consulté pour les opérations de finances, et employé, pendant la guerre de la succession, à déchiffrer les dépêches enlevées sur les ennemis, genre de travail pour lequel il avait un talent particulier: il concourut plusieurs fois à perfectionner les travaux hydrauliques, qui ont pour la Hollande une si haute importance. Invité, en 1724, par le czar Pierre-le-Grand, à faire partie de l'académie royale de Pétersbourg à l'époque de sa fondation, et, en 1740, par le roi de Prusse pour la composition de la nouvelle académie de Berlin, il rejeta les offres de ces deux princes, pour ne point quitter sa patrie. Rien ne prouve mieux la candeur et la droiture avec laquelle il cherchait la vérité, que la manière dont il abandonna l'opinion de Newton sur la force des corps, pour embrasser celle de Leibnitz, quoiqu'il eût d'abord défendu la première et qu'il professât la plus grande vénération pour son auteur, lorsqu'en faisant une expérience, qu'il jugeait propre à la confirmer, il s'écria tout d'un coup, en présence de son frère: *Ah! c'est moi qui me suis trompé.* Le premier, il transporta hors de l'Angleterre, enseigna publiquement, expliqua, pratiqua, défendit la philosophie de Newton: il l'adopta, comme il appartenait à un homme éminemment éclairé, à un esprit indépendant; il en saisit les principes, les méthodes, les principaux résultats: mais il y joignit des vues, des expériences, des démonstrations et des observations qui lui étaient propres; il se livra à une longue suite d'expériences, dont il conçut l'idée, et pour lesquelles il fit exécuter de nombreux instruments. A cette époque, plusieurs notions fondamentales étaient encore obscures ou indéterminées; et 'sGravesande, plus habile dans l'art d'observer et d'expérimenter que profond dans les spéculations transcendentales, s'est plus d'une fois embarrassé dans les questions relatives à la métaphysique de la science. Telle est, par exemple, la discussion relative *à la force des corps en mouvement et au choc*; discussion dans laquelle, en embrassant l'opinion de Leibnitz contre celle de Newton, il ne s'est pas formé une idée juste de la force, et en établissant avec raison que la fonction appelée *force vive* est composée *du carré de la vitesse multiplié par la masse*, il a confondu cette fonction avec la *force proprement dite*, à laquelle elle est entièrement hétérogène: telle est encore la discussion qu'il a engagée sur la possibilité du mouvement perpétuel, question que les progrès ultérieurs de la mécanique ont achevé de résoudre d'une manière irrévocable, en la rappelant à ses véritables termes. Mais le professeur de Leyde n'en a pas moins puissamment contribué à la grande révolution qu'éprouvèrent alors les sciences physiques, soit en donnant aux nouvelles méthodes un riche développement, soit en confirmant d'une manière éclatante les nouvelles découvertes par ses appareils, ses machines, ses infatigables travaux, et un enseignement plein de méthode et de clarté. Voltaire, étant venu à Leyde, fit la connaissance de 'sGravesande, suivit ses cours, lui lut quelques chapitres de ses *Éléments de la philosophie de Newton*, et desira recueillir ses observations sur cet écrit avant de le publier. Le savant Hollandais admira la facilité et l'élégance avec lesquelles Voltaire avait traité des matières aussi arides, mais ne put lui prêter le secours que celui-ci avait desiré. 'sGravesande,

en se livrant à l'étude et à l'enseignement de la philosophie, y porta la même méthode, la même netteté, la même concision, et cette simplicité lumineuse qui est le vrai langage de la science; mais il n'y porta point la même décision dans la marche des idées : il ne sut ni faire un choix entre les doctrines de Descartes, de Leibnitz et de Locke, qui se partageaient alors la faveur des hommes instruits, ni se créer une doctrine propre et originale. Il emprunta tour-à-tour des principes à chaque système; il a même joint à sa logique les règles des sillogismes d'après Aristote et la pratique des écoles. Dans son *Introduction à la philosophie*, il fait précéder la métaphysique par la logique, ordre qu'il ne suivait pas dans l'enseignement, mais qui serait toutefois très raisonnable quant à la portion de la première de ces deux sciences qui n'est que l'histoire naturelle de l'esprit humain. Il hésite sur les questions fondamentales de la génération des idées; mais il classe ces mêmes idées avec ordre : il n'apporte aucune lumière nouvelle sur les grands sujets de la causalité, de la réalité des connaissances humaines et de leur certitude; mais il décrit avec sagacité les lois de l'attention, de la mémoire; il trace d'excellentes règles sur la valeur des témoignages, sur l'emploi de l'analogie, sur les probabilités simples et composées, sur l'usage des hypothèses : il explique avec une netteté singulière l'origine de nos erreurs; le premier, peut-être, il a fait convenablement remarquer combien la paresse de l'esprit nuit à la rectitude de ses jugements. Ses conseils sont toujours sages, ses nomenclatures exactes et lumineuses, ses définitions pleines de clarté; son style est un modèle de style philosophique : théoricien incertain ou prudent, il donne une pratique utile et sûre. On voit qu'il avait beaucoup étudié Locke : il n'avait pas cru pouvoir adopter en entier sa philosophie, sans cependant en avoir peut-être saisi les véritables inconvénients; mais il enseignait et écrivait comme un homme formé à son école. L'ouvrage de 'sGravesande, quoiqu'il n'ait pas avancé la science sur les points essentiels et difficiles, sera toujours précieux à ceux qui la cultivent. La plupart des livres sur la philosophie qu'on met encore aujourd'hui dans les mains des élèves, ne valent pas celui-là, à beaucoup près. Ses idées sur la liberté morale lui ont attiré de vives censures, quoiqu'elles fussent assez analogues à la doctrine religieuse admise par la communion à laquelle il appartenait. (*Voyez* les Actes du synode de Dordrecht, Hanovre, 1620, pages 694 et 706.) Après avoir combattu le fatalisme et les opinions de Spinosa et de Hobbes sur la nécessité des déterminations, 'sGravesande croit pouvoir définir la liberté, *le pouvoir physique*, donné à l'homme *de faire ce qu'il veut, quelle que soit la détermination de sa volonté*, en sorte que l'homme cesse d'être libre quand il est contraint de faire ce qu'il ne veut pas, ou empêché de faire ce qu'il veut : mais, suivant lui, l'homme veut, parce qu'il est déterminé par ses idées; il choisit ce qui lui paraît préférable; et comme il n'est pas en son pouvoir de ne pas juger préférable ce qui lui paraît tel, il y a toujours dans ses actions une nécessité morale. « Supposer, dit-» il, qu'il en pût être autrement, ce » serait admettre un effet sans cause. » Il s'efforce de démontrer non seulement qu'une telle définition de la liberté conserve le mérite et le démérite de

nos actions, et toutes les conditions qui caractérisent le vice et la vertu, mais que la liberté placée dans le choix même des déterminations aurait au contraire les conséquences qu'on reproche à son système. Ce système qui repose sur une fausse notion des causes, qui confond la liberté d'action avec la liberté de la volonté fut dès-lors combattu par J. F. Beruard, dans une lettre à 'sGravesande, imprimée à Amsterdam, 1736, in-4°. 'sGravesande, au reste, n'est point l'auteur de cette définition, qui a trouvé de nombreux partisans en Angleterre, mais que les progrès récents de la philosophie, en Allemagne et en France, doivent détruire sans retour, en rétablissant, dans le principe moral, la spontanéité *automatique*, qui le constitue *cause véritable*, et en fondant sur son activité propre la théorie entière des causes. On voit, dans la doctrine adoptée par 'sGravesande, comme en plusieurs autres exemples, l'influence, souvent fâcheuse, qu'exerce sur la philosophie l'habitude de traiter les sciences physiques: quoi qu'il puisse dire, une *mauvaise action*, dans cette manière de voir, ne serait au fond qu'une *erreur*. Le mouvement, dans la nature matérielle, est toujours communiqué, à l'exception peut-être des phénomènes galvaniques, électriques et autres semblables: mais l'ordre moral, les déterminations, ont une origine individuelle et un principe indépendant même des décisions du jugement. Les principaux ouvrages de 'sGravesande sont les suivants : I. *Essai de perspective*, la Haye, 1711. II. *Physices elementa mathematica, experimentis confirmata; sive Introductio ad philosophiam Newtonianam*, 2 vol. in-4°., dont il y a eu trois éditions à la Haye; la 1re., en 1720 et 1721; la 2e., en 1725; la 3e., en 1742; deux traductions en anglais et en français, dont la plus estimée est celle de Joncourt, ami de l'auteur, Leyde, 1746. III. *Philosophiæ Newtonianæ institutiones in usus academicos*, ouvrage qui n'est que l'abrégé du précédent, et qui eut aussi trois éditions à Leyde, 1723, 1728 et 1744; la dernière a été publiée par Allamand, ami et biographe de 'sGravesande, qui y a fait entrer plusieurs additions que ce savant avait projetées. IV. *Matheseos universalis elementa, quibus accedunt, specimen commentarii in arithmeticam universalem Newtoni, ut et de determinandâ formâ seriei infinitæ adsumtæ regula nova*, Leyde, 1727, in-8°. V. *Introductio ad philosophiam, metaphysicam et logicam continens*, traité qui a eu aussi trois éditions, les deux 1res., à Leyde, en 1736 et 1737; la 3e., en 1756, par les soins de Jos. Nic. Seb. Allamand, augmentée de 3 chapitres, d'après les leçons de l'auteur: il en a été aussi publié, sous les yeux et par les soins de l'auteur, une traduction française d'une main inconnue, à Leyde, 1737. 'sGravesande a été en outre l'éditeur de plusieurs ouvrages, tels que la collection des œuvres de Huygens, à laquelle il a joint la vie de ce savant; celle des œuvres de son ami Keill, première édition; celle des ouvrages adoptés par l'académie royale des sciences avant son renouvellement en 1699; enfin l'*Arithmetica universalis*, de Newton, édition de la Haye, 1732. On trouve dans le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand une biographie très détaillée de 'sGravesande, par Allamand, l'éditeur de ce dictionnaire, notice à laquelle les rapports d'amitié qui unissaient le rédacteur à 'sGravesande et à

sa famille, donnent un caractère très précieux d'authenticité. D.G—o.

GRAVIER (LAURENT), antiquaire, né à Marseille en 1657, s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la recherche des médailles et des anciens monuments, et parvint de cette manière à former un cabinet très curieux. Il était lié avec les archéologues les plus instruits de son temps; et plusieurs d'entre eux lui ont dédié différentes dissertations : il en avait composé lui-même sur des points intéressants de l'histoire de Provence; mais sa modestie le détourna toujours de les donner au public, et l'on soupçonne qu'il les supprima peu de temps avant sa mort, car on n'en trouva point de copies dans son cabinet. Il avait été l'un des fondateurs de l'académie de Marseille; et la rigidité de ses principes empêcha quelquefois cette compagnie de couronner des pièces de vers où l'on trouvait moins de respect pour les mœurs que de talent poétique. Gravier mourut à Marseille, le 9 janvier 1717, à l'âge d'environ soixante ans, laissant un fils qui a joui aussi de la réputation d'un homme instruit et laborieux. On trouve un éloge de Laurent Gravier, à la suite d'une dissertation de M. Terrin, d'Arles, sur le dieu *Crepitus*, dont la figure était en original dans le cabinet de M. Gravier, à qui la dissertation est dédiée. Elle est insérée dans les Mémoires de littérature du P. Desmolets. Voyez aussi l'*Histoire des hommes illustres de la Provence*, I, 381. W—s.

GRAVILLE (BARTHÉLEMI-CLAUDE GRAILLARD DE), écrivain périodique, né à Paris en 1727, mort en cette ville en 1764 à trente-sept ans, a cultivé la littérature avec plus d'ardeur que de succès. On a de lui : I. *Journal villageois*, 1759, in-12: cette feuille n'eut que trois numéros; il en avait obtenu le privilége sous le nom supposé de *J.-J. Thibaud de Pierrefitte*. II. *Le Mage de Chica*, Paris, 1759, in-12. III. *Entendons-nous, ouvrage posthume de M. Gobemouche*, aux Boulevarts, 1760, in-12. Il composa cette brochure de circonstance en société avec Guichard. IV. *Le Génie de la littérature italienne*, Paris, 1760, 2 vol. in-12. Il avait entrepris ce nouvel ouvrage périodique en société avec un Italien, nommé San-Severino. V. *L'Homme vrai*, ib., 1761, in-12. VI. *L'Ami des filles*, ib., 1761, in-12; édition renouvelée en 1776. Cet ouvrage, dit Sabatier, est écrit avec facilité, et contient des avis dont le sexe peut tirer de l'utilité. VII. Graville a eu quelque part au *Recueil A. B. C.*, depuis le troisième volume. W—s.

GRAVINA (DOMINIQUE DE), historien, ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le royaume de Naples, vivait au XIVᵉ. siècle. Il exerçait l'état de notaire; il prit part aux troubles civils qui agitèrent sa patrie, et se montra fort attaché aux intérêts du roi André. Aussi, après la mort de ce malheureux prince, sa maison fut pillée par la populace; on déclara ses biens confisqués, et il fut obligé de s'enfuir, emmenant avec lui sa mère, déjà avancée en âge, son frère, sa sœur, et quatre petits enfants. Il a écrit en latin le *Journal des événements qui se sont passés dans la Pouille depuis* 1332 *jusqu'en* 1350. Ce morceau d'histoire est très précieux, parce que l'auteur n'y parle que de choses dont il a été le témoin; et l'on regrette avec raison qu'il ne nous soit pas parvenu entier. Les premiers et les derniers feuillets manquaient au manuscrit de Muratori, qui a inséré ce *Journal*

dans ses *Scriptor. rerum Italicar.* tom. XII. W—s.

GRAVINA (PIERRE), excellent poète latin du XVe. siècle, était de l'illustre famille des Gravina, originaire de Capoue. Catane et Naples se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour; mais il nous apprend lui-même qu'il naquit à Palerme vers 1453. Il avait reçu de la nature un esprit vif et ferme, une mémoire heureuse et une intelligence rare; et il était doué encore de toutes les qualités extérieures, propres à relever ses talents. On n'avait jamais vu un cavalier de meilleure mine; et il faisait admirer son adresse et son agilité dans tous les exercices du corps. Il aimait le faste, et sa table était toujours se· ie délicatement; il ne se livrait cependant au plaisir de la bonne chère qu'avec modération : aussi conserva-t-il, jusque dans un âge avancé, une santé que rien ne semblait pouvoir altérer. Dans quelque carrière qu'il fût entré, Gravina eût pu se promettre des succès; mais exempt d'ambition, il préféra aux emplois les plus relevés une vie tranquille et libre de soins. Un beau paysage avait pour lui des charmes inexprimables; et la délicieuse vallée de Sorrento, qui lui en offrait plus qu'aucun autre lieu du monde, l'arrêta souvent des années entières. Il eut pour précepteur Aurèle Bienati, homme instruit, à qui l'on doit, entre autres ouvrages, un *Abrégé* de la grammaire latine de Valla. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Nole, et de là à Rome, où il suivit les leçons des maîtres les plus célèbres. Il visita ensuite l'Italie, accueilli, fêté partout, et ne s'éloignant d'un lieu que lorsqu'il espérait plus de plaisir dans un autre. Résolu enfin à se fixer, il choisit l'état ecclésiastique, comme celui qui s'accordait le mieux avec son goût pour l'étude; et l'on sait qu'il prononça un discours en présence du pape Alexandre VI, le jour de l'Ascension, en 1493. Il se rendit à Naples peu de temps après, et devint bientôt l'un des principaux ornements de cette cour, alors la plus polie de toute l'Europe. Il se lia d'amitié avec Jov. Pontanus, Sannazar, Cælius Rhodiginus et d'autres hommes d'un rare mérite. Le célèbre Gonsalve de Cordoue voulut être son protecteur; il le combla de présents, lui assigna une pension suffisante pour le mettre à même de continuer à se procurer toutes les jouissances qu'il aimait, et enfin lui fit obtenir un riche canonicat de la cathédrale de Naples. Après le départ de Gonsalve, Gravina trouva un nouveau Mécène dans Prosper Colonne, dont il éprouva souvent la libéralité. Pierre de Navarre lui donna aussi des preuves de sa bienveillance et de son estime : mais Naples était devenue le théâtre de guerres sanglantes et de troubles sans cesse renaissants; et Gravina, qui préférait le repos à tous les biens de la fortune, se retira à Sorrento, où il rencontrait d'agréables distractions dans la composition de ses ouvrages. Pierius Valérianus (*De infel. litterat.*) dit qu'il mourut de la peste, à Rome, en 1528: mais Mongitore (*Bibl. sicula*, tom. II, p. 142), rapporte que Gravina étant un jour à la campagne, près de Concha, s'assit à l'ombre d'un châtaignier, et qu'un des fruits épineux de cet arbre lui étant tombé sur la jambe, il s'y forma un ulcère, qui lui occasionna une fièvre lente, dont il mourut en 1527, dans sa soixante-quatorzième année. Ecrivain élégant et précoce, Gravina avait composé un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, tant en latin qu'en italien : mais la plupart ont été perdus; et il en suppri-

ma lui-même plusieurs, en disant que les chants des Muses ne devaient point se faire entendre au milieu des fureurs de la guerre. Scipion Capèce recueillit les poésies éparses de Gravina, et les publia, Naples, 1532, in-4°. Ce volume, qui est rare, contient la vie de l'auteur, par Paul Jove, un livre d'épigrammes, un de *silves*, et quelques autres poèmes. Jean Gruter a inséré quelques épigrammes de Gravina dans ses *Deliciæ poëtar. ital.*; et Paul Jove, d'autres dans ses *Elogia bellicâ virtute illustrium*: on en retrouve aussi dans les *Epigrammata selecta*, Palerme, 1606, in-12. On a encore de Gravina : *Epistolæ et orationes*, Naples, 1589, in-4°.; recueil précieux, réimprimé en 1748. Tiraboschi regrette que cette dernière édition ne soit pas précédée d'une biographie de l'auteur, composée par lui-même, et dans laquelle il parle de plusieurs de ses productions. L'une était intitulée : *Lucubratio Surrentina*, parce qu'il l'avait rédigée dans l'un de ses séjours à Sorrento. Il avait aussi commenté le *Songe de Scipion*, et traduit en latin les Conseils militaires de Diomèdes Caraffe; mais de tous les ouvrages de Gravina, celui dont on doit le plus regretter la perte est un poëme intitulé : *De Consalvi Cordubæ rebus gestis*. Le recueil de Capèce en contient un fragment. Gravina, avant d'entrer dans les ordres sacrés, avait eu un fils nommé *Tranquille*, jeune homme distingué par la variété de ses connaissances, et qui fut aussi chanoine de Naples. W—s.

GRAVINA (Jean-Vincent) est un des hommes les plus distingués dans les lettres que le royaume de Naples ait produits. Il naquit à Roggiano, petite ville peu éloignée de Cosenza, dans la Calabre-Ultérieure, le 20 janvier 1664. Ses parents, qui par leur état et leur fortune tenaient le premier rang dans cette ville, ne négligèrent rien pour sa première éducation. Mais l'esprit précoce, la vivacité d'imagination, l'ardeur de leur fils pour s'instruire, leur firent sentir bientôt qu'il lui fallait d'autres soins. Grégoire Caloprèse, son oncle, après avoir cultivé, avec succès, dans Naples, la poésie et la philosophie, s'était retiré à Scalea, sa patrie, ville maritime de cette partie de la Calabre. L'éducation d'un neveu qui donnait de si belles espérances, lui parut une occupation agréable; et il voulut bien s'en charger. Vincent apprit chez son oncle le latin, la rhétorique, l'histoire, et les principes de la géométrie : ces connaissances lui aplanirent la route pour l'étude de la philosophie, qui commençait à secouer le joug sous lequel elle avait langui dans les écoles. Vincent atteignit ainsi sa seizième année : Caloprèse reconnut alors qu'il fallait ouvrir aux dispositions de ce neveu chéri et à l'éducation duquel il avait donné tant de soins, une plus vaste carrière; il voulut le conduire lui-même à Naples : mais des embarras domestiques s'étant opposés à ce projet, ce bon parent lui assura une pension suffisante pour vivre honorablement, et l'envoya dans la capitale, où il le recommanda à la bienveillance de Séraphin Biscardi, de Cosenza, qui était regardé comme le chef du barreau napolitain, par son savoir et son éloquence. Charmé des dispositions qu'annonçait le jeune Gravina, Biscardi partagea ses soins entre lui et Cajetano Argenti. Biscardi dirigea particulièrement son application vers l'étude du grec, dont Vincent n'avait reçu chez son oncle que de légères notions, mais dont il acquit une parfaite connaissance par les leçons de Grégoire Mes-

sere, qui passait pour le premier helléniste de Naples. Biscardi leur enseigna tous les secrets de l'art oratoire, sans oublier celui de la déclamation. Gravina, qui cultivait en même temps la poésie, ne l'abandonna pas pour se livrer exclusivement à l'éloquence; ce fut vers ce temps qu'il composa, sur le sujet de la Passion, un drame intitulé: *Tragedia di Cristo*. Comme cette pièce n'a pas été imprimée, on ne peut dire si elle était entièrement de son imagination, ou s'il l'avait seulement traduite du grec de celle qu'on attribue à Saint Grégoire de Nazianze. Il ne reste que le titre de l'autre drame de Gravina, intitulé: *Sant Atanasio*. Les parents de Gravina l'avaient destiné à la jurisprudence: le temps approchait où il fallait qu'il en fit une étude sérieuse; et il avait conçu pour cette science une aversion qui paraissait insurmontable. Le langage barbare de la chicane lui paraissait une offense faite au culte des Muses, et la richesse que le barreau procure, un moyen sordide d'existence. Biscardi eut bien de la peine à lui démontrer la différence qui existe entre la science des lois et la poursuite des procès. Il lui répétait en vain que cette science repose sur une étude aprofondie des classiques, et que, si les jurisconsultes modernes avaient corrompu la latinité des écoles, on pouvait la ramener aux beaux temps d'Alciat et de Cujas. Enfin les préventions de Gravina se dissipèrent; il se livra constamment à l'étude du droit civil et canonique, et se rendit en même temps habile dans la théologie par la lecture attentive des SS. Pères. Il rechercha les conversations érudites, et ne cessa jamais de lire les cinq ouvrages qu'il regardait comme la base des connaissances auxquelles il aspirait; ces livres fondamentaux étaient la sainte Écriture, le Corps des lois civiles, les œuvres de Platon, celles de Cicéron et les poèmes d'Homère. Gravina desirait depuis long-temps d'aller à Rome; mais son oncle Caloprèse, qui dirigeait toujours son éducation, s'y opposa jusqu'à ce qu'il eût fini le cours de ses études. Gravina se rendit dans cette capitale du monde en 1689. Paolo Coardo, de Turin, qui devint ensuite camérier d'honneur de Clément XI, le reçut dans sa maison, où il demeura plusieurs années, et lui procura l'amitié des hommes les plus célèbres, Ciampini, Fabretti, Bianchini, Buonaroti, Emanuel Martino, et le P. de Miro. Leur conversation l'accoutuma à discuter les questions les plus importantes. On s'y était souvent entretenu du relâchement de la morale: Gravina entreprit de traiter ce sujet, en y appliquant les connaissances théologiques qu'il avait acquises. Il fit paraître un dialogue intitulé: *De corruptâ morali doctrinâ*, Cologne (Naples), en 1691, in-4°., sous le nom supposé de *Priscus Censorinus*. Son but est de démontrer que les corrupteurs de la morale font plus de mal à l'Église que les plus hardis hérésiarques. Il n'avait alors que 26 ans. L'élégance du style, la solidité des raisonnements, procurèrent un grand succès à ce livre, qui excita aussi un vif mécontentement parmi les partisans nombreux des doctrines relâchées. Le père Concina a inséré ce dialogue presqu'en entier dans son traité *De incredulis*. Le goût de la belle poésie s'était altéré comme la pureté de la morale: un seul écrivain, Alessandro Guidi, ami de Gravina, luttait à Rome contre le torrent; il avait écrit, sous le nom arcadien de *Erillo Cleoneo*, à la demande de la reine Christine de Suède, une comédie intitulée: *Endimione*. Cette pièce devint l'objet

de satires virulentes. Gravina, sous le nom de *Bione Crateo*, entreprit la défense de son ami; il lut publiquement son apologie dans une assemblée littéraire, et elle fut imprimée sous le titre de *Discorso sopra l'Endimione*, etc., Rome, 1692, in-16. Cet opuscule, dans lequel il établissait d'excellents principes, lui attira de nouveaux adversaires, qui trouvèrent étrange que Gravina voulût se constituer, à-la-fois, le réformateur de la morale et du goût. Une jalousie presque furieuse se manifesta contre le jeune Napolitain. Son penchant à censurer les ouvrages des autres, la confiance qu'il paraissait avoir dans ses propres idées, n'étaient pas faites pour calmer ses envieux. Gravina louait quelquefois, mais il blâmait le plus souvent; et ses décisions étaient exprimées dans des termes méprisants. Ce caractère lui fit un grand nombre d'ennemis. On épia ses moindres actions pour les calomnier; on l'accabla de traits malins et d'invectives. Ce fut alors que parurent successivement, sous le nom supposé de *Quintio Settano* (Ludovico Sergardi), seize satires contre *Philodème*, nom sous lequel y était désigné Gravina. Ces satires, aussi spirituelles que mordantes, obtinrent un grand succès, et furent répandues avec profusion. Gravina affecta d'abord beaucoup d'indifférence. C'était, disait-il, un défaut du siècle, de se plaire à outrager le mérite. Mais comme cette tranquillité ne réduisait pas ses ennemis au silence, il ne put contenir plus longtemps son dépit; il composa, pour le soulager, quelques déclamations dans le genre des *verrines*, et quelques ïambes: cependant il n'a jamais publié ces écrits, qu'il jugea probablement lui-même inférieurs aux satires de Settano. La malignité des ennemis de Gravina ne diminua pas l'estime qu'il avait inspirée, et ne ralentit pas son zèle pour le rétablissement des bonnes études. Il se joignit à plusieurs autres littérateurs qui se réunissaient pour cultiver en silence la poésie. Ils étaient quinze: leur nombre s'étant accru, Gravina les rassembla, pour la première fois, en novembre 1695, dans une maison qu'il avait destinée à cet usage, sur le Mont-Janicule. Ils se donnèrent une constitution démocratique, et prirent le nom d'Arcadiens (*Arcadi*). Les vacances d'été et d'hiver furent choisies pour se réunir dans des jardins, où ils invoquaient les Muses, et tâchaient, par leur manière de vivre et la simplicité de leurs écrits, d'imiter les anciens bergers, sans distinction de fortune ni de rang. Chacun adopta un nom pastoral. Leur nombre s'étant encore augmenté, il fallut donner des lois à cette association, qui nomma des décemvirs pour les rédiger: Gravina, appelé à cette fonction, revit les réglements nombreux et incohérents que les Arcadiens avaient adoptés, et les réduisit en un seul corps. Ces lois, écrites en latin avec une élégante concision et une rare propriété de termes, à l'imitation de celles des douze Tables, furent bientôt répandues dans l'Europe, où elles firent à leur auteur le plus grand honneur. Enfin, le 20 mai 1696, les *Arcades* tinrent une assemblée générale sur le Mont-Palatin. Gravina, après un discours éloquent, présenta les tables de marbre qui contenaient ces lois, et les établit avec les expressions consacrées dans la jurisprudence romaine: il prit, dans cette occasion, le nom d'*Opizio Erimanteo*. Pendant ce temps, Gravina avait composé plusieurs dissertations qu'il recueillit sous le titre d'*Opuscula*, Rome, 1696. On y trouve: I. *Speci-*

men prisci juris; c'est un préliminaire du grand ouvrage qu'il a écrit depuis sur l'origine du droit. II. *De linguâ latinâ Dialogus.* Il y démontre l'excellence du latin, son utilité, et la nécessité d'en associer l'étude à celle du grec. III. *Epistola ad Gabrielem Reignerium à Gallum.* Il s'y plaint de la decadence des lettres en Italie. IV. *De contempta mortis.* Il loue la constance que François Carafa venait de montrer dans une maladie grave. V. *Epistola ad Trojanum Mirabellam.* Il cherche à le consoler de la mort de son fils. VI. *Delle Favole antiche.* Ce dernier traité, écrit en italien, a été traduit en français par Joseph Regnauld. Après la mort d'Alexandre VIII, Antoine Pignatelli obtint le trône pontifical sous le nom d'Innocent XII. Il voulut élever Gravina aux plus grands honneurs ecclésiastiques; mais celui ci refusa d'embrasser le sacerdoce: toute son ambition se bornait à enseigner les lois, et son goût le portait vers l'érudition profane. Il obtint, en 1699, la chaire de droit civil. Il traça, dans son discours d'ouverture, l'histoire de cette science; et pour mieux faire connaître sa méthode d'enseignement, il composa le traité *De instauratione studiorum*, qu'il dédia au nouveau pontife Clément XI. Le discours qu'il prononça, en 1700, *De sapientiâ universâ*, est relatif au même sujet. Dans celui qui est intitulé: *Pro legibus ad magnum Moschorum regem*, après avoir parlé de la prééminence et de la dignité des lois romaines, il les considère sous le rapport de l'influence qu'elles doivent avoir sur la civilisation des états du czar. Nous ne pouvons indiquer les sujets des autres dissertations de Gravina; elles ont été recueillies dans ses œuvres. Nous citerons seulement celle sur la *règle intérieure*, parce qu'elle fait connaître les sentiments religieux dont son ame était pénétrée. Gravina passa, en 1703, de la chaire de droit civil à celle du droit canonique. Il avait, dès son entrée dans la carrière de l'enseignement, aboli l'usage de l'argumentation scolastique. Chaque année amenait des changements utiles. Il pensait que le seul moyen d'établir les bonnes doctrines, était de remonter aux sources. C'est le sujet de son traité *De repetendis doctrinarum fontibus.* Ces petits traités, qu'il composait avec une extrême facilité, ne l'empêchèrent pas de continuer son grand ouvrage sur les origines du droit civil, *De ortu et progressu juris civilis*, dont le premier livre avait paru à Naples en 1701, et qui fut imprimé complet, en trois livres, aussi à Naples en 1713. L'Europe retentit des éloges que chacun donnait à ce grand travail: le célèbre Maffei en fit un abrégé; et l'original fut réimprimé plusieurs fois en différents lieux. Les écrits de Gravina attestent l'étendue de son savoir, son ardeur pour l'enseignement: mais la plus grande preuve qu'il en ait produite, a été de donner aux lettres Métastase, qui lui dut sa fortune et son éducation (*V.* Métastase), et qui, dans ses écrits et surtout dans sa poétique, se plaît à témoigner la reconnaissance qu'il doit, non seulement aux soins, mais encore aux leçons de son père adoptif. L'année 1711 vit s'élever une sédition littéraire parmi les Arcades. Il s'agissait d'une des lois établies par Gravina, à laquelle celui-ci donnait un sens tout-à-fait différent de celui dans lequel la majorité de la compagnie l'entendait: jamais loi ne fut plus soigneusement examinée. Les plus beaux esprits de Rome, parmi les jurisconsultes, prirent part à cette dispute. La cause fut portée devant

les tribunaux, et l'affaire se termina par une scission de l'académie. Les amis et les élèves de Gravina le suivirent; et il établit sous la protection du cardinal Lorenzo Corsini l'*Academia della Quirina*, qui s'assemblait l'hiver dans son palais, et l'été dans son jardin, sur le Mont-Janicule. Pendant le temps qui s'écoula de 1711 à 1714, Gravina perfectionna et publia plusieurs ouvrages, ses *Discours*, son livre *De Romano imperio*, Naples, 1712, in-12; ses tragédies, *Palamède*, *Andromède*, *Appius Claudius*, *Papinianus*, et *Servius-Tullius*, Naples, 1712, in-12; et son traité *Della ragione poetica*, Rome, 1708 (on en a publié une traduction française, Paris, 1754, 2 vol. in-12); et enfin le traité *Della tragedia*, Naples, 1715, in-4°. Gregorio Caloprèse mourut à Scalea, dans l'été de 1714: Gravina courut y rendre les derniers devoirs à un parent auquel il avait tant d'obligations. Il passa près de deux ans dans la Calabre; et ce ne fut qu'en 1716 qu'il revint à Rome, où il mourut le 6 janvier 1718, laissant à sa mère, Anna Lombarda, les biens qu'il possédait dans la Calabre, et, à Métastase, tout ce qu'il avait acquis à Rome, en substituant cette partie de son héritage à ses autres élèves, Giuliano Pier-Santi, Lorenzo Gori et Horazio Bianchi, qui tous se sont fait une réputation dans les lettres. Gravina était petit, maigre: son air pensif et mélancolique faisait assez voir qu'il se souciait peu de toute espèce de divertissement et de plaisir. Sa sobriété était extrême. Il parlait peu; mais sa conversation était pleine de traits, quelquefois satiriques. Son langage était pur et élégant; sa latinité approche de celle du siècle d'Auguste. On trouve la même facilité dans ses poésies latines; mais dans la langue italienne, il montre plus de savoir que de grâce: ses préceptes sur la poétique, et surtout sur la tragédie, sont excellents. Ses drames sont médiocres; il les considérait plus, luimême, sous le rapport de la morale que sous celui de la poésie: mais on lui doit la réformation de l'éloquence et l'introduction de la philosophie dans la jurisprudence. Les ouvrages de Gravina ont été réunis en 3 vol., sous le titre de *Opere del Gravina*, Leipzig, 1737, in-4°.; et Naples, 1756, avec les notes de Mascovius, qui en a été l'éditeur. J. B. Passeri donna une notice sur la vie de Gravina, son maître, en tête de la traduction du traité de cet écrivain, *De Disciplinâ poetarum*. (Voy. Calogerà, *Raccolta nuova*, ann. 1718, tom. XVII.) Sa vie a été écrite plus amplement et avec beaucoup d'élégance, par J. André Serraò, de l'ordre des Hiéronymites: *De vitâ et scriptis J. V. Gravinæ commentarius*, 1758, in-4°. Fabroni en a donné une autre dans ses *Vitæ Italorum*, tom. X. Ces deux biographies contiennent un catalogue des ouvrages publiés et inédits de Gravina. Son portrait a été gravé d'après un masque pris sur son visage après sa mort. A. L. M.

GRAVINA (Charles duc de), amiral espagnol, naquit à Naples en avril 1747. Il paraît qu'il n'appartenait pas à la famille des Gravina descendants des Orsini de Rome; et on l'a cru assez généralement fils naturel du roi Charles III, qui lui conféra le titre de duc de Gravina. Il quitta Naples en 1758, avec ce monarque, appelé au trône d'Espagne. Après avoir étudié les mathématiques et l'astronomie à Carthagène dans l'académie des gardes-marines, il fit ses premières armes contre les Algériens, sous les ordres du fameux Barcelo:

jeune encore, il obtint le commandement de deux frégates, avec lesquelles il parvint à mettre les côtes d'Espagne à l'abri des entreprises des Barbaresques. Il accompagna ensuite, dans différentes expéditions, les amiraux Cordova et Massaredo, donnant, en toutes les occasions, des preuves non équivoques d'intelligence et de courage. Il se distingua surtout dans la guerre contre la république française en 1793. Le château de Roses, situé à peu de distance de la mer, était attaqué par huit mille Français, tandis qu'une autre armée ennemie allait envelopper plusieurs régiments espagnols, qui venaient au secours de la place, dont la reddition aurait décidé du sort de la campagne: Gravina, qui se trouvait en observation avec trois frégates, non loin de la côte, s'étant aperçu du danger, fit débarquer de l'artillerie, et dresser à la hâte, sur le rivage, trois batteries, qui incommodèrent de telle sorte les assaillants, qu'ils se virent contraints de renoncer à leur attaque. Dans le même temps, le feu des frégates dissipa le corps ennemi qui était sur le point de couper la retraite aux Espagnols. Cette action conserva dix mille hommes à l'Espagne, et valut à Gravina le titre de contre-amiral. Lorsque Buonaparte voulut faire un grand effort contre les Anglais en 1805, et qu'il eut déterminé le cabinet de Madrid à le seconder de tous ses moyens, la flotte espagnole, commandée par Gravina, se réunit à celle de Villeneuve, dans le port de Cadix. Forcé d'obéir à l'amiral français, Gravina essaya inutilement de remettre le commandement à l'amiral Massaredo, qui le refusa obstinément; et il fut contraint d'obéir au prince de la Paix, qui lui-même recevait les ordres de Buonaparte. L'escadre anglaise, commandée par Nelson, était à la vue de Cadix. Villeneuve, malgré les représentations de Gravina, voulut sortir pour l'attaquer. C'était dans le mois de novembre, c'est-à-dire, dans la saison la plus difficile pour les marins, et ce jour-là (21 novembre 1805), la mer était tourmentée par une si furieuse tempête, que plusieurs vaisseaux marchands chavirèrent même dans le port. Les deux escadres se rencontrèrent vis-à-vis du cap de Trafalgar. Le combat fut long et opiniâtre; et on se battit de part et d'autre avec un égal acharnement. Malgré tous les efforts des Anglais, les Espagnols maintenaient leur ligne (1), lorsque deux frégates ennemies, allant se jeter sur l'aile gauche, commandée par Villeneuve, cet amiral baissa aussitôt pavillon, et, par une manœuvre inconcevable, abandonna la ligne. L'escadre anglaise, formant trois corps à *tête de grue*, acheva de la rompre entièrement, et le combat ne devint que plus sanglant. Les vaisseaux anglais furent très maltraités; mais les Espagnols virent leur marine détruite, et ils eurent beaucoup de peine à remorquer trois vaisseaux vers Cadix. Les autres avaient été coulés bas, ou étaient tombés au pouvoir des ennemis. Villeneuve fut fait prisonnier: les amiraux Nelson et Gravina trouvèrent dans ce combat une mort glorieuse. Tous les deux furent blessés au bras d'une balle de mousquet. (*Voy.* NELSON.) Le premier mourut des suites de l'amputation; et le second, peut-être faute de cette opération, dans les premiers jours de janvier 1806. Gravina était

(1) Ces détails sont fournis par des témoins oculaires et impartiaux; non seulement par des marins espagnols, mais par des prisonniers anglais et des officiers français, qui ne savaient comment interpréter la conduite de leur amiral. Il n'est pas moins difficile d'expliquer le véritable motif du suicide de Villeneuve (*Voy.* VILLENEUVE); et la lettre qu'on a publiée, dans le temps, sur ce sujet, en son nom, doit passer pour apocryphe.

considéré, en Espagne, et même en Angleterre, comme un excellent amiral. Il avait introduit de sages réformes dans la marine espagnole, avait encouragé l'étude de cette science difficile, et fait établir plusieurs écoles utiles de pilotage et d'artillerie. Il était décoré de presque tous les ordres d'Espagne; et on le recevait à la cour (où il ne paraissait cependant que très rarement) avec une distinction marquée, et conforme à la naissance qu'on lui attribuait. Franc, loyal et généreux, il n'encensa jamais le favori Godoy, et fut également regretté pour son caractère et pour ses talents. B—s.

GRAVIUS ou DE GRAUW (ISSARD), ainsi appelé du nom d'un village auprès de Leeuwarde en Frise, dont il était originaire, vivait vers le commencement du XVIe. siècle. Il avait été ordonné prêtre, et il se livra particulièrement à l'étude de l'histoire de sa patrie. Les guerres dont il la voyait déchirée, l'ayant engagé à la quitter, il se retira à Rome, et augmenta encore par de nouvelles recherches dans la capitale du monde chrétien les matériaux qu'il avait recueillis. Il y découvrit, entre autres, certains priviléges accordés aux Frisons par Charlemagne, et les mit en tête de sa chronique, en gémissant de voir la Frise cruellement opprimée par les Saxons. Sa chronique remonte à l'an 763, et s'étend jusqu'à 1514. Suffridus Petrus s'en est servi pour ses annales; et il a honorablement mentionné Gravius dans la IXe. de ses 16 décades *De scriptoribus Frisiæ*, ouvrage dans lequel il a bien plutôt fait preuve d'application que de critique. M—ON.

GRAVIUS. *Voy.* GRAU, GRAVE et GREAVES.

GRAY (JEANNE.) *Voy.* GREY.

GRAY (THOMAS) est classé par les critiques anglais au premier rang de leurs poètes du XVIIIe. siècle. Il n'a composé cependant qu'un très petit nombre de vers, et la lecture de ses ouvrages ne remplit pas deux heures de temps. Presque toutes ses poésies eurent dans leur nouveauté peu de succès; elles ont été justement critiquées, et sont loin d'être universellement admirées: mais Gray est l'auteur de l'élégie intitulée, le *Cimetière de campagne;* et ce morceau, d'un mérite supérieur et non contesté, a immortalisé son nom. Il n'existe peut-être en aucune langue une pièce de vers qui surpasse celle-ci par la beauté et la plénitude des pensées, l'énergique précision et l'harmonie imitative du style, la solennité du sujet, la teinte sombre, religieuse et touchante des sentiments et des images. Cette élégie a été traduite dans toutes les langues modernes, et insérée dans un grand nombre de recueils. Nous en connaissons plus de douze traductions en vers français, parmi lesquelles on distingue celle de Chenier (Paris, Dabin, in-8°.) MM. Anstey, Roberts, Loyd-Costa, l'ont traduite en latin; MM. Cook, Norbury, Coote, Tew, Wiston, en grec. Parmi les traductions italiennes, celles de G. Torelli et de Cesarotti ont été imprimées ensemble par Bodoni (Parme, in-4°., 1793), avec le texte à côté, et la version latine de G. Costa. (1) Cette élégie a produit aussi beaucoup d'imitations. Le *Jour des morts* de M. de Fontanes est, en français, celle qui nous a paru la plus heureuse. L'admiration dont cette célèbre élégie a été l'objet, a rejailli sur

(1) La version italienne de Torelli a aussi été imprimée par Didot aîné, in-8°., avec le texte anglais, et la traduction en vers français, par M. Fayolle. Il y en a une autre en italien (par M. Buttura) dans le trentième n°. de la *Décade*, an XII. On en connaît encore une autre version latine. (*Voy.* EVANGELI, XIII, 549.)

les autres pièces du même auteur, qu'on a voulu considérer comme autant de chefs-d'œuvre. C'est sans doute cette admiration superstitieuse qui a excité Johnson à les critiquer avec âpreté : nous convenons cependant de la justesse d'une partie de ses critiques, relativement aux deux odes de Gray, intitulées, les *Progrès de la poésie*, et le *Barde;* mais Johnson nous paraît extrêmement injuste dans celles qu'il fait de l'ode sur le *Printemps*, qu'Horace n'aurait point désavouée, et que M. Wakefield regarde comme « le plus beau modèle de composition classique qu'aient produit les temps modernes. » Johnson a poussé encore plus loin ses préventions dans ses critiques sur l'ode écrite à la vue du *collége d'Eton;* c'est, selon nous, la meilleure pièce de Gray après son élégie : cette ode nous semble même supérieure à son hymne *à l'Adversité*, que l'Aristarque anglais trouve poétique et pleine de raison, et « dont (dit-il) je n'ose offenser la sublimité par de légères critiques. » Dans son humeur contre la muse de Gray, Johnson s'oublie au point de dire qu'il considère ses écrits avec moins de plaisir que sa vie. Cette vie cependant n'offre rien de remarquable; et si elle a mérité des éloges, elle ne paraît pas devoir être exempte de blâme. Gray naquit, le 20 décembre 1716, de Philippe Gray, citoyen de Londres et agent-de-change, et de Dorothée Antrobus. Sa mère eut cinq enfants; quatre moururent dans leur premier âge, d'un coup de sang : Thomas Gray, dans son enfance, éprouva une attaque semblable; mais sa mère eut le courage de lui ouvrir une veine, et lui sauva la vie. Elle soigna aussi sa première éducation; et la tendresse qu'il avait pour elle était encore augmentée par la compassion que lui inspiraient les mauvais traitements de son brutal époux. Gray commença ses études au collége d'Éton, et les termina à celui de *Peter-House*, à Cambridge (1). Ce fut au collége d'Eton que se formèrent ses liaisons d'amitié avec Richard West, fils du lord chancelier d'Irlande, et avec Horace Walpole, depuis lord Orford. Ce dernier nous apprend que Gray fut, dès l'âge le plus tendre, sérieux et réfléchi, et qu'il n'eut, en quelque sorte, point d'enfance. Les sentiments d'affection qui l'unissaient à West, ne firent que s'accroître avec le temps, et lui rendirent plus sensible la perte de ce jeune homme, qui mourut à 26 ans, au moment où Gray venait de lui envoyer sa première ode, qu'il ne reçut même pas. La liaison de Gray avec Walpole ne fut pas d'aussi longue durée. Gray consentit à accompagner Walpole dans son voyage d'Italie; mais, à Reggio, ils se séparèrent, et se brouillèrent pour des motifs qu'on n'a jamais bien connus. Walpole affectait de se donner tous les torts. Quelques années après, une dame, leur amie commune, parvint à les réconcilier aux yeux du monde, mais non à faire renaître leur ancienne amitié. On mettra toujours en question si une amitié qui peut cesser d'être, a jamais existé. Gray a écrit des lettres sur ce voyage d'Italie, et sur ceux qu'il fit depuis en Écosse et dans diverses provinces d'Angleterre : ces

(1) A l'université de Cambridge, Gray se lia avec Charles de Bonstetten, depuis bailli de Nyon dans le canton de Berne, avec lequel il resta en correspondance. Mason désirant recueillir toutes les lettres de Gray, n'oublia point de s'adresser au bailli de Nyon, qui ne crut pas devoir alors rendre publiques les lettres de son ami; ce refus empêcha Mason de faire mention de cette liaison, fort intime comme on peut en juger en lisant trois lettres, très intéressantes, de Gray à Bonstetten : elles ont été imprimées à Zurich dans un recueil de lettres adressées, par P. Mathisson, à Venkopken de Magdebourg, 1795, 2 vol. in-8°.; ouvrage traduit en anglais par Anne Plumptree, 1799, in-8°.

lettres font regretter qu'il n'ait pas consacré une plus grande partie de sa vie à faire des voyages et à les écrire. Après son retour d'Italie en 1741, son père mourut, ne laissant qu'une très petite fortune à sa mère. Gray, pour lui complaire, se rendit à Cambridge, afin d'y continuer ses études en jurisprudence, quoiqu'il n'eût pas du tout l'intention de suivre la profession d'homme de loi : il prit ses degrés de bachelier; mais il s'appliqua pendant six ans à lire en original tous les auteurs classiques grecs, faisant des remarques pour éclaircir les endroits difficiles, et les corrigeant avec la sagacité d'un bon critique. Son goût pour la poésie s'était manifesté, dès le collége, par diverses compositions en latin et en anglais : mais ce fut en 1742 que sa muse prit l'essor : il composa dès-lors les odes sur le *Printemps*, sur le *collége d'Eton*, l'hymne *à l'Adversité*, et il ébaucha sa célèbre élégie, ainsi qu'un poème latin intitulé, *De principiis cogitandi*. En 1744, il se lia avec M. Mason, poète distingué, qui fut pour lui un ami fidèle, un critique habile, un panégyriste zélé, et un éditeur soigneux. En 1747, il fit paraître, pour la première fois, in-fol., son ode au *collége d'Eton*. Il écrivit, vers cette époque, ses stances sur la *mort d'un chat favori*, badinage charmant, versifié avec beaucoup d'habileté et de grâce, et que Johnson a traité encore avec trop de rigueur. Peu de temps après, Gray entreprit un poème sur l'alliance *de l'éducation et du gouvernement*, qu'il n'a point terminé, et dont on conserve des fragments qui font regretter le reste. C'est en 1749 qu'il acheva sa célèbre élégie, commencée sept ans auparavant : elle circula d'abord en manuscrit ; on l'imprima ensuite dans un de ces journaux ou recueils si multipliés en Angleterre, qui paraissent tous les mois : enfin elle fut insérée dans une édition des poésies de l'auteur, publiées in-4°., avec des gravures exécutées d'après les dessins de Bentley. En 1753, Gray perdit sa mère ; et, dès cette époque, il ressentit les premières atteintes de cette affection mélancolique qui s'accrut avec l'âge, et le conduisit au tombeau le 30 juillet 1771, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il fut enterré dans le cimetière de Stoke (dans le comté de Buckingham), près de sa mère. Il est certain que depuis qu'elle n'était plus, il devint incapable d'aucun travail suivi : il avait vivement sollicité, et obtenu enfin, la chaire d'histoire moderne à l'université de Cambridge ; mais quoiqu'il eût entrepris de grands travaux sur cet objet, jamais il ne put se déterminer à commencer un cours, et il n'a point rempli les devoirs que cette place lui imposait. Les deux odes intitulées le *Barde* et les *Progrès de la poésie* furent cependant composées par Gray après la mort de sa mère : elles parurent avec ses autres odes dans une édition exécutée en 1757 à l'imprimerie particulière de Strawberry-Hill. Il avait écrit, pour son amusement, un *Catalogue des antiquités et des maisons d'Angleterre*, qui, après sa mort, a d'abord été tiré à petit nombre, donné en présent, et imprimé de nouveau pour être vendu en 1787. L'histoire d'Ely, par M. Bentham, renferme des observations de Gray sur l'architecture, qui sont pleines de sagacité. En 1759, il s'était rendu à Londres pour transcrire des morceaux inédits sur l'histoire, d'après les manuscrits déposés à la bibliothèque du Muséum britannique, qui fut alors ouverte au public : on a publié un seul de ces morceaux dans le 2e. numéro des *Mélanges d'antiquité* de lord Or-

ford. Gray avait peu d'idées originales; la plupart de ses plus belles pensées sont empruntées à d'autres auteurs: mais combien il les a embellies par la richesse, l'harmonie et la grâce de l'expression! Gilbert Wakefield donna, en 1786, in-8°., une édition des *Poésies de Gray*, avec des notes qui prouvent autant de sagacité que d'érudition, mais non pas tout le sang-froid qu'exige une critique impartiale. Le mérite du poète y est peut-être trop exalté, et les jugements de Johnson y sont surtout relevés avec trop d'aigreur. Cependant l'éditeur a la bonne foi de signaler beaucoup d'emprunts de pensées que Gray a faites à d'autres poètes. M. Berdmore dans ses *Specimen*, ou *Echantillons de ressemblance littéraire dans les OEuvres de Pope, Gray et autres écrivains*, a encore ajouté à ces indications de plagiats heureux. Gray a laissé de nombreux manuscrits dont M. Th. J. Mathias a imprimé un choix dans une édition qu'il a donnée des *OEuvres de Gray*, Londres, 1814, 2 vol. in-4°. Les écrits nouveaux qu'on y trouve, sont des observations de l'éditeur sur la vie et le caractère de Gray, des extraits philologiques, poétiques et critiques. Cette édition offre en outre, un portrait, une vue du cimetière de Stock, et de la tombe de Gray, un *fac simile* de l'élégie entière, gravé d'après son écriture, des médaillons de Gray et de Mason d'après leurs cénotaphes à l'abbaye de Westminster, etc. Ce qu'il y a de neuf dans cette édition a été réimprimé séparément en 1815, in-8°. On estime aussi beaucoup celle que Mason a fait paraître en 3 vol. in-8°. avec des Mémoires sur la vie de l'auteur, et celle que M. John Mitford vient de publier, Londres, 1816, 2 vol. in-4°. On y trouve, outre les poésies anglaises et latines, avec des variantes et des notes critiques, une Vie de Gray, un Essai sur sa poésie, ses Lettres publiées par Mason, celles qui sont imprimées dans les OEuvres de Walpole, corrigées ici d'après le manuscrit même de Gray, et d'autres lettres qui avaient paru dans le *Gentleman's magazine*, et dans d'autres recueils. Cette édition est ornée de deux portraits du poète. Lemierre neveu a donné une traduction française des poésies de Gray, en un volume in-8°, Paris, 1798. M. Dubois, curé d'Angers, en a publié une autre en Angleterre, in-12. Gray avait une ame aimante, et susceptible d'un attachement durable; il était bienfaisant, patient, économe, intègre, tempérant; mais ses vertus et ses qualités étaient mêlées de plusieurs défauts. Il manquait de constance et d'énergie; il avait un caractère faible, efféminé; les affaires les plus ordinaires et les moindres embarras de la vie l'attristaient et le décourageaient: son humeur était réservée et capricieuse; il était difficile de lui plaire: la grossièreté ou la vulgarité des manières le rendait malheureux. Il avait un sentiment trop prompt et trop vif des défauts et des ridicules dans les autres; cependant lui même n'en était pas exempt: il soignait sa parure jusqu'à la fatuité; et quoiqu'il dût tout aux lettres, il voulait paraître ne les cultiver que pour son plaisir, et il n'aimait point à être considéré comme auteur. Ce travers, qui était aussi celui de Congrève, est beaucoup plus commun en Angleterre qu'en France; et l'on n'en a pas encore expliqué les raisons.

W—R.

GRAZIANI (ANTOINE-MARIE), l'un des écrivains les plus polis du XVIe. siècle, naquit de parents distingués le 23 octobre 1537, à Borgo-

San-Sepolcro, petite ville de Toscane. Abandonné d'abord à lui-même, il passa ses premières années à la campagne, dans le désœuvrement le plus complet. Il avait vingt-un ans, lorsque son frère l'envoya étudier le latin dans un collége du Frioul. Le hasard le mit sous la direction d'un très bon humaniste, nommé Jean-Pierre Astemio, qui lui fit faire de rapides progrès. Il étudia ensuite le droit à l'université de Padoue, et vint enfin à Rome, où le cardinal Commendon l'employa comme secrétaire. Ce prélat, homme savant et judicieux, s'aperçut bientôt des heureuses dispositions de Graziani, et s'appliqua à les cultiver. Il lui fit lire les ouvrages de Platon et d'Aristote, lui en facilita l'intelligence par des explications à sa portée, et parvint ainsi à les lui rendre familiers. Commendon, qui devait sa fortune à son talent pour la poésie, combattit le penchant de Graziani pour les vers, et l'obligea à se livrer uniquement à des études qui le rendissent capable de remplir les emplois auxquels il était destiné. Graziani fut reconnaissant des soins de son bienfaiteur; il l'accompagna dans ses nonciatures d'Allemagne et de Pologne, et chercha constamment à le soulager dans ses travaux, sans jamais vouloir accepter aucun traitement. Après la mort de Commendon, il remplit les fonctions de secrétaire de Sixte-Quint, et ensuite du cardinal Alexandre de Montalte. Il contribua beaucoup à l'élection de Clément VIII, qui le récompensa par l'évêché d'Amelia en 1591. Le nouveau pontife le chargea de différentes négociations, entre autres d'engager les princes italiens à se liguer contre les Turks. Nommé légat en 1594 près de la république de Venise, Graziani donna, dans cette place, des preuves de sa prudence et de son habileté. Trois ans après, il obtint la permission de se retirer dans son diocèse, et mit tous ses soins à y faire fleurir les bonnes études, à réprimer les abus, à soulager les pauvres. Il mourut à Amelia le 16 mars 1611, dans sa 74e. année. J. Vittor. Rossi (*Nicius Erythræus*) dit que Clément VIII avait eu l'intention de le créer cardinal, mais qu'il en fut détourné par son neveu, qui n'aurait pu souffrir l'élévation d'un sujet du grand-duc de Toscane, dont il était l'ennemi. Quoi qu'il en soit, dit Tiraboschi, les ouvrages de Graziani suffisent pour assurer à son nom une juste célébrité. Ce sont : I. *De Bello Cyprio libri v*, Rome, 1614, in-fol.; Nuremberg, 1661, in-12. Son neveu fut l'éditeur de cette histoire, dont on loue l'exactitude et l'élégance: elle a été traduite en français par Lepelletier, Paris, 1685, in-4°. II. *De vitâ Commendonis cardinalis libri IV*, Paris, 1669, in-12. Cette édition est due aux soins de Fléchier, qui a traduit l'ouvrage en français. (*Voy.* Fléchier, XV, 36.) III. *De casibus virorum illustrium*, Paris, 1680, in-4°. Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn et de Munster, en remit le manuscrit à Fléchier, qui le publia avec une préface. Cet ouvrage a été traduit en français par Lepelletier. IV. *De scriptis invitâ Minervâ libri XX*, Florence, 1715, 2 vol. in-4°., avec une préface et des notes du P. Lagomarsini, jésuite. Graziani avait donné ce titre singulier à cet ouvrage, parce qu'il le composa *malgré lui*, et uniquement pour plaire à son frère. Les quatre premiers livres contiennent des recherches sur l'origine de Borgo San-Sepolcro; les huit suivants, des Mémoires sur sa famille, et

la Notice des voyages faits par son frère en Asie et en Égypte ; enfin les huit derniers, les Mémoires de sa vie. Apostolo Zeno conservait en manuscrit deux volumes in-folio de lettres écrites par Graziani pendant sa légation de Venise. Fr. Parisi en a inséré quelques-unes dans son *Epistolographia*, Rome, 1787. On a encore de Graziani des *Statuts synodaux* pour son diocèse, et quelques Opuscules restés en manuscrit, entre autres l'*Eloge de Pogge*. W—s.

GRAZIANI (Jérôme), poète italien, né en 1604, à Pergola, petite ville dans le duché d'Urbin, étudia dans les universités de Bologne et de Padoue, et montra, dès sa première jeunesse, du talent pour la poésie. Ses premières compositions furent reçues avec applaudissement; et son poème de *Cléopâtre*, qu'il fit paraître à l'âge de 22 ans, établit sa réputation. François Ier., duc de Modène, qui honorait de sa bienveillance le père de Graziani (Antoine), pour encourager les talents du fils, appela ce dernier à sa cour, le nomma son secrétaire en 1637, et lui donna le comté de Sarzano, riche domaine dans les états de Reggio. Ce fut sous les auspices de ce généreux Mécène, que Jérôme publia la plus grande partie de ses ouvrages : I. *Cleopatra*, Bologne, 1626, 1653, in-12. Ce poème, en six chants et en octaves, obtint une distinction honorable parmi trois autres qui l'avaient précédé, en Italie, sur le même sujet. Le style en est pur; les vers sont faciles et harmonieux; mais on peut reprocher à l'auteur quelques jeux de mots aussi déplacés qu'inutiles. II. La *Conquista di Granata, cogli argomenti del Calvi*, Modène, 1650, in-4°.; Venise, Zatta, 1789, 2 vol. in-12. Le plan de ce poème, partagé en 26 chants et en octaves, est calqué, en grande partie, sur celui de *las Guerras de Granada*, de Mendoza. Ce poème contient des beautés originales; le style est correct et soutenu, et les caractères de Ferdinand et d'Isabelle de Castille sont de main de maître. Cependant, malgré les éloges outrés de quelques contemporains de Graziani, cet auteur est, comme poète, bien inférieur à l'Arioste, et même à Berni. III. *Il Cromvello*, Bologne, 1671. Le succès prodigieux qu'obtint cette tragédie, fit bientôt oublier les célèbres *Sofonisbe* de Bembo et du Trissin; et jusqu'à ce que parût la *Merope* du Maffei, (en 1702), le *Cromwell* fut considéré comme un ouvrage classique dans son genre, tant pour la vérité des caractères que pour l'observation des règles de l'art. IV. *Variepoesie* (*Poésies diverses*), Modène, 1662, in-12. Ce volume contient des *sonnets*, des *chansons*, des *madrigaux*, etc., qui ont, presque tous, du mérite. En 1655, Graziani fit un voyage à Paris, où il paraît que, pour se captiver la faveur du cardinal Mazarin, il publia *il Colosso*, Paris, imprimerie royale, 1656, in-fol. C'est un panégyrique des talents de ce ministre, où Graziani se livre à tous les éloges ampoulés que peut dicter l'ambition à un poète courtisan et italien. Déçu de ses espérances, il revint à Modène; et quelques années après il fit imprimer, en 1673, son *Applicazione profetica delle glorie di Luigi XIV*. Les éloges qu'il donne à son héros, quoique mieux fondés que ceux qu'il avait prodigués au cardinal ministre, ne sont pas sans exagération. Une maladie obligea Graziani de quitter la cour de Modène; il se retira dans son pays natal, où il mourut le 10 septembre 1675. Dans la *Biblioteca Modenese* de Tiraboschi, on trouve des détails assez étendus sur la vie et les ouvrages de Graziani. B—s.

GRAZIANI (JEAN), historien italien, né à Bergame vers 1670, obtint successivement la chaire d'astronomie et celle de philosophie à l'université de Padoue. Il reçut de fréquentes marques de la satisfaction des magistrats de cette ville, où il mourut, vers 1730, à l'âge d'environ soixante ans. On connaît de lui les ouvrages suivants : I. *Fr. Mauroceni, Peloponnesiaci, Venetiarum principis, gesta ab anno natali* 1618 *ad annum* 1694 *libri IV*, Padoue, 1698, in-4°. II. *Thermarum Patavinarum examen, cui accessit dissertatio de fonte Cœlio acido Recobarii*, ibid., 1701, in-8°.; ouvrage estimé, et dont on trouve une bonne analyse dans les *Acta eruditorum Lipsiens.*, 1702. III. *Historiarum Venetarum libri XXXII*, ibid., 1728, 2 vol. in-4°. Le frontispice annonce trente-deux livres; mais il n'en a paru que vingt-quatre, qui contiennent l'histoire de Venise depuis l'année 1615 jusqu'à 1700. C'est une suite de l'ouvrage d'André Morosini. Les faits y sont rapportés avec assez d'exactitude, et le style en est élégant; mais on reproche à l'auteur de s'être livré à des digressions étrangères à son sujet. W—s.

GRAZIOLI (PIERRE), littérateur, né à Bologne en 1700, fut admis chez les barnabites à l'âge de dix-neuf ans, et professa d'abord avec succès la philosophie à Lodi, et les belles-lettres à l'université de Milan. Nommé ensuite recteur du collége de son ordre à Bologne, il fut placé bientôt après, par le pape Benoît XIV, à la tête du séminaire de cette ville. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, en 1753, à un âge où son talent avait acquis toute sa maturité, et promettait des ouvrages plus importants que ceux qu'il avait publiés jusqu'alors. On a de lui : I. *De Præclaris Mediolani ædificiis quæ Ænobarbi cladem antecesserunt dissertatio; cum duplici appendice : altera de sculpturis ejusdem urbis (in quâ nonnulla usquehàc inedita monumenta proferuntur; altera de carcere Zebedio, ubi nunc primùm S. Alexandri Thebis martyris acta illustrantur. Accessit Rythmus de Mediolano jam editus verò emendatus et notis auctus*, 1735, in-4°. II. *Trattato di poesia*. III. *Vita di Carlo Giuseppe Fideli, professo Barnabitâ.* IV. *Della vita, virtù e miracoli del B. Alessandro Sauli*, Bologne, 1741, in 8°. V. *Eloquentiæ præludia.* VI. *S. Alexander è Thebanâ legione martyr, Bergomensium tutor, secundis curis illustratus.* VII. *Præstantium virorum qui in congregatione S. Pauli vulgò Barnabitarum memoriâ nostrâ floruerunt.* On trouve une notice détaillée des ouvrages tant imprimés que manuscrits du Père Grazioli, rédigée par le P. Philippe-Marie Toselli, son confrère, dans les *Scrittori Bolognesi* de Fantuzzi, tom. IV, p. 269. Elle suffira pour faire apprécier les obligations qu'a la congrégation des Barnabites à ce savant professeur, par les sujets distingués formés à son école, et l'introduction du bon goût dans l'enseignement des lettres et des sciences, dont cet ordre lui est redevable en Italie. W—s.

GREATRAKES (VALENTIN), empirique qui fit beaucoup de bruit en Angleterre dans le XVIIe. siècle, était né d'une bonne famille à Affane, dans le comté de Waterford en Irlande, le 14 février 1628. Parvenu à l'âge de treize ans, il allait continuer ses études au collége de Dublin, lorsque la rebellion obligea sa mère à se réfugier en Angle-

terre. De retour dans sa patrie six ans après, il la trouva encore dans une si grande confusion, qu'il se résigna à passer une année entière dans le château de Coperquin, uniquement livré à la contemplation : il en contracta si bien le penchant, qu'il ne le quitta jamais entièrement. Il servit dans le régiment du comte d'Orrery contre les rebelles ; mais la plus grande partie de l'armée ayant été licenciée en 1656, il se retira dans son lieu natal, où il remplit plusieurs emplois, entre autres celui de juge de paix. La restauration les lui fit perdre. L'inaction l'ayant rendu à ses habitudes de contemplation, il crut éprouver, en 1662, une sorte d'inspiration, et entendre une voix lui dire qu'il avait le don de guérir les écrouelles. Tourmenté plusieurs mois de suite par cette idée, il finit par y céder. Il toucha un scrophuleux, et le guérit. D'autres succès lui inspirèrent de la confiance. Trois ans après, une fièvre épidémique s'étant déclarée dans le pays, Greatrakes se crut averti par la même voix ; et s'étant rendu dans les lieux où les malades étaient réunis, il les toucha, et en guérit un grand nombre. Il s'imagina bientôt qu'il pouvait guérir toute sorte de maladies ; et ses espérances furent souvent réalisées. Les malades venaient en foule à lui ; et malgré les cures qu'il opérait, il fut cité à la cour ecclésiastique de l'évêque de Lismore, pour avoir pratiqué sans permission, et prétendu agir par une inspiration et avec l'aide du St.-Esprit : une sentence lui défendit d'imposer les mains à l'avenir. Ces tracasseries, et une invitation qu'il reçut vers le même temps de lord Orrery de venir en Angleterre entreprendre la guérison de la comtesse de Conway, attaquée d'un mal de tête invétéré, le déterminèrent à quitter l'Irlande en 1666. Sa réputation l'avait devancé ; les magistrats de tous les lieux qu'il traversait, le priaient de guérir les malades. Le roi l'invita à venir à Whitehall ; et quoique la cour ne parût pas bien persuadée de son pouvoir merveilleux, et que même plusieurs courtisans se fussent moqués de lui, on ne lui interdit pourtant pas la faculté d'en faire usage. Il allait tous les jours dans un quartier de Londres, près d'un hôpital : les malades s'y rassemblaient ; il les touchait. Sa méthode consistait à appliquer sa main sur la partie malade, et à faire de légères frictions de haut en bas. Il touchait même les possédés, qui tombaient dans des convulsions terribles en le voyant ou en l'entendant parler. Quelques auteurs ont même avancé qu'il avait la prétention de guérir de l'athéisme. Comme il ne pouvait pas convaincre tout le monde de la réalité de ses cures miraculeuses, plusieurs écrivains lancèrent contre lui des pamphlets ; il en parut un, entre autres, sous ce titre : *Wonders no miracles*, etc. (*Les prestiges ne sont pas des miracles*, ou *Examen du don de guérir de M. V. Greatrakes*), Londres, 1666, in-4°. L'auteur était le docteur D. Lloyd, lecteur de l'hospice de Charter-House. Greatrakes y répondit par une lettre adressée au célèbre Boyle, et intitulée : *Exposé succinct de la vie de M. V. Greatrakes et de plusieurs cures singulières qu'il a opérées*, Londres, 1666, in-4°. Il joignit à cet écrit plusieurs certificats signés par des personnes d'une probité reconnue, entre autres par Boyle, comme président de la société royale de Londres, et par des savants et des médecins qui attestaient la vérité de ses cures merveilleuses, et le défendaient

contre l'imputation de magie. Comme Greatrakes était d'un caractère doux et paisible, il paraît que le bruit qu'il faisait à Londres, lui déplaisait : en conséquence il retourna en Irlande en 1667. On ignore la date de sa mort; mais on sait qu'il vivait encore en 1680. Suivant le témoignage des écrivains contemporains, il était bon et sensible; il ne recevait d'argent de personne; il ne cherchait pas à se faire une réputation, et il n'était mu que par le seul desir de faire le bien. Le bruit qu'il faisait en Irlande avant de venir à Londres engagea Saint-Evremont, alors à la Haye, à écrire une Nouvelle intitulée, *le Prophète irlandais*, dans laquelle il raillait et la crédulité du peuple et l'esprit de superstition. Un médecin anglais renommé, le docteur Stubbe, prit la plume pour célébrer les succès de Greatrakes. J. N. Pechlin a donné de grands détails sur cet homme singulier dans le 3e. livre de son ouvrage, qui a pour titre : *Observationum physico-medicarum libri III* : enfin M. Deleuze a, dans le tome II de son *Histoire du magnétisme animal*, présenté Greatrakes sous un jour très favorable, et fait voir la ressemblance de ses opérations avec celles que pratiquent aujourd'hui les magnétiseurs. Sans recourir même au magnétisme somnambulique, M. Chastenet, dans les *Annales politiques, morales et littéraires*, du 24 mai 1816, a fait part de plusieurs maladies locales, reconnues chez des hommes ou même des chevaux, et guéries, dit-il, d'après la méthode de Deslon, par le simple mouvement des doigts, dirigés à plusieurs reprises sur la partie affectée; procédé qui ressemble beaucoup plus encore à celui du bon Irlandais.

E—s.

GREAVES (Jean), en latin *Gravius*, savant orientaliste anglais, né en 1602 à Colmore, dans le Hampshire, était fils d'un instituteur. Après avoir fait ses humanités, il fut envoyé à Oxford, où il reçut, en 1621, le degré de bachelier. Trois ans après, il obtint au concours une chaire au collége de Merton; et il commença à étudier la physique et les mathématiques. Il lut ensuite, avec beaucoup d'application, les meilleurs ouvrages grecs et latins qui traitent de l'astronomie; et s'étant rendu familières les langues orientales, il lut aussi les auteurs arabes et persans qui ont écrit sur cette science. Son ardeur pour l'étude, et la variété de ses connaissances, étendirent bientôt sa réputation dans toute l'Angleterre. Il fut reçu maître-ès-arts en 1628. Deux ans après, il fut nommé à la chaire de géométrie du collége de Gresham à Londres; et on lui laissa la faculté de cumuler cet emploi avec celui qu'il possédait déjà. Depuis long-temps il avait formé le projet de visiter l'Orient, pays riche en antiquités, qu'il espérait explorer utilement. Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéry, son protecteur, lui facilita les moyens d'entreprendre ce voyage. Greaves fit, en 1635, un premier voyage d'Italie, et séjourna quelque temps à Leyde, à Paris et à Rome : le comte d'Arundel voulut l'engager à le suivre dans la Grèce; mais comme ce seigneur ne se proposait pas de voir l'Egypte, Greaves, qui avait surtout à cœur de visiter cette intéressante contrée, rejeta les offres les plus avantageuses, et retourna en Angleterre pour achever ses préparatifs à ce grand voyage. Il s'embarqua à Londres, en juin 1637, avec le savant Edouard Pococke, son ami, sur un vaisseau destiné pour le Levant. Ce bâtiment devait relâcher à Livourne; et il profita de cette circons-

tance pour revoir quelques-uns des amis qu'il avait en Italie. Arrivé à Constantinople au mois de septembre de la même année, la protection du patriarche Cyrille Lucar lui facilita les recherches qu'il desirait faire dans les bibliothèques des monastères du mont Athos : la mort funeste de ce patriarche, étranglé au mois de juin de l'année suivante, et d'autres désagréments que nos voyageurs essuyèrent à Constantinople, où ils ne trouvèrent pas d'ailleurs, pour apprendre l'arabe, d'aussi bons maîtres qu'ils s'en étaient flattés, les déterminèrent à prendre passage sur la flotte du Grand-Seigneur, qui partit pour l'Egypte en septembre 1638. Greaves visita, en passant, l'île de Rhodes, s'arrêta à Alexandrie, où il commença ses observations, de là se rendit au Caire pour mesurer les Pyramides; et après avoir rassemblé une collection précieuse de manuscrits, de pierres gravées, de médailles et d'autres antiques, se rembarqua pour Livourne, où il fut de retour au mois de juin 1639. Il reçut un accueil distingué du grand-duc de Toscane, à qui il présenta un poème latin, dans lequel il l'invitait à purger la Méditerranée des pirates dont elle était infestée; et il continua sa route pour Rome, où il se proposait de répéter les observations qu'il y avait faites, lors de son premier séjour. De retour dans sa patrie, il succéda, en 1643, au docteur Bainbridge, dans la chaire d'astronomie de l'université d'Oxford, en conservant celle qu'il remplissait au collége de Merton. En 1648, il fut dépouillé de tous ses emplois, à raison de son attachement connu à la cause royale. On l'obligea d'évacuer sur-le-champ l'appartement qu'il occupait au collége : les caisses qui contenaient ses livres et ses manuscrits, furent brisées dans le transport, par des soldats; et Selden, son ami, malgré tous ses soins, ne put en sauver qu'une faible partie. Retiré à Londres, Greaves s'y maria, et chercha, dans l'étude, des consolations à sa mauvaise fortune. Le chagrin et l'excès du travail altérèrent sa santé; et il mourut dans cette ville, le 8 octobre 1652, à l'âge de cinquante ans.. On a de lui : I. *Pyramidographia*, ou Description des pyramides d'Egypte (en anglais), Londres, 1646, in-8°.; réimprimée dans le second volume du *Recueil des voyages* de Churchill, et, en français, dans la *Relation de divers voyages* par Melchisédec Thevenot, tome 1er. Il n'y donnait que quatre cent quatre-vingt-un pieds d'élévation à la plus grande des pyramides; mais il trouva, d'après de nouveaux calculs, qu'elle en a réellement quatre cent quatre-vingt-dix-neuf. II. *Traité du pied romain et du denier, pour servir à faire connaître les mesures et les poids des anciens* (en anglais), ibid., 1647, in-8°.; cité avec éloge par tous les antiquaires (1). III. *Demonstratio ortûs Sirii heliaci pro parallello inferioris Ægypti*, à la suite des *Canicularia* de Bainbridge, Oxford, 1648, in-8°. IV. *Elementa linguæ Persicæ ; item anonymus Persa de siglis Arabum et Persarum astronomicis, lat. et pers.*, Londres, 1649, in-4°., rare. V. *Epochæ celebriores astronomis, historicis et chronologis Chataiorum, Syro-Græcorum, Arabum, Persarum, Chorasmiorum usitatæ; ex traditione Ulug-Beigi, Indiæ principis; arab. et lat. cum commentariis*, ibid., 1650, in-4°. : on trouve

(1) Il trouve le pied romain égal à 967 millièmes du pied anglais; ce qui, d'après la détermination la plus rigoureuse de ce dernier, donne pour le pied romain, en mètres 0. 294,646, et en dixièmes de ligne du pied de roi, 1306. 16.

ordinairement à la suite de cet ouvrage, une pièce de soixante-quatre pages, intitulée, *Chorasmiæ et Mawaralnharæ, hoc est regionum extrà fluvium Oxum descriptio in tabulis Abulfedæ, arab. et lat.*; Hudson l'a insérée dans sa collection des *Petits géographes*, ainsi que la description de l'Arabie, par le même, que Greaves allait publier en 1645, si la guerre civile n'eût arrêté cette entreprise. Il avait traduit la géographie entière d'Aboul-Fédâ; mais cette version ne s'est pas retrouvée dans ses manuscrits. VI. *Astronomica quædam ex traditione Shah Cholgii Persæ; unà cum hypothesibus planetarum, pers. et lat.*, ibid., 1652, in-4°. VII. *Binæ tabulæ geographicæ; una Nassir Eddini Persæ; altera Ulug-Beigi Tartari; arab. cum interpretat. latinâ*, ibid., 1652, in-4°. VIII. Une traduction latine des *Lemmata* d'Archimède, faite d'après un manuscrit arabe, et publiée dans les *Miscellanea* de Samuel Foster, 1659, in-fol. IX. Quelques pièces insérées dans les *Transactions philosophiques*, entre autres une *Sur la manière dont on fait éclore les poulets au Caire*. Le docteur Birch a publié, en 1737, les *OEuvres mêlées* de Greaves, 2 vol. in-8°.; on y trouve les n^{os}. I et II ci-dessus, des Traités sur divers sujets, des poèmes, des observations faites par Greaves pendant ses voyages en Egypte, en Turquie, etc., une *Description du sérail*, qui avait déjà paru en 1650, enfin des réflexions anonymes sur la Pyramidographie, et une Dissertation de Newton sur la coudée des Juifs et des autres nations, avec des augmentations et la vie de l'auteur. Greaves a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, dont le plus intéressant est un *Dictionnaire persan*, composé de plus de six mille mots. Th. Smith a inséré la vie de J. Greaves dans ses *Vitæ eruditissim. virorum*: on peut consulter aussi Wood, *Fasti Oxonienses*, et le *Dictionnaire* de Chaufepié. — Thomas GREAVES, son frère, docteur en théologie, mort le 22 mai 1676, âgé de soixante-cinq ans, a donné dans la Polyglotte de Walton, des notes sur la version persane du Pentateuque et des Evangiles: on recherche encore sa dissertation *De linguæ arabicæ utilitate et præstantiâ*, Oxford, 1637, in-4°. — Edouard GREAVES, leur frère, professeur de médecine au collége de Merton, devint médecin ordinaire du roi Charles II, et mourut le 11 novembre 1680. On connaît de lui: I. *Morbus epidemicus anni* 1643, Oxford, in-4°. II. *Oratio habita in ædibus Collegii medicorum Londinens.*, 1667, in-4°. W—s.

GRÉBAN (SIMON), appelé *de Compiegne*, qualifié de moine de St.-Riquier en Ponthieu et secrétaire de M. le comte du Maine, Charles d'Anjou, est le principal auteur du *Triumphant mystère des actes des Apôtres*, mis en vers et joué par personnages. Ce poète vivait dans le XVe. siècle. De toutes ses compositions, le *Triumphant mystère* est celle qui l'a fait le plus connaître. Pour donner une idée de cet immense ouvrage, composé tout en vers et divisé par livres, il suffira de dire qu'on y compte plus de quatre cent quatre-vingts personnages, parmi lesquels figurent Dieu, Jésus-Christ, la Sainte-Vierge. Les principaux événements, de la vie des apôtres paraissent être le sujet de cette pièce; mais une foule d'incidents s'y rattachent: c'est ainsi que l'auteur fait parler des empereurs et des rois. Dans le *Triumphant mystère*, l'imagination du poète est d'une fécondité

vraiment merveilleuse. Des prodiges toujours nouveaux occupent constamment la scène. On y voit des mariages, des morts subites ; des esprits malins sortent du corps d'un possédé; des courtisanes, des souverains, des bas bouffons, se succèdent alternativement; des martyrs sont lapidés, d'autres sont mis en croix sur la scène. Presque à chaque livre, la terre tremble, la foudre gronde. Les personnages de cette pièce parlent tous le langage le plus inconvenant. A des expressions d'une dévotion mystique, succèdent souvent des paroles que les oreilles les moins chastes rougiraient aujourd'hui d'entendre; ce qui n'a pas empêché que cet ouvrage n'ait joui long-temps d'une grande estime. Ce *Mystère* a été joué à Bourges en 1536, et à Tours en 1541. L'édition la plus complète est la quatrième, petit in-folio de 778 pages, sorti des presses des frères Angeliers : elle est divisée en neuf livres, et diffère beaucoup des précédentes par des corrections, des additions et des changements, que l'on croit avoir été faits par Gueret. Elle contient aussi une troisième partie : *L'Apocalypse St. Jehan Zébédée où sont comprinses les visions et révélations qu'icelui S. Jehan eut à l'isle de Pathmos.* Louis Choquet est l'auteur de cette troisième partie, qui forme 86 pages (1); et c'est par erreur que Bayle, dans son Dictionnaire historique, lui attribue la totalité de l'ouvrage. Simon Greban a fait aussi plusieurs *Elégies*, *Complaintes*, etc. *Voy.* Prosper Marchaud, tom. 1er., p. 280. — Arnoul Greban, frère du précédent, chanoine de l'église du Mans, vers l'an 1450, a coopéré à la composition du *Triumphant mystère.* Selon Pasquier (*Recherches*, p. 618), le commencement de cet ouvrage appartient à lui seul. Arnoul Greban a aussi publié diverses autres pièces de poésie ; mais il est bien moins connu que son frère Simon.

St. P—r.

GRÉCINUS. *Voy.* Græcinus.

GRECO (Gioachino), plus connu sous le nom du Calabrois (*il Calabrèse*), fameux joueur d'échecs, vivait sous le règne de Louis XIV : il parcourut les différentes capitales de l'Europe, cherchant partout, disait-il, un rival digne de lui ; car il se vantait de n'avoir pu rencontrer un joueur de sa force. Le *Mercure galant* de décembre 1693 rapporte un madrigal fait en son honneur à l'occasion d'une partie qu'il gagna contre le duc de Nemours, Arnaud le carabin, et Chaumont, qui passaient pour les meilleurs joueurs d'échecs de la cour. On a de Grèco : *Le jeu des eschets, traduit de l'italien* ; Paris, Pepingué, 1669, in-12 ; ce livre a été traduit en diverses langues, souvent réimprimé et inséré dans les anciennes éditions de l'*Académie des jeux.* On y a depuis substitué celui de Philidor, qui est beaucoup mieux fait, plus méthodique, et plus instructif à tous égards.

G. M. P.

GRÉCOURT (Jean - Baptiste-Joseph Willart de), né à Tours en 1684, descendait, à ce que l'on croit, d'une noble famille d'Écosse. Sa mère, nommée Gurceau, était parente de MM. Rouillé; et, devenue veuve avec plusieurs enfants, elle obtint d'eux la direction des postes à Tours, emploi qu'elle conserva toute sa vie. J. B. J. Grécourt, le plus jeune de ses enfants, destiné dès son bas âge à l'état ecclésiastique, fit ses études à Paris sous la direction de Germain

(1) *Voy.* l'art. Choquet, VIII, 446, dans lequel on lit, par erreur typographique, *Griban* au lieu de *Greban.*

Willart, son oncle. Il n'avait encore que 13 ans, lorsqu'il fut pourvu d'un canonicat dans l'église de St.-Martin de Tours : il n'eut jamais que ce bénéfice et une chapelle dans l'église de Paris. Il se fit connaître d'abord par quelques sermons ; mais les applaudissements qu'il obtint ne purent l'engager à suivre une carrière si opposée à ses goûts. Ami de la liberté et des plaisirs, il s'inquiétait peu de la qualité de chanoine dont il était revêtu. Le maréchal duc d'Estrées l'avait pris en amitié, et le mena souvent aux états de Bretagne : mais Paris le rappelait sans cesse ; il pouvait s'y livrer à tous ses penchants : aussi les voyages qu'il y faisait étaient si fréquents, qu'on pourrait dire qu'il y établit sa résidence. Le château de Véret en Touraine avait aussi beaucoup d'attrait pour lui : le duc d'Aiguillon, à qui appartenait ce château, n'y menait pas une vie exemplaire. Ce seigneur (mort le 31 janvier 1750) avait ramassé un grand nombre de poésies plus que libres ; il en fit imprimer la collection dans son château même, sous le titre de *Recueil de poésies choisies, rassemblées par les soins d'un cosmopolite*, 1735, in-4°. L'abbé Grécourt, la princesse de Conti et le P. Vinot, oratorien, eurent, à ce qu'on présume, beaucoup de part à ce volume, qui, heureusement, n'a été tiré qu'à sept ou tout au plus à douze exemplaires. C'est à la même société que l'on attribue la *Suite de la nouvelle Cyropédie, ou Réflexions de Cyrus sur ses voyages*, 1728, in-8°. Charmé de la vie qu'on menait à Véret, Grécourt appelait ce lieu son *Paradis terrestre*. Il avait, du reste, un très-heureux caractère. Toute sa vie, il semble avoir pris pour devise ce refrain d'une de ses chansons :

L'homme difficile est un sot ;
Trouver tout bon, c'est le bon lot.

Il ne songeait qu'aux plaisirs. Jamais l'ambition n'avait pu trouver accès dans son cœur. Vainement le contrôleur-général des finances, Law, voulut se l'attacher. Grécourt se refusa aux vœux du ministre, en lui envoyant l'apologue intitulé : *Le Solitaire et la Fortune*. Grécourt se plaisait à réciter cette pièce ; et, au fait, s'il en eût composé beaucoup dans ce genre, il serait au nombre des poètes français les plus gracieux : malheureusement la plus grande partie se ressent, sinon *des lieux que fréquentait l'auteur*, du moins de sa vie licencieuse. C'est cependant à ses pièces libres qu'il doit toute sa réputation. Presque toutes, il faut le dire, sont écrites avec négligence, sans poésie, sans imagination, mais avec aisance. Grécourt rimait indistinctement et sans choix toutes les idées qui se présentaient à lui. Comme tant d'autres poètes, il abusait de sa facilité : plus que tout autre, il abusa de son esprit. Il nous paraît au surplus beaucoup au-dessous de sa réputation. Ses épîtres sont lâches et plates, ses fables bizarres et plus qu'érotiques, ses contes et ses chansons mal inventés et orduriers : le plus célèbre de ses ouvrages, le *Philotanus*, imprimé pour la première fois en 1720, et qui a été traduit en vers latins par l'abbé Bizot, n'a plus aucun sel aujourd'hui que les querelles des jansénistes et des jésuites sont sans intérêt. Des amis officieux ont voulu disputer cet ouvrage à Grécourt. Ils ont été démentis par des amis moins délicats et moins jaloux de sa gloire. Il est possible que beaucoup de pièces qu'on lui attribue ne soient pas de lui. Dans presque toutes les éditions de ses œuvres, on a inséré la *Crépinade* de Voltaire, le *Rajeu-*

nissement inutile de Moncrif; le *Salamalec lyonnais*, que je crois de La Monnaye; le joli quatrain de Piron en l'honneur de Grassins; les *Poëtes épiques*, stances de Voltaire; l'*Épître sur l'hiver*, de Bernard; l'*Épître à Claudine*, du même; l'*Epigramme* de Voltaire contre le poëte Roi (*Connaissez-vous certain rimeur obscur*); les *Misères de l'amour*, par Piron; l'*Imagination*, ode de Chaulieu; le *Mondain*, de Voltaire; etc., etc., etc. L'ignorance ou la négligence des éditeurs, qui leur a laissé admettre sous le nom de Grécourt des pièces si connues, peut bien aussi leur en avoir fait accueillir d'auteurs ignorés qu'il est impossible de reconnaître aujourd'hui. Grécourt mourut à Tours le 2 avril 1743; et malgré sa conduite peu édifiante, il se respecta assez pour ne pas donner une édition de ses œuvres. Ce ne fut qu'en 1747 que parut la première, en 2 vol. in-12. On en a publié depuis un très grand nombre, le plus souvent en quatre volumes. On croit que M. de Querlon donna ses soins à l'édition de 1761, 8 parties, qui a été suivie dans l'édition de 1764, 4 vol., petit in-12, etc. Les trois premiers volumes contiennent les pièces de Grécourt; dans le quatrième on a mis les pièces qui lui avaient été attribuées. Grécourt fut aussi rédacteur du *Maranzakiniana*, 1730, in-24 de 54 pages, tiré à très petit nombre. Mercier de St.-Léger dit que ce livret est une vraie caricature sur les *Ana*: c'est être bien indulgent pour une facétie qui est encore au-dessous du *Polissoniana* (Voyez Cherrier, VIII, 341). Maranzac, du nom duquel est dérivé le titre du *Maranzakiniana*, était un écuyer ou piqueur du Dauphin fils de Louis XIV, et lui servait de fou ou de plaisant. A. B—t.

GREEN (Robert), auteur anglais du temps de la reine Élisabeth, naquit à Norwich, vers 1560, d'un père laborieux et intéressé. Il voyagea quelque temps en Italie et en Espagne, reçut le degré de maître ès-arts à Cambridge en 1583, et à Oxford en 1588. On suppose même qu'il entra dans les ordres, et fut nommé, en 1584, ministre de Tollesbury dans le comté d'Essex. Étant venu à Londres, il se lia avec quelques hommes de plaisir, et abandonna sa femme et son enfant pour se livrer à la débauche, puis à la crapule. Ayant bientôt dissipé son patrimoine, il eut recours à sa plume, et composa un grand nombre d'ouvrages dont la vogue n'était sûrement pas un succès d'estime. Il amassa beaucoup d'argent; c'était tout ce qu'il desirait: mais il le dépensa en peu de temps. Après avoir ruiné ses facultés intellectuelles, sa fortune, sa santé, il parut faire un retour sur lui-même, et écrivit à sa malheureuse femme une lettre de repentir, où l'on trouve une peinture pathétique de sa triste situation, et qui a été insérée dans les *Vies des poëtes* de Théoph. Cibber, vol. 1, p. 89. On a lieu de douter cependant de la sincérité de son repentir; et Wood rapporte qu'il mourut, le 5 septembre 1592, d'une indigestion de harengs salés et de vin du Rhin. Il est regardé comme le premier poëte anglais qui ait écrit pour un *sordide gain*. On a admiré dans ses ouvrages une imagination riche et brillante, un style facile; et l'on y trouve une connaissance parfaite des mœurs de son temps; mais on ne le lit presque plus aujourd'hui. Nous ne citerons de ses nombreuses productions que les suivantes: I. *Le Miroir de la modestie* 1584. II. *Planetomachia*, 1585 III. *Les quatre sols d'esprit de Green*

achetés par un million de repentir, 1592, 1600, 1616, 1617, 1621, 1629, 1637. Sir Egerton Brydges l'a réimprimé récemment à 61 exemplaires, pour ses amis, en y joignant une Notice sur la vie de ce poète. IV. *Ciceronis amor* (*Ciceron amoureux*), 1592, 1611, 1615, 1616, 1628, 1639. V. *Le Repentir de R. Green*, 1592. VI. *L'honorable histoire de frère Bacon et de frère Bungay*, comédie, 1594, 1599, 1630, 1655. VII. *L'histoire de Roland le Furieux, l'un des douze pairs de France*, comédie, 1594, 1599. VIII. *L'histoire d'Alphonse, roi d'Arragon*, comédie, 1597, 1599. IX. *L'hist. écossaise de Jacques IV, tué à Floddon, entremêlée d'une plaisante comédie*, etc., 1598, X. *La Toile de Pénélope*, 1601. XI. *Adieu de Green à la folie*, 1617. Il composa les vers suivants sur lui-même :

Ille ego, cui risus, rumores, festa, puellæ,
Vana libellorum scriptio, vita fuit :
Prodigus ut vidi ver, æstatemque furoris,
Autumno, atque hyemi, cum cane dico vale.
Ingenii bullam ; plumam artis ; fistulam amandi ;
Ecquæ non misero plangat avena tono?

— Un autre Robert Green, docteur collégié de Cambridge, où il mourut en 1730, a laissé quelques ouvrages de médecine et de théologie écrits en anglais. Il légua sa bibliothèque et tous ses biens au collége de *Clare-hall*, dont il était membre, sous la condition de publier ses ouvrages inédits, et de conserver son squelette dans la bibliothèque: mais le collége ne jugea pas à propos d'exécuter cette dernière clause, et lui fit faire des funérailles honorables. L.

GREEN (Mathieu), poète anglais, né vers 1677, d'une famille considérée parmi les quackers, occupait un emploi dans l'administration des douanes, et, comme Glover, l'un de ses amis intimes, joignait à l'aptitude aux affaires un talent naturel pour la poésie, auquel il ne manqua que d'être perfectionné par des études régulières. Il apprit seulement un peu de latin. Il avait beaucoup d'esprit, et le rare secret de plaisanter avec succès, sans cependant blesser personne. Dans les intervalles de ses occupations obligées, il composa quelques ouvrages de peu d'étendue, soit en vers, soit en prose, dans la seule vue de s'amuser avec ses amis. Aucun de ces ouvrages ne fut imprimé pendant sa vie, excepté un opuscule intitulé la *Grotte*, en 1732. Un autre de ses morceaux de poésie fut tellement goûté de ceux qui en eurent communication, que Glover pressa son ami d'y donner plus de développement; ce qu'il fit, et il en résulta le poème intitulé le *Spleen*, pétillant d'esprit, riche de poésie, et également original dans les pensées et dans le style. Green mourut à Londres en 1737, âgé de quarante-un ans. Glover publia, la même année, le poème du *Spleen*, qui eut un grand succès, et fut honoré des éloges de Pope et de Gray. Il fut réimprimé ensuite, ainsi que les autres poésies du même auteur, dans le Recueil poétique de Dodsley, et depuis dans la 2e. édition du Recueil du même genre donné par Samuel Johnson. En 1796 le docteur J. Aikin publia séparément une nouvelle édition in-8°. du *Spleen et autres Poésies de Math. Green*, qu'il fit précéder d'un Essai biographique et critique, et qui est orné de jolies gravures, d'après les dessins de Stothard. Le caractère particulier du talent de Green, suivant ce judicieux éditeur, est de « rapprocher » des idées éloignées, de manière à » produire des effets nouveaux et » frappants. » Son style est exempt de manière ; mais il est souvent négligé,

prosaïque et incorrect, comme celui de tous les écrivains dont le génie a été privé de culture. La sagacité et la vivacité de son esprit ne se montraient pas moins dans sa conversation que dans ses écrits. Parmi les menues dépenses consacrées à l'entretien de l'hôtel des douanes, on payait quelques sous chaque semaine pour acheter du lait aux chats de la maison. Green, instruit que cette dépense allait être supprimée, se constitua l'avocat de ces animaux, et composa en leur nom une pétition en vers, qui eut le succès qu'il avait desiré. X—s.

GREEN ou GREENE (Nathaniel), général américain, fils d'un quacker, fabricant d'ancres à Warwick (Rhode-Island), naquit vers 1741. Il montra de bonne heure le goût de l'instruction; et il apprit le latin presque sans le secours d'aucun maître. L'histoire militaire attirait particulièrement son attention. Nommé, fort jeune, membre de l'assemblée de Rhode-Island, il répondit dignement à la confiance de ses compatriotes. Dès le moment qu'il entra au service, les pacifiques quackers ne voulurent plus avoir de relation avec lui. Il eut bientôt le commandement de 3 régiments, levés à Rhode-Island, pour aller secourir les habitants de Massachu-setts. Le congrès le nomma, en 1776, major-général; et il se distingua dans plusieurs occasions. Ce fut en décembre 1780, qu'il fut nommé pour remplacer Gates, dans le commandement en chef de l'armée du midi dans la Caroline du nord. (*V.* Gates.) C'était un pesant fardeau. Il trouva des soldats indisciplinés, accoutumés à la désertion, manquant de tout dans un pays dévasté. Le défaut de vivres avait forcé sa troupe à se diviser pour la répartir sur divers points. Le général Morgan défit à Cowpens, le 25 décembre 1780, les Anglais commandés par le lieutenant-colonel Tarleton; il fut joint, le 7 février suivant, par Greene avec sa division, près de Guilford Court - House; cependant, après avoir cherché inutilement à éviter une action que l'infériorité de ses forces et le mauvais état de ses troupes, malgré cette jonction, rendaient dangereuses, il fut défait par Cornwallis. Cette victoire néanmoins coûta fort cher aux Anglais, et ne leur procura aucun résultat. Green, voyant que Cornwallis voulait éviter une nouvelle action, se mit à sa poursuite, recommandant les malades et les blessés américains et anglais qu'il laissait derrière lui, à l'humanité des quackers du pays, qui ne trompèrent point son attente. Mais Cornwallis avait pris une position très avantageuse; et Greene, ne jugeant pas prudent de l'y attaquer, repassa dans la Caroline du sud, et se rendit près de Camden, que défendait lord Rawdon; ce dernier l'attaqua à l'improviste le 27 avril, et mit les Américains en déroute, mais ne put l'empêcher de faire sa retraite en bon ordre, et d'emmener ses blessés, son artillerie et ses bagages. Green reprit bientôt la supériorité: plusieurs places importantes se soumirent à ses armes; mais il fut obligé de les abandonner ensuite. Il y avait si peu de chance de succès à espérer en continuant cette guerre, qu'on lui conseillait de se retirer dans la Virginie; il repoussa avec fierté cet avis: *Je reconquerrai le pays*, dit-il, *ou je perirai dans l'entreprise.* La fortune ne trahit point cette fois son courage. Le 7 septembre 1781, il attaqua les Anglais, commandés par le lieutenant-colonel Stewart, à Eutaw Springs, à soixante milles au nord de Charles-Town. Les deux ar-

mées comptaient environ deux mille hommes chacune; mais la discipline des troupes royales semblait leur garantir l'avantage. L'action fut si vive, que les officiers des deux partis combattaient pied à pied à l'épée: la victoire resta enfin aux Américains; elle fut entière, et termina la guerre sur ce point du continent. Le congrès récompensa le général vainqueur, en lui décernant un étendard pris sur l'ennemi, ainsi qu'une médaille en or. Greene retourna alors à Rhode-Island, où ses conseils ne furent pas inutiles pour calmer les dissensions qui régnaient parmi ses concitoyens. Après avoir terminé sa carrière publique, comme il l'avait commencée, en servant son pays de ses lumières, il se rendit au mois d'octobre 1785, dans la Géorgie, où il possédait un bien considérable près de Savannah; et il y mourut, le 19 juin 1786, des suites d'un coup de soleil. Washington le pleura; et le congrès lui fit élever, sur le lieu même des séances du gouvernement fédéral, un monument avec une inscription très honorable. Le général Green se distinguait autant par son courage et son activité que par sa prudence. Il joignait à la constance et à la fermeté ce sentiment d'humanité qui n'a jamais plus d'occasion de briller que dans la guerre; et les lettres qu'on a conservées de lui, témoignent combien son cœur souffrait de la guerre d'extermination, dont il fut le témoin. Il ne se permettait aucun relâche, lorsqu'il était en campagne. Il écrivait un jour, que depuis sept mois, il ne s'était déshabillé que pour changer de linge. L.

GREENE (Edouard Burnaby), écrivain anglais du XVIIIe. siècle. Il ajouta le nom de Greene à celui de Burnaby, en succédant à son oncle M. Greene, riche brasseur de Westminster. Les distractions que lui donnait son goût pour la littérature, et des circonstances fâcheuses, embarrassèrent ses affaires, au point qu'il fut réduit en 1779 à laisser vendre le fonds et la propriété de sa brasserie. Ayant une femme et plusieurs enfants, il subsista probablement du produit de ses ouvrages. Il mourut en 1788 à Northlands, près de Kensington. Voici les titres de ses principales productions: I. *Anacréon*, traduit en vers anglais, 1768. II. *Essai critique*, 1770, in-8°. III. *Essais poétiques*, 1772, petit in-8°. IV. Une traduction de *Pindare*, 1778. V. Une imitation libre des *Satires de Perse*, 1779, in-8°. VI. Une traduction d'*Apollonius de Rhodes*, écrite d'un style boursouflé, 1781. VII. *Quelques mots à l'oreille* (Whispers to the car) *de l'auteur* (Madan) *de Theliphthora, en faveur de la raison et de la religion insultées dans cet ouvrage*, 1781, in-8°. Ses productions se distinguent par le goût plutôt que par la chaleur. On trouve de la fidélité dans ses traductions. Il était frère de l'amiral sir William Burnaby, qui se distingua dans la guerre de 1756. L.

GREENVILLE (Sir Richard), navigateur anglais, immortalisé par le plus intrépide dévouement, fit, de 1583 à 1587, plusieurs voyages à la Floride et à la Virginie, pour y former des établissements. Il était, dans ces entreprises, associé de sir Walter Raleigh. D'un caractère martial et audacieux, il avait offert volontairement ses services à la reine, dans la guerre contre les Espagnols, et il s'était distingué par beaucoup d'actions de bravoure. Lorsqu'Elisabeth envoya, en 1591, une flotte de 7 vaisseaux, sous le commandement de sir Thomas Howard, pour intercepter les

galions d'Espagne, Greenville partit en qualité de vice-amiral. Arrivés à la hauteur des Açores, les Anglais aperçurent la flotte espagnole, forte de cinquante-cinq voiles, qui avait été expédiée pour escorter les galions. Greenville, séparé du reste de l'escadre, qui reprit la route d'Angleterre, engagea seul le combat contre l'ennemi: il s'y battit, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'au lendemain au point du jour, et repoussa quinze fois les Espagnols, quoiqu'il se présentât continuellement de nouveaux vaisseaux montés de troupes fraîches. Enfin, couvert de sang et de blessures, voyant son vaisseau totalement désemparé, et une grande partie de son monde tués, il proposa à ses compagnons de mettre le feu aux poudres qui restaient, et de s'en remettre ainsi à la Providence divine, plutôt que de se confier à la clémence des Espagnols. Ce parti ne fut approuvé que d'une portion de l'équipage: le reste contraignit Greenville à se rendre. Il fut porté encore vivant à bord du vaisseau amiral espagnol. Le commandant ne voulut ni le voir ni lui parler; mais tous les autres officiers s'empressèrent de lui témoigner leur admiration de sa conduite héroïque. Il les reçut avec une noble fierté, et mourut trois jours après. Les Espagnols avaient perdu, dans cet engagement, 4 vaisseaux et près de mille hommes. Le bâtiment de Greenville coula bientôt à fond, avec deux cents Espagnols qui le montaient. — GREENVILLE (Sir Bevil), petit-fils du précédent, habitait la province de Cornwall, lorsque les troubles éclatèrent sous le règne de Charles Ier.; il prit parti pour la cause royale. Son zèle le porta, de concert avec plusieurs de ses compatriotes, à lever des troupes à leurs frais. Il fit, avec lord Hopeton, preuve de bravoure et d'habileté aux combats qui se donnèrent à Saltash Down, et à Stratton. Malgré la pénurie d'argent et de munitions, Greenville et ses compagnons repoussèrent les troupes du parlement. Ils avancèrent jusque dans le Sommersetshire, et rencontrèrent à Landsdown, près de Bath, une armée envoyée contre eux. Après quelques escarmouches, on en vint aux mains le 5 juillet 1643. L'action fut sanglante, et la perte d'hommes égale des deux côtés: les royalistes, ayant ensuite marché en avant, réclamèrent l'honneur de la victoire; mais elle fut chèrement achetée par la mort de Greenville, qui fut tué en combattant vaillamment. Son ami Hopeton fut dangereusement blessé. E—s.

GRÉGOIRE Ier. (S.) dit *le Grand*, élu pape en 590, succéda à Pélage II. Il était fils du sénateur Gordien, d'une illustre origine patricienne; il eut pour mère sainte Sylvie, et pour bisaïeul le pape Félix III: sainte Tarsille et sainte Émilienne étaient de cette même famille. Aux avantages de la naissance, Grégoire joignait une figure noble, des manières affables, des talents supérieurs, et des vertus dignes de son nom. A trente ans, il fut préteur de Rome; mais les honneurs de ce monde n'étaient d'aucun prix pour une ame ardente qui n'aspirait qu'aux grandeurs du ciel. Au bout de quelque temps, il abdiqua la magistrature; et devenu libre par la mort de son père, il consacra tous ses biens à fonder six monastères en Sicile, et un septième à Rome, auquel il donna le nom de Saint-André. Ce fut dans ce lieu qu'il se retira, et qu'il reçut le diaconat. Il ne tarda pas à trouver l'heureuse occasion d'exercer le zèle dont il était animé. Il aperçut un jour, exposés en vente, des esclaves anglais, dont la beauté le frappa, et dont le sort l'émut

de compassion, en songeant que ces peuples étaient encore idolâtres. Enflammé tout-à-coup du desir de porter dans leurs contrées les lumières de l'Évangile, et après en avoir obtenu la permission du pape Benoît Ier., il se mit secrètement en route; mais le peuple de Rome courut sur ses pas, et le ramena dans la ville. Le pape Pélage II le nomma son apocrisiaire ou nonce apostolique à Constantinople. Reçu avec distinction par l'empereur Tibère, il fut recherché par tout ce qu'il y avait d'éminent en dignité et en vertu. Il se lia particulièrement avec S. Léandre, évêque de Séville, parent du roi Récarède, qui depuis abjura l'arianisme. Ce fut pour S. Léandre que S. Grégoire commença ses livres de morale sur Job. Maurice, qui succéda à Tibère, ne témoigna pas moins de bienveillance à S. Grégoire; il le donna pour parrain à l'un des princes ses enfants. Grégoire, rappelé à Rome, ne tarda pas à être témoin de la mort de Pélage II, qui fut frappé de la peste. Le choix unanime du clergé, du sénat et du peuple romain, tomba sur Grégoire, qui écrivit à Maurice pour le supplier de ne point confirmer sa nomination. Germain, préfet de Rome, intercepta les lettres, et en substitua d'autres dans un sens absolument opposé. La confirmation de l'empereur étant arrivée, Grégoire sortit de Rome, et se cacha pendant trois jours; mais enfin il ne put échapper aux recherches, ni aux vœux de ses concitoyens; il fut consacré solennellement le 3 septembre 590, dans l'église de St.-Pierre. Ce fut à cette occasion qu'il composa son *Pastoral*, qui est un traité admirable des devoirs d'un évêque. S. Grégoire, à son avénement, trouva les affaires dans une situation très affligeante. La peste et la famine dévastaient l'Italie, et la guerre était aux portes de Rome. Les prières du saint pontife, sa vigilance paternelle, arrêtèrent les effets de la contagion; et des blés qu'il fit venir de Sicile, ramenèrent l'abondance dans la ville: il sut avec la même habileté résister aux armes des Lombards. Ces peuples, nouvellement établis dans la Haute-Italie, n'avaient pas permis aux empereurs d'Orient de jouir long-temps du fruit des victoires de Bélisaire et de Narsès. Les exarques, contents de se maintenir dans Ravenne, laissaient Rome et tout le reste de l'Italie dénués de moyens suffisants de résistance. Grégoire, devenu par la force des circonstances le chef temporel du gouvernement, dut s'occuper même de la défense militaire des pays menacés par l'ennemi. Sa fermeté, sa prévoyance, suffirent à tout; il pourvut à la sûreté des villes, et ordonna aux ecclésiastiques eux-mêmes de faire la garde le jour et la nuit, ainsi que les autres habitants, malgré les immunités de la cléricature (lettre 20, liv. VII). Il envoya à Naples le tribun Constantius, pour prendre le commandement des armées (lettres 22 et 23, liv. XII): il employa avec plus de succès encore les armes de la religion. Théodelinde, reine des Lombards, et veuve d'Autharis, après avoir donné sa main et sa couronne au duc de Turin Agilulfe, s'était occupée, de concert avec St. Grégoire, d'extirper de ses états les restes de l'arianisme. Le pontife résolut de négocier avec elle. La vénération de cette pieuse reine pour les vertus de St. Grégoire, fut d'un grand poids dans le traité; mais ce ne fut qu'une trève de peu de durée. L'exarque, mécontent d'une pacification qui n'était pas son ouvrage, chercha à la troubler en employant le moyen ordinaire des faibles, la trahison; il séduisit le gouverneur lombard

de Pérouse, et s'empara de cette place, ainsi que de quelques autres, à la faveur des mêmes perfidies. Agilulfe, irrité, reprit les armes: il eut bientôt reconquis presque tout ce que l'exarque avait surpris; il passa le Tibre, et vint mettre le siége devant Rome, qui fut en peu de temps réduite aux dernières extrémités. Le saint pontife négocia une seconde fois avec l'ennemi. Agilulfe, qui ne confondait point dans sa haine l'exarque et l'évêque de Rome, consentait à traiter sous des conditions modérées; et dans le cas où l'on ne les accepterait pas, il offrait une paix particulière aux Romains. Grégoire ne dissimula point à l'exarque l'état des choses, et lui représenta franchement qu'une paix partielle pour Rome causerait la perte entière de l'Italie. L'exarque transmit ces communications à l'empereur, en ajoutant sans doute des réflexions peu favorables au pape; car l'empereur, dans sa réponse, désapprouva Grégoire, et le railla, avec quelque mépris, de la simplicité qui lui faisait ajouter foi aux paroles d'Agilulfe. Grégoire ressentit vivement cette injure; et sans manquer ni à l'humilité chrétienne, ni au respect dû à son prince, il fit à Maurice une réponse pleine de dignité et de force. (Lettre 40, liv. v, indict. 13, de juin 595.) Il fut assez heureux pour désarmer encore les Lombards; mais il ne put conserver l'affection de l'empereur. Le refroidissement entre eux ne fit que s'accroître jusqu'à la funeste catastrophe qui éleva Phocas à l'empire. Maurice fut renversé par une de ces révolutions violentes, mais presque inévitables dans un gouvernement où la succession de la famille régnante n'est point garantie par la constitution de l'état, et très communes dans l'empire d'Orient, où la mutinerie d'une troupe indocile, les intrigues d'une femme, ou bien encore l'ambition d'un eunuque, disposaient fréquemment de la couronne. Les images de Phocas et de Léontia, sa femme, furent reçues à Rome avec les honneurs accoutumés; et S. Grégoire écrivit au nouvel empereur pour reconnaître son autorité. La lettre adressée à Phocas ayant servi de texte à certaines accusations suscitées contre la mémoire du pape, il est nécessaire d'en rapporter ici les propres expressions. « Dieu, dit-il, arbitre » souverain de la vie des hommes, » en élève quelquefois un pour punir » les crimes de plusieurs, comme nous » l'avons éprouvé dans notre longue af- » fliction; et quelquefois, pour consoler » plusieurs affligés, il en élève un autre » dont la miséricorde les remplit de » joie, comme nous espérons de votre » piété. » Il l'exhorte ensuite à faire cesser les désordres du règne passé, les testaments suggérés, les donations extorquées, etc. Il est certain que cette lettre présente une censure indirecte du gouvernement de Maurice, qui avait eu quelques torts envers Grégoire; et peut-être verra-t-on avec regret que ces expressions contiennent un peu d'amertume à l'égard d'un prince malheureux: mais il n'est pas vrai qu'il y ait aucune adulation servile envers l'exécrable Phocas, qui n'en était pas moins le chef de l'empire, le souverain de Rome, et dont le pape était obligé de se ménager la bienveillance pour l'intérêt même du peuple romain. Il lui donne de hautes leçons sur l'instabilité de la fortune; il n'exalte point ses vertus; il se borne à exprimer les espérances qu'il fonde sur sa piété. Il se garde bien surtout de lui parler des moyens par lesquels il est parvenu au trône; il attribue tout aux décrets de la Providence: il garde un silence absolu sur les droits politiques du sou-

verain temporel. Quoi qu'il en soit, Phocas ne trouva pas sans doute dans cette lettre assez d'adulation pour satisfaire son orgueil; car, en répondant au pape, il lui dit qu'il s'étonnait de ce qu'aucun nonce n'était venu de sa part à Constantinople, et Grégoire s'excuse de sa négligence sur la dure nécessité des temps. Il serait donc injuste de voir dans la conduite du pontife autre chose que des actes de bienséance commandés par sa position, et de reprocher à sa mémoire la moindre approbation, même implicite, des crimes du tyran. Les soins importants de l'administration civile ne nuisaient point aux devoirs du gouvernement de l'Église. S. Grégoire eut partout à combattre le schisme ou l'hérésie, l'ignorance ou la corruption du clergé. En Grèce, il ramena les dissidents au sujet du cinquième concile de Calcédoine et de la condamnation des trois chapitres (*Voy.* VIGILE). En Lombardie, il détruisit les restes de l'arianisme; en Afrique, il affaiblit le parti des donatistes; en Espagne, il obtint la conversion du monarque; en Angleterre, il eut la consolation de conquérir la nation entière aux lois de l'Évangile, suivant le vœu qu'il en avait fait dans sa retraite de St.-André. Ce fut à cette occasion qu'il écrivit à la reine Brunehaut et à ses deux petits-fils, Théodebert et Théodoric, pour les remercier de l'accueil favorable qu'ils avaient fait à ses missionnaires, Augustin, Candide et autres. Cette correspondance avec Brunehaut, relative uniquement à un point religieux, a été, pour plusieurs critiques, pour Bayle entre autres, un motif de reproche contre S. Grégoire. Cependant rien dans tout cela n'annonçait aucune vue politique. Ces communications, au reste, étaient bien antérieures à tous les événements funestes qui ont rendu si célèbre cette princesse, peut-être plus malheureuse que criminelle. « Ayez soin de votre ame et de » vos petits-fils, lui écrivait-il, avant » que le Créateur lève la main pour » frapper, etc. » Il semblait que le pape prévît les malheurs dont cette reine et sa famille étaient menacées. Le système du saint pontife, pour la conversion des infidèles, était celui de la persuasion et de la douceur. Il réprimanda l'évêque de Terracine, qui ne voulait pas permettre aux juifs de s'assembler. « C'est par la douceur, » lui écrivait S. Grégoire, par la bon» té, par les exhortations, qu'il faut » appeler les infidèles à la religion, » et non pas les en éloigner par les » menaces et la terreur.... » Il écrivit dans le même esprit aux évêques de Sardaigne, de Sicile et de Marseille. A Cagliari, il fit rendre aux juifs une synagogue, que l'un d'eux, nouvellement converti, avait changée en une église chrétienne. En Sicile, il veut qu'on récompense, par une diminution de taxe, ceux qui abjureront. A Marseille, il défend qu'on les baptise par violence ou par supercherie. S. Grégoire s'éleva avec beaucoup de force contre le titre de patriarche œcuménique, que prenait Jean le jeûneur, de Constantinople. Il blâmait cette dénomination, en ce qu'elle lui semblait conférer à celui qui s'en prévalait la qualité d'évêque unique, ou d'évêque par excellence : il ajoutait que le pape lui-même avait refusé de prendre ce titre d'évêque universel que le concile de Calcédoine lui avait offert, et qu'il se glorifiait d'être appelé le serviteur des serviteurs de Dieu, quoique la conduite et la primauté de toute l'Église eussent été données à St. Pierre, dont le pontife de Rome est le successeur. St. Grégoire exerça même un acte solennel de cette

primauté, en recevant l'appel d'un prêtre de Calcédoine, nommé Jean, qui avait été condamné par le patriarche de Constantinople, et qu'il fit réhabiliter dans un concile de Rome. Jean le jeûneur persista néanmoins à garder son titre : Maurice le protégeait; et ce différend ne fut terminé que sous Phocas, à la satisfaction de la cour de Rome (*Voy.* Boniface III). Saint Grégoire observait la plus grande circonspection dans toutes les occasions où il se trouvait en contradiction avec la volonté de l'empereur. Lorsque Maurice défendit, par une loi, de recevoir les gens de guerre dans les ordres monastiques, Saint Grégoire ne laissa pas de faire publier l'édit du prince, sans attendre les modifications qui lui furent accordées par la suite, et suivant lesquelles les militaires furent admis à former des vœux, mais après trois ans d'épreuve. C'est donc à tort que Baronius a voulu prouver, par l'exemple de Saint Grégoire, que les papes pouvaient s'élever contre les droits de la puissance temporelle. Cette assertion téméraire a été appuyée par des citations de chartes données par Saint Grégoire, au monastère de St.-Médard-de Soissons, et à l'hôpital d'Autun : des critiques d'une autorité imposante tels que Launoy, Lecointe, Mabillon et Fleury, ont examiné ces deux actes, et ont prouvé jusqu'à l'évidence que l'un est supposé, et que dans l'autre l'addition de la clause est l'ouvrage d'un faussaire. S. Grégoire exerçait une autorité immédiate sur les élections des évêques en Italie et en Sicile, principalement dans la partie méridionale qui avait été comprise autrefois dans le gouvernement du préfet de Rome, et dont les églises, par cette raison, étaient nommées *suburbicaires*. Sa surveillance, dans les autres états de la chrétienté, l'Eglise d'Orient exceptée, était moins directe, mais non moins active; et partout ses décisions étaient reçues avec respect et avec obéissance. La simonie, la fraude, la violence, qui accompagnaient la plupart des élections, donnaient souvent d'indignes ministres à l'épiscopat. Lorsque la conduite d'un évêque était dénoncée au pape, il réprimandait le coupable par des avis particuliers, avec menace d'excommunication, s'il persistait dans ses égarements. C'est ainsi que Saint Grégoire en usa notamment avec les évêques de Cagliari, de Marseille et de Salone; mais le repentir le trouvait plus indulgent encore qu'il n'avait été sévère. Ce même évêque de Salone, Maxime, qui s'était mis en possession de son évêché à main armée, et avait résisté pendant quatre ans aux exhortations de S. Grégoire, se soumit enfin, et voulut aller à Rome se jeter aux pieds du souverain pontife. Saint Grégoire lui épargna l'humiliation d'une pénitence publique : non seulement il lui pardonna ;il lui donna même le *pallium* en signe d'honneur et de réconciliation. Quelquefois aussi il envoyait sur les lieux un délégué pour examiner les faits et porter une décision. Ce fut ainsi qu'il fit juger l'affaire des évêques espagnols, Etienne et Janvier, qui avaient été déposés, et en avaient appelé au pape. Etienne avait été jugé, à ce qu'il paraît, par un tribunal irrégulier ou incompétent; le mémoire remis au défenseur s'exprimait ainsi : « Si l'on dit que l'évê» que Etienne n'avait ni métropolitain » ni patriarche, il faut répondre qu'il » devait être jugé, comme il l'a de» mandé, par le St.-Siége, *qui est le* » *chef de toutes les églises.* » (Voy. l'Histoire ecclésiastique de Fleury.) Cet acte prouve que Saint Grégoire, en

faisant usage de son autorité suprême, reconnaissait néanmoins les droits de la juridiction ecclésiastique dans les différents degrés de la hiérarchie. Au milieu des soins importants qui occupaient le saint pontife, il ne négligea point des détails relatifs au rite et au culte. Il recueillit toutes les prières qui doivent composer la célébration de la messe et l'administration des sacrements. On lui doit aussi l'antiphonaire, qu'il prit soin de noter entièrement, et de faire répandre dans toute l'église latine. Il établit une école particulière de ce chant qui fut appelé *Grégorien*. Il ne dédaignait pas de la présider en personne, et d'instruire même les petits enfants. Il en envoya des élèves en France, et jusque dans l'Angleterre nouvellement convertie. Environ deux siècles après lui, Adrien Ier. donna à Charlemagne des chantres formés dans ce même établissement, qui dura plus long-temps encore. En affermissant l'empire de la religion, S. Grégoire n'oubliait rien de ce qui pouvait en étendre les bienfaits. C'est ainsi qu'en affranchissant ses propres esclaves, il préparait, au nom du ciel, la révolution la plus heureuse dans les institutions humaines. « Notre divin Rédempteur, écrivait-il, » en se faisant homme, nous a tous » délivrés de la servitude, et nous a » rendus à notre liberté primitive; » imitons son exemple, en affranchis- » sant de l'esclavage politique les » hommes qui sont libres par la loi » de la nature. » (Ep. XII, liv. VI, indic. 16.) Les austérités auxquelles Saint Grégoire s'était assujéti dans sa jeunesse, et qu'il n'avait cessé de pratiquer, même sur le trône pontifical, avaient altéré sa santé de la manière la plus douloureuse. On peut juger de ses souffrances par les expressions de ses lettres à Saint-Euloge, à Venance, et à Rusticienne. Consumé de maladies et de travaux, S. Grégoire mourut le 12 mars 604, dans la soixante-deuxième année de son âge, et dans la quatorzième de son pontificat. L'Église, en consacrant la mémoire de ce grand pape, n'a fait que devancer la justice de l'histoire. Son génie et son caractère ont jeté autant d'éclat que ses vertus religieuses. Appelé par la Providence à l'administration temporelle qu'il avait refusée, il sut, par une conduite habile et des mesures aussi sages que généreuses, préserver ses concitoyens du fléau de la guerre et des horreurs de la famine, malgré la fausse politique d'un prince faible et trompé. Nul ne posséda mieux ce coup-d'œil nécessaire pour embrasser une immense étendue de devoirs, et d'intérêts divers; cette vigilance infatigable qui porte partout la lumière et l'action; cette flexibilité d'un esprit supérieur, qui descend aux moindres détails, sans laisser ralentir le mouvement général, ni dégrader la dignité du pouvoir. Son zèle est véhément, mais il est rempli d'affection; sa volonté est ferme, mais elle domine, et triomphe encore plus par l'ascendant de la vertu que par la force; il use de la plénitude de ses droits, mais il en connaît les bornes. Il résiste à une puissance supérieure avec courage, mais avec respect; il pardonne avec une bonté touchante au repentir qui s'humilie. Il ramène avec douceur la brebis égarée; il défend avec chaleur l'innocence qui l'implore; il est bien éloigné de mettre de la rigueur, même quand il combat des prétentions qui blessent ses droits ou ses principes. Lorsqu'il écrit au patriarche de Constantinople, pour l'engager à quitter le titre d'œcuménique, il s'exprime ainsi : « Parce qu'il faut » toucher doucement les plaies avec la

» main, avant d'y porter le fer, je » vous prie, je vous conjure, avec » toute la douceur possible, de ré» sister à ceux qui vous flattent, et » vous attribuent ce nom plein d'ex» travagance et d'orgueil. » Les habitudes de sa vie sont aussi simples que les pensées de son ame sont élevées; s'il ordonne avec une pompe majestueuse les cérémonies pontificales, il écrit en même temps à l'administrateur de ses revenus : « Vous m'avez envoyé » un mauvais cheval et cinq bons ânes; » je ne puis monter le cheval, parce » qu'il est mauvais, ni les ânes, parce » que ce sont des ânes. » Tous les historiens ont conservé ce trait naïf, qui peint les mœurs du temps, et qui n'est pas indigne du caractère de ce pontife, vraiment admirable, qui égala les grands modèles des âges précédents, et qui fut lui-même, pour les siècles futurs, le plus beau des exemples. C'est, de tous les papes, celui dont il nous reste le plus d'écrits. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Paris, 1705, en 4 vol. in-fol.; elle est due aux soins de Denis de Sainte-Marthe, et de Guil. Bessin, de la congrégation de St.-Maur. Le premier volume contient les trente-cinq livres de *Morales sur Job*, deux livres d'*Homélies* sur Ezéchiel, et deux sur les *Evangiles;* le second renferme le *Pastoral*, quatre livres de *Dialogues*, et quatorze livres de *Lettres;* le troisième est composé du *Sacramentaire* et de l'*Antiphonaire;* le quatrième offre la *Vie de Saint Grégoire*, écrite trois cents ans après lui par Jean-le-Diacre. Le P. Maimbourg a donné une Histoire du pontificat de Saint Grégoire, qui n'est pas sans mérite, en un vol. in-4°., Paris, 1686. Quelques critiques ont blâmé les dialogues (1) de Saint Grégoire, où il raconte les faits miraculeux de plusieurs saints. Ils l'ont accusé d'artifice ou de faiblesse d'esprit. Fleury a pris soin de le défendre. Il répond à ses détracteurs, qu'indépendamment de la candeur et de la bonne foi avec lesquelles il rapporte des événements qui lui paraissent incontestables d'après des témoignages du plus grand poids, il ne pouvait pas, dans le siècle où il vivait, produire un ouvrage plus utile pour captiver l'imagination d'une multitude avide de merveilleux, et pour soutenir la foi encore chancelante des néophytes, sur des points fondamentaux de la religion, tels que l'immortalité de l'ame, la résurrection des corps, l'intercession des saints, la vénération due à leur reliques, la nécessité de la prière pour les morts, et particulièrement du saint sacrifice. Le style de Saint Grégoire n'est pas toujours exempt du mauvais goût de son siècle. Il le savait bien lui-même (1); il négligeait l'élégance et la recherche dans ses discours. Il disait qu'il était indigne d'assujétir la parole de Dieu aux règles de l'art. Il réprimanda fortement Didier, archevêque de Vienne, de ce qu'il enseignait la grammaire, c'est-à-dire les belles-lettres, d'après les auteurs païens, et qu'il mêlait ainsi les louanges de Jupiter à celles de J.-C.; quoi qu'il en soit, on a conservé dans l'office de l'Église beaucoup de passages des *Homélies* de Saint Grégoire sur les Evangiles; et sa dernière sur Ezéchiel offre des traits d'une vé-

(1) C'est dans ces *Dialogues* que S. Grégoire enseigne aussi la doctrine du Purgatoire.

(1) Il ne faut pas cependant prendre à la lettre ce que lui fait dire son biographe, Jean-le-Diacre (lib. IV præf ad lib. Moral., dent 16) *non barbarismi confusionem devito,...... præpositionum casus servare contemno*, etc. On ne trouve aucune de ces fautes capitales dans ses œuvres, et malgré ses négligences, son style est en général bien préférable à celui de ses contemporains. Dès le sixième siècle la langue latine était tombée dans un état de corruption peut-être irréparable, comme le fait voir M. Raynouard dans ses *Eléments de la grammaire de la langue romane*.

ritable éloquence. Il la prêchait devant le peuple romain, au moment où la ville, pressée par l'armée des Lombards, était réduite aux plus fâcheuses extrémités. Voici ses dernières paroles. « Ne vous assemblez plus » pour m'entendre; mon cœur est flétri » par la douleur: nous ne voyons » plus autour de nous que le glaive et » la mort. Nos citoyens nous sont en» levés par le massacre ou l'esclavage. » Ceux qui rentrent dans Rome n'y » rapportent que les malheureux res» tes de leurs corps mutilés par le fer » ennemi. Non, je ne vous parlerai » plus; ma voix se glace et ne forme » que des soupirs; mes yeux ne sont » ouverts qu'aux larmes; mon ame » s'afflige de ma vie. » Ce morceau rappellera peut-être à plus d'un lecteur la touchante péroraison de l'éloge funèbre du grand Condé; et ce ne serait pas un des traits les moins remarquables du génie de S. Grégoire, que d'avoir inspiré le génie de Bossuet (1). Un passage altéré du *Policratique* de Jean de Salisbury (*Sarisberiensis*) avait fait accuser S. Grégoire du brûlement de la bibliothèque palatine, fondée par Auguste, c'est-à-dire, de tout ce qu'elle contenait en ouvrages d'ancienne littérature (2). Cette erreur a été complètement réfutée dans l'*Art de vérifier les dates*, avec la sagacité qui caractérise cet excellent ouvrage. On avait imputé également à Saint Grégoire la dégradation des monuments antiques de Rome, sous prétexte d'ôter à la vue des fidèles, des objets de scandale et de profanation. Platine observe à ce sujet que les mutilations ou cavités que l'on remarquait dans la plupart des édifices, étaient plutôt l'ouvrage des étrangers, attirés à Rome de toutes les parties

(1) Il est à remarquer qu'un morceau du discours de S. Grégoire de Nazianze sur la mort de S. Césaire, a fourni aussi à Bossuet quelques traits admirables de cette belle péroraison de l'éloge funèbre du grand Condé. *Voyez* l'excellent Essai sur l'oraison funèbre, à la tête du recueil intitulé: *Choix d'Oraisons funèbres*, Paris, 1813, par M. Villemain.

(2) Voici ce fameux passage, d'après la première édition conforme aux plus anciens manuscrits, et notamment à celui de Jumiége: *Doctor sapientissimus ille Gregorius.... non modò mathesim jussit ab aulâ recedere, sed, ut traditur a majoribus, incendio dedit reprobatæ lectionis scripta Palatinus quæcumque tenebat Apollo.* Dans les éditions postérieures on lit: *probatæ lectionis.* Par le mot *mathesis*, employé au commencement de ce passage, on entendait l'astrologie judiciaire. Quant aux livres *reprobatæ lectionis*, on doit entendre par là, ceux qui avaient été condamnés par le Concile de 494, sous S. Gélase; ces livres étaient purement théologiques, et n'avaient rien de commun avec la littérature ancienne. Au surplus, aucun acte historique ne prouve que S. Grégoire les ait condamnés au feu. Il en est de même du prétendu brûlement de la bibliothèque d'Auguste. Aucun auteur contemporain n'en parle; on l'apprend pour la première fois par Jean de Salisbury, qui écrivait six cents ans après S. Grégoire. S. Antonin, qui a vécu deux cents ans plus tard encore que Jean, a répété les mêmes assertions. Tous deux ne parlent que par ouï-dire, *fertur, traditur, dicitur*: ce n'est pas ainsi qu'on établit des faits historiques. Après eux, Machiavel, Vossius, Hesselius, Radærus, et enfin Bayle, ont renouvelé ces inculpations contre la mémoire de ce grand pape. On l'accuse surtout d'avoir fait brûler Tite-Live, parce que cet auteur *insiste* sur les cérémonies et les prodiges de la religion païenne. Il est difficile de donner un motif plus frivole et surtout plus ridiculement exprimé. Le trait de Didier ne prouve rien. Qu'un pape ait blâmé un archevêque de s'occuper d'études profanes, assurément il y a loin de là au zèle violent que l'on impute à S. Grégoire, dont les vertus éminentes étaient la tolérance et la douceur. Au commencement du siècle dernier, un savant bénédictin, D. Liron, auteur des *Singularités historiques*, avait réfuté les détracteurs de S. Grégoire. Brucker renouvela depuis ces accusations; mais Landi, abréviateur de Tiraboschi, les a réfutées d'une manière victorieuse; et l'abbé Emery (dans son *Christianisme de Fr. Bacon*, tome II, page 332), a donné à cette réfutation le plus haut degré d'évidence (*Voyez* aussi l'article GERBERT, ci-dessus, page 253.) Ils démontrent que la bibliothèque d'Auguste, brûlée sous Néron, rétablie par Domitien, et consumée de nouveau sous Commode, n'existait point par conséquent sous Saint Grégoire. Ajoutons à cela que, près de deux siècles avant lui, le pillage de Rome par Alaric avait dépouillé cette capitale du monde de tout ce qui lui restait de plus précieux, et que les Goths, qui étaient des Ariens fanatiques, avaient fait main-basse sur tout ce qui tenait au paganisme. Après Alaric, Genseric et Totila avaient complété la destruction. Il n'est donc pas étonnant qu'on n'ait pu découvrir un exemplaire de Tite-Live qu'au fond de l'Allemagne, où sans doute des barbares l'avaient emporté avec tant d'autres objets précieux enlevés à l'Italie. Concluons de tout ceci, que l'assertion de Jean de Salisbury est une erreur manifeste, résultat d'une ignorance complète, mais que les protestants n'ont pas manqué de s'en emparer, pour tâcher d'obscurcir la gloire de l'un des plus grands hommes que la religion catholique ait eus pour ornement et pour appui.

du monde chrétien. Ils arrachaient les ornements et attaches de bronze servant à fixer les pierres de taille, ou enlevaient, pour y chercher quelques pièces de monnaie, les vases que les anciens architectes mêlaient dans la construction de leurs voûtes, pour les rendre plus légères. Ce système de destruction était bien éloigné de l'esprit de Saint Grégoire, qui réprimandait au contraire l'évêque de Marseille, Sérénus, d'avoir laissé briser les images dans son église, et qui recommandait à ses missionnaires en Angleterre (Mellitus et autres, liv. IX, épître 71) de ne point démolir les temples païens, et de se contenter de les purifier. Saint Grégoire eut pour successeur Sabinien. D—s.

GRÉGOIRE II (Saint), élu pape le 19 mai 715, quarante jours après la mort de Constantin, auquel il succédait, était natif de Rome et fils de Marcel. Renommé pour son savoir et considéré pour sa vertu, il avait été élevé dans le palais de Latran, sous les yeux du pape Sergius, et avait suivi Constantin à Constantinople, où l'empereur avait été extrêmement satisfait de son érudition et de sa manière de s'exprimer. Il y joignait des mœurs pures, un grand courage, et le zèle le plus ardent pour les droits de l'Eglise. Dès le commencement de son pontificat, il entreprit de réparer les murs de Rome; mais les circonstances qui survinrent, l'empêchèrent d'achever. Jean, patriarche de Constantinople, lui écrivit une lettre synodique, à laquelle il répondit; mais cette liaison ne fut pas de longue durée. Jean fut destitué par l'empereur Anastase II, qui fut bientôt déposé lui-même par Théodose III, auquel succéda, en très peu de temps, Léon-l'Isaurien. Ces révolutions fréquentes ébranlaient le trône impérial d'Orient, et favorisaient l'invasion des Musulmans, qui, dès le temps d'Anastase, menaçaient les côtes d'Italie, ayant à leur tête Soliman, frère et successeur du calif Valid. Cette expédition n'eut point de suites. L'armée qu'Anastase envoyait au secours de Rome était commandée par un diacre; ce fut un sous-diacre qui défendit une des principales villes du royaume de Naples. Quelque temps auparavant, un diacre s'étant revêtu des armes du roi Cunibert, s'était fait tuer pour lui dans un combat. Telles étaient les mœurs du temps. Les Lombards désolaient l'Italie: Grégoire avait employé vainement les prières et les menaces. La ville de Cumes fut surprise, et le pape obligé de la racheter à prix d'argent. Grégoire n'en donna pas moins d'attention aux affaires religieuses. Il s'occupa des conversions en Germanie, et eut à ce sujet des communications intimes avec Charles Martel. En Italie, il rétablit le fameux monastère du Mont-Cassin, et, dans Rome même, plusieurs églises ruinées. Au concile tenu en 723, Grégoire fit des réglements importants sur le mariage des chrétiens, et notamment sur celui des clercs. Il fut défendu, sous peine d'anathème, d'épouser une *prêtresse*, même après la mort de son mari. On appelait ainsi celle dont l'époux avait été ordonné prêtre. Grégoire eut à souffrir des persécutions violentes de la part de l'empereur Léon, protecteur ardent des iconoclastes, qui envoya des assassins pour se défaire du pape: le complot fut découvert et arrêté par les Romains. Léon résolut alors de le faire déposer, et en chargea l'exarque Paul. Les Lombards se joignirent cette fois aux habitants de Rome, pour faire échouer l'entreprise. Les violences de Léon excitèrent contre lui une révolte générale en

Italie. Les Lombards profitèrent de cette occasion pour étendre leur puissance : ils surprirent la ville de Sutri en Toscane. Néanmoins Grégoire obtint de Luitprand qu'elle serait rendue à l'autorité de l'empereur. Mais le roi lombard, poursuivant de nouveau ses desseins, convint avec l'exarque, de joindre leurs forces, afin de s'emparer de Rome et d'en chasser le pape. Grégoire se présenta aux portes de la ville. Son éloquence triompha des intentions hostiles du roi, qui se jeta à ses pieds, promit de ne faire de mal à personne, fit la paix de l'exarque, et engagea le pape à le recevoir dans la ville. L'empereur, toujours irrité, proscrivait partout le culte des images; les peuples toujours révoltés voulaient secouer le joug de Léon, et Grégoire, constamment généreux et fidèle, cherchait à étouffer partout les feux de la rebellion et à conserver l'Italie sous la domination de l'empereur. Ses efforts ne furent pas toujours heureux. Les Lombards reprirent les armes; Ravenne tomba en leur pouvoir. Des émissaires de Léon menaçaient à chaque instant les jours du pape. L'Italie était divisée. Le nouveau patriarche de Constantinople, Anastase, écrivit à Grégoire, qui refusa de le recevoir dans sa communion, parce qu'il soutenait les iconoclastes. Au milieu de ces troubles, Grégoire II mourut le 2 février 731, après un pontificat de quinze ans et huit mois. L'Eglise l'honore ce jour-là même, au nombre des saints. On a dix-sept lettres de ce pape dans la *Collection des Conciles* du père Labbe (tom. VI et VII), une dans la *Bibliotheca Floriacensis* de Dubois, et une dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, tom. V. D—s.

GRÉGOIRE III, Syrien de naissance, fut élu pape trente-cinq jours après la mort de Grégoire II, auquel il succéda. Il était d'un caractère doux et libéral, et d'une conduite exemplaire; il savait le grec et le latin, parlait bien, prêchait avec onction et avec agrément. Quelquefois il est nommé Grégoire-le-Jeune, ou confondu avec son prédécesseur. Il est vrai que tous deux eurent à souffrir de l'inimitié de l'empereur Léon, qui persistait dans son système de persécution contre les adorateurs des images. Le nouveau pape lui écrivit, à ce sujet, une lettre remplie de vérité, de raison, de courage, et quelquefois de hardiesse. Il essaie de prouver à l'empereur que les honneurs rendus par les chrétiens aux images de J.-C. et des saints, sont bien différents du culte des païens pour celles de leurs dieux; que ce n'est point un culte de latrie, mais un culte de respect. Il invoque l'autorité des saints conciles, refuse d'en assembler un nouveau, et reproche à l'empereur de troubler la paix de l'Eglise. Dans une deuxième lettre, le pape rend un hommage absolu à la puissance de l'empereur; mais il lui fait sentir combien le sacerdoce est préférable au pouvoir temporel, par la manière charitable et paternelle dont il punit ceux qui se sont rendus coupables de crimes. Ces lettres furent retenues en Sicile, par ordre de l'empereur, qui ne permit point que celui qui les apportait vînt jusqu'à lui, et le tint en exil pendant près d'un an. Grégoire était consolé de ces chagrins par les progrès que faisait la religion en Allemagne, grâces aux soins de saint Boniface, auquel il envoya le *pallium*, et par les vertus et les talents du vénérable Bède, dont la conduite et les ouvrages honoraient l'église d'Angleterre. La France, envahie en partie par les Sarrasins, venait enfin de voir leurs phalanges fuir devant Charles-Martel, sous les murs de Tours

et de Poitiers. Grégoire imagina de se faire un appui du héros français contre les entreprises des Lombards qui menaçaient Rome, il lui envoya des légats, chargés de lui porter des présents, et les clefs du tombeau de St.-Pierre. Le pape offrait en secret, à Charles, de se soumettre à sa domination, et de se soustraire à celle de l'empereur d'Orient, qui abandonnait Rome dans cet état de détresse; mais il était réservé au fils de Charles-Martel, d'accomplir les vœux du pontife. Le vainqueur des Sarrasins avait encore besoin des secours du roi lombard, pour chasser les Musulmans, qui avaient pénétré en France d'un autre côté. Il ne fit donc aucune réponse positive à Grégoire, et se contenta de lui envoyer de riches présents : il mourut au moment où il venait de recevoir une seconde légation du pape; celui-ci ne tarda pas à le suivre, et termina sa carrière la même année 741, après dix ans et neuf mois de pontificat. Cette année vit aussi périr Léon, qui eut pour successeur Constantin Copronyme. Zacharie succéda à Grégoire III. On trouve sept lettres de ce pape dans la Collection des conciles du P. Labbe, tome VI; et Baluze en a inséré une dans son appendice au traité *De primatibus* de Marca. D—s.

GREGOIRE IV, élu pape en décembre 827, trois mois après la mort de Valentin, ne fut consacré que le 5 janvier suivant, parce qu'on avait attendu le consentement de l'empereur Louis-le-Débonnaire. Grégoire était romain, fils d'un patricien nommé Jean : son mérite reconnu le fit élire malgré sa résistance. Il répara plusieurs églises, et les enrichit d'offrandes. Les Musulmans avaient pénétré en Sicile, et menaçaient les côtes de l'Italie. Grégoire fit fortifier Ostie, afin de défendre l'embouchure du Tibre contre leurs incursions. La justice se rendait à Rome, au nom de l'empereur, et par les juges délégués en son nom. On en voit ici un exemple dans la restitution à laquelle l'évêque Joseph, et le comte Léon, commissaires de Louis, condamnèrent le pape envers le monastère de Farfa, relativement aux biens de cette communauté, qui avaient été envahis par les prédécesseurs de Grégoire. La plus grande partie du pontificat de ce pape fut remplie par l'intérêt qu'il prit dans la querelle de Louis-le-Débonnaire et de ses enfants, et appartient par conséquent à l'histoire de France. Lothaire, roi d'Italie, et portant aussi le titre d'empereur, sollicita l'appui de Grégoire dans le démêlé scandaleux qu'il eut avec son père. Le pape vint en France, sous prétexte, et sans doute avec le desir sincère de rétablir la paix entre le père et ses enfants. Quelques évêques trouvaient cette démarche irrégulière, et s'en plaignirent à Grégoire, qui eut d'abord envie de s'en retourner : d'autres conseils, moins sages, lui persuadèrent de rester. Il répondit aux évêques par une lettre dans laquelle il élève la puissance ecclésiastique au-dessus de la puissance séculière : c'était un premier pas vers cette doctrine de suprématie, dont Hildebrand abusa si fort par la suite. Lothaire séduisit les troupes et la plus grande partie des seigneurs qui composaient le conseil du roi de France; il sépara Grégoire de son père, et les empêcha de se voir. Il paraît que le pape eut la faiblesse de consentir à la dégradation de Louis, et qu'il revint à Rome, très affligé de l'inutilité de sa médiation. Depuis cette époque, on ne voit rien de remarquable dans son pontificat : il mourut à Rome au com-

mencement de l'année 844, après avoir occupé le St.-Siége pendant seize ans; il eut pour successeur Sergius II. On trouve quelques lettres de ce pape dans la Collection des conciles (édit. du P. Labbe, tome VII), dans les *Miscellanea* de Baluze, et dans Mabillon, *Sæc. IV*, *Benedict.* D—s.

GRÉGOIRE V, élu pape le 17 mai 996, fut le successeur de Jean XV. Il s'appelait Brunon, était allemand, et neveu d'Othon III, qui n'était encore que roi de Germanie. Ce monarque se trouvait à Pavie, lorsque le sénat et les premiers de la ville de Rome lui députèrent quelques-uns d'entre eux, pour le prier de leur donner un pape de son choix. Les vues d'Othon se portèrent aussitôt sur Brunon, qu'il fit élire par le clergé et par le peuple, quoiqu'il n'eût alors que 24 ans: il prit le nom de Grégoire V. Il était d'un heureux naturel, et très instruit; sa conduite ne justifia pas toujours ces présages favorables. Othon vint à Rome, et fut couronné empereur par Grégoire, le 25 de mai. Il voulait exiler Crescence, sénateur noble et puissant, qui avait souvent maltraité le pape précédent; mais à la prière de Grégoire, il lui pardonna. Ce Crescence, peint par quelques écrivains comme un homme recommandable, paya d'ingratitude la conduite généreuse du pontife: il chassa de Rome son bienfaiteur, et fit élire en sa place un Grec, nommé Philagate, courtisan de basse extraction, qui avait surpris la confiance d'Othon II et de son successeur: il prit le nom de Jean XVI. Othon, à cette nouvelle, résolut de punir Crescence. De son côté, Grégoire tint cette même année (997), à Pavie, un concile où Crescence et l'anti-pape furent successivement excommuniés. Othon, en revenant d'Allemagne pour se porter sur Rome, passa à Pavie, et prit avec lui le pape Grégoire. A leur approche, Jean XVI s'enfuit, et Crescence s'enferma dans le château Saint-Ange. L'anti-pape fut arrêté dans sa fuite, par des gens de l'empereur. Ils craignirent, s'ils le lui rendaient, que sa clémence ne le laissât impuni; ils lui coupèrent la langue et le nez, lui arrachèrent les yeux, et le mirent en prison en cet état. Saint Nil, dit le jeune, abbé de Valdeluse, révéré pour ses vertus et sa piété éminente, vint à Rome intercéder pour Philagate, et prier l'empereur et le pape de lui confier les restes de sa déplorable existence. Othon fut attendri: Grégoire, plus impitoyable, tira de sa prison ce malheureux si horriblement mutilé, et le fit promener dans les rues de Rome, revêtu d'un habit sacerdotal, qu'on avait déchiré sur lui, et monté à rebours sur un âne, dont il tenait la queue entre ses mains. Saint Nil, indigné, sortit de Rome, après avoir adressé à Grégoire et à l'empereur les plus vifs reproches. Quant à Crescence, l'empereur le fit attaquer dans le château Saint-Ange, et envoya, pour négocier avec lui, un Allemand, nommé Tomme, qui lui promit sûreté de la part de l'empereur et du pape: mais Crescence fut à peine sorti du château, que l'empereur lui fit couper la tête; et, après avoir jeté son corps du haut de la tour, on le pendit par les pieds. A ces traits de cruauté et de perfidie, Othon joignit un acte d'infamie, en prenant pour maîtresse la veuve de sa victime. Il retourna en Allemagne, où il mourut trois ans après. En France, Hugues-Capet venait de mourir; et son successeur, Robert, avait épousé Berte, sa cousine, sans dispense. Il desirait faire légitimer son mariage; et pour y parvenir, il en

voya à Rome Abbon, abbé de Fleury, avec offre de rétablir Arnoul dans l'archevêché de Reims, dont il avait été dépouillé irrégulièrement. Rome menaçait de jeter un interdit sur le royaume, si l'on ne rendait pas justice à Arnoul. La proposition du roi fut agréée et exécutée; cependant Grégoire assembla un concile, dans lequel on imposa à Robert sept années de pénitence, et l'obligation de répudier son épouse. Robert fut deux ou trois ans sans obéir à ce décret, et demeura par conséquent excommunié. L'histoire de France rapporte les circonstances affligeantes de cet événement, où quelques historiens soupçonnent cependant de l'exagération. Dans ce même concile, on remarque la déposition de l'évêque du Puy en Vélay, qui avait été institué par Gui, son oncle et son prédécesseur, sans le consentement du clergé et du peuple. Il y est aussi statué que le roi Robert protégera l'exécution de ce décret; ce qui démontre, dit Fleury, que ce monarque n'était point privé, par son excommunication, des droits de la souveraineté. Grégoire V mourut le 18 février 999, après un pontificat de deux ans et neuf mois. Il eut pour successeur Silvestre II. On a quelques lettres et diplomes de Grégoire V dans les *Miscellanea* de Baluze (tome VI), dans l'*Italia* d'Ughelli, dans le *Spicilége* du père d'Achery (tome IX), dans la *Marca* de P. de Marca (page 952), et dans les Collections des conciles, tome IX de l'édition de Labbe. D—s.

GRÉGOIRE VI, anti-pape, ou Léon. *Voy.* Benoit VIII.

GRÉGOIRE VI, élu pape le 8 avril 1045, remplaça Benoît IX; il était romain de naissance, et s'appelait Jean Gratien. Il etait aussi estimable par ses vertus, que son prédécesseur était odieux par ses vices. L'histoire de son pontificat est déjà connue par ce qui en a été dit à l'article de son prédécesseur (*V.* Benoit IX). Ce qu'on doit ajouter, c'est que les circonstances déplorables dans lesquelles il accepta la thiare, ne permettaient pas à l'homme le plus vertueux d'opérer le moindre bien. La licence des mœurs privées ne pouvait être comparée qu'à la monstruosité des désordres publics. Les grands chemins et la ville de Rome étaient infestés de voleurs et d'assassins. On commettait des meurtres jusqu'au pied des autels. Grégoire employa les exhortations, ensuite les censures; enfin il eut recours aux moyens de force. Tout cela ne fit qu'irriter les coupables. Ils murmurèrent en l'accusant de cruauté. Henri-le-Noir, appelé en Italie par ces clameurs, assembla un concile à Sutri. On trouva l'élection de Grégoire VI, non pas tout-à-fait simoniaque, mais irrégulière, parce que Benoît IX avait effectivement reçu de l'argent pour s'éloigner; sacrifice jugé nécessaire pour se débarrasser de cet odieux pontife. Il paraît d'ailleurs que ce n'était pas Grégoire qui avait donné cet argent. Quoi qu'il en soit, fatigué de tant d'horreurs, dégoûté de tant d'injustices, il abdiqua vers la fin de décembre 1046, après un pontificat de vingt mois environ. Il avait été le premier bienfaiteur de la jeunesse d'Hildebrand. Il eut pour successeur Clément II. On ne connaît de Grégoire VI qu'une lettre, insérée dans l'*Italia* d'Ughelli (III, 84). D—s.

GRÉGOIRE VII, élu pape le 20 avril 1073, connu avant son pontificat sous le nom de Hildebrand, était, dit-on, fils d'un charpentier de Soano, en Toscane, nommé Bonizone. Il avait, de bonne heure, embrassé

l'état monastique, après avoir fait ses études en France, dans l'abbaye de Cluni. Des talents extraordinaires lui procurèrent de grands succès dans la prédication. Très jeune encore, il mérita les bienfaits de Grégoire VI, et ensuite l'estime et la bienveillance particulière de Léon IX. On lui confia le monastère de Saint-Paul, qu'il trouva dans un état de désordre affligeant; il parvint à y rétablir les mœurs et la discipline. Il fut employé dans des négociations importantes auprès de l'impératrice Agnès, mère de Henri IV, vers laquelle il fut envoyé en ambassade, sous le pontificat d'Alexandre II. Il fut député, en qualité de légat en France, où il présida aux conciles de Lyon et de Tours. Il eut part à la réforme d'un grand nombre d'églises, et particulièrement de celle de Milan, réforme qu'il commença sous Nicolas II, et qui l'occupa encore depuis son exaltation. Son crédit devint immense, et son pouvoir presque absolu. Malgré l'opposition de la cour d'Allemagne, et la puissance d'Alberic, ainsi que de quelques autres chefs du parti aristocratique dans Rome, il disposa deux fois consécutives de la thiare en faveur de Nicolas II et d'Alexandre II, et fit chasser les deux antagonistes qu'on leur avait opposés. (*Voy.* Benoît X et Cadalous, antipapes.) Sous Alexandre II, il gouverna toutes les affaires; et il lui succéda le jour même où ce pape fut inhumé. Il fut élu par une espèce d'acclamation tumultueuse, suivant ce qu'il raconte lui-même à Didier, abbé du Mont-Cassin, et à Guibert, archevêque de Ravenne, dans les lettres qu'il leur écrivit à ce sujet. Dès le lendemain de sa nomination, il députa au roi Henri IV (1), pour le détourner de lui donner son consentement, déclarant que, s'il demeurait pape, il était résolu de ne point laisser impunis les crimes dont ce prince était chargé. Henri envoya à Rome le comte Eberard, avec ordre de prendre des informations sur la manière précipitée dont cette élection s'était opérée. Hildebrand assura qu'il n'avait point recherché la dignité pontificale, qu'on lui avait fait une espèce de violence; mais qu'au surplus il n'avait point voulu être ordonné ni sacré sans avoir obtenu le consentement royal. Henri parut satisfait de ces explications, et envoya son consentement, malgré l'opposition des évêques allemands et lombards, qui redoutaient le caractère d'Hildebrand. Tel est le récit de Fleury, résultant des actes les plus dignes de foi, mais qui a été défiguré par quelques écrivains, et notamment par Alletz, qui n'en est ordinairement que le copiste et l'abréviateur. Quoi qu'il en soit, cette espèce d'échange de procédés généreux ne tarda pas à se transformer en inimitié implacable entre deux caractères également ardents. Henri, dit Fleury, était un des plus méchants de tous les hommes; et l'on peut ajouter qu'Hildebrand n'était pas de tous les souverains le moins jaloux de son autorité. Il reçut l'ordination et l'onction, et prit le nom de Grégoire VII, en mémoire de Grégoire VI, son premier bienfaiteur. Il était alors âgé de 60 ans, d'une stature un peu au-dessous de la médiocre; mais de grandes qualités réparaient en lui le désavantage d'un extérieur peu imposant. Le premier soin de Grégoire VII fut de convoquer à Rome un concile pour réprimer la simonie et l'incontinence du clergé. Les décrets de cette assemblée déplurent fortement aux

(1) Roi de Germanie, qui prenait le titre de roi des Romains, et n'eut celui d'empereur que le 31 mars 1084.

évêques et aux clercs allemands, auxquels on reprochait surtout ces abus. Ils se soulevèrent, en demandant au pape s'il voulait les obliger à vivre comme des anges, et le menaçant de quitter le sacerdoce plutôt que de renoncer à leurs femmes. Le clergé lombard n'était pas moins irrité de ces censures. Nous le verrons, par ce motif, embrasser le parti de Henri IV; et comme Grégoire VII, n'étant encore que l'archidiacre Hildebrand, eut la plus grande part à tous les mouvements qu'excita la réforme du clergé de Milan, il est nécessaire de reprendre les faits de plus haut. Dès le temps de Nicolas II, des censures avaient été fulminées contre ce clergé, composé, disait-on, de simoniaques et de nicolaïtes, c'est-à-dire de prêtres mariés avant la réception des ordres suivant la discipline de l'église d'Orient qui n'est que tolérante pour les prêtres, mais qui est prohibitive pour les évêques. La nouvelle de la réforme causa les plus grands troubles. Gui, archevêque de Milan, soutenait le parti de l'opposition aux décrets de la cour de Rome. Hildebrand se concerta, de son côté, avec un clerc nommé Landulphe, et son frère Harlembald, homme de guerre très distingué, avec Ariald, autre ecclésiastique non moins zélé, et avec le vertueux Pierre Damien. Leurs soins triomphèrent enfin d'une résistance opiniâtre. Gui, à la tête de son clergé, abjura ses erreurs, promit sur les évangiles, dans une assemblée solennelle, et devant tout le peuple de Milan, d'obéir à tous les décrets de l'église romaine. Ceci se passait en 1059. (*Voy* l'Hist. eccl. de Fleury.) Mais, en 1066, sous le pontificat d'Alexandre II, Gui, oubliant ses promesses, se révolta de nouveau, fit saisir Ariald, qui fut massacré de la manière la plus barbare, se démit de son archevêché, et fit élire en sa place Guidon, contre lequel le pape fut obligé d'envoyer des troupes. Harlembald fut chargé, par Hildebrand, de cette expédition, où il perdit la vie. La comtesse Mathilde donna aussi des secours à Grégoire VII en cette occasion. Le schisme de l'église de Milan ne fut éteint que longtemps après son pontificat. Il ne faut donc pas douter que le concile de Rome dont nous venons de parler, ne dût déplaire aux évêques lombards autant qu'aux allemands. Grégoire écrivit partout pour soutenir la doctrine de ce concile, et menacer des censures quiconque oserait ne pas s'y soumettre, et surtout le roi de France, Philippe Ier., qui était accusé de vendre les dignités ecclésiastiques. Le pape, dans sa lettre aux evêques français, le déclarait indigne du titre de roi, et le traitait de tyran. Ces menaces n'eurent pas de suite. Mais Grégoire se montra plus sévère à l'égard de Henri, qu'il excommunia, et qui, dans ce premier moment, témoigna quelque repentir de tout ce qu'il avait fait, surtout à Milan, où il se reconnaissait l'auteur du trouble qui y régnait encore. Ce rapprochement ne fut pas de longue durée. Le pape, voyant que Henri ne se pressait point de remédier aux désordres dont il se plaignait, et jugeant qu'au contraire lui-même les autorisait, lui envoya des légats pour lui enjoindre de se trouver à Rome à un jour indiqué, avec menace d'excommunication s'il y manquait. Henri, furieux de cette citation, convoqua un concile à Worms, où la déposition du pape allait être prononcée. Cependant on conspirait dans Rome même contre Grégoire. Le préfet Cencius fut l'auteur et le chef du complot. Cet homme, qui avait déjà figuré sous Alexandre II, contre lequel il soutint Cadaloüs,

avait fait bâtir une haute tour sur le pont de St.-Pierre, d'où il exigeait des passants un péage exorbitant ; il avait résisté aux remontrances du pontife, qui l'avait enfin excommunié. Cencius, outré de colère, s'était ligué avec tous les ennemis d'Hildebrand, et avait promis à Henri de lui amener le pape prisonnier. Ce fut dans la nuit de Noël, 1075, qu'il tenta d'exécuter ce projet. Grégoire célébrait l'office à Ste.-Marie-Majeure, suivant sa coutume. Cencius et ses gens fondirent dans l'église, armés d'épées, revêtus de cuirasses, frappant et blessant tout ce qui s'offrait à leurs coups. Le pontife, arraché de l'autel, blessé à la tête, fut dépouillé de ses ornements ; on ne lui laissa que l'aube et l'étole : il suivit, sans proférer un seul mot, le soldat qui le menait en prison. Au bruit de cette violence, le peuple se rassembla en armes, au pied de la tour où Grégoire était enfermé. Cencius, se voyant assiégé, et troublé par la crainte, tomba aux pieds du pape, en lui demandant pardon. Le pontife lui ordonna de faire le voyage de Jérusalem, et Cencius le promit. Alors Grégoire se mit à une fenêtre, d'où il fit signe au peuple de s'apaiser. On crut qu'il demandait du secours, et l'on monta en force pour le délivrer. L'émotion redoubla, quand on s'aperçut qu'il était encore tout couvert de sang. Il fut ramené à l'église, où il acheva l'office du jour et donna la bénédiction. Cependant Cencius s'enfuit avec toute sa famille et tous les conjurés ; car le pape voulut qu'on leur laissât la vie. La tour fut détruite ; tous les biens de cet exacteur furent livrés au pillage. Cencius, de son côté, en s'enfuyant, ravagea les terres de l'Église. L'archevêque de Ravenne, Guibert, était aussi l'un des ennemis de Grégoire ; il souleva contre lui le duc de Calabre, Robert Guiscard, et le roi Henri, qui n'y était que trop disposé. Le pape écrivit à celui-ci d'une manière assez modérée, en l'exhortant à se réunir à lui, et à contribuer à la réforme de l'Église. Mais Henri, qui venait de remporter une victoire signalée contre les Saxons, ne songea qu'à poursuivre les desseins formés dans l'assemblée de Worms. Grégoire y fut déposé, sur les accusations du cardinal Hugues-le-Blanc. Dans les lettres violentes que Henri adressait au pontife, on peut remarquer, comme une opinion particulière à ce temps-là, qu'après avoir soutenu contre le pape qu'il ne tient pas de lui son royaume, mais de Dieu seul, qu'il ne doit avoir que Dieu pour juge, il ajoute qu'il ne peut être déposé à moins qu'il n'abandonne la foi. Ce fut au milieu même du concile tenu à Rome en 1076, que la déposition fut signifiée à Grégoire par un clerc de Parme, nommé Roland. L'évêque de Porto, l'un des pères du concile, s'écria qu'il fallait se saisir de l'envoyé. Le préfet de Rome et ses satellites se jetèrent sur Roland, l'épée à la main ; mais le pape se mit au-devant, et, le couvrant de son corps, lui sauva la vie. Puis il dit avec calme qu'il fallait se préparer à la persécution ; que depuis trop longtemps l'Eglise vivait en paix, et que Dieu voulait de nouveau arroser de sang la moisson de ses saints. Il montra au concile un œuf, trouvé près de l'église de Saint-Pierre, et sur lequel on voyait en relief un serpent armé d'une épée et d'un écu, qui voulant s'élever, était forcé de se replier en bas. « Il faut maintenant, ajoutait-il, » employer le glaive de la parole, pour » frapper le serpent. » Tout le concile approuva cet avis du pape, chacun déclarant qu'il était prêt à mourir pour la bonne cause ; il fut conclu que

Henri serait privé de la dignité royale, et anathématisé avec ses complices. L'excommunication contre Henri fut suivie d'une multitude d'autres lancées contre quelques évêques d'Allemagne et de France, et contre ceux de Lombardie. Pour appuyer les actes de ce concile, Grégoire envoya des instructions particulières à tous ceux qu'il crut devoir éclairer en cette occasion. C'est surtout dans sa grande lettre à Herman, évêque de Metz, qu'il faut chercher les principes de cette doctrine funeste, qui tendait à bouleverser les empires en détruisant les puissances séculières. C'est dans cette lettre, qu'après avoir donné une interprétation forcée aux paroles de St. Pierre, aux expressions de St. Grégoire, à la conduite de St. Ambroise envers l'empereur Théodose, à celle du pape Zacharie envers Childéric III, et à une lettre de St. Clément à St. Jacques, il confond les censures de l'Église avec la dégradation politique, et veut soumettre les rois à une double dépendance des papes. Cette lettre, en date du 25 août 1076, est réfutée d'une manière qui nous paraît victorieuse dans l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury; et l'opinion de ce sage écrivain trouverait aujourd'hui peu de contradicteurs. Cependant l'archevêque de Ravenne, Guibert, convoqua un concile à Pavie, où Grégoire fut de nouveau excommunié. D'un autre côté, un parti considérable de seigneurs et d'évêques allemands s'assembla à Tribur (ou Teuver), auprès de Maïence, résolu de procéder contre Henri, et lui offrit pour dernière condition, de venir à Augsbourg le jour de la Purification prochaine, et d'y attendre le jugement du pape, qui serait invité à s'y rendre pour l'absoudre ou le condamner définitivement. Henri, effrayé de cette résolution, comprit qu'il ne fallait pas attendre l'an et jour de son excommunication, et que le meilleur parti qu'il eût à prendre était de se présenter au-devant du pape, avant que celui-ci mît le pied en Allemagne. Il se prépara donc à passer en Italie, accompagné seulement de sa femme, de son fils, encore enfant, et d'un seigneur de sa cour. Il prit des chemins détournés afin d'éviter les obstacles que lui avaient préparés quelques princes de la Souabe, pour l'empêcher de passer les Alpes. Il se transporta en Bourgogne, ensuite en Savoie; de là, il passa en Lombardie, où il trouva un parti nombreux qui le reçut avec joie. Cependant Grégoire, qui avait quitté Rome, sous les auspices de la comtesse Mathilde, dans le dessein de se rendre à Augsbourg, n'était pas éloigné de se rencontrer avec Henri. Mais il était inquiet de savoir si celui-ci venait dans l'intention de se réconcilier avec lui ou de se venger. La comtesse conseilla à Grégoire de se retirer dans la forteresse de Canosse, dont elle était propriétaire dans la Lombardie, auprès de Reggio. Quelques évêques allemands s'y étaient déjà rendus, dans l'espoir d'obtenir leur absolution du pape. Grégoire leur ayant fait dire d'abord qu'une si longue désobéissance demandait une longue expiation, les avait séparés en plusieurs cellules, où il les assujétissait à la loi d'un silence rigoureux et d'une exacte abstinence. Après les avoir ainsi éprouvés pendant plusieurs jours, il leur permit de venir devant lui, leur adressa une douce réprimande, et leur accorda l'absolution, en leur recommandant néanmoins de ne point communiquer avec Henri, jusqu'à ce qu'il fût absous. Grégoire refusa d'abord d'écouter Henri: mais ce prince employa les sollicitations les plus vives

auprès de la comtesse Mathilde, qui lui obtint enfin du pape la faveur d'être admis à la pénitence. Henri vint donc à Canosse; et laissant au dehors toute sa suite, il entra dans la forteresse, qui avait trois enceintes de murailles. On le fit demeurer dans la seconde, sans aucune marque de sa dignité, nus pieds, vêtu de laine sur la chair, et passant jusqu'au soir sans manger. Il resta trois jours dans cet état: le quatrième, il fut reçu à l'audience du pape. Après un entretien assez long, il fut convenu que Henri se présenterait à l'assemblée des seigneurs allemands, pour répondre aux accusations portées contre lui, et dont le pape serait juge, s'il le voulait; que s'il était jugé innocent, il conserverait la royauté, et serait toujours soumis et obéissant au pape; que, dans le cas contraire, ceux qui lui avaient prêté serment, en seraient affranchis devant Dieu et devant les hommes; que jusqu'au jugement, il ne porterait aucune marque de la dignité royale, que cependant il pourrait exiger les services et redevances nécessaires à l'entretien de sa maison, etc. Henri accepta ces conditions avec serment, et reçut l'absolution. Grégoire célébra ensuite la messe. Après la consécration, il fit approcher le roi de l'autel, et, tenant l'hostie dans ses mains, il prit à témoin de son innocence le corps de J. C., qu'il allait recevoir, en conjurant Dieu de le frapper de mort subite, s'il était coupable. Il prit en même temps une partie de l'hostie, la consomma, et pressa le roi de prendre l'autre pour preuve de la fausseté des accusations intentées contre lui. Henri, fort embarrassé de la terrible épreuve qu'on lui proposait, se retira un peu à l'écart avec les personnes de sa suite, et, après en avoir délibéré, supplia le pape de renvoyer cette affaire à un concile général. Grégoire y consentit, et cependant ne laissa pas de lui donner la communion. Il le traita ensuite à dîner, et le renvoya non sans lui avoir renouvelé ses exhortations. Les Lombards témoignèrent à Henri le mépris que leur inspirait pour sa personne le traitement humiliant auquel il s'était soumis. Pour se réhabiliter dans leur estime, il ne vit d'autre parti que de rompre ses engagements avec le pape; ce qu'il effectua quinze jours après. D'un autre côté, les seigneurs allemands s'assemblèrent à Pfortzheim en Franconie; et sous prétexte que Grégoire avait rendu à Henri la communion et non pas la couronne, ils élurent en sa place Rodolphe, duc de Souabe, qui n'accepta qu'avec répugnance, et fut sacré au bout de dix jours. Henri essaya, mais en vain, de s'emparer de la personne du pape: celui-ci dut son salut à la comtesse Mathilde, qui le cacha dans des montagnes bien fortifiées. Ce fut à cette époque qu'elle fit donation à l'Église de ses états, qui comprenaient la Toscane et une grande partie de la Lombardie. Grégoire renouvela l'excommunication contre Henri, lui ôta les royaumes d'Allemagne et d'Italie, et donna le royaume Teutonique à Rodolphe. Quand cette nouvelle fut connue à la cour de Henri, une assemblée de seigneurs et d'évêques à Brixen dans le Tyrol, déposa Grégoire VII, et choisit pour pape l'archevêque de Ravenne, Guibert, qui prit le nom de Clément III. Dans ce même temps, Henri perdit une grande bataille contre les Saxons; mais elle fut inutile aux vainqueurs, par la mort du roi Rodolphe, qui fut tué dans cette journée. Cependant Henri résolut d'introniser son anti-pape, et marcha vers Rome avec lui. Grégoire se dé-

fendit avec les secours de la comtesse Mathilde, qui n'y épargna ni ses vassaux, ni ses richesses. Une première tentative infructueuse obligea Henri de retourner en Lombardie. L'anti-pape était à la tête des assiégeants. Henri se présenta une seconde fois devant Rome : pour cette fois, les Romains fatigués lui livrèrent la ville, et Grégoire se réfugia au château Saint-Ange. Le peuple, soumis ou gagné, laissa exécuter l'intrônisation de Guibert, qui donna à Henri la couronne impériale. Grégoire, pressé dans sa forteresse, eut recours à Guiscard, duc de Calabre, et à ses Normands, qu'il avait depuis peu excommuniés pour avoir ravagé les terres de l'Église. Le duc entra dans Rome, qu'il pilla et brûla en partie, à cause de la résistance que les Romains lui avaient opposée. Mais il réinstalla le pape au palais de Latran, et ramena plusieurs villes et châteaux à l'obéissance du pontife. Grégoire, rétabli dans Rome, réitéra l'excommunication contre l'anti-pape, qui en avait été chassé, et qui s'était retiré en Lombardie auprès de son protecteur Henri. Le pape, quelque temps après, passa à Salerne, où il mourut le 24 mai 1085, ayant occupé le Saint-Siége pendant douze années. En mourant, il leva toutes les excommunications qu'il avait prononcées, excepté celles qui regardaient Henri, l'anti-pape Guibert, et leurs fauteurs et adhérents. Les événements orageux de sa querelle avec Henri n'avaient pas empêché Grégoire de veiller avec sollicitude sur tous les autres états chrétiens. Il étendit ses soins sur la France, l'Angleterre, la Hongrie, la Pologne, la Norvége, la Dalmatie, l'Afrique, l'Arménie. Il chercha aussi partout à semer ses principes de suprématie universelle. Partout il trouva de la docilité et de la soumission, excepté dans Guillaume-le-Conquérant qu'il fut toujours contraint de ménager. Grégoire VII fut le premier pape qui parla du projet des croisades armées; c'est ce que prouve la lettre qu'il écrivit à Henri, le 7 décembre 1074, pour lui peindre les persécutions que les chrétiens d'outre-mer éprouvaient de la part des païens, la misère où ils étaient réduits : il lui annonce la résolution qu'il a prise de marcher lui-même à la tête de cinquante mille hommes, qui étaient déjà prêts à se réunir pour combattre les ennemis de la foi, et pénétrer jusqu'au sépulcre de N. S. Il est aussi le premier qui ait ordonné que le nom de *Pape* ne serait attribué qu'à l'évêque de Rome; et Dupin prétend qu'il imposa le premier aux archevêques l'obligation d'aller ou d'envoyer à Rome pour recevoir le pallium. La mémoire de Grégoire VII a trouvé de zélés apologistes et de violents détracteurs. Parmi les premiers, on compte Paul, chanoine régulier de Bernried, en Bavière, qui rapporte des faits miraculeux et tendant à démontrer la sainteté de ce pape; Anastase IV, qui le fit peindre dans une église au nombre des saints; Marc-Antoine Colonne, archevêque de Salerne, qui trouva ses reliques entières avec ses ornements pontificaux, et lui composa une épitaphe; Grégoire XIII, qui inséra son nom au Martyrologe romain; Paul V, qui permit à l'archevêque de Salerne de l'honorer comme un saint; enfin, Benoît XIII, qui essaya de faire adopter sa légende en France et en Allemagne. (*V.* BENOÎT XIII.) Les schismatiques, au contraire, se sont étudiés à le décrier. Parmi eux, on remarque Bennon, cardinal du parti de l'anti-pape Guibert. Il raconte, comme un fait certain, que Grégoire, à l'intrônisation de Nicolas II, lui mit sur la

tête deux couronnes, dont l'une était l'emblème de la suprématie spirituelle, et l'autre celui de la suprématie temporelle. Cette anecdote a été réfutée par Garampi, dans l'*Illustrazione d'un antico sigillo della Garfagnana*, où il prouve que ce fut Boniface VIII, qui, environ trois siècles après, porta le premier la double couronne. Bennon reproche ensuite à Grégoire VII de s'être fait élire d'une manière irrégulière et violente; il prétend qu'au moment où il prononça l'excommunication de Henri, sa chaire se fendit en deux, ce qui annonçait le schisme près d'éclater. Enfin il l'accuse de nécromancie, et raconte à ce sujet une fable ridicule, avec cette stupidité d'un esprit faible et méchant, qui ne sait comment expliquer un homme extraordinaire. Fleury observe que Bennon ne dit pas un mot de la comtesse Mathilde, et que par conséquent il ne jette aucun soupçon sur la chasteté de Grégoire. En effet, c'est en vain que la calomnie a voulu empoisonner les motifs de cette liaison. Nos mœurs d'aujourd'hui ne présentent guère l'image d'un attachement aussi innocent. Il paraît néanmoins que celui-ci le fut entièrement; et les gens les plus rigides en jugent encore ainsi, malgré les recherches les plus minutieuses et les plus sévères dont la malignité se soit avisée. En considérant Grégoire VII, sous le rapport d'homme d'état, de souverain temporel, on ne peut lui refuser ni le génie qui conçoit des desseins vastes, ni le caractère qui préside à l'exécution: il eut aussi cette fermeté d'ame qui brave fièrement l'adversité; ce calme du courage qu'aucun péril n'étonne, et qui sait même tirer avantage des positions les plus critiques. Comme chef de la religion, il a été jugé moins favorablement. Sa conduite hautaine envers Henri, les principes de la suprématie absolue, dont le premier il voulut étendre les conséquences jusque sur les devoirs de la fidélité des sujets envers leur souverain, ont élevé de vives censures contre sa mémoire. On ne doit pas oublier cependant qu'il rendit de grands services à la religion, en rétablissant sur le trône pontifical cette dignité, cette sévérité de mœurs qui, plus d'un siècle avant lui, en avaient été bannies par l'effet des intrigues les plus honteuses. Parmi ses idées systématiques de domination universelle, on remarque le projet qu'il avait conçu d'obliger tous les souverains de soumettre au pape les motifs de leurs dissensions, avant de tirer l'épée. On sait que, plusieurs siècles après lui, ce fut encore le généreux dessein de notre immortel Henri IV, qui voulait placer la tranquillité de l'Europe sous la sauve-garde de l'autorité de l'empereur d'Allemagne et de la médiation du pape. Mais on sait aussi quelles furent alors, et quelles seront long-temps encore les difficultés de l'exécution. On a recueilli dans un écrit intitulé, *Dictatus papæ*, vingt-sept maximes qui composent une déclaration complète de la souveraineté spirituelle et temporelle du pontife romain: cet écrit est attribué à Grégoire VII; mais on doute généralement qu'il soit son ouvrage. On doit juger ce pontife plutôt sur l'ensemble de sa conduite, et sur les expressions de la plupart de ses lettres, où ce système de domination est développé dans toute son étendue. Il y parle, à la vérité, au nom de la vertu: mais, en la montrant altière, rigide, inflexible, il sembla ignorer qu'il est un terme où finit le respect et commence la haine. Grégoire VII paraît être l'auteur d'un *Commentaire sur les Psaumes pénitentiaux*, qui a été attribué à S. Gré-

goire-le-Grand. Voyez à ce sujet Pierre de Goussainville, dans son édition de St. Grégoire. P. Allix, dans la préface qu'il a mise au Traité de Jean de Paris, *De modo existendi corporis Christi*, etc. (Voy. Allix), regarde Grégoire VII comme l'auteur d'un *Commentaire sur S. Mathieu* : c'est une erreur. (*V.* J. Hildebrand.) Les lettres de Grégoire VII ont été recueillies et divisées en livres, par années de son pontificat. Les neuf premiers (de 1073 à 1082) contiennent 359 lettres ; le dixième manque ; le onzième n'a que deux lettres : toutes ces lettres se trouvent dans toutes les collections des conciles. Les dernières éditions sont augmentées de deux *Appendices* contenant neuf lettres. On trouve aussi des lettres de ce pape dans la *Bibliothecâ Floriacensis* de J. Dubois, dans l'*Appendix* de Baluze, au Traité de Marca *De primatibus*, dans les *Historiæ Francorum scriptores* d'André Duchesne, dans les collections de Martène, de D'Achery, d'Ughelli, etc. Les lettres de Grégoire VII portent l'empreinte du caractère de ce pape ; il y a plus de véhémence que d'onction ; on y trouve ce zèle brûlant qui veut abattre et soumettre plutôt que persuader. On a cherché à excuser Grégoire VII en disant qu'il fallait un joug de fer aux hommes féroces et dépravés du siècle où il vivait, mais cette justification n'a point paru suffisante ; et quoique plusieurs actions de sa vie méritent de l'admiration, la France lui a refusé les honneurs religieux que Rome lui avait décernés. (*V.* Gilbert de Voisins.) La vie de Grégoire VII, écrite par Paul de Bernried, auteur contemporain, a été publiée par Gretser, Ingolstadt, 1610, et insérée dans les grandes collections de Mabillon (*Sæc. VI, Benedict.*) et des Bollandistes (tom. VI du mois de mai, pag. 113). Il eut pour successeur Victor III, après une vacance d'un an. (*Voyez* Bennon, Dithmar.) D—s.

GRÉGOIRE, anti-pape. *Voyez* Bourdin (Maurice).

GRÉGOIRE VIII, élu pape le 21 octobre 1187, succédait à Urbain III : il s'appelait Albert, était natif de Bénévent, cardinal et chancelier de l'Église romaine. Il était savant, éloquent, d'une vie pure, et rempli de zèle ; mais il ne tint le Saint-Siége que pendant deux mois environ. Pour ranimer les fidèles au recouvrement de la Terre-Sainte, il promit les indulgences de l'Église, et prescrivit des abstinences, dont il voulut donner lui-même l'exemple. Un auteur dit que les cardinaux même promirent de renoncer à toute espèce de richesses, firent vœu de se croiser, et d'aller jusqu'en Palestine, demandant l'aumône à la tête des pèlerins. Grégoire s'occupait à réconcilier les Pisans et les Génois, lorsqu'il fut pris de la fièvre, dont il mourut, à Pise, le 16 decembre 1187. Il eut pour successeur Clément III. On a trois de ses lettres dans la Collection des conciles. D—s.

GRÉGOIRE IX, élu pape le 19 mars 1227, succédait à Honorius III : il s'appelait Hugolin, était de la famille des comtes de Ségni, et proche parent d'Innocent III, qui l'avait d'abord fait son chapelain, puis cardinal, et ensuite évêque d'Ostie. Il était d'un extérieur imposant, d'une érudition peu commune, et d'une conduite exemplaire. Doué des qualités de ses prédécesseurs, Grégoire VII et Innocent III, il était également imbu de leurs principes. Son couronnement fut de la plus grande magnificence ; il alla au palais de Latran, couvert d'or et de pierreries. Le jour de Pâ-

ques, il célébra la messe, et revint la couronne en tête. Le lundi, ayant officié à St-Pierre, il sortit portant deux couronnes (1), monté sur un cheval superbe, dont le sénateur et le préfet de Rome tenaient la bride, en marchant à pied à ses côtés: une foule immense de peuple, portant des palmes et des fleurs, et chantant des prières et des cantiques de joie, au son des trompettes; les Grecs et les Juifs même faisant retentir les airs des louanges du pape; le cortége des cardinaux et des juges, revêtus de pourpre, d'or et de soie, s'avançant à travers des nuages de parfums les plus rares, et au milieu d'une double tenture de tapisseries précieuses, qui offraient les plus beaux ouvrages de l'Égypte et les plus riches couleurs de l'Inde, telle fut la magnificence au moins très superflue, qui signala, en cette circonstance, l'installation de l'humble vicaire de J.-C. Grégoire s'empressa de faire part de son élection à tous les princes de l'Europe, et de les exhorter à marcher au secours des chrétiens dans la Palestine, sous peine des censures ecclésiastiques. Ces invitations, ces menaces regardaient surtout l'empereur Frédéric II. Les écrivains ultramontains se plaignent amèrement de la conduite de ce prince envers Grégoire IX. Mais pour les bien juger, il est nécessaire de se rappeler leur position respective. Le pape était proche parent d'Innocent III, dont Frédéric avait eu à se plaindre. L'empereur avait dans Rome une faction puissante: Grégoire n'était donc pas fâché d'avoir un prétexte pour éloigner Frédéric, en le pressant de partir pour la Terre-Sainte, où il était d'ailleurs appelé par son vœu solennel, et par le déplorable état des affaires des croisés. Frédéric se préparait à partir, dans le cours de l'année 1227; mais il tomba malade à Otrante, et l'embarquement n'eut pas lieu. Alors Grégoire, persuadé que cette maladie n'était qu'une feinte, assembla un concile où Frédéric fut excommunié. D'un autre côté, pendant que Grégoire était retiré dans Agnani, à cause du mauvais air qui régnait dans Rome, un particulier qui se disait vicaire du pape, donnait, pour de l'argent, des absolutions et des dispenses aux croisés qui se faisaient relever de leurs vœux; ce qui diminuait le nombre et refroidissait le zèle des pèlerins. Grégoire punit sévèrement cette manœuvre, qui parut bien être l'effet d'une intrigue obscure de Frédéric. Ce prince écrivit de son côté pour se justifier. Il envoya son apologie à toutes les puissances, et la fit lire à Rome. Il rappelait tous ses anciens griefs contre les prédécesseurs de Grégoire IX. Dans sa lettre au roi d'Angleterre, il se plaignait des exactions de la cour de Rome, et cherchait à exaspérer ce monarque, en lui remettant sous les yeux les injustices dont on avait abreuvé le roi Jean, son père. Au reste, il annonçait son prochain départ pour la Terre-Sainte, qu'il protestait n'avoir été retardé que par sa maladie, et la révolte de ses sujets de Sicile. Grégoire, de son côté, poursuivait avec chaleur l'effet des censures ecclésiastiques. Frédéric cherchait à s'assurer de la fidélité des Frangipani et autres nobles romains, qui lui prêtèrent serment de vassalité. Ils excitèrent le peuple contre Grégoire, qui fut insulté pendant la messe qu'il

(1) L'histoire ne dit point que ce fussent les deux couronnes emblématiques attribuées à Grégoire VII, lors de l'installation de Nicolas II. Il est probable que ce ne fut qu'un double ornement de luxe employé dans cette seule circonstance. On ne voit pas du moins que les portraits de Grégoire IX portent ces deux couronnes, qui ne paraissent pour la première fois que dans les images de Boniface VIII.

célébrait le lundi de Pâques (1228), fut obligé de sortir de Rome, et de se réfugier d'abord à Rieti, puis à Spolète et enfin à Pérouse. Cependant l'empereur, après avoir réglé les affaires du royaume de Sicile, où il laissa, pour gouverneur, le duc de Spolète, Rainald, s'embarqua à Otrante au mois de juin (1228), et arriva heureusement en Syrie. Le pape lui avait fait signifier de ne pas passer la mer comme croisé, jusqu'à ce qu'il fût absous des censures. Frédéric ne tint aucun compte de cette défense. Avant de s'embarquer, il avait laissé plein-pouvoir à Rainald de traiter de la paix avec le pape; mais ces négociations n'ayant abouti à aucun résultat positif, on courut aux armes. Rainald attaqua le Patrimoine de St.-Pierre avec une armée de Siciliens et de Sarrasins, qui commirent toutes sortes d'excès. Le pape engagea dans sa querelle Jean de Brienne, beau-père de Frédéric, mais alors brouillé avec lui, et le nomma commandant de l'armée de l'Église, conjointement avec le cardinal Colonne. Rainald résistant toujours, Grégoire leva une autre armée, qu'il mit sous les ordres de Pandolfe d'Agnani, son chapelain, de Thomas de Celano et de Roger d'Aquila, et la fit entrer sur les terres de l'empereur. Quelques auteurs fixent à cette époque l'origine de ces deux factions puissantes, connues sous le nom de Guelfes et de Gibelins, les premiers tenant pour le pape, et les seconds pour l'empereur, sans qu'on sache précisément la véritable origine de ces dénominations bizarres (*Voyez* GUELFE). Cependant Frédéric était débarqué en Palestine le 7 septembre 1228; mais il avait été précédé par deux émissaires du pape, qui l'avaient dénoncé comme parjure et comme excommunié. L'empereur, trouvant ainsi peu d'obéissance dans le pays, conclut avec le sultan d'Égypte, une trêve, dont un des principaux articles lui livra néanmoins Jérusalem, où il se fit couronner roi. Le mécontentement, fomenté par les émissaires du pape, n'en prit pas moins de nouvelles forces, et lui fit courir des dangers pour sa vie. Il se détermina donc à repasser en Italie, où les armes du pape avaient obtenu quelques succès contre lui. A son retour, les choses changèrent de face: ses serviteurs reprirent courage; Jean de Brienne passa à Constantinople, où l'appelaient d'autres intérêts; et Frédéric reconquit bientôt tout ce qu'il avait perdu. Grégoire renouvela l'excommunication contre son ennemi, et y ajouta, pour cette fois, la dispense du serment de fidélité. L'hiver qui suivit ces événements, fut favorable à Grégoire par les maux même qu'il causa dans Rome. Un débordement extraordinaire du Tibre, des exhalaisons malsaines, et des maladies qui en furent les suites, effrayèrent les Romains au point qu'ils envoyèrent à Pérouse prier le pape de revenir parmi eux. Il y consentit; et à la fin de février (1230), il en fut reçu avec d'autant plus de joie, qu'il fit entrer des vivres, dont on avait grand besoin. Des négociations furent commencées pour opérer une réconciliation entre le pape et l'empereur: elle eut lieu en effet au mois de septembre de cette même année. Dès le mois de juillet, l'empereur avait juré de se soumettre aux ordres de l'Église. Le 28 août, il signa les conditions que l'on voulut; et le premier du mois suivant, le pape étant venu à Agnani avec un cortége pompeux, Frédéric parut devant lui, ôta son manteau, se mit aux pieds du pon-

tife, et reçut le baiser de paix. Il retourna aussitôt dans son royaume, où des troubles exigeaient sa présence. Cependant les Romains, toujours portés à la révolte, et gagnés en secret par les largesses de Frédéric, tardèrent peu à faire sentir de nouveau à Grégoire l'effet de leur inimitié. Ils le chassèrent de Rome; et le 24 juillet 1232, il écrivit à Frédéric pour le prier de venir promptement au secours de l'Église, sa mère, c'est-à-dire, en style de ce temps-là, du pape et de sa suite. L'empereur promit le secours de ses armes, et envoya deux ambassadeurs. Grégoire l'en remercia en termes magnifiques, soit qu'il fût trompé, soit qu'il jugeât nécessaire de paraître confiant; mais il implorait de toutes parts des secours contre les Romains, qui persistaient dans leur rébellion. Cependant ils se déterminèrent à faire leur paix en 1235; et Frédéric influa puissamment sur cette résolution, qui lui fut dictée par un puissant motif d'intérêt personnel. Son fils Henri s'était révolté en Allemagne. Frédéric pria le pape d'enjoindre aux évêques et aux princes de l'empire de n'accorder aucun secours au prince rebelle. Le jeune roi se soumit en effet: son père le fit amener dans la Pouille, et enfermer dans un château, où il mourut sept ans après. De son côté, le pape ménageait l'empereur, afin de l'exciter à la croisade, qu'il était bien difficile de renouveler avant l'expiration de la trève. Ainsi, toutes ces communications, animées seulement par des motifs d'intérêt particulier, ne pouvaient avoir des résultats d'une longue durée. La rupture éclata de nouveau, et sans retour, à l'occasion de la conquête de l'île de Sardaigne, dont l'empereur gratifia son fils naturel, Enzius ou Henri. Le pape prétendait que cette île lui appartenait en vertu de la donation de Constantin, de Louis-le-Débonnaire et des autres empereurs. Frédéric soutenait que c'était un démembrement de l'empire. Le pape renouvela donc les excommunications contre Frédéric; et celles-ci furent conçues dans les termes les plus étendus. Grégoire, en déclarant Frédéric déchu de toutes ses dignités et dépouillé de tous ses domaines, offrit l'empire au roi de France, pour Robert, comte d'Artois, son frère. St.-Louis refusa, avec une générosité, une sagesse, qui appartiennent encore plus aux vertus de la religion qu'à l'habileté de la politique. Cependant Frédéric, les armes à la main, s'avançait sur Rome. Il demandait à être jugé par un concile. Le pape s'y refusa d'abord, s'y détermina ensuite, et Frédéric, à son tour, s'y opposa. Des prélats s'étaient embarqués à Gènes, pour se rendre à Rome: la flotte de Frédéric les fit prisonniers. Parmi eux étaient des évêques français, que St.-Louis réclama de l'empereur, et qu'il n'obtint qu'avec peine. Grégoire et Frédéric inondaient l'Europe de leurs manifestes respectifs. Un de ceux du pape commençait ainsi: *Une bête pleine de noms de blasphème s'est élevée de la mer;* et il désignait l'empereur par ces paroles de l'Apocalipse. Frédéric, de son côté, appelait Grégoire *le grand dragon qui séduit l'univers, l'antéchrist, un autre Balaam, et un prince de ténèbres.* Ils s'injuriaient ainsi, en tirant leurs expressions des Livres saints. Les choses demeurèrent en cet état, jusqu'à la mort de Grégoire IX, au moment où Frédéric était prêt à s'emparer de Rome. A travers ces orages politiques, d'autres soins avaient occupé le pontife. Il canonisa Saint-François d'Assise, dont il avait été l'ami, St.-Dominique

et S.-Virgile. Il tenta une réunion avec l'Église grecque, sur l'invitation de Germain, patriarche de Constantinople. Quatre frères mendiants, qu'il nomma pour ses nonces, furent reçus avec honneur par l'empereur Jean Vatace, et par le clergé grec. On tint des conférences solennelles. La discussion roula principalement sur la procession du Saint-Esprit, et sur les azymes dans le saint sacrifice. Les nonces de Grégoire parlèrent avec beaucoup de modération et de franchise. Les Grecs, comme à leur ordinaire, employèrent les arguties et finirent par des actes de violence. Avant de se séparer, chaque parti s'était donné, par écrit, sa profession de foi. Les Grecs firent attaquer les nonces du pape, pendant leur retraite, et leur arrachèrent la pièce qu'ils desiraient reprendre : mais une copie échappa à leurs recherches. Ainsi ce rapprochement demeura sans aucun effet. En France, les seigneurs, assemblés à Saint-Denis, se plaignirent au pape de l'insubordination des ecclésiastiques, qui prétendaient se soustraire à la suzeraineté du roi, et refusaient de répondre en sa cour pour leur temporel, qu'ils tenaient de lui en pairie et en baronnie. Le monarque rendit, dans la même assemblée, une ordonnance qui portait que les prélats et autres ecclésiastiques seraient tenus, en matière civile, de subir le jugement du roi et des seigneurs. Grégoire s'opposa à cette ordonnance, en alléguant la double puissance qu'il prétendait attribuée au pape. Il insinua que le roi encourrait l'excommunication, s'il persistait dans l'exécution des statuts contraires à la liberté de l'Église. Louis ne se laissa point convaincre par ces raisonnements, ni effrayer par les menaces. Le saint roi, dit Fleury, ne révoqua point son ordonnance, et fut toujours attentif à réprimer les entreprises du clergé de son royaume. En Angleterre, l'autorité du pape fut plus puissante auprès du roi. Henri consentit à une levée de décimes, que le pape demandait pour soutenir sa guerre avec l'empereur. Les seigneurs se refusèrent à cette contribution ; les évêques s'y soumirent, dans la crainte des censures. Grégoire IX fit publier, en 1234, une collection de décrétales, divisée en cinq livres, dont la distribution méthodique n'est pas sans mérite, et qui fait une des principales parties du *Corps de droit canonique* : le nombre des commentaires qu'on a écrits sur ces décrétales, est incalculable ; et c'est un des premiers ouvrages qu'ait reproduits la typographie à son berceau. Schoiffer en donna une édition à Mayence, en 1473 ; et il en parut deux à Rome, l'année suivante. Grégoire IX mourut à Rome le 20 août 1241, âgé de près de cent ans, après un pontificat de quatorze ans et cinq mois. Il eut pour successeur immédiat Célestin IV, et bientôt après, Innocent IV. On a un grand nombre de lettres de ce pape dans la Collection des conciles, les *Annales* de Wadding, l'*Italia* d'*Ughelli*, etc. D—s.

GRÉGOIRE X, élu pape le 1er. septembre 1271, s'appellait Thébalde ou Thibaud ; il était de la famille des Visconti, et archidiacre de Liége. Il succéda à Clément IV, après une vacance de deux ans et neuf mois ; les cardinaux, toujours assemblés à Viterbe, n'avaient pu s'accorder. Ils prirent enfin le parti de charger six d'entre eux de terminer cette élection. D'une voix unanime ils choisirent Thibaud, qui prit le nom de Grégoire X. Il était en Palestine, à Saint-

Jean d'Acre, où il apprit son élection, le 27 octobre. Il se hâta de venir en Italie, et débarqua à Brindes le 10 février 1272. Gregoire était peu lettré; mais il avait l'habitude des affaires, une ame généreuse et désintéressée. Son premier soin fut de pourvoir aux besoins des croisés : il sollicita les secours de Pise, de Gènes, de Marseille, de Venise, et du roi de France, Philippe-le-Hardi. Après s'être fait sacrer à Rome, le 27 mars, il s'occupa aussitôt de convoquer un concile général à Lyon. Ce concile présentait trois objets : le schisme des Grecs, les secours à fournir à la Terre-Sainte, et les vices et les erreurs qui se multipliaient dans l'Église. Le pape y invita tous les souverains de l'Europe, et même le roi d'Arménie et le khân des Tartares. Son séjour à Rome ne fut pas de longue durée : il quitta cette capitale dans le dessein de rétablir par sa présence la paix dans plusieurs villes d'Italie. Il vint à Orviète, ensuite à Florence, où il trouva les esprits divisés par les factions. Les Guelfes avaient pris le dessus; et cependant il les engagea à conclure la paix. Les Gibelins se présentèrent pour traiter : on les menaça, et ils furent obligés de se retirer. Grégoire, indigné, quitta la ville, qu'il mit en interdit. Ses soins furent plus heureux à Sienne, où la tranquillité fut rétablie par la médiation d'Ambroise de Sansedoni, que sa piété avait engagé à renoncer aux avantages d'une naissance illustre pour se faire simple frère prêcheur, et qui, depuis, mourut en odeur de sainteté, et fut inscrit comme bienheureux au martyrologe romain. Les affaires d'Allemagne occupèrent ensuite l'attention de Grégoire. Il y avait vingt-huit ans que l'empire était vacant, depuis la déposition et la mort de Frédéric II. Alphonse, roi de Castille, y avait des prétentions : Grégoire lui déclara qu'il devait y renoncer. Tous les électeurs assemblés à Francfort, excepté le roi de Bohème, choisirent unanimement Rodolphe de Habsbourg. Dans le cours de l'année 1272, des négociations avaient été ouvertes à Constantinople pour la réunion des deux églises. L'empereur Michel Paléologue la desirait sincèrement. Le patriarche Joseph s'y montrait opposé. Le reste du clergé grec partageait l'opinion de l'empereur. En 1273 les conférences, les discussions, avaient continué sur le même pied. Le patriarche s'était retiré dans un monastère; et une ambassade solennelle avait été arrêtée pour se présenter au concile de Lyon. Tel était l'état des choses, lorsque l'ouverture s'en fit le 2 mai 1274. Les Grecs y parurent, et répétèrent dans leur chant du symbole les expressions des Latins sur la procession du Saint Esprit. Tout paraissait cimenter la réunion : elle fut détruite par des événements ultérieurs, qu'il serait trop long de rapporter ici. Ce concile, qui fut composé de cinq cents évêques, soixante-dix abbés et mille autres prélats, fut remarquable, entre autres dispositions, par les réglements pour la tenue du conclave, lors de l'élection des papes. La clôture sévère des cardinaux, l'abstinence à laquelle ils doivent être soumis graduellement à mesure que la nomination est retardée, y sont déterminées d'une manière positive. Le khân des Tartares envoya aussi des députés au concile, non pas pour embrasser la religion chrétienne, mais pour demander une alliance contre les Musulmans. Cependant trois d'entre eux se firent baptiser. Le concile étant fini, le pape se rendit à Beaucaire, où il trouva Alphonse de Castille, qui pré-

tendait encore à l'empire : le pape, qui poursuivait toujours ses desseins pour une nouvelle croisade, lui avait préféré Rodolphe, dont il voulait faire le chef de l'expédition ; Alphonse finit par renoncer à tous ses droits, moyennant un décime que le pape lui accorda pour faire la guerre aux Maures. (*V.* ALPHONSE X, I, 617.) De Beaucaire, le pape se rendit à Lausanne, où il trouva Rodolphe, qu'il confirma roi des Romains, et qui se croisa pour la Terre-Sainte. Des affaires d'un autre genre occupèrent aussi Grégoire : il menaça des foudres de l'Eglise le roi Jacques d'Aragon, qui vivait publiquement avec une femme qu'il avait enlevée à son mari, et Alphonse III, roi de Portugal, auquel il reprochait des excès inouis contre le clergé et les peuples. Fleury remarque, à ce sujet, que de pareilles mesures devaient être sans effet : « Les serments, dit-il, sont » de faibles remèdes pour les parjures, » et les censures ecclésiastiques pour » ceux qui les méprisent. » En retournant en Italie, Grégoire s'arrêta dans la ville de Milan, qui le reçut avec honneur, et contre laquelle il renouvela néanmoins les censures lancées par Clément IV : de là, il se disposa à traverser la Toscane, sans entrer dans Florence, qu'il avait déjà interdite à cause de sa déloyauté envers les Gibelins : mais un débordement de l'Arno l'obligea de passer sur un pont de la ville ; alors il leva les censures et donna des bénédictions au peuple en passant. Mais quand il fut dehors, il excommunia de nouveau cette cité indocile, et dit en colère ce verset du psaume : *In camo et fræno maxillas eorum constringe.* De là, Grégoire X vint à Arezzo, où il célébra les fêtes de Noël, 1275. Bientôt après, il y tomba malade, et mourut le 10 janvier 1276, après un pontificat de quatre ans et deux mois et demi. Il fut enterré dans la cathédrale de cette ville, où il est honoré comme un saint, sans qu'il ait été jusqu'ici canonisé dans les formes. On trouve cent-deux lettres de ce pape dans l'*Histoire ecclésiastique de Plaisance*, par P. M. Campi (tom. 2, pag. 410-485, Plaisance, 1651, 3 vol. in-fol.) On en trouve aussi dans Ughelli, dans Wadding et dans les Collections des conciles. Il eut pour successeur Innocent V. D—s.

GRÉGOIRE XI, pape dont le nom était Pierre ROGER, naquit en 1329, au château de Maumont, dans la paroisse de Roziers, en bas Limousin, diocèse de Limoges. Son père, seigneur de Roziers et comte de Beaufort, était en grande faveur à la cour du roi de France et à celle du duc de Normandie. Clément VI, oncle de Pierre Roger, le créa cardinal avant l'âge de dix-huit ans, et accumula sur sa tête un grand nombre de bénéfices, dont on jugeait les revenus nécessaires pour soutenir l'éclat de sa dignité. Né avec un goût décidé pour l'étude, et d'heureuses dispositions pour les sciences, il fit de grands progrès dans toutes celles qui étaient alors en vogue. Ses talents étaient rehaussés par une grande douceur, et beaucoup d'humilité et de modestie. Après la mort d'Urbain V, il réunit, comme par une sorte d'inspiration, tous les suffrages des cardinaux, et fut élu pape au premier tour de scrutin, le 30 décembre 1370 ; ordonné prêtre, le 4 janvier 1371, sacré et couronné le lendemain. Il profita du crédit que lui donnait cette haute dignité, pour engager les rois de France et d'Angleterre à suspendre leurs hostilités par une trêve de quatre ans ; pour obliger ceux de Castille,

d'Aragon et de Navarre à terminer, par une solide paix, la guerre qu'ils se faisaient, et pour réconcilier la reine de Navarre avec le roi de Sicile. Les soins qu'il donnait au rétablissement de l'harmonie entre les princes, ne furent point préjudiciables à ceux qu'il devait au gouvernement de l'Église. Il obtint, d'André Contarini, doge de Venise, qu'on n'admettrait plus, dans l'île de Candie, d'autres prêtres que ceux qui auraient été ordonnés par des évêques du rit latin, ou du rit grec en communion avec le St.-Siége. Il envoya vers Lasco, duc de Moldavie, rentré dans le sein de l'unité, des missionnaires pieux et savants, pour y ramener sa famille et ses sujets; protégea les missions des frères mineurs en Bosnie et dans les provinces adjacentes. Enfin il ouvrit, avec l'ex-empereur Jean Cantacuzène, retiré dans un monastère du mont Athos, et qui avait conservé beaucoup d'ascendant sur ses anciens sujets, une négociation, dans le but d'opérer la réunion des deux églises. Sa sollicitude pastorale s'étendit sur les frontières de Hongrie, pour faire cesser l'abus des nouveaux convertis qui, après avoir reçu le baptême, retournaient au mahométisme; sur l'Allemagne, pour réprimer Albert, évêque d'Halberstad, qui enseignait ouvertement le plus absurde fatalisme, et s'était formé de nombreux prosélytes, à la faveur de quelques subtilités scolastiques; sur l'Espagne, où Arnaud Montanier prêchait en Catalogne, entre autres extravagances, que quiconque porte l'habit de St.-François ne peut être damné, que ce saint descend en purgatoire un jour de chaque année, pour en délivrer les ames des frères mineurs, que son ordre devait durer perpétuellement; où d'autres moines avançaient publiquement dans l'Aragon des propositions téméraires sur l'Eucharistie, dont on pouvait abuser contre le dogme de la présence réelle, et qui n'étaient propres qu'à scandaliser les faibles, à une époque surtout où Wiclef commençait à attaquer le fonds même du mystère. Cet hérésiarque, qui cherchait à soulever le peuple et les grands contre le clergé, et surtout contre le pontife romain, lui ayant été dénoncé, il donna ordre aux archevêques de Cantorbéri et d'York, de convoquer des conciles pour examiner et anathématiser ses erreurs. En France, il excita le zèle de Charles V contre des sectes turbulentes, qui n'étaient pas moins funestes au repos de l'État qu'à celui de l'Église, contre les Albigeois et les Vaudois, qui agitaient le Languedoc et le Dauphiné; contre les Bégards ou Turlupins, qui, par le plus scandaleux cynisme, offensaient ouvertement les mœurs publiques. Convaincu que le moyen le plus efficace pour remédier à tant de désordres, était de rétablir la discipline ecclésiastique et le bon ordre dans le clergé, il renouvela les anciennes constitutions sur la tenue des conciles provinciaux, sur la résidence des évêques, et usa de son crédit sur l'esprit de Charles V, pour engager ce prince à obliger les prélats de sa cour de se rendre dans leurs diocèses. Dans quelques provinces de France, on poussait la sévérité envers les criminels jusqu'à leur refuser des confesseurs à l'article de la mort. Clément V et plusieurs conciles avaient inutilement réclamé contre cet abus; Grégoire XI en obtint la réforme. L'Italie et surtout l'État ecclésiastique étaient en proie à toutes sortes de désordres, par les factions qui y éclataient de toutes parts. Les légats, les

nonces et autres agents de l'autorité pontificale, étaient dépouillés, plongés dans des cachots, quelques-uns même assassinés. Deux armées, envoyées successivement dans ce pays, n'y avaient rétabli qu'un calme momentané; et les facticux y renouvelaient les désordres, dès le moment où ils n'étaient plus contenus par la présence des troupes. Grégoire crut que le meilleur moyen d'y établir une tranquillité durable, était de reporter le St.-Siége à Rome, d'où ses prédécesseurs l'avaient transféré dans Avignon, depuis plus d'un demi-siècle. Sourd aux instances du roi de France et des évêques du royaume, il partit d'Avignon, le 13 septembre 1376, avec toute sa cour, alla s'embarquer à Marseille, toucha dans plusieurs ports d'Italie, et ne fit son entrée à Rome que le 17 janvier de l'année suivante (1). Sa présence produisit l'effet qu'il en avait attendu. Il concilia tous les intérêts des divers états d'Italie par des négociations habilement conduites ; et la paix succéda aux troubles qui avaient agité cette belle contrée. Mais il ne jouit pas long-temps de ses travaux : dès sa jeunesse, il avait toujours été faible et valétudinaire, et il était alors tourmenté de la gravelle. C'est dans cet état, qu'il mourut le 27me. de mars 1378, après un pontificat de 7 ans, et n'ayant pas encore atteint sa 47e. année. Les Romains témoignèrent une joie indécente de cette mort, parce qu'ils n'ignoraient pas qu'il méditait le projet de transférer de nouveau le St.-Siége à Avignon. Mais deux cents ans après, le sénat fit réparer son mausolée et graver une inscription honorable, où l'on rendait hommage à ses grandes qualités. Ce pape a mérité les éloges de la postérité, pour la protection éclairée qu'il accorda aux sciences et aux beaux-arts, et pour l'attention qu'il avait eue de s'entourer de ceux qui les cultivaient, sur lesquels il répandit toutes sortes de bienfaits. On lui a cependant reproché d'avoir donné, dans la distribution des dignités ecclésiastiques, une préférence trop marquée à ses compatriotes. Il créa vingt-un cardinaux, dont huit étaient Limousins, et cinq ses parents. On peut voir son *Testament* dans le *Spicilège* de D'Achery; et dans l'appendix du *Museum italicum*, on trouve les constitutions de l'Église romaine, qu'il avait rédigées étant cardinal. Un grand nombre de ses lettres se lisent dans Wadding, dans Ughelli, et dans d'autres collections. C'est le dernier pape que la France ait donné à l'Église. Urbain VI lui succéda, sans parler d'un concurrent qu'une minorité schismatique fit siéger en même temps à Avignon, sous le nom de Clément VII. (*Voy.* Robert de GENÈVE.) T—D.

GRÉGOIRE XII, élu pape le 30 novembre 1406, était vénitien, et s'appelait Ange Conrario. Il avait été promu à la pourpre par Innocent VII, son prédécesseur. Les cardinaux l'élurent comme un homme d'une sainte vie, d'une grande sévérité, enfin, comme le plus capable de contribuer à l'extinction du schisme. La division qui existait alors dans toute sa force entre les papes d'Avignon et ceux de Rome, exigeait des vertus et des sacrifices. Il était question, pour mettre fin au schisme, d'opérer une cession simultanée, afin de revenir à l'unité. L'anti-pape Benoît XIII avait promis la sienne. Grégoire XII en signa une

(1) L'ancienne résidence des papes, au palais de Latran, étant tombée en ruine pendant le séjour de la cour pontificale à Avignon, Grégoire XI alla s'établir au Vatican, que ses successeurs ont pris soin d'agrandir et d'embellir.

au milieu du conclave, et la ratifia après son élection. Le roi de France envoya aux deux pontifes une ambassade pour les inviter à exécuter leurs promesses respectives : mais tandis que Benoît lançait des excommunications contre ceux qui voudraient se soustraire à son obédience, tandis qu'il fuyait de Savone, où le maréchal de Boucicaut avait ordre de l'arrêter, Grégoire, plus modéré, se contentait de publier des apologies qui ne produisaient aucun effet; et c'était ainsi que les deux compétiteurs éludaient, chacun de son côté, l'exécution de leurs engagements. Pour mettre fin à ce scandale, les cardinaux du parti romain se joignirent aux autres qui s'étaient transportés à Livourne. Ils convoquèrent un concile, et l'indiquèrent à Pise, en vertu des pouvoirs qu'ils tenaient alors des circonstances. (*Voy*. BENOÎT XIII, antipape.) Dans cette assemblée, l'une des plus solennelles et des plus augustes qui eût eu lieu depuis longtemps, on confirma d'abord la soustraction d'obédience aux deux papes; puis, dans la seizième session, on déclara Pierre de Lune, dit Benoît XIII, et Ange Conrario, dit Grégoire XII, notoirement schismatiques, fauteurs du schisme, coupables de parjure etc., et en conséquence, ils furent déchus de toute dignité, séparés de l'Église *ipso facto*, avec défense à tous les fidèles, sous peine d'excommunication, de les reconnaître ou de les favoriser; et l'on procéda de suite à l'élection d'un pape, qui fut le cardinal de Milan, connu sous le nom d'Alexandre V. Grégoire, de son côté, essaya de former un concile, qu'il tint à Austria, près d'Udine, dans la province d'Aquilée, où il déclara qu'il était prêt à faire sa renonciation au pontificat, lorsque Pierre de Lune, et Pierre de Candie (il n'appelait pas autrement Alexandre V), en feraient autant de leur côté; et afin que la difficulté du lieu n'empêchât pas l'union de l'Église, il donna plein-pouvoir à Rupert, roi des Romains, à Ladislas, roi de Sicile et de Jérusalem, et à Sigismond, roi de Hongrie, de choisir le lieu et d'assigner le terme auquel le pape devrait se rendre. En cas de refus de la part de ses adversaires, il donnait à ces princes le pouvoir de convoquer un concile, promettant d'y assister et d'obéir à ses décisions. Grégoire croyait trouver quelque faveur auprès de ses compatriotes : il se trompa. Les Vénitiens, fidèles à l'obédience d'Alexandre V, et d'ailleurs irrités de la déposition de leur patriarche Panciarin, prirent la résolution de faire arrêter Grégoire. Instruit de ce projet, il s'évada secrètement, déguisé en laïc, monté à cheval avec deux hommes à pied, tandis qu'il faisait partir après lui, avec affectation, Paul, son camérier et son confesseur, qui était vêtu de rouge, accompagné d'un nombre d'hommes d'armes, et suivi de plusieurs mules chargées d'un grand bagage. Les émissaires des Vénitiens, placés en embuscade, laissèrent passer le premier cavalier avec son simple équipage ; mais ils fondirent sur Paul, qu'ils déshabillèrent, et se saisirent de cinq cents florins d'or, qu'ils trouvèrent cousus dans son pourpoint. Cependant Grégoire, ayant réussi à s'échapper, aborda dans l'Abruzze, et parvint jusqu'à Gaëte, où il resta sous la protection de Ladislas. Après divers événements qui appartiennent plus particulièrement à l'histoire de ce prince, Grégoire, ne pouvant plus compter sur un tel appui, voulut du moins éviter la honte d'une déposition en forme. Il envoya au concile de Constance Charles Malatesta, seigneur de Rimini, où

il avait été obligé enfin de se réfugier, avec ses pleins-pouvoirs, pour renoncer au pontificat. Cette abdication fut reçue avec joie par le concile. Grégoire conserva le premier rang parmi les cardinaux ; et ce dédommagement lui suffit. Il mourut, le 18 octobre 1417, à Recanati, dans la marche d'Ancône, âgé de quatre-vingt-douze ans. Les circonstances au milieu desquelles il parvint à la papauté, lui ôtèrent beaucoup de son mérite. Il était d'un esprit doux et modéré : ses mœurs furent toujours très pures; il était savant théologien : mais il mit peu de loyauté dans ses promesses. Cependant il conserva des amis dans sa disgrace, et fut plaint de ceux mêmes qui lui étaient le plus opposés. La fin de sa vie lui rendit le repos et la considération qu'il avait perdus dans les agitations de la grandeur et de l'intrigue. Bzovius, Wadding, Ughelli, etc., nous ont conservé quelques lettres de ce pape. D—s.

GRÉGOIRE XIII, élu pape, le 14 mai 1572, succédait à Pie V ; il était né à Bologne, et s'appelait Charles ou Hugues Buoncompagno. Il avait reçu le degré de docteur en droit à l'âge de 18 ans. Sous Paul III, il assista au concile de Trente. Il avait été revêtu de la pourpre par Pie IV, et fut élevé sur le Saint-Siége d'une voix unanime, par le crédit du cardinal de Granvelle. Les premiers temps de son pontificat furent signalés par les réjouissances odieuses qui eurent lieu à Rome pour célébrer le massacre de la saint Barthélemi : Grégoire ordonna une procession solennelle pour rendre grâces au ciel de cet événement, et donna des indulgences plénières pour obtenir l'assistance du ciel en faveur du roi et de son royaume; mais l'histoire, toujours juste, n'a pas imputé à Grégoire l'idée de cet horrible scandale. Son caractère plein de douceur et d'humanité était bien loin de tels excès. On a jugé qu'il avait été entraîné par le mouvement impétueux d'une populace fanatique ; et ses discours ont achevé de convaincre qu'il détestait sincèrement les auteurs de cette sanguinaire conspiration. Les Mémoires de la ligue et la Satire Ménippée ajoutent même qu'il refusa de lancer des bulles d'excommunication contre Henri IV et le prince de Condé, malgré les instances du jésuite Maldonat et du cardinal Pellevé. De Thou lui rend un pareil témoignage. Cependant Grégoire XIII ratifia les engagements de son prédécesseur, relativement au soutien de la ligue. Il envoya des légats dans toute l'Europe, afin d'exciter les princes à déclarer la guerre aux Turcs, qui menaçaient d'une invasion générale. Il donna des soins particuliers à la célébration du jubilé de 1575, qui attira, dit-on, à Rome, plus de trois cent mille pélerins ; on a même attribué à cette affluence d'étrangers, une peste qui ravagea l'Italie à cette époque. Il confirma l'établissement de la congrégation de l'Oratoire, et on lui doit beaucoup d'autres institutions de ce genre. Il fonda plusieurs colléges à Rome, l'un pour les catholiques anglais, un pour les Allemands, un pour les Juifs néophytes, un pour les Grecs, un pour les Moscovites, etc. En 1580, le pape fit inscrire le nom de Grégoire VII au martyrologe romain. En 1582 il publia une nouvelle édition du décret de Gratien, avec des notes et des gloses très savantes (*V.* Gratien) : mais rien n'a plus contribué à illustrer le pontificat de Grégoire XIII, que la réformation du calendrier. Il s'y était glissé des erreurs si considérables, que la fête de Pâques se serait insensiblement trouvée

au solstice d'été, au lieu de demeurer entre la pleine lune et le dernier quartier de la lune de mars qui suivent l'équinoxe du printemps, comme l'avait ordonné le concile de Nicée. Un retranchement de dix jours dans le mois d'octobre 1582, replaça l'équinoxe du printemps au 21 mars de l'année suivante, et par conséquent la fête de Pâques se retrouva à la même époque qu'au concile de Nicée. Louis Lilio, médecin calabrois, Christophe Clavius, et Pierre Chacon, eurent la plus grande part à cette opération. (*Voy.* CLAVIUS, VIII, 647.) La réforme du calendrier Julien s'appelle nouveau style ou calendrier Grégorien. Il fut adopté successivement dans tous les états catholiques de l'Europe : il commença en France, du 10 au 20 décembre 1582. Les protestants ne l'ont adopté que plus d'un siècle après. Les Russes seuls l'ont rejeté; et comme ils ont eu une année bissextile en 1800, il en résulte une différence de douze jours avec les autres calendriers (1). Peu de temps avant sa mort, Grégoire reçut une ambassade de l'empereur du Japon, dont le résultat ne fut qu'un vain appareil de félicitations : on reçut les envoyés avec magnificence; on fut touché jusqu'aux larmes des expressions respectueuses contenues dans leurs lettres. Le pape s'écria : *Nunc dimittis servum tuum.* Tout cela était dû aux soins des jésuites; et leurs ennemis n'ont pas manqué d'en faire un sujet de raillerie contre eux. Le 10 avril 1585, au matin, le pape se sentit tout-à-coup indisposé. Les médecins, qu'on appela sur-le-champ, lui déclarèrent qu'il n'avait plus que deux heures à vivre. « Puisqu'il n'est plus temps, dit-il, de » songer aux affaires de ce monde, » qu'on me donne mon crucifix, afin » que je ne m'occupe plus que de » lui. » Il expira peu d'heures après, âgé de quatre-vingt-trois ans et trois mois; il avait occupé le Saint-Siége pendant près de treize ans. Il avait de la science, de la modération, de la douceur, de la bienfaisance; mais on lui reproche d'avoir comblé sa famille de biens, et d'avoir négligé les affaires civiles. Sa police ne fut pas assez sévère ; et des brigandages révoltants demeurèrent impunis. Il fut inhumé à Saint-Pierre, dans la magnifique chapelle Grégorienne qu'il avait fait bâtir : il eut pour successeur Sixte V. D—s.

GRÉGOIRE XIV, élu pape le 8 octobre 1590, succédait à Urbain VII. Il se nommait Nicolas Sfondrate, natif de Crémone, dont il devint évêque par la suite. Son élection n'avait été terminée qu'après deux mois de brigues et de factions qui avaient agité le conclave. Les cardinaux qui le composaient, étaient au nombre de cinquante-deux. Grégoire fit donner à chacun mille écus, pour les indemniser de leurs dépenses. Au milieu de la cérémonie de son couronnement, il ne put s'empêcher de rire, soit par l'effet d'une mauvaise habitude ou d'un de ces mouvements de nerfs qu'il est impossible de réprimer. Cela occasionna quelques satires contre lui. Il répandit des aumônes dans plusieurs monastères, et secourut abondamment la ville de Rome, que la disette affligeait depuis long-temps. Quoique d'un caractère doux et pacifique, il favorisa les ligueurs de France, à l'exemple de ses prédécesseurs. Le duc de Maïenne obtint de lui une bulle d'excommunication contre Henri IV, où ce prince était nom-

(1) Pour les détails de cette correction, l'on peut consulter le *Traité de la sphère et du calendrier*, par Rivard, revu par Lalande, et surtout la *Vie des Saints*, par Godescard, tome x, à la note *k* de la Vie de Ste. Thérèse.

mé « fauteur d'hérétiques. » Les parlements de Tours et de Châlons rendirent des arrêts contre cette bulle; et le clergé assemblé à Mantes déclara les monitoires du pape injustes, en protestant néanmoins ne vouloir point se départir de son obéissance au St.-Siége. Le pontificat de Grégoire XIV ne dura pas une année entière. Il était depuis long-temps attaqué de la fièvre et de la gravelle: il succomba à ses incommodités, après dix mois et dix jours d'intronisation. Il avait des qualités recommandables; mais on lui reprocha d'avoir dissipé, en bien peu de temps, pour le soutien de la ligue, les trésors amassés par Sixte V. Ce fut ce pape qui accorda le bonnet rouge aux cardinaux réguliers. Il eut pour successeur Innocent IX. D—s.

GRÉGOIRE XV, élu pape le 9 février 1621, succédait à Paul V. Il se nommait Alexandre Ludovisio. Il fut successivement archevêque de Bologne sa patrie, et nonce en Espagne, où il pacifia les démêlés entre ce monarque et le duc de Savoie. Son élection, protégée par la faction des Orsini, et combattue par celle des Borghèse, fut généralement approuvée. Il était alors âgé de soixante-sept ans. Dans tous les emplois qu'il avait occupés, il avait montré une grande droiture, de la candeur, de la piété, et une vive inclination à faire le bien. Il fit un nouveau réglement pour les élections dans le conclave; il régla que le scrutin des cardinaux serait secret dorénavant, au lieu des suffrages à haute voix, qui favorisaient trop ouvertement les factions. Il érigea l'évêché de Paris en métropole, fonda le collége de la Propagande, et fit plusieurs canonisations, entre autres celle de S. Ignace de Loyola, fondateur des jésuites, chez lesquels il avait été élevé. Il contribua avec beaucoup de zèle à la guerre que le roi de Pologne et l'empereur soutenaient, le premier contre les Turks, et le second contre les hérétiques d'Allemagne. En 1622 la maison Palatine ayant succombé sous les armes impériales et bavaroises, le pape aida l'empereur dans le dessein qu'il avait d'abaisser cette puissante famille. Maximilien, duc de Bavière, également reconnaissant de ce service, donna à Grégoire XV la plus grande partie de la bibliothèque palatine; et le savant Allacci fut envoyé de Rome à Heidelberg pour apporter ces richesses dans la bibliothèque du Vatican. En 1623, la cour de France ayant formé une ligue contre la maison d'Autriche pour la restitution de la Valteline, Philippe III pressa Grégoire XV d'interposer sa médiation pour terminer ce différend. On convint que la Valteline serait mise en dépôt entre les mains du pape; et l'affaire resta en cet état jusqu'à l'époque où elle fut décidée par le génie de Richelieu. Grégoire XV mourut dans sa 70e. année, le 8 juillet 1623. Il n'avait occupé le St.-Siége que deux ans et quelques mois. Il avait eu soin d'entretenir l'abondance dans Rome. On loue ses soins généreux pour les pauvres et les malades. Il était savant; et on lui doit la publication de plusieurs Collections importantes. Il eut pour successeur Urbain VII. D—s.

GRÉGOIRE (St.), surnommé *Thaumaturge* ou *Faiseur de miracles*, vivait dans le IIIe. siècle, et était né à Néocésarée dans le Pont, de parents riches et nobles. Il porta d'abord le nom de *Théodore*. Son père était idolâtre; Grégoire avait quatorze ans lorsqu'il le perdit. Il était déjà avancé dans les lettres humaines; il fit de rapides progrès dans l'éloquence et le latin. Enfin, son précep-

teur ayant quelque connaissance du droit romain, il en prit des leçons. Il y avait à Bérite une célèbre école de jurisprudence. La sœur de Grégoire devant se rendre à Césarée, qui n'était pas loin de cette ville, lui et son frère Athénodore, qui suivait les mêmes études, résolurent de profiter de cette occasion, pour aller s'instruire à fond dans cette science: mais Dieu avait sur eux d'autres vues. Arrivés à Césarée, ils y trouvèrent Origène, qui y avait ouvert une école, où sa réputation attirait un grand nombre de disciples. Ils furent si charmés de ses leçons, qu'ils renoncèrent à tout autre projet. Origène les initia aux préceptes d'une sage philosophie, surtout de la morale, et aux mystères des saintes Écritures, et les conduisit ainsi insensiblement jusqu'aux lumières de la foi. Ils reçurent le baptême à Alexandrie, où ils s'étaient retirés en 235 lors de la persécution de Maximien; et ils revinrent à Césarée lorsqu'Origène y reprit ses leçons en 238. Ils passèrent encore avec lui un an ou deux, après quoi ils retournèrent auprès de leur mère. Arrivé à Neocésarée, Grégoire y montra tant de science, de vertu et de modestie, que, malgré sa jeunesse, Phédime, son métropolitain, résolut de l'en faire évêque. Grégoire fit tout ce qu'il put pour se dérober à cet honneur; mais il fallut céder, et recevoir l'onction épiscopale: on croit que ce fut en 240. A peine le troupeau confié à ses soins était-il composé de quelques fidèles. Son zèle, les prodiges qu'il opérait, en augmentèrent tellement le nombre, qu'il fut obligé de bâtir une église, pour y recevoir tous ceux qui se convertissaient. Le nouvel évêque ne se contenta pas de la moisson que lui offrait son diocèse; il portait la foi dans les provinces voisines, et établissait des pasteurs où il en était besoin. Appelé à l'élection d'un évêque pour la province de Comane, il détermina le choix en faveur d'Alexandre le *Charbonnier*, qui dans ce vil état et sous ses pauvres vêtements, cachait des vertus vraiment épiscopales. Une nouvelle persécution s'étant élevée sous Dèce, en 250, Grégoire conseilla aux chrétiens de son église de fuir, ne voulant pas les exposer au danger du combat. Par cet acte de prudence, il eut la consolation de ne voir aucun d'eux tomber dans l'apostasie. Lui-même se retira dans le désert, où un miracle le fit échapper aux recherches de ses persécuteurs. L'année suivante, la persécution ayant cessé, Grégoire revint à Néocésarée; mais bientôt après, une peste terrible qu'il avait prédite, y exerça ses ravages, et s'étendit dans toute la province du Pont. Ce fléau accrut merveilleusement les conversions, et fut dissipé par les prières du saint. Grégoire assista, en 264, au concile d'Antioche, assemblé contre Paul de Samosate. On attribue aux soins de Grégoire l'extirpation entière du sabellianisme dans la province du Pont. Ce grand évêque mourut, selon quelques-uns en 264, mais plus probablement en 270 ou 271, le 17 novembre, jour où le martyrologe romain en fait mention. Il n'y avait dans son diocèse que dix-sept chrétiens quand il parvint à l'épiscopat. Il n'y restait à sa mort que dix-sept infidèles, dont il demanda à Dieu la conversion. St. Grégoire de Nysse, et Saint Basile, son frère, ont rapporté ses miracles, qui le firent regarder comme un autre Moïse, et qui paraîtraient incroyables, s'ils n'étaient appuyés d'aussi grands témoignages. Ces deux saints les tenaient

de Macrine, leur aïeule, qui, dans sa jeunesse avait connu Grégoire, et l'avait entendu prêcher. On a de lui : I. *Discours de remercîment* à Origène, pièce de la plus haute éloquence, et l'un des plus beaux monuments littéraires de l'antiquité. II. Un *Symbole*, qu'il assure lui avoir été révélé dans une vision, par St.-Jean, aux instances de la Vierge, et qu'il écrivit aussitôt. Il fut cité dans le quatrième concile œcuménique. III. Une *Paraphrase sur l'Ecclésiaste*, « courte, mais utile », dit St. Jérôme, qui en rapporte un passage. Elle est insérée dans les œuvres de St. Grégoire de Nazianze, à qui d'anciens manuscrits l'attribuent. IV. Une *Epître canonique*, reçue comme telle par le concile *in Trullo*, et commentée par Zonare. Les ouvrages de St. Grégoire Thaumaturge, avec sa vie et des scholies, ont été publiés par Gérard Vossius, prévôt de l'église collégiale de Tongres, Maïence, 1604, in-4°.; et ensuite dans un recueil intitulé : *SS. patrum Gregorii Thaumaturgi, Macarii Ægyptii et Basilii Seleuciensis opera græco-latina*, Paris, 1622, in-fol. L'éditeur y attribue à St. Grégoire un *Traité de l'ame*, adressé à Tatien, et quatre sermons; mais ces écrits, au sentiment de judicieux critiques, ne peuvent lui appartenir. Quelques-uns croient ces sermons, de Procule, disciple et successeur de St. Jean-Chrysostôme.

L—y.

GRÉGOIRE I (St.), premier patriarche d'Arménie, est surnommé *Lousavoritch*, c'est-à-dire, *l'Illuminateur*, parce qu'il convertit l'Arménie à la foi chrétienne, au commencement du IVe. siècle. Il était issu de la race royale des Arsacides de Perse, d'une branche nommée Sourenéane : son père Anag fut envoyé en Arménie par le roi sassanide Ardeschir, pour assassiner son ennemi Khosrov I, qui lui faisait depuis longtemps la guerre afin de rétablir sur le trône de Perse les princes de sa famille qui en avaient été chassés. Anag remplit les intentions d'Ardeschir, alla trouver le roi d'Arménie, comme un fugitif qui venait chercher un asile, en fut très bien reçu, parvint à gagner sa confiance, et l'empoisonna : mais le traître ne put jouir du fruit de son crime; car les Arméniens le massacrèrent, et voulurent faire périr toute sa race. St. Grégoire était encore enfant : sa nourrice, nommée Sophie, qui était une chrétienne mariée à un Persan appelé Pourtar, réussit à soustraire son nourrisson, et l'emmena à Césarée de Cappadoce, sa patrie. St. Grégoire fut élevé dans la pratique de la religion chrétienne. Lorsqu'il eut atteint l'âge de puberté, il épousa Marie, fille d'un chrétien très pieux, nommé David; et il en eut deux fils, Verthanes et Arisdagès, qui lui succédèrent dans la dignité patriarcale en Arménie. Après trois ans de mariage, Grégoire et Marie se séparèrent d'un commun accord, pour embrasser la vie ecclésiastique. St. Grégoire, ayant appris que Tiridate, fils du roi Khosrov, que son père avait fait périr, était à Rome, à la cour de Dioclétien, vint le trouver et s'attacha à son service, sans lui faire connaître, ni sa naissance, ni sa religion; et il l'accompagna lorsqu'il retourna dans l'Orient, avec une armée romaine, pour reconquérir le trône de ses pères. En 286, Tiridate étant entré en vainqueur dans l'Arménie, dont les princes étaient venus le recevoir jusqu'à Césarée, il offrit, dans la ville d'Ani, actuellement Gamakh, un sacrifice à la déesse Anahid, pour la remercier de ses premiers succès.

St. Grégoire ne voulut pas y présenter d'offrande à la divinité, et fut obligé de déclarer qu'il était chrétien. Tiridate irrité lui fit en vain subir douze différents genres de tortures plus cruelles les unes que les autres, pour lui faire abandonner la foi. Peu après, il apprit qu'il était fils d'Anag, assassin de son père; et sa fureur se ranima avec une nouvelle ardeur contre Saint Grégoire, qu'il livra encore à toute la rigueur des supplices, et qu'il fit enfin jeter dans un puits sec, auprès d'Artaxate, dans un lieu qui s'appelle actuellement Khorvizab (Puits sec). St. Grégoire y vécut pendant quatorze ans, par les soins d'une femme bienfaisante. En l'an 301, la sœur de Tiridate, nommée Khosrovitoukhd, qui avait embrassé la religion chrétienne, détermina son frère, alors tourmenté par plusieurs maladies incurables, à faire sortir Saint Grégoire du puits où il était renfermé. Le saint, rendu à la lumière, vint dans la ville de Vagharschabad, alors capitale de l'Arménie (1), guérit Tiridate de ses maladies, prêcha la foi devant lui et les grands de l'État, et les convertit tous. Il alla peu après, avec une nombreuse suite, à Césarée, où il fut sacré par l'archevêque Leontius, patriarche des Arméniens. En revenant en Arménie, il détruisit une grande quantité de temples, consacrés aux anciens dieux de l'Arménie, en chassa les prêtres par la force des armes, ou les contraignit d'embrasser la foi chrétienne: il éleva des églises dans presque tous les lieux où il existait antérieurement des temples du paganisme. Sur les bords de l'Euphrate, au pied du Nebad, il baptisa le roi Tiridate, tous les grands de sa cour et son armée toute entière: il alla ensuite fixer sa résidence sacerdotale à Vagharschabad, où il s'occupa de régler tout ce qui concernait l'état spirituel de l'Arménie, fonda des siéges épiscopaux, ordonna des prêtres, sacra des évêques, et fit construire un très grand nombre d'églises, de monastères, d'hôpitaux, de bibliothèques et d'écoles; enfin, s'il ne rendit pas l'Arménie entièrement chrétienne, il laissa peu de chose à faire à ses successeurs. En l'an 318, Grégoire sacra son fils Arisdagès, archevêque des Arméniens, et se retira dans une solitude, pour s'y livrer tout entier à la piété. Les Arméniens prétendent que c'est à cette époque, qu'il accompagna à Rome le roi Tiridate, qui y allait pour féliciter l'empereur Constantin de sa conversion à la religion chrétienne, et pour conclure une alliance avec lui. Nous possédons en arménien une pièce qui ressemble à un traité supposé entre l'empereur Constantin, le roi Tiridate, le pape Silvestre et le patriarche St. Grégoire: elle paraît être du XIIe. siècle. En 325, Constantin écrivit à Tiridate pour l'engager à venir au concile de Nicée, avec St. Grégoire: mais ils se contentèrent d'y envoyer Arisdagès, qui y assista pour eux, et rapporta en Arménie les actes du concile, qu'il mit en vigueur dans tous les pays soumis à sa juridiction. En 331, St. Grégoire se retira entièrement du monde; il alla dans la haute Arménie, où il se confina dans la caverne de Mani, située au pied du Mont Sebouh: il y mourut au bout de quelques années; un pieux ermite, nommé Karhnig, trouva son corps, qui fut enterré dans la ville de Thortan, où l'on va encore le visiter avec vénération. S. Grégoire

(1) C'est sur les ruines de cette ville, voisine de l'ancienne *Artaxata*, qu'est bâti le célèbre monastère d'*Edchmiadsin*, résidence actuelle du patriarche d'Arménie.

avait été pendant trente ans patriarche des Arméniens : son deuxième fils, Arisdagès, qui était son coadjuteur, lui succéda. Il existe en arménien plusieurs homélies qui portent le nom de St. Grégoire ; il est presque certain qu'elles sont supposées, ainsi qu'une Vie de ce saint patriarche, quelquefois attribuée à St. Chrysostôme.

S. M—n.

GRÉGOIRE (S.), de Nazianze, naquit en 328, dans le bourg d'Azianze, près de la ville de Nazianze en Cappadoce. Après avoir fait ses premières études à Césarée de Palestine et à Alexandrie, il se rendit à Athènes avec S. Basile. Tous deux, nés dans la même province, se distinguaient de leurs contemporains, par la réunion, rare alors, de l'éloquence profane et de l'orthodoxie ; tous deux se retirèrent, avec une égale dévotion, dans les déserts du Pont, que la religion couvrait alors de pieuses retraites. Ils avaient refusé l'un et l'autre la faveur de Julien l'apostat, qui, sur le bruit de leur mérite, voulait les attirer près de lui. La retraite et l'obscurité avaient resserré leur union : les dignités et l'éclat l'altérèrent un moment. Basile, appuyé par Grégoire, parvint au siége archi-épiscopal de Césarée ; mais au lieu d'employer les talents supérieurs de son ami dans un poste utile et brillant, il choisit pour lui, parmi cinquante évêchés qui dépendaient de son diocèse, le misérable village de Sasima, dont S. Grégoire a fait lui-même, en beaux vers grecs, une peinture peu séduisante. Ce dernier se soumit, quoiqu'avec répugnance, à cet humiliant exil, et fut ordonné évêque de Sasima : il consentit ensuite à gouverner l'église de Nazianze comme coadjuteur de son père, qui en était évêque ; mais ce fut à condition qu'il ne lui succéderait point, et qu'après la mort de son père il pourrait se retirer où il voudrait. En effet, l'ayant perdu en 374, il partit au bout de quelque temps pour Séleucie, et de là pour Constantinople, où les orthodoxes, opprimés par les Ariens, sollicitaient ses conseils et son appui. A son arrivée dans la capitale, en 376, un parent pieux et charitable le reçut dans sa maison ; on en consacra la pièce la plus vaste aux cérémonies de la religion, et on choisit le nom d'Anastasie pour exprimer la résurrection de la foi de Nicée : dans la suite ce lieu devint une magnifique église. La chaire de l'Anastasie fut le théâtre des travaux et des triomphes de S. Grégoire. Les Ariens, irrités de la hardiesse de son entreprise, l'accusèrent de prêcher des dogmes impies, et ameutèrent contre lui la plus vile populace ; on enfonça les portes de l'Anastasie, et l'on y commit les plus grands excès : la fermeté de S. Grégoire triompha de ces attaques, et son éloquence opéra la conversion d'un grand nombre d'Ariens. Cependant il vit bientôt s'élever des dissensions dans son église naissante. Un étranger, nommé Maxime le philosophe, s'insinua dans sa confiance, et en abusa pour le supplanter, en se faisant nommer secrètement évêque de Constantinople par les évêques d'Egypte. S. Grégoire oubliait ces mortifications en voyant augmenter tous les jours l'éclat de la gloire du catholicisme et le nombre des membres de sa congrégation. Bientôt Théodose vint prêter son appui au zèle des catholiques de Constantinople ; et, dès son entrée dans cette capitale, il se prépara à terrasser l'arianisme. S. Grégoire fut conduit en triomphe jusqu'au trône archi-épiscopal de la cathédrale, où Théodose le plaça lui-même. Cette installation ne se fit pas cependant sans oppo-

sition; les Ariens poussaient de tous côtés des cris d'étonnement, de fureur et de désespoir. En 381, Théodose assembla le concile de Constantinople. Grégoire, soutenu par Mélèce, évêque d'Antioche, y vit d'abord confirmer son élection; mais après la mort de Mélèce, les dissensions, les cabales et les brigues agitèrent cette assemblée: les évêques d'Egypte attaquèrent de nouveau S. Grégoire. Celui-ci, fatigué de ces débats, offrit avec indignation de quitter le gouvernement d'une église qu'il avait presque créée. Le concile accepta sa proposition, et Théodose y souscrivit. Après cette triste expérience de l'ingratitude des princes et des prélats, S. Grégoire rentra paisiblement dans sa retraite de Cappadoce, où il employa le reste de sa vie, environ huit ans, à des ouvrages de poésie et de dévotion, où respirent la sensibilité de son ame et la beauté de son génie: il mourut vers l'an 389. On a cinquante-cinq Discours ou Sermons de S. Grégoire de Nazianze, cent cinquante-huit Poèmes ou pièces de vers, et deux cent trente-cinq Lettres, dont la plupart sont intéressantes. Toutes ces œuvres ont été imprimées à Bâle en 1550. L'abbé de Billy en a donné, depuis, une version avec le texte grec en regard, Paris, 1609-11, 2 vol. in-fol. Les bénédictins de la congrégation de St.-Maur en avaient commencé une belle édition grecque et latine, en 3 vol. in-fol., dont on n'a publié que le premier, Paris, 1788. Il contient les Discours, avec une Vie du saint, composée principalement d'après ses ouvrages. Baronius a inséré dans ses *Annales* le testament de S. Grégoire, corrigé par le P. Sirmond. Ses *Invectives contre Julien* ont été publiées en grec avec d'autres pièces et dix lettres inédites, par R. Montaigu, Eton, 1610, in-4°. Jacq. Tollius donna, sous le nom de *Carmina cygnea*, dans ses *Insignia itinerarii Italici* (Utrecht, 1696, in-4°.), vingt Poèmes de S. Grégoire, qui ne se trouvaient pas dans la collection de ses OEuvres; et Muratori a encore publié de lui deux cent vingt-huit Epigrammes inédites, dans ses *Anecdota græca* (Padoue, 1709, in-4°.), d'après les manuscrits de la bibliothèque des Médicis, de l'Ambrosienne de Milan et de celle du Roi à Paris. Il nous en manque sans doute encore un grand nombre; car S. Jérôme et Suidas disent qu'il avait composé trente mille vers. Ses Sermons ont été traduits en français (par l'abbé de Bellegarde), Paris, 1698, 2 vol. in-8°. L'abondance, l'élégance, la grâce et la facilité sont les caractères distinctifs du style de S. Grégoire: son goût pour la poésie domine jusque dans ses Sermons; il y mêle souvent des traits tirés de la fable et de l'histoire: son imagination vive et fleurie est en général naturelle et féconde; mais quelquefois aussi on peut lui reprocher de l'affectation et de faux brillants. On trouve dans son Poème sur sa propre vie, à propos de sa brouillerie avec S. Basile, des vers d'une grande beauté, qui semblent partir du cœur, et qui expriment fortement la douleur de l'amitié trompée. La péroraison de son trente-deuxième Discours, dans laquelle il prend congé de la ville et de l'empereur, des hommes et des anges, est du ton le plus pathétique et le plus touchant. Il raillait avec amertume les évêques qu'il jugeait indignes de leur ministère. On a plusieurs Vies de S. Grégoire de Nazianze; la plus étendue est celle qu'a donnée Hermant, Paris, 1675, in-4°. L—S—E.

Deux traités de l'inscription des psaumes. 5°. Un *Traité sur la pythonisse*. L'opinion du saint est que ce fut le démon qui apparut à Saül sous la figure de Samuel. 6°. La *Grande catéchèse*, dont l'objet est bien moins l'instruction des catécumènes que celle des catéchistes. 7°. Le *Traité de la virginité*. 8°. *Trois traités de la perfection chrétienne*. 9°. Un *Traité sur le destin*; un autre *des Notions communes*; un troisième, *des Enfants qui meurent prématurément*; un *livre de l'ame*, etc. II. Des Homélies, dont huit *sur les trois premiers chapitres de l'Ecclésiaste*; quinze *sur le Cantique des cantiques*, dont Saint Grégoire relève l'excellence et l'utilité de la lecture pour ceux qui la font avec un cœur chaste et dégagé de toute affection charnelle; cinq *sur l'Oraison dominicale*; huit *sur les huit béatitudes*. III. Un grand nombre de *Discours*, dont les principaux sont sur l'*amour de la pauvreté*; *contre ceux qui diffèrent leur baptême*; *contre la fornication*; *sur la pénitence et l'aumône*, etc. IV. *Des écrits contre les hérétiques*; savoir: 1°. L'*Antirrétique* contre Apollinaire. L'auteur y prouve que la divinité de Jésus-Christ est impassible; qu'il a un corps et une ame, et qu'il réunit la nature divine et la nature humaine. 2°. *Douze livres contre Eunomius*. Il y établit la divinité et la consubstantialité du Verbe. 3°. *Dix syllogismes contre les Manichéens*; etc. V. Des *panégyriques*, celui de Saint Basile et des Quarante-Martyrs; des *Oraisons funèbres*, celle des impératrices Flaccille et Pulchérie; les *Vies* de St. Mélèce, de St. Grégoire Thaumaturge, de St. Ephrem, de Ste. Macrine, etc. VI. Enfin des *Lettres*, dont quatorze ont été données par Zacagni, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, outre sept qui furent découvertes depuis par Jean-Baptiste Caraccioli, professeur de philosophie au collége de Pise, lequel les tira d'un manuscrit de la bibliothèque du grand-duc de Toscane, et les fit imprimer à Florence, 1731, in-fol. Saint Grégoire de Nysse, dans ces écrits, ne le cède à aucun des anciens Pères, soit pour le fonds des choses, la justesse et la richesse des pensées, soit pour la force du raisonnement, soit enfin pour la beauté et la pureté du style. Les œuvres de Saint Grégoire de Nysse ont eu un grand nombre d'éditions; d'abord elles parurent en latin, Cologne, 1537, in-fol.; Bâle, 1567 et 1571; Paris, 1573 et 1603, toujours même format. Cette dernière, donnée par Fronton du Duc, est plus ample et plus exacte que les précédentes. Ce même Fronton du Duc donna les œuvres de S. Grégoire de Nysse en grec et en latin, Paris, chez Nivelle, 1615, 2 volumes in-fol.; nouvelle édition, en 1618, avec un troisième volume en forme d'appendice, contenant divers écrits du saint, lesquels n'avaient pas encore paru; autre édition, Paris, 1638, mais moins correcte que celle de 1615. On a taxé d'origénisme Saint Grégoire de Nysse; mais il est généralement reconnu que sa doctrine est pure et parfaitement catholique, et que, s'il s'est trouvé dans ses écrits quelques expressions qui tendissent à l'erreur, elles ne peuvent y avoir été introduites que par une main hérétique. L—Y.

GRÉGOIRE (Saint), évêque de Tours, naquit en Auvergne l'an 359. Sa famille était illustre et puissante; ses aïeux, depuis plusieurs générations, figuraient parmi ces sénateurs qui, sous la domination romaine, exerçaient

dans les Gaules l'autorité de gouverneurs de provinces, de juges, de magistrats suprêmes. A cette illustration était venu se joindre un autre genre de gloire. Cette famille était une des premières qui eût embrassé la foi chrétienne; et elle comptait des martyrs et des évêques. Grégoire était le dernier fils du sénateur Florentius; il avait reçu en naissant les noms de Florentius son père, et de George son grand-père : ce fut depuis, lorsqu'il fut sacré évêque, qu'il choisit le nom de Grégoire, en mémoire de St.-Grégoire, évêque de Langres, qui était son bisaïeul du côté paternel et du côté maternel à-la-fois. Au moment de la naissance de Grégoire, l'Auvergne, qui depuis trente ans avait été enlevée aux Visigoths par Clovis, faisait partie du royaume de Metz, où régnait Théodebert, petit-fils de Clovis. Grégoire perdit son père, étant fort jeune encore, et fut élevé auprès de Saint Gal, evêque de Clermont. Son éducation fut plus soignée qu'elle ne l'était communément dans ces temps de barbarie où l'on ne trouvait quelques vestiges des lettres qu'auprès des évêques, et parmi les ecclésiastiques encore bien peu nombreux à cette époque. A trente-quatre ans, Grégoire, qui était déjà devenu célèbre dans les Gaules par sa piété et sa sagesse, fut élu évêque de Tours, sous l'autorité de Sigebert, roi d'Austrasie. Deux ans après, Sigebert fut assassiné, laissant son fils Childebert II, âgé de cinq ans, que le duc Gontran son oncle réussit à faire couronner pour son successeur. Telles n'étaient point les vues de Chilpéric roi de Soissons, et de Frédégonde sa femme, qui avaient voulu s'emparer du royaume d'Austrasie. Ils ne parvinrent qu'à en démembrer quelques parties. Tours passa sous leur domination. Ce fut là néanmoins, dans l'asile universellement révéré du tombeau de St.-Martin, que le duc Gontran vint se réfugier contre la vengeance de Chilpéric et de Frédégonde : vainement on exigea du saint évêque qu'il livrât Gontran; vainement on ravagea les terres de l'évêché et de la province : Grégoire fut inébranlable. Un jour le capitaine envoyé par Chilpéric entra dans l'église de St.-Martin; mais personne de sa suite n'osa l'y suivre : il fut obligé de respecter le proscrit. Peu après, ce saint asile recueillit un fugitif plus illustre et plus important. Mérovée, fils de Chilpéric, avait quitté ses parents pour épouser Brunehaut, veuve de Sigebert, et devenir tuteur du jeune Childebert, et gouverneur d'Austrasie. Poursuivi par la colère de son père et de Frédégonde, il vint s'y dérober, au tombeau de St.-Martin. Grégoire refusa de le livrer. Le roi, furieux, vint à la tête de son armée assiéger Tours, jurant qu'il ne respecterait pas le pieux asile que les païens eux-mêmes révéraient. Mérovée se sauva déguisé, et alla rejoindre sa nouvelle épouse. Le roi et Frédégonde songèrent alors à tourner leur vengeance contre Prétextat, évêque de Rouen, qui avait célébré le mariage de Mérovée. Quarante-cinq évêques furent assemblés à Paris en 577, pour le juger. Chilpéric se fit lui-même son accusateur. Son ressentiment était si actif et les torts de l'évêque si apparents, que la condamnation allait être prononcée. Grégoire prit vivement la défense de l'accusé, ranima le courage des évêques : un plus mûr examen dut remplacer un jugement qui n'eût été que l'expression de la volonté et de la colère du roi. Chilpéric essaya tous les moyens d'ébranler ou de séduire Grégoire : tout fut inutile;

ce prélat défendit, sans nulle faiblesse, la dignité épiscopale et les droits de l'accusé. Cependant, d'après des aveux obtenus par une fausse promesse de pardon, Prétextat fut dégradé et banni, jugement que Grégoire trouva fort rigoureux, mais qui satisfit si peu la vengeance de Frédégonde, que plus tard elle fit assassiner l'évêque de Rouen. Bientôt Grégoire eut à se défendre lui-même, auprès de Chilpéric: des calomniateurs suscités par Frédégonde accusèrent l'évêque de Tours de discours injurieux au roi, et de complots contre son autorité. Malgré le danger de se remettre aux mains d'un roi faible et d'une reine furieuse, Grégoire se rendit à l'assemblée des évêques, près de Soissons. Chilpéric, tout livré qu'il fût à Frédégonde, conservait le respect dû au saint caractère d'évêque. Grégoire fut admis à se justifier seulement par des serments faits sur les autels : cette justification était par-là même si complète, que l'assemblée des évêques fut sur le point d'interdire le roi des sacrements, et que les faux témoins furent sévèrement punis. Chilpéric ayant été assassiné à Chelles, Gontran, roi de Bourgogne, prit possession de Tours : Grégoire lui prêta serment d'obéissance, en réservant toutefois les droits du fils de Chilpéric, et de Childebert, roi d'Austrasie, qu'en effet Gontran fit son héritier. Grégoire devenu médiateur entre l'oncle et le neveu, en fut honorablement accueilli. Quelques années plus tard, l'évêque de Tours fut le principal auteur du traité d'Andelot, entre Childebert et Gontran; traité célèbre qui donna quelque repos à la France déchirée. Chaque jour Grégoire croissait en gloire et en crédit. On prenait son avis sur toutes les difficultés. On lui attribuait des miracles. Il protégeait son diocèse; il en faisait confirmer et accroître les priviléges. Il faisait réparer les églises et les monastères ruinés et ravagés : il en bâtissait de nouveaux. Enfin, sa vie offre le plus bel et le plus grand exemple de cette influence sainte et salutaire, exercée par les évêques au milieu d'un temps de barbarie, où il n'y aurait pas eu un seul élément d'ordre, de police et d'administration sans l'épiscopat; temps qu'il faut soigneusement distinguer du régime féodal, non encore établi, et dont on entrevoyait à peine les premiers rudiments. Il paraît que Grégoire, dont la santé avait toujours été faible et chancelante, mourut en 593, à l'âge de cinquante-quatre ans. C'est mal à propos, ou du moins sans aucune vraisemblance, que son biographe latin raconte qu'il alla à Rome en 594 : il y envoya chercher des reliques, mais ne quitta point les Gaules, à ce qu'il semble. L'Église révère l'évêque de Tours parmi les saints; les lettres le comptent parmi nos historiens les plus capitaux. Sans Grégoire de Tours, nous n'aurions aucune connaissance des premiers siècles de notre histoire. Grâce à ses écrits, il n'est point de peuple qui ait des notions plus détaillées et plus certaines de son origine. Son *Histoire des Français* (*Historia Francorum*), divisée en seize livres, comprend un intervalle de 174 ans, depuis l'époque de l'établissement des Francs dans les Gaules. C'est un vrai phénomène que de trouver, à la naissance d'une nation, un historien véridique, impartial, beaucoup plus éclairé qu'on ne l'est communément à de telles époques. Grégoire de Tours est un guide sûr dans la connaissance de l'état des peuples et de l'église de France, jusqu'au temps où il vivait. Si l'on veut ensuite le considérer comme écrivain, on trouvera dans son langage

un triste témoignage du point où peuvent déchoir les lettres et l'esprit humain. Non seulement le latin qu'il emploie est grammaticalement barbare; mais il est sans force, sans expression, sans couleur. Grégoire de Tours était cependant nourri de la lecture des Pères de l'Église, et connaissait un peu la littérature romaine; il cite Virgile, Salluste, Pline et Aulugelle. Mais cette langue, si éloquente autrefois, s'était usée et flétrie comme la civilisation elle-même; elle avait pris le caractère des hommes qui la parlaient alors. Il y avait plutôt dégradation que barbarie. Les nations gothiques n'avaient point encore, par un mélange intime, renouvelé les nations abâtardies sous le joug brisé de l'empire romain. Les vainqueurs opprimaient les vaincus, sans s'être encore confondus avec eux. Le style de Grégoire de Tours nous montre l'ignorance sans naïveté, la crédulité sans imagination : la piété a perdu la vive chaleur des premiers siècles de l'Église, et n'en a gardé que la vaine subtilité; les récits sont froids et traînants, les peintures sans vivacité, les réflexions vulgaires. Enfin on ne trouve dans ce langage rien qui ait ce caractère propre à l'enfance d'un peuple, rien de ce charme souvent plus vif et plus puissant que celui d'un langage perfectionné. Un homme, quelque distingué qu'il soit, ne peut triompher de son siècle. L'outil manque à l'ouvrier. Cependant Grégoire de Tours est quelquefois animé par les effroyables calamités dont il était témoin; et son style prend alors un peu plus de force. Ce qu'on y remarque toujours, c'est un caractère de bonne foi, et un jugement libre et courageux des princes faibles ou féroces qui mêlaient leur nom aux malheurs de la France. Outre ces histoires, S. Grégoire de Tours a laissé plusieurs livres sur la gloire des martyrs, la gloire des confesseurs, les miracles de S. Martin, les vies des Pères et les miracles de S. André. On a perdu un commentaire sur les psaumes, un traité sur les offices de l'Église, une préface à un livre perdu de S. Sidoine, et une histoire du martyre des sept-dormants. Quelques autres écrits lui sont aussi attribués; mais ceux que nous venons d'indiquer sont les seuls avoués par les critiques. La première édition des œuvres de St. Grégoire de Tours est celle qu'a donnée Guill. Petit (ou Parvi), Paris, 1512, in-fol. La meilleure est celle de dom Ruinart, Paris, 1699, in-fol., reproduite avec des améliorations, des corrections et de nouvelles notes dans le *Recueil des historiens de France*, par dom Bouquet, tome II. Claude Bonnet, Dauphinois, a traduit en français l'*Histoire de France, écrite par Grégoire de Tours*, Paris, 1610, in-8°.; et l'infatigable abbé de Marolles en a donné une autre traduction, ibid., 1668, in-8°, suivie d'un deuxième vol. contenant la traduction de la plupart des autres ouvrages du saint. Sauvigny a donné une traduction de Grégoire de Tours dans ses *Essais historiques sur les mœurs des Français*, 1785 et suiv., 10 vol. in-8°. et in-4°. (*Voy.* aussi C. LE COINTE, IX, 197.) Grégoire de Tours termine son histoire à l'an 591; il a eu divers continuateurs (*V.* FRÉDEGAIRE, XV, 539). La Vie de S. Grégoire de Tours, écrite en latin dans le Xe. siècle et attribuée à Saint Odon, abbé de Cluni, a été employée par Baillet, dans ses *Vies des saints*. La *Nouvelle vie de S. Grégoire de Tours*, par M. Lévêque de la Ravallière (*Academie des inscript.*, tome XXVI, page 598), ne laisse rien à desirer pour la discussion des faits. A.

GRÉGOIRE, roi d'Ecosse, fut successeur d'Ethus en 875. Il commença son règne par publier une amnistie en faveur des partisans d'Ethus, et rétablit ainsi la tranquillité. Il chassa ensuite de la presqu'île de Fife les Pictes, qui allèrent rejoindre leurs alliés les Danois à Berwick. Grégoire entra par intelligence dans cette ville, passa les Danois au fil de l'épée, et emmena les Pictes prisonniers. Il défit presqu'entièrement le gros de l'armée danoise dans le Northumberland, et s'empara de cette province; puis il reprit sur les Bretons Dunbarton et la partie de l'Ecosse dont ils s'étaient emparés sous le règne de Douald II. Ses conquêtes lui furent assurées par un traité; et il promit d'aider les Bretons contre les Danois. Alfred, roi d'Angleterre, le fit féliciter de ses succès, et lui proposa de conclure une alliance, dont une des conditions fut la renonciation d'Alfred à tout ce que les Ecossais avaient recouvré. Cette affaire terminée, Grégoire alla en Irlande tirer satisfaction des pirateries commises sur les côtes d'Ecosse, et pacifier cette île. Ses victoires lui ouvrirent les portes de Dublin. Il nomma un tuteur au jeune roi, tint garnison dans plusieurs places jusqu'à sa majorité, et se fit prêter serment, par les Irlandais, de ne jamais laisser entrer, sans son aveu, ni Anglais ni Danois dans leur île. Il mourut en 892, après dix-huit ans d'un règne glorieux. E—s.

GRÉGOIRE MAGISDROS, fameux prince arménien, qui naquit au commencement du XIe. siècle, était issu de la race royale des Arsacides de Perse; son père, Vasag, prince de Pedchni, était généralissime des troupes arméniennes, sous le règne du roi Kakig I: il fit instruire son fils dans la philosophie, la théologie et les belles-lettres, et l'envoya ensuite à Constantinople, pour qu'il acquît de nouvelles connaissances. En 1021, Grégoire succéda à son père, tué dans une bataille contre les Turks-Seldjoukides qui, à cette époque, avaient fait une invasion en Arménie: comme il était trop jeune pour exercer la fonction de généralissime, elle fut donnée à son oncle Vahram. En l'an 1030, le roi d'Arménie Jean l'appela dans son conseil, et se servit utilement de lui dans plusieurs occasions. En l'an 1042, malgré les intrigues de Sarkis, prince des Siouniens, et malgré les armes et les menaces des Grecs, qui voulaient s'emparer de l'Arménie, il contribua puissamment avec son oncle, à faire nommer, après deux ans d'interrègne, roi d'Arménie, Kakig II, fils d'Aschod IV, qui avait alors seize ans. Dans le même temps les Turks-Seldjoukides firent une nouvelle invasion en Arménie, passèrent les fleuves Araxes et Hourasdan, et vinrent attaquer la forteresse de Pedchni, qui appartenait à Grégoire; celui-ci réunit ses forces à celles du roi Kakig, vainquit complètement et chassa de l'Arménie les étrangers. Le prince des Siouniens Sarkis, et plusieurs autres grands de la cour de Kakig, jaloux du mérite de Grégoire, parvinrent à inspirer à son souverain des doutes sur sa fidélité: ce dernier, informé de leurs machinations, et craignant pour sa vie, se retira, avec tout ce qui lui était attaché, dans le pays de Daron dont il possédait une partie, et s'occupa d'y faire bâtir des églises et des monastères, et de réparer ceux qui tombaient en ruine. Kakig ne voulut pas qu'il habitât si près de lui dans cette province; et Grégoire fut contraint de se réfugier, en 1044, à Constantinople, où il se livra avec beaucoup de zèle à l'étude, et passa pres-

que tout son temps dans la société des hommes instruits qui se trouvaient dans cette capitale. Deux Arabes, nommés Manoutche et Ibrahim, qui avaient lié amitié avec lui, furent vaincus par son éloquence et la force de ses raisonnements, et se convertirent à la religion chrétienne. L'empereur Constantin Monomaque donna, à cette même époque, à Grégoire, le titre de *Magisdros*, qu'il conserva toute sa vie, et qui est toujours joint à son nom par les écrivains arméniens. En 1045, le royaume d'Arménie fut détruit par l'empereur grec, qui força le légitime souverain de lui céder ses états, pour quelques cantons situés dans l'Asie mineure. Grégoire Magisdros céda aussi à l'empereur les forteresses de Pedchni, de Gaien et de Gaïdzon, qui lui appartenaient dans l'Arménie orientale, et prit en échange plusieurs villes et bourgs situés dans la Mésopotamie: il réunit ces nouvelles possessions à d'autres cantons qu'il possédait déjà dans les pays de Daron, de Sasoun et de Vasbouragan, dont il avait confié la garde à un prince de la race des Mamigoneans, nommé Torhnig, renommé par son courage, et qui résidait dans la ville d'Aschmouschad, l'ancienne Arsamosate. L'empereur Constantin Monomaque créa ensuite Grégoire duc de la Mésopotamie. En 1049, il joignit ses forces à celles des gouverneurs grecs de l'Arménie, ainsi qu'à celles de tous les princes géorgiens et arméniens, qui s'étaient ligués pour repousser une invasion des Seldjoukides: ceux-ci avaient envahi la plus grande partie de l'Arménie; mais ils furent complètement vaincus dans les environs de la ville de Kars. L'année suivante, il commença une violente persécution contre des sectaires arméniens qui habitaient en grand nombre dans les pays soumis à sa puissance: connus sous nom d'*Asevortiz*, ou enfants du soleil, ces sectaires avaient conservé une grande partie des anciennes opinions religieuses reçues en Asie. Grégoire les contraignit, l'épée à la main, d'embrasser le christianisme: il passa à la tête d'une armée dans le pays d'Abahouni, et s'empara de Thontrag, leur chef-lieu, où il en fit massacrer un grand nombre. En 1051, il convoqua un concile à Hark'h, pour travailler à leur conversion, et il en fit baptiser un nombre considérable. Grégoire mourut en 1058; il fut enterré dans un monastère auprès de Gazi ou Arzroum. Il laissa quatre fils et plusieurs filles. Son fils aîné, Vahram, qui devint ensuite patriarche d'Arménie, sous le nom de Grégoire II, lui succéda dans sa souveraineté; le second, appelé Vasag, fut duc d'Antioche; les deux autres, Vasil et Philippe, eurent des commandements dans les troupes de l'empire. Grégoire Magisdros a composé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: I. Une *Grammaire arménienne*, qu'il fit pour son fils Vahram. II. Un *Poème* en mille vers, contenant tout ce qui est renfermé dans l'ancien et le nouveau Testament; il a été imprimé à Constantinople. III. Une *Traduction* arménienne d'Euclide. IV. Un très grand nombre de *Lettres* sur des sujets politiques, historiques, littéraires, philosophiques et théologiques, qui sont ce qui reste de plus important de lui. S. M—n.

GRÉGOIRE II, patriarche d'Arménie, fils du précédent, fut surnommé *Vgaïaser*, c'est-à-dire, *qui aime le martyre*, et portait le nom de Vahram, avant de s'asseoir sur le trône patriarcal. Son père, qui était fort instruit, l'initia dans toutes les sciences sacrées et profanes, et lui fit

apprendre la langue grecque. Le jeune Vahram, en peu de temps, devint fort habile. En l'an 1058, son père mourut, et il lui succéda dans la possession de sa souveraineté : mais, porté aux lettres et à la piété, il fut bientôt dégoûté des soins du gouvernement; il abandonna ses possessions à ses parents, se fit moine et se retira dans un désert, pour s'y livrer, avec plus de tranquillité, à ses pieuses occupations. Le bruit de ses vertus se répandit bientôt au loin; et, en 1065, les Arméniens, qui étaient sans patriarche depuis plus d'un an, l'élurent, d'une voix unanime, pour succéder à Khatchig II. On l'alla chercher dans sa solitude; et on l'inaugura solennellement sur le trône de S. Grégoire, dans la ville de Dzamentav, située dans les montagnes de la Cappadoce, et où habitaient un grand nombre d'Arméniens, qui s'y étaient réfugiés de toutes les parties de l'Arménie, depuis la destruction de leur monarchie, et qui y avaient un roi de leur nation nommé Kakig. L'évêque Vahram, investi de sa nouvelle dignité, prit le nom de Grégoire, de son ancêtre S. Grégoire l'illuminateur, dont il était le successeur : il s'occupa de faire rebâtir une grande quantité de monastères, et à faire traduire du grec et du syriaque les actes du martyre d'un très grand nombre de saints, dont les chrétiens célébraient la mémoire; ce qui lui fit donner le surnom de *Vgaïaser*. Les invasions continuelles des Turks, la perfidie des Grecs, aggravant sans cesse les maux de sa patrie, il se dégoûta des soins du sacerdoce, et il résolut de se retirer dans les montagnes pour s'y livrer à la piété. Il fit part de son dessein au docteur George Lorhetsi, son secrétaire, qui voulut être le compagnon de son exil. Ils prirent donc le parti d'abandonner Dzamentav et de se retirer dans le désert, en répandant le bruit qu'ils allaient à Rome, visiter les tombeaux des saints apôtres. Les rois des Arméniens, refugiés dans l'Asie mineure, Kakig, Adovm Abousahl et beaucoup d'autres princes, furent informés de la résolution de Grégoire, et, n'ayant pu l'en dissuader, s'adressèrent à son secrétaire, qui ébloui par l'offre de la dignité patriarcale, consentit à condescendre à leur vœu et à abandonner son ami, pour occuper le rang que celui-ci dédaignait. Grégoire fut obligé de le sacrer patriarche, dans le bourg de Thavplour, en 1071, et se retira dans la partie orientale du mont Taurus, appelé *Montagne noire*, pour y vivre dans la solitude. Beaucoup d'Arméniens, qui émigraient de toutes les parties de l'Orient, vinrent l'y trouver, et se réunir autour de lui, comme auprès de leur grand patriarche. Le patriarche intrus fut fort irrité; il voulut susciter une persécution contre Grégoire, assembler un concile, et le dépouiller de sa dignité; mais les princes voyant qu'il n'y avait pas moyen de recouvrer la paix avec lui, écrivirent en 1072, à Grégoire, pour l'engager à remonter sur son siége. Celui-ci assembla aussitôt, dans la *Montagne noire*, un concile composé d'évêques et de docteurs, et il y prononça la déposition de George, qui s'enfuit à Tarse, où il mourut peu de temps après. Grégoire sortit alors de sa retraite, et alla habiter à Moudarhasoun, ville dans le voisinage de K'hesoun. En 1073, un prince arménien, nommé Philarète, qui résidait à Marasch et qui s'était rendu indépendant de l'empire de Constantinople, envoya chercher le patriarche Grégoire, le chargeant d'aller, de sa part, auprès de Thorhnig Mamigonean, prince de Darou et

de Sasoun, et l'engager à faire alliance avec lui; mais celui-ci ne voulut pas s'y prêter, parce qu'il craignait la perfidie de Philarète. Le mauvais succès de cette négociation irrita beaucoup le prince arménien contre le patriarche: à son retour d'une expédition contre Thorhnig, il était arrivé à la résidence patriarcale de Thauplour, et, voyant que Grégoire n'y était point, il lui écrivit pour l'engager à s'y rendre: ce prélat, qui appréhendait la colère de Philarète, ne voulut pas céder à son invitation: Philarète lui manda encore qu'il fallait absolument qu'un patriarche restât dans sa résidence, et que, s'il ne revenait pas, il lui donnerait un successeur. Ce nouveau message ne produisit pas beaucoup plus d'effet sur Grégoire, qui n'osant se fier à Philarète, lui répondit qu'il ne pouvait l'aller trouver, et que, s'il voulait absolument que le siége patriarcal fût occupé, il le priait de faire élire le docteur Sarkis, neveu de Pierre Ier., l'un de ses prédécesseurs. En conséquence, en l'an 1073, Philarète assembla un concile dans la ville de Honi, qui sacra Sarkis patriarche d'Arménie. Grégoire, qui redoutait toujours la perfidie de Philarète, abandonna l'Asie mineure en 1074; et il alla dans la grande Arménie à Ani, qui jouissait d'une profonde paix sous le gouvernement de Manoutché, émir Turk, qui la possédait comme vassal des princes Seldjoukides. Au bout de quelques mois, Grégoire voulut aller à Constantinople; et il créa Parsegh ou Basile, son neveu, évêque d'Ani, et son suppléant dans l'Arménie orientale. De Constantinople, Grégoire se rendit à Rome, où il fut reçu par le pape, de la manière la plus distinguée, en 1075. Après quelques mois de séjour dans la capitale du monde chrétien, il vint à Jérusalem, où il visita les saints lieux; puis il passa en 1076, en Egypte, pour parcourir les déserts sanctifiés autrefois par le séjour de pieux ermites; il y trouva encore beaucoup d'anachorètes. Il alla aussi au Kaire, où il fut reçu avec les plus grands honneurs, par les Arméniens émigrés qui habitaient dans cette ville, au nombre de plus de trente mille. Il resta avec eux près d'un an, et leur laissa, en partant, pour directeur spirituel, son neveu Grégoire. En 1077, le patriarche vint dans le mont Taurus; et il habita pendant quelque temps dans le monastère d'Areki, où il s'occupa à traduire plusieurs ouvrages grecs. En 1081, les Arméniens d'Ani écrivirent à Grégoire pour l'inviter à venir se fixer parmi eux, ou à faire patriarche de l'Arménie son neveu Basile qui était leur évêque: il acquiesça à cette dernière partie de leur prière, et il permit à Etienne patriarche d'Albanie, de sacrer Basile patriarche. En 1083, Grégoire alla à Constantinople pour tâcher de réunir l'église grecque avec celle de l'Arménie; mais il ne put en venir à bout. Depuis cette époque, il cessa de s'occuper de l'administration temporelle de son patriarcat: ayant abandonné à son neveu Basile tous les droits de cette dignité, il ne se livra plus, dans sa solitude de la Montagne noire, qu'à la culture des lettres ou à des exercices de piété. Il retourna cependant visiter Jérusalem, et se trouvait dans cette ville lorsqu'elle fut prise par les croisés. En 1099, il revint dans sa solitude d'Areki Vank'h, où il resta jusqu'en 1105; à cette époque il alla à Rhaban, pour visiter Kogh-Vasil, prince arménien qui gouvernait un pays assez étendu dans la partie septentrionale de la Syrie. Il passa plusieurs mois à Gar-

mi-Vank'h, monastère auprès de K'hesoun, où il tomba malade. Sentant qu'il était près de sa fin, il fit appeler le patriarche Basile et le prince Kogh-Vasil, leur recommanda deux de ses neveux, Grégoire et Nersès; et il régla qu'après la mort de Basile, Grégoire serait patriarche. Il mourut peu après, dans un âge fort avancé, après avoir porté le titre de patriarche pendant quarante ans et huit mois. Après lui Basile fut le seul patriarche des Arméniens. S. M—n.

GRÉGOIRE III, neveu du précédent, fut surnommé *Baiharouni*, du nom de sa famille, qui était la même que celle des Arsacides. Le patriarche Basile étant mort le 13 novembre 1113, dans le monastère de Schoughr-Anabad, auprès de K'hesoun, Grégoire fut sacré patriarche universel des Arméniens. Aussitôt qu'on eut appris, dans le Vasbouragan, son inauguration, le mécontentement fut général, parce qu'on le regardait comme beaucoup trop jeune pour occuper une aussi haute dignité, et qu'on ignorait ses grandes qualités et son savoir. David, fils de Thorhnig, de la race des Magouni, archevêque d'Aghthamer, refusa de le reconnaître, assembla un concile de cinq évêques à Dsoroï Vank'h, et s'y fit sacrer patriarche. Beaucoup de princes et d'évêques de l'Orient le reconnurent et se joignirent à lui. Lorsque Grégoire III apprit ce schisme, il convoqua, en 1114, dans la Montagne noire, un concile composé de plus de deux mille cinq cents personnes, évêques, docteurs, abbés et religieux; et ils prononcèrent anathème contre David et ses adhérents: c'est depuis cette époque, qu'il existe à Aghthamar un patriarche particulier. Ce fut dans ce concile que l'on régla que l'élection du patriarche d'Arménie devait être faite par les archevêques de Pedchni, dans les pays d'Araad; d'Haghpad, dans la Georgie; d'Ardaz, dans le Vasbouragan; de Dathev, dans la province de Siounik'h. Grégoire résidait tantôt à Garmi-Vank'h, tantôt à Schoughr-Anabad dans les environs de Marasch. Il voulut rétablir le siége des patriarches dans la ville d'Ani, capitale de l'Arménie; mais les guerres qui survinrent à cette époque dans l'Arménie, le forcèrent d'aller se réfugier dans la forteresse de Dzouk'h, située dans la Mésopotamie septentrionale, au milieu du lac de Kharpert, et qui était au pouvoir des princes de sa famille. Il y fixa sa résidence en 1125, et en fit augmenter considérablement les fortifications. En 1141, Grégoire assista à un concile tenu par les Latins à Antioche, où il avait été invité à se trouver par les princes francs, qui avaient une haute opinion de sa vertu, de son savoir et de sa sainteté. Il alla, après ce concile, visiter les saints lieux à Jérusalem, avec le légat du pape, Alberic, archevêque d'Ostie, et il fut en relation avec le pape Eugène III, pour réunir l'Eglise d'Arménie à l'Eglise romaine. On avait déjà, depuis plusieurs années, entamé de pareilles négociations pour réunir l'Eglise d'Arménie à celle des Grecs. En 1142, Grégoire, accompagné de son frère Nersès, était allé à Anazarbe, en Cilicie, visiter l'empereur Jean Comnène, pour y traiter de cette réunion, mais sans aucun succès. En 1147, le patriarche, fort inquiété dans sa résidence par les incursions des Atabeks de Syrie dans les provinces voisines, voulut abandonner la forteresse de Dzouk'h, pour se rapprocher des pays occupés par les chrétiens; il vint alors à Hrhomgla ou Roum-Kalaah, forteresse située sur le bord de l'Euphrate, au nord

de la Syrie, et regardée comme inexpugnable. Elle était alors au pouvoir de la femme de Joscelin, comte d'Edesse, qui était prisonnier chez les Musulmans. Cette princesse accueillit avec empressement le patriarche et son frère Nersès; et après la mort de son mari, en 1150, ayant fait un voyage en Europe, elle confia la garde de la forteresse de Roum-Kalaah au patriarche, sous promesse de la remettre à son fils, lorsqu'il viendrait la demander. Ce prince vint effectivement au bout de quelques années; mais ne pouvant se plaire en Syrie, il vendit Roum-Kalaah au patriarche arménien. Ce prélat, accablé de vieillesse, se démit de la dignité patriarcale en faveur de son frère Nersès, et mourut trois mois après, en l'an 1166, âgé de 74 ans et après un patriarcat de cinquante-trois. Son frère prit le nom de Nersès IV. S. M—N.

GRÉGOIRE IV, neveu du précédent, était fils de Vasil, fils d'Abirad, issu par les femmes de la race des Arsacides, et fut surnommé *Degha*, c'est-à-dire l'*enfant*. Son père, Vasil, ayant été dépouillé des possessions qu'il avait dans le nord de la Syrie, par les sulthâns Seldjoukides, il se trouvait, en 1173, dans les états des sulthâns d'Iconium, auprès de ses parents, lorsque Nersès IV fut attaqué de la maladie dont il mourut. Grégoire se hâta de retourner à Hrhomgla, où il fut sacré patriarche universel des Arméniens. Il continua, avec l'empereur de Constantinople, Manuel Comnène, les négociations entamées par ses prédécesseurs pour la réunion des deux Eglises, et convoqua pour cet objet le premier concile de Hrhomgla, qui se tint, en 1178, au palais patriarcal. Un grand nombre de docteurs, du nord de la Grande-Arménie, écrivirent aux évêques rassemblés à Hrhomgla pour les dissuader de s'unir avec les Grecs; mais ceux-ci les invitèrent à venir les joindre, pour discuter de vive voix et pour s'entendre avec eux. Trente et un évêques, un grand nombre de docteurs et de princes, avec le patriarche d'Albanie, déférèrent à cette nouvelle invitation; ils vinrent à Hrhomgla, en 1179, et l'on y forma un grand concile, où, après de longs débats, on se réunit, d'un consentement unanime, avec l'Eglise grecque. Les actes de cette réunion furent signés par la plupart des évêques et archevêques de l'Arménie et de la Géorgie, qui étaient présents; et le patriarche se hâta de l'envoyer à l'empereur grec. Mais les députés chargés de le porter, arrêtés par la difficulté des chemins, ne purent aller que jusqu'à Césarée-de-Cappadoce. Sur ces entrefaites, en 1180, l'empereur Manuel Comnène mourut; et l'affaire de la réunion des deux Eglises n'eut pas de suite. Lorsqu'on apprit dans l'Arménie orientale que le patriarche Grégoire avait adopté les opinions théologiques des Grecs, ce fut le signal d'un trouble universel; Grégoire Doudéorti, abbé de Sanahin, l'un des docteurs les plus illustres de l'église d'Arménie, accusa le patriarche de nestorianisme; et plusieurs prélats se séparèrent de la communion de Grégoire, et reconnurent Basile, archevêque d'Ani, pour patriarche légitime. En 1184, le patriarche Grégoire ayant perdu l'espoir de se réunir définitivement avec les Grecs, résolut de se soumettre à l'autorité de l'Eglise romaine; en conséquence, il écrivit au pape Lucius III, qui se trouvait à Vérone, où il avait assemblé un concile contre l'empereur d'Allemagne Frédéric Ier. : son envoyé en fut fort bien reçu, et le pontife le renvoya, en 1185, avec

une lettre très flatteuse pour le patriarche d'Arménie, qui se considéra dès-lors comme soumis à l'Eglise romaine. Grégoire IV mourut en 1193, après avoir occupé la dignité sacerdotale pendant dix neuf ans et onze mois. Son neveu Grégoire V lui succéda. S. M—n.

GRÉGOIRE V, patriarche d'Arménie, neveu du précédent, lui succéda en juillet 1193. Il était encore fort jeune; et c'est pour cette raison que les Arméniens lui donnent le surnom de *Manoug*, c'est-à-dire *enfant*. Peu zélé pour remplir les fonctions de son état, il ne suivit en rien l'exemple de ses prédécesseurs, et se livra à toute sorte de désordres : les princes et les ecclésiastiques arméniens, irrités de sa mauvaise conduite, l'accusèrent alors auprès de Leon II, prince d'Arménie, qui le fit enfermer dans la forteresse de Gobidarh, en 1194, et invita les évêques orientaux et Nersès Lampronatsi de venir à Sis, sa capitale, pour y choisir un nouveau patriarche. Dans le même temps, le patriarche, ennuyé de sa captivité, et cherchant à s'échapper de la forteresse dans laquelle on le retenait, se tua en tombant du haut des murs. — GRÉGOIRE VI, fils de Schahan, frère du patriarche Nersès IV, fut choisi, en 1195, pour remplacer son parent Grégoire V. Avant son élection, il portait le nom d'Abirad. Il était alors d'un âge assez avancé. Les prélats de l'Arménie orientale montrèrent beaucoup de répugnance pour le reconnaître, après avoir fait tout ce qu'ils avaient pu pour s'opposer à son élection: plusieurs d'entre eux même reconnurent pour patriarche Basile ou Parsegh, évêque d'Ani. Léon II, prince de Cilicie, ayant reçu de l'empereur Henri VI et du pape, le titre de roi, le patriarche le sacra en grande pompe dans l'église de Sainte-Sophie à Tarse, le 6 janvier 1198. En 1202, pendant que le roi Léon était allé en Cypre visiter le roi son beau-père, le prince de Lampron Hethoum ou Hayton, frère de Nersès Lampronatsi, et plusieurs autres seigneurs, se révoltèrent contre leur souverain. Léon revint aussitôt dans ses états; et pour rétablir promptement la paix, il fit proposer à Hethoum, afin de l'apaiser, de donner sa nièce pour épouse à son fils Oschin : séduit par cette promesse, Hethoum vint trouver le roi, qui s'empara de sa personne, ainsi que de ses deux fils Oschin et Constantin, et les retint prisonniers; il prit ensuite la forteresse de Lampron, qu'il donna à sa mère. Quand le patriarche, qui était proche parent de Hethoum, apprit cela, il quitta Hrhomgla sa résidence, et vint à Sis auprès du roi Léon, pour obtenir la liberté du prince captif: vaincu par les instances de Grégoire, le roi permit à Hethoum et à ses enfants d'habiter dans la ville de Sis. Le patriarche mourut, peu de temps après, dans le monastère d'Ark'hagaghin. Jean VII lui succéda. — GRÉGOIRE VII fut surnommé Anavarzetsi, parce qu'il était né dans la ville d'Anazarba, appelée par les Arméniens Anavarza. Le patriarche Jacques I étant mort en 1287, les prélats s'assemblèrent pour lui donner un successeur. Le roi d'Arménie Léon III les engagea à nommer, pour le remplacer, Grégoire Anavarzetsi, qu'il aimait beaucoup; mais ils n'en voulurent point, parce qu'il passait pour être fort attaché à la doctrine de l'Église romaine. Ils se réunirent tous pour choisir Constantin II, archevêque de Césarée. Le patriarche Etienne IV, successeur de Constantin II, ayant été amené captif en Egypte, après la prise de Hrhom-

gla, sa résidence, et étant mort prisonnier des infidèles en 1294, Grégoire d'Anavarza fut choisi par les évêques arméniens pour lui succéder. Comme la ville de Hrhomgla avait été ruinée par les Égyptiens, Grégoire transporta la résidence du patriarche dans la ville de Sis, capitale de l'Arménie: c'est de là que lui vient le surnom de *Sesatsi*. Ce patriarche, d'un caractère fort doux, était très instruit, et avait beaucoup de talent pour la poésie; il fit un grand nombre de pièces de vers en l'honneur du roi Hethoum II, de son frère Constantin et de leur neveu Léon: il composa aussi beaucoup d'hymnes religieux, et fit traduire plusieurs Vies de saints du grec et du syriaque. Grégoire s'efforça d'introduire parmi les Arméniens des rits grecs et latins; ce qui mécontenta beaucoup de ses compatriotes, entre autres les évêques de l'Arménie orientale, déjà fort prévenus contre lui, et qui l'appelaient *Horhom*, c'est-à-dire le Romain, à cause de l'attachement qu'on lui connaissait pour l'Église romaine. En 1295, plusieurs barons et seigneurs arméniens se révoltèrent contre le roi Hethoum II; et la paix ne fut rétablie que par la médiation du patriarche. En 1296, Sempad, frère de Hethoum, s'empara du royaume; et le patriarche, séduit par les brillantes promesses de Sempad, le sacra roi. Ils firent part de ce qu'ils avaient fait au pape Boniface VIII, qui leur répondit par des lettres fort amicales. En 1306, il écrivit au pape Clément V, pour le prier de prêcher une croisade, et d'envoyer des secours aux Arméniens alors vivement pressés par les Musulmans. Il mourut à la fin de la même année, et eut pour successeur Constantin II, qui avait été déposé, et qui fut alors réintégré dans sa dignité. — Grégoire VIII, surnommé *Khandsoghad*, succéda par violence à Jacques III, mort en 1411. L'Emir qui gouvernait la Cilicie pour le sulthan des Mamelouks d'Égypte, le maintint sur son siége; mais, en 1418, ses ennemis se soulevèrent contre lui, et, s'emparant de sa personne, l'enfermèrent dans une forteresse, où il mourut peu après; d'autres disent qu'il y fut massacré. Il fut remplacé par Paul II. — Grégoire IX dit *Mousapegeants*, fut nommé par quelques évêques, en 1440, pour remplacer Joseph III. Il ne fut point reconnu par les Arméniens orientaux, qui choisirent, en 1441, pour patriarche, un certain Vartabied, du pays de K'hadchperouni, nommé Giragos ou Cyriaque, qui fixa sa résidence à Edchmiadzin, l'ancienne résidence des patriarches. Celui-ci fut sacré et couronné comme patriarche universel et suprême de tous les Arméniens: Sis ne fut plus que le siége d'un patriarche particulier dont la juridiction ne s'étendait pas hors de la Cilicie. Grégoire et ses successeurs reconnurent la suprématie du siége d'Edchmiadzin. Il mourut, en 1447. Garabied, qui avait été fait évêque par le patriarche Cyriaque, lui succéda. — Grégoire X, surnommé *Magovetsi*, parce qu'il avait été évêque de Magou, dans le Vasbouragan, fut élu patriarche, en 1443, par les intrigues de Zacharie, évêque de Havouts Tharha, et de plusieurs autres qui déposèrent leur patriarche légitime, Cyriaque, avec l'approbation de Jakoub Begh, gouverneur de l'Arménie; et l'Arménie chrétienne fut en proie aux plus grandes dissensions. On vit renaître le calme après la mort de Cyriaque, qui avait été confiné dans un monastère; et Grégoire s'occupa

de faire rétablir l'église patriarcale d'Edchmiadzin, qui tombait en ruines. Sous son administration, les Arméniens, les ecclésiastiques surtout, furent accablés de vexations par les Musulmans. En 1454, il prit pour coadjuteur, le docteur Arisdagès, qui lui succéda en 1461.—GRÉGOIRE XI succéda, en 1536, à Sarkis III, et mourut, après un patriarcat de cinq ans, en 1541 : il eut, pour successeur, Etienne V.—GRÉGOIRE XII succéda, en 1569, à Basile II, fut patriarche quatre ans, mourut en 1573, et fut remplacé par Etienne VI. —GRÉGOIRE XIII. Ce patriarche portait d'abord le nom de Sérapion : il était né à Edesse, et disciple d'un fameux docteur nommé Lucas Gebaïetsi; sa science et sa vertu lui firent bientôt une brillante réputation. Il eut un grand nombre de disciples, qui se distinguèrent dans la suite, parmi leurs compatriotes ; enfin, Sérapion devint évêque d'Amid. En 1601, le trône patriarcal d'Arménie était occupé par David V et Melchisedec, qui gouvernaient conjointement : informés du mérite de Sérapion, ils l'appelèrent auprès d'eux, pour partager leurs travaux et leurs dignités. En 1602, Sérapion quitta Amid, et alla à Dchougha ou Djoulfah, trouver les patriarches, pour régler les conditions de leur alliance. Au bout de quelques jours, Manouel, évêque de Havouts Tharha, jaloux de Sérapion, inspira des doutes aux patriarches sur la pureté des intentions de l'évêque d'Amid, et parvint à causer de grandes brouilleries. Les patriarches épouvantés s'enfuirent dans le monastère de Dathev, dans le pays de Sisagan. Sérapion resta à Dchougha, où il prêcha la parole divine, pendant plusieurs jours, et se concilia, par ses manières, l'affection des Arméniens, qui le conduisirent en force à Edchmiadzin, où se rassembla un concile d'évêques et de docteurs, qui le nommèrent patriarche d'Arménie, le 14 d'août 1603, et lui donnèrent le nom de Grégoire XIII. Son patriarcat fut troublé par les intrigues de David et de Melchisedec, qui étaient soutenus par les Persans : en 1604, il fut forcé de se réfugier à Dchougha ; en 1605, les Persans s'emparèrent de sa personne, et l'exposèrent à toute sorte de tortures, pour en tirer de l'argent. Étant parvenu à sortir de leurs mains, en donnant de grandes sommes, il se retira d'abord à Van, puis à Amid, où il mourut, le 23 avril 1606, des suites des mauvais traitements qu'il avait éprouvés. S. M—N.

GRÉGOIRE, archevêque de Corinthe. Il nous reste de ce savant Grec plusieurs productions d'une assez faible importance : un Traité de la syntaxe ou du solécisme et du barbarisme ; une Introduction au style de la prose, au style épistolaire et à la versification ; un Commentaire sur les hymnes d'église, que les Grecs appellent *Canons* (ces trois ouvrages sont encore manuscrits); des Scholies sur Hermogène, imprimées, pour la première fois, dans le tome VIII des Orateurs de Reiske ; un Traité des dialectes, imprimé très fréquemment, mais dont il n'y a que deux éditions que l'on doive aujourd'hui consulter, celle de Koen (Leyde, 1766) et celle de M. Schæfer (Leipzig, 1813); et même la dernière dispense absolument d'avoir l'autre, car M. Schæfer a conservé tout le travail de Koen. Les notes de Koen, celles de M. Schæfer, et de M. Bast, qui lui avait communiqué d'excellentes observations, ont donné à ce traité de Grégoire une utilité qu'il n'avait point par lui-même.

C'est ainsi que les savants commentaires de Ruhnkenius et de Pierson, font rechercher les faibles compilations de Timée sur les mots de Platon, et de Mœris sur les mots Attiques. On a ignoré assez long-temps le véritable nom de Grégoire; et on le trouve cité sous le nom de *Corinthus*, de *Corytus*, de *Corithus*. Allatius, le premier, dans sa *Diatribe de Georgiis*, nous a appris que ce savant prélat se nommait George ou Grégoire, et avait le surnom de *Pardus*. La variété des deux noms, *George* et *Grégoire*, doit venir de l'usage où sont les Grecs, quand ils entrent dans l'état monastique ou deviennent évêques, de prendre un nouveau prénom. Ainsi celui qui dans le monde s'appelait *George Pardus*, devenu évêque, aura pris le nom de *Grégoire*. On place avec vraisemblance cet écrivain au XIIe. siècle de l'ère vulgaire. B—ss.

GRÉGOIRE (Pierre), savant jurisconsulte, enseigna le droit à Cahors, et ensuite à Toulouse. Le duc Charles l'attira en Lorraine, et lui donna une chaire de professeur en droit civil à Pont-à-Mousson, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1597. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : I. *Syntagma juris universi atque legum penè omnium*, etc., etc. La dernière édition est de Lyon, 1606. II. *De Republicâ*, *lib. XXVI*, etc. Il composa aussi, étant à Pont-à-Mousson, une Réfutation de la consultation de Charles Dumoulin, contre le concile de Trente. (Lyon, 1584, in-16). Cette réponse, bien écrite et pleine d'érudition, se trouve également dans le tome v des OEuvres de Dumoulin. L—m—e.

GRÉGOIRE de SAINT-VINCENT. *Voyez* SAINT-VINCENT (Grégoire de).

GRÉGORAS (Nicéphore), l'un des auteurs de l'*Histoire Byzantine*, naquit à Héraclée-de-Pont vers 1295. Ce fut Jean, son oncle, métropolitain de cette ville, qui prit soin de ses premières études; il passa ensuite sous la direction de Jean Glycus, patriarche de Constantinople, l'un des plus habiles rhéteurs de ce siècle, et apprit enfin les mathématiques et l'astronomie de Théod. Métochite. Admis, à l'âge de vingt-sept ans, à la cour d'Andronic, il se concilia si bien les bonnes grâces de l'empereur, que ce prince lui offrit la place d'archiviste (*Chartophylax*); mais il refusa cette dignité ecclésiastique, en alléguant sa trop grande jeunesse. Quelque temps après, il s'éleva une discussion sur le jour où devait être célébrée la fête de Pâques. Grégoras prouva qu'elle devait être fixée au 19 mars : mais quoique les astronomes et l'empereur lui-même fussent de son avis, on n'osa pas alors tenter une réforme dans le calendrier; et Boivin remarque que les changements qui y furent faits enfin, sous le pontificat de Grégoire XIII (*Voy*. Grégoire XIII), sont précisément ceux que Grégoras avait conseillés trois siècles auparavant. Grégoras continua d'être accueilli à la cour, jusqu'au moment où Andronic le jeune précipita du trône son aïeul (1328) : il partagea le sort de son auguste protecteur; on le dépouilla de ses emplois, et il fut banni. La mort de son oncle le métropolitain d'Héraclée, vint ajouter encore au malheur de sa situation. Au bout de deux ans, il eut la permission de revenir à Constantinople; et il y fit des leçons publiques qui attirèrent un grand nombre d'auditeurs. Il prononça, en 1332, l'oraison funèbre d'Andronic l'ancien, et celle du grand logothète Métochite, son maître en astronomie.

L'année suivante, il s'opposa à la réception des prélats envoyés par Jean XXII pour travailler à la réunion des communions chrétiennes, par la raison que les matières de foi ne doivent être examinées que dans un concile ou par une assemblée d'évêques. Il ne prit aucune part, dans le principe, aux disputes des Palamites et des Acyndinites, persuadé qu'en condamnant les excès des deux partis, il les réunirait contre lui. Le synode de 1345, ayant condamné Palamas et ses adhérents, ceux-ci employèrent le crédit qu'ils avaient sur l'impératrice Anne pour perdre Grégoras; et il aurait été exilé sur-le-champ, si Cantacuzène, partisan de Palamas, mais qui conservait à Grégoras l'attachement d'un ancien ami, qui lui offrit même le patriarcat pour le séduire, ne se fût opposé à ce qu'on prît contre lui aucune mesure de rigueur. Cependant Cantacuzène, pour donner à Palamas la satisfaction qu'il demandait, fit convoquer un nouveau synode; et Grégoras, qui aurait voulu plutôt un concile œcuménique, eut le déplaisir d'être obligé de rester dans la cour du palais avec les Acyndinites, tandis que leurs adversaires étaient à table avec l'empereur. Cette fois, Palamas triompha, comme on s'y attendait. Les Acyndinites furent condamnés; et l'on se porta envers eux à des violences, que l'esprit de parti peut seul expliquer. Grégoras ayant continué de parler et d'écrire contre Palamas, on finit par lui défendre de sortir de chez lui. Il recouvra sa liberté en 1354; mais le peuple à qui on l'avait rendu odieux en altérant quelques passages de ses livres, menaçait à chaque instant sa vie. Sa mort, que Boivin place vers l'an 1359, ne put pas même le dérober à la fureur de ses implacables ennemis; ils laissèrent son corps privé de sépulture pendant plusieurs jours, et en butte à tous les outrages d'une populace effrénée. De tous les ouvrages de Grégoras, le plus important est son *Histoire de Constantinople*: elle est divisée en XXXVIII livres, et s'étend de 1204 à 1359. Jérôme Wolf en publia les onze premiers livres, traduits en latin, Bâle, 1562, in-fol. Cette version reparut avec celle des Annales de Nicetas et de Chalcondyle, Paris, 1567; Francfort, 1568, 1587, in-fol.; et avec le texte grec, Genève, 1615, in-fol. Louis Dolce les a traduits en italien, Venise, 1569, in-4°.; et le président Cousin, en français. (*Voy*. Cousin.) Ducange avait le projet de donner une édition complète de l'*Histoire* de Grégoras: les matériaux qu'il avait rassemblés, furent remis, après sa mort, à Boivin, qui fit paraître, en 1702, deux vol. in-fol. de cet ouvrage. Le premier volume contient les onze premiers livres, avec la version de Wolf, retouchée; et le second, les treize livres suivants, qui n'avaient point encore été publiés: les onze premiers sont traduits par Boivin, et les treize autres par Capperonnier. Le savant éditeur annonçait deux autres volumes, qui devaient renfermer la conclusion de l'*Histoire* de Grégoras, et quelques autres ouvrages du même auteur; mais ils n'ont point paru. (*Voy*. Boivin, tome V, pag. 37.) L'édition de Boivin a reparu avec les autres morceaux qui forment la *Collection Byzantine*, Venise, 1729. Les autres écrits de Grégoras sont très nombreux. Il en existe plusieurs en manuscrit dans la bibliothèque du roi, dans celles du Vatican, de Vienne, de l'Escurial, d'Oxford, etc. Boivin en a publié la liste, que le P. Montfaucon lui avait envoyée; et Fabricius l'a insérée dans sa *Biblioth. Græca*,

tome VI, page 300: elle contient l'indication de 87 ouvrages, la plupart théologiques. On se contentera de citer ceux qui ont été imprimés : I. Un *Commentaire sur le Traité des songes* de Synésius, inséré dans le Recueil des œuvres de cet écrivain, en grec, 1553, et avec la version latine d'Ant. Pichon, 1613 et 1632. II. *Oratio funebris in mortem magni Logothetæ*, à la fin des *Annales* de Mich. Glycas, édit. de Labbe, impr. royale, 1648. III. *Passio S. Cordati Corinthi, aliorumque martyrum Achæorum*, gr. et lat., dans les *Acta sanctorum*, des Bollandistes, au 10 mars. IV. *Epistola contrà obtrectatores astronomiæ; tractatus de astrolabii fabricâ*, imprimé à la suite du *Compendium de usu astrolabii*, de Jean-Martin Poblacion, Paris, 1557, in-8°. V. *Fragmenta orationis in laudem Constantini Magni*, grec et latin, insérés dans le tome III des *Amœnitat. litterar.*, de Schelhorn. Grégoras n'est pas exempt de reproches comme historien ; mais on ne doit cependant pas le juger d'après Cantacuzène, son ennemi et son rival, qui l'accuse de mensonge et de calomnie. Boivin convient que Grégoras, qui se piquait de philosophie, n'est point impartial, et qu'il prodigue les injures à ses adversaires, tandis qu'il loue à outrance ses partisans; il ajoute que son style est enflé, diffus et surchargé de répétitions: mais Grégoras est plus instruit, et surtout plus exact que Cantacuzène; et comme lui, il ne se borne pas à rapporter les faits qui se sont passés sous ses yeux; de sorte qu'on doit lire ces deux auteurs, en corrigeant l'un par l'autre, si on veut bien connaître l'époque dont ils ont écrit l'histoire. Outre les autorités dont on s'est appuyé dans cet article, on peut encore consulter Martin Hankins, *De Byzantinarum rerum scriptoribus;* Oudin, et Cave, *De scriptorib. ecclesiasticis*, etc. W—s.

GREGORII (Jean-Godefroi), infatigable géographe et compilateur allemand, vécut dans la première moitié du XVIIIe. siècle; il était vers l'an 1719 pasteur à Siegelbach et Frostdorf, et ensuite à Dornheim, près de Arnstadt en Thuringe. Gregorii publia en allemand beaucoup d'ouvrages, ou plutôt de compilations faites sans goût et sans critique. Ceux de ses écrits qui ont été imprimés avant 1712 portent le nom pseudonyme de *Melissantes*. Voici les titres de quelques-unes de ces compilations : I. *Geographia novissima*, ou *Description de la terre, des pays et des villes*, Erfurt, 1708, 1709, 1713, in-8°. II. *Dictionnaire abrégé des gazettes*, ibid., 1708, in-8°. III. *Notice historique de la ville de Taennstadt*, ibid., 1711, in-8°. IV. *La Thuringe aujourd'hui florissante*, ibid., 1711, in-8°. V. *Orograhia*, ou *Description des principales montagnes en Europe, Asie, Afrique et Amérique*, Francfort et Leipzig, 1715, in-8°. VI. *Trésor nouvellement ouvert des antiquités grecques*, Francfort, 1717, in-8°. VII. *L'Europe vivante*, ou *Description généalogique de toutes les maisons de souverains régnants*, 7e. édition, Arnstadt, 1726, 5 vol. in-8°. B—H—D.

GREGORIO (Maurice de), savant théologien, né à Camerata en Sicile, et non pas à Camerota dans le royaume de Naples, comme l'assure le Toppi, trompé par la ressemblance des noms, entra fort jeune dans l'ordre de S. Dominique. Après avoir terminé ses études et reçu ses degrés, il remplit successivement les fonc-

tions de lecteur et de professeur en théologie au collége de Messine. Il fut ensuite appelé à Naples, où il continua d'enseigner avec un grand concours d'auditeurs. Il joignait à des connaissances très variées une élocution facile et agréable. Il mérita l'estime des cardinaux Aquaviva et Sabelli, fut nommé grand-pénitencier-consulteur du St.-Office, et honoré de plusieurs dignités importantes. Il mourut à Naples le 3 novembre 1651, dans un âge peu avancé. Il était membre de l'académie des *Oziosi* de cette ville. Plusieurs écrivains ont parlé avec éloge du P. Gregorio. Ses nombreux ouvrages se divisent en quatre classes, 1°. scholastiques et dogmatiques; 2°. parénétiques; 3°. canoniques, et 4°. historiques. On en trouvera la liste dans la *Bibl. sicula* d'Ant. Mongitori, et dans les *Scriptores ordin. prædicator.* du P. Echard, tom. II, p. 567 et suiv. Les principaux sont: I. *Anatomia totius Bibliæ*, Naples. II. *Commentarii canonici in IV sententiarum libros P. Lombardi*, ibid., 1645, in-fol. III. *Viridarium omnium sententiarum*, ibid., in-8°. IV. *Condottiere de' predicatori per tutte le scienze*, ibid., 1615, in-8°. V. *Rosario delle stampe di tutti i poëti e poëtezze antichi e moderni di numero cinque centi*, ibid., 1614, in-12. VI. *Isola di Sicilia beata di San Domenico: cioe compendio delle vite de' fratri singolari beati Siciliani*, ibid., 1611, in-8°. VII. *Idea di far le gallerie, dove si contengono le proprietà delle gemme, delle medaglie, con le historie dell' Assirii, de' Persiani, de' Greci, de' Caldei e de' Romani*, etc. Naples, 1642. Ce volume contient la description des antiquités et des objets curieux en histoire naturelle qu'il avait réunis lui-même dans le couvent de Ste.-Catherine à Naples. Toppi et Mongitori ne font point mention, parmi ses ouvrages, d'un curieux Commentaire manuscrit qu'il avait fait sur la *Gelotoscopia* (1) d'Aldorisi, et que le P. Quetif avait vu en 1659 chez un libraire de Paris. Il y enchérissait encore sur les principes d'Aldorisi, et prétendait y démontrer clairement que l'on peut juger du caractère des hommes par leur manière de rire.

W—s.

GREGORIO (CHARLES ou CARLO), dessinateur et graveur, naquit à Florence en 1719. Il étudia son art sous la direction de Jacques Frey. S'étant fixé dans sa ville natale, il exécuta beaucoup d'ouvrages, surtout d'après des peintres florentins. Dans le nombre, on distingue plusieurs sujets de la galerie Gérini et du *Museum florentinum*, les portraits de François Marie, grand-duc de Toscane, et celui de Vincentine Gonzague, son épouse, d'après Campiglia; celui de Sébastien Bombelli, peint par lui-même, etc. On a de lui aussi un sujet de la Vierge et des saintes Femmes au sépulcre, d'après Raphaël; le Mausolée de la princesse Elis.-Charlotte de Lorraine, d'après Joseph Chamant, et une suite de quatorze Estampes représentant des sujets tirés de la vie de différents saints. Cet artiste est mort à Florence en 1759. — GREGORIO (Ferdinand), son fils, né dans la même ville vers 1740, vint étudier à Paris après la mort de son père, dans l'école de Wille. On a de cet artiste le Portrait de son père, la Vierge et l'Enfant-Jésus, d'après Carle Maratte; le Sommeil de

(1) C'est par une singulière méprise que l'auteur du Catalogue de Falconet a classé ce livre parmi les traités d'astronomie (n°. 8011), en l'appelant *Celotoscopia*. Le mot *Gelotoscopia* est dérivé de γέλος (*le rire*).

Vénus, et un S. Sébastien, d'après le Guide; une sainte Famille, d'après André del Sarte; la lapidation de S. Etienne, d'après le Civoli, etc. P—E.

GREGORIUS (Publius), dit *Tiphernas* ou *Tiphernus*, parce qu'il était de *Tiphernum*, ou de Città di Castello en Ombrie (de même qu'*Angelus Tiphernas*, éditeur de quelques auteurs latins, imprimés à Rome sur la fin du xve. siècle, et que *Lilius Tiphernas*, disciple, sinon fils de Grégorius), cultiva avec distinction la littérature ancienne, vers le milieu du même siècle. Il étudia d'abord la médecine, et l'exerça même quelque temps. Le desir de se perfectionner dans la langue grecque lui fit entreprendre un voyage en Grèce; il y séjourna plusieurs années. De retour en Italie, il enseigna d'abord le grec à Naples, où, vers 1440, il eut pour disciple Jovius Pontanus: de là il passa à Milan, et enfin il s'établit à Rome, sous le pontificat de Nicolas V, par ordre duquel il acheva la traduction latine de la Géographie de Strabon, commencée par *Guarino*, et que celui-ci avait laissée au onzième livre. Il fut lié à Rome avec Théodore Gaza, Laurent Valla, Antoine de Palerme, etc. La mort de Nicolas V ayant dispersé les hommes de lettres qu'il protégeait, Grégorius prit le parti de se retirer en France, où il fut un des premiers à introduire l'étude de la langue grecque, à ce qu'il paraît, vers 1455, sous le règne de Charles VII. Ayant appris à Paris la nouvelle de l'élection de Pie II (Æneas Sylvius), avec lequel il avait été lié dans sa jeunesse, il lui adressa, à cette occasion, une élégie latine, où il appela la protection du nouveau pape en faveur des savants, qui comptaient sur lui. Pendant son séjour en France, le bruit de la mort de Grégorius s'était répandu en Italie: il le démentit par une élégie à Antoine de Palerme, qui nous a été conservée. La modicité des appointements dont il jouissait à Paris, contribua à le décider, au bout de quatre ans, à retourner en Italie. Il se fixa à Venise, y professa avec distinction, et y mourut sous le pontificat de Paul II, à l'âge de cinquante ans passés, vers 1469. Ce fut un bruit assez accrédité qu'il avait été empoisonné par quelque envieux, à qui son mérite portait ombrage. On a de lui: I. La traduction latine des sept derniers livres de Strabon; elle parut avec les 10 premiers livres, traduits par Guarino, à Venise, en 1472, in-fol. Jacq. Ant. Marcellus l'y réimprima en 1480; et, s'il en faut croire le titre, il y mit la dernière main. II. La traduction latine de Dion Chrysostome *de Regno*, faussement attribuée à François Piccolomini, depuis pape sous le nom de Paul III. Il est question tout au long de cette version, dans la *Vita di Niccolo V*, par Monsignor Giorgi, page 186, et suivantes. III. Celle de seize homélies sur Job, par St. Jean-Chrysostome. La bibliothèque du Roi la possède en manuscrit, sous le n°. 1770; et il y a lieu de croire que c'est la même qui est faussement attribuée dans le troisième catalogue du duc de la Vallière, 1re. partie, tome 1er., n°. 400, à Lilius Tifernas. Elle fut imprimée sans date et sans nom d'imprimeur, vers 1468, par Ulrich Zell de Hanau. Elle est dédiée à Nicolas V; hommage posthume, ce pape étant mort, dès 1455: c'est vraisemblablement une des traductions dont parle Grégorius dans son élégie au pape Pie II, en ces termes:

Vertimus è Græco multos sermone libellos,
Arbitrio gratos illius (1) atque tuo.

(1) De Nicolas V.

Le catalogue imprimé des manuscrits latins du grand-duc de Toscane, par *Bandini*, en fait connaître plusieurs autres, savoir les traductions des *Magna moralia* et des *Moralia ad Eudemum*, d'Aristote, et celles de plusieurs opuscules de Théophraste, dédiées à Nicolas V. *Voy.* l'Index 1er., à la suite du volume des manuscrits italiens, col. 1, au mot *Tiphernas*. Paul Jove, dans ses Elog., part. 2, à l'art. fort court de *Gregorius Tiphernas*, rapporte que le bruit public attribuait à ce savant la traduction d'*Hérodien*, publiée sous le nom d'Ange Politien, qui la lui aurait soustraite dans ses derniers moments; fourberie que Paul Jove juge au-dessous de Politien, bien qu'à l'en croire, il ne fût pas très délicat sur le chapitre de la propriété littéraire. IV. Des poésies latines, imprimées séparément ou avec d'autres, à Venise, en 1472; ibid. en 1496 (édition suspecte); ibid., en 1498; à Strasbourg, 1509; ibid., 1538, in-4°.: cette dernière, sans date, mais que des rapprochements certains rapportent à celle que nous indiquons, offre une dédicace de Jérôme Cerbonius Tifernas à Paul Vitelli, source de tous les détails biographiques que nous possédons sur notre auteur. L'abbé Joly, dans ses *Remarques sur Bayle*, t. II, page 762, a eu tort de confondre Publius Gregorius Tifernas avec Lilius Tiphernas. Raphaël de Volterra, dans ses *Commentaria urbana*, dit expressément, que notre auteur *discipulum non admodum nomine inferiorem reliquit Lilium Tiphernatem, qui Philonem judæum convertit*. Voyez Tiraboschi, *Stor. della lett. ital.*, tome VI, part. 2, pag. 834 - 836, édition de 1790, in-4°. On trouve un éloge de Publius Gregorius Tiphernas dans la *Nuova raccolta de Calogerà*, tom. XI, pag. 327. M—OR.

GREGORIUS (EMANUEL-FRÉDÉRIC), théologien et philologue allemand, naquit à Camenz, dans la Haute-Lusace, en 1730, étudia à Görlitz et Wittemberg, fut co-recteur au lycée de Lauban, exerça, depuis 1758, les fonctions du ministère de la chaire, et devint, en 1793, premier pasteur dans cette ville, où il mourut le 9 septembre 1800. Grégorius est auteur d'une cinquantaine d'ouvrages en allemand et en latin, dont la plupart traitent de matières théologiques; quelques-uns renferment des notices généalogiques, philologiques et biographiques. Nous n'indiquerons ici que quelques-unes de ses productions: I. *De pruritu ὀνοματοποιίας in philosophiâ*, Wittemberg, 1749, in-4°. II. *De B. Mart. Lutheri martyrio incruento è Romani cœtûs monumentis*, ibid., 1750, in-4°. III. *Du mérite des grands personnages, relativement à la langue allemande; Mémoire adressé à la société royale allemande à Königsberg*, Lauban, 1751, in-fol. IV. *De eruditis, quos Reales vocant; ad ill. societat. latin. Ienens.*, ibid, 1751, in 4°. V. *De Jani cultu apud veteres Romanos*, ibid., 1752, in-4°. VI. *De l'esprit prophétique de Jean Frédéric, électeur de Saxe*, Lauban, 1753, in-4°. VII. *Notice généalogique et historique de la famille Henrici à Bautzen*, ibid., 1753., in-4°. VIII. *Quelques observations sur divers passages de l'Ecriture sainte*, ibid., 1755, in-folio. IX. Νηπιυθὴς ἀθανασίας, ibid., eod., in-4°. X. *De Favorino Arelatensi philosopho, grœcæ romanæque dictionis nitidissimo exemplari comment.* I et II, ibid., 1755, in-4°. XI. *Spicilegium ad historiam Petri Ravennatis*, ibid., 1772, in-

4°. Ce laborieux auteur a publié aussi les vies de plusieurs savants allemands, entre autres celles de *J. S. Weickhmann* et de *Hasse*, et un grand nombre de mémoires et de dissertations littéraires qui ont été insérés dans la *Continuation des notices de la maison des orphelins à Lauban*, Lauban, 1772–1794, in-8°.; dans le *Recueil des mémoires d'une société littéraire de la Haute-Lusace*, où l'on trouve de lui une *Notice de la description du voyage de Bernard de Breitenbach dans la Terre sainte*, ouvrage fort rare; une *Notice historique sur un savant Lusacien du XVIe. siecle, Caspar Janitius*; une autre *sur le Speculum fatuorum de J. Geyler*, etc.; — dans le *Spicilége de la Haute Lusace*; — dans le *Magasin de la Lusace*; — dans le *Journal de la Lusace*, et dans les *Annales littéraires de Dresde*. Dans ce dernier recueil périodique, il a publié un Mémoire sur la question : *Si la légion thébéenne a réellement subi le martyre sous le règne de Maximien?* et quarante notices sur des savants de la Haute-Lusace que Jöcher a oublié d'indiquer dans son dictionnaire. Grégorius est aussi l'auteur de la préface de la Bible imprimée à Lauban. — Jean-Frédéric Grégorius, père du précédent, théologien et philologue allemand, naquit à Camenz, en 1697. Il revint dans cette ville après avoir terminé ses études à l'université de Wittemberg, et y fut, pendant plusieurs années, à la tête de l'école. Dans cet intervalle, il y établit une imprimerie. Depuis 1730, il se livra à l'exercice du ministère du saint Évangile, d'abord à Taubenheim, et ensuite à Rothenburg, où il mourut le 28 septembre 1761. Cet auteur a publié une vingtaine de programmes et des dissertations en latin et en allemand, qui n'ont plus aucun intérêt aujourd'hui, à l'exception de celle : *De nomine urbis Camenz*, Camenz, 1732, in-fol. B—H—D.

GRÉGORY (Jean), savant orientaliste, né, en 1607, à Amersham, dans le Buckinghamshire, de parents honnêtes mais pauvres, fut admis, à l'âge de quinze ans, au collége de Christ-Church, à Oxford, comme compagnon d'un jeune gentilhomme, et ne tarda pas à se distinguer par la rapidité de ses progrès. Il travaillait seize heures par jour, et ne se délassait qu'en changeant d'études. Il apprit ainsi, en peu de temps, le droit, l'histoire et les antiquités. Il acquit ensuite une profonde connaissance des langues orientales, sans autre secours que celui des livres qu'on lui prêtait, et les leçons d'hebreu qu'il reçut de Jean Dodd, pendant les vacances. Le docteur Brian-Duppa, doyen de Christ-Church, touché du mérite de ce jeune homme, le nomma son chapelain, et lui fit obtenir plusieurs bénéfices. Grégory se livra alors à des recherches critiques sur le texte de la Bible, et commença d'autres ouvrages importants; mais l'excès du travail altéra sa santé, qu'une goutte héréditaire acheva de détruire. Dans le même temps, il perdit son bienfaiteur : on le dépouilla de tous ses bénéfices; et, réduit à un état de misère, il se retira à Hidlington, où il mourut dans une taverne dont le maître lui avait accordé un asile, le 13 mars 1646, à trente-neuf ans. Ses amis, dont aucun n'avait cherché à adoucir ses derniers moments, firent transporter son corps à Oxford, où il fut inhumé avec pompe dans le collége de Christ-Church. On a de lui : I. *Alkibla* ou Recherches sur la coutume d'adorer vers l'Orient, Londres, 1728, in-8°. Chaufepié dit que ce discours est savant et

ingénieux. II. *Tableau du droit civil et ecclésiastique*, par le ch. Ridley, Oxford, 1634, in-4°., avec des notes de l'éditeur, pleines d'érudition. III. *Remarques et observations sur quelques passages de l'Ecriture sainte*, ibid., 1646, in-4°., réimprimées plusieurs fois à Londres; trad. en lat., et insérées dans les *Critici sacri*, Amsterdam, 1689. IV. *Opera posthuma*, Londres, 1650, 1664, 1671, 1683, in-4°. Ce recueil a été publié par Jean Gurgany, son ami, qui l'a fait précéder d'une vie de l'auteur, et d'élégies sur sa mort. Il contient une dissertation sur les LXX interprètes et le lieu où ils ont écrit leur version; une autre sur l'époque où l'on a commencé à chanter le symbole de Nicée dans l'Eglise; un discours sur la résurrection; *Episcopus puerorum in die innocentium; De æris et epochis;* l'histoire de l'origine et de la chute de la monarchie des Assyriens; la description et l'usage du globe terrestre. La bibliothèque d'Oxford possède un manuscrit de Grégory, contenant ses observations sur différents passages de la chronographie de Jean Malela; et on sait qu'il se proposait de publier une traduction latine de cet ouvrage, avec des remarques. On lui attribue la traduction de Palladius : *De gentibus Indiæ et brachmanibus*, publiée à Londres, en 1665, in-4°., avec quelques autres ouvrages sur le même objet, par Edouard Byrhe, qui s'en est fait honneur. (*Voy.* PALLADIUS.) W—s.

GREGORY (JACQUES), l'un des plus grands géomètres du XVII°. siècle, naquit en 1636, à New-Aberdeen, en Ecosse : après avoir terminé ses études avec succès, il fit un voyage en Italie, où il demeura pendant quelques années; il se retira dans sa patrie vers 1680, et fut nommé professeur de mathématiques à St.-André, place qu'il remplit avec une grande distinction. Sa fortune était loin d'égaler son mérite; et des membres de l'académie des sciences de Paris l'avaient désigné comme un des savants étrangers les plus dignes des bienfaits de Louis XIV: mais il ne voulut pas qu'on donnât suite aux démarches commencées en sa faveur. « Je suis content de ma si- » tuation, écriva t-il à Collins, son » ami, quelque peu avantageuse qu'elle » soit; j'ai connu bien des savants, » fort au-dessus de moi à tous égards, « avec lesquels je ne voudrais pas » changer de condition. » Ce savant, utile et modeste, mourut subitement en 1675, à 39 ans. Il avait précédé Newton dans l'invention du télescope à réflexion; et, dit Montucla, il fut le premier à marcher sur les traces de ce grand homme, dans la carrière de la géométrie la plus sublime. On a de lui : I. *Optica promota, seu abdita radiorum reflexorum et refractorum mysteria geometricè enucleata*, Londres, 1663, in-4°. Ce livre curieux contient bien des idées neuves alors, et qui furent très utiles; mais Grégory perdit un temps précieux à chercher les moyens de remédier à l'incurvation des images dans les verres ou les miroirs sphériques, et laissa ainsi à Newton la gloire de perfectionner l'optique, qu'il aurait pu lui enlever. (Voy. *Histoire des Mathématiques*, tom. II, pag. 503.) II. *Exercitationes geometricæ*, Padoue, 1666, in-4°. Il y démontre, d'une manière neuve, la quadrature de l'hyperbole, donnée par Mercator, et réduit à cette quadrature la figure des sécantes, dont dépend l'accroissement exact des méridiens dans les cartes réduites. III. *Vera circuli et hyperbolæ quadratura*, ibid., 1667, in-4°. On pourrait présumer, d'après ce titre, que Grégory croyait avoir

trouvé la quadrature absolue du cercle et de l'hyperbole; mais il entreprend au contraire de prouver qu'elle est impossible, et il en donne d'approximatives très ingénieuses. La découverte qu'il y annonce d'une propriété des polygones inscrits et circonscrits aux sections coniques (Voy. *Histoire des Mathématiques*, tom. II, pag. 86), fut contestée par Huygens, et fut l'occasion de différents écrits insérés dans le *Journal des savants*, et dans les *Transactions philosophiques*, années 1667 et 1668. IV. *Geometriæ pars universalis*, ibid., 1668, in-4°. C'est, dit Montucla, un recueil de théorèmes curieux et utiles pour la transformation et la quadrature des figures curvilignes, pour la rectification des courbes, la mesure de leurs solides de circonvolution, etc. Ils sont, pour la plupart, d'une grande élégance, et généralisés d'une manière propre à l'auteur. V. *Le grand et nouvel art de peser la vanité*, ou *Découverte de l'ignorance et de l'arrogance du nouvel artiste dans ses écrits pseudo-philosophiques* (en anglais), 1672, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel est tourné en ridicule Sinclare, professeur peu instruit et présomptueux, détracteur de Boyle et de Sanders, fut publié sous le nom de *Patrick Mathers, archi-bédeau de l'université de St.-André*; mais on a de fortes raisons de croire que Grégory en est le véritable auteur. W—s.

GRÉGORY (DAVID), mathématicien, membre de la société royale de Londres, neveu du précédent, né à Aberdeen, en 1661, prit le degré de maître ès-arts à l'université d'Edinbourg, et y professa ensuite les mathématiques pendant quelques années. Ses amis l'ayant engagé à venir en Angleterre, il se fit agréger à l'université d'Oxford en 1691, et y fut reçu, quelques jours après, docteur en médecine. Il fut nommé à la chaire d'astronomie, la même année, sur la démission d'Edouard Bernard, et justifia bientôt ce choix par la publication de plusieurs ouvrages estimables. Il mourut le 10 octobre 1708, à Maidenhead, dans le Berkshire, dans un voyage qu'il faisait de Londres à Bath, laissant plusieurs enfants, dont l'un, nommé David comme lui, mort en 1767, a professé l'histoire moderne à Oxford avec quelque réputation. David Grégory le père eut l'honneur de compter Newton au nombre de ses amis. On a de lui : I. *Exercitatio geometrica de dimensione figurarum; sive specimen methodi generalis dimetiendi quasvis figuras*, Edinbourg, 1684, in-4°. II. *Catoptricæ et dioptricæ sphericæ elementa*, Oxford, 1695, in-8°; ouvrage estimé, traduit en anglais, en 1705, par le docteur Browne. Desaguliers en donna une édition plus complète, Londres, 1735. On y trouve, en forme d'appendice, les lettres de Jacques Gregory et de Newton sur le télescope à réflexion, et l'histoire abrégée des divers perfectionnements qu'on a faits à cet instrument. David Grégory donnait la préférence au télescope newtonien, auquel le grégorien est aujourd'hui généralement préféré. III. *La Traduction*, en latin, *de la Théorie de la lune*, par Newton, Londres, 1702, in-4°. IV. *Astronomiæ physicæ et geometricæ elementa*, Oxford, 1702, in-fol.; réimprimé avec des additions de l'éditeur Huart, Genève, 1726, 2 vol. in-8°. Ce traité élémentaire d'astronomie a été long-temps le meilleur et le plus complet. L'auteur y prouve que les anciens ont connu le principe de la gravitation, et que les modernes n'ont fait que le rendre plus sen-

sible par leurs découvertes. Il y donne l'analyse et l'explication des systèmes les plus célèbres, et s'attache surtout à mettre celui de Newton à la portée des esprits les plus médiocres. V. On doit encore à Grégory une excellente édition grecque et latine d'*Euclide*, avec une savante préface, Oxford, 1703, in-fol.; un grand nombre de *Dissertations* dans les *Transactions philosophiques*; et il a laissé, en manuscrit, des ouvrages considérables, entre autres un *Commentaire sur les Principes* de Newton. W—s.

GRÉGORY (JEAN), médecin écossais, né en 1724 à Aberdeen, était petit-fils de l'inventeur du télescope à réflexion. Son goût pour la culture des lettres le mit de bonne heure en relation avec Al. Gérard et le poète Beattie. Il étudia la médecine successivement à Edinbourg, à Leyde et à Paris, et, après son retour, devint professeur de philosophie au collége du Roi (d'Aberdeen). Il vint à Londres en 1744, et s'y lia avec lord George Lyttelton et Edouard Montague. La société royale l'admit dans son sein, en 1755. L'année suivante, après la mort de son frère Jacques Grégory, il alla le remplacer comme professeur de médecine au collége du Roi. Ses succès brillants, comme professeur, ne nuisirent point à sa pratique; et il devint, vers 1766, premier médecin du roi pour l'Écosse, et professeur de médecine pratique à l'université d'Edinbourg. Marié, en 1752, à la fille de W^m. lord Forbes, il la perdit en 1761; et ce fut peu de temps après qu'ayant le pressentiment de sa mort prochaine, il écrivit en faveur de ses enfants le *Legs d'un père à ses filles;* mais, outre ce livre posthume, le seul de ses ouvrages qui soit généralement connu hors d'Angleterre, Grégory a publié: I. *Vue des facultés de l'homme comparées avec celles des animaux*, Londres, 1785, in-12, nouvelle édition; ébauche précieuse d'un grand ouvrage qu'il n'eut pas le loisir d'exécuter, et où il s'était proposé de rechercher jusqu'à quel point la perfectibilité de l'homme a contribué à son bien-être. Mlle. de Keralio l'a traduit en français, sous le titre d'*Essai sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur*, Paris, 1775, in-12. II. *Observations sur les devoirs et la profession du médecin, et sur la manière de procéder dans les recherches philosophiques*, 1771, in-8°.; trad. en français par Verlac, 1787, in-12. III. *Eléments de médecine pratique à l'usage des étudiants*, 1772. Le 10 février 1773, on le trouva mort dans son lit. Son fils, Jacques Grégory, lui succéda comme professeur; et ce fut lui qui, en 1774, publia le *Legs d'un père à ses filles*, ouvrage très souvent réimprimé, rempli de sagesse, de sensibilité, de sollicitude paternelle, et qui prouve autant de connaissance du cœur humain que de la société; mais son utilité, en raison de la différence des mœurs, diminue beaucoup hors de l'Angleterre, et il a été jugé fort inférieur aux ouvrages de Fénélon et de Mme. de Lambert, sur le même sujet. Ce livre a été traduit en français par Bernard, Leyde, 1781, in-8°., et par M. Morellet, 1774, in-12, réimprimé en 1800, à Paris, in-12, avec le texte, ou séparément; il en existe une autre traduction, plus fidèle qu'élégante, imprimée avec le texte en regard, Londres, 1793, in-12. Les ouvrages de J. Grégory ont été réunis, précédés d'une notice sur sa vie, Edinbourg, 1788, 4 volumes in-8°. Tous sont écrits avec clarté, correction et élégance. X—s.

GREGORY (GEORGE), théologien et littérateur anglais, naquit en 1754, à Edernin en Irlande, paroisse dont son père était ministre. Il reçut une instruction variée dans une école de province: après la mort de son père, sa mère étant venue s'établir à Liverpool, et le destinant à la carrière du commerce, le plaça conformément à cette intention; mais le goût du jeune Grégory s'étant fortement prononcé pour les études littéraires, elle crut ensuite devoir favoriser cette sorte de vocation: il reprit et termina ses études à l'université d'Edinbourg, avec beaucoup de succès. Ayant reçu les ordres sacrés en 1776, il fut nommé, en 1778, ministre à Liverpool. La liaison qu'il forma dans cette ville avec le savant Gilbert Wakefield, affermit son penchant pour les travaux de l'esprit. Liverpool était, pour ainsi dire, le centre du commerce des nègres. Rempli d'horreur, ainsi que Wakefield et M. Roscoe, pour ce trafic abominable, il exprima ce sentiment dans plusieurs écrits en prose et en vers, insérés dans des ouvrages périodiques; et il devint, en 1787, membre d'une société de philantropes, qui se réunissait chez M. Wilberforce, pour provoquer l'abolition de la traite. Il fut nommé, en 1782, ministre de St.-Gilles de Cripplegate, à Londres, où il se fit généralement aimer, et acquit de la réputation comme prédicateur. Il prêchait ordinairement d'abondance. Le premier ouvrage de quelque étendue qu'il publia, parut en 1785, in-8°., sans nom d'auteur, sous le titre d'*Essais historiques et moraux*, et fut assez bien accueilli pour qu'il en donnât une deuxième édition, en 1788, en 2 vol. in-8°., en faisant connaître son nom. Il fit paraître, en 1787, une traduction, du latin en anglais, de l'ouvrage de l'évêque Lowth, *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, 2 vol. in-8°. Cette traduction est accompagnée de notes, notamment de celles de Michaëlis sur l'édition de l'original donnée à Göttingue. Divers autres ouvrages et des compilations utiles ajoutèrent à sa réputation. Nous citerons particulièrement l'*Economie de la nature, expliquée et éclaircie d'après les principes de la philosophie moderne*, 1796, 3 vol. in-8°., avec 46 planches gravées. Cependant la réputation que lui avaient faite ses prédications et ses ouvrages, n'avait pu lui procurer un grand avancement dans la carrière ecclésiastique; ce qu'on doit sans doute attribuer à la direction de ses opinions politiques. Comme éditeur du *Nouvel annuaire* (The new annual register), il contraria, pendant plusieurs années de la guerre de la révolution française, les mesures du gouvernement de son pays; il était en opposition directe, sous ce rapport, avec les rédacteurs de l'ancien *Annuaire* (Annual register), publié par Dodsley. Mais lorsque M. Addington (lord Sidmouth) fut porté au ministère, Grégory transforma son annuaire en un ouvrage ministériel; c'est, à ce qu'il paraît, à ce secours de sa plume qu'il dut le riche bénéfice de Westham, qui lui fut accordé en 1804. Une prébende dans la cathédrale de St.-Paul de Londres, la fonction de chapelain de l'évêque de Landaff, et quelques autres fonctions analogues, ajoutèrent à son aisance. Il trouva néanmoins encore le temps de s'occuper de travaux littéraires, et publia, en 1806, en 2 vol. in-4°., un *Dictionnaire des sciences et arts*, qui offre plusieurs bons articles, rédigés par lui. La diversité de ses connaissances le rendait éminemment propre à diriger une pareille entreprise; mais

il était particulièrement versé dans la mécanique. Il était membre de la société des antiquaires, et le fut des divers comités nommés par la *société humaine*, pour juger les inventions philantropiques qui pouvaient mériter des prix. Grégory mourut à Westham, le 12 mars 1808. Voici les titres de ceux de ses ouvrages que nous n'avons pas cités ci-dessus : Un volume de *Sermons*, précédés de réflexions sur la composition et le débit d'un sermon, in-8°., 1787. — *La Vie de Th. Chatterton, avec des notes critiques sur son génie et ses écrits*, et une notice de la discussion sur les poésies de Rowley, 1789, in-8°., imprimée aussi dans le ve. vol. de la *Biographie britannique*, in-fol., et depuis à la tête de l'édition des *OEuvres de Chatterton*, donnée par MM. Southey et Cottle, en 1803, 3 vol. in-8°. — Une édition, revue par lui, de la traduction du *Télémaque*, par Hawkesworth, avec une nouvelle *Vie de Fénélon*, 1795, 2 volumes in-4°. — Une continuation de l'*Histoire d'Angleterre*, de Hume, 1795, in-8°. — *Leçons astronomiques et philosophiques pour l'instruction de la jeunesse anglaise*, 1797, in-12. — *Eléments d'une éducation polie*, extraits avec soin des lettres du lord Chesterfield à son fils, 1801, in-12. On imprimait, au moment de sa mort, ses *Lettres sur la philosophie naturelle et expérimentale*, ainsi que ses *Lettres sur la littérature et la composition, adressées à son fils*. Ce dernier ouvrage a paru en 1808, en 2 vol. in-12. L.

GREIDERER (Vigile), religieux franciscain de l'étroite observance, dans une des provinces autrichiennes, vécut vers le milieu du XVIIIe siècle, et s'occupa principalement de l'histoire de son ordre en Allemagne. Il mourut en 1780, après avoir publié : *Germania franciscana seu Chronicon geographico-historicum ordinis S. Francisci in Germaniâ*, Inspruck et Augsbourg, 1777, 1781, 2 vol. in-fol. Le premier volume contient l'histoire de l'ordre de S. François dans les provinces orientales de l'Autriche, et le second, dans les provinces occidentales de cet empire. B—H—D.

GREIFF (Frédéric), habile chimiste, né à Tubingue en 1601, était fils d'un pharmacien très accrédité, et qu'il surpassa dans la pratique de son art. On le regarde comme l'inventeur de la *Thériaque céleste*, supérieure à celle d'Andromachus, mais dont on ne fait pas plus d'usage aujourd'hui en médecine : d'autres attribuent cette composition à Joseph Duchesne ; et Greiff n'aurait fait que la perfectionner. Il acquit une fortune considérable par la vente de ses remèdes, et mourut le 20 novembre 1668. On dit qu'il communiqua le secret de sa thériaque au duc de Würtemberg, son souverain. Au moins est-il certain que ce prince lui accorda une pension, avec le titre de conseiller. Greiff est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on se contentera de citer : I. *Theriaca chymica*, Tubingue, 1641, in-4°. Il y étale en vrai charlatan les vertus et les propriétés de son remède ; mais il se garde bien d'en indiquer la composition, qu'on trouve actuellement dans tous les manuels de pharmacie. II. *Decas nobilissimorum medicamentorum*, ibid., 1641, in-4°. III. *Consignatio medicamentorum tam galenicè quàm chymicè præparatorum*, 1641, in-4°. C'est le catalogue des remèdes qu'on trouvait dans son officine. IV. *Choix de médicaments* (en allemand), Stuttgard, 1675, in-

4°. Il a laissé aussi des poésies en allemand, sur des sujets religieux.
W—s.

GREISEL (Jean-George), professeur d'anatomie à l'université de Vienne, sa patrie, où il mourut le 18 mai 1684, fut médecin de la cour impériale d'Autriche, et membre de l'académie des Curieux de la nature. Il a publié plusieurs observations, insérées dans les *Ephemerides d'Allemagne*. On lui doit aussi l'ouvrage suivant : *Tractatus medicus de curâ lactis in arthritide, in quo, indagatâ naturâ lactis et arthritidis, tandem actionibus et experientiis allatis, diæta lactea optima arthritidem curandi methodus proponitur*, Vienne, 1670, in-12; Bude, 1681, in-12. L'auteur n'est pas le premier qui ait reconnu et fait sentir l'utilité de la diète lactée dans le traitement de la goutte. Mais quoique ce moyen soit un des plus efficaces contre cette maladie, on y a rarement recours.
Ch—t.

GRELOT (Guillaume-Joseph), dessinateur, français, s'attacha au célèbre Chardin, qui le mena, à ses frais, en Perse. C'est à Grelot que l'on doit les figures qui rehaussent le mérite du Voyage de Chardin. On a prétendu qu'ils avaient fini par se brouiller, et que c'est la raison pour laquelle Grelot ne fait jamais mention de Chardin, bien qu'il cite les noms de plusieurs autres particuliers. Si ce fait est vrai, il faut qu'il soit bien postérieur à leur retour en Europe; car quelques écrivains racontent qu'à cette époque Chardin, pour témoigner sa bienveillance à Grelot, lui laissa en propriété les dessins de Constantinople et des environs, et y joignit même le texte de l'ouvrage qui devait les accompagner, ou au moins des observations précieuses. Ce qui rend cette assertion vraisemblable, c'est que Chardin ne dit presque rien de Constantinople ni du pays d'alentour, quoiqu'il y eût séjourné. On a de Grelot : *Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople, enrichie de plans levés par l'auteur sur les lieux, et des figures de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville*, Paris, 1680, 1 vol. in-4°.; 1681, 1 vol. in-12, avec les figures reduites. Il en existe une traduction anglaise, Londres, 1683, in-12. Ce livre annonce un observateur exact et judicieux : la description commence aux Dardanelles. Plusieurs personnes, dont Grelot a fait imprimer les témoignages, ont attesté la vérité de ces dessins; et des voyageurs plus modernes lui ont rendu la même justice : enfin l'on en a inséré des copies dans des ouvrages où il est question de la capitale de l'empire ottoman.
E—s.

GRENADE (Louis de), appelé ainsi du nom de la ville où il reçut le jour, dominicain célèbre par ses prédications, et l'un des plus grands écrivains ascétiques de l'Espagne, naquit en 1505, de parents d'une condition obscure; il montra néanmoins de très bonne heure des dispositions, que le marquis de Mondejar reconnut et prit soin de cultiver. Ses progrès dans les études et la piété furent tels, qu'à peine âgé de vingt ans, il fut admis à faire ses vœux et sa philosophie au couvent de Sainte-Croix à Grenade ; et il ne tarda pas à être envoyé au gymnase Grégorien à Valladolid, pour y suivre ses cours de théologie. Outre l'Ecriture et les Pères, il y lut et médita, dit le P. Touron, les meilleurs auteurs classiques, et se prépara ainsi à enrichir de ce que l'antiquité avait de plus judicieux et de plus parfait, ses discours et ses écrits religieux. De retour à

Grenade en 1534, le développement et l'étendue de ses connaissances dans les lettres divines et humaines en firent bientôt un prédicateur excellent, doué d'une instruction égale à sa piété, et de toutes les qualités qui distinguent à-la-fois l'orateur et l'écrivain. Sous ces rapports, il l'emporte de beaucoup sur son maître spirituel, le B. Jean d'Avila. La réputation d'estime qu'il s'était acquise, le fit préposer en 1544 au couvent de la *Scala-Cœli*, près de Cordoue. Là, il partagea son temps entre le ministère de la prédication dans cette ville, et le recueillement de la méditation dans la solitude. Il fut chargé, en 1554, de présider une nouvelle maison à Badajoz. La renommée de son mérite et de ses vertus se répandit à la cour de Portugal, où il fut mandé par le cardinal infant, dom Henri, frère de Jean III. Il se rendit à Evora, et, par le vœu des nationaux eux-mêmes, y fut élu provincial de son ordre. Catherine, devenue veuve de Jean III, et régente de Portugal, appela Louis de Grenade à Lisbonne, et le choisit pour son directeur et son conseil. Elle lui offrit l'archevêché de Brague, qu'il se défendit d'accepter. Invité à désigner un sujet plus capable, il proposa son émule en zèle et en science, le P. Barthélemi des Martyrs, comme le plus propre à cette dignité, et le plus en état de servir l'Eglise. Aussi la bonté de ce choix fut-elle pleinement justifiée. Il refusa encore le cardinalat; et il se démit même, après quelques années, de toute fonction, afin de vaquer plus librement à la composition et à la prédication, sans cesser pourtant de satisfaire aux desirs des personnages les plus éminents qui le consultaient. Depuis cette époque, nul ne distribua plus régulièrement l'emploi de son temps : il priait, méditait, lisait, dictait et écrivait à des heures réglées. C'est en suivant constamment ce régime, qu'il conserva une tête saine, et qu'il mourut, le 31 décembre 1588, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Dans le cours d'une vie aussi bien remplie, Louis de Grenade a produit un grand nombre d'ouvrages, tous estimés, et dont Nicolas Antonio, dans la *Bibliotheca Hispana*, et le P. Echard, dans ses *Scriptores prædic.*, ont donné le détail, auquel nous renvoyons. Nous nous attacherons seulement à en désigner les principaux, ainsi que les premières éditions : I. Sermons *de tempore et sanctis*, publiés à Lisbonne, 1575; à Anvers, 1577; à Rome, 1578: six volumes in-8°. Plusieurs de ces sermons paraissent avoir été écrits originairement en langue vulgaire; et l'édition latine des œuvres de l'auteur, donnée par André Schott, avec sa vie, en trois volumes in-fol., Cologne, 1628, annonce qu'ils ont été traduits en latin par M. Martinez. Les sermons de Louis de Grenade, cités fréquemment par S. Charles Borromée, par Martin de Navarre, etc., réunissent à la force de la raison celle de l'éloquence; et Baillet, qui, à l'époque de ses jugements sur les orateurs, n'a pu parler des discours imprimés de Massillon, dit que Grenade est peut-être, de tous les prédicateurs, celui dont les sermons ont conservé à la lecture le plus de ce feu qui les animait dans la chaire. Ils ont été traduits, du vivant même de l'auteur, en italien et en français. II. *Œuvres dogmatiques*. L'ouvrage le plus considérable en ce genre est son *Catéchisme*, ou *Introduction au symbole de la foi*, en cinq parties; la dernière est l'abrégé des quatre autres : Anvers, 1572, cinq volumes in-8°.; Salamanque, 1582, in-fol. La méthode, la clarté,

la justesse, caractérisent cette œuvre théologique, qui a été traduite en différentes langues, et même en persan, suivant la relation d'Antoine de Govéa. III. *Œuvres morales* : 1°. *Traité de l'oraison et de la méditation*, Salamanque, 1582; Médina del Campo, 1567, in-8°. C'est le premier ouvrage qu'ait composé Grenade, dans sa solitude de Cordoue. Mais l'auteur de ce livre n'eût-il fait que développer le plan de celui de Pierre d'Alcantara sur l'*Oraison mentale*, qu'on a supposé même être l'abrégé du premier, c'est un des livres les plus faits pour être médités utilement par ceux qui pratiquent les voies de la piété intérieure. — 2°. *Mémorial de la vie chrétienne*, Lisbonne, et Salamanque, 1566. — 3°. *Guide des pécheurs*, composé à Badajoz en 1555, et publié vers cette époque sans indication de lieu ni d'année; ensuite à Salamanque, 1570, in-8°. L'auteur le préférait avec raison à ses autres écrits; et en le relisant encore la dernière année de sa vie, il s'étonnait, dit-on, d'avoir pu le composer, et s'écriait avec une naïveté spirituelle, qui, dans un autre, eût passé pour de la vanité espagnole : « Combien devait être pur et salubre l'air d'une ville où a pu croître une telle production? » Saint François de Sales conseillait beaucoup la lecture des œuvres spirituelles de Grenade, et surtout celle de ce dernier livre, qui a été aussi le plus souvent publié et traduit. Ces mêmes œuvres ont paru ensemble à Anvers, chez Plantin, en 1572, neuf volumes in-8°. Elles ont été traduites de l'espagnol en français, avec le Catéchisme, sous le nom de Guillaume Girard, Paris, 1658, 1662; édition revue, 1664, 1667, etc., dix vol. in-8°.; 1688, 1690, deux volumes in-fol. (*Voy.* GIRARD, XVII, 445.) Cette version, souvent réimprimée, a éclipsé celle de Simon Martin, et n'a pas été surpassée. IV. Plusieurs *Vies*, entre autres celles de Jean d'Avila et du P. Barthélemi des Martyrs. La première n'a pas été peu utile pour celle qu'a donnée, d'après Martin de Ruiz, Arn. d'Andilly; et la seconde, à celle qui a été publiée par le Maistre-de-Sacy. V. Des *Traductions* : 1°. L'*Echelle sainte de St.-Jean Climaque*, avec des remarques, 1564; Alcala, 1596, in-12. — 2°. *Contemptus mundi* (*Menosprecio del mundo*): c'est le livre de l'*Imitation de J.-C.* Echard, qui donne en détail les éditions des ouvrages de Grenade, n'en cite pas de plus ancienne de cette version (1) que celle de Madrid, 1567, in-16. Cependant l'*Imitation* imprimée à Lisbonne en 1542, est attribuée par Valère André à notre auteur: Nicolas Antonio dit au contraire que Grenade n'a fait que refondre dans sa version celle qui avait paru, en 1567, à Cagliari en Sardaigne. Quoi qu'il en soit, sa traduction de l'*Imitation*, et celle de l'*Echelle sainte*, écrites avec une grande pureté, n'ont pas moins contribué que les œuvres ascétiques de l'auteur à le placer au rang des écrivains classiques de sa nation. Dom Lancelot, dans la préface de la grammaire espagnole du Port-Royal, dit que cette version du livre *de Contemptu mundi* réunit l'onction à l'élégance. On peut ajouter qu'elle offre une interprétation aussi fidèle que spirituelle du texte; et, à cet égard, elle peut être regardée comme l'une des meilleures qui existent dans aucune langue. Louis de Grenade, dont les œuvres principales ont été traduites dans plusieurs des idiomes anciens et modernes,

(1) Ce ne peut être que par faute d'impression, non corrigée dans l'Errata, qu'il en indique une de Lérida, 1514, in-16.

européens et étrangers, était certes l'homme le plus capable d'interpréter dignement le livre de l'*Imitation*, traduit un si grand nombre de fois, et que Grenade a su si bien apprécier dans le prologue de sa version, qui lui-même est un modèle, et a été traduit ou extrait, en italien et en français, par les interprètes de ce livre les plus distingués. Denis Sanchez a donné en espagnol l'édition la plus complète de ce célèbre ascétique, en trois tomes in-fol., Madrid, 1679. Des divers biographes de Louis de Grenade, L. Muñoz est celui qui a écrit sa vie avec le plus d'exactitude et de détail, Madrid, 1639, in-4°.

G—CE.

GRENAN (BÉNIGNE), célèbre professeur dans l'université de Paris, né à Noyers, en Bourgogne, fit ses études dans la capitale avec tant d'éclat, qu'à l'âge de 22 ans, on le jugea digne d'occuper une chaire de seconde au collége d'Harcourt. Il passa, quelques années après, à celle de rhétorique dans le même collége. Pendant vingt ans qu'il enseigna, il se fit estimer par son zèle à remplir les devoirs de sa place, et admirer par son esprit, son goût, et son rare talent pour la poésie latine et l'éloquence. Une *Ode* qu'il composa, en 1711, sur le vin de Bourgogne, et dans laquelle il lui accordait la prééminence sur celui de Champagne, ne laissa pas de contribuer à sa célébrité, en donnant lieu, entre lui et son collègue Coffin, à une sorte de combat littéraire, qui fit du bruit et amusa le public. Coffin, quoique Champenois, ne s'était pas fort empressé de réclamer en faveur du vin de son pays; mais s'étant trouvé à table chez l'abbé de Louvois, avec le professeur Hersan, celui-ci lui reprocha, en plaisantant, son indifférence et son peu de patriotisme. Piqué d'honneur, Coffin répondit par une ode pleine de feu et d'esprit à celle de Grenan. (*Voy.* COFFIN.) Le badinage n'en resta point là. Grenan adressa au premier médecin Fagon, des *Hendécasyllabes*, en forme de requête, *aux fins* de faire proscrire, par la faculté, le vin de Champagne, comme contraire à la santé; et Coffin adressa, en vers, un prétendu décret, rendu dans l'île de Cos, lequel, au moyen d'une ingénieuse ironie, semble prononcer en faveur du Bourgogne, quoiqu'au fond le Champagne gagne sa cause. Rien, dans cette lutte, n'outrepassa les bornes d'une plaisanterie spirituelle. On fut poli de part et d'autre. Il n'en fut pas ainsi d'un débat plus sérieux entre Grenan et le P. Porée. Tous deux avaient été chargés de prononcer l'éloge funèbre de Louis XIV; l'un, au nom de l'université, en Sorbonne; l'autre, aux Jésuites, au nom de sa société. Grenan se permit de critiquer la harangue du P. Porée. Ce père récrimina, dans une lettre adressée à Grenan, et lui reprocha de s'être borné, dans l'éloge du prince, tout en le louant de son zèle pour l'extirpation de l'hérésie, à parler du calvinisme et du quiétisme, sans dire un seul mot du jansénisme. Cette rixe donna lieu à plusieurs écrits, dans lesquels l'aigreur est mêlée aux raisons: ces différentes pièces, d'abord imprimées séparément, ont été réunies dans un recueil in-12, publié en 1716. Grenan mourut en 1723, âgé de quarante-deux ans. Ses principaux ouvrages sont: I. Une *Paraphrase*, en vers latins, *sur les Lamentations de Jérémie*, Paris, 1715, in-8°., avec le texte à côté. Le père Porée, lui-même, en fait l'éloge. II. Des *Discours latins*, sur différents sujets. On en trouve quatre dans les *Selecta carmina, orationesque cla-*

rissimorum in universitate Parisiensi professorum. Ils roulent sur la nécessité de lire l'Écriture sainte; sur le travail qu'exige l'enseignement, et l'avantage qui en résulte pour la chose publique; sur l'excellence de la poésie; enfin, sur la corruption de l'éloquence et les moyens d'y remédier. III. *L'Éloge funèbre de Louis XIV*, dans le même recueil. IV. Des *Pièces de poésie*, insérées aussi dans ce recueil, dont le VIIe. livre est entièrement composé des vers de Grenan. L'*Ode* sur le vin de Bourgogne, et les pièces accessoires sont dans le VIe., et ont été traduites en français. — Pierre Grenan, savant doctrinaire, et frère aîné du précédent, né comme lui à Noyers, entra jeune chez les Pères de la doctrine chrétienne, en 1677, et passa plusieurs années à enseigner les belles-lettres dans les colléges de sa congrégation. A cette occupation il joignait celle de la prédication et du confessionnal. Doué d'un esprit juste, d'un goût délicat, écrivant bien et facilement, ayant beaucoup lu, il aurait pu briller dans la littérature comme son frère, si sa faible santé ne s'y fût opposée, et si d'ailleurs d'autres devoirs à remplir n'eussent pris tout son temps. Il a laissé un échantillon de ce qu'il aurait pu faire, dans une pièce de poésie intitulée : *Apologie de l'équivoque*, satire pleine de finesse et de sel, imprimée en 1710, 22 pag. in-12, et insérée dans divers recueils. C'est comme une suite de celle de Boileau sur le même sujet. On a attribué au P. Grenan quelques écrits anonymes, et des lettres adressées à M. de Caumartin, évêque de Blois, les uns et les autres relatifs à la bulle *Unigenitus*; mais rien ne prouve qu'il y ait eu part. Il jouissait, dans sa congrégation, d'une considération méritée, et il en fut trois fois provincial. Il mourut le 17 février 1722, âgé d'environ soixante-deux ans.

L—y.

GRENTEMESNIL. *Voy*. Paulmier.

GRENVILL. *V*. GREENVILLE.

GRENVILLE (George), député au parlement d'Angleterre pour le comté de Buckingham, naquit en 1702, et mourut le 24 novembre 1770, après avoir successivement rempli les places de trésorier de la marine, de premier lord de l'amirauté et de la trésorerie, et enfin celle de chancelier de l'échiquier. Ce ministre aurait peut-être laissé une réputation intacte, si, moins avide de gloire, il n'eût point cherché à enfler sa renommée aux dépens de ses prédécesseurs. Mais à une époque où il se trouvait à la tête des finances (en 1764), ayant fait insérer imprudemment dans les gazettes une magnifique apologie des opérations de son ministère, il excita par cette démarche la censure de l'opposition, et l'animosité de ses ennemis personnels. Dans deux pamphlets virulents, publiés contre lui, on releva des erreurs qu'on eut soin d'exagérer; et le malheureux Grenville fut bientôt obligé de renoncer à sa charge. Cette disgrace ne l'abattit point. Dès l'année 1766, il répondit à ses détracteurs par un écrit intitulé : *Considérations sur le commerce et les finances de l'Angleterre, et sur les mesures prises par le ministère depuis la conclusion de la paix, relativement à ces grands objets d'intérêt national*. Cet ouvrage, dans lequel il récrimine avec force contre ceux qui l'ont supplanté, a été traduit en français sous ce titre : *Mémoire sur l'administration des finances de l'Angleterre*, Maïence (Paris); in-4°., 1768. L'un des actes dont l'auteur paraît s'applaudir avec

le plus de complaisance, est la suppression de la contrebande dans l'île de Man, qu'il réunit à la Grande-Bretagne, après en avoir acheté la souveraineté 70,000 livres sterling. On attribue au même ministre une brochure qui parut en 1768, sous le titre de *The present state of the nation*, et que l'on traduisit en français sous celui de *Tableau de l'Angleterre, relativement à son commerce et à ses finances*, Paris, 1769, in-8°. Grenville était membre du conseil privé, place qu'il conserva toute sa vie: en 1749, il avait épousé la fille de William Windham, sœur du dernier comte d'Egremont, dont il eut deux fils et trois filles. N—E.

GREPPI (CHARLES), auteur dramatique italien, naquit à Bologne, en 1751. Il montra de bonne heure un goût décidé pour la poésie, qui lui fit abandonner la profession d'avocat, à laquelle ses parents l'avaient d'abord destiné. Ses premières compositions furent très applaudies; elles roulent presque toutes sur des sujets d'amour, et sont écrites avec élégance et pureté. Greppi n'avait pour tout bien que son talent. Ses amis parvinrent à le placer en qualité de secrétaire, auprès d'un seigneur distingué: mais son humeur indépendante, et un caractère parfois un peu trop vif, lui firent bientôt quitter cet état; et il se vit alors contraint d'exister du faible produit de sa muse. Il travailla pour le théâtre, et ses pièces eurent beaucoup de succès. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il fut présenté au cardinal Zelada, alors ministre d'état, qui l'honora de sa protection, l'employa dans ses bureaux, et lui obtint de Pie VI le titre de chevalier. Greppi, né avec un cœur extrêmement sensible, aimait le beau sexe avec idolâtrie; mais il ne se piquait pas de la constance du Dante et de Pétrarque. Devenu follement épris d'une princesse, proche parente du souverain, non content de la célébrer dans ses vers, il osa lui déclarer sa passion. Cette audace fut aussitôt punie. Le cardinal Zelada le priva de son emploi, et le renvoya dans son pays natal. Là, Greppi vécut plusieurs années, partageant ses loisirs entre l'amour et la poésie, jusqu'à ce que, parvenu à l'âge de quarante ans, il résolut d'épouser une demoiselle d'Imola (petite ville à quatre lieues de Bologne). Mais, se trouvant un soir, en compagnie d'un de ses amis, au spectacle, où il savourait les applaudissements qu'on donnait à sa *Teresa e Claudio*, il reçut une lettre: c'était de sa future, qui lui apprenait la nouvelle qu'elle venait de donner sa main à un rival, que ses parents, disait-elle, l'avaient forcée d'accepter. Greppi changea d'abord de visage; mais il reprit bientôt sa bonne humeur, et, la pièce étant finie, il invita à souper plusieurs de ses amis, avec lesquels il passa une partie de la nuit, ne cessant de les égayer par ses bons mots et ses saillies sur l'inconstance des femmes. Tous ses amis applaudirent à sa résignation; mais, le jour suivant, il avait disparu. On crut alors, que, par un désespoir amoureux, il avait attenté à ses jours, et qu'il n'avait feint un calme apparent que pour mieux cacher son projet. Un an s'était écoulé, lorsqu'un de ses amis, étant allé dans l'église de St.-François, où une messe du père Mattei (élève du célèbre Martini) attirait la foule, parmi plusieurs religieux qui chantaient au chœur, il reconnut le chevalier Greppi, qui, revêtu de l'habit séraphique, lui assura qu'il ne songeait plus qu'à faire pénitence de ses erreurs passées. Mais Greppi avait peu de sagacité pour vivre dans

la société, et moins de philosophie encore pour se plaire dans la retraite. Il oublia bientôt ses beaux projets, se brouilla avec les moines; et, comme il n'avait pas encore fait profession, il lui fut facile de quitter le cloître. A l'entrée des Français en Italie, il fut un des plus chauds partisans d'une liberté chimérique : mais ses défauts tenant plus à son esprit qu'à son cœur, on n'eut jamais à lui reprocher de lâcheté ni de bassesse. Il joua un rôle assez brillant pendant l'existence éphémère de la république Cisalpine : il passa ensuite à Milan; il y occupa successivement différents emplois, et y mourut en janvier 1811. Il a laissé au théâtre italien des comédies et des tragédies. Parmi les premières, on distingue *Teresa e Claudio*, jouée pour la première fois à Venise, en 1786; *Teresa vedova*, jouée à Milan l'année suivante, et *Teresa maritata*, représentée à Bologne, vers la fin de 1787. Ces trois pièces, qui, par le sentiment et le comique qui y dominent tour-à-tour, ressemblent assez au *Glorieux* de Destouches, ont, il est vrai, le défaut de ne former qu'un seul sujet représenté en trois actions; mais ce défaut est racheté par une foule de beautés. Le plan est sage, le style pur, le dialogue naturel; elles ne contiennent aucune scène inutile, et intéressent constamment jusqu'à la fin. Les caractères y sont bien tracés : deux rôles, tout-à-fait comiques, d'un philosophe et d'un poète, sont peints avec un égal talent. La première de ces pièces est supérieure aux deux autres; elles obtinrent un succès étonnant sur tous les théâtres d'Italie; on en fit un grand nombre d'éditions à Milan, Venise, Bologne, etc., de 1786 à 1796. Dans le nombre des tragédies de Greppi, on remarque avec raison sa *Gertrude d'Aragon*, jouée et imprimée pour la première fois à Milan, en 1785. Cette pièce, sous différents rapports, a quelque ressemblance avec le Macbeth de Shakespeare, et avec l'Agamemnon d'Alfieri; et on la regarde comme une des plus intéressantes du théâtre italien. Le style, sans avoir la précision énergique d'Alfieri, ni la rapidité de celui de Monti, est éminemment tragique; et l'on y trouve des morceaux d'une éloquence sublime. On a réuni tous les ouvrages de Greppi, et on les a imprimés à Bologne en 1812, en deux volumes in-8°., contenant ses poésies fugitives, huit comédies et quatre tragédies, toutes jouées à plusieurs reprises, et toujours avec succès. B—s.

GRESHAM (Sir THOMAS), fondateur de la bourse et d'un collége qui porte son nom à Londres, était fils d'un riche négociant qui avait été lord maire de cette capitale. Né en 1519, il fut placé chez un mercier, et en même temps fit de bonnes études classiques à Cambridge. Etant entré dans la carrière du commerce, il fut employé comme agent du roi Edouard VI, pour lever des sommes d'argent sur les négociants d'Anvers, et vint résider dans cette ville en 1551; mais la manière dont cet emprunt se traitait étant fort coûteuse à la couronne, il travailla avec fruit à le rendre beaucoup moins onéreux. On compte que le service de son agence, ainsi que quelques commissions politiques dont il fut chargé, l'obligèrent, pendant le règne si court d'Edouard, à faire au moins quarante voyages d'Angleterre à Anvers. Le roi, environ trois semaines avant sa mort, voulant lui marquer sa reconnaissance des importants services qu'il avait reçus de lui, lui alloua une pension de mille livres sterling, reversible à ses héritiers,

outre plusieurs domaines qu'il lui avait donnés précédemment. Gresham fut également employé sous le règne d'Elisabeth, qui le créa chevalier en 1559, et le nomma son agent dans les pays étrangers. Ce fut alors qu'il fit bâtir, pour sa résidence, un superbe hôtel à Londres, qui devint depuis le collége Gresham. Il reprit le projet qu'avait formé son père de construire un bâtiment pour le rendez-vous des négociants et marchands de Londres, qui, jusqu'à cette époque, avaient été réduits à se réunir dans la rue, exposés à toutes les injures du temps; il proposa aux bourgeois, s'ils voulaient lui accorder un terrain convenable, de bâtir à ses frais un hôtel pour la bourse, où les négociants et marchands en tout genre pourraient s'assembler journellement, et traiter de leurs affaires en tout temps sans aucun obstacle. Cette offre fut acceptée; et, en 1566, le terrain fut livré à sir Thomas. Le 7 juin, il posa la première pierre du bâtiment qui fut élevé sur le plan de la bourse d'Anvers, et qui, outre l'utilité de sa destination, est un des ornements de la ville de Londres. Il fut achevé et les boutiques en furent ouvertes en 1569. Le 29 janvier 1570, la reine Elisabeth s'y rendit accompagnée de sa noblesse, et le fit proclamer la *Bourse royale* (The royal Exchange), par un trompette et par un hérault. Ayant été envoyé de nouveau deux fois en Flandre, en 1566, pour obtenir des sommes d'argent considérables, Gresham résolut de détourner la reine d'emprunter dorénavant aux étrangers, à un intérêt exorbitant, l'argent qu'elle pouvait tirer des négociants anglais; il réussit pleinement à faire goûter ses idées sur ce sujet, ce qui rendait son agence désormais inutile, d'autant plus que le commerce avec la Flandre était alors interrompu par la guerre avec le roi d'Espagne. En 1572, Elisabeth le désigna, conjointement avec l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Londres et plusieurs autres personnages éminents, pour concourir avec le lord maire au gouvernement de la cité de Londres, pendant le voyage qu'elle se proposait de faire dans l'été de cette année. En 1578, la reine vint le visiter dans un superbe château qu'il venait de bâtir à Osterlay, près de Brentford, dans le comté de Middlesex, et y fut traitée avec beaucoup de magnificence. On rapporte qu'Elizabeth, ayant trouvé que la cour de ce château ferait un meilleur effet si elle était partagée par une muraille, sir Thomas manda aussitôt des ouvriers qui, pendant la nuit, travaillèrent avec tant de diligence et si peu de bruit, que le lendemain matin, le mur était achevé, à la grande surprise de la reine et des courtisans. Depuis plusieurs années, Gresham avait manifesté le dessein de fonder un collége pour l'enseignement des sciences. L'université de Cambridge, dont il avait été élève, lui écrivit une lettre latine, dont l'éloquence cependant ne put l'engager à choisir cette ville pour son établissement. Ce fut le 5 juillet 1575, qu'il fit un testament supplémentaire, par lequel il abandonnait une moitié de la bourse au lord maire et à la commune de Londres; et l'autre à la compagnie des merciers, à la condition de subvenir aux traitements de sept professeurs pour la théologie, la jurisprudence, la médecine, l'astronomie, la géométrie, la musique et la rhétorique, à raison de 50 l. st. par an pour chacun d'eux; il destina en même temps le bel hôtel qu'il avait fait bâtir à Londres, pour le logement et les classes de ces professeurs. Il fit aussi des legs considérables en faveur des

indigents, des prisonniers et des malades. Il mourut subitement le 21 novembre 1579. Ce ne fut, conformément à son vœu, qu'après la mort de sa femme (23 novembre 1596), que les deux corporations de Londres purent prendre possession de l'hôtel de la bourse. Les leçons qu'il avait fondées furent données dans son ancienne maison, jusque vers la fin du XVIIIe. siècle, qu'elle fut démolie, sur la demande des habitants de la cité, pour être remplacée par le bureau de l'excise : ces leçons eurent lieu dès-lors dans une chambre au-dessus du local où se tient la bourse; et probablement il en est encore ainsi aujourd'hui. Gresham connaissait bien les langues anciennes et plusieurs langues modernes, et avait beaucoup de connaissances générales, quoiqu'il se fût spécialement voué aux objets de commerce. Sa longue gestion des affaires mercantiles pour Elisabeth, qui, ainsi que le gouvernement, le consultait souvent sur des sujets de la plus haute importance, lui avait fait donner de son temps le surnom de *négociant royal*. Il était regardé comme le plus riche bourgeois de l'Angleterre. L.

GRESLON (Adrien), jésuite, né à Périgueux en 1618, entra dans la société à l'âge de dix-neuf ans, et, après avoir professé les belles-lettres et la théologie dans différents colléges, fut envoyé aux missions de la Chine. Il arriva dans cet empire en 1657, et ne revint en France qu'au commencement de l'année 1670. Le père Greslon mourut en 1697. On a de lui, *l'Histoire de la Chine sous la domination des Tartares, depuis 1651 jusqu'en 1669*, Paris, 1671, in-8°. Il rédigea cet ouvrage en partie sur les récits de ses confrères et en partie d'après ses propres observations. On lui attribue encore, des *Vies des saints patriarches de l'ancien Testament, avec des réflexions*, en langue chinoise. W—s.

GRESLY (Gabriel), peintre, né au commencement du XVIIIe. siècle, à Lisle sur le Doubs, d'une famille originaire de Soleure, annonça, dès son enfance, de singulières dispositions pour le dessin. Sans avoir reçu aucune leçon, il traçait, avec un charbon ou une plume, de petites scènes pleines de vérité. Un peintre médiocre vit ses esquisses, devina son talent, et lui apprit à se servir du pinceau. Gresly, doué d'une imagination très vive, mais privé d'instruction, s'appliqua à copier la nature, et la rendit, dans ses tableaux, d'une manière frappante, mais sans aucun choix. Il céda enfin aux instances de ses amis, qui l'engagèrent à faire un voyage à Paris. Admis chez le comte de Caylus, cet illustre protecteur de tous les artistes, il fut très surpris d'y voir un de ses tableaux dont on avait affaibli les couleurs afin de lui donner un air de vétusté, et qui passait pour l'ouvrage d'un maître célèbre. Ce tableau représentait une vieille devant un métier à dentelles. Il s'en déclara l'auteur, et, quelques jours après, il en fournit le pendant. Cette anecdote ayant fait quelque bruit, Gresly fut un instant l'objet de la curiosité et des empressements des amateurs; mais le séjour de Paris ne convenait, ni à ses habitudes, ni à sa santé : il se hâta de revenir à Besançon, où il mourut en 1756, dans un âge peu avancé. Les tableaux de cet artiste sont très nombreux; la plupart offrent des scènes de la vie commune rendues avec une rare intelligence. Il a essayé quelquefois de s'élever jusqu'au genre de l'histoire; mais il y a échoué complètement. On a

de lui, cependant, quelques copies de grands tableaux, si exactes qu'un œil exercé peut seul les distinguer des originaux. W—s.

GRESSET (Jean-Baptiste-Louis) naquit à Amiens, en 1709, d'une famille de bonne bourgeoisie; son père y était échevin. Ce fut là qu'il fit ses premières études chez les jésuites; il entra dans leur ordre à l'âge de seize ans, et fut envoyé à Paris, au collége de Louis-le-Grand, pour y compléter son instruction. Il était dans sa 24e. année, lorsqu'il composa *Ver-Vert*. Ce petit poème courut d'abord manuscrit, et fut imprimé sans l'aveu de l'auteur. Les gens de lettres et les gens du monde s'étonnèrent de voir le bon goût, né dans un cloître, et s'échappant, pour la première fois, des bancs de l'école. Jean-Bapt. Rousseau, dans son premier mouvement d'admiration, qualifiait avec raison, en 1735, *Ver-Vert*, de *phénomène littéraire*. Notre langue ne possède certainement pas de badinage plus agréable et plus élégant que les aventures du fameux perroquet de Nevers; c'est un tout, un ensemble parfait, auquel rien ne paraît manquer. Le *Carême impromptu*, et le *Lutrin vivant*, deux bagatelles remarquables par le talent de narrer et d'écrire qui y brille; la *Chartreuse*, enfin les *Ombres*, occupèrent successivement le public, à cette première époque de la vie de Gresset. C'était le fruit de ses loisirs et du goût irrésistible qui l'entraînait vers la poésie. La *Chartreuse* surtout était une production qu'on ne s'attendait guère plus à voir sortir de la poussière d'un collége, que *Ver-Vert*. Elle offre moins de correction que ce dernier poème; la fécondité d'expression y dégénère quelquefois en luxe; enfin on y trouve un abandon tellement facile, qu'il pourrait passer pour de la négligence: mais l'enchaînement presque toujours heureux des vers et leur douce harmonie rachètent l'inconvénient de la diffusion et des longues périodes, qui a été souvent reproché aux épîtres de ce poète. Celle-ci est fort supérieure aux *Ombres* et à l'*Epître au père Bougeant*, qui roulent à peu près sur le même fonds d'idées. Gresset en a adressé une *à sa muse*, moins égale et généralement plus faible de pensées et de style. En revanche, son épître *à sa sœur*, sur une convalescence, est regardée comme un morceau très distingué, et même, par quelques personnes, comme préférable à plusieurs des pièces fugitives de Voltaire. On peut citer encore l'*Epître d'un chartreux* à une femme qu'il a vue paraître un moment dans sa solitude, sujet heureux et fécond. Dans les poésies de Gresset, lorsque le sujet le comporte, mais surtout dans ses épîtres, on trouve, en général, cette franchise de l'esprit et cet abandon de l'ame, qui annoncent un homme vrai, bon et sensible, enfin qui font estimer et aimer le poète doué de ces qualités. Elles expliquent peut-être l'effusion, ou plutôt la diffusion dans l'expression, à laquelle Gresset s'est trop souvent laissé entraîner. Mécontente du bruit que faisait *Ver-Vert* dans le monde, la sœur d'un ministre, qui était à la tête d'une des maisons de la Visitation, se plaignit du jeune poète à ses chefs; et par suite, Gresset, qui professait les humanités à Tours, fut transféré à la Flèche. Ce fut là qu'il s'essaya, sans beaucoup de succès, à traduire les Eglogues de Virgile. Cette traduction est une des parties les plus faibles de ses ouvrages; l'auteur, pétillant d'esprit, et trop jeune encore, sentait peu les charmes de la campagne, et il n'a pas rendu

la belle simplicité de son modèle. Cependant on reconnaît quelquefois le sentiment de l'harmonie dans son imitation, en vers, des Bucoliques. L'ennui l'ayant bientôt gagné dans son exil, il sollicita pendant près d'une année sa liberté, et ne l'obtint qu'en quittant l'habit de jésuite. Il avait alors vingt-six ans. Ses regrets et sa reconnaissance pour ses maîtres sont consignés dans la pièce qui a pour titre : *Adieux aux jésuites*. Accueilli à Paris dans le grand monde, il voulut y soutenir sa réputation en s'élevant jusqu'à la tragédie; mais il n'avait pas suffisamment consulté ses forces et le caractère de son talent. Ce fut en 1740 qu'il fit représenter *Edouard III*, « roman sans vraisemblance, dit La » Harpe, sans intérêt et sans aucune » entente du théâtre. » Quant au style, qui a trouvé et qui a mérité peut-être d'avoir des admirateurs prononcés, notre Quintilien français, tout en convenant que les vers d'*Edouard* ne manquent pas d'une certaine noblesse, a étendu jusqu'à eux sa sévérité. On peut saisir le juste milieu entre ce qu'elle a de trop rigoureux, et l'espèce d'enthousiasme d'un autre académicien, Gaillard, qui dit que « cette » tragédie est remplie des plus gran- » des beautés dans tous les genres. » *Sidney*, joué en 1745, n'offrait pas un sujet beaucoup plus heureux : il excite plutôt la tristesse que l'intérêt; et certes, le dégoût de la vie n'est point un sentiment dramatique, à moins qu'il ne soit soutenu par l'énergie d'un caractère, d'une passion, ou bien par des circonstances attachantes. On ne peut, du reste, contester la beauté presque toujours égale du style de ce drame. L'esprit vif et malin de Gresset devait s'exercer avec beaucoup plus d'avantage sur des scènes comiques, que sur les tableaux sombres et terribles sans lesquels il n'y a point de tragédie. Le *Méchant*, donné en 1747, mit le sceau à la réputation de son auteur. Cette comédie se compose d'une intrigue un peu froide : la gaîté et l'intérêt sont dans les détails, beaucoup plus que dans les situations; on y découvre des conceptions fines, des nuances bien saisies et des pensées brillantes : aussi le *Méchant* gagne-t-il plus à la lecture qu'à la représentation. Comme peinture de mœurs, il retrace très fidèlement le ton, le jargon et l'esprit des gens du grand monde avant et après la régence. Il est surtout distingué par la supériorité des vers, dont un grand nombre sont devenus proverbes : aucune pièce du dernier siècle n'en offre de plus parfaits, de plus piquants, dans le genre de la comédie; mais aussi c'est là que s'arrête la gloire de Gresset. Il ne faut parler, ni de la plupart de ses odes, ni surtout de son *Discours sur l'harmonie*, qui, comme les productions de collége en général, parle beaucoup plus à l'oreille qu'à l'esprit. Il fut reçu en 1748, à l'académie française, et se retira quelques années après, à Amiens, où il obtint du Roi, la permission de fonder une académie. Il en fut nommé président perpétuel en 1750; mais il abdiqua cette distinction, la croyant contraire à la liberté qui est nécessaire aux gens de lettres. A peu près fixé dans une vallée charmante très voisine de sa ville natale, il ne revenait à Paris que lorsqu'il y était appelé par ses affaires, ou par ses devoirs de membre du premier corps littéraire de France. Dans une réponse adressée, par lui, en 1754, comme directeur de l'académie française, à d'Alembert, qu'il était chargé d'y recevoir, il s'éleva avec un noble courage contre les évêques qui manquaient au devoir de la résidence.

Cette tirade donna lieu à des plaintes ; elles arrivèrent jusqu'à Louis XV, qui, trompé, sans doute, témoigna d'une manière non équivoque son mécontentement. C'était dans le moment même où Gresset se disposait à lui présenter son discours, dont il s'était empressé de retrancher le passage réprouvé. Consterné de sa disgrace, il retourna chercher des consolations auprès de l'évêque d'Amiens M. de la Motte (*Voy.* DORLÉANS, XI, 589), qui profita de la circonstance pour engager son protégé à renoncer au théâtre. Ce ne fut cependant qu'en 1759 que Gresset livra à l'impression une lettre où il abjurait le culte de Thalie, et exprimait *le regret de ne pouvoir point assez effacer le scandale qu'il avait donné à la religion par ses comédies........* où, de plus, il *rétractait solennellement tout ce qu'il avait pu écrire d'un ton peu réfléchi dans les bagatelles rimées dont on avait multiplié les éditions*, *sans qu'il eût jamais été dans la confidence d'aucune*, enfin, où il traitait la poésie d'*art dangereux*, etc. etc. Cette rétractation excita la colère de Voltaire. On lit dans sa correspondance de 1759 : « Et ce polisson de Gresset, qu'en » dirons-nous ? Quel fat orgueilleux! » quel plat fanatique! » Cependant l'auteur de *Ver-Vert* et de la *Chartreuse*, qu'il appelait des *ouvrages tombés*, ne l'avait jamais offensé en rien; et même, après avoir loué beaucoup, dans plusieurs endroits de ses œuvres, cet homme célèbre, Gresset avait composé, en 1736, de très jolis vers en réponse aux détracteurs d'*Alzire*. Mais le philosophe de Ferney ne pouvait pardonner à un poète aussi distingué dans la littérature française de s'être ouvertement déclaré religieux. De là encore une tirade piquante et injuste qui se trouve dans le *Pauvre diable*, où le titre de comédie est refusé au *Méchant*, quoique le censeur lui-même, lorsqu'il s'est mêlé de faire ce qu'il appelait, à cette occasion, *œuvre du Démon*, n'ait pu rien offrir à la muse comique qui approche, même de loin, de la pièce de Gresset. Celui-ci condamna au feu différentes productions que ses principes en religion lui faisaient regarder comme coupables, et, entre autres, plusieurs comédies, dont trois intitulées : *L'Esprit à la mode*, le *Secret de la comédie*, et le *Monde tel qu'il est*. Nous ne connaîtrons probablement jamais une autre pièce qu'il avait cependant *cru*, *pour l'utilité des mœurs*, *pouvoir sauver de cette proscription* : pièce qui avait pour objet, dit-il, *la peinture et la critique d'un caractère plus à la mode que le* Méchant *même; caractère qui*, *sorti de ses bornes*, *devient tous les jours de plus en plus un ridicule et un vice national..........* Les seuls enfants de la muse de Gresset qui aient eu une sorte de publicité pendant sa retraite, sont le *Gazetin*, poème en 4 chants, lu à l'académie d'Amiens en 1767, mais non imprimé, et le *Parrain magnifique*, poème en dix chants, composé vers 1760, et qu'on a fait paraître à Paris, en 1810. Celui-ci offre, le plus souvent, un bavardage brillant, quelquefois spirituel; et l'on y rencontre, par-ci par-là, des vers dignes de l'auteur du *Méchant* : mais vainement y chercherait-on la richesse d'imagination et la verve de gaîté qui font regarder *Ver-Vert* comme un chef-d'œuvre de plaisanterie. Gresset, d'après l'avis, la prière même, de l'évêque d'Amiens, refusa de livrer au public deux nouveaux chants qu'il avait ajoutés à ce dernier poème : l'un était intitulé les

Pensionnaires, et devenait le IIIe. chant, dans l'ordre nouvellement adopté par lui; l'autre, qui avait pour titre l'*Ouvroir* ou le *Laboratoire de nos sœurs*, devait former le IVe. chant. On sait qu'il recita celui-ci en 1759, dans une séance de l'académie de la ville où il était né, et le répéta à la cour, en 1774, lorsqu'en qualité de directeur de l'académie française, il eut l'honneur de complimenter Louis XVI sur son avénement au trône. Il ne le disait que de mémoire; et ce fut ainsi que l'entendit M. Philipon la Madelaine, qui en parle, sans en faire l'éloge, dans son *Dictionnaire portatif des poètes français*. Ceux qui aiment à tout recueillir d'un auteur célèbre, même ce qu'il a refusé d'imprimer, ne désespéraient pas encore, il y a quelques années, d'obtenir communication de ces deux nouveaux chants de *Ver-Vert* que deux octogénaires, amis du poète (et morts actuellement), avaient retenus, et qu'ils récitaient aussi parcœur, mais dont ils n'avaient jamais voulu faire jouir qu'un très petit nombre d'auditeurs. Gresset fut appelé de nouveau à Paris, en 1774, pour répondre au discours de réception de M. Suard à l'académie française; et à cette occasion il donna une preuve sensible du rétrécissement de ses idées et de l'altération de son goût. Tout lui était devenu étranger dans la capitale. Il voulut peindre encore une fois le jargon du jour, qu'il avait si parfaitement reproduit dans la plus célèbre de ses pièces de théâtre; mais, s'il le connaissait assez pour le mépriser, il le possédait trop peu pour le rendre avec fidélité. A propos de l'influence des mœurs sur le langage, il avait cru devoir combattre, comme une invasion des plus dangereuses, l'admission de ces noms éphémères donnés par la mode à ses bizarres créations. Il exagéra en voulant imiter, et fit une caricature plutôt qu'un tableau : caricature que le public (nous dit d'Alembert) vit avec douleur, mais avec un silence respectueux. La réunion du véritable talent avec la piété et le respect pour les mœurs valut à Gresset, de la part de Louis XVI, un accueil et même des faveurs qui pouvaient bien le consoler des rigueurs de Louis XV. Entre autres preuves de bonté et d'intérêt, le petit-fils et successeur de ce roi accorda au chantre de *Ver-Vert* des lettres de noblesse rédigées dans les termes les plus honorables, et le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel; enfin, MONSIEUR, aujourd'hui Louis XVIII, ajouta à ces grâces la place d'historiographe de l'ordre de St.-Lazare. Gresset fut toujours chéri et estimé de ses concitoyens. Un caractère irréprochable et les agréments de son commerce habituel rehaussaient encore davantage à leurs yeux le poète parvenu dès sa jeunesse à la célébrité, et qui était venu chercher parmi eux le repos et le bonheur. Si pendant trente ans il n'avait pas entièrement abandonné le commerce des muses, du moins s'était-il principalement et même presque exclusivement occupé des devoirs de la religion, en y joignant les jouissances paisibles de la tendresse conjugale et de l'amitié. Il finit sans éclat sa carrière dans la même ville où il l'avait commencée et pour laquelle il avait conservé une vive affection. Ce fut le 16 juin 1777 qu'il mourut, animé des sentiments de la plus haute piété. Il n'avait point eu d'enfants de son mariage avec Mlle. Galland, fille d'un négociant et maire d'Amiens; et il laissa seulement des neveux. Tout le corps municipal voulut assister à ses obsèques.

Gresset, plus qu'aucun de nos auteurs, semble avoir été assujéti à l'influence des lieux et des circonstances. Il a successivement retracé, dans ses productions, les mœurs et les habitudes soit du collége, soit du couvent; ensuite celles du grand monde; plus tard les travers des provinciaux; il a, un moment, payé tribut à l'esprit philosophique du milieu du XVIIIe. siècle, enfin la dévotion, à son tour, l'a inspiré, suivant qu'il s'est trouvé écolier, novice, ou professeur chez les jésuites; habitué du *Cabinet vert* de Mme. de Forcalquier, à Paris; académicien et bourgeois d'Amiens; puis en dernier lieu, ami du pieux évêque La Motte. C'est, du reste, le poète le plus original de son siècle; le seul, peut-être, qui ne soit absolument d'aucune école, et qui, postérieur à Voltaire, ne l'ait pris en rien pour modèle. Indépendamment des notices qu'ont données, sur Gresset, les derniers éditeurs de ses œuvres, et de sa vie publiée par le père Daire, Paris, Berton, 1779, in-12, on a son éloge par Ant. Diannyère (1784, in-8°.) Il en existe deux autres, qui concoururent, en 1785, pour le prix proposé par l'académie d'Amiens, l'un composé par M........., avocat en parlement (on croit que c'est le trop fameux Robespierre), et l'autre par M. Noël. Mérard de St-Just a aussi donné un éloge de Gresset, dans la même année, 1785; enfin il en existe un composé par Bailly et qui est bien supérieur aux autres. On a publié, en 1802, les *Œuvres choisies de Gresset*, Paris, stéréotype d'Herhan, 1 vol. in-18. Les meilleures éditions sont celle de M. Fayolle, Paris, 1803, 3 vol. in-18, imprimés chez Didot aîné; et celle de Renouard, Paris, 1811, 3 vol. in-8°., y compris le *Parrain magnifique*, publié l'année d'auparavant. *Ver-Vert* a été traduit en allemand, par J.-N. Goëtz, 1752, in-8°.; en portugais par un anonyme sous le nom de *Filinto Elysio*, Paris, 1816, in-8°.; en vers italiens par L. A. Vincenzi, 1803, in-8°. (*Voy.* aussi COOPER (Jean-Gilbert.)
L—P—E.

GRÉTRY (ANDRÉ-ERNEST-MODESTE), l'un des plus célèbres compositeurs de musique française, né à Liége le 11 février 1741, est mort à Montmorency, le 24 septembre 1813. Son père, qui était musicien, le fit recevoir enfant de chœur dans la collégiale de Saint-Denis à Liége, où il eut beaucoup à souffrir des mauvais traitements du maître de musique. Il était fort jeune encore, lorsqu'un accident grave pensa lui coûter la vie; une solive, du poids de trois à quatre cents livres, lui tomba sur la tête, et lui fit un enfoncement dans le crâne; cet événement contribua, dit-il, à changer son caractère, et à donner plus de netteté à ses idées. Dès-lors son goût pour la musique devint plus vif, et se développa encore par la présence d'une troupe italienne qui se fixa à Liége: c'est là que le jeune Grétry puisa des principes de chant, qui étonnèrent toute la ville, lorsqu'il reparut à la collégiale de St.-Denis. A dix-huit ans, il obtint de ses parents la permission d'aller à Rome, où il suivit assidument les leçons de Casali. Lorsqu'il eut fait entendre, dans quelques sociétés d'amateurs, des scènes détachées et des symphonies, le directeur du théâtre d'Alberti le chargea de mettre en musique deux intermèdes intitulés *le Vendemiatrice* (les Vendangeuses). Ils furent représentés avec succès dans le carnaval de 1765; et le célèbre Piccini y applaudit, « parce que le jeune » compositeur ne suivait pas la route

» commune. » Cependant les parents de Grétry, impatients de jouir de ses progrès, le pressaient de revenir à Liége : une place de maître de chapelle vint à vaquer dans cette ville; Grétry envoya un morceau de musique pour le concours, et obtint la place, mais ne put se décider à partir. C'est vers cette époque, qu'une personne attachée à l'ambassade de France à Rome lui prêta une partition de l'opéra-comique de *Rose et Colas*, dont la lecture lui inspira le desir de travailler pour l'Opéra français : il partit de Rome le 1er. janvier 1767, et s'arrêta à Genève, dans l'intention d'y gagner quelque argent, en donnant des leçons de musique, afin d'avoir les moyens de se soutenir à Paris. Pendant son séjour à Genève, il mit en musique le petit opéra d'*Isabelle et Gertrude*, de Favart, qui venait d'être joué à Paris avec la musique de *Blaise* : cet ouvrage réussit; et Voltaire, qu'il voyait souvent à Ferney, le pressa d'aller faire connaître ses talents dans la capitale; mais, pendant les premiers mois du séjour qu'il y fit, il n'essuya que des dégoûts. Déjà le découragement s'emparait de lui, lorsque Marmontel lui confia sa pièce du *Huron*, dont Grétry composa la musique en peu de temps : l'excellent acteur Caillot en fut si satisfait, qu'il fit toutes les démarches pour la réception. L'ouvrage ayant eu un succès complet, notre compositeur, jusque-là délaissé, fut accablé de sollicitations pour mettre une foule de pièces en musique : Marmontel, auquel il donna une juste préférence, eut encore sa part dans les succès qui suivirent ceux du *Huron* ; et bientôt Grétry fut regardé comme un des soutiens du théâtre de l'Opéra-Comique, appelé alors improprement la Comédie-Italienne. Grétry a composé depuis 1769 jusqu'en 1799, soit pour ce théâtre, soit pour l'académie royale de musique, quarante-quatre ouvrages : dans ce nombre, on peut en citer trente qui ont eu un brillant succès; et plus de vingt sont encore au répertoire, et n'ont point vieilli malgré les révolutions que la musique a éprouvées (1) : ils doivent cet avantage à un mérite rare, que Grétry lui-même a bien indiqué (dans l'ouvrage intitulé, *La Vérité*) : « Ma » musique n'est pas aussi énergique » que celle de Gluck; mais je la crois » la plus vraie de toutes les composi» tions dramatiques : elle dit juste les » paroles suivant leur déclamation » locale. Je n'ai pas exalté les têtes » par un superlatif tragique; mais j'ai » révélé l'accent de la vérité que j'ai » enfoncé plus avant dans le cœur des » hommes. » Cette opinion est peu modeste; mais elle est vraie et sentie. C'est dans le même sens que Grétry dit à l'auteur de cet article, qui lui témoignait son admiration sur l'accord qui règne entre les paroles et la musique de l'*Ami de la maison* : « N'est» ce pas, on dirait que c'est Marmon» tel qui a fait la musique, et que j'ai » fait le poème (2)? » Mais si l'opinion du public n'a jamais varié sur le mérite de Grétry comme compositeur de musique dramatique, tous les musiciens de profession ne partagent pas cette opinion; plusieurs lui contestent

(1) Le public revoit surtout avec plaisir, *le Tableau parlant*, *Zémire et Azor*, *l'Ami de la maison*, *la Fausse Magie*, *le Jugement de Midas*, *l'Amant jaloux*, *les Evénements imprévus*, *Colinette à la cour*, *la Caravane*, *Richard Cœur-de-Lion* et *Anacréon chez Policrate*. Plusieurs de ces pièces ont été traduites en italien et en allemand, et représentées avec la musique de Grétry, sur divers théâtres d'Italie, d'Allemagne et de Londres.

(2) Cette anecdote et quelques autres, ainsi que divers jugements sur les ouvrages de Grétry, se trouvent dans trois Notices insérées au *Journal de Paris* peu de jours après la mort de ce compositeur. Ces Notices étant de l'auteur de cet article, on ne sera pas surpris de retrouver ici les mêmes idées, et souvent les mêmes expressions.

la science, c'est-à-dire la connaissance profonde des accords et des effets d'harmonie, etc.: il avait du chant, disent-ils, mais il ne parlait pas la langue musicale avec correction. On voit que les musiciens sont plus difficiles que les littérateurs; car ceux-ci, tout en convenant que Molière n'est pas un écrivain aussi pur que Racine, reconnaissent cependant qu'il est le premier des auteurs comiques. Les ouvrages de Grétry offrent une foule de morceaux écrits avec beaucoup de correction; ce qui prouve, quoi qu'on en dise, que ce compositeur connaissait bien les règles de l'art, mais ne les croyait pas assez essentielles pour qu'il dût s'y soumettre constamment et leur sacrifier des chants heureux. En effet il répondait aux personnes qui lui reprochaient des fautes contre les règles: « Je sais que j'en » fais quelquefois; mais je veux les » faire. » Grétry, regardant la meilleure déclamation comme le seul guide que dût suivre le compositeur dramatique, la vérité d'expression était tout pour lui: il ne pouvait se faire à l'idée de séparer un instant la musique des paroles; ou, si la musique était seule, comme dans les ouvertures et les ritournelles, il voulait qu'elle ne cessât pas d'avoir un rapport direct à ce qui précédait ou à ce qui allait suivre; et ses airs de danse même participent à l'action. Cette opinion de Grétry sur le principal mérite des productions musicales se trouve exprimée dans plusieurs de ses saillies. On dissertait un jour, au foyer de l'Opéra-Comique, sur les instruments qui produisent le plus d'effet, et en général sur les moyens de produire de l'effet au théâtre. Il y avait là des compositeurs très distingués: chacun disait son mot; les uns étaient pour la basse, d'autres pour le trombone, etc. Les opinions étaient partagées: « Messieurs, dit Grétry, je connais quelque chose qui fait plus d'effet que tout » cela. — Quoi donc? — La vérité. » Interrogé sur la différence qu'il trouvait entre Mozart et Cimarosa, il répondit: « Cimarosa met la statue sur le » théâtre, et le piédestal dans l'orches- » tre; au lieu que Mozart met la sta- » tue dans l'orchestre, et le piédestal » sur le théâtre. » On ne donnera point ici la liste des ouvrages de ce célèbre compositeur; elle est dans les Biographies spéciales et dans les Almanachs des spectacles; il faut y joindre plusieurs scènes detachées, et quelques petites compositions faites pendant son séjour à Rome et à Genève, ainsi qu'une *Méthode* (publiée à Paris en 1802), pour apprendre à préluder en peu de temps avec toutes les ressources de l'harmonie. Enfin dans ses dernières années, quoiqu'il eût renoncé à la musique, il fit des corrections et des additions assez considérables à ses opéras des *Mariages samnites* et d'*Elisca*. Grétry s'est fait aussi connaître comme écrivain; il publia, en 1789, un volume in-8°. ayant pour titre: *Mémoires* ou *Essais sur la musique;* le gouvernement le fit réimprimer en 1797 (an v), avec deux nouveaux volumes, qui sont d'un intérêt moins général que le premier, mais qui contiennent de bonnes observations sur la partie dramatique de la musique. On trouve à la fin du 3e. volume la liste des ouvrages dramatiques mis en musique par Grétry. En 1801, il donna un ouvrage intitulé: *La Vérité*, ou *ce que nous fûmes*, *ce que nous sommes*, *ce que nous devrions être* (3 vol. in-8°.) Ce livre prouve que Grétry n'avait nullement le don de la prescience, et était très étranger aux principes d'une saine politique. L'auteur y re-

produit des lieux communs de métaphysique; et l'on n'y retrouve que bien rarement le naturel et le charme qui plaisent dans ses Mémoires. Grétry s'occupait depuis long-temps d'un ouvrage qu'il n'annonçait encore que sous le titre vague de *Réflexions d'un solitaire:* deux ans avant sa mort, il disait à l'auteur de cet article, qu'il en était au sixième volume, et qu'on y verrait des rapprochements curieux entre les beaux-arts. La conversation de Grétry était attachante: elle offrait un mélange de réflexions philosophiques et d'aperçus pleins de finesse; il citait souvent ses ouvrages avec une franchise qui, dans tout autre, aurait passé pour de la vanité; et, quoique sa musique soit généralement gaie, on remarquait dans son caractère une légère teinte de mélancolie. Nul auteur n'a joui aussi complètement des avantages attachés à une grande réputation. Il ne pouvait entrer au théâtre, dépositaire de ses ouvrages, sans passer devant la statue en marbre qu'un amateur (M. le comte de Livry) lui avait érigée. A sa mort, les auteurs et compositeurs dramatiques, les membres du Conservatoire de musique, les acteurs des principaux théâtres se joignirent aux membres de l'Institut, pour donner plus de pompe à ses funérailles. Le cortège s'arrêta devant les deux théâtres lyriques, et fit aussi une station devant le Théâtre-Français. On prononça des discours; et, le soir même, on exécuta, au théâtre de l'Opéra-Comique, une espèce d'apothéose; enfin la peinture, la sculpture, la gravure, s'empressèrent à l'envi de multiplier les traits de ce célèbre compositeur. Grétry était membre de l'Institut et de plusieurs académies, et chevalier de la Légion d'honneur. P—x.

GRETSER (Jacques), savant jésuite, né en 1561 à Marckdorf en Souabe, fut admis dans la société à l'âge de dix-sept ans, et, après avoir terminé ses études, fut envoyé à Ingolstadt, où il professa la philosophie et les différentes parties de la théologie pendant vingt-quatre années. Sa vie fut une suite continuelle de travaux qui lui firent une grande réputation, bien déchue aujourd'hui. On ne peut nier que son érudition ne fût immense; mais il manquait de goût et de critique, et il portait dans les discussions un ton d'aigreur qui lui attira beaucoup d'ennemis. Cependant il était fort modeste. Les magistrats de Marckdorf lui ayant, dit-on, demandé son portrait pour en décorer la salle de l'hôtel-de-ville, il leur répondit qu'ils n'avaient qu'à y placer la tête d'un âne. Si cette réponse n'est pas un trait de modestie, c'en est du moins un de caractère. Gretser mourut à Ingolstadt, le 29 janvier 1625, à soixante-trois ans. On trouvera, dans le tome XXVIII des Mémoires de Niceron, la liste de cent cinquante-trois ouvrages de ce savant; mais elle offre quelques répétitions. Le recueil complet en a été publié à Ratisbonne, 1734 et années suivantes, en 17 vol. in-fol. La plus grande partie des pièces qui forment cette collection, roulent sur des matières de controverse, et ne présentent aucun intérêt aujourd'hui. On se contentera de citer: I. *De sanctâ cruce*, Ingolstadt, 1600-1605, 3 vol. in-4°.; ib., 1616, in-fol. Cette édition est la meilleure. II. *De jure et more prohibendi, expurgandi et abolendi libros hæreticos et noxios*, ibid., 1603, in-4°., rare et curieux. Jacques Laurent le combattit par un ouvrage intitulé: *Dissertatio theologica de libris gentilium, Judæorum, Tur-*

carum, etc. *permittendis ac tolerandis*, Amsterdam. 1619, in 8°. III. *De spontaneâ disciplinarum seu flagellorum cruce*, Ingolstadt, 1606, in-4°.; Cologne, même année, in-12; cette nouvelle édition est plus complète; trad. en allem. par Conrad Welter, jésuite, 1612. Il y approuve la flagellation volontaire. IV. *Spicilegium de usu voluntariæ per flagra castigationis pro tribus libellis de disciplinis*, Cologne, 1607, in-8°. Un protestant nommé *Heilbronner* condamna le système de Gretser comme contraire aux mœurs et à la santé. Le jésuite lui répondit avec une aigreur et une amertume extraordinaires. Cette querelle dura plusieurs années, et produisit de part et d'autre une foule d'écrits justement oubliés. V. *De sacris et religiosis peregrinationibus*, Ingolstadt, 1606, in-4°. VI. *De ecclesiæ catholicæ sacris processionibus*, ibid., 1606, in-4°. C'est une suite du précédent. VII. *Institutiones linguæ græcæ*, ibid., 1593, in-8°. VIII. *Rudimenta linguæ græcæ cum catechesi christianâ*, ibid., 1595, in-4°. IX. *Nomenclator latino-græcus cum commentariolo de verbis anomalis et defectivis*, ibid., 1596, in-8°. X. *Phraseologia gr. lat. complectens latinas loquendi formulas ordine alphabetico dispositas*, ibid., 1606, in-8°. XI. Enfin ses *Traductions* latines de quelques *ouvrages* de S. Grégoire de Nysse; du Traité de Codin Curopalates, *De officiis et officialibus magnæ ecclesiæ*, de la *Chronique* d'Hippolyte le thébain, etc. On peut consulter, pour plus de détails, Sotwel, *Bibl. soc. Jesu*. On a publié trois fois le catalogue des écrits de cet infatigable défenseur de la foi catholique, Ingolstadt, 1610 et 1612; Munich, 1674, in-4°. Cette dernière édition, donnée après la mort du P. Gretser, plus complète par conséquent que les précédentes, est cependant peu exacte au rapport de Niceron. W—s.

GREUZE (Jean Baptiste), l'un des peintres les plus distingués de l'école française au xviiie. siècle, naquit à Tournus en 1726. Son père, qui était loin de le destiner à la carrière des arts, lui défendit inutilement de barbouiller des rames de papier, de charbonner toutes les murailles: le jeune Greuze, emporté par sa passion pour le dessin, négligeait tout autre genre d'occupation. Il allait, dit-on, être renvoyé de la maison paternelle, lorsqu'un peintre lyonnais, nommé Grandon (1), passa par la petite ville de Tournus, et fut témoin d'une scène extrêmement vive entre le père et le fils. Frappé du talent original dont ce dernier paraissait avoir le germe, Grandon demanda et obtint la permission d'emmener le jeune Greuze à Lyon, où il lui donna des leçons gratuites, qui le mirent promptement en état de peindre le portrait avec succès. Il n'est donc pas rigoureusement vrai, comme nous l'avons entendu dire, que Greuze n'ait jamais eu d'autre maître que la nature. C'est même, selon toute apparence, aux leçons de Grandon (bon peintre de portraits), qu'il dut la supériorité toute particulière avec laquelle il peignait les têtes d'enfants et de vieillards. Grandon étant venu à Paris, son élève l'y suivit et s'y fixa. Vivant avec peine du prix modique de ses portraits, Greuze sentit la nécessité de s'élever à un genre plus noble. Il suivit l'étude du modèle à l'académie; et, quoiqu'il ne se distinguât pas beaucoup de ses condisciples par la manière de dessiner le nu, il eut, du

(1) Beau-père du célèbre Grétry.

moins, l'avantage de rectifier, jusqu'à un certain point, ce que ses premiers principes avaient de défectueux. Quel fut un jour l'étonnement de ses professeurs, dont jusque-là il n'avait point encore fixé l'attention, lorsqu'il leur montra son excellent tableau du *Père de famille expliquant la Bible à ses enfants !* Ils ne purent en croire leurs yeux, tant le mérite de ce coup d'essai leur parut extraordinaire; et quelques-uns d'entre eux ne craignirent pas de dire que le jeune Greuze ne pouvait être le véritable auteur d'un pareil chef-d'œuvre. Il répondit à cette accusation par d'autres ouvrages aussi beaux, et plus parfaits peut-être que son *Père de famille ;* et, dès-lors, sa réputation s'éleva au plus haut degré. Protégé par M. Delalive de Jully, riche amateur, il n'eut bientôt plus à s'inquiéter des premiers besoins de la vie. Son tableau de l'*Aveugle trompé* le fit agréer à l'académie, sur la proposition du célèbre Pigalle; et les ouvrages qu'il exposa au Salon eurent une vogue prodigieuse. Cependant quelques-uns de ses envieux s'attachèrent à le décrier, disant partout que son goût de dessin était trivial, et qu'il n'avait nulle connaissance des grands modèles. Greuze voulut détruire l'effet de cette malveillance, et se rendit à Rome avec Gougenot pour y apprendre à mettre plus de vigueur dans son coloris, plus de noblesse et d'élégance dans son dessin. Mais cette entreprise, loin de lui réussir, ne fit qu'altérer, à certains égards, par une imitation servile, la naïve originalité de sa première manière; et lorsqu'il fut de retour à Paris, ses ennemis, affectant de le plaindre, ne manquèrent pas de publier qu'il avait perdu tout son talent en route. Heureusement il ne tarda pas à secouer le joug de l'imitation, et à réparer le léger échec que sa réputation avait momentanément souffert. Le plus grand artiste, toutefois, n'étant pas exempt de faiblesse, Greuze eut alors à se reprocher quelques fautes qui lui attirèrent de nombreux désagréments : se croyant, sans doute, trop supérieur aux autres *agréés* de l'académie, pour être assujéti, comme eux, à la condition de présenter un tableau de réception, il refusa longtemps de remplir cette formalité indispensable. Déjà le délai au-delà duquel il était dans le cas d'être exclu pour toujours, était expiré, lorsque l'académie, sentant tout ce qu'elle perdrait à rejeter de son sein un artiste aussi distingué, se contenta de lui interdire le droit d'exposer ses ouvrages au salon du Louvre, tant qu'il n'aurait pas satisfait aux règlements. Cette décision le détermina enfin à céder; mais, tout en cédant, il se donna de nouveaux torts. Mécontent de ce qu'on prétendait ne le recevoir à l'académie que sous la qualité de peintre de genre et de portraits, il voulut y être admis à titre de peintre d'histoire; et, dans ce dessein, il présenta pour tableau de réception une composition du genre héroïque, qui, loin de produire l'effet que l'auteur en attendait, fut malheureusement jugée médiocre par tout le monde. (C'était l'*empereur Sévère, reprochant à Caracalla, son fils, d'avoir voulu l'assassiner.*) Les académiciens s'autorisèrent de ce mauvais succès pour persister dans leur résolution : Greuze, piqué au vif, rompit dès ce moment avec eux sans retour, et s'abstint d'envoyer ses ouvrages au Salon, tant que l'académie subsista. A l'époque de la révolution, il s'empressa d'exposer quelques portraits au musée des artistes vivants. Mais alors sa vue et sa main étaient affaiblies; et le respect

dû à la vieillesse d'un homme de génie, entra pour beaucoup dans les éloges que les journaux du temps donnèrent à ces productions languissantes. Il approchait de sa 80me. année, lorsque la mort l'enleva aux arts et à sa famille, le 21 mars 1805. Greuze sera toujours considéré comme un peintre unique en son genre. Il n'a rien emprunté de ses devanciers, du moins quant à l'esprit et au goût de ses compositions; et ses nombreux imitateurs sont tous restés fort au-dessous de lui. Ce n'est ni dans la mythologie, ni dans l'histoire, qu'il cherchait les sujets de ses tableaux. La nature semblait avoir refusé à son génie le degré d'élévation et l'espèce de grandiose qui conviennent au style héroïque. C'était dans l'intérieur des pauvres ménages, c'était sous le chaume du simple laboureur, qu'il allait observer la nature. Il excellait dans la représentation des scènes morales et touchantes; et il avait éminemment l'art d'ennoblir le genre rustique sans en altérer la simplicité. On l'a surnommé quelque part le *Lachaussée de la peinture ;* mais le peintre avait plus de vérité, plus de feu, plus d'énergie que ce poète, d'ailleurs estimable, et maintenant trop déprécié. Que de sentiments et de naturel dans le tableau de ce *Père paralytique*, que la piété filiale console de ses maux! Quelle ame, quel mouvement, quelle force d'expression dans la *Malédiction paternelle!* Et, enfin, avec quelle jouissance on arrête ses regards sur ce délicieux tableau de la *Bonne Mère*, qu'une foule d'enfants accablent à l'envi de leurs caresses! Celui du *Père dénaturé, abandonné de sa famille*, est, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'une épouvantable beauté. On rapporte que plusieurs personnes, le voyant pour la première fois, reculèrent d'horreur, et que d'autres tombèrent évanouies. On cite, en outre, avec de justes éloges, sa *Petite fille au chien*, chef-d'œuvre de naïveté; le *Retour du chasseur;* l'*Enfant au capucin;* la *Dame de charité;* l'*Accordée de village* (maintenant placée au Musée royal), le *Gâteau des Rois;* la *Fille confuse ;* la *Bonne éducation;* la *Paix du ménage;* la *Cruche cassée;* le *Départ de Barcelonnette ;* la *Bénédiction paternelle;* l'*Enfant pleurant la mort de sa mère*, etc. La plupart de ces ouvrages, pleins de vie et de sensibilité, sont remarquables surtout par la disposition et l'agencement pittoresque des figures. S'il y avait quelque chose à y blâmer, ce serait, peut-être, l'affectation de l'effet théâtral. Greuze avait aussi le défaut de répéter, presque dans tous ses tableaux, les mêmes caractères de têtes; mais ces têtes étaient si belles, si admirablement modelées, qu'aucun peintre du dernier siècle ne saurait, à cet égard, lui être comparé. Son dessin, dans toutes les autres parties de la figure, manquait plutôt d'élégance que de correction, et ne laissait presque rien à desirer par rapport à la fermeté. Ses draperies sont, en général, de mauvais goût. On a dit qu'il les négligeait exprès pour faire ressortir la beauté des chairs; mais il est permis d'en douter : ses carnations étaient trop belles (1) pour avoir besoin d'être relevées par un artifice de ce genre; et, dans tous les cas, il pouvait subordonner l'effet des draperies à celui de

(1) On en peut juger par sa *Ste. Marie égyptienne*, tableau de 5 pieds et demi de haut sur 4 de large, regardé par Taillasson, pour la beauté et la vérité de l'expression, comme le chef-d'œuvre de Greuze. Ce tableau, peint vers 1750, pour M. Duclos-Dufresnoy, fut exposé au sallon en 1808 et 1814; et Greuze en fit, au bout de quarante ans, une copie (avec quelques différences), qui a passé dans le cabinet du prince de Canino.

la figure, sans leur donner ce ton lourd et sale, qu'on lui reproche avec raison. « On peut le blâmer encore, » dit un de nos meilleurs juges en » matière d'art, d'avoir cherché à » imiter la nature avec des méplats » trop uniformes et trop affectés; ce » qui donne souvent à ses peintures » l'air d'ébauches de sculpture. » Ce défaut, bien moins sensible dans les ouvrages qu'il terminait avec soin, disparaît tout-à-fait dans ses chefs-d'œuvre. Si sa touche était irrégulière, elle avait, du moins, le rare avantage de la suavité unie à la vigueur, surtout dans les tons de chair; et l'on ne reproche guère à sa couleur que de tirer un peu trop sur le violet. Presque tous ses ouvrages ont été gravés avec succès; les uns par Lebas, Cars, Martenasie, Macret; les autres par Flipart, Massard père, Porporati; et, quoiqu'il soit difficile de choisir entre les estampes faites d'après lui par ces habiles artistes, nous croyons pouvoir dire que celles de Flipart, moins parfaites peut-être sous le rapport de la pureté du travail, rendent avec plus de vérité que les autres l'esprit et la manière du peintre. La *Bonne Mère*, par Massard père, est aussi considérée, à juste titre, comme une estampe d'un grand prix. Greuze était d'une taille au-dessous de la médiocre. Il avait du feu dans les yeux, et quelque chose de bizarre dans la coiffure ainsi que dans l'habillement. Il aimait la parure; et nous l'avons vu plusieurs fois se promener en habit écarlate, l'épée au côté, à une époque de la révolution où les hommes les plus riches étaient contraints, pour leur sûreté, de prendre les habits de la misère. Du reste, Greuze n'était pas moins galant dans ses manières que dans ses habits. A l'âge le plus avancé, il recherchait avec empressement la société des plus jeunes femmes; et les soins qu'il prenait pour leur plaire, n'étaient pas toujours exempts de ridicule. Toutes les personnes qui l'ont connu, font l'éloge de la bonté de son cœur, et regrettent vivement sa perte. La simplicité de ses obsèques, dit le *Moniteur*, a été animée par une scène aussi touchante qu'inattendue : « Au moment où le corps allait être » enlevé de l'église pour être placé sur » le char funéraire, une jeune per- » sonne, dont on pouvait remarquer » l'émotion et les larmes à travers le » voile dont son visage était couvert, » s'approchant du cercueil, y plaça » un bouquet d'immortelles, et se re- » tira au fond de l'église pour y con- » tinuer les prières qu'elle avait in- » terrompues. Les tiges de ces fleurs » étaient fixées par un papier ployé » sur lequel étaient écrits ces mots : » *Ces fleurs, offertes par la recon-* » *naissance de ses élèves, sont l'em-* » *blème de sa gloire.* » J. B. Greuze a laissé deux filles, qui ont hérité d'une partie de ses talents. Mme. de Valory a donné au théâtre du Vaudeville : *Greuze*, ou *l'Accordée de village*, comédie-vaudeville en un acte, précédée d'une notice sur Greuze et sur ses ouvrages, 1813, in-8°.

F. P—T.

GRÈVE (Jean de), théologien hollandais, né dans le duché de Clèves, vers 1580, se rangea du parti d'Arminius, autrement dit des Remontrants, dans les querelles des théologiques qui déchirèrent la Hollande, au commencement du XVIIe. siècle: il refusa, en conséquence, d'adhérer aux décisions du synode de Dordrecht, et devint l'objet dévoué des persécutions des soi disant orthodoxes. Tour à tour banni et incarcéré, il ne recueillit aucun fruit de l'intervention du respectable Uitenbogaert, qui écri-

vit à son sujet, aux états-généraux, une lettre fort touchante. Enfin, il trouva moyen de se sauver de prison, et se réfugia en Allemagne, où l'on ne sait ce qu'il devint. Ses amis le regrettèrent pour son savoir, sa piété, la bonté de son caractère, et la sagesse de sa conduite. Gérard Brandt, dans son *Histoire de la réformation des Pays-Bas*, lui rend ce témoignage. On a de lui *Tribunal reformatum*, qu'il écrivit pendant sa réclusion à Amsterdam, et où il attaquait avec force les procédés judiciaires de l'intolérance de son temps. Cet opuscule, imprimé à Hambourg, 1634, in-12, est devenu rare. Grève rend compte de sa délivrance inespérée de la maison de force, dans une lettre latine à Conrard Vorstius, en date d'Amsterdam, 19 octobre 1621, et qui est la 405e. dans les *Epistolæ ecclesiasticæ præstantium ac eruditorum virorum*. — Pierre de Grève, jurisconsulte hollandais, né à Arnheim en 1621; professa le droit à Harderwick et à Nimègue; et il a laissé *Exercitationes ad Pandectarum loca difficiliora*, Nimègue, 1660, in-8°. Il est mort dans cette dernière ville en 1677; Gérard Noodt y prononça, au mois de mars 1678, son oraison funèbre. M—on.

GRÈVE (Egbert-Jean), théologien hollandais, né à Deventer le 4 septembre 1754, fit ses premières études dans sa ville natale, depuis long temps distinguée par la culture des lettres. En 1778, il se rendit à Leyde, où il passa quatre années. Il y fut initié, par une application soutenue sous les meilleurs maîtres, à tous les détails de la théologie; et Henri-Albert Schultens le traita plutôt comme son collaborateur et son émule que comme son disciple, dans tout ce qui a trait aux langues orientales. Invariablement attaché aux principes essentiels du christianisme, Grève devint, à force de recherches, un peu latitudinaire en fait d'orthodoxie; et, reçu proposant en 1783, il ne consentit à signer les formulaires d'unité que comme des *institutions humaines*, aux termes de l'article 2 de la Confession de foi des églises réformées de Hollande elle-même. Cette réserve expresse, qu'il crut devoir à sa conscience, jointe à la faiblesse de sa complexion et de ses moyens physiques, nuisit peut-être à son avancement dans la carrière pastorale. Sa maison paternelle à Deventer, où il s'était retiré, fut fort maltraitée dans les pillages orangistes, à la fin de 1787. Grève chercha un asile à Steinfort : il y acheva son travail sur les derniers chapitres de Job, et son traité sur la prosodie orientale. Au printemps de 1789, il retourna à Deventer; et la botanique le délassait de ses études habituelles. Il refusa, en 1795, une chaire de langues orientales à Deventer. En 1796, il fut nommé membre de la première assemblée nationale hollandaise; et il y tint la conduite la plus honorable. Mais en 1797, appelé à la chaire de langues orientales et d'antiquités judaïques de l'université de Franeker, il accepta enfin ce poste, si analogue à ses goûts et à ses habitudes, et choisit pour sujet de son discours d'inauguration, le lien étroit qui existe entre l'étude des langues orientales et les autres branches de la philologie. Depuis ce temps, il se livra tout entier à l'enseignement qui lui était confié, et à des travaux littéraires qu'il y jugeait analogues. Ses forces ne secondèrent point son zèle; et ayant été attaqué d'une fièvre nerveuse, à Harlinger, il y succomba le 13 août 1798. On a de lui : I.

Ultima capita Jobi (38-42) *ad græcam versionem recensita, notisque instructa; accedit tractatus de metris hebraïcis, præsertim Jobæis*, la première partie à Deventer, 1788; la deuxième, à Burg-Steinfort, 1791, in-8°. La dédicace de la première partie fut cartonnée par ordre du magistrat de Deventer, à raison de quelques passages relatifs aux affaires du temps. II. Une nouvelle traduction hollandaise des *Epîtres de St. Paul aux Éphésiens, aux Colossiens*, de la première *à Timothée*, et de celle *à Philemon*, avec un commentaire, Deventer, 1790, in-8°. III. *Vaticinium Nahumi et Habacuci*, édition métrique en hébreu, avec une nouvelle version et des notes, Amsterdam, 1793, in-8°. IV. *Oratio de nexu qui studio linguarum orientalium cum cæteris artibus et doctrinis humanioribus intercedit indivulsus*, Leuwarde, 1798, in-4°. Ce fut un trait d'obéissance de sa part de livrer à l'impression ce discours, qu'il n'avait pas eu le loisir de soigner à son gré. V. Une nouvelle traduction hollandaise, accompagnée d'un commentaire, des *Epîtres de St. Paul aux Romains et aux Corinthiens*, 3 vol. in-8°., Amsterdam, 1794, 1804. VI. Pareil travail sur l'*Épître aux Galates*, accompagné d'un essai sur l'*Epître de St. Jacques*, Amsterdam, 1711, in-8°. VII. *Vaticinia Jesajæ: hebraïca ad numeros recensuit, versionem et notas adjecit E. J. Greve; accedit interpretatio belgica*, 2 vol. in-8°., Amsterdam, 1800. VIII. Un homme distingué surtout comme poète dans la littérature hollandaise, et ami de Grève, M. Rhynvis Feith, a publié à Amsterdam, 1813, in-8°., un recueil de ses *Opuscules posthumes* (en hollandais), en tête duquel sont des lettres à un philosophe sur la cosmogonie de Moïse, et qui est terminé par un mémoire sur le *sicle* des Hébreux. On attribue à Grève un discours anonyme, *sur les devoirs des magistrats par rapport au culte.*, Franeker, 1804, in-8°., et quelques pièces éparses dans des recueils. M—on.

GREVILLE (Foulque), lord Brooke, naquit en 1554 à Alcaster, dans le comté de Warwick. Après une éducation brillante et plusieurs voyages sur le continent, il parut à la cour d'Elisabeth, protégé par deux de ses parents alors en place, et qui lui firent obtenir, à 22 ans, un emploi lucratif, à la cour des marches frontières du pays de Galles: mais son goût le portait de préférence à la carrière militaire; il se plaisait au tumulte des armes, et enfreignit plus d'une fois les ordres de sa souveraine, pour se procurer le spectacle d'une bataille. Cependant la reine le nomma, en 1580, secrétaire du sceau au conseil du pays de Galles, place très avantageuse; et, en 1583, secrétaire pour le pays de Galles, du sud et du nord. Il fut l'ami de sir Philippe Sidney, et se fit remarquer comme lui dans les joûtes et les superbes tournois, qui faisaient alors les divertissements de la cour, particulièrement en 1581, lorsque les ambassadeurs français, accompagnés d'une noblesse nombreuse, vinrent pour la seconde fois, en Angleterre, traiter du mariage de la reine avec le duc d'Anjou. Il représenta fréquemment son comté dans la chambre des communes conjointement avec sir Th. Lacy. Il fut créé chevalier en 1597, occupa différents emplois de l'état sous les règnes successifs d'Élisabeth, de Jacques et de Charles I. Quelques dégoûts qu'il parut avoir reçus de sir Robert Cecil, l'éloignèrent sensiblement de la carrière de l'ambition: il voulut se con-

soler en écrivant la vie d'Élisabeth, et s'en était déjà occupé; mais la communication des archives du conseil lui étant refusée, il abandonna son projet, et se mit à revoir les productions littéraires de sa jeunesse. Après la mort du trésorier Cécil, en 1615, il fut fait sous-trésorier et chancelier de l'échiquier : ce fut en 1620 qu'il fut créé lord Brooke de Beauchamp-Court. En, 1621, il fut fait un des gentilshommes de la chambre du roi, et continua de siéger dans le conseil privé, après l'avénement de Charles I. Il aimait les lettres, les cultivait et les protégeait; et il venait de fonder une chaire d'histoire à l'université de Cambridge, lorsqu'il mourut, le 30 septembre 1628, assassiné par un de ses domestiques, qui ayant passé la plus grande partie de sa vie au service de Greville, croyait avoir à se plaindre de son ingratitude, et qui se tua luimême un instant après. Lord Brooke était regardé comme un excellent juge en littérature, et surtout des ouvrages d'histoire et de poésie. Il fut le bienfaiteur de Guillaume Davenant, de Camden, de Speed, qu'il éleva de l'état d'ouvrier à celui d'historiographe, fut lié avec le grand Bacon, mais plus intimement avec Philippe Sidney. On lit sur son monument cette inscription: ***Foulk Greville, serviteur de la reine Elisabeth, conseiller du roi Jacque, ami de sir Philippe Sidney.*** On a de lui : I. La *Vie du célèbre sir Philippe Sidney*, Londres, 1652, in-12. II. *Quelques ouvrages savants et élégants de Foulke lord Brooke, écrits dans sa jeunesse, comme exercice familier avec sir Philippe Sydney*, Londres, 1633; composés de traités en vers, de lettres et de deux tragédies, *Alaham* et *Mustapha*. Les 22 premières pages manquent dans tous les exemplaires. III. *Reliques de sir Foulques Greville lord Brooke*, comprenant des poèmes sur la monarchie et la religion, Londres, 1670, in-8°. Ses vers, suivant Milton ou Phillips, sont plus remarquables par la concision que par l'élégance et l'harmonie. — Robert GREVILLE, son parent, qu'il avait adopté pour son héritier, prit le parti du parlement dans la guerre de 1640, publia quelques écrits de métaphysique et autres, et fut tué en combattant à Lichtfield, en 1643, âgé de 35 ans. X—s.

GREVIN (JACQUES), né vers 1540, à Clermont en Beauvaisis, ayant perdu de bonne heure son père, fut élevé par les soins d'un oncle, et fit de tels progrès dans les humanités et dans la médecine, qu'il fut regardé comme un prodige de précocité. Fort jeune, il fit jouer au collége de Beauvais, deux comédies, la *Tresorière* et les *Ebahis*, et une tragédie intitulée *César*. Ces ouvrages eurent un succès prodigieux. Ronsard fit, à la louange de l'auteur, des vers où il le mettait au-dessus de Jodelle et de luimême. De ces éloges, il supprima les uns et transporta les autres à un autre poète du temps, parce que Grevin, offensé en sa qualité de calviniste d'un écrit où Ronsard maltraitait fort ceux de cette religion, avait contribué à une satire sanglante contre lui. Grevin, après avoir long-temps chanté, sous le nom d'Olympe, une maîtresse dont il paraissait éperdu, épousa une autre femme. Marguerite de France, duchesse de Savoie, l'emmena en Piémont comme son médecin et son conseiller dans toutes les affaires importantes. Il ne jouit pas long-temps de cette faveur; il mourut à Turin, le 5 novembre 1570, n'ayant pas encore trente ans. Il a laissé plusieurs ouvrages de médecine, tant originaux que traduits du grec et du latin. Son

théâtre et ses poésies diverses ont été imprimés à Paris, en 1562, in-8°. Laharpe, dans son *Cours de littérature*, cite quelques vers de sa tragédie de *César*; il en trouve les idées *grandes*, *fortes et du ton de la tragédie*, et met l'auteur fort au-dessus de Jodelle. A—G—R.

GREW (Obadiah), théologien anglais, né en 1607 à Atherston, dans le comté de Warwick, se rangea, lors de la révolution, du parti du parlement, mais s'opposa courageusement au dessein de faire périr le roi. Lorsqu'en 1648 Cromwell, qui était lieutenant-général, se disposait à entrer dans Londres, Grew ne craignit pas de lui adresser de vives représentations sur sa conduite. Il mourut en 1698, généralement estimé. On a de lui : I. *Le pécheur justifié par J.-C.*, en plusieurs sermons sur Jérémie, 1670, in-8°. II. *Méditations sur la parabole de l'enfant prodigue*, 1678, in-4°. L.

GREW (Nehemie), médecin et célèbre naturaliste anglais, fils d'un ecclésiastique qui se distingua par son courage sous la domination de Cromwell, naquit à Coventry, à ce qu'on croit, en 1628. Après avoir fait des études médicales dans une université étrangère, où il prit le doctorat, il revint dans sa ville natale exercer la médecine, et s'occupa dès-lors de ses observations sur la physiologie des plantes, objet d'étude entièrement neuf alors en Angleterre. Le premier fruit de ses observations fut l'*Idée d'une histoire philosophique des plantes*, dont il communiqua le manuscrit à l'évêque Wilkins, qui en jugea si favorablement, qu'il le lut à la société royale de Londres, en 1670. Cette compagnie accueillit cet ouvrage, le fit imprimer (1673, in-12), et s'empressa d'admettre l'auteur parmi ses membres. En 1676, Grew fit, dans la société royale, des lectures qui furent imprimées sous le titre d'*Anatomie comparée de l'estomac et des intestins*, à la suite de son *Museum regalis societatis*, ou *Catalogue et description des raretés naturelles et artificielles*, *appartenant à la Société royale*, *et conservées au collége de Gresham*, Londres, 1681, in-fol., avec trente-une planches. Elu, en 1677, secrétaire de la société, c'est lui qui, en cette qualité, publia les *Transactions philosophiques* de janvier 1677—78 à février de l'année suivante. Il fut nommé, en 1680, membre honoraire du collége des médecins. Son *Anatomie des plantes* parut d'abord en 3 volumes in-8°., publiés à différentes époques; elle fut réimprimée, en 1682, en un volume in-fol., avec 83 planches. D. Levasseur en a donné une traduction française, Paris, 1675, in-12, fig., plusieurs fois réimprimée. C'est le plus important des ouvrages de Grew. Le dernier qu'il donna au public, est intitulé : *Cosmographia sacra*, ou *Traité de l'univers*, *l'ouvrage et le royaume de Dieu*, Londres, 1701, in-fol. Leclerc a donné, dans la *Bibliothèque choisie*, deux extraits de cet ouvrage, dont il défend plusieurs principes contre la critique de Bayle. On peut en voir aussi des passages essentiels à l'article consacré à N. Grew, dans le *Dictionnaire historique* de Chauffepié. Grew n'était pas moins estimé pour ses vertus et sa piété que pour ses talents et ses lumières : ses biographes remarquent que sa qualité de non-conformiste n'empêcha pas, dans des temps de dissensions religieuses, qu'il n'eût beaucoup de vogue comme médecin. Il mourut subitement le 25 mars 1711. Il a traité, dans ses écrits, de presque tout ce qui a rap-

port à la physiologie végétale. Observateur attentif et infatigable, ses ouvrages furent une mine de faits à la disposition des esprits plus philosophiques qui sont venus après lui; car ses théories ont aujourd'hui peu de crédit. Ses remarques sur les concrétions végétales, dit un de ses biographes anglais, et sur leurs propriétés multipliées et spéciales, sont pleines de sagacité et d'originalité, ainsi que ses examens comparatifs des divers genres de fruits et de semences. S'il n'eut pas des idées justes sur l'impulsion et la direction de la sève, il ne faut pas oublier qu'il fut un des premiers qui adoptèrent et éclaircirent la doctrine sexuelle des plantes, et qu'il ne fut pas même étranger à la connaissance des principes d'une classification méthodique. Le docteur Pulteney, dans ses *Esquisses historiques et biographiques des progrès de la botanique en Angleterre*, paraît le regarder comme le premier qui ait découvert que « le mélange des sexes était universel dans le règne végétal, et que la poussière des anthères était douée d'une vertu fécondante. » Et il appuie son opinion sur des passages des ouvrages de ce botaniste. On connaît encore de Grew un Mémoire sur l'art de rendre potable l'eau de mer (*De aquâ marinâ dulcoratâ*), Londres, in-8°. On trouve dans les *Transact. phil.* des Mém. et observat. scientifiques de ce médecin. Ses ouvrages ont été traduits en latin, mais très incorrectement. Linné a consacré à cet illustre botaniste, sous le nom de Grewia, un genre de plante qui comprend des arbres exotiques de la famille des tilleuls. L.

GREY (JEANNE) était arrière-petite-fille de Henri VII, roi d'Angleterre. Marie, seconde fille de ce prince, épousa Louis XII, roi de France. Devenue veuve, elle se maria avec Charles Brandon, duc de Suffolk, dont elle eut une fille, qui fut marquise de Dorset. De cette dernière naquirent trois filles, dont Jeanne Grey était l'aînée. Cette origine royale causa les malheurs et la fin tragique de Jeanne. Edouard VI, âgé d'environ dix ans, avait succédé à son père Henri VIII. Edouard Seymour, oncle du jeune roi, se fit nommer protecteur du royaume et duc de Sommerset. Thomas Seymour son frère en devint extrêmement jaloux; et Jean Dudley, vicomte de Lisle, conçut le projet de les ruiner l'un par l'autre, et de s'emparer de l'autorité sous un roi enfant. Thomas Seymour, excité par Dudley, ne cessait de cabaler contre le protecteur: celui-ci, d'un caractère modéré, s'était plusieurs fois réconcilié; mais Dudley parvint à lui persuader d'accuser son frère devant le parlement. On ne connaît pas précisément ce qui dans cette occasion fut imputé à Thomas Seymour. Le parlement, habitué sous les Tudor à proscrire tous ceux que la couronne lui déférait, porta un bill d'*attainder* contre un pair du royaume, parent du roi et amiral, sans spécifier le crime pour lequel il était condamné à mort. Il restait à Dudley à perdre Sommerset; et il devait en venir aisément à bout. Le protecteur n'avait tenu aucun compte du testament du dernier roi, qui nommait seize régents du royaume. La mort de son frère était regardée comme un sacrifice fait à sa sûreté. La haute noblesse qui avait reçu de Henri VIII une partie des terres du clergé, était irritée de ce que le protecteur soutenait quelquefois contre elle les tenanciers de ses nouveaux domaines qu'elle traitait avec rigueur. Sommerset en outre s'était

prononcé en faveur de la réformation religieuse qui s'introduisait en Angleterre; et cette conduite lui avait attiré la haine des catholiques. Dudley sut réunir contre le protecteur ces diverses sortes d'ennemis, et tous ceux qui étaient mécontents de son administration. Alors il jeta le masque dont il s'était toujours couvert. Le conseil, à son instigation, déclara que Sommerset exerçait un pouvoir qui ne lui appartenait pas ; et il fut défendu au conseil commun de Londres et au gouverneur de la Tour de reconnaître son autorité. Dès que Sommerset fut averti de ce grand changement, il songea à se défendre, et arma ses amis et ses domestiques : mais ayant appris qu'Édouard venait de ratifier tout ce qui avait été fait, il parut au conseil ; et là, à genoux, il convint que l'accusation dirigée contre lui était fondée. Son unique défense fut qu'il avait agi sans avoir des intentions criminelles, mais seulement par légèreté, imprudence et folie. Dudley, satisfait de l'humiliation de Sommerset, jugea à propos, pour le moment, de lui laisser la vie. Une amende, que le roi remit ensuite, fut la seule peine prononcée par le parlement; et bientôt on vit celui qui avait été protecteur du royaume entrer au conseil comme l'un de ses simples membres, et accepter pour gendre le fils aîné de son ennemi. Tout fléchissait sous Dudley ; il s'était fait nommer duc de Northumberland, et adjuger des terres immenses qui appartenaient à la couronne. Tout-à-coup craignant un retour du jeune roi en faveur de Sommerset, il prit la résolution de faire périr celui-ci. De vaines menaces, non contre le prince, mais contre son ministre, échappées au ressentiment d'un homme exposé à de continuels affronts, parurent aux pairs d'Angleterre un crime digne de mort; et la tête de l'ancien protecteur tomba sur l'échafaud. Un parlement servile allait au-devant des desirs de Northumberland ; ses caprices devenaient des lois, et il disposait à son gré de la fortune publique : mais ce n'était pas encore assez pour son ambition. Le roi n'avait qu'une santé chancelante; et Northumberland voulait garder le pouvoir après une mort qu'il prévoyait devoir être prochaine. Le parlement avait remis à Henri VIII le droit de régler lui-même la succession à la couronne. Ce prince y avait d'abord appelé son fils, qui fut Édouard VI, et à son défaut Marie et Elisabeth ses filles, toutes deux déclarées bâtardes par acte du parlement. D'après une autre disposition, la descendance de Marguerite, reine d'Ecosse et fille aînée de Henri VII, était exclue du trône, tandis que celle de la duchesse de Suffolk devait y monter. C'est sur un acte aussi irrégulier que Northumberland fonda ses espérances. Il répétait chaque jour au roi, qui était très attaché à la réformation religieuse, que, si Marie venait à régner, elle rétablirait la religion romaine, qu'elle professait malgré de sévères défenses. Il était plus difficile de prévenir Edouard contre Elisabeth, qu'il affectionnait, et qui montrait beaucoup de zèle pour le nouveau culte. Mais Northumberland soutenait qu'elle ne pouvait être considérée comme légitime, sans qu'on agît de même envers Marie; ce qui ouvrirait à celle-ci le chemin du trône. Les deux princesses écartées, la couronne, d'après le règlement de Henri VIII, appartenait à la marquise de Dorset. On donna à son époux le titre de duc de Suffolk, devenu vacant; et elle consentit à céder ses droits à Jeanne Grey, qui épousa lord

Guilford, quatrième fils de Northumberland. Depuis ce mariage les sollicitations de Northumberland en faveur de Jeanne furent extrêmement pressantes. Edouard tombé dans un état de langueur, et séparé de tous ceux qui auraient pu lui donner des conseils, se détermina enfin à laisser la couronne à Jeanne. Les juges appelés au conseil reçurent l'ordre de dresser des lettres-patentes conformes aux intentions du roi. Ils demandèrent du temps pour réfléchir, et finirent par refuser leur adhésion. Ils représentèrent que le réglement de la succession avait été fait par le dernier roi en vertu d'un acte du parlement; qu'un autre acte passé sous Edouard lui-même déclarait traître quiconque tenterait de changer cet ordre. Edouard promit d'assembler un parlement qui sanctionnerait le nouveau réglement. Les débats entre le conseil et les juges se prolongèrent pendant plusieurs jours : enfin le chef de justice proposa que le roi et son conseil fissent expédier une commission aux juges pour leur ordonner d'apporter les lettres-patentes, et que des lettres de grâce leur fussent en même temps délivrées pour les mettre à l'abri de toute recherche concernant cet acte d'obéissance. Cet expédient fut adopté : seulement le chancelier qui devait sceller les lettres-patentes, exigea qu'elles fussent signées de tous les membres du conseil. Edouard survécut peu à cette disposition; il expira à Greenwich dans sa seizième année le 6 juillet 1553. Northumberland tint d'abord cachée la mort du roi; son dessein était de ne rendre publique la mesure qu'il avait prise pour faire passer la couronne sur la tête de Jeanne, que lorsqu'il se serait assuré de la personne de Marie et d'Elisabeth. Il avait chargé quelqu'un d'écrire à ces princesses qu'Edouard desirait les avoir auprès de lui à ses derniers moments. Déjà elles s'étaient mises en route l'une et l'autre pour se rendre à cette invitation d'un frère et d'un roi; et Marie se trouvait déjà à une demi-journée de Greenwich. Un des membres du conseil parvint à la faire avertir du piége qui lui était tendu : elle se retira alors dans le comté de Suffolk, d'où elle adressa des lettres à la principale noblesse d'Angleterre, qu'elle appelait à sa défense ; elle manda également au conseil qu'elle était informée de la mort du roi, et lui enjoignait de la faire proclamer reine dans Londres. Northumberland jugea que toute feinte était en ce moment hors de saison. Accompagné de Suffolk, de plusieurs pairs et de quelques grands personnages de l'Etat, il se rendit à Sion-House, résidence de Jeanne, et se présenta devant elle comme devant sa souveraine. Dans sa paisible et innocente retraite, Jeanne ignorait en grande partie ce qui avait été concerté pour son élévation. Elle se livrait à l'étude, et possédait le latin, le grec et plusieurs langues vivantes. Ceux qui étaient admis près d'elle, admiraient les grâces de sa figure et la douceur de son caractère. Le don d'une couronne ne la toucha point; on l'entendit insister sur l'injustice qu'il y aurait à priver de leurs droits les princesses Marie et Elisabeth : enfin, après une longue résistance, vaincue par les instances de son père et par celles de son époux, qu'elle aimait passionnément, elle céda, et consentit à être déclarée reine. C'était l'usage que les rois d'Angleterre passassent dans la Tour de Londres les premiers jours de leur avénement. Northumberland s'empressa d'y conduire Jeanne, et contraignit le conseil à l'accompagner. Dans cette espèce de

captivité, le conseil expédia des ordres pour faire proclamer Jeanne dans toute l'Angleterre: mais cette cérémonie n'eut lieu qu'à Londres; encore, pendant tout le temps qu'elle dura, le peuple affecta-t-il de garder un morne silence. Les habitants du comté de Suffolk s'étaient soumis à Marie: de toutes parts la noblesse venait se ranger auprès d'elle. Northumberland leva dans Londres des troupes, et se mit en marche pour aller tenter le sort des armes. Arrivé à St.-Edmond's Bury, il reconnut que son armée, composée d'environ 6000 hommes, était moins forte de moitié que celle de la reine. Avant d'engager aucune action, il voulut avoir des renforts. Le conseil, à qui il s'était adressé, sortit alors de la Tour sous le prétexte de s'occuper de cet objet. A peine rentré dans Londres, il déclara dans une proclamation, que le trône appartenait à Marie. L'empressement des habitants de la capitale à la reconnaître fut si grand, que Suffolk, qui commandait dans la Tour, n'osa point se défendre, et ouvrit les portes au nom de la reine. Northumberland, instruit de ces événements, avait pris le parti de proclamer lui-même Marie; et cette princesse, en se rendant à Londres, recueillit partout sur la route des témoignages de l'affection de ses sujets. Northumberland, son frère, trois de ses fils, et quelques lords qui avaient suivi son parti, furent amenés à la Tour. Jeanne et son époux lord Guilford y étaient déjà. La clémence n'était point dans le cœur de Marie; mais elle ne voulut pas, au commencement de son règne, paraître aimer à verser le sang. Il n'y eut que Northumberland et deux des nobles arrêtés avec lui, qui subirent la mort. On y condamna aussi Jeanne et lord Guilford; mais leur sentence ne fut pas exécutée. Marie, se croyant bien affermie sur le trône, crut devoir employer son autorité à soutenir l'ancienne religion. De grandes rigueurs furent exercées contre la portion du clergé qui avait embrassé la réforme; les laïcs mêmes n'en furent pas exempts. La reine ne tarda pas à aliéner d'elle toute la nation, par le dessein qu'elle manifesta d'épouser Philippe, fils de Charles-Quint. On se figurait que l'Angleterre ne pourrait manquer de devenir une province des vastes états dont ce prince devait hériter; et la fierté du peuple se révoltait à cette idée. Une conspiration, dont le chef était Wyat, du comté de Kent, se forma contre le pouvoir de Marie. Plusieurs comtés devaient se soulever en même temps; et Suffolk s'était chargé d'exciter des mouvements dans ceux où ses terres étaient situées. Ce vaste plan ne reçut qu'une exécution imparfaite. Wyat néanmoins se présenta devant Londres à la tête de quatre mille hommes: il pénétra même jusque dans Westminster; mais la cité, où il avait de nombreux partisans, fut tenue en respect. Sa suite, voyant qu'il n'était joint par aucune personne de marque, l'abandonna insensiblement. Il fut arrêté près de Temple-Bar, et exécuté avec dix de ses complices. Il est certain que Jeanne et lord Guilford, toujours détenus rigoureusement à la Tour, n'avaient eu aucun avis de la conspiration; mais la sombre Marie ne crut pas devoir laisser vivre celle qui avait occupé sa place pendant quelques jours. On annonça donc à Jeanne qu'elle eût à se préparer à mourir. La reine, dans son zèle pour la foi catholique, lui envoya des théologiens chargés de la convertir. Jeanne résista à leurs arguments pendant trois jours, et écrivit même en grec une lettre à sa sœur pour l'engager à demeurer constante dans

sa foi. Lord Guilford devait partager le sort de son épouse. Le conseil avait arrêté qu'ils mourraient ensemble sur le même échafaud; mais on redouta ensuite l'impression que leur supplice pourrait faire sur le peuple : il fut décidé que lord Guilford serait seul exécuté dans la ville. Jeanne refusa de le voir le jour fixé pour leur mort; elle craignait que la tendresse de leurs adieux n'amollît leur ame dans un moment où l'un et l'autre avaient besoin de toutes leurs forces. De sa fenêtre elle aperçut son époux comme on le conduisait au supplice, et lui donna des marques du plus vif attachement. Elle montra quelque joie quand elle sut qu'il était mort avec courage ; et elle attendit ensuite, sans le moindre trouble, l'heure où elle devait cesser de vivre. L'enceinte de la tour avait été choisie pour son exécution, qui eut lieu le 12 février 1554. Montée sur l'échafaud, elle dit qu'elle était moins coupable d'avoir porté la couronne, que de ne l'avoir pas refusée avec assez de constance. Elle s'excusa sur l'obéissance qu'elle devait à son père, et reconnut que sa mort était une juste réparation de l'atteinte qu'elle avait portée aux lois. Après s'être exprimée de la sorte, elle se fit déshabiller par ses femmes, et posa tranquillement sa tête sur le billot. Ainsi périt, à dix-sept ans, Jeanne Grey, qui réunissait à tous les agréments de son sexe, les vertus aimables qu'on aime à y trouver. Sa mort fut comme le prélude des exécutions sanglantes qui allaient souiller le règne de Marie. Elle a fourni à Young et à P. Chevalier, le sujet d'un petit poème; à la Calprenède, à Laplace, à Mme. la baronne de Staël (1790), et à M. Briffaut (1815) le sujet d'une tragédie. Cette dernière n'a pas été imprimée. H. L.

GREY (Zacharie), commentateur de l'*Hudibras* de Butler, né en 1687 d'une famille du comté d'York, fut ecclésiastique et membre d'un bureau de justice de paix. Il mourut à Ampthill, le 25 novembre 1766. Sa vie se passa au milieu des plus pénibles travaux littéraires et des controverses les plus animées, quoiqu'on représente son caractère comme doux et bienveillant. Voici la liste de ses meilleurs ouvrages : I. *Examen impartial de l'histoire des Puritains, de D. Neal*, 1736-9, tom. II, III et IV, in-8°. Le 1er. vol. de cet ouvrage avait été publié par Maddox. II. *Essai sur le caractère du roi martyr Charles I, d'après des témoignages authentiques*, 1738, in-4°. III. *Hudibras, avec d'amples annotations et une préface, etc.*, 1744, 2 vol. in-8°. Ce commentaire manquait à la littérature anglaise, pour rendre intelligibles un grand nombre de passages du poème, devenus très obscurs avec le temps. On peut à peine se former l'idée des lectures immenses que Grey dut faire des ouvrages qui existaient au temps de Butler, pour atteindre son but ; et il est regardé comme le père de cette foule de commentateurs qui, depuis lui, se sont appliqués à éclaircir les anciens poètes anglais, et particulièrement Shakespeare. On suppose que ce fut l'édition publiée par Duchat, en 1711, de la Satire Ménippée, qui donna à Grey l'idée de son commentaire. Warburton, qui s'était occupé du même objet, lui communiqua quelques-unes de ses remarques, dont celui-ci fit usage en le citant dans sa préface; mais Warburton ne s'était point attendu au grand succès qu'eut cette édition d'*Hudibras*, publiée par souscription : lorsqu'il en fut témoin, il en conçut une vive jalousie, qu'il exprima avec son arrogance

accoutumée; mais le commentateur ne fut pas en reste d'injures avec lui. (*Voy.* Warburton.) Fielding et milady Montague se sont également égayés aux dépens du pauvre Grey. Mais les éditions de ce poème ainsi commenté ne s'en sont pas moins multipliées; la troisième est de 1772. On en a donné une nouvelle en 1799, avec des gravures par Ridley, d'après les dessins d'Hogarth, Londres, 2 vol. in-8°. IV. *Supplément d'Hudibras*, 1752, in-8°. V. *Notes critiques, historiques et explicatives sur Shakespeare, avec des corrections du texte et du mètre*, 1755, 2 vol. in-8°. Ceux de ses ouvrages que nous n'avons pas cités, sont dirigés contre les différentes sectes de non-conformistes, qu'il enveloppait dans une haine générale, assez grossièrement exprimée, comme on peut en juger même sur les titres. X—s.

GRIBALDI (Mathieu) (1), célèbre jurisconsulte, né à Chieri en Piémont, au commencement du xvie. siècle, enseigna le droit pendant plusieurs années en France et en Italie. Sa réputation était déjà faite, lorsqu'il fut appelé à Padoue, en 1548, puisqu'on lui offrit un traitement de 800 florins qu'on éleva jusqu'à 1100. Papadopuli remarque que sa renommée allait aussi toujours croissant, et que le nombre des élèves qui accouraient à ses leçons devint si grand que la salle de l'université ne pouvait plus les contenir. Gribaldi partageait, en secret, les opinions des novateurs; et il lui échappa des propos indiscrets qui confirmèrent les soupçons qu'on avait déjà à cet égard. Des amis l'ayant averti de pourvoir à sa sûreté, il s'enfuit de Padoue en 1555; et après avoir erré quelque temps dans les Alpes, il fixa son séjour à Genève. Pendant l'instruction du procès de Servet, il demanda une conférence à Calvin, qui la lui refusa, dans la crainte qu'il ne prît la défense des sentiments de l'accusé, touchant la Trinité et la divinité de Jésus-Christ. Cependant après le supplice de cet hérésiarque, Calvin l'invita d'assister à une assemblée du synode: Gribaldi s'y rendit avec confiance; mais, Calvin n'ayant pas voulu lui tendre la main, en signe d'amitié, avant d'avoir entendu sa profession de foi, il sortit précipitamment de la salle, et craignant d'être arrêté par l'ordre de cet implacable sectaire, il s'enfuit jusqu'à Tubingen. Ses amis lui procurèrent, dans cette ville, une chaire de droit. Il ne l'occupa que peu de temps, et vint habiter la terre de Farges, qu'il avait achetée dans le canton de Berne. Calvin le poursuivit dans cet asile, et l'obligea de présenter la rétractation des sentiments qu'on lui attribuait: il continua cependant de fréquenter la secte des sociniens; et il cacha même, dans sa maison, Valentin Gentilis. Aussi, dit Bayle, il aurait été tôt ou tard puni du dernier supplice, si la peste, qui l'emporta au mois de septembre 1564, ne l'eût garanti de tout procès d'hérésie. On a de lui: I. *De methodo ac ratione studendi in jure civili libri tres*, Lyon, 1544; ibid., 1556, in-16, 1574, in-8°.; l'épître dédicatoire, datée de Valence 1541, est adressée à ses anciens élèves de Toulouse. II. *Recentiores jurisconsulti singuli, singulis distichis comprehensi*; imprimé à la suite du *Catalog. jurisconsult. veterum*, de Jean Lorich, et inséré par Ch.-God. Hoffmann dans son édition du traité de Pancirole, *De claris legum interpretibus*, Leipzig,

(1) Gribaldi a pris, on ne sait pourquoi, à la tête de quelques-uns de ses ouvrages, le surnom de *Mopha* ou *Mofa*. Bayle a eu tort de tourner son nom en celui de *Gribaud*.

1721, in-4°. III. *Commentarius ad legem Falcidiam*, Pavie, 1548. in-8°. IV. *Epistola in mortem Fr. Spieræ*, publiée par Cœl. Secund. Curio, Bâle, 1554, in-8°. V. Quelques *ouvrages* de droit, peu importants, et dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XLI. On peut consulter la notice que ce volume renferme sur Gribaldi; mais elle doit être corrigée sur ce que Tiraboschi rapporte de ce jurisconsulte dans la *Storia della letterat. italian.*, tom. VII. W—s.

GRIBAN. *Voy.* GREBAN.

GRIBEAUVAL (Jean-Baptiste-Vaquette de), né à Amiens le 15 septembre 1715, entra en 1732, comme volontaire, dans le régiment de Royal-artillerie, et fut, en 1735, nommé officier-pointeur. Son application, son goût pour l'étude, déterminèrent particulièrement sa vocation pour la partie des mines; et en 1752, il devint capitaine du corps des mineurs. Les connaissances qu'il avait dès-lors acquises dans toutes les parties de son métier, avaient si bien établi sa réputation, qu'il fut choisi par le comte d'Argenson, ministre de la guerre, pour aller prendre des renseignements sur l'artillerie prussienne, où le système des pièces légères, attachées aux régiments d'infanterie, venait d'être introduit. Gribeauval remplit cette mission de la manière la plus utile, et rapporta en France des Mémoires intéressants, non seulement sur l'objet qui avait déterminé son voyage, mais aussi sur l'état des frontières et des fortifications qu'il avait visitées. Il fut promu au grade de lieutenant-colonel en 1757; et ayant, sur la demande qui fut faite par Marie-Thérèse d'officiers d'artillerie français, passé au service d'Autriche, sous les auspices du comte de Broglie, ambassadeur du Roi à Vienne, il y fut nommé général de bataille, commandant le génie, l'artillerie et les mineurs, servit en cette qualité pendant la guerre de sept ans, et obtint, dans l'armée autrichienne, la plus grande considération. Ce fut lui qui dirigea les opérations du siége de Glatz, et qui, par ses savantes dispositions, facilita la prise de cette place, clef de la Silésie. Pendant son séjour en Prusse, il avait cherché à attirer sur lui les regards de Frédéric II. Ce monarque guerrier avait adopté le système de Bélidor sur les mines. Gribeauval en avait imaginé un autre, dont il maintenait la supériorité sur les globes de compression de Bélidor. Frédéric, en appellant à l'expérience, lui proposa un honorable défi, que Gribeauval ne croyait pas être aussitôt dans le cas de soutenir sur le terrain. Ce fut le siége de Schweidnitz, formé par le roi de Prusse en personne, qui le mit à même de lutter avec avantage contre son illustre adversaire. Chargé, sous le feld-maréchal comte de Guasco, de toutes les opérations relatives à la défense de cette place, le général français ne négligea rien pour prouver, de la manière la plus convaincante, qu'il avait eu raison. Quatre globes de compression que Frédéric avait fait exécuter, n'eurent aucun succès. Il était confondu de voir échouer toutes ses attaques souterraines : enfin cette forteresse délabrée, qui n'avait qu'une faible garnison, et dont, un an auparavant, les Autrichiens s'étaient emparés en deux jours de siége et quatre heures d'assaut, allait forcer le roi de Prusse à se retirer, après soixante-trois jours de tranchée ouverte, lorsqu'une grenade tomba sur un magasin à poudre; elle occasionna une explo-

sion telle, qu'un bastion entier du fort Javernick en fut renversé. Cet événement rendant l'assaut facile, il fallut capituler. Fait prisonnier de guerre avec toute la garnison, Gribeauval fut amené à Frédéric, qui d'abord refusa de le voir, mais finit par l'admettre à sa table, en le comblant d'éloges. En 1762, l'impératrice-reine l'éleva au grade de feld-maréchal-lieutenant, et le décora de la grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse; mais à la paix, rappelé en France par le duc de Choiseul, Gribeauval n'hésita pas à quitter les hautes dignités dont il était revêtu, pour se consacrer au service de sa patrie. Il fut nommé, en cette même année, maréchal-de-camp, et bientôt après inspecteur-général de l'artillerie. Il devint commandeur de l'ordre de St.-Louis en 1764, lieutenant-général l'année suivante; enfin, grand'croix et premier inspecteur de l'artillerie, en 1776. Ses principales occupations, depuis son retour d'Autriche, furent : 1°. la rédaction de l'ordonnance de 1764, qui fixa la proportion des troupes de l'artillerie, relative à la force des armées, et en détermina l'emploi; 2°., l'établissement des écoles de cette arme sur l'excellent pied où elles ont été depuis; 3°. la formation du corps des mineurs, dont il avait le commandement particulier; 4°. le perfectionnement des manufactures d'armes, forges et fonderies; 5°. les nouvelles proportions établies dans les différents calibres des bouches à feu, qui furent considérablement allégées; 6°. de nouvelles batteries de côtes, avec des affûts de son invention pour les servir; 7°. (c'est là surtout ce dont il faut le louer) le nouvel ordre établi dans les arsenaux de construction, et la plus grande uniformité dans toutes les pièces des trains d'artillerie. Toutes les constructions furent dès-lors exécutées avec une ressemblance parfaite, par des ouvriers exercés et travaillant sous la direction d'officiers consommés dans cette partie. Un habile ouvrier, nommé Blanc (1), mécanicien fort intelligent, lui fut d'un grand secours dans ses essais et pour l'exécution de ses modèles d'armes. Par les ordres de Gribeauval, d'autres personnes instruites furent chargées, à Paris, de la rédaction des tables de construction, et des plans des divers objets de l'artillerie, d'où résulta un système complet, susceptible sans doute d'être perfectionné, mais si bien ordonné qu'il a survécu à tous les essais tentés depuis quelques années : enfin, il fit adopter, dans tous les points, ses projets relatifs à l'artillerie de campagne, dont il avait pris la première idée en Prusse, et qu'il avait perfectionnée pendant la guerre de sept ans. La franchise et le plus grand désintéressement distinguaient son caractère. Il savait soutenir les contrariétés, les revers, avec calme et fermeté. Il en eut besoin à l'occasion d'un procès fameux, dirigé contre lui plutôt que contre M. de Bellegarde, lieutenant-colonel d'artillerie, lequel avait agi sous la direction de son chef, mais par les ordres secrets du duc de Choiseul. Ce ministre trouvait dans la réforme de fusils, objet de l'accusation, un moyen de faire passer des armes aux insurgés de l'Amérique. Le public, ainsi que le conseil de guerre assemblé aux Invalides, jugea sur les apparences et blâma la réforme; mais Louis XVI, parvenu au trône à cette époque, fit terminer l'affaire à l'avan-

(1) Blanc, entrepreneur de la manufacture d'armes de Roanne, mort en 1801, est l'auteur du modèle de fusil connu sous le nom de modèle de 77 (c'est-à-dire de 1777), encore usité aujourd'hui. On trouve une notice sur cet habile mécanicien dans le *Magasin encycl.*, 7e. année, V. 512.

tage de M. de Bellegarde, et Gribeauval reprit, dans l'artillerie, l'influence qui lui appartenait à tant de titres. Peu de temps avant sa mort, il fut nommé gouverneur de l'arsenal, par la volonté expresse du Roi, et sans avoir été proposé par les ministres. Malgré son peu d'assiduité à Versailles, ce général, qui n'était nullement courtisan, ne cessa de se montrer dévoué à son souverain et à sa patrie. Témoin des premiers attentats de la révolution, il en éprouva la plus profonde indignation, et l'exprima avec l'énergie et la franchise qui lui étaient naturelles. Il mourut le 9 mai 1789, après deux mois d'une maladie douloureuse, vivement regretté de ses amis, et du corps qui s'honore encore du nom de Gribeauval, comme le génie, du nom de Vauban. Une partie de cet article a été extraite d'une notice par le marquis de P. (Puységur), colonel au corps royal d'artillerie, et insérée dans le *Journal de Paris* (supplément du 8 juillet 1789). M. le chevalier de Passac a fait paraître, en 1816, un *Précis sur M. de Gribeauval*, in-8°. de quinze pages.
L—P—E.

GRIBELIN. *V.* GIBELIN, tome XVII, page 317.

GRIESBACH (Jean-Jacques), né en 1745, à Buzbach, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, professeur de théologie à Halle, en 1773, puis à Iéna, en 1775, et conseiller ecclésiastique de la cour de Saxe-Weimar, est un des théologiens allemands qui se sont le plus distingués de son temps dans la critique sacrée. Doué d'une raison supérieure, d'une érudition immense, d'une grande force d'application, élève et ami de Semler, mais plus calme que lui, tout en faisant les concessions exigées par l'esprit du siècle, surtout en Allemagne, il a, plus qu'aucun autre dans ce pays, contribué à contenir dans de certaines bornes l'esprit d'une foule de novateurs, qui ne tendaient à rien moins qu'à renverser tout ce qu'il y avait eu jusqu'alors de positif en religion, comme en morale et en politique. Ses nombreuses dissertations sur plusieurs points importants du nouveau Testament et de l'histoire ecclésiastique, et surtout son *Introduction à l'étude de la dogmatique populaire*, qui a eu quatre éditions en Allemagne, depuis 1779 jusqu'en 1789, ont singulièrement contribué à éclairer la critique, et à fixer l'opinion flottante de beaucoup de ses compatriotes. Son édition grecque du nouveau Testament, in-4°., imprimé à Leipzig, en caractères fabriqués exprès chez le célèbre typographe Göschen, et publié en 1807, et une édition de luxe terminée en 1806, sont de beaux monuments de critique. La plupart de ses ouvrages, roulant sur des objets peu populaires, n'ont pu avoir le succès brillant de productions du jour; mais leur avantage n'en sera que plus durable. Outre ses travaux théologiques et ses cours, Griesbach avait beaucoup d'autres occupations, comme membre des états de Saxe-Weimar pour l'université de Iéna, et, en cette qualité, chargé de presque tous les intérêts de cette académie, comme un des directeurs de la gazette de Iéna, et comme collaborateur actif de plusieurs ouvrages périodiques, tels que le Répertoire pour la littérature biblique et orientale, la Bibliothèque générale allemande, et la gazette littéraire déjà citée. Ces nombreuses occupations, et l'habitude de prolonger son travail très avant dans la nuit, lui occasionnèrent de bonne heure des infirmités auxquelles il succomba le 24 mars 1812. Peu de personnes ont exercé, dans leur partie,

une plus heureuse influence, et ont été entourés, dans leur vie privée, d'une égale considération. Les savants trouvaient auprès de lui une conversation nourrie; les jeunes gens, de continuels encouragements, de grandes lumières, appuyées par une grande expérience. Ses principaux ouvrages, après ceux que nous avons cités, sont : *Dissertatio de fide historicâ, ex ipsâ rerum, quæ narrantur, naturâ judicandâ*, 1764, in-4°. — *Diss. hist. theol. locos theologicos ex Leone M. pontifice romano sistens*, Halle, 1768, in-4°. — *Diss. de codicibus quatuor evangeliorum origenianis*, partie 1, ibid., 1771, in-4°. Ce fut au talent déployé par Griesbach dans ces dissertations, qu'il dut sa nomination à la place de professeur extraordinaire de théologie à Halle. Ses succès, dans cette université, l'ayant fait appeler à Iéna, il s'y distingua successivement par les ouvrages suivants : *De verâ notione vocabuli* Πνεῦμα *in cap. VIII epistolæ ad Romanos I et II*, Iéna, 1776 et 77, in-4°. — *Diss. curarum in historiam textûs græci epistolarum Paulinarum Specimen I*, Iéna, 1777, in-4°. — *Progr. de fontibus unde evangelistæ suas de resurrectione Domini narrationes hauserint*, 1784. — *Pr. de imaginibus judaïcis, quibus auctor epistolæ ad Hebræos in describendâ Messiæ provinciâ usus est*, parties I et II, 1791-92. — *Symbolæ criticæ ad supplendas et corrigendas varias N. T. lectiones; accedit multorum N. T. codicum græcorum descriptio et examen*, partie I, Halle, 1785; partie II, 1793, in-8°. — *Commentar. critic. in textum græcum N. T.*, parties I et II. L'oraison funèbre de Griesbach, prononcée par M. Koethe, professeur à Iéna, le peint avec une grande vérité. La notice qui accompagne cette oraison funèbre, renferme une esquisse de sa vie et de ses ouvrages. L'article nécrologique de M. Paulus, dans le numero VIII des *Annales philologiques de Heidelberg*, de 1812, contient un tableau fidèle des qualités morales de Griesbach, et un jugement raisonné sur ses principaux ouvrages et sur l'effet qu'ils ont produit en Allemagne. Il fait voir que Griesbach a rendu à la critique théologique, en général, autant de services qu'Eichhorn à celle de l'ancien Testament. D—U.

GRIESINGER (JEAN-BURCHARD), pasteur protestant, naquit à Worms en décembre 1638; il perdit la vue n'ayant encore que trois ans, ce qui ne l'empêcha cependant pas de se livrer aux études, quand il eût atteint l'âge de dix-neuf ans : il se rendit ensuite à Strasbourg et à Iéna, et après avoir été promu, dans cette dernière ville, en 1670, au degré de maître en théologie, il y prêcha et enseigna cette science. En 1686, Griesinger quitta sa patrie pour se rendre à l'université de Kœnigsberg, où il professa encore pendant quelques années; et il prêcha ensuite à l'hôpital de cette ville pendant huit ans, jusqu'à la fin de sa carrière, arrivée le 15 juillet 1701. Ce savant aveugle avait étudié sept langues différentes, anciennes et modernes. Sa devise était:

Tertius annus erat, qui me privabat ocellis,
Sed mea lux Jesu semper abunde fuit.

Quelques dissertations théologiques, qu'il a publiées en latin, n'offrent aujourd'hui aucun intérêt. B—H—D.

GRIFFENFELD (PIERRE, comte DE), grand-chancelier de Danemark, également célèbre par son élévation et par sa chute, naquit à Copenhague en 1635. Son nom de famille était Schumacher; son père, Allemand d'origine, était marchand de vin à Co-

penhague. Le roi de Danemark, Frédéric III, instruit des heureuses dispositions du jeune Schuhmacher pour l'étude, l'envoya à ses frais aux meilleures universités d'Allemagne, d'Angleterre et de France; et à son retour, il lui donna la place de bibliothécaire royal. Schuhmacher s'insinua bientôt si avant dans les bonnes grâces du monarque, qu'il fut chargé de rédiger la *Loi royale*, qui est devenue la base du droit public en Danemark, et qui établit la souveraineté absolue des rois de ce pays, en vertu du décret émané des états, l'année 1660. Quelque temps après, il fut nommé secrétaire de la chancellerie et du cabinet. Frédéric ne crut pas pouvoir l'élever sans inconvénient à des charges plus éminentes; il le soupçonnait de joindre, à une grande ambition, le desir de s'enrichir et un caractère vénal. Il recommanda même en mourant, à son fils, de n'employer Schuhmacher qu'avec précaution. Au couronnement de ce fils, qui monta sur le trône sous le nom de Christian V, Schuhmacher parut d'une manière distinguée, qui prouva que le feu roi ne lui avait pas entièrement ôté sa confiance, et que le nouveau monarque avait des égards pour lui. Il présenta à Christian la couronne, le sceptre, la loi royale, et un livre cacheté que Frédéric lui avait confié en mourant, avec ordre de ne le remettre qu'à son successeur. Le roi, après la cérémonie, eut avec lui un entretien particulier, et le chargea, peu après, des affaires les plus importantes. En 1670, Schuhmacher fut anobli sous le nom de Griffenfeld; et dans le même temps il engagea le roi à créer des comtes et des barons, titres qui n'avaient pas encore été introduits en Danemark, et auxquels furent attachés de grands priviléges. On soupçonna qu'en donnant ce conseil, il avait pensé à lui-même, et qu'il aspirait à une élévation brillante sous tous les rapports. Il était déjà conseiller privé et secrétaire d'état. Vers la fin de l'année 1673, après qu'il eut réussi dans quelques négociations politiques, le roi, en présence de toute la cour, le créa chevalier de l'ordre de l'Éléphant, le revêtit de la dignité de grand-chancelier, et lui donna la terre de Tonsberg en Norvége, qu'il érigea en comté pour lui et sa postérité. L'année suivante, Griffenfeld fut nommé président du tribunal suprême, et chancelier de l'université de Copenhague: toute la cour, quelque jalousie qu'elle éprouvât de son élévation, s'abaissa devant lui. La reine elle-même, pour complaire à son époux, dans les lettres qu'elle écrivait au chancelier, le flattait sans reserve et se signait *sa servante*. Elle projeta de le marier avec la princesse Louise-Charlotte, fille du duc de Holstein-Augustenbourg, de la branche cadette de la maison royale. Mais ce projet ne fut point exécuté, quoique la princesse se fût déjà mise en route pour Copenhague. On pensa que c'était le grand-chancelier lui-même qui avait éloigné ce mariage, parce qu'il aspirait à épouser la princesse de Tarente, Charlotte-Amélie de la Trémouille, que son attachement à la religion protestante avait engagée à chercher un asile en Danemark, et qui, aux grâces de la figure, joignait celles de l'esprit. Quand on apprit dans les cours étrangères la faveur sans bornes dont Griffenfeld jouissait auprès du roi de Danemark, on s'empressa de le gagner par des honneurs et des distinctions. L'empereur Léopold le créa comte de l'empire. Louis XIV voulut, dit-on, solliciter le pape de lui offrir le chapeau de cardinal; et l'électeur de Brandebourg lui offrit

l'île de Rugen en fief, avec le titre de principauté. Cependant il était à présumer qu'une fortune si rapide et si éclatante serait suivie de revers, d'autant plus que Griffenfeld ne connaissait point cette modération qui seule peut apaiser la jalousie. Le grand-chancelier fut encore quelque temps l'âme du conseil et le ministre principal. Il perfectionna différentes branches de l'administration, et en particulier les finances et les lois. Mais en 1676, ses ennemis triomphèrent; et du faîte des grandeurs il tomba dans la situation la plus déplorable. Arrêté dans l'antichambre du roi, dépouillé de ses décorations, il fut transporté à la citadelle sous l'escorte de quelques soldats. On visita sa maison; et l'on trouva des sommes considérables en argent de France et d'Angleterre, des lettres et requêtes adressées au roi, qui n'étaient pas ouvertes, des lettres que s'étaient adressées les ministres de France, de Suède, de Holstein, sous le couvert du grand-chancelier, et des almanachs de poche, à la marge desquels il avait écrit les plus secrètes résolutions du roi, en y ajoutant des observations souvent très-mordantes. Le roi nomma une commission de vingt-trois juges. Outre les griefs que fournissaient les objets saisis chez le grand-chancelier, on en produisit plusieurs autres. Griffenfeld se défendit avec beaucoup de présence d'esprit, et allégua le pardon formel que le roi lui avait accordé, sept mois auparavant, pour tout ce qu'il aurait pu avoir fait d'irrégulier avant cette époque. Les juges furent partagés quelque temps; mais enfin le tribunal, à une grande majorité, le condamna à perdre ses biens, ses emplois, et avoir la tête tranchée. Il se rendit avec une contenance assurée à l'échafaud. Au moment où l'exécuteur levait le glaive, un aide-de-camp s'écria : Grâce de la part de Sa Majesté pour *Schuhmacher*, et lui remit un papier qui en contenait les conditions. Ayant lu qu'il était condamné à une prison perpétuelle, il dit : « Cette grâce est plus douloureuse que » la mort même. » Il fit solliciter le roi de lui permettre de le servir comme simple soldat; mais ses ennemis étaient trop intéressés à le mettre hors de toute activité et de toute communication, pour ne pas engager le roi à rejeter cette demande. Il fut détenu très étroitement à Copenhague pendant quatre ans, et transféré ensuite au château-fort de Munckholm, près de Drontheim en Norvége, où il resta vingt-trois ans. Le roi le regretta souvent, et il lui échappa un jour de dire : Griffenfeld entendait mieux à lui tout seul, les vrais intérêts de mes états, que tous mes conseillers actuels ensemble. En 1698, la liberté lui fut rendue; mais il n'en jouit pas longtemps, et mourut le 11 mai 1699. Il avait été marié à Catherine Nansen de Copenhague, dont il eut une fille. On lui attribue, outre la *Loi royale*, les *Prérogatives des comtes et barons*; des *Poésies latines et danoises*; une *Dissertation sur les nerfs*, et une autre *De aquæ ductu*, Copenhague, 1650 et 1651, l'une et l'autre en latin. C. P. Rothe a écrit sa vie. (*Voy.* FRÉDÉRIC III, t. XV, 556, et CHRISTIAN V, tome VIII, page 471.) C.—AU.

GRIFFET (HENRI), jésuite, écrivain laborieux et estimable, naquit à Moulins en 1698 : admis dans la société à l'âge de dix sept ans, il fut chargé presque aussitôt de suppléer le fameux P. Porée, qui professait alors les belles-lettres au collége de Louis-le-Grand; et quoique fort jeune, il remplit cette tâche difficile d'une manière distinguée. Il renonça ensuite

à l'enseignement, et prêcha à Paris et à Versailles, mais sans un grand succès; cependant le roi lui accorda le titre de son prédicateur ordinaire. Il prit avec courage la défense des jésuites attaqués par des ennemis nombreux et puissants; et après leur suppression, il se retira à Bruxelles, où il mourut dans sa 74e. année, le 22 février 1771, et non pas 1774, comme on l'a dit dans le *Dictionnaire universel*. Ses ouvrages se divisent en deux classes; les uns appartiennent à la théologie, et les autres à l'histoire. Parmi les premiers, on se contentera de citer : 1°. *L'Année du chrétien*, Paris, 1747, 18 gros vol. in-12; ouvrage fort estimé, et qui peut tenir lieu d'une bibliothèque ascétique : on y trouve, pour chaque jour de l'année, une lecture aussi instructive qu'édifiante sur l'épître, l'évangile et la vie du saint du jour, etc. 2°. Des *Sermons*, Paris, Desaint, 1766 ou 1767, 4 vol.; 1774, 3 vol. in-12. « Quoique très estimables, dit l'abbé Sabatier, quoique d'un style naturel, oratoire et assorti aux différents sujets, ils ne sont pas la partie la plus frappante de son mérite. » 3°. *L'Insuffisance de la religion naturelle, prouvée par les vérités contenues dans les livres de l'Ecriture sainte*, ibid., 1770, 2 vol. in-12. L'auteur a rassemblé, dans ce recueil, des pièces qui n'ont presque aucun rapport avec son titre, puisqu'on y trouve des remarques sur la version des Septante, sur la Vulgate et sur les nouveaux systèmes du P. Hardouin et de l'abbé de Villefroy. Les ouvrages historiques du P. Griffet sont ceux qui ont le plus contribué à sa réputation. On a de lui en ce genre. I. Une édition corrigée et considérablement augmentée de l'*Histoire de France* par le P. Daniel, Paris, 1755-58, 17 vol. in-4°.; Amsterdam, 24 vol. in-12. Les tomes XIV et XV contiennent l'*Histoire de Louis XIII*, et le XVIe. le *Journal du règne de Louis XIV*, deux morceaux qui appartiennent entièrement à l'éditeur. Les *Dissertations* critiques et historiques dont il a enrichi ce grand ouvrage, sont, dit aussi Sabatier, « d'une instruction et d'une netteté qui jettent le plus grand jour sur plusieurs points de nos Annales qui n'étaient pas encore assez développés. L'histoire de Louis XIII est écrite d'un style convenable; les faits présentés avec méthode y sont sagement discutés. » II. Une édition des *Mémoires* du P. d'Avrigny, *pour servir à l'histoire de l'Europe*, augmentée d'un cinquième volume, Paris, 1757. III. *Traité des différentes preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, Liége, 1769, in-12, réimprimé l'année suivante (*ibid.*), avec augmentation de *deux chapitres*; l'un (chap. XI) *de la Vérité dans les généalogies*; et l'autre (XV), *de la Vérité dans les harangues rapportées par les historiens*. Cet ouvrage intéressant et bien fait, doit être, suivant l'expression du critique déjà cité, regardé comme le code de tous les historiens : on y ajoute quelquefois la *Réponse de M. de Saint-Foix... et recueil de tout ce qui a été écrit sur le prisonnier masqué*, Londres (Paris) 1770, in-12 de 131 pages. IV. *Nouveaux éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre*, Paris, 1766, in-12. V. *Histoire de Tancrède de Rohan, avec quelques autres pièces concernant l'histoire de France et l'histoire romaine*, Liége, 1767, in-12. VI. Des *éditions* des *Mémoires* du maréchal de Vieilleville (par Vinc. Carloix), avec une préface et des notes, Paris, 1757, cinq

volumes in-12; d'un *Recueil de lettres* pour servir d'éclaircissements à l'histoire militaire de Louis XIV, depuis 1671 jusqu'en 1694, Paris, 1761-64, huit vol. in-12; des *Mémoires* de H.-Ch. de la Trémouille, 1767, in-12; des *Délices* des Pays-Bas, Liége, 1769, 5 vol. petit in-8°., fig.; et des *Mémoires* pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France, Paris, 1777, deux vol. in-12 (publiés par Querbeuf.) Le P. Griffet a publié plusieurs pièces dans l'affaire des jésuites; il a fourni des matériaux pour l'*Apologie* de cette société célèbre. (*Voy.* Cerutti.) Dans sa jeunesse il avait composé des *Poesies latines*, entre lesquelles on distingue les hymnes pour le nouveau bréviaire du diocèse de Bourges. Il avait le projet de traduire toutes les *Oraisons* de Cicéron: mais il ne put achever la traduction que des vingt premières; et Fréron dit qu'on y retrouvait la force, l'élégance et la vivacité de l'original. Voyez l'*Eloge* du P. Griffet, dans l'*Année littéraire*, tome II, 1771. — Claude Griffet, jésuite, frere du précédent, né à Moulins le 30 mars 1702, cultiva la littérature avec quelque succès. On a de lui, un poème latin, intitulé *Cerebrum;* un autre, *De arte regnandi*, insérés dans le supplément aux *Poëmata didascalica*, Paris, 1813, in-12; et une pièce de vers français sur la majorité de Louis XV: mais il est principalement connu comme éditeur des ouvrages du P. Porée (*Voy.* Porée); et l'on doit convenir qu'en les publiant, il rendit un véritable service au petit nombre d'amateurs des lettres latines.
W—s.

GRIFFET DE LA BAUME (Antoine-Gilbert), neveu du précédent, naquit à Moulins le 21 novembre 1756, fit ses études avec succès, et annonça de bonne heure son goût pour les lettres. Il vint à Paris en 1776, et cette époque fut aussi celle de ses premiers travaux littéraires. Il n'était pas riche, et se vit obligé de faire ressource de ses talents. Outre les langues anciennes, il possédait les langues allemande et anglaise, et il en a traduit plusieurs ouvrages. Il avait obtenu de l'emploi dans un ministère; il eut le malheur d'être réformé: c'était perdre toute sa fortune. Cependant il ne fut pas découragé; mais de nouveaux chagrins l'accablèrent, et il mourut le 27 ventôse an XIII (18 mars 1805). On a de lui: I. *Galatée*, comédie en un acte et en vers, 1776, in-8°. II. *Agathis*, scène en vers et en prose, in-8°. III. *Lettres sur le désastre de Messine*, traduites de l'italien, 1779, in-8°. IV. *Les épanchements de l'amitié et de l'imagination*, traduits de l'anglais, de Langhorne, 1780, in-18. V. *Evélina*, ou *l'entrée d'une jeune personne dans le monde*, traduit de l'anglais, de miss Burney, 1785, 2 vol. in-12; 1816, 2 vol. in-12. VI. *Sermons choisis de Sterne*, traduits de l'anglais, 1786, in-12. VII. *Quelques vers*, 1785, in-16; an IX (1802) in-16. VIII. *Daniel*, traduit de l'allemand de Moser, 1787, in-18. IX. *Réflexions sur l'abolition de la traite et de l'esclavage des nègres*, traduites de l'anglais, 1788, in-8°. X. *Lettres de Sterne à ses amis*, traduites de l'anglais, 1789, in-12. XI. *Le sens commun*, traduit de l'anglais, de Th. Payne, 1790, in-8°. XII. *Les souffrances maternelles*, roman imite de l'allemand, 1793, 4 vol. in-18. XIII. *Marianne et Charlotte*, ou *l'apparence est trompeuse*, traduit de l'allemand, de J. F. Junger, 1794, 3 vol. in-18. XIV. *La victime de l'imagination*,

ou *l'enthousiaste de Werther*, traduit de l'anglais, 1794, 2 vol. in-18. XV. *Léopoldine*, ou *les enfants perdus et retrouvés*, traduit de l'allemand, de Fr. Schultz, 1795, 4 vol. in-18. XVI. *Peregrinus Protée*, ou *les dangers de l'enthousiasme*, traduit de l'allemand de Wieland, 1795, 2 vol. in-18. XVII. *Tableaux du déluge*, d'après Bodmer, 1797, in-18. XVIII. *La messe de Gnide*, *ouvrage posthume de C. Nobody*, nouvelle édition augmentée, Genève, 1797, petit in-18 de 92 pag. Nous n'avons pu nous procurer la première édition de cette pièce licencieuse, qui est réimprimée dans l'ouvrage intitulé: *Fêtes et courtisanes de la Grèce*. XIX. *Histoire des Suisses*, traduite de l'allemand de J. de Muller, tomes II-VIII, 1797, in-8°. Le 1er. vol. a été traduit par N. Boileau. XX. *Vie de Foë*, auteur du Robinson (dans l'édition de *la Vie et les aventures de Robinson Crusoé*, veuve Panckouke, 1799, trois volumes in-8°.) XXI. *Louise*, poëme champêtre en trois idylles, traduit de l'allemand, de Voss, 1800, in-18. XXII. *Les Enfants de l'Abbaye*, traduction nouvelle de l'anglais, de Mme. M. R. Roche, 1801, 6 vol. in-18. XXIII. *Les Abdérites*, *suivis de la salamandre et la statue*, traduit de l'allemand de Wieland, 1802, 3 vol. in-8°. XXIV. *Aperçu statistique des états de l'Allemagne*, traduit de l'allemand de Hœk, in-fol., dont Ad. Duquesnoy ne fut qu'éditeur. XXV. *Voyage de Fr. Hornemann dans l'Afrique*, traduit de l'anglais, 1803, deux parties, in-8°. XXVI. *Recherches asiatiques*, ou *Mémoires de la société établie au Bengale*, *pour faire des recherches sur l'histoire*, *les sciences et la littérature de l'Asie*, traduits de l'anglais (avec des notes de MM. Langlès, Cuvier, Delambre, Olivier, etc.), 1805, 2 vol. in-4°. XXVII. *Anna Bella*, ou *les dunes de Barham*, traduit de l'anglais, de Mackenzie, 1810, 4 vol. in-12, ouvrage posthume. Griffet Labaume a été l'éditeur de la traduction des *Poëmes d'Ossian*, publiée en 1797 (*Voy.* DAVID DE SAINT-GEORGE, X, 606). Il a coopéré au recueil de *Mémoires sur les hospices et les établissements d'humanité* (Voy. DUQUESNOY); au *Censeur universel anglais*, sous la lettre Z; au *Bulletin de littérature*; au *Mercure de France*; au *Journal encyclopédique*; à la *Décade*, sous la lettre L; au *Magasin encyclopédique*; c'est dans ce dernier journal (7e. année, tome III p. 159, et 9e. année, tome 1er., p. 203) qu'il a donné une *Notice biographique et littéraire sur les femmes auteurs les plus distinguées de la Grande-Bretagne, par ordre alphabétique*. On trouve une notice sur Griffet Labaume, dans la *Décade*, tome XLV, p. 182, et une autre dans le *Magasin encyclopédique*, avril 1805, p. 414. — Charles GRIFFET LABAUME, frère d'Antoine-Gilbert, né à Moulins en 1758, mort à Nice le 10 mars 1800, ingénieur en chef du département des Alpes-Maritimes, a donné une *Théorie et pratique des annuités décrétées par l'assemblée nationale de France, pour les remboursements du prix des acquisitions des biens nationaux*, 1791, in-8°. Quelques personnes lui attribuent la traduction de *Daniel*, qu'avec le plus grand nombre, nous avons comptée (n°. VIII) parmi les ouvrages de son frère. A. B—T.

GRIFFITH (MICHEL). *Voy.* ALFORD.

GRIFFITH (MISTRISS ÉLISABETH), romancière anglaise, épousa en 1752 Richard Griffith, homme de mœurs

relâchées, et qui avait comme elle quelque talent littéraire. Ils débutèrent ensemble dans cette carrière par la publication de leur correspondance, avant et quelques années après leur mariage, sous le titre de *Lettres de Henri et de Françoise*, 6 vol. in-12, 1756-1770. On y trouve peu d'abandon et d'intérêt, mais des observations fines sur la société et la littérature. M. Griffith publia, en 1764, le *Triumvirat*, ou *Mémoires authentiques de A. B. et C.*, 2 vol. in-12; roman d'une morale très peu sévère, et dont sa femme n'osa recommander la lecture qu'aux hommes. Mistriss Griffith donna successivement quatre comédies, la *Femme platonicienne*, 1765; *Amana*, 1765; la *Double méprise*, 1766; et l'*École des roués*, 1768. Ils publièrent conjointement, en 1769, deux romans; l'un la *Noble misère* (the Delicate distress), par Henri; l'autre, le *Nœud gordien*, par Françoise, chacun 2 vol. in-12. Les ouvrages suivants sont de Mss. Griffith seule: *Histoire de lady Barton*, en forme de lettres, 1771, 3 vol. in-12. — *Histoire de lady Juliana Hartley*, en lettres, 1775, 2 vol. in-12. — La *Morale des drames de Shakespeare expliquée*, 1775, in-8°.; c'est un des meilleurs ouvrages de cette dame. — *Essais adressés aux jeunes femmes mariées*, 1782, in-8°. On a aussi d'elle des traductions estimées de quelques ouvrages français. Ses romans ont eu du succès, quoiqu'on y trouve plus d'esprit et d'instruction que de sentiment et de naturel. Elle mourut à Millescent, comté de Kildare en Irlande, le 5 janvier 1793. Son mari était mort longtemps avant elle. — Ralph GRIFFITHS fut le premier entrepreneur du *Monthly review* (Revue du mois), qu'il continua de diriger pendant 54 ans. Cet ouvrage périodique, imprimé à Londres, est fort estimé; et il est, sinon le plus piquant, du moins l'un des plus judicieux des journaux de pure littérature qui paraissent en Angleterre. Griffiths mourut le 1er. septembre 1803. L.

GRIFFONI (MATHIEU), historien italien, appelé en latin *de Griffonibus*, d'une ancienne famille de Bologne, naquit en cette ville en 1351: il reçut une éducation très soignée, et cultiva d'abord la poésie avec assez de succès, comme le prouvent les pièces qu'on a de lui, datées de 1385. Ses concitoyens l'envoyèrent en ambassade à Rome en 1393, et à Florence en 1401; et il montra, dans les négociations dont il était chargé, autant de prudence que d'habileté. Le duc de Milan s'étant emparé de Bologne en 1403, Griffoni fut exilé; mais à son retour on lui rendit les emplois qu'il avait perdus, et il continua de les remplir jusqu'à sa mort, arrivée le 3 juillet 1426. On a de lui: *Memoriale historicum rerum Bononiensium*. Ces Annales, qui commencent à l'année 1109, ont été continuées par un anonyme jusqu'en 1428. Les faits y sont rapportés trop brièvement, et le style en est peu élégant; mais elles n'en sont pas moins précieuses par l'exactitude et l'impartialité qui les distinguent. Muratori les a publiées dans ses *Scriptores rerum italicarum*, tom. XVIII, et les a fait précéder de recherches curieuses sur la vie de l'auteur. W—s.

GRIFOLINI (FRANÇOIS), né à Arezzo vers le milieu du XVe. siècle, mourut très jeune, à Naples, d'une chute de cheval. Il se nommait en latin *Franciscus Aretinus*; et c'est lui, et non pas *Franciscus Aretinus de Accoltis* (*François Arétin*, ou *François Accolti*), qui est l'auteur de la

traduction latine des lettres de Phalaris et de Diogène. La ressemblance des noms l'a fait attribuer faussement à François Arétin. Cette erreur a été commise par Fabricius, Harles, La Monnoye, Saxius, M. Ginguené, etc. Un passage d'Atilio Alessi, dans son histoire manuscrite d'Arezzo, cité par le P. Lami et le P. Mansi, nous a mis à portée de rétablir ici le nom ignoré de Grifolini, et de lui restituer ces deux détestables traductions. Grifolini est encore auteur de quelques poésies italiennes, sur lesquelles on peut voir la *Bibliotheca Riccardiana*, de Lami. B—ss.

GRIGNAN (Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de), fille de la célèbre marquise de Sévigné, naquit en 1648. Dans le premier éclat de sa beauté, en 1663, elle fut présentée à la cour. On la remarqua dans les ballets où dansait Louis XIV; et Benserade, le poète de ces fêtes, composa des madrigaux sur les personnages qu'elle représentait. Saint-Pavin l'a chantée dans une épître badine. La Fontaine, dans sa fable du *Lion amoureux*, en fait un portrait plein de finesse et de vérité. Parmi les aspirants à la main de Mlle. de Sévigné, François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, obtint la préférence en 1669, quoiqu'il se fût déjà marié deux fois, et qu'il eût deux filles de sa première femme. En donnant sa fille à un homme de la cour, Mme. de Sévigné se flattait de passer sa vie avec elle; mais peu de temps après, le service du roi appela son gendre en Provence, où, comme lieutenant-général, il commanda en l'absence du duc de Vendôme, trop jeune alors pour exercer les fonctions de gouverneur. En 1671, Mme. de Grignan se rendit auprès de son époux. Depuis son mariage jusqu'à la mort de sa mère, pendant vingt-sept années, elles se réunirent le plus souvent possible, et ne furent pas en tout séparées l'espace de sept ans. On doit à cet éloignement si douloureux pour Mme. de Sévigné les lettres qu'elle écrivit à sa fille, celles qui, sans aucun doute, ont contribué le plus à lui assurer la prééminence dans le genre épistolaire. De nos jours, malgré l'autorité des témoignages contemporains, on a prétendu que Mesdames de Sévigné et de Grignan ne s'aimaient point, et qu'elles ne pouvaient vivre ensemble. On n'a pas craint d'employer contre elles les traits du ridicule, et d'attaquer jusqu'à leur réputation (1). Les plaisanteries amères de Mlle. de Sommery, les accusations hasardées de M. le duc de Nivernais, ne méritent pas une réfutation sérieuse. A l'égard des autres reproches, ils sont détruits par les faits. Dans les lettres de Mme. de Sévigné, on reconnaît un cœur presque toujours satisfait du cœur qu'il chérit. Quant aux passages sur lesquels on juge avec rigueur Mme. de Grignan, il est naturel d'en conclure que le sentiment, également vrai chez la mère et chez la fille, ne se manifestait pas en elles d'une égale manière. La première, vive, enjouée, indulgente, était très affectueuse; la seconde, grave, triste et sévère, n'était pas expansive. Nulle part cette cause de mésintelligence apparente n'est indiquée aussi clairement que dans une lettre écrite en 1679 (Mme. de Grignan était alors à Paris); cette lettre a été imprimée pour la première fois en 1814. Affligée de la réserve de sa fille, Mme. de Sévigné lui dit, dans sa tendresse inquiète: « J'ac» corde avec peine l'amitié que vous

(1) Voyez les *Lettres de Mme. la comtesse de L***. à M. le comte de R****., in-12, 1785, attribuées à Mlle. de Sommery, et le Dialogue intitulé: *Pline le jeune et Mme. de Sévigné*, Œuvres de Mancini Nivernais, tom. III.

» avez pour moi avec cette séparation « de toutes sortes de confidences. » (*Lettres inédites de Mme. de Sévigné*, 1 vol. in-8°.) Heureusement pour sa belle ame, le calme y renaissait bientôt; car, au sujet de l'opposition des goûts et des esprits, il lui échappe cette observation d'une justesse piquante : « Nous n'en sommes pas » moins bien ensemble; au contraire, » nous sommes une nouveauté l'une » à l'autre. » (Lettre du 9 juin 1680.) Loin d'excuser les torts de son caractère, Mme. de Grignan les avoue sans cesse; et l'on voit qu'elle parvint à se corriger. « Je ne sais, lui répond sa » mère, comment vous pouvez dire » que votre humeur est un nuage qui » cache l'amitié que vous avez pour moi; » si cela était dans les temps passés, » vous avez bien levé ce voile depuis » plusieurs années. » (Lettre du 26 octobre 1688.) Mme. de Sévigné, si digne d'être aimée, a peu de détracteurs; on l'affectionne autant que ses écrits. Mme. de Grignan n'a pas, sans doute, les mêmes droits à une pareille bienveillance; mais il semble que l'on veuille la punir de l'*idolatrie* qu'elle inspirait à sa mère, *idolatrie* qui faisait dire au pieux Arnaud d'Andilly que cette dernière était *une jolie païenne*. L'abbé de Vauxcelles rend Mme. de Grignan responsable des *traits de malice, un peu acérés*, que Mme. de Sévigné se permet quelquefois. Il croit qu'*ils se trouvent sous la plume* de la mère, uniquement *pour divertir* la fille. (*Réflexions sur les lettres de Mme. de Sévigné.*) Ces petites médisances sont néanmoins plus conformes à la gaîté de l'une qu'au sérieux de l'autre. Enfin, de ce que celle-ci s'adonnait à des lectures abstraites, on infère qu'elle négligeait ses devoirs d'épouse et de mère. Tout annonce cependant qu'elle les a remplis avec un dévouement religieux, et qu'elle a soutenu long-temps avec habileté le faste de son mari, « chez qui les fantaisies ruineuses servaient par quartier. » (Lettre du 5 juin 1680.) Pour satisfaire aux engagements qu'il avait contractés, elle s'obligea personnellement; et, pour conserver à ses enfants sa fortune particulière, elle ne balança pas à s'imposer des privations. Malgré son enthousiasme maternel, Mme. de Sévigné laisse percer des vérités, à l'aide desquelles il est possible de peindre sa fille, sans complaisance et sans injustice. Ornée de talents aimables, Mme. de Grignan faisait rarement usage de ses moyens de plaire, et voyait le grand monde moins par goût que par bienséance. Elle était belle; et la beauté n'était à ses yeux que l'écueil ordinaire des femmes. Sous un air dédaigneux était caché son mérite réel, que l'intimité seule laissait apercevoir. En un mot, c'était un caractère plus élevé que flexible, plus solide qu'agréable. Pourquoi n'a-t-on pas les réponses de Mme. de Grignan à sa mère? Telle est la question qui se présente toutes les fois qu'il s'agit des lettres de cette dernière. Suivant le chevalier de Perrin, qui, sous les auspices des héritiers de Mme. de Sévigné, fut l'éditeur de trois recueils de ses lettres, publiés successivement en 1734, 1737, 1754, « on est per» suadé que les réponses de la fille fu» rent, en 1734, sacrifiées *à un scru» pule de dévotion.* » (1) D'après cette remarque, Grouvelle transforme Mme. de Grignan en incrédule, et tire, en conséquence, de cinq à six phrases de sa mère, des inductions forcées, démenties par beaucoup d'autres phrases, qu'il serait trop long de rapporter. Pour fortifier son assertion, il

(1) Voyez une note de l'Avertissement du Recueil de 1734.

affirme que « Mme. de Sévigné parle » souvent de la conversion de sa fille » comme d'une chose difficile et éloi» gnée »; ce qu'une lecture attentive ne nous a point fait remarquer. Mais en supposant que la prédilection de Mme. de Grignan pour Descartes, qu'elle nommait *son père*, l'eût familiarisée avec le doute méthodique de ce grand philosophe, au point d'altérer en elle la simplicité de la foi, est-il vraisemblable que toutes ses lettres à sa mère aient été brûlées pour cette seule raison ? Elles ne roulaient pas toujours, à beaucoup près, sur des points de controverse. N'est-il pas à présumer plutôt que les tracasseries de province, les chagrins domestiques, dont, malgré sa fermeté, Mme. de Grignan était réduite à s'entretenir, sont le véritable motif d'une suppression qui cause autant de surprise que de regret ? N'est-ce pas là simplement ce que le chevalier de Perrin a voulu faire entendre ? Si, comme cet éditeur en est persuadé, les réponses de Mme. de Grignan furent anéanties en 1734, elles doivent l'avoir été par sa fille, la marquise de Simiane: celle-ci toutefois, en confiant au fils de Bussy-Rabutin le choix de lettres de son illustre aïeule, d'après lequel ont été données les éditions furtives de 1726, 2 vol. in-12, s'exprime en ces termes : « Si j'étais » assez heureuse pour y pouvoir join» dre *les réponses de ma mère*, n'en » seriez-vous pas bien content, mon » cher cousin? » (Lettre sans date.) Il serait donc permis de croire que ces réponses n'existaient plus dès le temps où cet envoi eut lieu. Nous avons ouï raconter que le gendre de Mme. de Simiane, le marquis de Castellane-d'Esparon, en ayant été dépositaire, les remit à son cousin M. de Castellane-Novejean, qui s'empressa de les brûler, disant de mesdames de Sévigné et de Grignan : « Ces bavardes-là n'ont que trop fait » parler d'elles. » Nous sommes bien éloignés de garantir la certitude d'une pareille anecdote. Des lettres écrites du fond de la Provence n'exciteraient pas sans doute, même avec un charme égal dans la diction, autant d'intérêt que des lettres écrites de la cour, dans la société du duc de La Rochefoucauld, de Mme. de La Fayette, etc., à l'époque la plus brillante de la monarchie. Un choix de réponses de Mme. de Grignan n'en serait pas moins précieux, et par le mérite de la forme, et par le jour qu'elles répandraient sur les lettres de sa mère. Malheureusement elles paraissent être perdues sans retour. Les autres lettres qui nous restent d'elle, sont insérées presque toutes parmi celles de Mme. de Sévigné. Quoiqu'elles ne lui soient point adressées (ce qui leur a fait perdre le principal intérêt), et qu'elles soient en petit nombre, elles font connaître sa manière d'écrire. Il ne faut y chercher, ni l'inspiration, ni la grâce abandonnée du modèle inimitable. C'est, au contraire, une composition soignée et réfléchie, dont le tour, quelquefois étudié, est en général spirituel, noble et précis. « C'est un style juste et court, » qui chemine et qui plaît au souve» rain degré. » (Lettre du 9 mars 1672.) Mme. de Grignan, peu touchée des ouvrages d'imagination, accordait aux *raisonnements subtils* une préférence qui était l'objet des plaisanteries de son frère. Le *résumé du système de Fénelon sur l'amour de Dieu* prouve en elle le talent d'éclaircir, avec une étonnante concision, les obscurités de la métaphysique : l'édition publiée en 1806 par Grouvelle, est la seule où se trouve ce morceau. « Ca» ché et en quelque sorte enfoui, dit» il, dans les feuilles d'un ancien jour-

» nal, il peut passer pour inédit (1). » D'une santé délicate et chancelante, Mme. de Grignan ne put résister à la douleur d'avoir perdu son fils : elle y succomba, le 13 août 1705, à l'âge de cinquante-sept ans, dans la terre de Mazargues, aux environs de Marseille. Dix mois auparavant, son fils était mort de la petite-vérole, à Thionville, entrant à peine dans sa 34e. année. Il était brigadier des armées du roi, et de plus ambassadeur de France à la cour de Lorraine. En lui s'éteignit l'espoir d'une maison qui donna des souverains à la Provence, et par qui fut fondée la ville de Montélimart (2). M. de Grignan, plus âgé que sa femme de dix-sept ans, lui survécut jusqu'en 1714. Il en avait deux filles : l'une, Marie-Blanche, que Mme. de Sévigné nomme *ses petites entrailles*, se fit religieuse aux dames de la Visitation d'Aix, et ressemblait à son père, « qui » n'était pas le plus joli garçon du » royaume. » (Lettre du 4 décembre 1668.) La plus jeune est cette Pauline, dont l'enfance, immortalisée par les éloges de sa grand'-mère, promettait ce qu'elle est devenue sous le nom de marquise de Simiane. S. S—n.

GRIGNON, métallurgiste et antiquaire, né dans la Champagne vers le milieu du XVIIIe. siècle, annonça dès son enfance un goût très vif pour les sciences. Devenu directeur des forges de Bayard, il fit de nouvelles expériences sur le minerai qui alimentait ses fourneaux, et en soumit le résultat à l'académie des sciences, dont il reçut des témoignages de satisfaction. Dans une fouille qu'il entreprit, en 1772, près de Saint-Dizier, ayant découvert quelques restes d'antiquités, il en rendit compte, et fut chargé par le roi de continuer ses recherches, avec un traitement de dix mille francs, à titre d'indemnité. Grignon fut récompensé de ses travaux par le cordon de l'ordre de Saint-Michel. Une maladie aiguë, contre laquelle échouèrent tous les efforts des médecins, le tourmenta dans les dernières années de sa vie : il mourut à Paris vers 1785, à un âge peu avancé. Il était correspondant des académies royales des sciences et des inscriptions, et membre associé des académies de Dijon et de Châlons. On connaît de lui : I. *Mémoires sur la nécessité et la facilité de rendre la Marne navigable depuis Saint-Dizier jusqu'à Joinville*, Amsterdam (Paris), 1770, in-12. II. *Bulletins des fouilles faites par ordre du roi, d'une ville romaine sur la petite montagne du Châtelet*, Paris, 1774, 1775, 2 part. in-8°. : c'est une description intéressante des antiquités trouvées sur cette montagne, et dont la plus grande partie a passé dans le cabinet de M. l'abbé de Tersan. III. *Mémoires de physique sur l'art de fabriquer le fer, d'en fondre et forger des canons d'artillerie; sur l'histoire naturelle, et sur divers sujets particuliers de physique économique*, Paris, 1775, in-4°., avec planches. On trouve des choses curieuses dans ce recueil. IV. *Observations sur les épizooties contagieuses, et particulièrement sur celle qui a regné en Champagne*, ibid., 1776, in-8°. V. Il a traduit de l'allem. de Torb. Bergmann l'*Analyse du fer*, avec des notes et un appendice suivi de quatre mémoires sur la métallurgie, ibid., 1783, in-8°. W—s.

(1) On a cru publier ce morceau pour la première fois en 1814, en le joignant aux *Lettres inédites*. Une erreur plus grave est de l'avoir donné sous le nom de Mme. de Sévigné. Le journal dont parle Grouvelle, est celui de Fréron, qui annonce *avoir entre les mains* une lettre de Mme. de Grignan. C'est en effet sous cette forme qu'il insère cet écrit dans l'*Année littéraire*, 1768, tome IV, page 263.

(2) Le nom de cette ville était *Montilium Adhemari*.

GRIJALVA (Jean de), aventurier espagnol, qui découvrit le Mexique, était né à Cuellar, dans la vieille Castille. Son compatriote Vélasquez, gouverneur de Cuba, dont il était lieutenant, lui donna le commandement d'une flottille pour aller reconnaître le Yucatan, que F. H. de Cordova venait de découvrir. (*Voy.* Cordova, tom. IX, p. 575.) Grijalva, dont tous les historiens s'accordent à vanter le caractère et l'habileté, partit de la Havane, le 8 avril 1518. Les courants le portèrent sur l'île de Cozumel, à laquelle il donna le nom d'île Ste.-Croix, parce qu'il y trouva dans un temple une croix à laquelle les historiens ont attribué une origine miraculeuse. Grijalva doubla ensuite le cap Catoche, descendit à l'endroit où Cordova avait été défait, battit les Indiens, et fut blessé; mais cette action répandit la terreur dans tout le pays. Il poursuivit sa route à l'ouest, sans beaucoup s'éloigner de terre. Plus on avançait, plus le pays paraissait cultivé et peuplé, les édifices plus propres et mieux bâtis, les habitants plus à leur aise et plus policés. Quelqu'un s'étant écrié qu'il lui semblait être dans une nouvelle Espagne, cette idée plut si généralement, que ce nom passa à la contrée entière; c'est du moins ce que raconte Solis. Arrivé à la rivière de Tabasco, qui reçut le nom de Grijalva, celui-ci ne put résister au desir de pénétrer dans le pays. L'étonnement que la vue des vaisseaux causa aux Indiens, facilita son entreprise. Il leur parla de la puissance du roi son maître, et les invita à le reconnaître pour souverain. Un des principaux Indiens lui fit une réponse si énergique et si raisonnable, que les Espagnols virent bien qu'ils s'étaient mépris en croyant avoir affaire à des sauvages. Après que l'on eut consolidé la paix par des présents réciproques, Grijalva continua à longer la côte, fit avec les habitants des échanges qui lui procurèrent beaucoup d'or, et apprit qu'il était redevable du bon accueil qu'il en reçut aux ordres d'un puissant monarque nommé Moutézuma. Cependant il avait pris possession du pays au nom du roi d'Espagne et de Vélasquez. Il arriva ensuite devant de petites îles, dans l'une desquelles il vit dans un temple les restes de deux malheureuses victimes humaines. Ayant demandé aux indigènes pourquoi ils sacrifiaient des hommes, on lui répondit que c'était par ordre des rois d'Alcohua ou du Mexique. Les Espagnols, qui n'avaient d'autres interprètes que des Indiens de Yucatan, saisirent mal la réponse, et crurent qu'Ulua était le nom de l'île: ils la nommèrent St.-Jean de Ulua; elle est au large de Véra-Cruz. Ils y traitèrent encore de l'or. La vue de tant de riches pays avait déjà fait naître à Grijalva et à ses compagnons le desir d'en prendre possession plus solidement que par de simples formalités; mais il était retenu par sa scrupuleuse soumission aux ordres de Vélasquez, qui lui avait enjoint de ne pas former d'établissement. Néanmoins il prit le parti de lui dépêcher un vaisseau pour lui rendre compte de ses découvertes, et lui envoyer ce qu'il avait de plus précieux. Il continuait sa route au nord, lorsqu'un de ses vaisseaux fut attaqué par les Indiens: ensuite les courants l'empêchèrent de doubler une pointe au nord de Panuco. On parla de nouveau de former un établissement; les avis furent partagés, et Grijalva reprit la route de la Havane, où il arriva le 10 septembre

Ayant vu dans un port voisin des préparatifs pour une nouvelle expédition, il se flattait qu'on lui en donnerait le commandement; mais Vélasquez, au lieu de félicitations, lui adressa des reproches, et traita même de crime la scrupuleuse fidélité de Grijalva à suivre ses ordres. Aussi, quoique la voix publique fût pour celui-ci, qui se recommandait par ses qualités et ses services, le commandement de l'expédition fut donné à Cortez; ce qui causa, par la suite, bien du repentir à Vélasquez, ainsi que l'observe Castillo, qui avait accompagné Cordova et Grijalva. (*Voy.* Cortez et Vélasquez.) — Fernand de Grijalva, chargé par Cortez de faire des découvertes dans la mer du Sud, partit, en 1533, du port de Tehuantepec, de conserve avec Mendoza, parent de Cortez, dont il fut séparé dès la première nuit. Après avoir couru près de 300 lieues, il aborda dans une île déserte près de la pointe de la Californie; il lui donna le nom de St.-Thomé: elle porte aujourd'hui celui de Socorro. Il mouilla ensuite, au mois de février 1534, dans le port de Santa-Cruz, aujourd'hui de la Paz, situé sur la côte du continent. Son pilote Ximenès y fut tué: Fernand retourna à la Nouvelle-Espagne. En 1536 Cortez l'emmena dans son expédition en Californie; et l'année suivante il l'envoya avec deux vaisseaux porter des secours à Pizarre. E—s.

GRILL (Claude), directeur de la compagnie des Indes de Gothenbourg, et chevalier de l'Etoile polaire, naquit à Stockholm en 1705. Ses ancêtres, originaires de Hollande, s'étaient rendus en Suède sous le règne de Gustave-Adolphe, et avaient contribué avec plusieurs autres étrangers au perfectionnement des usines, à l'établissement des manufactures et à l'extension du commerce. Heureux dans leurs entreprises, ils avaient en même temps acquis des fonds de terre considérables, pour les exploiter selon les méthodes les plus avantageuses. Le commerce était cependant resté l'objet principal de l'activité de cette famille; et Claude Grill, après avoir fait plusieurs voyages, dirigea le comptoir de son père. Ses connaissances en économie politique, et son patriotisme, lui valurent bientôt une grande considération. Il devint directeur de la compagnie des Indes, député de la bourgeoisie à la banque, et membre du comité des doyens, qui est chargé de l'administration municipale de Stockholm. Vers l'année 1747, il sauva le crédit de l'Etat et de la banque, en sacrifiant une partie considérable de sa fortune. Ce noble dévouement fut reconnu par les Etats du royaume, qui en exprimèrent publiquement leur satisfaction, et qui le firent consigner dans leurs archives. Claude Grill prit une part très active aux progrès des institutions utiles qui se formèrent en Suède pendant le dix-huitième siècle. Il dirigea l'économie et l'administration des hôpitaux de Stockholm, et leur fit obtenir des fonds considérables. Lorsqu'en 1739 quelques citoyens éclairés et remplis de zèle pour la gloire de leur pays eurent conçu le projet de fonder dans la capitale une académie des sciences, Grill les seconda de ses conseils et de sa fortune. Il fut un des premiers membres de cette société savante; et en 1748 il lui procura les moyens de faire construire un observatoire. Quelque temps après, l'académie fit frapper une médaille en son honneur; et le roi le décora de l'ordre de l'Etoile polaire en 1767. Claude Grill mourut

la même année, laissant un nom respecté, et emportant les regrets des malheureux, dont il avait été le bienfaiteur. C—AU.

GRILLENZONE (JEAN), savant italien, né à Modène vers 1521, suivit à Bologne le cours de philosophie de Pomponace jusqu'à la mort de celui-ci. Comme ce maître n'écrivait rien, ses cours ne furent conservés que par les cahiers de Grillenzone, qui écrivait très vite, sans omettre même les plaisanteries auxquelles Pomponace s'abandonnait quelquefois outre-mesure. Jean avait aussi étudié la médecine: après la mort de Pomponace, il se consacra à cette science. De retour à Modène, il y trouva Marc-Antonio de Crotone, que le hasard y avait conduit; il apprit le grec sous sa direction, et insista tellement sur l'utilité de cet enseignement, qu'on en fit salarier le professeur aux frais de la commune. Mais Hercule II d'Este, duc de Ferrare, y amena ensuite Francesco Porto, avec André Alciat et Vincent Conti (*Voy.* MAJORAGIUS). La maison de Grillenzone devint alors une école publique; on y faisait par jour deux leçons, l'une de latin, l'autre de grec. On y discutait et interprétait les passages les plus difficiles des auteurs anciens: Pline y fut ainsi entièrement lu et commenté. Chacun pouvait donner son avis sans apparat, sans préambule. Jean institua des banquets littéraires, que chacun rendait à son tour: le nombre et la qualité de mets y étaient réglés d'une manière frugale. On y proposait, à chaque repas, un exercice d'esprit; c'étaient une épigramme grecque ou latine, un sonnet ou un madrigal sur chacun des mets: d'autres fois, on ne pouvait demander à boire, à manger, ou toute autre chose, que dans la langue dont le chef de banquet s'était servi le premier, et il était défendu de faire usage d'aucune des formules qui avaient déjà été employées. Un autre jour, chacun devait citer tous les proverbes relatifs à un animal, à une plante, à un mois, à un saint, à quelques familles de Modène: enfin on en vint jusqu'à commander de composer une Nouvelle, tirée de la vie de Tomaso del Forno, évêque d'Hiérapolis. Ce n'est cependant pas à cette singulière institution qu'il faut rapporter la première origine de l'académie que Grillenzone y avait établie. Des témoignages irrévocables prouvent qu'elle lui était un peu antérieure. Elle existait déjà quand Porto enseignait dans Modène, puisqu'il en était membre: on y discutait différentes compositions; on y comparait les chefs-d'œuvre des auteurs classiques, dans un calme littéraire qui fut bientôt troublé à l'époque de la réformation, par des querelles de religion. Grillenzone n'en a pas moins été le fondateur de l'académie de Modène. L'esprit de ce savant semblait avoir été formé pour diriger les assemblées nombreuses et concilier les opinions contradictoires. Les institutions dont nous avons parlé le prouvent: l'ordre admirable qu'il avait su introduire dans sa famille, le démontre encore davantage; elle était composée de sept frères, parmi lesquels il n'était ni le plus jeune ni le plus âgé: cinq étaient mariés, et quelques-uns avaient un caractère fier, bizarre et peu sociable. Cependant son autorité, parmi eux, était si grande, qu'après la mort de son père Nicolas, en 1518, il les réunit dans une même maison, où ils vécurent sans bruit et sans trouble. Chaque femme avait le gouvernement de la maison pendant une semaine. Les sept frères, les cinq femmes, et les plus grands enfants, mangeaient à

une même table, avec les étrangers qui briguaient le plaisir et l'honneur d'être admis à ce singulier et respectable banquet : à une autre table moins élevée, mais dressée dans la même salle, étaient les enfants plus petits, au nombre de quarante-cinq à cinquante. Les revenus de la famille n'étaient pas aussi considérables qu'un pareil état pourrait le faire supposer. L'active industrie des frères, dont l'un était médecin, l'autre juge, l'autre pharmacien, l'autre marchand de draps, et l'autre prêtre, fournissait à tout ; l'un avait soin des affaires de la ville, un autre de celles de la campagne, et tout était réglé par la sage surveillance de Jean. Il était le lien qui les unissait tous : ses frères se séparèrent après sa mort, arrivée le 22 juillet 1551. Outre les *Statuts du collége de médecine*, approuvés par le duc Hercule, et dont il fut le rédacteur, il avait composé un *Traité des familles de Modène* : cet ouvrage s'est perdu, ou a été supprimé. — Horace GRILLENZONE, peintre et sculpteur, né à Carpi avant 1550, mort vers 1620, est moins connu par quelques tableaux d'église, un buste d'Alphonse II, et une statue de Saint-Sébastien, conservés à Ferrare, que par l'amitié que le Tasse eut pour lui. Ce grand poète a donné à l'un de ses dialogues le titre de *Grillenzone* ou l'*Epitaphe*. A. L. M.

GRILLET (JEAN), missionnaire jésuite, était supérieur de la maison de Caïenne, lorsque les Anglais s'emparèrent de cette colonie en 1666 : il ne s'enfuit pas alors chez les sauvages, comme quelques-uns de ses confrères ; ce qui le mit dans le cas de rendre quelques services à ses concitoyens. Comme son zèle et ses lumières l'avaient fait avantageusement connaître, un visiteur de la compagnie arrivé à Caïenne, à la fin de 1673, le choisit pour aller découvrir les peuplades indiennes les plus éloignées de la mer, sur lesquelles l'on n'avait que des notions très vagues. Grillet demanda pour son compagnon le père François Béchamel, qui possédait parfaitement la langue Galibi, généralement parlée dans l'intérieur de la Guiane, et qui avait beaucoup de facilité pour apprendre les langues étrangères : les deux religieux se munirent des instruments nécessaires pour prendre hauteur, ainsi que de tout ce qui pouvait servir à dresser la carte de leur route, et se mirent en chemin le 25 janv. 1674. Après bien des fatigues qui altérèrent leur santé, et notamment celle du père Béchamel, ils parvinrent à cent soixante-dix lieues dans le sud-ouest de Caïenne, chez des peuples qui n'avaient jamais vu d'Européens, et ils furent de retour le 17 de juin. Le père Grillet envoya en France sa relation, accompagnée d'une lettre datée du 2 septembre 1674 ; elle parut sous ce titre, *Journal du voyage qu'ont fait les PP. Jean Grillet et François Béchamel dans la Guyane, l'an 1674*, et fut insérée dans le deuxième volume de la traduction de la Relation de la rivière des Amazones par Gomberville, publiée en 1680 : elle reparut depuis à la suite de la traduction du Voyage de Woodes-Rogers autour du monde. Elle donne une idée favorable de son auteur, et se fait lire avec intérêt. On n'avait pas encore eu de relation si exacte des mœurs des sauvages de la Guiane. Il eût été à souhaiter que les deux missionnaires eussent pu conserver leur santé dans l'entreprise louable et hasardeuse qu'ils avaient exécutée : leur mort prématurée priva le public de la carte qu'ils s'étaient proposé de pu-

blier d'après les matériaux qu'ils avaient recueillis. On voit, dans leur relation, qu'ils n'ont pu rien apprendre sur le lac Parimé; et que la seule réponse positive qu'ils obtinrent sur ce point, fut contraire à l'opinion de ceux qui croient à l'existence d'un amas d'eau considérable et permanent dans ces contrées. Ils nous apprennent aussi que les Galibis donnent à Dieu le nom de *Tamoucicabo*, qui signifie l'ancien du ciel; ce qui se rapproche de celui par lequel le désignent les indigènes de l'Amérique septentrionale. E—s.

GRILLET (René), horloger à Paris, sous le règne de Louis XIV, se fit connaître par des inventions ingénieuses, et qui supposent un rare talent pour la mécanique: I. *Nouvelle machine d'arithmétique*, dans le Journal des savants de 1678, numéro 14. II. *Curiosités mathématiques*, Paris, 1673, in-4°. III. *Hygromètre nouveau* (Journal des savants, 1681, n°. 3). La machine à calculer, décrite dans le premier de ces opuscules, et perfectionnée dans le second, est une boîte contenant vingt-quatre cylindres disposés sur trois rangs, chacun desquels porte sur sa circonférence les neuf bâtons arithmétiques de Neper, et sur l'extrémité supérieure trois cercles concentriques. Cette machine, fondée sur le même principe que la roue de Pascal, et le tambour arithmétique de Petit, offrit sur ces deux inventions l'avantage d'être portative. Le Dauphin, auquel l'auteur fit hommage de son travail, lui en ayant commandé une plus grande, il y fit deux légers changements, au moyen desquels l'addition des dizaines se fait d'elle-même, en tournant les roues dans un sens, et leur soustraction dans le sens contraire; et l'on peut faire à-la-fois deux règles différentes en ne portant son attention que sur une seule. On sait que ces machines volumineuses, souvent proposées (*Voy.* Gersten), et plus curieuses qu'utiles, exigent autant d'application et bien plus de temps que le calcul ordinaire, et qu'il n'y a d'inventions d'une utilité pratique en ce genre, que celles qui sont fondées sur la propriété des logarithmes (*Voy.* Gunter). L'hygromètre de Grillet, mis en mouvement par plusieurs petites cordes jouant sur des poulies, avait, comme tous les instruments de ce genre construits à cette époque, l'inconvénient de n'être pas comparable: mais il était très sensible; et l'auteur par un procédé fort ingénieux, y avait adapté deux aiguilles, dont l'une faisait le tour entier d'une circonférence divisée en soixante parties, pendant que l'autre ne parcourait qu'une division de son échelle. C. M. P.

GRILLET (Jean-Louis), savant et laborieux écrivain, chanoine de la Roche, en Savoie, naquit dans cette petite ville le 16 décembre 1756. Après avoir terminé ses études avec la plus grande distinction, et exercé fort peu de temps les fonctions du ministère pastoral, il présenta, pour la formation du collége de Carouge, un plan fondé sur un système de tolérance religieuse, qui permettait d'admettre aux mêmes études les catholiques, les protestants et les juifs. La situation de la nouvelle ville de Carouge, bâtie sur les limites du territoire de la république de Genève (à laquelle on vient de la réunir en 1816), semblait exiger un pareil arrangement. Le plan du chanoine Grillet fut adopté; et, en 1786, il fut nommé directeur de ce collége, professeur de rhétorique, et préfet des études. Le voisinage de la bibliothè-

que publique de Genève lui fournit l'occasion de recueillir beaucoup de notes sur l'histoire littéraire de la Savoie, qui fut dès-lors l'objet principal de ses recherches. La révolution l'ayant obligé, ainsi que la plupart des prêtres de ce pays, de chercher un asile en Piémont, il fut chargé de l'éducation de MM. Provana de Collegno, fit avec ces deux jeunes seigneurs le voyage de Rome et de l'Italie méridionale, et acquit des connaissances étendues dans les arts et dans l'archéologie. Il y fut reçu membre de l'académie italienne, et associé correspondant de la société des *Georgofili* de Florence. Rentré en Savoie après treize ans d'exil, il fut nommé directeur-adjoint de l'école secondaire de Chambéri, en 1806, et professeur de philosophie en 1807; il fut appelé trois ans après aux fonctions de censeur du lycée de Grenoble, puis à celles de principal du collége d'Anneci, que le délabrement de sa santé ne lui permit pas d'accepter : il se retira dans sa ville natale, où il mourut le 11 mars 1812, vivement regretté des nombreux amis que lui avaient faits l'aménité et l'obligeance de son caractère, la variété de ses connaissances, et sa fidélité constante aux devoirs de son état. Pendant son émigration, l'abbé Grillet ne cessa de continuer la recherche des matériaux de son grand ouvrage : il avait tiré des notes précieuses d'archives et de bibliothèques aujourd'hui détruites; il y mit la dernière main après son retour, et le publia par souscription sous ce titre : *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman, contenant l'histoire ancienne et moderne de la Savoie, et spécialement celle des personnes qui, y étant nées ou domiciliées, se sont distinguées par des actions dignes de mémoire, ou par leurs succès dans les lettres, les sciences et les arts*, Chambéri, 1807, 3 vol. in-8°. L'ouvrage est rangé par ordre alphabétique de noms de lieux; et après une courte description, il donne, par ordre chronologique, sous chaque localité, la notice des personnages plus ou moins remarquables dont elle est la patrie ou le domicile. Ceux dont on ne connait pas le lieu de naissance, sont renvoyés à la capitale de la province : aussi l'article Chambéri en contient-il cent dix-neuf, Anneci quarante-trois (1), et la totalité de l'ouvrage, environ sept cent soixante. Cette multitude de personnages obscurs, auxquels M. Grillet semblait vouloir attribuer une espèce de célébrité, en y admettant un assez grand nombre d'hommes vivants, excita de vives critiques. On ne réfléchit pas que l'auteur ne prétendait point en faire autant de grands hommes ou de personnages illustres, et qu'une biographie purement locale, comme l'histoire particulière d'une ville ou d'une province, doit tout comprendre, afin que les biographies plus générales aient à choisir en y puisant leurs matériaux. Nous pensons donc que, malgré quelques doubles emplois (2), quelques omissions, de nombreuses inexactitudes, et des fautes typographiques assez graves (3), cet ouvrage n'en est pas moins

(1) Sur la foi de Chiesa et de Rossotti, trompés par la ressemblance des noms, Grillet attribue à Anneci quelques personnages nés au Puy en Velai (en latin *Anicium*), tels que Guillaume Tardif, qui était incontestablement de cette dernière ville.

(2) Tel est, par exemple, Jacques Peletier, bien connu pour être natif du Mans. Grillet lui donne néanmoins deux articles, le faisant naître à Anneci (I, 278), et à St.-Jean de Maurienne (III, 284), sous le nom de Pelletard.

(3) Par exemple, dans le tableau inséré t. III, p. 458, il faut, dans la quatrième colonne, supprimer la seconde ligne de chiffres (16 4 m. 20;

un recueil précieux, où l'on trouve des choses curieuses qu'on chercherait vainement ailleurs. L'*Introduction*, surtout, qui occupe plus de deux cents pages du tome 1er., offre un morceau historique absolument neuf, et d'un grand mérite. On a encore de l'abbé Grillet : I. *Eléments de chronologie et de géographie adaptés à l'histoire de Savoie*, Chambéri, 1788, in-8°.; bon abrégé à l'usage des colléges. II. *Histoire de la ville de la Roche, depuis sa fondation en l'an 1000 jusqu'en 1790*, Genève, 1790, in-8°. III. *Osservazioni economico-agrarie sulla preparazione delle canapi per tessere tele e pannelini fini*, Florence, 1802, in-8°. IV. *Saggio sopra la storia degli zodiaci e degli anni dei popoli antichi, per servire di regola a chi vuole giudicare le scoperte che si dicono fatte recentemente in Egitto*, ibid., 1805, in-8°. V. Un *Eloge de Saussure*, et d'autres morceaux insérés dans le recueil de l'académie italienne de Florence. Il a laissé en manuscrit une *Histoire généalogique de la maison de Sales*, 1792, in-4°.; un recueil de *Mémoires et de titres intéressants pour servir à l'histoire du diocèse de Genève*, 1792, deux volumes in-fol., etc. Voyez la notice nécrologique insérée par M. G. M. Raymond, dans le *Journal du Mont-Blanc* du 27 juillet 1812, IV année, n°. 30. C. M. P.

GRILLO (Dom Ange), noble génois, et bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, renonça aux dignités et aux avantages que lui promettait sa naissance, pour embrasser l'état monastique. Il prit l'habit de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Ste.-Catherine de Gênes, en 1572, et s'y livra avec tant d'ardeur à l'étude, qu'il se rendit presque toutes les sciences familières. Il était habile philosophe, théologien profond, versé à fond dans les saintes Ecritures et dans la lecture des saints Pères, et savant mathématicien. Il cultivait en même temps la poésie et l'éloquence, faisait des vers latins et italiens avec une grande facilité, et passait pour un excellent orateur. Son heureux caractère, son amabilité et ses talents l'avaient lié avec les plus beaux esprits et les plus éminents personnages de son temps. Le Tasse, le cavalier Marin, le Guarini, s'honoraient de cultiver son amitié. Les papes Urbain VIII et Alexandre VII l'avaient en estime particulière; et il jouissait, dans son ordre, de la plus grande considération. Il en occupa les principaux postes, fut abbé de St.-Paul de Rome, et fut élu quatre fois *président* ou supérieur général de sa congrégation. Il eût pu aspirer aux premières dignités de l'Église : il préféra rester fidèle à sa vocation, et refusa les évêchés d'Aleria en Corse, et d'Albenga, que lui offrit Urbain VIII. Ce pape avait conçu une telle affection pour Grillo, qu'il recherchait avec empressement son entretien, et passait souvent avec lui des heures entières. C'est pendant que Grillo était abbé de St.-Paul, qu'il établit l'académie des *Humoristes*, dont il devint lui-même un des principaux ornements. Il mourut à l'abbaye de St.-Jean l'évangéliste, de Parme, dans un âge très avancé. On a de lui : I. *Affetti pietosi* (en vers) sur la naissance, la circoncision et la passion du Sauveur, Venise, 1591, in-8°., plusieurs fois réimprimé. On trouve dans les œuvres d'Urbain VIII, alors cardinal Barberin, une pièce de vers à la louange de cet ouvrage. II. *Rime morali*, 1580, 1599, in-4°. III. *Poëmes*

cette ligne, imprimée mal à propos, rend le tableau et l'addition inintelligibles.

sur la flagellation du Sauveur, *et les douleurs de la Ste. Vierge*, 2 tomes; le premier, Venise, 1608; le deuxième, 1610. IV. *L'Eloge de Jean-Jacques Imperiali, doge de Gènes*, Venise, 1618, in-4°. V. *Pompe della morte*, Venise, 1599. VI. *Lagrime del peniteute*. VII. Un *Poëme en l'honneur de la Croix*, Venise, 1611. VIII. Des *Sonnets*, des *Madrigaux*, et *autres poésies*. IX. *Deux volumes de lettres*, Venise, 1608, plusieurs fois réimprimées. X. *Regulæ pro exercitio ecclesiasticarum dignitatum*, *et idæa veri religiosi*; ouvrage resté manuscrit. L—Y.

GRILLOT (JEAN-JOSEPH), chanoine de Chablis, naquit dans cette ville le 26 mars 1708. Quoique chargés d'une famille nombreuse, ses parents ne négligèrent rien pour son éducation : elle fut commencée par un curé, qui voulut bien lui donner lui-même les premiers principes des lettres. Envoyé au séminaire d'Auxerre, il y acheva ses humanités, et fit sa philosophie qu'il avait finie à quatorze ans. Il vint faire sa théologie au collége de Sainte-Barbe, où il resta six ans; après quoi, il retourna dans sa patrie. Attaché au parti janséniste, il crut méritoire de se dévouer aux dangers qu'on courait alors en le soutenant. Les écrits en faveur de l'*appel* étaient sévèrement prohibés; on en punissait rigoureusement les auteurs et ceux qui contribuaient à les répandre. Il n'en fallut pas davantage pour enflammer le zèle de Grillot. Il vola à Paris, où il arriva le 2 mars 1730, pour se livrer à cette œuvre clandestine, pensant courir au martyre. En effet, dès le 24 septembre suivant, il fut surpris dans une de ces imprimeries secrètes, et mis au carcan le 13 mars 1731 : il n'en fut point quitte pour cette punition. Chassé successivement de différents asiles, errant, et enfin banni du royaume, il fut obligé de se retirer en Hollande, où il se joignit aux autres réfugiés. Cependant il obtint, en 1749, la permission de revenir en France. Il établit sa demeure à Auxerre, où il vécut assez tranquillement. Etant tombé malade à Chablis, dans un voyage qu'il y fit en 1765, il y mourut le 31 septembre de la même année. Grillot avait de la piété, menait une vie pénitente, et montra, dans les rudes épreuves auxquelles il fut soumis, un courage et une résignation qu'on regrette n'avoir pas été mieux employés. Il a laissé: I. Un *Recueil de cantiques spirituels sur les principales vérités de la religion*, volume in-12. II. Une *Suite au Catéchisme historique et dogmatique*, volume in-12. III. Une *Vie de M. Creusot, curé de Saint-Loup, à Auxerre*. Il la supprima par humilité pour en laisser paraître une d'une autre main. IV. Il fut un des principaux editeurs des *Œuvres de M. Colbert, évêque de Montpellier*. V. Il participa, sous la direction de Legros, à l'édition des *Mem. de Fontaine, Lancelot et Dufossé*. VI. Il fit réimprimer et augmenta de beaucoup l'ouvrage de Dusaussois, curé d'Haucourt en Normandie, intitulé la *Vérité rendue sensible à tout le monde*, etc., 1743, 2 vol. in-12. Il avait fait un *Recueil* fort étendu sur l'*histoire de la religion*, depuis la création du monde jusqu'à son temps, lequel est resté inédit. On prétend qu'on a trouvé dans ses papiers, une *Réfutation complète de la théologie de Collet*. — Jean-Bapt. GRILLOT, jésuite, natif d'Arnai-le-Duc, mort à Grenoble le 3 septembre 1647, âgé de 59 ans, passait pour un bon prédicateur. Il a publié : *Lugdunum lue affectum et refectum*, Lyon,

1628, in-8°. Il en parut une traduction sous ce titre : *Lyon affligé de contagion, ou Narré de ce qui s'est passé de plus mémorable en cette ville, depuis le mois d'août 1628 jusqu'en octobre 1629, par Jean-Baptiste Grillot, de la compagnie de Jésus*, Lyon, de la Boeterie, 1629, in-8°., de 144 pages. Le père Grillot avait montré un zèle extraordinaire, en assistant les pestiférés dans cette contagion à laquelle il eut le bonheur d'échapper. L—x.

GRIM, roi d'Écosse, était fils de Duff. Il succéda à Constantin IV, en 996, et non en 1002, comme il a été dit à l'article de ce dernier. Grim, soutenu par une faction nombreuse, fut proclamé roi au préjudice de Malcolm, prince de Northumberland, qui était l'héritier direct; et pour gagner l'affection du peuple, il répandit également ses grâces sur tous les partis. Bientôt, instruit que Malcolm cherchait à fomenter un soulèvement, il marcha contre lui. Celui-ci, dont les forces étaient bien inférieures, ne l'attendit pas. Un évêque ménagea la paix entre les deux princes; il fut convenu qu'après la mort de Grim, la couronne passerait à Malcolm, et que cependant chacun d'eux garderait ses possessions. Après quelques années de tranquillité, la tyrannie de Grim réveilla le parti de Malcolm. On en vint aux mains le jour de l'Ascension de l'an 1004. Grim, blessé mortellement, expira le lendemain. E—s.

GRIMALDI, famille illustre de Gênes, l'une des quatre de la haute noblesse qui jusqu'au milieu du XIVe. siècle se disputèrent constamment les premières places dans cette république, et qui, depuis que le gouvernement fut devenu populaire, y conservèrent encore un crédit prodigieux. Les Grimaldi avec les Fiesques étaient les chefs du parti guelfe. Les premiers étaient seigneurs et ensuite princes de Monaco. Cette seigneurie est demeurée dans leur famille plus de six cents ans, depuis l'année 980. La même famille a obtenu des fiefs considérables dans le royaume de Naples, et a été élevée en France au duché-pairie de Valentinois. Elle a formé, en Provence et à Nice, des branches qui subsistent encore. — Renier GRIMALDI est le premier Génois qui ait conduit les vaisseaux de guerre de cette république dans l'Océan, et qui ait fait connaître la valeur des Liguriens hors des bornes de la Méditerranée. Philippe-le-Bel, engagé dans une guerre longue et dangereuse contre les Flamands, le prit à son service en 1304. Avec seize galères génoises, il mit encore sous ses ordres vingt vaisseaux français, lui donna la charge d'amiral de France, et l'envoya au secours de la ville de Ziric-Zée en Zélande. Quinze mille Flamands assiégeaient cette place par terre; et le comte Gui de Flandre la pressait du côté de la mer, avec une flotte de quatre-vingts vaisseaux. Grimaldi battit et dissipa cette flotte; il fit prisonnier Gui de Flandre, et ramena ses galères victorieuses dans les ports de France. S. S—I.

GRIMALDI (ANTOINE), amiral génois, fut chargé en 1332 par la république de venger les outrages que les Génois avaient reçus l'année précédente des Catalans, dans le temps où une guerre civile leur avait ôté les moyens de se défendre. Grimaldi parcourut, avec une flotte de quarante-cinq galères, les rivages de la Catalogne, et porta partout la désolation; il prit plusieurs galères aragonaises devant l'île de Majorque; il mit en fuite quarante-deux vaisseaux qui voulaient l'enfermer dans le port de

Minorque, et ne ramena sa flotte à Gènes qu'après avoir répandu la terreur sur toutes les côtes d'Espagne. Mais, vingt-un ans plus tard, Antoine Grimaldi vit flétrir ses lauriers : chargé de combattre les Vénitiens réunis aux Catalans, il attaqua imprudemment à la Loiera, le 29 août 1353, Nicolas Pisani, qui commandait une flotte de soixante-treize voiles, tandis que lui-même n'en avait que cinquante-deux. Après des prodiges de valeur, il fut obligé de s'enfuir avec dix-neuf galères, seules échappées à sa déroute : trois avaient été coulées à fond, et trente, prises par l'ennemi. L'effroi des Génois fut si grand après cette défaite, qu'ils donnèrent volontairement la souveraineté de leur ville à Jean Visconti, seigneur de Milan, qu'ils voulaient intéresser ainsi à leur défense. — Jean Grimaldi s'est rendu fameux par la victoire qu'il remporta dans le Pô, le 23 mai 1431, sur Nicolas Trevisani, amiral vénitien. Gènes, à cette époque, était soumise au duc de Milan; et ce duc, en guerre avec les Vénitiens, avait osé les combattre sur leur propre élément. Il avait armé une flotte considérable au-dessus de Crémone, en avait donné le commandement à Jean Grimaldi, et y avait fait monter un grand nombre de matelots et de soldats génois : mais Trévisani commandait de son côté une flotte de 37 vaisseaux, avec plus de cent navires moins considérables; il était, de plus, secondé par Carmagnole, le plus grand général de son siècle, et dont l'armée était sur les bords du fleuve. Cependant Grimaldi sut si bien profiter du courant du Pô, qu'il sépara la flotte vénitienne du rivage où était l'armée de terre, à trois milles au-dessous de Crémone; il la poussa sur la rive opposée, et lui prit vingt-huit galères et quarante-deux vaisseaux de transport; il lui tua deux mille cinq cents hommes, et enrichit ses soldats et ses matelots par un immense butin.
S. S—i.

GRIMALDI (Dominique), cardinal, archevêque et vice-légat d'Avignon, était fils de J.-Bapt. Grimaldi, seigneur de Montaldeo, chevalier de la Toison-d'or, et de Madelène Pallavicini, deux des plus illustres familles de Gènes. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut envoyé à Rome, où il ne tarda pas d'obtenir quelques emplois. Nommé, par le pape Pie V, surveillant des galères de l'Église, il assista au combat de Lépante en 1571, et s'y distingua, dit-on, par son intrépidité. Il fut pourvu successivement des évêchés de Savone et de Cavaillon, et succéda, en 1585, au cardinal d'Armagnac, archevêque d'Avignon. Il montra beaucoup de zèle contre les partisans des nouvelles hérésies, et parvint à les expulser entièrement de son diocèse; il mourut en 1592. Il a laissé en manuscrit un volume de *Lettres* relatives aux affaires dont il avait été chargé.
W—s.

GRIMALDI (Jacques), écrivain peu connu, et cependant, dit Tiraboschi, digne, par ses travaux et son érudition, d'être mis à côté des savants les plus illustres, naquit à Bologne dans le XVIe. siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un bénéfice dépendant de Saint-Pierre de Rome, et s'appliqua entièrement à mettre en ordre les archives de cette église, la première du monde chrétien. Il dressa d'abord un *Inventaire* exact des titres précieux qu'elles renferment, et y ajouta des tables très amples; il rédigea ensuite le *Catalogue* chronologique des archi-prêtres, chanoines et bénéficiers attachés

à Saint-Pierre; il transcrivit les *Inscriptions antiques* découvertes sous le pontificat de Paul V, et acquises pour la bibliothèque du Vatican, et les expliqua par des notes judicieuses. J.-B. Doni s'appropria ce dernier recueil; et Gori l'a publié sans rendre au premier auteur la justice qui lui était due. Ce savant modeste mourut à Rome en 1623. On trouvera la liste de ses autres ouvrages, restés presque tous en manuscrit, dans le tome IV des *Scriptor. Bolognesi*, par le comte Fantuzzi. W—s.

GRIMALDI (Jean-François), dit le *Bolognèse*, peintre de paysages, graveur et architecte, naquit à Bologne en 1606. Il passe pour avoir étudié les principes des Carraches, et pour avoir travaillé quelque temps avec l'Albane. Sa réputation s'accrut bientôt tellement, que le cardinal Mazarin l'appela à Paris, et lui fit faire quelques fresques au Louvre. Le *Bolognèse* se montra savant dans ses vues d'architecture et dans les deux perspectives. Ses tableaux ont de la profondeur, et en même temps du relief. Il donna les dessins de quelques maisons que, plus tard, on construisit à Bologne. Il grava ses paysages et ceux du Titien. Ses gravures sont rares et très recherchées; mais il quitta l'architecture et la gravure, pour ne plus s'occuper que de la peinture: son dessin répondit à la légèreté de son pinceau et à la vérité de son coloris. Innocent X l'employa à orner de fresques le palais du Vatican et celui du Quirinal. On a de lui de très belles peintures à Saint-Martin-des-Monts; elles sont placées aux deux côtés de l'autel de Sainte-Marie-Madelène. Le caractère du *Bolognèse* était franc et généreux. On cite de lui des actes de bienfaisance qui honorent sa mémoire. Il éleva dans son art Alexandre, son fils, qui eut quelque mérite, et travailla aux ouvrages de son père. Grimaldi mourut en 1680. Le Musée a de sa main des tableaux qui sont estimés. A—d.

GRIMALDI (François-Marie), jésuite, et l'un des meilleurs mathématiciens de son temps, naquit à Bologne en 1613. Après avoir enseigné les belles-lettres pendant vingt-cinq ans, il s'appliqua aux sciences exactes, et y fit des progrès assez grands pour donner lieu de regretter qu'il ne s'y soit pas adonné entièrement, et qu'il n'ait pas fourni une plus longue carrière. Il coopéra utilement aux travaux importants du P. Riccioli; fit une description particulière des taches de la lune, et leur imposa d'autres noms que ceux qu'Hévelius leur avait donnés; ce dernier a emprunté sa nomenclature des noms des montagnes et des mers terrestres: mais, dit Montuela, les astronomes ont préféré avec Grimaldi se loger dans cette planète en compagnie des principaux philosophes et mathématiciens de l'antiquité. Ce savant religieux mourut à Bologne en 1663, à l'âge de cinquante ans. On a de lui: *Physico-mathesis de lumine, coloribus et iride, aliisque annexis, libri II*, Bologne, 1665, in-4°. Cet ouvrage renferme le détail d'un grand nombre d'expériences curieuses sur la lumière et sur les couleurs. L'auteur y rend compte de sa découverte de l'inflexion des rayons solaires dans le voisinage de certains corps, et de leur dilatation causée par le prisme; mais, dit l'historien que nous venons de citer, il ne faut pas en conclure, avec un écrivain du même ordre, qu'il connut la différente réfrangibilité des rayons de cet astre; il n'en soupçonna rien, et cette importante découverte doit rester entièrement à Newton. Cependant le P. Grimaldi aura

toujours l'avantage d'avoir été comme le précurseur de cet homme immortel; et ce titre suffit pour recommander sa mémoire à l'estime de la postérité. W—s.

GRIMALDI (Jérôme), cardinal, né à Gênes en 1597, était neveu du cardinal Dominique. Ses premières études furent brillantes, et donnèrent une haute idée de ses talents. Nommé, en 1625, vice-légat de la Romagne, il fut fait, trois ans après, gouverneur de Rome et évêque d'Albano. Le pape Urbain VIII l'envoya en Allemagne et en France, avec le titre de nonce, et le récompensa des services qu'il renditau Saint-Siége par le chapeau de cardinal, qui lui fut expédié en 1643. Grimaldi fut reconnaissant des bontés du pontife; il protégea sa famille contre Innocent X, et s'exposa au courroux du nouveau pape, en fournissant aux princes Barberini, malgré sa défense, les moyens de sortir de Rome. Il fut pourvu de l'archevêché d'Aix en 1648; mais Innocent refusa de signer la bulle de confirmation, et il ne put l'obtenir que de son successeur Alexandre VII. Arrivé à Aix en 1655, il fit aussitôt une visite générale de son diocèse, et s'occupa de la réforme des mœurs, en plaçant à la tête des paroisses des pasteurs instruits et vigilants. Il fonda un séminaire, qu'il dota richement, et qui est devenu une pépinière d'ecclésiastiques savants et vertueux : il forma des établissements en faveur des pauvres, et l'on assure qu'il distribuait par an cent mille francs en aumônes. Grimaldi avait assisté à plusieurs conclaves; mais il contribua surtout à l'élection d'Innocent XI, dont il admirait la vertu. Devenu doyen du sacré collége, son attachement pour le troupeau que la Providence lui avait confié, ne lui permit pas d'aller à Rome jouir des honneurs attachés à cette dignité. Une maladie de langueur acheva de détruire ses forces épuisées par l'âge; et il mourut à Aix, le 4 novembre 1685, à quatre-vingt-dix ans. Son *Oraison funèbre*, prononcée par Thoron d'Artignoles, chanoine d'Aix, a été imprimée dans cette ville, 1686, in-12. On peut consulter une *Notice* sur cet illustre prélat, par le P. Bougerel, insérée dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759. W—s.

GRIMALDI (Nicolas), cardinal, né à Gênes le 6 décembre 1645, après avoir rempli successivement divers emplois importants, fut décoré de la pourpre romaine par le pape Clément XI, en 1706, et mourut à Rome le 25 octobre 1717, à l'âge de soixante-onze ans, laissant à son neveu une succession estimée quatre cent mille écus romains, ou plus de deux millions. — Grimaldi (Jérôme), cardinal, né à Gênes le 15 novembre 1674, fut envoyé à Avignon en 1704, avec le titre de nonce extraordinaire: en 1705, il se rendit à Bruxelles, et remplit ensuite, avec distinction, les nonciatures de Pologne et d'Allemagne. Créé cardinal en 1730, il fut nommé quelques mois après légat à Bologne. Il y tomba malade d'épuisement; et les médecins lui conseillèrent d'aller à Naples par mer, persuadés que l'air de cette ville serait avantageux à sa santé; mais, dans la traversée, il fut saisi d'un vomissement violent, dont il mourut avant d'être arrivé à sa destination, le 17 novembre 1733, à cinquante-neuf ans. W—s.

GRIMALDI (François), poète latin, né dans le royaume de Naples au XVIIe. siècle, fut admis dans la société de Jésus à dix-sept ans, et, après avoir régenté quelque temps les basses classes suivant l'usage de l'institut, fut nommé à la chaire de rhétorique du

collége romain. Il s'acquitta de cet emploi avec distinction, partagea son temps entre ses devoirs et la culture des lettres, et mourut à Rome en 1738, âgé d'environ soixante ans. On connaît de lui : I. *Le Bon pasteur*, drame, Pérouse, 1702, in-4°. Cette pièce fut représentée à l'entrée solennelle d'Antoine-Félix Marsigli, évêque de cette ville. II. *De vitâ urbanâ*, Rome, 1725, in-8°. III. *De vitâ agronomicâ*, ibid., 1738, in-8°. IV. *De vitâ aulicâ*, ibid., 1746, in-8°. Ces trois poëmes sont écrits, dit-on, avec autant d'élégance que de noblesse. Le dernier a été inséré dans le supplément aux *Poëmata didascalica*, Paris, 1813. — Un autre P. GRIMALDI, jésuite, de Civita-Vecchia, revenait des Indes orientales, où il avait sans doute été appliqué aux missions, lorsqu'il se fabriqua une machine très ingénieuse, en forme d'aigle, au moyen de laquelle il passa, en 1751, de Calais à Douvres, dans une heure, en dirigeant son vol tantôt plus haut, tantôt plus bas, si l'on en croit Milizia, auteur italien d'une Vie des architectes. Pingeron, qui a traduit en français l'ouvrage de Milizia en 1771, avec des notes historiques et critiques, rapporte ce fait, tome 2, page 188, et ne fait aucune observation sur cette anecdote, dont il était plus à portée que nous de vérifier l'authenticité. Fontenai l'a copiée sans examen (*Dictionnaire des Artistes*, art. GUIDOTTI); mais nous ne voyons pas qu'elle ait été citée en 1784, lorsque la découverte des ballons aérostatiques ramena l'attention des savants sur toutes les expériences du même genre faites jusqu'alors.

W—s.

GRIMALDI (CONSTANTIN), avocat de Naples, né en 1667, et mort dans la même ville en 1750, avait, dit-on, des connaissances fort étendues en histoire, en jurisprudence, en théologie et même en médecine. Cependant il n'est guère connu aujourd'hui que par ses démêlés avec le père Beuedictis. (*Voyez* BENEDICTIS, tome IV, page 157.) Ce religieux, partisan outré de la vieille doctrine d'Aristote, avait publié en faveur du péripatétisme trois *Lettere apologetiche*, dans lesquelles, à défaut de raisons, il ne ménageait pas les injures à ses adversaires. Grimaldi prit la défense des Cartésiens outragés, et publia, contre ces lettres, des *Réponses* qui eurent dans le temps beaucoup de succès, et sur lesquelles on peut consulter le Dictionnaire de Bonnegarde, III, 21. On cite encore de Grimaldi plusieurs Mémoires et Traités en italien, sur diverses questions de droit public et de philosophie scolastique : ils n'offrent aujourd'hui aucun intérêt. — François-Antoine GRIMALDI, mort à Naples en février 1784, est principalement connu par les ouvrages suivants : I. *Istoria delle leggi e magistrati del regno di Napoli*, Naples, 1749-52, 4 vol. in-4°. II. *Annali del regno di Napoli*, *Epoca I*, ibid., 1781, 6 vol. in-8°. Cette première partie s'étend depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 409 de J.-C. III. *Annali*, etc., *Epoca II*, ibid., 1783-86, 10 vol. in-8°., jusqu'à l'an 1211. L'auteur mourut après avoir terminé le 6e. volume; la suite a été mise au jour par Cestari son ami. *Voy.* Fabroni, *Vitæ italorum*, III, 373.

W—s.

GRIMANI (ANTOINE), doge de Venise de 1521 à 1523, était d'une famille riche et puissante : il suivit à-la-fois les deux carrières de la marine et des emplois publics; et il était procurateur de St.-Marc en 1499,

lorsqu'il fut nommé capitaine-général de la flotte que la république envoyait dans les mers de Grèce, pour défendre ses colonies contre l'attaque du sultan Bajazet. Il éprouva quelques échecs devant l'île de Sapienza, et il laissa ensuite prendre Lépante par le sultan. On accusa Grimani d'avoir exposé volontairement à ces revers André Lorédan, son lieutenant, dont il était jaloux; et comme la richesse et le crédit de Grimani pouvaient le soustraire à sa condamnation, les avogadors du commun transportèrent sa cause au grand-conseil, qui le relégua dans les îles de Cherso et d'Ossero. Son fils, Dominique Grimani, qui avait été fait cardinal en 1493 par Alexandre VI, offrit de subir la prison à la place de son père; et lors qu'Antoine Grimani fut conduit enchaîné au lieu de son exil, le cardinal Grimani supporta ses fers, et excita ainsi la compassion du peuple. Au bout de quelque temps, Grimani obtint de pouvoir quitter le lieu de son exil pour s'établir à Rome; mais en même temps, désirant obtenir son rappel dans sa patrie, il profita de son séjour auprès du pape et de la faveur de son fils pour rendre des services éminents aux Vénitiens. Il fit si bien qu'il fut enfin rappelé à Venise, rétabli dans la charge de procurateur de St.-Marc, et très peu de temps après nommé, par le suffrage unanime des électeurs, doge à la place de Léonard Loredan. Lorsqu'il lui succéda, le 7 juillet 1521, il était déjà âgé de quatre-vingt-sept ans. Il ne resta que vingt-deux mois sur le trône; et André Gritti fut son successeur. Le cardinal Dominique Grimani, ce modèle de piété filiale, ne survécut à son père que quelques mois, et mourut âgé de soixante-trois ans, le 27 août 1523. S. S—i.

GRIMANI (Marino), doge de Venise de 1595 à 1605, fut donné pour successeur à Pasqual Cicogna. On vantait son affabilité et la douceur de son caractère. Au moment de sa nomination, la république se préparait à la guerre contre le St.-Siége pour soutenir les droits de César d'Este à la succession d'Alphonse II, duc de Ferrare; mais le prince pusillanime pour qui les Vénitiens voulaient combattre, rendit inutile la bonne volonté de ses alliés, en abandonnant ses droits les plus incontestables. Grimani dirigea ensuite les forces de la république contre les Uscoques, sujets de l'Autriche en Croatie, qui exerçaient la piraterie sur l'Adriatique. Une armée vénitienne brûla tous leurs villages, et extermina les habitants qui ne s'étaient pas réfugiés dans les montagnes. Marino Grimani mourut à la fin de l'année 1605, au moment où la république se brouillait avec le pape Paul V au sujet des franchises ecclésiastiques. Son successeur, Léonard Donato, soutint vigoureusement cette querelle. S. S—i.

GRIMANI (Pierre), doge de Venise, succéda en 1741 à Louis Pisani. A cette époque, la guerre pour la succession d'Autriche était allumée contre Marie-Thérèse dans la moitié de l'Europe. La république de Venise, traversée par les armées autrichiennes, vit souvent aussi son territoire violé par les Français et les Espagnols : elle persista cependant à observer une stricte neutralité; et, mettant des garnisons nombreuses dans ses places fortes, elle n'éprouva d'autres calamités que quelques désordres passagers au milieu des troupes dont elle était entourée. Grimani mourut en 1752, et F. Loredano lui succéda. S. S—i.

GRIMAREST (Jean-Léonor *le Gallois*, sieur de), écrivain très médiocre, né à Paris dans le XVIIe. siècle, vécut long-temps dans la société de quelques personnes riches qui se plaisaient à lui entendre raconter des anecdotes, dont il possédait un ample répertoire. Il donnait en même temps des leçons de français aux seigneurs étrangers qui venaient visiter Paris, et il remplissait même près d'eux l'office de *Cicerone*. Sa vanité était si grande, qu'il disait souvent : C'est moi qui ai donné de l'esprit à tout le Nord. Il mourut à Paris en 1720, dans un âge avancé. On a de lui : I. *Commerce de lettres curieuses et savantes*, Paris, 1700, in-12. C'est, dit M. Hérissant, la suite d'un autre volume in-12, intitulé : *Commerce savant et curieux*, qui pourrait être de Germain Brice, que Grimarest avait remplacé dans les fonctions de *Cicerone*. (Voyez la *Table* du Dictionnaire des Anonymes, par M. Barbier, page 213.) II. Les *Campagnes de Charles XII, roi de Suède*, Paris, 1705, 2 vol. in-12 : pitoyable ouvrage, qui n'a ni l'agrément des plus mauvais romans, ni la vérité, qui est l'ame de l'histoire, dit Lenglet - Dufresnoy. III. *Vie de Molière*, Paris, 1705, in-12, revue et corrigée, Amsterdam, 1705, in-12.—*Additions* à la *Vie* de Molière, avec une réponse à la critique qui en a été faite, ibid., 1706, in-12. Cette Vie de Molière est remplie d'anecdotes que Grimarest disait tenir de la bouche de Baron, mais dont on a reconnu depuis long-temps la fausseté. (*Voy.* Molière.) IV. *Traité du récitatif*, Paris, 1707, in-12 ; nouvelle édit., augmentée, Amsterdam, 1740, in-12. C'est, dit l'abbé Goujet, le meilleur ouvrage qu'on connaisse sur cette matière; mais il a été tellement surpassé depuis, qu'on n'oserait plus le citer. V. *Mémoires historiques de la révolte des fanatiques*. Paris, 1708, in-8°. VI. *Traité sur la manière d'écrire des lettres et sur le cérémonial; avec un Discours sur ce qu'on appelle usage dans la langue française*, ibid., 1709, in-12. VII. *Éclaircissements sur la langue française*, Paris, 1712, in-12. Cet ouvrage, suivant Goujet, peut encore être utile. — Charles-Honoré le Gallois de Grimarest, fils du précédent, et qu'on a confondu souvent avec son père, est auteur des ouvrages suivants : I. *Nouvelle grammaire française, réduite en tables*, Paris, 1719, in-4°. Ce qu'elle renferme de passable, est tiré mot pour mot des *Grammaires* de Regnier-Desmarais et du P. Buffier; celui-ci se plaignit du plagiat, déjà dénoncé dans une lettre insérée au *Journal de Trévoux*, juillet 1719. II. *Lettre d'un gentilhomme périgourdin*, ibid., 1730, in-12; réimprimée l'année suivante, avec la *Réponse* du sieur de Lalande, maître de langues. Cette lettre contient des réflexions assez communes sur les qualités qui constituent l'élégance et la politesse du style. III. *Recueil de lettres sur divers sujets*, ibid., 1725, 1729, in-12. Grimarest annonce qu'en publiant ce volume, il a cédé à l'empressement des étrangers, qui lui témoignaient le desir d'avoir des modèles de lettres : il se justifie ensuite de ne pas faire paraître les manuscrits de son père dont on réclamait de toute part la publication ; il déclare qu'ils lui ont tous été enlevés par un homme des mains duquel, ajoute-t-il, je n'ai jamais pu les retirer, tant il avait pris de justes précautions pour s'en emparer. W—s.

GRIMAUD (Jean-Charles-Marguerite-Guillaume de), célèbre professeur à l'ancienne université de

médecine de Montpellier, naquit à Nantes en 1750, et mourut dans la même ville le 5 août 1789. Elève de Barthez, dont il admirait l'éloquence et l'érudition variée, Grimaud, après quatre années de travaux assidus, composa, pour obtenir le grade de docteur, une thèse sur l'*irritabilité*. Cet ouvrage, qui renferme une critique lumineuse sur plusieurs théories physiologiques alors accréditées, et dans lequel brillent des considérations neuves et savantes, décela dès-lors le génie de son auteur. On s'étonna de l'étendue des connaissances qu'il possédait à un âge si peu avancé; et l'on admira la solidité de la doctrine physiologique qu'il défendait, et qu'il développa si bien depuis dans ses leçons publiques. Après sa réception, il alla passer quelque temps à Paris, dans le dessein de s'y perfectionner, et retourna à Montpellier. En 1781, la cour le nomma professeur-adjoint, et survivancier de Barthez, avec des distinctions fort honorables. Il débuta dans la carrière de l'enseignement par des leçons de physiologie remplies d'idées neuves et ingénieuses, qui firent fortune, et commencèrent sa célébrité. Grimaud avait rédigé un cours complet sur cette matière; cet ouvrage, auquel il n'eut pas le temps de mettre la dernière main, et qui n'a jamais été imprimé, est néanmoins fort connu par le moyen des nombreuses copies qui en ont été faites, tant dans ses leçons que sur son manuscrit. Bichat, qui lui a emprunté de grandes pensées qu'il a su développer avec toute la fécondité et la puissance de son génie, n'a pas manqué d'en faire hommage à Grimaud: M. Richerand, dans ses *Eléments de physiologie*, lui paye aussi le même tribut. Les principales idées qui distinguent la doctrine du professeur de Montpellier sont relatives aux propriétés des corps vivants (propriétés si spéciales et si différentes de celles des autres corps), aux lois, aux effets, aux modifications de l'irritabilité de la fibre musculaire; aux rapports de cette propriété avec la sensibilité nerveuse; aux lois du mouvement musculaire, etc. Grimaud, après avoir essayé ses forces dans cette belle partie de la médecine, qui explique les phénomènes de la vie animale, entreprit un cours sur les fièvres; il rédigea aussi ses leçons en corps de doctrine: l'ouvrage a été publié après sa mort par son disciple chéri (*Voy.* DUMAS, tome XII, page 217). Ce livre, qui décèle un vaste savoir et un esprit judicieux, ne contient rien de neuf; mais on y trouve une grande érudition, et l'histoire assez complète des causes, des phénomènes et des accidents qui compliquent les fièvres, considérées en trois ordres, d'après leur type, et en diverses espèces. La partie qui est relative à la description et au traitement de ces affections, n'est pas la moins remarquable de ce traité. Toutefois l'on regrette que l'auteur, trop tôt enlevé aux sciences, n'ait pu acquérir, dans la pratique, cette expérience qui lui manquait pour bannir de son ouvrage, des théories abstraites et spéculatives, dont son génie éclairé par l'observation eût infailliblement fait justice. Les travaux que nécessitait l'enseignement public, n'occupaient point exclusivement l'esprit de Grimaud; il trouva le temps, en 1785, de composer un *Mémoire sur la nutrition*, en réponse à une question proposée par l'académie de Saint-Pétersbourg. Cette compagnie n'adjugea point de prix; mais elle donna des éloges au travail intéressant du professeur de Montpellier. La question ayant été remise au concours, Grimaud fit un second mémoire, rempli

de considérations nouvelles, d'aperçus ingénieux sur divers points de physiologie, entre autres sur les mouvements des humeurs dans le tissu cellulaire, et par conséquent hors des voies de la grande circulation : ces mouvements sont regardés par l'auteur comme les agents les plus actifs de la nutrition. Mais ici Grimaud préconisait une doctrine contraire aux théories accréditées; et l'académie, tout en lui accordant de nouveaux éloges, n'adjugea point de prix. Ces deux mémoires, fort curieux, ont été imprimés à Montpellier, 1787-89, deux volumes in-8°.; ils donnent une idée de ce qu'auraient pu devenir son *Traité de physiologie* et son *Cours des fièvres*, s'il avait assez vécu pour terminer ces deux ouvrages, qui n'étaient, pour ainsi dire, que des ébauches. L'excès du travail altéra en peu d'années sa constitution, d'ailleurs peu robuste. Il commença, vers 1785, à éprouver les avant-coureurs de la maladie dont les progrès s'accrurent au point qu'en 1789, sentant approcher sa fin, il retourna dans sa patrie, afin d'embrasser ses parents pour la dernière fois. Malgré son goût pour les travaux du cabinet, Grimaud exerçait aussi la médecine, et possédait les qualités qui font le praticien. Moissonné à l'âge de trente-neuf ans, il n'a pu laisser, sous ce rapport, une haute réputation : le temps seul lui a manqué pour l'obtenir. Ceux qui l'ont connu, gardent le souvenir des excellentes qualités de son cœur et de son esprit, et lui donnent encore de justes regrets. La faculté de Montpellier le plaça, avec raison, au rang de ses plus grands professeurs. On lui doit d'avoir fait particulièrement connaître dans cette école, les ouvrages de Stoll, de Selle et de Quarin. Après la mort de Grimaud, il parut, dans la même année, deux éditions de son *Cours des fièvres*, Montpellier, 1791, l'une en trois, l'autre en quatre volumes in-8°. La première, faite sur une copie mutilée par des suppressions, des corrections inconsidérées, fut attribuée à feu Goguet, docteur en médecine, disciple de Grimaud, et qui, devenu général à l'armée du Nord, mourut sur le champ de bataille en 1794. Cette édition furtive n'obtint aucun succès. Il n'en fut pas de même de l'édition en quatre volumes, due aux soins du professeur Dumas, auquel l'auteur avait confié ses manuscrits. Celle-ci étant épuisée depuis long-temps, un médecin de Montpellier vient d'en publier une seconde, qui a paru en 4 vol. in-8°., Montpellier, 1815. On a conservé un discours préliminaire, composé par Dumas pour la première édition; et le nouvel éditeur, Mr. J.-B.-E. Demorcy-Delletre, y a joint une notice sur Grimaud, et une introduction de plus de deux cents pages, dans laquelle il entre dans de savants détails et donne d'utiles développements sur plusieurs points que Grimaud n'avait fait qu'ébaucher.

F—R.

GRIMAUDET (François), avocat du roi à Angers sa patrie en 1558, se distingua par son érudition, sa probité et son patriotisme. La véhémence avec laquelle il parla dans l'assemblée provinciale d'Angers et aux états d'Orléans contre les abus du clergé, parut être une apologie indirecte de la réforme, quoiqu'il fût très-bon catholique. Ce discours, imprimé la même année, fut censuré par la Sorbonne, et attaqué avec tant de chaleur par son collègue Surguyn, que Grimaudet fut obligé de se rétracter. Alors il quitta le palais, pour se livrer au travail du cabinet. Il mourut le 20 août 1580, âgé de soixante ans. On a

de lui un *Traité des monnaies*, Paris, 1576, in-8°., et d'autres ouvrages sur des matières de droit public, ecclésiastique et civil, recueillis en 1669 à Amiens, in-fol. Sa famille, qui subsistait dans le parlement de Bretagne, prétendait descendre de François Grimaldi, qui suivit Louis II, duc d'Anjou, en qualité de son argentier dans le xv°. siècle, lorsque ce prince revint d'Italie. T—D.

GRIMAULD ou GRIMOARD (GUILLAUME). *Voy.* URBAIN V, pape.

GRIMLAIC, prêtre solitaire, que D. Mabillon et D. d'Achery croient avoir vécu au IX°. siècle, n'est connu que par une *Règle* dont il est auteur, et qu'il dédia à un autre prêtre nommé aussi *Grimlaïc*, qui paraît avoir été son directeur, et par l'avis duquel il la composa. Il avait dans sa jeunesse étudié les belles-lettres; et il regrettait de ne l'avoir point fait avec assez de soin. Sa *Règle*, remplie d'érudition, prouve qu'il avait parfaitement réparé ce tort de ses premiers ans. Il n'y cite que des auteurs antérieurs au x°. siècle, et même rien de postérieur aux conciles d'Aix-la-Chapelle de 816 et 817: néanmoins l'abbé de Rancé la croit d'une époque moins ancienne. Cette *Règle*, divisée en neuf chapitres, est tirée de l'Écriture sainte, des Pères tant grecs que latins, des anciennes Règles monastiques, des Vies des saints, et d'autres monuments ecclésiastiques. La règle de S. Benoît est une des principales sources où l'auteur a puisé. Il recommande à ses solitaires l'étude comme un des devoirs essentiels à leur état, et veut qu'ils soient doctes : *Solitarius itaque debet esse doctor.* Ce livre, de peu d'étendue, se recommande par l'ordre et la méthode qui y règnent, et par les sentiments d'une piété éclairée et solide. De bons juges le regardent comme un manuel non seulement utile à des solitaires, mais même à tous ceux qui sont engagés dans le ministère évangélique. On en doit la découverte à dom Luc d'Achery, qui la tira de deux manuscrits, dont l'un provenait de la bibliothèque de M. de Thou, et l'autre lui appartenait. Il la fit imprimer en un petit vol. in-16, qu'il enrichit d'une table et de notes marginales, Paris, Edmond Martin, 1653 : depuis elle passa dans le Code des anciennes règles, publié par Holstenius, Rome, 1661, 2 vol. in-4°. L—Y.

GRIMM (FRÉDÉRIC-MELCHIOR, baron DE), littérateur dont la réputation s'est beaucoup accrue depuis sa mort, phénomène assez rare pour être remarqué, naquit à Ratisbonne le 26 décembre 1723, de parents pauvres, mais qui voulurent, à défaut de fortune, lui laisser du moins une bonne éducation. Son goût pour les lettres se manifesta dès l'enfance; et, au sortir du collége, il composa une tragédie de *Banise*, oubliée aujourd'hui, même en Allemagne. Les critiques dont cette pièce fut l'objet, ne le découragèrent point, mais lui firent sentir la nécessité de perfectionner ses études. Le jeune Grimm desirait vivement de voir la France; et il saisit l'occasion qui se présenta d'accompagner à Paris les enfants du comte de Schomberg, en qualité de gouverneur. Peu de temps après, il devint lecteur du duc de Saxe-Gotha, place plus honorable que lucrative, puisque J.-J. Rousseau, qui fit connaissance avec Grimm à cette époque, dit que son équipage très mince annonçait le pressant besoin de trouver un autre emploi. Ce fut le goût de la musique qui lia ces deux hommes, si peu faits d'ailleurs l'un pour l'autre. Rousseau, simple et confiant, communiqua tous ses projets à Grimm, et le mit en rapport d'amitié avec

Diderot, d'Alembert, le baron d'Holbach et d'autres personnages célèbres, dont la protection était alors très puissante. Grimm sut en profiter; et sans croire, comme le dit Rousseau (Voy. les *Confessions*, livre VIII et suiv.), qu'il paya ses services par la plus noire ingratitude, on est forcé de penser qu'il ne s'en montra pas assez reconnaissant. Le comte de Friese le prit pour secrétaire, avec des appointements qui lui permirent de satisfaire son goût pour la dépense: peu occupé par les fonctions de cette place, Grimm continua d'employer ses loisirs à cultiver ses talents, et à visiter les littérateurs et les artistes les plus distingués. Admis aussi dans la haute société, et persuadé qu'on ne peut y réussir que par les femmes, il ne négligea aucun moyen pour leur plaire, et devint si recherché dans sa toilette, que ses amis lui en faisaient la guerre, et le nommaient en plaisantant, *tyran le Blanc*, parce qu'il était d'un caractère opiniâtre, et qu'il remplissait de céruse les inégalités de son visage. Une aventure, racontée par Rousseau avec ce talent qui donne de l'intérêt aux moindres choses, avait commencé à rendre Grimm l'objet de l'attention publique (*V.* les *Confessions*, livre VIII). Ce fut vers le même temps qu'arrivèrent à Paris les premiers chanteurs italiens connus sous le nom de *bouffons*. Dès leur début, les amateurs se divisèrent en deux partis. Ceux qui tenaient pour l'ancienne musique, se plaçaient sous la loge du roi; et leurs adversaires, parmi lesquels on comptait Rousseau, Grimm, etc., du côté opposé. « Voilà » d'où viennent les noms de partis, » célèbres dans ce temps-là, du coin » du roi et du coin de la reine. » La dispute, en s'animant, produisit des brochures. Le coin du roi voulut plaisanter; Grimm lui répliqua par le *Petit prophète*, brochure piquante et qui a survécu à cette grande querelle. (*Voy.* l'art. J.-J. ROUSSEAU.) Ce pamphlet, et quelques morceaux sur les arts, écrits avec plus de vivacité que de goût, plus d'enthousiasme que de raison, suffirent pour faire à Grimm la réputation d'un homme de beaucoup d'esprit, et pour lui ouvrir une carrière brillante. Le comte de Friese mourut: Grimm le pleura amèrement, quoiqu'il mît peut-être un peu trop d'affectation à étaler sa douleur. Quelques jours après, il obtint la place de secrétaire des commandements du duc d'Orléans. La littérature française, à cette époque, brillait du plus grand éclat; et plusieurs souverains, jaloux d'en connaître les productions par des analyses plus impartiales que ne le sont ordinairement celles des journaux, eurent à cet effet des correspondants à Paris. Grimm, aidé par Diderot, fut celui de la duchesse de Saxe-Gotha; mais on croit qu'il faisait passer des copies des articles les plus piquants, et même probablement la correspondance entière, à sept autres princes, parmi lesquels on compte trois têtes couronnées (1). En 1776, le duc de Saxe-Gotha l'accrédita en qualité de son envoyé à la cour de France; et Grimm, honoré du titre de baron et décoré de plusieurs ordres, s'acquitta habilement de ses nouvelles fonctions, sans toutefois abandonner la culture des lettres. La révolution qu'il avait vue se préparer, mais dont il était loin de prévoir les funestes résultats, vint troubler la tranquillité dont il jouissait. Enfin, effrayé

(1) Une note de la troisième livraison de la correspondance de Grimm nous apprend que ces souverains étaient l'impératrice de Russie, la reine de Suède, le roi de Pologne, le duc de Deux-Ponts, la princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt, le prince George de Hesse-Darmstadt, et la princesse de Nassau-Saarbruck. Aussi les trois parties de la Correspondance sont parvenues aux éditeurs de trois sources différentes.

d'un avenir qu'il n'osait plus envisager, il quitta Paris avec les autres membres du corps diplomatique, et se retira à la cour de Gotha, où il trouva un asile honorable. L'impératrice de Russie le nomma, en 1795, son ministre plénipotentiaire près des états du cercle de Basse-Saxe: il fut confirmé par Paul Ier. dans cet emploi, qu'il remplit jusqu'à ce qu'une maladie cruelle, et qui le priva d'un œil, l'obligea de renoncer entièrement aux affaires. Il revint alors à Gotha, y passa les dernières années de sa vie, au milieu de ses amis et de ses livres, et y mourut le 19 décembre 1807, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Le plus important de tous ses écrits, et celui qui lui assure une réputation durable, est la *Correspondance littéraire, philosophique, critique*, adressée à un souverain d'Allemagne par Grimm et Diderot, Paris, 1812-13, 16 vol. in-8°.: elle comprend l'histoire de la littérature française, depuis 1753 jusqu'à 1790 (1). Dans cet espace de trente-sept années, il n'a pas été publié un seul ouvrage remarquable qui n'y soit analysé et jugé de la manière la plus piquante et presque toujours la plus impartiale. Le style de Grimm est moins correct, et son goût moins sûr que celui de La Harpe; mais ses aperçus sont plus neufs, ses vues plus étendues, et ses jugements exprimés d'une manière plus originale: il règne dans la plupart des morceaux qui composent cette immense galerie, une verve, une chaleur qui entraîne le lecteur, tandis que La Harpe laisse toujours le sien un peu froid. Il ne faut pas cependant oublier qu'ami intime et admirateur passionné de Diderot, Grimm en conserve la couleur d'une manière très décidée: le matérialisme et le drame, tels étaient ses articles de foi, ses deux objets d'adoration, et le grand opéra était son aversion et sa victime. M. Barbier a réuni sous le titre de *Supplément à la correspondance* de Grimm et Diderot, Paris, 1814, in-8°., les divers opuscules publiés par Grimm, en français. Ce sont: I. Les *Lettres* à l'auteur du Mercure *sur la littérature allemande*. II. Une *Lettre sur l'opéra d'Omphale*. III. Le *Petit prophète de Boehmischbroda*, imprimé en 1753, in-8°. (*Voyez* Gottsched, tome XVIII, p. 165.) IV. *Du Poème lyrique*, morceau inséré dans l'*Encyclopédie*, et que l'éditeur regarde comme un traité complet sur cette partie. V. Des *Lettres* à Frédéric II, roi de Prusse, qui prouvent que l'auteur n'avait pas le talent de louer les souverains. VI. Enfin des morceaux inédits de la *Correspondance*, et des *Remarques* de l'éditeur destinées à en éclaircir un grand nombre de passages. (Voyez aussi le *Mercure* de mars 1814, pag. 461-478.) On cite encore de Grimm une *Dissertation* latine *sur l'histoire de Maximilien Ier*. Meusel, dans son *Dictionnaire* des littérateurs allemands, lui attribue quelques autres écrits dans cette langue. C'est à Joseph Bancet qu'on doit la première publication de la *Correspondance*. M. Salgues, éditeur de la seconde partie, qu'on a imprimée la première comme étant la plus intéressante, a mis en tête une *Notice* sur Grimm. Cette partie, publiée en 1812, 5 vol. in-8°., et qui s'étend de 1770 à 1782, a eu l'honneur d'une seconde

(1) En publiant la troisième livraison, qui n'a paru qu'en 1813, 6 vol. in-8°., et qui comprend le commencement de cette correspondance, les éditeurs (MM. Michaud aîné et Chéron) annoncèrent que les années 1753, 1754 et 1755 sont rédigées par l'auteur de l'*Histoire philosophique des Indes*. Cette assertion est au moins très douteuse, comme on l'a fort bien démontré dans le *Journal de l'Empire* du 4 octobre 1813. La deuxième livraison, a aussi été publiée en 1813, par M. Suard, 4 vol. in-8°.

édition, précédée d'un avertissement où l'on répond à quelques critiques, et d'un portrait de Grimm gravé sur un dessin de Carmontelle. On s'est empressé de traduire en anglais, mais en l'abrégeant, la *Correspondance de Grimm*, Londres, 2 vol. in-8°. On y a donné aussi une édition française de cet abrégé. On annonce en ce moment, à Paris, l'impression des morceaux de la correspondance supprimés par la censure impériale. (*V.* DELEYRE et EPINAY.) W—s.

GRIMOALD, fils de Pepin-le-Vieux, succéda à son père dans la charge de maire du palais du royaume d'Austrasie en 640, sous le règne du jeune Sigebert: c'est la première fois qu'on vit cette autorité, déjà trop forte pour la sûreté des rois, se transmettre comme un héritage de famille. Ce n'est pas que la mairie du palais ne fût vivement disputée à Grimoald. Un parti puissant lui opposa Othon, dont le père était gouverneur du roi, place qu'on désignait alors par le simple titre de nourricier: mais cette rivalité ne servit qu'à exciter des troubles dans le royaume; Grimoald triompha, et parvint à faire tuer son concurrent. Le duc de Thuringe, tributaire des rois d'Austrasie, voulut profiter de la jeunesse du roi et des divisions qui régnaient parmi les grands, pour se rendre indépendant; c'était l'ambition générale à cette époque. Après avoir été battu, il se releva, moins par ses propres forces que par le défaut d'accord entre les divers chefs de l'armée austrasienne, et fit une paix aussi glorieuse pour lui que honteuse pour les ministres du roi. Sigebert, trop jeune, et peut-être trop livré à une dévotion minutieuse pour pouvoir gouverner, se reposait entièrement sur Grimoald, auquel il était tellement attaché qu'il lui promit d'adopter son fils, s'il mourait lui-même sans enfants; promesse fort extraordinaire pour un prince qui n'avait pas vingt ans, et dans un siècle où cette adoption n'aurait donné aucun droit à la couronne, puisque l'Austrasie revenait à Clovis II, déjà roi de Neustrie et frère de Sigebert, dans le cas où celui-ci ne laisserait point de postérité: aussi les historiens ont-ils pensé avec raison que Grimoald ne répandit le bruit de cet engagement, que pour préparer les esprits à l'usurpation qu'il méditait. Sigebert mourut, ayant de la reine Innichilde un fils nommé Dagobert, qui porta d'abord le titre de roi d'Austrasie pendant près de deux ans. Grimoald, se voyant assuré d'un parti capable d'étouffer toute autre ambition que la sienne, fit disparaître ce jeune prince, l'envoya en Ecosse, où il fut abandonné, assura qu'il était mort, et éleva son propre fils sur le trône, en lui donnant le nom royal de Childebert. Le respect des Austrasiens pour la mémoire de Pepin-le-Vieux avait été le plus ferme appui de Grimoald: son attentat leur fit horreur; et l'ambition humiliée des grands s'unissant à l'amour du peuple pour les héritiers de Clovis, il en résulta, en 656, une révolte si prompte, si générale, que Grimoald ne put se sauver. Il fut conduit à Paris, et livré à Clovis II, qui le fit renfermer. Depuis cette catastrophe, l'histoire garde le silence sur lui et sur le fils qu'il avait osé nommer roi. La reine Innichilde, mère du jeune Dagobert, s'était retirée auprès de Clovis II, dès le commencement de la révolte de Grimoald. Sans doute elle croyait, avec tous les Français, que son fils était mort, et elle ne tenta aucune démarche pour lui conserver ses états: cependant ce jeune prince re-

parut pour régner quelques années sur une faible partie du royaume de son père, et fut assassiné à la chasse par de vieux partisans de la faction de Grimoald. F—E.

GRIMOALD, fils de Pépin-le-Gros ou d'Héristal, fut fait, par son père, maire du palais de Neustrie en 695, et succéda ensuite à son frère Drogon, dans la dignité de duc des Bourguignons. Il épousa en 711 Theudelinde, fille de Radbode, duc des Frisons. Ayant appris, en 711, que Pépin était tombé malade, il se hâta de se mettre en chemin pour se rendre près de lui : mais, en passant à Liège, la piété l'engagea à visiter le tombeau de Saint Lambert, évêque de cette ville; et, tandis qu'il priait avec ferveur pour la guérison de son père, un scélérat, nommé Rangaire, le perça de plusieurs coups de poignard, dont Grimoald mourut sur-le-champ. Son fils Théodald, encore au berceau, fut nommé par le crédit de Pépin, maire du palais de Dagobert III. W—s.

GRIMOALD, duc de Bénévent et roi des Lombards, était le plus jeune des fils de Gisolfe, duc de Frioul. Lorsque cette province fut envahie en 611 par les Avares, on l'emmena captif vers la Pannonie. Mais comme il était en croupe à cheval derrière le soldat qui l'avait fait prisonnier, il lui arracha son poignard, le tua, et s'enfuit chez les Lombards. Il vécut ensuite dans le Frioul, jusqu'en 635 que Grasolfe, son oncle paternel, fut investi de ce duché: alors, avec Radoald son frère, il passa dans le duché de Bénévent, auprès d'Arigise, qui avait été son tuteur, et qui l'aimait comme son fils. Après la mort d'Arigise et de son fils, Radoald et ensuite Grimoald succédèrent au duché de Bénévent. Ce dernier y parvint en 647. Il remporta vers l'an 650 une grande victoire sur les Grecs qui voulaient dépouiller de ses trésors la basilique de St.-Michel sur le mont Gargan. Cependant la monarchie lombarde ayant été partagée entre les fils d'Aribert (Pertharite et Godebert), la jalousie de ces jeunes princes excita bientôt une guerre civile. Godebert appela, en 662, Grimoald à son secours; mais celui-ci, s'étant mis en marche avec une armée considérable, usurpa pour lui-même le trône qu'on l'appelait à soutenir. Godebert fut tué; Pertharite chercha un asile chez les Avares, et Grimoald fut reconnu pour roi par les Lombards. Il laissa le duché de Bénévent à Romuald son fils; mais celui-ci ayant été attaqué l'année suivante par Constant, empereur de Constantinople, Grimoald accourut aussitôt à sa défense, et força l'empereur grec à lever le siège de Bénévent. Lorsque Grimoald sut que Pertharite s'était réfugié chez les Avares, il fit sommer le chagan ou chef de cette nation de chasser ce fugitif: le chagan, redoutant la puissance des Lombards, congédia Pertharite; et ce dernier, au lieu d'errer davantage pour chercher un nouveau refuge, résolut d'abandonner son sort à la discrétion de son ennemi. Il arriva en 663 à Lodi; et sa confiance en la générosité de Grimoald ne fut point trompée : ce prince lui donna un palais et des revenus, et lui promit par serment de respecter sa vie et sa liberté. Bientôt, il est vrai, l'empressement des Lombards qui venaient rendre visite à Pertharite, excita la défiance de Grimoald. Il allait faire arrêter ce rival, lorsque celui-ci s'échappa de Pavie, et passa en France, sauvé par deux domestiques qui lui étaient dévoués : tous deux, demeurés entre les mains du roi lombard, furent

récompensés par lui, au lieu d'être punis de leur zèle. Pertharite obtint des secours de Clotaire III, roi de Paris et de Bourgogne, qui descendit en Italie en 665 pour rétablir son protégé sur le trône; mais il fut battu par Grimoald dans le voisinage d'Asti. Grimoald mourut, en 671, d'une hémorrhagie qui lui survint à la suite d'une saignée. Quoiqu'il laissât un fils encore enfant, nommé Garibald, les Lombards s'empressèrent de rappeler Pertharite et de le proclamer son successeur. — GRIMOALD II, duc de Bénévent, de 677 à 680, succéda probablement dans ce duché, en 677, à son père Romuald. Le roi des Lombards Pertharite occupait le trône au préjudice du père ou de l'oncle de Grimoald II: celui-ci n'en reconnut pas moins le monarque successeur de Grimoald Ier.; et, comme gage de leur réconciliation, il épousa Vigilinde, fille de Pertharite. Il paraît qu'il mourut en 680, après avoir régné trois ans. Il eut pour successeur Gisolfe son frère. S. S—I.

GRIMOALD Ier., prince de Bénévent, fils et successeur d'Arigise, régna de 788 à 806. Quelle que fut la puissance des ducs de Bénévent, dont le gouvernement égalait presque le royaume actuel de Naples, le titre de duc était considéré par eux comme un signe de dépendance féodale; et, en effet, ils relevaient de la couronne royale des Lombards: aussi, après la chute de cette monarchie, Arigise rejeta-t-il ce titre pour prendre celui de prince. Grimoald son fils vécut quelque temps à la cour de Charlemagne, auquel il avait été donné en otage pour l'observation d'un traité de paix conclu en 787; mais Arigise étant mort en 788, Charles renvoya Grimoald dans le duché de Bénévent, lui imposant seulement l'obligation de démolir les principales forteresses de ses états, et de faire raser la barbe à ses sujets, pour que leur costume fût le même que celui des Francs. Grimoald, à son arrivée dans l'état de ses pères, le trouva envahi par Adelgise, fils de Didier, dernier roi des Lombards: mais, au lieu de se joindre à lui, comme son père avait eu intention de le faire, pour secouer le joug des Francs, Grimoald l'attaqua, le battit, et força les Grecs qui l'accompagnaient à se rembarquer. Cependant Charlemagne et son fils Pepin insistaient pour que Grimoald détruisît les fortifications de Conza, d'Acerenza et de Salerne; et ce prince cherchait à éluder ses promesses, en élevant de nouveaux murs à la place de ceux qu'il faisait abattre. En même temps il épousa, en 793, la fille de l'empereur grec, pour s'assurer, au besoin, les secours de ce monarque. La même année, Pepin et son frère Louis entrèrent à main armée dans le duché de Bénévent; mais ils furent bientôt forcés à la retraite : de nouvelles expéditions des rois francs, en 801 et 802, n'eurent pas plus de succès. La jalousie entre Pepin et Grimoald, tous deux jeunes et vaillants, donna un caractère plus chevaleresque à cette guerre, tandis que les nombreuses forteresses du duché de Bénévent opposaient aux Francs une résistance presque invincible. Pepin se dégoûta enfin d'une entreprise où il ne recueillait aucune gloire; et Grimoald, ayant maintenu son indépendance au milieu des deux plus puissants empires du monde, mourut en 806. Comme il n'avait point d'enfants, un de ses grands-officiers, Grimoald Avresaitz fut son successeur. S. S—I.

GRIMOALD II ou AVRESAITZ, prince de Bénévent, régna de 806 à 818. D'après son surnom allemand,

et l'explication qu'en donne l'anonyme de Salerne, il était probablement maître des cérémonies chez son prédécesseur. Il continua comme Grimoald Ier. à défendre l'indépendance de ses états contre Charlemagne; et comme il était l'un des ennemis les plus renommés de ce monarque, le peuple se figura, en 810, qu'une épizootie dont les bœufs furent atteints en France et en Allemagne était occasionnée par des poudres empoisonnées que Grimoald Avresaitz faisait distribuer. Un grand nombre de victimes innocentes furent massacrées dans toute la monarchie française, sur cette absurde inculpation. Grimoald cependant était aimé de ses sujets; et il avait obtenu l'estime des peuples et des princes ses voisins. En 812, il conclut enfin la paix avec Charlemagne; il lui promit un tribut de 25,000 sous d'or : au commencement du règne de Louis-le-Débonnaire, en 814, ce tribut fut réduit à sept mille sous. Grimoald étant tombé malade en 818, fut assassiné dans son lit par les comtes de Conza et d'Acerenza, dont le dernier, nommé Sicon, lui succéda. Grimoald n'avait point d'enfants. S. S—1.

GRIMOARD (Comte de), général et littérateur français, mort en 1815, était issu d'une famille très ancienne qui, dans le XIVe. siècle, avait donné à l'Église un pape sous le nom d'Urbain V. Il était profondément instruit dans la politique et dans l'art militaire. Louis XVI l'avait chargé d'une négociation en Hollande. Ce général travaillait dans le cabinet du monarque à l'époque de la révolution : il fut l'auteur des plans offensifs et défensifs de la campagne de 1792; et il continua de s'occuper avec le roi jusqu'au 10 août d'objets diplomatiques et militaires. Alors ses cartons furent transportés dans les bureaux du comité de salut public; et il a dû regretter sans doute, non seulement qu'aucun de ses travaux ne lui ait été restitué, mais aussi que cette spoliation lui ait fait perdre jusqu'au mérite d'en être connu pour l'auteur. Sans la mort de Louis XVI, on peut croire qu'il aurait été élevé au ministère; son caractère moral donnait à ce prince une garantie certaine qu'il aurait été ministre sans être courtisan, qu'il aurait délibéré avec indépendance et voté avec sagesse dans ses conseils. Ami d'une sage liberté, ses principes politiques l'avaient rendu partisan du gouvernement représentatif et de la monarchie constitutionnelle. Il était aussi d'avis qu'on ne devait pas craindre d'imprimer d'un auteur tout ce qu'il avait voulu publier; et il ne mettait à cette opinion que les restrictions les plus indispensables. M. de Grimoard était simple dans ses mœurs et dans ses habitudes : sa conversation était, en général, une sorte de dissertation savante et critique, dans laquelle il se plaisait à combattre les doctrines féodales et ultramontaines. Il fut obligé de se cacher pour se soustraire aux fureurs de la révolution. L'essentiel de sa vie est dans ses ouvrages; et ils sont si nombreux, que nous craignons de ne pas pouvoir indiquer, malgré nos recherches, tous ceux dont il est auteur ou éditeur. I. *Essai théorique et pratique sur les batailles*, 1775, in-4°. II. *Collection des lettres et mémoires de M. le maréchal de Turenne*, 1782, 2 vol. in-fol. M. de Grimoard fut si mécontent des mutilations considérables que la censure fit éprouver à l'histoire des campagnes de Turenne, qu'il ne laissa subsister son nom qu'à une dixaine d'exemplaires distribués à ses amis; les autres ont paru sous le nom de Beaurain fils (*Voy.* BEAURAIN, III, 651), comme auteur;

celui-ci n'avait pourtant d'autre titre que celui d'avoir fait graver les cartes et les plans. III. (Avec M. de Gugy), *Traité sur la constitution des troupes légères et sur leur emploi à la guerre*, 1782, in-8°. IV. *Conquêtes de Gustave-Adolphe en Allemagne*, 1782, onze livraisons in-fol. V. *Tableau de la vie et du règne de Frédéric-le-Grand*, 1788, in-8°. L'ouvrage allemand de Muller, traduit en français par de Laveaux, a servi de guide à l'auteur dans sa composition. VI. *Mémoires historiques de Bourcet*, Paris, 1792, 3 vol. in-8°. (*V.* BOURCET.) VII. *Correspondance particulière et historique du maréchal de Richelieu*, en 1756, 1757 et 1758, *avec M. Pâris-Duverney*, suivie des Mémoires relatifs à l'expédition de Minorque, et précédée d'une notice très longue sur la vie du maréchal, 1789, 2 vol. in-8°. VIII. *Considérations sur l'état de la Russie sous Paul Ier., envoyées en 1737 à Voltaire par le prince royal, depuis roi de Prusse, auxquelles on a joint sa Dissertation sur la littérature allemande, diverses pièces sur la Russie, et le Mémoire par le roi de Prusse, remis en 1740 au cardinal de Fleury par le marquis de Beauvau, ambassadeur de France à la cour de Berlin*, 1791, in-8°. IX. *Collection de pièces originales, inconnues et intéressantes sur l'expédition de Minorque ou de Mahon, en 1756*, Paris, 1798, in-8°.; ouvrage très rare. X. *Recherches sur la force de l'armée française, les bases pour la fixer selon les circonstances, et les secrétaires d'état ou ministres de la guerre depuis Henri IV jusqu'en* 1805, 1806, in-8°. XI. *Mémoires et lettres du maréchal de Tessé*, 1806, 2 vol. in-8°. XII. *Mémoires de Henri de Campion*, 1806, in-8°. (Voy. CAMPION.) XIII. (Avec le général Servan), *Tableau historique de la guerre de la révolution de France*, 1808. Il n'en a paru que 3 vol. in-4°., l'ouvrage ayant été arrêté par le gouvernement de Buonaparte. XIV. *Lettres historiques, politiques, philosophiques et particulières de Henri Saint-John, lord vicomte Bolingbrok, précédées d'un Essai historique sur sa vie*, Paris, 1808, 3 vol. in-8°. Les lettres inédites qu'offre ce recueil ont été communiquées à l'éditeur par M. Craufurd, écossais. XV. *Traité sur le service de l'état-major-général des armées, accompagné de tableaux et de planches*, Paris, 1809, in-8°. XVI. *Correspondance du général Dumouriez avec Pache, ministre de la guerre, pendant les campagnes de la Belgique*, Paris, 1793, in-8°. M. de Grimoard est aussi, avec Grouvelle, l'éditeur des *Lettres de Mme. de Sévigné*, en 8 vol. in-8°., et des *Œuvres de Louis XIV*. Il est encore auteur d'un Mémoire *sur la politique de la France envers l'Autriche*, qu'on trouve fort mutilé dans les *Mémoires de Louis XVI*, publiés par Soulavie. B—D.

GRIMOU (ALEXIS), peintre français, peignait le portrait et des sujets de genre en grand. Son pinceau avait de la finesse et de la légèreté. Grimou avait l'habitude d'employer ses couleurs fort épaisses; ce qui donnait un tel relief à ses tableaux, qu'un aveugle aurait pu en deviner les sujets au moyen du tact. Cependant son coloris était brillant; ses caractères de tête avaient beaucoup d'expression. Ce peintre avait un tel amour-propre, que, rentrant fort tard la nuit suivant sa coutume, s'il entendait quelque bruit, il se mettait à crier de toute sa force : *Je suis Grimou*, imaginant que l'estime qu'on devait avoir pour ses ta-

lents le mettrait à l'abri de tout danger. Sans ordre comme sans conduite, il ne travaillait que par caprice, la nuit aussi bien que le jour; et ce qu'il gagnait était dépensé en débauche : aussi devait-il à tout le monde. Son boulanger, n'en pouvant rien tirer, voulut au moins avoir son portrait de sa main; mais notre original n'y consentit que sous la condition qu'il le peindrait avec sa veste de travail et son bonnet de laine sur la tête. Il ne connaissait d'autre passe-temps que celui de boire, et d'autres sociétés que celles d'ivrognes comme lui. Il mourut à Paris, vers 1740, d'un excès de boisson. Il existe un vaudeville sur *Grimou*, par Maxime de Rédon et Pasquier, joué sur le théâtre de la rue de Thionville, 1805, in-8°. P—E.

GRINGONNEUR (JACQUEMIN), peintre (1), est cité dans le compte présenté en 1392 par le trésorier Charles Poupart, pour avoir fourni au roi Charles VI « trois jeux de cartes » à or et à diverses couleurs, de plu- » sieurs devises, et qui lui furent » payés cinquante-six sols Parisis. » Le P. Ménestrier, qui a conclu de ce passage que Gringonneur est l'inventeur des cartes à jouer, a cru que c'était la première fois qu'on en avait parlé : mais on les trouve déjà citées dans le chapitre 15 de la *Chronique du Petit Jehan de Saintré* (V. ANT. DE LA SALLE); et d'ailleurs, le trésorier n'en parle pas comme d'une chose qui fût alors nouvelle : l'attention qu'il a de décrire les jeux fournis par Gringonneur, prouve qu'il en existait de plus communs. Les savants qui ont employé leurs loisirs à rechercher l'origine des cartes, ne sont d'accord ni sur l'époque ni sur le pays où elles ont été inventées. L'abbé Bullet croit que les cartes furent imaginées en France dans les dernières années du règne de Charles V (1376 à 1379), et que l'usage en passa d'abord en Espagne, de là en Italie, puis en Angleterre, et enfin dans le reste de l'Europe. Les fleurs de lis qu'on remarque sur les habillements des principaux personnages; le nom de Charlemagne, l'un de nos plus grands princes, donné au roi de cœur; et enfin ceux de quatre de nos anciens paladins, donnés aux valets ou chevaliers : telles sont les raisons dont s'appuie Bullet pour attribuer à un Français l'invention des cartes. L'abbé Rive prétend au contraire qu'elles ont été inventées en Espagne, et qu'elles y étaient déjà en usage en 1330. On les y nomme *naipes*, dont les Italiens ont fait *naibi*, mot formé, suivant le dictionnaire de l'académie castillane, des lettres initiales N. P., qui désignent Nicolas Pepin, véritable inventeur des cartes à jouer. D'après une autorité aussi respectable que celle de l'académie de Madrid, on peut croire que Nicolas Pepin a réellement introduit en Espagne l'usage des cartes à jouer. Mais à quelle époque? L'abbé Rive dit en 1330; et il se fonde uniquement sur un article des statuts de l'ordre de la Bande, institué par Alphonse XI vers 1332, et cité dans les *Epîtres* d'Antoine de Guevara. Cet article défend aux chevaliers de jouer à aucun jeu, et principalement aux *cartes*. Mais les cartes ne se trouvent spécifiées dans aucune édition espagnole des *Epîtres* de Guevara, ni dans les traductions latine ou italienne qui en ont été faites. L'abbé Rive, pour établir son système, s'en est uniquement rapporté à la traduction française de J. de Guttery, où

(1) M. Lenoir attribue à Gringonneur un tableau représentant Juvenal des Ursins, qu'il regarde comme la plus ancienne production de l'école française. Il en a donné le trait dans le tom. III, p. 13, de son *Musée des Monuments français*.

l'on trouve effectivement les *cartes* parmi les jeux dont l'usage est interdit aux chevaliers : et qui ne sent que ce mot peut très bien avoir été ajouté par le traducteur? On voit donc que l'opinion de Bullet sur l'origine des cartes est celle qui réunit le plus de présomptions en sa faveur. On peut consulter, pour plus de détails : I. *Les principes des sciences et des arts disposés en forme de jeux*, dans la *Bibliothèque curieuse et instructive* (par le P. Ménestrier). II. *Dissertation sur le jeu de piquet* (par le P. Daniel), *Mém. de Trévoux*, mai 1720. III. *Recherches historiques sur les cartes à jouer* (par l'abbé Bullet). IV. *Eclaircissements historiques et critiques sur l'invention des cartes à jouer*, par l'abbé Rive. V. *Analyse* de l'ouvrage de l'abbé Rive, par Dupuy, *Journal des savants*, août 1780. W—s.

GRINGORE (Pierre), poète français, était né en Lorraine, et probablement dans la terre de Ferrières, diocèse de Toul, puisque, dans la dédicace d'un de ses ouvrages, il se reconnaît *sujet et serviteur* de cette maison. Son éducation fut assez négligée; mais il avait de l'esprit naturel, l'humeur enjouée, et le talent d'envisager les scènes de la vie sous un côté plaisant. Il visita une partie de la France, s'arrêtant dans les villes et dans les châteaux, accueilli partout pour sa gaîté, et composant de petites pièces bouffones et satiriques, dans lesquelles il faisait le principal personnage. Il arriva à Paris vers 1510, précédé de sa réputation. Louis XII voulut voir Gringore; et ce prince, alors en guerre avec Jules II, le chargea de tourner son ennemi en ridicule. Le poète obéit, et composa contre le pape une pièce allégorique intitulée : *Le Prince des sots et la Mère sotte;* elle fut représentée à la halle le jour du mardi-gras 1511, et Gringore y joua le rôle de *Mère sotte*, dont il conserva le nom. Ces premiers essais de l'art dramatique en France rappellent involontairement l'origine de la comédie dans la Grèce. Le théâtre de Gringore ne devait pas différer beaucoup du tombereau de Thespis; et les Français, comme les Grecs, ne mirent d'abord, dans la bouche des acteurs, que des injures et des personnalités. La pièce de Gringore eut tout le succès que le roi s'en promettait; et le poète, largement récompensé, continua d'égayer le public aux dépens de la cour de Rome. De retour dans sa patrie, il fut fait héraut d'armes du duc de Lorraine, et ajouta à son nom celui de *Vaudemont*, d'un fief qu'il acheta dans le voisinage du lieu de sa naissance. Il vivait encore en 1544, et il était alors âgé de plus de 60 ans : mais on n'a pu découvrir ni le lieu ni l'époque de sa mort. On dit (*Histoire du Théâtre français*, t. II, p. 250), mais sans preuve, qu'il mourut à Paris, et fut inhumé dans l'église Notre-Dame. Niceron, tome XXXIV, a donné une liste incomplète de ses ouvrages : ils sont rares et recherchés par les amateurs de notre ancienne poésie, parce qu'ils font bien connaître l'état des mœurs au commencement du XVIe. siècle. Goujet dit que le style en est assez bon, et a plus de netteté que celui des auteurs contemporains. En voici les titres : I. *Château du labour*, en rime, Paris, in-4°. goth.; avec *aulcunes ballades*, ibid., 1500, in-8°.; avec les *Fantaisies du monde*, ibid., 1532, in-16. Quelques personnes attribuent le *Château du labour* à Octavien de Saint-Gelais; mais l'un de nos bibliographes les plus exacts (M. Brunet) l'a rendu à son véritable auteur. II. *Le Château d'a-*

mours, Paris (1500), in-8°., Lyon, F. Juste, in-12, et Paris, Trepperel, in-4°. Il y décrit les peines qui accompagnent ordinairement la passion de l'amour. III. *Les Abus du monde*, Paris, 1504, in-8°.; ibid., 1509, Lyon, Ant. de Ry, in-8°. IV. *Les folles Entreprises*, qui traitent de plusieurs choses morales, Paris, 1505, 1507, in-8°.; ibid. (1510), in-4°., goth. V. *Entreprise de Venise avecque les cités, châteaux, forteresses et places qu'usurpent les Vénitiens des rois, princes et seigneurs chrétiens* (1509), in-18; c'est une apologie de la ligue de Cambrai. VI. *L'espoir de paix, et y sont déclarés plusieurs gestes et faits d'aucuns papes de Rome*, 1510, in-16, de vingt-deux pages; cette pièce est fort rare. VII. *La Chasse du cerf des cerfs* (1510), petit in-8°., de quinze pages; c'est une satire très violente contre Jules II, et le titre est une allusion à la qualité que prennent les papes : *Servus servorum Dei*. VIII. *Le Jeu du Prince des sots et de Mère sotte*, joué aux halles de Paris le mardi-gras l'an 1511, in-8°., goth., de quarante-quatre feuillets, et in-4°., goth., de seize feuillets. L'ouvrage est divisé en quatre parties : le cri ou l'annonce de la représentation, qui forme aussi le prologue de la pièce; la sottie ou le drame proprement dit; la moralité; la farce. IX. *Les fantaisies de Mère sotte, contenant plusieurs belles histoires moralisées* (1516), petit in-4°., fig., goth.; Paris, 1525; ibid. 1526, in-4°. Duverdier en cite une éd. de Paris, 1551, in-16. X. *La Coqueluche de P. Gringore*, Paris, 1518, in-8°., goth.; pièce très rare. XI. *Les menus propos de Mère sotte, avec plusieurs nouvelles et le Testament de Lucifer*, Paris, 1521, gr. in-8°.; ibid. 1522, 1528, in-8°.; Lyon, 1535, in-16. Niceron a inséré le Testament de Lucifer dans son art. GRINGORE (tome XXXIV, pag. 55-58). XII. *Heures de Notre-Dame à l'usage de Rome, translatées et mises en ryme*, in-4°., sans date; Paris, 1541, 1544, in-8°. XIII. *Rondeaulx en nombre de trois cent cinquante, singuliers à tous propos*, Paris, 1527, in-8°., goth. XIV. *Chants royaulx figurés moralement, sur les mystères miraculeux de N. S. Jés. Ch. et sur sa passion*, ibid., 1527, in-4°. XV. *Notables enseignements, adages et proverbes par quatrains*, ibid., 1527, 1528, in-8°. XVI. *Les Contredits de songe-creux*, ibid., 1530, in-8°.; 1532, in-16. XVII. *Les Fantaisies du monde qui règne*, ibid., Michel Lenoir, in-4°. de vingt-huit pages, 1532, in-16. XVIII. *Les diverses Fantaisies des hommes et des femmes*, ibid., 1538, in-16, lettres rondes. XIX. *Paraphrase et dévote exposition sur les sept très précieux et notables Psaumes du royal prophète David mis en ryme françoise*, ibid., 1541, petit in-12. On attribue en outre à Gringore : XX. *Sottie à huit personnages; c'est à savoir; le Monde abuz, sot dissolu, sot glorieux, sot corrompu, sot trompeur*, etc., Paris, in-8°., goth., de trente-huit feuillets.

XXI. *Le nouveau Monde avec l'estrif*
Du pourveu et de l'électif, etc.,

Paris, Guillaume Costard, in-8°., goth. Ces deux pièces sont une satire très vive de la cour de Rome. La seconde renferme des traits piquants contre l'avarice du roi Louis XII (1). XXII. *Les dits et autorités des sages philosophes*, in-4°., goth. XXIII. *Maitre Aliborum qui de tout se*

(1) Et non pas Louis XIII, comme on l'a dit par une faute d'impression à l'article de Jean Bouchet, auquel on attribue aussi ces deux pièces, mais avec moins de vraisemblance qu'à Gringore.

mêle et sçait faire tout métier et de tout rien, in-4°. et in-8°., goth. XXIV. *La Complainte de la cité chrétienne faite sur les lamentations de Jérémie*, Paris, in-16. XXV. *Le Blason des hérétiques*. XXVI. *Epître de Clorinde à Rhéginus*, sans date, in-8°. W—s.

GRIPENHIELM. *V.* Figrelius.

GRIPPON ou GRIFON était fils de Charles-Martel et de Sonnichilde, sa seconde femme, nièce d'Odilon, duc de Bavière. Il ne fut point appelé à partager avec ses frères Carloman et Pepin les provinces qui composaient alors le royaume de France; on lui assigna quelques villes pour apanage, et il promit de s'en contenter. Mais après la mort de Charles (en 741), Sonnichilde chercha à former un parti en faveur de son fils, et parvint à mettre dans ses intérêts le duc de Bavière. Les princes français, instruits de sa conduite, s'emparèrent de Laon, où elle était avec Grippon; ils enfermèrent la mère dans l'abbaye de Chelles, et le fils dans le château de Neufchâtel, près des Ardennes. Pepin devenu, en 748, seul maître du royaume, par l'abdication de Carloman, fit venir Grippon à sa cour, et ajouta à son apanage, qui lui fut rendu, une somme considérable. Mais Grippon, jaloux de ne point partager l'autorité avec son frère, s'enfuit secrètement au bout de quelques années, suivi d'un petit nombre de jeunes seigneurs qui s'étaient attachés à sa fortune. Pepin le poursuivit dans la Saxe, dont les habitants avaient pris les armes pour sa défense, et l'obligea de se retirer en Bavière, où il le fit prisonnier; mais toujours généreux, il lui pardonna, et lui assigna la ville du Mans pour demeure, avec douze comtés. Grippon s'enfuit une seconde fois, en 749, et se réfugia à la cour de Gaïfre, duc d'Aquitaine, ennemi de Pepin. Celui-ci, qui était occupé à s'affermir sur le trône, dissimula son ressentiment: mais, en 752, il s'avança contre l'Aquitaine avec une puissante armée; et Grippon, effrayé, résolut de s'enfuir dans la Lombardie. Il fut assassiné dans la vallée de Maurienne par des émissaires de Pepin, qui craignit, dit-on, qu'il n'intéressât les Lombards à son sort, ou, suivant d'autres, par des gens du duc d'Aquitaine, dont on l'accusait d'avoir séduit l'épouse. W—s.

GRITTI (André), général, et ensuite doge de Venise, de 1523 à 1538. Lorsque la guerre contre la ligue de Cambrai appela la république de Venise à faire usage de toutes ses ressources, et à employer les hommes qui méritaient le mieux la confiance de leurs concitoyens, André Gritti fut nommé provéditeur auprès des armées vénitiennes. Sa patrie lui dut les premiers succès remportés sur cette ligue formidable. Il chassa les impériaux de Padoue, de Vicence, reconquit le Polésine de Rovigo, ravagea Guastalla; enfin il reprit, en 1512, sur les Français, les villes de Brescia et de Bergame. Mais Gaston de Foix étant revenu de Bologne à Brescia avec une rapidité inconcevable, surprit et pilla cette malheureuse ville, où, après un combat obstiné, il fit André Gritti prisonnier. Aussi propre aux négociations qu'à la conduite des armées, Gritti, mené à Paris, réussit à rendre Louis XII favorable à sa république; et ce fut lui qui signa comme ambassadeur, le 13 mars 1513, un traité d'alliance entre le roi de France et les Vénitiens. De retour dans sa patrie, Gritti fut de nouveau mis à la tête des armées vénitiennes; et, de concert avec le maréchal de Lautrec, il reprit en 1516 Brescia sur les im-

périaux. Enfin il fut élevé, le 20 mai 1523, à la dignité ducale, à la place d'Antoine Grimani : il l'occupa quinze ans; et dans cet espace de temps la république acheva de recouvrer tout ce qu'elle avait perdu par la ligue de Cambrai. Mais la puissance des doges diminuant sans cesse, ils avaient à peine quelque influence sur l'état qu'ils présidaient; et dès leur nomination à cette haute dignité, l'histoire se taisait sur eux. Gritti mourut en 1538; Pierre Lando lui succéda. S. S—i.

GRITTI (Louis), gouverneur de la Hongrie pour les Turcs, était né à Constantinople, d'une esclave, et d'André Gritti, qui s'y trouvait alors prisonnier, et qui, pendant sa captivité, conclut le traité de 1501 entre les Othomans et les Vénitiens. Louis, fils d'André, qui devint ensuite doge de Venise, apprit le turc et le grec : instruit, ambitieux et entreprenant, il s'attacha à la Porte Othomane. Jamais chrétien avant lui n'y avait joui d'un aussi grand crédit : il eut particulièrement la confiance et les bonnes grâces du grand-visir Ibrahim, le favori de Soliman. Ce fut par lui que Jean Zapoli obtint, en 1528, l'appui du sulthân dans ses prétentions au trône de Hongrie, contre Ferdinand d'Autriche. Après le siége de Vienne en 1529, et la retraite des Othomans, Gritti commanda six mille hommes, laissés au roi Jean, par son protecteur, pour le maintenir dans un royaume devenu un désert : il défendit Bude, assiégée en 1531, et donna le temps à Soliman de venir la délivrer : le roi Jean lui-même l'établit gouverneur de la Hongrie. Les magnats du pays, s'étant opposés à cette élection, qui n'avait rien de volontaire ni rien de légal que la forme, s'attirèrent la haine et la vengeance de Gritti, qui sut les faire périr sur l'échafaud, sous prétexte d'autres crimes qu'il leur supposa. Imbu des maximes violentes des Othomans, il périt par les mêmes artifices qu'il avait appris à leur école. La disgrace et la mort d'Ibrahim pacha, son plus solide appui, furent les avant-coureurs de sa perte. Après la paix de 1533, entre le roi Jean, Ferdinand d'Autriche, et Soliman, Louis Gritti entra en Transsilvanie, à la tête de mille janissaires, de deux mille spahis, et de quelques Hongrois, ennemis déclarés de Cibaco, évêque de Waradin, gouverneur du pays, au nom de Jean Zapoli. Gritti et l'évêque se haïssaient mutuellement; mais le prélat, sachant que son rival réunissait la protection de Soliman et la bienveillance du roi Jean, lui rendit les honneurs extérieurs dus à son pouvoir. Gritti, dont le but secret était d'employer son crédit et ses forces pour se revêtir de la souveraineté de la Transsilvanie, saisit un prétexte pour se défaire de l'évêque, et il le fit assassiner sous ses propres yeux. A la nouvelle de cet attentat, tous les peuples de la province prirent les armes, animés par les parents de l'évêque de Waradin; tous ne respiraient que la vengeance. Le grand-visir Ibrahim était mort; Gritti, ne pouvant sortir de la Transsilvanie, se retira dans une forteresse, d'où il envoya demander des secours au roi Jean. Avant que ce prince eût pu intervenir dans cette querelle, avant que Soliman lui-même eût fait parvenir ses menaces, en cas que l'on osât porter les mains sur son général, le sort de Gritti était décidé. Les Hongrois, enfermés avec lui, le trahirent, et livrèrent aux assiégeants une porte du château. Tous les Musulmans qui essayèrent de résister, furent mis en pièces; Louis Gritti fut fait prisonnier,

et condamné au supplice le plus cruel : on lui coupa le matin les bras, à midi les pieds, et le soir la tête. Soliman fulmina ; mais les excuses solennelles du roi Zapoli ne tardèrent pas à l'apaiser. S—y.

GRIVEL (Guillaume), littérateur, né le 16 janvier 1735, à Uzerche, dans le Limousin, s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence, et exerça quelque temps la profession d'avocat à Bordeaux. Il vint ensuite à Paris, et s'y fit connaître par différents ouvrages qui joignent au mérite d'un but utile celui d'être écrits d'un style agréable. A l'époque de la création des écoles centrales, Grivel y fut attaché comme professeur de législation, et mourut à Paris, le 17 octobre 1810, à soixante-quinze ans. Il était membre des académies de Dijon, la Rochelle, Rouen, et de la société philosophique de Philadelphie. On a de lui : I. *L'Ami des jeunes gens*, Lille, 1764, 1766, 2 volumes in-12 : c'est un traité sur l'éducation. II. *Nouvelle bibliothèque de littérature, d'histoire et de critique, tirée des* Ana, ibid., 1765, 2 volumes in-12. L'auteur promettait deux autres volumes si les deux premiers réussissaient. III. *Théorie de l'éducation*, Paris, 1776, 3 vol. in-12; ibid., 1784; traduit en allem., Breslau, 1777, in-8°. IV. *L'Ile inconnue, ou Mémoires du chevalier de Gastines*, Paris, 1783-87, 6 vol. in-12, réimprimé plusieurs fois, et traduit en allemand. « Les aventures qu'il décrit dans ce roman sont attachantes, dit La Harpe; les principes ne sont pas mauvais, et le style, quoique négligé, est naturel et facile. » V. *Principes de politique, de finances, d'agriculture, de législation et autres branches d'administration*, ib., 1789, 2 volumes in-8°. Grivel a travaillé à la partie d'*économie politique* de l'*Encyclopédie par ordre de matières*. Il est en outre l'éditeur de la *Nouvelle école du monde*, par le Bret, Paris, 1764, in-12, à laquelle il a ajouté une préface, et un cours de belles-lettres, qui fait partie du second volume; et des *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur* par L. D. H. (le marquis de Mirabeau), Paris, 1785, 4 vol. in-12. M. A. A. Lorin a publié une *Analyse synoptique du Cours de législation du C. Grivel*, 1802, in-8°. W—s.

GRODDECK (Gabriel), philologue allemand, naquit à Dantzig, en 1672. Il s'appliqua principalement à l'étude des langues orientales; et, après avoir voyagé en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, il les enseigna d'abord à Leipzig, et, depuis 1699, à Dantzig, où il exerçait en même temps les fonctions de bibliothécaire. En 1701, il fut nommé membre de l'académie de Berlin. Groddeck mourut, le 12 septembre 1709, victime de la peste, qui enleva aussi sa femme le même jour. Ce savant professeur a publié en latin beaucoup de dissertations estimables. Nous en citerons ici : I. *Observationes singulares ex hist. litterariâ.* II. *De scriptoribus historiæ polonicæ schediasma*, Dantzig, 1707, in-4°. Cette notice, qui est un supplément à celle de Joach. Hoppe, se trouve aussi dans le premier volume de l'*Histoire de Pologne de Dlugoss*, édition de Leipzig, 1711. III. *De cæremoniâ palmarum apud Judæos in festo tabernaculorum solemni.* IV. *Pseudonymorum Hebraïcorum hexacontas.* V. *De rebellione Burdigalensi anno* 1675. — Benjamin Groddeck, savant orientaliste, naquit à Dantzig en 1728, et y enseigna, au gymnase de cette ville, les langues grecque et

orientales. Il mourut le 8 juin 1778, après avoir publié différentes dissertations : I. *Commentatio de necessariâ linguarum arabicæ et hebraïcæ connexione*, Wittemberg, 1746, in-4°. II. *De naturâ dialectorum ad linguam hebraïcam et arabicam applicatâ*, ibid., 1747, in-4°. III. *De vero originum Hebræorum fonte et utilitate*, ibid., eod., in-4°. IV. *De linguæ hebrææ antiquitate*, Dantzig, 1750, in-4°. V. *De litteris hebraïcis sectio I*, ibid., 1751, in-4°. VI. *De sensu Scripturæ sacræ*, ib., 1752, in-4°. VII. *De punctis Hebræorum*, ibid., 1755, in-4°. VIII. *De viâ ad notitiam interiorem linguarum orientalium, præsertim hebrææ*, ibid., 1757, in-4°. IX. *Oratio de anno Jobelæo Hebræorum*, ibid. 1758, in-4°. X. *De usu versionum græcarum V. T. hermeneutico et critico*, ibid., 1763, in-4°.

B—H—D.

GROEBEN (Othon-Frédéric von der), poète et voyageur allemand, était issu d'une famille noble, établie en Prusse dans le temps des chevaliers teutoniques, et qui a toujours allié la culture des lettres avec le service militaire : on lui doit la fondation de plusieurs bourses à l'université de Königsberg. Othon-Frédéric naquit à Pralten, village de l'Ermeland, en 1657. Il fit, en 1675, avec un colonel de ses amis, nommé Meglin, le voyage d'Italie et de Malte, s'embarqua ensuite sur les galères de la Religion, qui allaient en caravane, puis visita, avec son compagnon, les pays de l'Orient. De retour après bien des fatigues, il se fixa à Berlin, et y devint gentilhomme de la chambre de l'électeur de Brandebourg. Ce prince songeait à former un établissement de commerce sur les côtes de Guinée et d'Angole en Afrique; il y envoya en 1682, avec deux vaisseaux, Grœben, qui fut récompensé de ses succès dans cette mission, par la place de capitaine des bailliages de Marienwerder et de Riesenbourg. Une vie sédentaire ne s'accommodait pas avec le caractère actif de Grœben. Il obtint la permission d'être de l'expédition de Morée contre les Turcs, en 1686. Il revint l'année d'après, et se maria. On a de lui, en allemand : I. *Relation du voyage du noble pèlerin brandebourgeois en Orient, ainsi que de sa navigation en Guinée, et de ce qui s'est passé en Morée*, Marienwerder, 1694, in-4°. Cette édition étant devenue rare, il en parut une nouvelle, corrigée et abrégée, Dantzig, 1779, in-8°. Ce livre ne contient guère que des détails relatifs aux lieux saints, et généralement connus. On y rencontre néanmoins quelques renseignements concernant l'état où se trouvaient, à l'époque de ce voyage, des cantons et des villes remarquables de l'Orient; mais, à tout prendre, il offre peu de choses importantes. Grœben visita aussi l'Égypte. Haller fait mention de ce Voyage dans sa Bibliothèque botanique : il ne l'avait certainement pas lu ; car ce livre n'a aucun droit à occuper une place dans un ouvrage de ce genre, si ce n'est, par ce que dit l'auteur, du café, qui, selon lui, est une boisson faite de fèves grillées que l'on tire de l'Inde. La seconde édition ne contient pas le voyage de Guinée. II. *Histoire de la vie et des amours de Bergonnen et de sa vertueuse Areté*, Dantzig, 1700, in-4°. Il y décrit en langage poétique son voyage en Palestine.

E—s.

GROENING (Jean), savant publiciste allemand, naquit à Wismar, en 1669, et exerça dans cette ville les fonctions d'avocat. Ses ouvrages lui

ont acquis une grande réputation. Il entretenait, depuis 1696, une correspondance très suivie avec Leibnitz, et il fut même proposé pour être de l'académie de Berlin; mais il n'y fut pas admis. D'une trentaine d'ouvrages historiques, politiques, bibliographiques et numismatiques, la plupart publiés en latin et les autres en allemand, dont il est l'auteur, nous citerons ceux qui offrent le plus d'intérêt. I. *De jure hortorum*, Leipzig. Grœning publia ce traité, ayant à peine dix-huit ans. II. *Nova instituta practica quibus processus communis cum parallelismo judicii aulici, cameralis, seu tribunalis Wismariensis, et fori Saxonici, ex prudentiæ practicæ principiis et præjudiciis novissimis, libris III exhibentur, cum catalogo scriptorum practicorum ad ordinem Institutionum digesto*, Lubeck, 1692, in-12; Hambourg, 1702, in-12. III. *De navigatione liberâ, seu de jure quod pacatis ad belligerandum competit*, Rostock, 1693, in-4°. Le publiciste Puffendorf réfuta cet écrit; mais Grœning se défendit dans un discours apologétique, imprimé à Lubeck en 1698. IV. *Historia numismatico-critica*, Hambourg, 1700, in-8°. Cet ouvrage traite principalement des médailles modernes, des auteurs et des cabinets numismatiques. V. *Bibliotheca universalis seu codex operum variorum*, ibid., 1701, in-8°. L'auteur y a joint deux traités, intitulés : *Bibliotheca juris gentium* et *Historia juris principum*. VI. *Historia expeditionis Russicæ Caroli XII, regis Sueciæ*, ibid., 1701. Il semble que Grœning ait voulu écrire un panégyrique de Charles XII plutôt qu'une histoire. VII. *Historia expeditionis Britannicæ ex numismate*, ibid., 1703, in-8°. VIII. *Historia cycloidis contra Pascalium*, ibid., 1701. Cet écrit de Grœning est assez curieux malgré son imperfection. Il y dit, dans son épître dédicatoire à Antoine Magliabecchi, que dix ans auparavant (vers l'an 1690), il était allé à Rome dans le dessein de cultiver son esprit, et il fait un grand éloge de ce qu'il a vu en Italie. Il a ajouté à son ouvrage : *Hugenii annotationes posthumæ in Is. Newtonii philosophiæ naturalis Principia mathematica*. IX. *Relationes reipublicæ litterariæ, tom. 1us, seu apparatus ad historiam scientiarum et artium, notitiam universalem celebriorum autorum, epistolas, diplomata et observationes, maximè antiquarias et physico-mathematicas*, ibid, 1702, in-8°. Cet ouvrage peut servir de supplément au *Polyhistor* de Morhof. X. *Histoire nouvelle des médailles modernes*, ibid., 1700, in-8°.; 1715, in-8°., avec un catalogue des meilleurs auteurs numismatiques, et l'indication des principaux cabinets. XI. *Histoire des religions modernes*, ibid., 1702, in-12. XII. *Histoire abrégée des médailles antiques*, ibid., 1702. Ces trois derniers ouvrages sont écrits en allemand. XIII. *Bibliotheca juris gentium Europæa*, ibid., 1703, in-8°. XIV. *Recueil d'ouvrages statistiques*, c'est-à-dire, *Les vrais intérêts de l'état; Le parfait ministre d'état; Le parfait architecte et ingénieur*; et *Le projet d'un nouveau dictionn. mathémat.*, ibid., 1703, in-8°. XV. *Præcognita philosophiæ experimentalis et antiliariæ*, ibid., 1703; in-8°. XVI. *Experimenta physicæ primigenia*, ib., 1703, in-8°. XVII. *Apparatus ad historiam artium et scientiarum*, ibid., 1703. XVIII. *Bibliotheca juris gentium exotica*, Hambourg, in-8°. XIX. *Præcognita historiæ universalis*, ibid. XX. *Musæum juris et*

solidioris litteraturæ, quo exhibentur : 1°. *Bibliographia propria* ; 2°. *Selectus epistolarum Lynkeri et Leibnitii* ; 3°. *Delineatio musæi rariorum rerum* ; 4°. *Methodus nova emendandi mores et studia orbis Christiani*, Wismar, 1721, in-8°. Grœning a publié aussi une *Nouvelle philosophie numismatique*, ou *Traité de l'utilité et de l'importance des médailles modernes*, et une édition de l'ouvrage de *Puffendorf*, intitulé : *De officio hominis et civis*, Hambourg, 1706, in-12. Il a mis en tête de cette édition son *Historia juris naturæ et gentium*. B—n—d.

GROGNET (Pierre), poète français, né dans le xve. siècle à Toucy, petite ville du diocèse d'Auxerre, fit son cours de droit à l'université de Bourges, et y reçut le degré de maître ès-arts. Il fréquenta ensuite le barreau; mais il l'abandonna bientôt pour embrasser l'état ecclésiastique. Les seuls titres qu'il prend sont ceux de *prêtre et humble chapelain*; ce qui fait présumer que ses travaux ne furent récompensés par aucun bénéfice. On croit qu'il mourut vers 1540. Ses ouvrages offrent quelque intérêt aux curieux par le grand nombre de faits historiques qu'il a recueillis, et dont il donne les dates précises avec les circonstances principales. En voici les titres : I. *Les mots dorés du grand et sage Caton*, en latin et en français, *avec aucuns bons et très utiles adages, auctorités et dits moraux des sages, profitables à un chacun*, tome 1er., Paris, 1530, in-12; tome 2, Paris, 1533, in-8°.; réimprimé avec des additions, ibid., sans date, 2 vol. in-16, très rare. A la suite des *mots dorés* de Caton, on trouve : 1°. *Louange et excellence des bons facteurs qui ont bien composé en rime, tant deçà que delà les monts*. Cette pièce, en vers de huit syllabes, contient l'éloge des plus grands poètes de l'Italie, le Dante, Pétrarque, Boccace, et des poètes français les plus célèbres alors, mais dont plusieurs ne sont plus connus que par les vers de Grognet. L'abbé Goujet a cité des fragments de cette pièce dans sa *Biblioth. franç.*, et l'abbé Lebeuf l'a insérée en entier dans le *Mercure* de juin 1739.—2°. *Récollection des merveilleuses choses et nouvelles advenues au noble royaume de France, en notre temps, depuis l'an de grâce 1480*. Cette chronique rimée finit à 1530; elle est écrite avec beaucoup de naïveté, et peut être regardée comme le pendant des *faits et dits* de Georges Chastelain et de Molinet, et de la *légende* de Faifeu (*Voy.* Bourdigné). On a publié un *Supplément* à cette chronique, *Mercure* de novembre 1740. — 3°. *La louange des femmes*, dédiée à la reine Aliénor; *Bonne doctrine pour les filles; la louange et description de plusieurs bonnes villes et cités du noble royaume de France*. La *Description* de Dijon par Grognet, est conservée en manuscrit à la bibliothèque de cette ville. II. *Sentences et mots dorés de Sénèque en rime, avec la paraphrase en prose de quelques endroits de ses tragédies*, Paris, 1534, in-8°. III. Le *Désenchantement du péché de luxure, et généralement de tous les péchés mortels*, ibid., 1537. Duverdier en cite une autre édition sous ce titre : Le *Manuel* ou *Promptuaire des vertus morales et intellectuelles*, ibid., sans date, in-8°.; c'est la traduction d'un ouvrage latin qu'il publia ensuite, et qui est intitulé: *Enchiridion virtutum*, 1538, in-8°. On peut consulter pour plus de détails : *Lettre* de l'abbé Lebeuf, *au sujet des poésies* de P. Grognet, *Mercure*, juin

1739; *Lettre* de l'abbé Joly sur le même sujet, ibid.; *Réponse* de l'abbé Lebeuf *aux difficultés* de M. Joly, *touchant la patrie et le nom* de P. Groguet, ibid.; juillet 1759; *Lettre aux auteurs du Mercure, en leur envoyant sa chronique rimée*, ibid., novembre 1740, et enfin la *Bibliothèque française* de Goujet, tom. x, page 383 et suivantes. W—s.

GROHMANN (Jean-Godefroi), auteur, traducteur et compilateur très laborieux, naquit à Gusswitz dans la Haute-Lusace, le 13 juillet 1763, et enseigna, depuis 1794, la philosophie à l'université de Leipzig, où il est mort le 12 mars 1805. Ses ouvrages, surtout ceux qui traitent des objets d'agrément et de goût, ont été très bien accueillis en Allemagne; mais son dictionnaire biographique a été compilé trop à la hâte, et il n'a pas toujours bien choisi les auteurs qui lui en ont fourni les articles. De ses nombreux ouvrages, soit en latin, soit en allemand, nous nous bornerons à citer les suivants: I. *Terpsichorides*, Leipzig, 1789, in-8°. II. *La Nature champêtre, d'apres Marnesia; avec une dissertation de Heydenreich*, ibid., 1792, in-8°.; ibid., 1800, in-8°. III. *De Imitatione poëticâ quid sit censendum*, ibid., 1791, in-4°. IV. *Dictionnaire abrégé des beaux-arts, par une société d'hommes de lettres*, ibid., 1794, 1795, 2 vol. in-8°. Grohmann a fait un grand nombre d'articles dans ce dictionnaire, spécialement ceux qui traitent de la théorie des jardins. V. *Magasin d'idées pour les amateurs des jardins, des plantations anglaises, etc., pour embellir les jardins et les sites champêtres dans le goût anglais, gothique et chinois*, en allemand et en français, Leipzig, 1796-1804, quarante-trois cahiers avec figures. VI. *Nouveau dictionnaire historico-biographique*, Leipzig, 1796-1799, 7 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui d'abord ne devait être qu'une traduction d'un petit dictionnaire biographique, publié à Londres en 1794, est devenu sous la plume de l'auteur un ouvrage assez volumineux: il est souvent inexact, mais néanmoins utile pour les recherches historiques. On y trouve des articles qu'on chercherait en vain dans les dictionnaires de ce genre les plus étendus. W. D. Fuhrmann a publié une continuation de ce dictionnaire, ou plutôt un supplément intitulé: *Les personnages les plus remarquables dans les temps anciens et modernes*, Leipzig, 1805-1808, trois vol. in-8°. Le troisième volume va jusqu'à la syllabe *Fisch*: il serait à desirer qu'il fût continué; car les erreurs et les omissions qui se sont glissées dans le dictionnaire de Grohmann sont rectifiées par Fuhrmann avec beaucoup de soin. VII. Ἀναλεκτα Ἑλληνικα ἡσσονα, *sive Collectanea græca minora cum notis philologicis græcis, quas partim collegit, partim scripsit Andreas Dalzel; curavit et parvum lexicon analyticum adjecit J. G. Grohmann*, Leipzig, 1797, in-8°. VIII. *Fragments d'architecture gothique*, ibid., 1799-1801, deux cahiers in-4°. avec figures. IX. *Vestiges de l'architecture égyptienne*, ibid., 1799, in-4°. Il n'a paru de cet ouvrage que le premier cahier, avec dix planches. X. *Petit magasin d'idées pour les amateurs des jardins*, ou *Recueil de projets d'embellissement des jardins, qu'on peut exécuter à peu de frais*, ibid., 1799-1805, huit cahiers in-4°. F. G. Baumgaertner publie la continuation du *Grand et du Petit magasin*. Ces deux ouvrages ont eu un grand succès en Allemagne. La théorie de l'embellis-

sement des jardins par Hirschfeld, en cinq volumes, de laquelle Castillon a donné une traduction française, avait déjà introduit des changements dans cette partie de l'art. Grohmann n'a eu qu'à suivre les traces de Hirschfeld pour influer sur l'embellissement des jardins. XI. *Recueil de plusieurs serres, d'après Guillaume Robertson*, ibid., 1799, in-fol., avec vingt-quatre planches. XII. *Collection complète de tous les jeux que l'on peut établir à la campagne et dans les jardins*, ibid., 1799, in-4°. XIII. *Proportions des plus belles statues de l'antiquité, à l'usage des artistes*, ibid., 1800, in-4°., avec vingt planches. Grohmann a suivi dans cet ouvrage les proportions indiquées par David. XIV. *Mœurs et costumes des chinois, d'après les tableaux du peintre Pu-Qua à Canton, pour servir de supplément aux voyages de Macartney et de Van-Braam Houckgeest*, en allemand et en français, Leipzig, 1800-1803, douze cahiers in-4°., avec soixante planches coloriées; compilation peu estimée. XV. *Dictionnaire d'architecture civile et de théorie des jardins*, Leipzig, 1804, 2 vol. in-8°., avec figures. Grohman a publié aussi un petit *Atlas géographique à l'usage des enfants*, et plusieurs traductions, entre autres, *Les principes pour dessiner des caricatures, par F. Grose, traduits de l'anglais*, Leipzig et Vienne, 1800, in-8°., avec vingt-neuf planches. B—h—d.

GROLLIER (Jean), célèbre par la protection qu'il accorda aux lettres, était né à Lyon en 1479, d'une ancienne famille originaire de Vérone. Son père, gentilhomme du duc d'Orléans, le fit venir à Paris, et ne négligea rien pour cultiver ses heureuses dispositions. Il apprit le grec et le latin, et s'appliqua à la lecture des bons auteurs de l'antiquité avec une telle ardeur, qu'on le cita bientôt comme un prodige d'érudition. François Ier. ne laissa point échapper cette occasion de récompenser le mérite; il honora Grollier de sa confiance, et le nomma intendant général de son armée dans le Milanez. Après la perte de la bataille de Pavie, Grollier revint en France, où il continua, dit De Thou, d'exercer avec beaucoup de soin et de fidélité la charge de trésorier, dans un temps où elle n'était pas encore avilie par le nombre (1). Il fut renvoyé en Italie près de Clément VII; et il se conduisit avec tant de sagesse dans la négociation dont il était chargé, que le souverain pontife voulut lui donner une preuve particulière de son estime, en prenant soin de la fortune de César, son fils naturel. Pendant son séjour à Rome, Grollier rechercha la société des savants, et se lia avec plusieurs d'entre eux; il acquit aussi une grande quantité de livres, de manuscrits, de bronzes et de médailles, dont il forma dans la suite un cabinet, le plus précieux qu'un particulier eût alors en France. Un homme dont la vie entière avait été consacrée au service de l'État, et qui avait administré les finances du royaume sans que sa fortune s'en fût accrue, paraissait devoir être à l'abri des atteintes de la méchanceté. Cependant il fut accusé de, on ne sait quel crime; et comme il se confiait dans sa seule innocence, il aurait infailliblement succombé, dit De Thou, s'il n'eût été défendu par mon père, qui ne se servait de l'autorité et du crédit qu'il avait dans le parlement que pour défendre les gens de bien contre les calomniateurs, les faibles contre les puissants, et les

(1) Il n'y avait alors en France que quatre trésoriers généraux.

doctes contre les ignorants. Grollier mourut à Paris, le 22 octobre 1565, à l'âge de 86 ans, et fut inhumé dans l'église Saint-Germain des-Prés, auprès du maître-autel. Il avait eu pour amis les savants les plus distingués, entre autres Budé, dont il fit imprimer le traité *de Asse* par les Aldes, en 1522; Erasme lui a donné de grands éloges; Cœlius Rhodiginus, Alde Manuce, Baptiste Egnazio et plusieurs autres, lui ont dédié quelques-uns de leurs écrits. Egnazio rapporte que Grollier ayant invité à dîner plusieurs savants, il leur offrit, à la fin du repas, des gants où il avait enveloppé une somme en or. Ce trait suffit pour faire juger de sa générosité. De Thou a comparé sa bibliothèque à celle d'Asinius Pollio, la plus ancienne de Rome. Les débris en furent vendus en 1675; et Bonav. d'Argonne (*Mélanges de littérature* de Vigneul Marville) dit qu'il en eut à sa part quelques volumes, à qui rien ne manquait ni pour la bonté des éditions, ni pour la beauté du papier et la propreté de la reliure. Ils sont, ajoute-t-il, tous dorés avec une délicatesse inconnue aux doreurs d'aujourd'hui : les compartiments sont peints de diverses couleurs, parfaitement bien dessinés, et tous de différentes figures. Chaque volume portait d'un côté, en lettres d'or, ces mots : *J. Grollerii et amicorum*; et de l'autre cette belle devise : *Portio mea, Domine, sit in terrâ viventium;* Son médailler allait être transporté en Italie; mais Louis XIV le fit acheter à un grand prix, ne voulant pas que la France fût privée d'une collection aussi précieuse. W—s.

GROLLIER (César), en latin *Glorierius*, né vers 1510, fut emmené très jeune à Rome par son père; et le pape Clément VII, comme on l'a vu dans l'article précédent, voulut se charger de sa fortune. Son éducation avait été soignée; il possédait des connaissances variées; et surtout il s'exprimait en latin avec autant d'élégance que de facilité. Le pontife mourut avant d'avoir pu assurer son sort, mais il lui laissa des protecteurs puissants; et après avoir exercé différents emplois, Grollier fut fait secrétaire des brefs. Il épousa, avec la permission de Jules III, une riche héritière de Florence; et de ce mariage il eut deux fils. Alexandre, l'aîné, annonçait le plus de dispositions, et devint l'objet de tous ses soins. Les progrès de cet enfant furent très remarquables; et lorsqu'il eut terminé son cours de droit, il soutint durant trois jours, et avec de grands applaudissements, des thèses dont il dédia le recueil au saint cardinal Charles Borromée. Ce premier succès lui mérita la bienveillance de Pie IV, qui lui donna une place de référendaire; et peu après il entra à la chambre apostolique. Il se distingua dans ses fonctions par sa capacité, son amour de la justice et sa fermeté extraordinaire. Un jour le cardinal Guastavilla, neveu de Grégoire XIII et son camerier, apporta à la chambre une décision relative aux clercs et à leurs priviléges. Alexandre lui prouva qu'elle était contraire aux canons; mais il soutint son sentiment avec une chaleur qui déplut au cardinal, peu habitué à être contredit. Le pape approuva le ressentiment de son neveu, et le laissa maître de la punition : elle fut terrible. On dépouilla sous de faux prétextes Alexandre et son père de leurs emplois; leurs biens furent confisqués; et ils couraient risque l'un et l'autre de périr comme des criminels, si les cardinaux Hippolyte d'Este et Ferdinand de Médicis ne leur eussent fourni les moyens de se rendre secrètement à Florence, où ils se tin-

rent cachés tant que vécut Grégoire XIII : mais, après la mort de ce pape, ils revinrent à Rome, obtinrent la révision du jugement rendu contre eux, furent déclarés innocents de tous les crimes qu'on leur imputait, et rétablis dans leurs biens ainsi que dans leurs dignités. Alexandre, toujours inflexible dans ses principes, ne tarda pas à se faire de nouveaux ennemis, et mourut de chagrin vers 1594. On ignore la date précise de la mort de César Grollier; mais on sait qu'il vivait encore en 1582. On a de lui : *Historia expugnatæ et direptæ urbis Romæ per exercitum Caroli V, imperatoris, die sextâ maii 1527, Clemente VII pontifice*, Paris, Cramoisy, 1637, in-4°. Dans la dédicace à Jean Grollier, son père, il déclare qu'il a reçu de lui la naissance, l'éducation et tout ce qu'il possède, quoique par les lois il n'eût droit à rien. L'ouvrage, suivant Bonamici, est plutôt d'un rhéteur que d'un historien. C'est à tort que les auteurs de la *Bibl. hist. de France* annoncent qu'on trouvera une notice sur Grollier dans le livre de Bonamici, *De claris pontificar. epistol. scriptoribus*. Ce biographe ne lui a consacré qu'un article très court et fort insignifiant; mais on ne lira pas sans intérêt l'éloge qu'*Erythræus* (Jean Vittor. Rossi) a fait de César Grollier et de son fils Alexandre, dans sa *Pinacotheca imaginum illustrium*. W—s.

GROLLIER (Antoine), de la même famille que les précédents, mais d'une autre branche, naquit à Lyon en 1545 : il accompagna M. de Laubespin dans son ambassade d'Espagne; et à son retour, se sentant plus de goût pour les armes que pour la diplomatie, il demanda et obtint une compagnie. Il était à Meaux en 1567, lorsque les protestants, ayant à leur tête le prince de Condé, tentèrent d'enlever Charles IX; et il protégea la retraite du roi sur Paris. Il assista aussi à la bataille de Saint-Denis, et s'y distingua par son sang-froid. Son attachement à la cause royale lui attira de mauvais traitements de la part des ligueurs, maîtres de Lyon; ils l'enfermèrent, le 14 février 1589, au château de Pierre-Cize; mais il parvint à s'échapper au mois de juin suivant, à l'aide de cordons de soie que sa femme lui porta dans sa prison. Il se retira en Suisse, où on lui donna le commandement de quinze cents hommes, avec lesquels il joignit Henri IV, occupé au siége de Rouen. Après la trève de 1595, il fut envoyé à Lyon, et contribua beaucoup à faire rentrer cette ville sous l'autorité du roi. Quelque temps après il retourna en Suisse, chargé d'une négociation, et se rendit ensuite à Turin, où il demeura plusieurs années avec le titre de résident de France. La nouvelle de la mort funeste de Henri IV le saisit tellement, qu'il tomba malade et mourut quelques jours après (1610) à Saint-Germain au Mont-d'Or, près de Lyon. On conservait un *Recueil* de ses lettres à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. — Nicolas Grollier de Servières, son fils, né à Lyon en 1593, s'est acquis une très grande réputation par son talent pour la mécanique. Il embrassa la profession des armes, fit toutes les campagnes d'Allemagne et d'Italie, perdit un œil au siége de Verceil, et reçut sept coups de feu dans autant de batailles. Son courage et son expérience lui avaient mérité l'estime de ses chefs, et il venait d'être promu à un grade supérieur, lorsqu'il demanda sa retraite au bout de quarante années de service. Étant en quartier d'hiver dans une petite ville d'Allemagne, il avait appris

à tourner, et, depuis ce moment, il se délassait par la culture de cet art. De retour dans sa patrie, il exécuta une grande quantité de machines de son invention, et en forma un cabinet si curieux, que Louis XIV, passant à Lyon, le visita et complimenta le possesseur. Grollier, doué d'un caractère gai, eut une vieillesse exempte d'infirmités, et mourut à Lyon en 1686, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il s'était fait lui-même cette courte épitaphe: *Ci-gît qui a vécu long-temps sans procès et sans médecin.* Il avait eu, de son mariage avec Catherine de Fenouil, neuf enfants, entre autres Gaspard Grollier, grand-prieur de Savigny, né à Lyon en 1646, et mort au mois de décembre 1716, qui avait hérité de son goût pour la mécanique, et qui le surpassa par son adresse sur le tour. Son cabinet, qui renfermait plus de pièces rares en ce genre, fut réuni à celui de son père. — Nicolas Grollier, comte de Servières, neveu de Gaspard et petit-fils de Nicolas, né à Lyon en 1677, entra, à l'âge de dix-neuf ans, dans le régiment de Piémont, se signala par sa valeur à la bataille de Luzara, où il fut blessé, et obtint, en 1702, le grade de lieutenant-colonel. Il se maria peu de temps après, et acheta, en 1708, la charge de commissaire provincial des guerres. Le duc d'Orléans, régent de France, le chargea de plusieurs commissions de confiance, entre autres d'accompagner le cardinal Alberoni, qui devait traverser le royaume pour se rendre en Italie; et Grollier s'en acquitta si bien, qu'il fut récompensé par une pension de 3000 francs. Il demanda sa retraite en 1726; mais il ne put l'obtenir qu'au bout de deux ans. Il s'appliqua dès-lors avec beaucoup d'ardeur à la culture des lettres, qu'il avait toujours aimées, fut admis à l'académie de Lyon, et contribua à l'établissement de la société des beaux-arts, dont il fut plusieurs fois directeur. Il mourut le 26 février 1745, à soixante-sept ans, d'une maladie de poitrine, qui rendit très douloureux les derniers moments de son existence. Il avait pour maxime, qu'il faut préférer sa religion à son honneur, son honneur à sa vie, et sa vie à ses plaisirs. On a de lui : I. *Recueil d'ouvrages curieux de mathématiques et de mécanique*, ou *Description du cabinet de Nicolas Grollier de Servières*, Lyon, 1719, 1732, et Paris, 1751, in-4°., fig. L'édition de 1751 est la plus recherchée. L'ouvrage est divisé en trois parties : la première comprend les objets simplement agréables; la seconde, ceux qui à l'agrément joignent quelque utilité; et la troisième, les machines uniquement utiles. Dans cette dernière partie on trouve des modèles de machines pour l'élévation des eaux, le dessèchement des marais, la construction des ponts et des usines, le passage des rivières, l'attaque ou la défense des places de guerre. II. *Mécanique abrégée des arts et métiers.* Il y traite principalement des arts du serrurier, du ferblantier et du menuisier. Cet ouvrage est resté en manuscrit, ainsi que le suivant : III. *Moyen dont on s'est servi à Malte, en 1738, pour faire sauter un rocher tombé dans la mer à l'entrée du port.* M. Christin a fait l'*Éloge* de Servières à l'académie de Lyon. On peut consulter, pour plus de détails, le *Catalogue des manuscrits de la biblioth.* de cette ville par M. Delandine. Mais les différents passages relatifs à Grollier sont défigurés par des fautes d'impression qui peuvent induire en erreur les lecteurs peu attentifs. W—s.

GRONOVIUS (Jean-Frédéric Gronov, plus connu sous le nom la-

tin de), l'un des plus habiles critiques du XVIIe. siècle, et le plus grand latiniste, peut-être, qui ait paru depuis la renaissance des lettres, naquit à Hambourg, non pas en 1613, comme le dit Chauffepié, faute d'avoir lu assez attentivement le passage de Klefeker (*Bibl. erudit. præcoc.*), dont il s'appuie, mais le 10 septembre 1611. Son père, conseiller du duc de Holstein, ayant été nommé syndic de Bremen, l'emmena dans cette ville, où il fit ses premières études avec une rare distinction. Il visita ensuite les universités de Leipzig et de Iéna, et séjourna à Altdorf pour y étudier le droit sous les savants professeurs qui faisaient alors l'ornement de cette école. Il revint à Bremen après la mort de son père; et ayant réglé ses affaires, il se rendit, en 1634, à Groningue, près d'Ant. Mathieu, grand jurisconsulte et l'ami de sa famille. Il n'y resta que peu de temps. Il parcourut les principales villes de Hollande, pour en visiter les savants et les bibliothèques; passa dans le même dessein en Angleterre, en 1639, et vint l'année suivante en France. Il s'arrêta quelques mois à Paris, reçut le degré de docteur en droit à Angers, et alla ensuite en Italie, d'où il revint, par la Suisse et l'Allemagne, à Deventer, où on lui offrait la chaire de littérature et d'histoire. Il succéda, en 1658, à Daniel Heinsius, célèbre professeur de belles-lettres de l'université de Leyde, et mourut en cette ville le 28 décembre 1671. J. Coccius prononça son oraison funèbre. Gronovius laissa deux fils, JACQUES et LAURENT-THÉODORE, qui seront le sujet des articles suivants. La modestie et la douceur de Gronovius égalaient son savoir. Il redoutait si fort l'éclat des disputes littéraires, qu'il n'en eut jamais qu'une seule avec Emeric Cruceius, ou Lacroix, au sujet de Stace, et il se repentit de lui avoir répondu avec une certaine vivacité; en sorte qu'il retira lui-même les exemplaires de son ouvrage pour les brûler. La liste des nombreuses productions de Gronovius se trouve dans la *Bibl. erudit. præcoc.* de Klefeker et dans le *Dictionnaire* de Chauffepié. On se bornera donc à citer : I. *Diatribe in Statii poëtæ Sylvas*, la Haye, 1637, in-8°. Cet écrit lui a mérité une place parmi les érudits précoces, et l'engagea malgré lui dans une querelle avec Cruceius. Celui-ci l'attaqua, caché sous le nom de *Mercurius frondator*; Gronovius lui répliqua par *Elenchus anti-diatribes Mercurii frondatoris*, Paris, 1640, in-12. Les pièces de cette querelle, devenues très rares, ont été reproduites par les soins de M. Ferdinand Handius, Leipzig, 1811, 2 vol. in-8°. II. *De sestertiis sive subcesivorum pecuniæ veteris Græcæ et Romanæ libri IV*, Deventer, 1643, in-4°.; Amsterdam 1656, in-8°.; Leyde, 1691, in-4°.: ouvrage savant et estimé. La dernière édition, due à Jacques Gronovius, est augmentée de plusieurs morceaux intéressants. III. *Observationum libri IV*. Les trois premiers livres parurent d'abord à Deventer, 1662, in-12. Fredér. Platner en donna une bonne édition, augmentée du quatrième livre, Leipzig, 1755, in-8°. IV. *Laudatio funebris Joann. Golii*, Leyde, 1668, in-8°. V. *De Musæo Alexandrino exercitationes academicæ*. Elles ont été insérées dans le t. VIII de *Thesaur. antiquit. Græcar.* VI. *Lectiones Plautinæ, quibus non tantùm fabulæ Plautinæ, et Terentianæ; verùm etiam Cæsar, Cicero, Livius illustrantur*, Amsterdam, 1740, in-8°.; recueil d'observations critiques, très estimé, et qu'on joint au Plaute

Variorum. Cette édition est précédée d'une vie de l'auteur. VII. Des *Notes* sur le traité de Grotius *De jure belli et pacis.* (Voy. Hug. Grotius.) Gronovius a revu le texte et publié avec des notes Tite-Live, Stace, Pline l'Ancien, Justin, Tacite, Plaute, les Sénèques, Aulugelle, Phèdre, S. Paulin. Les éditions qu'il a données de ces différents auteurs, font presque toutes partie de la collection *Variorum.* (Voy. Tite-Live, Tacite, Sénèque, etc.)

W—s.

GRONOVIUS (Jacques), fils du précédent, l'un des plus laborieux philologues du xviie. siècle, naquit à Deventer le 20 octobre 1645. On dit qu'à vingt ans il possédait tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et qu'il en appréciait les beautés; mais ce discernement précoce était moins le résultat de ses dispositions naturelles, que le fruit d'un travail opiniâtre. Il résolut alors de parcourir une partie de l'Europe pour acquérir de nouvelles connoissances et visiter les anciens amis de son père. Cependant, après quelques mois de séjour en Angleterre, où il s'occupa, surtout, à collationner les manuscrits des bibliothèques de Cambridge et d'Oxford, il revint à Leyde, et y publia en 1670 une édition de Polybe avec des notes, parmi lesquelles il inséra celles que Casaubon mourant lui avait léguées. Ce premier travail lui fit beaucoup d'honneur, et lui mérita l'offre d'une chaire à l'académie de Deventer : il la refusa, parce qu'il était dans l'intention de continuer ses voyages; effectivement il partit presqu'aussitôt pour Paris, où il reçut un accueil très distingué. La mort de son père l'obligea de retourner à Leyde une seconde fois : mais dès que ses affaires furent réglées, il repartit avec M. Paats, ambassadeur des états-généraux en Espagne; et après avoir vu tout ce que ce royaume présente de curieux, il s'embarqua pour l'Italie. Le grand-duc de Toscane le retint dans ses états, en le nommant professeur à l'université de Pise; et Gronovius profita de la facilité qu'il avait de venir à Florence, pour se lier avec Magliabecchi, qui mit à sa disposition tous les trésors de la bibliothèque des Médicis. Au bout de deux ans, il fit agréer au grand-duc la démission de sa place, visita Venise et Padoue, et traversa l'Allemagne pour revenir à Deventer où il avait dessein de s'établir. Mais à peine était-il arrivé dans cette ville, que les curateurs de l'université de Leyde lui offrirent une chaire avec tant d'instance, qu'il l'accepta. Son discours d'ouverture augmenta la haute idée qu'on s'était formée de son savoir; et pour lui témoigner le desir qu'on avait de le conserver, on augmenta sur-le-champ son traitement de quatre cents florins. Gronovius fut très sensible à cette marque d'estime; et il refusa constamment les propositions qui lui furent faites pour l'attirer à Kiel, à Padoue, et dans d'autres universités d'Allemagne et d'Italie. S'il avait hérité de l'érudition de son père, il n'avait ni sa douceur, ni sa modestie. Jamais homme n'aima plus la dispute, et ne fut plus injuste envers les adversaires que, le plus souvent, il s'était attirés par un ton tranchant et un orgueil excessif. Il serait trop long d'entrer dans le détail des querelles qu'il eut à soutenir, avec Fabretti, sur le sens de quelques passages de Tite-Live; avec Joach. Feller et Perizonius, sur le genre de mort de Judas; avec Vossius, sur Pomponius Mela; avec Bentley et Jean Leclerc, sur les corrections de *Menandre*; avec Kuster, sur Suidas, etc. (Voy. Fabretti, Feller, etc.)

L'emportement qu'il mit dans toutes ces discussions, qui ne se terminèrent pas toujours à son avantage, et sa vanité, l'ont fait comparer à Scioppius, et lui ont mérité une place peu honorable dans l'ouvrage de Mencken, sur la *Charlatanerie des Savants*. Cet homme si violent avait cependant le cœur très bon; et il aimait ses enfants avec une tendresse telle, que le chagrin d'avoir perdu la plus jeune de ses filles précipita sa mort, arrivée à Leyde le 21 octobre 1716; il était âgé de soixante et onze ans. Son éloge a été imprimé dans les *Acta eruditorum* de 1717; et l'on trouvera dans les Mémoires de Niceron, tom. II et X, une notice sur sa vie, suivie du catalogue de ses ouvrages au nombre de quarante-six. Le plus célèbre comme le plus important de tous, est le *Thesaurus antiquitatum Græcarum*, Leyde, 1697 et années suivantes, 13 vol. in-fol. Il adopta pour ce recueil précieux le plan tracé par Grævius dans le *Thesaurus antiquitatum Romanarum*, Utrecht, 1694, 12 vol. in-fol. Ces deux ouvrages doivent être réunis; et pour former une collection du recueil des antiquités, il faut y joindre: I. Le *Novus Thesaur. antiquitat. Romanar.* par Sallengre, la Haye, 1716, 3 vol. in-fol. II. *Utriusque Thesauri nova supplementa*, par Poleni, Venise, 1737, 5 vol. in-fol. III. *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*, Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol. par Gruter; et IV. *Lexicon antiquitatum Romanar.* par Pitiscus, Leuwarden, 1713, 2 vol. in-fol. Gronovius a publié de nouvelles éditions de plusieurs auteurs, déjà commentés par son père, tels que Sénèque le tragique, Aulugelle, Phèdre, etc. Il en a donné lui-même de Macrobe, Polybe, Tacite, Pomponius Méla, Cicéron, Ammien-Marcellin, Quinte-Curce, Suétone, Arrien, Minutius Félix, Hérodote, Cébès; de quelques anciens géographes (*V.* Scylax); du poème de Manethon sur les astres; du *Dactyliotheca* d'Abrah. Gorlée; du *Lexique* d'Harpocration etc.: la plupart de ces éditions, enrichies de ses corrections et de notes, font partie de la collection *Variorum*, mais elles sont en général, assez peu estimées. Les autres productions de Gronovius consistent en *thèses*, en *discours*, et principalement en *diatribes* contre les écrivains déjà nommés; les curieux en trouveront la liste dans Niceron, et dans Klefeker, *Bibl. erudit. præcocium*. W—s.

GRONOVIUS (Laurent-Théodore), antiquaire, frère du précédent, n'avait pas moins de goût pour la dispute, et se montra aussi injuste envers ses adversaires. Il fit deux fois le voyage d'Italie, et se lia avec plusieurs savants, entr'autres Cinelli, qui lui donne beaucoup d'éloges dans sa *Biblioth. volante*. On sait qu'il mourut jeune. Les seuls ouvrages qu'on connaisse de lui, sont: I. *Emendationes Pandectarum juxtà florentinum exemplar emendatarum*, Leyde, 1685 in-8°. Il dédia cette dissertation au célèbre Ant. Magliabecchi, bibliothécaire du grand-duc de Toscane, en reconnaissance des services qu'il en avait reçus pendant son séjour à Florence. II. *Marmorea basis colossi Tiberio Cæsari erecti ob civitates Asiæ restitutas post horrendos terræ tremores*, Leyde, 1697, in-fol., et dans le tome VII du *Thesaur. antiquit. Graec.* Il y établit, contre l'opinion de Meursius, que le bloc de marbre dont il est question servit de base à une statue colossale de Tibère. III. Des notes sur Vibius-Sequester, et sur le *Libellus provinciarum*, dans les *Va-*

ria geographica d'Abr. Gronovius. — Abraham Gronovius, fils aîné de Jacques, pratiqua la médecine avec succès, en Hollande et en Angleterre; mais il est moins connu par ses travaux en ce genre que par les bonnes éditions qu'il a données : 1°. de *Justin*, Leyde, 1719, in-8°.; — 2°. de *Tacite*, Utrecht, 1721, 2 vol. in-4°. avec des notes inédites de son père; — 3°. de *Pomponius Mela*, Leyde, 1722, 1748 ou 1782, in-8°.; ces trois éditions sont également estimées, et entrent dans la collection des *Variorum*; — 4°. des *Variæ historiæ*, d'Elien, Leyde, 1731, 2 vol. in-4°. — 5°. du traité *De Animalium naturâ*, d'Elien, Londres, 1744, 2 vol. in-4°.; et enfin des *Varia geographica*, Leyde, 1739, in 8°.: c'est un recueil de dissertations et de notes propres à l'illustration de l'ancienne géographie. — Jean-Frédéric Gronovius, frère du précédent, s'appliqua à l'étude de la jurisprudence, et obtint une charge de magistrature à Leyde. Il cultiva la botanique avec succès, fut lié d'une étroite amitié avec Clayton et l'immortel Linné, et mourut en 1760. On connaît de lui : I. *Disputatio camphoræ historiam exhibens*, Leyde, 1715, in-4°. II. *Flora Virginica*, 1re. et 2e. partie (*V.* Clayton, VIII, 646.) III. *Index supellectilis lapideæ* Leyde, 1750, in-8°. C'est encore lui qui a pris soin de l'édition de la *Flora orientalis* de Léon. Rauwolf, Leyde, 1755, in-8°. — Laurent-Théodore Gronovius, fils de Jean-Fréderic II, hérita de son goût pour l'histoire naturelle, et publia plusieurs ouvrages qui sont fort estimés. Il est mort en 1778. Outre de bonnes éditions de la *Flora Virginica* de Clayton, 3e. partie, et de la *Bibliotheca botanica* de Séguier (*Voy.* ces mots), et une édition peu estimée du 9e. livre de Pline, qui traite des poissons, et qui n'a paru qu'après sa mort, Leyde, 1778, in-8°., on lui doit : 1°. *Museum ichthyologicum sistens piscium indigenorum et quorumdam exoticorum musæi Laur. Theod. Gronovii descriptiones et icones*, Leyde, 1754, 1756, 2 tom. in-fol. avec 7 pl. — 2°. *Bibliotheca regni animalis atque lapidei*, ibid., 1740, in-4°. — 3°. *Zoophylacium Gronovianum exhibens animalia quadrupedia, amphibia, insecta, etc., fasciculi tres*, Leyde, 1763-81, trois parties in-fol., avec vingt planches. W — s.

GROOT. *V.* Gérard et Grotius.

GROOTE-PIER, ou GRAND-PIERROT, cultivateur frison, à qui sa taille colossale valut ce sobriquet, se signala dans les affaires de sa patrie au commencement du xvie. siècle. Ruiné par les incursions des Saxons, à cette époque les alliés des Hollandais, il recourut à la voie des armes pour se venger; il forma une bande de 600 hommes, que son neveu Wiard commandait sous lui. Pour couper les communications des Saxons avec la Hollande, il fallait s'assurer de la navigation du Zuyder-Zée. On rassembla une flottille ou escadre, dont Grand-Pierrot fut nommé amiral. Il désola, en 1510, les côtes de la Hollande. Les Saxons réunirent dans ce pays une force de trente-six voiles. Grand-Pierrot, qui n'en avait que seize, les attaqua, les battit, et s'empara de tous les bâtiments ennemis, à huit près. Dès-lors rien ne mit de bornes à son audace ni à son orgueil. On a de lui une espèce de manifeste rimé, tissu des rodomontades les plus ridicules; il se qualifie de « destructeur des Danois, terreur des Hambourgeois et des Brémois, fléau » des Hollandais »: il ne faisait point de quartier à ces derniers; il plaça

dans son blason la roue et la potence. Jusqu'en 1519 la guerre se poursuivit de part et d'autre, avec des chances variées, mais avec un égal acharnement. Cette année, Grand-Pierrot, las d'une carrière d'agitation et de carnage, et ayant, à ce qu'il paraît, reconnu qu'il n'y avait de part et d'autre ni bonne foi ni justice, se retira du service, et il mourut l'année suivante à Sneek, déjà avancé en âge; ce qui semble prouver qu'il ne s'était élancé que tard sur la scène du monde. On montre encore à l'hôtel-de-ville, à Sneek, deux glaives qu'on prétend avoir été à l'usage de Grand-Pierrot et de son neveu. M—on.

GROPP (Ignace), laborieux historien et bibliographe, religieux de l'ordre de S. Benoît, et bibliothécaire du monastère de Saint-Étienne, à Würtzbourg, naquit à Kissingen, dans le pays de Würtzbourg, en 1695; il étudia la théologie, prit l'habit religieux en 1716, dans le monastère de Saint-Etienne, où il avait fait ses études, et il y exerça aussi, quelques années après, les fonctions de bibliothécaire. Cet emploi fournit à ce studieux solitaire les moyens de satisfaire son goût pour les recherches historiques et bibliographiques. La nombreuse collection de manuscrits et de chartes qu'il trouva dans cette bibliothèque, lui servit pour composer plusieurs ouvrages précieux pour l'histoire de la Franconie, malgré quelques négligences dans le style, et le défaut de critique commun à tous ses écrits. Gropp fut nommé, dans la suite, prieur du monastère de Saint-Jacques, et, quelques années après, prieur de celui de St.-Etienne: il accepta enfin la place de curé à Gundersleben, où il mourut le 19 novembre 1758. Parmi les ouvrages que Gropp a publiés, on remarque principalement: I. *Vita S. Bilihildis, ducissæ Franciæ orientalis et comitissæ Hochemii natæ, fundatricis ac primæ abbatissæ veteris monasterii Moguntiæ; ex mss. codicibus duobus*, Würtzbourg, 1727, in-4°. Cet ouvrage a été inséré aussi dans le troisième volume des *Script. rer. Mogunt.* II. *Monumenta sepulcralia Ecclesiæ Ebracensis*, ibid., 1730, in-4°., avec quatorze planches. Cet ouvrage, d'une grande utilité pour l'étude des antiquités franconiennes, commence à devenir fort rare. III. *Ætas mille annorum antiquissimi et regalis monasterii B. M. virg. in Amorbach, ord. S. Benedicti in archidiœcesi Moguntinâ gloriâ et honore coronata atque historicâ methodo adumbrata*, etc., *ex ejusdem monasterii chartis et documentis aliisque probatis autoribus eruta et probata*, Francfort, 1736, in-fol., avec planches. IV. *La Vie des SS. Kilian, Colonat et Totnom* (en allemand), Würtzbourg, 1738, in-4°. V. *Collectio noviss. scriptorum et rerum Wirceburgensium à sæc.* XVI, XVII *et* XVIII *hactenus gestarum pro coronandâ decies sæculari ætate episc. Wirceburg. adornata*, Leipzig et Würtzbourg, 1741-1744, 2 vol. in-fol. avec planches. Le premier volume de ce recueil commence avec l'année 1495 et finit à 1617; le second volume continue jusqu'à 1742. Gropp a réuni dans cette collection, avec un soin extrême, tous les ouvrages, opuscules et notices imprimés ou manuscrits, qui ont quelque rapport aux événements arrivés pendant ces trois siècles. Quoique ce recueil renferme quelques pièces dénuées de critique et peu dignes de confiance, il peut néanmoins fournir de précieux matériaux à l'historien qui saurait l'exploiter avec discerne-

ment. VI. *Chronique de Würzbourg dans les temps modernes*, ou *Histoire des événements arrivés pendant les trois derniers siècles dans l'évêché de Würzbourg et dans la Franconie, recueillie de différents ouvrages et titres tant imprimés que manuscrits*, Würtzbourg, 1740-1750, 2 vol. in-fol. Le premier volume commence à l'an 1500 et finit à 1642; le second va jusqu'à 1750. Cette chronique est un supplément à l'ouvrage précédent; elle renferme également un grand nombre d'excellentes notices pour l'histoire, et qu'on ne trouve pas ailleurs. Ce savant religieux s'est occupé aussi d'une *Franconia sacra*; mais cet ouvrage n'a pas été achevé.

B—H—D.

GROS. *Voy.* BESPLAS, BOZE et LEGROS.

GROSCHUF, ou GROSCHUPF (HENRI-AUGUSTIN), ou, selon Saxius, *Jérôme-Augustin*, bibliographe allemand, vivait à Leipzig au commencement du dernier siècle, et mourut au plus tard en 1715. Il a publié quelques ouvrages importants pour la bibliographie; en voici les titres: I. *De gentis Trillerianæ ortu, progressu et insignibus*, Leipzig, 1705, in-4°. II. *Nova librorum rariorum conlectio, Fasciculi V*, Halle, 1709-1716, 4 vol. in-8°. C'est un recueil d'opuscules presque tous curieux, qui étaient devenus fort rares, et que Groschuf a fait réimprimer, entre autres: 1°. *Jo. Petri Titii voluminum Hist. J. A. Thuani recensio;— Notationes in J. A. Thuani Historiarum libros;—Germania milite destituta et literatis suâ ceu mole laborans; — Catalogus MSorum græcorum, quæ CPoli apud christianos olim asservabantur;—Guil. Burtoni Historia græcæ linguæ;—Jo. Chifletii Judicium de fabulâ Joannæ papissæ.* 2°. *Nova variorum scriptorum conlectio, Fasciculi III*, Halle, 1716-1717, 3 vol. in-8°. La vie d'Aventinus, qui se trouve à la tête de l'édition des *Annales Boiorum*, publiée par Gundling, Leipzig, 1710, in-fol. (*Voy.* AVENTINUS), a aussi pour auteur ce laborieux bibliographe. — Fabien (1) GROSCHUF ou GROSCHUPF, philologue, né à Dantzig en 1693, étudia d'abord la théologie et ensuite le droit aux universités de Königsberg et de Leipzig; mais il s'appliqua surtout aux belles-lettres. Il avait achevé l'éducation de quelques jeunes gens de famille, lorsque le prince Guillaume de Hesse-Philippsthal, général hollandais, le prit pour secrétaire; mais quelque temps après il quitta cet emploi, et vécut à Cassel comme simple particulier, ayant reçu, par l'intervention de son protecteur, le titre de conseiller de justice. En 1759 Groschuf s'établit à Schleiz, et fut alors nommé membre du sénat de cette ville, où il termina sa carrière le 15 décembre 1783. Plusieurs ouvrages qu'il a publiés en allemand ne sont pas sans mérite; en voici les titres: I. *Les Poésies d'Horace, traduction libre, avec des Notes et la Vie d'Horace*, Cassel, 1749, 2 vol. in-8°. II. *Dissertation sur le langage par les doigts, surtout des indices qu'on en rencontre chez les anciens auteurs*, ibid., 1750, in-8°. III. *Dissertation sur les doigts, leur fonction et leur signification symbolique*, Leipzig, 1757, in-8°. IV. *Dissertation historique sur les druides des Germains, dans laquelle on prouve que les Germains et les Cattes ont eu leurs druides particuliers, aussi bien que les Gaulois*, Erfurt, 1759,

(1) Ce prénom *Fabien* lui déplaisait, et il avait coutume de prendre celui de *Frédéric*.

in-8°. Groschuf a publié aussi en 1750 une nouvelle édition des quatre poëmes satiriques en bas-saxon de J. Laurenberg, poète assez estimé, du XVIIe. siècle. Groschuf a laissé en manuscrit : *Origines etymologico-historicæ in usum linguæ Germanicæ, pars I*. Le même philologue est l'auteur de quelques Mémoires intéressants que Gottsched a insérés dans sa *Nouvelle Bibliothèque des belles-lettres et des arts libéraux*, Leipzig, 1745-1754, 10 vol. in-8°. B—H—D.

GROSE (FRANÇOIS), auteur anglais, naquit en 1731 : après avoir dissipé en peu de temps la fortune que lui avait laissée son père, qui était un riche joaillier, il s'engagea dans la milice du comté de Surrey, devint adjudant, puis payeur-général, et, autant par paresse que par le défaut d'ordre, finit par embarrasser extrêmement ses affaires. Heureusement il avait de l'esprit et du talent pour le dessin, avec beaucoup de goût pour l'étude des antiquités. Il commença, en 1773, à publier par numéros *Les vues des antiquités de l'Angleterre et du pays de Galles*, qui lui procurèrent de la réputation, et, ce qui lui importait plus encore, de l'argent. L'ouvrage entier, y compris les vues des îles de Guernesey et de Jersey, fut complété en 1787. Dès-lors jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa de donner au public des ouvrages dans des genres divers, et qui tous eurent beaucoup de succès. Son esprit jovial, et l'art qu'il avait pour conter des anecdotes, auxquelles une figure assez grotesque, et une taille courte, jointe à une corpulence extraordinaire pour un militaire, prêtait encore quelque chose de plus piquant, faisaient rechercher son commerce, et il était bien venu partout. Il mourut à Dublin, d'une attaque d'apoplexie, le 12 mai 1791, lorsqu'il terminait, pour les antiquités de l'Irlande, le même travail qu'il avait exécuté pour celles de la Grande-Bretagne. Il a publié : I. *Les antiquités de l'Angleterre et du pays de Galles*, 1773, huit volumes in-4°. et in-8°. II. *Antiquités de l'Écosse*, 1789, deux volumes, in-4°. et in-8°. III. *Antiquités de l'Irlande*, 1791, deux volumes in-4°. et in-8°., publiés par Edouard Ledwick. IV. *Traité sur les armes et armures anciennes*, in-4°., 1785. V. *Dictionnaire classique de la langue vulgaire*, in-8°., 1785. VI. *Antiquités militaires*, ou *Histoire de l'armée anglaise, depuis la conquête jusqu'au temps présent*, 1788, deux volumes in-4°.; nouvelle édition, 1801, 2 vol. in-4°. VII. *Histoire du château de Douvres*, par Guillaume Darell, in-4°., 1786. VIII. *Glossaire provincial, avec une collection de proverbes locaux et de superstitions populaires*, in-8°., 1788. IX. *Principes de caricature, suivis d'un Essai sur la peinture comique*, 1788, in-8°.; traduit en français, avec des augmentations, Leipzig, 1802, in-8°., avec vingt-neuf figures. X. *Guide de la santé, de la beauté, des honneurs et des richesses*, ou *Recueil d'instructions plaisantes, indiquant les moyens d'obtenir ces biens, avec une introduction*, in-8°. XI. *The Olio*, ou Recueil d'essais, d'anecdotes, esquisses biographiques, épitaphes, etc., la plupart inédits, 1791, 1793, 1796, 1 vol. in-8°. Grose était membre de la société royale de Londres, et de celle des antiquaires. On trouve plusieurs de ses dissertations dans l'*Archæologia britannica*. X—s.

GROSLEY (PIERRE-JEAN), naquit à Troyes, le 18 novembre 1718.

Il avait 14 ans, et allait commencer sa rhétorique, quand il perdit son père, avocat estimé dans sa patrie. Grosley, ayant achevé ses études, voulut à dix-huit ans entrer à l'Oratoire. Détourné de ce projet par les conseils de Lefebvre, son parent, son ami et depuis son collaborateur, il vint faire son droit à Paris, où il connut bientôt le père Tournemine, qu'il prit pour son confesseur, et chez lequel il vit souvent ensemble Voltaire, Piron, Lefranc, Bouchardon, etc. Son droit fini, il retourna à Troyes s'y faire recevoir avocat; et, comme il le dit lui-même, « il ouvrit boutique, et eut pour » premiers chalands quelques vieilles » pratiques de son père. » Son cabinet était la chose dont il s'occupait le moins. Il aimait les belles-lettres, les arts et les voyages. En 1745, il alla en Italie, et fut employé dans une administration de l'armée; il fit aussi la campagne de 1746. De retour à Troyes, il reprit ses occupations, et fut nommé syndic de son ordre en 1751. Il accepta ensuite la grande mairie de St.-Loup, le bailliage de Chapes, et celui de Vaucharsis. Quatre ou cinq ans après, il perdit un de ses oncles, qui l'institua son héritier. Des quatre-vingt mille francs qu'il recueillit, Grosley, qui n'était pas riche, en donna la moitié à sa sœur. Ce fut alors que, possesseur d'un revenu de deux mille quatre cents livres, il en consacra le quart à élever des bustes aux plus illustres de ses compatriotes. Il en avait élevé cinq (à Pithou, Passerat, le P. le Cointe, Mignard et Girardon), qui lui coûtaient chacun deux mille francs, et avait fait dresser le piédestal du sixième, quand un changement, survenu dans sa fortune, l'empêcha d'aller plus loin. Il n'avait jamais cessé de cultiver les lettres; elles lui tinrent lieu de tout. *Paix et peu* fut sa devise. En 1758, il avait fait, avec un nommé Belly, un second voyage en Italie: il alla, en 1765, en Angleterre, et, en 1772, en Hollande. Il mourut le 4 novembre 1785. Grosley était associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres: sa taille était au-dessus de l'ordinaire, élancée, sèche et décharnée; la tête ronde, et d'une petitesse un peu disproportionnée à la grandeur du corps qu'elle dominait; le front large, les yeux verts, petits, enfoncés, mais pleins de feu, et surmontés de sourcils très épais; les joues effilées, le con alongé; le teint d'une pâleur extrême. Au reste, il était le premier à plaisanter sur sa figure, et à l'appeler un *Visage d'extrême-onction*. Son costume n'était pas très recherché; et donna lieu à plusieurs méprises, dont, loin de s'offenser, il s'amusait beaucoup, et qu'il semblait même provoquer. Naturellement jovial, il ne refusa aucune occasion de s'égayer, et ses ouvrages l'attestent. Il avait envoyé quelques mémoires à l'académie des inscriptions et belles-lettres: « mais entraîné, dit M. Dacier, par » l'originalité de son esprit, il confon» dait sans cesse les genres, mêlait le » gai au sérieux, le grave au badin, » le noble au burlesque, insistait sur » des minuties, errait au gré de son » imagination, arrivait où il pouvait » et quand il pouvait; quelquefois » n'arrivait nulle part; et paraissait » souvent ne s'être proposé d'autre » but que de s'amuser sur la route; de » sorte qu'aucune de ces compositions, » moitié érudites, moitié plaisantes, » n'a pu trouver place dans nos » mémoires. » On a de Grosley: I. *Mémoires de l'académie des sciences, inscriptions, belles-lettres, beaux-arts, nouvellement établie à Troyes en Champagne*, 1744, in-

12; 1756, deux tomes en un volume in-12; 1768, in-12. C'est une facétie assez piquante, quoiqu'elle ne soit pas toujours du meilleur ton. Il s'était formé à Troyes, vers 1740, une société qui n'avait pas pris, mais qui avait agréablement reçu le titre d'académie. Grosley, et David, l'un de ses amis, se proposant de la faire parler, communiquèrent leur projet à Lefebvre. Tous les trois travaillèrent dans le plus grand secret. David s'apprit à écrire de la main gauche, pour que le manuscrit ne trahît pas les auteurs. L'édition de 1744 fut imprimée à Troyes, chez Lefebvre; l'édition de 1756 fut donnée à Paris par le même, avec des additions purement de lui : l'édition de 1768 contient, entre autres pièces ajoutées, le *Banquet des sept sages ;* la plus connue de toutes ces facéties, est celle qui roule sur un ancien usage. II. *Supplément aux mémoires de Camusat sur l'histoire ecclésiastique de Troyes*, 1750, in-12, livre rare, l'édition ayant été enlevée au moment où elle entrait à Paris, et brûlée. III. *Dissertation sur cette question, si les lettres ont contribué aux progrès des mœurs*, 1751, in-12, et réimprimée dans le *Mercure* de la même année. Ce Discours obtint l'*accessit* à l'académie de Dijon, qui décerna le prix à J.-J. Rousseau. Grosley avait pris les mêmes conclusions que le philosophe de Genève; mais, en traitant ce grave sujet, il n'avait cherché qu'à s'amuser : il publia son ouvrage sous les lettres M. D. C. initiales de M. Duchasselas, nom burlesque qu'il paraît avoir mis à quelques exemplaires. IV. *Recherches pour servir à l'histoire du droit français*, 1752, in-12. Cet ouvrage plut beaucoup à Joly de Fleury, qu'on croit même en avoir été le réviseur. (*Voy*. G. F. DE FLEURY, XV, 74.) V. *Eloge historique et critique de Breyer* (Voy. BREYER). VI. *Vie de P. Pithou, avec quelques mémoires sur son père et ses frères*, 1756, deux volumes in-12, ouvrage très estimé : on en trouve un extrait dans les *Éphémérides Troyennes* de 1765. VII. *Discussion historique et critique sur la conjuration de Venise, et sur l'Histoire de cette conjuration par l'abbé de St.-Réal*, 1756, in-12; réimprimée dans le quatrième volume de la seconde édition des *Observations sur l'Italie.* VIII. *Ephémérides Troyennes*, 1757-68, douze volumes in-24. C'est une espèce d'almanach. A la suite du calendrier, on trouve différentes pièces ou dissertations relatives à l'Histoire de Troyes. Cette idée toute patriotique, loin d'être accueillie dans la patrie de l'auteur, lui suscita beaucoup d'ennemis, et lui attira, selon son expression, des *charretées de sottises* (1). On alla même jusqu'à le dénoncer au garde des sceaux, comme un homme en qui *l'impiété avait étouffé tout sentiment d'honneur, d'humanité, de religion.* C'est sur cette odieuse accusation que Grosley écrivit sa *Lettre à Monseigneur* ****, *au sujet des observations sur l'Almanach de Troyes*, datée du 4 février 1757, in-24 de cinq pages. Au bout de douze ans de dégoûts, Grosley abandonna cet ouvrage (*Voy.* COURTALON-DELAISTRE); mais il n'avait pas renoncé à son projet d'écrire l'histoire de sa patrie. En conséquence, il mit sous presse, en 1774, ses *Mémoires historiques et critiques pour l'histoire de Troyes :* ce n'était autre chose que ses *Ephé-*

(1) Parmi les brochures publiées contre Grosley, on remarque : I. *La Ramponide, critique des Ephémérides Troyennes*, 1762, in-12. II. *Lettre de M. Haye, maître savetier, à l'auteur des Ephémérides Troyennes*, 1762, in-12. Ces deux brochures sont de Montrocher, ingénieur à Troyes.

mérides dans un nouvel ordre. Il y avait déjà d'imprimé un volume et les 191 pages du second, quand l'auteur, effrayé des fautes de l'imprimeur, suspendit l'impression, qui n'a été reprise et achevée qu'en 1812, deux volumes in 8°., avec quelques gravures: aux gravures près, c'est le même ouvrage que M. Patris Dubreuil a fait imprimer, toutefois dans un autre ordre, sous le titre d'*Ephémérides de J.-P. Grosley*, 1811, deux volumes in-8°.: mais une chose digne de remarque, c'est que dans l'une comme dans l'autre de ces réimpressions, on a supprimé précisément la phrase qui donna lieu à l'accusation et à la justification dont il a été question (1). Les deux éditeurs ont aussi négligé la *Lettre à Monseigneur* ***, etc. IX. *Nouveaux Mémoires ou Observations de deux gentilhommes suédois sur l'Italie et sur les Italiens*, 1764, trois volumes in-12; nouvelle édition, 1774, quatre volumes in-12. Le quatrième volume se compose de l'ouvrage de Baretti, intitulé: *Les Italiens* (Voy. Baretti). Le Voyage de Grosley eut beaucoup de succès; il fut traduit en allemand et en italien: il contient des anecdotes piquantes et des détails intéressants. X. *De l'influence des lois sur les mœurs*, discours prononcé pour son installation à la société des belles-lettres de Nanci vers 1756. Nous ne savons si l'ouvrage est imprimé en français; mais il en existe une traduction italienne par J.-P. Lelong, Troyen, professeur de langue française à l'institut des nobles de Florence, Florence, 1766, in-8°. XI. *Londres*, 1770, trois volumes in-12; 1774, quatre volumes in-12; 1788, quatre volumes in 12. L'auteur ne s'y borne pas à parler de Londres, mais il embrasse beaucoup de choses concernant l'Angleterre: cependant il n'y avait passé que six semaines; on peut dire qu'il ne fit qu'entrevoir ce pays. Il n'entendait pas l'anglais, et n'en publia pas moins, à son retour, cet ouvrage important qui eut un succès mérité, parce que Grosley était homme d'esprit et impartial. Les digressions trop fréquentes sont rachetées par des observations pleines de sagacité; aussi ce livre eut-il les honneurs d'une traduction anglaise, 1772, 2 vol. in-8°. XII. *Mémoires sur les campagnes d'Italie de 1745 et 1746, avec un journal de la campagne du maréchal de Maillebois en 1745*, Amsterdam, 1777, deux volumes in-12. Il n'existe que cette édition, qui est très fautive, n'ayant pas été imprimée sous les yeux de l'auteur. XIII. *Vie de Grosley, écrite en partie par lui-même, continuée et publiée par M. l'abbé Maydieu, dédiée à un inconnu*, 1787, in-8°. Il n'y a de Grosley que les 144 premières pages qui ne vont que jusqu'en 1757. Ce qui est de lui est assez piquant, quoiqu'un peu confus. Les curieux conservent en manuscrit des additions et corrections à cette vie de Grosley, c'est-à-dire les phrases retranchées à la censure ou par l'éditeur. Maydieu a donné dans le volume un extrait infidèle du testament de Grosley. Ce testament, pièce assez bizarre, dans laquelle le testateur constitue une rente viagère de vingt-quatre livres, en faveur de ses deux chats *ses commensaux*, et où il

(1) A l'article sculpture et peinture, on lit dans les deux réimpressions: « Sur cette salière Gentil » a représenté, en la chargeant à sa fantaisie, la » figure d'un gros chanoine qui avait eu lieu de dé- » plaire: quelques coups de gouge ont fait les frais » de ce masque. » Grosley avait ajouté: « Et lui » ont imprimé un air, un caractère et des traits » qui réunissent la bêtise, la crapule et la lubri- » cité: la tradition a conservé le nom de l'original » de cette charge; il s'appelait Mergenne ou Mar- » gennes. »

lègue une somme de 600 francs pour sa part, dans un monument à ériger à Arnauld (1), a été imprimé dans les *Opuscules en prose et en vers* (publiés par M. Patris Dubreuil), 1810, in-12. XIV. *Œuvres inédites*, 1812, 3 vol. in-8°.; publiées par M. Patris-Dubreuil, contenant : 1°. Des *Mémoires sur les Troyens célèbres*. Quelques articles sont curieux; mais la partie bibliographique laisse beaucoup à desirer. Les articles ajoutés par l'éditeur présentent peu d'intérêt : cet éditeur, au reste, ne se montre pas indulgent pour l'édition des *Mémoires*, rivale de celle qu'il a donnée des *Ephémérides*. — 2°. Un *Voyage en Hollande*, dont le manuscrit n'a pas été conservé en entier. — 3°. *Extrait de la correspondance de Grosley, pendant ses deux voyages d'Italie*. — 4°. Une *Réfutation d'une critique du baron de Grimm;* ce morceau est de l'éditeur. — 5°. Une *Table des matières*, à la suite de laquelle on a ajouté, depuis l'im- l'impression, des *corrections*, *remarques et additions*, et l'*Eloge de Grosley* par M. Dacier. XV. Des articles dans divers journaux. Indépendamment de ces travaux, Grosley a fourni des remarques à M. Mallet pour sa traduction de l'*Histoire des guerres civiles de France par Davila;* il a été éditeur de la *Théorie des bénéfices*, Troyes, 1767, deux volumes in-12; c'est une nouvelle édition des *Traités* de Fra Paolo et de Richard Simon *sur les bénéfices*. Nous avons passé sous silence une *Lettre à M****. (Trasse), *pour servir de réponse à ses Observations*, quinze pages in-4°., dont Grosley parle lui-même dans ses *Mémoires sur les Troyens célèbres* à l'article Grozelier. A. B—T.

(1) On y remarque encore les passages suivants : « Je veux être inhumé au pied de la croix du cimetière... qui depuis soixante ans est mon promenoir du matin. La serpillière, la civière, les porteurs, le cordelier, le luminaire et le chant qui accompagnent les morts les plus pauvres de l'Hôtel-Dieu, feront les frais de ma sépulture; et qui m'aime, me suive... Sera comptée à ma servante la somme de 200 liv. pour habit de deuil, que je la dispense de porter... Edifié de la manière dont M. De Guignes, mon confrère à l'académie des inscriptions, cultive les lettres sans forfanterie, sans intrigue, sans prétention à la fortune, je lègue à lui, ou à ses enfants s'il me prédécède, la somme de 3000 liv. »

GROSS (Jean-Godefroi), écrivain allemand, naquit à Uhlfeld dans la principauté de Bayreuth, le 8 octobre 1703; il étudia la théologie à Halle et à Leipzig; mais il s'appliqua surtout à l'histoire, à la statistique et à la politique. Etant encore étudiant, il ouvrit à Leipzig un cours public pour l'intelligence des gazettes. Après avoir achevé ses études à l'université, Gross entreprit l'éducation des enfants d'un gentilhomme saxon, et composa, dans cet intervalle, son *Latiniste commençant*, ouvrage élémentaire d'un mérite reconnu. Il enseigna ensuite successivement dans le *Pædagogium* de Halle et dans la célèbre école de Bergen, près de Magdebourg. Après cela il fut, pendant quelque temps, chapelain d'une princesse douairière d'Anhalt, et d'un comte de la Wetteravie, quoiqu'il n'eût pas reçu les ordres ecclésiastiques; et il donna aussi à Ratisbonne, un peu plus tard, des leçons particulières. Gross accepta, en 1740, la place de professeur d'histoire à l'académie des nobles à Erlang. Cette place l'obligea en même temps à prêcher dans l'église académique. Il s'y soumit pendant quelque temps; mais comme un autre que lui touchait les appointements de prédicateur, malgré ses plaintes réitérées, il déclara qu'il ne prêcherait plus, et il tint effectivement parole. Un dimanche, quand le peuple, invité par le son des cloches, se rendit à l'église, le sacristain chercha vaine-

ment le prédicateur Gross; et l'auditoire se retira sans avoir entendu de sermon. Gross renonça dès lors à la place de professeur, et commença, en 1741, à publier sa *Gazette d'Erlang*. Il entreprit ce journal à une époque remarquable du XVIIIe. siècle. L'empereur Charles VI et beaucoup d'autres princes moururent cette année; et la multitude, aussi bien que la variété des événements politiques, secondèrent parfaitement la spéculation du journaliste. Les gazettes publiées en Allemagne avaient été jusque-là mal écrites; et celle de Gross, rédigée avec goût et assaisonnée de saillies, de bons mots et d'anecdotes, obtint bientôt de la vogue en Allemagne, dans les pays étrangers et même en Amérique. Partout, dans les salons comme dans les tavernes, on attendait avec empressement l'arrivée de cette feuille. Malgré la contrefaçon qu'on en fit, elle compta jusqu'à dix-huit mille souscripteurs. Oubliant souvent le *Nescis-ne regibus longas esse manus*, la trop grande liberté de ses idées suscita quelquefois des désagréments à l'auteur; cependant sa gazette ne fut jamais supprimée. Un de ses anciens collaborateurs, Richter, crut lui faire tort en publiant, pour son compte, une Gazette sous ce titre : *Les événements remarquables du temps;* mais elle n'eut aucun succès. Gross s'établit, en 1745, à Nuremberg, où l'impératrice-reine Marie-Thérèse l'avait nommé son agent avec le titre de conseiller impérial. Des discussions qu'il eut avec le sénat de cette ville, au sujet d'un bien de campagne qu'il habitait, et qu'il avait reçu comme gage pour des créances, menacèrent ses jours. Une exécution du cercle, à laquelle la diète de Ratisbonne avait condamné la ville de Nuremberg en 1751, lui fournit l'occasion d'attaquer vigoureusement le sénat nurembergeois dans sa gazette; et sa sûreté personnelle l'obligea de retourner à Erlang. En 1752, Gross fut nommé conseiller et historiographe du margraviat de Brandebourg; et, en 1765, la cour de Prusse lui conféra le titre de conseiller de cour, en reconnaissance de 30,000 florins qu'il avait cédés au roi de Prusse pour servir de fonds à l'établissement d'une école à Berlin. Il mourut le 12 juillet 1768. Gross était d'un tempérament sanguin; il aimait beaucoup les plaisirs. Cet écrivain possédait le secret d'attacher ses lecteurs en les amusant, et comme sans effort; car il écrivait presque toujours sa gazette en jouant aux échecs. Redoutable à ses adversaires par son talent satirique, Gross tremblait du moindre danger, qui même souvent n'existait que dans son imagination : il dormait le jour et veillait la nuit, toujours armé jusqu'aux dents, craignant qu'on n'en voulût à sa vie. Fécond en projets, il en forma plusieurs. C'est ainsi qu'il proposa d'établir une académie de commerce, un séminaire politique, et d'autres instituts semblables, dont l'exécution n'a trouvé d'obstacle que par le manque de fonds nécessaires. Étant à Nuremberg, il s'occupa sérieusement d'une encyclopédie : il engagea même dès-lors plusieurs savants à être ses collaborateurs dans cette entreprise; et sa retraite forcée de cette ville mit seule obstacle à l'exécution. En publiant sa gazette politique, il voulait qu'elle fût un extrait de l'histoire moderne, et avait même l'intention de l'intituler ainsi : il projeta aussi de publier une gazette de la littérature moderne, dans laquelle cependant la littérature ancienne ne serait pas négligée; il en ré-

digea trois feuilles, et céla ensuite cette entreprise au professeur Will à Altorf, qui en a publié les années 1749 et 1750, in-4°. Nous indiquerons, parmi les ouvrages de Gross, tous en allemand : I. *Le Latiniste commençant*, Halle, 1747, in-8°.; ib. 1769, in 8°. II. *Réflexions sur l'établissement, à peu de frais, d'un séminaire politique*, Nuremberg, 1739, in-8°. Ce projet avait trouvé des partisans; car l'auteur annonce, sur le titre, que des personnes de marque ont payé les frais d'impression de son ouvrage. III. *Notice sur l'organisation actuelle de l'académie des nobles et du séminaire à Erlang*, Erlang, 1741, in-8°. IV. *La gazette d'Erlang*, in-8°. Elle a été publiée successivement sous cinq titres différents. Gross l'a commencée en 1741, et elle se continue encore. V. *Extrait de la gazette d'Erlang, concernant l'exécution de la ville de Nuremberg, avec des notes particulières*, 1751, in-fol. VI. *Orbis in tabulâ*, en deux grands tableaux. Le premier représente le monde entier, à l'exception de l'Allemagne. L'auteur y indique, en allemand et en latin, toutes les parties, tous les empires, états, villes, fleuves, souverains et religions. Le second tableau représente l'empire germanique sous les mêmes rapports. Ces tableaux, que Gross avait composés pour l'usage des lecteurs de sa gazette, se trouvent aussi dans le grand Atlas d'Homann. La vie de ce philologue a été écrite par plusieurs auteurs. On doit distinguer celle qu'a publiée W. Will, Nuremberg, 1788, in-8°. — Jean-Matthieu Gross, bibliographe, père du précédent, naquit en 1676 à Horsdorf, dans le pays de Bayreuth; il étudia la théologie, et exerça successivement les fonctions de ministre de l'Évangile à Bischofsgrün, à Uhlefeld et à Mark-Bergel, où il vivait encore en 1744. Ses ouvrages théologiques se composent de sermons et de pensées religieuses, où il montre beaucoup de crédulité sur Satan et son influence. Il regarda son fils le gazetier comme damné, parce que, selon son opinion, ses écrits manifestaient des sentiments trop libéraux. Nous remarquerons seulement de ses ouvrages : I. *Bibliotheca hydrographica cum Lexico-hydrologico; ou Catalogue raisonné de tous les ouvrages qui traitent des eaux minérales d'Allemagne et d'autres pays*, Nuremberg, 1729, in-4°. (en allemand.) II. *Sermons prononcés aux eaux de Burgbernheim en 1713, avec une Notice sur les* (quatorze) *différentes espèces d'eaux minérales de la principauté de Bayreuth*, Francfort et Leipzig, 1721, in-4°.

B—H—D.

GROSSMANN (Gustave-Frédéric-Guillaume), auteur dramatique et acteur célèbre, naquit à Berlin, le 30 novembre 1746. Fils d'un pauvre maître d'école, il avait un tel desir de s'instruire, qu'il surmonta courageusement tous les obstacles qu'une indigence accablante opposait à ses goûts. Le cabinet de Berlin envoya Grossmann, quand il eut achevé ses études, comme secrétaire de légation, à Dantzig, où M. de Jung était résident prussien. Il fut aussi, dans la suite, employé à Koenigsberg et à Varsovie; et il a joué un certain rôle dans le partage de la Pologne. Il se plaisait souvent à raconter qu'il avait appris les secrets les plus curieux relatifs à cet événement politique, étant caché dans une cheminée, pendant une conférence ministérielle. Malgré l'importance des services que Grossmann avait rendus à sa cour, il fut renvoyé, et l'on oublia de l'em-

ployer de nouveau. Il resta ensuite quelque temps à Berlin, où il se lia avec Lessing et avec les poètes les plus distingués de cette capitale, qui formaient alors un cercle littéraire, auquel Grossmann fut admis. Un jour, on y discuta la question, combien il fallait de temps à un auteur pour écrire une bonne pièce de théâtre. Lessing répondit qu'il avait besoin d'un an : trois mois pour tracer le plan; trois, pour composer le dialogue; trois, pour l'oublier; et trois autres, pour donner le fini à son travail. Grossmann, au contraire, prétendit n'avoir besoin que de trois jours : son amour-propre et son ambition furent irrités par la risée qu'excita sa présomption; il rentra chez lui, s'enferma, et composa sa première pièce de théâtre, l'*Incendie*, en trois actes, dans l'espace de trois jours. Ce premier essai eut un succès complet. Les applaudissements de la société, et surtout l'encouragement de son ami Gilbert, qui lui dit, « Faites encore » une pièce aussi bonne, et je vous » prendrai pour Apollon », engagèrent le jeune poète à composer, en huit jours, sa seconde pièce, qui n'était pas inférieure à la première; elle est intitulée : *Wilhelmine de Blondheim*, tragédie en trois actes. Le hasard avait développé dans Grossmann, le talent d'auteur dramatique : un autre hasard en fit un excellent acteur. Dans un voyage qu'il entreprit, en 1774, il fit, à Gotha, connaissance avec les comédiens de la cour, qui étaient alors la meilleure troupe de l'Allemagne. Le directeur Seyler, se trouvant dans l'embarras, pour le rôle de Riccaut de la Marlinière, dans *Minna de Barnhelm*, par Lessing, Grossmann s'en chargea, et s'en acquitta si bien, qu'il résolut de ne plus servir que Thalie. Quelques années après, il prit successivement la direction des théâtres de Bonn, de Mayence, de Francfort, de Hanovre et de Brême; et il opéra dans l'art dramatique, en Allemagne, des changements si avantageux, qu'on l'appela le *Shakespeare allemand*. A Francfort, Grossmann avait perdu toute sa fortune par un incendie : la direction du théâtre de Hanovre aurait pu réparer ses pertes; mais il se laissait abattre dans le malheur, et il était arrogant quand la fortune lui souriait. Son opinion en faveur de la révolution française et des principes de l'égalité, qu'il professa, non seulement dans la société, mais encore sur la scène, lui attira beaucoup d'ennemis; et la clôture des spectacles ordonnée, en 1788, dans l'électorat de Hanovre, au sujet de l'affection mentale du roi d'Angleterre, acheva le dérangement des affaires de Grossmann. Alors il s'adonna à la boisson; et son esprit ne fit plus que divaguer en passant alternativement des idées les plus lumineuses à l'extravagance la plus complète. L'apôtre de l'égalité se disait alors descendant de l'illustre famille des comtes de Scheliha : il fit peindre, sur son carosse, et graver sur le collier de son chien, les armoiries de cette maison; et, quand ses anciens amis voulurent lui faire sentir l'inconséquence de sa conduite, il leur répondit : « Mes » amis, puis-je mieux avilir l'orgueil » de la noblesse, qu'en parant un misérable comme moi, des hochets » dont elle est si fière? Je veux jeter » la défaveur sur ces objets : c'est pour » cela que je m'en sers. » Un jour, on représentait sur le théâtre de Hanovre, une facétie dramatique intitulée : *Qui l'aura?* Grossmann, qui en était l'auteur, au lieu de réciter son rôle, en improvisa un autre, et vomit

un torrent d'injures contre la noblesse, le gouvernement et plusieurs personnes attachées à des cours étrangères. Il fut arrêté en quittant la scène, et mis dans une prison d'état: cependant, en considération de son talent, la régence du Hanovre lui rendit sa liberté, après une détention de six mois, mais sous la condition expresse qu'il ne reparaîtrait plus sur le théâtre. Le chagrin de cette humiliation, l'ivresse, et une grande application à la lecture, affaiblirent sa santé, et produisirent, dans son esprit, une exaltation qui approchait de la frénésie. Peu de temps avant sa mort, il attacha, à la porte de son appartement, la lettre de change suivante: « A trois » mois de date, je rembourserai, sur » cette première et seule de change, » mon corps à la terre, valeur reçue. » Payable en tous lieux. Hanovre, » le 23 avril 1795. G. F. G. Grossmann. » Son pressentiment ne l'avait trompé que de peu de mois; il mourut le 20 mai 1796. Grossmann était, sans contredit, le premier acteur, et peut-être aussi, le premier auteur comique d'Allemagne. Il possédait, au suprême degré, le talent d'observer les hommes, d'étudier leur caractère, leurs inclinations et leurs mœurs, et de les peindre avec une vérité frappante. En fait de goût, de connaissances littéraires, et dans l'art d'appliquer avec esprit son vaste savoir, il surpassa beaucoup d'auteurs distingués de son temps. Les théâtres qu'il dirigea, ont tous acquis de la célébrité. La salle de théâtre de Brême a été construite d'après le plan qu'il en a fourni. Grossmann est auteur de treize pièces de théâtre, parmi lesquelles se trouvent trois opéras comiques imités de l'italien. Nous n'indiquerons ici que les deux comédies de cet auteur, qu'on regarde comme ses meilleures productions: I. *Henriette, ou Elle est déjà mariée*, comédie en cinq actes, Leipzig, 1783, in-8°.; Hambourg, 1784, in-8°. II. *Pas plus de six plats*, tableau de famille, en cinq actes, Bonn, 1780, in-8°.; Leipzig, 1783, in-8°. Cette comédie a été traduite en italien, en danois, en russe et en hollandais: Jacques Mauvillon en a publié une traduction en français, 1781, in-8°.; Eberts en a donné une autre, Paris, 1783, in-8°.; et une troisième se trouve dans le *Nouveau Théâtre allemand*, tom. II. III. Une traduction française (assez mauvaise) de la comédie de Lessing, intitulée: *Minna de Barnhelm*, ou *les Aventures des militaires*, en cinq actes, Berlin, 1772, in-8°. IV. *Nouvelles dramatiques*, Bonn, 1780, trois cahiers, in-8°. V. *Au public ami de la justice* (sans indication du lieu d'impression), 1787-1788, quatre cahiers in-8°. VI. *Le monument de Lessing*, histoire patriotique, Hanovre, 1791, in-8°. Le lieu où reposent les cendres du célèbre Lessing, n'était pas même indiqué par une simple pierre. Grossmann invita les directeurs des théâtres d'Allemagne, à donner une représentation, pour les frais d'un monument qu'il proposa d'ériger à cet auteur. Il raconte, dans cet écrit, le mauvais succès de son invitation. Grossmann fut aussi l'un des principaux collaborateurs de la *Gazette du théâtre*, Clèves, 1775; et, avec de Hagen, du *Magasin historique du théâtre allemand*, Halle, 1773. Le *Journal des théâtres*, les *Almanachs du théâtre*, Gotha, 1775 et 1776, et l'*Almanach des Muses*, publié à Leipzig, renferment également de ce poète-acteur, quelques productions littéraires. B—H—D.

GROSTESTE-DESMAHIS (MARIN), né à Paris le 22 décembre 1649, fut d'abord élevé dans la religion protestante, dont ses parents faisaient profession, et devint ministre de Biogne, où les calvinistes d'Orléans tenaient leurs assemblées. Ayant conçu des doutes sur sa religion, il voulut s'éclaircir, par des arguments, avec les plus habiles ministres, surtout avec ceux de Charenton. Peu satisfait de leurs réponses à ses objections, il fit abjuration entre les mains de M. de Coislin, évêque d'Orléans, le 27 mai 1681. Il s'employa avec autant de zèle que de succès, à retirer de l'erreur ceux qu'il y avait affermis par ses discours et par ses exemples, et eut la consolation d'en ramener un grand nombre, principalement son père, sa mère, et l'un de ses frères; il embrassa l'état ecclésiastique, fit plusieurs missions, notamment à Luçon, qui produisirent beaucoup de fruit. M. de Coisliu l'associa à son église par un canonicat: mais Grosteste n'alla que jusqu'au diaconat, sa modestie l'ayant empêché d'aspirer jusqu'au sacerdoce. Toute sa vie répondit à ces saintes dispositions. Il composa plusieurs ouvrages très propres à dissiper les préjugés de ses frères errants: I. *Lettres sur le schisme des protestants*, Orléans, 1685, in-12. II. *Traité de la vérité de la religion catholique*, Paris, 1696, 2 vol. in-12. Grosteste mourut dans la vigueur de l'âge, le 16 octobre 1694. T—D.

GROTIUS (1) (HUGUES), savant hollandais, naquit à Delft le 10 avril 1583, d'une famille distinguée: il eut pour père Jean *de Groot*, bourgmestre de cette ville, et curateur de l'université nouvellement fondée à Leyde. Ce magistrat était profondément versé lui-même dans la littérature ancienne, dans la jurisprudence, dans la philosophie; et les muses latines ne lui étaient point étrangères. Dès son enfance, notre Grotius annonça les dispositions les plus extraordinaires; et il a fait exception à la plupart des génies précoces, en tenant tout ce qu'il avait promis. Il ne comptait pas encore sept ans quand son père le confia aux maîtres les plus habiles, pour le fortifier dans ses études du latin et du grec. On a conservé de lui des vers latins qu'il composa à l'âge de huit ans. A onze, il fut envoyé à l'université de Leyde, où Douza le père célébra son arrivée par une élégie latine, remplie des éloges et des présages les plus flatteurs. Il demeurait à Leyde chez le célèbre François Junius, théologien non moins sage que profond philologue. Scaliger, Vulcanius, Merula, le distinguèrent bientôt parmi leurs disciples. Son oncle, Corneille Grotius, enseignait à Leyde le droit; Trelcat, la théologie; Snellius, les sciences exactes: tous le virent fréquenter leur auditoire. Il publia, à cette époque, deux pièces de vers latins, et une *Ode pindarique* en grec, adressée au prince d'Orange. En 1597, il soutint deux thèses de philosophie; et il chanta Henri IV dans une pièce intitulée, *Triumphus Gallicus*, *parodia Catulliana*: il la dédia à Paul Choart de Buzenval, alors ambassadeur de France à la Haye. Grotius fournit à pas de géant sa carrière académique. Au bout de trois ans de séjour à Leyde, il accompagna en France l'amiral de Zélande (Justin de Nassau) et le grand pensionnaire Barneveld, que les États-généraux envoyaient en ambassade à Henri IV.

(1) En hollandais *de Groot* (c'est-à-dire le *grand*), et non *van Grood*, comme l'a imprimé Camus, *Biblioth. choisie de livres de droit*, à la suite de ses Lettres sur la profession d'avocat, t. I, p. 228 de la 2e. édition, Paris, 1805.

Ce bon roi distingua le jeune Grotius ; il le décora d'une chaîne d'or, et dit, en le montrant à sa cour : *Voilà le miracle de la Hollande!* Grotius resta à peu près un an à Paris. Le président Jeannin le combla des plus flatteuses distinctions. Henri de Bourbon – Condé, premier prince du sang, qui n'avait encore que dix ans, se plaisait beaucoup avec lui, et le nomma son secrétaire. Grotius prit ses degrés en droit à Orléans; mais ses parents pressèrent son retour en Hollande. Fâché de ne pas avoir été à portée, pendant un an de séjour en France, de faire la connaissance personnelle de l'illustre J.-A. de Thou, il lui en témoigna son regret par lettre aussitôt après son retour à Delft (1er. avril 1599). Il cultiva beaucoup, par la suite, l'amitié et la correspondance de ce grand homme, auquel il communiqua plusieurs renseignements précieux pour son histoire. Ayant été agrégé, la même année, au barreau de la Haye, Grotius s'établit dans cette résidence. Son père l'y mit en pension chez le vénérable Uitenbogaert, chapelain du prince Maurice de Nassau. Cet ecclésiastique réunissait, dans un degré peu commun, le savoir, l'éloquence, la modération et la piété. Grotius ne tarda pas à le regarder comme son second père. Il s'appliqua à la plaidoirie avec non moins de succès que de zèle : cependant il ne négligeait point son étude favorite des classiques grecs et latins; et il publia, cette même année, son *Martianus Capella*, avec de savantes notes, qui firent l'étonnement des connaisseurs. En tête de l'ouvrage, déjà prêt depuis un an, se trouve le portrait du prince de Condé, auquel il est dédié : le Commentaire est précédé du portrait de Grotius lui-même, âgé de quinze ans, et revêtu de la chaîne d'or qu'il devait aux bontés du roi de France. Au bas de ce dernier portrait se lit ce distique latin :

Quem sibi quindenis Astræa sacravit ab annis,
Talis Hugeianus Grotius ora fero.

Jusque-là Grotius réunissait assez ordinairement le nom de baptême de son père au sien, et il les fondait ensemble dans celui d'*Hugeianus*. Il adressa aussi, la même année, une Elégie latine au jeune prince de Condé : elle annonce de grands progrès dans cette sorte de composition. Mais il fit preuve d'un autre genre de connaissances, bien moins commun à son âge, dans sa traduction du Traité de Simon Stevin, mathématicien du prince Maurice de Nassau, qui, par ordre de ce prince, avait composé un petit ouvrage destiné à apprendre aux pilotes à trouver les ports des différentes parties du monde. Grotius l'intitula *Λιμενευρετική*, et le dédia à la république de Venise, dont il avait connu en France l'ambassadeur Contarini, et dont l'intérêt aux progrès de la navigation ne le cédait pas à celui des Hollandais. Il est étonnant que Brandt, biographe si exact de Grotius, ait oublié de mentionner cette production. L'année suivante (1600), il publia ses *Aratæa*, ce monument si précieux des connaissances astronomiques des anciens; et il les dédia aux Etats de Hollande et de Westfrise. Notions exactes, talent pour la poésie, saine critique, éléments d'érudition orientale, distinguent ce nouvel ouvrage, qui eut un succès extraordinaire parmi les hommes dignes de l'apprécier, et valut à Grotius les suffrages les plus honorables. Les Muses étaient toujours son délassement favori : la religion, la patrie, ses affections personnelles, et le cercle toujours croissant de ses relations, ne le laissaient pas manquer de sujets

pour la poésie. Ce siècle était pour la Hollande une époque féconde en prodiges. Depuis trois ans, les Flamands, les Autrichiens et les Espagnols faisaient le siége d'Ostende, qui bravait leurs efforts réunis. Cette résistance excitait le plus vif intérêt: Grotius composa, en onze vers alexandrins, une prosopopée de la ville d'Ostende, qui passa dans le temps pour un chef-d'œuvre. Les plus beaux esprits de la France la traduisirent en vers français. Malherbe, même, lui fit cet honneur. Casaubon la mit en vers grecs. L'original fut, par une méprise bien flatteuse, attribué à Scaliger. Grotius entreprit même de chausser le cothurne: trois tragédies latines de sa composition se suivirent d'assez près (c'était le goût du temps); l'une, sur la disgrace et la fuite d'Adam (*Adamus exul*); l'autre, sur la passion de notre Seigneur (*Christus patiens*); la troisième, sur l'élévation de Joseph en Égypte, sous le titre de *Sophompaneas* (c'est-à-dire, en égyptien, *le Sauveur du monde*). La première parut à Leyde en 1601. On croit qu'elle n'a pas été inutile à Milton pour son *Paradis perdu*. Grotius, qui avait donné à cette pièce une place dans ses *Sacra*, imprimés à Leyde en 1601, ne l'admit pas dans le recueil de ses poésies, que publia, en 1616, son frère Guillaume. Son *Christus patiens*, imprimé à Leyde en 1608, fut traduit en anglais par Saudes; et Grotius fut très content de cette traduction, dédiée au roi d'Angleterre. Mais il fut surtout infiniment flatté de voir son *Sophompaneas* traduit par *Vondel*, le coryphée du Parnasse hollandais; et sa pièce ne pouvait recevoir en effet un plus grand honneur. Le recueil des *Sacra*, qui parut à la Haye en 1601, in-4°., contenait, avec l'*Adamus exul*, quelques paraphrases de psaumes; d'autres, d'hymnes tirées des quatre Evangiles et du livre des Actes des Apôtres, etc. Ce recueil, devenu rare, a été depuis peu réimprimé à Dordrecht, par le savant libraire Van Braam. C'est à cette époque que Grotius conçut l'idée d'écrire l'histoire des grands événements au milieu desquels sa patrie jouait un rôle si distingué: il y fut déterminé en partie par l'exemple et les conseils de l'illustre De Thou. Sur la proposition de Barneveld, les États de Hollande nommèrent Grotius leur historien, par une résolution du 9 novembre 1601. Les modiques honoraires de cette place furent successivement augmentés, en récompense du zèle qu'il apportait à son travail. A la même époque, Henri IV songeait à mettre Grotius à la tête de sa bibliothèque: mais les difficultés qui avaient empêché la nomination de Casaubon, s'aplanirent; et Grotius, ayant obtenu (le 12 nov. 1607) la place d'avocat-fiscal général de Hollande et de Zélande, travailla, l'année suivante, à son Traité de la liberté des mers (*Mare liberum*). Les préventions exclusives des Espagnols sur la navigation des Indes, prétentions émises dans des négociations de paix qui s'ouvrirent à cette époque, y donnèrent naissance. L'ouvrage de Grotius marque dans cette mémorable controverse. Il publia, l'an 1610, son Traité *De antiquitate reipublicæ batavicæ*, que son père l'aida ensuite à traduire en hollandais, et dont les Etats de Hollande lui témoignèrent leur satisfaction. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec ses *Parallela rerumpublicarum*, mentionnés, tant dans ses propres écrits, que dans ceux de quelques-uns de ses contemporains. Le troisième livre seul de ces *Parallela* a été publié jusqu'ici; et il ne l'a été qu'en 1801, par

les soins de feu M. le baron de Meerman, qui l'a accompagné d'un ample et savant commentaire. Il ne s'en est retrouvé que cette partie; mais il paraît que, dès 1604, Grotius en avait communiqué le manuscrit tout entier à Douza le père, à qui, peu avant sa mort, il adressa une Élégie *Pro suâ republicâ Batavâ, Atheniensi atque Romanâ comparatâ*. Burigny, dans sa *Vie de Grotius*, tome II, page 197, rapporte que, parmi les manuscrits de Grotius, achetés de sa veuve par la reine Christine, se trouvait cette *comparaison des républiques*. Dès 1612, Grotius avait fini ses *Annales et Historiæ de rebus Belgicis, ab obitu Philippi regis usque ad inducias anni* 1609; et, au mois de septembre 1612, il en remit le manuscrit entre les mains de Barneveld, qui, le mois suivant, le présenta aux Etats. Ceux-ci nommèrent une commission pour examiner si la publication pouvait en avoir lieu immédiatement, ou s'il convenait de la retarder. Ce dernier avis prévalut; et Grotius n'a pas eu la satisfaction de voir l'ouvrage imprimé de son vivant. Il ne l'a été que douze ans après sa mort, par les soins de ses deux fils Corneille et Pierre, en 1654. Grotius eut ainsi le loisir de le retoucher et de le perfectionner progressivement. En 1613, Grotius succéda à Elie d'Oldenbarneveld, fils du grand pensionnaire, dans la place de conseiller-pensionnaire de la ville de Rotterdam. Ce poste lui donnait entrée aux Etats de Hollande; et il l'eut aussi par la suite aux Etats-généraux. Les relations de Grotius avec le grand pensionnaire se fortifièrent singulièrement par ce nouveau rapport; mais les circonstances devinrent excessivement difficiles et épineuses. La trève de douze ans avec l'Espagne avait été conclue l'année précédente contre l'avis du stathouder Maurice; et en dépit de toutes les menées de son parti. Barneveld, fort de sa conscience, et ne voyant que dans ce moyen le salut de la patrie, avait fait triompher son opinion, appuyée par Jeannin, ambassadeur de France. De ce moment, le grand pensionnaire et ses partisans devinrent de jour en jour plus odieux à Maurice. Le dissentiment politique se compliqua bientôt avec des querelles religieuses. Des discussions animées s'élevèrent à cette époque entre deux professeurs de Leyde, nommés Gomarus et Arminius; elles avaient pour principal objet le dogme de la prédestination et de la grâce, cette éternelle pomme de discorde (1). Gomarus suivait rigoureusement la doctrine des réformateurs Calvin et Bèze. Arminius se rapprochait davantage des idées d'Erasme et de Mélanchthon. Les orthodoxes (ainsi se qualifiaient les disciples de Gomarus) affectaient de ne voir, dans la trève avec l'Espagne, que les convenances de celle-ci et du parti catholique : ils captaient ainsi la bienveillance du chef de l'Etat, qui devait naturellement voir d'assez mauvais œil leurs antagonistes. Ce dissentiment est devenu pour la Hollande une source féconde de discordes et de malheurs ; il a eu en particulier la plus fâcheuse influence sur les destinées de Grotius. Avant l'époque fatale qui éclaira tant de scandales, Grotius se vit appelé, en 1613, à faire un voyage en Angleterre, pour concilier quelques différends survenus avec ce royaume, relativement à la pêche de la baleine sur les côtes du Groënland : il eut peu sujet d'être content de la justice et de la bonne foi du ministère

(1) On trouve à ce sujet de curieux détails dans la note 12, page 35 de l'ouvrage intitulé, *Aux Bataves, sur le stathoudérat*.

britannique ; mais il dut être flatté de l'accueil personnel qu'il reçut du roi Jacques Ier. Incapable de jamais négliger la culture des lettres, Grotius publia, en 1614, son édition de Lucain, recommandable par d'ingénieuses corrections du texte et de courtes observations. Il donna vers le même temps, quelques soins à Stace ; et Gaspard Gevartius les mit à profit dans son édition de ce poète. Dumaurier, ambassadeur de France en Hollande, avait consulté Grotius sur la direction de ses études ; mémorable exemple de modestie et de docilité dans un homme de ce mérite et de cet âge. Grotius lui fit une réponse parfaitement convenante : elle se trouve dans le recueil de ses *Lettres*, sous le n°. 54, p. 17 ; et elle a été réimprimée dans quelques collections de traités analogues, en particulier dans celle que publièrent les Elzeviers en 1637, sous ce titre : *De omnigenere studiorum rectè instituendo*. Les Etats de Hollande cherchèrent à calmer les différends entre les Arminiens et les Gomaristes, par un édit de pacification dont Grotius fut, sinon le seul, du moins le principal rédacteur. Les Gomaristes le trouvèrent trop à l'avantage de leurs adversaires ; et de là de nouvelles plaintes, de nouveaux murmures. Grotius mit au jour, à ce sujet sa *Pietas ordinum Hollandiæ et West-frisiæ* ; savante apologie, qui fut aussitôt traduite en d'autres langues, mais contre laquelle déclamèrent avec fureur les Sibrand-Lubbert, les Bogerman, et autres soi-disant zélateurs de l'orthodoxie. Le mal allait en croissant ; et la correspondance de Grotius prouve combien il s'affligeait du progrès des dissensions religieuses. La ville d'Amsterdam tenait pour les Gomaristes ou contre-remontrants. Les Etats y envoyèrent une députation, dont Grotius fit partie. Il parla avec force dans le conseil de la ville : mais cette tentative pour gagner les Amsterdamois, n'en demeura pas moins inutile. Grotius en conçut tant de chagrin, qu'il tomba dangereusement malade : rendu à la santé, il déploya, sans plus de succès, de nouveaux efforts pour la même cause. La politique du stathouder se dirigeait dans le sens opposé. Barneveld et Grotius se virent les objets des plus noires calomnies : on les accusait de favoriser les projets de l'Espagne, pour remettre sous son joug les Provinces-Unies. On accréditait d'autres imputations non moins absurdes. Maurice fit arrêter Barneveld et Grotius (*Voy*. SCRIVERIUS). Il fut convoqué un synode à Dordrecht, pour régler les matières de foi, depuis si long-temps controversées. Cette assemblée ouvrit ses séances le 13 novembre 1618, sous la présidence de Jean Bogerman, pasteur à Leeuwarde en Frise, signalé, comme nous l'avons déjà vu, parmi les antagonistes de Grotius : elles se prolongèrent jusqu'au 25 mai 1619 ; le triomphe des contre-remontrants fut complet dans ce fameux synode, contre lequel on fit en Angleterre ce singulier distique :

Dordrechti synodus, nodus ; chorus integer, æger ;
Conventus, ventus ; sessio, stramen. Amen !

Cependant, le 13 mai, Barneveld avait été condamné à mort, et décapité le même jour. Cinq jours après, l'échafaud de Barneveld n'ayant pas encore été démonté, Grotius, détenu depuis huit mois, fut condamné à une prison perpétuelle et à la confiscation de ses biens. Le 6 juin, il fut, par ordre des Etats-généraux, renfermé au château de Loevestein, situé à la pointe de l'île que forment, vis-à-vis de Gorcum, le Wahal et la Meuse : il lui fut alloué 24 sous de Hollande, par jour, pour sa nourriture ; mais

Mme. Grotius refusa ce secours : elle obtint d'être renfermée avec son mari. Toutefois il lui fut accordé, au bout d'un certain temps, de pouvoir entrer et sortir, moyennant une permission que le commandant du château lui octroierait deux fois par semaine. Le 2 décembre, les États-généraux consentirent à ce qu'il fût fait une estimation par experts de la bibliothèque de Grotius, et que, sous cautionnement, elle fût mise à sa disposition. C'était pour lui une inappréciable faveur ; il comptait les occupations littéraires parmi ses premiers besoins. Tant qu'on lui avait laissé dans sa prison, à la Haye, les moyens d'écrire, il avait charmé ses ennuis, en traduisant, en vers latins, les *Phéniciennes* d'Euripide, et une bonne partie des fragments moraux des poètes grecs conservés par Stobée. Au nombre des premiers travaux de Grotius, au château de Loevestein, fut la composition d'un mémoire contre la confiscation de ses biens. C'eût été une bien douce consolation pour lui, de pouvoir communiquer avec son compagnon d'infortune, le respectable Hogerbeets ; mais elle lui fut constamment refusée ; et même leurs deux épouses, détenues volontaires, ne purent se voir entre elles. Madame Hogerbeets mourut à Loevestein, au bout de quatorze mois ; et Grotius lui composa, en latin, une touchante épitaphe. Grotius, privé de sa liberté, travailla sur Sénèque le tragique, à l'invitation de son ami Gérard-Jean Vossius, qui enrichit, des observations et des corrections de notre détenu, son édition de ce poète. Il acheva son Stobée ; il fit de nouvelles études sur les tragiques grecs. Il écrivit, dans sa langue maternelle, son *Introduction à la jurisprudence hollandaise*, et composa dans la même langue, quelques poésies sacrées, ainsi que son *Traité de la vérité de la Religion chrétienne*, dont l'original, qu'il écrivit dans une poésie populaire, à l'usage surtout des marins de sa nation, a été traduit plus tard en latin, par lui-même ; et on le compte au nombre des meilleurs traités apologétiques du christianisme. Enfin Grotius, à la sollicitation de son savant ami Thomas Erpénius, s'occupa essentiellement, au château de Loevestein, d'un commentaire sur le *Nouveau Testament* : le travail qu'il y fit sur l'Évangile selon Saint-Mathieu, mérite surtout les plus grands éloges. Mais l'heure de la délivrance de Grotius était près de sonner. Le moyen lui en fut indiqué par sa femme : il goûta ses idées, et il paraît en avoir fait plusieurs fois l'essai avant de procéder à l'exécution. Une forte caisse apportait habituellement à Grotius les livres dont il avait besoin ; et elle était employée au renvoi, quand il avait achevé de s'en servir. Mme. Grotius imagina de sauver son mari, en le renfermant dans cette même caisse, qui serait censée ne contenir que des livres. On ne la visitait plus depuis quelque temps ; tant on était accoutumé à la voir servir à cet usage. Pour plus de sûreté, on profita d'un jour où le commandant du fort avait été obligé de s'absenter : la chose réussit à souhait ; et le 21 mars 1621 éclaira la délivrance de l'illustre prisonnier. Une domestique, qui avait été mise dans le secret, seconda l'exécution avec une intelligence parfaite : elle accompagna le coffre, et le soigna à l'autre bord, tandis que sa maîtresse était restée au château. Le coffre fut déposé à Gorcum, dans la maison d'un beau-frère d'Erpénius. Il fallut une continuation de ruses et de déguisements pour faire sortir Grotius de la ville, et le mettre sur la

route d'Anvers, où il arriva sain et sauf le lendemain. Le retour du commandant éventa le même soir l'évasion du prisonnier, dont l'épouse obtint elle-même sa liberté, au bout de quinze jours. Grotius ne tarda pas à se rendre à Paris; il y arriva accompagné de son frère Guillaume, le 13 avril. Mme. Grotius ne l'y rejoignit que vers la fin du mois de décembre. Il n'eut pas à se louer du consistoire de Charenton, entiché du synode de Dordrecht. Le roi, qui était à Fontainebleau, lui accorda une pension provisoire. Grotius, s'étant logé rue de Condé, vis-à-vis l'hôtel de M. le prince, reprit avec ardeur ses occupations littéraires. Il publia d'abord son *Apologie*, qu'il envoya dans sa patrie en langue hollandaise; elle y parut furtivement, dédiée au peuple de Hollande et de West-Frise, et fut aussitôt frappée de proscription : il la traduisit en latin; et elle vit le jour à Paris, vers la fin de la même année (1621). Le ressentiment du gouvernement hollandais donnant de nouvelles sollicitudes à Grotius, il présenta une requête au roi pour s'assurer la protection spéciale de Sa Majesté, qui, selon les termes du *Mercure français*, « lui en donna lettres, expédiées à Paris le 26 avril 1623. » La pension que le roi accorda à Grotius, fut fixée à la somme de 3600 florins (7200 fr.). Cette même année parut son *Stobée*, auquel out fait suite, en quelque sorte, ses *Excerpta ex tragœdiis et comœdiis græcis*, publiés en 1626. Grotius songeait à mettre au jour son grand ouvrage *De jure belli et pacis;* mais il lui fallait le loisir de la campagne pour s'y livrer tout entier. Le président de Mesmes lui offrit sa maison de Balagny, près Senlis. Grotius y passa le printemps et l'été de 1623. Son jeune parent, Théodore Graswinckel, y était avec lui, et lui prêta ses soins pour la transcription de l'ouvrage (*Voy.* GRASWINCKEL). Grotius revint à Paris dans le mois d'octobre. Son *Droit de la guerre et de la paix* parut au mois d'août suivant, et mit le sceau à la réputation de son auteur. Cet ouvrage, le premier véritable traité du droit de la nature et des gens, est devenu classique presqu'en naissant. Il a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe; et il n'est pas d'auteur moderne qui ait été honoré de plus de commentaires. Il a cependant trouvé aussi des contradicteurs; mais des suffrages tels que ceux de Gustave-Adolphe, roi de Suède, et d'Oxenstiern, son digne ministre, durent consoler Grotius de bien des censures et des critiques. Il paraît que Grotius commença vers cette époque, à éprouver quelques dégoûts de son séjour en France. Sa pension était mal payée : d'importunes obsessions pour le gagner à la religion catholique romaine, ne laissaient pas de lui donner du désagrément. Richelieu devint premier ministre, et fut peu content d'une conférence qu'il eut avec Grotius. Diverses propositions furent faites à celui-ci par des cours étrangères. Il avait refusé celles du duc de Holstein, du roi de Danemark. Gustave-Adolphe lui en fit à son tour; et, sa mort étant survenue, Oxenstiern continua la négociation au nom de la jeune reine Christine. Cependant le stathouder Maurice était mort en Hollande. Son successeur Frédéric-Henri semblait devoir être plus favorable à l'illustre proscrit. Grotius céda aux instances de ses amis hollandais; et, après avoir eu du roi une audience de congé très flatteuse, il risqua de retourner dans sa patrie, où d'ailleurs il venait de gagner un procès d'une importance

majeure pour lui, celui de la restitution de ses biens. Il arriva à Rotterdam, vers la fin de septembre 1631. La nouvelle de son retour fit une très grande sensation en Hollande. Cet événement réveilla contre lui toutes les haines, toutes les intrigues, toutes les persécutions. En vain, les amis de Grotius luttèrent contre cette implacable malveillance : il fut proscrit de nouveau ; et il se décida enfin à quitter derechef son ingrate patrie : il partit pour Hambourg, le 17 avril 1632. Quelque temps après, il céda aux instances du grand chancelier de Suède Oxenstiern, et se rendit auprès de lui, à Francfort-sur-le-Mein, au mois de mai 1634. Oxenstiern le nomma conseiller-d'état de la reine de Suède, et son ambassadeur en France; titres que la reine ne crût devoir ratifier qu'environ deux ans après. Grotius partit de Maïence pour sa nouvelle destination, le 8 janvier 1635. Il arriva à Saint-Denis vers le milieu de février. Richelieu, auquel sa nomination avait déplu, fit des difficultés pour le reconnaître. Mais enfin la résistance du ministre de Louis XIII ayant été vaincue, l'entrée solennelle de Grotius, dans la capitale, eut lieu le 2 mars suivant. La cour était à Senlis : mais, de retour à Paris, Louis XIII y reçut l'ambassadeur de Christine le 19; et il paraît que celui-ci fut très satisfait de cette réception. Cependant Grotius eut peu d'agréments et peu de succès dans son ambassade. La franchise et la fermeté de son caractère ne se pliaient pas assez à la politique tortueuse et hautaine de Richelieu : celle de Mazarin, qui lui succéda en 1643, ne semble pas lui avoir convenu davantage. Il se décida en conséquence, en 1645, à demander son rappel. Bien que Christine ne paraisse pas lui avoir témoigné une grande satisfaction de sa conduite, elle appréciait ses connaissances et ses vertus, et lui offrit en Suède un honorable emploi; mais Grotius était dégoûté de la vie des cours : il se mit en route par mer pour l'Allemagne, et fut assailli dans la Baltique par une tempête violente; il débarqua enfin à quinze lieues de Dantzig le 17 août, et arriva, le 26 du même mois, à Rostock, excédé de fatigue et de souffrances. Il y mourut dans la nuit du 28 au 29, après avoir reçu, avec édification, les secours spirituels d'un ministre, nommé Jean Quistorpius, qui a publié lui-même la relation des derniers moments de cet illustre personnage. Ainsi expira, loin de sa patrie et de ses amis, dans la 63e. année de son âge, l'un des hommes les plus étonnants sous le rapport de l'érudition et des travaux littéraires de tout genre, mais que le dénigrement de l'esprit de parti n'a pas même respecté dans le tombeau. Grotius eut-il jamais l'idée d'abjurer la religion protestante, et de se faire catholique? Nous ne voyons rien qui puisse fonder cette opinion, à moins que l'on ne veuille interpréter, dans ce sens abusif, le vœu qu'il ne cessa de former pour la paix religieuse, et pour la réunion évangélique de toutes les communions chrétiennes. A l'époque de la réformation, il eût marché, nous osons le croire, sur les traces du pacifique Melanchthon, peut-être même sur celles du cauteleux Erasme; il eut préféré le presbytérianisme au régime épiscopal : mais il y a infiniment loin de là aux projets qu'on lui impute. Cette ame, grande et pure, avait rêvé de même le projet d'un tribunal amphictyonique des puissances européennes, pour en écarter à jamais le déplorable fléau de la guerre, et tous les malheurs qu'elle traîne à sa

suite. (*De jure belli et pacis*, l. 2, c. 23, §. 8, n°. 4.) Ne pouvant contester à Grotius le mérite d'une vaste érudition, des pygmées littéraires lui ont contesté l'esprit philosophique. Leibnitz serait-il mauvais juge? « Vossius et Saumaise (dit-il) étaient très savants; mais Grotius méditait profondément (*Oper.* tom. VI, pag. 251). » Auberi et d'autres ont fait de Grotius un mauvais diplomate, un mauvais ambassadeur; mais Auberi était vendu à Richelieu; et le même Leibnitz en a encore jugé bien différemment (*Voy.* ses œuvres, tome V, pag. 353, 357 et 371): consultez aussi Wicquefort (*De l'ambassadeur et de ses fonctions*, l. 1, c. 83, p. 43). L'esprit de parti a rendu plus d'une fois les amis les plus dévoués de Grotius, infidèles à sa gloire. Quelle faiblesse à Daniel Heinsius, d'avoir, dans son édition d'Hésiode de 1622, supprimé un vers à la louange de Grotius, qui, dans son édition de 1603, faisait partie d'une pièce de vers en grec, placée en tête de l'ouvrage! Le synode de Dordrecht devait-il étendre son influence jusque-là? (*V.* Fabric. *Bibl. gr.*, liv. 2, c. 8, tom. 1, p. 383.) Grotius, doué d'une figure agréable, était d'une complexion assez valétudinaire: il possédait une mémoire prodigieuse. Les qualités morales les plus précieuses se réunissaient en lui aux connaissances les plus variées et les plus étendues. Eminemment pieux, mais animé d'un esprit de charité et de paix; modeste sans prétention; doux, affable, poli, mais de la manière la plus naturelle et la plus franche; constant et résigné dans le malheur; portant la grandeur d'ame au point de n'avoir jamais voulu ni se prêter, ni consentir à aucune demande de grâce auprès de ses ennemis tout-puissants; ayant toujours préféré sa conscience à la faveur, et l'estime de lui même à tous les appâts de la fortune: tel fut celui dont nous venons d'esquisser l'histoire. Le corps de Grotius, embaumé à Rostock, fut de là transporté à Delft, sa ville natale, et y reçut, dans le chœur de l'église Neuve, à droite du mausolée de Guillaume Ier., les plus honorables obsèques. Il fut question de lui ériger, dans la principale place de la ville, une statue pédestre, à l'instar de celle dont on a honoré Erasme à Rotterdam. Ce projet fut abandonné pour celui d'un mausolée, dont son Histoire par Brandt offre le dessin, et qui resta également sans exécution. Ce n'est qu'en 1781, que les descendants de Grotius ont acquitté ce légitime tribut à sa mémoire; et le monument qu'ils lui ont élevé, porte une belle épitaphe latine, de la composition de Pierre Burman le second. Deux médailles ont été frappées en son honneur. L'académie des sciences de Stockholm proclama en 1795, pour sujet du prix d'éloquence, l'*Eloge de Grotius;* et M. Cras, professeur de droit à Amsterdam, qui, quelques années auparavant, y avait prononcé une harangue académique *sur Grotius considéré comme le type d'un parfait jurisconsulte* (Amsterdam, 1776, in-4°.), remporta le prix. Les Mémoires de l'académie de Stockholm offrent cette pièce, séparément imprimée à Amsterdam, sous le titre de *Laudatio H. Grotii*, en 1796, in-8°., et une autre de M. Mathieu Stoltz, également jugée digne de l'honneur de l'insertion dans ce recueil. Grotius a aussi trouvé quelques biographes ou historiens, dans le nombre desquels se distinguent, en hollandais, Gaspard Brandt, continué par Adrien Van Cattenburgh (1 vol. in-fol. de plus de 500 pages, Dordrecht et Amsterdam, 1727); et en français, De Bu-

rigny (2 vol. in-12, Paris, 1752). L'auteur anonyme (mais que l'on sait être Lehmann) des *Hugonis Grotii manes ab iniquis obtrectatoribus vindicati*, 2 vol. in-8°., Delft (Halle en Saxe) 1727, mérite encore d'être mentionné ici. Les œuvres de Grotius, prodigieusement multipliées malgré la carrière agitée que leur auteur a fournie, appartiennent la plupart, ou à la théologie, ou à la jurisprudence, ou à l'histoire, ou à la littérature ancienne, ou à la poésie. Plusieurs sont, pour ainsi dire, devenues classiques dans ces différentes branches. I. Ses *Opera theologica* ont été recueillis par les soins de Pierre Grotius, son fils, en 4 vol. in-fol., Amsterdam, chez Blaeu, 1679. On y distingue : 1°. Ses Commentaires sur l'Écriture sainte, et en particulier sur les Evangiles. Leibnitz lui a encore rendu ce témoignage (*Oper.*, tom. VI, page 226) : « Jusqu'ici j'ai préféré Grotius à tous les interprètes. » — 2°. Son Traité *De veritate religionis christianæ*, adressé à Jérôme Bignon : le premier jet était en poésie populaire hollandaise (*Voyez* ci-dessus). Ce traité a été traduit du latin dans presque toutes les langues, même en grec, en arabe, en persan, et dans quelques langues de l'Inde. Quelques-unes de ces versions n'ont cependant pas été imprimées. La première traduction française est de Mezeray, Paris, 1644, in-8°. (*Voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, n°. 7278.) Il y en a deux ou trois autres : celle de P. Lejeune est la plus commune. — 3°. Son *Traité* (en latin) sur la doctrine de la satisfaction de J.-C. contre Socin, fait dans l'intention de laver les remontrants du reproche de socinianisme. — 4°. La *Via ad pacem ecclesiasticam*, et la défense de cet ouvrage contre André Rivet. Le quatrième volume du recueil de ses œuvres de théologie offre un grand nombre d'autres traités, parmi lesquels il ne faut point omettre, *Philosophorum sententiæ de fato et de eo quod in nostrâ est potestate*, Paris, 1648, in-4°. II. De ses ouvrages de jurisprudence, nous indiquerons, 1°. son immortel Traité du *Droit de la guerre et de la paix*, trad. et commenté dans toutes les langues européennes ; mal-à-propos adopté, du moins autrefois, comme livre élémentaire pour l'enseignement du droit de la nature et des gens, dans beaucoup d'universités : l'auteur paraît avoir bien plutôt destiné son livre à l'usage des gouvernants et de ceux qui les représentent dans les cours étrangères. Gustave-Adolphe le portait partout avec lui. On reproche à Grotius une profusion d'érudition : défaut assez peu commun de nos jours, et qui peut passer pour un mérite, lorsqu'il ne nuit pas à la solidité du jugement, comme en a encore jugé ici Leibnitz (*Opp.*, tom. VI, pages 251, 271). — 2°. *Florum sparsio ad jus Justinianeum*, Paris, 1642, in-4°. — 3°. *Introduction à la jurisprudence hollandaise* (en hollandais), la Haye, 1631, in-4°. — 4°. Sa *Polémique*, avec Selden, sur la liberté des mers (*Voy.* ci-dessus, et l'article GRASWINCKEL). — 5°. *De imperio summarum potestatum circà sacra*, Paris, 1646, in-8°. : il a paru à Naples, en 1780, *cum scholiis criticis et chronologicis ; item, David Blondellus de jure plebis in regimine ecclesiastico ; et Jo. Fr. Confortii Anti-Grotius, et una in Blondellum exercitatio.* — 6°. Un assez grand nombre de Consultations, Avis, etc. III. On signale parmi ses ouvrages historiques : 1°. Ses *Annales et Historiæ Belgicæ usque ad inducias anni* 1609, *libri XVIII*. Cette histoire n'a paru que posthume, Amster-

dam, 1657, in-fol., (*V.* plus haut.) — 2°. *De antiquitate reipublicæ Batavicæ*, Leyde, 1610, in-4°. — 3°. Ses *Parallela rerumpublicarum*, (*Voy.* ci-dessus.) — 4°. *De origine gentium Americanarum*, avec la défense de cet ouvrage contre Jean de Laet, Paris, 1642, in-8°.; ibid., 1643, in-8°. — 5°. *Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum*, d'après Procope, Agathias, Jornandès, etc., Amsterdam, 1655, in-8°. IV. Les travaux de Grotius sur la littérature ancienne sont immenses. Ils ont eu principalement pour objets, parmi les classiques grecs, Aratus (*V.* ci-dessus), Théocrite, Stobée, les *Phéniciennes* d'Euripide, les traités de Plutarque et de Saint Basile sur l'usage des poètes; ses *Excerpta ex tragœdiis et comœdiis græcis*, accompagnés de traductions en vers latins; le Commentaire d'Hiéroclès sur les *Carmina aurea* de Pythagore; l'Anthologie grecque complète, traduite en vers latins: ce dernier travail n'a été publié qu'à la fin du dernier siècle (*Voy.* Boscu, V, 213). Entre les classiques latins, Martianus Capella (qui cependant, ne peut pas trop être compté dans ce nombre), Lucain, Sénèque le tragique, et Tacite, ont particulièrement exercé l'érudition et la critique de Grotius. VI. Ses *Poésies* latines furent, pour la première fois, recueillies par Guillaume Grotius, son frère, à Leyde, en 1617, in-12; et l'on en compte dix éditions, jusqu'à celle d'Amsterdam, 1670, in-12. Ces poésies sont héroïques, élégiaques, lyriques, épigrammatiques, dramatiques; nous avons parlé plus haut de ses poésies sacrées: toutes sont classiques, pour ainsi dire, entre les poètes latins modernes. Ses traductions de poètes grecs, en vers latins, sont très nombreuses. Il s'exerça lui-même, avec succès, dans la poésie grecque. Grotius était aussi poète hollandais; et il a été honorablement classé comme tel, par M. Jérôme de Vries, dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, tom. 1, pag. 143-149. Ses poésies hollandaises détachées sont en petit nombre, et éparses dans quelques recueils du temps: c'était l'époque où Vondel et Hoofft se signalaient comme restaurateurs de la langue nationale. Nous aimons à mentionner ici Grotius, comme leur digne émule, pour faire sentir combien est absurde ce que dit de lui le marquis d'Argenson, dans ses prétendus *Loisirs d'un ministre*, ou *Essais*, tom. II, page 206. Après avoir traité Grotius de *pédant qui ne fréquentait que les pédants de l'université*, lui que les De Mesmes, les De Thou, les Bignon, les Duvair, les Dumaurier, les Dupuy, les Casaubon, les Peiresc, les Sarrau, se félicitaient d'avoir pour ami, il ajoute qu'*il écrivait aux Etats-généraux, en beau latin, des nouvelles puisées dans les plus mauvaises sources*, lui qui, sous aucun rapport, n'a jamais eu à entretenir de nouvelles les États-généraux, *parceque* (et ceci est le comble de ridicule) *il ne savait écrire, ni en français, ni même en hollandais.* Nous connaissons quelques lettres françaises de Grotius, qui prouvent que, pour un étranger, il n'écrivait pas mal cette langue: le rang qu'il tient au Parnasse hollandais, fera apprécier le reste de cette imputation. Enfin, nous ne devons pas passer sous silence le trésor épistolaire de Grotius. Quelques parties de sa correspondance avaient déjà paru détachées; telles que ses *Epistolæ ad Gallos, ad Berneggerum, ad Israëlem Jaskium*, etc., quand ses petits-fils, Hugues et Jean Grotius, recueillirent

et publièrent à Amsterdam, chez Blaeu, en 1687, ses *Epist. quotquot reperiri potuerunt*, avec une dédicace à Charles XI, roi de Suède. Elles sont au nombre de 2510, et offrent un fonds inappréciable de connaissances et de faits. Il y en a qui, par mégarde, se trouvent répétées; c'est du moins ce que nous ont donné lieu de remarquer, les nos. 445 et 627. M. de Meerman, fils, a publié à Harlem, en 1806, in-8°., *Grotii epistolæ ineditæ*. Elles sont adressées à Oxenstiern, père et fils, et à quelques autres conseillers suédois, la plupart datées de Paris, et au nombre de 94. On a encore publié depuis, *Hug. Grotii epistolæ sex ineditæ edente Adr. Stolker*, Leyde, 1809. La reine Christine acheta, à la vente de Grotius, en 1648, pour le prix de 24,000 florins, la bibliothèque de cet homme illustre, y compris ses manuscrits. Tout cela passa par les mains d'Isaac Vossius, de qui Boecler écrivait, en 1664, *Vossius magnam prædam egit ex bibliothecâ Christinæ* (*Voy.* PEIRESC et SELDEN). M—ON.

GROTIUS (GUILLAUME), frère puîné de Hugues, qui avait en partie dirigé ses études, et qui lui porta toujours une tendre affection, suivit de préférence et parcourut avec distinction la carrière du barreau. Il cultivait aussi les muses latines. Ce fut lui qui le premier recueillit, en 1616, les poésies latines de son frère, ainsi que nous l'avons vu à son article. Né à la Haye en 1597, Guillaume Grotius y mourut en 1662. Nous avons de lui : I. *Isagoge ad praxin fori Batavici*, Amsterdam, 1655, in-4°. II. *Vitæ jurisconsultorum quorum in Pandectis exstant nomina*, la Haye, in-4°. III. *De principiis juris naturalis enchiridion*, ibid., 1667, in-4°. M—ON.

GROTIUS (PIERRE), second fils de Hugues Grotius (1), demeura longtemps indécis sur la carrière qu'il suivrait; mais il avait été préparé par son éducation à fournir honorablement toutes celles où il pourrait entrer. Son premier soin fut d'acquitter un hommage de piété filiale, en publiant les œuvres complètes de son père, qu'il se proposait de recueillir en neuf volumes in-fol. Les 4 premiers devaient renfermer la Théologie; le 5e., la Jurisprudence; le 6e., l'Histoire; le 7e., la Philosophie; le 8e., les Traductions des poètes grecs, en y comprenant l'Anthologie; le 9e., la Poésie et la Correspondance. Malheureusement l'exécution de ce projet s'est bornée à la partie théologique. Pierre Grotius fut nommé conseiller pensionnaire d'Amsterdam en 1660. Quelques années après, il se vit employé comme ambassadeur, d'abord en Danemark, et ensuite en Suède. Le 4e. vol. des *Lettres et Négociations du grand pensionnaire De Witt* offre la correspondance de Pierre de Groot avec ce grand homme d'état. Il a été considéré lui-même comme un des diplomates les plus distingués de son temps. Dans une conjoncture très difficile, en 1669, la Hollande requit ses services auprès de Louis XIV, très irrité contre elle; mais il ne put prévenir la funeste guerre de 1672. Rentré dans sa patrie, il fut membre des États-généraux; mais il ne tarda pas à se trouver enveloppé dans la disgrace des De Witt, dont on connaît la déplorable catastrophe. Il s'expatria pour deux ans.

(1) Il n'y a rien de littéraire dans la vie de son fils aîné, qui s'appelait CORNEILLE, non plus que dans celle de son troisième fils DIDERIC; mais Burigny offre sur l'un et sur l'autre tout ce qu'il a été possible de recueillir (*Vie de Grotius*, t. II, pag. 301–307 et 330–338). Le même biographe donne aussi quelques détails sur ses trois filles, FRANÇOISE, MARIE et CORNÉLIE.

A son retour, il fut compromis dans les papiers saisis chez Wicquefort, que l'on avait jugé à propos d'arrêter. Emprisonné lui-même, il ne put échapper à une procédure criminelle; mais, de ses quinze juges, en ayant eu neuf en sa faveur, il fut acquitté; après quoi, il se retira des affaires, et finit ses jours, à l'âge de soixante-dix ans, dans un asile champêtre, près de Harlem. M—on.

GROTIUS (Jean), né à Rotterdam, sans aucun rapport d'origine avec ceux qui précèdent, après avoir fait de bonnes études à Utrecht, s'établit avocat à la Haye; mais les muses latines étaient son occupation favorite. Grand ami de Pierre Burman le second, Janus Grotius compte dans le petit nombre de ceux qui lui restèrent fidèles. Extrêmement attaché au parti patriote, ses productions se ressentent fort de ses affections politiques. Il les publia séparément dans diverses occasions : mais Laurent Van Santen les a recueillies dans le 7e. *Fasciculus* de ses *Deliciæ poeticæ*. Il s'en trouve encore une dans le 4e. *Fasciculus*, et quatre dans le 8e. On y reconnaît un esprit nourri des meilleures productions de l'antiquité ; mais ces poésies sont faibles sous le rapport de la verve et de l'invention. Il est mort en 1784, vers la 70e. année de son âge. M—on.

GROTTO (Louis), orateur et poète italien, moins célèbre pour le mérite de ses ouvrages, que pour les avoir composés, quoique aveugle presque depuis sa naissance, est communément appelé *il Cieco* (l'Aveugle) *d'Adria*. Il naquit dans la ville de ce nom, en 1541, d'une famille noble : huit jours après sa naissance, il perdit la vue, et demeura seulement un peu sensible à l'éclat d'une vive lumière; on l'appliqua cependant à l'étude, dès son enfance. Les méthodes d'instruction pour les aveugles n'étaient pas perfectionnées alors, comme elles le sont aujourd'hui; et ses maîtres lui disaient eux-mêmes, qu'avant de l'instruire, il devait leur apprendre à l'enseigner. C'est peut-être faute de bons guides, qu'il se fit un style peu naturel. Cependant les preuves de talents qu'il donna dès sa jeunesse, talents que sa cécité faisait encore ressortir, fixèrent sur lui, deux fois dans une même année (1556) le choix des Vénitiens pour prononcer des discours publics lors de l'arrivée à Venise, de Bonne, reine de Pologne, et à l'installation du doge Lorenzo Priuli. Quoique ces discours, beaucoup trop longs, fussent, pour le mérite, bien inférieurs à ceux que le Casa et d'autres orateurs célèbres avaient prononcés au nom de la république, l'état de l'auteur lui conciliait l'intérêt général, et son talent fut employé encore depuis, dans plusieurs occasions solennelles. Il a imprimé vingt-quatre de ces discours. A peine, en 1565, l'académie des *Illustrati* eut-elle été formée dans Adria, qu'il en fut nommé chef (*principe*). Il alla plus d'une fois à Bologne; et en 1570, il y prononça un discours latin pour la reprise des cours de l'université. Les dames les plus illustres des maisons d'Este ou de Ferrare l'honorèrent de leur visite. Grotto fut néanmoins toujours pauvre; et la fortune lui accorda plus d'honneurs que de biens. Il ne se contenta pas de composer des tragédies; il parut lui-même sur la scène, mais dans un personnage dont la situation était analogue à la sienne. Dans le carnaval de 1585, il joua, sur le célèbre théâtre olympique de Vicence, le rôle d'OEdipe dans la tragédie de Sophocle, qui avait été traduite par

Orsato Giustiniani. Chacun s'empressa de fêter Grotto, à son arrivée, pendant son séjour, à son depart et sur sa route. Ce n'étaient partout que des banquets, des concerts, des fêtes poétiques et musicales. Il dédia, en témoignage de reconnaissance, le recueil de ses discours, à l'académie olympique. La meilleure édition de ces discours est celle qui a été donnée chez Zoppini, à Venise, 1602, in-4°. Grotto mourut, dans cette ville, la même année (le 13 décembre 1585). Outre les discours dont nous avons parlé, dont le recueil parut en 1585, et ses lettres, publiées à Venise en 1601, avec une notice très incomplète sur sa vie, il a laissé un grand nombre de poésies : Une traduction du premier livre de l'*Iliade*, Venise, 1570; une autre des *Géorgiques* de Virgile, restée inédite. On a de lui, deux tragédies : l'*Adriana* et la *Dalida*; trois comédies, *il Tesoro*, 1580, in-12; l'*Alteria*, Venise, 1592, in-12; l'*Emilia*, composée a l'occasion de la construction du nouveau théâtre d'Adria, en 1579. Il a fait aussi des pastorales, le *Pentimento amoroso*, la *Callisto*. Ces deux pièces ont été imprimées avec l'Adriane à Venise en 1586; et l'*Emilia*, traduite en français par un anonyme; et publiée, avec le texte en regard de la traduction, à Paris, chez Matthieu Guillemot, 1609, in-12. Grotto est un des premiers qui aient introduit dans le style ces métaphores recherchées, ces faux brillants, ces raffinements vicieux, qui ont été en vogue dans l'Italie pendant le siècle suivant. L'Arétino et le Franco sont les premiers qui aient altéré la prose; et Domenico Veniero est le premier qui ait corrompu le goût de la poésie. Le Grottò est allé plus loin qu'eux; et l'on croirait à peine que sa prose et ses vers appartiennent encore au xve. siècle. Ses inscriptions, ses vers, surtout, sont remplis de pointes et de jeux de mots insupportables. On ne vit point assez que l'accueil fait aux productions du *Cieco d'Adria* était plutôt dû à son état de cécité qu'à son propre mérite. Il a fait sur le Decameron de Boccace, publié chez Zoppini à Venise, 1590, in-4°., des notes qui n'annoncent pas en lui plus de justesse et de goût pour la critique littéraire, que pour la composition poétique. Le Cieco d'Adria a aussi rédigé et publié un recueil intitulé : *Trofeo della vittoria sagra ottenuta dalla christianissima lega contro i Turchi nell' anno* 1571, Venise, in-8°. C'est un amas de vers mystiques, de traductions des psaumes, de *canzoni*, de sonnets de différents auteurs; beaucoup en ont été composés par lui, et ce ne sont pas les moins singuliers. On lui doit de plus un recueil de discours pour tous les saints de l'année, auxquels il a joint quelques païens. Outre la notice courte et insignifiante sur sa vie qui précède ses lettres, Venise, 1601, in-4°., Louis Grotto, un de ses descendants, a publié sa Vie à Venise en 1769. Celle qu'a donnée, en 1777, Giuseppe Grotto, qui descendait de la même famille, est plus étendue et plus exacte : elle est terminée par un catalogue des écrits de l'auteur. Le portrait de l'Aveugle d'Adria, peint à l'âge de trente-un ans, se trouve en tête de la plupart des éditions de ses ouvrages. A. L. M.

GROUCHY (NICOLAS DE), en latin *Gruchius*, savant humaniste du XVIe. siècle, était né à Rouen, d'une famille justement considérée. Jeune encore, il obtint la chaire de grec au collége de Bordeaux, et y expliqua, le premier, les ouvrages d'Aristote,

avec une telle réputation, que beaucoup d'élèves abandonnèrent l'université de Paris pour venir suivre ses leçons. Un succès aussi marqué ne pouvait manquer de lui attirer des ennemis; et il était d'ailleurs d'un caractère à chercher les occasions de briller par les disputes alors fort à la mode. Il eut d'abord une contestation assez vive avec Joachim Périon sur le véritable sens de quelques passages d'Aristote. Sigonius l'attaqua ensuite au sujet de son traité *De comitiis Romanorum* : la querelle fut longue et produisit de part et d'autre un grand nombre d'écrits; mais la victoire resta toute entière à Grouchy, et il reçut à ce sujet des félicitations même des Italiens. Il suivit André Gouvéa en Portugal (*V.* GOUVÉA); et il y enseigna plusieurs années le grec à l'université de Coïmbre. L'amour de la patrie le ramena en France pendant les guerres de religion, et il y vécut quelque temps très malheureux. On lui offrit enfin la direction du nouveau collége de la Rochelle, qu'il accepta avec empressement; mais en arrivant à la Rochelle, il mourut, au mois de janvier 1572, d'une fièvre lente dont il avait été attaqué dans la route : heureux, dit de Thou, par sa mort, qui fut pourtant pleurée des gens de lettres, de prévenir le tumulte de Paris et de ne pas voir le siége d'une ville qu'il avait choisie pour l'asile de sa vieillesse. Sigonius, qui depuis n'avait plus osé parler de lui qu'avec respect, changea de langage dès qu'il connut sa mort, et se couvrit, par cette lâcheté, d'une honte ineffaçable. On a de Grouchy : I. *De Comitiis Romanorum libri tres*, Paris, Vascosan, 1555, in-fol., édition belle et rare; Venise, 1558 ou 1559, in-8°., insérés à la suite de l'*Historia de rebus Bononiensibus* de Sigonius, Francfort, 1604, in-fol.; dans le tome 1er. du *Thes. antiquit. Romanar.* de Grævius, avec toutes les pièces qu'avait produites sa querelle; et enfin dans le recueil de Jean Godesch. Clausing, *Jus publicum Romanorum*, Lemgow, 1726, in-8°. Cet ouvrage est très savant et fort estimé. II. *Responsio ad Car. Sigonium de binis magistratuum comitiis et de lege curiatá.* III. *Ad posteriorem Car. Sigonii disputationem de binis magistratuum comitiis refutatio*, Paris, 1567, in-8°. IV. *Dialecticæ præceptiones*, ibid., 1560, in-4°. V. *De reprehensionibus sophistarum.* VI. *De Romanis conjugiis.* Grouchy a corrigé ou traduit en latin les *OEuvres philosophiques* d'Aristote; et il a traduit du portugais en français l'*Histoire des Indes* de Fernand Lopez de Castanheda, Paris, 1553, in-4°.; Anvers, 1554, in-8°. Lacroix du Maine en cite une édition d'Anvers, 1576, in-4°. Les nouveaux rédacteurs du *Dictionnaire universel* ont commis une erreur bien singulière, en confondant Nicol. de Grouchy avec un poète du même nom qui vivait plus de soixante ans après lui. — Ce Nicolas DE GROUCHY, qui prend la qualité de *Sieur de la Cour*, était né à Clermont en Beauvaisis, et exerçait à Paris la profession d'avocat; il est auteur de l'ouvrage suivant : *La Béatitude* ou *les inimitables Amours de Theoys* (le fils de Dieu) *et de Charite* (la Grâce), *en dix poèmes dramatiques de cinq actes, en chacun desquels se traite matière absolue et paraissent nouveaux effets*, Paris, 1632, in-8°. On en trouvera l'analyse dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français* (tome II, p. 231). Ouvrez, dit l'auteur, le livre au hasard, et certainement vous verrez le chef-d'œuvre de la déraison. Ce poème eût été trouvé absurde dans le siècle

même de François Ier. Comment concevoir qu'il ait été écrit dans le temps où notre langue commençait à s'épurer, et que l'auteur ait osé le dédier au cardinal de Richelieu, le protecteur des arts et des talents! W—s.

GROUVELLE (PHILIPPE-ANTOINE), né à Paris en 1758, dut le jour à un orfèvre. Remercié par un notaire, dont il était second clerc et qui ne lui pardonnait pas d'imprimer de petits vers dans l'*Almanach des Muses*, il devint le commis de Champfort, secrétaire des commandements de M. le prince de Condé. Champfort, ennuyé d'une place qui gênait son indépendance, pria le prince d'agréer sa démission; et, dès le lendemain, M. le prince de Condé nomma Grouvelle pour se débarrasser des solliciteurs. Il se rendit agréable, à la cour de Chantilly, par quelques-unes de ces bagatelles que l'à-propos fait valoir. Le petit opéra des *Prunes*, dont le sujet et les plus jolies scènes appartiennent à M. Després, son ami, fut si vanté, que la reine le fit jouer deux fois, à Versailles, dans ses petits appartements. Grouvelle adopta les principes de la révolution, fit partie du club dit de 1789, et publia sa première brochure au palais Bourbon: c'était demander sa retraite; il l'obtint. Après le 10 août 1792, il fut nommé secrétaire du conseil-exécutif provisoire: en cette qualité il accompagna le ministre de la justice au Temple le 20 janvier 1793, et lut à Louis XVI le décret de la Convention qui le condamnait à mort; ce qu'il fit, dit Cléry, *d'une voix faible et tremblante*. Au mois de juin suivant, il fut envoyé comme ministre de France en Danemark, en fut rappelé en 1794, et y retourna en 1796. En 1800 il entra au corps législatif, y fut réélu en 1802, et mourut à Varennes le 30 septembre 1806. Grouvelle était correspondant de l'Institut. On a de lui: I. *Le Duc de Brunswick*, ode, 1786, in-12. (*V.* M. J. L. BRUNSWICK, t. VI, p. 155.) II. (Avec Cérutti), *La Satire universelle, prospectus dédié à toutes les puissances de l'Europe*, 1788, in-8°., de trente-trois pages. III. *De l'autorité de Montesquieu dans la révolution présente*, 1789, in-8°., réimprimée au tome VII de la *Bibliothèque de l'homme public*. IV. *Adresse des habitants du ci-devant bailliage de.... à M. de.... leur député à l'assemblée nationale sur son duel et sur le préjugé du point d'honneur*, 1790, in-8°. de 60 pag., réimprimée la même année sous ce titre: *Point de duel ou point de constitution, adresse des habitants*, etc. V. *Réponse à tout, Petit colloque entre un sénateur allemand et un républicain français, rapporté littéralement par le professeur* Taciturnus Memoriosus, *et traduit librement par un sans-culotte*, 1793, in-8°. VI. *Mémoires historiques sur les Templiers*, ou *Éclaircissements nouveaux sur leur histoire, leur procès, les accusations intentées contre eux et les causes secrètes de leur ruine, puisés en grande partie dans plusieurs monuments ou écrits publiés en Allemagne*, 1805, in-8°. Il avait été l'un des continuateurs de la *Feuille villageoise* après la mort de Cérutti, et l'un des collaborateurs au *Journal de la société de 1789*, qui n'eut que 15 numéros, dont le premier avait paru le 5 juin. On lui doit l'édition des *Lettres de Mme. de Sévigné* (1), Paris, Bossange et Masson, 1805, 8 vol. in-8°., ou 11 vol. in-12, et celle des *Œuvres de Louis*

(1) Cette édition, plus complète que les précédentes, mais défigurée par des notes empreintes de l'esprit philosophique et révolutionnaire du temps, sera surpassée par celle que prépare M. J. J. Blaise, libraire. L—P—E.

XIV, 1806, 6 vol. in-8°. : il paraît que le chagrin d'avoir été maltraité à l'occasion de ce dernier ouvrage dans un journal où l'on rappelait sa visite au Temple, avança ses jours. Il avait fait représenter, sur le Théâtre-Français, le 20 juin 1785, l'*Epreuve délicate*, comédie en trois actes et en vers : le fond en est pris dans le *Scrupule*, conte de Marmontel ; mais la pièce de Grouvelle n'eut qu'une représentation : il ne paraît pas qu'elle ait été imprimée, ni que l'auteur en ait donné d'autres. Après la chute de cette pièce, M. le prince, dont il était alors secrétaire des commandements, eut la bonté de le consoler en ces termes : « Mon cher Grouvelle, je vous » dirai comme mon aïeul au marquis » de Créqui après la première bataille » que celui-ci eut perdue : Il ne vous » manquait plus que cette leçon pour » devenir un bon général. » A. B—T.

GROZELIER (NICOLAS), prêtre, né à Beaune en 1692, entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de dix-huit ans, et enseigna successivement les belles-lettres, la philosophie et la théologie dans différents colléges. Il se délassait de ses travaux en cultivant la poésie ; et l'on cite de lui un assez grand nombre de petites pièces qui, au mérite de l'à-propos, joignent presque toujours celui d'être écrites d'un style facile et naturel. Le P. Grozelier mourut le 19 juin 1778. On a de lui : I. *Observations curieuses sur toutes les parties de la physique, tirées des meilleurs écrivains*, Paris, 1719-1771, 4 vol. in-12. Le premier volume de cette compilation, tirée des *Transactions philosophiques*, du *Journal des Savants*, et autres grandes collections de ce genre, est en entier du P. Bougeant. Grozelier le fit réimprimer en 1726, avec un second volume ; le troisième n'a été publié qu'en 1730, et le quatrième en 1771. II. *Prose sur la résurrection de Jés. Chr.*, par le P. Voisin, trad. en vers français, ibid., 1742, in-12. III. *Pastorale sur le mariage du Dauphin*, ibid., 1747, in-12. IV. *Recueil de fables* en vers français, ibid., 1759, in-12. *Nouveau recueil de fables*, divisé en six livres, ibid., 1768, in-12. Ces fables, dit M. Philippon de la Madelaine, se lisent avec plus de plaisir que celles de La Mothe et de quelques autres faibles imitateurs de La Fontaine. V. *Dissertation dans laquelle on s'attache à prouver que S. Ennodius, évêque de Pavie, est né à Arles, et que tous ses parents y demeuraient.* Elle n'a point été imprimée. Gandelot, dans son Histoire de la ville de Beaune, pag. 210, donne la liste des autres ouvrages du P. Grozelier, qui tient un rang honorable parmi les soixante-douze écrivains, savants ou littérateurs, qu'a produits cette ville, en dépit des sarcasmes attribués à Piron. W—s.

GRUBENMANN (JEAN-ULRIC et JEAN), deux frères du canton d'Appenzell des Rhodes extérieures, se sont rendus célèbres par les rares talents en architecture qu'ils ont développés, sans avoir fait aucune étude scientifique. Les premiers ils ont appliqué à la construction des ponts, des principes inconnus jusqu'alors dans cet art et infiniment propres à son perfectionnement : moyennant des poutres dentelées, ils ont rendu inutiles les piliers dans l'eau ; et, de cette manière, ils ont construit les beaux ponts de la Suisse, à Schaffhouse (1), à

(1) Le pont de Schaffhouse, long de 365 pieds, paraissait avoir deux arches, et n'en aurait eu qu'une si les magistrats n'eussent exigé qu'on profitât d'une pile qui existait au milieu du fleuve. Pour remplir cette condition, les Grubenmann firent en sorte que le pont semblait toucher cette pile ; mais il ne s'y appuyait nullement. On en peut voir un modèle en bois, fort en grand, au Musée d'artillerie à Paris.

Reichenau, à Wettingen, etc., qui malheureusement ont tous été brûlés par suite de la guerre en 1799. On en trouve des détails et des esquisses dans le *Voyage de W. Coxe en Suisse*, et dans l'ouvrage de M. Ebel, *sur les peuples montagnards de l'Helvétie*, 1 vol., Leipzig, 1798, in-8°. Les deux frères Grubenmann sont morts vers la fin du siècle dernier. U—I.

GRUBER (Léopold), piariste autrichien, a été l'éditeur de l'ouvrage suivant : *Joannis Nicolaï de Vogel, specimen bibliothecæ Germaniæ Austriacæ, sive Notitia scriptorum rerum Austriacarum quotquot auctori innotuerunt, opus posthumum*, 3 vol. in-8°. Le premier volume, publié en 1779, indique les auteurs qui ont traité de la géographie et de l'histoire naturelle de l'Autriche. Dans le deuxième, publié en 1783, se trouvent les historiens jusqu'au règne de Maximilien ; et dans le troisième, qui parut deux ans après, les historiens de Charles V et de ses successeurs jusqu'à Marie-Thérèse, avec divers suppléments : le premier et le troisième volumes sont terminés par une table alphabétique des auteurs cités, et l'ouvrage est rangé fort méthodiquement par ordre de matières ; mais on y desirerait d'autres tables subsidiaires pour rendre les recherches plus faciles. Les titres des ouvrages, rapportés exactement, y sont souvent accompagnés d'un jugement sur leur mérite, et quelquefois d'une note bibliographique. Les observations critiques du P. Gruber sont reportées dans des notes, quelquefois assez étendues. Il a revu et mis en ordre l'ouvrage, et y a joint des suppléments et les tables. C'est proprement le chevalier Jos. Wendt de Wendtenthal qui en a été l'éditeur. C. M. P.

GRUCHIUS. *V.* Grouchy.

GRUDÉ. V. Lacroix du Maine.

GRUDIUS (Nicolas), fils du président Nicolas *Everardi* (Voy. ce nom, tome XIII, p. 559), naquit à Louvain, d'où il prit le nom de *Grudius*, cette contrée ayant été (à ce qu'on prétend) anciennement habitée par les *Grudii*. Unissant au talent de la poésie latine celui de l'administration et une profonde connaissance du droit, il remplit, soit dans les Pays-Bas, soit en Espagne, des places distinguées, sous les règnes de Charles-Quint et de Philippe II. Successivement trésorier des états du Brabant, secrétaire de l'ordre de la Toison-d'or, dont il était lui-même décoré, et conseiller-d'état, il fut encore chargé de plusieurs missions importantes, et se maintint, par la manière dont il s'en acquitta, dans le plus honorable crédit. Pierre Nannius, dans ses Mélanges (*Miscellaneorum decas*) le loue de son application, de son intégrité, de son caractère loyal et serviable. Le peu de détails que l'on a sur la vie de Grudius est tiré de ses poésies, qui forment la partie la plus considérable du recueil publié par Vulcanius, Leyde, 1612, in-12, sous ce titre : *Poëmata et effigies trium fratrum Belgarum* (Jean second, dont ce recueil n'offre cependant que sa *Reginæ pecuniæ regia*, Grudius et Adrien Marius). Les poésies que notre auteur a fournies à ce volume, sont trois livres d'Élégies, dont le premier, dans le genre érotique; trois livres d'Epigrammes; un d'hendécasyllabes; deux de *Funera*, ou Complaintes funèbres; un de Mélanges ou *Sylvæ*; un d'Épîtres. Le président Arnold Nicolaï avait remis à Bonaventure Vulcanius le manuscrit autographe de ce recueil, que l'auteur avait intitulé *Otia* ou Loisirs. A la fin de ses *Otia*, Grudius exprimait le

desir de voir aussi réimprimer, sous le titre de ses *Negotiá*, les poésies sacrées qu'en 1566 il avait publiées à Anvers chez Guill. Sylvius, avec les corrections qu'il avait lui-même faites à son exemplaire. A la suite de ces Poésies sacrées, qu'il avait dédiées au cardinal Gérard de Grousbecq, prince-évêque de Liége, se trouvaient des lettres adressées à divers savants espagnols; une Complainte (*Nænia*) fort étendue sur la mort de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et une apothéose de Maximilien d'Egmond, comte de Buren, mort en 1548. Vulcanius et Scriverius déclarent qu'ils n'ont pu se procurer ce dernier recueil. Par les *Funera* de Grudius, on voit qu'il survécut, non-seulement aux auteurs de ses jours et à ses deux femmes (Anne Cobel et Jeanne Moys), mais encore à la plus grande partie de sa famille, sinon à toute. Elle était composée de cinq frères et d'une sœur, tous, même la dernière, qui fut religieuse, élevés dans l'amour et la culture des lettres. Jean Second remercie quelque part cette dernière des vers latins qu'elle lui avait envoyés. Grudius doit être parvenu à un âge avancé: il est assez souvent question, dans ses poésies, de ses cheveux gris. Il s'était lui-même construit, de son vivant, un tombeau à Alsinberg; et la dernière pièce de ses *Funera* est sa propre épitaphe. Les poésies de Grudius nous semblent (quoi qu'en ait dit le P. Niceron) frappées au bon coin, et elles ne sont point déplacées à côté de celles de ses frères. Grudius s'était lié dans ses voyages avec les hommes de lettres les plus considérés de son temps, tels qu'Achille Statius, Louis-Auge-André de Résende, Jérôme Vida, etc.; et il se plaisait à entretenir une correspondance suivie avec eux. Envoyé à Venise par Philippe II, en 1571, il termina ses jours dans cette ville, où le sénat et le peuple lui firent des obsèques dignes de son rang. M—on.

GRUEBER (Jean), jésuite, né vers 1620 à Lintz, en Autriche, s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude des mathématiques, et sollicita ensuite de ses supérieurs la permission d'accompagner les missionnaires que la société envoyait à la Chine. Il partit de Rome en 1656, et n'arriva à Macao que trois ans après; mais on ignore entièrement les détails de son voyage. Il se rendit aussitôt à Pékin, d'après l'autorisation qu'il en reçut de l'empereur, et fut accueilli à la cour avec tous les égards dus à un homme dont on appréciait les talents. Le chef de la mission le renvoya, en 1661, en Europe, pour prendre les instructions du général sur des affaires qui intéressaient la société; mais ayant appris que les seuls ports où il pouvait s'embarquer, étaient occupés par les Hollandais, et craignant d'être arrêté dans sa marche, il se décida à prendre un chemin qui n'avait encore été pratiqué par aucun Européen: après avoir traversé à pied le pays des Tartares, l'Hindoustan et la Perse, il s'embarqua à Smyrne, et arriva enfin à Rome, sans avoir éprouvé d'accident. Dès qu'il eut rempli l'objet de son voyage, il se remit en chemin pour la Chine, toujours par terre, traversa la Russie, et gagna Constantinople, où il tomba malade. A peine se crut-il en état de supporter la marche, qu'il revint sur ses pas; mais il éprouva une rechute à Florence, où il mourut en 1665, lorsqu'il se disposait à retourner à Constantinople. On a de lui: I. *Iter è China in Mogor*. Ce voyage forme le second chapitre de la seconde partie de la *China illustr.* du P. Kircher. II.

Epistola ad Athan. Kircherium, de campanis Pekensibus, insérée dans le même ouvrage, chapitre 1er., cinquième partie. Cette lettre est datée de Venise, le 10 mai 1664. III. *La briève et exacte réponse du P. Grüeber à toutes les questions que lui a faites le grand-duc de Toscane*, à la fin de la traduction française de la *Chine illustrée*. IV. *Epistola ad J. Grummans soc. Jes.*; elle est écrite de Vienne, dans le temps que l'auteur se préparait à passer en Russie. *Epistolæ ad virum nobilem et eruditum*; la première de ces lettres est datée de Dantzig, le 11 décembre 1664; et la seconde, de Silésie, le 11 mars 1665. Thévenot a inséré ces trois lettres dans les *Relations de divers voyages*. On trouve dans le même recueil: V. *Viaggio del P. Giov. Grueber tornando per terra de China in Europa*, avec une traduction française et un abrégé de ce Voyage en latin; mais cet ouvrage a été rédigé par un anonyme, sur les récits de Grüeber, ainsi que le suivant cité dans les *Mémoires* manuscrits du P. Oudin (*Voy.* Oudin): *La Relazione della China cavata da raggionamento tenuto col P. Giov. Grueber della compagn. di Giesù.* W—s.

GRUENDLER (Jean-Ernest), missionnaire luthérien, né à Weissensée, dans la Thuringe, en 1677, étudia à Leipzig, à Wittemberg, et vers l'an 1701, à Halle. Il fut aussi, pendant quelque temps, instituteur à l'école royale établie dans cette dernière ville. Il partit en 1708, comme missionnaire danois, pour Tranquebar, sur la côte de Coromandel. Il établit dans cette ville indienne une école malabare, où la jeunesse du pays fut instruite dans les principes de la religion chrétienne: on assure qu'il fit un grand nombre de prosélytes. Le roi de Danemark le désigna comme successeur de Ziegenbalg dans la prévôté ecclésiastique de Tranquebar. Gruendler mourut le 19 mars 1721. Les rapports des missionnaires danois renferment sa Vie, et plusieurs Lettres et Mémoires dont il est l'auteur. Il a publié, en allemand, un écrit intitulé: *Le Médecin malabare*, qui a été inséré dans les *Acta academica nat. curios.*— André Gruendler, médecin, natif de Schweinfurth, étudia la médecine en Italie; et, après avoir été reçu docteur à Ferrare, y épousa la célèbre Olympia Fulvia Morata, si connue pour sa grande érudition. Gruendler retourna dans la suite en Allemagne, et voulut s'établir dans sa ville natale; mais il y perdit toute sa fortune par la guerre, et fut même obligé de s'enfuir pour sauver sa vie. Il obtint plus tard une place de professeur de médecine à l'université de Heidelberg, où il mourut peu de temps après, en 1555. B—h—d.

GRUGET (Claude), traducteur français, né à Paris dans le xvi siècle, devint secrétaire de Louis de Bourbon, prince de Condé, et mourut jeune encore vers 1560. Duverdier dit que Gruget a démontré le desir d'enrichir la langue française en ce qu'il a usé d'un langage naïf et nullement affecté. On a de lui: I. les *Epîtres de Phalaris, mises en vulgaire français*, Paris, 1550, in-8°.; réimprimées à Anvers, 1558, in-16. avec les *Epîtres d'Isocrates*, traduites par Louis de Matha, et le *Manuel d'Epictète* par Ant. Dumoulin. II. Les *Dialogues* de Speron Sperone, trad. de l'italien, Paris, 1551, in-8°. III. Les *Diverses leçons* de Pierre Messie, trad. de l'espagnol, ib. 1554, in-8°., et avec des *Additions*, ib. 1560 et Lyon, 1577, in-8°.; 1580, in-16. (*Voy.* Duverdier et Messie.) IV. Les *Dialogues*

d'*honneur*, de J.-B. Possevin, traduits de l'italien, Paris, 1557, in-4°. V. *Le Plaisant jeu des échecs*, traduit de l'italien, Paris, 1560, in-8°. Il a laissé en manuscrit une traduction presque terminée de l'*Histoire* de Flavio Biondo; et il avait commencé de traduire l'*Institution des filles*, de Louis Domenichi, et le traité de *Mathématiques*, de P. Messie. C'est à Gruget que l'on doit encore la publication de l'*Heptameron* de la reine de Navarre. (*Voy.* MARGUERITE de Valois.)—Duverdier fait mention, dans sa *Bibliothèque*, d'un François GRUGET, frère du précédent, référendaire en la chancellerie, et dont on a un *Recueil* en français *des Prophéties et révélations tant anciennes que modernes*; Paris, 1561, in-8°. Lacroix du Maine, qui n'a point connu cet ouvrage, dit que François GRUGET, référendaire, était de Loches, et qu'il avait écrit la *Description* de cette ville avec plusieurs antiquités de Touraine. — Enfin un autre François GRUGET, cousin de celui qui fait l'objet de cet article, l'aida dans la traduction des *Leçons* de P. Messie, et publia une édition estimée de *Plaisant Jeu du Dodechodron de fortune* (Voy. Jean de MEHUN), Paris, 1560, in-4°. M. Barbier, *Dict. des anonymes*, dit que ce François Gruget était de Lyon. W—s.

GRUMBACH (GUILLAUME DE), gentilhomme saxon, esprit remuant et audacieux, capable de concevoir les projets les plus extraordinaires, et auquel il n'a peut-être manqué que des circonstances plus favorables pour changer la face de l'Allemagne. Après avoir commandé quelque temps un corps de troupes au service de la France, il s'associa en 1552 à Albert de Brandebourg, qui avait pris les armes sous le prétexte du bien public, et l'aida à ravager le cercle de Franconie. Grumbach, déclaré séditieux, fut mis au ban de l'empire; et on donna ses biens à Melchior Zobel, évêque de Würtzbourg, en indemnité des dommages qu'il avait éprouvés. Grumbach tenta inutilement d'obtenir sa réhabilitation; et l'évêque de Würtzbourg ayant été assassiné le 15 avril 1558, on le soupçonna d'avoir conseillé ce crime, dont l'énormité excita contre lui un soulèvement général. Il se tint caché avec plus de soin qu'auparavant; mais enfin, fatigué de cette vie errante, il résolut de la faire cesser par un coup d'éclat. Il leva donc en secret des soldats; et s'étant mis à leur tête, il pénétra le 2 octobre 1563 dans Würtzbourg. Il commença par s'assurer des portes de la ville en y plaçant des gardes, et fit publier à son de trompe une défense aux habitants de sortir de chez eux, leur promettant qu'en cas d'obéissance il ne leur arriverait aucun mal. Douze seulement contrevinrent à cette défense, et furent tués. Grumbach abandonna au pillage les maisons des principaux habitants; et força les chanoines à signer un acte portant qu'il serait remis de suite en possession de ses biens, et qu'il ne serait fait aucune recherche ultérieure des assassins de l'ancien évêque. Cette expédition terminée, il licencia ses soldats, et se retira dans son château d'Helingen, affectant la plus grande sécurité. Cependant l'empereur Ferdinand, instruit de ce qui venait de se passer, déclara nul le traité de Grumbach avec le chapitre de Würtzbourg, et ordonna qu'il fût poursuivi judiciairement. Après quelques mémoires publiés de part et d'autre, Grumbach essaya de fortifier son parti de tous les mécontents; et il s'adressa dans ce dessein aux princes

de Saxe, persuadé qu'ils n'avaient pas encore oublié l'outrage fait à leur père, que Ferdinaud avait rayé du corps des électeurs. L'aîné, Jean-Guillaume, refusa d'accéder à aucun projet contraire à ses devoirs; mais Jean-Frédéric, son frère, se laissa persuader par cet aventurier, et lui promit de l'aider de tous ses moyeus. La diète d'Augsbourg confirma en 1566 la proscription de Grumbach, qu'elle étendit à tous ses adhéreuts, et députa en même temps vers Jean Frédéric pour l'engager à livrer le séditieux à la rigueur des lois, sous peine d'être traité lui-même comme un rebelle. Toutes les voies de douceur et de persuasion furent inutilement employées pour ramener à son devoir ce malheureux prince. L'électeur de Saxe, Auguste son cousin, reçut enfin l'ordre de le soumettre par la force des armes. Il leva donc des troupes avec beaucoup de diligence, et arriva le 24 décembre 1566 devant Gotha, où les rebelles s'étaient assemblés pour célébrer par des réjouissances publiques les victoires que les Turks venaient de remporter sur les impériaux. Aussitôt il fit publier à haute voix par un hérault l'ordonnance de l'empereur, qui déclarait Jean-Frédéric déchu de sa dignité de prince pour cause de rebellion, et dégageait ses sujets du serment de fidélité. Cependant la ville n'ayant pu être investie sur-le-champ, Grumbach y fit entrer ses soldats, et se disposa à soutenir un siége avec autant de sang-froid que si l'issue en eût pu être douteuse. Au bout de quinze jours, la ville fut cernée; et des batteries élevées sur toutes les hauteurs commencèrent à inquiéter les assiégés. Ils se défendirent vigoureusement pendant trois mois; mais enfin les vivres manquèrent, et les soldats, dont l'enrôlement était limité à ce terme, refusèrent d'en contracter un nouveau. Une sédition éclata bientôt parmi eux; et, de concert avec les habitants, ils saisirent Grumbach et ses complices, et les livrèrent à l'électeur Auguste, le 13 avril 1567, anniversaire du jour où, huit ans auparavant, l'évêque de Würtzbourg avait été assassiné. Grumbach, appliqué à la question, avoua que son projet était de placer Jean-Frédéric sur le trône d'Allemagne à la place de l'empereur Maximilien. Il fut écartelé le 18 avril, son corps brûlé, et les cendres jetées au vent. Il a été publié en allemand plusieurs pièces relatives à la sédition de Grumbach: elles sont très rares; et Zacharie Prüscheuck, qui avait le projet d'en publier un recueil, ne put y être autorisé. On en trouvera la liste dans le catalogue de Vogt, sous ce titre: *Grumbachianorum motuum acta.* W—s.

GRUNÆUS (Simon), historien et antiquaire silésien, confondu mal à propos par plusieurs bibliographes avec Simon Grynæus, naquit le 9 mars 1564, et fut dans la suite surintendant à Lieguitz, en Silésie. Il mourut le 21 mai 1628, après avoir publié: I. *Monumentorum Silesiæ pericula.* II. *Biologia principum.* III. *Basileensium monumentorum antigrapha*, Liegnitz, 1602, in-8°. Ce petit recueil, que Haller dit avoir été publié par Cœlius Secundus Curion, renferme soixante-seize inscriptions sépulcrales, ou plutôt éloges funèbres, en vers latins ou grecs. A la fin de ce volume on trouve l'éloge de Simon Grunæus, en vers latins, par M. Laubanus. B—h—d.

GRUNDMANN (Martin), ministre luthérien, né en 1629 dans la Silésie, fut nommé pasteur du bourg de Grunau, dans la haute Lusace; il en

remplit les fonctions avec beaucoup de zèle pendant plus de cinquante années, et mourut en 1696, dans un âge avancé. Il a publié quelques ouvrages de controverse, qui n'offrent aujourd'hui aucun intérêt, et a laissé en manuscrit un grand nombre de dissertations sur des matières de théologie, d'histoire et d'antiquités, dont la collection formait 6 vol. in-fol. et 10 in-4°. — Christian GRUNDMANN, son fils, naquit à Grunau le 18 décembre 1668, et, après avoir fait ses premières études dans sa famille, fut envoyé à Görlitz, où il suivit pendant cinq années les leçons d'un habile professeur. Il se rendit ensuite à Leipzig, et fréquenta quelque temps les cours de l'université. Deux thèses qu'il y soutint en 1690 et en 1691, l'une *De Ihburgi origine*, l'autre *De calculo albo veterum*, donnèrent une haute idée de son érudition; et un grand seigneur allemand le pria de se charger de l'éducation de ses enfants. Il fut nommé, en 1696, adjoint au pasteur de Heuckewald, dont il épousa la fille. Il lui succéda en 1706, et gouverna son église avec autant de zèle que de sagesse jusqu'à sa mort, arrivée le 6 février 1718. Christ. Eberhardt, son ami, prononça son éloge, imprimé dans les *Miscellanea Lipsiensia*, tom. XII. Il avait fondé dans son canton une académie sous le titre de *Collegium philo-litterarium*; et il était en correspondance avec presque tous les littérateurs de l'Allemagne. Il a laissé plusieurs ouvrages tant imprimés que manuscrits, dont on trouvera la liste à la suite de son éloge. On se contentera de citer: I. *Urnæ defunctorum imprimis eruditorum*, dans le *Miscellan. Lipsiens.*, années 1713, 1714 et 1715. II. *Ossa et Cineres quorumdam in republ. orbis europæi tum civili, tum imprimis litterariâ, anno 1716, defunctorum*, Leipzig, 1717, in-8°. III. *Ossa et Cineres, anno 1717, defunctorum cum supplementis et additamentis ad lib. priorem*, ibid., 1718, in-8°. Eberhardt fut l'éditeur de ce dernier recueil. Grundmann, dit Struvius, a suivi les traces de Witten; mais il est plus exact: il entre dans tous les détails qui peuvent servir à bien faire connaître les savants dont il donne l'histoire; et c'est avec raison qu'on le regarde comme un de nos meilleurs biographes. W—s.

GRUNER (THÉOPHILE-SIGISMOND), laborieux naturaliste suisse, magistrat à Frauenbrunn et à Landshut, avocat au grand-conseil du canton de Berne, mourut en 1778. Le lieu et l'année de sa naissance sont inconnus. Les ouvrages de cet auteur, publiés en allemand sur l'histoire naturelle de la Suisse, sont fort estimés. Nous indiquerons: I. *Diss. de cultu ignis apud gentiles, ex Levit.* VI, 16, *ad gentes translato*, Berne, 1756, in-8°. II. *Description des glaciers de Suisse*, Berne, 1760-62, 3 vol. in-8°., avec quarante-trois planches et six tableaux. Kéralio a publié de cet ouvrage, en français, une traduction libre, Paris, 1770, in-4°. III. *Recueil de Mémoires choisis sur l'économie politique, l'histoire naturelle et l'agriculture, traduits du suédois*, Bâle, 1765-69, 2 vol. in-8°. Une excellente préface de Haller est placée à la tête de ce recueil. IV. *Table des matières des nouvelles lois de la ville de Berne*, Berne, 1764, in-8°. Cette table est d'une grande utilité pour les légistes; elle est plus détaillée et plus complète que celle qui se trouve à la fin du recueil des lois de cette ville. V. *Histoire naturelle de l'Helvétie*, ibid., 1773, in-8°. Il a été publié de cet ouvrage une tra-

duction française par Dulon, à Neufchâtel, 1776, in-12. VI. *Essai d'un catalogue des minéraux de la Suisse*, Berne, 1775, in-8°. VII. *Relation de voyages dans les contrées les plus remarquables de la Suisse*, Londres (Berne), 1778, 2 vol. in-8°. L'auteur a joint à cet ouvrage les planches de sa Description des glaciers. Différents recueils périodiques, publiés en Suisse sur l'économie politique, l'histoire naturelle et l'agriculture, renferment aussi des mémoires intéressants de T. S. Gruner : on distingue parmi eux une *Dissertation sur le desséchement des marais*, insérée dans les *Mémoires de la société économique suisse*, n°. 4 du tome II, 1761. — Jean-Rodolphe GRUNER, bibliographe et philologue suisse, l'un des auteurs qui ont travaillé avec le plus d'assiduité à la topographie la plus minutieuse de cette contrée, et principalement du canton de Berne, naquit à Berne en 1681; il fut pasteur, et dans la suite doyen du chapitre à Burgdorf, où il mourut le 19 mars 1761. Ce laborieux écrivain, dont Haller loue les productions littéraires, n'a publié qu'un seul ouvrage, intitulé : *Deliciæ urbis Bernæ*, ou *Curiosités de la ville de Berne, recueillies sur des manuscrits authentiques*, Zurich, 1732, in-8°. Cet ouvrage présente, pour l'histoire de la ville de Berne, un grand intérêt. On peut comparer le travail de Gruner à celui que Saint-Foix a fait sur Paris dans ses Essais : les comparaisons que l'un et l'autre de ces auteurs ont tracées entre le passé et le présent, offrent des tableaux assez piquants sur l'origine des dénominations des places, des rues et des édifices. Nous devons remarquer que l'ouvrage de Gruner a été imprimé sous l'influence de la censure du gouvernement de Berne; car le manuscrit que l'on conserve dans la bibliothèque de Zoffingen est écrit avec bien plus d'abandon et de franchise. Ce théologien a laissé trente-six manuscrits, dont quelques-uns, assez volumineux, sont aujourd'hui dispersés dans les bibliothèques. Leu, dans son *Dictionnaire helvétique*, et Scheuchzer, dans son *Lexicon geographicum Helvetiæ*, ont profité des travaux topographiques et statistiques de Gruner : mais on doit regretter que ceux qui ont pour objet la bibliographie helvétique, n'aient pas été publiés; nous en citerons : *Catalogus scriptorum helveticorum;—Biographia virorum illustrium;—Catalogue des savants Bernois;—Athenæ Bernenses;* et *Berna litterata*. Parmi les manuscrits de ce savant, se trouvent aussi une *Histoire de la réformation dans le canton de Berne*; une *Histoire de la Suisse*; et une *Description de l'ancienne Helvétie*. — Jean-Rodolphe GRUNER, philologue, pasteur à Sigriswyl dans le canton de Berne, mort en 1778, a publié : I. *Observationes miscellaneæ theologico-philologicæ*, Berne, 1732, in-4°. II. *Diatribe de primitiarum oblatione et consecratione*, Leyde, 1739, in-8°. B—H—D.

GRUNER (JEAN-FRÉDÉRIC), théologien et philologue estimable, naquit à Cobourg en 1723. Il étudia dans les universités de Iéna et de Leipzig, fut, depuis 1747 jusqu'en 1764, professeur de rhétorique et d'antiquités romaines, au gymnase de Cobourg, et enseigna ensuite la théologie à l'université de Leipzig, où il mourut le 29 mars 1778. On lui doit quelques éditions très utiles de plusieurs classiques, tels qu'Eutrope et Velléius; et ses savantes recherches ont contribué à répandre des lumières sur plusieurs points de l'histoire d'Allemagne. Ses

notes critiques qui accompagnent l'explication des auteurs latins et grecs sont judicieuses; et il rectifie les passages incorrects ou difficiles avec plus de discernement et de modestie que Schwarz, son professeur. Sa prédilection pour la littérature latine, ne l'empêcha pas de se livrer avec ardeur à l'enseignement de la théologie, quand il devint le successeur du professeur Baumgarten : il attaqua alors vigoureusement, sur différents points, les soi-disant orthodoxes, à la tête desquels se trouvait Goetze, surnommé le pape protestant de Hambourg. (*V.* GOETZE, XVII, 599). Gruner ne s'attira cependant pas de désagréments par ses querelles théologiques, et il conserva la place de professeur jusqu'à sa mort. De cinquante-un ouvrages qui ont été publiés par lui, nous ne citerons que quelques-uns de ceux qui sont les plus estimés : I. *Diss. de Flaminibus*, Cobourg, 1742, in-4°. II. *Introductio in antiquitates romanas, quâ populi romani res publicæ et privatæ tam sub republicâ, quàm sub imperatoribus studiosè explicantur*, Iéna, 1746, in-8°. On loue cet ouvrage, surtout pour l'ordre et la précision qui y règnent. III. *Coelii Sedulii mirabilium divinorum libri v; sive carmen paschale; item hymni duo, ad codicum mss. et ad fidem veterum editionum recensuit, lectiones varias, observationes et indices necessarios adjecit*, Leipzig, 1747, in-8°. IV. *Origines monasterii ordinis S. Benedicti in Banz*, Cobourg, 1751, in-4°. C. F. Schoepfer a inséré cette dissertation dans son *Histoire politique de la Franconie orientale*. V. *Entropii Breviarium historiæ romanæ, cum notis criticis et historicis*, ibid., 1752, in-8°.; 1768, in-8°. VI. *Comment. historica de instauratione monasterii ord. S. Benedicti in Banz*, ibid., 1753, in-4°. VII. *De comitibus de Truhindingen, ducum Meraniæ hæredibus*, ibid., 1756, in-4°. VIII *Sexti Aurelii Victoris Historia romana, cum animadversionibus criticis atque historicis*, ibid., 1757, in-8°.; Erlangen, 1787, in-8°. IX. *Opuscula ad illustrandam historiam Germaniæ pertinentia*, ibid., 1760-1761, 2 vol. in-8°. X. *Velleius Paterculus, cum commentario perpetuo*, ibid., 1763, in-8°. XI. *De origine episcoporum eorumque in ecclesiâ primitivo jure*, Halle, 1764, in-4°. XII. *Introduction à l'éloquence de la chaire*, Halle, 1766, in-8°. Ce dernier ouvrage fut attaqué dans la Bibliothèque théologique publiée par Ernesti, et Gruner lui répondit par plusieurs petits pamphlets. Dans les tomes III et V des *Acta societatis Latin. Ienens.*, on trouve de Gruner, *Observationes criticæ, libri III*, qui sont fort estimées. — Jean-Gérard GRUNER, publiciste saxon, naquit à Cobourg en 1734; il étudia le droit à Iéna, et fut, à son retour de l'université, d'abord avocat de la cour et du gouvernement, et ensuite conseiller de la chambre. Il développa surtout de vastes connaissances en diplomatie, et une grande sagacité, en défendant les intérêts de son prince devant les tribunaux de l'empire germanique. Étant conseiller de la chambre, il donna une preuve fort rare de son désintéressement et de son zèle infatigable. La chambre de la principauté de Cobourg devait se composer de trois conseillers; mais, par un enchaînement de circonstances, Gruner travailla pendant dix ans tout seul, expédia toutes les affaires avec promptitude, n'accepta aucune augmentation de traitement, quoiqu'il ne fût pas riche; au lieu de prendre

pour lui seul les épices qui revenaient aux trois conseillers, il ne s'en attribua qu'un tiers, et distribua les deux autres tiers entre ses employés. Il fut, depuis 1783, conseiller intime et président de la chambre; et les princes de la maison de Saxe le consultèrent dans toutes les affaires importantes. Il mourut le 1er. juillet 1790. Malgré ses grandes occupations administratives et judiciaires, Gruner employa ses moments de loisir à préparer d'excellents matériaux pour l'histoire de son pays, et enrichit aussi les journaux intitulés, *Le nouveau Collecteur* et *L'Homme*, de beaucoup de bons articles en vers et en prose. Voici les titres de quelques-uns des ouvrages publiés par ce laborieux écrivain: I. *Quelques rectifications de la topographie de la portion du duché de Cobourg, appartenant à la maison de Saxe-Meiningen*, Cobourg, 1781, in-4°., avec une carte géographique. II. Continuation de l'ouvrage précédent, ibid., 1782, in-4°. III. *Description historique et statistique de la principauté de Cobourg-Saalfeld*, Cobourg, 1783-1793, 4 vol. in-4°., avec une carte géographique et des pièces justificatives. IV. *Notices supplémentaires pour l'histoire de Jean-Frédéric, duc de Saxe*, ibid., 1785, in-8°. V. *Histoire de Jean-Casimir, duc de Saxe*, ibid., 1787, in-8°. VI. *Biographie d'Albert III, duc de Saxe*, ibid., 1788, in-8°. VII. *Biographie de Frédéric-Guillaume II, duc de Saxe*, ibid., 1789, in-8°. VIII. *Histoire de Frédéric-Guillaume I, duc de Saxe*, ibid., 1791, in-8°. B—H—D.

GRUNINGER (JEAN REINHARD, dit), imprimeur à Strasbourg au xve. siècle, prit le nom sous lequel il est connu, du bourg où il naquit dans le duché de Würtemberg. Pr. Marchand (dans son *Dictionnaire*) donne la liste de quarante-quatre ouvrages sortis des presses de Gruninger, de 1484 à 1527. Sur la plupart, l'imprimeur n'a mis que les noms de *Jean Gruninger*; sur quelques-uns (six) il a signé *Jean Reinhard aliàs Gruninger* ou *cognomento Gruninger*. De là quelques personnes ont cru et dit qu'il y avait eu deux imprimeurs de ce nom, contemporains et concitoyens. Ce qui a donné lieu à Prosper Marchand de parler de Gruninger, c'est une faute d'impression du *Bibliothecæ Hohendorfianæ catalogus*, où l'on donne la date de 1465 à la *Biblia aurea veteris et novi Testamenti*, imprimée par Gruninger, in-4°. Marchand pensa d'abord qu'il y avait renversement du troisième chiffre, et qu'il fallait lire 1495. C'est, en effet, la date de 1495 qu'on lit à la page 136 du *Supplément à Maittaire*, inséré par J. H. Leschius à la suite de sa dissertation *De origine et incrementis typographiæ Lipsiensis*. Mais c'est encore une faute. La *Biblia aurea* de Gruninger porte la date fautive de M. CCCC. LXVI, au lieu de 1496, qui est la véritable. Au reste, ce n'est pas la seule erreur de ce genre qu'ait commise Gruninger. Il existe un livre allemand sorti de ses presses, intitulé, *Von dem cirurgicus*, et portant la date de 1397 (au lieu de 1497), in-4°. Il est bon de remarquer qu'il existe beaucoup de livres du xve. siècle dont la date est fautive; il suffira de citer: *Reformatorium vitæ morumque clericorum*, Bâle, 1444 (lisez 1494), in-8°.; *Tondalus vysioen*, Anvers, 1472 (lisez 1482), in-4°.; *Decor puellarum*, Venise, N. Jenson, 1461 (lisez 1471); *Fratris Joannis ad fratres suos Cartusienses de humilitate interiori*, Venise, N. Jenson, 1400 (lisez 1500);

Joannis ad suos Cartusienses prope Paduam de charitate Dei, Venise, N. Jenson, 1580 (lisez 1480); *Fr. Mataratii de componendis versibus opusculum*, Venise, E. Ratdolt, 1468 (lisez 1478), in-fol.; *Cosmographia Ptolomœi*, Bologne, D. de Lapia, 1462 (lisez 1482, et peut-être même 1492); *Expositio S. Jeronimi in symbolum apostolorum*, Oxford, 1468 (lisez 1478), in-4°.; *Pii II papæ epistolæ*, Cologne, 1468 (lisez 1478), in-fol.; *Libellus de modo confitendi*, Anvers, 1400 (lis. 1490 ou 1500), in-8°.; *Sixti IV epistola ad J. Mocenicum Venetorum ducem*, Rome, 1472 (lisez 1482), in-4°.; *Speculum conscientiæ*, Spire, 1446 (lisez 1496), in-4°.; etc. (*V.* aussi Gower, XVIII, 222, note 2°.) Parmi les éditions de Gruninger, il en est deux surtout qui sont encore recherchées avec raison : I. *Terentius cum directorio vocabulorum et sententiarum et artis comicæ glossâ interlineari, et commentariis D. J. Ascensii*, 1496, in-fol. « édition rare, dit M. » Brunet, et remarquable à cause des » nombreuses gravures en bois, très » singulières, qu'elle contient »; réimprimée, en 1499, in-fol., avec les mêmes gravures. II. *Horatii Flacci Venusini poete lirici opera*, 1498, in-fol. « Cette édition précieuse, pu» bliée par Jacques Locher, peut, dit » encore M. Brunet, être mise au » rang des éditions *Princeps*, n'ayant » point été faite sur des textes impri» més, mais sur des manuscrits trou» vés en Allemagne, etc. » A. B—t.

GRUTER (Jean), en latin *Janus Gruterus*, mais dont le véritable nom était *Gruytere*, naquit à Anvers le 3 décembre 1560. Son père en était bourgmestre : il fut exilé pour cause de religion, et se retira en Angleterre, patrie de sa femme. Cette femme, dont le nom nous a été conservé (elle s'appelait *Catherine Tishem*), était instruite, savante même. Elle parlait plusieurs langues vivantes; elle possédait le latin, et même le grec, au point qu'elle lisait Galien dans le texte. « Il n'y a peut-être pas un médecin sur mille qui en puisse faire autant. » Cette réflexion est d'un panégyriste de Gruter; il ne la ferait sûrement pas aujourd'hui. Cette dame fut le premier maître de son fils. Gruter continua ses études à l'université de Cambridge; et à 19 ans, ayant quitté l'Angleterre, il vint les achever dans l'université de Leyde. Vers l'âge de vingt ans, il commença à se faire connaître par des essais poétiques. Bientôt des ouvrages plus solides étendirent sa réputation : différentes universités se l'attachèrent successivement. Il professa à Rostock, à Wittemberg, à Heidelberg; et c'est dans cette dernière ville qu'il fit sa résidence habituelle : il eut même longtemps la garde de la bibliothèque palatine, dont les manuscrits, transportés à Rome en 1622, ont récemment été rendus à leur premier séjour. Gruter fut appelé en Danemark et en France, et refusa. L'université de Padoue lui fit des offres avantageuses; mais il lui aurait fallu renoncer à l'exercice public de la religion protestante, et il aima mieux rester en Allemagne. Cette circonstance prouve qu'on l'a injustement accusé d'irréligion, et qu'il ne faut pas croire Paréus, qui lui a reproché d'être athée et de faire plus de cas d'une seule pensée de Pétrone ou d'Apulée, que de tous les préceptes de Jésus-Christ. Bayle cite une autre preuve des sentiments religieux de Gruter. « Ce prétendu athée, dit-il, » répondait à ceux qui lui proposaient » cette alternative, *Il faut sortir du » pays ou changer de religion* :

» J'aime mieux le premier que le dernier ; si je ne puis passer mes jours » dans une ville, je les passerai aux » champs ou dans les bois: Dieu m'y » fournira quelques herbes ou quelques racines qui entretiendront le » peu de vie qui me reste. » Bayle renvoie le lecteur au panégyrique de Gruter par Venator. Mais il s'est trompé. Ce n'est pas à Gruter, mais à Sched, son vieux et fidèle serviteur, que Venator attribue cette réponse. Gruter était très laborieux, très avide de produire ; et il y a peu de savants auxquels les lettres latines aient autant d'obligation. Nous parcourrons rapidement ses principaux ouvrages. Nous disions plus haut qu'il avait débuté par des poésies latines. Elles parurent en 1587, sous le titre de *Pericula*. On remarque dans les vers de Gruter plus de science que de verve. Ses Elégies sont âpres et rudes, par l'affectation avec laquelle il emploie les mots polysyllabes à la fin des pentamètres. C'est une imitation de la manière des Grecs et de celle de Properce, surtout dans son premier livre; mais il n'y a pas mis assez de goût et de mesure. Il donna ensuite, sous le titre de *Suspiciones*, des conjectures sur les auteurs latins. Elles sont en neuf livres : il voulait en porter le nombre jusqu'à trente; mais il n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main. Burmann second, dont la bibliothèque était si riche en ouvrages de critique, possédait une portion assez considérable de ce supplément inédit. En 1594, Gruter publia un Commentaire sur Sénèque le philosophe, où il a fait preuve d'une grande exactitude, et que Scaliger appelle un peu durement, *labeur d'escolier ou d'imprimeur*. Sénèque le tragique, Tite-Live, Tacite, Martial et Florus, dont il a donné deux éditions; Stace, sur lequel il a laissé des notes inédites, citées par Taubmann (*ad Plaut. Amph.*, l. 1, p. 85); Plaute, qui fut pour lui l'occasion d'une querelle aussi longue qu'indécente avec Paréus; Paterculus, Pline le jeune, les Panégyristes, les écrivains de l'Histoire Auguste, Cicéron, Publius Syrus, l'occupèrent ensuite. Dans l'édition de ce dernier auteur, donnée par Havercamp et Preyger, on trouve un commentaire posthume de Gruter, où les pensées de P. Syrus sont étouffées sous un énorme amas de passages parallèles. Gruter a recueilli sous le titre de *Deliciæ poëtarum Italorum*, *Gallorum*, *Belgicorum*, les meilleures poésies latines des Italiens, des Français, des Flamands et des Hollandais. Il a pris, au frontispice de ces recueils, le nom de *Ranutius Gherus*, qui est l'anagramme de *Janus Gruterus*. Il s'est pareillement caché sous les initiales A. F. G. G., qui, lues à rebours, peuvent signifier *Gruterus Gualtheri filius Antuerpianus*, quand il publia les *Deliciæ poëtarum Germanorum*, collection du même genre que les précédentes. Lamonnoie sur Baillet (tome IV, pag. 184) a donné la liste de tous les poëtes contenus dans les quinze volumes que forment ces quatre recueils. Le *Lampas sive fax artium liberalium* est une autre compilation en six gros volumes, où Gruter a réuni un grand nombre de commentateurs et de critiques, devenus rares de son temps, ou qui n'avaient pas encore été imprimés. On trouve une table de leurs noms dans la *Bibliographia antiquaria* de Fabricius (c. 3. §. 7). Palesi avait, en 1737, commencé une nouvelle édition de ce recueil; mais il mourut sans l'avoir achevée : il n'en a paru que quatre volumes. Aux 6 vol. de l'édition origi-

nale (Francfort, 1603-1612), on en joint un 7e. donné après la mort de Gruter par Ph. Paréus, en 1634 : il contient des remarques sur Plaute, dans lesquelles Chr. Pflug, ou plutôt Gruter, qui s'était caché sous ce nom pour attaquer Paréus, est, par représailles, outrageusement insulté. Il se déguisa encore sous le nom de *Johannes Gualterius*, pour publier son *Chronicon chronicorum:* ce mystère était plus honorable; c'était le nom de son père qu'il prenait, dans l'intention de l'immortaliser par cet utile ouvrage. On lui doit encore d'autres vastes compilations : une suite au *Polyanthea* de Langius; – *Bibliotheca exulum* (Strasbourg, 1624, in-12); — *Corpus inscriptionum* (Heidelberg, 1601, in-fol.) Ce dernier ouvrage est d'une haute importance, et suffirait à la gloire de Gruter. C'est un immense recueil d'inscriptions grecques et latines, qui avait été commencé par Smetius, et qu'il augmenta considérablement; il y joignit les *Notæ Romanorum veterum Tullii Tironis et Annæi Senecæ*, travail bien surpassé depuis. (Voyez Carpentier, tome VII, p. 183.) Quant au recueil d'inscriptions, on ne se sert aujourd'hui que de l'édition donnée par Grævius en 1707, en 4 vol. in-fol. L'empereur Rodolphe II, à qui Gruter avait dédié ses Inscriptions, voulut lui accorder, comme témoignage de satisfaction, un privilége pour la publication de tous ses livres, et le titre de comte Palatin ; mais il mourut avant d'en avoir signé les actes, et Gruter, qui avait toute la pudeur d'un véritable savant, n'ayant pas voulu faire valoir ses droits auprès du nouvel empereur, perdit sans regret des faveurs qu'il avait si bien méritées. La guerre qui ravageait le Palatinat, troubla ses dernières années, et sans doute avança le terme de sa vie. Ses livres furent pillés; la bibliothèque palatine, où il aurait pu se consoler d'avoir perdu la sienne, fut dépouillée de ses nombreux manuscrits. Exilé, persécuté, errant de ville en ville, Gruter mourut le 20 septembre 1627, au moment où l'université de Groningue lui offrait une chaire d'histoire et de langue grecque. B—ss.

GRUTER (Pierre) était fils d'un Thomas Gruter, professeur à Duisbourg. On n'est pas d'accord sur sa patrie : les uns le font naître en Zélande; les autres dans le Palatinat. On a de lui deux centuries de lettres latines, où « il affecta, dit Bayle, un » style tout plein de vieux mots et de » phrases surannées. » La première parut en 1609, avec une *Apologie;* car il prévoyait bien qu'elle serait attaquée : la seconde est de 1629. On trouve plusieurs lettres de lui à Meursius dans le onzième volume de l'édition de Meursius donnée par Lami. Il mourut en 1634. B—ss.

GRYNÆUS (Simon), célèbre théologien protestant, naquit en 1493 à Veringen, au comté de Hohenzollern en Souabe, de parents d'une très ancienne noblesse, mais qui n'avaient pas cessé de se livrer aux travaux de l'agriculture. On l'envoya faire ses premières études à Pfortzheim; et il s'y lia avec Mélanchthon d'une amitié qui se fortifia encore avec le temps. Il fréquenta ensuite les cours de l'université de Vienne, y prit ses degrés en philosophie, et y obtint une chaire de langue grecque: s'étant démis de cette place au bout de quelques années, il accepta la direction de l'école de Bude; mais ayant voulu faire profession de la réforme en cette ville, cette imprudence faillit avoir pour lui les suites les plus fâcheuses. Il fut mis en prison, et

n'en sortit qu'à la sollicitation de quelques gentilshommes dont il élevait les enfants. Il se retira pour lors à Veringen; mais en passant par Wittemberg, il s'y arrêta pour conférer avec Luther et Mélanchthon. Nommé en 1523 professeur de grec au gymnase de Heidelberg, sa réputation attira à ses leçons un grand nombre d'auditeurs. Étant allé en 1529 à la diète de Spire, il se permit quelques observations amères sur un sermon de Jean Faber, chanoine de Constance: les magistrats en furent informés; et il aurait été arrêté, s'il ne se fût dérobé à toutes les recherches par une prompte fuite. La même année, il fut appelé à Bâle pour y enseigner la théologie. Deux ans après, il fit un voyage en Angleterre, où il reçut un accueil très distingué du chancelier Morus, pour qui Erasme lui avait donné des lettres de recommandation. A son retour il fut chargé de travailler à propager les principes de la réforme dans la Souabe, et principalement à Tubingue. Il assista au colloque de Worms en 1540, et mourut de la peste à Bâle le 1er. août de l'année suivante, âgé de quarante-huit ans. C'était un bon humaniste et un habile mathématicien pour son temps; et il a beaucoup contribué aux progrès des bonnes études en Allemagne. Il a traduit du grec en latin la *Vie d'Agésilas*, de Plutarque, plusieurs Traités d'Aristote, et une partie des *Homélies* de S. Jean-Chrysostôme sur la première Epître de S. Paul aux Corinthiens. Il a publié des éditions des Vies de Plutarque en latin, de la traduction des œuvres de Platon, par Marcile Ficin, etc., avec des corrections et de savantes préfaces. C'est encore à lui qu'on doit les premières éditions grecques des *Veterinarii medici*, Bâle, 1537, in-4°., et de l'*Almageste* de Ptolémée, ibid., 1538, in-fol. Il a encore été l'éditeur du *Novus orbis regionum et insularum veteribus incognitarum*, Bâle, Hervagius, in-fol., 1532, 1535, 1537, 1555. On peut regarder cette compilation comme la première histoire générale des voyages; on y trouve les relations de Marc Polo, d'Hayton, de Cadamosto, de Colomb, de Vespuzzi, de Cortez, etc., au nombre de dix-sept. Parmi ses autres ouvrages on citera: I. *Epistola de obitu OEcolampadii*, imprimée en tête du *Commentaire* d'OEcolampade sur Ezéchiel, et du *Recueil* de ses lettres. Elle a été traduite en français, et imprimée dans un recueil des *Vies des principaux réformateurs*, Orléans, 1564, in-8°. II. *Somnium ad Cl. Vir. Jacob. Sturmium*, *carmine heroïco*, Bâle, 1541, in-8°. III. *Encomium medicinæ*, ibid., 1542, in-8°., avec les Traités d'Aphrodisée et de Damascène *De febribus*. IV. *De utilitate legendæ historiæ*, en tête de différentes éditions de Tite-Live, dans le premier volume des *Historiæ romanæ scriptores*, et enfin dans le *Penus artis historicæ* de Jean Wolf. Simon Grynæus, voyageant sur les bords du Rhin en 1531, y découvrit dans le monastère de Lorsch ou Laurisheim, près de Worms, les 5 derniers livres qui nous restent de Tite-Live (XLI-XLV), et les remit à Erasme, qui les publia la même année à Bâle, chez Froben, in-fol. (1) On peut consulter sur cet écrivain les *Vitæ theolog.* de Melch. Adam; celles de Jacques Verheiden et l'*Athenæ rauricæ*. — GRYNÆUS (Samuel), fils du précédent, né à Bâle en 1539, y enseigna l'élo-

(1) Ce précieux manuscrit, trouvé par Grynæus, se conserve actuellement dans la bibliothèque impériale de Vienne, cod. mss. 287. *Voyez* Lambecius. 3. 493.

quence et ensuite le droit avec beaucoup de réputation, et mourut d'hydropisie le 3 avril 1599, à soixante ans. Il avait été marié deux fois; et il laissa de chacune de ses épouses un fils, Simon et Samuel, tous deux distingués dans les lettres. — Simon GRYNÆUS, né du premier mariage, s'appliqua à l'étude du droit, et mourut à Bâle vers 1625. On lui a mal à propos attribué le *Basileensium monumenta antigrapha*, Liegnitz, 1602, in-8°. (*Voy.* GRUNÆUS); mais on croit qu'il est l'auteur du *Chronicon Basileense* (en allemand), Bâle, 1624, in-8°. — Samuel GRYNÆUS, dit le jeune, né à Bâle en 1595, étudia la théologie sous Abraham Scultet, qu'il suivit à Heidelberg lorsque ce savant professeur y fut appelé. De retour dans sa patrie, il fut nommé pasteur de l'église St.-Léonard, et ouvrit, bientôt après, une école de théologie, d'où sont sortis un grand nombre de sujets distingués. Il mourut à Bâle en 1656, à soixante-deux ans. W—s.

GRYNÆUS (THOMAS), neveu de Simon l'ancien, né en 1512 à Veringen, professeur des langues anciennes à Berne, puis à Bâle, fut ensuite pasteur et surintendant ecclésiastique à Röteln, dans le margraviat de Bade, où il mourut de la peste, le 2 août 1564, âgé de cinquante-deux ans. Il laissa cinq fils, dont les plus connus sont Simon et Jean-Jacques. — Simon GRYNÆUS (dit *le jeune*), né à Berne, le 1er. décembre 1539, fut professeur de mathématiques, principal du collége, et médecin à Heidelberg. Quelques disputes qui s'élevèrent entre les ministres des différentes églises réformées, le déterminèrent à demander son congé, et il revint à Bâle en 1580; il y fut nommé professeur de philosophie morale, et mourut dans l'exercice de cette place, au mois de septembre 1582. On a de lui l'ouvrage suivant, qui a été attribué par erreur à son grand-oncle : *Commentarii duo: de ignitis meteoris unus; alter de cometarum caussis et significationibus: accessit observatio cometæ qui anno superiore* 1577 *et ab initio* 78 *fulsit, et disputatio de inusitatâ magnitudine et figurâ Veneris conspectâ in fine anni* 1578 *et ad initium* 1579, Bâle, 1580, in-4°. — Jean-Jacques GRYNÆUS, troisième fils de Thomas, né à Berne en 1540, fut fait, en 1559, diacre de l'église de Röteln. Il suivit ensuite les cours de l'université de Tubingue, et y reçut le grade de docteur en 1564. La même année, il succéda à son père, enseigna la théologie à Bâle (1575), et à Heidelberg (1584), revint professer à Bâle deux ans après jusqu'en 1612. Il mourut de la pierre le 31 août 1618. On trouvera dans les *Mémoires de Niceron*, tome XXXVII, la liste de ses nombreuses productions. La plus grande partie se compose de thèses de théologie, de commentaires sur la Bible, et enfin de nouvelles éditions des ouvrages des Saints-Pères, Bâle, 1569, 3 volumes in-fol. (*V.* J.-J. BRUNN, VI, 123.) W—s.

GRYPH (ANDRÉ), poète allemand, naquit à Grossglogau en Silésie, le 2 octobre 1616. Lorsqu'il eut achevé ses études, George Schœnborner, comte palatin impérial à Fraustadt, lui confia l'éducation de ses enfants; mais un poème que Gryph publia alors, et dans lequel il peignit avec des couleurs trop vives les malheurs qui accablèrent sa patrie pendant la guerre de trente ans, l'exposa à des dangers imminents, et il prit le parti de s'éloigner. Il passa en Hollande en 1638, y contracta une étroite amitié avec Heinsius et Saumaise. En 1646, il en-

treprit un voyage en Angleterre, en France et en Italie, et lia connaissance avec les savants les plus distingués. Il s'arrêta ensuite quelque temps à Strasbourg, et retourna enfin dans sa patrie et à Fraustadt, où il refusa plusieurs places dans la carrière de l'enseignement, pour laquelle il n'avait pas de goût. La société des Fructifiants l'avait reçu parmi ses membres en 1662, et l'avait surnommé l'*Immortel;* le comte palatin Schœnberger avait aussi conféré à Gryph des titres de noblesse, datés de 1637; mais ni lui ni sa famille n'en firent aucun usage. En 1647, il fut nommé syndic des états de la principauté de Glogau. La mort le surprit dix-sept ans après, le 16 juillet 1664, pendant qu'il exerçait ses fonctions dans l'assemblée des états. La muse de Gryph s'essaya dans tous les genres de poésie; mais elle le plaça au premier rang des poètes de son temps par ses productions dramatiques. Depuis la décadence des pièces de carnaval, et des compositions des *Minnesænger*, l'Allemagne ne connaissait que les essais dramatiques d'Opitz, et les comédies sacrées de J. Clajus le jeune: Gryph, doué d'un génie entreprenant, d'une connaissance profonde du cœur humain et d'une érudition rare, entreprit avec succès d'imiter les poètes grecs, et il devint le précurseur de Lohenstein. Sans doute ses pièces de théâtre portent l'empreinte et les défauts de son siècle; mais le poète, dans ses tragédies, est supérieur à bien des auteurs de nos jours, par le plan régulier de l'action, par le choix du sujet, par un langage noble, enfin par la manière dont il soutient les caractères. Elève pour ainsi dire des poètes grecs, il introduisit des chœurs dans ses tragédies, et des personnages allégoriques, tels que le temps, les saisons, les vertus, etc. Les apparitions de spectres et de revenants qu'on trouve presque dans toutes ses pièces, sont un tribut qu'il paya au mauvais goût de son temps. Il donna aux actes les noms de *dissertation*, et aux scènes celui *d'introduction*. Gryph n'a pas acquis autant de réputation par ses comédies: il avait quelque talent pour le bas comique; mais ses bons mots, quoique piquants, ne sont pas avoués par le bon goût. Médiocre dans les autres genres de poésie, Gryph avait du trait dans l'épigramme; et quelques-unes de ses productions dans ce genre ne sont pas indignes de Martial. Le premier de ses poëmes est daté de 1636. L'édition de ses poésies donnée à Leyde, Elzevir, 1639, est incomplète; celle de Francfort, 1650, contient des pièces qui ne sont pas de lui. Les meilleures éditions sont celles de Breslau, en 1657 et 1663, in 8°. Celle que Chrétien Gryph, son fils, a donnée en 1698, in-8°, fourmille de fautes d'impression. Gryph a composé six comédies et dix tragédies, dont trois n'ont jamais été publiées. Les sujets de ses tragédies sont tous tirés de l'histoire: la meilleure, composée en 1646, est intitulée, *Léon l'Arménien, ou le Régicide, en cinq actes*, en vers alexandrins rimés. L'action commence la veille de Noël, et dure toute la nuit. La scène se passe à Constantinople, dans le palais impérial, dans une prison, et dans la maison du magicien Iamblichus. Un spectre et un diable paraissent sur la scène. Dans son *Charles Stuart* ou *la Majesté assassinée*, en cinq actes, et aussi en vers alexandrins rimés, parmi les personnages allégoriques et muets, on voit figurer la guerre, l'hérésie, la peste, la mort, la famine, la discorde, la peur, le suicide et la ven-

grance. Le roi périt sur le théâtre. Des comédies de Gryph, qui sont bien inférieures à ses tragédies, nous citerons seulement, *Le berger extravagant*, comédie satirique en cinq actes et en vers. C'est une traduction du *Berger extravagant* de Th. Corneille, que le poëte allemand, malgré son dégoût pour ce travail, entreprit sur la demande d'un prince. J. E. Schlegel, dans le 7e. vol. de ses *Mémoires sur l'histoire critique de la langue, de la poésie et de l'éloquence allemandes*, établit un parallèle entre Shakespéare et A. Gryph, et il place celui-ci, sous plusieurs rapports, à côté du poëte anglais. On trouve une excellente notice sur la vie de Gryph, dans le *Nécrologe des principaux poëtes allemands par C. H. Schmid.*, vol. 1er., page 113-129. — Chrétien GRYPH, fils du précédent, né à Fraustadt en 1649, nommé en 1674 professeur de grec à Breslau, en 1686 recteur, puis bibliothécaire de l'école de Sainte-Madelène, mourut le 6 mars 1706. Ce savant, bon littérateur, mais poëte au-dessous du médiocre, a donné plusieurs ouvrages, soit en latin, soit en allemand : I. *Les forêts poétiques*, Francfort, 1698, in-8°.; Francfort et Leipzig, 1707, in-8°.; Breslau et Leipzig, 1718, in-8°. Cet ouvrage, divisé en quatre livres, dont les trois premiers ne renferment que de pitoyables élégies et épithalames, offre cependant quelques épigrammes ingénieuses dans le quatrième livre. II. *Description abrégée des ordres chevaleresques, tant ecclésiastiques que séculiers*, Leipzig, 1697, in-8°.; ibid., 1709, in-8°. C'est son meilleur ouvrage. Logau le publia à l'insu de Gryph; la seconde édition a été soignée et augmentée par le savant professeur Stief. III. *Lusuum ingenii ex præstantissimorum poëtarum recentiorum rarioribus scriptis excerptorum fasciculi duo*, Breslau, 1699. IV. *Vitæ selectorum quorumdum illustrium virorum*, Breslau, 1703, in-8°. V. *Les différents âges de la langue allemande, drame représenté sur le théâtre du gymnase de Sainte-Madelène à Breslau*, Breslau, 1708, in-8°.; ouvrage posthume bien moins instructif que la dissertation latine de Theod. Kirchmann, *De linguæ teutonicæ ætatibus*.

B—n—D.

GRYPHE (SEBASTIEN), imprimeur à Lyon, de 1528 à 1556, était né, en 1493, à Reutlingen, (1) ville de Souabe (et non de Suède, comme on le lit dans le Moreri de 1759), et mourut, le 7 septembre 1556. Il était fort célèbre de son temps, dit Baillet, pour son exactitude et pour la netteté de son caractère italique. Le soin qu'il apportait à la correction de ses éditions, était extrême ; et cependant, loin de dédaigner les *errata*, il imagina de les mettre en tête de ses livres. C'est ce qu'il fit pour sa *Biblia latina*, 1550, trois vol. in-fol., exécutés, dit-il, *majoribus augustioribusque typis* ; termes que tous les bibliographes ont copiés jusqu'ici, sans prendre la peine d'examiner ce qu'étaient ces caractères plus gros (qui correspondent au petit-Parangon). L'*errata* des Commentaires de Dolet, sur la langue latine (*Voy.* DOLET,

(1) Il était probablement fils de Michel Greyff, l'un des deux imprimeurs à Reutlingen dans le quinzième siècle, et qui a souscrit ses éditions *Greyff*, *Greyffen* et *Gryff*. Bougine (*Handbuch der allg. Litteratur-geschichte*, t. 79) donne en effet à Sébastien les noms de Greyff ou Gryphius. Ce dernier nom n'est que la traduction latine de l'autre : cependant nous nous sommes ici conformés à l'usage, en nous servant du mot *Gryphe*, consacré d'ailleurs par le quatrain suivant de La Fontaine :

La grand'griffe qui tout griffe
A griffé le corps de Gryphe;
Le corps de ce Gryphe, mais
Non le los, non, non, jamais.

num. II de ses ouvrages), travail immense, dont le premier volume a 1707 colonnes, in-fol., ne contient que huit fautes. Sébastien Gryphe imprima en grec, en latin, en hébreu, en français; mais il a donné peu d'ouvrages dans cette dernière langue: il est même digne de remarque, que dans les catalogues des ouvrages imprimés par Gryphe, on n'en cite pas un seul en français. Sébastien Gryphe a cependant imprimé le *Chant-natal de B. Aneau*, 1539, in-4°. (1) Le plus important ouvrage que Sébastien Gryphe ait imprimé en hébreu, est le *Thesaurus linguæ sanctæ*, de Sanctes Pagnin, 1529, in-fol. Duverdier dit que cet imprimeur faisait rechercher les ouvrages perdus des anciens: ses éditions des auteurs classiques, estimées pour la correction, ont nécessairement perdu de leur prix, depuis les travaux des critiques qui ont amélioré les textes; elles ont cependant encore quelques amateurs. Les contemporains de Sébastien Gryphe lui ont donné de grands éloges, non seulement comme habile imprimeur, mais encore comme homme instruit. Nicolas Bourbon, en lui envoyant le manuscrit de ses *Nugæ*, lui écrivit:

Eu tibi committo mea ludicra, candide Gryphi,
 Ut subeant lucem pumice tersa tua;
Interea dum plura tibi ac meliora parantur
 Quæ nondum limam sustinuere satis,
Ergo tuo ex prælo fac talis prodeat iste
 Ut volitet toto splendidus orbe liber.

C. Gessner, qui dédia à Gryphe le 12e. livre de ses *Pandectæ*, donne, à la suite, la liste de ses impressions (1). Scaliger lui adressa une lettre, à l'occasion du traité *De causis linguæ latinæ*, et non la dédicace de cet ouvrage, comme le disent Chevillier, Pernetti, etc., etc. (2) Sébastien Gryphe avait pour marque typographique, un griffon sur un cube, au-dessus duquel est suspendu par une chaîne un globe ailé; et pour devise ces mots de Cicéron: *Virtute duce, comite fortunâ*, qu'on a inscrits depuis, sur la loge du change à Lyon. Mais, avant Gryphe, on s'était déjà servi des mêmes signes. A la fin de l'édition *princeps* du commentaire de Hieroclès sur les vers dorés de Pythagore, Padoue, Barthélemi de Valdezocche, 1474, in-4°., on voit un griffon et la devise, *virtute duce*, etc. Gryphe a quelquefois varié les ornements qui accompagnent son griffon. — Antoine GRYPHE, fils de Sébastien, suivit sa profession à Lyon (et non à *Paris*, comme on le lit à la page 552 du tome III de l'édition de la *Bibliotheca latina*, donnée par Ernesti), et s'y fit quelque renom. Il donna une seconde édition du Trésor de la langue sainte, par Sanctès Pagnin. Plusieurs auteurs disent qu'il ne cédait pas en érudition à son père. Quelques-unes de ses éditions sont belles; mais il a négligé les dernières qu'il a publiées, n'y employant que des caractères usés. — François GRYPHE, frère de Sébastien, fut imprimeur à Paris, de 1532 à 1542; à la différence de son frère, il se servait de caractères romains pré-

(1) Lamonnoye dit que Sébastien et son fils signaient en français *Gryphius*. Il paraît que dans les livres français il conservait la souscription en latin; au bas du frontispice du *Chant natal*, on lit: *Apud Seb. Gryphium*. C'est le seul livre français que nous ayons vu imprimé par Gryphe. Niceron (XXXII, 278) cite *La Sciomachie et Festins faits à Rome au palais du révérendissime cardinal Dubellay, pour l'heureuse naissance de M. le duc d'Orléans*, Lyon, Sébastien Gryphius, 1549, in-4°. Nous n'avons pu voir ce livre, auquel les éditeurs du P. Lelong mettent le nom de *Gryphe*.

(1) Ce Catalogue, que Maittaire a copié servilement, au tome second de ses *Annales*, contient près de trois cents ouvrages en hébreu, grec et latin.

(2) Ainsi que l'a remarqué Lamonnoye, ce livre est dédié à Scaliger le fils, à qui cette préface est adressée. L'orgueil de Scaliger ne lui permettait guère de dédier son livre à un imprimeur quelque habile qu'il fût.

sérablement à l'italique: il avait pour marque, un griffon, avec ces mots: *Vires et ingenium.*—Il y avait à Venise, de 1544 à 1568, un imprimeur qui s'appelait J. GRIFFIO : c'est probablement le nom de *Gryphius*, traduit en italien. — Un Alexandre GRIFFIO imprimait à Venise, en 1581.— Enfin, en 1563, il existait à Padoue un imprimeur nommé Christophe GRYPHIUS, qui avait pour marque un Hercule terrassant le serpent à plusieurs têtes.—Jean-Théod. Leubscher, dans une dissertation intitulée, *Schediasma de claris Gryphiis*, Brieg, 1702, in-4°. de 84 pag., a donné la notice de trente écrivains ou autres personnages connus sous le nom de *Gryph*, *Greiff* ou *Gryphius*, mais presque tous passablement obscurs. On trouve un extrait détaillé de cette curieuse homonymographie dans les *Nova litteraria* de Hambourg, 1703, p. 88-91; et dans le vol. de 1705, p. 9, on donne l'extrait d'une notice supplémentaire de sept autres *Gryphius*, que le même Leubscher inséra dans le n°. 1er. de ses Ἀποσπασμάτα *litteraria*, dédiés à son beau-père Chr. Gryphius, recteur du gymnase de Ste. Madelène à Breslau, et imprimés dans cette ville, 1705, in-4°. de 24 pag.

A. B—T.

GUA DE MALVES (JEAN-PAUL DE), l'un des premiers Français qui se soient occupés d'économie publique, naquit en 1712 à Carcassonne, d'une famille noble et ancienne. La chute du système de Law entraîna la ruine de son père. Privé des moyens de paraître dans le monde d'une manière conforme à sa naissance, il se décida à embrasser l'état ecclésiastique, fut pourvu de quelques bénéfices, et vint à Paris, où, vivant dans le plus grand isolement, il se livra à l'étude avec beaucoup d'ardeur. Ses progrès furent très remarquables, surtout dans les mathématiques. Il publia, en 1740, l'*Usage de l'analyse de Descartes.* Cet ouvrage, dans lequel il venge le philosophe français des injustes critiques de ses adversaires, lui ouvrit les portes de l'académie des sciences. Il y fut admis dans la classe de géométrie, et ne tarda pas à se montrer le digne émule des Clairaut et des D'Alembert. Il succéda en 1743 à Privat de Molières dans la chaire de philosophie du collége de France; mais il ne la conserva que quelques années. Il s'en démit, et sollicita en même temps le titre d'académicien honoraire, afin de pouvoir se livrer dans la retraite aux travaux qu'il méditait. On lui proposa de se charger d'une nouvelle édition de la traduction française de l'*Encyclopédie* de Chambers; mais il eut bientôt connu les imperfections du dictionnaire anglais; et il forma le projet d'en publier un sur un plan plus vaste, et qui fût véritablement le dépôt des connaissances humaines. Il s'associa, pour ce travail, un grand nombre de savants et d'artistes: mais n'ayant pu s'accorder avec les libraires qui devaient faire les fonds de l'entreprise, il y renonça; et Diderot et D'Alembert furent choisis pour le remplacer. (*Voy.* DIDEROT.) L'activité de son esprit lui fournissait sans cesse de nouveaux projets. Après avoir abandonné la direction de la nouvelle Encyclopédie, il sollicita le privilége d'un recueil périodique destiné exclusivement à faire connaître les ouvrages de sciences; mais il ne put l'obtenir, parce qu'il ne voulut pas promettre de n'y pas traiter certaines questions d'économie politique, auxquelles le gouvernement craignait alors qu'on

donnât trop de publicité. Il présenta, en 1764, un plan pour la recherche des mines d'or du Languedoc, indiquées par le sable aurifère de quelques rivières, et demanda l'autorisation d'y faire travailler à ses frais. Malheureusement, lorsqu'elle lui eut été accordée, il se cassa une jambe en allant visiter les travaux, et dépensa toute sa petite fortune en essais infructueux. Il adressa encore au ministère un plan d'emprunts par loteries; mais il ne put le faire adopter. Un procès qu'il eut à soutenir avec sa famille, acheva de le ruiner; et il mourut dans un état voisin de l'indigence, à Paris, en 1786. Ses qualités personnelles et ses talents le rendaient digne d'un meilleur sort. Ce fut son attachement aux idées systématiques, et peut être aussi son caractère fier et pointilleux, qui causèrent tous ses malheurs. Son esprit le portait à tout ce qui exigeait des efforts et de la patience: on l'a vu s'amuser à des anagrammes très compliquées; et une fois il composa un poëme assez long en vers d'une syllabe, pour répondre à un défi. Il était membre de la société royale de Londres et de l'académie de Bordeaux. On a de lui: I. *Usage de l'analyse de Descartes pour découvrir, sans le secours du calcul différentiel, les propriétés des lignes géométriques de tous les ordres*, Paris, 1740, in-12. On ne peut, dit un critique, lire cet ouvrage de l'abbé du Gua sans y reconnaître une tête forte, féconde en idées et en ressources. On y trouve des théories simples et générales, présentées d'une manière nouvelle, presque toujours étendues ou perfectionnées, enfin rendues plus piquantes par des rapprochements singuliers et inattendus. II. *Mémoire qui contient une démonstration d'algèbre, cherchée depuis long-temps par les plus fameux algébristes;* — autre *sur la façon de rechercher le nombre des racines réelles ou imaginaires;* dans le Recueil de l'académie des sciences, année 1741. III. *Dialogues entre Hylas et Philonoüs*, traduits de l'anglais de Berkeley (*V.* Berkeley, tome IV, pag. 264), Paris, 1744, in 8°.; 1750, in-12. IV. Le *Voyage d'Anson autour du monde*, traduit en français, ibid., 1750, in-4°., ou 4 vol. in-12. V. *Essai sur les causes du déclin du commerce étranger de la Grande-Bretagne*, ibid.; 1757, 2 vol. in-12, traduit de l'anglais de Decker. VI. *Discours pour et contre la réduction naturelle de l'argent*, traduit de l'anglais (de Ch. Barnard, Robert Walpole et un anonyme), avec un avant-propos du traducteur, ibid., 1757, in-12. VII. *Projet d'ouverture et d'exploitation des minières et mines d'or et d'autres métaux aux environs de la Cèze, du Gardon, de l'Hérault et d'autres rivières de Languedoc, du comté de Foix et du Rouergue*, ibid., 1764, in 8°., avec trois planches, indiquant les mines que l'auteur demandait à exploiter. On en trouve l'analyse dans le *Journal économique*, décembre 1764. Guettard répondit à une note de cet ouvrage dans le même numéro. W—s.

GUADAGNI (Léopold-André), savant jurisconsulte, naquit en 1705, à Florence, d'une famille originaire d'Arezzo. Après avoir fait ses premières études avec beaucoup de succès, il fréquenta les cours de l'université de Pise, et y obtint en 1731 une chaire de droit. Il la remplit avec une grande distinction, partagea sa vie entre l'étude de la jurisprudence et celle des antiquités, et mourut le 6 mars 1785,

dans un âge très avancé. Il a publié un *Commentaire* estimé sur le premier et sur une partie du second livre des Institutes de Justinien, et un recueil sous ce titre : ***Exercitationes in jus civile, quibus pleraque juris naturæ et gentium principia et alia ejusmodi illustrantur***, Pise, 1766, 3 vol. in-4°. Dans le nombre de ses opuscules, qui ont paru séparément, on se contentera de citer: I. *De legibus censoriis*. II. Une *Dissertation* sur le fameux manuscrit des *Pandectes florentines*, insérée dans les *Symbolæ litterariæ* de Gori. III. *De periculis ex copiâ subsidiorum in litterarum studio cavendis*. C'est une déclamation contre l'excessive multiplicité des livres; mais, depuis qu'on s'en plaint, on n'est pas encore parvenu à trouver le moyen d'en réduire le nombre. W — s.

GUADAGNINI (Jean-Baptiste), savant curé italien, naquit, en 1722, à Esénó, dans la province de Brescia. Les leçons et l'exemple d'un de ses professeurs de philosophie, lui avaient d'abord fait embrasser avec ardeur les opinions de Molina: mais la lecture des ouvrages de Saint-Augustin le ramena dans le système opposé; et il devint si zélé pour la doctrine de ce saint Père, qu'il voulut la soutenir lui-même par des thèses publiques dans les écoles des dominicains à Brescia. Ayant été ordonné prêtre, il se livra avec ardeur aux fonctions du saint ministère, dont il se délassait par l'étude des sciences ecclésiastiques, des langues mortes et vivantes, et même en s'exerçant à la poésie sacrée. En 1760, il fut nommé curé de Cividate, dans cette vallée du Brescian, qu'on appelle Val Camonica, et ensuite archiprêtre du canton. Tous les moments que ne réclamaient pas le soin de ses ouailles et les occupations de son archiprêtrise, étaient consacrés au travail du cabinet. Outre les ouvrages dont nous allons donner la liste, il composa un grand nombre de dissertations pour le *Journal ecclésiastique* de Rome. Ses opinions théologiques offensèrent vivement quelques molinistes, et il eut à essuyer de leur part bien des attaques et des persécutions. Cette controverse, très fâcheuse pour lui, occupa la majeure partie de ce journal en 1796. La sérénité de son ame lui fit supporter avec une résignation édifiante les tracasseries de ses adversaires, et les funestes événements de la révolution d'Italie. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le 21 mars 1806. Les plus remarquables de ses ouvrages imprimés sont : I. *De antiquâ paræciarum origine*, Brescia, 1782, in-8°. II. *Difesa di Arnaldo di Brescia*, Pavie, 1790, 2 vol. in-8°. III. *Due lettere prorenesiche al signor D. Vincenzo Rosa sopra il celibato*, Bergame, 1801, deux volumes in-8°. Il a laissé en manuscrit d'autres ouvrages du même genre. Le professeur Floriano Caldani a publié sur cet auteur, à Padoue, en 1808, un volume in-8°, qui a pour titre : *Memorie sulla vita e sulle opere di Giambattista Guadagnini, arciprete di Cividate in Val Camonica*. G—n.

GUADAGNOLO (Philippe) naquit à Magliano dans l'Abruzze ultérieure, vers 1596. Après avoir achevé ses études, il entra dans la congrégation des clercs réguliers mineurs, et fit profession à Rome en 1612. Il paraît qu'il s'adonna de bonne heure à l'étude des langues orientales; il acquit la connaissance du grec, de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque, du persan et de l'arabe. C'est principalement dans cette dernière langue

qu'il a excellé : le P. Niceron nous apprend qu'il l'enseigna pendant plusieurs années à Rome dans le collége de la Sapience, et qu'il prononça un discours en arabe, le 14 janvier 1656, en présence de la reine de Suède. Guadagnolo mourut à Rome le 27 mars 1656. On lui doit : I. *Apologia pro christianâ religione, quâ...... respondetur ad objectiones Ahmed filii Zin alabedin*, etc., Rome, 1631, in-4°. Voici à quelle occasion l'auteur composa cet écrit : le P. Jérôme Xavier avait composé, probablement en langue persane, sous le titre de *Miroir montrant la vérité*, un ouvrage en faveur de la religion chrétienne. Un Persan d'Ispahan entreprit de le réfuter en faveur de l'islamisme, et d'attaquer les principaux dogmes de notre religion. C'est aux objections et aux raisonnements de ce Persan Ahmed, fils de *Zeïn-el-abedin*, que Guadagnolo répond dans cette *Apologie*, divisée en quatre parties. Dans la première, il prouve la sainteté de l'ancien et du nouveau Testament par l'autorité des pontifes, des conciles et des SS. PP.; par le témoignage même de l'Alcoran et des écrivains musulmans : dans la seconde, il prouve que l'Alcoran n'a jamais été la loi de Dieu, et il puise ses arguments dans les faussetés, les erreurs grossières, les inepties dont ce livre est rempli. Enfin, dans les deux dernières parties, il établit la vérité de la Sainte-Trinité et la divinité de J.-C. Cet ouvrage fut sans doute trouvé digne de son but, puisque l'auteur en fit une traduction arabe, qui parut en 1637, in-4°. Si nous devions en croire D. Ant. de Léon Pinelo, il en aurait été publié plusieurs éditions; mais cette assertion nous paraît fausse. II. *Breves arabicæ linguæ institutiones*, Rome, 1642, in-fol. Plusieurs orientalistes avaient, avant Guadagnolo, donné les règles de la grammaire arabe; mais il voulut compléter le vide que laissaient encore leurs ouvrages, et il entreprit ses institutions sur un plan plus étendu : ainsi il traite des règles nécessaires à la lecture et à l'écriture, des parties du discours, de la syntaxe et de la prosodie; de plus il offre une courte chrestomathie, composée de vers d'Ali, de *specimen* de l'alcoran, etc. III. Enfin Guadagnolo a beaucoup contribué à la traduction arabe de la Bible, imprimée à Rome en 1671, trois volumes in-fol. Il avait laissé en manuscrit un *Dictionnaire arabe*, et d'autres ouvrages indiqués par Allatius dans ses *Apes Urbanæ*. J—N.

GUADET (Marguerite-Elie), l'un des chefs les plus distingués du parti appelé de la *Gironde*, pendant la révolution de France, fit servir de très beaux talents au succès de la cause la plus déplorable. Guadet, né à Saint-Emilion, était avocat à Bordeaux, et avait environ trente-deux ans, lorsqu'il fut député, à l'assemblée législative, en 1791. Il jouissait déjà d'une assez grande réputation lors de la convocation des états-généraux, et réunit même beaucoup de suffrages aux élections de cette époque. Son extrême jeunesse seule empêcha qu'il ne fût nommé. Son élection et celle de ses amis, en 1791, rappellent une époque des plus remarquables; et il n'est pas inutile d'en signaler sommairement quelques traits pour ceux des lecteurs qui cherchent la vérité dans un chaos qu'on s'efforce d'obscurcir de plus en plus dans les temps actuels : ils se rattachent d'ailleurs au personnage qui est l'objet de cet article, et qu'on peut considérer peut-être comme l'homme le plus habile de sa faction. A l'époque de la convocation des assemblées électorales

de 1791, l'exercice de la royauté était suspendu: le prince à qui elle appartenait, était prisonnier dans son propre palais; et l'on s'attendait déjà, dans plusieurs provinces, à le voir subir un jugement extraordinaire. Au milieu des pensées diverses auxquelles la seule idée de voir réaliser un événement aussi extraordinaire ne pouvait manquer de donner lieu, quelques adroits novateurs, dont les doctrines avaient déjà fait beaucoup de prosélytes, répandirent à Paris, et surtout dans les provinces, que le trône ne pouvait plus se soutenir, qu'il fallait détruire ce qui en restait, et fonder, sur ses débris, un gouvernement républicain. Ce système, qui ouvrait une carrière sans bornes aux ambitions nouvelles et au fanatisme de la liberté, eut pour prôneurs tous les hommes ardents, tous les aventuriers, tous ceux enfin qui plaçaient leurs espérances dans les métamorphoses politiques, et peut-être aussi beaucoup de gens bien intentionnés, dont l'imagination s'était abandonnée aux décevantes illusions d'une perfectibilité chimérique. Le peuple, qui avait été arraché à ses habitudes et à ses anciennes occupations, par une force et une séduction habilement combinées, était dans une sorte de délire: il imprima à cette vaste conspiration un mouvement prodigieux que rien ne pouvait arrêter, et qui franchit en effet tous les obstacles. Telle était la disposition des esprits, lors du retour de Louis XVI après le voyage de Varennes: il n'y avait réellement plus de monarchie en France; tous les éléments en étaient dispersés ou détruits. Ce n'était plus qu'un vain nom; et l'on voyait grandir, chaque jour, les fantômes précurseurs de cette monstrueuse oligarchie, qui allait s'établir par le plus odieux des crimes, puis régner et périr au milieu des forfaits et du sang. C'était surtout dans les villes de commerce maritime, qu'à l'origine des troubles, les idées d'indépendance et de liberté politique avaient réuni le plus de partisans: elles y étaient encore dans toute leur force; et c'est ce qui explique pourquoi les députés du département de la Gironde furent presque tous républicains. Ils jurèrent dans leurs conciliabules, avant de partir de Bordeaux, de sacrifier ce qui restait de la royauté à l'établissement de leur système; et ce serment impie, l'impétueux Guadet fut un des plus ardents à le prononcer. Eux-mêmes révélèrent ce secret au jour de leur funeste victoire, lorsqu'ils en disputaient les profits aux factions de Danton et de Robespierre, dont la première avait un but tout différent, et la seconde était dirigée par un fanatisme aveugle, qui l'entraînait dans un abîme d'anarchie, d'où il lui serait impossible de sortir. Le projet d'instituer une république chez une nation qui, de toutes celles de l'Europe, est peut-être la moins faite pour supporter un tel gouvernement, appartient aux Girondins; ou du moins ils employèrent franchement tous leurs moyens pour le faire réussir: ceux qui ont observé l'influence des opinions et la succession des événements, n'ont aucun doute à cet égard. Les atroces auxiliaires des Girondins, avec lesquels toutefois il serait injuste de les confondre, quoiqu'ils poussassent les mêmes cris et fussent affublés des mêmes couleurs, ne firent que disperser les ruines de l'édifice dont ils avaient renversé tous les supports. Lorsque Guadet et ses collègues arrivèrent à Paris, le club fameux qui, avant que la constitution fût établie, s'était qualifié du titre de *Société des amis de la constitution*, était à-peu-

près dissous. A la suite des événements du Champ-de-Mars (*Voy.* Bailly), la plus nombreuse portion des sociétaires avait abandonné le local des jacobins, et s'était transportée, en conservant son titre, dans la maison des religieux Feuillants. Beaucoup de personnages assez importants, qui auparavant n'avaient fréquenté aucun club, s'étaient agrégés à celui-là, qui voulait défendre la royauté constitutionnelle; quelque misérable qu'elle fût alors, c'était encore la seule planche de salut : il ne restait plus aux jacobins que quelques fanatiques démagogues, à la tête desquels étaient Brissot, le chevalier de Laclos, l'un des principaux auteurs de la révolte du Champ-de-Mars, et cinq à six députés constituants qui avaient voté pour que le Roi fût mis en jugement. On remarquait parmi ces démagogues, Pétion, Robespierre, et l'abbé Sieyes, qui cependant n'avait point opiné pour ce jugement criminel. Lors de l'arrivée des députés, le club jacobite, qu'on avait eu l'imprudence de laisser subsister, se grossit de beaucoup de personnages dangereux qui y traînèrent à leur suite les intrigants de toutes les classes et de tous les pays, qu'ils crurent pouvoir être utiles à leurs desseins; et ils y professèrent dès-lors ce système de démagogie atroce qui, se propageant de Paris dans les provinces, exalta les fureurs populaires à un degré qu'il est impossible de peindre. Les nouveaux députés qui avaient été presque tous clubistes dans leurs départements, se partagèrent, suivant la différence de leurs projets, entre la société des jacobins et celle des feuillants : Guadet et ses amis choisirent les jacobins; et on les vit presqu'aussitôt travailler sans relâche à l'établissement de leur république, tout en affectant de parler de fidélité à la constitution, et d'un dévouement sans bornes pour elle. Guadet fut un de ceux dont les discours, toujours véhéments, toujours pleins d'audace et souvent même d'éloquence, servirent le mieux ce parti : à cette époque, aucun orateur, dans ces tumultueuses assemblées, ne produisait un effet plus marqué. Le cri d'ordre entre les sectaires était contre les émigrés, les prêtres, la cour et les ministres : on n'entendait pas autre chose dans leurs clubs; et, en sortant de celui de Paris, Guadet faisait retentir de nouveau ce cri dans l'assemblée législative avec le plus grand succès. Pour renverser le trône, il fallait l'isoler successivement de tous ses appuis, attaquer les princes comme soutiens des émigrés, et chercher, dans la constitution même, des armes pour la détruire. Cette marche fut suivie avec un art infini : dès le commencement de la session de l'assemblée législative, M. de G....., l'un de ses collègues, demanda, le 28 octobre 1791, qu'il fût fait une proclamation constitutionnelle qui enjoignît à Monsieur, frère du Roi, de rentrer dans le royaume dans le délai de deux mois, sous peine d'être privé de ses droits. Guadet appuya vivement cette proposition (qui passa le 30 octobre), et demanda, bientôt après, que les Français qui s'étaient réunis hors des frontières sur les bords du Rhin, fussent déclarés suspects de conjuration contre l'Etat, et que si, au 1er. janvier 1792, ils n'étaient pas rentrés dans le royaume, on les poursuivît comme conspirateurs, et que, comme tels, on les punît de mort : il voulut aussi que le séquestre fût mis sur leurs biens, et que la nation en perçût les revenus, les droits des créanciers réservés; cette proposition fut décrétée. Peu de temps après, un de ses collègues fit la motion d'aller

plus directement à ce qu'il appelait la source du mal, en mettant en accusation les princes frères du Roi. Guadet représenta dérisoirement qu'il fallait réserver cette mesure pour les étrennes du peuple, et l'ajourna au 1er. janvier 1792 : elle le fut sans opposition; mais, le 2 janvier, Gensonné ayant relevé l'ajournement, Guadet ne manqua pas d'appuyer l'audacieux décret d'accusation, qui passa à une assez grande pluralité. A-peu-près dans le même temps, Guadet signala un congrès des puissances de l'Europe contre la France et sa révolution; il fit décréter, que tout agent français et autre régnicole, qui y prendrait part, ou à tout autre projet tendant à détruire la constitution, serait poursuivi comme coupable du *crime de lèse-nation*, et puni de mort. Ce fut lui qui, le 3 mai, fit rendre un décret d'accusation contre l'abbé Royou, rédacteur du journal intitulé l'*Ami du Roi*, et contre Marat, qui publiait l'*Ami du peuple*. Jusqu'aux derniers jours de juillet 1792, Guadet et ses amis poursuivirent leur marche révolutionnaire, avec la même violence; déportation des prêtres, licenciement de la garde du Roi, il provoqua tout ce qui pouvait conduire au renversement du trône (*V.* Gensonné); mais, à la fin de juillet, les menaces de la faction de Danton, qui avait un autre but, et les terribles approches de la révolution du 10 août, dont son parti et lui craignaient de ne pouvoir être les maîtres, parurent un peu les intimider. Ils firent publier dans les journaux qui leur étaient dévoués, différents articles dans le sens des constitutionnels, et cherchèrent à négocier avec la cour : mais les prétentions qu'ils avaient élevées n'ayant pu être admises, ils reprirent leur attitude révolutionnaire; et Guadet recommença ses dangereuses déclamations. Peu de temps avant ce moment d'incertitude, on l'avait vu un des premiers appuyer la pétition des soldats révoltés du régiment suisse de Châteauvieux, et le séditieux triomphe qui leur fut décerné dans la capitale (*V.* Collot-d'Herbois) : il avait aussi plaidé la cause des assassins d'Avignon, qu'on vit bientôt arriver à Paris, et grossir la troupe infâme des assassins employés à égorger dans les prisons, le 2 septembre et les jours suivants. Il ne craignit pas de dire que les atrocités commises à Avignon n'étaient qu'une erreur des bons citoyens. Ami de Brissot, qu'il surpassait de beaucoup en talents, Guadet avait appuyé de toutes ses forces le décret d'accusation contre le ministre Delessart (*Voy.* Brissot). On signala généralement Guadet et son parti comme les provocateurs du rassemblement séditieux qui, le 20 juin 1792, pénétra dans le château des Tuileries, mit en danger les jours du Roi et de la reine, et fournit à Louis XVI l'occasion de développer à-la-fois ce caractère intrépide et paisible, qui est le sublime de la vertu. Un moment avant cette scène affreuse, on avait entendu Guadet demander que toute cette populace armée, ayant à sa tête les révolutionnaires les plus furieux, fût admise aux honneurs de la séance, et défilât dans la salle; et malgré le décret qui excluait de la salle les pétitionnaires armés, cette demande fut accordée. Pétion, maire de Paris, ne s'était point opposé à ces désordres, ou plutôt les avait puissamment favorisés; l'administration du département, qui était constitutionnelle, le suspendit de ses fonctions, et le Roi approuva son arrêté : Guadet dénonça, avec sa violence habituelle, le département, la cour et

les ministres, et, à l'aide des siens, obtint la réintégration du maire, en faisant l'éloge de son patriotisme. Le général Lafayette avait, au nom de son armée, demandé justice des attentats commis contre la personne du Roi : Guadet, dans un discours toujours mordant, toujours dérisoire, soutint que cette demande, libellée dans le style de Cromwell ou de César, ne pouvait être du fils aîné de la liberté. Le général, voyant que sa pétition n'avait pas produit l'effet qu'il en avait espéré, parut lui-même à la barre de l'assemblée : Guadet ne put se contenir en sa présence; il l'attaqua à découvert, et demanda que le ministre de la guerre fût interpellé de dire s'il avait accordé un congé à M. de Lafayette, qui n'eût pas dû quitter son armée alors en présence de l'ennemi. Cette proposition fut rejetée à une assez forte pluralité, mais n'en devint pas moins le motif d'un projet de décret d'accusation contre ce général : ce projet, bien que repoussé encore à la même majorité, amena immédiatement la révolution du 10 août, à laquelle Guadet et son parti n'eurent aucune part directe, quoiqu'ils s'en soient vantés après l'événement. L'exécrable honneur de cette journée appartient entièrement à la faction de Danton (*Voy.* DANTON). Ce ne furent point les républicains, ou, ce qui est la même chose, les Girondins, qui, au moment de cette révolution ou immédiatement après, firent entendre les premiers le cri de *vive la république:* le 10 août même, ils proposèrent un décret, pour qu'il fût nommé un gouverneur au prince royal; ce qui prouve qu'alors ils ne pensaient qu'à la déchéance du malheureux Louis XVI, et ne trouvaient pas que la circonstance fût favorable pour établir leur république. La faction de Danton les intimidait plus que jamais; et ils voulaient se servir du royal enfant, dont ils se seraient emparés, pour l'opposer aux projets anti-républicains qu'ils supposaient à leurs adversaires : Guadet présidait l'assemblée le 10 août. Après le rejet de la proposition de nommer un gouverneur au prince royal, les Girondins essayèrent de se saisir des rênes du nouveau gouvernement; mais le pouvoir leur fut disputé avec autant de vigueur que de succès par les factions rivales, quoique plusieurs républicains, et Guadet entre autres, eussent d'abord été nommés membres de la commission de gouvernement, où l'on doit dire qu'ils n'exercèrent aucune violence : plusieurs hommes proscrits par la journée du 10 août, furent protégés particulièrement par Guadet; ce ne fut que lorsque la commune de Paris, dirigée par Danton, se fut rendue maîtresse dans la capitale, que les persécutions devinrent épouvantables. Les Girondins eux-mêmes, quoiqu'ils eussent la pluralité dans l'assemblée, furent forcés de céder, et de laisser consommer sous leurs yeux les assassinats du 2 septembre, dont quelques-uns d'entre eux sans doute, pour n'être pas proscrits eux-mêmes, cherchèrent à affaiblir l'horreur. (*Voy.* LOUVET.) Presque tous les députés de Paris à la Convention furent nommés sous l'horrible influence des massacres de septembre; il n'y eut pas un seul Girondin. Lors de l'entrée des armées de Prusse et d'Autriche en France, Guadet et son parti essayèrent de reprendre courage, et ne contribuèrent pas peu, par leur éloquence, à inspirer au peuple cette ardeur guerrière qui devait opérer un jour tant de prodiges. Guadet demanda que la petite ville de Longwi, qui s'était laissé prendre par l'enne-

mi, fût rasée; et l'assemblée décréta sa proposition, qui ne fut cependant pas exécutée. Nommé député à la Convention par la ville de Bordeaux, Guadet développa, dans cette criminelle assemblée, une énergie et un courage extraordinaires, et surtout des talents très remarquables. Son parti crut pouvoir s'assurer la faveur publique, en demandant la punition des crimes de septembre, et en dénonçant sans cesse la faction d'Orléans : mais ils s'étaient mis dans une position telle, que ni les constitutionnels ni les royalistes ne s'intéressaient à leur sort; ils devaient les avoir plutôt pour ennemis que pour auxiliaires. Pendant tout le règne des Girondins dans la Convention, l'attaque contre la faction d'Orléans et ensuite contre les massacres de septembre, fut le point principal auquel ils se fixèrent; mais leurs adversaires les combattirent, en leur reprochant leurs prétendues liaisons avec la cour avant le 10 août. Un prêtre apostat nommé Châles prétendit qu'on avait trouvé le nom de Guadet dans les papiers renfermés, chez le roi, dans la fameuse armoire de fer : dès ce moment, les agents des deux factions, soit députés, soit séditieux et clubistes du dehors, se coalisèrent pour le dénoncer avec d'autant plus d'acharnement et de fureur, qu'ils le redoutaient davantage. Robespierre, qui était demeuré caché pendant le combat du 10 août, et avait repris, après les événements, son ancienne influence sur la populace, fut celui qui attaqua les Girondins, et surtout Guadet, avec le plus de violence et d'opiniâtreté. Le député bordelais possédait tous les avantages d'un brillant orateur, et laissait bien loin de lui son adversaire, qui n'avait à lui opposer qu'une intarissable loquacité et un grand ascendant sur la multitude. Ce dernier avantage était sans doute beaucoup dans une assemblée qui s'était mise sous la protection de la populace; cependant Guadet terrassa souvent le favori de cette populace avec une force et un talent que ses ennemis eux-mêmes ne purent s'empêcher d'applaudir, surtout lorsque Robespierre, motivant ses attaques sur les liaisons des Girondins avec Dumouriez (*V.* GENSONNÉ), crut pouvoir les accabler comme complices du général proscrit. L'histoire de ce temps n'oubliera pas de dire avec quelle vigueur Guadet atterra son ennemi, en l'accusant à son tour, Danton et lui, d'être les agents et les soutiens d'une faction bien plus dangereuse. Pour se débarrasser des poursuites des deux factions, les Girondins, dont l'histoire est celle de Guadet, firent décréter la peine de mort contre ceux qui rappelleraient les Bourbons, la peine de mort contre les émigrés, et ensuite l'arrestation du duc d'Orléans, qu'ils voulaient envoyer à Bordeaux, mais que leurs adversaires firent envoyer à Marseille. Les trois chefs du parti de la Gironde, Guadet, Gensonné et Vergniaux, votèrent la mort dans le procès du roi, après avoir vu rejeter la demande qu'ils avaient faite de l'appel au peuple du jugement à intervenir : la condamnation étant portée, Guadet, effrayé de cette monstrueuse injustice, et prévoyant sans doute les suites qu'elle devait avoir, demanda le lendemain, avec un accent qui semblait exprimer le remords et la douleur, qu'il fût sursis à l'exécution : cette demande, fortement appuyée, fut le dernier des quatre appels nominaux sur le sort de l'infortuné Louis XVI. Ce fut inutilement que les Girondins sacrifièrent, dans cette occasion, leur honneur et leurs opinions à leur sûreté

personnelle ; rien ne put les sauver : leurs ennemis, ne pouvant obtenir contre eux la pluralité de l'assemblée, eurent recours aux séditions, aux pétitions populaires, précisément comme les Girondins l'avaient fait eux-mêmes le 20 juin 1792, contre la personne du Roi. Deux ou trois sections se présentèrent d'abord à la barre. L'assemblée où ils avaient encore la pluralité les repoussa ; et ce furent les sectionnaires eux-mêmes qui furent considérés comme conspirateurs. Bientôt après, Réal, l'un des agents les plus adroits de la faction de Danton, imagina de faire présenter contre eux une nouvelle pétition par toutes les sections réunies, c'est-à-dire, par toute la commune : les pétitionnaires parurent ; mais Guadet, qui se chargeait presque toujours de répondre dans ces terribles circonstances, triompha de nouveau. Ne pouvant avoir l'avantage par toutes ces manœuvres, les deux factions se décidèrent à une insurrection générale. Le 31 mai 1793, on fit sonner le tocsin ; et Henriot (*V.* ce nom), à la tête de la prétendue garde nationale et d'une foule immense, entoura la Convention, pendant qu'un savant, nommé Hassenfratz, était à sa barre à la tête d'une horde de pétitionnaires, et demandait la proscription des Girondins. Dans ce moment décisif, Guadet parut encore à la tribune, ou plutôt à la brèche, où il montra un courage vraiment héroïque, et fit momentanément triompher son parti. Mais le lendemain et le 2 juin, l'insurrection continua ; et les Girondins furent abandonnés, décrétés d'arrestation, et bientôt après d'accusation. Les absents furent mis hors de la loi. Guadet, qui fut de ce nombre, était parvenu, avec plusieurs de ses amis, à s'enfuir dans le Calvados ; où ils furent protégés par l'administration et une partie des habitants, et même par le général Wimpfen, qui y commandait. Ils réussirent à exciter un certain enthousiasme en leur faveur, et on y prit les armes ; mais ce zèle dura peu. Les principaux habitants du Calvados, les jeunes gens surtout, dont l'opinion était très royaliste, voyant que les proscrits ne cessaient, comme leurs proscripteurs, de vouer à l'anathème les rois, les nobles et les émigrés, rentrèrent chez eux, et abandonnèrent les Girondins et Guadet à leur malheureux sort. Il s'enfuit comme il put, et arriva à Bordeaux, où déjà les deux factions, qui formaient alors la Convention, avaient ressaisi le pouvoir. Sans cesse poursuivi, Guadet s'était caché chez son père à Libourne : ce fut dans cet asile qu'on le saisit. Conduit à Bordeaux, il y fut exécuté le 17 juillet 1794. Avant de recevoir le coup fatal, il voulut haranguer le peuple : mais le roulement des tambours empêcha qu'il ne fût entendu ; conformité remarquable avec la fin du monarque vertueux à la perte duquel il avait tant contribué. Son père, âgé de soixante-dix ans, sa tante, âgée de soixante-cinq, et son jeune frère, qui était adjudant-général à l'armée de la Moselle, périrent, du même supplice, peu de temps après. B—u.

GUAGNINO (Alexandre), historien, né à Vérone en 1538, embrassa la profession des armes, et, étant entré au service de Pologne, se distingua par sa valeur dans les guerres de Livonie, de Moldavie et de Russie. Il fut récompensé par l'indigénat, titre qui lui assurait les privilèges de la noblesse ; et, peu de temps après, le roi Sigismond-Auguste le nomma commandant de la forteresse de Witepsk. Au bout de quatorze ans, il obtint sa retraite avec une pension, et

s'appliqua à écrire l'histoire de sa patrie adoptive. Il mourut à Cracovie en 1614, âgé de 76 ans. L'ouvrage qui reste de Guagnino, est intitulé : *Rerum Polonicarum libri tres*. Le premier livre ou tome contient la suite des rois de Pologne depuis Leck, 1er. duc des Sarmates, jusqu'à Henri de Valois; le second, la description des provinces qui composaient le royaume de Pologne (1); et le troisième, une collection des pièces originales les plus propres à jeter du jour sur les événements arrivés en Pologne dans le xvie. siècle. Mattei dit que cet ouvrage fut imprimé d'abord en 1574, puis en 1578 à Cracovie, et à Spire en 1581, in-fol. Bayle en cite une édition de Francfort, 1584, in-4°.; et Lenglet-Dufresnoy, une autre de la même ville, et sous cette date, 3 vol. in-8°. Il méritait ce grand succès par l'exactitude des faits, et par un style qu'un critique polonais (Starovolsky) trouve clair et élégant. Math. Strykowsky, dans la dédicace de son *Histoire de Lithuanie*, accusa Guagnino de lui avoir dérobé le fruit de ses veilles, et de s'être approprié son travail en se contentant de le traduire en latin avec de légers changements (2). Plusieurs Polonais ont ajouté foi à cette accusation; et Laurent Mizler a publié l'histoire de Guagnino sous le nom de son adversaire, dans le *Recueil des historiens de Pologne*, 1761. W—s.

GUAIFER, prince de Salerne, usurpa cette souveraineté en 862. Adimar, prince de Salerne, s'étant rendu odieux à ses sujets par son avarice, Guaifer entra dans son palais à la tête d'une troupe de conjurés, se saisit de sa personne, et le retint pendant le reste de sa vie dans une obscure prison, tandis qu'il se fit proclamer lui-même prince de Salerne. L'empereur Louis II ayant voulu obtenir la liberté d'Adimar, Guaifer, pour n'avoir pas à lutter contre les importunités de ce monarque, fit arracher les yeux à son prisonnier. L'Italie méridionale, sans cesse menacée par les Sarrasins, aurait passé au pouvoir des Musulmans, sans la vigoureuse résistance des princes lombards. Guaifer, averti, en 872, par un marchand d'Amalfi, que les Sarrasins se préparaient à l'attaquer, entoura Salerne de fortifications, et soutint vaillamment le siége que le sultan Abdallah vint mettre devant cette ville. L'empereur Louis marcha au secours de Guaifer avec Adelgise, prince de Bénévent; et l'armée des Sarrasins fut presque entièrement détruite. Guaifer gouverna ensuite ses états avec autant de sagesse que de valeur; ils fleurirent sous son administration, et ils étaient alors les plus commerçants et les plus civilisés de l'Europe. En 880, lorsque Guaifer se sentit atteint d'une maladie mortelle, il voulut revêtir l'habit de moine dans le couvent du Mont-Cassin; mais il mourut avant de pouvoir s'y rendre. Il eut pour successeur son fils Guaimar I. S. S—1.

GUAIMAR I, *de Mauvaise mémoire*, prince de Salerne, régna de 880 à 901. Lorsqu'il succéda, en 880, à son père Guaifer, il trouva la principauté de Salerne engagée dans une guerre contre les Sarrasins. Il chassa en 882 d'Acropolis ceux qui s'étaient emparés de cette citadelle au cap de

(1) La *Descriptio Sarmatiæ Europeæ* de Guagnino a été insérée dans le tome premier du *Corpus Hist. Poloniæ* de Jean Pistorius, Bâle, 1582; et son ouvrage entier, dans la *Centuria scriptor. Polonor.*, de Simon Starovolsky, 1625. Ce même recueil contient l'histoire de Strykowsky.

(2) Tiraboschi a pris la défense de son compatriote, et cherche à le justifier du reproche de plagiat : mais ses raisons ne sont pas péremptoires; et il a oublié la meilleure de toutes, c'est que Guagnino fit traduire son ouvrage en polonais en 1611, par Martin Pasecowsky, et qu'il se disposait à le publier en cette langue, ce dont il se serait bien gardé s'il eût eu à en redouter la comparaison avec l'histoire de Strykowsky. (*V.* STRYKOWSKY.

la Licora. Mais des troupes plus nombreuses de Musulmans s'étaient établies sur les bords du Garigliano ; et le prince de Salerne n'avait aucun secours à espérer des faibles successeurs de Charlemagne. Guaimar alla en 887 à Constantinople; il mit ses etats sous la protection de l'empire d'Orient, et reçut de Basile le Macédonien ou de son successeur Léon, de grands honneurs avec la dignité de Patrice. Mais les Grecs, ayant conquis la principauté de Bénévent en 891, voulurent aussi acquérir sur Salerne une autorité plus complète. Quelques habitants leur en ouvrirent les portes en 893; et cependant ils ne purent s'en rendre maîtres. Guaimar apprit, par cette tentative, ce qu'il avait à craindre de ses perfides alliés : il se réunit en 896 au duc de Spolète pour chasser les Grecs de Bénévent, et il y réussit. L'année suivante, comme il se rendait auprès du duc de Spolète son beau-frère, il passa une nuit dans le château d'Avellino, qui dépendait de lui. Mais le châtelain, nommé Adelferio, nourrissait contre son souverain une haine secrète : pendant la nuit, se trouvant maître de sa personne, il lui fit arracher les yeux. Cependant le duc de Spolète le contraignit ensuite à rendre la liberté au prince aveugle. Mais Guaimar, aigri et rendu défiant par la trahison qu'il avait éprouvée et par la dépendance où il était tombé, s'abandonna à des excès de cruauté qui firent de lui un objet d'horreur. Dès l'an 893, il avait associé son fils Guaimar II à la souveraineté : les Salernitains obligèrent, en 901, celui-ci à se charger seul du gouvernement; et Guaimar I, qu'ils surnommèrent *de Mauvaise mémoire*, fut retenu comme prisonnier dans l'église de Saint-Maxime, qu'il avait bâtie lui-même. S. S—I.

GUAIMAR II, prince de Salerne, régna avec son père Guaimar I de 893 à 901, et seul de 901 à 933. Malgré le surnom de *Bonne mémoire*, que les sujets de Guaimar II lui donnèrent pour le distinguer de son père, c'est, parmi les princes lombards de l'Italie méridionale, un de ceux dont l'histoire a conservé le moins de souvenirs. Il fut ennemi d'Atenolfe, prince de Bénévent; mais il s'allia en 929 à Landolfe son successeur pour attaquer les Grecs dans l'Appulie. Il mourut en 933 : son fils Gisolfe I, âgé seulement de quatre ans, lui succéda. — GUAIMAR III, prince de Salerne, fils et successeur de Jean II et petit-fils de Lambert, était probablement de la famille des ducs de Spolète. Ce fut pendant son règne, commencé en 994, que quelques aventuriers normands, venus en pèlerinage dans le midi de l'Italie, se trouvèrent à Salerne au moment où cette ville marchande, riche et populeuse, mais efféminée, était menacée par une invasion de Sarrasins. Tandis que tous les habitants fuyaient et tremblaient, les Normands se jetèrent sur les infidèles avec tant de bravoure, qu'ils les mirent en fuite, après en avoir fait un grand massacre. Guaimar III ne se contenta pas de distribuer aux Normands qui l'avaient secouru, les plus magnifiques récompenses; il voulut les retenir à son service : il promit des terres, des honneurs, des richesses à ceux de leurs compatriotes qui viendraient s'établir dans ses états, et il attira ainsi les aventuriers qui, par leurs conquêtes, devaient fonder le royaume de Naples. Il mourut vers l'an 1031. — GUAIMAR IV, prince de Salerne, fils et successeur de Guaimar III, régna de 1031 à 1052. Lorsqu'il succéda, en 1031, à son père, la domination des Lombards

semblait plus affermie que jamais dans le midi de l'Italie. La puissance des Sarrasins s'était affaiblie; les Grecs étaient peu redoutables: les Normands paraissaient des soldats utiles et braves qui ne s'étaient point encore fait craindre à leurs maîtres; et les empereurs allemands, plus puissants que les Carlovingiens, protégeaient les princes feudataires, en respectant leurs droits et leurs libertés. Guaimar IV profita de ces circonstances pour agrandir ses états héréditaires. L'empereur Conrad le Salique lui donna, en 1038, la principauté de Capoue, qu'il avait ôtée à Pandolfe IV : en même temps il investit Rainolfe, chef des Normands, du comté d'Averse. Avec l'aide de ces Normands, Guaimar IV soumit, l'année suivante, la ville d'Amalfi, qui, jusqu'alors, avait été la plus riche et la plus commerçante république de l'Italie. En 1040, Guaimar fit la conquête du duché de Sorrento; il porta ensuite ses armes dans la Calabre et l'Appulie: il fonda, en 1044, la forteresse de Squillace, et mit le siége devant Bari. Mais, pendant le même temps, les Normands, conduits successivement par Guillaume Bras-de-fer et par Drogon, acquéraient une puissance plus solide, parce qu'elle était fondée sur leur propre bravoure, et non sur celle de mercenaires. En 1047, l'empereur Henri III força Guaimar IV à restituer la principauté de Capoue à Pandolfe V, fils de Pandolfe IV, qui en avait été dépouillé par Conrad. D'autre part, les habitants d'Amalfi, souffrant impatiemment la perte de leur liberté, conspirèrent, en 1052, contre Guaimar: quelques-uns de ses parents les secondèrent; et comme Guaimar se rendait d'Amalfi à Salerne, ils le tuèrent sur le bord de la mer, de trente-six coups de poignard. Son fils Gisolfe II, le dernier des princes lombards de Salerne, lui succéda. S. S—i.

GUALBERT (St. Jean), abbé et fondateur, au XIe. siècle, de l'ordre de Vallombreuse, était issu d'une noble et riche famille de Florence. Quoique élevé dans la piété, il se livra, dans sa jeunesse, à la dissipation et aux plaisirs du monde, et en adopta les maximes. Hugues Gualbert, son frère, ayant été tué par un gentilhomme, Jean crut que l'honneur l'obligeait d'en tirer vengeance, et fut entretenu par son père dans cette idée criminelle. Il n'attendait qu'une occasion favorable, pour mettre ce projet à exécution, lorsqu'un jour de vendredi-saint, revenant de la campagne à Florence, il rencontra le meurtrier dans un chemin écarté et si étroit, qu'il ne pouvait lui échapper. Il allait le percer de son épée, lorsque celui-ci, tombant à ses pieds et étendant les bras en forme de croix, le pria de songer à la solennité du jour, et de se rappeler Jésus mourant sur la croix, et priant pour ses bourreaux. Cette image fit sur Jean Gualbert une impression si vive, qu'il releva celui qu'il allait tuer, l'embrassa tendrement et lui offrit son amitié. Dès-lors le cœur de Gualbert fut entièrement changé; et tout ce qu'auparavant, lui présentait d'attraits la pompe du monde, s'évanouit à ses yeux. Il se rendit, de ce pas, à l'abbaye de San-Miniato, qui était sur sa route, y demanda l'habit monastique; et son père finit par y donner son consentement. L'ardeur du jeune novice ne se refroidit point. Il devint un modèle de régularité et de pénitence. L'abbé du monastère étant mort, tous les suffrages se réunirent sur Gualbert pour le remplacer. Quelque instance qu'on lui fît, il s'y refusa.

Quelque temps après, il quitta le monastère avec un autre religieux, pour aller à la recherche d'une solitude plus profonde. Ils visitèrent l'ermitage de Camaldoli, et furent édifiés de la vie pénitente qu'on y menait. De là, ils passèrent à Vallombreuse, dans l'Appennin, au diocèse de Fiésoli, à une demi-journée de Florence. Les pieux voyageurs furent charmés de ce désert ombragé de bocages, comme son nom l'indique. Gualbert crut que c'était là que Dieu l'appelait; il y avait déja deux ermites, auxquels ils se joignirent. Gualbert conçut le dessein d'y bâtir un monastère; et bientôt il y rassembla une communauté, sous la règle primitive de St.-Benoît, avec quelques autres pratiques qu'il y ajouta. Ainsi commença l'ordre de Vallombreuse. Alexandre II, en 1070, approuva le nouvel institut, qui prit de prompts accroissements. Gualbert eut la consolation de le voir, de son vivant, composé de douze maisons. Il mourut à Passignano, dans l'une d'elles, le 12 juillet 1073, jour auquel le martyrologe romain fait mention de lui; il était âgé de 74 ans. Trois papes, Léon IX, Étienne IX et Alexandre II ont honoré ce saint patriarche de leur estime; et le premier fit le voyage de Passignano, exprès pour le voir. Célestin III le canonisa en 1193. Jérôme, religieux de Vallombreuse, qui vivait en 1480, a donné une relation des miracles de Saint-Jean Gualbert. L'ordre des Camaldules, remarquable par son austérité, et assez répandu en Italie, avait cinq maisons en France, dont les plus connues étaient celles du Mont-Valérien et de Grosbois, près Paris. — Un autre Jean Gualbert, abbé de Weisseuau (*albæ Augiæ*), en Bavière, est auteur de quelques sermons, et d'un ouvrage intitulé, *Concha margaritifera*, sorte de bibliothèque des prédicateurs, Nuremberg, 1705, in-4°. L—Y.

GUALDO-PRIORATO (Galeazzo), comte de Comazzo, historien, né, en 1606, à Vicence, a, pendant sa vie, joui, comme écrivain, d'une réputation que le temps ne semble pas avoir confirmée. Destiné à la profession des armes, il passa, fort jeune, en Flandre, où il servit d'abord, sous les ordres du prince d'Orange. Il se trouva enfermé dans Breda, assiégée par les Espagnols; et, après la prise de cette ville, il fut nommé enseigne dans le régiment français d'Hauterive. Ce régiment ayant été rappelé, le comte de Mansfeld retint Gualdo près de lui, avec le titre de capitaine de cavalerie. Mansfeld éprouva, dans la campagne de 1626, des revers qui l'obligèrent à chercher un asile en Angleterre: Gualdo l'y suivit, par un sentiment de reconnaissance; mais il ne tarda pas à s'ennuyer d'une vie inoccupée, et résolut de repasser en Hollande. Le vaisseau qu'il montait, assailli, dans la traversée, par une tempête, fut brisé contre des rochers: il se sauva, par une espèce de prodige, avec un petit nombre de ses compagnons; et à peine échappé à ce danger, il courut en affronter d'autres au siége de la Rochelle. Cette ville ayant enfin ouvert ses portes à son souverain, Gualdo revint en Hollande avec le régiment d'Hauterive, où il avait obtenu une compagnie. Il reçut, à l'attaque de Bois-le-Duc, un coup de pique dans le côté; et lorsqu'il fut guéri de cette blessure, il prit parti avec quelques officiers qui allaient au Brésil tenter la fortune. Les succès des Portugais firent changer de résolution à ces aventuriers; mais Gualdo voulut profiter

de l'occasion, pour visiter Fez, Maroc et les autres villes de la côte d'Afrique. Il rentra ensuite dans sa patrie, cédant aux vives instances de son père qui l'y rappelait; mais la guerre ayant éclaté en Allemagne, il alla offrir ses services à Wallenstein, et fit quelques campagnes sous les ordres de ce général. La république de Venise, dont il était né le sujet, lui confia, depuis, le commandement d'un corps de cuirassiers, qu'elle lui permit de conduire à l'électeur de Bavière. Ce régiment fut détruit, en 1645, à la bataille de Nordlingen; et Gualdo, désespéré, renonça pour toujours à la carrière des armes. Il était né, sans doute, avec beaucoup d'esprit et de capacité, puisque, à peine sorti des camps, il fut chargé de missions aussi délicates qu'importantes, et qu'il les termina toutes avec succès. Les souverains s'empressèrent, à l'envi, de le combler d'honneurs. Il fut fait chevalier de Saint-Michel de France et de Saint-Marc de Venise; le Pape lui conféra le titre de noble Romain; la reine Christine de Suède le nomma son premier gentilhomme, et enfin l'empereur Léopold Ier. le fit son conseiller et historiographe. Gualdo avait profité de tous ses loisirs, pour s'appliquer à l'étude: parvenu à l'âge mûr, et désabusé des cours, il se retira dans sa patrie, et y consacra entièrement le reste de sa vie à la rédaction de ses ouvrages. Il mourut à Vicence, en 1678, à soixante-douze ans. Ses principaux ouvrages sont: I. *Istoria delle guerre degli imperat. Ferdinando II et III, successe dal* 1630 *al* 1640, Bologne, 1641, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, très médiocre, a eu pourtant plusieurs éditions. II. *Istoria della vita d'Alberto Walstein*, Lyon, 1643, in-4°., traduite en latin, par Josué Arno, et insérée dans la *Trutina statuum Europæ*, Rostock, 1668, in-12. III. *Vita e condizioni del cardinale Mazarini*, Cologne, 1662, in-4°. IV. *Istoria del ministerio del cardinale Mazarini primo ministro di Francia*, Cologne, 1669, 3 vol. in-12. Ces deux ouvrages ont été traduits en français, en allemand et en anglais; cependant, on leur préfère l'histoire du cardinal Mazarin, par Aubery (*Voy.* AUBERY), parce qu'elle est plus exacte, et écrite avec plus d'impartialité. V. *Istoria di Leopoldo Cesare che contiene le cose più memorabile successe in Europa dall'* 1656, *sino all'* 1670, Vienne, 1670-74, 3 vol. in-fol. J. B. Comazzi en a publié un abrégé, qui a été traduit en allemand. VI. *Istoria di Ferdinando III, imperatore*, ibid., 1672, in-fol. Ces deux ouvrages, qui ne doivent point être séparés, sont ornés de portraits et de cartes très bien gravées; ils sont fort rares, n'ayant jamais été mis en vente, mais seulement donnés en présent. VII. *Istoria delle rivoluzioni di Francia sotto il regno di Luigi XIV, dall' anno* 1648 *all'* 1654. L'édition la plus complète est celle de Cologne, 1670, 2 vol. in-4°.; on fait quelque cas, aussi, de celle qui a paru sous la rubrique de Pampelune, 1720, in-fol. Cette histoire a été traduite en anglais, par le duc de Moumouth et Guill. Brant, Londres, in-fol. Suivant Sallo (*Journ. des savants*, 1665), elle renferme autant de fautes que de mots. On a encore de Gualdo, les *Descriptions des principales villes d'Allemagne, des Pays Bas et de l'Italie*; le *Théâtre des hommes illustres d'Italie*; les *Manœuvres de la cavalerie et de l'infanterie*; le *Guerrier prudent et*

politique ; l'histoire du traité de paix des Pyrénées et les *Vies des princes de Savoie*. Tous ces ouvrages sont écrits en italien. (*Voy.* FRANCHEVILLE, tom. XV, pag. 451.) On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie de Gualdo par Mich. Ang. Zorzi*, tom. 1er. de la *Raccolta di Calogerà* ; les *Mémoires de Niceron*, tom. 34 ; et les *Scrittori Vicentini del P. Angiolo Gabriello di Santa-Maria*, tom. 6. W—s.

GUALTER. (*Voy.* GAULTIER.)

GUALTERIO (PHILIPPE-ANTOINE), cardinal, né en 1660, à Fermo, dans la marche d'Ancône, d'une famille originaire d'Allemagne et connue depuis le xe. siècle, fit ses premières études à Fermo, sous la direction de son oncle, archevêque de cette ville, et fut ensuite envoyé à Rome, où il suivit un cours de philosophie au collége Clémentin. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut reçu docteur en droit et en théologie : il fut nommé avant l'âge de vingt-cinq ans référendaire de l'une et de l'autre signature, et obtint ensuite le gouvernement de Lorète ; de là il passa à la vice-légation d'Avignon, et ne la quitta au bout de quatre ans (1706) que pour la nonciature de France. Il fut accueilli à Paris avec d'autant plus d'empressement, que ses dispositions favorables pour la nation y étaient déjà connues ; et sa conduite dans toutes les circonstances ne démentit point l'heureuse idée qu'on s'était formée de son caractère. Pendant son séjour à Paris, il se lia d'une étroite amitié avec dom Mabillon, le P. Malebranche, L'Hopital et d'autres savants du premier ordre ; il visita assidument les bibliothèques publiques, et acquit un grand nombre de livres choisis, de médailles antiques et d'objets d'arts dont il se proposait d'enrichir son cabinet. Il fut rappelé à Rome en 1706 ; mais Clément XI, pour lui témoigner sa satisfaction de sa mission, le nomma en même temps évêque d'Imola et cardinal. En arrivant dans son diocèse, il eut la douleur d'apprendre que le vaisseau qui portait ses trésors littéraires avait été submergé. Ce qu'il dut regretter davantage, étaient quinze caisses renfermant les matériaux qu'il rassemblait depuis vingt années pour une Histoire universelle, laquelle, dit de Boze, d'après le plan qu'il s'était tracé, aurait été véritablement la Bibliothèque du monde. Il se sentit le courage de racheter des livres et des médailles : mais, en 1708, les Impériaux pillèrent son palais à Ravenne, pour le punir de son attachement à la France. Ce malheur ne fut pas pour lui un motif de cacher ses sentiments ; et en 1710, à l'époque de nos plus grandes calamités, il fit arborer les armes du roi sur les portes de son palais, comme pour annoncer que tout Français y trouverait un asile. Louis XIV le récompensa de ce généreux dévouement par le don de l'abbaye de St.-Remi et par une pension considérable. Gualterio, à la paix, fit le voyage de Versailles pour remercier le roi, qui le combla de caresses et voulut le loger auprès de lui. La haute faveur dont jouissait Gualterio, ne l'empêcha ni de revoir ses anciens amis, ni de fréquenter les séances de l'académie des inscriptions, dont il venait d'être nommé membre honoraire. Il mourut d'apoplexie à Rome le 21 avril 1728, dans sa 69e. année. Malgré les pertes qu'il avait éprouvées, il laissa une bibliothèque composée de plus de 32,000 volumes, et de précieuses collections de médailles, de pierres gravées, d'antiques, de morceaux rares d'histoire naturelle et d'instruments de

presque tous les arts. Son Eloge par de Boze a été inséré dans le tome VII des Mémoires de l'académie royale des inscriptions. W—s.

GUALTHER, proprement GWALTHER (RODOLPHE), naquit à Zurich en 1519, et y mourut en 1586. Il fit ses études dans sa ville natale, à Lausanne, à Marbourg, et en Angleterre. De retour à Zurich, il fut nommé curé en 1541; et, à la mort de Breitinger, il le remplaça comme premier pasteur. Homme savant et zélé défenseur de la dotrine de Zwingle, dont il avait épousé la fille, il publia un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels les *Sermons sur l'Antechrist* (1546), traduits en plusieurs langues, même en polonais, firent le plus de sensation, et excitèrent contre lui l'indignation des catholiques, dont le souverain pontife s'y trouvait fort maltraité. Quelques autres de ses écrits sont des traductions et des éditions de différents auteurs grecs et latins : *Jul. Pollucis Onomasticon*, 1541; — *Theodoreti sermones de Providentiâ Dei*, 1546, id., Paris, 1630, in-8°.; — *Epigrammatum Græcorum centuriæ II*, 1548; — *Annotationes in Ciceronis orationes de lege agrariâ*, 1554; — de nombreux *Commentaires sur la sainte Écriture*; — l'*Apologia pro Huldrico Zuinglio et operum ejusdem editione*, 1544; — des *Sermons, Homélies*, etc. Il a laissé, en manuscrit, un ouvrage curieux qui se trouve conservé à la bibliothèque de la ville de Zurich, sous ce titre : *Florus Helveticus, de Helvetiæ origine, successu, incremento, gloriâ, statu præsenti, quibus causis à statu felicissimo ad miserrimum pervenerit, quibus artibus cum Deo in gratiam redire possit, libri res*, 1538. — Rodolphe GUALTHER, son fils, mort avant lui, en 1577, à l'âge de vingt-cinq ans, avait fait de très bonnes études à Genève, en Allemagne et à l'université d'Oxford; il s'était annoncé avantageusement par quelques poésies latines, dont on ne citera que celle-ci : *Argos Tigurina, seu Elegia de navi quâ Tigurini unius diei spatio Argentinam vecti sunt*, Zurich, 1576, in-4°. (Voy. *J. B. Huldrici Gualtherus redivivus, seu de vitâ et morte Rod. Gualtheri oratio*, 1723, inséré dans la *Bibl. Bremens.*, VIII, in-4°.) U—I.

GUALTIERI (NICOLAS), médecin naturaliste, né en Toscane au commencement du XVIIIe. siècle, après avoir terminé ses études avec la plus grande distinction, fut nommé professeur en médecine à l'université de Pise : devenu émérite en 1742, il obtint une pension, et se retira à Florence, où il devait trouver plus de ressources, pour terminer les ouvrages qu'il avait commencés. L'académie de botanique et le collége de médecine de cette ville s'empressèrent de se l'associer; mais, malheureusement, une mort prématurée l'enleva aux sciences, en 1747. On a, de lui, plusieurs dissertations, dont la plus remarquable est intitulée : *Riflessioni sopra l'origine delle fontane*, Lucques, 1725, in-8°.; mais son principal ouvrage, celui qui a le plus contribué à répandre son nom en Europe, est le suivant : *Index testarum conchyliorum quæ asservantur in museo Nic. Gualterii et methodicè exhibentur*, Florence, 1742, grand in-fol. Ce bel ouvrage est orné de cent dix planches; on recherche surtout les exemplaires dont les planches ont été mises en couleur. W—s.

GUANZELLIS (JEAN-MARIE DE), savant prélat italien, né en 1557,

à Brasighella, dans le diocèse de Faënza, entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, et, après avoir professé plusieurs années la théologie avec distinction, fut fait maître du sacré palais, et, en 1607, évêque de Polignano, dans la terre de Bari. Il administra son diocèse avec sagesse, et mourut en 1619. Il est auteur d'un ouvrage curieux, intitulé: *Index librorum expurgandorum in studiosorum gratiam confectus*, Rome, 1607, in-8°. de 742 pages (1); idem, Bergame, 1608, in-8°. Il en annonçait un second volume, qu'il ne jugea pas à propos de faire paraître, ayant eu la douleur de voir supprimer le premier, par un décret de l'inquisition, à cause d'un passage sur *Jean de Jérusalem*, que les carmes regardent comme un de leurs fondateurs. Cette suppression avait rendu cet ouvrage très rare; mais il a été réimprimé à Ratisbonne, 1723, et à Altorf, 1745, in-8°., sans aucun changement. Quelques biographes ont parlé de ce prélat, sous le nom de Jean-Marie *Brasichellensis*, qu'il a pris à la tête de son livre, par attachement pour le lieu de sa naissance. W—s.

GUARCO (Nicolas), doge de Gênes, de 1378 à 1383, était d'une famille illustre, mais, dans l'ordre populaire. La maison de Guarco a donné trois doges à Gênes; et, comme celles d'Adorno et de Fregose, elle avait un parti nombreux, qui excita plusieurs guerres civiles, dans le but unique de mettre un Guarco à la tête de l'État. Le règne de Nicolas fut illustré par les plus brillantes actions de l'histoire de Gênes. C'était, précisément, l'époque de la guerre de Chioggia, ou quatrième guerre maritime, entre les Vénitiens et les Génois; et jamais ces deux peuples n'avaient mis sur mer des flottes plus puissantes, ou ne s'étaient livré des combats plus acharnés. Dans ce même temps, Isnard de Guarco, frère du doge, défit, le 22 septembre 1380, la compagnie de l'Étoile, bande nombreuse d'aventuriers, que Bernabò Visconti, seigneur de Milan, envoyait pour former le siége de Gênes. Cette victoire parut si importante, que les Génois l'ont célébrée, dès-lors, par une fête annuelle. — Antoniotto de Guarco, doge de Gênes, de 1394 à 1404, fut élu par un parti, dans la plus grande fureur des guerres civiles de Gênes. Il disputa la couronne ducale, tour-à-tour, à Antoniotto Adorno, à Pierre Fregose, et à Antoine de Montalto. Chassé, à plusieurs reprises, par la violence des factions, il fut aussi plusieurs fois rétabli. Enfin, lorsque Gênes fut tombée au pouvoir du maréchal de Boucicault, au nom du roi de France, la tête de Guarco fut mise à prix, et il fut assassiné à Pavie, en 1404. — Un Isnard de Guarco, de la même famille, fut aussi doge de Gênes en 1436; mais, au bout de sept jours, il fut chassé du trône par Thomas Fregose. S. S—i.

GUARIENTI ou GUERRIERO, suivant Vasari, l'un des plus habiles peintres de son temps, était né à Padoue, dans le XIVe. siècle. Ridolfi dit qu'il fut l'un des premiers qui s'éloigna, dans ses compositions, de la trop grande simplicité des artistes grecs, et qui sut donner à ses personnages, des poses et des attitudes variées. Il peignit, en 1365, la Salle du grand-conseil, à Venise; et

(1) Ce gros volume donne seulement les corrections de 54 ouvrages ou auteurs différents; mais il le fait avec le plus minutieux détail. L'errata de la *Bibliotheca SS. Patrum* de Marg. de la Bigne, édition de 1589, y occupe seul 234 pages. L'ouvrage est terminé par deux petits index *prohibitorum aut expurgandorum*, de 1603 et 1605, servant de supplément à celui du concile de Trente.

il avait représenté, sur les côtés, les chœurs des justes et des anges, ayant les yeux tournés vers la gloire qui occupait tout le plafond : mais le temps ayant presque détruit cette peinture, le Tintoret fut chargé de la renouveler. Guarienti avait également peint à fresque la grande chapelle et le cloître des Augustins de Padoue ; et Vasari cite encore de lui des travaux considérables : mais il paraît qu'il n'en existe plus d'assez bien conservés pour mériter l'attention des artistes. W—s.

GUARIN (Pierre), savant orientaliste, né en 1678 au Trouquay, village près de Lions, au diocèse de Rouen, prit l'habit de Saint-Benoît, et fut envoyé à Paris, où il acheva ses études avec beaucoup de succès. Il se perfectionna ensuite dans la connaissance du grec et de l'hébreu, et fut bientôt jugé capable d'enseigner ces deux langues à ses jeunes confrères. Il professa pendant plusieurs années, à Rouen et à Reims, et publia, en 1717, le *Projet* d'une grammaire et d'un dictionnaire hébraïques, sur un plan nouveau. D. Guarin y annonçait la prétention de faire prévaloir son système sur celui de Masclef; et ce fut, entre ces deux savants, le signal d'une querelle que leur mort même ne termina point. D. Guarin, occupé uniquement de la rédaction des ouvrages qu'il avait promis, laissa cependant son dictionnaire imparfait. Il mourut à l'Abbaye de Saint-Germain des Prés, dont il était bibliothécaire, le 29 décembre 1729, à l'âge de cinquante-un ans. On a de lui : I. *Grammatica hebræa et chaldaïca*, Paris, 1724 et 1726, deux volumes in-4°. Chaque volume est orné d'une préface dirigée contre le système grammatical de Masclef; celui-ci répondit à la première, par une lettre, dans laquelle il annonçait une réplique plus ample, mais qui n'a été publiée qu'après sa mort, par l'abbé de la Bletterie, son élève. (*Voy.* Masclef.) II. *Lexicon hebraïcum et chaldaico biblicum, in quo non solùm voces primigeniæ seu radicales, verùm etiam derivatæ cum omnibus earum accidentibus, ordine alphabetico disponuntur*, Paris, 1746, 2 vol. in-4°. Ces deux ouvrages qu'on ne doit pas séparer, sont très estimés. D. Guarin avait laissé son dictionnaire à la lettre M : l'un de ses confrères, D. Nicolas le Tournais a fourni les sept lettres suivantes ; et on attribue les deux dernières à l'éditeur, D. Philibert Girardet, mort à Paris en 1754. W—s.

GUARINI, dont le véritable nom était *Guarino*, naquit à Vérone en 1370. Il fut l'un des restaurateurs des lettres classiques en Italie, et le premier Italien qui ait donné des leçons publiques de langue grecque. Il avait étudié d'abord sous Jean de Ravenue, habile grammairien, par qui furent formés Vittorino, le Pogge, et d'autres littérateurs de cette époque. Mais sentant que, pour s'élever au-dessus des connaissances de son siècle, il fallait savoir le grec, il fit, dans l'unique dessein de l'apprendre, le voyage de Constantinople, et reçut pendant cinq ans les leçons d'Emanuel Chrysoloras. A son retour, vers la fin du XIVe. siècle, Guarino enseigna publiquement le grec à Vérone. De Vérone il passa à Venise, à Florence, à Ferrare, où il mourut, vers la fin de l'année 1460, plein d'années et universellement regretté. Les écrits de ce savant homme sont aujourd'hui assez peu connus. Le plus considérable est une Traduction latine des dix-sept livres de Strabon, entreprise par l'ordre de Nicolas V. L'opinion com-

mune est qu'il n'a traduit que dix livres (*V.* Grégorius Tiphernas, XVIII, 434); mais c'est une erreur: Maffei l'a prouvé. Cette version a été plus d'une fois imprimée. La première édition est sans date; les bibliographes la placent à l'année 1469. On doit encore à Guarino la traduction latine de plusieurs morceaux de Plutarque et de l'*Evagoras* d'Isocrate; une Vie d'Aristote, qui se trouve dans l'édition latine des OEuvres de ce philosophe, faite à Venise en 1539; une Vie de Platon; quelques Notes sur Cicéron; plusieurs Opuscules relatifs à la grammaire grecque et latine, parmi lesquels il faut distinguer un Abrégé de la grammaire grecque de Chrysoloras (*Voy.* Chrysoloras), publié sous le titre de *Erotemata Guarini*. On recherche, moins comme livre utile, que comme livre rare, l'édition de 1509, avec les Notes de Pontico Virunio. C'est dans ce Commentaire que se trouve une historiette assez suspecte, fort souvent répétée, et que nous répéterons aussi, sans y croire beaucoup. Virunio raconte que Guarino rapportant de Constantinople deux caisses de manuscrits, en perdit une dans un naufrage, et qu'il fut si affecté de ce malheur, que, dans l'espace d'une nuit, ses cheveux devinrent tout blancs. Virunio dit aussi, sans nommer ses garants, que Guarino eut vingt-trois fils: il est au moins certain qu'en 1438 il en avait douze. Le plus connu est Jean-Baptiste Guarini, né à Vérone, et successeur de son père dans l'école de Ferrare. Le Giraldi et Alde Manuce furent ses disciples. On a de lui des Poésies latines, imprimées à Modène en 1496; un Traité *De ordine docendi ac studendi;* des Notes sur Cicéron, Ovide et Lucain; la Traduction latine de plusieurs discours de Démosthène, de Dion-Chrysostome, de S. Grégoire de Nazianze. Il a donné la première édition de Servius (Venise, 1471), et fait sur le texte de Catulle des corrections, qui se trouvent dans une édition de ce poète, donnée, après sa mort, par son fils Alexandre Guarini, duquel naquit le célèbre auteur du *Pastor Fido*. Les biographes qui l'ont fait *neveu* de Baptiste Guarini, sont tombés dans cette erreur, faute d'avoir bien entendu le mot *nepos*, qu'il fallait rendre par *petit-fils*.

B—ss.

GUARINI (Jean-Baptiste), célèbre poète italien, né à Ferrare le 10 décembre 1537, était de la même famille que les précédents. Il fit ses études à l'université de Padoue, sous la direction de son père, Alexandre, auquel il dut la plus grande partie de ses connaissances, et plus spécialement son goût pour la poésie. A la mort d'Alexandre, il le remplaça dans la chaire des humanités à l'université de Ferrare, quoiqu'il fût alors à peine âgé de vingt ans. Quelques compositions lyriques qu'il publia vers cette époque, avaient déjà commencé à établir sa réputation. Appelé à la cour du duc de Ferrare, qui était comme le rendez-vous des plus beaux talents de l'Italie, il y connut le Tasse, plus jeune que lui de sept ans, avec lequel il se lia d'une amitié intime, et dont il fut dans la suite le plus zélé défenseur et le plus ardent panégyriste. Le duc ayant nommé Guarini chevalier, le chargea de plusieurs missions importantes auprès de différentes cours de l'Europe. Il y avait quatorze ans que Guarini servait son maître; et, loin d'en avoir obtenu la moindre récompense, il avait dépensé la plus grande partie de sa fortune. Il s'en plaignit: le duc le sut, s'en montra irrité, et

Guarini s'éloigna de la cour. Quelque temps après, il passa au service d'Émanuel Philibert, duc de Savoie, ensuite à celui de Vincent, duc de Mantoue; mais, ne recueillant encore dans ces deux cours que beaucoup d'éloges pour tout salaire, il se retira à sa terre de Guarina (près de Reggio). Étant devenu veuf, il eut le dessein d'embrasser l'état ecclésiastique, et se rendit à Rome à cet effet. Mais Guarini avait de l'ambition; et, accoutumé à l'éclat des cours, il ne pouvait guère jouir des douceurs de la retraite. Il retourna donc à Ferrare; et de là il vint à Florence, où le grand-duc Ferdinand le combla de présents et d'honneurs. Son bonheur ne fut pas de longue durée. Le grand-duc, voulant placer convenablement une dame de Pise qu'il avait aimée, la fit épouser à l'un des fils de Guarini, à l'insu du père dont il connaissait la délicatesse sur le point-d'honneur. Quand ce dernier apprit le mariage de son fils, justement offensé du procédé despotique du grand-duc, il quitta la Toscane sans même demander son congé. Après avoir passé quelques mois chez sa protectrice, la duchesse d'Urbin, il se réconcilia de nouveau avec le duc de Ferrare; et sa dernière mission fut l'ambassade qu'il remplit, en 1603, auprès du pape Paul V. Guarini fut constamment le jouet de la fortune: outre l'ingratitude des grands, d'autres chagrins encore empoisonnèrent sa vie. Il perdit à la fleur de l'âge (1) une épouse qu'il adorait: ses trois fils lui suscitèrent souvent des querelles domestiques pour le partage d'une fortune presque entièrement épuisée. Mais le coup qui pensa l'accabler, ce fut la mort tragique de sa fille Anna. Au retour d'un de ses voyages, il allait voir sa fille chérie; et, lorsqu'il croyait la serrer dans ses bras, il ne trouva qu'un cadavre sanglant. Elle venait d'être immolée à la jalousie d'un mari injuste et violent. Tous ces malheurs n'empêchèrent pas Guarini de s'occuper de ses ouvrages, dont les principaux sont: I. *Il Pastor Fido*, tragi comedie pastorale, en cinq actes et en vers. C'est surtout cette pièce qui a rendu à jamais célèbre le nom de l'auteur. Il la dédia au duc de Savoie, qui (lors de son mariage avec Catherine d'Autriche) la fit jouer à Turin en 1585, avec une magnificence vraiment royale. Bientôt on vit paraître un grand nombre de copies du *Pastor Fido*, qui se répandirent dans toute l'Italie. Outre cela, cette pièce eut, du vivant de l'auteur, quarante éditions; les premières sont celles de Venise, Bonfaldini, 1590, in-4°.; 1602, id., et imprimée ensuite à Amsterdam, Elzevir, 1678, in-24, avec les figures de Le Clerc, etc. Elle a été traduite presque en toutes les langues: en espagnol, par Figueroa (*V.* FIGUEROA), Madrid, 1610; Naples, 1622, in-8°.; en français et en prose, avec le texte italien, par Pecquet, Paris, 1733, 2 vol. in-12, très jolie édition; en grec moderne et en vers rimés, par Candioto; et jusqu'en patois napolitain, par Basile, Naples, 1628, in-12. Les littérateurs italiens ont souvent discuté pour savoir laquelle des deux pièces (l'*Aminta* du Tasse, ou le *Pastor Fido*) a servi à l'autre de modèle: mais il paraît constant, en supposant même que Guarini ait mis la première main à son ouvrage en 1569, que le Tasse commença le sien bientôt après la publication de son *Renaud*, qui eut lieu en 1563; et que l'*Aminta*

(1) Par les faits qu'on rapporte ici et qui sont strictement historiques, on peut relever l'injustice avec laquelle le *Dictionnaire historique* français et celui de Bassano, traitent Guarini de *mauvais époux*, de *mauvais père* et de *mauvais ami*.

fut jouée à la cour de Ferrare en 1574, c'est-à-dire onze ans avant la première représentation du *Pastor Fido*. On peut donc conclure que ce dernier poëme a été composé à l'instar de l'*Aminta*. Ces deux poëmes en enfantèrent un grand nombre d'autres du même genre, condamnés à l'oubli depuis long-temps, excepté la *Fillide* (*V.* BONARELLI). L'*Aminta* et le *Pastor Fido* sont sans doute deux drames d'un grand mérite : mais si on les examine avec une juste critique, on verra que l'action dans le *Pastor Fido* est plus animée et plus variée, du reste moins régulière et moins attachante que celle de l'*Aminta*. Le style du Guarini est très brillant, plein de traits piquants, et riche d'images; mais il n'a pas la pureté, la douceur, l'élégance, qui caractérisent le style du Tasse. Ce dernier ne blesse presque jamais la décence : Guarini y manque à chaque instant, comme dans la scène 2 du premier acte, dans la 3ᵉ. du troisième, et dans toutes celles du Satire et de *Corisca*. Il est vrai que Corisca se repent à la fin de la pièce; mais c'est après avoir montré un caractère aussi vil que perfide, et après avoir répandu les maximes de la morale la plus relâchée. Quoique le *Pastor Fido* eût été joué dans toutes les cours d'Italie, et même devant les papes, il fut, dans la suite, mis plusieurs fois à l'*index*, à cause de la licence qui y règne, et plus particulièrement pour un passage peu orthodoxe qui commence par ces vers : *Se'l peccar è si dolce e il non peccar si necessario...* Malgré ces défauts, le *Pastor Fido* contient des beautés sans nombre, qui seules suffisent pour mériter à Guarini le nom d'un grand poète. Son ouvrage lui attira cependant une nuée de critiques. Le savant Nores écrivit contre le *Pastor Fido* et les tragi-comédies en général. Guarini lui répondit par : II. *Verrato primo* (1), Ferrare, 1588. III. *Verrato secundo*, Florence, 1593. Ce dernier ouvrage réduisit au silence Nores et tous ses partisans. IV. *Il Segretario, dialogo*, Venise, 1594-1600, in-8°. C'est un traité politique, où l'on remarque le talent de l'auteur dans la diplomatie. V. *L'Idropica*, comédie en cinq actes et en prose (2), dont la représentation durait six heures, et qui n'est recommandable que par le style, Rome, 1614. Cette pièce, qu'on trouve dans plusieurs éditions du *Pastor Fido*, et qui fut jouée à la cour de Turin avec les intermèdes du célèbre Chiabrera, est encore plus libre que la première. On a donné une très jolie édition des œuvres de Guarini à Ferrare, 1737, 4 vol. in-4°., avec de superbes figures et de très belles vignettes. Dans le second volume se trouvent placées les poésies lyriques du même auteur, justement estimées, et contenant des sonnets, des chansons, etc. Entre les sonnets, il faut distinguer ceux qui commencent ainsi : *Amor tra un bel ginepro e un casto alloro; — Quella gran donna che'l suo duce invitto; — Come quel sacro cigno;* — et sa chanson, *Non da' gioghi di Pindo o d'Elicona.* Ses dialogues et les cinq intermèdes qui les suivent, contiennent des beautés du premier ordre. Le quatrième volume de cette édition est uniquement rempli d'annotations et des apologies faites par différents auteurs pour le *Pastor Fido*. Guarini a laissé un Traité *sur la liberté publique* : des raisons d'état ont empêché de le publier. On avait cru dans le temps, que ce poète avait travaillé,

(1) Verrato, c'était le nom d'un comédien alors célèbre.

(2) Et non en *octaves*, comme l'annoncent le *Dictionnaire historique* et celui de Bassano en italien.

conjointement avec le Tasse, à la *Jérusalem délivrée.* Un manuscrit de ce poème, chargé en marge des corrections de Guarini, avait donné lieu à cette erreur. Mais ce dernier le désavoue lui-même dans une lettre (qui est dans les archives du duc de Modène), où il proteste qu'il n'y a fait ces corrections qu'afin de faire disparaître les innombrables fautes qui s'étaient glissées dans les différentes copies *de l'ouvrage immortel de ce grand homme.* Guarini, s'étant retiré à Venise, y mourut le 6 octobre 1612, à l'âge de soixante-quinze ans. On a plusieurs Vies de Guarini, écrites successivement par *Apostolo Zeno*, par Alexandre Guarini lui-même, et par le docteur Bardotti, dans sa *Défense des écrivains Ferrarais.* Tiraboschi en a donné un extrait dans sa *Letteratura Italiana.* — GUARINI (Alexandre), fils de Jean-Baptiste, fut le seul des quatre enfants de ce dernier, qui hérita des talents de son père. Il remplit plusieurs emplois distingués auprès du duc de Ferrare, et mourut le 14 août 1636. On a de lui I. Une comédie en trois actes, la *Bradamante gelosa*, Ferrare, 1616, in-4°. II. Apologie de César (*Apologia di Cesare ingiustamente tiranno appellato*), publiée à Ferrare en 1632, in-fol. III. *Dialogue* sur la prétendue folie du Tasse, et qui a pour titre : *Il Farnetico savio* (*Le Frénétique sage*), Ferrare, 1641, in-8°. B—s.

GUARINI (CAMILLE GUARINO), théatin, né à Modène en 1624, embrassa la vie religieuse à Rome, à l'âge de dix-sept ans, professa les belles-lettres et la philosophie à Messine, et s'appliqua ensuite à l'architecture avec tant de succès, que sa réputation s'étendit bientôt dans toute l'Europe. Le duc de Savoie le nomma, en 1668, son architecte ordinaire, ajouta à ce titre celui de son lecteur en théologie et en mathématiques, et ne cessa de le combler de témoignages de sa bienveillance. Il mourut à Milan le 6 mars 1683, à cinquante-neuf ans. C'était un homme d'une imagination et d'une activité extraordinaires : il avait étudié toutes les sciences, et cultivé tous les arts avec fruit. Le nombre immense de bâtiments publics ou particuliers qu'il a fait construire, atteste sa rare fécondité : mais, dit Milizia, il a porté à l'excès le mauvais goût que Borromini avait introduit dans l'architecture (*Voy.* BORROMINI, tome V, page 203); et ce défaut, qui se fait remarquer dans la plupart de ses compositions, l'a empêché de se soutenir au rang où l'avait placé l'opinion de ses contemporains. Parmi les édifices élevés sur ses plans, on cite : à Turin, la chapelle royale, la porte du Pô, le collége des Nobles, l'église St.-Laurent, le palais du prince royal et celui du prince de Carignan; à Modène, le couvent des Théatins; à Vicence, l'église St-Gaétan; à Messine, le couvent des Somasques; à Prague, l'église Ste-Marie d'Ettingue; à Lisbonne, celle de Ste-Marie de la Providence; et enfin, à Paris, l'église Ste.-Anne et la maison des Théatins. Il a, en outre, donné le plan des citadelles de Turin et de Modène. La liste de ses ouvrages imprimés ajoutera encore à l'idée qu'on s'est déjà faite de la variété de ses connaissances : I. *La Pietà trionfante, tragi-comedia morale*, Messine, 1660, in-12. II. *Placita philosophica*, Paris, 1665, in-fol. : il y combat, avec beaucoup d'esprit, les erreurs alors enseignées dans les écoles; mais il leur en substitue d'autres non moins graves. III. *Euclides adauctus et methodicus*, Turin, 1671, 1676, in-fol. IV. *Modo di misurare le fabbriche*, ibid.,

1674, in-8°. V. *Compendio della sfera celeste*, ibid., 1675, in-12. VI. *Trattato di fortificazione*, ibid., 1676, in-4°. VII. *Leges temporum et planetarum, quibus civilis et astronomici temporis lapsus, primi mobilis, et errantium decursus ordinantur et in tabulas digeruntur ad latitudinem Taurinensem*, ibid., 1678, in-fol. VIII. *Cœlestis mathematicæ pars 1ª. et 11ª.*, Milan, 1683, in-fol.: Lalande (*Bibliogr. astronomiq.*) n'en cite que la première partie, et il s'est trompé en faisant de l'auteur un barnabite. IX. *Disegni d'architettura*, Turin, 1686, in-fol. X. *Architettura civile divisa in cinque trattati, opera postuma*, ibid., 1737, 2 vol. in-fol.: c'est un recueil des principaux bâtiments construits par Guarini. Cet ouvrage, dit Milizia, prouve qu'il avait étudié les meilleurs auteurs sur l'architecture, Vitruve, Alberti, Palladio, etc.: et comment, ajoute-t-il, avec tant de lumières sur son art, a-t-il pu prendre une si fausse route? On peut consulter, pour plus de détails, les *Memorie degli architetti*, par Milizia, tome II, et la *Bibliot. Modenese*, par Tiraboschi, tome III. W—s.

GUARINUS. *Voy.* FAVORINUS.

GUARNA (ANDRÉ), littérateur, né vers la fin du XVᵉ. siècle à Salerne, dans le royaume de Naples, d'une famille patricienne de Crémone, n'est le plus souvent désigné que par le nom d'*Andreas Salernitanus*. Il avait embrassé l'état ecclésiastique; les autres particularités de sa vie sont inconnues, et il doit toute sa réputation à un ouvrage intitulé: *Grammaticæ opus novum mirâ quâdam arte et compendiosâ, seu bellum grammaticale*. On voit déjà que la merveilleuse découverte dont l'auteur paraît tant s'applaudir (1), consiste à enseigner la grammaire par des règles de la guerre. Après avoir décrit le royaume de Grammaire, gouverné par deux rois, le Nom et le Verbe, il raconte leurs débats pour la prééminence. Les deux rivaux se déclarent la guerre, et cherchent à augmenter leurs forces respectives, du Participe. La description du combat fournit à l'auteur l'occasion de lancer quelques traits de critique sur le *Catholicon* de Janua, sur Priscien, etc. L'avantage reste au verbe, et le nom lui envoie demander la paix, qui se conclut par l'entremise de quelques grammairiens, sans doute les amis de l'auteur. Ce singulier ouvrage a eu plus de cent éditions, et a été inséré en outre dans différents Recueils. La plus curieuse édition est celle de Crémone, 1511, in-4°. On estime aussi celle qu'a publiée le P. Fr. Arisi, Crémone, 1695, in-8°. Le nouvel éditeur et Cinelli son écho louent cet ouvrage avec excès: Tiraboschi au contraire en parle avec mépris. Il a cependant été traduit *in ottava rima* par un anonyme; et il en existe une traduction française sous ce titre: *Histoire mémorable de la guerre civile entre les deux rois des Noms et des Verbes*, par P. Roger, parisien, Paris, 1616, in-8°. Une nouvelle traduction, accompagnée de savantes notes, a paru depuis peu, avec le texte, sous ce titre: *Guerre grammaticale, par André Guarna de Salerne, traduite en français par M. H. B. G.*, Poitiers, 1811, in-12. On cite encore de Guarna une pièce intitulée, *Simia*, Milan, 1517, in-4°., très rare. W—s.

GUARNACCI (MARIO), prélat italien, savant antiquaire, naquit à

(1) Arisi pense que le *Jugement des voyelles*, par Lucien, a donné à Guarna la première idée de son ouvrage.

Volterre en 1701. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il alla à Florence, où il prit le degré de docteur. Il y publia sa traduction de l'*Hécube* d'Euripide, à laquelle Salvini son maître ajouta des remarques. Guarnacci passa à Rome, où il devint *segreto*, c'est-à-dire, docteur de l'abbé Rezzonico, depuis, Clément XIII. Clément XII le fit successivement prélat, secrétaire de la congrégation de Fermo, membre de la signature de justice, dont il devint doyen; il fut aussi chanoine de St.-Jean-de-Latran. Guarnacci publia à Lucques en 1769 un Recueil de poésies diverses, entre lesquelles sont une poétique en vers, et la traduction de la tragédie de Sénèque, dont le sujet est la *Prise de Troie*. Par ordre de Benoît XIV, il s'occupa de la continuation des *Vies des papes* (Voy. Alphonse Chacon, VII, 612), Rome, 1751, 2 vol. in-fol. Retiré dans sa patrie dès 1757, il fit imprimer à Rome en 2 vol. in-fol. les *Origines italiques*, et y ajouta un 3e. vol. en 1772. Cet ouvrage considérable, écrit en italien, fut accueilli avec éloge par les savants, et combattu par le P. Bordetti et les journalistes de Pise. L'auteur ne manqua pas de réfuter ses adversaires. Sa réponse a été insérée dans l'*Examen critique des préfets de Rome*, d'Édouard Corsini. Il fit à Volterre une précieuse collection d'antiquités étrusques, et en forma un cabinet dont on trouve la description dans le tome III des œuvres de Muratori. Guarnacci écrivit une savante *Dissertation sur les douze Tables*, qui est imprimée dans les Mémoires de la société *Colombaria*, tom. I. C'est lui qui a découvert et entretenu à ses frais les thermes de Volterre: il avait fait beaucoup de tentatives pour en découvrir l'amphithéâtre. Ce savant était doué d'une mémoire prodigieuse, et avait des connaissances très vastes. Il était très attaché à ses idées sur tout ce qui pouvait concerner la nation étrusque, pour laquelle il avait une prédilection très marquée. Il aimait passionnément l'étude, mais sans fuir toutefois les agréments de la société. Il consacra même quelques instants à la poésie, et publia le fruit de sa verve sous le titre de *Poesie di Zelalgo Arassiano* (c'était son nom arcadien), Lucques, 1769, in-4°. On trouve aussi de lui, dans les *Vite degli Arcadi illustri*, l'éloge d'Ant.-Mar. Salvini. Sa générosité, sa charité envers les pauvres, ne le rendirent pas moins recommandable que son savoir. Il mourut le 21 août 1785.

T—d.

GUARNIERI-OTTONI (Aurelio), savant italien, d'une des meilleures familles d'Osimo, quitta de bonne heure sa patrie, pour aller se fixer à Venise, où il forma une bibliothèque choisie, et se livra à des études diverses, principalement à celle des antiquités. Il y vécut dans la société des hommes les plus distingués, et mourut à quarante ans, vers l'année 1788. Il n'a laissé qu'un petit nombre d'écrits: I. *Dissertazione epistolare sopra un' antica ara marmorea esistente nel museo veneto Nani*, Venise, 1785, in-4°. Dans l'explication de cette inscription, il fit preuve d'une excellente critique et d'une grande érudition. II. *Dissertazione intorno all' antica via Claudia dalla città di Altino fino al fiume Danubio*, Bassano, 1789, in-4°. Cette dissertation, qui est justement regardée comme un chef-d'œuvre en ce genre, ne parut qu'après sa mort. Elle a été publiée par son ami Jérôme-Ascagne Molini, noble vénitien. Quoique le comte Guarnieri eût abandonné sa

patrie, cela ne l'empêcha pas de s'occuper de son histoire. L'abbé Lancelotti avait avancé que *Nuceria Camelaria*, ville du *Picenum*, dont il est question dans une inscription, était voisine de Piticchio di Roccacontrada. Le comte Pompeo Compagnoni, évêque d'Osimo, oncle de Guarnieri, se montra contraire à cette opinion. Guarnieri soutint l'avis de son oncle : les pièces de cette controverse sont insérées dans les *Antichità Picene* de Colucci, tom. XI, page 117. Le chevalier Molin avait recueilli quelques autres opuscules de Guarnieri, qu'il conservait dans sa bibliothèque. A. L. M.

GUASCO (Jean), littérateur, né à Reggio, vers 1680, fit de très bonnes études, et prit tous ses grades en droit ; il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, devint secrétaire du cardinal Gonzague, administrateur des diocèses de Palerme et de Messine, et séjourna plusieurs années dans cette dernière ville. De retour à Reggio, l'évêque l'honora de sa confiance ; et l'académie des *Muti* l'admit au nombre de ses membres, avec le titre de son historiographe. Quelque temps après, il fut reçu à l'académie des Arcadiens, sous le nom de *Mathilde Stinfelio*, et mourut à Reggio, le 7 décembre 1746. On a de lui : I. *La Purità trionfante del Sospetto, oratorio per musica*, Reggio, 1703, in-fol. II. *Storia litteraria del principio e progresso dell' accademia di Belle lettere in Reggio*, ibid., 1711, in-4°. La suite de cet ouvrage qu'il annonçait, n'a point paru. Tiraboschi lui reproche de manquer de discernement et d'exactitude. III. *Vita di Ercole Berossi*, dans le tom. Ier. des *Notizie degli Arcadi*. IV. *L'oraison funèbre* d'Ottavio Piconardi, évêque de Reggio ; et des *Poésies* éparses dans différents recueils. W—s.

GUASCO, (Octavien de), chanoine de Tournai, membre de l'académie des inscriptions, et de plusieurs sociétés savantes de l'Europe, naquit, en 1712, à Pignerol, où son père était directeur de la province, titre changé depuis en celui d'intendant. Au sortir de l'enfance, sa passion pour l'étude fut portée à un tel excès, que, pendant plusieurs mois, il en perdit l'usage de la vue ; il eut encore plus à se plaindre de l'impéritie de son médecin, que de la violence de la maladie : l'œil qu'il conserva, fut précisément celui que l'on croyait perdu sans ressource, et que l'on avait le moins soigné. Après sa guérison, il embrassa l'état ecclésiastique, et s'adonna principalement à la théologie et à l'hébreu. La haute faveur dont jouissait l'ennemi de sa famille, le marquis d'Orméa, ministre du roi de Sardaigne, lui fit chercher, sous un ciel étranger, les avantages auxquels il ne pouvait plus aspirer dans son pays. Attiré par l'éclat dont les lettres brillaient à Paris, il s'y rendit en 1738, et ne tarda pas à se lier étroitement avec Montesquieu. Ils passèrent ensemble des années entières, aux environs de Bordeaux, dans les terres de Clérac, de la Brède, au milieu des livres et des travaux champêtres. Depuis la mort de ce grand homme, il n'en prononça jamais le nom sans attendrissement. Il avait aussi obtenu l'amitié d'Antiochus Cantémir, ambassadeur de Russie à la cour de France. Celui-ci voulant apprendre l'italien, ils traduisirent ensemble, dans cette langue, huit satires, que le jeune prince avait composées en vers russes, et qui sont de froides imitations des satires anciennes et modernes. Guasco les mit ensuite en fran-

çais, et les publia plusieurs années après la mort de l'auteur. Cette traduction, le premier essai de Guasco dans notre langue, ne porte point son nom. Elle est dédiée à Madame.... (la duchesse d'Aiguillon), et n'a paru qu'en 1749, sous ce titre : *Satyres de Monsieur le prince Cantémir, avec l'histoire de sa vie*, Londres, J. Nourse, 1 vol. in-12. L'académie des inscriptions ayant proposé, pour sujet du prix de 1746, l'*État des sciences en France, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII*, une couronne qui semblait devoir être le partage d'un Français, échut à l'abbé de Guasco. L'année suivante, on lui décerna également le prix dont le sujet consistait à examiner : *Quelle est la véritable signification du titre d'autonome que prenaient plusieurs villes, dans le temps qu'elles étaient soumises à une puissance étrangère? Quels étaient les priviléges attachés à ce titre?* (1). Le sujet donné, en 1749 (l'*État des sciences en France sous le règne de Louis XI*), lui valut un troisième triomphe, et, de plus, une place d'académicien honoraire étranger. Dans les Mémoires de l'académie, tom. XXIII, on trouve un extrait des *Vues générales* de Guasco, *sur le temps où les arts s'introduisirent chez les Volces* (anciens habitants du Languedoc), et un *Précis des révolutions que les mœurs, les coutumes et la religion de ces peuples ont éprouvées*. Sous le titre de *Dissertations historiques, politiques et littéraires*, il a recueilli différents morceaux couronnés à Paris ou ailleurs: aux deux premières pièces dont nous avons parlé, il a joint une *Dissertation sur le préteur des étrangers à Rome*, et une autre *sur les asyles, tant sacrés que politiques*. Ce recueil, imprimé sans aucun soin, à Tournai, 1756, 2 vol. in-8°., ne contient pas la pièce couronnée en 1749, quoique l'auteur l'annonce, dans son avant-propos, comme devant se trouver au tome II. Frappé du grand nombre de statues que l'on découvre tous les jours dans le territoire romain, il en écrivit à l'un de ses frères, sur le ton de la plaisanterie. Cette lettre produisit une dissertation qui devint, après quatorze ans de recherches, un vol. in-4°. de 500 pages, enrichi de gravures, intitulé : *De l'usage des statues chez les anciens, essai historique*, Bruxelles, J. L. de Boubers, 1768. Dans cet essai trop volumineux, publié sans nom d'auteur, il considère les statues moins sous les rapports de l'art, que sous ceux de la prospérité des États qui les érigent au vrai mérite. En 1767, il avait mis au jour les *Lettres familières* de Montesquieu, monument élevé plutôt à sa propre gloire, qu'à celle de son illustre ami. Ces lettres, qui lui sont adressées la plupart et qui le comblent d'éloges, lui ont donné plus de célébrité que les ouvrages de sa composition. Il les accompagne de notes, où des anecdotes sont racontées avec peu de discrétion; où, surtout, les personnes dont il avait à se plaindre ne sont pas oubliées : pour mieux garder l'anonyme, sans doute, il y parle avantageusement de ses productions, et feint même de ne pas en connaître quelques unes. Nous n'indiquerons que le titre des autres ouvrages de l'abbé de Guasco : son *Histoire du pape Clément V*, dont il lut le premier livre, en 1747, à l'académie des inscriptions; sa traduction italienne de l'*Histoire ottomane* par Démétrius-Cantémir; celle de l'*Es-*

(1) L'*Autonomie* était le droit de se gouverner d'après ses propres lois.

prit des lois, où l'immortel auteur « trouvait partout ses pensées rendues aussi clairement que fidèlement » (lettre du 2 décembre 1754), n'ont pas été imprimées, selon toute apparence. Ses observations sur les pays qu'il avait parcourus, semblent avoir eu le même sort. Il avait voyagé dans presque toute l'Europe, et visité avec détail les provinces méridionales de France (1). Des fautes grammaticales décèlent l'écrivain étranger ; sa diction prolixe et négligée fait croire qu'il s'occupait uniquement des choses. Son érudition, bien digérée, mène presque toujours à des résultats judicieux, et quelquefois à des traits saillants. Ses manières vives, affectueuses, ajoutaient à l'intérêt de sa conversation. Pour réparer les torts de son ministre, le roi de Sardaigne donna à Guasco l'investiture du comté de sa famille, quoiqu'il fût ecclésiastique. Desirant récompenser en lui ses deux frères, généraux à son service, l'impératrice Marie-Thérèse lui accorda la moitié des revenus de la mense primatiale de Malines, et voulut lui confier, auprès des archiducs ses fils, l'enseignement de l'histoire. Le climat de l'Antriche ne convenait pas à sa santé, non plus que celui de la Flandre. Après avoir essayé du séjour de différentes villes en Italie, il préféra Vérone, où demeurait la comtesse Bernardi, sa sœur. Il y vécut environ vingt ans, au sein des lettres et de l'amitié ; et il y est mort le 10 mars 1781. Riche d'une économie dont profitait le malheur, il donnait beaucoup aux hôpitaux, et dotait des filles vertueuses. Un homme qui lui devait de l'attachement, eut la scélératesse d'attenter à ses jours, et Guasco eut la générosité de lui pardonner. M. Dacier, dans l'éloge qu'il en fait, en qualité de secrétaire de l'académie, lui reproche cependant « de s'être vengé, dans une » occasion, avec peu de mesure et de » délicatesse ». Ce jugement peut paraître au moins sévère, s'il entend parler de sa conduite à l'égard de Madame Geoffrin. On avait répandu que l'abbé de Guasco, était, à Paris, un espion des cours de Vienne et de Turin. S'il n'est pas prouvé que Madame Geoffrin fut l'auteur d'un pareil bruit, elle lui donna certainement de la consistance par des procédés insultants. Peu de jours avant la maladie dont il mourut, Montesquieu écrivait : « Je me propose bien de » rompre avec elle ; je ne la croyais » pas capable de tant de méchanceté » et de noirceur. » Redoutant, pour sa réputation, l'influence d'une femme qui avait à ses ordres les dispensateurs de la renommée, l'abbé de Guasco crut devoir y opposer un suffrage d'un grand poids. Quand il fit imprimer, en 1767, les *Lettres familières* de son ami, il en conserva trois qui sont relatives à l'imputation dont on le chargeait, en ajoutant que Mme. Geoffrin n'avait contre lui d'autre grief, que de n'avoir pas été nommée dans la *Vie du prince Cantémir*. Elle fut si mortifiée de cet éclat, qu'il parut aussitôt, et sans doute par les soins de cette dame ou de ses amis, une nouvelle édition des *Lettres familières* de Montesquieu, où étaient supprimées celles qui la concernaient, et dans laquelle on déchira le voile dont s'était enveloppé l'auteur de la première édition, qui est devenue très rare (1). S. S—N.

GUASPRE. *Voy.* DUGHET.

(1) *La France littéraire* de 1769 attribue à Guasco la traduction française de l'*Économie de la vie humaine* (par Dodsley), 1755, in 8°. Nous croyons que c'est une erreur.

(1) Cette édition, in-12, a une médaille de Montesquieu, avec la légende *Hinc jura*.

GUAST (ALPHONSE-D'AVALOS, marquis DU) ou DE VASTO. *Voy.* AVALOS, tom. III, pag. 102.

GUASTEBLED. *V.* VATABLE.

GUAT (FRANÇOIS LE). *Voy.* LEGUAT.

GUATIMOZIN, dont le vrai nom était QUAUUTEMOTZIN, fut le dernier roi du Mexique, de la dynastie Aztèque. Il était neveu de Montézuma II et de Cuitlahuctzi son successeur, et gendre du premier. Après la mort du second de ces monarques en 1520, les Mexicains, dont la patrie était déjà à moitié envahie par les Espagnols, élevèrent sur le trône Guatimozin, jeune encore, mais dont les grandes qualités leur faisaient espérer qu'ils trouveraient en lui un libérateur et un vengeur de la tyrannie étrangère. Le nouveau monarque, qui s'était déjà distingué par sa bravoure, se livra entièrement au soin des affaires; et la sagesse de son administration lui gagna l'affection de tous ses sujets. Il ne jouit pas longtemps de leur amour. Assiégé dans sa capitale, repoussé chaque jour avec des pertes énormes que lui causait l'artillerie des Espagnols, il vit avec douleur que le courage de ses soldats était impuissant contre la force des assaillants, soutenus d'ailleurs par des troupes nombreuses de Mexicains séduits. La prudence et l'adresse qu'il employa pour désunir ses ennemis, tout fut inutile pour sauver sa capitale et son empire. La misère qui pesait sur son peuple, l'engagea toujours à écouter les propositions de paix; mais sa fierté le porta constamment à les rejeter, parce qu'elles contenaient la condition de se reconnaître sujet du roi d'Espagne. Resserré enfin, avec sa noblesse et ses plus fidèles soldats, dans un quartier de Mexico, il indiqua un jour pour entamer une négociation; mais il prépara tout pour s'enfuir par le lac. Les historiens espagnols ont traité cette mesure de perfidie: c'est aux lecteurs impartiaux à décider. Arrêté dans sa marche le 13 août 1521, il s'avança d'un air noble vers Garcias Holguin, qui s'était emparé du bateau sur lequel il se trouvait, et lui dit qu'il était son prisonnier et disposé à le suivre sans résistance, mais qu'il le priait de respecter l'impératrice et les femmes de sa suite; il exhorta cette princesse à la constance, et lui donna la main pour monter sur le brigantin espagnol. S'apercevant que Holguin regardait les autres barques mexicaines avec quelque embarras: « Soyez sans inquiétude, lui dit-il, » tous mes sujets viendront mourir » au pied de leur prince. » En effet, tous les Mexicains se rendirent, par devoir. Cortez était sur la terrasse d'une maison, quand on lui amena le roi prisonnier; il le reçut avec tous les égards dus à son rang. « Je le » fis asseoir, dit Cortez dans sa lettre à » Charles-Quint; je le traitai avec con» fiance: mais le jeune homme mit la » main sur un poignard que je portais » à la ceinture, et m'exhorta à le tuer, » parce qu'après avoir fait ce qu'il » devait à lui-même et à son peuple, » il ne lui restait d'autre desir que la » mort. » Les historiens ajoutent qu'en achevant ce discours magnanime, l'affliction profonde de Guatimozin l'emporta sur sa fermeté; les larmes étouffèrent sa voix. L'impératrice pleura aussi. Cortez lui-même fut ému; il essaya de consoler Guatimozin, et de lui faire concevoir des espérances; il lui promit même qu'il serait aussi respecté des Espagnols que de ses propres sujets. Cette promesse généreuse fut mise en oubli. Comme, malgré toutes les recherches, on ne put trouver les trésors de Montézuma, que Guatimozin avait fait jeter

dans le lac de Mexico, les compagnons de Cortez accusèrent hautement celui-ci de s'être approprié la plus grande partie de ces richesses. Cortez, pour mettre fin aux murmures et calmer le mécontentement, souilla la gloire qu'il s'était acquise. Sans égard pour le rang qu'avait occupé Guatimozin, et sans respect pour ses vertus, il le fit appliquer à la torture ainsi que son premier favori, pour les forcer de découvrir l'endroit où l'on supposait que les trésors de l'empire étaient cachés. On leur brûla à tous deux la plante des pieds, après les avoir fait tremper dans l'huile. Cédant à la violence des tourments, le compagnon des souffrances du monarque semblait lui demander, par un regard languissant, la permission de révéler ce qu'il savait. « Et moi, suis-je sur » un lit de roses? » lui répondit Guatimozin. Le favori expira. Cortez, honteux de cette horrible scène, tira la victime des mains des bourreaux. Il prolongea la vie de ce prince, mais pour le réserver à de nouvelles indignités, qui ont répandu sur le vainqueur un opprobre éternel. Affectant, depuis la prise de la capitale du Mexique, de regarder les moindres efforts des habitants de ce royaume pour résister à l'oppression et recouvrer leur indépendance, comme une rebellion de sujets envers leur souverain, les Espagnols traitaient avec une rigueur et une cruauté excessives tous les Mexicains qu'ils soumettaient. Cortez avait mené Guatimozin avec lui dans une expédition contre la province de Panuco. Sur un soupçon vague que ce prince avait formé le projet de secouer le joug, et d'exciter ses anciens sujets à prendre les armes, Cortez, sans forme de procès, le fit pendre à un arbre, en 1522, avec deux des principaux caciques. Pour prolonger leurs tourments, ils furent pendus par les pieds. Cet acte de cruauté pénétra d'horreur les Mexicains; il excita même des murmures dans l'armée espagnole. « La mort du jeune roi » était chose bien injuste: aussi fut- » elle blâmée de nous tous autant » que nous étions dans la suite du » capitaine, dans sa marche vers Co- » majahua. » Ainsi s'exprime Diaz del Castillo, qui assure que Guatimozin et ses malheureux compagnons protestèrent de leur innocence en rendant le dernier soupir. Gomara dit aussi que les Espagnols reçurent, pour leur conduite envers Guatimozin, plus de honte et d'infamie que d'or. Ce prince était âgé d'environ vingt-cinq ans. Il avait la taille haute et bien proportionnée, et le teint d'une blancheur qui le distinguait des autres Mexicains. Tous les historiens espagnols conviennent qu'au milieu de ses adversités jamais son courage ne l'abandonna. La manière différente dont les historiens ont écrit le nom de Guatimozin a été cause que plusieurs auteurs ont fait deux monarques de ce prince infortuné. E—s.

GUATTINI (Michel-Angelo. *V.* Carli de Piacenza, VII, 144.

GUAY (Jacques), né à Marseille vers 1715, vint de bonne heure à Paris, et se mit sous la direction de Boucher, pour étudier le dessin. Ayant eu souvent occasion de voir la belle collection des pierres gravées du cabinet de Crozat, il conçut le desir de se livrer à l'étude de cet art, alors fort négligé. Pour hâter ses progrès, il se détermina à faire le voyage d'Italie, et séjourna, en 1742, à Florence, où il étudia les pierres antiques, dans la collection du grand-duc. Fixé à Rome, il y partagea son temps entre le travail et la visite des plus beaux cabinets d'antiques. Il copia même plu-

sieurs morceaux précieux avec beaucoup de succès; mais ne bornant pas ses travaux à la seule imitation, il exécuta, en ce genre, d'après une statue de la galerie du cardinal Al. Albani, un *Antinoüs*, qui mérita l'estime des connaisseurs. Lorsqu'il revint en France, à l'époque de la mort de Barrier, graveur en pierres fines du cabinet du Roi, sa réputation, qui l'y avait devancé, lui fit obtenir cette place. Il fut chargé en même temps, par ordre du Roi, de graver, en pierres fines, les principaux événements de son règne, dont Bouchardon devait composer les dessins, et dont il exécuta seulement celui qui représentait la bataille de Fontenoi. L'académie de peinture ayant refusé d'admettre Guay dans son sein, ne regardant pas son genre comme assez capital pour lui obtenir cet honneur, Madame de Pompadour, qui le protégeait, et qui même avait gravé soixante-trois sujets d'après ses dessins, obtint, en 1742, un ordre du Roi, pour le faire admettre dans cette célèbre compagnie. Guay est mort à Paris vers 1787. P—E.

GUAY-TROUIN (René Du). *V.* Duguay-Trouin.

GUAZZESI (Laurent), littérateur toscan, né en 1708, d'une famille distinguée d'Arezzo, s'est fait une réputation étendue par des écrits qui joignent au mérite d'un style pur et élégant, celui d'une érudition très variée. Persuadé que la culture des lettres n'est point incompatible avec des fonctions publiques, il accepta différents emplois, entre autres celui d'intendant des canaux de l'arrondissement de Pise; il mourut en cette ville, au mois de septembre 1764. Ses services lui avaient mérité le titre de commandeur de l'ordre de St.-Etienne: il était membre de l'académie des Arcadiens, de l'académie étrusque et de la société colombaire de Florence. On a de lui : I. Une Traduction en vers de l'*Aulularia* de Plaute, sous ce titre: *Il vecchio avaro*, Florence, 1747, 1750, in-8°., et 1763, in-4°. Il publia cette traduction sous le nom de *Lisienbo Cristoniano*, qu'il avait pris en entrant à l'académie des Arcadiens ; elle est très estimée : l'édition de 1763 est ornée d'une préface, dans laquelle, après avoir fait la critique des farces qu'on représentait sur les théâtres d'Italie, il rappelle à ses compatriotes que la comédie doit être la peinture des mœurs; et il les invite à revenir à l'étude et à l'imitation des anciens. II. *Lettera critica ad Ant. Cocchi intorno ad alcuni fatti della guerra gallica cisalpina, seguiti l'anno di Roma 529*, Arezzo, 1752, in-8°. III. *Osservazioni storiche intorno ad alcuni fatti di Annibale*, ibid., 1752, in-8°. IV. *Dell' antico dominio del vescovo di Arezzo in Cortona*, Pise, 1760, in-4°. Cette dissertation engagea Philippe Angellieri Alticozzi à faire de nouvelles recherches pour éclaircir ce point, et il en publia le résultat sous ce titre: *Risposta apologetica al libro del Antico dominio, di Guazzesi*, etc., Livourne, 1763-65, 2 parties, in-4°. V. *Dissertazione sopra gli anfiteatri toscani*, dans le tome 1er. du Choix des dissertations de l'académie de Cortone; — *Supplément*, dans la *Raccolta* du P. Calogerà, tome XX. On a encore de Guazzezi des *Dissertations* sur la position géographique de différentes villes anciennes, sur la défaite de Totila, etc., insérées dans le *Diario italico* et dans les *Opuscoli scientifici* de Calogerà; et des *Traductions* de quelques tragédies françaises. Le recueil de ses ouvrages a été publié à Pise, 1766, 4 vol. in-4°. W—s.

GUAZZO (Marc), poète et historien, né à Padoue vers là fin du xve. siècle, d'une famille originaire de Mantoue, embrassa l'état militaire, et servit avec distinction dans les guerres qui désolèrent de son temps l'Italie. La vie agitée des camps ne ralentit pas son ardeur pour la poésie; et il fit paraître, à peu de distance l'un de l'autre, deux poèmes héroï-comiques, médiocres à la vérité, mais qui n'en supposent pas moins une facilité extraordinaire. La paix lui ayant permis de quitter le service, il se retira dans sa patrie, où il continua de se livrer à la culture des lettres. Il y mourut en 1556, âgé d'environ soixante ans. On connaît de lui: I. *Astolfo Borioso, che segue alla morte di Ruggiero, conformandosi con la profondissima historia del divino Ariosto*, Venise, 1523, in-4°. Ce poème est divisé en 31 chants: c'est, comme on le voit, une des innombrables imitations du chef-d'œuvre de l'Arioste; mais l'ouvrage de Guazzo ne ressemble à son modèle que par les défauts. Il le refondit dans la suite, et en publia une nouvelle édition, Venise, 1532, 1549, in-4°. II. *Belisardo fratello del conte Orlando*, Venise, 1525, in-4°.: encore un poème épique; celui-ci a 29 chants, et l'auteur en promettait une suite, mais elle n'a point paru. III. Une comédie intitulée: *Errore d'amore*, Venise, 1526; et une tragédie: *La discordia d'amore*, ibid., 1528, in-8°. IV. *Historia di tutte le cose degne di memoria dall' anno 1524 sino all' 1540*, ibid., 1540, in-4°.; continuée jusqu'à l'année 1544, ibid., 1548, 1549, 1552, in-8°. V. *Historia delle guerre di Maometto imp. de Turchi con la signoria di Venetia*, ibid., 1545, in-8°. VI. *Historie ove si contingono la venuta e partita d'Italia di Carlo VIII re di Franza, e come il acquistò e lasciò il regno di Napoli*, ibid., 1547, in-12. VII. *Cronica ne la quale contiensi ordinamente l'essere de gli huomini illustri e i fatti degni occorsi dal principio del mondo sino à questi tempi*, ibid., 1553, in-fol. On lui attribue encore une satire intitulée: *Miracolo d'amore*; et il a fait une conclusion assez mal adroite au poème de *Lancelot* par Niccolò Agostini. — Etienne Guazzo, littérateur italien, né en 1530, à Casal, d'une famille noble du Montferrat, cultiva la poésie avec succès, et chercha à en inspirer le goût à ses compatriotes. Il fut l'un des fondateurs de l'académie qui s'établit à Casal sous le titre des *Argonautes*, devint secrétaire de Marguerite, duchesse de Mantoue, et ensuite de Louis de Gonzague duc de Nevers, et mourut à Pavie, le 6 décembre 1593. On a de lui: I. *La civil conversatione divisa in quatro libri*, Venise, 1574, in-4°.; 1586, 1590 et 1628, in-8°.; traduit en latin, Lyon, 1650, in-8°.: ouvrage estimable et bien écrit. II. *Dialoghi piacevoli* (au nombre de douze), ibid., 1586, in-4°.; 1590 et 1610, in-8°. III. *Lettere*, ibid., 1590, 1599 et 1603, in-8°. IV. Des *Rime*, dans la *Nuova scelta de Comin Ventura*, Bergame, 1592, in-16. V. *La ghirlanda de Bianca Beccaria, contesta di madrigali di diversi autori*, Gênes, 1595, in-4°. Etienne Guazzo est encore l'éditeur des *Lettere volgari di diversi gentiluomini del Monferrato*, Brescia, 1565, in-8°. W—s.

FIN DU DIX-HUITIÈME VOLUME.



